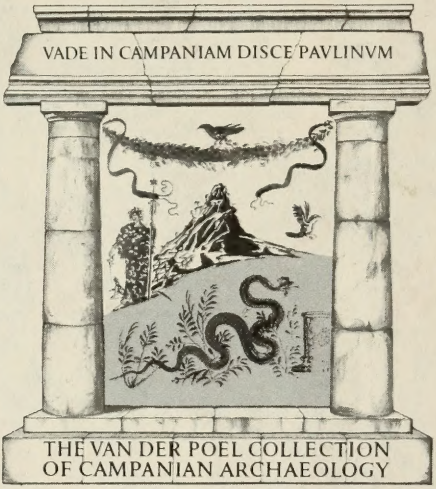

THE VAN DER POEL COLLECTION
OF CAMPANIAN ARCHAEOLOGY

DICTIONNAIRE

DES

ANTIQUITÉS ROMAINES

ET GRECQUES

ACCOMPAGNÉ DE 2,000 GRAVURES D'APRÈS L'ANTIQUE

REPRÉSENTANT

TOUS LES OBJETS DE DIVERS USAGES D'ART ET D'INDUSTRIE

DES GRECS ET DES ROMAINS

PAR ANTHONY RICH

TRADUIT DE L'ANGLAIS SOUS LA DIRECTION

DE M. CHÉRUEL

INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE PARIS

Segnius irritant animos demissa per aurem,
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus.
(Hor. *A. P.* 180.)

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie

Imprimeurs de l'Institut, rue Jacob, 56

LIBRAIRIE EUROPÉENNE
A. GENES
CABINET LITTÉRAIRE

COLLECTION ELZÉVIRIENNE,

FORMAT PETIT IN-18,

AVEC NOTES MARGINALES, GRAVURES, CARTES, PLANS, VUES, ETC.

PRIX :

Édition filets noirs, titre et frontispice, vie d'Horace. . . . . 10 fr. — Cart. . . 11 fr. 50

Édition filets rouges, avec les vues et les plans. . . . . 15 fr. — Cart. . . 16 fr. 50

QUINTI

HORATII FLACCI

EPISTOLARUM

LIBER PRIMUS.

AD MÆCENATEM. Epist. I.

Se, objecto rerum ludicrarum studio, totum esse perdiscendæ philosophiæ deditum.

PRIMA[1] dicte mihi, summâ[2] dicende Camœnâ,
Spectatum[3] satis, et donatum jam rude[4], quæris,
Mæcenas, iterum antiquo me includere ludo[5].
Non eadem[6] est ætas, non mens. Veianius[7], armis

1 O Mæcenas, mihi in primis, quæ composui, carminibus celebrate. — 2 Celebrande etiam in ultimis carminibus. — 3 Satis a populo spectatum. De se loquitur ut de gladiatore, qui sæpe in arenam descenderit. — 4 Rudis vocatur virga, qua post multa certamina gladiatores, postulante populo, donabantur in signum exauctorationis, hinc a sacramento et exercitio gladiatoriæ dimissi. — 5 Ludo gladiatorio, ubi gladiatores ab lanista ad ludos exercebantur. Significat his poeta: Mæcenatem ab ipso, quanquam seniore et nihil nisi otium quærente, nova carmina lyrica postulare. — 6 Non eadem mihi est ætas, atque illo tempore, quo carmina componebam; neque idem mentis propositum et studium. — 7 Veianius, nobilis gladiator, post multas palmas, consecratis Herculi Fundano (Fundis, oppido Latii, culto) armis, tandem in agellum se contulit. Schol.

PRIX :

Édition filets rouges, avec les dix vignettes, les deux plans et le frontispice photographiés, plus les six vues photographiées. — Cart. . . . . 30 fr.

Au mérite littéraire de cette édition, revue par M. F. Dübner, qui a apporté aux annotations de J. Bond toutes les améliorations désirables, on a joint celui d'une exécution qui rappelle celle des Elzévirs.

En tête de chaque édition est placée la notice sur la vie d'Horace par M. Noël des Vergers, et chaque livre des poésies est décoré d'une vignette due au talent de M. Barrias.

Des exemplaires ont en outre les plans de la villa d'Horace et des campagnes environnantes, dressés par M. Rosa, et sont décorés des vues de ces campagnes, dessinées sur les lieux par M. Benouville.

291. RICH Anthony. Dictionnaire des antiquités romaines et grecques. P., Didot, 1861, in-8, p.XII-740, con 2000 incis., slegato
VL - 173.

DICTIONNAIRE

DES

ANTIQUITÉS ROMAINES

ET GRECQUES

Typographie de H. Firmin Didot. — Mesnil (Eure).

DICTIONNAIRE

DES

ANTIQUITÉS ROMAINES

ET GRECQUES

ACCOMPAGNÉ DE 2,000 GRAVURES D'APRÈS L'ANTIQUE

REPRÉSENTANT
TOUS LES OBJETS DE DIVERS USAGES D'ART ET D'INDUSTRIE
DES GRECS ET DES ROMAINS

PAR ANTHONY RICH

TRADUIT DE L'ANGLAIS SOUS LA DIRECTION

DE M. CHÉRUEL

INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE PARIS

Segnius irritant animos demissa per aureiu,
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus.
(Hor. *A. P.* 180.)

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, 56, RUE JACOB

1861

Droits réservés

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

Une partie considérable des matières que contient ce volume fut réunie pour mon instruction et mon amusement personnels, pendant un séjour de sept années dans le centre et dans le sud de l'Italie. Pour une personne qui arrive en ce pays, au sortir des études ordinaires d'une école publique et d'un collége, et qui a en outre l'avantage de s'entendre assez au dessin, les collections d'antiques ont naturellement un vif attrait, sans compter l'impression qu'elles produisent comme œuvres d'art accomplies. L'homme versé dans la connaissance de l'antiquité y aperçoit mille particularités qui échappent à l'observateur ordinaire, qui éclairent bien des points de ses études antérieures, et lui expliquent des choses restées pour lui jusque-là dans un mystère complet, ou seulement entrevues vaguement, à travers le prisme souvent trompeur de l'imagination. Lorsqu'il observe, par exemple, les costumes représentés dans la peinture et la sculpture, et qu'il en examine de près les détails, il découvre un grand nombre de parties diverses, évidemment distinctes pour la forme et l'usage, dont quelques-unes s'expliquent facilement d'elles-mêmes, et lui remettent aussitôt à l'esprit les noms classiques qu'il ne connaissait que par routine. Il s'en présente d'autres dont il lui semble difficile de déterminer le nom et l'emploi spécial. Il ne trouve pas d'abord ou les différences précises qui les séparent d'autres parties du vêtement d'un aspect à peu près semblable, ou les termes classiques par lesquels chacun de ces vêtements était désigné. Il est évident néanmoins que, du moment où ces différences existent dans les objets, elles étaient marquées dans la langue du peuple qui s'en servait. Si l'on connaît déjà les différents mots, on doit s'attendre à trouver des spécimens, pour en établir le sens, dans les représentations de l'art. Ces découvertes une fois faites, une lumière soudaine remplit l'esprit, dissipe les doutes, produit la conviction, et permet à l'observateur de dire avec une satisfaction intime : Ceci portait tel nom, cela était employé de telle manière; je vois maintenant le sens de tel passage, de telle allusion ou de telle expression. C'est le retour fré-

quent d'impressions pareilles qui fit naître en moi l'idée de dessiner ou de noter chaque chose que j'observais et qui pourrait servir à éclairer la langue ou les mœurs de l'antiquité classique. Je lus sur place les auteurs ; je consultai les nombreux ouvrages sur les antiquités qui traitent de ces matières, et par là mes connaissances devinrent peu à peu plus exactes et plus étendues. A la fin, le contenu de mon calepin et celui de mon portefeuille avaient à peu près les dimensions du présent volume, et renfermaient à cette époque (car je parle d'un temps bien éloigné) une quantité de renseignements qui eussent alors été tout à fait nouveaux dans la littérature anglaise. Depuis quelques années, il est vrai, ç'a été chez nous une disposition générale d'étudier le passé, et d'interroger avec curiosité les coutumes des âges écoulés, que cette étude eût pour objet notre nation ou les autres contrées ; et plusieurs érudits, anglais et allemands, qui ont visité l'Italie ou qui y ont séjourné, se sont occupés plus particulièrement dans leurs recherches des antiquités classiques. Mais la plus grande partie de leurs ouvrages est consacrée à l'examen des institutions politiques de l'antiquité, et ils ont donné peu de place, en comparaison, aux habitudes sociales et à la vie domestique, que mon ouvrage a spécialement pour but de décrire et de figurer aux yeux. De plus, on n'a pas essayé jusqu'ici d'expliquer systématiquement, et mot par mot, la langue de la littérature ancienne par les œuvres de l'art ancien. Ces considérations m'ont porté à tenter de réunir mes fragments, espérant qu'ils pourraient, d'une façon à la fois agréable et utile, combler les lacunes ou compléter les aperçus trop rapides de traités plus considérables et plus savants.

D'après ce que j'ai dit, il est facile de concevoir la nature de cet ouvrage : en premier lieu, fixer le sens véritable de tous les termes, techniques ou autres, désignant un objet particulier, un produit de l'art, un travail des mains qui peut tomber sous la vue. Secondement, donner une idée nette de cet objet, en offrant une représentation fidèle de la chose elle-même, d'après quelque original classique, qui reproduisît les formes que les anciens avaient l'habitude de voir, et qui fît naître dans l'esprit les idées mêmes qu'ils concevaient. En dernier lieu, enfin, communiquer une connaissance générale des habitudes sociales et de la vie privée des Romains et des Grecs, sous la forme d'un vocabulaire, où fussent contenus tous les termes des artistes anciens qui se rapportent à ces matières ; où fut réunie, comme explication, d'après les propres dessins, une série de peintures de leurs costumes, de leurs maisons et des ustensiles des diverses professions, afin de nous mettre en relation intime avec les Grecs et les Romains, et de nous les montrer, comme dans un miroir fidèle,

sous leurs traits véritables et leurs aspects familiers. A cet effet, nous avons ajouté à la fin du volume une Table analytique, formant un ensemble systématique, et contenant des listes séparées de tous les mots qui se rapportent à un sujet donné, classés sous des chapitres distincts. De la sorte, en renvoyant de l'ordre adopté dans cette table aux explications données à chaque terme, tout ce qui a rapport à une question particulière se trouve concentré sur un seul point, comme si l'on n'avait affaire qu'à un seul article : on embrasse d'un coup d'œil tout l'ensemble, on s'initie en même temps aux diverses dénominations classiques qui s'y rattachent, et aux différences ou aux analogies de celles qui ont une certaine parenté de sens, sans être synonymes.

Nous prenons le latin comme base, de préférence au grec, pour des raisons faciles à concevoir. Étant plus connu, il donne à l'ouvrage une portée et un intérêt plus grands. Mais les synonymes grecs, quand leur correspondance est bien établie, sont placés entre parenthèses à côté des mots importants, et toute différence essentielle entre les usages des Grecs et ceux des Romains est marquée dans le texte; un index des mots grecs par ordre alphabétique, avec leurs synonymes latins, y est joint aussi. Il montrera juxtaposés les termes qu'emploient dans le même cas les deux langues, et permettra de se reporter aussi facilement aux mots grecs que s'ils avaient été introduits par ordre alphabétique dans le corps du volume. Nous n'avons pas la prétention et nous n'avons jamais eu le dessein d'offrir une analyse aussi complète de la langue grecque que de la langue latine; les auteurs grecs ne sont cités non plus que dans les cas particuliers où il était nécessaire d'y recourir; mais, comme rien d'essentiel n'a été omis, cet ouvrage suffira pour mettre sur la voie d'études plus approfondies.

Dans le choix des autorités empruntées aux textes, on s'est toujours proposé de prendre de préférence, quand la chose était possible, les mêmes passages que ceux que les dictionnaires citent d'habitude, et de les placer immédiatement après l'assertion qu'ils doivent confirmer, entre parenthèses et sans interrompre le texte, de façon que le livre puisse servir à tous ceux qui s'intéressent aux sujets dont il traite, non-seulement par les secours qu'il donne pour l'étude des langues, mais par les connaissances populaires qu'il communique. Comme règle générale aussi, quand un mot se rencontre par occasion dans un auteur appartenant à l'époque florissante de la littérature, mais que le caractère précis de l'objet qu'il désigne est établi par des descriptions ou des inductions empruntées à des écrits d'une époque très-postérieure, on renvoie aux deux passages : à l'un, pour constater l'emploi véritable et primitif du terme, à l'autre pour

décider l'explication propre qu'il en faut donner. Mais, pour les mots qui se rencontrent à chaque instant et dont le sens est assez généralement connu et admis pour n'avoir pas besoin de confirmation, on a cru suffisant de citer seulement les noms de quelques-uns des meilleurs auteurs où on les trouve, sans indiquer des passages particuliers.

Il est souvent impossible de fixer le sens exact de certains termes et le caractère précis des objets qu'ils désignent, sans avoir recours aux détails et aux témoignages fournis par les auteurs des périodes inférieures de la littérature classique. De là vient qu'on s'est appuyé souvent sur les grammairiens, les scholiastes et les inscriptions; on n'y a cherché ni la bonne latinité ni les étymologies exactes; on ne les a pas pris comme des guides infaillibles, mais comme une source utile d'un certain prix, quand leur témoignage est confirmé par d'autres autorités, surtout par les représentations de l'art; car, si l'on ne veut admettre comme valables que des preuves tirées des auteurs des meilleurs temps de la littérature, on sera entraîné souvent par la seule absence de ces autorités à des idées aussi fausses sur les coutumes de l'antiquité que si on admettait, par un excès opposé, tout ce qui est écrit, sans le discuter avec une critique sévère et impartiale. Pour citer un exemple entre beaucoup d'autres, Beckmann, auteur d'ailleurs fort estimable, prétend, dans l'*Histoire des inventions*, que les presses pour étoffes ne furent découvertes qu'au dixième siècle, parce que, comme il le dit, il n'a rencontré aucun passage où l'on fasse mention de ces machines. Mais quand l'établissement d'un foulon fut trouvé dans les fouilles de Pompéi (engloutie par l'éruption du Vésuve de l'an 79 après J.-C.), on découvrit la représentation d'une presse à étoffes, construite exactement comme celles dont on se sert aujourd'hui, parmi d'autres peintures qui reproduisent différentes opérations du métier sur un pilastre de l'édifice; et Ammien Marcellin, écrivain fort antérieur à la période fixée par Beckmann, puisqu'il vivait au quatrième siècle, donne distinctement le nom de *pressorium* à une machine de cette espèce. Toutefois il ne faut pas méconnaître qu'on doit apporter une prudente réserve et un degré convenable de scepticisme critique, pour ne point se laisser entraîner à donner comme certain ce qui n'est que douteux et à avancer de pures hypothèses comme des vérités démontrées. Dans cette conviction, je me suis imposé comme une obligation essentielle de marquer tous les degrés qui m'avaient conduit à mes conclusions, citant impartialement les raisons et les autorités, m'efforçant de ne jamais affirmer, à moins que je ne crusse avoir des motifs suffisants pour le faire, notant toujours les points sur lesquels il pouvait rester des doutes, et, dans les cas où les autorités semblaient se balancer et où les savants n'étaient pas

d'accord, produisant fidèlement les arguments de part et d'autre avec les témoignages qui les appuient.

Il n'est guère nécessaire de s'étendre sur l'avantage d'employer la représentation des œuvres d'art comme secours pour interpréter les textes. Une description, quand elle est assez nette et assez circonstanciée, peut donner toute l'instruction désirable; et pourtant les idées n'en deviendront que plus claires si l'on voit une représentation fidèle de la chose elle-même. Ce qui est tracé avec la plume n'est pas plus net et plus véridique, n'emporte pas plus la conviction que ce qui est tracé avec le pinceau ou le burin. Au contraire, l'avantage est souvent du dernier côté. Mais, quand les deux se soutiennent, comme ici, s'éclairent réciproquement, suppléant à l'insuffisance l'un de l'autre et se confirmant par leurs témoignages mutuels, c'est alors que la peinture a tout son prix et qu'elle présente le meilleur moyen de donner des idées exactes et d'éclaircir des points difficiles d'une façon qui persuade immédiatement. Prenez, par exemple, les expressions *hasta amentata* et *hasta ansata*, qu'on rencontre pour désigner une espèce particulière de lances : toutes deux sont données dans les dictionnaires comme des termes synonymes, quoique les notions élémentaires renfermées dans ces adjectifs soient entièrement distinctes; le substantif *amentum* désigne, en effet, un objet analogue à une *lanière droite*, et *ansa*, quelque chose de courbé en forme de *bride* ou de *poignée*. La langue elle-même marque donc que les deux objets ne sont pas identiques; mais on n'avait pu établir la distinction d'une façon positive, et probablement on ne l'aurait jamais fixée sans la découverte de deux dessins antiques, l'un sur un vase grec qui présente une lance avec une courroie droite (*amentum*), attachée au bois, comme le montre la gravure au mot AMENTUM; l'autre sur les parois d'une tombe à Pæstum, qui nous montre une lance avec une poignée demi-circulaire ou en forme de bride (*ansa*), attachée au bois, par laquelle on passait la main, comme on le voit dans la gravure au mot ANSATUS. Puis, pour les analogies qui existent entre des mots de même famille et les objets qu'ils désignent et qui, sans la connaissance des formes qu'avaient jadis ces objets, recevraient une interprétation erronée ou du moins imparfaite, prenez les mots latins *ancon*, *ansa*, *ancile*, *anquina*, et les mots grecs ἀγκών, ἀγκύλη, ἀγκοίνη. Tous renferment la même notion élémentaire, celle d'une *courbure* ou d'un *creux*, comme celui que produit l'articulation du coude; et l'on s'apercevra, en se reportant aux différents objets représentés sous chacun de ces mots, que cette propriété particulière constitue dans tous un trait essentiel, quelque différents que puissent être à d'autres égards leurs formes et les usages

auxquels on les employait. Dans la langue de la poésie surtout, qui tire souvent son charme de quelque épithète explicative suggérée par les œuvres de l'art, il est évident que la beauté particulière de plusieurs expressions sera perdue ou imparfaitement appréciée, si nous n'avons pas une connaissance suffisante des formes que le poëte avait dans l'esprit lorsqu'il écrivait.

Quant aux gravures, qui forment le trait caractéristique de ce livre, les principales conditions requises sont qu'elles soient tirées d'originaux authentiques, exécutées avec fidélité, et assez distinctes dans les détails pour présenter sans confusion les points particuliers qui doivent venir à l'appui du texte.

Pour ce qui regarde l'*authenticité* des gravures, je puis déclarer qu'il y en a peu dont je n'aie vu par moi-même les originaux. Mais, dans tous les cas où un dessin a été fait de seconde main, c'est-à-dire sur un livre ancien ou une vieille gravure, ou toutes les fois qu'il a paru possible que la copie dont il était pris eût été exécutée inexactement ou corrigée d'une façon quelconque; toutes les fois, en un mot, que je n'ai pu, dans les limites de mes connaissances, me porter garant de la fidélité de la reproduction, j'ai cité l'ouvrage auquel j'empruntais la gravure, de manière à donner pour le dessin du moins une autorité responsable. Dans les autres cas, j'ai cru suffisant de mentionner seulement la nature de l'œuvre qui servait d'original à chaque gravure, peinture, statue, pierre gravée, etc.; car je me suis toujours proposé de maintenir ce volume dans des limites aussi restreintes que le permettait une exécution convenable de la tâche dont je m'étais chargé. De toutes les gravures, qui représentent près de deux mille objets différents, cinquante seulement sont prises d'autres originaux que des modèles grecs ou romains. La moitié de ces dernières sont dessinées d'après les antiquités de l'Égypte, et sont données sans hésitation, parce qu'elles prouvent l'emploi familier de certains objets, longtemps avant le commencement de l'histoire authentique en Europe; comme nous savons combien les Grecs empruntèrent à l'Égypte, et que nous connaissons les relations qui s'établirent entre les Romains et ce peuple, on peut y voir avec confiance des inventions transmises aux âges classiques d'une période plus reculée. Douze sont reproduites d'après les modèles employés encore aujourd'hui, principalement en Asie, en Grèce ou en Italie : car ces pays ont conservé beaucoup de leurs mœurs primitives, et ont gardé presque sans altération plusieurs des usages de leurs ancêtres. Trois sont tirées d'originaux chinois; on les a introduites parce qu'elles servent à expliquer certains termes, qui autrement ne sont pas faciles à comprendre, et qui ne sont pas exactement entendus.

On peut remarquer que plusieurs costumes et plusieurs objets, maintenant particuliers à ce peuple primitif, ont une ressemblance frappante avec des ustensiles et des vêtements en usage aux époques classiques de la Grèce et de l'Italie; d'ailleurs la découverte de bouteilles de porcelaine, portant des letttres chinoises, dans plusieurs des tombes les plus anciennes de l'Égypte, témoigne des relations établies primitivement entre ces pays. Neuf figures seulement ne sont pas tirées d'originaux existants, mais sont composées d'après des textes pour donner une idée claire et déterminée de certaines expressions qu'une figure explique plus facilement qu'une description; pour prévenir tout malentendu, nous avertissons le lecteur et nous donnons le nom de l'érudit et de l'éditeur dont elles sont l'ouvrage.

En ce qui concerne la *fidélité* de l'exécution, condition essentielle dans des travaux de ce genre, nous n'avons pas épargné nos peines pour y arriver. Plusieurs des dessins ont été faits sur bois, d'après des dessins ou des esquisses exécutées par moi-même; tous ont été corrigés sur la planche par le dessinateur sous ma direction ou de ma main, quand cela était nécessaire, et par le graveur, après son travail, sur des épreuves retouchées par moi-même ou sous mes ordres.

Quant à la *précision* et à la *clarté* des détails, il faut prendre en considération les proportions réduites des dessins qui, dans un ouvrage d'utilité et non de luxe, et où les figures abondent comme ici, deviennent une condition nécessaire. Cependant, toutes réduites qu'elles sont, si le lecteur veut seulement prendre la peine d'examiner de près les particularités désignées par le texte à son attention, il trouvera que nos gravures manquent rarement d'expliquer ce qu'elles ont à expliquer, sinon au premier coup d'œil, du moins après un peu de pratique et quand l'esprit s'est familiarisé avec les points précis et distincts qu'on veut lui faire étudier. Mais, toutes les fois qu'il m'a semblé qu'on distinguait mal, soit par défaut de précision dans le dessin, soit par la confusion résultant de lignes inutiles, j'ai cité quelque autre gravure où une représentation du même objet est donnée sur une plus grande échelle ou avec plus de perfection, et où on le voit plus distinctement.

En choisissant les gravures, j'ai eu constamment pour but d'introduire les moins vulgaires et les moins rebattues, de préférence à celles qu'on peut trouver ou auxquelles on renvoie d'habitude dans d'autres ouvrages qui touchent à des sujets analogues : de cette façon, la somme des autorités empruntées à la peinture, et formant un fonds commun auquel on peut se reporter utilement, est à la fois plus variée et plus considérable. Mais, dans les cas où il n'existe qu'un spécimen connu, il n'y a pas d'autre al-

ternative que de le reproduire; ou bien, lorsque entre plusieurs il en est un plus complet et plus déterminé dans les détails, qui fournit une figure meilleure et plus satisfaisante que tous les autres, comme ce qu'on appelle un *locus classicus* en littérature, j'ai senti qu'il fallait le donner de préférence. Chaque dessin, en effet, est ici un commentaire pratique du sens des mots, adressé à l'esprit par la vue, et non pas une gravure d'agrément, destinée à embellir une page d'impression.

DICTIONNAIRE

DES

ANTIQUITÉS ROMAINES

A

ABACULUS (ἀβακίσκος). Petit carreau ou cube de verre, ou d'une composition imitant la pierre, peint de différentes couleurs et employé comme pièce de marqueterie dans les pavés de mosaïque (Plin. *Hist. Nat.* XXVI, 67; Moschus *ap.* Athen. V, 41). La gravure représente

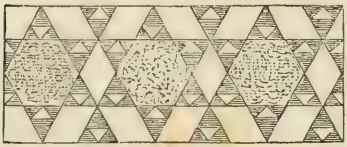

une partie de l'ancien pavé de mosaïque de l'église de *S. Croce in Gerusalemme*, à Rome.

ABACUS (ἄβαξ). Généralement, table rectangulaire de pierre, de marbre, de poterie, etc.; on donne aussi ce nom, dans un sens plus particulier, à divers autres objets qui ont la forme d'une tablette plane.

1. Une tablette employée dans des opérations d'arithmétique et faite pour calculer par dizaines : semblable à celle

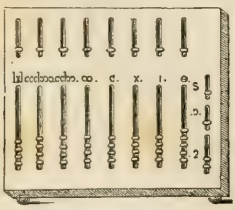

dont se servent encore les Chinois (Davis, *China*, ch. 19), et qu'on appelle communément la table de Pythagore. La gravure représente un original publié pour la première fois par Velser (*Histor. Augustan.*). Il est divisé en compartiments par des rainures parallèles qui le traversent : dans chacune est introduit un certain nombre de chevilles avec un bouton à chaque extrémité, pour qu'elles puissent se mouvoir le long des rainures sans en sortir. Les chiffres représentés par les chevilles dans chaque rainure sont marqués sur la rainure même : les plus longues, au bas, désignent les unités; les plus courtes, au haut, les décimales.

Une table couverte de sable était employée pour le même usage : les lignes étaient tracées pareillement sur le sable, et, au lieu de chevilles, on se servait de cailloux pour faire les calculs (Pers. *Sat.* 1, 131). Cette table était désignée par le même nom, aussi bien que la table dont se servaient les géomètres pour tracer leurs figures (Apul. *Apol.* p. 429 *Varior.*).

2. Une table de jeu, partagée de la même façon en compartiments, servait pour un des anciens jeux de hasard et de calcul : probablement, celui qui se rapproche le plus de notre trictrac, le *ludus duodecim scriptorum*, ou le jeu des douze lignes (Caryst. *ap.* Athen. X, 46).

La gravure représente un original en marbre, de l'ère chrétienne, trouvé dans des fouilles à Rome. On remarquera qu'il

est divisé, comme nos trictracs, en quatre tables séparées par des lignes entrecroisées de chaque côté, et que chaque côté lui-même est divisé en douze compartiments, par le même nombre de lignes, d'où vient le nom de *duodecim scripta*. L'inégalité des lignes sur lesquelles se mouvaient les pièces et des intervalles qui les séparent, tenait à la nécessité de laisser assez de place pour une inscription grecque qui, dans l'original, couvre le centre, mais qu'on a omise dans la planche pour plus de commodité. En voici le sens, suivant la traduction de Saumaise : « A ceux qui jouent ainsi aux dés, Jésus-Christ donne assistance et victoire lorsqu'ils écrivent son nom avec les dés. »

La table ici figurée était employée dans un jeu mêlé de hasard et de calcul, tel que notre trictrac : c'est ce que prouvent les lignes tracées sur sa surface, qui forment les points sur lesquels les jetons se mouvaient; c'est ce que prouve aussi l'inscription qui implique que le déplacement des jetons était déterminé d'abord par le hasard d'un coup de dé. Le nom d'*abacus* était celui qui convenait le mieux à la table employée pour un tel jeu : cela est visible par la nature de sa surface divisée en lignes parallèles et ressemblant exactement pour l'aspect à la table à compter; cela est encore visible par cette circonstance que c'était en réalité une table sur laquelle on comptait des chiffres. En effet, on y additionnait les chiffres amenés par le dé pour déterminer le déplacement des jetons. Voir l'épigramme grecque citée par le docteur Hyde, et Christie (*Ancient greek games*, p. 42), où un jeu semblable est décrit en détail.

3. On appelle aussi *abacus* la table de jeu employée dans un autre jeu de calcul fort ancien, le *ludus latrunculorum;* mais elle se rapproche plus de nos échiquiers et de nos damiers (Macr. *Sat.* I, 5). Quoique de pareils jeux remontent à une très-haute antiquité et qu'ils soient représentés à la fois par les artistes égyptiens et par les artistes grecs, cependant on n'a pu établir la manière précise dont la surface de la table était divisée. En effet, elle est toujours présentée de profil et l'on ne voit que les hommes et non la face de la table. Voyez LATRUNCULI, TABULA, LATRUNCULARIA.

4. L'*abacus* était encore un *buffet* pour exposer la vaisselle d'argent, les vases à boire, et les ustensiles de table dans le *triclinium* ou salle à manger (Cic. *Verr.* IV, 16; Juven. III, 204; Plin. *H. N.* XXXVII, 6). La figure, copiée d'a-

près une lampe d'argile, représente un de ces buffets avec l'argenterie qui le couvre. Il se compose de deux tables, l'inférieure supportée par deux pieds, et la supérieure par un pied en console, qui repose sur la table inférieure. Les buffets du genre le plus simple étaient de marbre, et les plus précieux de bronze; la surface en était quelquefois percée de trous pour recevoir les vases qui se terminaient en pointe ou par une base étroite, et qui, par conséquent, ne pouvaient se tenir debout. C'est là, à ce qu'il semble, l'interprétation la plus naturelle de *multiplices cavernæ* dans un passage de Sidoine Apollinaire (*Carm.* XVII, 7, 8); car le terme dont on se sert pour marquer qu'on étale de la vaisselle sur un buffet est *exponere* (Petr. *Sat.* 73), et il serait employé à tort si, d'après le sens reçu, ces *cavernæ* étaient des compartiments, comme les cases d'un cabinet où l'argenterie serait plutôt cachée qu'étalée.

5. Une table de marbre employée pour revêtir les parois d'une chambre (Plin. *H. N.* XXXV, 1). Quelquefois toute la surface de la paroi était couverte de ces tables, comme on le voit dans un appartement du palais de Didon, d'après le Virgile du Vatican; quelquefois on n'y appliquait que des caissons ou des pan-

neaux comme ornement; et comme l'ex-

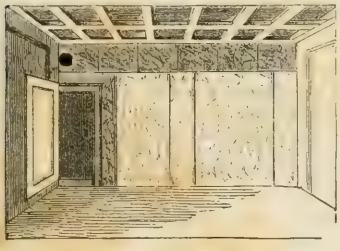

travagance est ordinairement accompagnée de mauvais goût, de temps en temps le marbre lui-même était peint (Plin. *H. N.* XXXIII, 56); quelquefois enfin un revêtement de stuc ou de ciment blanc et dur, qui pouvait recevoir un très-grand poli, était détaché par la scie de la paroi d'une vieille maison et appliqué comme *abacus* au lieu de marbre. Voyez, dans Vitruve, VII, 3, 10, un passage que Becker, dans son *Gallus*, p. 23, n. 11 de la traduction anglaise, applique aux buffets, mais évidemment à tort.

6. Une tablette carrée que les premiers constructeurs plaçaient sur la tête de leurs colonnes de bois : ils ménageaient ainsi une large surface plate pour recevoir la poutre qui supportait le toit, et ils préparèrent ainsi la création des chapiteaux (Vitr. IV, 1, 11).

Il est à croire que cette simple tablette resta pendant une assez longue période l'unique chapiteau; et dans l'ordre dorique, le plus ancien et le plus simple des ordres grecs, elle ne perdit jamais son caractère original; mais elle demeura encore, avec l'unique addition d'un autre membre plus petit (l'*echinus*), la partie proéminente et la plus imposante du chapiteau. L'invention d'ordres d'architecture plus riches modifia la grandeur, la forme et le caractère de l'*abacus*, quoique le nom se conservât toujours et s'appliquât au couronnement de tout chapiteau. Ces variétés sont expliquées et éclaircies tout au long, au mot CAPITULUM.

La figure représente une de ces tombes sculptées dans le roc à Beni-Hassan, que M. Georges Wilkinson fait remonter jusqu'à 1740 avant J.-C. Elle est tout à

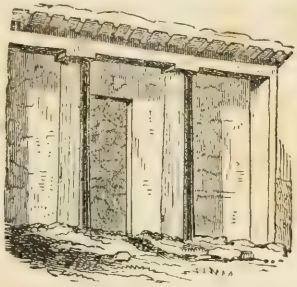

fait curieuse pour les traces primitives qu'elle a conservées de ce style de construction que le travail, l'art et le raffinement des Grecs perfectionnèrent peu à peu et embellirent jusqu'à ce qu'il arrivât à la plus parfaite de toutes les constructions, le temple dorique. Il n'y a là ni base ni plinthe; les colonnes sont cannelées; le chapiteau se compose d'un simple *abacus;* une seule poutre ou architrave forme l'entablement et supporte une sorte de corniche sculptée qui prétend imiter un toit de roseaux : et comme il n'y a pas de frise (*zophorus*) entre elle et l'architrave, nous pouvons la rapporter par induction à une période où les bâtiments étaient seulement couverts par un toit extérieur (*tectum*), sans soffite ou plafond (*cœlum*); car les poutres qui formaient le plafond se montraient extérieurement par cette partie qu'on appela dans la suite une frise. Voy. ZOPHORUS.

ABOLLA. Manteau fait de toile mise en double (Serv. *ad* Virg. *Æn.* V, 421), et attaché par une broche sous le cou ou au haut de l'épaule. Ce vêtement était porté dans l'origine par les soldats, comme on le voit dans la gravure prise de la colonne Trajane. Les habitants des villes s'en servirent au lieu du costume civil (la toge), pendant les périodes de troubles ou d'invasion étrangère (Varr. *ap.* Non. *s. v.*). Dans la suite, l'usage en

devint plus commun, et toutes les classes s'en servirent comme d'une partie du costume ordinaire (Juv. IV, 76; Suet. *Cal.* 35). Il ne différait pas matériellement du *sagum,* mais l'étoffe en était plus fine, et il était moins ample. Aussi Martial recommande-t-il aux voleurs de ne pas porter une *abolla,* parce qu'elle n'était pas assez large pour cacher sous ses pans les objets dérobés (Mart. *Ep.* VIII, 48).

2. *Abolla major.* C'était une large couverture dont s'enveloppaient les philosophes grecs, plus particulièrement les Cyniques, qui, comme ils ne portaient pas d'autre vêtement de dessous, jetaient autour d'eux pour la décence une pièce d'étoffe fort ample (Mart. *Ep.* IV, 53). De là vient que l'expression *facinus majoris abollæ* (Juv. *Sat.* III, 115) veut dire un crime commis par un philosophe grec. Le vêtement est mis pour la personne qui le porte : de même que notre phrase « la longue robe » s'applique à tous ceux qui suivent la carrière du droit. La figure représente Héraclite d'après une pierre gravée.

ABSIS ou APSIS. Enceinte demi-circulaire qui terminait toute chambre rectangulaire, et qui formait ce qu'on appelle vulgairement *alcôve* (Plin. *Ep.* II, 17, 18). On pratiquait ordinairement un

enfoncement de cette espèce dans les cours de justice (*basilicæ*), pour avoir une place convenable qui reçût les siéges des juges; il en était quelquefois de même dans les temples : c'était alors comme une niche pour la statue de la divinité à qui était consacré l'édifice. On le voit par la figure qui montre, telle qu'elle subsiste maintenant, l'*absis* du temple de Rome et de Vénus, bâti par l'empereur Hadrien. Comparez aussi la figure au mot ADYTUM, où l'on voit le plan d'une partie d'édifice toute semblable.

ACAPNA, *sc. Ligna* (ἄκαπνα; poét. δανά, κάγκανα). Expression empruntée à la langue grecque et désignant le bois à brûler qui a subi une préparation pour l'empêcher de fumer quand il est placé sur le feu. On préparait ce bois de trois façons différentes : 1° en enlevant l'écorce, puis en le plongeant longtemps dans l'eau, et en le faisant enfin complétement sécher avant de s'en servir (Theophr. *Hist. Plant.* XV, 10) : l'effet de ce procédé est maintenant bien connu, car on a éprouvé que le bois transporté par eau sur des trains brûle plus vivement et répand moins de fumée que celui qu'on amène simplement par terre; 2° en le plongeant dans l'huile ou dans la lie d'huile, ou en versant de l'huile à sa surface (Cato, *R. R.* 130; Plin. *Hist. Nat.* XV, 8); 3° en le faisant sécher et durcir au feu jusqu'à ce qu'il eût perdu la plus grande partie de son humidité, mais sans le réduire entièrement à l'état de charbon. Cette dernière espèce de bois s'appelait aussi du nom particulier de *cocta* ou *coctilia* (Mart. *Ep.* XIII, 15).

2. *Acapnon mel.* Miel pris de la ruche sans enfumer les abeilles; on le regardait comme la meilleure sorte de miel (Colum. VI, 33, 2; Plin. *H. N.* XI, 15).

ACATIUM (ἀκάτιον). Petit vaisseau, mais bon voilier, appartenant à la classe des vaisseaux nommés *actuariæ*, c'est-à-dire qu'on manœuvrait aussi bien à la rame qu'à la voile. Il était plus particulièrement employé par les pirates grecs (Thucyd. IV, 67), muni et armé d'un bec (*rostrum*) : la poupe en était arrondie et courbée en dedans (*inflexa;* Plin. *Hist. Nat.* IX, 49), forme très-commune dans la marine des anciens, comme on le verra par plusieurs gravures dans le cours de ce livre (Voy. ACTUARIUS, APHRACTUS). Il est donc tout à fait probable que les différences caractéristiques de ces vaisseaux consistaient plus dans la nature de leur gréement que dans la forme de la coque (Voy. n° 2).

2. Le même mot s'employait aussi en parlant du gréement d'un vaisseau; quel-

quefois il désignait une voile, quelquefois un mât; mais quelle voile ou quel mât, on ne le voit nulle part. Xénophon (*Hellen.* VI, 2, 27) parle des *acatia* comme de voiles, mais par opposition aux voiles plus larges; Hésychius et Isidore (*Orig.* XIX, 3, 3), au contraire, prétendent que l'*acatium* était la plus large voile du vaisseau et s'attachait au grand mât; tandis que Julius Pollux (1, 91) et Hésychius, dans un autre passage, affirment que ce n'était point du tout une voile, mais un mât, et le plus gros ou le grand mât. Parmi toutes ces opinions contraires, une seule chose est certaine, c'est que l'*acatium* était spécialement inventé pour naviguer rapidement avec des vents doux. Si l'on peut hasarder une conjecture, toute la difficulté disparaîtrait en admettant que ce mot désignait à la fois et le mât et la voile qui lui est propre; que c'était un mât gréé à la façon de ceux des pirates, à qui ce nom était spécialement attribué : par exemple, un mât plus haut et plus léger que ceux qu'on employait habituellement, muni aussi de voiles plus petites, probablement d'un hunier au-dessus de la grande voile, qui aurait été plus commode pour la manœuvre, et meilleur pour naviguer par un beau temps, que le pesant mât ordinaire avec sa vergue gênante. Ainsi Iphicrate, dans le passage de Xénophon auquel nous avons déjà renvoyé, arma ses vaisseaux de la sorte pour être prêt dans toute conjoncture. Il laissa derrière lui les larges voiles ordinaires (τὰ μεγάλα ἱστία), par conséquent les mâts pesants auxquels elles étaient suspendues, et munit ses navires de mâts et de voiles (ἀκατίοις) tels que ceux dont se servaient les pirates pour leurs vaisseaux, parce qu'il obtenait ainsi une marche plus rapide et qu'il fallait moins de bras pour la manœuvre, en cas qu'il fût forcé d'en venir à un engagement.

ACCENSUS. Officier civil attaché au service de plusieurs magistrats romains, les consuls, les préteurs et les gouverneurs de provinces (Varr. *L. L.* VII, 58; Liv. III, 33). Il était généralement l'affranchi de la personne qu'il servait (Cic. *ad Quint. Fr.* I, 1, 4), et son devoir était de convoquer le peuple aux assemblées, d'appeler devant le tribunal les parties engagées dans un procès, d'y maintenir l'ordre (Cic. *l. c.* 7), et de proclamer l'heure au lever du soleil, à midi et au coucher du soleil (Plin. *H. N.* VII, 60).

2. Les ACCENSI militaires étaient, dans l'origine, un corps de soldats surnuméraires destinés à remplir les vides que pouvaient causer dans les légions la mort ou d'autres accidents (Festus *s. v. Adcensi*); mais, dans la suite, on en forma un corps séparé, appartenant à la *levis armatura* ou aux troupes armées à la légère, et relégué parmi celles qui occupaient le dernier rang. Ils étaient choisis dans la cinquième classe du cens de Servius (Liv. I, 43), n'avaient ni armure ni armes offensives, à proprement parler, mais combattaient du mieux qu'ils pouvaient de leurs poings et avec des

pierres, *pugnis et lapidibus depugnabant* (Varr. *ap.* Non V. *Decuriones*), précisément comme on le voit dans la figure ci-jointe, prise de la colonne Trajane. Sur le champ de bataille, ils étaient postés à l'arrière-garde de toute l'armée et formaient la dernière ligne derrière les *Rorarii*, d'où l'on pouvait les porter en avant pour diriger des attaques selon que l'occasion le demandait (Liv. VIII, 8 et 10).

ACCINCTUS. Dans un sens général, ceint, équipé, ou muni de tout. Mais le mot s'applique plus spécialement aux soldats, et alors il implique que le soldat a ceint son épée ou, en d'autres termes, qu'il est armé comme doit l'être un sol-

dat de service, ainsi qu'on le voit dans la figure prise de la colonne Trajane, et pla-

cée à droite dans la gravure. De là, *miles non accinctus* signifie un soldat sans son épée ou, pour ainsi dire, *sans ses armes de côté*, que, sous un système relâché de discipline, on ôtait quand on était employé à des travaux de campagne, à des fortifications, etc. Les soldats les mettaient alors en faisceau sur le sol, avec leurs boucliers et leurs casques à côté, comme le montre la figure placée à gauche de la gravure et prise aussi de la colonne Trajane. Sous une discipline sévère, un pareil usage n'était pas toléré; on ne mettait de côté que le bouclier et le casque, mais le soldat était toujours *accinctus* ou armé de l'épée (Tac. *Ann.* XI, 18; Veget. *Mil.* III, 8).

ACCUBITALIA. Diverses pièces d'un lit ou d'une couche pour les repas, comprenant les coussins ou les oreillers, les matelas, le couvre-pied, comme on le voit dans les deux figures suivantes (Valerian *ap.* Trebell. *Claud.* 14).

ACCUBITIO. L'action de se coucher près de la table (Cic. *Senect.* 13), comme elle est décrite au mot ACCUBO.

ACCUBITUM. Espèce particulière de couche employée pour les repas, et qu'on substitua sous l'empire au *lectus triclinaris* (Schol. Vet. *ad* Juv. *Sat.* V, 17; Lamprid. *Elagab.* 19). La forme particulière de ce meuble n'est décrite nulle part; mais, comme les mots *accubo, accumbo, accubitus,* dans leur signification précise, ne se rapportent qu'à une seule personne, il est assez raisonnable d'en conclure que l'*accubitum* était un sofa fait pour recevoir une personne seule; de plus, la gravure ci-jointe, prise d'un ancien marbre romain (Symeoni, *Epitaffi antichi*, p. 51; Lione, 1558), prouve

qu'on se servait de sofas de ce genre dans les repas. Il est facile de comprendre la raison qui les fit introduire : on voulait qu'un nombre quelconque d'hôtes pût participer commodément au festin par l'addition de sofas supplémentaires (Lamprid. *Alex. Sev.* 34); tandis que le *lectus triclinarius* ne pouvait recevoir que neuf personnes.

ACCUBITUS, même sens qu'ACCUBITIO (Stat. *Ach.* I, 109).

ACCUBO (κατακλίνομαι). Être couché à table, position adoptée d'ordinaire par les anciens à leurs repas. Cette posture, comme on le voit clairement dans la figure prise du Virgile de Vatican, te-

nait le milieu entre se coucher tout à fait et s'asseoir : les jambes et la partie inférieure du corps étaient étendues de toute leur longueur sur un sofa, pendant que la partie supérieure du corps était légèrement élevée et supportée sur le coude gauche, qui reposait sur un oreiller : le bras droit et la main droite étaient ainsi laissés libres, pour qu'ils pussent s'étendre et prendre la nourriture.

Quant à la manière de disposer les sofas, les questions de préséance et la position des différentes places, voy. le mot LECTUS TRICLINARIUS.

Pendant la dernière période de l'histoire romaine, les hommes et les femmes

prenaient ensemble leurs repas, étendus sur des lits; mais les Grecs considéraient une telle posture comme indécente pour des femmes; aussi leurs femmes étaient-elles *assises* à une table séparée ou à l'extrémité de la couche, sur laquelle les hommes seuls s'étendaient, comme on peut le voir dans la figure prise d'un marbre grec du Musée de Vérone représentant un repas de funérailles (*cœna*

feralis). Les mêmes habitudes régnaient aussi chez les Romains avant la corruption des mœurs, résultat de l'opulence et de la conquête.

ACCUMBO. Ce mot désigne proprement l'action de prendre place à une couche qui sert aux repas, par opposition à *accubo*, qui se dit d'une personne déjà étendue. Il ne s'applique qu'à une seule personne, et se distingue de *discumbo*, qui s'applique à plusieurs personnes ou à la compagnie entière. Mais ces différences ne sont pas toujours observées.

ACERRA (λιβανωτρίς). Petite boîte carrée avec un couvercle (*arca turalis*, Serv. *ad* Virg. *Æn.* V, 745), qui contenait l'encens dont on se servait pour le sacrifice (*Acerra turis custos*, Ov. *Met.* XIII, 703; Hor. *Od.* III, 8, 2). La figure est prise d'un bas-relief du musée du Capitole à Rome, sur lequel sont sculptés plusieurs ustensiles employés pour les sacrifices.

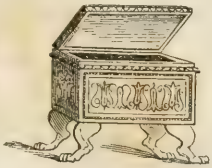

L'encens lui-même n'était pas brûlé dans l'*acerra;* mais la boîte était portée à l'autel par un assistant du prêtre, comme on le voit dans la figure ci-jointe, prise d'un bas-relief à Rome. L'assistant porte la boîte dans la main gauche, un vase pour verser les libations de vin (*capis*) dans la main droite, et la peau d'une victime sur le bras gauche. Quand on voulait se servir de l'encens, on le prenait dans cette boîte et on le répandait sur l'autel brûlant : d'où l'expression *libare acerra* (Ov. *Pont.* IV, 8, 39; Pers. *Sat.* II, 5).

2. Suivant Festus (*s. v.*) on donnait aussi le même nom à un petit autel portatif placé devant les morts et sur lequel on brûlait de l'encens. Voyez la gravure au mot ARA TURICREMA, et comparez Cic. *Leg.* II, 24.

ACERSECOMES (ἀκερσεκόμης). Littéralement, qui porte des cheveux longs et flottants, et, par extension, personne jeune ou efféminée (Juv. *Sat.* VIII, 128); car l'habitude de porter ses cheveux sans les couper, était regardée comme indigne d'un homme par les Romains, et ils ne l'adoptaient que pour les jeunes esclaves qui servaient à table (on en voit un exemple au mot PINCERNA), ou pour les jeunes garçons (*camilli*) qui assistaient les prêtres à l'autel, comme dans la gravure ci-jointe, qui est prise du Virgile du Vatican et représente un de ces assistants.

ACETABULUM (ὀξύβαφον). Vinaigrier ou plutôt coupe remplie de vinaigre que les anciens avaient l'habitude de placer sur leurs tables à manger pour y tremper leur pain (Isidor. *Orig.* XX, 4, 12; Apic. VIII, 7; Ulp. *Dig.* XXIV, 2, 20). Nous n'avons pas de preuve directe que ce vase

fût employé; nous sommes réduits à l'induction tirée de son nom grec qui veut dire littéralement *vase de vinaigre à tremper*. Le modèle de fine argile rouge, représenté ici, est au musée de Naples et est indubitablement un modèle de ces coupes, car au bas on lit inscrit le mot ὀξύβαφον (Panofka, *Recherches sur les véritables noms des vases grecs*).

2. Gobelet employé par les escamoteurs de la classe appelée maintenant *joueurs de gobelet*, pour exécuter le tour de la *muscade* (Sen. *Ep.* 45). C'était un tour d'escamotage très-usité chez les Grecs et chez les Romains, et exécuté exactement de la même façon qu'aujourd'hui (Alciphron, *Ep.* III, 20, où le procédé est décrit dans tous ses détails). Le joueur de gobelets était appelé ψηφοκλέπτης ou ψηφοπαίκτης chez les Grecs (Athen. I, 34; Suidas). Les Romains n'ont pas laissé de nom particulier; on ne trouve que le nom commun à tous les faiseurs de tours de passe-passe, *præstigiator* (Seneca, *l. c.*).

3. Mesure de capacité pour les matières sèches, contenant le quart d'une *hémine* (Plin. *H. N.* XXI, 109).

ACICULA, diminutif de *acus :* comme ce mot s'applique à l'épingle que les femmes portaient dans leurs cheveux (ACUS, 2), il faut entendre le diminutif comme exprimant plutôt l'infériorité de la matière que la petitesse de l'objet : car ces sortes d'ornements étaient faits de bois et d'os, aussi bien que d'ivoire et de métaux précieux (Cod. Theodos. III, 16, 1).

ACINACES (ἀκινάκης). Poignard court et droit, propre aux Perses, aux Mèdes et aux Scythes (Hor. *Od.* I, 27, 5; Curt. III, 3, 18); on le portait suspendu à un baudrier qui entourait la ceinture : il venait pendre ainsi contre la cuisse droite (Val. Flac. VI, 701; Flor. IV, 11, 3), comme on le voit dans la gravure prise d'un bas-relief trouvé parmi les ruines de Persépolis. L'*acinaces* n'était pas une *épée*, mais un *poignard;* car on le portait en même temps que l'épée, mais du côté opposé du corps, comme il est facile de le voir sur le Perse blessé dans la célèbre mosaïque Pompéienne, représentée au mot BRACÆ. Comme le dessin est une réduction, il n'est pas fort en saillie; mais on en voit la poignée sur le côté droit, tandis que l'épée est suspendue par un baudrier (*balteus*) au côté gauche.

ACISCULUS. Petit *pic*, employé principalement par les maçons et les tailleurs de pierre : d'un bout, il a une extrémité assez grosse, comme le marteau, et de l'autre une pointe recourbée ou pic. Il est représenté sur plusieurs monnaies de la famille Valérienne, avec le nom au bas : c'est d'une de ces médailles que nous avons pris notre modèle (Quintil. VI, 3, 53).

ACLIS ou ACLYS. Arme massive employée par les Osques et quelques nations étrangères, mais non par les Grecs ou les Romains (Virg. *Æn.* VI, 730; Sil. Ital. III, 363). Il semble que c'était une sorte de harpon : car l'aclis se composait d'un bâton gros et court, armé de pointes et attaché à une corde, de sorte qu'on pouvait le retirer à soi après l'avoir lancé (Serv. *ad* Virg. *l. c.*); mais Servius ne connaissait cette arme que par tradition : on en avait abandonné l'usage longtemps avant son époque.

ACRATOPHORUM (ἀκρατοφόρον). Terme grec, introduit dans la langue latine dès le temps de Varron (Varr. *R. R.* I, 8, 5; Cic. *Fin.* III, 4), et employé pour désigner le vase dans lequel on plaçait sur la table du vin pur et sans mélange (*Pollux,* VI, 99). Aussi ce mot était-il quelquefois opposé à *crater,* vase plus grand, employé pour le même usage, mais contenant du vin et de l'eau déjà mêlés. La figure est prise d'un vase de marbre (Buonarotti, *Vasi di Vetro,* p. 31), portant une inscription qui le dédie à Sylvain, et orné d'une guirlande de feuilles de vigne. Ce vase correspond exactement pour la forme à

deux autres dessinés par les artistes de Pompéi, dont l'un est placé aux pieds d'une statue de Bacchus (Mus. Borb. VII, 56), l'autre dans les mains du dieu Acratus (Mus. Borb. VII, 62), et qui, rapprochés, suffisent pleinement pour en déterminer la forme.

ACROPODIUM. Mot tiré du grec, quoique on ne le trouve dans aucun auteur grec : la signification exacte n'est pas facile à déterminer. Il est probable qu'il désigne la plinthe basse et carrée que l'on voit d'ordinaire sous les pieds d'une statue de marbre (Hyg. *Fab.* 88), comme dans la figure qui représente la statue de Junon placée au-devant d'un temple, d'après le Virgile du Vatican. Cet *acropodium* faisait partie intégrante de la statue elle-même; mais il servait aussi comme d'une sorte de piédestal ou *podium* (ἄκρον πόδιον) pour supporter la statue, quand elle était placée dans une position élevée, ou sur une base régulière construite à cette intention, comme on le voit dans cette figure.

ACROTERIA (ἀκρωτήρια). Piédestal placé au sommet et aux angles d'un fronton pour supporter des statues (Vitr. III, 5, 12). On le faisait souvent sans base ou sans corniche, comme dans la figure.

ACTUARIOLUM, diminutif de *actuarius*. Petit bateau ou vaisseau découvert, poussé par des rames qui ne dépassaient jamais le chiffre de dix-huit; le bateau qui transporta Cicéron (*Ep. ad Attic.* XVI, 3) en avait dix : on ajoutait quelquefois une voile quand le vent était favorable (Scheffer, *Mil. Nav.* II, 2). La figure est tirée d'une miniature du Virgile du Vatican.

ACTUARIUS. *Naves actuariæ*, ou simplement *actuariæ*. Vaisseaux découverts, manœuvrés à l'aviron et à la voile, par opposition aux navires marchands ou vaisseaux à voile, *onerariæ* (Sisenna *ap.* Non *s. v.*; Cic. *ad Att.* V, 9). A proprement parler, ce n'étaient pas des vaisseaux de guerre de première classe ou vaisseaux de ligne, mais on les employait dans tous les cas qui demandaient de la promptitude, comme paquebots, comme transports (Liv. XXV, 30), ou pour rester en observation : c'étaient les vaisseaux des pirates (Sallust. *Fragm. ap.* Non. *l. c.*), et ils n'étaient jamais munis de moins de dix-huit rames (Scheffer, *Mil. Nav.* II, 2). La gravure est tirée du Virgile du Vatican.

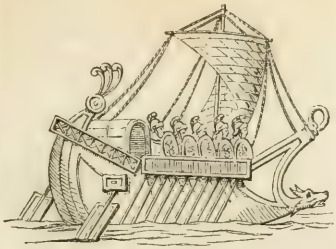

2. *Actuarii*, sténographes qui recueillaient les discours prononcés dans le sénat ou les assemblées publiques (Suet. *Jul.* 55).

3. Sous l'empire, officiers qui tenaient les comptes du commissariat des vivres, recevaient des fournisseurs les approvisionnements pour l'usage de l'armée, et les distribuaient en rations aux troupes (Ammian. XX, 5, 9; XXV, 10, 17; Aurel. Vict. *Cæs.* 33).

ACUS (ἀκέστρα, βελόνη, ῥαφίς). Le mot *acus* semble avoir désigné à la fois une *épingle* pour attacher et une *aiguille* pour coudre : on le trouve employé dans les deux sens (Cic. *Milo*, 24; Celsus,

VII, 16; Ovid. *Met.* VI, 23). La gravure représente une boîte d'épingles trouvée à Pompéi et une aiguille à coudre d'à peu près 3 centim. de long, de la même ville.

2. *Acus comatoria* ou *crinalis*. Grosse épingle, longue de plusieurs centimètres, faite d'or, d'argent, de bronze, d'ivoire ou de bois, que les femmes avaient l'habitude de passer dans leurs cheveux derrière la tête, quand ils avaient été tressés et relevés, pour les maintenir : habitude conservée encore dans plusieurs parties de l'Italie (Petr. *Sat.* 21; Mart. *Ep.* II, 66; XIV, 24; Apul. *Met.* VIII, p. 161, *Varior.*). La gravure est prise du fragment d'une statue de la galerie ducale à Florence; elle montre comment on portait ces épingles à cheveux. On a découvert à Pompéi et ailleurs un grand nombre de modèles de différentes matières, et ornés de dessins de fantaisie : ils sont gravés dans le Museo Borbonico (IX, 15) et dans Guasco (*Delle Ornatrici*, p. 46).

3. Ardillon d'une broche ou d'une boucle faite précisément de la même façon que les nôtres, comme on le voit

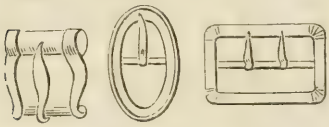

dans les gravures, copiées toutes d'anciens originaux (Valerian. *ap.* Trebell. *Claud.* 14).

4. Aiguille employée pour arranger les lampes à huile et suspendue habituellement par une chaîne à la lampe, comme on le pratique encore en Italie. La gravure est copiée d'une lampe de bronze trouvée dans des fouilles à Pompéi, et l'on voit une partie de la chaîne à laquelle l'aiguille est suspendue. Cette aiguille servait à tirer et à allonger la mèche quand elle se consumait dans le bec : *Et producit acu stupas humore carentes* (Virg. *Moret.* II).

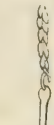

5. Plantoir dont on se servait pour les vignes (Pallad. I, 43, 2).

6. Sonde de chirurgien, selon Furlanetto, *s. v.*; mais il ne cite aucune autorité ancienne, et le terme propre pour cet instrument était *specillum*.

ADMISSARIUS, sc. *equus* (ἀναβάτης). Étalon gardé spécialement pour la propagation de l'espèce; comme les anciens montaient ordinairement ou attachaient à leurs voitures des chevaux entiers, on ne permettait de commerce avec les juments qu'à ceux qu'on gardait spécialement dans cette intention (Varro, *R. R.* II, 7, 1; Columell. VI, 27, 3).

2. Ce mot s'appliquait aussi à d'autres animaux, et entre autres aux ânes. (Varro, *R. R.*, II, 8, 3; Pallad., IV, 14, 2.)

ADORATIO (προσκύνησις, Soph. *El.* 1374), L'acte d'adoration, témoignage de vénération rendu par les passants à toute personne ou à tout objet auxquels ils voulaient montrer un extrême respect.

L'adoration s'exprimait par l'attitude et les mouvements du corps : le corps était légèrement incliné en avant et les genoux courbés à demi, pendant que la main droite touchait l'objet révéré, l'autel, la statue, etc.; la gauche était élevée vers la bouche (*ad os*, d'où vient le terme d'*adoration*), et on la baisait en l'agitant vers l'objet qu'on voulait honorer (Plin. *H. N.* XXVIII, 5; XXIX, 20; Apul. *Met.* IV, p. 83, *Varior.*; *Apol*, p. 496). Les principaux mouvements de cette pantomime sont clairement indiqués dans la gravure, prise d'une pierre gravée dans Gorlæus (*Dactyliothec*, p. II, n. 63).

ADULATIO (προσκύνησις, Herod. I, 134). La manière la plus vile de témoigner sa vénération, comme on le faisait chez les Perses et les autres races orientales, en prosternant son corps et en courbant la tête jusqu'à terre (Liv. IX, 18; XXX, 16; Suet. *Vitell.* 2; Curt. VIII, 5). Voyez la représentation ci-jointe d'une

pierre précieuse (Gorlæus, *Dactyliothec.* II, 396), où un adorateur accomplit l'acte de l'*adulatio* devant le dieu Anubis. Les poëtes latins le désignaient aussi par des expressions comme *procumbere*, se prosterner (Tibul. I, 2, 85), ou *pronus adorare*, adorer en se courbant vers la terre (Juv. *Sat.* VI, 48).

ADVERSARIA, sc. *scripta*. *Journal* ou *calepin*, dans lequel on consignait provisoirement des comptes ou des notes pour les transcrire ensuite dans un grand livre ou un journal régulier (Cic. *pro Rosc. Com.* 2).

ADYTUM (ἄδυτον). Chambre particulière ou secrète dans un temple, d'où tout le monde, excepté les prêtres qui officiaient, était sévèrement exclu (Cæs. *B. C.* III, 105; Virg. *Æn.* VI, 98). L'*adytum* était distinct de la *cella* : on le voit par un passage de Lucain (*Phars.* V, 141-161, où la prêtresse, craignant les crises violentes qu'elle aurait à subir des stimulants qu'on la forçait de prendre dans sa chambre secrète pour l'agiter comme dans l'inspiration prophétique (*pavens adyti penetrale remoti fatidicum*, redoutant la prophétique retraite du sanctuaire secret), s'arrête dans l'enceinte du temple et refuse de pénétrer dans l'*adytum* ou l'antre (*antrum*), comme Lucain l'appelle . il faut l'emploi de la force pour l'y pousser. Une chambre de cette sorte est représentée dans cette portion de la gravure ci-jointe qui est située derrière l'*absis* cir-

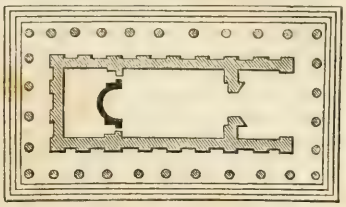

culaire (l'absis est marquée d'une teinte plus foncée que le reste), et qui communique avec le corps de l'édifice par deux portes, une de chaque côté. Le tout représente le plan d'un petit temple dorique, existant jadis près du théâtre de Marcellus, à Rome, sur l'emplacement duquel s'élève maintenant l'église de S. Nicola *in Carcere*. Il est copié de l'ouvrage de Labacco, qui le visita au seizième siècle (*Libro dell' Architettura*, Rome, 1558).

On construisait ces parties du temple pour permettre aux prêtres de tromper les fidèles par des réponses prophétiques, des miracles, et de toute espèce d'effets surnaturels, et de cacher en même temps les agents qui les produisaient. Il n'y en avait pas, par conséquent dans tous les temples, mais seulement dans les temples célèbres par des oracles ou par la représentation des mystères. C'est ce qui explique pourquoi on rencontre si rarement de telles pièces dans le plan des anciens temples qui sont restés debout. Les ruines d'un ancien temple à *Alba Fucentis*, dans le pays des Marses (aujourd'hui Alba sur le lac de Fucino), prouvent amplement que la figure insérée ici peut être regardée comme un fidèle spécimen de l'ancien *adytum*. L'intérieur de cet édifice avait encore sa forme primitive et était parfaitement conservé quand il fut visité par l'auteur. La manière dont il est construit ne diffère que légèrement du modèle que nous avons donné : la chambre secrète n'est pas placée derrière l'*absis*, mais construite au-dessous. Une partie de cette chambre s'enfonce, en quelque sorte, au-dessous du pavé du corps principal du

temple (*cella*), et l'autre s'élève au-dessus. Celle-ci devait apparaître alors aux adorateurs réunis dans le temple seulement comme un soubassement occupant la portion inférieure de l'*absis* et destinée à tenir dans une position élevée la statue de la divinité dont l'édifice portait le nom. Ce sanctuaire, d'ailleurs, n'avait ni porte ni communication visible qui ouvrît sur le corps du temple. On n'y entrait que par la porte dérobée d'une enceinte fermée de murs, sur les derrières de l'édifice : c'était par là que les prêtres s'introduisaient avec leurs machines, sans être vus ni reconnus. Mais il est un fait remarquable, un fait qui prouve sans réplique la destination de l'*adytum :* c'est qu'on y trouve une quantité de tubes ou de conduits creusés dans les murs qui communiquent de ce réduit avec l'intérieur du temple, qui aboutissent aux différentes parties des parvis de la *cella*, et qui permettent ainsi à une voix de se faire entendre dans tout endroit du temple pendant que la personne et la place d'où part la voix restent cachées.

ÆDES [Domus, Templum].

ÆDICULA. Sanctuaire, tabernacle ou dais, avec un fronton que supportent des colonnes, construit dans la *cella* d'un temple et sous lequel la statue du dieu était placée. — *Quadrigæ inauratæ in Capitolio positæ in cella Jovis supra fastigium ædiculæ* (Liv. xxxv, 41). « Quadriges dorés, placés au Capitole dans la chapelle de Jupiter au-dessus du faîte du tabernacle. » La gravure représente la statue de Jupiter sous un tabernacle dans le Capitole, ainsi que le décrit Tite-Live dans le passage cité, et elle est tirée d'une médaille frappée en l'honneur de la vestale Ælia Quirina.

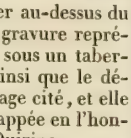

2. Petit cabinet fait de bois, sur le modèle d'un temple, où les images des ancêtres (*imagines majorum*), les lares et les divinités tutélaires étaient conservés et placés dans de grandes cases autour de l'atrium (Petr. *Sat.* 29). La figure est copiée d'un bas-relief du musée Britannique et représente une *ædicula* où est placée l'image de Protésilas (Comparez Ovid. *Her.* xiii, 120-158).

ÆDITUUS, ÆDITIMUS, ou ÆDITUMUS (ναοφύλαξ, ἱεροφύλαξ, νεωκόρος). Gardien chargé de la surveillance d'un temple (Varro, *L. L.* viii, 12; Gell. xii, 10). Il en avait les clefs, l'ouvrait aux heures marquées (Liv. xxx, 17), en surveillait le balayage et le nettoyage (Eurip. *Ion.* 80-150), et servait de guide aux étrangers, leur expliquant les raretés et les œuvres d'art que l'édifice contenait (Plin. xxxvi, 4, 10). Cet emploi était honorable (Serv. ad Virg. *Æn.* ix, 648). C'était une place de confiance et qui entraînait avec elle une grande responsabilité. L'importance de l'*ædituus* paraît par le style et le vêtement de la figure ci-jointe, qui donne un rare modèle de l'*ædituus* grec, pris d'un bas-relief à Dresde. Son ministère est indiqué par le balai de feuilles de laurier dont on se servait pour balayer le temple de Delphes (Eurip. *Ion. l. c.*).

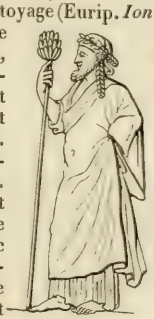

ÆGIS (αἰγίς). Le premier sens de ce mot est *peau de chèvre;* les habitants primitifs de la Grèce se servaient de ces peaux, aussi bien que des peaux des autres animaux, pour se vêtir et protéger leur corps. Naturellement on devait por-

ter cette peau sur le dos et l'attacher par les pattes de devant sur la poitrine, pour couvrir ces deux parties du corps, comme on le voit par la statue de Juno Lanuvina, au musée du Vatican (Visconti, *Mus. Pio Clem.* II, tav. 21). Ainsi se forma le type original de l'égide comme la portaient Jupiter et Minerve, faite de la peau de la chèvre Amalthée, qui avait allaité Jupiter dans son enfance (Hygin. *Astron.* II, 13).

La gravure représente une figure de Minerve prise d'une lampe d'argile (mais imitée d'un type fort ancien) : comme nous l'avons dit ci-dessus, l'égide qu'elle porte lui couvre la poitrine et lui tombe derrière le dos jusqu'aux genoux. Les serpents de la tête de la Gorgone qui y sont attachés forment une frange autour des bords; c'est ainsi qu'Homère (*Il.* II, 448) décrit les franges de l'égide de Jupiter.

2. Comme un pareil manteau formait un accessoire gênant dans une statue du style idéal de la sculpture grecque, il fut transformé par les artistes de cette nation en une cuirasse petite et élégante, couverte d'écailles pour imiter une armure, et décorée au centre d'une tête de Gorgone, comme dans la figure de Minerve que nous donnons, aussi d'après une lampe d'argile.

Par suite, on employa le mot *ægis* pour désigner la *cuirasse d'une divinité*, mais plus particulièrement celle de Jupiter et de Minerve, par opposition à *lorica* ou la *cuirasse des mortels* (Ovid. *Met.* VI, 79); II, 755; Serv. *ad* Virg. *Æn.* VIII, 435).

3. A une époque ultérieure, on employa le même mot pour désigner la cuirasse ordinaire portée par des personnes de distinction, tels que les rois de Macédoine et les empereurs romains, quand elle était décorée par devant de l'image d'une tête de Gorgone (Mart. *Ep.* VII, 1); ils adoptèrent cet ornement entre tous les autres, en signe du caractère et de l'autorité divine qu'ils s'arrogeaient, comme on le voit dans le modèle, pris d'une statue romaine.

4. Traduire *ægis* par *bouclier*, c'est introduire une idée tout à fait éloignée du sens vrai et original du mot; car presque toutes les figures qui portent une peau de chèvre sur la poitrine, dans les œuvres de l'art antique, sont aussi munies d'un bouclier bien distinct; et les passages où l'on suppose qu'il est fait allusion à une arme défensive de la nature du bouclier, ou sont équivoques, ou peuvent s'entendre avec une égale vérité du large manteau de peau de chèvre que nous avons donné dans notre première gravure. Il était facile, en effet, de ramener ce manteau sur le bras gauche; il le protégeait alors comme un bouclier, de la même façon que les Athéniens se servaient de leurs chlamydes (Voy. CLYPEATUS, CHLAMYDE), et ainsi qu'on le voit dans la figure ci-jointe, qui est prise d'une

très-ancienne statue de Minerve, au musée royal de Naples.

ÆNEATOR. Nom qui s'appliquait à tous les musiciens qui se servaient d'instruments de cuivre ou qui jouaient d'un des instruments à vent employés dans l'armée, aux jeux publics, ou dans les cérémonies religieuses. Ce nom comprenait les *Buccinatores*, les *Cornicines* et les *Tubicines* (Suet. *Jul.* 32; Amm. Marc. XXIV, 4, 22).

ÆOLIPILÆ ou ÆOLIPYLÆ. Vases de métal, à étroit orifice, qu'on remplissait d'eau et qu'on plaçait sur le feu pour

expliquer l'origine et la nature du vent à l'aide de la vapeur qui s'y produisait (Vitr. I, 6, 2).

ÆQUIPONDIUM (σήκωμα). Poids qui fait équilibre ou poids mobile attaché à une romaine (*statera*) et à une balance (*libra*, Vitruv. X, 3, 4). On en a trouvé un grand nombre à Pompéi et ailleurs, faits pour la plupart de bronze et avec des dessins de fantaisie, tels que le modèle que nous donnons ici et qui est pris d'un original de Pompéi.

ÆRARIUM. *Trésor public* à Rome, distingué du trésor particulier des empereurs (*fiscus*) : on y déposait le produit des revenus annuels, les comptes publics, les décrets du sénat et les étendards des légions (Cic. *Leg.* III, 4; Tac. *Ann.* III, 51; Liv. III, 69). Sous la république, c'était le temple de Saturne qui servait de trésor.

2. *Ærarium sanctius*, lieu dépendant du trésor public, où on gardait l'argent et les trésors acquis par la conquête, et les sommes payées par les esclaves pour leur affranchissement (*aurum vicesimarium*) : on ne l'ouvrait jamais que dans les circonstances importantes (Liv. XXVII, 10. Cf. Quintil. X, 3, 3).

3. *Ærarium militare*. La *caisse de l'armée*, trésor distinct, établi par Auguste, pour subvenir aux dépenses de l'armée. On le forma en imposant quelques nouvelles taxes (Suet. *Octav.* 49).

ÆRO. *Panier pour le sable*, fait d'osier, de jonc ou de laîche (Plin. *H. N.* XXVI, 21; Vitruv. V, 12, 15). On le représente fréquemment comme employé par les soldats dans les tranchées, les fortifications et les travaux ordinaires d'une campagne. La figure ci-jointe est tirée de la colonne Trajane. Ce mot n'était toutefois qu'un terme de conversation employé par le commun du peuple ou dans le langage familier (Donat. *ad* Ter. *Phorm.* I, 2, 72).

ÆRUCA. Brillante couleur verte, composée *artificiellement* pour imiter le *vert de gris* naturel (*ærugo*) qui vient au bronze par le temps (Vitruv. VII, 12; Plin. *H. N.* XXXIV, 26) : ce dernier décrit les différents procédés pour composer cette couleur, mais il l'appelle *ærugo*.

ÆRUGO (ἰὸς χαλκοῦ). La brillante rouille verte qui vient au bronze par le temps, distinguée de la rouille brune du fer (*ferrugo, rubigo*, Cic. *Tusc.* IV, 14). Plus le bronze vieillit, plus la couleur devient brillante et belle, et l'on estime que la valeur du métal en est augmentée. C'est pour cela qu'une statue fort ancienne était mise par les anciens bien au-dessus d'une statue récemment coulée (Winck. *Storia delle Arti*, VII, 2, 10).

ÆRUSCATOR. Charlatan, imposteur qui mendie ou qui fait fortune en abusant de la crédulité des autres (Aul. Gell. XIV, 1, 2; cf. IX, 2, 2).

ÆS THERMARUM. Cloche de métal, suspendue dans les bains publics, par laquelle on annonçait au public quand l'eau chaude pour les bains était prête (Mart. *Ep.* XIV, 163).

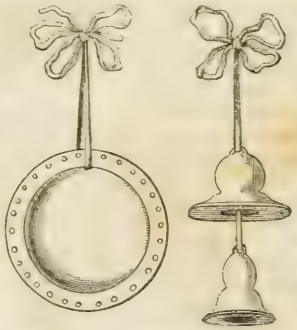

La gravure reproduit deux de ces instruments, pris d'une ancienne peinture qui représente des bains : ils sont suspendus aux fenêtres (Bianchini, *Instrument. Mus. Vet.*, tav. VII, n° 8).

AGASO (ἱππόκομος). Esclave attaché aux écuries, qui harnachait les chevaux, les amenait et les tenait jusqu'à ce que

son maître les montât : *palefrenier* ou *valet d'écurie* (Liv. XLIII, 5; Plin. *H.*

N. XXXV, 40, 29). La figure ci-jointe est tirée du Virgile du Vatican.

2. Ce mot désigne aussi quelquefois ceux qui sont chargés du soin d'autres animaux, comme les ânes (Apul. *Met.* VI, p. 121, *Varior.*). On l'appliquait même dans un sens plus général à tous les esclaves de la classe inférieure (Hor. *Sat.* II, 8, 72).

AGATHODÆMON (ἀγαθοδαίμων). Mot grec pour désigner un bon esprit ou un ange gardien : le terme latin est *genius;* voir ce mot (Lamprid. *Elagab.* 28; Inscript. *ap.* Visconti, *Mus. Pio Clem.* t. I, p. 153).

AGEA. Passage ou couloir par lequel le maître d'équipage (*hortator*) communiquait avec les rameurs (Isidor. *Orig.* XIX, 2, 4; Ennius, *ap.* Isidor. *l. c.*). On appelait aussi ce passage *aditus* dans un langage moins technique (Ovid. *Met.* III, 623).

AGGER (χῶμα). En général, toute chose qu'on amoncelle (*quod adgeritur*) pour remplir un vide ou pour former un tas, ou de terre, ou de bois, ou de décombres; on en a dérivé les sens plus particuliers qui suivent :

1. Retranchement ou rempart artificiel dont les Romains entouraient leur camp ou les positions qu'ils voulaient occuper un certain temps pendant la guerre. C'était ordinairement une vaste levée de terre, surmontée de palissades (*vallum*), et protégée extérieurement par une tranchée (*fossa*), qui n'était autre chose que toute l'étendue de terrain creusée pour former l'*agger*. Lorsque la nature du sol ne permettait pas de faire une levée de terre, on avait recours à d'autres matériaux faciles à trouver; l'*agger* était alors construit d'une enceinte de troncs d'arbres qu'on remplissait de broussailles, etc., comme on le voit dans la gravure, prise de la colonne Trajane. Le sommet en est cou-

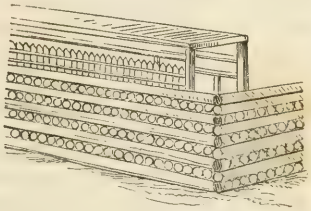

vert par un vallum ou palissade et une galerie de planches qui doit protéger les soldats. La figure fera comprendre tout d'abord le sens des passages où il est dit que l'*agger* fut brûlé (Cæs. *Bell. Civ.* II, 14).

2. *Agger murorum* (Virg. *Æn.* X. 14). Levée sur laquelle étaient bâtis les murs et les tours d'une ville fortifiée : elle servait aussi comme d'un rempart où se postait la garnison pour défendre la place. Elle était formée de terre entassée de la façon que nous avons décrite tout à l'heure; mais de plus elle était revêtue de maçonnerie et l'on y montait de l'intérieur par un escalier, comme on le voit dans la gravure, qui donne une

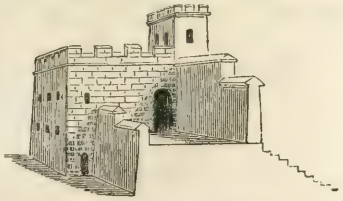

section de l'agger et des murailles subsistant encore à Pompéi, avec une des tours en partie restaurée.

3. Terrasse de terre, de bois, ou d'autres matériaux communs partout, élevée contre les murailles d'une ville assiégée : elle servait à porter les batteries de siége (*tormenta bellica*) et à mettre les assaillants de niveau avec les remparts. Comme les parallèles dans la guerre moderne, on la commençait à quelque distance des murs

de la ville, puis on comblait de plus en plus l'intervalle jusqu'à ce qu'on les atteignit : c'est ce que signifient les expressions telles que *agger promotus ad urbem* (Liv. v, 7).

4. *Agger viæ*, proprement *la chaussée*, c'est-à-dire le milieu d'une rue ou d'un grand chemin, destiné à la circulation des voitures et du bétail (Virg. *Æn.* v, 273) : elle était pavée de pierres assujetties avec du ciment, qu'on posait sur plusieurs couches de décombres (Voy. Via), et légèrement élevée au centre. Cette partie de la chaussée figurait alors une surface elliptique, comme on le voit dans le plan ci-joint, présentant une coupe du pavage de la *via Sacra* qui menait au temple de Jupiter Latialis. Le plan sur lequel elle

était construite explique pourquoi cette partie du chemin fut appelée *agger* (Serv. *ad* Virg. *l. c.;* Isidor. *Orig.* xv, 16, 7); ce mot s'emploie néanmoins quelquefois, dans un sens plus général, comme synonyme de *via;* ainsi on trouve *Aurelius agger* au lieu de *Via Aurelia* (Rutil. *Itiner.* 39).

6. Levée artificielle ou digue sur les bords d'une rivière, pour défendre le pays des inondations (Virg. *Æn.* ii,

496); et aussi rebord en maçonnerie qui formait le quai d'un port et auquel on attachait les vaisseaux (Ovid. *Met.* xv, 690; *Trist.* iii, 9, 13). La gravure représente une digue de pierres brutes élevée au confluent de deux rivières, d'après le modèle de la colonne Trajane.

AGINA. Châssis ou œil auquel est attaché le fléau d'une balance et dans lequel le curseur vertical (*examen*, *ligula*) oscille pour montrer la correspondance exacte de l'objet pesé avec le poids que le plateau opposé contient (Festus, *s. v.*;

Tertull. *ad Hermog.* 41). On voit l'*agina* et le curseur fixés perpendiculairement au centre du fléau dans la gravure, qui est prise d'un original en bronze (Caylus, iv, 96, 4).

AGITATOR. En général celui qui met une chose en mouvement; mais ce mot s'applique plus spécialement à ceux qui poussent le bétail, et dans les cas partiliers qui suivent :

1. *Agitator aselli* (ὀνηλάτης), un ânier (Virg. *Georg.* i, 273). D'après une

lampe d'argile que possédait primitivement Fabretti (*Col. Traj. Addend.* p. ult.).

2. *Agitator equorum* (ἡνίοχος), cocher

ou conducteur qui menait une autre personne dans une voiture, que ce fût ou non un char de guerre (Virg. *Æn.* II, 476). La figure est tirée d'une terre cuite qui représente Pâris enlevant Hélène (Winck. *Mon. ined.* 117).

3. Quand on emploie le mot *agitator* seul, sans autre terme qui en modifie ou en détermine le sens, c'est un conducteur aux courses de chars du Cirque (Plaut. *Men.* I, 2, 50; Suet. *Nero*, 22). Voy.

AURIGA. La gravure est prise d'une lampe en terre cuite que possédait primitivement Bartoli.

AGITATRIX. Femme qui met quelque chose en mouvement : de là, *sylvarum agitatrix*, *chasseresse* qui bat les bois et les taillis (Arnob. IV, 22), épithète particulière de Diane, déesse de la chasse. Elle est ainsi représentée dans la figure ci-jointe d'après une lampe en terre cuite

qui faisait partie primitivement de la collection de Bartoli.

AGMINALIS, sc. *equus*. Cheval de somme qui suit une armée pour porter les armes, l'équipement, le bagage. La figure, tirée de la colonne Trajane, montre un de ces animaux chargés des boucliers

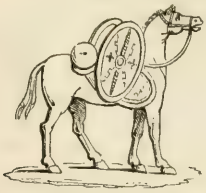

et des casques des soldats romains (Dig. 50, 4, 18, § 21; Cod. Theodos. 8, 5, 6).

AGOLUM. Longue baguette terminée en pointe, dont se servaient les conducteurs de bestiaux et les pâtres romains pour chasser devant eux le bétail. (Festus, *s. v.*) Les pâtres de la campagne ro-

maine se servent aujourd'hui d'un instrument semblable : il est fait d'un rejeton droit du cactier à raquette et rappelle tout à fait la figure que nous donnons d'après une peinture de Pompéi.

AGONOTHETA (ἀγωνοθέτης). Président des jeux publics en Grèce : c'était toujours un personnage éminent, dont la fonction était de terminer les discussions, de proclamer les vainqueurs et de décerner les prix (Spart. *Hadr.* 13).

AGRIMENSORES. Arpenteurs (Amm. Marc. XIX, 11, 8). Corps formé en collége par les empereurs romains et payé par l'État.

AHENUM. Proprement *chaudière* ou *marmite* pour faire chauffer de l'eau, qu'on *suspendait* au-dessus du feu, par opposition à la *casserole* (*cacabus*) où l'on faisait bouillir la viande ou les légu-

mes et qu'on plaçait sur le feu (Paul. *Dig.* 33, 7, 18; Serv. *ad* Virg. *Æn.* I, 213); cependant cette distinction n'est pas toujours observée. L'œil au sommet de l'anse de la chaudière est destiné à recevoir le crochet auquel on la suspendait.

2. Chaudière qui contenait l'eau pour les bains (Vitruv. V, 10, 1). Elles étaient toujours au nombre de trois, disposées dans un ordre ingénieux qui économisait le bois. La plus grande, qui contenait l'eau chaude (*caldarium*), était placée immédiatement au-dessus du fourneau, dont la bouche est indiquée par l'ouverture carrée qu'on voit au bas de la figure ci-jointe; sur cette chaudière en était placée une seconde (*tepidarium*), qui, à cause de la distance plus grande du feu, ne recevait qu'une chaleur tempérée et qui, par conséquent, contenait une eau moins chaude; la dernière de toutes (*frigidarium*) recevait directement l'eau froide de la citerne. Ainsi, quand l'eau chaude était tirée de la chaudière inférieure, l'espace vide était immédiatement occupé par une eau qui avait acquis déjà un certain degré de chaleur, et la seconde était remplie de nouveau par l'eau froide de la chaudière supérieure. Toute cette disposition devient très-claire par la figure qui montre les trois bouilloires des bains de Pompéi, telles que les a restaurées M. W. Gell d'après les empreintes que leurs formes avaient laissées dans le mortier de la muraille où elles étaient scellées.

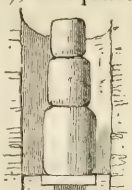

ALA. Aile d'un oiseau, et de là, en raison de sa ressemblance, la barbe attachée au bois d'une flèche pour guider et soutenir son vol dans l'air (Virg. *Æn.* IX, 578). La figure représente une flèche grecque trouvée dans l'Attique.

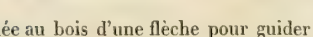

2. Vaste pièce des maisons romaines qui avaient de l'étendue et de la magnificence. Il y avait généralement deux *alæ*, une de chaque côté de l'*atrium*, munies de siéges et fermées par des rideaux. Si nous nous en rapportons aux ressemblances avec les maisons de la Turquie moderne, qui ont précisément dans leurs galeries deux pièces semblables, fermées de rideaux et pourvues de divans, les *alæ* étaient faites pour que le maître de la maison pût y recevoir les visiteurs et jouir de la conversation de ses connaissances. On voit la place des *alæ* dans le plan de la maison de Pansa (Voy. DOMUS), où elles sont marquées C C. On a une perspective de leur intérieur dans la figure ci-dessus, qui est une restauration de l'*atrium* de la maison de Salluste à Pompéi; on entre dans les *alæ* de cette maison par deux larges portes situées au fond de la chambre, à droite et à gauche, et dont les rideaux sont tirés.

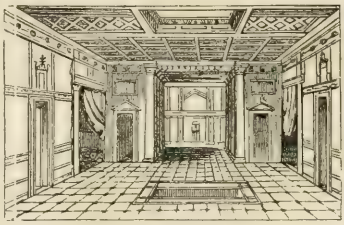

3. Dans de vastes constructions, telles qu'une basilique ou un temple étrusque, qui étaient partagées par des rangées de colonnes en une nef centrale et deux ailes latérales comme nos églises (le grand temple de Pæstum donne un spécimen de cette distribution; voy. aussi la gravure au mot basilica), les ailes latérales semblent avoir porté le nom d'*alæ* (Vitr. IV, 7, 2). Par ce motif, le professeur Becker (*Gallus*, p. 107 de la trad. angl.) s'efforce d'établir que les *alæ* des maisons particulières n'étaient pas les appartements décrits ci-dessus, mais seulement deux ailes latérales, séparées par des colonnades du centre de l'*atrium*. Mais, pour soutenir cette hypothèse, il lui faut inventer un *atrium* imaginaire

qui ne ressemble en rien à ceux qu'on a découverts jusqu'ici à Pompéi ou ailleurs : il lui faut séparer le *cavædium* de l'*atrium*, et composer sur un plan entièrement conjectural une maison romaine qu'il distribue en trois parties distinctes, l'*atrium* d'abord, le *cavædium* ensuite, et enfin le *péristyle*. Tout cela est assez plausible en théorie, mais n'est pas confirmé par les découvertes faites dans les fouilles. Aussi, en l'absence d'une autorité positive, l'explication donnée sous le n° 2 nous semble-t-elle mériter plus de confiance.

4. Aile d'une armée : ce qui, dans les écrivains latins, revient à dire la partie ou le contingent fourni par les alliés. En effet, ils étaient toujours placés sur les flancs pour couvrir les légions composées de citoyens romains qui occupaient le centre de l'ordre de bataille (Veget. *Mil.* 2, 14).

5. Par une raison analogue, on appela aussi *ala* une brigade de cavalerie de 300 hommes et au-dessus, fournis par les alliés [?], qu'on plaçait de la même manière sur les flancs (Cincius *ap.* Gell. XVI, 4, 4).

ALABASTER ou ALABASTRUM (ἀλάβαστρος et ἀλάβαστρον). Petit vase pour renfermer des parfums de prix (Cic. *Fragm. ap.* Non. *s. v.*; Petr. *Sat.* 60) : le plus souvent il était d'onyx (Plin. *H. N.* XXXVI, 12) et quelquefois d'or (Theocr. *Idyll.* XV, 114) : il avait quelquefois une forme particulière, celle d'une poire ou d'un pendant de perle, ou d'un bouton de rose, tous objets auxquels on le compare (Plin. *H. N.* IX, 56; XXI, 10). La figure représente un original que possédait primitivement l'antiquaire romain Pietro Ciacconi (Fortunatus Schackius, *Myriothec.* I, 47).

ALARII. Troupes placées sur les ailes d'une armée romaine, comprenant l'infanterie et la cavalerie : elles se composaient toujours des contingents fournis par les alliés; leurs armes et leurs vêtements variaient suivant les coutumes des nations différentes qui les envoyaient (Cic. *Fam.* II, 17; Cæs. *Bell. Gall.* I, 51). On voit de pareils corps de troupes dans plusieurs batailles figurées sur la colonne Trajane : ce sont des auxiliaires Germains, des cavaliers Sarmates, etc.; tous portent le costume de leur pays.

ALBARIUM ou OPUS ALBARIUM (κονίαμα). Stuc ou enduit dont on couvrait les murs en briques : il se composait de grès, de brique et de marbre, réduits en poudre et broyés ensemble pour les revêtements de l'extérieur, ou de gypse et de plâtre, pour les ornements plus recherchés employés dans l'intérieur des édifices (Vitruv. VII, 2; Plin. *H. N.* XXXVI, 55 et 59).

ALBARIUS (κονιατής). Plâtrier dont le métier était de couvrir les murs d'un enduit blanc et de faire en stuc des corniches, des frises et des reliefs d'ornement (Inscript. *ap.* Gruter. 642, 11; cf. Plin. *H. N.* XXXVI, 59).

ALBATUS. Vêtu de blanc. Ainsi, dans les jeux du cirque, *auriga albatus* (Plin. *H. N.* VIII, 65), cocher qui portait la couleur blanche ou appartenait au parti des blancs (*factio albata*).

ALBO-GALERUS. Le bonnet de fourrure porté par le flamen Dialis : il était fait de la peau d'une victime *blanche* sacrifiée à Jupiter et portait à son sommet une pointe saillante de bois d'olivier, précisément comme on le voit dans la gravure prise d'une médaille frappée en l'honneur de Marc-Aurèle (Festus, *s. v.*; Varro, *ap.* Gell. X, 15, 4).

ALBUM (λεύκωμα). Espace ou place couverte de plâtre blanc sur les murs d'un édifice : on y écrivait des annonces ou des avis au public. De là on a étendu ce nom à toute espèce de tablette blanche portant une inscription, comme

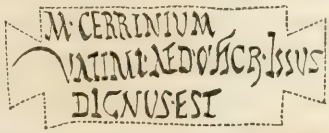

la liste des sénateurs, les édits du préteur ou autres choses de même nature (Paul. *Sentent.* l. I, t. 14; Senec. *Ep.* 48; Cic. *Orat.* II, 12). La figure ci-jointe est un *fac-simile* réduit d'un *album* trouvé sur une des maisons de Pompéi, et qui semble avoir été l'équivalent de ces annonces modernes : *Sous le patronage de la famille royale* ou *Fournisseur breveté*. Voici les mots : MARCUM CERRINIUM. VATIAM. ÆDILEM. ORAT. UT. FAVEAT. SCRIBA. ISSUS. DIGNUS. EST; c'est-à-dire : « Le scribe Issus sollicite le patronage de M. Cerrinius Vatia, édile; il est capable. »

ALEXANDRINUM OPUS. Espèce particulière de mosaïque dont on se servait principalement pour orner les chambres, et qui appartenait au genre de pavés appelés *sectilia*. Le caractère distinctif de ces mosaïques, c'est que les lignes ou figures qui en formaient les dessins étaient composées dans un système de deux couleurs *seulement*, le rouge et le noir, par exemple, sur un fond blanc, comme dans le modèle, qui représente une partie du pavé d'une maison à Pompéi. Un passage de Lampride (*Alex. Sev.*

25) semble indiquer que cette sorte de mosaïque fut introduite pour la première fois par Sévère; mais une telle assertion est peu vraisemblable, puisque l'on a trouvé de nombreux échantillons de ces mosaïques dans les maisons de Pompéi. Lampride veut dire probablement que Sévère introduisit seulement l'usage de composer ces mosaïques de deux espèces de marbres qui différaient par la qualité et la couleur de celles qu'on avait employées auparavant pour cet objet, c'est-à-dire le porphyre et le marbre de Lacédémone.

ALICULA. Manteau court, ressemblant pour la forme à une *chlamyde*, mais de dimensions plus petites, attaché sur le devant par une agrafe et porté par des gens de condition inférieure (Mart. *Ep.* XII, 82), par les pêcheurs (Petr. *Sat.* 40) et les jeunes gens (Ulp. *Dig.* 34,

2, 24). On le voit souvent dans les productions de l'art antique, comme dans la figure ci-jointe, prise d'une peinture de Pompéi. Dans toutes les représentations qu'elle offre, le terme d'*alicula* est clairement expliqué par la ressemblance de ce manteau avec deux *petites ailes*, lorsque le vent ou les mouvements de celui qui le porte le soulèvent et le font flotter sur les épaules.

ALIPES (πτερόπους). Qui a des ailes aux pieds, épithète donnée spécialement

au dieu Mercure; voyez la figure, prise d'une lampe en terre cuite (Ovid. *Fast.* V, 100; *Met.* IV, 753).

ALIPILUS (παρατίλτριος). Esclave attaché aux bains ou employé par des particuliers pour épiler les poils sur certaines parties du corps et sous les aisselles. On employait à cet usage des hommes et des femmes (Senec. *Ep.* 56; cf. Juven. *Sat.* XI, 157; Cratin. Ὥρ. 2.

ALIPTES ou ALIPTA (ἀλείπτης). Mot

grec, mais employé par les Romains dans le même sens que par les Grecs, pour désigner une personne qui réunissait en elle le double emploi et l'autorité d'un maître de gymnastique et d'un *unctor*. L'aliptes devait oindre et frotter le corps des athlètes d'huile et de sable fin mêlés, avant et après une lutte dans la palæstre, ou celui des jeunes gens dans les écoles de gymnastique; il devait aussi diriger et surveiller leur éducation et leurs exercices (Aristot. *Eth. Nic.* II, 5; Pindar. *Olymp.* VIII, 54-71); il leur donnait enfin des avis sur leur régime et leur façon de vivre. Il devait, pour remplir ces fonctions, connaître leur organisation musculaire et l'état général de leur santé (Cic. *Fam.* I, 9; Celsus, I, 1).

2. Esclave attaché aux bains : le vrai terme latin, pour le désigner, était *unctor*. Il séchait le corps du baigneur en le frottant, en enlevait la sueur avec la *strigile* et l'oignait de parfums (Seneca, *Ep.* 56; Juv. *Sat.* VI, 422). La figure

est tirée d'une fresque qui représente une salle de bains peinte sur les parois d'une chambre sépulcrale : cette chambre est sur la voie Appienne, et fut découverte au siècle dernier (Ficoroni, *La Bolla d'Oro*, p. 45). La fresque était copiée probablement de quelque original célèbre, et Juvénal en avait sans doute une semblable présente à l'esprit quand il écrivait le passage auquel nous avons renvoyé.

ALLIGATI. Captif ou prisonnier de guerre avec le soldat auquel il était confié; on appelait les deux ensemble *alligati*, parce que c'était la coutume des Romains d'enchaîner le captif à celui qui l'avait pris. Les menottes étaient attachées au poignet droit du prisonnier et au poignet gauche du soldat qui en avait la garde. De là ce trait de Sénèque, *alligati sunt qui alligaverunt*, « ceux qui ont enchaîné sont enchaînés eux-mêmes » (*De Tranq. an.* 10; cf. Stat. *Theb.* XII, 460). La figure, tirée de l'arc de triomphe dédié par les orfèvres de Rome à Septime Sévère, représente un soldat romain avec son prisonnier : ce dernier a les mains enchaînées derrière le dos, et le soldat se dispose à attacher la chaîne à son propre bras : on voit l'anneau qui forme la menotte au bout de la chaîne.

ALLOCUTIO. Allocution ou harangue : particulièrement celles que les généraux romains étaient dans l'habitude d'adresser à leurs soldats. Ces scènes sont souvent représentées sur des médailles, des arcs de triomphe et des colonnes : le général y paraît sur une plate-forme élevée (*suggestum*), assisté de ses princi-

paux officiers, avec les étendards et les troupes disposées en face, comme on le voit ici d'après une médaille de Marc-Aurèle qui porte aussi l'inscription ADLOCUTIO AUGUST. S. C.

ALTARE. Suivant les grammairiens, *autel élevé* (quasi *alta ara*), dédié seulement aux dieux supérieurs (Serv. *ad* Virg. *Ecl.* V, 66; Festus, *s. v.*); tandis que l'*ara* était plus basse, et qu'on s'en servait pour sacrifier aux dieux inférieurs aussi bien qu'aux dieux supérieurs. Peut-être une telle interpréta-

tion serait-elle confirmée par la pierre gravée que nous reproduisons ici (Agostini, *Gemme*, 142); on y voit deux autels : sur tous deux on brûle de l'encens, mais l'un est plus élevé que l'autre. Un modèle

analogue se voit dans les miniatures du Virgile du Vatican, où sont représentés quatre autels carrés, deux élevés et deux plus bas : ils semblent expliquer des passages comme celui-ci : *Inter aras et altaria* (Plin. *Paneg.* I; cf. Plin. *H. N.* XV, 40), et d'autres endroits encore où l'on fait une distinction entre les deux mots. L'explication qui traduit *altare* par « ce qui est placé sur l'autel (*ara*) » est loin d'être aussi satisfaisante; car, dans le passage de Quintilien (*Declam.* XII, 26), *aris altaria imponere*, la leçon est douteuse, et celui de Justin (XXIV, 2), *sumptis in manus altaribus*, prête à une explication toute différente.

ALTARIUM, la même chose qu'ALTARE (Sulp. Sev., I, 19).

ALTICINCTUS (ὑψίζωνος). Qui a

monté sa tunique plus haut que les genoux, en la tirant par-dessus sa ceinture, pour donner aux membres toute leur liberté : c'était l'habitude des paysans, des laboureurs, des personnes enfin occupées à de rudes travaux ou à de violents exercices (Phædr. II, 5, 11). La figure ci-jointe est tirée du Virgile du Vatican.

ALUTA. Cuir préparé avec de l'alun (*alumen*) pour le rendre doux et souple : de là l'emploi que les poëtes font de ce mot pour désigner un brodequin, un soulier, une bourse, etc., faits de ce cuir (Mart. XII, 26; Juv. *Sat.* XIV, 282).

2. Mouche pour la figure (Ovid. *Art. Am.* III, 202).

ALVEARE (σμῆνος, σίμβλος). *Ruche* dans laquelle les abeilles font leurs rayons et déposent leur miel (Columell. XI, 11, 1). Chez les anciens, on faisait quelquefois les ruches de métal : nous en avons donné un modèle (voy. FORI) d'après un original trouvé à Pompéi; on en faisait aussi de poterie, mais elles étaient peu estimées, comme trop exposées aux variations du chaud et du froid. Les meilleures étaient faites de petites bandes de liége ou de fenouil (*ferula*) cousues ensemble; celles de seconde qualité, de vannerie (Columell. XI, 6, 1; Virg. *Georg.* IV, 33), comme on le voit dans la figure ci-jointe, tirée d'un bas-relief romain, où la ruche entre comme emblème et accompagne la figure de l'Espérance (Montfauc., *Antiq. expl.*, I, 204).

ALVEARIUM (σμηνών). Rangée de ruches ou place où l'on a posé les ruches (Varro, *R. R.* III, 16, 12).

ALVEOLUS. Diminutif d'*alveus*, signifie proprement une *navette de tisserand*, dont on se servait pour faire passer les fils de la trame (*subtemen*) à travers la chaîne (*stamen*) Hier. (*Ep.* 130 *ad* Demetr. n. 15, *ad torquenda subtemina in alveolis fusa volvantur*). De ce passage et du nom de cet instrument, nous pouvons sûrement induire que c'était un morceau de bois plat, arrondi ou aminci en pointe à chaque extrémité et

taillé en forme de bateau, avec une cavité au centre où l'on introduisait la tige de la bobine. Nous donnons ici une figure qui a tous ces caractères, et qui représente une espèce de navette fort commune, dont on se sert dans plusieurs pays. Elle répond si exactement aux expressions citées ci-dessus qu'on peut la regarder comme un ancien modèle auquel le temps n'a rien changé. Il y a sur un des côtés un petit trou par lequel sort

le fil, et, quand on lance la navette, la bobine et sa tige roulent (*fusa volvuntur*) et fournissent le fil.

ALVEUS. D'*alvus*, ventre; ce mot s'applique à des objets divers qui ont pour la forme une ressemblance réelle ou supposée avec cette partie du corps humain.

1. Long vaisseau de bois peu profond, que nous traduirions par les mots d'*auge* ou d'*auget*, et qui servait à contenir des liquides ou d'autres objets. Celui que nous figurons ici est tiré d'une peinture de Pompéi, et servait à un charpentier pour y déposer ses outils et ses objets de première nécessité (Plin. *H. N.* XVI, 22; Liv. I, 4).

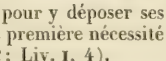

2. Petit bateau ou canot, employé sur les rivières et d'une construction tout à fait primitive : il était creusé dans un seul tronc d'arbre (Vell. II, 107). La figure donnée ici représente un bateau

de loch, découvert dans le marais qui forme le bord de l'ancienne rivière à la jonction de la Nen, à Horsey, près de Peterborough (Artis. *Durobriv.* pl. 57); si ce bateau n'est pas d'origine romaine, il est certainement d'une très-haute antiquité, et comme il ressemble en tout point aux bateaux représentés sur les médailles qui rappellent la fondation de Rome, on peut l'admettre comme modèle de l'*alveus*.

3. Coque d'un vaisseau, et, par extension dans les poëtes, le vaisseau lui-même (Sall. *Jug.* 21; Prop. III, 7, 16).

4. Espèce particulière de plat ou de plateau sur lequel on faisait circuler à table certains fruits, comme les olives (Petr. *Sat.* 66).

5. Table employée par les Romains pour un de leurs jeux d'adresse. Comme les dés et les jetons sont mentionnés en parlant du jeu qu'on jouait sur l'*alveus* (Plin. XXXVII, 6; Val. Max. VIII, 8, 2), il en faut conclure que ce jeu était le *ludus duodecim scriptorum*, dans lequel, comme dans notre trictrac, le coup était déterminé par un jet de dés. Cet *alveus* ressemblait sans doute à notre table de trictrac, et il était divisé de la même manière que l'*abacus* (Voy. ABACUS, n. 2); ou, s'il y avait une différence réelle dans le sens de ces deux mots, peut-être le dernier terme était-il surtout employé quand la table se composait d'une plaque de marbre, et le premier quand elle avait la forme d'un auget de bois aux bords élevés, ainsi que l'indique la signification primitive de ces deux mots.

6. Bain d'eau chaude, construit dans le plancher d'une chambre de bain, à l'extrémité opposée de celle qui contenait le *labrum* (Vitruv. V, 10, 4; Marquez, *Case degli Antichi Romani*, § 317); au fond se trouvait un degré qui servait de siége pour le baigneur quand il était entré dans l'eau (Auctor. *ad Herenn.* IV, 10). La figure ici représentée est une sec-

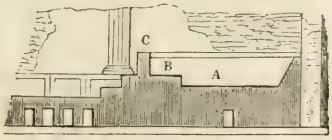

tion de l'*alveus* dans les bains publics de Pompéi. La partie ombrée est le parquet de la chambre, fait de briques, où l'on voit les tuyaux par lesquels l'air chaud circulait, l'un sous le bain lui-même et quatre autres sous le parquet. A est l'*alveus;* B le siége sur lequel s'asseyait le baigneur (*gradus*, Vitruv. *l. c.*);

C un parapet bas formant la partie supérieure du bain (*pluteus*, Vitr. *l. c.*), d'où deux degrés, à l'extérieur, conduisent au parquet de la chambre. On comprendra le plan général de l'appartement où l'*alveus* est placé, et sa situation par rapport aux autres parties du même appartement, si l'on se réfère à la première gravure au mot BALINEÆ, lettres D, *h*, *i*.

7. Par extension de ce sens on appelait quelquefois *alveus* toute espèce de vaisseau pour se baigner (Ovid. *Met.* VIII, 652).

8. Ruche (Plin. *H. N.* 13). Voy. ALVEARE.

ALVUS, comme ALVEARE (Varr. Columell. Plin.).

AMANUENSIS (ὑπογραφεύς). Esclave ou affranchi employé comme secrétaire pour écrire les lettres que lui dictait son patron (Suet. *Tit.* 3).

AMAZON (Ἀμαζών). Amazone, guerrière scythe, dont l'armure se composait d'un casque, d'un bouclier d'une forme particulière, appelé *pelta*, d'un arc et des flèches, d'une épée et d'une hache à deux tranchants (*bipennis*); on voit tous ces accessoires dans la gravure prise d'un sarcophage du musée du Capitole à Rome.

On fait venir ordinairement ce nom de μαζός, parce que les Amazones se brûlaient, dit-on, la mamelle droite afin qu'elle ne les gênât point dans l'emploi de leurs armes; mais c'est là une pure fiction des grammairiens, car elles sont toujours représentées dans les œuvres de l'art antique aussi parfaites que les autres femmes (Voir la gravure suivante).

Souvent aussi on représente les Amazones à cheval : dans ce cas elles sont armées d'une lance, comme la cavalerie ordinaire des autres nations (Voy. la gravure, tirée d'un vase d'argile).

AMBIVIUM (ἄμφοδος). Route ou rue qui *tourne autour* d'une place (Varro *ap.* Non. *v. Equisones;* Aristoph. *Fragm.* 304).

AMBRICES. Lattes transversales (*regulæ*) introduites entre les chevrons et les tuiles d'une toiture (Festus, *s. v.*).

AMBUBAIÆ. Musiciennes et chanteuses d'origine syrienne qui fréquentaient le cirque et les places où s'assemblait le peuple, et qui vivaient de leur musique et de la prostitution (Suet. *Nero*, 27; Hor. *Sat.* I, 2, 1; cf. Juv. III, 65).

AMENTO. Jeter une lance ou une javeline à l'aide d'une courroie (*amentum*) qui y est attachée. D'après les passages cités ci-dessous, il semble qu'on mettait les doigts entre les extrémités de la courroie et qu'on faisait ainsi tourner le trait par un mouvement rapide avant de le lancer. Mais il n'y a pas d'œuvre connue de l'antiquité où soit représentée cette action (Lucan. VI, 221; cf. Ovid. *Met.* XII, 321; Cic. *de Orat.* I, 57).

AMENTUM (τὸ ἅμμα τῶν ἀκοντίων, Beier. *ad* Cic. *Amic.* 27). Courroie attachée au bois d'une lance ou d'une javeline, vers le centre de gravité, pour

lui donner une plus grande force quand on la jette (Liv. XXXVII, 41; Ovid. *Met.* XII, 221; Sil. Ital. IV, 14). La figure est prise d'un des vases d'argile de sir W. Hamilton. Dans la célèbre mosaïque de Pompéi qui représente, à ce qu'on croit, la bataille d'Issus, on voit à terre une lance brisée avec un accessoire analogue.

2. Courroie ou lanière, par laquelle les *soleæ*, *crepidæ* et chaussures analogues étaient attachées au pied (Festus, *s. v.*), comme dans le modèle, pris d'une statue de marbre à Rome, où l'*amentum* est marqué par la large courroie qui passe au-dessus du cou-de-pied, et par les brides (*ansæ*) fixées aux côtés de la semelle.

Pline mentionne une statue assise de Cornélie, la mère des Gracques, qui était remarquable parce qu'elle n'avait sous le pied qu'une semelle sans courroie pour l'attacher (*soleis sine amento insignis*, *H. N.* XXXIV, 14). On remarque souvent dans les peintures de Pompéi l'absence de courroies; il ne faut l'attribuer qu'au caprice ou à l'inadvertance des artistes.

AMICTUS. Terme général pour tous les vêtements de dessus dans lesquels la personne s'enveloppait réellement (d'*amicire*), par opposition aux vêtements de dessous que l'on mettait (*induere*); il comprenait par conséquent *Toga*, *Pallium*, *Sagum*, *Abolla*, *Paludamentum*, etc. (Virg. *Æn.* V, 421; Quint. XI, 3, 137. Voy. INDUTUS). Les deux figures ici représentées, d'après des ouvrages étrusques, expliqueront distinctement le sens

de ce terme. Celle qui est debout commence justement à se couvrir de son *amictus*, pièce ample d'étoffe; un côté est déjà passé par derrière sur le bras et l'épaule gauche du personnage, pendant qu'il glisse son coude droit sous l'autre côté pour le ramener à son cou; les deux extrémités pendront alors sur le devant, comme on le voit par la figure à main gauche, au mot ANABOLIUM. Il prendra ensuite le côté droit, le tirera sur sa poitrine, et en portera l'extrémité sur son épaule gauche, de manière à envelopper complétement la partie supérieure du corps; on le voit dans la figure du personnage assis, qui est *amictus pallio* (Cic. *de Orat.* III, 32).

AMICULUM. Diminutif d'AMICTUS, comprenant tous les vêtements de dessus, plus petits et plus fins, employés par les hommes et les femmes; on les disposait de la façon que nous avons expliquée au mot précédent; c'étaient, par exemple, *Chlamys*, *Sagulum*, et aussi le *Flammeum* des fiancées (Festus, *s. v. Corolla*).

AMITES. *Couple de brancards :* ce mot s'appliquait particulièrement aux deux longues perches, comme celles d'une chaise à porteurs, qui s'avançaient en saillie par devant et par derrière une *basterna*, et formaient deux couples de brancards pour les bêtes qui portaient la

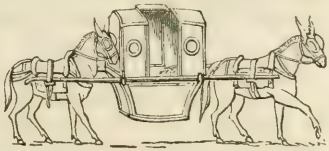

chaise (Pallad. VII, 2, 3). La figure représente une voiture commune dans plusieurs parties de l'Europe pendant le moyen âge; elle n'est prise d'aucun modèle grec ou romain connu, mais nous l'avons donnée parce qu'elle offre à l'œil une invention tout à fait semblable à celle que mentionne Palladius (Voy. BASTERNA).

2. Fortes perches de bois, placées horizontalement entre deux poteaux verticaux : on en faisait une sorte de barrière pour retenir le bétail dans ses enceintes (Columell. IX, 1, 3).

3. Deux tringles parallèles sur lesquelles est étendu chaque côté d'un *filet à glace* quand on le déploie sur le sol, et qui le lèvent et le ferment sur l'oiseau,

lorsqu'il descend entre elles. De là ce mot peut aussi s'appliquer au filet lui-même (Pallad. VIII, 12; Horat. *Epod.* 2, 33).

Il est hors de doute que les anciens connaissaient les filets à glace; on en voit représentés sur les tombes égyptiennes et construits précisément sur le même plan que ceux dont se servent maintenant les oiseleurs (Wilkinson's *Ancient Egyptians*, vol. III, p. 37). Il y est fait distinctement allusion dans Plaute (*As.* I, 3, 61-72), et dans Manilius (*Astr.* V, 371-373), où il décrit les différentes manières de prendre les oiseaux : *Aut nido captare suo, ramove sedentem, Pascentemve super surgentia ducere lina* (le saisir ou dans son nid ou perché sur une branche; ou bien encore, pendant qu'il becquète les graines, tirer sur lui les filets qui se lèvent). Dans ce passage, les derniers mots désignent de la façon la plus expressive le filet qui *se lève* sur l'oiseau becquetant les graines que le chasseur a jetées sur le sol (*area*) entre les tringles, ainsi que le décrit Plaute. Enfin Palladius (*l. c.*) dit qu'on se servait, en même temps que des *amites*, d'un hibou pour appeau; les Italiens modernes l'emploient encore à cet usage. Toutes ces circonstances semblent suffisantes pour autoriser l'explication que nous avons donnée. Il ne faut pas dissimuler cependant que Festus (*s. v.*) et le scholiaste d'Horace (*l. c.*) font de ce mot un synonyme d'*ancones* ou de *varæ*, et l'expliquent par la glose *furculæ aucupatoriæ;* en cela ils sont suivis par Doering, Orelli et la plupart des commentateurs. Mais il est peu probable que les Romains eussent inventé trois mots différents pour exprimer une seule et même chose; il n'est pas non plus facile de concevoir comment des oiseaux auraient été pris dans des filets élevés au haut de perches sur lesquels ils pouvaient si facilement passer dans leur vol. Il ne faut pas enfin négliger pour ce mot l'analogie qui ressort de la comparaison de ses autres sens : ceux-ci, en effet, s'appliquent à des perches placées dans une position *horizontale* et *parallèle*, par opposition à celles qui sont verticales ou plantées dans le sol.

AMPHIMALLUM (ἀμφίμαλλον). Étoffe de laine épaisse et grossière, ayant un long poil des deux côtés du tissu; c'est de là que lui venait son nom. On s'en servait pour tapis, pour vêtements de dessus dans les temps très-froids; elle semble avoir été, primitivement du moins, de fabrique étrangère, car elle ne fut pas connue à Rome jusqu'au temps de Pline l'Ancien (Plin. *H. N.* VIII, 73), et y fut introduite probablement de la Germanie. Elle est représentée dans un des trophées élevés par les soldats de Marc-Aurèle, après une défaite des Germains, sur la colonne de cet empereur; c'est de là qu'est prise la gravure. On remarquera, là où les bords sont retournés, que le long poil est le même en dedans qu'en dehors.

AMPHIPROSTYLOS (ἀμφιπρόστυλος). Ce mot s'applique aux temples ou à tous les autres édifices qui ont un portique ouvert, avançant en saillie au delà de la *cella* ou corps principal du bâtiment, aux deux extrémités, sur la façade et aux derrières ainsi qu'on le voit dans le plan ci-joint (Vitr. III, 2, 4).

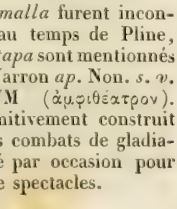

AMPHITAPUS (ἀμφίταπος). Ce mot désigne une espèce particulière d'étoffe qui, comme l'*amphimallum*, avait un poil des deux côtés, mais qui était d'un tissu plus fin (Athen. V, 26), et probablement de fabrique orientale. Il y avait certainement entre ces deux étoffes une distinction; car les *amphimalla* furent inconnus à Rome jusqu'au temps de Pline, tandis que les *amphitapa* sont mentionnés par Lucilius et par Varron *ap.* Non. *s. v.*

AMPHITHEATRUM (ἀμφιθέατρον). Amphithéâtre, primitivement construit pour le spectacle des combats de gladiateurs, mais employé par occasion pour les autres espèces de spectacles.

L'extérieur était toujours formé par une muraille ovale, partagée en un ou plusieurs étages d'arcades, suivant la

grandeur de l'édifice, et décorée de colonnes, de pilastres, etc., suivant le goût de l'architecte. On le voit par la gravure qui représente le mur extérieur d'un amphithéâtre encore parfaitement conservé à Pola, en Istrie.

L'intérieur formait comme une cavité elliptique (*cavea*), entourée pour les spectateurs de siéges qui s'élevaient en gradins l'un au-dessus de l'autre; il était divisé en ses parties principales ainsi qu'il suit : l'*arena*, au fond, espace plat et ovale au centre de l'édifice, où luttaient les combattants; le *podium*, galerie élevée qui enveloppait immédiatement l'arena, réservée pour les sénateurs et les personnages de marque; *gradus*, les cercles de siéges occupés par le public, qui, lorsque l'édifice était grandiose, étaient partagés en deux ou plusieurs étages, appelés *mæniana*, par de vastes paliers (*præcinctiones*) et des murs élevés verticalement (*baltei*); ils étaient divisés en compartiments semblables à

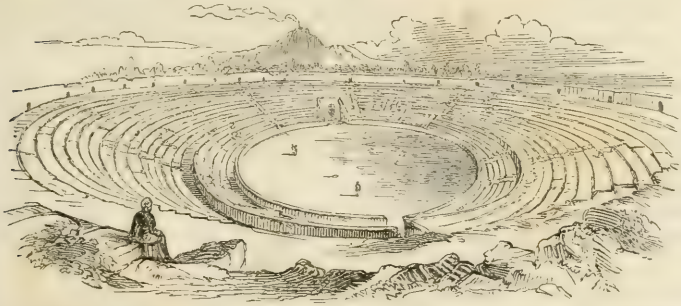

un triangle renversé ou à un coin (*cunei*) par des escaliers (*scalæ*) qui communiquaient avec les avenues d'entrée et de sortie (*vomitoria*) dans la carcasse de l'édifice. Au-dessus était une galerie couverte pour les femmes. On peut apercevoir

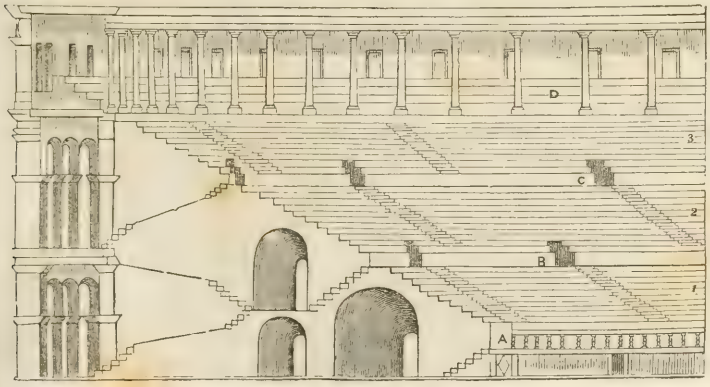

tous ces points dans la deuxième gravure, qui représente l'intérieur de l'amphithéâtre de Pompéi tel qu'il existe maintenant; mais, comme notre dessin est nécessairement fait sur une échelle très-réduite et que les parties qui ont été dévastées s'y distinguent mal, on le comprendra mieux en recourant à la planche suivante, qui donne une coupe et une élévation restaurées d'une partie de l'amphithéâtre de Pola par le chanoine Pietro Stancovich (*Anfiteatro di Pola,* tav. 4) : tout y est détaillé avec plus de perfection. Les spectateurs pénétraient dans le théâtre par les arcades du rez-de-chaussée à main gauche de la gravure. A est le *podium*, qu'on aborde par un petit escalier qui débouche du troisième corridor ou corridor intérieur, au centre de la gravure; ce *podium* est élevé au-dessus de l'arène par un mur nu, surmonté d'une balustrade sous laquelle on voit une des portes par lesquelles les bêtes sauvages ou les combattants entraient dans l'arène. L'escalier qui commence immédiatement à l'entrée de plain-pied conduit directement au premier *mænianum* (1), où le spectateur arrivait par les ouvertures (*vomitoria*) B : il descendait alors les degrés qui partagent les rangées de siéges qu'ils enferment en compartiments à forme de coin (*cuneus*), jusqu'à ce qu'il fût venu à la rangée particulière où son siége était réservé. Le haut mur nu, dans lequel s'ouvre l'entrée (B), est le *balteus :* il devait séparer les différents *mæniana*, et empêcher les classes qui n'avaient droit de s'asseoir que sur les siéges supérieurs de descendre à ceux d'en bas. Un escalier d'embranchement, détournant à gauche, conduit au corridor formé par les arcades du mur extérieur; de là il tourne à droite et mène au second *mænianum* (2), qui avait même entrée, même distribution que le *mænianum* inférieur, et était séparé du supérieur par un autre *balteus* (C). D'autres escaliers, mais qu'on ne peut indiquer dans une seule coupe, conduisent de la même manière au troisième *mænianum* (3), et à la galerie couverte pour les femmes qui le domine (D). Les trois arches solides, au centre de la gravure, construites dans le briquetage principal du bâtiment, forment une succession de corridors enfermant tout l'édifice, d'où les différents escaliers débouchent; en même temps ils supportent les siéges de la *cavea* et les escaliers par lesquels les spectateurs pénétraient dans l'amphithéâtre ou le quittaient.

AMPHORA (ἀμφορεύς). Large vaisseau de poterie, avec une anse des deux côtés du cou, et terminé en pointe : il pouvait se tenir droit si on l'enfonçait dans le sol ou rester immobile si on l'appuyait simplement à une muraille. Il servait surtout à tenir du vin en réserve; et la petitesse de son diamètre, comparée avec sa hauteur, montre qu'il fut inventé pour contenir une grande quantité de liquide et n'occuper que peu de place. La gravure représente deux am-

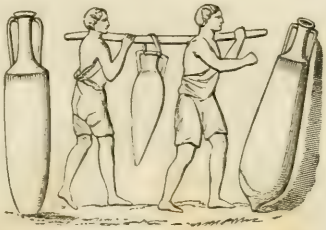

phores de la forme la plus commune, l'une enfoncée dans le sol, l'autre appuyée à une muraille, telles qu'on en trouva à Pompéi; elle montre aussi la manière dont on les transportait de place en place. Elle est prise d'un bas-relief en terre cuite qui formait l'enseigne d'un marchand de vin à Pompéi.

AMPULLA. *Bouteille.* Terme général qui désignait un vaisseau de toute forme ou de toute matière, mais plus exacte-

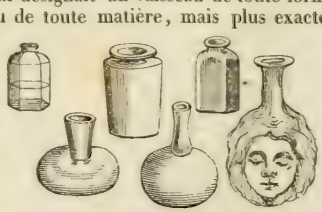

ment un vaisseau de verre, au col étroit et au corps enflé comme une vessie. De

là ce mot a été pris figurément pour désigner un langage boursouflé (Hor. *A. P.* 97). La gravure donne un spécimen de différents modèles trouvés dans des fouilles à Rome.

2. *Ampulla olearia. Fiole d'huile* dans laquelle on portait aux bains l'huile qu'on versait sur la strigile pour en adoucir les effets, et qu'on employait encore à d'autres usages. Cette fiole est décrite par Apulée (*Flor.* II, 9, 2) exactement comme elle est représentée dans la gravure, d'après un original qui appartint d'abord à Lorenzo Pignori (*De Serv.* p. 84), avec sa forme de lentille, son col étroit et ses côtés un peu plats; *lenticulari forma, tereti ambitu, pressula rotunditate.*

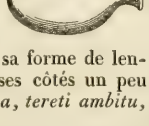

3. *Ampulla rubida.* Flacon couvert de cuir, comme nos flacons de chasse; il était employé par des voyageurs pour conserver du vin, du vinaigre, de l'huile (Plaut. *Stich.* II, 1, 77; Festus, *s. v. Rubida*).

AMPULLARIUS. Artisan dont le métier était de couvrir de cuir des bouteilles de verre (Plaut. *Rud.* III, 4, 51).

AMUSSIS. Instrument employé par les maçons et les constructeurs pour s'assurer de l'égalité, de l'exactitude et de la régularité de leur ouvrage, comme la règle, l'équerre et le plomb par les charpentiers. Le sens exact de ce mot est assez douteux, car il résulte des différents passages où il se rencontre qu'on l'appliquait également à un niveau pour s'assurer de l'égalité parfaite d'une muraille ou d'une assise de maçonnerie (Festus, *s. v. Amussim* et *Examussim;* Varro *ap.* Non. *s. v. Examussim*); à l'équerre pour vérifier un angle droit (Auson. *Idyll.* XVI, 10); au cordeau et au plomb pour garder une perpendiculaire exacte (Sisenna *ap.* Charis. II, p. 178); mais, dans tous ces cas, c'est toujours le même sens général et la même idée; de quelque façon qu'on emploie ce mot, il désigne toujours un instrument qui servait à constater que l'ouvrage était fait avec exactitude et régularité. De là l'expression *adamussim* ou *examussim* signifie *exactement*, mot à mot, d'après le cordeau et la règle (Macrob. *Sat.* I, 4; Aul. Gell. I, 4, 1).

AMUSSITATUS. Fait avec exactitude et précision, comme si l'on disait vérifié à l'*amussis*. De là, au figuré, dans Plaute (*Mil.* III, 1, 37), exact, précis.

AMUSSIUM. Tablette de marbre dont la surface était exactement nivelée et vérifiée à l'*amussis*, et sur laquelle était marquée la direction des vents. Elle était alors fixée au mur extérieur de la maison, comme un cadran, pour montrer de quel côté le vent soufflait (Vitruv. I, 6, 6; Marini, *ad l.*).

ANABATHRUM (ἀνάβαθρον). Généralement, toute rangée de siéges qui s'élèvent l'un au-dessus de l'autre comme dans un escalier : c'était une disposition habituelle dans tous les édifices construits pour placer une nombreuse compagnie, tels que les théâtres, le Cirque, etc. (Voy. les gravures au mot AMPHITHEATRUM). Mais le sens exact et rigoureux du mot implique quelque chose de plus déterminé, c'est-à-dire une rangée de siéges de bois placés sur le même plan, et loués pour une occasion spéciale, comme un concert, une lecture, etc.; ils étaient rangés autour de la chambre pour une nombreuse assistance. On en use encore ainsi de nos jours pour des réunions de cette nature (Juv. *Sat.* VII, 46).

ANABOLIUM (ἀναβόλαιον). Expression grecque qui s'applique aux habitudes de ce peuple; mais elle est devenue un terme général, employé également par les Romains pour désigner un usage semblable à celui des Grecs (Inscript. *ap.* Don. cl. 1, n. 91). Ce mot vient du grec ἀναβάλλω, rejeter; on l'employait pour désigner une manière particulière de porter le *pallium* ou tout vêtement de dessus, qu'il appartînt aux hommes ou aux femmes. Elle consistait à en relever l'extrémité de manière à couvrir l'épaule (Isidor. *Orig.* XIX, 25, 7), comme on peut le voir par la figure de femme de la gravure ci-jointe, prise de la villa Pamfili, à Rome. La figure d'homme, d'après un vase d'argile, montre la disposition la plus simple, et nous ne l'a-

rons donnée que pour expliquer plus clairement comment on s'y prenait pour re-

jeter le manteau. On relevait le pan de ce vêtement qui tombait derrière le bras droit, on le passait sur la poitrine et on le jetait au haut de l'épaule gauche; l'extrémité pendait alors par derrière, au lieu de tomber par devant; les deux bras étaient couverts; et toute la personne était plus complétement protégée contre la température. Dans ce but, on décrochait d'abord l'agrafe près de la gorge, pour adapter plus étroitement la draperie et on tirait toute la couverture beaucoup plus sur le côté droit qu'on ne le voit dans notre figure; on avait ainsi un plus ample vêtement à jeter par-dessus l'épaule. On peut remarquer que les habitants de l'Italie ajustent aujourd'hui leurs manteaux de ces deux façons, suivant que la température est plus ou moins rigoureuse.

ANACLINTERIUM (ἀνακλιντήριον). Dossier d'un sofa ou d'un lit de repos

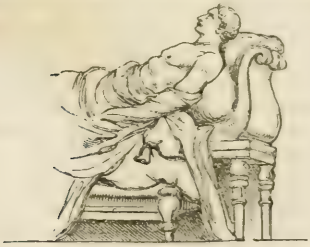

sur lequel portaient le coussin et l'oreiller pour appuyer la tête (Spart. *Æl. Ver.* 5). La gravure est prise d'un bas-relief de Rome qui représente la mort de Méléagre.

ANADEMA (ἀνάδημα). Bandeau pour la tête, mais plus particulièrement bandeau

de pur ornement, tel qu'en portaient les femmes et les jeunes gens chez les Grecs, par opposition à *diadema*, *vitta*, ou autres bandeaux de tête qui étaient le signe de distinctions royales, religieuses ou honorifiques (Eur. *Hippol.* 83; Lucret. IV, 1126; Paul. *Dig.* 34, 2, 27). La gravure est prise d'une peinture de Pompéi.

ANAGLYPTA ou ANAGLYPHA (ἀνάγλυπτα, ἀνάγλυφα). Objets en bas-relief : bas-relief de marbre, de métal, d'ivoire (Mart. IV, 39; Plin. *H. N.* XXXIII, 49).

ANAGNOSTES (ἀναγνώστης). Esclave dont la fonction était de faire la lecture à son maître dans son cabinet ou aux hôtes à table (Cic. *ad Att.* I, 12; Corn. Nep. *Att.*, 14; Aul. Gell. III, 19). C'était aussi une personne qui récitait au théâtre ou dans les places publiques des passages de poëtes favoris (Aul. Gell. XVIII, 5, 1), comme les *recitatori* ou *spiegatori* de Naples moderne.

ANALEMMA (ἀνάλημμα). Mot grec employé pour désigner tout ce qui sert de soutien, et particulièrement le mur, la pile ou le contre-fort qui consolide un édifice (Dion. Hal. III, 69). Le terme latin correspondant est *substructio*. Les Romains adoptèrent le mot grec pour désigner le *piédestal* sur lequel on élevait un cadran solaire. On le voit souvent dans les peintures et les bas-reliefs, et il a la forme d'un pilier carré ou d'une colonne basse (Winckelm., *Mon. ant. ined.*,

n° 157, 185). Vitruve, qui se sert de ce mot, l'applique incorrectement au cadran lui-même (Vitruv. IX, 1, 1; Schneider *ad l.*). Dans la gravure, prise d'une coupe d'argent trouvée à Porto d'Anzio, on n'a dessiné qu'une partie de l'*analemma*, mais elle suffit pour montrer ce que c'était. Le tout se compose d'un pilastre carré haut d'environ 1 m. 52 c. avec une base à l'extrémité inférieure qui correspond à la corniche du sommet.

ANANCÆUM. Vaisseau pour contenir des liquides (Varro *ap.* Non. *s. v. Creterra*); mais quelle en était la forme précise, on l'ignore. On prend ordinairement ce vase pour une coupe d'une assez grande capacité dont on se servait dans les festins, et qu'il fallait vider d'un trait : cette explication est fondée sur l'autorité de Plaute (*Rud.* II, 3, 33); mais la leçon est douteuse. Weise donne ἀναγκαίως.

ANATHEMA (ἀνάθημα). Mot grec qui comprend tout ce qu'on *expose* comme offrande votive dans un temple, un trépied, une statue, etc. : il est employé par Prudence avec une forme latine (*Psychom.* 540).

ANCILE (ἀγκύλιον). Bouclier sacré trouvé, suivant la tradition, dans le palais de Numa, et que l'on croyait tombé du ciel. Suivant les grammairiens, il était fait de bronze : il avait une forme oblongue et ovale, mais avec une échancrure demi-circulaire de chaque côté, semblable à celle du haut de la *pelta* (Varro, *L. L.* VII, 43; Festus, *s. v. Mamur.*). On le voit dans la gravure, prise d'une médaille d'Auguste, qui porte aussi à côté une représentation de l'*apex* salien. Le nom d'*ancile* est évidemment formé du grec ἀγκύλη, *le pli du bras;* ce que les grammairiens cités ci-dessus rapportent à l'échancrure des deux côtés du bouclier : mais il est clair que le mot a plutôt trait à l'*anse demi-circulaire* (voy. ANSA et ANSATUS) attachée au haut pour suspendre les boucliers à la baguette sur laquelle les Saliens les portaient dans la ville. On le voit dans le dessin ci-joint d'après une pierre gravée, où la courbure des deux côtés est beaucoup

moins prononcée et où la forme générale s'accorde plus avec le langage d'Ovide (Fast. III, 377) : *Idque ancile vocat, quod ab omni parte recisum est; Quaque notes oculis, angulus omnis abest* (il l'appelle *ancile* parce qu'il est taillé de tous côtés : les yeux n'y sauraient découvrir aucun angle). Il est difficile en effet de voir là une description de la figure que porte la médaille d'Auguste, figure qui fut probablement inventée par le dessinateur de la médaille, d'après l'étymologie admise par les antiquaires romains. Peut-être aussi l'effet du temps a-t-il modifié la forme et fait apparaître les échancrures plus distinctes et plus prononcées qu'elles ne l'étaient dans leur état primitif.

ANCLABRIS. Petite table dont on se servait dans le sacrifice comme d'un autel. On y plaçait les instruments du sacrifice aussi bien que les entrailles de la victime pour l'inspection des devins (Festus, *s. v.*; id. *v. Escariæ*). La gravure repré-

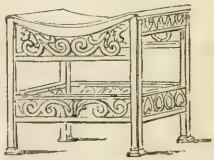

sente une petite table trouvée à Pompéi, que l'on regarde, en raison de ses proportions et de la cavité qu'elle forme au sommet, comme ayant été employée aux usages ci-dessus indiqués. Elle a un peu plus de 0 m. 20 c. de haut; elle est un peu moins longue et a environ 0 m. 17 c. de large. Dans une des peintures de Pompéi,

un prêtre est représenté portant une de ces tables au sacrifice (*Pitture di Ercolano*, IV, tav. I).

ANCON (ἀγκών). Littéralement *coude;* c'est-à-dire le pli ou l'angle formé par les deux os du bras quand ils se plient vers l'articulation du coude. Par extension, on s'est servi de ce mot pour désigner plusieurs autres choses qui ont la même forme ou qui s'en rapprochent; et, comme cette forme implique deux parties ou côtés séparés, ce mot s'emploie généralement au pluriel.

1. Branches de l'équerre (*norma*), dont se servent les tailleurs et les charpentiers pour mesurer les angles droits; elle était formée de deux règles plates réunies comme l'articulation du coude (Vitruv. III, 5, 14). Notre dessin représente une équerre ainsi formée : elle est sculptée sur un marbre sépulcral parmi plusieurs autres outils du métier de charpentier (Fabretti, *Aquæd.* 73).

2. (παρωτίς — οὖς τῷ ὑπερθύρῳ. Inscript. dans la collection Elgin du Musée Britannique). Consoles qui soutiennent au-dessus d'une porte une corniche d'ornement (*hyperthyrum*); on leur donne ordinairement la forme de la lettre S et

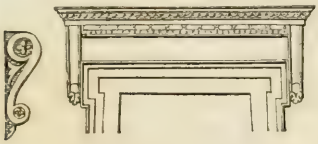

on les attache sous chaque extrémité de la corniche, à angle droit avec elle (Vitr. IV, 6, 4). La petite figure à main gauche offre une vue de côté d'une de ces consoles, prise du temple du *Dio Redicolo,* comme on l'appelle maintenant, près de Rome; l'autre représente la corniche qui surmonte la porte du temple d'Hercule, à Cora, et donne une vue de face des *ancones* pendant de chaque côté de la corniche.

3. Crampons de bronze ou de fer dont on se servait dans les constructions, pour relier ensemble de gros blocs ou des assises de maçonnerie (Vitruv. X, 13, 21). On les employait au lieu de mortier dans les bâtiments considérables, et ils expliquent la quantité de trous qu'on remarque dans la maçonnerie des anciens édifices, d'où l'on a retiré les crampons au moyen âge pour s'emparer du métal.

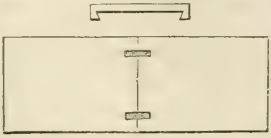

La figure supérieure dans la gravure montre la forme d'un *ancon* de bronze du Colisée, et l'inférieure la manière dont on l'appliquait pour rattacher deux blocs de pierre dans le même édifice.

4. Bras d'une chaise à bras attachés aux montants qui formaient le dos et composant avec eux un angle droit comme l'équerre d'un charpentier (Cœl. Aur. *Tard.* III, 1). La gravure est prise d'une chaise de marbre dans un bas-relief qui était primitivement au palais du cardinal Mazzarini, à Rome.

5. Griffes ou fourches à l'extrémité des étais (*varæ*) dont les anciens chasseurs se servaient pour suspendre leurs filets (Grat. *Cyneg.* 87). On les enfonçait par leurs extrémités pointues dans le sol, à peu de distance l'une de l'autre, autour du lieu qu'on désirait enfermer, puis on suspendait les filets sur la fourche. Voy. le mot VARA, où l'on montre la manière de placer le filet.

6. Espèce particulière de bouteille ou de vaisseau pour contenir du vin, dont on se servait dans les tavernes romaines (Paul. *Dig.* 33, 7, 13), et à qui, d'après leur nom, on peut supposer sans invraisemblance un col recourbé, à peu près comme une *cornue.* Il ne manque qu'un modèle pour confirmer cette conjecture.

ANCORA (ἄγκυρα). *Ancre*. Les ancres des anciens n'avaient quelquefois qu'une patte; mais les plus parfaites en avaient deux, faites en fer, et ressemblaient exactement à celles dont on se sert encore aujourd'hui. On les portait d'habitude sur l'avant du vaisseau (Virg. *Æn.*

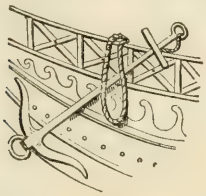

III, 277), comme dans la gravure prise de la colonne Trajane; mais les gros vaisseaux en avaient deux et quelquefois plus, suivant leur grandeur (Athen. V, 43).

ANCORALE. *Câble d'une ancre* (Liv. XXII, 19; XXVII, 30). Voy. la figure précédente.

2. *Orin* ou *corde de la bouée* (Plin. *H. N.* XVI, 16). La bouée elle-même (σημεῖον ἀγκύρας, Paus. VIII, 12, 1) était faite de liége et attachée par l'*ancorale* à un anneau qu'on voit au bout de la verge de l'ancre dans la précédente gravure. Pendant que la bouée indiquait le lieu où était l'ancre, la corde qui la tenait servait aussi à dégager du sol les pattes de l'ancre, lorsqu'il fallait la lever.

ANDABATÆ. Classe de gladiateurs qui combattaient les yeux bandés ou avec un casque fermé sans ouverture dans la visière (Hieron. *adv. Jov.* I, 36; Cic. *Fam.* VII, 10; mais là la leçon est douteuse). Suivant Turnèbe (*Advers.* II, 10), ils paraissaient au Cirque après les courses dans une sorte de lutte comique : deux d'entre eux s'attaquaient quelquefois dans un char, la nuit déjà tombée; l'un en était le conducteur, l'autre y montait et engageait une lutte soutenue au hasard. On l'appelait *andabata*, du grec ἀναβάτης avec l'insertion d'un *d*.

ANDRON (ἀνδρών). Terme grec qui, dans sa signification stricte, se rapporte aux habitudes de cette nation. Il désigne la première des deux divisions principales du plan d'une maison grecque, celle dont l'usage exclusif était réservé aux hommes (Vitruv. VI, 7, 4; Festus, *s. v.*).

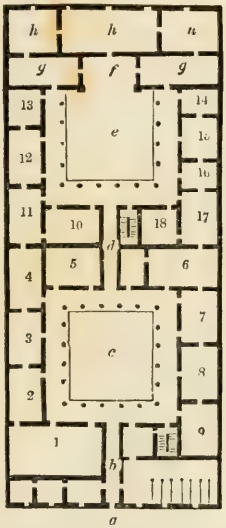

Elle consistait en une cour découverte (αὐλή), entourée de colonnades (marquée *c* sur le plan), autour de laquelle étaient disposés les divers appartements exigés pour le service du maître et de ceux qui étaient à lui (n. 1 à 9). Elle était séparée de l'autre division, qui contenait les appartements des femmes, par un passage et une porte (marquée *d*).

2. Les écrivains latins employèrent ce mot dans un sens tout différent, pour désigner un simple passage qui sépare une maison, ou une partie de la même maison, d'une autre; par exemple, le passage entre le mur extérieur d'une maison et le jardin qui en est proche (Plin. *Ep.* II, 17, 22); et les architectes romains se servirent du même terme d'une façon très-impropre pour désigner, dans une maison grecque, le corridor

qui séparait les uns des autres les appartements des hommes et ceux des femmes (marqué *d* dans le plan précédent) : le nom exact était *Mesaulæ*.

ANDRONITIS (ἀνδρωνῖτις). Synonyme d'ANDRON, n° 1.

ANGIPORTUS ou ANGIPORTUM (στενωπό-). Rue étroite ou semblable à une cour fermée (Terent. *Adelph.* IV, 2, 40), et qui alors s'appelait proprement *fundula;* ou seulement rue détournée qui conduisait de l'une des rues principales aux parties les moins fréquentées de la ville (Horat. *Carm.* I, 25, 10; Plaut. *Pseud.* IV, 2, 6). Ces rues détournées à Pompéi sont si étroites qu'une personne peut traverser d'une seule enjambée d'un trottoir à l'autre.

ANGUILLA. Fouet fait de peau d'anguille dont les maîtres d'école de Rome

se servaient pour punir leurs écoliers (Plin. *H. N.* IX, 39; Isidor. *Origin.* V, 27, 15). La gravure est prise d'une peinture d'Herculanum qui représente l'intérieur d'une salle d'école.

ANGUIS. 1. Serpent, employé chez les Romains comme représentation symbolique du *genius loci* ou génie qui veillait sur tel ou tel emplacement (Serv. *ad* Virg. *Æn.* V, 85). En conséquence on peignait sur un mur des figures de serpents, de la même façon qu'on peint une croix dans l'Italie moderne, pour prévenir le public de ne pas souiller l'endroit. Cela répondait à l'inscription qui se voit sur nos murs : *Défense de déposer aucune ordure*, etc. (Persii *Satiræ*, I, 113).

On trouve souvent ces figures dans les maisons de Pompéi, dans les cuisines, dans les fournils, dans les lieux enfin où la propreté est particulièrement désirable; en général elles sont séparées par un autel, comme on le voit dans la figure ci-jointe, prise par l'auteur dans un des corridors qui conduisent aux Thermes de Trajan à Rome. Elle est peinte à fresque avec l'inscription suivante au-dessous :

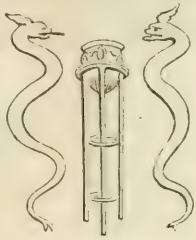

JOVEM ET JUNONEM ET DUODECIM DEOS IRATOS HABEAT QUISQUIS HIC MINXERIT AUT CACARIT.

2. Drapeau militaire qui imitait la figure du serpent et qui fut adopté dans les armées romaines comme enseigne de la cohorte (Claud. *in Rufin.* II, 5, 177; Sidon. Apoll. 5, 40). On l'appelait plus communément *Draco :* on en a décrit à ce mot la matière, le caractère et l'emploi avec plus de détails. La gravure est prise de la colonne Trajane.

ANGUSTICLAVIUS. Celui qui avait le droit de porter sur sa tunique l'ornement appelé *clavus angustus,* marque distinctive de l'ordre équestre (Suet. *Otho,* 10). Voy. CLAVUS.

ANNULARIUS et ANULARIUS. Ouvrier dont le métier était de faire des anneaux (Cic. *Acad.* II, 46). Ces artisans formaient à Rome un *collegium* ou corporation (Inscript. *ap.* Murat. 2015, 5).

ANNULATUS et ANULATUS. En général, qui a ou qui porte des anneaux. De là :

1. *Annulati pedes,* gens qui ont des chaînes aux pieds, comme les esclaves employés à la culture chez les Romains, qui travaillaient enchaînés (Apul. *Metam.*

IX, p. 184), comme on le voit ici, d'après une pierre gravée.

2. *Annulatæ aures*. Oreilles qui portent des anneaux (Plaut. *Pœn.* V, 2, 20).

comme dans la gravure, d'après une peinture de Pompéi.

ANNULUS ou ANULUS (δακτύλιος, σφραγίς). Anneau pour le doigt : fait de fer dans l'origine et servant de cachet pour sceller. Dans la suite, on adopta des anneaux d'or au lieu d'anneaux de fer; mais l'usage de ce métal à Rome fut restreint aux sénateurs, aux premiers magistrats et aux chevaliers (Plin. *H. N.* XXXIII, 4). La gravure représente un original pris dans la Dactyliothèque de Gorlæus. L'anneau à cachet était porté au quatrième doigt de la main gauche, par les Grecs comme par les Romains (Aul. Gell. X, 10); voyez la figure à main droite qui représente la main de Jupiter d'après une peinture de Pompéi; et de là l'expression *sedere ad annulos alicui* (Eumen. *Pan. ad Constantin.* 15) signifie être assis à la gauche de quelqu'un. Mais, sous l'empire, la mode de mettre des anneaux de divers genres et de valeurs diverses, comme purs ornements, s'établit dans toutes les classes; on en porta aux différents doigts des deux mains et même plusieurs à la fois (Mart. *Ep.* V, 61; XI, 59); voy. la figure à main gauche, d'après une peinture de Pompéi, qui montre une main de femme avec trois anneaux, deux sur le quatrième et un sur le petit doigt.

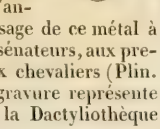

2. *Annulus bigemmis*. Anneau dans lequel étaient enchâssées deux pierres précieuses (Valerian. *in Epist. ap.* Trebell. *Claud.* 14). La gravure représente un original pris dans la Dactyliothèque de Gorlæus (part I, n° 68); deux pierres précieuses y sont enchâssées : l'une, qui est un large cachet, porte la figure de Mars; l'autre est un cachet plus petit et porte une colombe avec une branche de myrte.

3. *Annulus velaris*. Anneau de rideau, fait comme les nôtres pour courir sur une baguette et tirer ou retirer le rideau. Chez les Romains, ces anneaux étaient faits habituellement de bois dur (Plin. *H. N.* XIII, 18). Dans une maison trouvée aux fouilles d'Herculanum, en 1828, et dont on a donné l'élévation au mot DOMUS, les baguettes de fer sur lesquelles couraient les anneaux entre les colonnes de l'*atrium* furent trouvées entières et placées comme dans la gravure ci-jointe. Elle est prise d'une miniature du Virgile du Vatican, et explique le but et l'usage de ces anneaux, quoique les proportions restreintes du dessin ne permettent pas de les distinguer sur la baguette.

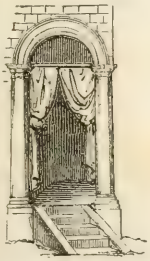

4. Anneaux passés dans un cerceau d'enfant pour résonner avec bruit pendant les révolutions du cerceau (Mart. *Epig.* XIV, 169). On en plaçait plusieurs sur le même cerceau, comme on

le voit par la figure, tirée du bas-relief d'une tombe qui subsiste encore près de Tivoli.

5. Tresses de cheveux, arrangées en cercles comme des anneaux, autour du derrière de la tête (Mart. *Epig.* II, 66), comme on le voit dans le dessin ci-joint qui représente Plotina, femme de l'empereur Trajan, d'après une pierre gravée. Les paysannes, dans plusieurs parties des États de Rome et de Naples, arrangent encore leurs cheveux de la même manière.

6. En architecture, *armilles*, c'est-à-dire série d'anneaux ou de filets circulaires, au nombre de trois ou de quatre dans les modèles anciens, qui sont placés immédiatement sous l'*echinus* d'un chapiteau dorique et qui décroissent perpendiculairement l'un au-dessous de l'autre, comme un étage de degrés renversé (Vitruv. IV, 3, 4).

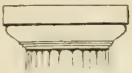

ANQUINA (ἀγκοίνη). Collier par lequel la vergue d'un vaisseau est attachée au mât (Isidor. *Orig.* XIX, 4, 7; Helvius Cinna *ap.* Isidor. *l. c.*); on l'appelle la *drosse* dans la langue technique.

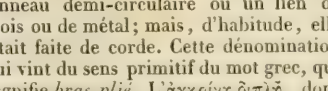

Dans la gravure, prise d'une lampe d'argile, l'*anquina* apparaît comme un anneau demi-circulaire ou un lien de bois ou de métal; mais, d'habitude, elle était faite de corde. Cette dénomination lui vint du sens primitif du mot grec, qui signifie *bras plié*. L'ἀγκοίνη διπλῆ, dont on parle chez les Grecs, comme employée pour les grands vaisseaux, par exemple, les quadrirèmes, etc., ne signifie pas que la vergue était maintenue par une double *anquina*, mais que l'*anquina* était faite d'une double épaisseur de corde pour résister à l'usure par le frottement, proportionnée à la grandeur de la vergue.

ANSA. Ce par quoi nous saisissons quelque chose. Ce mot s'applique, de la même façon que notre mot *poignée*, à plusieurs objets qui diffèrent essentiellement l'un de l'autre pour la forme et le caractère, quoique tous aient la même destination générale, celle d'une poignée par laquelle on tient les objets. Les plus importants sont ceux qui suivent :

1. (Λαβή. Τὰ ὦτα.) Poignée de tout vaisseau fait pour contenir des liquides, comme coupes, pots, amphores, etc. Ces poignées variaient sans doute dans leur forme, suivant le goût de l'artiste qui les dessinait; et elles étaient placées indifféremment sur le cou, sur un côté ou sur les deux, ou du haut au bas du vaisseau, de la manière enfin qui convenait le mieux à la beauté de l'ensemble; car elles formaient toujours une partie intégrante de l'œuvre pour les artistes anciens, qui ne voulaient pas qu'elles parussent posées après coup comme de simples accessoires. La figure est tirée d'un pot de bronze trouvé à Pompéi avec une seule poignée d'un caractère fort beau, quoique simple; mais on trouvera dans le cours de cet ouvrage une grande variété de formes différentes (Cato, *R. R.* 113; Virg. *Ecl.* III, 45; Ov. *Her.* XIV, 252; *Met.* VIII, 653).

2. *Ansa ostii* (ἐπισπαστὴρ κορώνη, ῥόπτρον). Poignée d'une porte par laquelle on l'ouvrait ou on la fermait, et qui servait aussi de marteau (Petr. *Sat.* 96). On représente souvent ces poignées comme de simples anneaux attachés à un crampon; dans d'autres cas, ils étaient dessinés et ornés avec plus de soin, comme

on le voit par la figure ci-jointe, prise d'un original en bronze qui appartenait primitivement à la porte d'une maison de Pompéi.

3. *Ansa crepidæ* (ἀγκύλη). Trou ou

œil dans le quartier du soulier grec appelé *crepida*, par lequel on passait la courroie et le lacet; on croisait ensuite l'une ou l'autre sur le cou-de-pied même (Tibul. I, 8, 14). Il y avait un même nombre de ces trous de chaque côté du soulier; on peut le conclure de l'histoire bien connue d'Apelles, qui fut repris par un savetier pour avoir omis une des *ansæ* dans un ouvrage qu'il avait exposé à la vue du peuple (Plin. *H. N.* XXXV, 36, 12). On en voit clairement la forme et le caractère dans la gravure, prise du pied d'une statue grecque en marbre.

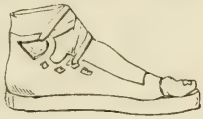

4. *Ansa stateræ*. La poignée d'un peson, par laquelle il était suspendu et qui formait son centre d'équilibre, étant fixée

à la moitié la plus petite de la tige, près du bout où l'on attachait la balance ou l'objet à peser (Vitruv. X, 3, 4). La gravure est prise d'un peson de bronze trouvé à Pompéi.

5. *Ansa gubernaculi* (οἴαξ). La poignée d'un gouvernail (Vitruv. X, 3, 5); c'était le bout de la tige du gouvernail (AA dans la gravure) que le timonier tenait des deux mains, quand le gouvernail se composait d'une simple rame sans

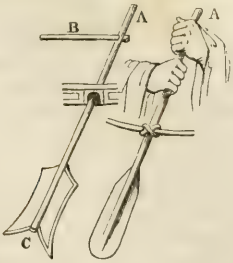

barre (*clavus*), ainsi que dans la gravure à main droite. Mais dans les grands vaisseaux, l'emploi d'une barre devenant nécessaire, il plaçait une main sur l'*ansa* (A, gravure à main gauche), et l'autre sur le *clavus* (B), ce qui lui permettait de mouvoir le timon avec une bien plus grande facilité. La figure à main droite est copiée de la colonne Trajane; celle à main gauche d'une peinture de Pompéi.

6. *Ansa ferrea*. Crampon de fer par lequel on rattachait les larges blocs de pierre dans d'anciens édifices, quand on ne se servait pas de mortier (Vitruv. II, 8, 4); c'est la même chose que l'*Ancon* (6) : on trouvera une gravure à ce mot.

ANSATUS. Muni d'une poignée ou de poignées. On trouve les explications nécessaires au mot précédent.

2. *Ansata hasta*, *Ansatum telum* (ἀγκυλωτός, ἀγκυλητόν, μεσάγκυλον). Lance ou javeline, munie d'un appui demi-circulaire pour la main, attaché au bois comme une poignée. Ces poignées n'étaient pas permanentes; les soldats les mettaient aux armes avant d'aller à la bataille ou dans toute conjoncture qui le demandait (Plutarch. *Alex. apophth.* 13; cf. Xen. *Anab.* IV, 2, 28). Elles avaient

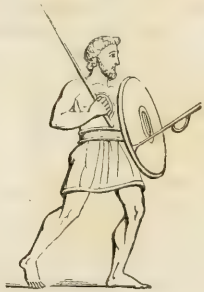

un double but : de les aider à lancer ces armes quand ils s'en servaient comme de traits, *ansatas mittunt de turribus hastas* (Enn. *ap.* Non. *s. v. Ansatæ*), ou d'appuyer la main et de donner de la force au coup quand on combattait de près, *ansatis concurrunt telis* (Ennius, *ap.* Macrob. *Sap.* VI, 1). Ces deux usages sont indiqués dans la gravure, prise d'une pein-

ture qui décore les murs de la tombe d'un guerrier à Pæstum (Nicolai, *Antichità di Pesto*, VI), et qui est précieuse pour déterminer le véritable sens du mot, seulement soupçonné jusqu'à présent ou mal compris; mais elle prouve une différence caractéristique entre l'*ansa* et l'*amentum* d'une javeline : l'*amentum*, comme on le sait, n'était qu'une *courroie;* et l'*ansa*, comme on le voit ici et comme le font entendre les autres sens de ce mot, était une *poignée* d'une forme angulaire ou curviligne attachée à un objet.

ANSULA. Diminutif d'*ansa;* il s'applique à tous les sens qu'on a expliqués à ce mot. Valère Maxime (VIII, 12, 3), en rapportant l'histoire d'Apelles et du savetier, emploie le diminutif *ansulæ* au lieu d'*ansæ* dont se sert Pline (*H. N.* XXXV, 36, 12); et, dans la gravure d'*Ansa* (3), on remarquera qu'il y a en effet des trous *plus petits* sous les grands. Cette figure donnera par conséquent un échantillon de l'*ansa* et de l'*ansula*, pris dans leur signification rigoureuse.

ANTÆ (παραστάδες). Pilastres carrés (Non., *s. v.*) dont on se servait pour terminer les murs latéraux d'un temple, quand ces murs latéraux s'avançaient au delà de la façade de la *cella* ou partie principale du bâtiment (Vitruv. IV, 4, 1). Comme il faut de chaque côté un de ces pilastres pour former des supports correspondants, on n'emploie jamais ce mot qu'au pluriel; et ainsi un temple est dit *in antis* ou ἐν παραστάσι (Vitruv. III, 2, 2), quand le portique est formé par la saillie des murs latéraux, terminés, comme nous l'avons décrit, par deux pilastres carrés qui ont entre eux deux colonnes.

ANTARIUS. *Funes antarii;* cordes employées pour l'érection d'un mât, d'une colonne, ou de tout autre objet d'un poids et d'une hauteur considérables (Vitruv. X, 2, 3). Elles étaient fixées à la tête de la colonne, et de chaque côté au sol à des distances convenables, pour la tenir solidement et l'empêcher d'incliner de côté et d'autre pendant qu'on l'élevait.

ANTEAMBULO. Esclave dont la fonction était de précéder la *lectica* de son maître ou de sa maîtresse et de lui frayer le chemin à travers la foule (Suet. *Vesp.* 2.) Ce même nom s'appliquait aussi à l'affranchi ou au client qui marchait complaisamment devant son patron quand il sortait (Mart. *Ep.* II, 18).

ANTECESSORES. Cavalerie légère qui formait l'avant-garde d'une armée en marche; elle frayait le chemin pour le corps principal et choisissait les places convenables pour une halte ou un camp (Hirt. *Bell. Afr.* 12; Suet. *Vit.* 17).

ANTECURSORES. Même sens que ANTECESSORES (Cæs. *Bell. civ.* I, 16).

ANTEFIXA. Ornements en terre cuite, inventés par les architectes étrusques, à qui les Romains les empruntèrent; ils étaient employés pour décorer les diverses parties d'un édifice au dehors comme au dedans, pour couvrir une surface plate, pour cacher les jointures entre deux blocs de maçonnerie, ou pour déguiser par un ornement des contours rudes et sans élégance. De là ce nom s'appliqua spécialement aux objets distincts qui suivent :

1. Longues tablettes plates en terre cuite, avec des dessins en relief, qu'on

clouait sur toute la surface d'une frise (*zophorus*), pour enrichir l'entablement et lui donner l'air de quelque chose de fini et d'orné. Les artistes grecs sculptaient le marbre lui-même, et tenaient en suprême mépris un pareil artifice pour cacher des défauts (Liv. XXXIV, 3). La gravure représente un *antéfixe* original trouvé à Rome, et qui avait servi jadis à l'usage indiqué. On remarque encore les trous des clous qui le fixaient.

2. Ornements de même matière, fixés à la corniche d'un entablement pour donner passage à la pluie et la verser du toit dans la rue (Festus, *s. v.*). Ils répondent aux *gargouilles* de l'architecture gothique, mais ils sont d'un dessin beaucoup plus simple; le plus souvent ils sont formés du mascaron d'une tête de lion, par allusion aux inondations du Nil, qui ont lieu quand le soleil est dans le signe du Lion. La gravure est prise d'un original trouvé à Rome; elle a un trou circulaire dans la bouche, où était introduit un tube de plomb comme gouttière pour verser l'eau.

3. Ornements droits, placés le long du faîte d'un entablement, au-dessus du membre supérieur de la corniche, pour cacher l'extrémité des tuiles faîtières (*imbrices*) et la jointure des tuiles plates.

La figure représente une vue de face et une vue de côté de deux modèles trouvés à Rome : la figure supérieure, au centre, représente les extrémités des tuiles telles qu'elles apparaissent sans l'antéfixe; la figure inférieure représente les mêmes extrémités recouvertes par les antéfixes; la figure à main droite montre aussi par derrière la languette qu'on introduisait sous l'*imbrex*, pour le fixer; et la figure à main gauche, qui porte une image de la Victoire, présente ainsi un commentaire graphique du passage de Tite-Live (XXVI, 23) où il dit que la statue de la Victoire, placée au sommet du temple du Capitole, tomba et fut retenue par les Victoires des antéfixes : *Victoria, quæ in culmine erat, fulmine icta decussaque, ad Victorias quæ in antefixis erant, hæsit*, etc.

ANTENNA (ἐπίκριον). *Vergue* d'un vaisseau : elle était faite d'une seule pièce de sapin, quand le vaisseau était petit, et de deux, liées ensemble, quand il était plus grand; aussi ce mot se rencontre-t-il souvent au pluriel, pendant qu'on met au singulier la voile qui y est attachée : *antennis totum subnectite velum* (Ovid. *Met.* XI, 483). De petites vergues d'une seule pièce sont représentées dans plusieurs gravures qui expliquent la construction des vaisseaux anciens dans différentes parties de cet ouvrage; et la vergue donnée au mot ANQUINA montre distinctement la manière dont les deux pièces étaient jointes dans les grands vaisseaux. La vergue elle-même est prise d'un bas-relief d'une tombe à Pompéi; les détails de la voile et le lien qui fixe la vergue au mât, de deux lampes en terre cuite de Bartoli.

ANTEPAGMENTUM. Le *chambranle* du châssis d'une porte, appelé surtout ainsi quand il avait une moulure d'ornement, faisant saillie au-devant du montant (*scapus cardinalis*), qui formait le pivot sur lequel la porte tournait, et au dehors, le dérobait tout à fait à la vue (Vitruv. IV, 6; Festus, *s. v.*; Cato, *R. R.* 14, 4).

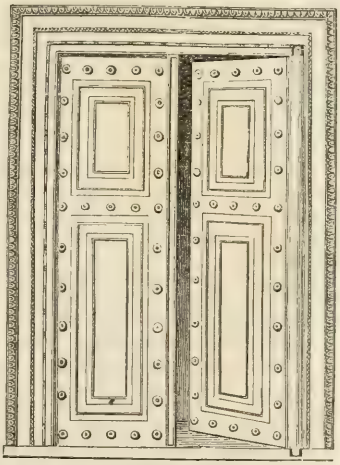

On comprendra facilement ces détails

par la gravure qui représente une élévation et un plan de l'ancienne porte et de l'ancien châssis subsistant encore à l'église de Saint-Théodore de Rome, primitivement le temple de Rémus. Du côté droit de l'élévation, on a coupé l'*antepagmentum* pour faire voir le montant et la cavité où il s'emboîte, pendant que le côté gauche et le plan montrent la manière dont ces parties étaient cachées par l'*antepagmentum*, et expliquent la signification réelle du mot. On observera aussi qu'une porte ainsi construite ne pouvait ouvrir qu'en dedans : en effet, la partie de la porte à laquelle le pivot était attaché et la crapaudine dans laquelle il tournait étaient placées derrière la saillie du chambranle qui était creusé pour les recevoir et formait ainsi une sorte de cadre qui recouvrait au dehors les bords de la porte et protégeait le dedans contre l'air extérieur.

2. *Antepagmentum superius* (Vitruv. IV, 6, 1). *Linteau* du châssis d'une porte, surtout quand la porte ouvrait en dedans, et que la moulure du linteau en recouvrait le bord supérieur, de la même façon que nous venons de le décrire pour les chambranles latéraux. Cette disposition est communément adoptée dans les maisons de Pompéi, où les portes habituellement sont placées tout à fait derrière le châssis.

ANTEPILANI. Soldats qui, dans la légion romaine rangée en bataille, étaient placés devant les *pilani* ou *triarii*, qu'on postait au troisième rang. Ainsi, c'est un terme général pour désigner les soldats des deux premiers rangs, les *hastati* et les *principes*, comme on les appelait particulièrement (Liv. VIII, 8).

ANTERIDES (ἐρείσματα). *Contreforts* placés contre l'extérieur d'une muraille pour la soutenir si elle est faible (Vitruv. VI, 8, 6); ils étaient rarement employés par les architectes grecs ou romains, excepté pour consolider une fondation. La figure représente la *cloaca Maxima* à Rome, avec des contre-forts extérieurs de chaque côté de la maçonnerie, comme on le vit dans une fouille dirigée par Piranesi. Ces contre-forts cependant sont d'une pierre différente de celle du reste de l'ouvrage, et ils n'entraient pas dans la construction origi-

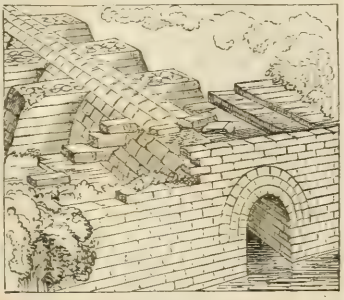

nale; mais on peut les regarder comme des vestiges des réparations faites aux égouts à l'occasion que mentionne Denys d'Halicarnasse (III, 67), quand on dépensa pour ce monument près de cinq millions de notre monnaie.

ANTESIGNANI. Corps des plus braves et des meilleurs soldats de la légion, qu'on plaçait immédiatement devant les enseignes, pour les empêcher d'être prises par l'ennemi (Cæs. *B. C.* I, 57; Liv. XXII, 5; IX, 39).

ANTESTOR. Sommer une personne ou lui demander de porter témoignage qu'un défendeur refuse de paraître devant le tribunal. Dans de telles occasions, le demandeur priait un des assistants de porter témoignage des mépris du défendeur, par les mots *licet antestari?* S'il recevait son consentement, il touchait l'oreille de son témoin, puis se saisissait de la personne de l'opposant et le traînait de force au tribunal (Plaut. *Pers.* IV, 9, 10; Hor. *Sat.* I, 9, 78; Plin. *H. N.* XI, 103).

ANTLÆ. Boucles de cheveux d'une

femme, quand elles tombent des tempes

le long des oreilles (Festus, *s. v.*; Isid. *Orig.* XIX, 31, 8); et pareillement, mèches de côté des hommes, quand elles sont arrangées avec soin depuis les tempes le long du visage (Apul. *Flor.* I, 3, 3), comme dans la gravure, prise d'une petite figure en bronze trouvée à Herculanum. La gravure au mot ANADEMA montre ces boucles portées par des femmes, d'après une peinture de Pompéi.

ANTILENA. Poitrail attaché au bât d'une bête de somme pour empêcher la selle de glisser en arrière (Isid. *Orig.* XX, 16). Il était fixé au-devant de la selle des deux côtés et entourait le poitrail de l'animal, comme dans la gravure, prise d'une peinture d'Herculanum; c'était l'accessoire nécessaire du bât dans toutes les contrées montagneuses à pentes escarpées.

ANTIQUARIUS. Terme employé sous l'empire, avec un sens différent de celui de *librarius*, pour désigner une personne qui faisait métier de copier de vieux livres (Isid. *Orig.* VI, 14, 1), et qui écrivait dans l'ancien caractère uncial, quand les lettres courantes étaient devenues d'un usage général (Becker, *Gallus*, I, p. 164, de la *trad. angl*).

ANTLIA (ἀντλία). Pompe ou autre machine pour élever de l'eau; ce nom s'appliquait à toutes les inventions hydrauliques des anciens et n'indiquait aucune machine particulière. Dans Martial (*Ep.* IX, 19, 4), il est employé pour désigner la tige et le piston; dans Suétone (*Tib.* 51) la roue hydraulique à bras; et dans Callixène (Athen. V, 43), la vis d'Archimède. Les différentes machines comprises sous le terme général d'*antlia* sont décrites et expliquées sous leurs noms spéciaux. Les voici : 1° ROTA AQUARIA; 2° TYMPANUM; 3° TOLLENO; 4° GIRGILLUS; 5° CTESIBICA MACHINA et SIPHO; 6° COCHLEA.

APALARE ou APPLARE. Sorte de grande cuiller qui servait à faire cuire ou à faire passer des œufs mollets ou pochés (*Gloss. Isid.*), quoiqu'on l'employât aussi à d'autres usages (Auson. *Epist.* 21). La gravure est copiée d'un original en bronze, trouvé dans une cuisine à Pompéi, qui, à ce qu'on croit, offre le spécimen d'un de ces objets.

APEX. Littéralement, morceau de bois d'olivier, aiguisé par le bout et fixé dans une touffe de laine, que portaient au haut de la tête les *Flamines* et les *Saliens* (Festus, *s. v. Albogalerus;* Serv. *ad* Virg. *Æn.* X, 270). L'*apex* était attaché de chaque côté par un bandeau, ou il tenait à une calotte qui s'adaptait étroitement à la tête, comme dans la gravure, prise d'un bas-relief romain; de là le mot *apex* est employé souvent pour la calotte elle-même (Fabius Pictor *ap.* Gell. X, 15, 3; Liv. VI, 41).

2. (κῶνος). Cimier du casque auquel était attachée la crinière en crins de cheval (Isid. *Orig.* XVIII, 14, 2; Virg. *Æn.*, XII, 492). L'*apex* lui-même paraît d'une façon très-proéminente dans la gravure ci-jointe, copiée d'un original en bronze trouvé à Pompéi; mais nous donnons à l'article GALEA un modèle auquel la crinière est attachée.

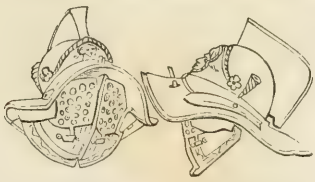

APHRACTUS ou APHRACTUM (ἄφρακτον). Vaisseau sans pont ou ponté seulement en partie à l'avant et à l'ar-

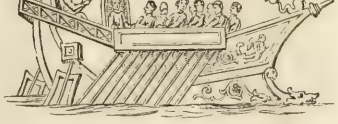

rière; comme nous disons, demi-ponté (Cic. *Att.* v, 13). La figure est tirée du Virgile du Vatican et montre par la hauteur relative des hommes qu'il n'y a pas de pont au centre; en comparant le vaisseau ponté (voy. NAVIS CONSTRATA), on verra facilement la différence des deux bâtiments.

APIARIUM (μελισσών, μελισσοτροφεῖον). *Rucher* ou place où l'on garde un certain nombre de ruches (Columell. IX, 5, 6).

APIARIUS (μελισσεύς, μελισσουργός). Celui qui soigne et garde des abeilles (Plin. *H. N.* XXI, 31).

APICATUS. Qui porte l'*apex* ou bonnet terminé en pointe du *flamen dialis* (Ovid. *Fast.* III, 397). Voir la gravure du mot APEX et l'article FLAMEN.

APLUSTRE et APLUSTRUM (ἄφλαστον). Ornement fait de planches de bois, ressemblant un peu aux plumes d'une aile d'oiseau, qu'on plaçait sur la poupe d'un navire. (Lucan. III, 586; Lucret. IV, 439). La figure représente un *aplustre* en détail, d'après un ancien bas-relief dont on a une copie au musée Britannique. On voit la position qu'il occupait sur le vaisseau dans la gravure précédente.

APODYTERIUM (ἀποδυτήριον). *Chambre où l'on se déshabille*, particulièrement chambre de bains (Cic. *ad Q. Fr.* III, 1, 1; Plin. *Epist.* V, 6, 25), où l'on se déshabillait et où les vêtements restaient pendant qu'on prenait le bain; car, dans les établissements publics, toute personne était forcée par la loi de les retirer avant de passer dans l'intérieur : cette disposition avait pour but de prévenir les vols en empêchant de cacher sur soi les objets dérobés (Cic. *Cœl.* 26). La figure représente l'intérieur de l'*apodyterium* des bains publics de Pompéi; on peut voir sa position relativement aux autres pièces sur le plan au mot BALINEÆ; il y est marqué A. Il a trois portes : l'une, à main gauche, à l'extrémité de la gravure, est l'entrée générale et commune; l'autre, à main droite de celle-là, mène dans le bain froid, et la plus proche, sur la droite, dans le bain chaud. Des siéges pour s'habiller et se déshabiller sont placés le long des trois côtés de la chambre; et dans les trous qu'on voit aux murailles étaient fixées des chevilles de bois pour suspendre les vêtements. On mettait une lampe dans la petite niche sombre sous la fenêtre.

APOPHORETA (ἀποφόρητα). Présents qu'un hôte donnait à ceux qu'il avait reçus, au moment de leur départ, pour qu'ils les emportassent dans leur logis. Des cadeaux de ce genre étaient plus particulièrement en usage pendant la fête des Saturnales (Suet. *Cal.* 55; *Vesp.* 19).

APOSPHRAGISMA (ἀποσφράγισμα). Dessin ou empreinte d'un anneau à cachet (Plin. *Epist.* X, 55, 3). Voy. les gravures au mot ANNULUS.

APOTHECA (ἀποθήκη). *Magasin* ou dépôt pour toute sorte de denrées (Cic. *Vatin.* 5; *Phil.* II, 27). Ce mot contient les éléments de l'italien *bottega* et du français *boutique;* mais c'est là une corruption du sens primitif, qui s'appliquait à un magasin où les denrées étaient gardées non pour la vente, mais pour l'usage particulier de leur possesseur. Comparez TABERNA.

2. Chez les Romains ce mot indiquait un dépôt pour le vin dans la partie *supérieure* de la maison (d'où Horace, *Od.* III, 21, 7, *descende testa;* cf. Plin. *Ep.* II, 17, 13; Plin. *H. N.* XIV, 14, 6-7) : on l'y gardait pour qu'il pût vieillir dans les *amphoræ*, et, comme nous dirions, en bouteille; au lieu que le vin nouveau,

mis dans les *dolia* et les *cupæ*, ou, suivant notre expression, en futailles, était placé en bas dans la *cella vinaria*. Voy. CELLA.

APOTHEOSIS (ἀποθέωσις). Mot emprunté à la langue grecque, mais employé seulement à une époque postérieure (Tertull. *Apol.* 34); le terme latin est *Consecratio*. Voyez ce mot.

APPARITORES. Nom collectif donné aux officiers publics attachés au service des magistrats romains et comprenant les *Accensi*, *Lictores*, *Præcones*, *Scribæ*, *Viatores*, etc. (Cic. *ad Q. Fr.*, I, 1, 4; Suet. *Tib.* 11).

2. Dans l'armée, ceux qui servaient les tribuns militaires (Hirt. *B. Afr.* 37; Lamprid. *Alex. Sev.* 52).

AQUÆDUCTUS (ὑδραγωγεῖον). *Aqueduc*, canal artificiel, souvent de plusieurs milles de long, servant à porter un cours d'eau de la source vers un point déterminé (Cic. *ad Att.* XIII, 6; Frontin. *de*

Aquæduct.). La figure représente une partie de l'aqueduc construit par l'empereur Claude : il est bâti de travertin et n'a qu'un rang d'arches; mais certains aqueducs portaient trois cours d'eau séparés dans des canaux distincts, l'un au-dessus de l'autre; et d'autres avaient deux ou trois rangs d'arches, suivant la nature du pays qu'ils traversaient. On voit le canal (*specus*) par lequel l'eau passait : il est découvert au sommet.

AQUAGIUM. Cours d'eau qui était une propriété commune et qui ne pouvait être détourné qu'en petites parties par les propriétaires dont il traversait les terrains (Pomp. *Dig.* 43, 20, 3).

AQUALIS. Tout vase qui contient de l'eau pour boire, *cruche* ou *pot à eau* (Plaut. *Curc.* II, 3, 33; *Mil.* III, 2, 39.)

2. Même sens que *Matula* (Varro, *L. L.* V, 119) : c'est à cela que fait probablement allusion la plaisanterie contenue dans le passage de Plaute (*Mil.* III, 2, 39.)

AQUARIUS (ὑδροφόρος). Porteur ou marchand d'eau (Cic. *ad Fam.* VIII, 6).

2. Esclave employé aux bains, qui apportait l'eau, la versait sur le baigneur

et remplissait le *labrum;* il est occupé à ce dernier office dans la gravure, prise d'un vase d'argile. Ces hommes étaient notés pour leurs habitudes licencieuses. (Juven. VI, 332; cf. Festus, *s. v.*).

3. Officier à Rome, attaché au service des aqueducs : il devait veiller à ce qu'il ne fût pas pris une quantité d'eau plus grande que celle qui était concédée par la loi à chaque individu ou à chaque établissement public (Front. *Aquæd.*).

AQUILA. *Aigle*, enseigne principale de la légion romaine (Plin. *H. N.* X, 5), faite d'argent ou de bronze, avec les ailes étendues, comme on le voit dans la gravure, prise d'un original publié par La Chausse (*Recueil d'antiq. romaines*, V, 5). On voit aussi la manière dont on la portait, au mot suivant.

2. (αἰετός, ἀετός, ἀέτωμα). En termes d'architecture, face triangulaire, com-

prise entre les corniches horizontale et transversale d'un fronton, et qui servait de support à ces dernières : *sustinentes fastigium aquilæ*, dit Tacite (*Hist.* III, 71) [si toutefois ces mots ne désignent pas plutôt les modillons en forme d'aigles adaptés à l'extrémité extérieure des chevrons formant les pentes latérales du toit]. Le terme est grec (Pausan. I, 24, 5; V, 10, 20), et correspond au latin *Tympanum;* si ce n'est que ce dernier mot était employé lorsqu'il s'agissait d'une simple face nue et sans sculptures, et le premier quand la surface était remplie par un bas-relief. En effet, ce mot venait de l'usage grec fort ancien de sculpter un aigle sur le fronton d'un temple, surtout de ceux qui étaient dédiés à Jupiter : comme dans la gra-

vure, prise d'un bas-relief de la *Villa Mattei* à Rome. Dans les édifices étrusques ou autres de construction aréostyle, l'*aquila* était en bois, afin de peser moins sur l'architrave; cette circonstance fut cause de l'incendie du temple de Jupiter Capitolin, quand le Capitole fut assiégé par Vespasien (Tac. *Hist. l. c.*).

AQUILIFER. Principal enseigne d'une légion romaine, qui portait l'aigle (Cæs. *B. G.* V, 37; Suet. *Aug.* 10). Il n'y avait qu'un *aquilifer* pour chaque légion, quoiqu'il y eût plusieurs *signiferi* ou porte-enseignes (Veget. *Mil.* II, 13; cf. Tac. *Ann.* I, 39 et 61). La figure est tirée de la colonne Trajane, sur laquelle un enseigne portant l'aigle est représenté plu-

sieurs fois, avec la peau d'une bête sauvage sur la tête et sur le dos, de la façon qu'on le voit ici.

AQUIMINARIUM, AQUIMINALE ou AQUÆMANALIS. Aiguière avec laquelle on versait de l'eau sur les mains des convives avant et après le repas. Un bassin y était joint, pour recevoir l'eau qui tombait des mains; les deux objets ensemble répondent assez à notre pot à eau avec sa cuvette (Varro, *ap.* Non. *s. v.*; Ulp. *Dig.* 34, 2, *leg.* 19, *n.* 12).

ARA (θυτήριον, βωμός). *Autel;* c'est-à-dire toute construction élevée au-dessus de terre, en gazon, en pierre, en briques, en marbre sculpté, sur laquelle on plaçait ou on brûlait les offrandes faites aux dieux. Les autels étaient ou circulaires ou carrés, avec une cavité au sommet où on allumait le feu, et un orifice de côté ou au bas, par lequel s'échappaient les libations de vin ou le jus des offrandes consumées. On voit au

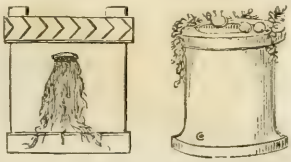

sommet la cavité pour le feu et au bas l'orifice pour la décharge des liquides, dans la figure à main droite, prise d'une peinture de Pompéi; la figure à main gauche est copiée d'un vase d'argile et montre le liquide s'échappant par une ouverture placée plus haut. Ces parties sont essentielles à tous les autels sur lesquels on brûlait des victimes ou on versait des libations; partout où elles manquent, bien que le marbre ressemble en général à un autel, ce n'est qu'un *cippus* et non une *ara*. Les archéologues oublient trop souvent cette différence.

2. Des autels étaient élevés aux places qui suivent. Dans un *lucus* ou bois sacré, devant la statue de la divinité à laquelle il était dédié (Hom. *Il.* II, 305) : ainsi dans la figure, tirée de l'arc de triomphe de Trajan, où les arbres représentent le bois sacré qui entoure une

statue de Diane devant laquelle est placé l'autel.

3. Sur les degrés au pied du portique d'entrée ou au-devant d'un temple, comme dans la gravure ci-jointe, qui représente les restes du temple de la

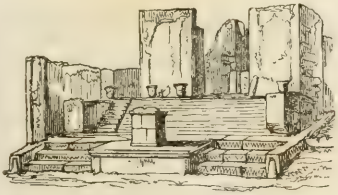

Fortune à Pompéi, où l'on voit l'autel au bas des degrés qui conduisent à la porte d'entrée.

4. Dans les rues d'une ville (Plaut. *Aul.* IV, 1, 20; *Most.* V, 1, 45), et près des murs d'une maison, devant une peinture ou une image des *Lares viales*, comme dans la vue ci-jointe d'une rue de Pompéi. Le compartiment supérieur du bas-relief, au-dessus de l'autel, contient la figure de deux *Lares*, exactement semblable à celle que nous avons donnée à ce mot; et les deux serpents placés au-dessous étaient un signe pour avertir le public « de ne déposer aucune

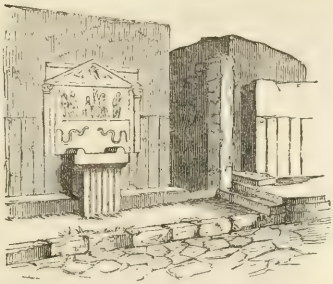

ordure, « comme nous l'avons expliqué au mot ANGUIS.

5. Enfin, ils étaient placés près de l'*impluvium* ou sur l'*impluvium* même des maisons particulières; c'est sur ces autels que la famille sacrifiait aux Pénates. La figure représente une restaura-

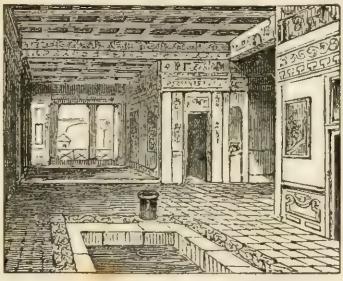

tion d'une partie de l'*atrium*, dans la maison des Dioscures, à Pompéi; on y voit l'*impluvium* sur le premier plan, avec l'autel sur le bord. On en découvrit les traces en faisant des fouilles.

6. *Ara turicrema*. Autel sur lequel on répandait et on brûlait de l'encens (Lucret. II, 353; Virg. *Æn.* IV, 453). La gravure, d'après une ancienne peinture découverte au pied du mont Palatin, montre une femme occupée à répandre de l'encens sur un autel allumé qui, à en juger par ses proportions restreintes, semble n'avoir été fait que pour de telles offrandes; mais les passages de Lucrèce et de Virgile cités ci-dessus

paraissent indiquer que l'épithète *turi-*

crema était aussi appliquée en général à toute sorte d'autel, parce qu'on y brûlait toujours de l'encens.

7. *Ara sepulcri* ou *ara funeris*. Bûcher sur lequel on brûlait les morts (Virg. *Æn.* VI, 177; Ov. *Trist.* III, 13, 21), ainsi appelé parce qu'il consistait en bûches de bois disposées en carré, comme un autel. La figure est prise

d'un bas-relief représentant l'histoire de l'*Iliade;* on suppose que ce bas-relief date de l'époque de Néron et représente le bûcher allumé pour consumer le corps de Patrocle.

ARACHNE. Espèce particulière de cadran solaire; son nom dérive d'une ressemblance avec la toile de l'araignée, produite par l'intersection des lignes des heures et des cercles de l'équateur et des tropiques qui y sont tracés. On n'en a pas découvert de spécimen ancien (Vitruv. IX, 8).

ARÆOSTYLOS (ἀραιόστυλος). *Aréostyle;* ce mot s'applique à un édifice ou à une colonnade où les colonnes sont placées à de grands intervalles et séparées par 3 fois 1/4 ou 4 fois leurs diamètres; comme dans la dernière ligne de la figure ci-jointe, qui montre la largeur relative des différentes espèces d'entre-colonnement adoptées par les anciens. La construction aréostyle était particulièrement employée dans l'ordre toscan et pour des lieux fréquentés par un grand concours de peuple : on ne voulait pas occuper trop de place par une multitude de colonnes. Cette construction exigeait une architrave de bois : ni la pierre ni le marbre n'eussent pu soutenir un poids considérable portant sur des appuis si éloignés. La colonnade qui entoure le forum de Pompéi est dans ce genre. En faisant les fouilles on y trouva des vestiges d'architraves de bois (Vitruv. III, 2).

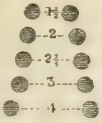

ARATOR (ἀροτήρ). Laboureur (Plin. *H. N.* XVIII, 49, 2); quelquefois bœuf de

labour, car le mot s'applique également aux animaux (Ovid. *Fast.* I, 698). On voit l'un et l'autre dans la figure, tirée d'un bas-relief romain.

2. Fermier qui cultivait de vastes portions du territoire public, en payant un dixième du revenu; en général, ces *aratores* étaient membres de l'ordre équestre, et ils sont mentionnés par Cicéron comme une classe d'hommes utile et excellente (Cic. *Agr.* II, 31, 2; *Verr.* III, 55).

ARATRUM (ἄροτρον). *Charrue.* La charrue représentée d'ordinaire sur les anciens monuments est d'une grande simplicité : elle se compose de la branche d'un orme courbée naturellement ou artificiellement en un croc (*buris*) qu'on aiguisait en pointe, que l'on revêtait de fer, et qui servait alors de soc (*vomer*); une autre branche, saillant de la branche principale, dans une direction opposée à celle du soc, servait de manche (*stiva*) pour guider la machine et enfoncer le

soc à une profondeur suffisante dans le sol. On voit distinctement ces parties dans l'ensemble et dans les détails par la gravure précédente.

2. La figure suivante représente une charrue d'une construction perfectionnée, d'après un bas-relief découvert dans la presqu'île de Magnésie. Elle avait, à l'exception du *coutre*, toutes les parties essentielles énumérées par les auteurs grecs et latins, à savoir A A, *buris* (γύης), la tige recourbée en queue dont l'extrémité formait le timon (*temo*, ἱστοβοεύς); B. *dentale* (ἔλυμα), la pièce de bois où s'enclavait le soc; C, *vomer*

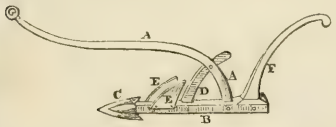

(ὕννις), le soc; D était un lien qui rattachait plus fortement la pièce de bois du soc au timon, et que quelques archéologues distinguent par le nom de *fulcrum*, mais sans citer leurs autorités; E E, *aures* (πτερά), les oreilles; F, *stiva* (ἐχέτλη), le manche par lequel le laboureur dirigeait la charrue (Virg. *Georg.* I, 169-175).

3. La gravure suivante représente une charrue à roues (*currus*) d'après Caylus;

outre les parties énumérées ci-dessus, elle est aussi munie d'un coutre (*culter*), pareil à une lame de couteau, attaché au timon du devant de la charrue.

4. *Aratrum auritum*. Charrue à oreilles (Pallad. I, 43, 1); voy. la gravure n° 2, E E.

5. *Aratrum simplex*. Charrue sans oreilles (Pallad. *l. c.*); voy. la gravure au mot ARATOR.

ARBUSCULÆ (ἁμαξόποδες). Forts colliers de bois, ou anneaux, attachés sous un *chariot* (*plaustrum*) ou sous une machine de guerre, pour recevoir l'essieu qui tournait avec ses roues dans ces colliers, comme on le voit encore dans un chariot d'enfant (Vitruv. X, 14, 1; Ginzrot; *Wagen und Fahrwerke*, I, 91, 3). Quand les roues tournaient sur leur essieu, comme c'était l'habitude pour les *chars* (*currus*), naturellement l'essieu était fixe et les *arbusculæ* n'étaient pas nécessaires.

ARCA (κιβωτός). Tout coffre ou coffre-fort où l'on gardait des habits, de l'argent et toute sorte d'effets (Cat. *R. R.* 2, 3; Cic. *Parad.* VI, 1; Juven. XI, 26; Suet. *Cal.* 49); *malle, caisse*, etc. La

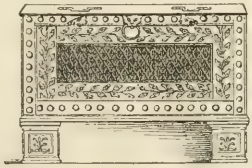

figure ci-jointe est un modèle remarquable de coffre-fort, découvert dans l'atrium d'une maison à Pompéi; on croit, avec une grande apparence de raison, que c'était une caisse où le questeur gardait l'argent de l'État. Elle repose sur des piédestaux élevés, revêtus de marbre; la caisse est de bois, doublée de bronze au dedans et plaquée de fer au dehors. Elle est décrite en détail dans Gell, *Pompeiana*, t. II, p. 30-31.

2. Boîte de bois, commune, où les restes de ceux qui ne pouvaient fournir à la dépense d'une bière étaient portés au lieu de la sépulture (Hor. *Sat.* I, 8, 9; Lucan. III, 736; Caii *Dig.* II, 7, 7).

3. Bière où le cadavre était déposé entier pour être mis dans la terre ou dans une tombe, quand il n'était pas brûlé (Plin. *H. N.* XIII, 27; Val. Max.

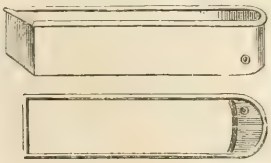

I, 1, 12). La figure ci-jointe représente

le plan et la perspective d'une bière en terre cuite (Uggeri, *Capo di Bove*, pl. 19). La partie ombrée dans le plan était une sorte de degré pour recevoir la tête du mort, et le trou qui y est pratiqué était une cavité pour les parfums qu'on y versait par un orifice correspondant; on le voit sur le côté de la bière dans la figure supérieure. Le tout était fermé par un couvercle.

4. Cellule de prison, dans une maison particulière, où l'on mettait les esclaves (Cic. *Mil.* 22).

5. Caisse de bois dont on se servait quand on établissait des fondations sous l'eau. C'était une boîte carrée, sans couvercle et sans fond, qu'on enfonçait dans le sol; on en pompait l'eau de l'intérieur, et le vide était alors rempli de pierres ou d'autres matériaux qui composaient les fondations (Vitruv. v, 12, 3).

ARCARII. Officiers qui tenaient les comptes du trésor privé de l'empereur (*fiscus*), d'où leur venait le nom de *Cæsariani;* leurs bureaux étaient situés dans le forum de Trajan (Lamprid. *Alex. Sev.* 43; Fragm. Juris antejustinian. *a* Maio *ed.* p. 38).

2. Dans les familles particulières, caissiers ou domestiques qui tenaient les comptes et surveillaient les recettes et les déboursés de leurs maîtres (Inscript. *ap.* Grut. 641, 7, 8; Scæv. *Dig.* 40, 5, 41).

ARCERA. Chariot couvert et tout revêtu de planches qui lui donnaient la forme d'un vaste coffre (*arca*); on s'en servait à Rome pour transporter les invalides ou les personnes âgées et infirmes, avant l'invention des litières et des autres moyens de transport plus élégants (Varro, *L. L.* v, 140). On s'y étendait

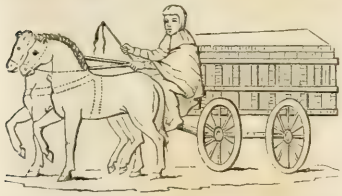

de tout son long : à cet effet, il était muni en dedans de coussins et d'oreillers. L'extérieur aussi était ordinairement couvert de draperies qui le rendaient plus agréable à l'œil et en cachaient l'apparence grossière. (Gell. xx, 1, 8.) La gravure est prise d'un marbre funéraire conservé au musée de Baden, et publié par Ginzrot (*Wagen und Fahrwerke*, tab. 19, 2) : elle peut être regardée comme le seul modèle connu de ces voitures primitives, dont la haute antiquité est établie par la mention qu'en font les Douze Tables. (Gell. *l. c.*) Dans l'original on voit des draperies placées sur le haut du chariot, pour le couvrir tout entier, comme nous l'avons dit ci-dessus.

ARCHIMIMUS (ἀρχίμιμος). Chef d'une compagnie de bouffons qu'on engageait aux funérailles pour danser et faire des tours de paillasse. Le chef de ces mimes représentait en charge la personne et le caractère du défunt (Suet. *Vesp.* 19; voir aussi Mimus, 2).

ARCUARIUS. Ouvrier qui fait des arcs et des flèches (Aur. Arcad. *in Dig.* 50, 6, 6; cf. Veget. *Mil.* ii, 11).

ARCUATIO. Construction en arches propre à supporter tout ouvrage, comme une route, un pont ou un aqueduc (Frontin. *Aq.* 18 et 21). Voy. la gravure au mot Aquæductus.

ARCUATUS. En général tout ce qui a forme d'arche ou qui est bâti sur des arches (Plin. *Ep.* x, 47, 2). Voyez la gravure d'Aquæductus.

2. *Arcuatus currus.* Char à deux roues avec une tente demi-circulaire au-des-

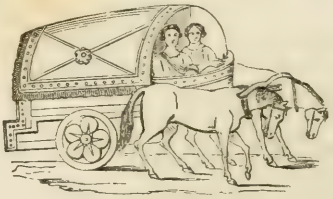

sus (Liv. i, 21). La figure est tirée d'une peinture trouvée dans une tombe étrusque et publiée par Micali (*Italia avanti il Dominio de' Romani*).

ARCUBALLISTA. Machine pour lan-

cer des flèches, réunissant les propriétés de l'arc et de la *ballista*. Le nom indique une arme de l'espèce de l'*arbalète* moderne; mais il est difficile d'en donner une description précise; on n'est pas non plus suffisamment renseigné sur le caractère de la *ballista* (Veget. *Mil.* II, 15).

ARCUBALLISTARIUS. Celui qui employait l'*arcuballista* (Veget. *Mil.* IV, 21).

ARCULA (κιβώτιον). Diminutif d'*Arca*. Le mot *arcula* a aussi les sens particuliers qui suivent :

1. Boîte de couleurs d'un peintre, partagée en un certain nombre de compartiments; elle était employée particulièrement par les peintres à l'encaustique, qui y gardaient séparément les différentes cires colorées en usage pour leur art (Varro, *R. R.* III, 17, 4). La figure est tirée d'un bas-relief romain qui représente la Peinture engageant M. Varro à illustrer son livre de *portraits*.

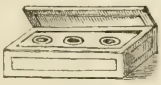

2. Petit tombeau ou cercueil en pierre, employé par les Romains convertis au christianisme et déposé dans les catacombes quand les corps étaient ensevelis sans être brûlés (Inscript. *ap.* Grut.

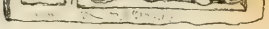

1031, 4). La figure représente un de ces cercueils trouvés dans les catacombes de Rome; on n'en a supprimé qu'une partie, pour laisser voir le squelette.

ARCULARIUS. Ouvrier qui faisait des *arculæ*, des cassettes, de petits coffres, des écrins, etc. (Plaut. *Aul.* III, 5, 45).

ARCULUM. Guirlande faite d'une branche de grenadier courbée en cercle et attachée aux extrémités par un cordon de laine blanche; elle était portée par la *Flaminica Dialis* dans tous les sacrifices, et aussi, dans certaines occasions, par la femme du *Rex sacrificulus* (Serv. *ad* Virg. *Æn.* IV, 137).

2. Ou *Arculus*. *Coussinet de porteur;* surtout le linge, roulé et plié en cercle, que les jeunes femmes plaçaient sur le haut de leurs têtes, comme on le pratique encore dans la campagne en Italie, pour soutenir les corbeilles (*canistra*, *cistæ*) qu'elles portaient dans les Panathénées et autres fêtes (Festus, *s. v.*). L'*arculus* est fréquemment représenté dans la sculpture au-dessus des figures qui portent toute sorte de fardeaux sur leurs têtes, comme les *Canephoræ*, *Caryatides*, *Telamones;* la figure ci-jointe en présente un modèle d'après les bains de Pompéi. L'*arculus* est souvent confondu avec le *modius*, auquel il ressemble en effet, mais qui serait un ornement bien mal approprié dans une telle position.

ARCUMA. Petit chariot (*plaustrum*) qui ne pouvait porter qu'une seule personne. (Festus, *s. v.*) La figure représentée ici d'après un bas-relief de tombeau à Rome, s'accorde si exactement avec la définition de Festus, qu'il n'y a point à hésiter sur son nom réel.

ARCUS (βιός, τόξον). Arc pour lancer des flèches, dont l'usage était généralement restreint aux plaisirs de la chasse et aux luttes d'adresse, à part quelques exceptions pendant l'âge homérique (*Il.* XII, 350), après lequel on ne le trouve plus mentionné comme arme de guerre. Les Romains l'employaient de la même manière pour chasser le gibier et les oiseaux; mais il ne fut jamais introduit dans leurs armées, si ce n'est par des auxiliaires dont il était l'arme nationale.

Les arcs des Grecs avaient deux for-

mes différentes : les uns consistaient en deux cornes, jointes ensemble par une pièce droite au milieu de l'arme, comme la figure supérieure dans la figure ci-

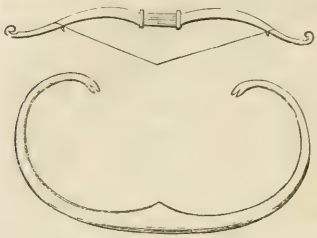

jointe, d'après un vase d'argile; les autres, quand ils étaient détendus, avaient une forme circulaire, comme une baie (*sinus*), ainsi qu'on le voit par la figure inférieure, tirée aussi d'un vase d'argile. Quand l'arc était tendu, il se pliait en arrière dans le sens inverse de sa courbe; ce qui devait lui donner une force terrible : ainsi s'explique le vrai sens de l'épithète homérique παλίντονον (*Iliad.* VIII, 266). Les deux formes sont aussi distinguées chez les écrivains latins par les épithètes de *patulus* (Ovid. *Met.* VIII, 30), et de *sinuosus* ou *sinuatus* (Id. *Met.* VIII, 380; *Am.* I, 1, 23).

2. L'arc des Romains, comme on le voit dans leurs peintures, ne différait pas de l'arc des Grecs.

3. *Arcus scythicus.* L'arc des Scythes mentionné par les auteurs grecs et latins avait une forme toute différente de l'un et de l'autre des deux modèles précédents, comme on s'en convaincra par la gravure, prise de la base d'un candélabre de la villa Albani, qui représente Hercule emportant le trépied sacré du temple d'Apollon (Voy. Hygin. *Fab.* 32). On voit un arc de forme semblable entre les mains d'Hercule, sur une pierre précieuse dans la galerie de Florence, sur une autre du cabinet Stosch; et sur la base d'un candélabre à Dresde, représentant la même querelle entre Hercule et Apollon.

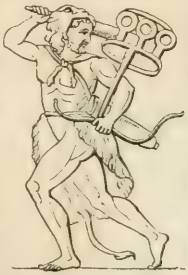

La figure en demi-lune, dans la première gravure, a souvent été citée par des philologues comme spécimen de l'arc des Scythes; mais les détails suivants établiront d'une façon satisfaisante qu'une telle supposition est sans valeur : 1° Hercule se servait de *deux* arcs (Herod. IV, 10); l'un, qu'il avait reçu d'Apollon (Apollod. II, 4, 11), était nécessairement un arc grec; l'autre, qu'il tenait de Teutarus, berger scythe (Lycophr. 56; Tzetz. *ad* Lycophr. 50; cf. Theocr. *Id.* XIII, 55), était nécessairement un de ceux dont se servaient les indigènes; 2° Lycophron (v. 917) assimile l'arc scythe à un serpent; et Becker, en décrivant la figure du candélabre de Dresde (*Augusteum*, pl. 5), par une erreur singulière, prend l'arc pour un serpent, quoique le carquois qui est à côté témoigne clairement de son caractère réel; 3° Strabon (II, p. 332 Siebenk.; cf. Ammian. XXII, 8, 5) dit que les contours du Pont-Euxin ressemblent à ceux d'un arc scythe; un côté, qui est presque droit, formant la corde; l'autre, qui, comme il le dit, s'enfonce en *deux baies*, l'une plus large et *plus circulaire*, l'autre plus petite et d'*une courbe moins prononcée*, est l'arc lui-même; 4° Euripide (*ap.* Athen. X, 80) introduit un paysan qui avait vu le nom de *Thésée*, qu'il ne pouvait lire, inscrit quelque part; il essaye d'expliquer les caractères dont ce nom est composé par des images familières, et il compare la quatrième lettre, le *sigma* grec, à une mèche de cheveux qui forme boucle comme les vrilles de la vigne, βόστρυχος εἱλιγμένος; tandis qu'Agathon (*ap.* Athen. *ibid.*), en rapportant la même histoire, fait comparer par ce paysan la même lettre à un arc scythe; or le caractère le plus ancien pour représenter le *sigma* grec se traçait ainsi, Σ, ou Ϛ, on le voit par les marbres de Sigée, monument d'une très-haute antiquité (Chishul. *Inscr. Sig.* p. 4 et 41), et non

comme la lettre C, ce qui est une forme plus moderne; ainsi l'arc porté par le personnage dans notre dessin correspond exactement avec chacune des images auxquelles l'arc scythe est comparé : un serpent, le contour du Pont-Euxin, les vrilles d'une plante parasite et le *sigma* grec; au lieu que la forme demi-circulaire n'a de rapport avec aucune, excepté avec la lettre C.

4. *Arche*, arrangement industrieux par lequel des tuiles, des briques ou des blocs de pierre sont disposés circulairement, ce qui permet à ces matériaux de se soutenir l'un l'autre par leur pression mutuelle et de supporter une charge, comme celle d'un pont, d'un aqueduc, des étages supérieurs d'un édifice, etc. (Ovid. *Met.* III, 169; Juv. *Sat.* III, 11).

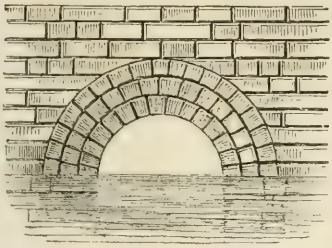

Quoique le principe sur lequel une arche est construite ne fût pas entièrement inconnu des Grecs, cependant l'adoption universelle qu'ils firent du style d'architecture à colonnes, et le manque général chez eux de routes, d'aqueducs et de ponts, en rendit l'usage peu nécessaire; mais les Romains en tirèrent un immense parti dans tous leurs grands travaux, comme on le verra par de nombreux spécimens dans cet ouvrage, et à une période très-reculée, ainsi que le prouve la gravure ci-jointe, qui est une élévation de la muraille appelée *pulchrum littus* sur les bords du Tibre, et comme le montrent les trois arches concentriques qui formaient la *Cloaca Maxima*, dont la construction remonte à Tarquin le Superbe.

5. *Arc de triomphe* (Suet. *Claud.* 1, et avec l'épithète *triumphalis*, Cenotaph. Pisan. *C. Cæsaris August. F.*). Pendant la période de la république, c'étaient des constructions provisoires en bois jetées au travers d'une rue par où passait le triomphe et retirées après la pompe; car les arcs permanents dont on fait mention sous la république (Liv. XXXIII, 27; XXXVII, 3) sont appelés *fornices* et n'étaient pas élevés pour perpétuer la gloire d'un triomphe (Voyez FORNIX). Mais, sous l'empire, ils furent convertis en édifices permanents, bâtis en marbre et élevés dans différentes parties de la ville, aussi bien à Rome que dans les provinces; petits d'abord et sans faste, avec un seul passage, mais dans la suite prenant des proportions plus grandes et couverts avec soin de sculptures et de statues. On le voit dans la figure

ci-jointe, qui représente l'arc de triomphe de Septime Sévère, encore debout à Rome; on n'y a restauré que les statues, comme elles existaient dans l'origine, d'après le dessin d'une médaille de cet empereur.

AREA. D'après le sens primitif du mot, place vide où l'on pouvait bâtir (Varro, *L. L.* V, 38; Horat. *Epist.* I, 10, 13); par extension, emplacement sur lequel s'élevait une maison qui avait été jetée par terre (Liv. IV, 16). On a ensuite donné à ce mot les sens particuliers qui suivent.

1. Large espace découvert dans une ville : ce qu'on appelle en français *place*, en italien *piazza*, et en anglais *parade;* on le laissait libre, on n'y élevait point d'édifices, pour qu'il pût servir aux exercices et aux divertissements du peuple (Vitruv. I, 7, 1; Horat. *Od.*, I, 9, 18). Ces *areæ* étaient souvent embellies par des

statues et des œuvres d'art, quelquefois entourées par des poteaux et des grilles pour en déterminer l'étendue et empêcher les particuliers de bâtir sur un terrain public (Inscript. *ap.* Bellori, *Fragm. Urb. Rom.* p. 70); et de plus, pour empêcher toutes les tentatives d'empiétement, elles étaient consacrées à quelque divinité qui avait un autel élevé au centre. On les distinguait l'une de l'autre par le nom de la divinité sous la protection de laquelle elles étaient placées, comme l'*area* de Mercure, l'*area* de Pollux, l'*area* d'Apollon; cette dernière est représentée dans la gravure d'après un ancien plan de Rome sur marbre, conservé maintenant au Capitole, mais qui dans l'origine formait le pavé du temple

de Romulus et de Rémus. L'autel, auquel on montait de chaque côté par un étage d'escaliers, se voit au centre; l'espace découvert qui l'entoure est assez apparent, et on en peut deviner l'étendue en complétant l'inscription mutilée, qui était Area Apollinis.

2. L'espace découvert au-devant d'une maison romaine, d'un temple ou d'un autre édifice, qui forme l'aire du vesti-

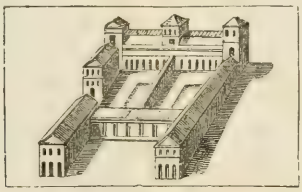

bule (*Vestibulum :* Plin. *Paneg.* 52; Inscript. *ap.* Nardini, *Rom. Ant.* III, 4), comme dans la figure ci-jointe, tirée d'une ancienne peinture qui contenait quelques-uns des principaux édifices de Rome; on y voit l'*area* entre les deux ailes en saillie au-devant de l'édifice.

3. Espace découvert au-devant d'un cimetière, autour duquel étaient rangées les tombes et qui servait d'*ustrinum*. On

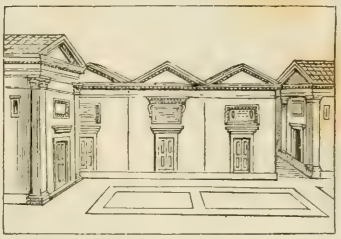

y élevait les bûchers et on y brûlait les corps (Stat. *Theb.* VI, 57; Tertull. *ad Scapul.* 3; Marini, *Inscriz. Alb.* p. 118). La figure ci-jointe représente une *area* de ce genre, avec des sépultures élevées à l'entour; on la trouva dans les fouilles de la villa Corsini, à Rome.

4. (ἀλωή). *Aire*, ou plus exactement surface circulaire et plate, en plein air, pavée de cailloux, puis recouverte d'argile ou de craie et nivelée au cylindre; le blé y était détaché des épis par le bétail qu'on y faisait tourner (Virg. *G.* I, 178; Horat. *Sat.* I, 1, 45; Cato, Columel. Pallad.) : mode de battre le blé communément adopté en Égypte, en Grèce et en Italie, même aujourd'hui,

et clairement expliqué par la gravure, prise d'une tombe égyptienne.

5. Espace carré découvert entre les deux côtés d'un filet à glace quand ils

sont étendus sur le sol; c'est là que le chasseur jetait sa graine pour inviter les oiseaux à y descendre (Plaut. *Asin.* I, 3, 64).

6. Planche ou bordure dans un parterre ou un potager (Columell. XI, 3, 13; Pallad. I, 34, 7).

7. Dans Martial (X, 24, 9), ce mot semble désigner les courses du cirque : *area* serait alors l'espace autour duquel couraient les chariots et qu'on appelait plus communément *spatium;* mais la leçon est douteuse.

ARENA. Arène : espace ovale et plat, dans l'intérieur d'un amphithéâtre, où combattaient les bêtes féroces et les gladiateurs; on l'appelait ainsi parce qu'on y répandait du sable pour empêcher les pieds de glisser (Suet. *Ner.* 53; Juv. *Sat.* IV, 100); voyez la seconde gravure, au mot AMPHITHEATRUM, qui représente l'amphithéâtre de Pompéi dans son état actuel; l'arène est l'espace plat au centre où l'on voit les deux petites figures.

ARENARIA ou ARENARIUM. Sablière. (Cic. Varr. Vitruv.).

ARENARIUS. Terme général qui s'appliquait à tous ceux qui luttaient dans l'*arena* d'un amphithéâtre, soit contre des hommes, soit contre des bêtes féroces : il désignait donc le *Gladiator* et le *Bestiarius* (Petr. *Sat.* 126).

2. Maître d'arithmétique ou de géométrie, appelé ainsi parce qu'il traçait ses calculs ou ses figures sur une table couverte de sable (Tertull. *Pall.* 6; voy. ABACUS, 1).

AREOLA. Diminutif d'*Area;* petit carré découvert ou *place* (Plin. *Ep.* V, 6, 20); plate-bande de fleurs ou de légumes, dans un jardin (Columell. XI, 2, 30).

ARETALOGUS. Personnage introduit au dîner chez les Romains pour amuser la compagnie, mais à quel titre ou par quels moyens, on ne peut le déterminer clairement; peut-être comme bouffon (Juv. *Sat.* XV, 16; Ruperti *ad l.;* Suet. *Aug.* 74; Casaub. *ad l.*).

ARGEI. Certaines places dans Rome, au nombre de vingt-sept; il y avait dans chacune de petits temples (Varro, *L. L.* V, 45) consacrés par Numa pour l'accomplissement de certains rites religieux (Liv. I, 22), et visités, à ce qu'il semble, l'un après l'autre (Ovid. *Fast.* III, 791; Aul. Gell. X, 16, 4), dans certaines fêtes, comme les *Stazioni* de l'Italie moderne.

2. Images ou mannequins faits de jonc des marais, au nombre de trente, qu'on jetait chaque année dans le Tibre, du pont *Sublicius,* aux Ides de mai : cette cérémonie était accomplie par les pontifes et par les vestales. L'origine et le sens de cette coutume sont restés fort obscurs (Varro, *L. L.* VII, 44; Ovid. *Fast.* V, 621; Festus, *s. v.*).

ARGENTARIA (*taberna*). Baraque ou boutique d'orfèvre, de banquier ou de changeur, située en général sous la colonnade qui entourait le forum (Plaut. *Epid.* II, 2, 17; Liv. XXVI, 27).

ARGENTARIUS. Banquier *particulier,* par opposition au banquier *public* (*mensarius*); il recevait les dépôts, accordait sur ces dépôts un intérêt, faisait office de changeur pour les étrangers et assistait aux ventes publiques comme courtier ou commissionnaire : il enchérissait pour ceux qui l'en avaient chargé (Cic. *Cæcin.* 6; Plaut. *Aul.* III, 5, 54; Suet. *Nero,* 5).

ARIES (κριός). *Bélier;* machine composée d'une puissante poutre de bois, munie à l'extrémité d'une masse de fer, en forme de tête de bélier, qu'on poussait avec violence contre les murailles d'une place fortifiée, pour y pratiquer une brèche (Cic. *Off.* I, 11; Virg. *Æn.* II, 492; XII, 704).

Dans son usage primitif, cette machine

était portée sur les bras d'un certain

nombre d'hommes et heurtée sans autre secours que leurs forces réunies contre les murailles, de la façon qu'on la voit employée par les Daces sur la colonne Trajane.

Le premier perfectionnement de cette machine consista à suspendre le bélier à une poutre placée sur des montants : on le lançait ainsi dans tous les sens, avec moins de travail manuel, mais avec une force d'impulsion bien supérieure (Vitruv. x, 13, 2); enfin on le fixa sur un châssis monté sur des roues et on le couvrit de planches pour protéger contre les traits de l'ennemi les soldats qui le ma-

nœuvraient (Vitr. *l. c.*), comme on le voit ici d'après l'arc de triomphe de Septime Sévère.

ARMARIUM. *Armoire, cabinet* ou *buffet*, pour serrer les ustensiles du ménage, les habits, l'argent, les objets de prix ou tous les articles d'un usage journalier. C'était une pièce considérable du mobilier, fixée d'ordinaire contre les parois d'une chambre, divisée par des rayons en compartiments et fermée par des portes (Cic. *Cluent.* 64; Plaut. *Capt.* IV, 4, 10; Petr. *Sat.* 29; Plin. *H. N.* XXIX, 32). La figure ci-jointe représente un de

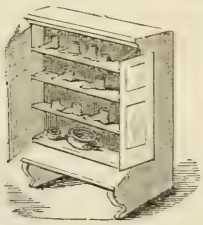

ces buffets exactement semblable à ceux que nous avons décrits : il fait partie du mobilier de la chambre d'un cordonnier dans une peinture de Pompéi. Il est rempli de formes et de brodequins.

2. *Casier pour les livres* dans une bibliothèque : il était fixe et engagé quelquefois dans les parois d'une chambre (Plin. *Ep.* II, 17, 8). Ces casiers étaient partagés en un certain nombre de compartiments séparés par des rayons et des divisions verticales, et chaque division était distinguée par un chiffre : on avait ainsi la première, la seconde et la troisième case (Vitruv. VII, *Præf.* 7; Vopisc. *Tac.* 8).

ARMENTARIUS. Pâtre de toute espèce à qui on confiait, par exemple, des bœufs ou des juments poulinières (Apul. *Met.* VII, p. 142) : c'était par ses soins et sous sa surveillance que ces animaux passaient des plaines dans les pâturages des montagnes, où ils séjournaient durant les mois chauds de l'été (Lucret. VI, 1250; Varro, *R. R.* 5, 18; Virg. *G.* III, 344).

ARMILLA (ψέλλιον ou ψέλιον). *Bracelet* pour les hommes, composé de trois ou quatre tours massifs d'or ou de bronze qui couvraient une partie considérable du bras (Festus, *s. v.*; Isidor. *Orig.* XIX, 31, 16) : il était généralement porté par les Mèdes, les Perses et aussi par les Gaulois (Claud. Quadrigar. *ap.* Gell. IX, 13, 2). C'était une partie ordinaire de leur costume et une marque de leur rang et de leur pouvoir. Le bracelet en-

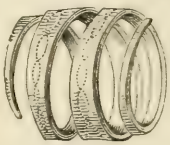

trait aussi dans le costume national des anciens Sabins (Liv. I, 11); on le donnait souvent comme récompense de la valeur au soldat romain qui s'était distingué, pour être conservé comme un souvenir ou porté comme une décoration aux occasions solennelles (Liv. X, 44). La figure ci-jointe représente un bracelet de bronze trouvé dans une tombe à *Ripatransona* sur le bras d'un squelette.

2. (Ἀμφίδεα, χλιδών, περικάρπιον, περισφύριον). En général, tout cercle d'or ou tout anneau dont se paraient les femmes, particulièrement en Grèce; elles portaient ces bracelets sur différentes

parties de leur corps, autour des poignets, sur la partie charnue du bras ou au-dessus de la cheville : toutes ces manières de se parer de bracelets sont représentées dans la figure ci-jointe d'Ariane, d'après une peinture de Pompéi.

La langue grecque avait un terme spécial pour chacun de ces ornements; mais le latin, qui n'est pas aussi riche, les comprend tous sous le même nom (Plaut. *Men.* III, 3, 3; Petr. *Sat.* 67). Quand on en attribue l'usage à des hommes, comme dans Pétrone (*Sat.* 32) et Martial (*Ep.* XI, 21, 7), c'est pour tourner en ridicule la vanité d'un *parvenu,* ou pour caractériser des manières efféminées.

3. Anneau de fer, fixé autour de la tête d'une poutre pour l'empêcher d'éclater (Vitruv. X, 2, 11).

ARMILLATUS. Personnage portant un bracelet (*armilla*), ornement qui caractérise surtout les races asiatiques et quelques autres peuples étrangers. Aussi ce mot renferme-t-il une idée de reproche, même quand on l'emploie pour ces nations (Suet. *Nero,* 30), et de censure sévère quand on l'applique aux Romains : il indique alors une lâche imitation des coutumes étrangères (Suet. *Cal.* 52). Voy. ARMILLA.

2. *Armillatus canis.* Chien avec une

armilla ou un collier autour du cou, comme dans la figure reproduite d'après une mosaïque de Pompéi (Propert. IV, 8, 24).

ARMILLUM. Vaisseau pour le vin, que Varron (*ap.* Non. *s. v.*) décrit comme une sorte d'*urceolus,* et que Festus (*s. v.*) énumère parmi les vases qui servent aux sacrifices. Il faut cependant qu'il ait été d'un usage très-répandu, à en juger par le proverbe *anus ad armillum* (Lucil. *Sat.* p. 60, 10, ed. Gerlach; Apul. *Met.* IX, p. 197). Ce proverbe s'applique aux personnes qui reviennent à leurs habitudes invétérées, comme « les vieilles femmes à la bouteille ».

ARQUITES. *Archers;* dérivée d'*arquus,* forme ancienne pour *arcus;* mais le mot plus usité est *Sagittarii* (Festus, *s. v.*).

ARTEMON (ἀρτέμων, *N. T.*). Une des voiles d'un vaisseau; mais laquelle était-ce, et où était-elle placée? on hésite sur ce point. Isidore (*Orig.* XIX, 3, 3) prétend qu'on s'en servait plutôt pour gouverner un vaisseau que pour en accélérer la vitesse (*dirigendæ potius navis causa quam celeritatis*), ce qui semblerait indiquer une voile attachée à un mât inférieur, s'inclinant obliquement sur l'arrière, comme celle dont on se sert fréquemment dans nos bateaux de pêcheurs et dans les petites embarcations de la Méditerranée; là les matelots l'appellent *trinchetto.* C'est probablement l'interprétation véritable, car elle distingue la voile par un usage propre et une place particulière qui n'ont rien de commun avec les autres voiles, dont on connaît suffisamment la position et la nature. Baïf cependant (*De re nav.* p. 121) y voit la *grande voile* que les Italiens de son temps appelaient *artemone;* et Scheffer (*Mil. nav.* V, 2) un hunier élevé au-dessus de la grande voile. En français, on appelle mât et voile d'*artimon* le mât et la voile qui sont à la poupe du navire.

2. Poulie principale dans un système qui en comprend plusieurs autres (*polyspaston*) : elle était attachée à une machine pour lever de lourds fardeaux (Vitruv. X, 2, 9).

ARTOLAGANUS (ἀρτολάγανον). Sorte de gâteau délicat et savoureux, à la pâte duquel on mêlait du vin, du lait, de l'huile et du poivre (Athen. III, 79; Cic. *ad Fam.*, IX, 20; Plin. *H. N.* XVIII, 27).

ARTOPTA (ἀρτόπτη). Moule où l'on cuisait de la pâtisserie et du pain (Plaut. *Aul.* II, 9, 4; cf. Juven. *Sat.* V, 72, où la plupart des commentateurs entendent par ce mot celui qui faisait cette sorte de pain). La figure représente deux

modèles tirés de Pompéi et du genre le plus simple; mais d'autres, d'un dessin plus orné, ont été trouvés dans la même ville.

ARTOPTICIUS, sous-entendu *panis*. Flûte, gâteau ou petite miche, cuite dans un moule (Plin. *H. N.* XVIII, 27). La figure ci-jointe est tirée d'un modèle qui fut découvert avec plusieurs autres dans la boutique d'un boulanger à Pompéi; il est devenu plus dur, sans être endommagé par l'influence du temps.

ARULA. Diminutif de ARA.

ARUNDO. Jonc ou canne; plante généralement employée par les anciens pour la fabrication de plusieurs objets auxquels convenait particulièrement la forme longue, légère, élastique et effilée de sa tige; ce mot est employé à la fois par les prosateurs et par les poëtes (Plin. *H. N.* XVI, 66). Les plus importants de ces objets sont ceux qui suivent.

1. *Arc*, fait de canne, dont se servaient particulièrement les Parthes et les Orientaux (Sil. Ital. X, 12).

2. *Flèche*, faite de canne, dont se servaient les Égyptiens et les Orientaux,

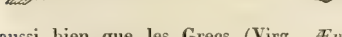

aussi bien que les Grecs (Virg. *Æn.* IV, 73; Ovid. *Met.* I, 471). La figure ci-jointe représente une flèche égyptienne de cette sorte.

3. *Ligne*, faite de canne, qu'on voit

dans la gravure ci-jointe, d'après une peinture de Pompéi (Plaut. *Rud.* III, 1, 5; Ovid. *Met.* XIII, 923).

4. *Baguette de canne*, enduite de glu à l'extrémité, dont se servaient les oiseleurs anciens pour prendre les oiseaux. Le modèle ici donné est tiré d'une lampe en terre cuite, sur laquelle est représenté un oiseleur, partant pour sa chasse, avec cette baguette sur l'épaule; l'appeau est perché à un bout de la baguette, et une cage ou un piége est suspendu à l'autre. On s'en servait de la

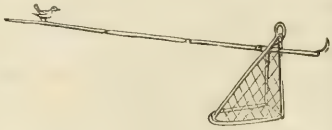

manière suivante. Le chasseur suspendait d'abord la cage avec son appeau à la branche d'un arbre sous lequel ou à une distance convenable duquel il faisait en sorte de se cacher; et, quand un oiseau, attiré par le chant de son compagnon, se perchait sur les branches, il passait doucement sa baguette au travers jusqu'à ce qu'il atteignît sa proie qui se prenait à la glu, et qu'il amenait ensuite à lui. Quand l'arbre était

très-élevé ou que le chasseur était forcé de prendre sa position à quelque distance, il se servait d'une baguette composée de parties séparées, comme nos lignes, de telle sorte qu'il pouvait l'allonger graduellement jusqu'à ce qu'il atteignît l'objet de sa poursuite; d'où son nom d'*arundo crescens* ou *texta* (Mart. *Ep.* IX, 55; XIV, 218; Sil. Ital. VII, 674-677; Petr. *Sat.* 109; Bion, *Id.* II, 5). Le dernier dessin, tiré d'une pierre gravée, montre clairement comment on se servait de cette baguette.

5. *Plume de roseau*, pour écrire sur du papier ou du papyrus; on en voit

une ici, à côté d'un encrier, d'après une peinture de Pompéi (Pers. *Sat.* III, 11; Auson. *Epist.* VII, 50).

6. *Flûte de Pan*, faite de plusieurs tiges de roseau ou de canne, d'inégale longueur et d'inégal calibre, liées et cimentées ensemble avec de la cire; de là son nom d'*arundo cerata* (Ov. *Met.* XI, 154; Suet. *Jul.*, 32). Le modèle ci-joint est pris d'un marbre de Pompéi.

7. Roseau employé dans le tissage pour séparer les fils de la chaîne (*stamen*), avant que les lisses (*licia*) fussent attachées; il était passé devant et derrière chaque fil, tour à tour, de manière que le tout fût divisé en deux parties distinctes, dont les fils abaissés ou élevés offraient un libre passage à la navette. On voit ce roseau au centre du métier dessiné ici et reproduit d'après le Virgile du Vatican (Ovid. *Met.* IV, 55. Voy. TELA, TEXO).

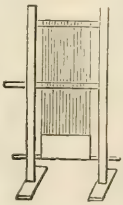

8. Longue canne, ayant au bout une éponge ou toute autre matière appropriée, qui servait ainsi de balai pour nettoyer le plafond d'une chambre (Plaut. *Stich.* II, 3, 23. Cf. Mart. *Ep.* XII, 48. Voir un balai de ce genre dans la figure qui est au mot ÆDITUUS).

9. Baguette de canne pour mesurer (Prudent. *Psych.* 826).

10. Bâton fait de canne (Petr. *Sat.* 134). C'est probablement le même que n° 8.

11. Espalier de canne pour dresser des vignes (Varro, *R. R.* I, 8, 2).

ARX (ἀκρόπολις). *Forteresse* ou *citadelle* d'une ville antique. Elles étaient toujours bâties au sommet d'une colline de difficile accès ou d'un rocher escarpé; elles s'élevaient au-dessus du niveau général de la plaine dans laquelle était située la ville proprement dite. Elles n'avaient par conséquent que fort peu besoin d'être fortifiées par l'art, et on n'ajoutait guère aux difficultés naturelles de leur position qu'un mur au haut de l'éminence, et qu'une porte et une tour pour commander l'entrée principale. On peut encore voir des traces de plusieurs de ces citadelles dans différentes parties de l'Italie et de la Grèce; toutes sont construites de la façon que nous venons de décrire. Elles ne sont fortifiées d'après aucun plan régulier; elles n'ont aucune forme précise; elles suivent simplement les contours de l'éminence qu'elles couronnent. La gravure placée

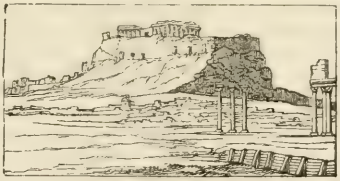

ici est un dessin de l'Acropole d'Athènes, telle qu'elle subsiste encore maintenant, avec quelques colonnes du temple de Jupiter Olympien au pied de l'acropole; elle pourra donner une idée générale de l'aspect ordinaire de ces forteresses. Comme l'*arx* de Rome, l'Acropole contenait les principaux temples des divinités tutélaires de la ville, qu'on avait réunis dans son enceinte pour s'assurer leur protection.

2. Il ne reste pas maintenant de traces de l'Arx de Rome; la place sur laquelle elle s'élevait est entièrement couverte d'édifices modernes. Elle occupait le plus septentrional et le plus élevé des deux sommets qui divisent la colline du Capitole; elle faisait face à la rue Flaminia et au mont Esquilin; et c'est sur son *area* que s'élève maintenant l'église d'Ara-Celi, corruption supposée d'*Arce* (Niebuhr, *Hist. rom.*, I, p. 502 de la trad. angl.).

AS (de εἷς, prononcé ἇς par les Tarentins). Pièce de monnaie qui représentait l'unité de valeur dans les monnaies de Rome et de l'antique Italie. Primitivement l'*as* était du poid d'une livre; de là son nom d'*as libralis;* et il

était composé d'un mélange de cuivre et d'étain (*æs*), de là aussi son nom d'*æs grave;* mais la valeur en fut beaucoup réduite dans la suite. A l'époque de Cicéron, il valait environ 6 centimes de notre monnaie. Dans l'origine, il portait l'empreinte d'un bœuf, d'un bélier, d'un sanglier ou d'une truie, emblème des troupeaux (*pecus*, d'où le mot *pecunia*) qui constituent la fortune de tous les âges primitifs; plus tard, le type le plus habituel fut, d'un côté, un Janus à double tête, et, de l'autre, la proue d'un vaisseau (Voy. SEMISSIS) ou un Mercure, le dieu du commerce, comme dans le modèle donné ci-dessus. C'est la représentation, réduite de deux tiers, d'un as qui pèse dans son état actuel 10 onces 10 grains.

ASCAULES (ἀσκαύλης). Mot formé du grec, qui désignait un *joueur de musette* (Mart. *Ep.* X, 3, 8). On ne compte pas ordinairement l'*ascaules* parmi les musiciens de profession, parce que l'instrument dont il jouait était particulier aux paysans et au bas peuple, comme on peut clairement l'induire du passage de Martial (*l. c.*) et de la figure donnée ici; elle est copiée d'une petite

figure de bronze que possédait primitivement le docteur Middleton et qui représentait évidemment une personne des classes inférieures. Les marbres anciens et les pierres précieuses en fournissent d'autres spécimens.

ASCIA. Nom donné à différents objets, employés dans des métiers et servant à des usages distincts, qui furent tous classés sous le même terme, parce qu'ils avaient des ressemblances générales, soit pour la forme, soit pour la manière dont on s'en servait. Les voici :

1. (σκέπαρνον). Instrument inventé, dit-on, par Dédale (Plin. *H. N.* VII, 57), d'un usage vulgaire parmi tous les ouvriers en bois, tels que les charpentiers, les charrons, les constructeurs de vaisseaux, etc. (XII Tab. *ap.* Cic. *Leg.* II, 23; Petr. *Sat.* 74), et correspondant sous quelques rapports à l'*hermi-*

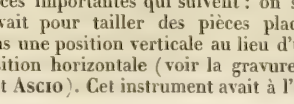

nette de nos jours, mais avec les différences importantes qui suivent : on s'en servait pour tailler des pièces placées dans une position verticale au lieu d'une position horizontale (voir la gravure au mot ASCIO). Cet instrument avait à l'une

de ses extrémités une tête comme un marteau, et à l'autre, qui formait le tranchant, il était légèrement creux et recourbé pour tailler plus à l'aise dans une pièce de bois creuse ou pour creuser des surfaces planes. Tous ces signes caractéristiques paraissent distinctement dans le modèle, qui représente deux spécimens, légèrement différents l'un de l'autre, et copiés tous les deux de marbres funéraires.

2. (τύκος et τύχος). Instrument de forme à peu près semblable, employé par les maçons et les constructeurs; il y est fait souvent allusion dans les inscriptions des tombeaux. Il avait un marteau à une extrémité et à l'autre une lame comme un bec d'oiseau (Aristoph. *Av.* 1138, Schol. *ad l.*); on en voit ci-joint une gravure, copiée d'un original trouvé avec plusieurs autre outils de construction à Pompéi.

3. Instrument employé par les briqueteurs pour couper la chaux et mêler le mortier (Vitruv. VII, 7; Pallad. I, 14), comme dans le modèle pris de la colonne Trajane, qui représente en partie une personne engagée dans l'occupation que nous avons décrite.

4. Houe à manche court, employée par les jardiniers et les laboureurs pour ouvrir le sol, creuser la terre, etc. (Pallad. I, 43). La figure est prise de la colonne Trajane, et rappelle pour l'usage et la forme la *zappa* ou courte houe des paysans de l'Italie moderne.

ASCIO (σκεπαρνίζω). Quand le mot s'applique aux ouvriers en bois, tailler ou façonner avec une herminette de charpentier (*ascia*); ce que les anciens

faisaient d'une seule main et sur des surfaces placées dans une position verticale, comme on le voit dans la gravure, qui représente un des ouvriers de Dédale occupé de la sorte, d'après un bas-relief de la villa Albani.

2. Quand il s'applique aux constructeurs, ce mot signifie mêler et remuer le mortier avec une houe de plâtrier, comme dans la gravure au mot ASCIA, n° 3.

ASCOPERA (ἀσκοπήρα). Large valise ou sac, fait de cuir non préparé, dans

lequel ceux qui voyageaient à pied portaient leurs objets les plus nécessaires, par opposition à *hippopera*, valise des voyageurs à cheval (Suet. *Nero*, 45). La figure est tirée d'une ancienne fresque qui représente un paysage.

ASINARIUS. Valet de ferme qui était chargé de faire paître, de conduire et de soigner les ânes appartenant à la ferme (Varro, *R. R.* I, 18, 1).

ASPERGILLUM (περιῤῥαντήριον). Voir le mot suivant.

ASPERSIO. Action d'asperger d'eau, comme purification, avant de faire le sacrifice aux dieux inférieurs (Cic. *Leg.* II, 10; cf. Ov. *Fast.* V, 679; Virg. *Æn.* IV, 635); tandis qu'avant d'offrir un sacrifice aux dieux supérieurs on baignait tout le corps ou du moins les mains et la figure (Broüer, *de Adorat.* c. 12). On faisait cette cérémonie avec une branche de laurier, comme dans la gravure ci-jointe, tirée d'une médaille qui représente Lucilla, la fille de Marc-Aurèle, rompant une branche pour asperger de jeunes enfants, pendant qu'une prêtresse puise de l'eau de la rivière. On se servait aussi d'une vergette faite exprès à cette intention, comme dans la gravure

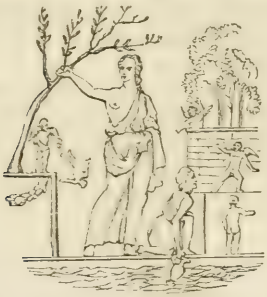

suivante, prise aussi d'une médaille. Les Grecs l'appelaient περιῤῥαντήριον ou

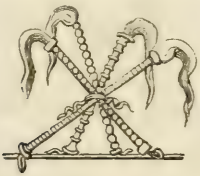

ῥάντιστρον. Le terme latin correspondant est inconnu, car le mot *aspergillum* employé par les philologues modernes n'est appuyé d'aucune autorité ancienne.

ASSER. En général, petite pièce de bois, perche ou poteau, fixée dans ou ur quelque chose (Liv. Cæs. Tac.), d'où se déduisent les sens particuliers qui suivent.

1. Perche qui soutenait une litière (*lectica*) sur les épaules des porteurs (Suet. *Cal.* 58; Juv. III, 245; VII, 132; Mart. IX, 23, 9). Elle était entièrement distincte de la litière même et ne doit pas être confondue avec les bâtons (*amites*), qui étaient fixés d'une façon permanente au corps de la voiture, ou du moins qu'on ne pouvait enlever que par occasion. L'*asser* était passé sous une courroie (*lorum*, *struppus*) attachée à ces bâtons comme la *courroie* de *derrière* dans un harnais simple; on le levait alors sur les épaules des porteurs (*lecticarii*), et c'est sur lui que portait tout le poids de la voiture. La gravure

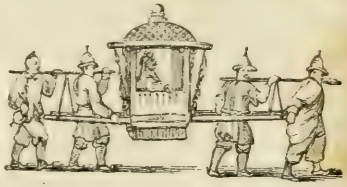

ci-jointe, qui représente une litière chinoise d'après Staunton, éclaircira parfaitement ce sujet, dans l'absence de tout original ancien connu. On conjecture qu'elle répond à l'original romain par la lumière qu'elle jette sur les différents termes employés en parlant de ces litières, et par l'explication simple et naturelle qu'elle donne sur des points que n'ont pu éclairer les savants. En outre, un moment de réflexion convaincra tout le monde que c'était la disposition la plus commode pour qu'une litière fût facilement portée par six ou huit hommes, comme cela arrivait fréquemment (*hexaphoros*, *octaphoros*).

2. Poutre à tête de fer, suspendue et manœuvrée comme un bélier à bord d'un vaisseau pour entamer le gréement de l'ennemi (Veget. *Mil.* IV, 44).

3. *Asser falcatus.* Longue perche avec une tête de fer, aiguë et recourbée, dont on se servait dans les siéges pour abattre la garnison sur les murailles (Liv. XXXVIII, 5).

4. *Asseres*. En architecture, chevrons d'un toit en charpente sur lesquels sont placées les tuiles marquées *hh* dans le plan que nous donnons au mot MATERIATIO. Elles sont représentées à l'extérieur par les ornements appelés denticules (DENTICULUS, 2), dans les ordres ionique et corinthien (Vitruv. IV, 2, 1 et 5).

ASSERCULUM et ASSERCULUS, diminutifs de *asser*. Petite perche ou bâton dont on se servait pour manche à balai (Cato, *R. R.* 152). Voir la gravure au mot ÆDITUUS.

ASSIS (σανίς). Planche plate. (Cæs. Plin. Columell. Vitruv.)

2. Soupape dans un tuyau ou robinet, qui, suivant qu'on la tourne, livre passage au liquide ou le retient (Vitruv. V, 7, 1). La gravure représente un robinet de bronze original, découvert dans l'île de Capri : le mécanisme pour tourner la soupape se voit distinctement au haut.

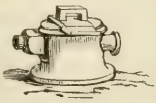

ASSUS. Littéralement, *rôti;* de là le neutre *assum*, chambre dans un bain, échauffée à la vapeur, à l'effet de produire une transpiration violente (Cic. *ad Q. Fr.* III, 1, 1). Voy. SUDATIO, SUDATORIUM.

2. *Assa tibia*. Solo de flûte sans accompagnement vocal. (Serv. *ad* Virg. *G.* II, 417).

3. *Assa nutrix*. Nourrice qui élève les enfants au biberon (Schol. Vet. *ad* Juv. *Sat.* XIV, 208).

4. *Assi lapides*. Pierres posées sans mortier (Serv. *ad* Vir. *G.* II, 417); c'est de cette façon que furent construits les plus beaux des édifices grecs et romains.

ASTRAGALIZONTES (ἀστραγαλίζοντες). Nom grec employé pour désigner les personnes qui jouaient avec les *os des articulations* des animaux (ἀστράγαλοι, latin *tali*). On en voit ici un spécimen tiré d'un original en bronze : c'était un sujet favori des sculpteurs et des peintres de la Grèce (Plin. *H. N.* XXXIV, 19, 2; Pausan. X, 30, 1). Les deux sexes s'amusaient de cette façon et employaient ces osselets à différents jeux; mais le plus simple et le plus usité, qui paraît représenté dans la gravure ci-jointe, d'après une peinture grecque dé-

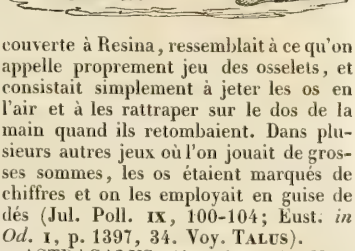

couverte à Resina, ressemblait à ce qu'on appelle proprement jeu des osselets, et consistait simplement à jeter les os en l'air et à les rattraper sur le dos de la main quand ils retombaient. Dans plusieurs autres jeux où l'on jouait de grosses sommes, les os étaient marqués de chiffres et on les employait en guise de dés (Jul. Poll. IX, 100-104; Eust. *in Od.* I, p. 1397, 34. Voy. TALUS).

ASTRAGALUS (ἀστράγαλος). Nom grec de l'un des os *vertébraux*, celui du *cou-de-pied* et l'*os des articulations* des animaux, dont on se servait au lieu de dés aux jeux de hasard et d'adresse, mais qui n'est employé dans aucun de ces sens par les auteurs latins.

2. Chez les architectes romains, *astragale;* petite moulure demi-circulaire, appelée ainsi par les anciens de la ressemblance qu'elle a, par la succession des formes rondes et angulaires, avec une rangée d'osselets placés l'un à côté de l'autre, et nommée *chapelet* ou *baguette* par les modernes parce qu'elle a tout à fait l'air d'un chapelet de grains ou de baies. Elle est surtout un signe caracté-

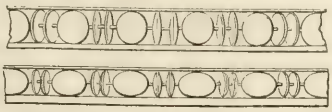

ristique de l'ordre ionique, où elle forme le membre le plus bas du chapiteau, immédiatement sous l'*echinus*, et partage les faces d'une architrave. On la trouve aussi dans la base, où elle est une mou-

lure simple, semblable au *torus*, mais de dimensions plus petites (Vitruv. IV, 1, 11; III, 5, 3). Le premier des deux spécimens ici donnés et pris du chapiteau d'un temple d'Apollon près de Milet; le second, du temple de Minerve à Priène.

ASTURCO. Petit cheval de la race espagnole des Asturies, très-estimé par les Romains pour son allure brillante et son pas doux (Plin. *H. N.* VIII, 67; Mart. XIV, 199).

ATHLETÆ (ἀθληταί). Nom général des combattants qui disputaient un prix (ἆθλον) dans les jeux publics de la Grèce et de l'Italie : il y en avait cinq espèces, distinguées chacune par un nom particulier : CURSOR, LUCTATOR, PUGIL, QUINQUERTIO, PANCRATIASTES.

ATLANTES (ἄτλαντες). Terme grec, auquel correspond le latin *Telamones :* il désignait des *figures humaines* qu'on employait comme supports d'architecture pour un entablement ou une corniche, au lieu de colonnes. Ce nom était une allusion à l'histoire d'Atlas qui portait le ciel sur ses épaules (Vitruv. VI, 7, 6). Une de ces figures est donnée au mot ARCULUS, d'après un spécimen trouvé à Pompéi.

ATRAMENTARIUM (μελανδόχη). Vase pour contenir l'*atramentum*, liquide noir employé à différents usages, comme vernis par les peintres (Plin. *H. N.* XXXV, 36, 18); par les cordonniers pour teindre leur cuir (Plin. *H. N.* XXXIV, 32); et aussi comme encre (Cic. *ad Q. Fr.* II, 15). Dans ce cas, l'*atramentarium* répondait à notre *encrier* (Gloss. Philox.; Vulgat. *Ezech.* IV, 2) : nous en avons donné un modèle au mot ARUNDO, n° 5.

ATRIENSIS. Esclave employé à la maison, ou esclave appartenant à la *familia urbana* dans toutes les grandes maisons romaines; le soin de l'*atrium* lui était spécialement confié. Il avait une fonction à peu près semblable à celle du *maître d'hôtel* de nos jours, car il exerçait un contrôle sur tous les autres esclaves de la maison, prenait soin des bustes, des statues, des objets de prix exposés dans l'*atrium*, disposait le mobilier, et veillait à ce qu'il fût toujours propre et en bon état (Plaut. *Asin. passim*, et particulièrement a. II, sc. 2 et 4; Cic. *Parad.* V. 2; Phædr. *Fab.* II, 5).

ATRIOLUM, diminutif d'*Atrium*, dans un sens général *petit* atrium; mais ce mot avait aussi une signification spéciale et désignait, dans les grands palais des Romains, une pièce particulière qui pourrait être appelée le *second* atrium, car il était entouré de chambres de repos et d'autres pièces comme celle de l'*atrium* principal, dont il différait surtout pour la grandeur et peut-être pour la magnificence (Cic. *ad Q. Fr.* III, 1, 1; *ad Att.* I, 10).

ATRIUM. Grande pièce, la première des deux parties principales d'une maison romaine. On y arrivait directement du vestibule ou passage d'entrée (*prothyrum*), et dans l'origine elle servait à la famille de lieu de réunion ou de pièce publique où les femmes travaillaient à leurs métiers, où les statues de la famille et les images des ancêtres étaient exposées; elle contenait les dieux domestiques et leur autel, aussi bien que le foyer de la cuisine (*focus*). Sa position par rapport au reste de la maison peut se voir dans les deux premiers plans qui expliquent le mot DOMUS : elle y est marquée B.

Quant à sa structure intérieure, c'était une pièce rectangulaire, recouverte d'un toit, qui, le plus souvent, avait une ouverture au centre (*compluvium*) : un bassin y correspondait dans le plancher (*impluvium*), et était destiné à recevoir la pluie qui tombait par l'ouverture (voir la gravure qui suit). Le toit lui-même était souvent supporté par des colonnes qui formaient ainsi tout autour une colonnade ou une galerie (voir la gravure n° 3). Mais comme le toit prenait différentes formes qui donnaient à l'intérieur de l'*atrium* un caractère différent, on classa ces variétés sous les noms qui suivent, pour distinguer les différents styles de construction :

1. *Atrium tuscanicum.* Atrium toscan, le plus simple et probablement le plus ancien de tous; les Romains l'empruntèrent aux Etrusques, et on ne pouvait l'employer que dans un appartement de

petite dimension. Le caractère de cet atrium était de n'avoir point de colonnes pour supporter le toit, qui courait autour des parois et qui était soutenu sur deux poutres placées en long d'un mur à l'au-

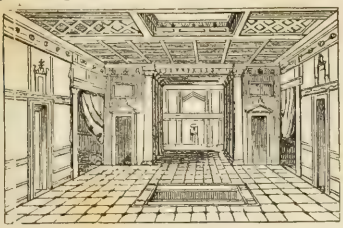

tre. Deux autres plus petites étaient mortaisées dans celles-là, à égale distance des parois, et formaient ainsi au centre une ouverture carrée (Vitruv. VI, 3), comme on le voit dans la gravure ci-dessus, qui présente une restauration de l'atrium étrusque de la maison de Salluste à Pompéi.

2. *Atrium tetrastylum.* L'atrium tétrastyle, nommé ainsi parce que son toit était supporté sur *quatre* colonnes, une à chaque angle de l'*impluvium.* La figure

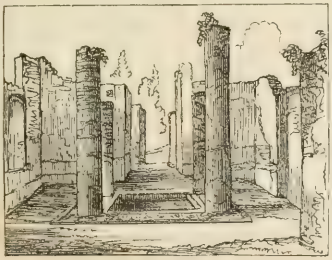

donne un spécimen de ce style d'après une maison de Pompéi, trouvée dans les fouilles exécutées par ordre du général Championnet; d'après la gravure précédente, il est facile d'imaginer une restauration du toit, qui, lorsqu'il repose sur les quatre colonnes, doit former une galerie couverte autour des parois de la pièce, avec une ouverture entre ces colonnes au centre, semblable à celle que nous avons indiquée, mais avec une colonne à chaque angle.

3. *Atrium corinthium.* L'atrium corinthien, qui était du même genre que le dernier, mais plus grand et plus magnifique : en effet, les colonnes qui supportaient le toit y étaient plus nombreuses et placées à distance de l'*impluvium.* La partie centrale était aussi découverte,

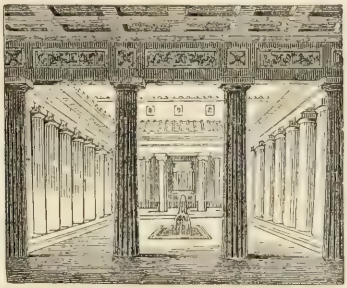

comme dans la gravure, prise d'un atrium corinthien de Pompéi, restauré d'après une maison qui fut découverte avec son étage supérieur entier à Herculanum et dont nous avons donné une perspective à l'article DOMUS. Dans ce style de construction, une des extrémités de chaque poutre qui portait le toit et formait un plafond pour la colonnade qui entourait la pièce, reposait sur la tête de chaque colonne, et l'autre sur la paroi latérale, au lieu de lui être parallèle comme dans l'atrium toscan et le tétrastyle : elles sont ainsi disposées à angles droits avec les murs, ou, en d'autres termes, *s'en éloignent.* C'est là le sens de l'expression de Vitruve : *A parietibus recedunt.*

4. *Atrium displuviatum.* Atrium dont le toit était en talus, la pente dans une direction opposée au *compluvium,* au lieu d'incliner vers lui, et par conséquent chassait l'eau dans les gouttières du dehors au lieu de la conduire dans l'*impluvium,* comme dans les trois

exemples précédents. On voit clairement le plan d'une telle construction par la figure ci-jointe, prise du plan en marbre de

Rome, où l'ouverture dans le centre et l'*inclinaison* extérieure du toit sont très-habilement marquées.

5. *Atrium testudinatum.* L'atrium en dos de tortue ou couvert, qui n'avait pas de *compluvium,* la pièce entière étant tout à fait couverte d'un toit de l'espèce appelée *testudo* (Vitruv. v, 1) : il est aussi très-bien représenté par l'artiste qui exécuta le plan en marbre de Rome d'où est prise la gravure. Il est probable qu'un *atrium* de cette sorte avait deux étages et qu'il recevait le jour de fenêtres pratiquées dans l'étage supérieur. Comparez aussi CAVÆDIUM.

ATTEGIA. Hutte ou cabane mauresque faite de roseaux et de chaume (Juv. *Sat.* XIV, 196).

AUCEPS (ἰξευτής, ὀρνιθευτής). Dans un sens général, *chasseur d'oiseaux,* ou toute personne qui s'amuse à arrêter dans des piéges, à prendre dans des filets et à tuer des oiseaux. Ce mot, dans un sens plus spécial, désignait un esclave appartenant à la *familia rustica,* quelque chose comme notre *garde-chasse,* dont la fonction était de prendre et de vendre du gibier au bénéfice de son maître. En effet, les principales sources du revenu de certaines propriétés consistaient dans le produit des bois et des pêcheries (Ov. *A. Am.* III, 669; Plaut. *Trin.* II, 4, 7; Pignorius *de Serv.* p. 560). La figure, tirée d'une statuette de marbre à Naples, représente un *auceps* revenant avec son gibier. Il porte un chapeau et des bottes de chasseur, une tunique et un manteau de peau avec le poil; il a un couteau de chasse dans la main droite; deux colombes sont attachées à sa ceinture, un lièvre est sur son bras gauche et on voit entre ses doigts le bout du nœud coulant où le gibier s'est pris. Les anciens chasseurs d'oiseaux se servaient dans leur chasse de trébuchets et de piéges (*laquei, pedicæ*), d'un roseau enduit de glu à l'extrémité (*arundo, calamus*), de trappes (*transennæ*), de filets à glace (*amites*), d'un appeau (*avis illex*), et d'une cage pour le mettre (*cavea*). A chacun de ces mots on a expliqué et décrit la manière de se servir de ces objets.

AUDITORIUM. Tout endroit où des orateurs, des poëtes et en général des auteurs assemblaient un auditoire pour entendre la lecture de leurs œuvres (Quint. II, 11, 3; X, 1, 36).

2. *Salle de cours* où les philosophes et les professeurs faisaient leurs leçons (Suet. *Tib.* 11).

3. *Cour de justice* où s'entendaient les procès (Paul. *Dig.* 49, 9, 1; Ulp. *Dig.* 4, 4, 18).

4. *Auditorium principis.* Cour ou chambre où l'empereur écoutait les causes et décidait (Paul. *Dig.* 42, 1, 54).

AUGUR (οἰωνοσκόπος). Augure, prêtre romain qui interprétait la volonté des dieux ou annonçait l'avenir d'après des observations faites sur le vol et le chant des oiseaux (Liv. I, 36; Cic. *Div.* I, 17). Ils formaient un collége ou une corporation, et ils sont principalement distingués des autres classes de prêtres, sur les monnaies et les médailles, par un bâton recourbé comme une crosse (*lituus*) qu'ils portaient à la main droite. Quelquefois, à côté d'eux ou sur le revers, est l'oiseau sacré et la cruche (*capis*). La figure est tirée d'une médaille de Marc-Aurèle.

AUGURALE. Place à droite de la tente du général (*prætorium*) dans un camp romain, où l'on prenait les auspices (Tac. *Ann.* XV, 30; cf. Quint. VIII, 2, 8).

AUGUSTALES. Ordre de prêtres institués par Auguste et choisis dans la classe des affranchis. Leur fonction était de veiller aux cérémonies religieuses instituées en l'honneur des *Lares compitales,* divinités des carrefours, auxquelles on avait coutume d'élever un autel au lieu où les routes se rencontraient (Petr. *Sat.* 30; Orelli, *Inscr.* 3959; Schol. Vet. *ad* Hor. *Sat.* II, 281).

2. *Sodales augustales*. ou simplement *Augustales*. Classe de prêtres établie par Tibère pour rendre les honneurs divins à Auguste et à la famille des Jules. Ce corps était composé de vingt et un membres choisis dans les principales familles de Rome (Tac. *Ann.* I, 15 et 54; Reines. *Inscr.* I, 12).

AULA (αὐλή). Mot grec qui désignait dans l'origine une cour découverte au-devant d'une maison : autour de cette cour étaient situées les écuries, les étables pour le bétail et les dépendances de la ferme. Les poëtes romains adoptèrent ce mot pour désigner un chenil (Grat. *Cyneg.* 167), une bergerie (Prop. III, 2, 39), ou une tanière pour des bêtes féroces (Petr. *Sat.* 119).

2. Après l'époque homérique, l'*aula* grecque fut un péristyle découvert dans l'intérieur d'une maison; il y en avait deux dans chaque demeure (Vitruv. VI, 7, 5) : l'un autour duquel étaient disposés les appartements des hommes, et l'autre pour l'usage exclusif des femmes. Sous d'autres rapports, ils correspondaient à l'arrangement et à la distribution générale de l'*atrium* et du *peristylium* d'une maison romaine. Voy. le plan de la maison grecque au mot DOMUS, sur lequel les deux *aulæ* sont marquées respectivement C et E. C'est par allusion à ce sens du mot que Virgile l'emploie en parlant de la cellule de la reine des abeilles (*G.* IV, 90).

3. *Aula regia*. Partie centrale de la scène dans les théâtres grecs et romains, destinée surtout aux représentations tragiques et offrant aux yeux un beau palais près duquel ou dans lequel on plaçait l'action (Vitruv. V, 6, 8). La figure ci-jointe représente une vue du grand théâtre de Pompéi, avec la scène au fond : elle suffit pour faire concevoir facilement le caractère général de cette partie de l'édifice, quoique tout le haut soit en ruines.

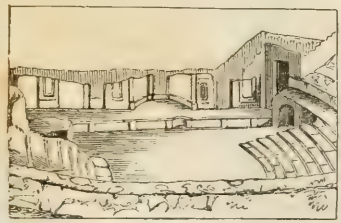

4. Employé dans l'ancienne langue latine (Cato, *R. R.* 85) pour *Olla*. Voir ce mot.

AULÆA ou AULÆUM (αὐλαία). Tapisseries dont on se servait pour décorer les murs d'une salle à manger (Hor. *Sat.* II, 8, 54), ou qu'on plaçait comme écran contre les rayons du soleil entre les piliers d'une colonnade (Prop. II, 32, 12), ou enfin dont on fermait les galeries ouvertes autour de l'*atrium* ou du *peristylium* des maisons particulières, comme on le voit dans la figure de la maison d'Herculanum (au mot DOMUS), où les baguettes et les anneaux pour les suspendre furent retrouvés à leur place quand on fit les fouilles. Dans la figure ci-jointe, tirée d'un bas-relief du Musée Britannique, l'*aulæum* forme le fond d'un *triclinium :* on en trouve souvent de semblables tant dans les sculptures que dans les peintures, où l'artiste les a placés comme signes de convention pour marquer que la scène ne se passe pas en plein air, mais dans l'intérieur d'une maison.

2. Large couverture de tapisserie ou d'étoffe brodée qu'on étendait d'habitude sur le matelas d'un sofa ou d'un lit de table (Virg. *Æn.* I, 697) et qui pendait autour jusqu'à terre : de là vient qu'on l'appelait aussi *peristroma*. On peut la voir dans la gravure précédente; mais

elle apparaît plus distincte dans la gra-

vure ci-jointe, prise du Virgile du Vatican.

3. Pièce de tapisserie ou rideau brodé (Virg. *G.* III, 25) et couvert de figures, qu'on employait, dans les théâtres grecs et romains, au même effet que notre *toile*, pour cacher la scène avant le commencement de la pièce et entre les actes. Cependant on ne suspendait pas et on ne baissait pas d'en haut cette toile, comme la nôtre. On l'enroulait autour d'un cylindre introduit dans le briquetage du devant de la scène, comme il est facile de le voir, à main gauche, dans la gravure ci-jointe, qui représente une perspective du petit théâtre de Pompéi avec l'orchestre à main droite. Quand la

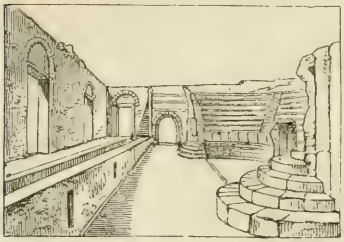

pièce commençait, on *baissait* le rideau, et aussitôt après l'acte on le *levait* (Ov. *Met.* III, 111-114); de là l'expression, *aulæa premuntur* (Hor. *Epist.* II, 1, 189; cf. Apul. *Met.* X, p. 232) « la toile est baissée », signifie que la pièce va commencer; et *aulæa tolluntur* (Ov. *Met. l. c.*) « la toile est levée », que l'acte ou la pièce est finie.

AULOEDUS (αὐλῳδός). Personnage qui chante avec accompagnement de flûte (Cic. *Mur.* 13).

AURES. *Oreilles* d'une charrue, placées de chaque côté de la pièce de bois où s'enclave le soc et tournées en dehors pour rejeter et entasser de chaque côté du sillon la terre retournée par le soc (Virg. *G.* I, 172). On peut les voir dans la gravure au mot ARATRUM 2 : elles sont désignées par les lettres E E.

AUREUS. Appelé aussi *nummus aureus* ou *denarius aureus;* denier d'or, étalon de la monnaie d'or des Romains, qui valait vingt-cinq *denarii*, ou 22 fr. 10 c.; mais sa valeur intrinsèque, comparée avec la monnaie d'or d'aujourd'hui, égalerait presque 26 fr. 35 c. (Plin. *H. N.* XXXIII, 13; Suet. *Cal.* 42; *Dom.* 8; Hussey, *on Ancient Weights and Mo-*

ney). La gravure est tirée d'un modèle dans son état actuel.

AURIGA (ἡνίοχος). Conducteur ou cocher, comme on le voit par la gravure, prise d'un bas-relief en terre cuite

(Virg. *Æn.* XII, 624; Ovid. *Met.* II, 327).

2. Spécialement, conducteur de char qui dispute le prix de la course dans les jeux du Cirque (Suet. *Cal.* 54). La figure ci-jointe est tirée d'une sta-

tue du Vatican, et si on la compare avec la suivante, elle donnera une idée parfaite du costume porté par ces conducteurs. La branche de palmier dans la main droite est l'emblème de la victoire; la bourse, dans la main gauche, contient la somme d'argent qui en était la récompense. La manière dont les *aurigæ* conduisaient les chars différait complétement de l'usage commun qu'on a vu représenté dans la première gravure. On s'en convaincra par le spécimen ci-joint, copié d'un diptyque consulaire.

Comme l'original est d'une période relativement récente et de l'époque où les arts étaient en décadence, on peut le regarder comme une représentation plus fidèle de la vérité, que n'a embellie aucun effort pour arriver à un effet d'art ou à une image idéale. Le conducteur ici a passé les rênes autour de son dos ou en est enveloppé; il avait ainsi plus d'empire sur les chevaux en se penchant en arrière, et en tirant les rênes de tout son poids; il les empêchait aussi de lui échapper des mains en cas de choc ou de heurt subit. Mais comme cette manière de conduire l'exposait au danger d'être traîné dans les rênes s'il versait, il portait un couteau recourbé, attaché aux courroies qui lui serraient le corps, comme on a pu le voir dans la précédente figure, pour les couper au besoin. La dernière figure représente aussi le casque qu'il avait sur la tête et les courroies qui entouraient ses jambes et le dos de ses mains; les jambes des chevaux sont aussi enveloppées de bandes semblables; leurs queues sont relevées, leurs crinières en brosse, et ils ont un masque sur le devant de la tête.

3. Les poëtes prennent le mot *auriga* dans un sens moins spécial et l'appliquent à la personne qui amenait une voiture ou un char de guerre, et qui se tenait à la tête des chevaux jusqu'à ce que le conducteur fût monté (Virg. *Æn.* XII, 85); au timonier (Ov. *Trist.* I, 4, 16); et en général à tout homme à cheval (Auct. *Paneg. ad Pison.* 49).

AURIGARIUS. Même sens qu'*Auriga* (Suet. *Nero*, 5).

AURIGATOR. Même sens qu'*Auriga* (Inscr. *ap.* Grut. 340, 3).

AURIGO et AURIGOR. Conduire un char aux courses du cirque de la façon décrite au mot AURIGA (Suet. *Nero*, 24; Plin. *H. N.* XXXIII, 27).

AURISCALPIUM (ὠτογλυφις). *Cure-oreille* (Mart. *Ep.* XIV, 23); et aussi

sonde de chirurgien pour l'oreille (Scribon. *Compos.* 230). La gravure représente un original trouvé à Pompéi.

AUSPEX. Celui qui prend les auspices, ou, en d'autres termes, celui qui observe comment volent, chantent ou mangent les oiseaux, pour découvrir par là les secrets de l'avenir (Cic. *ad Att.* II, 7; Hor. *Od.* III, 27, 8).

AUTHEPSA (αὐθέψης). Mot formé du grec, signifiant, dans son sens littéral, *qui fait bouillir de soi-même* (Cic. *Rosc. Am.* 46; Lamprid. *Elag.* 19); d'où on peut raisonnablement inférer que c'était un appareil qui contenait le feu et des combustibles pour échauffer de l'eau, et qu'on pouvait placer pour faire la cuisine dans toutes les parties de la maison. Il était donc du même genre que le spé-

cimen que nous donnons, d'après un mo-

dèle en bronze trouvé à Pompéi. Les côtés qui étaient d'une épaisseur considérable et creux, contenaient de l'eau; d'un de ces côtés sort un petit robinet (à main gauche de la gravure) pour verser l'eau; les quatre tours aux angles sont pourvues de couvercles mobiles. Le centre recevait le charbon allumé, et, si on plaçait dessus un trépied ou un autre vase, on pouvait faire cuire sur un tel appareil plusieurs espèces de mets, avec une grande économie de soins et de dépense. Beaucoup d'autres instruments du même genre ont été découverts à Pompéi; ils sont construits d'après le même principe, et ne diffèrent que pour le modèle.

AUTOPYROS (αὐτόπυρος). *Pain bis* fait d'une farine grossière où on a laissé le son (Plin. *H. N.* XXII, 68; Petr. *Sat.* 66; Celsus, II, 18).

AVENA. Flûte de Pan, faite de la tige de la folle avoine, et dont se servaient les paysans (Virg.; Tibull.; Ov. *Met.* VIII, 192). Voir ARUNDO, n° 6.

AVERTA. Valise probablement placée sur la croupe d'un animal, comme on le pratique encore communément en Italie (Acron *ad* Hor. *Sat.* I, 6, 106).

AVERTARIUS. Bête de somme qui porte l'*averta* ou valise sur la croupe (Impp. Valent. et Valens, Cod. Theodos. 8, 5, 22).

AVIARIUM. Basse-cour (Varro, *R. R.* III, 3, 7).

2. *Volière* où l'on gardait des oiseaux rares et choisis (Varro, *l. c.*).

3. *Vivier* pour des oiseaux aquatiques (Columell. VIII, 1, 4).

AVIARIUS, esclave chargé d'élever, de nourrir et d'engraisser la volaille (Columell. VIII, 3, 4, *seq.*).

AVICULARIUS (Apic. VII, 7). Même sens que le précédent.

AXICIA. Mot qu'on ne rencontre que dans un seul passage de Plaute (*Curc.* IV, 4, 21), et que les dictionnaires et les commentateurs expliquent par le mot *ciseaux*. Mais la leçon ou l'explication semble très-douteuse; car l'instrument du même usage chez les anciens que nos ciseaux était appelé *forfex* par les Romains; et dans le passage de Plaute l'*axicia* est cité comme un objet de toilette avec le peigne, les petites pinces, le miroir, les fers à friser et la serviette. Des ciseaux, quoique assez utiles sur une table de toilette moderne, étaient beaucoup moins appropriés à la toilette des Romains, d'après la différence des habitudes.

AXIS (ἄξων). L'essieu d'une voiture auquel le timon est attaché et autour duquel tournent les roues (Ovid. *Met.* II, 317), comme on le voit clairement dans la gravure, prise d'un ancien char de guerre conservé au Vatican. Dans les voi-

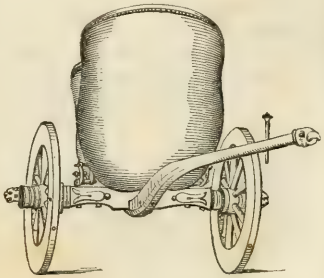

tures de l'espèce appelée *plaustra*, l'essieu n'était pas fixe, mais tournait avec les roues dans des crapaudines vissées au bout du char. Voy. ARTEMON.

2. *Axis versatilis*. Cylindre tournant à volonté, qu'on gouvernait avec une manivelle pour monter des poids en y enroulant la corde : par exemple, le cylindre et la manivelle qui servent à tirer un seau du puits, comme on le voit par la gravure ci-jointe, prise d'un sarcophage de marbre du cimetière du Vatican (Vitruv. IX, 8, 8).

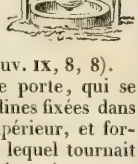

3. Axe vertical d'une porte, qui se mouvait dans des crapaudines fixées dans le linteau inférieur et supérieur, et formait ainsi un pivot sur lequel tournait la porte, soit pour s'ouvrir, soit pour se fermer (Stat. *Theb.* I, 349). Voir ANTEPAGMENTUM et CARDO.

4. Soupape d'un conduit ou d'un ro-

binet. Dans ce sens, la véritable leçon est *Assis*.

5. Planche. Dans ce sens, le mot s'écrit ordinairement *Assis*.

B

BABYLONICUM. Châle de fabrique babylonienne, fort prisé chez les Romains pour son tissu plein de finesse et ses brillantes couleurs (Lucret. IV, 1027; Pub. Syrus *ap.* Petr. *Sat.* 55).

BACCHA (βάκχη). Bacchante, femme qui célèbre les mystères de Bacchus (Ovid. *Her.* X, 48). Les bacchantes sont souvent représentées dans les œuvres d'art et décrites par les poëtes (Ovid. *Met.* VI, 591), comme dans notre gra-

vure avec une guirlande de feuilles de vigne ou de lierre sur la tête, des cheveux épars et flottants, un manteau fait de peau de chevreau sur le côté gauche, le *thyrse* dans la main droite, et courant comme des insensées. La figure donnée ici, qui est prise d'un bas-relief de la villa Borghèse, au lieu d'avoir sur elle la peau du chevreau, en porte une partie dans la main gauche.

BACILLUM (βακτήριον). Petit bâton

ou *bâton pour la marche*, recourbé comme les cannes modernes (Cic. *Fin.* II, 11; Juv. *Sat.* III, 28). La gravure est prise d'une peinture de Pompéi, et représente Ulysse.

2. (Varro, *R. R.* 50, 2). Voy. FALX DENTICULATA.

BACULUS et BACULUM (βάκτρον). Long bâton ou gourdin, porté communément par les voyageurs, les paysans, les pâtres et les chevriers (d'où son épithète d'*agreste*, Ovid. *Met.* XV, et 654), et par les personnes infirmes ou âgées des deux sexes (Ovid. *Met.* VI, 27). Le *baculum* était aussi porté, avec prétention, par les philosophes grecs (Mart. *Ep.* IV, 53). La figure ci-jointe, tirée d'un manuscrit de Virgile de la bibliothèque du Vatican, représente un des pâtres des églogues appuyé sur son bâton, précisément comme le dit Ovide, *incumbens* ou *innitens baculo* (*Met.* XIV, 655; *Fast.* I, 177) : attitude qu'on rencontre tous les jours chez les paysans de la campagne romaine.

2 (σκῆπτρον). Long bâton que portaient, dans les temps anciens, les rois et

les personnages puissants, à la fois comme marque de leur rang et comme arme défensive. Dans les œuvres d'art, le σκῆπτρον est toujours représenté plus long

que le bâton vulgaire, comme on peut le voir par la figure ci-dessus, qui représente Agamemnon, d'après un vase de marbre sculpté par un artiste grec; le σκῆπτρον était quelquefois orné d'or et d'argent (Florus, IV, 11, 3; III, 13, 10). C'est de ce bâton que vint le *sceptre* royal. Il était porté sur la scène tragique par les acteurs qui remplissaient des rôles de rois (Suet. *Nero*, 24). Mais ce mot, quand il est employé dans ce sens par les écrivains latins, est pris la plupart du temps pour caractériser et ridiculiser les mœurs étrangères, et surtout les mœurs des Asiatiques. (Florus, *ll. cc.*)

BAJULATORIUS. Homme dont le métier était de porter des fardeaux. On disait aussi *sella bajulatoria*. Voir SELLA.

BAJULUS (νωτοφόρος, φορτηγός). *Porte-faix* ou toute personne qui porte

des charges sur le dos, comme on le voit par la gravure, prise d'une peinture d'une chambre sépulcrale à Rome (Plaut. *Pœn.* V, 6, 17; Cic. *Par.* III, 2).

2. Esclave dans la famille romaine, qui avait la même fonction que le commissionnaire dans un établissement de nos jours, et qui portait les paquets, les lettres, etc. (Hieron. *Ep.* 6 *ad Julian.* n. 1).

BALINEÆ ou BALNEÆ. Bains *publics*, où l'on pouvait prendre les bains d'eau chaude et d'eau froide aussi bien que des bains de vapeur, et qui avaient deux corps de pièces, l'un pour les hommes et l'autre pour les femmes (Varro, *L. L.* VIII, 48; IX, 64).

On comprendra parfaitement le système d'après lequel les établissements des Romains étaient disposés, et la méthode ingénieuse de leur construction, si on jette les yeux sur le plan ci-joint et sur la description des deux corps de bains de Pompéi. Des vues et des perspectives des différentes pièces en détail sont données séparément sous chacun de leurs noms respectifs. Ces bains avaient par la rue

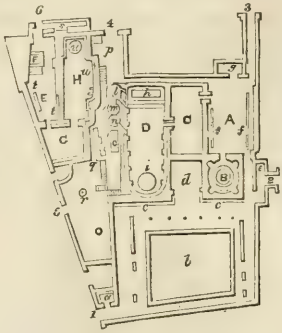

six entrées distinctes, 1, 2, 3, 4, 5, 6; les trois premières étaient pour ceux qui voulaient un bain; 4 et 5, pour les esclaves et pour différents besoins de l'établissement; la dernière donnait accès dans les bains des femmes, qui n'avaient aucune communication avec l'autre corps de bâtiment, beaucoup plus vaste. Commençons le tour des bains par la première porte (1) au bout du plan, à main gauche.

a. Latrina, lieux d'aisance.

b. Cour découverte, entourée de trois côtés par une colonnade : elle formait une sorte d'*atrium* pour le reste de l'édifice.

c c. Siéges de pierre le long d'un côté de la cour, pour les esclaves qui attendaient que leurs maîtres revinssent du bain, ou pour la commodité des gens qui attendaient le retour de leurs amis.

d. Chambre qui servait de salle d'attente pour les baigneurs, ou qui probablement était destinée au surveillant des bains.

e. Autre *latrina* près de la seconde entrée principale (2), d'où un corridor qui tourne brusquement vers la droite, conduit dans

A. L'*apodyterium*, ou chambre où l'on

se déshabillait, et qui communiquait avec chacune des entrées principales et avec chacune des pièces où l'on prenait des bains chauds ou froids.

f f. Siéges en maçonnerie de chaque côté de la salle, où les baigneurs pouvaient s'asseoir pour s'habiller et se déshabiller.

B. Le *frigidarium* ou salle contenant le bain d'eau froide (*baptisterium*).

g. Chambre à l'usage du *gardien des habits*, qui prenait soin des vêtements et les gardait à leurs propriétaires pendant qu'ils prenaient le bain.

C. Le *tepidarium* ou chambre tiède : on en maintenait l'atmosphère à une chaleur agréable au moyen d'un brasier qu'on y a retrouvé. Il servait à tempérer le passage soudain du chaud au froid, quand le baigneur retournait de la pièce chaude à l'air libre. C'était aussi dans cet appartement qu'on se faisait frotter avec la *strigile* et oindre après le bain (voy. la gravure au mot ALIPTES); à cet effet, il était garni de deux siéges de bronze qu'on y a trouvés, et dans les murs étaient pratiqués tout autour de petits réduits, qui formaient autant d'armoires ou de placards, pour contenir les strigiles, les huiles, les parfums et les autres objets nécessaires aux personnes qui ne les apportaient pas avec elles. De là une porte conduisait le baigneur dans

D. Le *caldarium* ou étuve, qui contenait à une extrémité (*h*) un bain d'eau chaude (*alveus*), et à l'autre le *Laconicum* avec son bassin ou *labrum* (*i*). Le parquet de la chambre était creux en dessous, et soutenu par de bas piliers de briques; les murs étaient garnis de tuyaux, de telle sorte que toute la pièce était entourée d'air chaud, fourni par un fourneau voisin. (Voy. la gravure aux mots SUSPENSURA et HYPOCAUSTUM.)

l. Le fourneau, qui, outre l'usage mentionné ci-dessus, échauffait aussi les chaudières contenant l'eau pour les bains, à savoir :

m. Le *caldarium* ou chaudière pour l'eau chaude; et

n. Le *tepidarium* ou chaudière pour l'eau tiède.

o. La citerne d'eau froide.

p. Chambre pour les esclaves qui avaient soin du fourneau et de ses dépendances : elle avait une entrée séparée sur la rue (4), et deux escaliers : par l'un on montait au toit, par l'autre on descendait au fourneau.

q. Petit passage rattachant la pièce nommée en dernier lieu avec

r. La cour où étaient gardés tous les matériaux nécessaires pour cette partie de l'établissement, tels que le bois, le charbon, etc. Elle avait aussi son entrée séparée sur la rue (5). Les restes de deux piliers qui supportaient dans l'origine un toit ou un appentis sont encore visibles.

La partie du plan qui subsiste est occupée par un autre corps de bain, destiné aux femmes. Il tient moins de place, mais il est disposé d'après le même principe. Il n'a qu'une entrée (6), qui donne accès dans une petite salle d'attente (5), avec des siéges pour le même usage que ceux qui sont marqués *c c* dans le plus grand corps de bâtiment.

E. L'*apodyterium* avec des siéges de deux côtés (*t t*), et qui, comme le premier que nous avons décrit, communique avec le *frigidarium* ou bain d'eau froide (F) et avec le *tepidarium* ou chambre tiède (G), par laquelle le baigneur, comme nous l'avons déjà dit, se rendait à l'étuve (H), pourvue également à une de ses extrémités du *Laconicum* et du *labrum* (*u*), et de l'*alveus* ou bain d'eau chaude (*w*), du côté qui touchait au fourneau et aux chaudières. Celles-ci étaient placées d'une façon si convenable qu'elles fournissaient les deux corps du bain d'air chaud et d'eau chaude avec un seul appareil. Dans ces bains pour les femmes, le *tepidarium* avait un parquet soutenu sur des piliers et des murs pourvus de tuyaux, ce qui n'existait pas dans la pièce correspondante du plus grand corps de bâtiment.

2. Vitruve (VI, 5, 1) se sert du même terme pour désigner un bain *privé* dans une maison particulière; mais, suivant Varron (*l. c.*), ce n'est pas là la signification véritable du mot. (Voy. le mot suivant.)

BALINEUM ou BALNEUM. Bain *par-*

ticulier, ou suite de pièces de bains appartenant à la maison d'un particulier (Varro, *L. L.* IX, 68; Cic. *ad Fam.* XIV, 20), par opposition au pluriel *balineæ*, appliqué aux établissements publics, qui comprenaient communément deux corps de bains, distincts et séparés, pour les deux sexes, et par conséquent des dépendances plus étendues et plus nombreuses. Sous les autres rapports, la distribution et la disposition des appartements étaient les mêmes dans les deux cas, comme on le verra en comparant les pièces de la gravure ci-jointe, qui présente le plan des bains appartenant au *suburbanum* d'Arrius Diomède à Pompéi, avec celles des bains publics que nous avons décrites et expliquées dans l'article précédent. Les bains

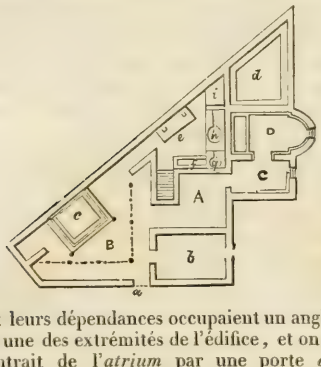

et leurs dépendances occupaient un angle à une des extrémités de l'édifice, et on y entrait de l'*atrium* par une porte *a*. Immédiatement sur la droite de l'entrée est une petite chambre (*b*), servant peut-être de salle d'attente, ou destinée aux esclaves attachés à cette partie de la maison. Derrière est l'*apodyterium* ou chambre où l'on se déshabille (A), située entre les bains froids et les bains chauds, et ayant sur chacun d'eux une entrée distincte.

B est une petite cour triangulaire, couverte en partie de deux côtés par une colonnade; au centre, et en plein air, était le bain d'eau froide (*c*), *piscina in area* (Plin. *Ep.* V, 6, 26).

C est la chambre tiède (*tepidarium*), avec un siége dans un coin sur lequel le baigneur s'asseyait pour être frotté de la strigile et être oint après le bain.

D. *Caldarium* ou étuve, disposé exactement comme dans les bains publics, avec le *Laconicum* à l'extrémité circulaire, et un *alveus*, ou bain d'eau chaude, à l'extrémité opposée.

d est le réservoir qui contenait une provision d'eau tirée de l'aqueduc; *e*, chambre à l'usage des esclaves attachés aux fourneaux, avec une table de pierre (*e*), et un escalier conduisant à un étage supérieur ou au toit; *f*, la citerne pour l'eau froide; *g*, la chaudière pour l'eau tiède; *h*, la chaudière pour l'eau chaude; *i*, la fournaise : toutes choses disposées de la même manière que dans les établissements publics, avec la même prévoyance pour ménager le bois et l'eau. Voy. CALDARIUM, TEPIDARIUM, FRIGIDARIUM.

2. Quelquefois on se sert du même mot dans un sens plus restreint pour désigner le bain d'eau chaude (*alveus*); on le voit à l'extrémité carrée de la chambre D dans la dernière gravure et à la lettre *h* dans celle qui précède (Cic. *ad Att.* II, 3; Petr. *Sat.* 72; Celsus, III, 24).

BALLISTA ou BALISTA (λιθοβόλος ou λιθοβόλον). Machine dont on se servait dans les siéges pour lancer des pierres très-pesantes (Lucil. *Sat.* XXXVIII, p. 61, 23 Gerlach; Cic. *Tusc.* II, 24; Tac. *Hist.* IV, 23). Ni les descriptions des auteurs latins ni les monuments de l'art ne nous mettent en état de nous former une idée bien nette de la manière dont ces machines étaient construites : et les différentes tentatives qu'ont faites les antiquaires modernes pour en restaurer un modèle d'après les termes de Vitruve (X, 11) et d'Ammien Marcellin (XXIII, 4, 1-3) sont trop incertaines et trop conjecturales pour avoir la moindre autorité. Ces machines cependant étaient de dimensions différentes et appelées *majores* et *minores* (Liv. XXVI, 47). Quelques-unes servaient comme machines de campagne : elles étaient placées sur des voitures et tirées par des chevaux ou des mulets, de telle sorte qu'on les pouvait facilement transporter sur tous les points du champ de bataille; de là leur nom de *Carroballistæ* : on en voit une représentée sur la colonne de Marc-Aurèle. Nous

l'avons donnée à ce mot : elle pourra montrer à peu près à quoi ressemblaient ces machines; mais les détails en sont trop imparfaits et trop défectueux pour faire parfaitement comprendre le principe même d'après lequel elles étaient construites.

BALLISTARIUM ou BALISTARIUM. Arsenal ou magasin dans lequel on gardait les *ballistæ* (Plaut. *Pœn.* I, 1, 74).

BALLISTARIUS ou BALISTARIUS. Soldat qui servait et manœuvrait la *balliste;* il était rangé parmi les troupes armées à la légère (Ammian. XVI, 2, 5; Veget. *Mil.* II, 2).

BALNEÆ. Voy. BALINEÆ.

BALNEARIA. Ce mot servait pour exprimer collectivement tous les ustensiles, les vases et les objets nécessaires qu'on employait dans un bain, tels que les strigiles, l'huile, les parfums, les serviettes, etc. (Apul. *Met.* III, p. 51; cf. Lamprid. *Alex. Sev.* 42; Paul. *Dig.* 34, 2, 33).

2. Corps de bains ou pièces où l'on prend un bain (Cic. *ad Q. Fr.* III, 1, 1). Voy. BALINEÆ et BALINEUM.

BALNEARIUS (sous-entendu *fur*. Catull. XXXIII, 1). Individu qui faisait métier d'aller voler, dans les bains publics, les vêtements des pauvres gens qui n'avaient pas d'esclaves à eux pour les garder pendant qu'ils prenaient le bain. A Rome, en effet, tout le monde était obligé par la loi de dépouiller ses vêtements dans l'*apodyterium* avant de pouvoir entrer dans les pièces des bains (Cic. *Cœl.* 26) : c'était pour empêcher qu'on ne pût dérober les ustensiles de l'établissement et les cacher sous ses vêtements.

BALNEATOR. Celui qui était chargé de la garde des bains (Cic. *Cœl.* 26).

BALNEATRIX. Femme propriétaire de bains ou chargée dans un bain de la surveillance du côté des femmes (Petr. *ap.* Serv. *Æn.* XII, 159).

BALNEUM. Voy. BALINEUM.

BALTEARIUS. Maître ou garde des baudriers (*baltei*), officier de la maison impériale, dont la fonction était de soigner et de conserver dans la garde-robe ces objets d'utilité et de parure (Inscript. *ap.* Reines. cl. 8, n. 69; Spon. *Miscell. Erud. Ant.* p. 253).

BALTEOLUS, diminutif de BALTEUS.

BALTEUS ou BALTEUM (τελαμών). *Baudrier* passé sur une épaule et sous l'autre pour suspendre l'épée, de la même façon que nos soldats portent les armes qu'ils ont au côté (Quint. XI, 3, 140). Il était attaché sur le devant par une boucle (Virg. *Æn.* V, 314), et souvent enrichi de clous d'or (*bullæ*) ou de pierres précieuses (Virg. *l. c.*). On peut voir distinctement ces détails dans la gravure, prise d'un trophée de Rome, qu'on appelle communément *trophée de Marius*, mais qui appartient, en réalité, à l'époque de Trajan.

2. Les soldats grecs de l'âge homérique se servaient d'un baudrier semblable pour porter leurs boucliers; ils en portaient deux en même temps (Hom. *Il.* XIV, 404).

3. On se servait encore d'un baudrier semblable, qu'on désignait aussi par le même nom, pour suspendre un carquois sur les épaules (Virg. *Æn.* V, 313; Nemes. *Cyneg.* 91), ou un instrument de musique, comme une lyre ou une guitare, au cou (Apul. *Flor.* II, 15, 2). Voy. les gravures, aux mots PHARETRATUS, 3, et LYRISTRIA, qui présentent des baudriers employés de ces deux façons.

4. Baudrier ou bandeau de parure, décoré parfois de clous d'or et d'argent ou de broderies, qu'on plaçait autour du cou et du poitrail d'un cheval, au-dessous du *monile* ou sous-gorge, et auquel on attachait souvent des grelots. (Apul. *Met.* X, p. 224). La figure ci-jointe est prise d'un vase d'argile; comparez celle du mot TINTINNABULATUS, qui est plus simple et

qui représente un grelot suspendu au baudrier.

5. Ce mot désigne moins exactement, surtout chez les poëtes, un ceinturon (Lucan. II, 361; Sil. Ital. X, 181. Cf. CINGULUM), ou encore une sangle passée autour du corps d'un cheval (Claud. *Ep.* XXI et XX. Voy. CINGULA).

6. Large bande plate dans la sphère, qui contient les douze signes du zodia-

que et représente la course du soleil qui les traverse (Manilius, III, 334), comme on le voit par la gravure, qui est copiée d'une peinture de Pompéi.

7. Bande qui entoure le coussin sur le

côté d'un chapiteau ionique; en langage technique, *bande* ou *ceinture des coussins* (Vitruv. XI, 5, 7). Elle est souvent couverte de sculptures, comme on le voit dans la figure, qui représente un chapiteau appartenant au temple de Minerve Polias, et vu latéralement.

8. Mur ou parapet, qui, dans un théâtre ou amphithéâtre, formait une ligne de démarcation entre une rangée de siéges (*mænianum*) et une autre (Calpurn. *Ecl.* VI, 47). Il servait à empêcher les différentes classes de spectateurs de passer des places assignées à leurs ordres respectifs dans d'autres parties de l'édifice où elles n'avaient pas droit de s'asseoir : par exemple, d'une rangée supérieure dans une inférieure. La figure présente une vue du plus grand théâtre de Pompéi, et montre une partie de deux *mæniana* ou rangées de siéges avec le *balteus* qui les sépare. On comprendra que ce parapet, qui n'est ici qu'un débris, courait sans interruption autour de toute la rangée de siéges. Les spectateurs, en entrant au théâtre, suivaient la galerie couverte, qui est l'arcade vaste et obscure, figurée à main droite, jusqu'à ce qu'ils arrivassent à une des petites portes (*vomitoria*) par lesquelles ils pénétraient dans l'intérieur; ils descendaient ensuite les escaliers de devant jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus à la rangée ou au gradin (*gradus*) où se trouvaient les places qui leur étaient assignées. On voit au-dessus un autre *balteus*, avec deux de ses portes, qui séparait le second *mænianum* des siéges supérieurs. On remarquera aussi que le passage couvert qui entoure le premier *mænianum* ne communiquait pas avec le *mænianum* supérieur; on y arrivait par un corridor distinct, qui avait un escalier séparé dans la partie extérieure de l'édifice.

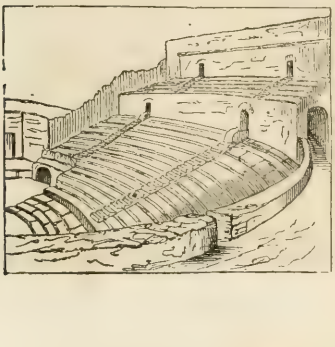

BAPHIUM (βαφεῖον). Établissement de teinturier (Inscript. *ap.* Carli, *Antich. Ital.* tom. III, p. 14 : *Procuratori Baphii Cissæ Histriæ*. Cf. Lamprid. *Alex. Sev.* 40; Strab. XVI, 2, § 23).

BAPTISTERIUM (βαπτιστήριον). Mot de forme grecque (Sidon. *Ep.* II, 2), quoiqu'on ne le trouve dans aucun auteur grec. *Bain froid* où l'on se plongeait; il était construit dans la *cella frigidaria* (Plin. *Ep.* II, 17, 11; V, 6, 25). La gravure représente un bain froid et la pièce qui le contient, telle qu'elle subsiste encore à Pompéi. Le bain lui-même (*baptisterium*) est un bassin de marbre circulaire, de 3$^{m.}$ 88$^{c.}$ de diamètre; deux gradins y sont pratiqués, et il y a au fond

un siége bas (à main gauche dans la gra-

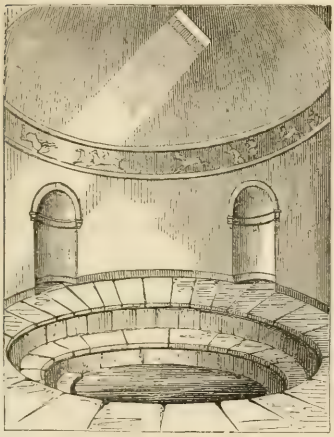

vure), sur lequel le baigneur pouvait s'asseoir et se laver.

2. Ce mot désigne, dans les auteurs ecclésiastiques ou après l'établissement du christianisme, un édifice distinct de l'église, dans lequel étaient placés les fonts baptismaux (Sidon. *Ep.* IV, 15). Le baptistère bâti par Constantin près de l'église de *San Giovanni Laterano*, à Rome, est un modèle de ce genre d'édifice. On trouve une vue de l'intérieur de ce monument dans Gally Knight (*Ecclesiastical architecture of Italy*).

BARBATULUS. Celui dont une jeune barbe commence à entourer le menton, sans être raccourcie ou arrangée par le barbier (Cic. *ad Att.* I, 14). Ainsi la por-

taient les jeunes gens de Rome avant que l'habitude de se raser eût été adoptée; dans la suite, ils portèrent toute leur barbe jusqu'à l'âge viril, où, devenue plus longue, elle demandait à être arrangée avec art. La figure est prise d'une statue de Drusus, fils de Tibère, trouvée à Pompéi.

BARBATUS (πωγωνίας). Homme qui porte toute sa barbe, comme le faisaient ordinairement les Grecs, jusqu'à l'époque d'Alexandre, et les Romains, jusqu'à l'an 300 avant J.-C. (Plin. *H. N.* VII, 59; Cf. Liv. V, 41, et Cic. *Cœl.* 14); de là vient que les auteurs latins emploient souvent ce mot pour caractériser les manières rudes et incultes des premiers âges (Cic. *Mur.* 12; *Sext.* 8). La figure ci-jointe est tirée d'une pierre gravée qui représente, à ce qu'on suppose, Numa Pompilius. On s'autorise, pour cette conjecture, de sa ressemblance avec le profil qu'on voit sur certaines monnaies où est inscrit le nom de Numa.

2. *Barbatus bene.* Personnage dont la barbe est coupée et arrangée avec un art qui lui donne une sorte de beauté; cette mode s'introduisit parmi les jeunes élégants vers les derniers temps de la république (Cic. *Catil.* II, 10), et fut adoptée par les empereurs depuis le temps d'Adrien, comme on le voit par le buste ci-joint d'Antonin le Pieux, d'après une pierre gravée.

BARBITOS et BARBITON (βάρβιτος, βάρβιτον, et βαρύμιτον, Jul. Poll. IV, 59). Instrument à cordes du genre des lyres; il était plus grand que la lyre proprement dite, et avait des cordes plus fortes (Pollux, *l. c.*); par conséquent il donnait des notes plus hautes et plus pleines que les lyres ordinaires. On se servait pour jouer du *barbiton* des doigts et du *plectrum* (Claud. *Proœm. ad Epith. in Nupt. Hon. et Mar.* 9; Auson.

Epigr. 44). Ainsi cet instrument était à la lyre ce qu'est le violoncelle au violon. Il est très-probable, d'après tous ces détails, que la figure donnée ici est un spécimen authentique de l'ancien *barbitos*. Elle est prise d'une peinture de Pompéi, où elle est placée à côté d'Apollon, et porte à terre sur un bouton proéminent, comme notre basse de viole; elle atteint en hauteur à la moitié de la figure peinte.

BARCA. Bateau employé pour transporter au rivage la cargaison d'un vaisseau. Quand le vaisseau partait, on mettait ce bateau à bord et on ne le descendait que lorsqu'on en avait besoin (Isidor. *Orig.* XIX, 1, 19; Not. Tir. p. 77).

BARDOCUCULLUS. Vêtement avec capuchon (*cucullus*) qui, si nous en jugeons par le nom, était particulier aux Bardéens, peuple de l'Illyrie (Cf. Capitol. *Pertin.* 8) : Martial (*Ep.* I, 54; cf. Juv. *Sat.* VIII, 145) l'attribue aux Gaulois, et dans un autre passage (*Ep.* XIV, 128) il indique clairement que c'était un vêtement de dessus porté par le bas peuple de ce pays, et ayant une sorte de ressemblance avec la *pænula* romaine. Ainsi c'était probablement un manteau d'étoffe grossière, avec un capuchon, qui couvrait tout le corps, pareil à celui que porte le charretier dans la gravure ci-jointe, prise d'un bas-relief de tombeau trouvé à Langres. Ce

vêtement a des manches que n'avait pas la *pænula*. Il y a de côté, près du pied droit, une fente, la même que dans la *pænula*, mais moins longue. Ce sont précisément ces ressemblances et ces différences qui expliquent pourquoi Martial a rapproché les deux mots. [La *coule* des moines, avec le capuchon pour rabattre sur la tête, est une imitation de ce vêtement primitif des paysans].

BARIS (βᾶρις). Bateau à fond plat dont on se servait sur le Nil pour le transport des marchandises, et plus particulièrement pour faire passer la rivière à un mort et le mener au lieu de sa sépulture avec un cortége funèbre (Herod. II, 96; Diodor. I, 96). La figure ci-

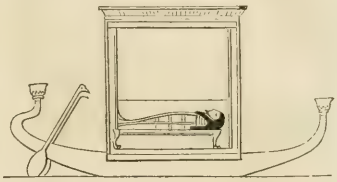

jointe représente, d'après une peinture égyptienne, un de ces bateaux qui porte une momie. Quand Properce (III, 11, 44) applique ce nom aux vaisseaux de guerre d'Antoine et de Cléopâtre, on doit l'entendre dans un sens d'ironie et d'extrême mépris.

BASCAUDA. Même sens que le gallois *basgawd* et l'anglais *basket* (panier, corbeille). Ces objets de l'ancienne industrie des Bretons furent importés avec leur nom à Rome (Mart. *Ep.* XIV, 99), où ils étaient employés parmi les ustensiles de table et très-recherchés (Juv. *Sat.* XII, 46; Schol. Vet. *ad l.*).

BASILICA. Vaste édifice public, élevé dans le forum ou place du marché, ou près de cette place : il servait de lieu de réunion pour les marchands et ceux qui faisaient des affaires, aussi bien que de cour de justice; il répondait ainsi sous beaucoup de rapports à la fois à un hôtel de ville et à une bourse modernes (Cic. *Verr.* II, 5, 58; *ad Att.* II, 14).

L'intérieur d'une basilique avait une grande ressemblance avec la plupart de nos vieilles églises. Il se composait d'une nef centrale et de deux ailes latérales qui en étaient séparées par une rangée de colonnes, comme on le voit dans

le plan ci-joint de la basilique de Pom-

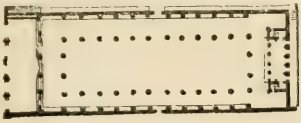

péi. C'est dans cette partie de l'édifice que ceux qu'appelaient leurs affaires et les marchands se réunissaient et trafiquaient. A l'autre extrémité de la grande nef, une partie de l'édifice était séparée par une grille (voy. la partie à main droite dans la première gravure), comme le sanctuaire d'une église; quelquefois il y avait une tribune élevée hors du corps principal (voy. la gravure ci-dessous) : on avait ainsi dans la même construction un lieu retiré et éloigné du bruit et du tumulte des trafiquants. C'était là que siégeaient les juges et que l'on plaidait. L'intérieur de l'édifice était de plus entouré d'une galerie supérieure, élevée sur les colonnes qui partageaient les ailes inférieures, comme on le voit dans la

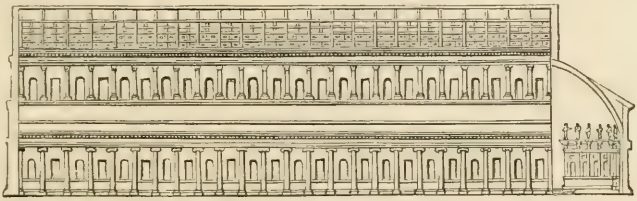

gravure ci-jointe, qui montre une section et une élévation en longueur de l'ancienne basilique de Vérone, telle qu'elle a été restaurée d'après ses ruines par le comte Arnaldi. Ces galeries supérieures étaient construites principalement pour la commodité des spectateurs et des oisifs, qui pouvaient ainsi assister au mouvement des affaires sans y apporter aucune confusion ni aucun trouble (Vitruv. v, 1).

2. Après l'introduction et l'établissement du christianisme par Constantin, ce prince convertit plusieurs des anciennes *basilicæ* en édifices destinés au culte; leur plan était parfaitement adapté à ce but. De là vient que, dans les auteurs ecclésiastiques de cette période, le mot *basilica* est employé communément pour désigner une église (Sulp. Sev. *Hist. sacr.* II, 33 et 38). Cinq de ces édifices à Rome gardent encore leur ancien nom de *basiliques;* de plus, ils conservent des marques de leur destination primitive : on les tient ouverts tout le jour, comme une cour de justice, au lieu de les fermer à certaines heures, ainsi que toutes les autres églises.

BASILICUS (*jactus*). Nom donné à un coup de dés. Quelle combinaison de chiffres fallait-il pour amener ce coup, on l'ignore : mais on peut juger, d'après son nom, qu'il était excellent, quoique au-dessous de celui de Vénus, qui était le meilleur de tous (Plaut. *Curc.* II, 3, 80; Becker, *Gallus*, p. 393 de la *trad. angl.*).

BASTERNA. Sorte de *palanquin*, destiné particulièrement aux femmes (Poet. Incert. *in* Anthol. Lat. *Ep.* III, 183). C'était une voiture fermée (Ammian. XIV, 6, 16), traînée par deux mulets, un

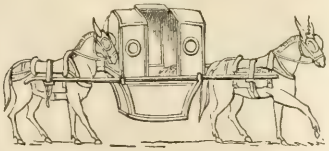

devant et l'autre derrière, attachés chacun à des brancards séparés (Pallad. VII, 2, 3). Cette description répond si exactement à la figure ci-jointe, copiée d'une ancienne gravure du quinzième siècle, et à des voitures semblables dont on se sert encore dans différents pays, qu'il n'y a pas de doute que l'ancienne *bas-*

terna fût faite sur un modèle analogue.

BASTERNARIUS. Esclave conduisant les mulets qui portaient un palanquin ou *basterna* (Symm. *Ep.* VI, 15).

BATILLUM ou BATILLUS. Petite pelle ou brasier, servant de réchaud, sur

lequel on portait du charbon allumé pour brûler des herbes odoriférantes et de l'encens (Hor. *Sat.* I, 5, 36). La gravure ci-jointe est tirée d'un original en bronze trouvé à Pompéi.

2. Pelle commune pour enlever les ordures, etc.; elle était tantôt en bois (Varro, *R. R.* I, 50, 2) et tantôt en fer (Varro, *R. R.* III, 6, 5).

3. Petit plat, muni d'un manche et servant de creuset pour essayer l'argent (Plin. *H. N.* XXXIII, 44). La figure est

prise d'un bas-relief trouvé sur la voie Appienne. On reconnaît clairement l'usage de cet objet, dans le modèle original, au sac de monnaie qui est figuré tout à côté.

BATIOLA. Sorte de vase à boire de grande capacité et de matière précieuse; mais on ignore quelles en étaient la forme et la contenance précise (Plaut. *Stich.* V, 4, 12).

BAXA et BAXEA. Sorte de chaussure légère, patin, sandale ou soulier, faite chez les Romains de fibres, de feuilles ou de petites bandes de saule tressées

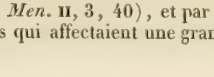

(Isid. *Orig.* XIX, 34, 6 et 13), et, chez les Égyptiens, de la feuille du palmier ou du papyrus (Apul. *Met.* II, 39). Elle était portée et sur la scène comique (Plaut. *Men.* II, 3, 40), et par les philosophes qui affectaient une grande simplicité de costume (Apul. *Met.* XI, p. 244). La gravure ci-jointe représente un modèle en papyrus de la collection de Berlin. Ces chaussures sont quelquefois indiquées aux pieds des statues égyptiennes, et on en a découvert plus d'un original dans les tombeaux d'Égypte; quelques-unes sont faites avec des quartiers fermés et une empeigne, comme un soulier; d'autres avec une feuille qui forme un simple lien placé sur le cou-de-pied, comme un socque; d'autres, enfin, comme le spécimen donné ici, avec un lien placé sur le cou-de-pied, et une autre feuille plus petite, dans la partie antérieure de la semelle, destinée à passer entre le grand orteil et le doigt voisin.

BENNA. Mot gaulois employé pour désigner un chariot à quatre roues ou

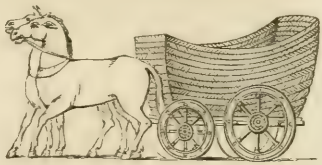

une voiture faite d'osier et pouvant contenir plusieurs personnes, comme on le voit dans la gravure ci-jointe, prise de la colonne de Marc-Aurèle (Festus, *s. v.*; Scheffer, *de Re vehic.* II, 21; cf. Cato, *R. R.* 23, 2, où cependant Schneider lit *Mæna*).

BES. Les huit douzièmes ou les deux tiers d'un objet, par exemple, une des fractions de l'*As*. C'était une monnaie de compte et non une pièce de monnaie ayant cours (Varro, *L. L.* V, 172).

BESTIARIUS (θηριομάχης). Homme qu'on louait pour combattre les bêtes féroces aux jeux du cirque, dans l'amphithéâtre de Rome, ou dans les autres spectacles qui étaient donnés au peuple (Cic. *Sext.* 64; *ad. Q. Fr.* II, 6). Les *bestiarii* étaient distincts des gladiateurs et regardés comme une classe inférieure parmi les combattants (Petr. *Sat.* 45, 11). Dans l'origine, ils étaient complétement couverts comme eux d'une armure défensive et offensive, et portaient un

casque, un bouclier, un couteau ou une

épée et avaient les jambes protégées. On voit la plupart de ces détails dans la gravure ci-jointe, tirée d'un bas-relief engagé dans la muraille du palais Savelli, maintenant Orsini, à Rome. Ce palais est bâti sur les ruines du théâtre de Marcellus, à la dédicace duquel furent tuées six cents bêtes féroces, carnage rappelé sans doute par le bas-relief dont nous parlons. Dans la suite, les *bestiarii* devinrent plus distincts des gladiateurs par leur costume et leur manière de combattre : ils n'eurent plus d'armes défen-

sives que des bandages sur les jambes et sur les bras; et, pour armes offensives, ils ne portèrent plus qu'une lance ou une épée d'une main, et de l'autre une pièce d'étoffe peinte, comme le matador espagnol : on le voit par la figure donnée ici et empruntée à une tombe de Pompéi. Cette coutume s'introduisit d'abord sous le règne de Claude (Plin. *H. N.* VIII, 21).

BIBLIOPOLA (βιβλιοπώλης). *Libraire.* Son métier consistait à rassembler des manuscrits (Mart. *Ep.*, IV, 72); à en donner avis par des catalogues affichés à l'extérieur de sa boutique (Mart. *Ep.* I, 118, 11; Hor. *Sat.* I, 4, 71; *A. P.* 373); à en multiplier les copies en employant plusieurs mains à les transcrire (Mart. *Ep.* II, 8; cf. *Ep.* VII, 11), et à les mettre en vente (Plin. *Ep.* IX, 11).

BIBLIOTHECA (βιβλιοθήκη). Bibliothèque, c'est-à-dire appartement ou édifice dans lequel on conserve une collection de livres (Cic. *ad Fam.* VII, 28). On a découvert une chambre disposée comme une bibliothèque, dans une des maisons d'Herculanum, en 1753 : elle contenait 1,756 manuscrits, sans compter plusieurs livres qui furent détruits par les ouvriers avant qu'on en connût le prix. Ils étaient arrangés sur des rayons autour de la chambre à une hauteur de près de six pieds; et, au centre, il y avait une case isolée, formée par une colonne rectangulaire, qui faisait face de chaque côté, et qui était remplie de la même manière que les autres rayons (Iorio, *Officina de' Papiri*).

2. Bibliothèque, c'est-à-dire collection des livres contenus dans une bibliothèque (Cic. *ad Fam.* XIII, 77; Festus, *s. v.*).

3. Casier pour livres ou suite de tablettes à livres (Paul. *Dig.* 30, 1, 41; Ulp. *Dig.* 32, 3, 52, § 8).

BIBLIOTHECULA. Petite bibliothèque (Symm. *Ep.* IV, 18).

BICLINIUM. Sofa ou couche sur laquelle pouvaient se placer deux person-

nes pour prendre leurs repas, etc. (Plaut. *Bacch.* IV, 3, 84 et 117). C'est un mot hybride, moitié latin, moitié grec (Quint. I, 5, 68). La gravure est tirée d'un bas-relief romain.

BIDENS (δίκελλα, σμινύη). Houe forte

et pesante, armée de deux fourchons (Ov.

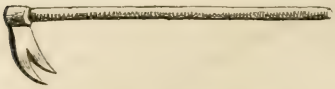

Fast. IV, 927), qui servait dans la culture des champs à différents usages : par exemple, à trouer le sol au lieu de le labourer; à briser les mottes de terre retournées par la charrue; à remuer la charrue et à la nettoyer autour des racines de la vigne, etc. (Virg. *G.* II, 355, 400; Tibull. II, 3, 6; Columell. IV, 17, 8). Le modèle ici donné est pris d'une pierre gravée qui représente Saturne sous les dehors d'un esclave des champs, par allusion aux Saturnales.

2. Ce mot employé adjectivement s'applique aux objets qui ont deux fourchons, deux lames ou deux dents, comme *forfex* ou *ferrum bidens* (Virg. *Cat.* 8; *Cir.* 213), paire de ciseaux (voy. la gravure au mot FORFEX); *bidens ancora* (Plin. VII, 57), ancre à deux pattes; dans les premiers temps l'ancre n'en avait qu'une. Voy. ANCORA.

BIDENTAL. Petit temple ou chapelle consacrée par les augures, et contenant un autel élevé sur tout lieu qui avait été frappé de la foudre (*puteal*); il était appelé ainsi parce qu'il était d'usage d'y sacrifier une brebis de deux années (*bidens*) Festus, *s. v.;* Hor. *A. P.* 471; Apul. *de Deo Socr.* p. 677). La gravure

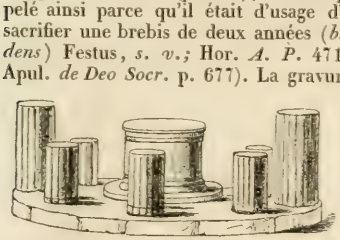

présente un spécimen des restes d'un *bidental* à Pompéi. On voit l'autel au centre; les colonnes mutilées qui l'entouraient sont encore debout à leurs places; on peut aisément se figurer le toit et le reste de l'édifice.

BIFORIS et BIFORUS (δίθυρος). Ces mots s'appliquent aux fenêtres et aux portes, pour indiquer celles qui s'ouvrent à deux battants, au lieu de s'ouvrir tout d'une pièce, et qui ressemblent par conséquent à ce que nous appelons *fenêtres françaises* et *portes à battants* (Ovid. *Pont.* III, 3 5; Vitruv. IV, 6, 6). Voy. la gravure au mot ANTEPAGMENTUM.

BIFRONS (διμέτωπος). Tête qui a deux fronts ou deux figures, par devant et par derrière; type attribué à Janus, comme marque de sa grande sagacité et comme emblème de sa connaissance du passé et de l'avenir, du connu, qui, à ce qu'il semble, est *devant*, et de l'inconnu, qui est *derrière*

(Virg. *Æn.* VII, 180). Des bustes de cette espèce, représentant les images de différentes personnes tournées dos à dos, étaient fort employés par les anciens pour orner leurs bibliothèques et leurs galeries de peintures; on les plaçait souvent au haut d'un pilier carré, au milieu des carrefours; généralement ils couronnaient le poteau qui formait le montant d'une grille de jardin ou d'une autre enceinte d'ornement; à cette intention, en effet, on choisit un objet qui peut être vu de face ou de tous les côtés. La gravure ci-jointe est prise du Capitole de Rome; elle présente deux bustes de femme d'une grande ressemblance, coïncidence très-rare; car des bustes de cette espèce représentent la plupart du temps des têtes d'hommes empruntées à des personnes différentes. Ce sont généralement des philosophes, ou le Bacchus indien uni à quelque personnage mythologique ou autre.

BIGA (συνωρίς). Deux chevaux attelés ensemble par une barre transversale

portant sur leur garrot, comme on le voit clairement dans la gravure, prise

d'une peinture de Pompéi. C'est dans ce sens que le pluriel *bigæ* est employé le plus souvent et avec le plus de propriété (Plin. *H. N.* VII, 57; Virg. *Æn.* II, 272; Catull. LV, 26).

2. Au singulier, ce mot désignait un char traîné par deux chevaux, quoique dans ce cas on se servît aussi du pluriel.

On appelait aussi *biga* une voiture à deux chevaux (Suet. *Tib.* 26; Tac. *Hist.* I, 86), soit char de guerre, soit char de course. C'est un de ces derniers qui est représenté ici d'après une lampe d'argile.

BIGATUS (*nummus* ou *argentum bigatum*, Liv. XXXIII, 23). Denier d'argent; une des monnaies les plus anciennes des Romains (Liv. XXIII, 15; Tac. *Germ.* 5), qui avait pour type une *biga* ou un char à deux chevaux sur le revers (Plin. *H. N.* XXXIII, 13) : et c'est de là que lui vint son nom. Le spécimen que nous donnons est tiré d'un modèle du Musée Britannique : on lui a conservé sa dimension actuelle.

BIJUGUS et BIJUGIS. Même sens que BIGA.

BILANX. Balance à deux bassins (Mart. Capell. II, 180, p. 42). Voyez LIBRA.

BILIX (δίμιτος). Objet fait de deux fils ou à doubles lisses (*licia*). Ce mot s'applique à une étoffe tissue comme notre basin (Virg. *Æn.* XII, 375). Ce qu'elle a de particulier tient à la manière dont sont entrelacés les fils de la chaîne et ceux de la trame. Dans une pièce de calicot commun, les fils se croisent à angles droits, chaque fil de la trame (*subtemen*) passant alternativement sur et sous un des fils de la chaîne (*stamen*); il en résulte des lisses simples. Mais, dans les tissus croisés, un fil de la trame est passé *sur* un, puis *sous* deux ou plusieurs fils de la chaîne, ce qui semble former comme des côtes sur l'étoffe. Quand le tissu croisé est formé en passant sur un fil et sous deux, il faut des lisses *doubles* et on lui donne l'épithète de *bilix;* quand il passe sur un et sous trois, celle de *trilix*, et ainsi de suite.

BILYCHNIS (sous-entendu *lucerna*). Lampe munie de deux becs et de deux

mèches, et donnant deux flammes séparées (Petr. *Sat.* 30), comme dans le spécimen, tiré d'un modèle en bronze.

BIPALIUM. Espèce particulière de bêche, munie d'un barre transversale

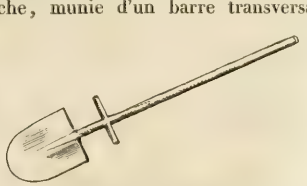

à une certaine hauteur au-dessus du fer, sur laquelle le laboureur pesait du pied en creusant la terre. Il enfonçait ainsi le fer deux fois aussi avant qu'avec la bêche ordinaire (*pala*). Le *bipalium* entrait habituellement de deux pieds en terre, mais on pouvait accroître ou diminuer cette profondeur en plaçant plus loin ou plus près du fer la barre transversale (Cato, *R. R.* 45, 2; Varro, *R. R.* I, 37, 5; Columell. XI, 3, 11). Le spécimen est pris d'un bas-relief de tombeau.

BIPEDA. Grand carreau, long de deux pieds, dont on se servait pour faire des pavés en plein air (Pallad. I, 40, 2, et 19, 1).

BIPENNIFER. Qui porte la hache à deux tranchants (*bipennis*), arme qui caractérisait particulièrement les Amazones, comme on le voit dans la gravure, prise d'un bas-relief grec. On donnait aussi cette arme à d'autres personnages, comme au roi de Thrace Lycurgue (Ov. *Met.* IV, 22), et à Arcas, fils de Jupiter et de Callisto (Ovid. *Metamorph.* VIII, 391).

BIPENNIS (δίστομος πέλεκυς, ἀξίνη). Hache à double lame ou tranchant (Isidor. *Orig.* XIX, 19, 11), dont on se servait comme de doloire (Hor. *Od.* IV, 4, 57), mais qu'on employait plus communément comme arme de guerre (Virg. *Æn.* V, 307; Plin. *H. N.* VIII, 8). Voyez la gravure et le mot précédents.

BIPRORUS (δίπρωρος). Qui a une double proue (Hygin. *Fab.* 168, 277); ce qui signifie probablement un vaisseau construit avec un avant et un arrière tranchants et effilés, comme les rapides *proas* des mers de l'Inde, de façon à pouvoir voguer des deux côtés sans virer vent devant ou virer de bord. (Cf. Tac. *Ann.* II, 6).

BIREMIS (δίκωπος). Littéralement, muni d'*une paire* de rames ou d'avirons;

de là l'emploi de ce mot, soit adjectivement avec *scapha*, soit substantivement, pour désigner un petit bateau gouverné par un seul homme qui manie une paire d'avirons, comme dans la figure ci-jointe, tirée d'une ancienne fresque (Hor. *Od.* III, 29, 62; Lucan. VIII, 562; cf. 565 et 611, où la même embarcation est désignée par les mots *parva ratis* et *alnus*).

2. (δίκροτος). Navire muni de *deux rangs* de rames (*ordines*) : c'est là l'ap-

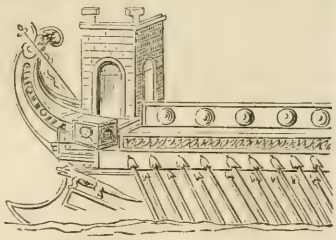

plication la plus commune de ce mot; il désigne une birème ou vaisseau de guerre qui a deux rangs de rames de chaque côté, placés en diagonale l'un au-dessus de l'autre, comme dans la gravure, prise d'un bas-relief en marbre de la villa Albani; chaque rame était manœuvrée par un seul rameur (Plin. *H. N.* VII, 57; Cæs. *B. C.* III, 40; Tac. *Hist.* V, 23). Il est évident que telle était la disposition adoptée dans la construction d'une birème, d'après le spécimen que nous donnons. On le voit aussi par les sculptures de la colonne Trajane (23, 24, 59, 61, ed. Bartoli), où une disposition semblable est indiquée; enfin par le passage de Tacite (*l. c.*), qui distingue un vaisseau qui avait ses rames placées sur un seul rang (*moneris*) de la birème, où elles étaient par conséquent disposées sur deux (*complet quod* biremium, *quæque* simplici ordine *agebantur*).

BIROTUS et BIROTA. Ce mot pris substantivement désigne un objet qui a deux roues, et s'applique à toute espèce de voiture. Elles sont toutes énumérées dans la table analytique (Non. Marc. *s. v. Cisium*, p. 86; Cod. Theodos. 8, 5, 8).

BIRRUS. Capote avec capuchon

(Schol. Vet. *ad* Juv. *Sat.* VIII, 145), fort en usage dans toutes les classes sous les derniers empereurs : on la portait pour se couvrir la tête et les épaules. Elle était à poil long (Claud. *Epigr.* 42), et, à cause de l'épaisseur de son tissu, on lui donnait l'épithète de roide, *rigens* (Sulp. Sev. *Dial.* 14); il est facile de reconnaître ces deux caractères dans la gravure, tirée d'une statue trouvée à Pompéi, et qui représente un jeune pêcheur endormi dans sa capote.

BISACCIUM. Double valise faite de toile grossière; c'est l'origine de l'italien *bisaccia*, du δισάκκιον des Grecs modernes, et du français *besace* et *bissac* (Petr. *Sat.* 31, 9; Anton. *ad l.*).

BISELLARIUS. Personne qui avait le privilége de se servir du *bisellium* (Inscr. *ap.* Grut. 1099, 2).

BISELLIUM. Fauteuil d'apparat et de grande dimension où pouvaient se placer deux personnes (Varro, *L. L.* V, 128), quoiqu'il y ait lieu de croire qu'il ne servait qu'à une seule. En effet, les différents spécimens trouvés ou représentés à Pompéi sont habituellement accompagnés d'un seul tabouret (*suppedaneum*) placé au milieu, comme dans le spécimen ici donné, qui est pris d'un bas-relief de Pompéi, et qui porte inscrit au-dessus son nom de *bisellium*. Ces fauteuils étaient employés par les personnes de marque, particulièrement les augustales, dans les provinces, au théâtre et dans les autres lieux publics, de la même façon que la *sella curulis* à Rome (Inscript. *ap.* Mazois, *Ruines de Pompéi*, vol. I, p. 24; *ap.* Fabretti, c. 3, n. 324; *ap.* Grut. 475, 3).

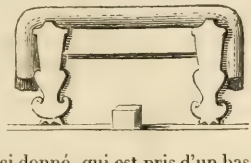

BIVIUM. Route ou rue qui se partageait en deux branches (Plin. *H. N.* VI, 32); de là, *in bivio* (Virg. *Æn.* IV, 238), au point de partage de deux routes ou de deux rues. A cet endroit, il y a toujours une fontaine dans la ville de Pompéi, comme on le voit dans notre spécimen, qui présente une vue d'une des rues de cette ville.

BOIÆ. Mot probablement identique avec le grec κλοιός, c'est-à-dire large collier de bois qu'on mettait autour du cou des chiens dangereux (Xen. *Hell.* II, 4, 41). Les Romains appliquèrent ce mot, avec un sens analogue, à un collier de bois ou de fer mis autour du cou des esclaves et des criminels (Plaut. *Asin.* III, 2, 5; *Capt.* IV, 2, 109; Prudent. *Præf. Psych.* 34; Hieron. 5 *in Hierem.* 27).

BOLETAR. Plat pour servir des champignons, *boleti* (Mart. *Ep.* XIV, 101). Ce mot a ensuite été appliqué à toute espèce de plat (Apic. II, 1; V, 2; VIII, 7).

BOTELLUS. Diminutif de *botulus* (Mart. V, 78).

BOTULARIUS. Celui qui faisait et vendait des *botuli*, boudins noirs ou saucissons (Sen. *Ep.* 56).

BOTULUS (φύσκη). Sorte de saucisson ou de *boudin noir* : on le préparait avec le sang de l'animal (Tertull. *Apol.* 9) : il semble avoir été estimé surtout par le bas peuple ou par des personnages tels que le Trimalchio de Pétrone (Mart. XIV, 72; Gell. XVI, 7, 3; Petr. *Sat.* 49).

BOVILE (Veget. IV, 1, 3). Même sens que BUBILE, qui est la forme plus usitée.

BRABEUM, BRABIUM ou BRAVIUM (βραβεῖον). Prix donné au vainqueur dans les jeux publics (Prudent. *Peri Steph.* V, 538). L'exclamation *bravo!* comme signe d'approbation, vient de ce mot.

BRABEUTA (βραβευτής). Juge qui proclamait les vainqueurs et décernait

les prix aux jeux publics de la Grèce (Suet. *Nero*, 53).

BRACÆ ou BRACCÆ (ἀναξυρίδες). Vêtement qui couvrait entièrement la partie inférieure du corps (voy. la grav. n° 2) depuis la ceinture jusqu'aux chevilles; il dessinait quelquefois les formes comme nos pantalons collants, et quelquefois il avait de l'ampleur comme nos pantalons ordinaires. Ce mot contient les éléments de l'écossais *breeks*, de l'anglais *breeches*, et du français *braies*. Les Romains comprenaient deux genres différents sous le terme général de *bracæ;* mais les Grecs distinguaient chaque forme particulière par les noms caractéristiques qui suivent :

1. ἀναξυρίδες. Pantalons collants plus particulièrement propres aux nations

orientales et, parmi elles, aux Amazones et aux Perses (Ovid. *Trist.* v, 10, 34; Herod. I, 71), comme on le voit par la gravure ci-jointe, qui représente un prince perse à la bataille d'Issus, d'après la grande mosaïque de Pompéi.

2. *Bracæ laxæ* (θύλακοι). Larges pan-

talons portés de la même manière que les précédents; ils étaient particuliers aux nations du Nord (Ovid. *Trist.* v, 7, 49; Lucan. I, 430), comme on le voit par la figure ci-jointe, qui représente un des auxiliaires germains de l'armée de Trajan. Ces pantalons étaient aussi particuliers aux Phrygiens, parmi les Asiatiques (Eurip. *Cycl.* 182) : c'est le costume habituel de Paris.

3. *Bracæ virgatæ* (Propert. IV, 10, 43), ou *pictæ* (Val. Flacc. VI, 227). Pantalons rayés, bigarrés et brodés, portés surtout par les habitants de l'Asie. Voyez la gravure suivante.

BRACARIUS. Littéralement, un *culottier* (Lamprid. *Alex. Sev.* 24), mais dans l'édit de Dioclétien (p. 20), *tailleur* en général, pour toute espèce de vêtement.

BRACATUS ou BRACCATUS. Personne qui porte des culottes ou des pantalons; épithète qui caractérise surtout les peuples de l'Asie ou du Nord (Cic. *ad Fam.* IX, 15; Pers. *Sat.* III, 53), par opposition aux Grecs qui n'en portèrent jamais, et aux Romains chez qui ils ne furent adoptés qu'assez tard sous l'empire. Si cette mode fut adoptée à une époque antérieure, ce fut seulement par des personnes qui affectaient des mœurs étrangères (Tac. *Hist.* II, 20).

2. *Bracatus totum corpus, culotté de la tête aux pieds.* Expression qui dési-

gnait une espèce particulière de costume, portée communément par les peuples qui habitaient les rivages du Palus-Méotide (Mela, II, 1). Ce costume est souvent attribué aux Amazones sur les vases d'argile des Grecs. C'est d'un de ces vases

qu'est prise la gravure que nous donnons. C'était un vêtement dont le bas formait un pantalon et le haut une sorte de gilet ou de jaquette, mais qui était fait tout d'une pièce, comme la phrase l'indique et comme le montre clairement une figure dans Winckelmann (*Mon. Ined.* nº 149), et qui laisse découverte la partie que cache ici une sorte de jupon.

3. *Bracatus miles.* Soldat portant des braies; ce qui veut dire, si la phrase se rapporte à l'époque de la république ou aux premiers temps de l'empire, soldat étranger ou auxiliaire (Propert. III, 4, 17), par allusion à ces peuples qui portaient de longues culottes comme costume national (Voy. la gravure de BRACÆ, nº 2, et plusieurs autres spécimens de la colonne Trajane); mais à partir du règne d'Alexandre Sévère et sous les règnes suivants, ce vêtement fut aussi adopté par les soldats romains (Lamprid. *Alex. Sev.* 40). On peut le voir sur les figures de

l'arc de Constantin, qui furent exécutées à l'époque où l'arc fut bâti et non pas empruntées aux œuvres d'art de l'époque de Trajan. Nous avons donné un spécimen de ces dernières au mot BRACÆ, nº 2. Ainsi, dans la période de l'empire qui commence au règne d'Alexandre Sévère, l'expression *bracatus miles* caractérise les Romains eux-mêmes aussi bien que les troupes auxiliaires.

4. *Bracata Gallia.* Province de Gaule, appelée ainsi de longues braies ou culottes que portaient ses habitants. Dans la suite on la nomma *Gallia Narbonensis* (Mela, II, 59; Plin. *H. N.* III, 5).

BRACHIALE (περιβραχιόνιον). Pièce des armes défensives qui couvrait le *brachium* ou la partie du bras entre le poignet et le coude. Elle est distinctement mentionnée par Xénophon (*Cyrop.* VI, 4, 2), comme partie du costume que portaient les Perses; on la voit quelquefois sur des figures de gladiateurs romains, quoique le mot latin ne se rencontre pas dans ce sens, excepté peut-être dans Trebellius Pollion (*Claud.* 14),

où il peut encore signifier un bracelet. Le spécimen donné ici est pris d'un original de bronze qu'on trouva, avec d'autres pièces d'armure, à Pompéi, et qui appartenait probablement à un gladiateur. On voit au côté les anneaux par lesquels ce *brachiale* était attaché sur le devant du bras.

BREPHOTROPHEUM et BREPHOTROPHIUM (βρεφοτροφεῖον). *Hôpital d'enfants trouvés.* Les deux mots latin et grec sont d'une date récente et ne se rencontrent pas avant l'époque des empereurs chrétiens, où les enfants trouvés furent déclarés libres et où la loi défendit à ceux qui les recevaient ou les élevaient de les retenir ou de les vendre comme esclaves (Imp. Justin. *Cod.* I, 2, 19). En effet, quand exposer, vendre ou donner en gage des enfants était chose communément permise et pratiquée, il est peu probable qu'un établissement de ce genre eût été entretenu aux frais de l'État.

BUBILE (βόαυλος ou βόαυλον). *Vacherie* ou *étable pour les bœufs* (Phædr. II,

8; Cato, *R. R.* 4; Columell. I, 6, 4). La gravure, qui pourrait presque passer pour le dessin d'une ferme moderne, est copiée d'une miniature du Virgile du Vatican.

BUBSEQUA. Jeune vacher qui mène le bétail dans les pâturages et qui l'en

ramène, etc. (Apul. *Met.* VIII, p. 152; Sidon. *Ep.* I, 6). La gravure est prise du Virgile du Vatican.

BUBULCUS (βουκόλος). En général, *vacher, bouvier* ou *pâtre* (Virg. *Ecl.* X,

9), qui soigne, dirige et gouverne le bétail d'une ferme; dans ce sens le mot *pastor* est plus usité. La gravure est prise d'une pierre gravée.

2. Dans un sens particulier et plus commun, ce mot désigne un paysan qui conduit un attelage de bœufs, attachés à la charrue (Columell. II, 5, 2; 13, 1; 2, 25), comme on le voit dans la gravure au mot ARATOR, ou à un char de quelque espèce que ce soit (Ovid. *Trist.* III, 12, 30).

BUCCELLATUM. Dur biscuit de soldat dont on distribuait des rations dans une marche (Spart. *Pescenn. Nig.* 10; Ammian. XVII, 8, 2).

BUCCULA (παραγναθίς). *Mentonnière* du casque; il y en avait une de chaque côté, attachée par des charnières et qu'on pouvait ainsi lever et baisser à volonté. Dans les moments d'action, les *bucculæ* étaient attachées sous le menton; pendant le repos, elles étaient souvent attachées au-dessus du casque. Voy. les gravures au mot GALEA (Liv. XLIV, 34; Juv. X, 134). La figure ci-jointe donne une vue de côté d'un casque en bronze trouvé dans une tombe à Pæstum, avec la mentonnière pendante.

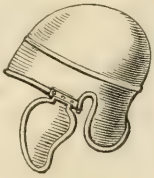

BUCCULARIUS. Ouvrier qui faisait ou attachait les mentonnières (*bucculæ*) aux casques (Aurel. Arc. *Dig.* 50, 6, 6).

BUCINA et BUCCINA (βυκάνη). Espèce particulière de corne, tordue en spirale (Ovid. *Met.* I, 336), comme la

coquille du poisson dont elle fut faite dans l'origine, ainsi qu'on le voit par la gravure ci-jointe, d'après une petite figure de bronze qui appartint jadis à Blanchini. Sous cette forme, la plus ancienne qu'elle ait eue, la *bucina* était communément employée par les porchers et les bouviers pour rappeler leurs troupeaux des bois et les réunir (Varro, *R. R.* II, 4, 20; III, 13, 1; Prop. IV, 10, 29); par la garde de nuit et les *Accensi* pour annoncer les heures pendant la nuit et le jour (Prop. IV, 4, 6; Seneca, *Thyest.* 798); et dans les premiers temps, pour appeler les Quirites à l'assemblée ou les réunir dans une conjoncture pressante (Prop. IV, 1, 13).

2. La *bucina* fut aussi employée comme un des trois instruments à vent qui servaient à faire des signaux ou à commander aux soldats (Polyb. XV, 12, 2; Virg. *Æn.* XI, 475; Veget. *Mil.* III, 5); mais l'instrument militaire était alors

d'une forme différente : il avait une embouchure plus large, faite de métal et recourbée sur elle-même (*quæ in semetipsam æreo circulo flectitur,* Veget. *l. c.*) : nous en donnons ici une sorte de spécimen, d'après un bas-relief de marbre publié par Burney, *Hist. de la Mus.* vol. I, pl. 6.

BUCINATOR ou BUCCINATOR (βυκανητής ou βυκανιστής). Qui sonne de la corne appelée *bucina* (Polyb. II, 29, 6; XXX, 13, 11; Cæs. *B. C.* II, 35). Il faut ajouter aux usages mentionnés dans

le précédent article, qu'on se servait aussi de cette trompe pour faire des signaux à bord d'un vaisseau, comme on le voit dans la gravure tirée d'une lampe en terre cuite qui représente un vaisseau entrant au port; les matelots plient les voiles, pendant que le maître signale son arrivée en sonnant de la *bucina*.

BULGA. Petit sac de cuir que l'on portait au bras (Non. *s. v.*), de la même façon que le *réticule* moderne. Les voyageurs s'en servaient comme de bourse (Lucil. *Sat.* VI, p. 20, 1, ed. Gerlach; Varro *ap.* Non. *l. c.*); les laboureurs l'employaient comme poche pour contenir la semence au temps des semailles (la πήρα σπερμοφόρος de l'Anthologie grecque). C'est à cet usage que servait le spécimen que nous donnons; ce sac est porté par une figure pourvue de divers instruments de labourage, sur une belle *tazza* d'argent du musée de Naples (*Mus. Borb.* XII, 47).

BULLA. Littéralement *bulle d'eau;* ce mot s'appliquait à divers ornements de forme globuleuse ou ayant quelque analogie avec une bulle, tels que :

1. Une *tête de clou,* faite sur des dessins riches, exécutés en bronze ou quelquefois en or (Cic. *Verr.* V, 57), et employée pour orner les panneaux extérieurs d'une porte. Le spécimen ci-joint est pris d'un original en bronze et représente une tête de clou qui décore les anciennes portes de bronze du Panthéon à Rome.

2. Un clou de métal ou d'autre matière de prix, attaché comme ornement à d'autres objets; par exemple, à un ceinturon, à un baudrier, à une gaine, etc. (Virg. *Æn.* IX, 359). Le spécimen ci-joint est pris d'un original en ivoire trouvé dans les catacombes à Rome.

3. *Bulla aurea.* Ornement d'or porté par les enfants des nobles familles de

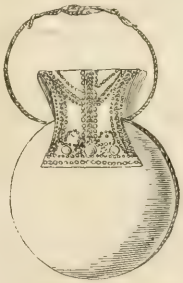

Rome (Plin. *H. N.* XXXIII, 4). Il se composait de deux plaques d'or concaves, attachées ensemble par un lien élastique de la même matière et formant ainsi un globe complet qui renfermait une amulette (Macrob. *Sat.* I, 6). La gravure représente un original qui fut trouvé à Roma-Vecchia (Ficoroni, *Bolla d'Oro,* p. 8). Il est ici réduit au tiers de sa grandeur actuelle.

4. *Bulla scortea.* Ornement du même genre, fait seulement de *cuir* au lieu d'or, que portaient attaché à une courroie de la même matière (*lorum*, Juv. v, 165) les enfants des affranchis et ceux des classes inférieures (Ascon. *in* Cic. *Verr.* v,

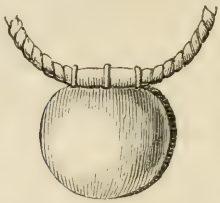

58). Le spécimen ci-joint est pris d'une statuette de bronze trouvée à Pérouse; les détails du cordon par lequel cette bulle était attachée autour du cou indiquent clairement que ce n'étaient que des lanières de cuir tressées.

BULLATUS. Enfant qui porte la *bulla;* elle était suspendue par un cordon autour du cou, de manière à pendre sur le devant de la poitrine. Elle était portée par les enfants romains, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint l'âge de puberté; ils la mettaient alors de côté avec la *prætexta* et la consacraient aux divinités tutélaires de leur maison (Scipio Afr. *ap.* Macrob. *Sat.* II, 10; Pers. *Sat.* v, 31). La gravure est prise d'un bas-relief en terre cuite et représente un jeune garçon avec sa tablette à l'école.

BULLULA. Diminutif de BULLA. Ornement porté par les femmes autour du cou; il était du même genre que le dernier, mais de dimensions plus petites et fait d'or, d'argent, de bronze ou de pierres précieuses (Inscript. *ap.* Ficoroni, *Bolla d'Oro*, p. 26; Hieron. *in Isai.* II, 3, 18).

BURA ou BURIS (γύης). Partie de derrière d'une charrue ancienne (Varro, *R. R.* I, 19, 2), formée de la branche d'un arbre, ou d'une simple pièce de bois, recourbée à une de ses extrémités (Virg. *Georg.* I, 169), comme une queue de bœuf (βοὸς οὐρά); c'est de cette ressemblance que vint le nom latin (Serv. *ad* Virg. *l. c.;* Isidor. *Orig.* XX, 14, 2). La gravure re-

présente une ancienne charrue d'après une pierre gravée; la partie recourbée à main gauche est la *bura;* le croc placé au-dessous et garni de fer faisait l'office de soc (*vomer*); la pièce verticale, formée par une branche naturelle, montant dans une direction opposée, était le manche (*stiva*) par lequel le laboureur conduisait la charrue; l'extrémité droite, partant horizontalement de la courbure, formait le timon (*temo*) auquel les bœufs étaient attachés. Comparez ARATRUM, 2, où l'on voit la même partie dans une charrue grecque perfectionnée, aux lettres AA.

BUSTUARIUS. Gladiateur qui engageait un combat mortel autour du bûcher,

quand on brûlait le corps; usage qui avait son principe dans l'idée qu'on apaisait les mânes avec du sang, et dans la coutume qui en résulta de tuer des prisonniers de guerre sur les tombeaux de ceux qui avaient péri dans la bataille (Serv. *ad* Virg. *Æn.* II, 519; Cic. *Pis.* 9; cf. Hom. *Il.* XXI, 26; Florus, III, 20, 9). Le spécimen ci-joint est tiré d'une pierre gravée : le caractère de la figure est indiqué par la pyramide sépulcrale placée dans l'arrière-plan.

BUSTUM (τύμβος). Place vide sur laquelle on élevait un bûcher et on brûlait le corps; elle était appelée ainsi spécialement quand l'*area* se trouvait dans l'en-

ceinte sépulcrale et près de la tombe où les cendres étaient ensuite déposées. Il faut par conséquent la considérer comme une place particulière pour brûler les morts de la famille, par opposition à l'*Ustrinum* ou terrain public (Festus, *s. v.*; Lucret. III, 319; Cic. *Leg.* II, 26; Suet. *Nero*, 38).

BUTYRUM (βούτυρον). *Beurre.* Ce produit ne paraît pas avoir été inventé par les Grecs ou les Romains; il vint probablement aux Grecs des Scythes, des Thraces et des Phrygiens, et aux Romains des nations de la Germanie. Après que les Grecs et les Romains eurent appris la manière de faire le beurre, ils l'employèrent seulement comme remède ou comme onguent dans les bains, mais ils ne le mirent pas au nombre de leurs mets et ils ne s'en servirent pas dans la cuisine. Ils ne savaient pas, comme nous, le rendre consistant; ils le laissaient à un état huileux ou presque liquide; dans tous les passages où ce mot se rencontre, on parle du beurre comme de quelque chose de liquide et qu'on peut verser (Columell. VI, 12, 5; Plin. *H. N.* XI, 96; XXVIII, 35; Beckman, *Hist. of Invent.* vol. I, p. 504-7, Londres, 1846).

BUXUM (πύξος). *Buis.* Les anciens se servaient beaucoup de ce bois, ainsi que nous, parce qu'il est ferme et se prête à la main-d'œuvre. Ce mot est communément employé pour désigner tous les objets différents qu'on faisait avec le buis; par exemple :

1. *Sabot* d'enfant (Virg. *Æn.* VII, 382; Pers. *Sat.* III, 51).

2. *Flûte en buis* (Ovid. *Met.* XIV, 537; Prop. IV, 8, 42). Deux flûtes grecques en buis sont conservées dans le Musée britannique. Voy. TIBIA.

3. *Peigne en buis* (Ov. *Fast.* VI, 229; Juv. XIV, 194). Voy. PECTEN.

4. *Tablette en buis*, couverte de cire, pour écrire (Prop. III, 23, 8). Voy. CERA, TABELLA.

C

CACABULUS ou CACABULUM (κακκάβιον). Diminutif de CACABUS (Apic. IV, 1).

CACABUS ou CACCABUS (κακκάβη, κακκαβίς, κάκκαβος). *Pot* pour faire bouillir de la viande, des légumes, etc. (Varro, *L. L.* V, 127). Il était placé immédiatement sur le feu ou sur un trépied (*tripus*) qui y touchait seul. Voy. AHENUM. Les pots communs étaient faits en poterie; quand on parle d'autres espèces de poterie, la matière est toujours indiquée par une épithète caractéristique, comme pot d'étain (*stanneus*, Columell. XII, 42, 1); pot de bronze (*æneus*, id., XII, 48, 1); pot d'argent (*argenteus*, Ulp. *Dig.* 34, 2, 20). La figure ci-jointe représente un modèle en bronze de Pompéi; un spécimen fort en usage et placé sur un trépied est donné au mot TRIPUS, 1.

CADUCEATOR. En général toute personne qui était envoyée par une des parties belligérantes à l'autre, et qui portait la baguette de paix (*caduceus*). Les personnes employées à de telles missions furent tenues de tout temps comme sacrées et inviolables (Liv. XXXII, 32, Cato *apud* Fest. *sub verb.* Voy. aussi CERYX et FETIALIS).

CADUCEUS ou CADUCEUM (κηρύκειον, κηρύκιον). En général, baguette de héraut (Cic. *de Or.* I, 46), consistant en un simple bâton d'olivier, orné de guirlandes (Müller, *Archéologie de l'art*, p. 504, et gravure au mot CERYX, 2). Le mot *caduceus* est spécialement appliqué à la baguette attribuée par les anciens poëtes et artistes à Mercure (*caduceus Mercurialis*, Apul. *Met.* XI, p. 245), comme héraut ou messager des Dieux. Alors la place des guirlandes est occupée par des serpents : c'est une allusion à la fable qui rapporte que Mercure, voyant deux serpents se battre, les sépara avec son bâton; de là vint qu'une baguette ainsi ornée fut adoptée comme emblème de la paix (Hygin. *Astron.* II, 7; Macrob. *Sat.* I, 19). Ces deux traits caractéristiques, le bâton d'olivier et les serpents pour guirlande, sont clairement représentés dans la gravure ci-jointe, prise d'une urne funéraire : quel-

quefois deux ailes sont ajoutées au sommet, comme dans la gravure suivante.

CADUCIFER. Qui porte le caducée; épithète caractéristique de Mercure, con-

sidéré comme messager des Dieux (Ov. *Met.* VIII, 627; *Fast.* V, 449). La gravure est prise d'un marbre de Rome.

CADUS (κάδος). Grande jarre de poterie dont on se servait surtout pour garder du vin (Mart. IV, 66, 8; Virg. *Æn.* I, 135; *Cop.* II). Elle était employée aussi à d'autres usages, pour contenir de l'huile, du miel, des fruits secs, du poisson salé, des viandes, etc. (Mart. I, 44, 9; I, 56, 10; Plin. *H. N.* XV, 21; XVIII, 73). Elle avait un goulot un peu étroit et un trou qui pouvait être fermé par un bouchon de liége ou autre (Plin. *H. N.* XVI, 13); le corps de cette jarre était effilé par le bout et avait, dans l'ensemble, la forme d'un sabot d'enfant (*turbines cadorum*, Plin. *H. N.* XXVII, 5). On peut distinguer tous ces traits caractéristiques dans la figure ci-jointe tirée d'un original découvert parmi plusieurs autres sortes de vases dans une cave à vin ancienne dont nous donnons le plan et la perspective au mot CELLA, 2.

CÆLUM (γλύφανον). *Ciseau* ou *burin* employé par ceux qui exerçaient l'art de la ciselure (*cælatura*) des métaux. (Isidor. *Orig.* XX, 4, 7; Quint. II, 21, 24).

2. Voy. COELUM.

CÆMENTARIUS. Ouvrier qui construit des murailles grossières avec des pierres non taillées (*cæmenta*) (Hieron. *Ep.* 53, 6).

CÆMENTICIUS. Construit avec des pierres non taillées. Les anciens avaient deux manières de bâtir avec les pierres brutes : la première, où des masses

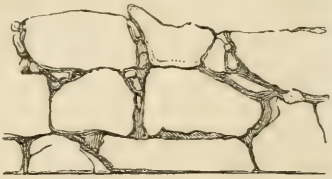

irrégulières étaient entassées sans mortier, mais avaient leurs interstices remplis d'éclats plus petits, comme on le voit par la première gravure qui représente une portion des murs fort anciens de Tirynthe. On appelait ce genre de construction *cæmenticia structura antiqua* (Vitruv. II, 8; Liv. XXI, 11). L'autre, généralement en usage chez les Romains, consistait à sceller dans le mortier

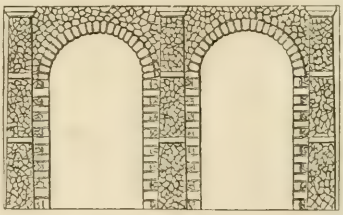

de petites pièces irrégulières, de manière à leur donner toutes les formes d'architecture, comme on le voit par la gravure ci-jointe, qui représente une partie de la villa de Mécène à Tivoli, l'ancienne Tibur. Ce genre de construction était appelé *cæmenticia structura incerta* (Vitruv. II, 8), et était destiné en général à être couvert par un revêtement de ciment.

CÆMENTUM. Pierres brutes dont on se servait pour bâtir des murailles de la façon que nous avons expliquée par des gravures au mot précédent; on y comprend des masses irrégulières qu'on employait pour les murailles d'une citadelle ou d'une ville fortifiée (Liv. XXI, 11; Vitruv. I, 5, 8 : voy. l'avant-dernière gravure), aussi bien que les fragments ou éclats plus petits (λατύπη, σκύρος) avec

lesquels on construisait plus généralement les maisons (Cic. *Mil.* 27; Vitruv. II, 7, 1; VI, 6, 1. Voy. la précédente gravure).

CÆNA. Voy. COENA.

CÆSARIES. Mot à peu près synonyme de COMA; mais il s'y joint aussi une idée de beauté, comme nous dirions de beaux cheveux; riches et abondants, quand il s'agit des femmes (Ovid. *Am.* III, 1, 32); épais, longs et flottants, quand il s'agit des hommes, comme dans les bustes grecs de Jupiter, de Bacchus et d'Apollon (Plaut. *Mil.* I, 1, 64; Liv. XXVIII, 35; Virg. *Æn.* I, 590); de là vient qu'on se sert aussi de ce mot pour désigner une barbe longue et majestueuse (Ov. *Met.* XV, 656).

CÆSTRUM. Voy. CESTRUM.

CÆSTUS (ἱμάντες, μύρμηξ). Gantelets pour le pugilat, portés dans les luttes des

anciens (Cic. *Tusc.* II, 17; *Æn.* V, 379); ils consistaient en courroies de cuir attachées autour des mains et des poignets (Prop. III, 14, 9), et montant quelquefois jusqu'au coude (Voy. la gravure au mot PUGIL); ils étaient aussi armés de plomb ou de clous de métal, comme dans le spécimen ci-joint, pris d'une statue ancienne.

CÆTRA. Voy. CETRA.

CALAMARIUS. *Theca calamaria* (καλαμίς). Porte-plume ou étui pour mettre des roseaux à écrire (Suet. *Claud.* 35; Mart. *Ep.* XIV, 19, in tit.). Il est probable que ces étuis contenaient aussi un encrier, comme ceux dont nos écoliers se servent encore maintenant; de là vient le mot *calamajo*, qui, dans le langage vulgaire de l'Italie, signifie un encrier.

CALAMISTER, CALAMISTRUS, CALAMISTRUM (καλαμίς). Fers à friser, appelés ainsi parce que l'intérieur en était creux comme un roseau, quoique, ainsi que les nôtres, on les fît en fer et on les chauffât au feu pour friser les cheveux en boucles artificielles (Varro, *L. L.* V, 129; Cic. *Post Red.* I, 7; Petr. *Sat.* 102). Le spécimen ci-joint est tiré d'un bas-relief de tombeau dans la galerie Florentine; il y figure entre plusieurs autres objets de toilette. La partie qui servait à friser est seule figurée sur le marbre, comme on le voit ici; mais elle suffit pour indiquer que cet objet était semblable à ceux que nous employons encore maintenant pour le même usage.

CALAMISTRATUS. Personne dont les cheveux étaient artificiellement frisés au fer (*calamister*). Cette mode régnait à Rome, à la fois parmi les hommes et parmi les femmes, du temps de Plaute, de Varron et de Cicéron (Plaut. *As.* III, 3, 37. Cic. *Post Red.* I, 6).

CALAMUS (κάλαμος). Littéralement chaume ou tige de toute plante élevée, mais spécialement du roseau ou de la canne; on employait ce mot de la même manière que le mot *arundo* et pour désigner une même classe d'objets, tels que :

1. Flèche (Hor. *Od.* I, 15, 17). Voy. ARUNDO, 2.
2. Chalumeau de Pan (Virg. *Ecl.* II, 33). Voy. ARUNDO, 6.
3. Ligne (Mart. suivant Riddle, *s. v.*). Voy. ARUNDO, 3.
4. Baguette d'oiseleur, enduite de glu à l'extrémité (Mart. *Ep.* XIV, 218). Voy. ARUNDO, 4.
5. Roseau à écrire (Cic. *ad Att.* VI, 8; Hor. *A. P.* 447). Voy. ARUNDO, 5.
6. Roseau ou canne élevée, qu'on plaçait comme poteau indicateur dans les déserts sablonneux de l'Égypte (Plin. *H. N.* VI, 33).

CALANTICA, CALAUTICA ou CALVATICA (κρήδεμνον). Espèce de coiffe attachée par un lien autour de la tête, avec des plis ou des pans tombant des deux côtés sur les épaules (Eustath. *ad Il.* XIV, 184), de telle sorte qu'on pouvait les tirer à volonté et s'en voiler toute la figure (Hom. *Od.* I, 334;

Il. XIV, 184). Cette coiffure était communément portée par les Égyptiens des deux sexes (Riddle, *s. v.*). On la trouve souvent dans les peintures et les sculptures qui appartiennent à cette nation : elle y est exactement semblable au spécimen que nous donnons ici, d'après une statue d'Isis, conservée au Capitole de Rome. Quand cette coiffure fut adoptée par les Grecs et les Romains, l'usage en fut restreint aux femmes (Non. Marc. *s. v.* p. 537), ou à ceux qui affectaient un costume étranger et efféminé (Cic. *Fragm. Or. in Clod.* p. 115, ed. Amed. Peyron. Lips. 1824).

L'analogie du mot grec et du mot latin, ainsi que leur application à la figure que nous donnons ici, peuvent être établies de la manière suivante : Le terme grec, dérivé de κράς et δέω ou δέμα, signifie littéralement *ce qui est attaché par un lien à la tête;* Nonius (*l. c.*) explique de la même manière le mot latin — *quod capiti innectitur,* pendant qu'Ausone (*Perioch. Od.* V) traduit le κρήδεμνον d'Homère par le latin *calantica* ou *calvatica.* La figure ci-jointe et l'étymologie du mot grec expliquent aussi un autre sens dans lequel il est employé (Hom. *Od.* III, 392); il désigne dans ce passage le *chapeau de cuir attaché* sur l'orifice et le bouchon d'un vaisseau qui contient du vin ou d'autres liquides : ce que les lexicographes traduisent à tort « le *couvercle* d'un vase ». La gravure expliquera encore pourquoi Cicéron (*l. c.*) et Servius (*ad* Virg. *Æn.* IX, 616) se servent des mots *calantica* et *mitra* comme de termes à peu près synonymes (Voy. les gravures données à chacun de ces mots); en même temps, elle rendra raison d'un des mots latins, *calvatica,* qui est probablement la véritable et la seule expression, parce qu'en Égypte cette coiffure servait réellement à couvrir les *têtes chauves* des prêtres d'Isis (*grege calvo,* Juv. *Sat.* VI, 533), et qu'à Rome elle était portée par les vieilles femmes qui avaient perdu leurs cheveux, comme on le voit sur la médaille d'Aurélia, la mère de Jules César (Guasco, *Ornatrici,* p. 91) : là elle est attachée par un lien autour de la tête précisément comme dans le spécimen que nous avons donné ci-dessus.

CALATHISCUS (καλαθίσκος). Diminutif de CALATHUS (Catull. LXIV, 320).

CALATHUS (κάλαθος). *Corbeille à ouvrage* de femme (Virg. *Æn.* VII, 805), faite d'osier et s'évasant graduellement jusqu'au haut (Plin. *H. N.* XXI, 11), employée surtout à contenir la laine et les matières pour filer (Juv. *Sat.* II, 54), comme dans notre spécimen, qui représente la corbeille à ouvrage de Léda, d'après une peinture de Pompéi, avec les pelotes de laine et les bobines.

2. Panier à peu près de la même forme et de la même matière, dont on se servait au dehors pour contenir des fruits, des fleurs, du fromage, etc. : on le rencontre souvent dans les œuvres de l'art antique (Virg. *Ecl.* II, 46; *Georg.* III, 400; Ov. *A. Am.* II, 264).

3. Coupe à boire : nous pouvons induire naturellement que son nom venait de sa ressemblance avec une corbeille à ouvrage de femme. Le spécimen ci-joint est entre les mains d'un échanson dans une des miniatures du Virgile du Vatican (Virg. *Ecl.* V, 71; Mart. *Ep.* IX, 60, 15; XIV, 107).

4. *Modius* ou *boisseau* qu'on plaçait comme ornement au haut de la tête de Jupiter Sérapis (Macrob. *Sat.* I, 20). On voit par la figure ci-jointe, prise d'une pierre gravée, et représentant la tête de Sérapis, qu'il avait la même forme qu'une corbeille à ouvrage de femme.

CALATOR. Crieur public; particulièrement celui qui était attaché au service des prêtres (Suet. *Gramm.* 12), et dont la fonction était de précéder le grand prêtre quand il allait sacrifier, et d'arrêter toute espèce de travail qui, à ce qu'on croyait, aurait souillé les cérémonies d'un jour de fête consacré aux Dieux (Serv. *ad* Virg. *Georg.* I, 268).

2. Domestique ou messager particulier (Plaut. *Merc.* v, 2, 11; *Rud.* ii, 3, 5).

CALAUTICA. Voy. CALVATICA.

CALCAR. *Éperon* de cavalier (Plaut. *As.* iii, 3, 118; Virg. *Æn.* vi, 882), ainsi appelé parce qu'il était attaché au talon

(*calx*). (Isid. *Orig.* xx, 16, 6; cf. Virg. *Æn.* xi, 714). La manière de s'en servir est clairement expliquée par l'expression *subdere equo calcaria* (Curt. vii, 4; cf. iv, 16). La figure à main droite, dans la gravure ci-jointe, représente un modèle donné par Caylus (*Recueil d'Antiq.* vol. iii, pl. 59, n° 5), et ressemble parfaitement à un autre éperon trouvé à Herculanum; seulement ce dernier a la pointe faite comme une tête de lance ou en forme de losange. Tous les anciens éperons sont semblables et armés d'un simple aiguillon, *calcis aculeus* (Columell. viii, 2, 8, où ce mot est appliqué à la volaille); il n'y avait point d'éperons à molettes. Les figures à main gauche offrent une vue de côté et une vue de derrière du pied gauche d'une statue du Vatican, représentant une Amazone, et montrent les courroies et les liens par lesquels l'éperon était fixé au pied; l'aiguillon lui-même a disparu, mais on voit clairement la place d'où il s'avançait en saillie. Le pied droit de la statue n'est pas armé de la même manière, et quelques antiquaires, se fondant sur cette circonstance, inclinent à croire que les anciens n'allaient à cheval qu'avec un éperon et que cet éperon était attaché à la jambe gauche.

2. Ergot qui s'avance en saillie du talon d'un coq (Columell. viii, 2, 8).

CALCATOR (ληνοβάτης). Qui écrase les grappes pour faire du vin, en les foulant de ses pieds nus, comme on le pratique encore en Italie (Calpurn. *Ecl.* iv, 124). Dans la gravure, prise d'un bas-relief de la bibliothèque de Saint-Marc à Venise, l'opération n'est faite que par

deux personnes, représentées comme des faunes; mais, dans les autres œuvres de l'art antique, on voit dans la cuve jusqu'à sept personnes en même temps, qui se tiennent quelquefois à des cordes placées au-dessus de leurs têtes, mais qui plus communément s'appuient sur des bâtons en forme de béquille, comme dans la figure ci-jointe.

CALCATORIUM. Plate-forme de maçonnerie, dans la cave annexée à une vigne (*cella vinaria*); on y montait par deux ou trois degrés et elle formait un passage de niveau avec le haut des larges vaisseaux (*dolia, cupæ*), où le vin était gardé, pour la commodité des personnes qui en surveillaient la fabrication et la vente (Pallad. I, 18, 1). On appelait aussi cette plate-forme *a calcando* ou *ab opere calcato*. Les dictionnaires en donnent une interprétation inexacte quand ils la prennent pour une cuve où les grappes étaient foulées (Voy. la gravure précédente). Cette cuve était placée dans le pressoir (*torcularium*) où on faisait le vin, et non dans la cave (*cella vinaria*), où on mettait le dépôt. Caton désigne la même plate-forme par le mot *suggestum* (*R. R.* 154).

CALCEAMEN, comme CALCEUS.

CALCEAMENTUM. Terme général qui s'applique à toutes les espèces de chaussures; il comprend les différentes sortes de brodequins et de souliers énumérées dans la table analytique.

CALCEOLARIUS. *Cordonnier* (Plaut.

Aul. III, 5, 38). La figure ci-jointe est tirée d'une peinture trouvée dans des

fouilles à Resina. Elle représente l'intérieur d'une boutique de cordonnier où les deux génies, figurés ici, sont occupés à leur métier.

CALCEOLUS (ὑποδημάτιον). Diminutif de CALCEUS, petit soulier ou brode-

quin. Ce mot s'applique spécialement aux chaussures portées par les femmes (Cic. *N. D.* I, 29). La gravure représente trois spécimens de souliers de femme d'après les peintures de Pompéi; ce sont les formes les plus usuelles. On remarquera que toutes ces chaussures vont jusqu'à la cheville, ont des semelles et des talons bas, avec ou sans cordons; mais ceux qui en ont sont attachés par une corde tirée dans l'ourlet qui entoure le haut du soulier, ou ont simplement sur le cou-de-pied une fente dans les côtés de laquelle passe le lacet : l'empeigne n'y est pas divisée en deux pièces, ce qui était l'usage pour les souliers d'homme (Voy. la gravure suivante). Il ne semble pas qu'il y ait eu une différence essentielle entre les souliers des femmes grecques et ceux des femmes romaines, car les Romains prirent les modes de la Grèce, comme les Anglais imitent celles de la France.

CALCEUS (ὑπόδημα κοῖλον). *Soulier* ou *brodequin*, qui montait à droite et à gauche (Suet. *Aug.* 92), de manière à couvrir complétement tout le pied, par opposition aux sandales et pantoufles, qui ne le couvraient qu'en partie (Cic. Hor. Suet. Plin.) La gravure représente

une bottine d'après un vase de bronze du *Collegio Romano* et deux souliers d'homme ordinaires, d'après des peintures de Pompéi.

2. *Calceus patricius.* Chaussure portée par les sénateurs romains et d'un caractère différent de celles du reste des citoyens; de là l'expression *calceos mutare* (Cic. *Phil.* XIII, 13) pour dire « devenir sénateur ». Elle était attachée par des courroies qui se croisaient sur le cou-de-pied (Isidor. *Orig.* XIX, 34, 4), et elle montait ainsi sur la jambe aussi haut que le bas du mollet, comme on le voit fréquemment sur des statues drapées dans la toge, et sur les figures que nous donnons ici. Celle qui se présente de face

est prise d'une statue de bronze et celle qui se présente de côté, d'une statue de marbre. Un ornement en demi-lune, appelé LUNULA, était attaché à ces chaussures. Voy. ce mot.

3. *Calceus repandus.* Soulier avec une longue extrémité terminée en pointe et recourbée en dedans ou en dehors (Cic. *Nat. Deor.* I, 29; le diminutif est employé dans ce passage parce qu'il s'agit d'une femme). Cette forme semble remonter à une haute antiquité, car on la voit fréquemment sur les monuments des Égyptiens et des Étrusques, et c'est de ce dernier peuple qu'elle vint aux Romains, comme plusieurs autres de leurs modes : elle se conserva dans plusieurs parties de l'Europe jusqu'à une période avancée du moyen âge. La figure

ici donnée est étrusque (Gori, *Mus. Etrusc.* tab. 3 et 47); mais elle ressemble exactement aux souliers que porte Juno Lanuvina sur un denier romain (Visconti, *Mus. P. Clem.* t. II, tav. A, VII, n° 12). Cette figure est drapée de tout point comme Cicéron la décrit (*l. c.*). Dans un passage de Caton, cité par Festus (*v. Mulleos*), l'épithète *uncinatus* est, suivant la correction de Scaliger, appliquée à un soulier de ce genre, et le terme d'*uncipedes* aux personnes qui le portaient, dans Tertullien, *de Pall.* 5.

CALCULATOR. *Calculateur* (Mart. *Ep.* X, 62), appelé ainsi parce que les anciens avaient l'habitude de compter avec de petites pierres (*calculi*) sur une tablette couverte de sable (Isidor. *Orig.* X, 43; voy. ABACUS). Le spécimen ci-joint est pris d'une pierre étrusque, et représente un mathématicien assis à une table sur laquelle on voit les cailloux qui serviront à ses calculs, tandis que la tablette à compter, couverte de caractères étrusques qui, à ce qu'on pense, signifient « un calculateur », est dans sa main gauche.

CALCULUS (ψῆφος). Littéralement caillou, ou petite pierre usée et arrondie par le frottement, que les anciens employaient à plusieurs usages.

1. Dans les mosaïques (Plin. *H. N.* XXXVI, 67).

2. Jeton pour compter (Cic. *Amic.* 16. Voy. la gravure précédente et le mot ABACUS).

3. Caillou dont on se servait pour voter et qu'on jetait dans l'urne; il était blanc pour absoudre, et noir pour condamner (Ovid. *Met.* XV, 41).

4. Jeton employé dans les jeux de hasard ou d'adresse comme chez nous les pièces d'échecs et les dames : ce terme s'applique indifféremment aux pièces dont on se servait dans le *ludus duodecim scriptorum* ou trictrac, et dans le *ludus latrunculorum* ou jeu de dames (Ovid. *Am.* II, 207; Val. Max. VIII, 8, 2; Aul. Gell. XIV, 1, 9).

CALDARIUM. Étuve dans un bain (Vitruv. V, 10; Seneca, *Ep.* 86; Celsus I, 4). Dans les bains qu'on a découverts, tant publics que particuliers, cette pièce est constamment disposée sur un plan uniforme et se compose de trois parties principales : une alcove circulaire (*laconicum*) à une des extrémités (à main droite dans la gravure), avec un *labrum* sur un pied élevé au centre; un espace vide au milieu de la pièce (*sudatio, sudatorium*), et un bain d'eau chaude (*alveus*) à l'autre extrémité; toutes ces parties étaient essentielles à l'ancien système des bains. Dans la partie centrale le baigneur s'ap-

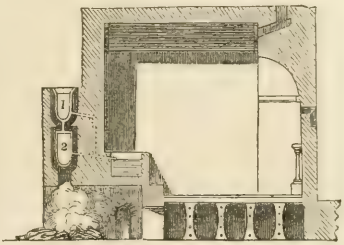

pliquait à lever des poids et à faire des exercices de gymnastique pour provoquer la transpiration; il s'asseyait ensuite dans le *laconicum* et éprouvait une transpiration abondante, provoquée d'ailleurs par les tuyaux qu'on voit sous le plancher de la chambre; ou bien il entrait dans le bain d'eau chaude, s'il le préférait. Il est probable que dans les constructions plus magnifiques et plus considérables, telles que les Thermes de Rome, il y avait pour chacune de ces choses des appartements séparés; mais dans les établissements inférieurs, tels que les bains de Pompéi, et dans les maisons particulières, l'étuve (du moins toutes celles qu'on a découvertes jusqu'ici, et elles sont nombreuses) est uniformément disposée de la manière que nous avons dite, et que fait voir la gravure qui représente la coupe d'une pièce de bains attachée à une ancienne villa romaine de Tusculum. La situation et la disposition de ces chambres, par rapport aux autres parties de l'établissement et au plan général, se comprendront facilement si l'on se reporte aux

gravures du mot BALINEÆ, lettres D et H; et du mot BALINEUM, lettre D.

2. La chaudière où l'on mettait l'eau chaude pour le bain (Vitruv. V, 10), comme on la voit dans la section précédente, au-dessus du fourneau (n° 2), munie d'un tube qui communique avec le bain. Voy. aussi AHENUM, 2, où l'on explique le principe sur lequel les anciens construisaient et disposaient leurs chaudières.

CALENDARIUM (ἡμερολόγιον). *Almanach* ou *calendrier* qui, comme le nôtre, contenait des indications pour la science astronomique, l'agriculture et les cérémonies religieuses de chaque mois de l'année; le nom du mois, le nombre de jours qu'il contenait et la durée des jours et des nuits; le signe du zodiaque par lequel passe le soleil; les différents travaux d'agriculture qui devaient être faits dans le mois; la divinité sous la protection de laquelle le mois était placé; les différentes fêtes religieuses qui s'y célébraient. La gravure représente un modèle en marbre

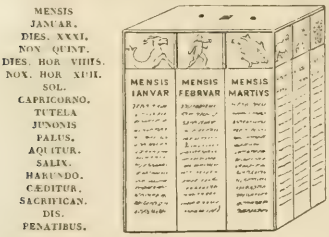

trouvé à Pompéi; l'inscription pour le mois de janvier est imprimée à côté dans toute son étendue et donne un spécimen des inscriptions de chaque mois.

2. *Grand livre* dans lequel les banquiers et les prêteurs d'argent tenaient les comptes qu'ils avaient avec leurs clients; il tirait son nom de ce que l'intérêt était exigible aux *calendes* ou premier jour du mois. (Sen. *de Benef.* VII, 10; *Ep.* 87).

CALICULUS (κυλίκιον). Diminutif de CALIX.

CALIDARIUM Voy. CALDARIUM.

CALIENDRUM. Sorte de bonnet que portaient quelquefois les femmes romaines et dont il est difficile de déterminer exactement la forme (Hor. *Sat.* I, 8, 48; Varro, *teste* Porphyr. Schol. *ad* Hor. *l. c.*; Acron, *ib.*). C'était une espèce de coiffure, probablement de la nature du *bonnet*, comme on le voit par la figure ci-jointe, prise d'une pierre gravée qui représente Faustine la jeune. Cette coiffure avait différentes formes. Canidie en portait une très-haute (Hor. *l. c.*). Quelques auteurs pensent que le *caliendrum* était fait de cheveux, et y voient une sorte de perruque.

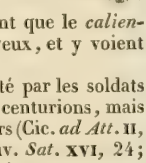

CALIGA. Soulier porté par les soldats romains, y compris les centurions, mais non les officiers supérieurs (Cic. *ad Att.* II, 3; Just. XXXVIII, 10; Juv. *Sat.* XVI, 24; Suet. *Calig.* 52). C'était un *soulier fermé*, qui couvrait entièrement le pied (Voy. CALIGARIUS); il avait une semelle épaisse, garnie de clous (CLAVUS CALIGARIS) et était attaché par des courroies qui couvraient le cou-de-pied et qui entouraient le bas de la jambe, comme on le voit par la gravure ci-jointe, prise de l'arc de Trajan.

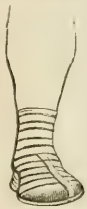

CALIGARIUS. Ouvrier qui avait pour métier de faire des souliers de soldat, *caligæ* (Lamprid. *Alex. Sev.* 33; Inscript. *ap.* Grut. 649, 1). Le spécimen ci-joint est pris d'un marbre de tombeau à

Milan, qui porte pour inscription SUTOR CALIGARIUS, et ne permet pas de doutes sur le métier. Il est d'une exécution gros-

sière et a souffert du temps; mais c'est un débris précieux, parce qu'il prouve que la *caliga* était un soulier qui chaussait exactement, et qui était fait sur forme, et non une sandale qui laissait les orteils exposés, comme on l'a généralement inféré des dessins d'arcs de triomphe et de colonnes donnés par Bartoli. L'ouvrier semble tenir de la main droite le manche d'une alène, et de la main gauche une *caliga* sur la forme, pendant que l'autre soulier est sur la table devant lui.

CALIGATUS. Portant la *caliga* ou soulier de soldat (Juv. *Sat.* III, 322), comme on le voit dans l'avant-dernière gravure; par extension *simple soldat* (Suet. *Aug.* 25; *Vitell.* 7), parce que c'était surtout aux simples soldats qu'appartenait cette chaussure.

CALIPTRA ou CALYPTRA (καλύπτρα, κάλυμμα). Voile porté en public par les jeunes femmes de la Grèce et de l'Italie, et destiné à dérober leurs traits aux regards des étrangers (Festus, *s. v.*; Hom. *Od.* V, 232; Soph. *Ag.* 245). Il était tout à fait semblable à celui dont se servent les femmes turques. On le plaçait sur le haut de la tête et on s'en entourait la figure de manière à la cacher entièrement, excepté la partie supérieure du nez et des yeux (Eurip. *Iph. T.* 372). On laissait tomber ce voile sur les épaules et descendre jusqu'au milieu du corps, précisément comme on le voit dans la gravure ci-jointe, prise d'une petite figure en terre cuite du *Collegio Romano*. Un voile de cette sorte était aussi porté par les jeunes mariées en Grèce (Æsch. *Ag.* 1149), et c'est avec ce même costume que paraissent encore à Rome, à la fête de l'Annonciation, les jeunes femmes qui reçoivent une dot de l'État.

CALIX (κύλιξ). Gobelet peu profond et circulaire, de l'invention des Grecs (Macrob. *Sat.* V, 21); il avait un pied bas et deux petites anses, comme dans notre spécimen, pris d'un modèle de terre cuite, fréquemment représenté sur leurs vases d'argile dans les banquets et les scenes bachiques, et qu'on trouve dans toutes les collections, quelquefois décoré de dessins, et d'autres fois simplement couvert d'une couche uniforme de vernis noir et luisant.

2. Sorte de *plat à potage* ou *à légumes*, dans lequel les aliments liquides, et plus particulièrement des légumes, étaient cuits et apportés sur la table (Varro, *L. L.* V, 127; Ovid. *Fast.* V, 509). La gravure ci-jointe est tirée d'un modèle en poterie trouvé dans les catacombes de Rome. Les bords du plateau sur lequel il est posé, et qui ne forme avec lui qu'une seule pièce, ont souffert du temps; mais la forme générale du vase semble convenir à la destination que nous avons indiquée.

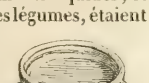

3. *Mesureur d'eau*, c'est-à-dire tube de cuivre d'une certaine longueur et d'une certaine capacité, attaché à l'extrémité d'un tuyau principal, à l'endroit où il entrait dans le réservoir d'un aqueduc (*castellum*) ou à l'extrémité d'un tuyau fixé dans le tuyau principal, pour mesurer la quantité d'eau que ce tuyau recevait. Chaque maison particulière et chaque établissement public de Rome avait droit légalement à une certaine quantité d'eau, strictement déterminée : elle était mesurée par le *calix*. Comme on en avait fixé la longueur et le diamètre, le nombre de pieds cubes d'eau qu'il amenait dans un temps donné pouvait être calculé avec la dernière précision (Frontin, *Aq.* 36).

CALONES. Esclaves appartenant aux soldats romains (Festus, *s. v.*), qui suivaient leurs maîtres dans les campagnes, se tenaient à leurs ordres, les accompagnaient à leurs exercices et remplissaient tous les devoirs exigés d'un domestique : ainsi ils portaient le *vallum*, etc. (Cic. *Nat. Deor.* III, 5; Serv. *ad.* Virg. *Æn.* VI, 1; et Nonius, *s. v.* p. 62).

2. Domestique de ferme (Hor. *Sat.* I, 6, 103), porteur d'un palanquin ou d'une chaise (Seneca, *Ep.* 110); par suite, domestique en général.

CALPAR. Ancien mot usité pour DOLIUM; il était déjà tombé en désuétude au temps de Varron, *de Vit. Pop. Rom. ap.* Non. *s. v.* p. 546.

CALTHULA. Partie du vêtement des femmes qui semble avoir été fort en vogue du temps de Plaute (*Epid.* II, 2, 49). On suppose qu'il tirait son nom de *caltha* (Non. Marc. *s. v.* p. 548), la *calendula officinalis* de Linné, fleur de couleur jaune; mais il est impossible de déterminer la nature exacte d'un vêtement qui se rattache à une mode purement locale ou accidentelle.

CALVATICA. Voir CALANTICA.

CALX. Même sens que LINEA ALBA; corde *blanchie à la craie* qui marquait le commencement et le terme d'un terrain pour les courses du cirque. Ce mot est employé la plupart du temps dans un sens figuré, pour indiquer la fin de quelque chose, particulièrement de la vie, dont le cours et les vicissitudes sont souvent représentés par la course, ses hasards, ses retours de fortune ou ses accidents (Cic. *Sen.* 23; id., *Tusc.*, I, 8).

CAMARA ou CAMERA (καμάρα). Mot grec, adopté par la langue latine (Cic. *Q. F.* III, 1, 1; Pallad., I, 13, 1) et employé par les architectes latins pour désigner le plafond voûté d'une chambre, quand il était fait de bois et de plâtre (Vitruv. VII, 3; cf. Propert. III, 2, 10), au lieu de présenter un arc régulier de briquetage ou de maçonnerie formé d'intrados et de voussoirs réguliers. Voilà ce qui constitue la distinction réelle entre les termes *camara* et *fornix;* mais le premier était aussi appliqué dans un sens plus général à toute espèce d'appartement ou d'édifice dont le plafond était voûté. De là est venu notre mot *chambre*, en passant par l'italien moderne *camara*, expression ordinaire pour désigner une chambre quelconque.

2. *Camera vitrea.* Plafond voûté dont la surface était garnie de plaques de verre (Plin. *H. N.*, XXXVI, 64; comparez Stat. *Sylv.* I, 3, 53 et I, 5, 42).

3. Petit vaisseau dont se servaient les pirates grecs et qui pouvait contenir de vingt-cinq à trente hommes. Il était d'une construction toute particulière; il avait l'avant et l'arrière tranchants et effilés, mais il était rond, large, plein au centre, avec des bords qui s'élevaient hors de l'eau et convergeaient l'un vers l'autre, de manière à former une sorte de toit au-dessus du vaisseau : particularité d'où lui vint son nom (Strabo, XI, 2, 12; Tac. *Hist.* III, 47; Aul. Gell. X, 25, 3). Une vieille gravure de F. Huiis, d'après Breugel l'aîné, et publiée par Jal (*Archéologie navale*, vol. II, p. 255), présente l'arrière d'un vaisseau construit de la façon que nous avons indiquée, et garde probablement une trace de l'ancienne *camara*.

CAMELLA. Coupe à boire faite de bois, dont on ignore entièrement la forme et le caractère particulier (Ov. *Fast.* IV, 779; Petr. *Sat.* 135, § 3 et 4; id. 64, § 13).

CAMILLUS (κάδουλος ou κάδωλος). Assistant du grand prêtre pendant qu'il faisait le sacrifice, comme la CAMILLA était une jeune fille qui assistait la femme du grand prêtre. On les choisissait parmi les enfants des familles nobles (Macrob. *Sat.* III, 8, Festus *S. Flaminius*). On les représente fréquemment dans les œuvres de l'art ancien, debout à côté du prêtre ou de la prêtresse et portant dans leurs mains les vases employés aux cérémonies, d'après le rite consacré. Le spécimen donné ici est pris du Virgile du Vatican.

CAMINUS (κάμινος). *Fournaise à fondre les métaux* (Plin. *H. N.* XXXIII,

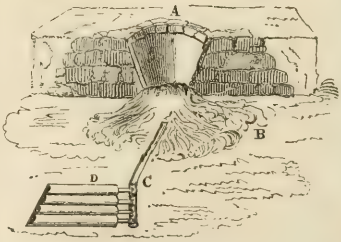

21). La figure ci-dessus représente la section et le plan d'un *caminus* romain découvert près de Wandsford, dans le Northamptonshire (Artis, *Durobriv.* pl. 25). A est la chaudière où l'on fondait et au-dessous de laquelle le feu était allumé (voy. la gravure au mot FORNACULA); B, les scories lorsqu'elles s'échappaient de la fournaise; C, le canal qui conduisait le métal dans les moules D.

2. *Forge de forgeron* (Virg. *Æn.* VI, 630; Juv. *Sat.* XIV, 118). Comme on le voit par la gravure ci-jointe, prise du

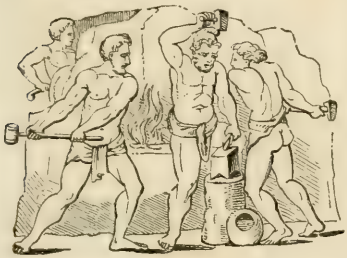

marbre d'une tombe à Rome, elle ressemblait en tout point à celles d'aujourd'hui. La figure du centre tient le fer sur l'enclume (*incus*) avec des tenailles (*forceps*); au pied de l'enclume est un vase plein d'eau pour y plonger le fer et les instruments échauffés. On voit le feu sur l'arrière-plan; et le soufflet (*follis*), avec l'homme qui le manœuvre, est derrière la figure à main gauche.

3. *Atre* ou *foyer* dans les maisons particulières, pour échauffer un appartement (Hor. *Ep.* I, 11, 19; id. *Sat.* I, 5, 81; Suet. *Vitell.* 8), ou pour faire la cuisine, comme ceux qu'on construisait primitivement dans l'*atrium* et qui consistaient en une simple pierre de cheminée, élevée au-dessus du niveau du parquet et sur laquelle étaient placées les bûches de bois à brûler, mais sans tuyau pour recevoir la fumée et la répandre au dehors.

4. Il reste encore un point douteux : *caminus* signifie-t-il quelquefois une *cheminée*, dans le sens que nous attachons à ce mot, c'est-à-dire un conduit destiné à emporter la fumée en passant par les différents étages d'une maison, et à la répandre au dehors du toit? Les passages qu'on pourrait citer pour l'affirmative ne sont pas du tout concluants, et l'absence de toute construction qui ressemble à une cheminée au sommet d'un édifice, dans les nombreux points de vue représentés par les artistes de Pompéi, celle de toute trace positive d'une pareille invention dans les bâtiments publics et particuliers de cette ville, prouve avec assez d'évidence que, si les anciens connaissaient les cheminées, ils ne s'en sont que très-rarement servis. Dans la plupart des maisons, la fumée s'échappait probablement par une simple ouverture dans le toit, par les fenêtres ou par les portes. On a découvert dans plusieurs parties de l'Italie des fourneaux munis d'un court tuyau et destinés à faire du feu au milieu d'une chambre; on en a trouvé un à Baïes, un autre près de Pérouse, et un troisième à Civita-Vecchia, dont nous donnons le plan dans la figure ci-jointe, d'après un manuscrit de Francesco di Giorgio, conservé à la bibliothèque publique de Sienne. La forme de ce fourneau est un parallélogramme enfermé entièrement sur trois de ses côtés par un mur de $3^{m},05$ de haut, mais ayant dans l'autre une ouverture ou baie

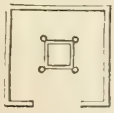

de porte; à l'intérieur sont placées quatre colonnes, surmontées d'une architrave, qui supportaient une petite coupole pyramidale sous laquelle étaient l'âtre et le brasier; la coupole servait à concentrer la fumée quand elle montait, et lui ouvrait passage par une ouverture pratiquée au sommet. Si les édifices dans lesquels ces poêles étaient construits n'avaient qu'un étage, on ne se servait peut-être pas de tuyau; mais si, comme cela est très-probable, il y avait des appartements au-dessus, il semble presque certain qu'un petit tuyau ou tube avait été placé sur l'orifice de la coupole, de la même façon que celui qu'on voit dans le four d'un boulanger de Pompéi, et qui est représenté dans la gravure ci-jointe; on n'en

peut déterminer la hauteur primitive,

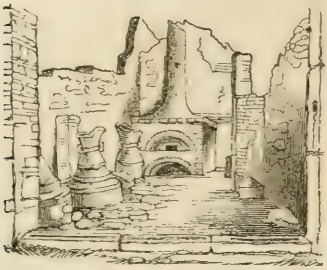

parce qu'il ne reste qu'une partie du rez-de-chaussée.

CAMPESTRE. Sorte de *jupon*, attaché autour des reins et descendant environ

jusqu'aux deux tiers des cuisses ; les gladiateurs et les soldats gardaient ce vêtement par décence pendant qu'on les exerçait, ainsi que les persones qui se livraient à des exercices violents en public, après s'être dépouillés de leurs autres vêtements (Hor. *Ep.* I, 11, 18; Augustin. *Civ. Dei*, XIV, 17). Il tirait son nom de ce que les exercices avaient lieu d'ordinaire dans le Champ de Mars. Pendant les journées chaudes, quelques personnes le portaient aussi sous la toge au lieu de tunique (Ascon. *in* Cic. *Orat. pro* Scauro). La figure ci-jointe représente un gladiateur avec le *campestre* d'après une lampe en terre cuite.

CAMPICURSIO. Sorte de revue ou exercice fait par les soldats romains dans le Champ de Mars (Veget. *Mil.* III, 4).

CAMPIDOCTOR (ὁπλοδιδακτής). *Sergent instructeur* qui apprenait aux recrues les exercices qu'elles devaient faire dans le Champ de Mars (Veget. *Mil.* III, 6 et 8; Ammian. XV, 3, 10).

CANALICULA. Diminutif de CANALIS. Petit fossé d'écoulement (Varro, *R. R.* III, 5).

CANALICULUS. Diminutif de CANALIS. Fossé ou ruisseau pour l'écoulement des eaux (Columell. VIII, 15, 6; Vitruv. X, 9, 7).

2. Cannelure, petit canal ou sillon creusé sur la face d'un triglyphe (Vi-

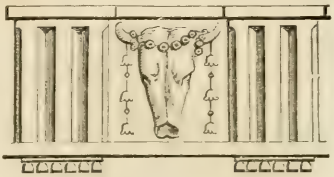

truv. IV, 3, 5), marqué par l'ombre dans notre spécimen, d'après un ancien temple dorique existant primitivement dans le Forum de Rome, tel qu'il a été copié de l'original par Labacco.

CANALIS (σώλην). Canal découvert et

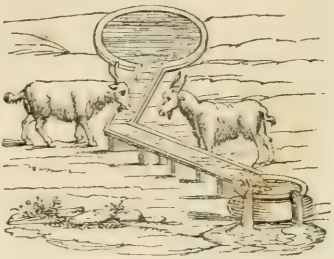

artificiel, en bois ou en briquetage, pour fournir de l'eau au bétail dans les prairies et servir d'abreuvoir, comme on le voit par la gravure prise du Virgile du Vatican (Virg. *Georg.* III, 330; Varro, *R. R.* III, 5, 2; Vitruv. VIII, 5, 2 et 6, 1), où il est distingué du TUBUS et FISTULA.

2. *Canalis in Foro.* Probablement le ruisseau près du centre du Forum romain, d'où les eaux pluviales étaient immédiatement déchargées par une ouverture dans la *Cloaca Maxima* ou principal égout

(Plaut. *Curc.* IV, 1, 15). De là vint le mot *Canalicola*, pour désigner les flâneurs et les oisifs, parce qu'ils avaient l'habitude de perdre leur temps en flânant près de ce lieu (Festus, *s. v.*).

3. Allée ou passage étroit dans une ville (Liv. XXIII, 31).

4. *Éclisse* employée par les chirurgiens en remettant les os cassés (Celse, VIII, 16).

5. En architecture, filet dans un chapiteau ionien : surface unie et plate, entre l'*abacus* et le *cymatium* ou l'*echinus*, et se terminant à l'œil de la volute (Vitruv. III, 5, 7). On voit clairement le *Canalis* dans la gravure ci-jointe, qui représente un chapiteau du temple de la Fortune virile à Rome.

CANCELLARIUS. Mot introduit à une période avancée de l'empire et appliqué à un officier qui montait la garde devant la tente de l'empereur ou devant sa chambre à coucher, dont l'accès était défendu par des grilles (*cancelli*), comme nous l'apprenons de Cassiodore (*Var. Ep.* II, 6); de là vint le nom de *Cancellarius*. On le donnait aussi au chef des assesseurs d'un tribunal. Le lieu où ils siégeaient ainsi que les juges était séparé du reste de l'édifice par une grille de fer. C'est de là qu'est venu notre mot CHANCELIER. (Vopisc. *Carin.* 16; Cassiodore, *l. c.*)

CANCELLI (κιγκλίς, δρύφακτος). *Grille de fer* ou *treillage;* barrière d'ornement pour enfermer ou protéger quelque chose (Varro, *R. R.* III, 5, 4; Columell. VIII, 1, 6); par exemple, devant la tribune des juges dans une cour de justice, ou devant les rostres dans le forum (Cic. *Sext.* 58).

Quelques auteurs reconnaissent les *Cancelli* dans la figure ci-jointe, tirée de l'arc de Constantin. Le long du sommet du *podium,* et de chaque rangée distincte de sièges dans un amphithéâtre (Ovid. *Am.* III, 2, 64), il y avait des *Cancelli,* comme on le voit, dans la section restaurée de l'amphithéâtre de Pola (Voy. AMPHITHEATRUM, troisième gravure, A).

CANDELA. *Chandelle* faite de poix, de cire ou de suif, avec la moelle d'un jonc pour mèche (Plin. *H. N.* XVI, 70); on se servit primitivement de ces *chandelles* avant l'invention de la lampe à huile (Mart. *Ep.* XIV, 43).

2. Espèce de torche faite de fibres de papyrus tortillées ensemble comme une corde, ou d'une corde même revêtue de cire (Serv. *ad* Virg. *Æn.* XI, 143; Varro, *L. L.* V, 119), qu'on portait anciennement dans les cortéges funèbres, et qui est représentée dans la gravure d'après le marbre d'une tombe à Padoue. Cette tombe contient, d'après la tradition, les restes de saint Luc.

3. Simple corde qu'on enveloppait de cire pour l'empêcher de se dégrader (Liv. XL, 29).

CANDELABRUM. Meuble qui servait à porter une lumière dans une position élevée au-dessus du sol, afin d'en répandre les rayons à une distance convenable. Les anciens en employaient de diverses espèces.

1. (λυχνοῦχος). Chandelier où l'on pouvait placer des chandelles de cire et de suif. Il était fait, ou comme les nôtres, avec une bobèche et un tuyau pour met-

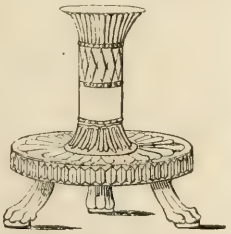

tre le bout de la chandelle (Varro *ap.* Macrob. *Sat.* III, 4; Festus, *s. v.*), ou avec une pointe aiguë à l'extrémité, comme ceux qu'on voit communément dans les églises d'Italie : on enfonçait le bout de la chandelle sur cette pointe (Serv. *ad* Virg. *Æn.* I, 727). Un spécimen du premier genre est donné ici, d'après un modèle trouvé à Pompéi; une pierre gravée du Musée Worsley en donne un du second genre, où l'on voit la pointe aiguë s'avancer en saillie au sommet du chandelier.

2. (λυχνοῦχος). *Pied de lampe portatif,* sur lequel on plaçait une lampe à huile. Ces pieds étaient quelquefois faits en bois (Petr. *Sat.* 95, 6), mais la plupart du temps ils l'étaient en métal (Cic. *Verr.* II, 4, 26), et étaient destinés à être placés sur quelque autre pièce du mobilier, comme le spécimen ci-joint, qui représente une lampe de bronze et un pied trouvés à Pompéi, de l'espèce appelée *humile* (Quint. *Inst.* VI, 3, 99). Ils devaient se mettre sur une table, ou reposer sur le sol; dans ce cas ils étaient d'une hauteur considérable et consistaient en une tige haute et élancée (*scapus*), imitant la tige d'une plante; ou bien encore c'était une colonne effilée, surmontée d'un plateau rond et plat (*superficies*) sur lequel la lampe était placée, comme dans la gravure ci-jointe, d'après un original de Pompéi. C'est aux *candelabra* de ce genre que Vitruve fait allusion (VII, 53), quand il blâme l'habitude, adoptée par les artistes de son temps et visible à chaque instant dans les décorations arabesques des maisons de Pompéi, de les introduire à la place de colonnes comme supports donnés à des architraves et à d'autres parties de l'édifice, sans proportion avec ces tiges hautes et élancées. Comparez LYCHNUCHUS.

3. (λαμπτήρ). Pied élevé, avec une cavité au sommet, au lieu de la plate *superficies;* on y allumait de la poix, de la résine ou d'autres matières inflammables. Ces pieds n'étaient pas portatifs, mais fixés d'une manière permanente. On les faisait souvent de marbre et on les assujettissait au sol, non-seulement dans l'intérieur des temples et d'autres vastes édifices, mais aussi en plein air (Stat. *Sylv.* I, 2, 231), où ils servaient pour les illuminations dans les fêtes et les occasions de réjouissance : précisément comme ceux dont on se sert encore maintenant dans le même but devant les palais des cardinaux et des ambassadeurs à Rome. La gravure ci-jointe est prise d'un bas-relief de la villa Borghèse et donne un spécimen de cet usage. Le pied dont nous parlons est placé devant une colonnade qu'il illumine, et sous laquelle danse une troupe de jeunes filles, à l'occasion des fêtes d'un mariage. Dans les temps primitifs ou homériques, le λαμπτήρ était une grille élevée sur des pieds ou sur un support, dans laquelle on brûlait du bois sec (ἄκαπνον) pour éclairer une chambre, à la place de torches, de chandelles ou de lampes (Hom. *Od.* XVIII, 306-310).

CANEPHORA ou CANEPHOROS (κανηφόρος). *Porte-corbeille :* jeune fille Athénienne qui accompagnait la procession aux fêtes de Cérès, de Bacchus et de Minerve, portant sur la tête une corbeille plate (*canum* ou *canistrum,* Festus, *s. v.*) qui contenait le gâteau sacré, la guirlande, l'encens, et le couteau pour tuer la victime. De jeunes femmes sont souvent représentées dans l'attitude de *canéphores* par les artistes anciens, et décrites de même par les auteurs classiques, avec les bras levés et une pose toute semblable à celle de la figure

donnée ici, d'après une statue de Dresde (Cic. *Verr.* 4, 3; Plin. *H. N.* XXXVI, 4, n° 7; comparez Ovid. *Met.* II, 711-713).

CANICULA (Pers. *Sat.* III, 49). Le même que CANIS 2.

CANIS. Chaîne. Cette chaîne avait-elle une forme particulière? on l'ignore; pourtant cela n'est pas probable, car il se peut que l'expression vienne d'un jeu de mots sur *catella*, *catellus* (Plaut. *Cas.* II, 6, 37; Becker, *Gallus*, p. 232, trad. angl.).

2. Le coup le plus mauvais au jeu de dés, celui où l'on amenait tous les as (Suet. *Aug.* 71).

CANISTELLUM. Diminutif de CANISTRUM.

CANISTRUM et CANISTER (κάνεον, κάνης). *Corbeille large, plate, découverte*, d'où lui sont venues les épithètes

de *patulum* (Ov. *Met.* VIII, 675), et de *latum* (Id. *Fast.* II, 650); elle était faite d'osier (Pallad. XII, 17) et sans anses: ainsi elle était destinée à être portée sur la tête, comme on le voit dans la figure ci-contre. On l'employait particulièrement comme *corbeille à pain* (Virg. *Æn.* VIII, 180). Le spécimen ici donné, d'après une peinture de Pompéi, représente une corbeille destinée à cet usage: elle était portée par Cérès et remplie d'épis.

CANO. En général *chanter*, mais aussi *sonner* ou *jouer* de tout instrument de musique (Cic. *Div.* II, 59), comme *lituo canere* (Cic. *Div.* s, 17), sonner du *lituus* (voy. la gravure du mot LITICEN); *cornu canere* (Varro, *L. L.* V, 91), donner du cor (voy. CORNICEN); *tibiis canere* (Quint. s, 10, 14), jouer de la flûte (voy. TIBICEN); *cithará canere* (Tac. *Ann.* XIV, 14), jouer de la cithare (voy. CITHARISTA).

2. *Intus et foris canere;* expression qui caractérise la manière particulière de jouer de la lyre représentée dans la gravure ci-jointe, d'après la fresque Aldobrandini au Vatican. Frapper simplement les cordes du *plectrum* qu'on tenait dans la main droite, était *foris canere;* promener simplement sur les cordes les doigts de la main gauche, était *intus canere;* mais quand les deux étaient réunis, quand l'instrument était frappé des deux côtés à la fois, comme dans la gravure, le musicien était dit jouer en dedans et en dehors, *intus et foris canere* (Ascon. *ad* Cic. *Verr.* II, 1, 20).

CANTERIOLUS (ὀκρίβας). *Chevalet de peintre*, représenté dans la gravure ci-jointe avec la peinture qu'il porte, d'après un bas-relief romain: il ressemble exactement à ceux dont on se sert encore. Le mot grec qui le désigne est bien authentique; mais le terme latin, donné ici d'après le dictionnaire latin-anglais de Riddle, manque d'une autorité positive.

CANTERIUS. *Cheval hongre* (Varro, *R. R.* II, 7, 15; Festus, *s. v.*).

2. Étai pour les vignes (Columell. IV, 12, 1).

3. Machine qui servait à suspendre les chevaux qui s'étaient brisé les jambes, pour éloigner leurs pieds du sol pendant que l'os se remettait (Veget. *Vet.* III, 47, 2).

4. En architecture, CANTERII (ἀμείβοντες, συστάται) sont les *arbalétriers*, dans la charpente d'un toit (voy. MATERIATIO, *f. f.*); leurs extrémités supérieures se rencontrent et forment l'aiguille du fronton, leurs extrémités inférieures reposent sur les entraits (*tigna*); et, dans les édifices achevés, ils sont représentés extérieurement par les mutules (*mutuli*), qui sont par conséquent sculptées pour figurer les extrémités saillantes

d'une série de chevrons (Vitruv. IV, 2, 1 et 3).

CANTHARUS (κάνθαρος). Gobelet ou coupe à boire, d'invention grecque. Il était pourvu d'anses (Virg. *Ecl.* VI, 17), et c'était la coupe particulièrement consacrée à Bacchus (Macrob. *Sat.* V, 21), comme le *scyphus* l'était à Hercule. Dans les œuvres d'art, tant de la peinture que de la sculpture, un vase de la forme dessinée ici, d'après un original en argile, est constamment représenté entre les mains de cette divinité.

2. Vase dans lequel tombait l'eau d'une fontaine d'ornement; il était fait à l'imitation d'une coupe à boire (Paul, *Dig.* 30, 41).

3. Sorte de bateau dont cependant on ignore la forme particulière (Macrob. *Sat. l. c.;* Aristoph. *Pac.* 143).

CANTHERIUS. Voy. CANTERIUS.

CANTHUS (ἐπίσωτρον). La *bande d'une roue;* cercle de fer ou de bronze, fixé sur la jante, pour empêcher que le bois ne soit usé par le frottement (Quint. I, 5, 8). Le nom grec se trouve dans Homère (*Il.* V, 725); le terme latin, quoique employé par Perse (*Sat.* V, 71), est noté comme un barbarisme par Quintilien (*l. c.*), qui le considère comme un mot espagnol ou africain.

CANTO. Employé dans les mêmes sens que CANO.

CANUM (κανοῦν). Corbeille grecque, faite de roseau ou d'osier, plus habituellement appelée CANISTRUM en latin (Festus *s. v.* Varro, *L. L.* V, 120).

CANUSINATUS. Personnage qui porte un vêtement dont le tissu est fait de la laine de Canusium, maintenant *Canosa* (Suet. *Nero,* 30; Mart. *Ep.* IX, 23, 9).

CAPEDO. Cruche en poterie, avec une anse, qui était destinée à recevoir du vin; on s'en servait dans les premiers temps pour les sacrifices (Cic. *Parad.* I, 2). Même sens que CAPIS.

CAPEDUNCULA. Diminutif du mot précédent (Cic. *N. D.* III, 17).

CAPILAMENTUM. Perruque de faux cheveux, spécialement quand les cheveux sont longs et abondants comme ceux des femmes (Suet. *Cal.* II; Petr. *Sat.* 110, 5; Tertull. *Cult. Fœm.* 7, et GALERUS, 3).

CAPILLUS. Chevelure en général, sans égard à la nature des cheveux; ce mot s'applique également à toute sorte de cheveux, longs ou courts, plats ou bouclés, arrangés ou négligés (Cic. Ov. Hor. Cæs. Nep. etc.).

2. Il désigne aussi les poils de la barbe (Cic. *Off.* II, 7; Suet. *Nero,* 1) et la fourrure des animaux (Catull. 25, 1; Aul. Gell. XII, 1, 4).

CAPIS. Pot à vin (Varro, *ap.* Non. *s. Armillum,* p. 547) de forme et d'usage antiques, en poterie, avec une seule anse : circonstance dont les grammairiens romains tirent son nom (Varro, *L. L.* V, 121; Festus, *s. v.*). Dans les âges primitifs de l'histoire romaine, où régnait une grande simplicité, des vases de poterie de cette sorte étaient communément employés à des usages religieux et autres (Liv. X, 7; Petr. *Sat.* 52, 2); mais, lorsque le luxe fit des progrès, on les abandonna pour les formes grecques plus élégantes, ou on les fit de matières plus précieuses (Plin. *H. N.* XXXVII, 7). Cependant ces vases furent toujours conservés pour les besoins du culte, qui s'attire encore plus de vénération et de respect en gardant les formes et les usages anciens. On les voit souvent représentés sur les monnaies et les médailles frappées en l'honneur des personnes revêtues de dignités sacerdotales; ils ressemblent à la figure donnée ici et tirée d'une médaille en bronze de l'empereur Marc-Aurèle, sur laquelle il est représenté en qualité d'augure.

CAPISTERIUM. Vase employé pour nettoyer les épis après qu'ils avaient été battus et vannés. Il semble qu'il se rapprochait de l'*alveus* ou auget de bois, dans lequel on mettait le blé; on l'agitait de telle sorte que les grains pesants tombaient au fond, tandis que les grains légers et le mélange de rebut qui s'y trouvait encore, après qu'on avait vanné, montaient à la surface et pouvaient être facilement séparés du reste. Peut-être l'eau était-elle employée aussi dans cette

opération (Columell. II, 9, 11; comparez Apul. *Met.* IX, p. 193).

CAPISTRUM (φορβειά). *Licou* ou *têtière* pour les chevaux, les ânes ou les

bœufs (Varro, *R. R.* II, 6, 4; Ovid. *Met.* X, 125). Le spécimen ci-joint est pris de la colonne Trajane.

2. Muselière avec des pointes saillantes, pour empêcher les petits des animaux de teter après avoir été sevrés; elle ressemble à celles dont on se sert communément aujourd'hui pour les veaux (Virg. *Georg.* III, 399).

3. Lieu où les vignes étaient dressées et attachées aux montants et aux barres transversales d'un treillage (Columell. V, 20, 3).

4. Corde employée pour suspendre l'extrémité de la poutre du pressoir (*prelum*) dans un pressoir à vin ou à huile (Cato, *R. R.* XII).

5. Large bande de cuir ou mentonnière avec une ouverture pour la bouche, portée par les joueurs de flûte, comme un licou, autour de la tête et de la figure, pour presser les lévres et les joues quand ils jouaient de leurs instruments; ce qui leur permettait de donner des sons plus pleins, plus fermes et plus unis. Voy. la gravure ci-

jointe, d'après un bas-relief de Rome. Il ne semble pas que cette mentonnière ait été toujours usitée, car les joueurs de flûte sont souvent représentés dans les œuvres d'art sans rien qui lui ressemble. Le terme latin non plus ne se rencontre dans aucun des auteurs classiques, quoique le mot grec soit bien autorisé (Aristoph. *Vesp.* 582; Soph. *Tr.* 753).

CAPITAL. Petit mouchoir d'étoffe de laine (Varro, *L. L.* V, 130), porté dans l'origine par les femmes romaines autour de la tête pour empêcher leurs cheveux de tomber épars, et conservé dans la suite comme une particularité de leur costume par les jeunes femmes attachées au culte des dieux, telles que la Flaminica ou prêtresse qui assistait la femme du Flamen Dialis (Varro, *l. c.*; Festus, *s. v.*).

CAPITELLUM. Même sens que CAPITULUM.

CAPITIUM. Vêtement des femmes, porté sur la partie supérieure du corps et couvrant le sein (Varro, *L. L.* V, 131; id. *de Vit. Pop. Rom. ap.* Non. p. 542). Il est difficile de décider s'il ressemblait au *spencer* ou au *corset*. Aulu-Gelle note ce mot comme tombé en désuétude et employé seulement par les classes inférieures; dans un passage de Labérius qu'il cite (XVI, 7, 3), ce vêtement est décrit comme étant de couleurs voyantes et

porté sur la tunique. Cette description s'accorde précisément avec les corsets actuels des paysannes d'Italie et la manière dont elles les portent, et avec la figure donnée ici d'après le marbre d'un tombeau publié par Gori (*Inscript. Antiq. Flor.* p. 344), et destinée évidemment à représenter une femme de la classe inférieure : on peut en juger par la pierre rude qui lui sert de siége pour sa toilette.

CAPITOLIUM. Le *Capitole;* une des septs collines de Rome, appelée dans l'origine *Mons Saturnius*, nom qui fut changé dans la suite en celui de *Mons Tarpeius*, par allusion à la jeune Tarpéia, tuée, disait-on, et ensevelie en cet endroit par les Sabins; et, enfin pendant la période légendaire dont on a fait le règne de Tarquin le Superbe, devenu *Mons Capitolinus* ou *Capitolium*, parce qu'on croyait qu'une tête humaine (*caput*) y avait été trouvée tandis qu'on creusait les fondations pour le temple de Jupiter (Varro, *L. L.* v, 41, 42; Liv. i, 55). La colline était partagée en deux sommets séparés par un plateau : le sommet septentrional, le plus haut des deux, et sur lequel s'élève maintenant l'église d'*Ara Cœli*, convertie en forteresse, fut appelé *Arx* ou citadelle; le sommet méridional et plus bas, maintenant *Monte Caprino*, était occupé par le fameux temple du Capitole (Niebühr, *Hist. Rom.*, vol. i, p. 502 de la trad. anglaise).

2. Le *temple du Capitole;* construit par le dernier Tarquin sur le sommet méridional du mont Capitolin, en l'honneur des trois divinités principales de Rome, Jupiter, Junon et Minerve. Il comprenait trois sanctuaires distincts (*cellæ*), parallèles l'un à l'autre et se terminant en un seul fronton. Le sanc-

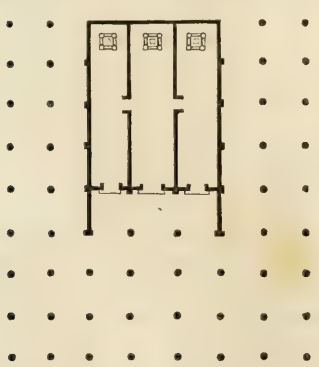

tuaire du milieu était consacré à Jupiter; celui qui était à main droite de la statue, c'est-à-dire à la gauche du spectateur quand il faisait face à l'édifice, à Minerve, et l'autre à Junon. Le plan était un parallélogramme, de longueur et de largeur presque égales. Une triple rangée de colonnes supportait le fronton, et une double rangée formait une colonnade sur chacun des côtés. Le derrière du temple, qui n'était point tourné vers la ville, n'avait point de colonnade (Denis d'Halicarn. iv, 61). Le plan ci-contre est conforme à la description faite par Denis et destiné à donner une idée claire de la disposition intérieure de ce remarquable édifice, qui était construit sur un plan très-différent de ceux qu'adoptèrent ordinairement pour leurs édifices religieux les Grecs et les Romains. Il est vrai que le monument décrit par Denis était le temple existant de son temps, qui fut bâti par Sylla et dédié par Catulus; mais l'histoire nous apprend que, par un sentiment de vénération religieuse, on respecta toujours le *plan* original (Tac. *Hist.* iv, 53).

Quant à l'aspect extérieur de ce temple fameux, il ne reste maintenant que quelques blocs de larges pierres, qui formaient la substruction, et qui ne donnent qu'une idée bien imparfaite de sa splendeur première. Les représentations du Capitole qu'on trouve sur les monnaies, les médailles et les bas-reliefs, sont trop restreintes et trop imparfaites dans les détails pour qu'on puisse se faire une juste idée du caractère et de l'aspect de ce monument. La première construction fut certainement de l'ordre étrusque décrit par Vitruve; car les architectes qui le bâtirent furent appelés d'Etrurie (Liv. i, 56). Quand le Capitole fut rebâti la première fois par Sylla, le seul changement qu'on fit fut de mettre à la place de l'ordre étrusque l'ordre corinthien, car les colonnes furent apportées du temple de Jupiter Olympien à Athènes (Plin. *H. N.* xxxvi, 5) : elles étaient de l'ordre corinthien, Vitruve le dit expressément (*Proœm.* vii, 7), et quelques-unes subsistent encore comme un témoignage irrécusable. Le même plan et le même ordre d'achitecture furent encore conservés sous Vespasien (Tac. *Hist.* iv, 53); et aussi dans la quatrième reconstruc-

tion, due à Domitien, comme on le voit par la gravure ci-jointe, prise d'un bas-

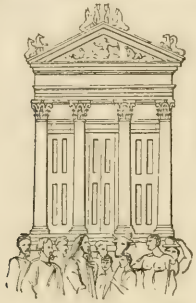

relief appartenant à l'arc de triomphe de Marc-Aurèle, où cet empereur est représenté faisant un sacrifice devant le temple du Capitole. Quoique la perspective, réelle n'y soit pas fidèlement observée, on remarquera que les principaux traits caractéristiques sont suffisamment indiqués; les colonnes d'ordre corinthien, et les trois sanctuaires séparés sous un même fronton, qu'on reconnaît à l'apparition inaccoutumée de trois portes d'entrée. Ceux qui vivent avec les œuvres de l'antiquité savent fort bien que les anciens artistes, tant grecs que romains, adoptaient, comme une pratique constante de leur école, une certaine manière conventionnelle d'indiquer plutôt que de représenter les accessoires et les lieux où se passait une action; ils ne tenaient pas à l'usage, maintenant en vigueur, de donner un dessin ou un tableau parfait du lieu et de la scène.

3. *Capitolium vetus. Le vieux Capitole*, petit temple sur le mont Quirinal dédié à Jupiter, à Junon et à Minerve, et dont on attribuait la construction à Numa. Le nom de *vetus* ne lui fut donné qu'*après* l'érection d'un temple beaucoup plus fameux sur la colline du Capitole. On adopta alors ce nom pour distinguer les deux édifices. Cette distinction est nettement marquée dans le vers suivant de Martial : *Inde novum, veterem prospicis inde Jovem* (Mart. *Ep.* VII, 73; id., V, 22; Varro, *L. L.* V, 158; Val. Max. IV, 4, 11).

CAPITULUM (ἐπίκρανον, κιονόκρανον). *Chapiteau d'une colonne.* Dans l'enfance de l'art de bâtir, ce n'était qu'un simple abacus, ou tablette carrée de bois; il était placé sur un tronc de bois ou colonne primitive, et formait un large lit sur lequel reposait l'architrave (voy. la gravure à l'article ABACUS, 6). Parti de cette grossière origine, le *chapiteau* devint dans la suite l'ornement principal d'une colonne et un des traits caractéristiques par lesquels on distinguait les différents ordres d'architecture; il était, comme eux, à proprement parler, divisé en trois genres, le dorique, l'ionique et le corinthien, qui, avec les modifications introduites par les Romains, formèrent cinq variétés en usage dans l'antiquité. Nous ne parlons ni du toscan ni du composite. En effet, le toscan, dont il ne reste aucun spécimen, n'est qu'une forme du dorique, et le composite est un mélange de l'ionique et du corinthien, puisqu'il a le feuillage du dernier surmonté des volutes du premier; chapiteau bâtard introduit sous l'empire, quand au génie de l'invention succéda le goût du nouveau et du brillant, il fut employé pour la première fois dans les arcs de triomphe à Rome, et on en voit encore un spécimen dans l'arc de Titus.

1. *Capitulum doricum.* GREC. Le chapiteau dorique grec, qui est le plus simple de tous, n'était divisé qu'en trois parties principales : au sommet, le large *abacus* carré, qui conserva toujours dans cet ordre son caractère primitif; l'*echinus* ou quart de rond, immédiatement au-dessous; et les *annuli* ou annelets, juste au-dessus du fût. Le spécimen ci-joint représente un chapiteau dorique du Parthénon.

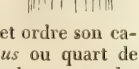

2. ROMAIN. Le chapiteau dorique des Romains est plus compliqué et plus varié dans ses parties. Au simple *abacus* ils substituèrent un *cymatium* à moulures et un filet; à l'*echinus*, un ove, souvent sculpté, comme dans le spécimen ci-joint; aux annelets, un astragale (*astragalus*) ou un chapelet et un filet. Le spé-

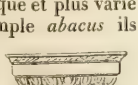

cimen est tiré d'un temple romain près d'Albano.

3. *Capitulum ionicum.* Grec. Le chapiteau ionique grec a deux traits importants et principaux : l'*abacus*, qui est plus petit et plus bas que dans l'ordre dorique, mais toujours carré dans sa forme, quoique orné de moulures sur les faces extérieures; et les volutes (*voluta*) ou moulures en spirale de chaque côté sur le devant; elles sont souvent reliées par un rebord ou pli qui pend entre elles comme dans notre spécimen, et tombent beaucoup plus bas que l'*echinus* sculpté qui les sépare. Ce spécimen est pris d'un temple grec près de l'Ilyssus.

4. Romain. Le chapiteau ionique romain ne diffère pas, dans ses parties essentielles, des chapiteaux grecs, mais il est souvent surchargé de sculptures; les volutes sont en général plus petites, et le pli gracieux qui pend entre elles dans la gravure précédente n'y est jamais introduit. Toutefois ce pli n'est pas un trait qui caractérise toujours l'ordre ionique grec; on ne le trouve pas dans le temple de Bacchus à Téos (voy. ce temple au mot Denticulus) ni dans d'autres édifices encore existants. Le spécimen ci-joint est pris du temple de la Fortune virile à Rome.

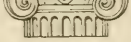

5. *Capitulum corinthium.* Le chapiteau corinthien est le plus riche de tous les ordres parfaits, et les spécimens qui en restent maintenant en Grèce et en Italie ne diffèrent en aucun point essentiel. Il se compose d'un *abacus*, non pas carré, comme celui des chapiteaux dorique et ionique, mais creusé sur les côtés, sans aucun angle, et d'une rosette (*flos*) ou autre ornement semblable placé au milieu. Sous l'abacus, sont de petites volutes (*helices*, Vitruv. IV, 1, 12), s'inclinant en avant comme des tiges, dont deux se rencontrent sous chaque angle de l'abacus, et deux au centre de chaque face du chapiteau, où elles se touchent quelquefois et quelquefois sont entrelacées. Le tout est entouré de deux rangées circulaires de feuilles (*folia*), chaque feuille de la rangée supérieure prenant naissance entre et derrière celles de la rangée inférieure, de telle sorte qu'une feuille de la rangée supérieure tombe au centre de chacune des quatre faces du chapiteau. Dans les meilleurs modèles, ces feuilles sont sculptées pour imiter l'acanthe ou l'olivier ; on voit des feuilles d'olivier dans la gravure ci-jointe, prise du portique du Panthéon à Rome.

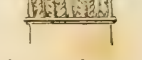

6. Petite tête circulaire, fixée au haut des tablettes dont se servaient les enfants romains dans leurs écoles (Varro, *R. R.* III, 5, 10). Elle avait un œil au centre; on y passait une courroie et un cordon qui servait à suspendre la tablette au bras, quand on la portait (Hor. *Sat.* 1, 6, 74), ou à la pendre à une cheville, quand on la déposait, comme dans le spécimen ci-joint pris d'une peinture de Pompéi.

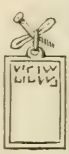

7. Dans les machines de guerre, telles que la *ballista* et la *catapulta*, le *capitulum* semble avoir été une barre transversale percée de trous par lesquels passaient les cordes qui, bien tendues, lançaient le trait (Vitruv. I, 1, 18; id., X, 2; id., X, 12, 2). Comme on n'a pu s'assurer de la disposition de ces machines, toute tentative pour déterminer leurs parties composantes n'aboutirait qu'à des conjectures qui ne sauraient satisfaire.

CAPRARIUS (αἰπόλος, αἰγελάτης). *Chevrier* qui menait paître les chèvres,

dont les anciens avaient de grands troupeaux dans leurs fermes (Varro, *R. R.* II, 3, 10). Les qualités qu'on exigeait des chevriers étaient la force, l'activité, la hardiesse, et un tempérament qui ne craignît aucune fatigue : les chèvres, en effet, se dispersent toujours pour brouter, et les lieux qui leur donnent la meilleure pâture sont les pentes abruptes et rapides dans les contrées montagneuses, où abondent les broussailles, les herbes sauvages et les fleurs (Columell. VII, 6, 9; Varro, *R. R.* II, 3, 7). La gravure représente un des chevriers des Eglogues de Virgile d'après un manuscrit du Vatican.

CAPREOLUS. Littéralement chevreuil ou chamois. Par extension, instrument employé dans le labourage pour remuer et briser le sol; il était formé de deux fourchons de fer (Columell. XI, 3, 46), convergeant l'un vers l'autre comme les cornes du chamois, ainsi qu'on le voit par la figure ci-jointe, tirée d'une ancienne sculpture en ivoire de la galerie Florentine; cet instrument y est placé entre les mains d'une figure qui est debout, avec une chèvre à côté d'elle, au milieu d'une vigne. Ainsi se trouvent déterminées et la nature de l'objet et la propriété du nom.

2. (συγκύπτης). *Contre-fiche* (terme technique du métier de charpentier), c'est-à-dire pièce de bois placée en biais dans une poutre de séparation ou dans la

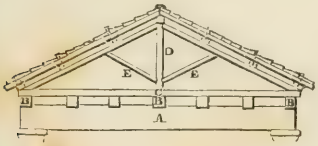

charpente d'un toit (EE dans la figure ci-jointe), pour former un triangle qui rend toute la construction plus forte et plus solide. Dans ce sens, ce mot est le plus souvent employé au pluriel, parce que ces contre-fiches sont en général fixées par couples, se rencontrant au bas et divergeant vers le haut, comme les cornes du chamois (Cæs. *B. C.* II, 10; Vitruv. IV, 2, 1).

CAPRILE. Étable à chèvres (Columell. VII, 6, 6; Varro, *R. R.* II, 3, 8).

CAPRIMULGUS. *Pâtre qui trait les chèvres :* les anciens se servaient beau-

coup du lait de ces animaux (Catull. XXII, 10). A proprement parler, le *caprimulgus* était un esclave appartenant à la *familia rustica*. Dans la gravure ci-jointe, prise d'une peinture de Pompéi, il est représenté sous la forme d'un génie, suivant l'usage des anciennes écoles de peinture.

CAPRIPES. *Aux pieds de bouc :* particularité attribuée souvent par les poëtes

et les peintres à Pan et aux satyres, pour indiquer leurs inclinations voluptueuses et dissolues (Lucret. IV, 583; Hor. *Od.* II, 19, 4). La gravure est tirée d'une peinture de Pompéi.

CAPRONÆ (προκόμιον). Boucles de cheveux qui tombent sur le milieu du front du haut de la tête; elles sont dis-

tinctement marquées dans la figure ci-jointe, prise d'une statue supposée d'A-

donis, qu'on trouva dans l'amphithéâtre de Capoue (Non. Marc. *s. v.* p. 22; Apul. *Flor.* I, 3, 3).

2. *Toupet d'un cheval*, quand il tombe sur le front comme dans le spécimen ci-

joint, tiré d'une pierre gravée, au lieu d'être réuni et attaché en touffe (*cirrus*), ce qui avait lieu très-souvent (Festus *s. v.*; Xen. *Equest.* V, 6).

CAPSA. Boîte ou cassette en bois, profonde et de forme circulaire (Plin. *H. N.* XVI, 84), où l'on enfermait des objets que

l'on voulait transporter d'un lieu à un autre. La *capsa* était employée spécialement pour le transport des livres (Cic. *in Cœl. Div.* 16; Hor. *Sat.* I, 4, 22; *ib.* 10, 63). La gravure représente deux de ces boîtes, l'une ouverte avec les rouleaux ou volumes qu'elle contient, d'après une peinture de Pompéi; l'autre avec le couvercle baissé et fermé à clef, d'après un manuscrit du Virgile du Vatican. Des courroies sont attachées à toutes deux, pour les transporter plus commodément.

CAPSARIUS. Esclave qui portait à l'école la *capsa* de son jeune maître ou sa boîte à livres, et qui l'en rapportait (Suet. *Nero*, 36; Juv. *Sat.* X, 117).

2. Esclave attaché au service des bains publics, qui devait prendre soin des vêtements laissés par les baigneurs dans l'*apodyterium*, et veiller à ce qu'ils ne fussent pas dérobés; ce genre de vol était très-fréquent à Rome (Paul, *Dig.* I, 15, 3; comparez Ovid. *Art. amat.* III, 639; Plaut. *Rud.* II, 3, 51).

CAPSELLA. Double diminutif de CAPSA, très-petite boîte pour garder des fruits séchés (Ulp. *Dig.* 33, 7, 12), ou des joyaux de femme. Elle était quelquefois suspendue par une chaîne à leur cou (Petr. *Sat.* 67, 9).

CAPSULA. Diminutif de CAPSA. Petite boîte qui contenait des livres ou autres objets (Catull. LXVIII, 36); de là l'expression *homo totus de capsulâ* (Seneca, *Ep.* 115), fat, homme qui a l'air, comme nous dirions, de sortir d'une BOÎTE.

CAPSUS. Ce mot indique le corps ou le dedans d'une voiture, comme notre expression l'*intérieur d'une diligence* (Vitruv. X, 9, 2). Voy. les gravures au mot CARPENTUM.

2. Cage ou enceinte pour retenir des animaux (Vell. I, 16).

CAPULA. Diminutif de CAPIS; petite cruche à vin ou coupe à boire, avec une anse, dont on se servait sur la table à boire circulaire nommée *cilibantum* (Varro, *L. L.* V, 121; id. *de Vit. Pop. Rom. ap.* Non. *s. Armillum*, p. 547). Des vases de ce genre et de cette forme sont fréquemment représentés dans les peintures de Pompéi sur les tables rondes où l'on boit : c'est d'une de ces peintures qu'est prise la gravure ci-jointe.

CAPULARIS. Voy. CAPULUS, 3.

CAPULATOR. Ouvrier employé à la fabrication de l'huile, dont la besogne consistait à verser l'huile d'une cuve dans une autre, ou de la cuve dans des jarres pour l'épurer : ce qu'il faisait avec une sorte de cuiller ou de vase à anse, du genre et de la forme de la *capis* ou *ca-*

pula, d'où vient le nom de *capulator* (Cato, *R. R.* LXVI, 1; Columell. XII, 52, 10).

CAPULUS (κώπη). Manche ou poignée de tout instrument qui a un manche droit comme la faucille (Columell. IV, 25, 1, Voy. FALX); poignée d'un sceptre (Ovid. *Met.* VII, 506; voy. SCEPTRUM), par opposition à *ansa*, qui représente une poignée arrondie ou recourbée. Ce mot désignait spécialement la *poignée d'une épée*

qui était faite de bois, d'os, d'ivoire, d'argent ou d'or, quelquefois incrustée de pierres précieuses et le plus souvent sans garde (Virg. *Æn.* X, 506; Tac. *Ann.* II, 21; Spart. *Hadr.* 12; Claud. *de Laud. Stil.* II, 91). La gravure est tirée d'un original trouvé à Pompéi.

2. Poétique pour *stiva;* le manche d'une charrue que le laboureur tenait à la main pour diriger la charrue (Ov. *Pont.* I, 8, 57). Voy. STIVA et la gravure au mot ARATOR.

3. *Bière* dans laquelle on emportait un mort (Festus, *s. v.;* Serv. ad Virg. *Æn.*

VI, 222; Lucilius et Novius, *ap.* Non. *s. v.* p. 4); de là l'épithète de *capularis* est employée pour désigner un homme qui touche à la mort ou qui est prêt pour la bière (Plaut. *Mil.* III, 1, 33). La gravure ci-jointe est tirée d'un bas-relief de sépulcre en marbre, près de Rome.

CARABUS. Petit bateau en osier comme le *coracle* gallois, et couvert de cuir

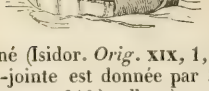

non tanné (Isidor. *Orig.* XIX, 1, 26). La figure ci-jointe est donnée par Scheffer (*Mil. Nav.* p. 810), d'après un ancien manuscrit de Vitruve. Les lignes qu'on voit le long des côtés, et qui sont plus distinctes dans l'original, montrent les coutures par lesquelles les peaux se rejoignent. La forme de la barre et du gouvernail, aussi bien que leur place à l'arrière du bateau, est tout à fait insolite; mais elle est marquée de même sur un marbre de tombeau dans Boldetei (*Cimiterj*, p. 366) et indique une période reculée.

CARACALLA. Vêtement porté par les Gaulois et qui occupait dans leur costume la même place que la χιτών chez les Grecs et la *tunica* chez les Romains. Toutefois il en différait pour la forme et la grandeur; car c'était un vêtement étroit, avec de longues manches, dont les pans descendaient à moitié des cuisses et étaient fendus par devant et par derrière jusqu'à l'entre-jambe, comme une blouse moderne (Strabo, IV, 4, 3; Edict. Dioclet. 21; comparez Mart. *Ep.* I, 93, 8, où il est appelé *palla Gallica*). L'ex-

plication que nous donnons est surtout fondée sur le passage de Strabon cité ci-dessus : il dit, en décrivant le costume des Gaulois, qu'ils laissaient flotter leurs cheveux dans leur abondance naturelle et portaient un *sagum* et de longues braies; mais qu'au lieu de tunique, ils se servaient d'un vêtement à longues manches, fendu par devant et par derrière jusqu'à l'entre-jambe (ἀντὶ δὲ χιτώνων σχιστοὺς χειριδωτοὺς φέρουσι μέχρι αἰδοίων καὶ γλουτῶν). Cette description s'accorde parfaitement avec le costume des figures ci-jointes. Elles sont prises de deux petits bronzes trouvés à Lyon, et offrent tous les traits caractéristiques mentionnés ici, aussi bien que les autres

détails de costume particuliers aux anciens habitants de la Gaule; c'est-à-dire des cheveux abondants, arrangés à la mode gauloise (voyez la gravure au mot CIRRUS, 1, où on donne un spécimen dont les proportions sont plus grandes), à peu près comme on représente la chevelure des têtes de Jupiter et d'Esculape, circonstance qui a fait prendre à tort au comte Caylus et à Montfaucon ces figures pour les divinités que nous venons de rappeler. On y voit aussi des souliers d'un genre particulier que portaient les Gaulois (voy. le mot GALLICÆ, où on en donne un autre spécimen de proportions plus grandes); le *sagum* sur les épaules de la figure à main droite; le *torquis* au cou de l'autre; et la fente au devant du vêtement, qui est clairement indiquée dans les deux. Une caricature de Pompéi (donnée au mot PICTOR) présente une fente correspondante dans la partie postérieure d'un vêtement semblable. Les braies manquent seules dans les deux figures; ce qui peut venir ou des caprices de l'artiste ou des effets du temps qui ont détruit ou rendu imperceptibles dans les originaux les marques qui les indiquaient. Le passage de Strabon a toujours été interprété comme s'il indiquait une χιτών de l'espèce appelée σχιστός (voy. le mot TUNICA), qui descendait seulement jusqu'au bas du ventre par devant et jusqu'aux hanches par derrière. Mais il est clair que le mot σχιστός (fendu) est ici complété par les expressions μέχρι αἰδοίων καὶ γλουτῶν; car si le vêtement eût été si court, il n'eût pas eu besoin de fentes.

2. Vêtement d'un genre analogue introduit à Rome par l'empereur Aurelius Antonnius Bassianus, ce qui lui valut le surnom de *Caracalla* (Anton. Caracall. 9; Aurel. Vict. *Vit. Cæs.* 21; id. *Epit.* 21). La seule différence que ce vêtement présentât avec le modèle gaulois, c'est qu'il était beaucoup plus long, qu'il descendait jusqu'aux chevilles et qu'il était quelquefois pourvu d'un capuchon. A partir de cette époque, il fut généralement porté par le commun peuple; dans la suite, il fut adopté par les prêtres romains, qui le conservent encore sous le nom de *sottana,* vêtement qui ressemble précisément à la jaquette gauloise de la gravure précédente, avec les pans allongés jusqu'aux pieds.

3. *Caracalla major.* La longue *caracalla* des Romains, décrite dans l'article précédent (Edict. Dioclet. 21).

4. *Caracalla minor.* La courte *caracalla* des Gaulois décrite en premier lieu (Edict. Dioclet. *l. c.*).

CARBASUS (κάρπασος). Belle espèce de lin qui était un des produits de l'Espagne. Par extension on donna le nom de *carbasus* à tous les objets qu'on faisait avec le lin, tels que les vêtements de toile de lin (Virg. *Æn.* VIII, 34); les voiles placées sur les théâtres ou amphithéâtres, pour les protéger contre le soleil et la pluie (Lucret. VI, 109; voyez VELUM); les voiles d'un vaisseau (Virg. *Æn.* III, 357; voy. VELUM); les livres sibyllins qui étaient faits de toile de lin (Claud. *B. Gil.* 232, etc.).

CARBATINÆ (καρβάτιναι ou καρπάτιναι). La plus commune de toutes les espèces de chaussure en usage chez les anciens; elle était particulière aux paysans des contrées méridionales, aux Asiatiques, aux Grecs, aux Italiens (Xen. *Anab.* IV, 5, 14; Pollux, VII, 22; Hesych. *s. v.*). Elle consistait en une

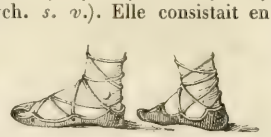

pièce de peau de bœuf crue, placée sous le pied comme semelle, puis relevée aux côtés et par dessus les orteils, et attachée sur le cou-de-pied et autour de la partie inférieure de la jambe par des courroies qui passaient par les trous faits dans les bords de la même façon que pour la *crepida :* voilà pourquoi Catulle donne ce nom aux *carbatinæ* (98, 4). La seule pièce de cuir qui constitue réellement toute la chaussure et sert à la fois de semelle et d'empeigne, explique aussi le sens des épithètes par lesquelles Hesychius la définit : μονόπελμον et μονόδερμον, c'est-à-dire dont la semelle et l'empeigne *ne forment qu'un.* Des chaussures

de cette sorte sont d'un usage général parmi les paysans italiens d'aujourd'hui, comme on le voit dans la gravure qui reproduit un dessin fait par l'auteur et qu'on a insérée ici de préférence à un spécimen ancien, en raison de l'idée nette et précise qu'elle donne de la matière et de la forme de ces chaussures; mais les vases grecs et les peintures de Pompéi présentent des spécimens analogues (voy. Tischbein, I, 14; Museo Borbon. XI, 25, et la figure à main droite au mot ANABOLIUM).

CARCER (κάρκαρον). *Geôle* ou *prison*. Les prisons romaines étaient divisées en trois étages, dont chacun avait une destination spéciale. Le premier (*carcer inferior*, γοργύρα) était un som-

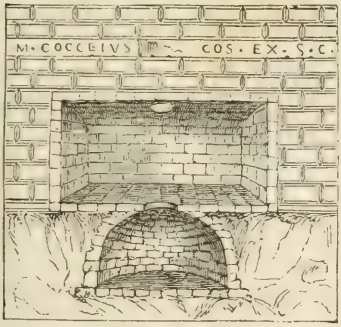

bre cachot souterrain, où l'on ne pénétrait que par une petite ouverture pratiquée dans le plancher de la cellule supérieure et qui ne servait pas comme lieu de détention, mais d'exécution. On y jetait les condamnés à mort pour y subir leur sentence. L'étage du milieu (*carcer interior*) était bâti immédiatement au-dessus du cachot des condamnés et de niveau avec le sol; il n'avait, comme le précédent, qu'une ouverture dans le plafond et servait de lieu de détention; on y enfermait ceux qui étaient condamnés aux fers (*custodia arcta*) jusqu'à l'expiration de leur peine, ou jusqu'à ce que la sentence, si c'était une sentence de mort, reçut son exécution. L'étage supérieur, le premier au-dessus du sol, renfermait ceux qui s'étaient rendus coupables de délits moins graves ou qui n'étaient condamnés qu'à un emprisonnement d'une durée ordinaire (*custodia communis*). La détention y était beaucoup moins sévère : les prisonniers pouvaient prendre l'air et se livrer à des exercices. C'est à un emprisonnement de ce genre qu'Othon condamna Dolabella : *neque arcta custodia neque obscura* (Tac. *Hist.* I, 88), c'est-à-dire qu'il le fit enfermer dans le cachot de l'étage supérieur; il ne le soumit pas à la détention rigoureuse du *carcer interior* (celui qui est au-dessus dans la gravure), et il ne le jeta pas dans le sombre cachot souterrain. Ces trois divisions étaient visibles dans la prison d'Herculanum, quand on la retrouva en faisant les fouilles; les deux divisions inférieures subsistent encore entières dans les prisons construites par Ancus et Servius près du Forum romain. Nous en donnons une section qui montre leurs positions relatives et le plan de leur construction. La muraille, avec l'inscription, rappelant le nom du magistrat sous lequel on répara le cachot, faisait face au forum et enfermait l'étage supérieur, qui a complétement disparu.

2. Écuries dans le cirque, où les chars stationnaient avant le commencement d'une course et où ils retournaient quand elle était terminée (Ovid. *Her.* XVIII, 166; Auct. ad Heren. IV, 3). C'étaient

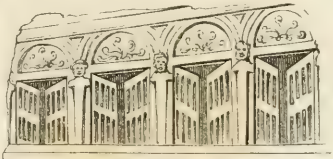

des voûtes fermées sur le devant par de larges portes de bois, ordinairement au nombre de douze (Cassiodor. *Var. Ep.* III, 51). De là vient que le mot *carcer*, pris dans ce sens, est employé le plus souvent au pluriel (Cic. *Brut.* 47; Virg. *G.* I, 512). Il y en avait une pour chaque char et elles étaient situées à l'extrémité de la surface plane ou arène

sous l'*oppidum*, six de chaque côté de la *porta pompæ*, par laquelle entrait le cortége. On voit leur position relativement à l'arène dans le plan du CIRCUS (*s. v.*) où elles sont marquées AA. Nous donnons ici une perspective de quatre *carceres*, avec leurs portes ouvertes (*cancelli*), d'après un bas-relief du Musée britannique.

CARCHESIUM (καρχήσιον). Coupe à boire d'invention grecque; la figure en était haute, se rétrécissait légèrement aux côtés et était ornée d'anses sveltes qui descendaient du bord jusqu'au bas (Macrob. *Sat.* V, 21). On s'en servait comme de coupe pour le vin (Virg. *Georg.* IV, 380) ou le lait (Ovid. *Met.* VII, 247). La figure que nous donnons est prise d'une peinture de la tombe de Caius Cestius, un des *Epulones* ou citoyens qui étaient chargés de préparer un banquet somptueux en l'honneur de Jupiter. La place où elle se trouve et sa ressemblance parfaite avec la description de Macrobe nous autorisent suffisamment à y reconnaître le *carchesium*.

2. Appareil fixé au mât d'un vaisseau juste au-dessus de la vergue (Lucil. *Sat.* III, 14, ed. Gerlach; Lucan. V, 418), et dans lequel jouait une partie du palan (Serv. *ad* Virg. *Æn.* V, 77; Non. *s. v.* p. 546). Les matelots y montaient pour observer, pour arranger les voiles et lancer des traits, comme on le voit dans la gravure prise d'une peinture de tombe égyptienne. Cet appareil répondait sous

certains rapports à ce que nos matelots appellent « la hune »; il tirait son nom d'une ressemblance réelle ou supposée avec la coupe à boire figurée dans la gravure précédente.

3. *Carchesium versatile*. Même appareil construit de manière à se mouvoir autour du mât et à faire l'office de grue quand on chargeait et déchargeait les vaisseaux marchands. A cet effet, on y introduisait horizontalement une barre transversale (Vitruv. X, 2, 10; Schneider, *ad l.*), et on s'en servait à peu près comme nos matelots se servent du taquet.

CARDINALIS. Voyez SCAPUS.

CARDINATUS. Voyez CARDO, 4.

CARDO. *Pivot* et *crapaudine*, formant un appareil qui fixait à leurs places les portes des anciens et les faisait aller et revenir quand elles s'ouvraient et se fermaient. Il répondait aux charnières dont nous nous servons plus communément, quoiqu'il fût de nature très-différente (voy. GINGLYMUS). Les Grecs distinguaient chacune de ces parties par des noms distincts : ils appelaient στρόφιγξ le *pivot* et στροφεύς la *crapaudine* dans laquelle le pivot jouait. Les auteurs latins comprennent ordinairement tout l'appareil sous le nom de *cardo;* ils appliquent ce terme tantôt à chacune des parties prise séparément, tantôt au montant tout entier du battant de la porte (*scapus cardinalis*), qui formait l'axe autour duquel fonctionnait le mécanisme (Plin. *H. N.* XVI, 77; *ib.* 84; id. XXXVI, 24, n° 8; Plaut. *Asin.* II, 3, 8; Virg. *Æn.* II, 480; Apul. *Met.* I, p. 9). Les

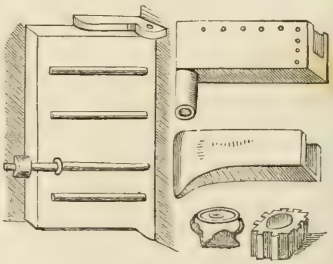

figures de la gravure ci-jointe expliqueront la nature de ces objets et la manière dont on les employait. Les deux figures

d'en haut à main droite offrent une paire de plaques d'about en bronze, tirées de modèles égyptiens du Musée britannique; elles étaient fixées au haut et au bas d'un battant de porte pour faire l'office de pivots (στρόφιγγες); les axes de bois étaient revêtus de bronze pour supporter le frottement (Virg. *Cir.* 222, *æratus cardo*). Les deux figures du bas, du même côté, sont deux pièces creusées qu'on introduisait dans le seuil et dans le linteau de la porte pour faire l'office des crapaudines dans lesquelles les pivots tournaient. Celle qui est à gauche représente un modèle égyptien de pierre très-dure, qui est maintenant au Musée britannique; on s'en servait en amenant le pivot immédiatement au-dessus de son orifice; celle qui est à droite est de bronze et fut trouvée dans le seuil d'une porte à Pompéi; les dents ou les cannelures qu'elle a aux côtés sont destinées à l'assujettir solidement à sa place et à l'empêcher de tourner avec le jeu de la porte. La figure à main gauche est une porte égyptienne d'après Wilkinson, et montre la manière dont était attaché et jouait l'appareil. Comparez la gravure du mot ANTEPAGMENTUM.

2. Pivot à chaque extrémité d'un axe dans une machine; grâce à ce pivot, l'axe se mouvait dans les crapaudines; il en était ainsi pour une brouette, un cylindre et autres instruments semblables (Vitruv. x, 14, 1).

3. *Tenon.* Terme technique des charpentiers; c'est-à-dire la tête d'une pièce de bois taillée d'une façon particulière pour s'ajuster à une mortaise de même grandeur et de même figure dans une autre pièce, et former ainsi un joint (Vitruv. x, 14, 2); de là *cardo securiculatus, tenon* en forme de hache, ou, comme nous disons, en queue d'aronde (Vitruv. x, 10, 3).

CARENUM. *Vin doux* réduit aux deux tiers par la cuisson (Pallad. *Oct.* 18).

CARINA (τρόπις). *Quille* ou dernière pièce de bois dans la charpente d'un vaisseau, qui va de l'avant à l'arrière et sert de corps pour le bâtiment tout entier (Cic. *de Orat.* III, 46); elle comprend aussi la fausse quille ou contre-quille (Liv. XXII, 20; Cæs. *B. G.*, III, 13).

CARNARIUM. Sorte de châssis suspendu au plafond et muni de crocs et de clous pour attacher des provisions salées, des fruits secs, des herbes, etc. Il ressemblait à ceux dont on se sert encore dans nos cuisines (Plaut. *Capt.* IV, 4, 6; Petr. *Sat.* 135, 4; *id.*, 136, 1; Plin. *H. N.*

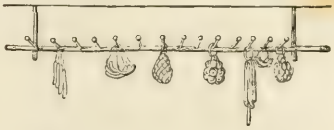

XVIII, 60). La gravure est prise d'une peinture de Pompéi, où le châssis est suspendu au plafond d'une taverne, et montre des saucisses, des légumes et autres choses semblables pendues par des cordes ou dans des filets.

2. Dans un sens plus général, *garde-manger* ou *office* pour conserver les viandes fraîches (Plaut. *Curc.* II, 3, 45; Plin. *H. N.* XIX, 19, n° 3).

CARNIFEX. Exécuteur public, qui mettait les criminels à la torture, leur faisait subir la peine du fouet, et exécutait les condamnés en les étranglant avec une corde (Plaut. *Capt.* V, 4, 22; Suet. *Nero*, 54).

CARNIFICINA. Lieu où les criminels étaient mis à la torture et exécutés (Liv. II, 23; Suet. *Tib.* 62); cachot souterrain au-dessous de tous les autres cachots de la prison. La gravure repré-

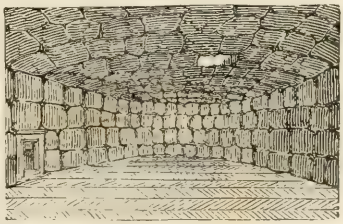

sente l'intérieur de la *carnificina*, dans les prisons publiques de Rome, construite par Servius Tullius, du nom duquel on l'appela le *Tullianum;* c'est en ce lieu que les amis et les complices de Ca-

tilina furent exécutés par ordre de Cicéron. On y descendait le criminel avec une corde par l'ouverture du plafond, et on retirait son corps par un croc de fer (*uncus*) après l'exécution. La petite porte à main gauche, quoique ancienne, ne fait pas partie de la construction primitive; elle donne accès dans une basse galerie souterraine, maintenant remplie de décombres, mais qui va dans la direction du Tibre, et qui était peut-être destinée à traîner les cadavres à la rivière quand on ne les tirait pas de la prison pour les exposer aux gémonies.

CARPENTUM. Voiture à deux roues, couverte d'une capote, et pourvue de ri-

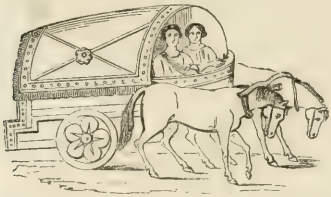

deaux qui se tiraient (Prop. IV, 8, 23; Apul. *Met.* X, p. 224); elle pouvait contenir deux ou trois personnes; elle était traînée ordinairement par deux mulets (Lamprid. *Heliog.* 4), et employée par les matrones et les dames romaines de distinction depuis une haute antiquité (Ovid. *Fast.* I, 619; Liv. V, 25). La figure ci-jointe, qui remonte aux temps les plus reculés, est copiée d'une peinture étrusque (Micali, *Italia avanti i Romani*, tav. 27), et représente deux jeunes mariés, comme Tite-Live dépeint Lucumon et sa femme à leur arrivée à Rome (*sedens carpento cum uxore*, Liv. I, 34).

2. *Carpentum funebre* ou *pompaticum*. *Carpentum*, ou voiture d'apparat qui portait l'urne contenant les cendres des citoyens de haut rang ou leurs statues au milieu du cortége funèbre (Suet. *Cal.* 15; *id. Claud.* II; Isidor. *Orig.* XX, 12, 3). C'étaient également des voitures couvertes, construites sur le même principe que les précédentes, mais plus brillantes et d'un caractère plus imposant, comme on peut le voir par le spécimen ci-joint pris d'une médaille frappée en mémoire d'une des impératrices de Rome; l'usage auquel on employait ce chariot est

facile à reconnaître d'après sa forme qui, on le remarquera, est celle d'une tombe.

3. Chariot employé pour les travaux des champs et apparemment d'un usage fort commun et fort répandu; car on se sert fréquemment du même mot dans le sens d'une *charretée* de fumier, par exemple, ou pour indiquer une certaine quantité que chacun reconnaîtra immédiatement, comme nous disons une *charge* (Pallad. X, 1; Veget. *Mul. Med.* IV, 3, *Præf.*). Ce chariot était probablement construit comme le premier des deux spécimens, mais d'une façon plus grossière et sans la tente.

CARPTOR. *Celui qui découpe*, esclave qui était chargé de découper les mets aux grands festins avant qu'ils fussent servis aux hôtes (Juv. *Sat.* IX, 110).

CARRAGO. Espèce de fortification adoptée par plusieurs des nations barbares avec lesquelles les Romains entrèrent en lutte. Elle consistait à former avec les voitures et les chars de guerre une ligne circulaire autour des positions occupées (Amm. Marc. XXXI, 7, 7; Trebell. *Gallien.* 13; Veget. *Mil.* III, 10).

CARROBALLISTA. *Balliste* montée sur une voiture et tirée par des chevaux

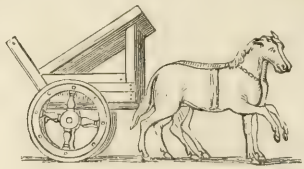

et des mulets, pour être plus facilement transportée de place en place ou amenée aux différents points où s'engageait l'action (Veget. *Mil.* III, 24; II, 25). La gra-

vure représente une machine de cette sorte telle qu'on la voit sur la colonne de Marc-Aurèle; mais elle est trop imparfaite dans les détails pour donner une idée exacte du principe d'après lequel fonctionnaient de pareilles machines.

CARRUCA ou CARRUCHA. Espèce particulière de voiture introduite à Rome sous l'empire (du moins on en trouve la première mention dans Pline, et plus tard elle reparaît souvent dans Suétone, Martial et d'autres auteurs de cette époque). On est réduit à des conjectures sur la forme et l'usage particulier de ces voitures; mais elles sont nettement distinguées du *covinus* et de l'*essedum* par Martial (*Ep.* XII, 24) et de la *rheda* par Lampride (*Alex. Sev.*, 43). C'était une voiture fort ornée et de grand prix; d'a-

bord on la décora de sculptures en bronze et en ivoire (Vopisc. *Aurel.* 46), puis de ciselures en argent et en or (Plin. *H. N.* XIII, 40; Mart. *Ep.* III, 62). En s'en tenant à ces détails, la description de la *carruca* s'accorde avec la figure ci-jointe, qui représente la voiture du préfet de Rome d'après la *Notitia Imperii*, et où les ornements de métal sont très-visibles. On peut la regarder comme un modèle de ces voitures; mais les auteurs latins emploient parfois ce terme dans un sens plus général. Dans Suet. *Nero*, 30, et Martial. *Ep.* III, 47, la même voiture est indifféremment appelée *carruca* et *rheda*. Ce mot conserva dans la suite le sens général de voiture; on y trouve les éléments de l'italien *carrozza*, du français *carrosse*, et de l'anglais *carriage* (voiture), qui sont des expressions générales.

2. *Carruca dormitoria. Carruca* fermée (Scævol. *Dig.* 34, 2, 11); la *carruca undique contecta* d'Isidore (*Orig.* XX, 10, 3).

CARRUCARIUS. Qui appartient à la *carruca;* épithète donnée au cocher qui la conduisait (Capitol. *Maxim. Jun.* 4), et aux chevaux et aux mulets qui la traînaient (Ulp. *Dig.* 21, 1, 38). Voy. le mot et la gravure précédents.

CARRUS. Petit chariot à deux roues, dont les quatre côtés étaient revêtus de planches, et dont on se servait principalement dans les armées romaines comme fourgon pour le transport des vivres et des bagages; le spécimen ci-joint est pris de

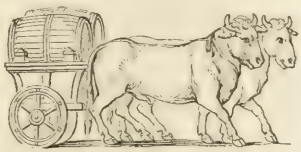

la colonne Trajane, sur laquelle plusieurs voitures de cette espèce sont représentées. Le nom est d'origine celtique, ainsi que ce genre de voiture, qui fut fort employé par les anciens Bretons, Gaulois, Helvétiens, etc. (Sisenn. *ap.* Non. *s. v.* p. 125; Liv. X, 28; Cæs. *B. G.* 1, 3).

CARTIBULUM. Espèce particulière de table, faite de pierre ou de marbre, consistant en une plaque carrée oblongue,

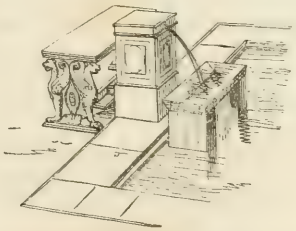

supportée par un seul piédestal central ou à la façon des meubles que nos tapissiers appellent *consoles*. Elle ne servait pas comme table de salle à manger, mais comme buffet d'apparat pour porter la vaisselle d'argent et les vases de la maison; on la plaçait ainsi couverte sur un des côtés de l'*atrium* (Varro, *L. L.* V, 125). La description de Varron est parfaitement éclaircie par la gravure ci-jointe, qui représente une table de marbre de

cette espèce, telle qu'elle fut découverte sur le bord de l'*impluvium* dans la maison des Néréides à Pompéi. Derrière est une fontaine et dessous une sorte d'évier, divisé en deux compartiments, où l'on vidait les vases avant de les mettre sur la table.

CARYATIDES (καρυάτιδες). Figures de femmes employées au lieu de colonnes par les architectes anciens pour supporter un entablement, comme on le voit

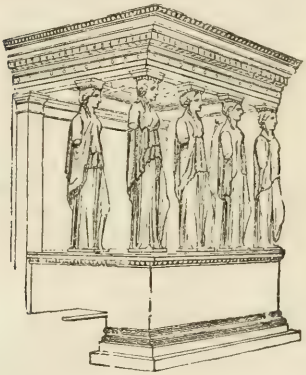

dans la gravure ci-jointe qui représente le portique du temple de Pandrosos à Athènes (Vitruv. I, 1, 5).

CASA. Ce mot avait le sens général de *chaumière*, mais il était employé dans plusieurs acceptions et avec des sens très-divers :

1. Chaumière proprement dite (Vitruv. II, 1, 3 et 5; Petr. *Sat.* 115, 6), premier essai de construction régulière aux épo-

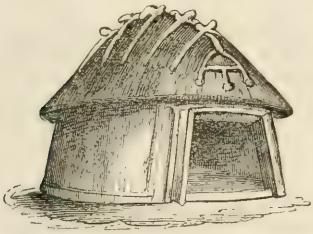

ques pastorales et dans la suite modèle constant des habitations de paysans. Telle était la cabane couverte de chaume de Romulus sur la colline du Capitole (*casa Romuli*, Vitruv. II, 1; Petr. *Fragm.* 21, 6); telles les cabanes des aborigènes du Latium, et la gravure donnée ici peut en être regardée comme un spécimen authentique et fort curieux. Elle est tirée d'un vase en poterie conservé maintenant parmi les antiquités du Musée britannique. Ce vase avait servi primitivement d'urne sépulcrale; il fut découvert en 1817 avec plusieurs autres qui avaient la forme de temples, de casques, etc., à Marino, près de l'ancienne Albe-la-Longue; il était fixé dans une sorte de terre blanche *sous* une couche épaisse de lave volcanique (en italien *peperino*), qui sortait du mont Albain à l'époque où ses éruptions n'étaient pas encore éteintes. En conséquence, ces vases doivent avoir été déposés là antérieurement à cette date; ce qui est une preuve irrésistible de haute antiquité (Visconti, *Lettera al Sign. Giuseppe Carnevali, sopra alcuni vasi sepolcrali rinvenuti nella vicinanza della antica Alba Longa.* Roma, 1817).

2. *Petite maison de campagne* (Mart. *Ep.* VI, 43) bâtie sur une moins grande échelle et avec moins de magnificence que la *villa* ou résidence de campagne particulière, comme on le voit dans la gravure ci-jointe, d'après une peinture de Pompéi, qui donne une idée de la

petite maison de campagne des Romains avec sa cour, ses bâtiments extérieurs et son bétail. Quand Martial (*Ep.* XII, 66) se sert des mots *domus* et *casa* comme de

termes presque synonymes, c'est évidemment pour insinuer que la *domus* ou maison de ville est pauvre et mal bâtie, et ne vaut pas mieux qu'une *casa* ou cabane.

3. Berceau ou tonnelle rustique, faite d'osier et de branchages, et quelquefois

couverte de vignes, comme dans le spécimen ci-joint pris d'une ancienne mosaïque de Préneste (Tibull. II, 1, 24).

4. Sorte de hutte que les soldats élevaient quelquefois de branches d'arbre au lieu de tente (Veget. *Mil.* II, 10).

CASEUS (τυρός). *Fromage* (Varro, *L. L.* V, 108) que les anciens faisaient du lait des vaches, des brebis et des chèvres (Varro, *R. R.* II, 11), et qu'ils mangeaient ou frais, comme du fromage à la crème, ou séché et durci (Id. *ib.*). On lui donnait des formes élégantes et de fantaisie au moyen de moules de buis (Columell. VII, 8, 7). Pline (*H. N.* XI, 97) énumère les différents endroits où l'on faisait les meilleurs fromages.

CASSIDA. Même sens que CASSIS.

CASSIDARIUS. Armurier qui faisait des casques de métal (Inscript. *ap.* Muret. 959, 5).

2. Officier qui était chargé de prendre soin des casques de métal dans le palais impérial (Inscript. *ap.* Reines. 8, 70).

CASSIS, *-idis* (κόρυς). Casque de métal, par opposition à GALEA, casque de cuir (Isidor. *Orig.* XVIII, 14; comparez Tac. *Germ.* 6). Cette distinction n'est pas toujours observée (Ovid. *Met.* VIII, 25, où les deux noms sont donnés au même casque); et comme le dernier mot est le plus usité, les différentes espèces et formes de casques seront décrites et expliquées par des figures au mot GALEA.

CASSIS, *-is* (ἄρκυς). Un des filets employés par les anciens pour la chasse des animaux sauvages, tels que le sanglier et le cerf (Isidor. *Orig.* XIX, 5, 4; Ov. *A. Am.* I, 392; Mart. *Ep.* III, 58). C'était une sorte de filet en bourse ou de tonnelle qu'on tenait ouverte par des branches d'arbres : l'animal qu'on poursuivait s'y enfonçait et une corde mobile (*epidromus*) le refermait immédiatement autour de son cou (Yates, *Textrin. Antiq.* p. 422).

CASTELLARIUS. Officier qui était chargé de veiller au réservoir public (*castellum*) d'un aqueduc (Frontin, *Aq.* 117; Inscript. *ap.* Grut. 601, 7).

CASTELLUM. Diminutif de CASTRUM. Petite place fortifiée ou forteresse dans laquelle on plaçait un corps de troupes, soit en rase campagne pour y protéger la population agricole contre les excursions de l'ennemi, soit sur les frontières pour protéger un État, ou dans toute autre position qui commandait la voie principale et les lignes de communication (Sisenn. *ap.* Non. *s. Festinatim*, p. 514; Cic. *Fam.* XI, 4; id. *Phil.* V, 4). La gra-

vure représente un de ces postes fortifiés avec sa garnison, d'après le Virgile du Vatican.

2. Petite ville fortifiée, appelée ainsi parce que plusieurs forts, qui dans l'origine ne devaient être que des postes militaires, devinrent bientôt des villes et des villages par l'empressement de la population voisine à y accourir et à élever ses cabanes à l'entour, pour se donner un appui; précisément de même que les châteaux des barons aux époques féoda-

les furent le noyau de plusieurs des villes de l'Europe moderne (Curt. v, 3).

3. Réservoir d'un aqueduc. On plaçait des réservoirs de cette espèce à l'endroit où les aqueducs sortaient des villes ou sur tous les points où une provision d'eau était nécessaire pour les besoins de la localité; des conduits introduits dans les réservoirs distribuaient l'eau dans les divers quartiers d'une ville (Vitruv. VIII, 6, 1; Plin. *H. N.* XXXVI, 24, nº 9; Frontin. *Aq.* 35). Ordinairement ces réservoirs étaient de simples tours en brique ou en terre, contenant une citerne profonde; mais, à l'endroit où l'aqueduc touchait aux murs de la ville, on visait dans le dessin du *castellum* autant au beau qu'à l'utile : on lui donnait une grande façade architecturale d'un ou de plusieurs étages, décorée de colonnes et de statues, et du trop-plein de l'eau on faisait une belle fontaine qui se répandait par plusieurs ouvertures dans un vaste bassin (Vitruv. *l. c.*). On peut en juger par la gravure ci-jointe, qui

est une restauration du *castellum* appartenant à l'aqueduc de Jules César qui subsiste encore à Rome, près de l'église de San-Eusebio, quoique dans un état de délabrement; mais les détails que nous donnons ici sont tirés d'une vieille gravure du monument, faite au seizième siècle, à une époque où les principaux ornements étaient encore à leur place primitive, et où l'ensemble était beaucoup mieux conservé que maintenant.

4. *Castellum privatum.* Réservoir bâti aux frais d'un certain nombre de particuliers vivant dans le même quartier et ayant obtenu une concession d'eau du conduit public, qui était réunie en un même corps et distribuée à chacun d'eux par des conduits particuliers (Frontin. 106; comparez 27).

5. *Castellum domesticum.* Citerne que chacun construisait sur sa propriété particulière pour recevoir l'eau qui lui était concédée du réservoir public. (Frontin.)

6. Citerne ou réservoir dans lequel l'eau élevée par une roue hydraulique était versée des augets et des caisses (*modioli*) où elle était réunie (Vitruv. X, 4, 3). Voyez ROTA AQUARIA.

CASTERIA. Place où les rames, les gouvernails et les appareils mobiles d'un vaisseau étaient déposés quand il n'était pas en commission; ou, d'après une autre opinion, compartiment particulier dans le vaisseau lui-même où les rameurs se retiraient pour se reposer quand ils étaient relevés de leur service (Non. *s. v.* p. 85; Plaut. *Asin.* III, 1, 16; Scheffer, *Mil. Nav.* II, 5).

CASTRA. Pluriel de CASTRUM. Campement ou camp fortifié. La disposition d'un camp romain attestait un système et un art remarquables. La forme générale du camp était carrée, et la position entière entourée d'un fossé (*fossa*) et d'un retranchement (*agger*) en dedans de ce fossé, dont le haut était défendu par une forte enceinte de palissades (*vallum*). Chacun des quatre côtés avait une vaste porte pour l'entrée et la sortie; la plus éloignée de la position de l'ennemi (A) était appelée *porta decumana;* celle qui faisait immédiatement face à cette position (B) *porta prætoria;* pour les deux autres : celle à main droite (C) *porta principalis dextra;* celle à main gauche (D), *porta principalis sinistra.* L'intérieur était divisé en sept rues ou passages dont le plus large, qui établissait une communication directe entre les deux portes latérales et passait devant la tente du général (*prætorium*), était large de 30^{m},50, et s'appelait *Via Principalis.* En avant de cette rue, mais dans une direction parallèle, il y en avait une autre, appelée *Via Quintana*, large de 15^{m},25, qui partageait la partie supérieure du camp en deux divisions égales; et celles-ci étaient de nouveau subdivisées par cinq autres rues de même largeur qui coupaient la *Via Quintana* à angles droits. Les tentes

et les quartiers des troupes étaient disposés ainsi qu'il suit : 1, le *prætorium*, ou tente du général; 2, le *quæstorium*, espace concédé au questeur pour sa tente et pour les magasins du commissariat qui étaient sous ses ordres; 3, le *forum*, sorte de place du marché; 4, 4, les tentes de la cavalerie d'élite et des volontaires;

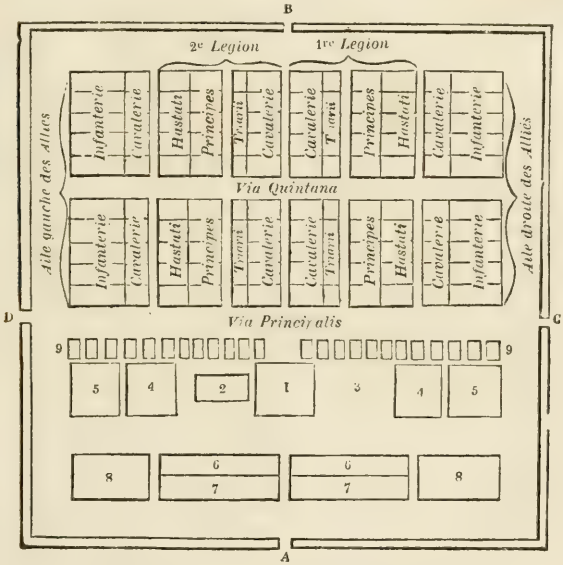

5, 5, les tentes de l'infanterie d'élite et des volontaires; 6, 6, les *Equites extraordinarii* ou cavalerie extraordinaire fournie par les alliés; 7, 7, les *Pedites extraordinarii* ou infanterie extraordinaire fournie par les alliés; 8, 8, places réservées pour les auxiliaires d'occasion; 9, 9, les tentes des tribuns et des *præfecti sociorum*, ou généraux qui commandaient les alliés. Telle était la partie supérieure du camp. Le centre de la partie inférieure était occupé par les deux légions romaines qui formaient une armée consulaire, flanquée de chaque côté par les ailes droite et gauche, composées des troupes alliées. On comprendra du premier coup d'œil la manière dont ces corps étaient distribués, par les noms de chacun d'eux qui sont écrits dans notre plan au-dessus de leurs positions respectives. Enfin tout l'intérieur était entouré d'un espace découvert, large de 60 mètres entre l'*agger* et les tentes, pour les mettre à l'abri du feu et des traits et faciliter à l'intérieur le mouvement des troupes. Le plan, dressé d'après la description de Polybe, à l'époque où les armées romaines étaient divisées par manipules, est donné ici pour expliquer la méthode générale suivant laquelle était disposé un camp romain, et non comme dessin authentique d'un monument ancien. Quelques-uns des détails de moindre importance furent nécessairement modifiés, quand la coutume de diviser les légions en cohortes au lieu de manipules eut prévalu; mais le plan général et les traits principaux de la disposition intérieure restèrent les mêmes.

2. *Castra Prætoriana.* Camp permanent aux portes de Rome, où était établie la garde prétorienne (Suet. *Claud.*

21; Tac. *Ann.* IV, 2). Une partie du haut mur de briques qui l'enfermait avec une des portes est encore debout près de la *Porta pia* où il forme une portion des murs actuels de la ville; il fut compris dans l'enceinte générale quand elle fut reculée par Aurélien.

3. *Castra navalia* ou *nautica*. Campement naval, c'est-à-dire ligne de fortification formée autour d'une flotte, pour la protéger contre l'ennemi, quand les vaisseaux étaient tirés sur le rivage (Cæs. *B. G.* V, 22; Nepos. *Alcib.* 8).

CASTRUM. Augmentatif de CASA, ce mot indiquait dans son sens primitif une hutte large ou solidement bâtie et par suite un fort ou une forteresse; cependant le diminutif CASTELLUM fut toujours d'un usage plus commun (Nepos, *Alcib.* 9; Virg. *Æn.* VI, 776).

CASTULA. *Jupon* de femme, porté sur la peau et attaché au-dessous de la poitrine qu'il laissait à découvert (Varro, *de Vit. Pop. Rom. ap.* Non. *s. v. Caltula*, p. 584). Dans les premières œuvres de l'art, on le représente souvent comme le seul vêtement de dessous pour l'habillement des femmes, ainsi qu'on le voit dans la figure donnée ici et tirée d'un bas-relief d'une tombe étrusque. Les femmes romaines portaient le plus souvent une tunique ou un autre vêtement sur la poitrine et sur les épaules, de telle sorte que les deux vêtements couvraient le corps tout entier et formaient une tunique de dessus et une tunique de dessous. Dans ce cas, la partie supérieure du jupon aussi bien que le sein étaient cachés sous les pans par le vêtement de dessus. C'est de cette façon que le jupon est porté par Silvia dans le Virgile du Vatican (p. 146) et par une figure de femme dans les peintures de Pompéi (*Mus. Borb.* XIV, 2). Comparez (XII, 57), une autre figure où la *castula* est mise *sur* une tunique à longues manches, mais attachée sur les épaules et autour de la taille de la même façon que ci-dessus.

CASULA. Diminutif de CASA : toute petite cabane ou humble demeure en général; mais plus particulièrement hutte ou cabane de forme conique que les bergers et les chevriers élevaient dans les lieux où paissaient leurs troupeaux; ainsi que les paysans qui se livraient à l'agriculture, dans les champs, pour s'abriter au temps de la moisson (Plin. *H. N.* XXXV, 37; Juv. *Sat.* XI, 153). Le spécimen ci-joint est pris d'une peinture représentant une scène rustique. La gravure donnée au mot CAPRARIUS montre une hutte de chevrier du même caractère.

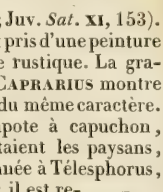

2. Manteau ou capote à capuchon, comme celle que portaient les paysans, et qui est toujours donnée à Télesphorus, l'assistant d'Esculape : il est représenté avec la *casula* dans le spécimen ci-joint d'après une pierre gravée. Quand le capuchon est ramené sur la tête comme ici, le vêtement entier a vraiment un aspect semblable à la cabane que nous avons décrite en dernier lieu. C'est de cette ressemblance que vient le terme, qui était probablement une sorte de sobriquet ou de mot familier parmi les classes inférieures (Isidor. *Orig.* XIX, 24, 17).

CATACLISTA, sc. *vestis* (Apul. *Met.* XI, 245; ni la leçon ni la signification de ce mot ne sont tout à fait certaines). Quelques-uns ont cru qu'il signifiait un vêtement qu'on serrait dans la garde-robe et qu'on n'en tirait qu'aux grandes occasions pour être porté comme un habillement de fête (Salmas. *ad* Tertull. *de Pall.* 3); d'autres, avec plus d'apparence de raison, y ont vu un vêtement sans ouverture, mais fort juste, comme ceux que portent ordinairement les statues égyptiennes (*Mus. Pio. Clem.* VI, 14).

CATADROMUS. Corde tendue transversalement du sol à quelque point élevé dans un théâtre, et sur laquelle les dan-

seurs de corde montaient et descendaient. Ce tour de force fut exécuté, à ce qu'on rapporte, quelque étrange que cela puisse paraître, par un éléphant, avec son cavalier sur le dos, dans l'amphithéâtre de Rome (Suet. *Nero*, 11; comparez *Galb.* 6, et Plin. *H. N.* VIII, 2). La gravure

est prise d'une médaille de Caracalla : les cordes transversales et les danseurs qu'elles portent sont clairement indiqués; les corbeilles et les branches de palmier placées au sommet représentent les prix destinés à ceux qui réussissaient à les atteindre.

CATAGRAPHA (τὰ κατάγραφα). Peintures où les figures sont dessinées en perspective, ou, comme disent les artistes, *en raccourci;* de cette manière, quoique toute la figure soit représentée, une portion seulement en est vue par le spectateur (Plin. *H. N.* XXXV, 34). Ce procédé est considéré maintenant comme preuve d'une grande habileté de la part de l'artiste; mais les anciens peintres n'y avaient recours que rarement. La figure ci-jointe

est tirée d'une peinture de Pompéi qui représente Agamemnon conduisant Chryséis à bord du vaisseau qui devait la mener à son père. La figure d'Agamemnon est légèrement raccourcie dans la partie supérieure; le procédé est à peine sensible, et cependant, de toutes les œuvres qu'on a découvertes des artistes de Pompéi, c'est celle qui se rapproche le plus d'un raccourci. Le tableau célèbre de la bataille d'Issus, la composition de peinture la plus considérable et la plus riche en figures qui soit venue jusqu'à nous, présente tous les personnages de face ou de côté et dans des attitudes presque droites, quoique dans l'action la plus énergique. A l'exception de quelques bras et de quelques jambes et d'un cheval qui tourne le dos au spectateur, il n'y a aucune tentative pour *raccourcir la figure*, dans le sens où nous l'entendons maintenant, c'est-à-dire de façon à ce qu'elle soit entièrement représentée sur la toile dans un espace qui, sans ce procédé, n'en pourrait contenir qu'une partie. Même les trois hommes qui sont blessés et étendus sur le sol sont présentés en profil, le corps couché de tout son long : les jambes et les bras seuls sont faiblement raccourcis. La même observation s'applique aux dessins des vases d'argile.

CATAPHRACTA (καταφράκτης). Terme employé par Végèce pour désigner en général toute espèce de cuirasse portée par l'infanterie romaine depuis les premiers temps jusqu'au règne de l'empereur Gratien (Veget. *Mil.* I, 20).

CATAPHRACTARIUS. Même sens que CATAPHRACTUS (Lamprid. *Alex. Sev.* 56; Ammian. XVI, 2, 5; *ib.* 10, 8 et 12, 63).

CATAPHRACTUS (κατάφρακτος). Soldat qui faisait partie de la cavalerie pesamment armée (Sallust. *ap.* Non. *s. v.*

p. 556), et dont le cheval, aussi bien que lui-même, était couvert d'une armure complète (Serv. *ad* Virg. *Æn.* XI, 770). Il ressemblait au dos écaillé d'un crocodile (Ammian. XXII, 15, 16). Cette armure était particulière à quelques nations étrangères, telles que les Parthes (Prop. III, 12, 12), les Perses (Liv. XXXVII, 40) et les Sarmates (Tac. *Hist.* I, 79), comme on le voit par la gravure qui représente un *cataphractus* Sarmate, d'après la colonne Trajane.

2. Sisenna (*ap.* Non. *l. c.*) applique le même terme à un soldat de l'infanterie : on doit entendre par là que ce soldat est armé de pied en cap et couvert d'une armure pesante consistant en un casque, une cuirasse, des cuissards et des jambières, tel qu'on le voit dans la figure jointe au mot OCREATUS.

CATAPIRATES (βολίς). *Plomb* de sonde dont les matelots se servent pour

sonder. On fixait du suif à l'extrémité, de la même façon que maintenant, pour s'assurer de la nature du sol et voir s'il était de sable, de roc, de cailloux ou de coquilles, et s'il était convenable ou non pour le mouillage (Lucil. *Sat.* p. 82, II, ed. Gerlach; Isidor. *Orig.* XIX, 4, 10). Dans la gravure, prise d'un bas-relief en marbre dont on a une copie au Musée britannique, ce plomb est représenté comme suspendu à l'avant d'un vaisseau.

CATAPULTA (καταπέλτης). Machine de guerre construite principalement pour lancer des dards et des traits d'une grande pesanteur (Paulus *ex* Fest. *s.* Trifax). Ce mot désigne quelquefois le trait que lançait la machine (Titin. *ap.* Non. *s. v.* p. 552; Plaut. *Pers.* I, 1, 27). La *catapulte* est décrite en détail par Vitruve (X, 15), et elle n'apparaît pas moins de six fois sur la colonne Trajane, d'où est tirée la figure ci-jointe. Les détails ne

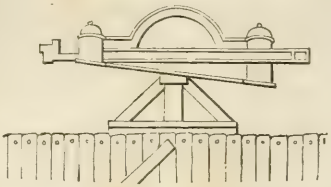

sont nulle part indiqués d'une façon assez exacte pour donner une intelligence suffisante des mots de Vitruve ou pour montrer la manière précise dont on faisait jouer cette machine. Tout ce qu'on voit, c'est qu'elle lançait le trait par la force du contre-coup, quand la barre transversale était éloignée d'un des côtés et qu'on l'y laissait revenir avec un recul. La *catapulte* était employée de la même façon que la *ballista* pour lancer d'énormes blocs de pierre (Cæs. *B. C.* II, 9). L'arc du centre était ménagé pour livrer passage au projectile. On plaçait quelquefois la *catapulte* sur une voiture et on la faisait transporter par des chevaux et des mulets, ainsi que la *carroballista*, comme le prouve la gravure suivante.

CATAPULTARIUS (καταπελτικός). Ce mot désignait tout ce qui servait dans une catapulte ou qui appartenait à cette machine, de là *pilum catapultarium* (Plaut.

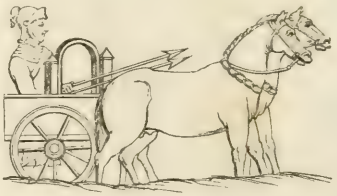

Curc. III, 5, 11), trait énorme et pesant, fait pour être lancé par la *catapulta* (comparez Polyb. XI, 11, 3). La gravure est tirée de la colonne Trajane et donne aussi quelques renseignements sur la manière d'employer et de gouverner ces machines.

CATARACTA ou CATARACTES (καταῤῥάκτης). *Cataracte*, *cascade* ou chute

d'eau soudaine d'un niveau supérieur à un niveau inférieur, comme les chutes de Tivoli ou de Terni (Plin. *H. N.* v, 10; Vitruv. viii, 2, 6).

2. *Écluse* ou *vanne* dans une rivière, destinée soit à modérer la rapidité du courant (Plin. *Ep.* x, 69), soit à arrêter l'eau pour conserver à son cours une profondeur suffisante (Rutil. i, 481). La gravure est tirée d'un des bas-reliefs de

l'arc de Septime Sévère. On remarquera que l'artiste romain, fidèle à la pratique de son école, a négligé d'introduire l'écluse et s'est contenté de sculpter les montants qui la tenaient à sa place et permettaient de l'abaisser et de la lever.

3. *Herse* suspendue au-dessus de l'entrée d'une ville ou d'une place fortifiée,

de telle façon qu'on pouvait l'abaisser et la lever par des anneaux et des chaînes de fer à volonté (Liv. xxvii, 28; Veget. *Mil.* iv, 4). Dans une des anciennes portes qui subsistent encore à Rome, dans une autre à Tivoli et aussi à Pompéi, on voit distinctement les coulisses dans lesquelles jouait la herse; et le spécimen donné ici d'après une ancienne fresque, où elle défend l'entrée d'un pont, montre les chaînes par lesquelles on la faisait fonctionner, précisément comme le rapporte Végèce. La grille qui fermait l'entrée ne se voit pas dans l'original, ce qui peut sembler un effet du temps; peut-être aussi n'était-ce pas une herse régulière, mais seulement une barre mobile levée et abaissée à certaines heures pour fermer le passage aux voyageurs ou au bétail. Dans les deux cas, cette figure suffit pour faire comprendre le caractère des *herses* chez les anciens.

CATASCOPIUM. Diminutif de CATASCOPUS; petite guérite où l'on était placé en observation (Aul. Gell. x, 25).

CATASCOPUS (κατάσκοπος). Espion ou éclaireur (Hirt. *Bell. Afr.* 26).

2. Navire employé comme vaisseau d'observation (Cæs. *B. G.* iv, 26; Isidor. *Orig.* xix, 1).

CATASTA. Échafaud ou plate-forme élevée, en bois, sur laquelle on plaçait les esclaves quand on les exposait en vente dans les marchés, pour que l'acquéreur pût les examiner et reconnaître leurs qualités ou leurs défauts (Tibull. ii, 3, 60; Pers. vi, 77; Suet. *Gramm.* 13). D'après une expression de Stace (*Silv.* ii, 1, 72, *turbo catastæ*), il semblerait que cette machine tournait à volonté, comme les supports employés pour les statues, afin que l'acquéreur pût voir passer devant ses yeux et examiner toutes les faces de la figure.

2. *Catasta arcana.* Appareil de même genre, sur lequel on montrait les esclaves les plus précieux et les plus beaux, non pas dans le marché public, mais en particulier dans les magasins des marchands (Mart. *Ep.* ix, 60, 5).

3. Lit ou grille de fer sous laquelle on allumait du feu, et au-dessus de laquelle on plaçait quelquefois des criminels pour les torturer : c'est ainsi que plusieurs des premiers martyrs furent brûlés vifs (Prudent. Περὶ στεφ., 1, 56; ii, 399).

CATEJA. Trait employé en temps de guerre par les Germains, les Gaulois, les Hirpins, etc. C'était une épée d'une longueur considérable et d'un bois mince, à laquelle était attachée une longue corde, comme au harpon. De cette manière, celui

qui l'avait lancée pouvait la ramener à soi (Virg. *Æn.* VII, 742; Serv. *ad l.;* Sil. III, 277; Isidor. *Orig.* XVIII, 7, 7).

CATELLA (ἁλυσίδιον). Diminutif de CATENA; mot généralement employé pour désigner les belles chaînes que les joailliers faisaient en or ou en argent, et qu'on portait comme bijoux. Elles servaient à différents usages, comme les mêmes objets de nos jours (Hor. *Ep.* I, 17, 55; Liv. XXXIX, 31; Cato, *R. R.* 135). La figure ci-jointe, tirée d'un original de

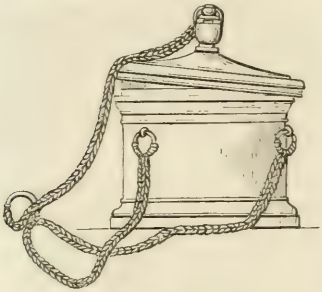

Pompéi, offre une petite chaîne de bronze d'un modèle qu'on trouve très-communément; mais les fouilles faites à différentes époques dans cette ville et dans d'autres parties de l'Italie, ont présenté une grande variété de chaînes faites d'après d'autres dessins et des spécimens de tous les modèles qu'on fabrique maintenant, aussi bien que de plusieurs autres que les ouvriers modernes ne peuvent reproduire.

CATELLUS. Diminutif de CATENA; petite chaîne dont on se servait pour retenir les esclaves : avait-elle un caractère particulier, c'est ce qu'il est difficile de déterminer. D'après un passage de Plaute où se trouve le mot *catellus* (*Curc.* V, 3, 13), on peut conjecturer que c'était quelque chose comme ce que nous appelons une *entrave,* qu'on attachait aux jambes des animaux pour les empêcher de s'écarter, et qui pouvait être fixée à la jambe d'un esclave pour le punir. Le mot avait tiré son origine d'un calembour fait sur le mot *canis* (Becker, *Quæst. Plautin.* p. 63; Lips. 1837), parce que l'entrave et la chaîne ont une sorte d'affinité avec un chien chargé de chaînes.

CATENA (ἅλυσις). *Chaîne* formée par une série d'anneaux de fer entrelacés (Cic. Virg. Hor. Ov. etc.). Les chaînes des anciens étaient faites exactement comme les nôtres, ainsi qu'on le voit par la gravure, qui représente quelques anneaux d'une

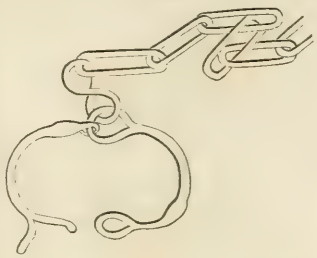

ancienne chaîne, conservée maintenant comme une sainte relique dans l'église de Saint-Pierre-ès-Liens (*S. Pietro in Vinculis* à Rome). C'est de cette chaîne qu'est venu le nom de l'église, car on dit que c'est la chaîne même avec laquelle saint Pierre fut enchaîné dans le *Tullianum* ou prison de Servius. Voy. Cancellieri, *Carcere Tulliano,* où sont rapportés tout au long tous les témoignages sur lesquels cette tradition repose.

2. Chaîne d'or ou d'argent, portée par les femmes comme un ornement autour du corps ou sur l'épaule et les côtés, ainsi

qu'un *balteus* (Plin. *H. N.* XXXIII, 12). Des ornements de ce genre sont fréquemment représentés dans les peintures de Pompéi d'où est tirée la gravure ci-jointe :

la chaîne est toujours placée, comme ici, sur le corps nu des déesses, des bacchantes, des danseuses et d'autres personnes de cette sorte.

CATENARIUS, sc. CANIS. Chien de cour ou chien de garde, enchaîné pour défendre la maison contre les étrangers. Les Romains avaient des chiens enchaînés à l'entrée de leurs maisons, à côté de la loge du portier, avec cet avis : CAVE CANEM « Prenez garde au chien », écrit au-dessus (Petr. *Sat.* 19, 1; *id.* 72, 7; Seneca, *Ira*, 3, 37). La gravure ci-jointe

est prise d'une mosaïque qui forme le pavé du *Prothyrum* dans la maison « du poëte tragique », comme on l'appelle, à Pompéi.

CATENATUS (ἀλυσίδετος). Qui a les entraves, les fers, ou *qui est dans les chaînes*, comme un esclave, un criminel ou un captif (Flor. III, 19, 3; Suet. *Tib.* 64; Hor. *Epod.* VII, 8). Le mot n'implique pas que la personne ainsi détenue fût attachée à un autre objet, ce qui était exprimé par le mot *alligatus*, mais seulement qu'elle était chargée de chaînes qui entravaient la liberté de ses mouvements et l'empêchaient de s'évader. Voy. les gravures aux mots CATULUS et COMPEDITUS.

CATERVARII. Gladiateurs qui combattaient en compagnies ou en corps, et non par couples séparés, comme c'était l'usage (Suet. *Aug.* 45; comparez *Cal.* 30, *gregatim dimicantes*).

CATHEDRA (καθέδρα). Chaise à dos, mais sans bras, comme celles dont se servaient plus particulièrement les femmes (Hor. *Sat.* I, 10, 91; Mart. *Ep.* III, 63). Quand on emploie ce mot en parlant des hommes, c'est souvent pour faire entendre qu'ils étaient oisifs, voluptueux ou efféminés (Juv. *Sat.* IX, 52). La gravure re-

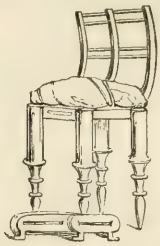

présente la chaise de Léda, d'après une peinture de Pompéi.

2. *Cathedra supina.* Chaise avec un siége long et profond (de là *cathedra longa*, Juv. *Sat.* IX, 52) et un dos incliné, comme nos bergères. Le spécimen est tiré

d'un vase grec d'argile et représente un des maîtres qui formaient les jeunes gens aux exercices du gymnase (παιδοτρίβης). Un marbre du Capitole, à Rome, montre l'impératrice Agrippine assise dans une chaise du même genre.

3. *Cathedra strata.* Chaise couverte d'un coussin, comme dans la première gravure (Juv. *l. c.*).

4. Chaise dans laquelle les philosophes, les maîtres de rhétorique, etc., s'asseyaient pour faire leurs leçons : c'était la *chaire du professeur* (Juv. *Sat.* VII, 203; Mart. *Ep.* I, 77). La gravure précédente en offre probablement le type.

5. Chaise à porteur (Juv. *Sat.* I, 65); pour SELLA. Voy. ce mot.

6. A une époque plus récente, chaise dans laquelle les évêques de la primitive Église s'appuyaient pendant le service divin (Sidon. *in conc. post Epist.* 9, l. 7); de là vient que la principale église d'un

diocèse est appelée la *cathédrale*, c'est-à-dire celle dans laquelle est placée la chaise de l'évêque.

CATHETER (καθετήρ). Mot grec qui avait pour terme correspondant en latin *fistula ænea* (Celsus, VII, 26, 1). Le *catheter* était un instrument de chirurgie

qu'on introduisait dans la vessie pour en tirer l'eau dans les rétentions (Cæl. Aurel. *Tard.* II, 1, n. 13). Le spécimen ci-joint est tiré d'un original long de 22 centimètre, découvert à Pompéi.

CATILLUS et CATILLUM. Petit plat de la même forme et du même genre que le *catinus*, mais d'une moindre contenance et probablement d'un travail inférieur (Columell. XII, 57, 1; Val. Max. IV, 3, 5).

2. (ὄνος). Meule supérieure ou extérieure dans un moulin à moudre du grain (Paul. *Dig.* 33, 7, 18, § 5), qui servait de trémie ou d'auge dans laquelle on versait du blé : de là son nom. La figure ci-jointe représente un moulin romain qui subsiste encore à Pompéi, avec une section à main gauche. La partie supérieure, ou bassin, est le *catillus*, dans lequel on mettait le grain à moudre; des esclaves ou des ani-

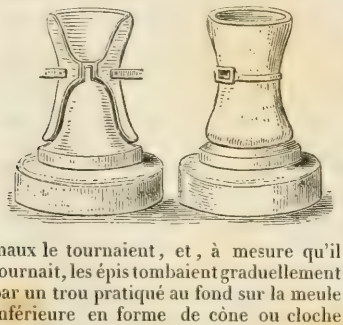

maux le tournaient, et, à mesure qu'il tournait, les épis tombaient graduellement par un trou pratiqué au fond sur la meule inférieure en forme de cône ou cloche (voy. la section), et, pressés entre elle et la surface intérieure du chapeau qui la recouvrait, ils étaient réduits en farine.

3. Ornement employé pour décorer le fourreau d'une épée (Plin. *H. N.* XXXIII, 54); on suppose qu'il avait la forme d'une plaque ronde ou d'un clou d'argent semblable à ceux qu'on a vus sur la gaîne de l'épée figurée au mot CAPULUS. Mais la leçon de ce passage est douteuse, et, ne le fût-elle pas, le sens resterait encore incertain.

CATINUM ou CATINUS, sorte de plat profond sur lequel on servait des légumes, du poisson et de la volaille (Hor. *Sat.* I, 6, 115; *id.* II, 4, 77; *id.* I, 3, 92).

La gravure est prise d'une série d'anciennes fresques découvertes près de l'église de Saint-Jean de Latran à Rome (Cassini, *Pitture antichi*, tav. 4), qui représentent des esclaves apportant différents plats à une fête; elle montre le *catinus* avec une volaille et du poisson, précisément comme Horace le décrit dans les deux passages cités.

2. Plat profond en poterie dans lequel on faisait cuire et on servait sur la table différentes espèces de gâteaux et de pâtés (Varro, *R. R.* 84).

3. Plat profond fait de poterie, de verre ou de matières plus précieuses, dans lequel on portait au sacrifice des pastilles d'encens (Suet. *Galb.* 18; Apul. *Apol.* p. 434), et d'où on les prenait pour les jeter sur un

petit réchaud allumé (voyez la gravure au mot FOCUS TURICREMUS). La gravure ci-jointe représente un plat curieux et précieux en agate qui fut apporté de Césarée en Palestine, en l'année 1101, et qui est maintenant conservé comme une sainte relique dans la sacristie de la cathédrale de Gênes, où on lui donne le nom de *Sagro catino*. On croit dévotement dans cette ville que c'est de ce même plat que notre Sauveur prit et mangea l'Agneau pascal avec ses disciples; mais l'exiguïté des proportions du vase et la valeur de la matière prouvent suffisamment qu'il ne fut jamais fait pour contenir des aliments. Il est probable qu'il était employé à l'usage que nous avons indiqué plus haut.

4. Creuset en poterie pour fondre des métaux (Plin. *H. N.* XXXIII, 21). La gravure représente deux spécimens, l'un d'ar-

gile rouge, l'autre d'argile blanche, qui furent trouvés dans une ancienne poterie romaine à Castor, dans le Northamptonshire (Artis. *Durobriv.* pl. 38).

5. Pièce particulière de la pompe foulante inventée par Ctésibius (Vitruv. X, 12). Voy. la figure conjecturale à CTESIBICA MACHINA, où le *catinum* est marqué A.

CATOMIDIO (κατωμίζω). Hisser quelqu'un sur les épaules d'un autre pour lui infliger la peine du fouet, espèce de châtiment qui, chez les Romains, était appliqué aux hommes aussi bien qu'aux enfants (Petr. *Sat.* 132, 2; comparez Apul. *Met.* IX, p. 196; Spart. *Hadr.* 18). La gravure représente l'exécution comme

ayant lieu dans une école d'Herculanum, d'après une peinture découverte dans cette ville.

CATULUS. Chaîne attachée à un collier de fer (*collare*) autour du cou, comme une chaîne de chien, par laquelle on ramenait à leurs maîtres, quand on les reprenait, les esclaves fugitifs (Lucil. *Sat.* XXIX, 15 ed. Gerlach : *cum manicis, catulo, collarique*, avec les menottes, la chaîne et le collier). La gravure, prise de la colonne de Marc-Aurèle, et représentant un captif barbare, montre à la

fois le collier et la chaîne qui y est attachée, comme les décrit Lucilius.

CAUDEX. Voy. CODEX, qui est l'orthographe la plus usitée.

CAUDICARIUS ou CODICARIUS. *Naves caudicariæ*. Larges bateaux dont on se servait sur le Tibre; ils étaient faits de planches grossières assemblées sans art (Varro, *de Vit. Pop. Rom. ap.* Non. *s. v.* p. 535; Festus, *s. v.*). On les construisait probablement de la sorte pour remonter plus facilement les rivières malgré la rapidité du courant, et parce qu'ils pouvaient être déchirés ou mis en pièces sans beaucoup de perte, lorsqu'on atteignait l'embouchure de la rivière ou le lieu de destination, comme c'était l'usage sur le Rhône avant l'introduction des bateaux à vapeur.

CAUDICIUS (*lembus*). Vaisseau du même genre que le précédent, employé sur la Moselle (Auson. *Mosell.* 197).

CAULA. Nom général pour toute place entourée de palissades formant enceinte, comme une *bergerie*, etc. (Festus, *s. v.*; Virg. *Æn.* IX, 61; Servius, *ad l.*).

CAULICULI. En architecture, huit petites feuilles ou tiges d'un chapiteau corinthien qui sortent des quatre tiges principales par qui les huit volutes du chapiteau sont soutenues (Vitruv. IV, 1, 12; Gwilt, *Glossary of Architecture*, *s. v.*). On les distingue facilement entre tous les chapiteaux corinthiens (voy. CAPITULUM 6); mais les proportions restreintes du

dessin ne permettent guère de les rendre assez saillantes.

CAUPO. Le maître d'une *caupona*, c'est-à-dire : 1. un *hôtelier* (ξενοδόκος) qui recevait des voyageurs dans sa maison, et leur donnait la nourriture et le logement (Cic. *Div.* I, 27); 2. un *cabaretier* (κάπηλος) qui donnait aux étrangers à manger et à boire, mais qui ne les logeait pas (Mart. *Ep.* I, 27; *ib.* I, 57). Voyez le mot suivant.

CAUPONA (ξενοδοκεῖον, πανδοκεῖον). *Auberge*, *hôtellerie* pour la commodité des voyageurs, où ils trouvaient pendant quelques jours la table et le logement (Hor. *Ep.* I, 11, 12; Aul. Gell. VII, 11, 1). La vieille hôtellerie de campagne, sur le bord de la route, est ce qui chez nous se rapproche le plus de l'ancienne *caupona*, qui ne ressemble en rien aux établissements plus magnifiques, aux *hôtels*, où les gens riches de nos jours s'établissent pour un long espace de temps. La *caupona* était ouverte pour la commodité des classes pauvres, des marchands et de ceux qui voyageaient pour leurs affaires, non pour leur plaisir. La plupart des autres personnes avaient des relations particulières ou étaient munies de lettres de recommandation qui leur assuraient, partout où elles allaient, une réception hospitalière dans la maison d'un ami. Telle est encore la coutume dans l'Italie moderne, où le voyageur qui s'éloigne du sentier battu est obligé d'avoir recours à l'hospitalité particulière, à cause de l'état misérable des lieux qu'on appelle *hôtelleries*.

2. (καπηλεῖον). Dans les grandes villes, la *caupona* était un lieu où du vin et d'autres boissons, mais plus particulièrement du vin, étaient vendus et bus sur place (Cic. *Pis.* 22; comparez Mart. *Ep.* I, 27; *ib.* 57). La *caupona* ressemblait à nos *tavernes* et *débits de spiritueux* ou *de bière*, dont le principal objet est de vendre en détail des liqueurs, quoique quelques-uns donnent aussi à manger. La gravure ci-jointe représente l'intérieur d'un débit de vin, d'après une peinture exécutée sur les murs d'un de ces établissements à Pompéi. Dans l'original, un châssis pour les provisions séchées et salées est aussi suspendu au plafond; on

l'a omis par inadvertance dans la gravure, mais on peut le voir au mot CARNARIUM.

3. (καπηλίς). Femme qui tenait un des ces cabarets (Lucil. *Sat.* III, 33, éd. Gerlach; Apul. *Met.* I, p. 6 et 15).

CAUPONIUS (*puer*). Le *garçon* dans une taverne ou un débit de vin (Plaut. *Pœn.* V, 5, 19). Voyez à main droite dans la gravure précédente la figure de celui qui apporte le vin.

CAUPONULA. Diminutif de CAUPONA. Débit de vin pauvre et vulgaire (Cic. *Phil.* II, 31).

CAUPULUS ou CAUPOLUS. Espèce particulière de bateau (Aul. Gell. X, 25, 3), dont on ne connaît pas la forme réelle; il appartenait à la même classe que le *lembus* et la *cymba* (Isidor. *Orig.* I, 25).

CAUSIA (καυσία). Chapeau de feutre à haute forme et à larges bords, inventé par les Macédoniens (Val. Max. V, 1, 4); il passa de ce peuple aux Romains, et était surtout porté par les pêcheurs et les matelots (Plaut. *Mil.* IV, 4, 42; id. *Pers.* I, 3, 75). Le spécimen ci-joint est pris d'un vase d'argile, mais il ressemble exactement au chapeau qu'on donne à Alexandre sur une médaille.

CAUTER et CAUTERIUM (καυτήρ, καυτήριον). *Cautère* ou *fer à marquer*,

dont se servaient les chirurgiens, les vétérinaires et autres personnes pour mar-

que le bétail, imprimer un stigmate sur des esclaves, et pour d'autres usages semblables (Pallad. I, 43, 3; Veget. *Vet.* I, 38). La gravure représente un modèle long de 10 c. qui a été découvert dans la maison d'un chirurgien à Pompéi.

2. Instrument employé pour fixer les couleurs d'une peinture à l'encaustique. Comme cet art, tel qu'il était pratiqué par les anciens, est maintenant perdu, il est impossible de déterminer le caractère exact de l'instrument ou la manière dont on s'en servait (Mart. *Dig.* 33, 7, 17; Tertull. *Adv. Hermog.* I).

CAVÆDIUM ou CAVUM ÆDIUM. Littéralement, partie creuse d'une maison. Pour comprendre la signification réelle de ce mot, il faut remarquer que, dans les premiers temps ou pour les maisons de petite dimension, le genre de construction adopté par les anciens était très-simple : il consistait à disposer toutes les pièces habitables sur les quatre côtés d'un parallélogramme, qui laissait au centre un espace ou une cour, sans toit, entièrement découverte, comme on le voit par le spécimen ci-joint, pris du Virgile du Vatican. Cet espace creux reçut primitivement le nom de *cavum ædium*, qui le définit exactement, et forma avec les appartements qui l'entouraient la maison entière. Mais, quand les Romains devinrent plus opulents et qu'ils commencèrent à bâtir avec plus de magnificence, adoptant le genre et les plans des autres nations, ils convertirent cette cour découverte en un appartement approprié aux besoins de leurs familles; ils la couvrirent d'un toit supporté par des colonnes à la hauteur d'un étage et ne laissèrent qu'une ouverture au centre (*compluvium*) pour recevoir la lumière et l'air. Ils empruntèrent aux Étrusques ce genre de construction (*ab Atriatibus Tuscis*, Varro, *L. L.* V, 161). Quand le *cavum ædium* fut ainsi transformé, ils l'appelèrent *atrium* du nom du peuple dont ils en avaient emprunté le plan. En se

reportant aux plans de l'article DOMUS, on verra que l'*atrium* n'est en réalité que la partie creuse de la maison avec une galerie couverte ou portique sur ses côtés. Les deux mots semblent quelquefois employés comme synonymes, et dans d'autres circonstances avec un sens si équivoque qu'on serait tenté de les rapporter à deux parties séparées et distinctes de l'édifice. En réalité, dans de grandes maisons ou dans des villas de campagne qui couvraient un vaste espace de terrain et qui comprenaient plusieurs parties distinctes, dont chacune avait ses dépendances, nous trouvons que le plan général renfermait un *cavædium* et un *atrium*. Telle était la villa de Pline (*Ep.* II, 17); il faut entendre qu'il y avait là d'abord une cour découverte sans toiture ni galeries sur les côtés (ce qui faisait dire que cette partie de la maison était éclairée et riante, *hilare*); puis un *atrium* régulier en partie couvert, suivant la mode étrusque ou étrangère. Il est certain que telle était la différence réelle entre le *cavædium* et l'*atrium;* mais, quand les deux mots ne sont pas pris dans un sens qui les distingue nettement, comme dans le passage de Pline cité ci-dessus, l'un et l'autre peuvent être communément employés pour désigner la même partie d'une maison, sans allusion à une situation particulière ou à un mode particulier d'arrangement. Ces deux parties, en effet, se trouvaient réellement dans le creux du parallélogramme; aussi, en conséquence, Vitruve, en architecte qu'il était, emploie-t-il le terme *cavædium* (VI, 5) pour le genre qui ressemble le plus à celui de l'*atrium* (voy. ce mot et les gravures que nous y donnons; elles montreront les différentes manières de disposer un *cavædium* quand il est pris dans son sens le plus général).

CAVEA. Cage ou tanière artificielle pour les bêtes féroces, faite de barres de bois ou de fer (Hor. *A. P.* 473), dans laquelle on les transportait de place en place (Claud. *Cons. Stilich.* II, 322-5); on les exposait à la vue du public comme dans une ménagerie (Plin. *H. N.* VIII, 25), et on les amenait quelquefois dans l'arène d'un amphithéâtre pour être lâ-

chées sur les victimes condamnées à combattre avec elles. Leur attaque était alors plus impétueuse que si on les avait fait passer d'une tanière souterraine à l'éclat subit du jour (Vopisc. *Prob.* 19).

2. *Cage d'oiseau* faite en osier ou quelquefois en filigrane d'or (Petr. *Sat.* 28, 9); on y logeait et gardait dans les maisons particulières des oiseaux chanteurs ou l'appeau (*auceps*) que l'oiseleur emportait pour la chasse. Le passage de Pétrone cité ci-dessus parle d'une oie suspendue dans sa cage au-dessus d'une porte et qui avait appris à saluer tous ceux qui entraient. Le spécimen est pris d'un vase d'argile dans Boldetti, *Cimiterj*, p. 154.

3. *Poulailler*, ou cage dans laquelle on gardait les poulets sacrés pour les porter à l'endroit où l'on prenait les auspices en observant la manière dont ils mangeaient (Cic. *N. D.* II, 3; id. *Div.* II, 33). La gravure représente une de ces cages avec

les poulets qui mangent et la poignée qui servait à la transporter, d'après un bas-relief romain.

4. Poétiquement, ruche (Virg. *G.* IV, 58; voir ALVEARE).

5. Châssis en forme de cône, fait de latte ou d'osier, dont se servaient les foulons et les teinturiers pour essuyer, sécher et blanchir l'étoffe (Apul. *Met.* IX, p. 193). On plaçait ce châssis sur un réchaud ou sur un pot contenant du soufre allumé, qui, comme on le sait, a la propriété de blanchir le linge, et on le couvrait ensuite de l'étoffe : ainsi la chaleur était concentrée et l'air extérieur ne pouvait pénétrer dans l'appareil. Le spécimen ici donné est tiré d'une peinture trouvée dans l'établissement d'un foulon (*fullonica*) à Pompéi. Dans l'original, un homme le porte sur la tête et tient le pot de soufre à la main; mais on l'a dessiné ici posé sur le sol, avec le vase de soufre placé au-dessous, précisément de la même manière qu'on l'emploie maintenant d'habitude en Italie pour sécher le linge : on voit ainsi plus clairement comment on s'en servait.

6. Palissade circulaire plantée autour des tiges des jeunes arbres pour les empêcher d'être endommagées par le bétail (Columell. V, 6, 21).

7. Partie de l'intérieur d'un théâtre ou d'un amphithéâtre (Apul. *Met.* X, 227) qui contenait les sièges sur lesquels s'asseyaient les spectateurs, et qui était formée par plusieurs rangées concentri-

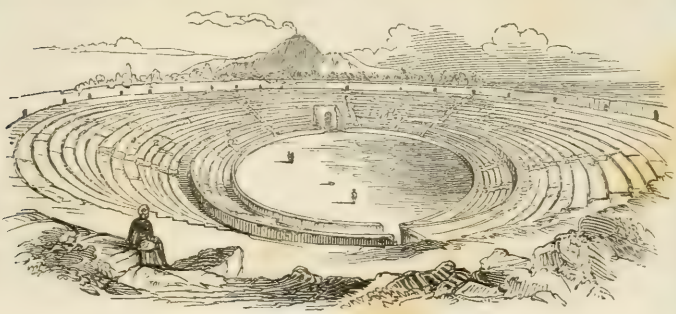

ques de gradins, soit taillés dans le roc sur le penchant d'une colline, soit supportés par des arcades construites dans la carcasse de l'édifice. Suivant les proportions du monument, ces rangées de siéges étaient partagées en un, deux ou trois étages distincts, séparés l'un de l'autre par un mur (*balteus*) de hauteur suffisante pour empêcher qu'on ne passât de l'un à l'autre. Les différentes divisions étaient distinguées par les noms d'*ima, summa, media cavea,* c'est-à-dire rangée inférieure, supérieure ou du centre : celle qui était au bas était la place d'honneur, où s'asseyaient les *equites* (Plaut. *Amph. Prol.* 66; Cic. *Am.* 7; id. *Senect.* 14). La gravure donne une vue de l'intérieur ou *cavea* de l'amphithéâtre de Pompéi tel qu'il subsiste encore maintenant et en présente le plan général. Voy. aussi les articles et les gravures des mots THEATRUM et AMPHITHEATRUM.

CAVERNÆ (κοίλη ou κοίλη ναῦς). La cale d'un vaisseau et les cabines qu'elle contient (Cic. *Orat.* III, 46; Lucan. IX, 110).

CELERES. Nom primitif qui servit à désigner l'ordre équestre à Rome, lors de son institution par Romulus. Ce corps était composé de trois cents hommes ayant un cheval; ils étaient choisis parmi les trois cents familles patriciennes et formaient ainsi le noyau de la cavalerie romaine (Liv. I, 15; Plin. *H. N.* XXXIII, 9; Festus, *s. v.;* Niebühr, *Hist. Rom.* I, p. 325, trad. angl.). Leur chef s'appelait *tribunus celerum* (Liv. I, 59).

CELES (κέλης). Cheval de selle, par opposition au cheval de trait. C'était sur-

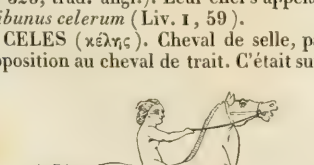

tout le cheval de course, monté dans l'hippodrome grec ou le cirque romain (Plin. *H. N.* XXXIV, 10). On en voit un spécimen dans la gravure ci-jointe représentant Cupidon à cheval, d'après une frise en stuc des bains de Pompéi.

2. Bateau ou navire d'une forme particulière, dans lequel chaque rameur maniait une seule rame, par opposition à ceux où chaque homme en maniait deux

et à ceux où plusieurs manœuvraient une seule rame. Les plus considérables de ces navires avaient beaucoup de rameurs et étaient quelquefois pourvus d'un mât et d'une voile, mais ils n'avaient pas de pont et étaient souvent employés par les pirates à cause de leur rapidité (Plin. *H. N.* VI, 57; Aul. Gell. X, 25; Herod. VII, 94; Thuc. IV, 9; Scheffer, *Mil. Nav.* p. 68). La gravure ici donnée est prise de la colonne Trajane et représente un vaisseau manœuvré de la façon que nous avons décrite et appartenant par conséquent à cette classe.

CELETIZONTES (κελητίζοντες). *Cavaliers* qui montaient les chevaux de course dans l'hippodrome grec (Plin. *H. N.* XXXIV, 19, n° 14). Voy. l'avant-dernière gravure. Ils répondaient à nos *jockeys.*

CELEUSMA (κέλευσμα). Chant ou cri que faisait entendre le chef des rameurs (*hortator, pausarius,* κελευστής) pour animer les rameurs des vaisseaux grecs et romains et les aider à frapper les flots en mesure (Mart. *Ep.* III, 67; Rutil. I, 370). L'air était quelquefois repris, chanté en chœur par les rameurs, et quelquefois joué sur des instruments de musique (Auson. *in Div. Verr.* 17).

CELLA. *Cave :* ce mot, quand on l'emploie dans un sens général, désigne un magasin ou un dépôt au rez-de-chaussée dans lequel on gardait des denrées de toute espèce. Les différentes sortes de caves sont distinguées par une épithète qui indique la nature des articles qu'elles contiennent; par exemple :

1. *Cella vinaria* (οἰνεών). Cave pour le vin, formant une des principales dé-

pendances d'une vigne. C'était un magasin où le produit de la vendange de l'année était déposé dans de larges vaisseaux de poterie (*dolia, seriæ*, etc.), ou dans des barils de bois (*cupæ*), après avoir été retiré des cuves du pressoir (*torcularium*), où le vin était fabriqué; il y était gardé jusqu'à ce qu'il fût vendu ou mis en bouteilles, c'est-à-dire enfermé dans les *amphoræ;* il était alors transporté dans l'*apotheca*, au haut de la maison, où on le laissait vieillir (Varro, *R. R.* I, 13, 1; Colum. XII, 18, 3 et 4; Pallad. I, 18; Cic. *Senect.* 16). La gravure, qui est prise d'un

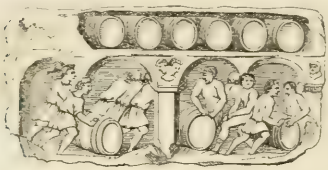

bas-relief découvert à Augsbourg en 1601, représente un de ces magasins pour le vin mis en futailles, manière habituelle de le garder dans les climats moins favorables (Plin. *H. N.* XIV, 27); et le spécimen suivant, quoique ne représentant pas à proprement parler la cave d'un propriétaire de vignobles, servira à donner une idée du plan sur lequel étaient arrangés et disposés ces magasins, quand le vin était gardé dans des vaisseaux de poterie, ce qui était la manière la plus habituelle.

2. Cave d'un marchand de vin ou d'un cabaretier au rez-de-chaussée, où

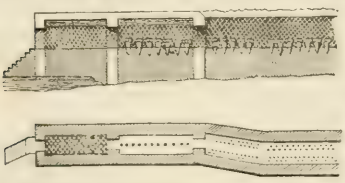

l'on gardait aussi le vin en gros. On le tirait ensuite pour le débit ou on le vendait en détail aux pratiques plus pauvres qui fréquentaient ces maisons. De là le nom de *vin de débit journalier* (*vinum doliare*) ou *pris de la futaille* (*de cupa*). (Cic. *Pis.* 27). Les gravures représentent une section et un plan d'une partie d'un de ces dépôts de vin qui fut découvert en 1789, sous les murs de Rome. Il est divisé en trois compartiments : le premier, auquel on arrivait par quelques degrés, consiste en une petite chambre, ornée d'arabesques et d'un pavé en mosaïque; elle ne contenait rien, quand on la découvrit dans les fouilles; le second, qui faisait suite au premier, est de la même grandeur, mais tout à fait dépourvu d'ornements et sans pavé. Le plancher est un lit de sable, au centre duquel on trouva enterrée (*defossa*), jusqu'aux deux tiers de leur hauteur, une rangée de *dolia* de l'espèce la plus large. Le dernier est une galerie étroite, haute de $1^{m},83$ et longue de $5^{m},49$ (on n'en a représenté qu'une partie dans la gravure, mais elle est quatre fois aussi longue). Ce dernier compartiment est, comme le précédent, recouvert d'un profond lit de sable où un grand nombre de vaisseaux de poterie, de formes et de grandeurs différentes, étaient en partie enterrés comme les précédents, mais disposés sur une double rangée des deux côtés le long des murailles, de manière à laisser au milieu un passage libre, comme on le voit par la gravure inférieure, qui reproduit le plan de la cave.

3. *Cella olearia.* Magasin ou cave attachée à une plantation d'oliviers, où l'huile, quand elle était faite, était déposée dans de larges vaisseaux de poterie, jusqu'à ce qu'on l'eût vendue aux marchands d'huile (Cato, *R. R.* III, 2; Varro, *R. R.* I, 11, 2; Columell. I, 6, 9).

4. Petites chambres groupées ensemble comme celles qu'on bâtissait pour servir de dortoirs aux esclaves (Cic. *Phil.* II, 27); chambres à coucher pour les voyageurs dans les hôtelleries et les maisons publiques (Petr. *Sat.* 9, 3 et 7); enfin les voûtes qu'occupaient les prostituées (Juv. *Sat.* VI, 128; Petr. *Sat.* VIII, 4). La gravure représente une longue ligne de *cellæ* subsistant encore parmi les ruines d'une villa romaine à Mola di Gaeta; le devant en était, dans l'origine, fermé par un briquetage et n'avait qu'une porte d'entrée au centre pour

donner passage à celui qui occupait la

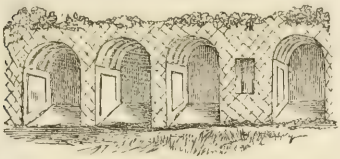

cella; il n'y entrait de lumière et d'air que ce qu'en admettait cette ouverture.

5. Chambres qui, dans les bains, contenaient les commodités nécessaires pour le bain chaud et froid, et s'appelaient *cellæ*, parce qu'en fait les bains se composaient d'un certain nombre de pièces, communiquant l'une avec l'autre, comme les cellules d'une ruche, ainsi qu'on peut le voir très-clairement dans la gravure ci-jointe, d'après une fresque qui décorait un appartement dans les Thermes de Titus. La chambre qui contenait

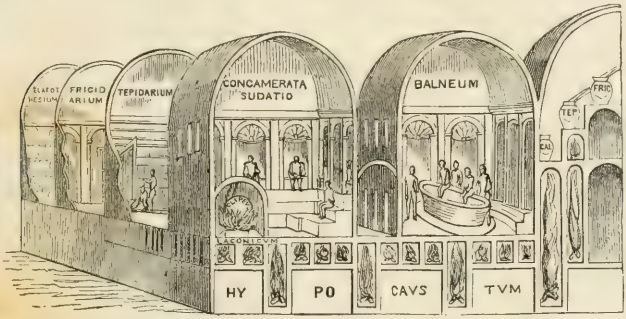

les bains chauds était la *cella caldaria* ou *caldarium;* celle du bain tiède, *cella tepidaria* ou *tepidarium;* celle du bain froid, *cella frigidaria* ou *frigidarium* (Plin. *Ep.* 5, 6, 25 et 26; Pallad. I, 40).

6. Niches ou cellules d'un pigeonnier ou d'un poulailler, qui sont groupées d'une manière analogue (Columell. VIII, 8, 3; id. VIII, 14, 9).

7. (σηκός). Intérieur d'un temple, c'est-à-dire partie enfermée entre les

quatre murs latéraux, non compris le portique et le péristyle (Cic. *Phil.* III, 12). La gravure donne un plan du temple de la *Fortuna Virilis*, subsistant encore à Rome. La partie comprise dans les lignes noires est la *cella*.

CELLARIUS. Esclave appartenant à la classe des *ordinarii*, qui avait le gouvernement de l'office, du magasin des provisions, de la cave à vin (*cella penaria et vinaria*), et qui était chargé de distribuer chaque jour à la maison les rations de vivres (Plaut. *Capt.* IV, 2, 116; Columell. XI, 1, 19).

CELLATIO. Suite de petites chambres figurées dans la gravure au mot CELLA, 4 : elles pouvaient servir à tous les besoins ordinaires de la vie; on en faisait aussi des magasins pour les provisions, des chambres à coucher pour les esclaves et les domestiques inférieurs, etc. (Petr. *Sat.* 77, 4).

CELLIO. Même sens que CELLARIUS (Inscript. *ap.* Grut. 582, 10).

CELLULA. Diminutif de CELLA. Toute chambre petite ou ordinaire, semblable à celles que nous avons décrites et représentées au mot CELLA, 4 (Ter. *Eun.* II, 3, 18; Petr. *Sat.* II, 1).

2. Intérieur d'un petit sanctuaire ou temple, ainsi que nous l'avons décrit au mot CELLA, 7 (Petr. *Sat.* 136, 9).

CELLULARIUS. *Moine*, ainsi appelé des petites cellules des couvents qu'oc-

cupaient les religieux (Sidon. *Ep.* IX, 9).

CELOX. Même sens que CELES, 2 (Ennius *ap.* Isidor. *Orig.* XXX, 1, 22; Liv. XXXVII, 27).

CENOTAPHIUM (κενοτάφιον). Cénotaphe ou tombe élevée à la mémoire d'une personne dont on n'avait pu trouver le corps ou dont les cendres avaient été déposées ailleurs (Lamprid. *Alex. Sev.* 63); de là aussi le nom de *tumulus honorarius* (Suet. *Claud.* 1) et d'*inanis* (Virg. *Æn.* III, 303), parce qu'il n'était élevé que comme hommage au défunt et ne contenait rien de ses restes.

CENSOR (τιμητής). Magistrat romain d'un rang élevé, dont les attributions étaient de taxer la propriété des citoyens en faisant le *census;* de surveiller leur moralité, et de punir ceux dont la conduite était mauvaise, en les dégradant et en leur ôtant leur rang, leurs charges ou leur position dans la société. Ainsi il pouvait priver le sénateur de son siége à la curie; le chevalier, du cheval qui lui était donné aux frais de l'État; ce qui équivalait à le dégrader; il pouvait encore faire descendre tout citoyen de sa tribu dans une autre de moindre importance ou de rang inférieur (Liv. XXVII, 11; Suet. *Aug.* 37; Polyb. VI, 13, 3). Il ne portait pas de marque distinctive ni de costume particulier, excepté les insignes ou le costume des personnages consulaires; aussi, quand un censeur est représenté sur des monnaies ou sur des médailles, est-il simplement drapé dans la toge et assis sur une chaise curule (voy. la médaille de Claude dans Spanheim, vol. II, p. 101).

CENTAURUS (κένταυρος). *Centaure;* race d'hommes sauvages qui habitaient entre les montagnes de Pélion et d'Ossa en Thessalie, et qui furent exterminés dans une guerre qu'ils soutinrent contre leurs voisins, les Lapithes. Les poëtes et les artistes en ont fait des monstres fabuleux, demi-hommes et demi-chevaux, d'où leur est venu le nom de *bimembres* (Virg. *Æn.* VIII, 293; Ovid. *Met.* XV, 283). C'est sous cette forme qu'ils sont représentés combattant les Lapithes, sur les métopes du Parthénon, dans les temples de Thésée à Athènes et d'Apollon Epicurius près de Phigalie en Arcadie. Dans les œuvres de l'art grec, les centaures sont des deux sexes et on les représente souvent jouant d'un instrument de musique. Ces figures sont toujours remarquables pour la grâce et l'art consommés avec lesquels les artistes de cette nation parvenaient à unir les parties incohérentes de deux formes si dissemblables. Nous avons choisi, comme moins commune, la figure d'un centaure femelle : elle est prise d'un très-beau bas-relief en bronze fait par un artiste grec et découvert à Pompéi.

CENTO (κέντρων). Couverture ou vêtement composé de différents morceaux d'étoffe cousus ensemble, dont les anciens se servaient pour habiller leurs esclaves (Cato, *R. R.* 59; Columell. I, 8, 9), pour faire des courtes-pointes de lit (Macrob. *Sat.* I, 6), ou pour d'autres usages vulgaires. Par extension, ce nom fut aussi donné à un poëme fait de vers ou de bribes de vers pris dans différents auteurs, comme le *Cento nuptialis* d'Ausone.

2. Espèce d'étoffe commune qu'on mettait sous la selle d'une bête de somme pour garantir son dos et empêcher qu'il ne fût écorché, ainsi qu'on le voit dans la gravure ci-jointe, prise d'une peinture d'Herculanum (Veget. *Vet.* II, 59, 2).

CENTONARII. *Marchands de vieux,* qui trafiquaient de vêtements de rebut. C'était à Rome une industrie importante; on y employait beaucoup de ces objets vendus à vil prix, comme couvertures pour

éteindre le feu (Ulp. *Dig.* 33, 7, 12), pour protéger les tentes et les machines de guerre contre les traits de l'ennemi (Cæs. *B. C.* II, 9). Ils servaient encore aux usages énumérés au mot CENTO.

CENTUNCULUS. Diminutif de CENTO; ce terme avait les divers sens qui sont mentionnés à ce mot (Apul. *Met.* I, p. 5; Liv. VII, 4; Edict. Dioclet. p. 21). De plus, d'après un passage d'Apulée (*Apol.* p. 422, *mimi centunculo*), on croit que ce mot désignait un vêtement bariolé, comme celui qu'on appelle maintenant *habit d'arlequin* et qui est indubitablement d'une haute antiquité, car, dans le Musée de Naples, on conserve un vase d'argile sur lequel Bacchus est représenté dans un rôle burlesque et habillé précisément comme notre arlequin moderne.

CENTURIO (ἑκατοντάρχης). *Centurion,* officier de l'armée romaine, d'un rang inférieur à celui du tribun par qui il était nommé. Son poste sur le champ de bataille était immédiatement au-devant de l'aigle (Veget. *Mil.* II, 8), et la marque distinctive de son rang était une baguette (*vitis*) dont il se servait pour corriger les soldats qui lui étaient subordonnés, quand ils désobéissaient ou négligeaient leur devoir (Plin. *H. N.* XIV, 3). La gravure ci-jointe donne les figures de deux centurions, l'une à main gauche d'après un bas-relief d'une tombe qui porte cette inscription : QUINTUS PUBLIUS FESTUS. CENTUR. LEG. XI; il tient

sa baguette dans la main droite, est décoré des *phaleræ* et porte des jambières (*ocreæ*), comme les soldats romains des premiers temps. L'autre représente un centurion de l'époque de Trajan, d'après un bas-relief appartenant d'abord à l'arc de triomphe de cet empereur, mais placé maintenant dans l'arc de Constantin; il porte le casque, et tient sa baguette de sa main droite. Dans la composition originale, le porte-aigle (*aquilifer*) est à côté de lui.

CEPOTAPHIUM (κηποτάφιον). Tombe située dans un jardin; ou jardin entouré d'une sorte de respect religieux à cause du sépulcre qu'il contenait (Inscript. *ap.* Fabretti, p. 80, n° 9; id. p. 115, n° 293; comparez S. Joan. Evang. XIX, 41).

CERA. Cire, et, par extension, objets faits de cire, comme les images de cire des ancêtres que les familles romaines d'un certain rang conservaient dans des cases placées autour de l'atrium (Ovid. *Fast.* I, 591; Juv. VIII, 19). La gravure, prise d'un bas-relief d'une tombe

où l'on voit une femme pleurant la mort de son mari, présente l'image de ce dernier placée dans une petite case fixée à la muraille de l'appartement où se passe la scène.

2. Tablettes sur lesquelles on écrivait avec le *stylus;* elles se composaient de planches très-minces revêtues de cire et ayant un bord élevé pour garantir du frottement ce qu'elles contenaient. Elles étaient de différentes grandeurs et le nombre de leurs feuillets variait; de là vient que l'on emploie le mot *cera* au pluriel dans le sens de tablettes (Quint. X, 3, 31 et 32; Juv. I, 63). Les tablettes elles-mêmes sont distinguées par le nombre de leurs feuillets. Ainsi *ceræ duplices,* tablette qui n'a que deux planchettes,

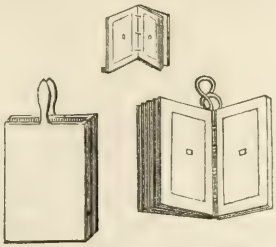

comme la figure du bas, à main gauche;

ceræ triplices (Mart. *Ep.* XIV, 6), tablette qui contient trois feuilles, une entre les deux du dehors, comme la figure du haut; *ceræ quintuplices* (Mart. *Ep.* XIV, 4), tablette à cinq feuilles, comme la figure du bas à main droite : tous ces spécimens sont pris de peintures de Pompéi. Quand on emploie le singulier, *prima, secunda, extrema cera* (Hor. *Sat.* II, 5, 53; Cic. *Verr.* II, 1, 36; Suet. *Jul.* 83), c'est pour désigner la première, la seconde ou la dernière page des tablettes.

CERAULA (κεραύλης). Mot grec latinisé et répondant au mot CORNICEN de la langue latine (Apul. *Met.* p. 171; *ceraula doctissimus, qui cornu canens adambulabat*).

CERBERUS (Κέρβερος). Chien qui veillait à l'entrée des enfers; monstre qui, au rapport de la fable, était né de Typhaon et d'Échidna, et avait été traîné sur la terre par Hercule, le dernier et le plus difficile de ses douze travaux. En réalité, Cerbère était un chien qui appartenait au roi des Molosses, dont le pays produisait la plus belle race de chiens connue de l'antiquité, et qu'on croit représentée par des statues de marbre conservées maintenant au Vatican; on y voit deux chiens de haute taille, avec de longs poils sur le cou et les épaules comme la crinière d'un lion. Les poëtes firent de ce poil des serpents (Hor. *Od.* II, 85), et, pour augmenter l'horreur, quelques-uns donnèrent à l'animal cent têtes (Hor. *Od.* II, 34), d'autres cinquante (Hesiod. *Theogon.* 312, quoiqu'au vers 771, Cerbère n'en ait plus qu'une); d'autres limitèrent le nombre des têtes à trois (Soph. *Trachin.* 1109). La tête du milieu était d'un lion, et avait d'un côté celle d'un loup, de l'autre celle d'un chien ordinaire (Macrob. *Sat.* I, 20). Telle est la forme ordinaire sous laquelle Cerbère est représenté par les peintres et les sculpteurs de l'antiquité (*Mus. Pio-Clem.* tom. II, tav. 1; Bartoli, *Lucerne*, part. 2, tav. 7; Cod. Vat. etc.). On trouve un grand nombre de spécimens où le caractère *fabuleux* du monstre est subordonné à son caractère *réel*, par exemple dans un groupe d'Hercule et de Cerbère au Vatican (*Mus. Pio-Clem.* II, 8), où la tête pareille à celle du lion et la crinière du chien molosse sont fortement marquées et se distinguent entièrement des deux autres têtes, qui sont beaucoup plus petites, et plutôt indiquées que développées.

CERCURUS (κέρκουρος ou κερκοῦρος). Vaisseau inventé par les Cypriotes; il était à rames, rapide dans ses mouvements, et servait également pour le transport des marchandises et pour la guerre (Liv. XXXIII, 19; Lucil. *Sat.* VIII, 3, ed. Gerlach.; Plaut. *Merc.* I, 1, 86; Plin. *H. N.* VII, 57; Herod. VII, 97). On ne trouve nulle part une description exacte de ce genre de navires. Scheffer (*Mil. Nav.* II, 2, p. 75) pense que les rames, au lieu de courir tout le long du vaisseau, allaient seulement de la proue au

centre, de telle façon que l'arrière pouvait servir à renfermer la cargaison, comme on le voit par la gravure ci-jointe, tirée par Panvinus (*De Lud. circens.* II, 11) d'une médaille de bronze, qui, si nos idées sont justes, donnera un spécimen du vaisseau en question.

CERDO. Ouvrier d'une classe inférieure (Juv. IV, 153; Pers. IV, 51). Son métier est désigné par l'addition d'un autre substantif, comme *sutor cerdo* (Mart. *Ep.* III, 59), *savetier; cerdo faber* (Inscript. *ap.* Spon. *Miscell. Erudit. Antiq.* p. 221), ouvrier forgeron; et ainsi de suite pour les autres métiers.

CEREUS. Chandelle de cire, faite de moelle de jonc revêtue de cire; aussi torche faite des fibres du papyrus tortillées ensemble et couvertes de cire (Cic. *Off.* III, 20; Plaut. *Curc.* I, 1, 9; Val. Max. III, 6, 4 et CANDELA).

CERIOLARE. Pied pour des chandelles de cire et des torches, semblable

au spécimen donné au mot CANDELABRUM. Les ustensiles de cette sorte prenaient une multitude de formes de fantaisie suivant le goût de l'artiste qui en faisait le dessin. Dans une inscription (*ap.* Grut. 175, 4) on en mentionne un qui est de bronze et qui représente Cupidon tenant un *calathus* (comparez Inscript. *ap.* Maffei, *Mus. Veron.* p. 83).

CERNUUS (κυβιστητήρ). Littéralement, qui a la figure tournée vers le sol; de là *saltimbanque*, qui amuse le public en faisant des bonds, des sauts périlleux, des culbutes, en marchant la tête en bas, et en se livrant à d'autres exercices que nous voyons encore exécutés dans les rues et dans les foires (Lucil. *Sat*, III, 20; Serv. *ad* Virg. *Æn.* X, 894). La gravure ci-jointe représente un de ces saltimbanques pris dans la collection du *Collegio Romano* (Caylus, III, 74).

2. Chez les Grecs, ces tours de force étaient souvent exécutés par des femmes qu'on introduisait avec les chanteuses et les danseuses pour amuser les hôtes pendant un festin. Leur habileté et leur souplesse étaient réellement extraordinaires. Un de leurs exercices favoris consistait à faire une culbute en arrière entre des épées et des couteaux plantés dans le sol, à de petites distances l'un de l'autre, avec les pointes en haut, comme on le voit

dans la gravure ci-jointe, prise d'un vase d'argile grec. On appelait ce tour εἰς ξίφη ou εἰς μαχαίρας κυβιστᾶν. (Plat. *Symp.* p. 190 A; Xen. *Symp.* II, 11).

CEROMA (κήρωμα). Onguent fait d'huile et de cire mêlées ensemble, avec lequel on oignait les corps des lutteurs avant de les frotter de sable fin (Mart. *Ep.* VII, 32). On employait aussi ce terme pour désigner la chambre où avait lieu cette préparation à la lutte (Plin. *H. N.* XXXV, 2; Senec. *Brev. Vit.* 12).

CERUCHI (κεροῦχοι). Cordes qui couraient de chaque bras de la vergue au sommet du mât et qui répondaient à ce qu'on appelle maintenant en termes de marine *les balancines* (Lucan. VIII, 177;

id. X, 494). Elles servaient à tenir la vergue dans une position horizontale sur le mât, position qu'elle ne pouvait garder sans un support de cette sorte. Les plus grands vaisseaux, dont la vergue était longue et pesante, avaient quatre balancines comme dans notre spécimen, pris du Virgile du Vatican, tandis que les vaisseaux de dimension ordinaire n'en avaient que deux.

CERVI. En termes de guerre, grosses branches d'arbres, avec des branches plus petites et coupées à une certaine distance du tronc, de manière à ressembler à une corne de cerf (Varro, *L. L.* V, 117). On les plantait dans le sol pour entraver la marche d'une colonne ennemie, pour arrêter une charge de cavalerie dans une plaine qui n'offrait aucun obstacle naturel (Sil. Ital. X, 412, Liv. XLIV, 11) et pour défendre par une palissade toute position faible ou importante (Cæs. *B. G.* VII, 72).

CERVICAL (προσκεφάλαιον, ὑπαυχένιον). Coussin ou oreiller pour supporter le derrière de la tête et le cou sur un lit

de repos ou un lit de table (Suet. *Nero*, 6;

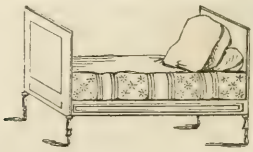

Mart. XIV, 146). La gravure est prise d'une peinture de Pompéi.

CERVISIA ou CEREVISIA. Boisson tirée de l'orge, comme la *bière* ou l'*ale;* c'était la boisson ordinaire des Gaulois (Plin. *H. N.* XXII, 82). Le même nom, suivant Servius (*ad* Virg. *Georg.* III, 379), était aussi donné à un breuvage tiré du fruit du cormier, qui répondrait à notre *cidre*.

CERYCEUM (κηρύκειον). Mot grec latinisé; même sens que CADUCEUS (Martian. Capell. 4, p. 95).

CERYX (κήρυξ). Mot grec, employé avec une forme latine par Sénèque (*Tranquill.* 3); *héraut grec* ou *prévôt*, qui tenait chez ce peuple le même rang et qui avait les mêmes attributions que le *fetialis* et les *legati* des Romains. Le signe de sa dignité était une baguette (κηρύκειον,

caduceus). Sa personne était regardée comme sacrée et inviolable; sa mission la plus honorable consistait à porter, comme nous dirions, des drapeaux blancs entre les armées en lutte et des messages entre les nations hostiles. La figure que nous donnons, d'après un vase d'argile, montre le *ceryx* se préparant à remplir les devoirs de sa charge. Il est armé d'une épée et d'une lance; il a la baguette de héraut dans sa main droite; il se tient devant un autel où brûle le feu sacré, et sur lequel il vient de faire un sacrifice avant de partir pour sa mission. L'idée de départ était indiquée, suivant l'habitude des artistes grecs, par certains signes de convention, tels que les brodequins de voyage, la chlamyde jetée sur le bras et flottante, et le chapeau suspendu derrière le dos. Outre cela, le *ceryx* avait, à titre de prévôt, le droit d'intervenir et de séparer les combattants, comme on le voit par la gravure ci-jointe, prise aussi d'un

vase d'argile. Il était chargé de convoquer les assemblées du peuple, d'y maintenir l'ordre et de surveiller les cérémonies d'un sacrifice comme celles des fêtes publiques et privées.

2. *Crieur public*, se rapprochant davantage du *præco* romain; ses attributions consistaient à faire des proclamations dans les assemblées publiques (Aristoph. *Ach.* 42, seq.), et à ordonner le

silence par le son de la trompette dans

les jeux nationaux pendant qu'on prononçait l'éloge solennel (κήρυγμα) du vainqueur (Fabri, *Agon.* II, 3; Mosebach, *de Præcon. vet.* § 32-34), comme on le voit par la gravure suivante, tirée d'un marbre grec du Vatican. Le *ceryx* est représenté commençant à sonner la trompette à côté du vainqueur, qui place sur sa tête la couronne qu'il vient de recevoir du président (ἀγωνοθέτης), tandis que dans l'autre partie de la composition luttent deux pancratiastes.

CESTICILLUS. Coussinet de porte-faix pour porter des fardeaux sur la tête (Festus, *s. v.*). Comparez ARCULUS.

CESTROSPHENDONE (κεστροσφενδόνη). Arme de guerre employée d'abord par les soldats de Persée dans la guerre de Macédoine : c'était un dard court, dont la tête était large de deux empans, attaché à une tige de bois grosse d'un doigt et longue d'une demi-coudée; il était muni de trois petites ailes de bois semblables aux plumes d'une flèche. On le lançait avec une fronde (Liv. XLII, 65; Polyb. XXVII, 9).

CESTRUM (κέστρον). Sorte de burin ou de pointe à graver employée dans la peinture à l'encaustique sur ivoire. On suppose que cet instrument était échauffé au feu, que les traits qu'on voulait dessiner étaient gravés sur la tablette avec la pointe, et qu'ils étaient ensuite remplis de cire liquide. Toute la question de la peinture à l'encaustique, ainsi que la manière dont on l'exécutait, est restée fort obscure. (Plin. *H. N.* XXXV, 41).

CESTUS (κεστός, sc. ἱμάς). Dans un sens général, tout lien ou toute attache (Varro, *R. R.* I, 8, 6); mais ce mot est proprement un adjectif grec qui signifie *brodé;* de là vient qu'on l'emploie plus souvent dans un sens particulier pour désigner la *ceinture de Vénus,* sur laquelle était brodé le tableau des passions, des désirs, des joies et des peines de l'amour (Hom. *Il.* XIV, 214; Mart. *Ep.* VI, 13; *id.* XIV, 206 et 207). La gravure que nous donnons est prise d'un bas-relief du *Museo Chiaramonti,* représentant une Vénus drapée dans le style archaïque, par conséquent, d'après un modèle très-ancien; ce qui lui donne de l'autorité. On remarque que le *cestus,* sur cette figure, est porté plus bas que la ceinture de la femme ordinaire (*cingulum,* I, et plus haut que celle des jeunes femmes (*zona* ou *cingulum,* 2). C'est ce qui peut expliquer les incertitudes des savants sur la place précise du *cestus* et le vague apparent des passages qui ont conduit quelques-uns à le placer au-dessus des reins, comme Winckelmann, et d'autres au-dessous du sein immédiatement, comme Heyne et Visconti, tandis que, dans la gravure, il occupe réellement une position intermédiaire.

2. Gant porté par les athlètes qui combattaient au pugilat : dans ce sens on écrit vulgairement CÆSTUS. Voy. ce mot.

CETARIÆ ou CETARIA. Eaux basses ou lieux de pêche sur une côte fréquentés par le gros poisson à certaines époques de l'année et où il est pris par les pêcheurs, tels que les parties de la Méditerranée où on prend le thon (Hor. *Sat.* II, 5, 44; Plin. *H. N.*, IX, 19).

CETARII. Classe de pêcheurs qui prenaient le gros poisson, comme le *thon,* dans les *cetariæ* (Varro, *ap.* Non. *s. v.* p. 49), le salaient et le vendaient dans des boutiques (Columell. VIII, 17, 12; Terent. *Eun.* II, 2, 26).

CETRA. Petit bouclier rond (Varro, *ap.* Non. *s. v.* p. 555 et p. 82), couvert de peau (Serv. *ad* Virg. *Æn.* VII, 732); il était employé surtout par les Africains, les Espagnols et les anciens Bretons (Tac. *Agr.* 36). On croit que la forme et le caractère de ce bouclier sont conservés dans la *targe* des Écossais des hautes terres.

CETRATUS. Qui porte la petite targe ronde appelée *cetra;* c'était une arme caractéristique de quelques nations barbares, et non des Romains (Cæs. *B. C.* I, 70).

CHALATORIUS. *Funis* (ἐπίτονος, sous-entendu ἱμάς), corde par laquelle une vergue est élevée et abaissée sur le mât, et qui répond à ce qu'en termes de marine

on appelle aujourd'hui *drisse*. Elle était fixée au milieu de la vergue et passée par une poulie attachée au mât : de là son extrémité descendait sur le pont, où les matelots s'en servaient à volonté (Veget. *Mil.* IV, 15). Ce mot vient probablement de χαλάω, relâcher, desserrer ou abaisser, et il se rapproche du mot χαλινός, qui désignait une amarre des matelots grecs.

CHALCIDICUM (Χαλκιδικόν). Portique large, bas et profond, couvert d'un toit qui lui était particulier; supporté par des pilastres et attaché à l'entrée de face d'un édifice où il protégeait la porte principale et formait pour tout l'édifice une vaste entrée (Becchi, *del Calcidico e della cripta di Eumachia*, § 21-43), ainsi qu'on le voit par la gravure ci-jointe, qui représente une construction d'un caractère semblable, subsistant encore au devant de l'ancienne église de S. Giorgio in Velabro, à Rome; c'était, à ce qu'on croit, l'emplacement de la Basilica Semproniana au Forum Boarium. Ces constructions tirèrent leur nom de la ville de Chalcis (Festus, *s. v.*), parce qu'elles y furent employées, on peut le présumer, pour la première fois, ou qu'elles y étaient plus usitées qu'ailleurs. On les ajoutait aux édifices particuliers aussi bien qu'aux bâ-

timents publics, non comme un pur ornement de la façade, mais comme un abri pour les personnes qui attendaient au dehors leur tour d'être admises ou qui y faisaient leurs affaires; on les ajoutait aussi aux palais des rois et des grands personnages (Hygin. *Fab.* 184; Auson. *Perioch. Odyss.* 23; Procop. *de Ædific. Justin.* I, 10); aux basiliques, à la fois cours de justice et bourses pour les marchands, où elles servaient à abriter les denrées dont on trafiquait à l'intérieur; à la curie, hôtel de ville et palais du sénat (Dion Cass. LI, 22; August. *Mon. Ancyran. ap.* Grut. p. 232, 4); il est probable que les esclaves y attendaient leurs maîtres, et qu'elles servaient d'asile à la foule qui se rassemblait naturellement auprès de tels lieux par curiosité ou pour affaires. Le caractère extérieur et l'aspect de ces monuments sont suffisamment indiqués par la gravure précédente; et leur plan général, relativement au reste de l'édifice, par la suivante, qui donne le plan d'un monument considérable élevé à Pompéi par la prêtresse Eumachia et consistant en une galerie fermée (*crypta*, A), une galerie ouverte (*porticus*, B), qui y confine et qui enferme une cour ou *area* (C) au

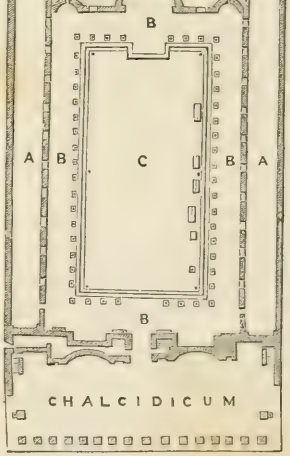

centre; le tout est couvert d'une vaste entrée faisant face au forum avec le nom

de CHALCIDICUM inscrit sur une table de marbre fixée à la muraille.

CHAMULCHUS (χαμουλκός). Sorte de haquet employé pour transporter des matières pesantes, telles que de grocs blocs de marbre, des colonnes, des obélisques, etc., qui sont étendues sur le sol. Ce mot vient de χαμαὶ, à terre, et ἕλκω, tirer. Ces haquets étaient probablement semblables à ceux dont on se sert encore maintenant pour le même objet (Ammian. XVII, 4, 14).

CHARACTER (χαρακτήρ). En général tout signe ou toute marque, gravée ou empreinte sur toute espèce de matière, comme une devise sur des médailles, des sceaux, etc., et, dans un sens plus particulier, la marque faite au fer rouge sur les flancs des bœufs, des moutons ou des chevaux, pour distinguer les races, constater la propriété, et pour d'autres desseins de même nature. La gravure repré-

sente cette marque sur un cheval de course d'après un petit bronze antique (Columell. XI, 2, 14).

2. Instrument en fer avec lequel on faisait de telles marques (Isidor. *Orig.* XX, 7).

CHARISTIA (χαρίστια ou χαριτήσια). Fêtes des charities, banquet de famille auquel on n'invitait que des parents ou des membres de la même famille, et dont le but était de terminer tous les différends qui pouvaient s'être élevés entre eux, et de maintenir toute la famille dans l'amitié et l'union (Val. Max. II, 1, 8; Ovid. *Fast.* II, 617). On célébrait cette fête le 19 février (VIII Cal. Mart.); ce jour avait reçu le nom de « jour des parents » *lux propinquorum* (Mart. *Ep.* IX, 56).

CHARISTION (χαριστίων). Tout instrument pour peser; mais quel en était le véritable caractère, en quoi différait-il de la balance (*libra*) et de la romaine (*statera*), on l'ignore (Inscript. *ap.* Don. cl. 2, n° 67; Not. Tires. p. 164).

CHARTA (χάρτης). Papier à écrire, dont Pline énumère huit espèces différentes (*H. N.* XII, 23) : 1. *Augustana*, appelé dans la suite *Claudiana*, papier de première qualité; 2. *Liviana*, seconde qualité; 3. *Hieratica*, primitivement la meilleure et la même que la *charta regia* de Catulle (XIX, 16); 4, 5, 6. *Amphitheatrica*, *Saitica*, *Leneotica*, qualités inférieures, nommées d'après le lieu de leur fabrication; 7. *Fanniana*, papier fabriqué à Rome, et qui tirait son nom du fabricant Fannius; 8. *Emporetica*, papier grossier dont on ne se servait pas pour écrire, mais seulement pour envelopper des *marchandises* : de là son nom, tiré d'un mot grec qui signifie *marchandise*. On peut ajouter à cette liste : 9. *Charta dentata*, papier dont on avait adouci et poli la surface en la frottant de la dent de quelque animal : il était brillant et laissait glisser la plume comme notre papier satiné (Cic. *Q. Fr.* II, 15; Plin. *H. N.* XIII, 25); enfin, 10. *Charta bibula*, papier transparent qui buvait et laissait voir les lettres (Plin. *Epist.* VIII, 15, 2; comparez Plin. *H. N.* XIII, 24).

CHELE (χηλή). Mot grec qui signifie pied fourchu; pattes crochues et dentelées en scie comme celles d'un crabe; serres d'oiseau, ou pattes de bêtes féroces : de là vient qu'on emploie aussi ce mot pour désigner plusieurs instruments différents qui ont dans leur forme ou dans l'usage qu'on en fait une ressemblance avec un de ces objets : ainsi une aiguille à coudre, un brise-lames pour défendre l'entrée d'un port quand il a la forme d'une patte ouverte (voyez le plan du port d'Ostie au mot PORTUS, lettre K); des pinces ou des tenailles, dont les extrémités sont recourbées comme des pattes, etc. Chez les Romains, pour une raison analogue, on donne le même nom à une certaine partie des machines de guerre, telles que la *ballista* et le *scorpio*, qui étaient une sorte de patte faite pour s'ouvrir et saisir la détente

ou la corde de la machine; elle la tirait en arrière pour produire le contre-coup qui lançait le trait (Vitruv. x, II, 7; id. x, 10, 4).

CHELONIUM (χελώνιον). Crampon ou collier fixé aux extrémités des montants d'une certaine machine qui remuait de pesants fardeaux (*machina tractoria*). On y introduisait le pivot (*cardo*) d'un essieu qui tournait avec la roue (*sucula*); il ressemblait au crampon dans lequel se mouvait l'essieu d'un *plaustrum* (Vitruv. x, 2, 2).

2. Crampon du même genre fixé au sommet d'un montant dans une autre espèce de machine pour lever des fardeaux (*polyspaston*); on y attachait les poulies (*trochleæ*) (Vitruv. x, 2, 8).

3. Pièce particulière d'une *catapulta* appelée aussi *pulvinus* (Vitruv. x, 10, 5).

CHELYS (χέλυς, χελώνη). Mot grec introduit dans la langue latine par les poëtes; mais le vrai mot latin est TESTUDO. Voy. à ce mot les différents sens de *chelys*, et les gravures qui les expliquent.

CHENISCUS (χηνίσκος). Ornement qui ressemblait à la tête et au cou d'une oie (χήν), et qu'on plaçait quelquefois à l'arrière des vaisseaux (Apul. *Met.* XI, p. 260), mais qui, plus fréquemment, dans les monuments anciens, se trouve à l'avant. La gravure représente trois de ces

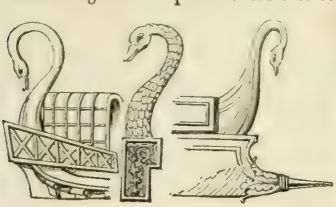

ornements : celui du centre, plus détaillé, est tiré d'un ancien bas-relief dont on a une copie au Musée britannique; le second, à main gauche, sur l'arrière, de la colonne Trajane; et le troisième, à main droite, sur la proue, du Virgile du Vatican.

CHENOBOSCION (χηνοβοσκείον). Enceinte dépendant d'une maison de campagne ou d'une ferme; elle servait à nourrir et à garder des oies, dont on avait de grandes troupes dans quelques propriétés (Varro, *R. R.* XII, 10, 1). Cette enceinte consistait en une cour spacieuse située en dehors de la ferme et de ses bâtiments (Columell. VIII, 1, 4), entourée d'un mur haut de $2^{m},74$, qui formait les derrières d'une galerie ou colonnade ouverte (*porticus*), sous laquelle étaient placés les poulaillers (*haræ*) pour les oies. Ces poulaillers étaient en maçonnerie ou en briquetage; ils avaient chacun $0^{m},91$ carrés et étaient fermés sur le devant par une porte. On choisissait, quand on le pouvait, un emplacement près duquel était un cours d'eau ou une mare; autrement on creusait un réservoir, et, dans le voisinage, ou à côté, on avait une prairie, ou naturelle ou artificielle, si le sol le demandait (Columell. VIII, 14, 1-2).

CHILIARCHUS ou CHILIARCHOS (χιλιάρχης ou χιλίαρχος). Commandant de mille hommes; mot employé spécialement par les Grecs pour désigner le *visir* persan (Xen. *Cyrop.* II, 1, 23; Nepos, *Con.* 3), et appliqué par les Romains au commandant des soldats qui montaient une flotte (Tac. *Ann.* XV, 51).

CHIMÆRA (χίμαιρα). Littéralement, chèvre dont les poëtes et les artistes de la Grèce firent un monstre qui lançait du feu et qui était un composé de trois animaux différents; il avait la tête d'un lion et le corps d'une chèvre sauvage qui se terminait en une queue de dragon. La fable racontait qu'il avait été tué par Bellérophon (Hor. Ovid. Tibull. Hom. etc).

CHIRAMAXIUM (χειραμάξιον). *Fauteuil de malade* à roues, que les mains d'un esclave pouvaient pousser en avant ou retirer en arrière, de la même manière qu'on le pratique encore maintenant (Petr. *Sat.* 28, 4). La figure ci-jointe représente un fauteuil

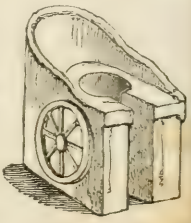

de marbre qui est aujourd'hui au Musée britannique, mais qui, dans l'origine, appartenait aux bains d'Antonin à Rome,

où il servait sans doute comme *sella balnearis* ou *pertusa;* les deux petites roues sculptées comme ornements sur les côtés et à l'imitation du fauteuil mobile en bois des malades, dans lequel on les conduisait aux bains et on les en ramenait, établissent à la fois le sens du mot et montrent l'accord sur ce point des habitudes des anciens avec les nôtres.

CHIRIDOTA (χειριδωτός, sc. χιτών). Mot grec et adjectif, employé quelquefois comme substantif par les Romains (Capitolin. *Pertinax,* 8). On donnait ce nom à une tunique dont les longues manches allaient jusqu'à la main (χείρ), et qui caractérisait particulièrement les races asiatiques et celtiques. On en voit un spécimen dans la figure ci-jointe, détachée du groupe de Niobé, qui représente le gouverneur (*pædagogus*) des jeunes enfants : on choisissait d'ordinaire ces gouverneurs parmi les habitants de l'Asie Mineure. En Grèce, aucun homme, et à Rome, personne dans les temps anciens, ne portait de tunique à manches, excepté ceux qui affectaient des mœurs étrangères ou qui étaient lâches et efféminés. Aussi, quand on parle de personnes ainsi vêtues, c'est toujours avec une idée de blâme (Scipio Afr. *ap.* Gell. VII, 12, 2; Cic. *Cat.* II, 10; Suet. *Cal.* 52). Mais en Grèce et à Rome on permettait ces tuniques aux femmes, comme le prouvent de nombreux monuments dus aux artistes tant grecs que romains, et comme on le voit dans la gravure ci-jointe, prise d'une peinture de Pompéi; de là le sarcasme qu'on lit dans Virgile (*Æn.* IX, 616), où les Troyens sont appelés femmes et non plus hommes, parce que leurs tuniques avaient de longues manches.

CHIRONOMIA (χειρονομία). Art de gesticuler ou de parler avec les mains et par gestes, avec ou sans le secours de la voix (Quint. I, 11, 17). Cet art remontait à une haute antiquité et était d'un grand usage chez les Grecs et chez les Romains, au théâtre et à la tribune : c'était une nécessité résultant de leur habitude de s'adresser à de nombreuses assemblées en plein air, assemblées dont la majorité n'eût pu comprendre ce qu'on disait sans le secours de quelques signes de convention qui permettaient à l'orateur de parler à l'œil aussi bien qu'à l'oreille de son auditoire. Ces signes consistaient dans certaines positions des mains et des doigts, dont le sens était universellement reconnu et familier à toutes les classes. La pratique en était réduite en un système régulier, dont on retrouve quelques traces parmi la populace de Naples; on y soutient de longues conversations seulement en gestes et sans qu'un mot soit prononcé. Il est difficile de traiter une telle question avec détails dans un ouvrage comme le nôtre. Toutefois l'action elle-même est souvent représentée sur les vases grecs et sur d'autres monuments de l'art antique par des signes si clairement exprimés et tellement semblables pour le caractère à ceux qu'on emploie encore à Naples, qu'un lazzarone ordinaire, si on lui montre une de ces compositions, en expliquera

du premier coup le sens, qu'un savant avec toute son instruction ne pourrait deviner (Iorio, *Mimica degli Antichi*, p. 369). Dans la gravure ci-jointe, par exemple,

qui est prise d'un vase d'argile grec, il est évident que les deux femmes sont engagées dans une querelle; que la première à gauche, qui se porte en avant et qui dirige vers l'autre son index pour la désigner, la charge d'une accusation que dicte le dépit; tandis que le mouvement en arrière de la figure à main droite, le jeu de son instrument tout à coup interrompu, ses bras ouverts et levés, offrent une expression fort naturelle de surprise, soit réelle, soit feinte. Quant à cela, tout le monde l'eût deviné. Mais le sujet de la querelle? Il est indiqué par la position des mains et des doigts. C'est une querelle d'amour qui vient de la jalousie : car le geste employé par un Napolitain d'aujourd'hui pour signifier l'*amour*, et qui consiste à joindre le bout de l'index et celui du pouce de la main gauche, est un de ceux que fait la première figure; tandis que l'autre femme n'exprime pas seulement la surprise par son attitude, mais encore, en levant sa main droite vers son épaule, en tenant tous ses doigts ouverts et droits, elle nie l'accusation et s'en déclare indignée; car tel est le geste employé par un Napolitain pour signifier une dénégation, surtout quand l'inculpation excite son étonnement et son déplaisir. Ainsi ce petit nombre de gestes représente un long dialogue. La cause de la querelle est sans doute le faune assis, qui, pendant qu'il affectait de jouer si résolûment entre les deux demoiselles irritées, a été découvert faisant des signes imprudents à la nymphe au tambourin. Son ancienne passion, qui est derrière lui, les a aperçus.

CHIRONOMOS et CHIRONOMON (χειρονόμος et χειρονομῶν). En général, toute personne qui se sert de l'art de gesticuler pour exprimer sa pensée sans le secours du langage, comme on l'a expliqué dans l'article précédent; de là, acteur qui exécute des pantomimes sur un théâtre (Juv. *Sat.* VI, 63), et quiconque s'acquitte d'un devoir à remplir avec des mouvements réguliers, étudiés ou pareils à ceux de la scène. C'est pour cette raison que le même terme est appliqué par les satiriques à l'esclave qui découpait les plats dans de grands festins en agitant pompeusement son couteau (Juv. *Sat.* V, 121; cf. Petr. *Sat.* 36).

CHIRURGUS (χειρουργός). Chirurgien qui fait des opérations, distinct du médecin ordinaire. Le médecin romain (*medicus*) des premiers temps exerçait ces deux fonctions de l'art de guérir; mais, vers le temps de Tibère, la chirurgie commença à devenir une profession distincte (Cels. *Præf.* VII; Becker, *Gallus*, p. 224, trad. angl.).

CHLAMYDA. Même sens que CHLAMYS (Apul. *Met.* XI, p. 256; *Flor.* II, 15, 2).

CHLAMYDATUS (χλαμυδωτός). Vêtu de la *chlamys* ou manteau grec : ce vêtement prêtait, par sa nature, à ce qu'on le portât d'un grand nombre de manières qui avaient toutes des caractères différents, mais auxquelles on s'étudiait à donner une bonne tournure et de la grâce (Ovid. *Metamorphos.* II, 733). Les plus simples et les plus usuelles étaient les suivantes :

1. La partie la plus étroite du manteau (voy. la figure à main droite, au mot CHLAMYS) était passée par derrière autour du cou, et on en ramenait les deux coins au-devant de la gorge, où ils étaient réunis par une boucle, une agrafe ou une broche, de telle sorte qu'on en pouvait rejeter les pointes derrière les épaules (*demissa ex humeris*, Virg. *Æn.* IV, 263) : le milieu ou la partie la plus longue pendait alors par derrière jusqu'aux genoux, comme on le voit par la figure ci-jointe, prise de la frise des Panathénées qui est au Musée britannique.

2. Ou bien, un pan de la partie étroite de la figure à main gauche, au mot CHLAMYS, était rabattu de manière à former une ligne plus longue, puis attaché de côté sur l'épaule droite par une broche, etc.; de cette sorte, le manteau enveloppait complétement le bras gauche et laissait découverts le bras et tout le côté droits, pendant que les quatre coins pendaient du même côté parallèlement l'un à

l'autre, deux par devant et deux par der-

rière, comme le montre la figure ci-jointe, prise d'un vase grec.

3. Ou bien encore, on en passait un côté sur la poitrine et on le jetait sur l'é-

paule gauche; il enveloppait ainsi complétement la partie supérieure de la personne jusqu'aux poignets (Apul. *Flor.* II, 15, 2). Cette disposition était surtout adoptée pour aller à cheval, comme le montre la figure ci-jointe, prise de la frise des Panathénées qui est au Musée britannique.

CHLAMYS (χλαμύς). Manteau léger et court, venu des habitants de la Thessalie ou de la Macédoine : c'est de là qu'il fut importé dans les autres parties de la Grèce, et qu'il devint le vêtement de cheval ordinaire des jeunes gens d'Athènes, depuis le moment où ils étaient ἔφηβοι jusqu'à l'âge de la virilité (Plut. *Alex.* 26; Pollux, X, 124; Apul. *Met.* X, p. 233). Il consistait en un carré oblong d'étoffe auquel on attachait des deux cô-

tés une pointe (πτέρυξ), quelquefois de la forme d'un triangle rectangle, et d'autres fois d'un triangle obtusangle; de telle sorte que le tout, quand on le déployait, faisait un manteau de forme et de dimension semblables aux figures que nous avons données ci-dessus. Les manières différentes dont on l'ajustait et dont on le portait sont décrites et expliquées dans l'article précédent.

2. A proprement parler, la chlamyde faisait partie du costume national des Grecs, mais non de celui des Romains, bien que certains personnages de ce peuple l'aient adoptée accidentellement, même à une époque ancienne; ainsi on cite L. Scipion et Sylla (Cic. *Rabir. Post.* 10; Val. Max. III, 2 et 3), mais comme des exceptions. Dans quelques cas aussi ce vêtement est prêté aux femmes, à Didon par Virgile (*Æn.* IV, 137), et à Agrippine par Tacite (*Ann.* XII, 56).

CHORAGIUM (χορήγιον). Mobilier, décors, costumes, etc., appartenant à un théâtre, qui sont nécessaires pour mettre une pièce sur la scène; ce sont, comme nos acteurs les appellent, les *accessoires* (Festus, *s. v.*; Plaut. *Capt. Prol.* 60).

2. Vaste appartement derrière la scène, où l'on gardait les accessoires, ou peut-être dans lequel les acteurs, et, pour le théâtre grec, les chœurs, s'habillaient ou répétaient (Vitruv. V, 9, 1; Demosth. *de falsa Legat.* 200). Il formait une des dépendances construites dans les portiques spacieux sur le derrière d'un théâtre (Vitruv. *l. c.*), comme on peut le voir par le plan du théâtre de Pompée, donné au mot THEATRUM.

3. Espèce de ressort dans les machines hydrauliques (Vitruv. X, 8, 1).

CHORAGUS. Celui qui fournissait les décors, les ornements, les costumes, etc., nécessaires pour mettre une pièce en

scène à Rome; quelquefois il faisait ces dépenses à ses frais, mais le plus souvent il disposait de fonds sur des contributions imposées à tous les citoyens et que lui remettaient les édiles (Plaut. *Pers.* I, 3, 78).

2. (Χορηγός). Chez les Grecs, le *chorége* était celui qui faisait les dépenses pour monter un *chœur*, et celui qui conduisait le chœur était quelquefois désigné par le même nom.

CHORAULES et CHORAULA (χοραύλης). Musicien qui accompagnait sur la double flûte le chœur du théâtre grec, ou, en général, des chanteurs dans un concert, par opposition à l'*aulœdus*, qui

jouait des solos sans accompagnement vocal (Suet. *Galb.* 12; Plin. *H. N.* XXXVII, 3; Mart. *Ep.* IX, 78). On voit le costume et l'instrument de ces exécutants dans la figure ci-jointe, prise d'un dessin de Fulvius Ursinus, à la bibliothèque du Vatican, fait d'après une statue découverte sur la voie Appienne et portant inscrit sur sa base le mot CHORAULES.

CHOREA (χορεία). Danse en chœur,

c'est-à-dire dans laquelle ceux qui l'exécutent se prennent par la main, forment un cercle et dansent au son de leurs propres voix, comme le représente la gravure, tirée d'une peinture dans les bains de Titus, à Rome (Virg. *Cul.* 19; Ovid. *Met.* VIII, 581; Claud. *B. Gild.* 448).

CHOROBATES. Instrument employé pour prendre le niveau de l'eau et celui du pays par lequel on doit la conduire (Vitruv. VIII, 5, 1).

CHOROCITHARISTA. Musicien qui accompagne un chœur de chanteurs sur la *cithara* (Suet. *Dom.* 4).

CHORS, CORS ou COHORS (χόρτος). Ferme ou cour de ferme constituant une des dépendances principales d'une maison de campagne, où tout le bétail, porcs, volaille, etc., était gardé, enfermé, et avait ses fourrages. C'était une large cour couverte de litière dont on voulait faire du fumier pour les champs; elle avait un réservoir où l'on abreuvait le bétail quand on l'amenait pour la nuit; elle était close par de nombreux bâtiments comprenant des hangars pour les chars, les charrues et les instruments de labourage, ainsi que

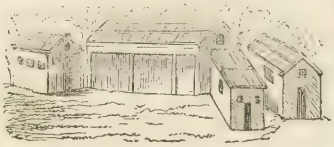

des écuries, des étables à porcs, des étables pour le bétail et autres animaux domestiques (*turba cortis*, Mart. *Ep.* III, 58), qui formaient le mobilier vif de la ferme (Varro, *L. L.* V, 88; *R. R.* I, 13, 2 et 3; Vitruv. VI, 6, 1). La gravure ci-jointe, qui représente la cour dans laquelle les compagnons d'Ulysse furent gardés quand ils étaient changés en porcs, d'après une miniature du Virgile du Vatican, servira à donner une idée du plan et du caractère général d'une ancienne cour de ferme et de ses dépendances.

2. Bergerie faite de claies et de filets, et établie sur les lieux où paissaient les troupeaux pour les protéger pendant la nuit (Varro, *R. R.* II, 2, 9). C'était aussi une enceinte permanente, entourée de

hauts murs de pierres, dans laquelle on logeait les moutons (Columell. VII, 3, 8).

CHORUS (χορός). Troupe ou compagnie de personnes occupées à danser et à chanter, surtout quand leurs chants et leurs danses étaient exécutées en l'honneur de quelque divinité ou comme partie du culte (Cic. *Phil.* V, 6; Virg. *Æn.*, VI, 657; VIII, 718; Suet. *Cal.* 37; Hor. *Od.* I, 1, 31).

2. Chœur de chanteurs dans un spectacle dramatique sur le théâtre grec. Ceux qui en faisaient partie étaient tout à fait distincts des acteurs, quoiqu'ils jouassent parfois le rôle d'interlocuteurs. La poésie dramatique des Romains n'avait pas de chœurs (Hor. *A. P.* 193, 204, 283; Aul. Gell. XIX, 10).

3. Danse en chœur ou en rond (Mart. *Ep.* IV, 44; cf. Tibull. II, 8, 88); même sens que CHOREA : voyez la gravure à ce mot.

CHRYSENDETA (χρυσένδετα). Nom donné à une espèce particulière de vaisselle dont les Romains opulents se servait pour leurs tables, mais dont on connaît mal la forme précise; seulement le nom lui-même et les épithètes qu'on y joint semblent indiquer que ces objets avaient une base d'argent, avec des ornements en or, soit appliqués comme des pièces de marqueterie, soit ciselés en relief (Mart. *Epigr.* II, 43; VI, 94; XI, 29; XIV, 97; cf. Cicer. *Verr.* IV, 21-23).

CHYTRA (χύτρα). Espèce commune de poterie en usage chez les Grecs et employée pour faire bouillir, pour apprêter un mets et pour d'autres besoins journaliers; elle était laissée, par conséquent, dans son état naturel d'argile rouge, sans ornement ou peinture (Aristoph. *Pac.* 923; Athen. IX, 73; Cato, *R. R.* 157, 11, où cependant quelques éditeurs lisent *scutra*). La gravure ci-jointe représente la forme de ces pots, suivant Panofka, *Recherches sur les véritables noms des vases grecs*, I, 28.

CHYTROPUS (χυτρόπους). *Chytra* avec pieds, qu'on pouvait par conséquent mettre sur le feu sans la placer sur un trépied, comme on le voit par la figure donnée ici, d'après Panofka (Hesiod. *Op.* 746; Vulg. *Levit.* XI, 35).

CIBILLA. Leçon de quelques éditions dans un passage de Varron (*L. L.* 118), pour CILLIBA). Voy. ce mot.

CIBORIUM (κιβώριον). Littéralement, la gousse de la fève égyptienne (*colocasia*); puis vase à boire inventé par les Grecs et appelé ainsi à cause de sa forme semblable à celle du fruit (Hor. *Od.* II, 7, 22; Schol. Vet. *ad h. l.*; Athen. XI, 54).

CICONIA. Littéralement, *cigogne;* ce mot s'appliquait aussi à un geste de pantomime qui exprimait la raillerie ou le mépris; il consistait à courber l'index comme un cou de cigogne, et à le diriger vers la personne dont on se moquait, en abaissant et en relevant par un mouvement rapide les deux articulations supérieures (Pers. I, 58; Hieron. *Epist.* 125, 18).

2. Machine employée par les fermiers pour vérifier le travail d'un ouvrier dans la culture à la bêche, et s'assurer si toutes les tranchées avaient une largeur et une profondeur uniformes et convenables. Elle consistait en un montant avec une barre transversale qui y était fixée à angle droit, et qui lui donnait la forme d'un T renversé : la branche la plus longue mesurait la profondeur; les deux bras plus courts, la largeur de la tranchée (Columell. III, 13, 11).

3. *Ciconia composita.* Machine du même genre que la précédente, mais moins simple, imaginée par Columelle pour remédier aux inconvénients qui avaient lieu dans l'emploi de la *ciconia* et qui occasionnaient de fréquentes disputes entre le fermier et ses gens, sans qu'il pût être sûr de n'être point trompé. En effet, il fallait un coup d'œil très-juste pour voir si l'instrument était placé droit dans le sillon et non point en biais, ce qui eût fait paraître la tranchée plus profonde qu'elle ne l'était réellement. Dans

ce but, Columelle ajouta deux barres transversales à la machine primitive; il les y cloua dans la forme de la lettre X et suspendit un cordeau et un plomb au point de leur intersection. Ainsi les extrémités des barres transversales et la pièce sur laquelle elles portaient, servaient à constater la largeur de la tranchée en haut et en bas, et montraient si les côtés en étaient creusés d'une façon toujours uniforme; la hauteur de l'instrument mesurait la profondeur exacte de la tranchée; et le cordeau prévenait les disputes en indiquant tout d'abord si on avait placé l'instrument dans une position horizontale ou non (Columell. III, 13, 12). La gravure ci-jointe n'est pas tirée d'un original antique : c'est un dessin conjectural de Schneider, d'après la description de Columelle. Nous le reproduisons ici parce qu'il donne une idée plus exacte de l'objet que les mots seuls ne le pourraient faire.

4. Nom donné par les anciens Espagnols à une machine pour tirer de l'eau d'un puits, machine à bascule que les Romains appelaient TOLLENO (Isidor. *Orig.* XX, 15, 3).

CICUTA. Littéralement *ciguë*. Par extension, ce nom a été appliqué à des objets faits des tiges de cette plante, surtout aux *chalumeaux de Pan* (Virg. *Ecl.* II, 36; Lucret. V, 1382).

CICUTICEN. Celui qui joue du chalumeau fait de tiges de ciguë Sidon. *Carm.* I, 15). La gravure ci-jointe est tirée d'une petite figure en ivoire du musée de Florence.

CIDARIS (κίδαρις et κίταρις). Bonnet *royal* porté par les rois de Perse, d'Arménie et de Parthie; il avait une forme haute, roide et droite, et était entouré d'un diadème bleu à points blancs (Curt. III, 3). Tous ces détails, excepté la couleur, sont visibles dans la figure ci-jointe, qui représente Tigrane, roi d'Arménie, d'après une médaille syrienne.

2. Bonnet porté par le grand prêtre des Juifs (Hieron. *Epist.* 64, 2 et 13).

CILIBANTUM. Table à boire de forme *circulaire*, supportée par *trois* pieds; les tables circulaires avec un *seul* pied avaient un nom spécial, *monopodia*. Des tables de cette espèce sont fréquemment représentées dans les peintures de Pompéi; nous en donnons un spécimen dans la gravure ci-jointe : elle porte les vases à boire (*capides*, *capulæ*) comme le mentionne Varron (*L. L.* V, 121).

CILICIUM (κιλίκιον). Espèce d'étoffe grossière, faite de poil de chèvre, qu'on employait à plusieurs usages, plus particulièrement sur la flotte et dans l'armée : elle ressemblait probablement à celle dont on fait maintenant les sacs à charbon et les muselières de cheval (Cic. *Verr.* II, 1, 38; Liv. XXXVIII, 7; Veget. *Mil.* IV, 6; Serv. *ad* Virg. *Georg.* III, 313).

CILLIBA (κιλλίβας). Mot grec, signifiant littéralement le *tréteau* qui forme toute espèce de support. Il fut ensuite adopté chez les Romains pour désigner une *table de repas* de forme *carrée*, supportée par des tréteaux, comme on le voit par la gravure, prise du Virgile du Vatican, qui

représente la table à laquelle mangeaient les compagnons d'Ulysse, quand ils furent changés en bêtes. Ces tables carrées étaient employées d'habitude par les premiers Romains; mais elles tombèrent peu à peu en désuétude avant l'époque de Varron, où l'on adopta généralement la forme circulaire. Il y avait exception

dans les camps, pour les repas des soldats, où la forme ancienne fut conservée comme plus commode (Varro, *L. L.* v, 118).

CINÆDUS (κίναιδος). *Maître de danse*, qui apprenait l'art de la danse dans une école (Scipio Afr. *ap.* Macrob. *Sat.* II, 10; Nonius, *s. v.;* Plaut. *Mil.* III, 73). Dans l'origine, quand cet exercice était restreint aux danses religieuses et guerrières, on ne le regardait pas comme malséant; mais avec la corruption des mœurs, quand les danses mimiques et lascives furent exécutées sur le théâtre, le nom de *cinædus* fut donné à ceux qui s'y livraient; ensuite, et dans un sens plus indéterminé, il devint un terme injurieux appliqué à tous les hommes enclins aux débauches dont se souillaient, au su de tout le monde, les danseurs de théâtre.

CINCINNATUS. Personnage dont les cheveux étaient frisés en longues boucles ou tire-bouchons, *cincinni* (Cic. *in Senat.* 5; *pro Sext.* 11).

CINCINNUS (ἕλιξ). *Boucle* ou long tire-bouchon, pareil au tortillement d'une frange (Cic. *Pis.* 11), ou à la vrille d'une vigne (Varro, *R. R.* I, 31, 4), comme on le voit dans la figure ci-jointe, tirée de la colonne Trajane. Quoique les cheveux forment naturellement des boucles de cette espèce, le mot *cincinnus* implique en général que les boucles étaient formées artificiellement par l'action des fers à friser.

CINCTICULUS. Diminutif de CINCTUS; jupon court, porté autour des reins par les jeunes garçons, comme les hommes portaient le *cinctus* (Plaut. *Bacch.* III, 3, 28).

CINCTORIUM. Ceinturon porté autour de la ceinture pour attacher l'épée (Mela, II, 1,) par opposition au baudrier (*balteus*) qu'on passait sur l'épaule. Les consuls, les tribuns et les officiers supérieurs de l'armée romaine, sont toujours représentés, sur les colonnes et les arcs de triomphe, avec leurs épées attachées à un *cinctorium*, comme dans la gravure, prise d'un bas-relief du Capitole à Rome;

mais les simples soldats portent les leurs suspendues à un *balteus*.

CINCTUS, *us* (διάζωμα, περίζωμα). Sorte de jupon, pareil au *kilt* écossais,

allant de la ceinture aux genoux ou à peu près; il était porté, dans l'origine, au lieu de tunique, par les hommes dont les occupations étaient rudes ou exigeaient une grande activité (Isidor. *Orig.* XIX, 33, 1; Varro, *L. L.* V, 114). On le voit par la gravure ci-jointe, tirée d'une lampe en terre cuite.

2. Ceinture portée sur la tunique (Plin. *H. N.* XXVIII, 9; Suet. *Nero,* 51); même sens que CINGULA et CINGULUM, 3.

3. *Cinctus Gabinus.* Manière particulière d'ajuster la *toge* (Liv. V, 46; VIII, 9); on en jetait un pan sur la tête et on passait l'autre par derrière autour des reins (Serv. *ad* Virg. *Æn.* VII, 612), de manière à former pour l'œil comme

une ceinture, ainsi que le montre la

figure ci-jointe, prise du Virgile du Vatican.

CINCTUS, *a, um*. En général, qui porte un baudrier ou une ceinture, quelle qu'elle soit. Ce mot était employé pour les deux sexes, pour les femmes qui portaient une ceinture, ou sous le sein (Ovid. *Met.* VI, 59; voy. CINGULUM, 1), ou autour des reins (Curt. III, 3; voy. CINGULUM, 2); et pour les hommes qui portaient une ceinture sur leur tunique (Plaut. *Curc.* II, 1, 5; voy. CINGULUM 3) ou leurs épées attachées à un ceinturon (*gladio cinctus*, Liv. XXXVIII, 21; voy. CINCTORIUM); et pour les chasseurs qui portaient leurs couteaux dans une ceinture (*cultro venatorio cinctus*, Suet. *Aug.* 35 et 19).

2. *Cinctus alte*. Voyez ALTICINCTUS.

CINCTUTUS. Vêtu à la mode des premiers temps, c'est-à-dire ne portant qu'un court jupon autour des reins (*cinctus*, περίζωμα), comme on l'a vu dans l'avant-dernière gravure (Hor. *A. P.* 50; Ovid. *Fast.* V, 101; cf. Plut. *Rom.* 21).

CINERARIUM. Niche dans une tombe, où l'on pouvait placer une grande urne cinéraire ou un sarcophage, par opposition au *columbarium* qui était de dimensions plus petites et fait seulement pour recevoir deux pots, *ollæ* (Inscript. *ap.* Grut. 850, 10; *ap.* Fabrett. 16, 71. CALPURNIA EMIT COLUMBARIA N. IV. OLLAS N. VIII ET CINERARIUM MEDIANUM). La gravure, qui représente un côté d'une chambre sépulcrale, tel qu'on l'a trouvé dans les fouilles, offre une disposition semblable à celle dont parle l'inscription précédente, avec deux *co-*

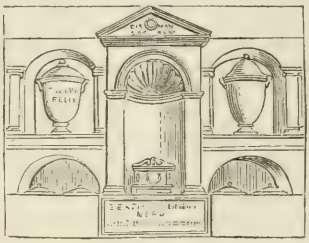

lumbaria au bas, au-dessus desquels est le même nombre de niches pour des urnes cinéraires, et une plus considérable au centre (*cinerarium medianum*) avec son sarcophage.

CINERARIUS. Esclave qui se tenait aux ordres de l'*ornatrix* pendant qu'elle coiffait sa maîtresse. Sa principale fonction consistait à faire chauffer les fers à friser dans les cendres (*cineres*), d'où lui venait son nom (Varro, *L. L.* V, 129). Il faisait aussi quelquefois l'office de barbier (Catull. 61, 138; Seneca, *Constant. Sap.* 14).

CINGILLUM. Diminutif de CINGULUM. Dans un passage de Pétrone (*Sat.* 67, 4), le seul où ce mot se trouve, il est clairement employé pour désigner un vêtement de femme qui se portait sur la partie supérieure du corps, et qui, partant des épaules, descendait un peu plus bas que la ceinture. Quand Fortunata paraît au banquet de Trimalcion, elle porte un

cingillum jaune qui laisse voir une tunique couleur de cerise; la tunique est

assez courte pour qu'on puisse apercevoir les anneaux précieux qui entourent ses chevilles et ses souliers grecs : *Galbino succincta cingillo, ita ut infra cerasina appareret tunica, et periscelides tortæ phæcasiæque inauratæ*. Par conséquent, le *cingillum* doit avoir ressemblé à ce que nous appelons maintenant une *jaquette* ou un *spenser*. On trouve fréquemment des vêtements semblables dans les peintures de Pompéi, et c'est sur une de ces peintures que notre gravure est copiée. Si la tunique était seulement tirée un peu plus haut par-dessus la ceinture, de manière à découvrir les pieds et les chevilles, il y aurait accord complet entre notre figure et la description.

CINGULA. *Sangle* ou *surfaix de sangle* par lequel était attaché le coussinet

de la selle, comme dans la gravure, tirée de la colonne de Marc-Aurèle (Ovid. *Rem. Am.* 236; Calpurn. *Ecl.* VI, 41).

2. Ceinture qu'un homme porte autour des reins (Ovid. *Art. Am.* III, 444); voy. CINGULUM, 3, 4.

CINGULUM (ταινία). Bandeau ou ceinture portée par les femmes sur leur tunique, immédiatement au-dessous du sein, pour que le vêtement ne fût pas lâche et eût bonne tournure, comme on le voit dans la gravure ci-jointe d'après une statue grecque (Isidor. *Orig.* XIX, 33, 1; Virg. *Æn.* I, 492).

2. (ζώνη). Ceinture portée aussi par les femmes et surtout par les jeunes femmes qui n'étaient point encore mariées; elle était attachée plus bas que celle des femmes mariées, juste au-dessus des hanches, comme on le voit par la gravure ci-jointe, qui représente Électre d'après un marbre trouvé à Herculanum, avec la ceinture dessinée à côté, d'après un vase grec. Dans ce sens, on applique aussi ce terme à la ceinture de Vénus (Festus, *s. v.*; Valerius Flaccus, VI, 470). Voy. le mot CESTUS.

3. (ζωστήρ). Ceinture d'homme portée autour des reins et sur la tunique, comme on le voit par la gravure, prise d'une statue à Naples. On y portait suspendus toute sorte de petits objets, et elle servait surtout à raccourcir la tunique, dans des exercices qui demandaient de l'activité. On le faisait en tirant par-dessus la partie inférieure à une hauteur suffisante (Petr. *Sat.* 21, 2). Voy. ALTICINCTUS.

4. (μίτρα, ζωστήρ, ζώνη). *Ceinturon de soldat*, fait de métal ou de cuir plaqué de métal, que l'on portait autour des reins pour assurer le bas de la cuirasse (voy. la gravure au mot CLYPEATUS, 1) et pour

protéger le ventre. Le ceinturon était attaché par des crochets, comme on le voit dans la gravure, prise d'un modèle en bronze trouvé dans la tombe d'un guerrier à Pæstum; par-dessus était aussi attaché par une courroie le ceinturon auquel l'épée était suspendue (*cinctorium*). De là vient que Virgile, en décrivant l'armure de Pallas (*Æn.* XII, 942), comprend ces deux ceinturons sous le pluriel *cingula;* le baudrier passant sur

l'épaule (*balteus*), qui supportait le bouclier, est mentionné à part.

5. (διάζωμα, περίζωμα). *Partie du vêtement des femmes*, semblable au *cinctus* des hommes (Varro, *L. L.* v, 114) : elle consistait en un jupon court, descendant de la ceinture aux genoux, qui était porté dans les premiers temps au lieu de tunique, surtout par les femmes qui menaient une vie active ou laborieuse; de là vient qu'on le donne d'habitude aux Amazones sur les vases d'argile. C'est d'un de ces vases qu'est prise notre gravure.

CINIFLO. Esclave attaché aux femmes d'une maison, et dont la fonction consistait ou à faire chauffer les fers pour l'*ornatrix* (Schol. Acron. *ad* Hor. *Sat.* I, 2, 98), quand elle coiffait sa maîtresse; ou, suivant Servius (*ad* Virg. *Æn.* XII, 611), à se procurer et à donner la poudre (*cinis*) pour faire prendre à leurs cheveux une teinte légère de blond-cendré.

CIPPUS (στήλη). Poteau ou pilier de pierre, court et rond, qu'on plaçait pour marquer les limites entre des terres ou des nations voisines (Simplic. *ap.* Goes, p. 88). La gravure représente une de ces pierres, conservée maintenant au musée de Vérone. L'inscription (c'est une des plus anciennes inscriptions romaines authentiques qui existent) nous apprend qu'elle fut placée par Atilius Saranus, qui fut envoyé par le sénat comme proconsul pour terminer entre les habitants d'Ateste (*Este*) et de Vincentia (*Vicence*) un différend relatif à leurs limites.

2. Pilier bas, quelquefois rond, mais plus souvent rectangulaire, élevé comme pierre tumulaire sur la place où une personne était ensevelie, ou employé comme tombe, pour contenir les cendres après qu'elles avaient été recueillies du bûcher par les personnes qui ne pouvaient faire la dépense d'une construction plus impo-

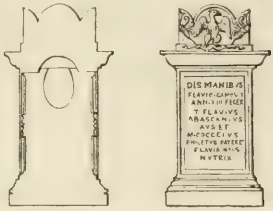

sante (Pers. I, 37). La gravure représente une perspective et une coupe d'un cippus qui se trouvait autrefois sur la voie Appienne; la section à main gauche montre le couvercle mobile et la cavité pour recevoir les cendres.

3. Fort poteau, fait du tronc d'un arbre dont on avait coupé les petites branches, qu'on avait aiguisé en pointe et enfoncé dans le sol, pour former une palissade dans des défenses de campagne (Cæs. *B. G.* VII, 73).

CIRCINUS (διαβήτης). *Compas* employé par les architectes, les maçons et les sculpteurs, pour tracer des cercles, mesurer des distances ou prendre l'épaisseur des solides (Cæs. *B. G.* I, 38;

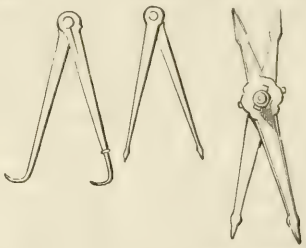

Vitruv. IX, 8, 2). La gravure représente trois sortes de compas, pareils à ceux dont on se sert encore maintenant, à droite un compas de proportion, à gauche un compas de calibre, et au centre un petit compas commun : tous sont pris d'originaux trouvés à Pompéi.

CIRCITORES. Surveillants des aqueducs romains, dont les attributions consistaient à visiter les différentes lignes pour voir si quelques parties avaient be-

soin de réparations, si l'on n'avait pas commis de fraude en introduisant des tuyaux sans autorisation, pour distraire l'eau injustement ou pour en tirer une quantité plus grande que celle que concédait la loi (Frontin. *Aq.* 117).

2. Dans les armées romaines, détachement choisi pour faire la ronde à certains intervalles et voir si toutes les gardes étaient régulièrement montées, et si toutes les sentinelles étaient à leur poste (Veget. *Mil.* III, 8; Inscript. *ap.* Murat. 540, 2).

3. Marchands voyageurs, employés par certaines fabriques et maisons de commerce pour porter et vendre leurs produits (Ulp. *Dig.* 14, 3, 15).

CIRCUITOR. Gardien employé dans une ferme ou une villa de campagne, pour faire la ronde et préserver de dégâts les jardins et les champs (Petr. *Priap.* 16, 1).

CIRCULATOR. Jongleur ambulant ou charlatan qui allait de pays en pays pour gagner de l'argent en faisant des tours de passe-passe (Celsus, V, 27, 3; Apul. *Met.* I, p. 3); ou bien qui élevait des

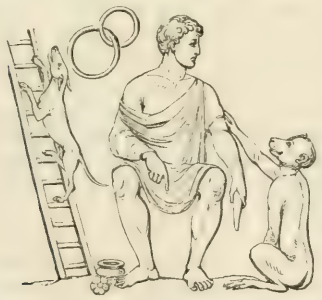

animaux (Paul. *Dig.* 47, 11, 11), comme on le voit par la gravure ci-jointe, prise d'une lampe en terre cuite.

CIRCULUS (κύκλος). Cercle. Ce mot s'appliquait par extension à différentes choses qui ont une forme circulaire; ainsi :

1. Le cercle d'un baril (*cupa*) qui re-

lie ensemble les douves, comme on le voit par le spécimen ci-joint d'un baril romain, pris de la colonne Trajane (Petr. *Sat.* 60, 3; Plin. *H. N.* XIV, 27; XVI, 30).

2. Espèce particulière de gâteau ou de biscuit auquel on donnait la forme d'un cercle (Varro, *L. L.* V, 106; Vopisc. *Tac.* 6).

3. Plat circulaire, dans lequel on apportait les mets qu'on plaçait sur la table (Mart. *Ep.* XIV, 138), comme on le voit

par la figure, prise du Virgile du Vatican. Beaucoup de plats étaient seulement passés à tour de rôle aux convives sans être posés sur la table.

4. Large bande dans la sphère, qui contient les douze signes du zodiaque et représente la marche du soleil à travers ces signes, comme on le voit par le spécimen ci-joint, pris d'une peinture de Pompéi (Aul. Gell. XIII, 9, 3).

5. Cercle imaginé dans le ciel ou tracé par les astronomes sur le globe céleste,

pour désigner certaines régions du ciel

et expliquer la marche des planètes, comme on le voit par la gravure ci-jointe, prise d'une statue d'Atlas portant le ciel sur ses épaules (Varro, *L. L.* VI, 8; Cic. *Somn. Scip.* 3; Ovid. *Met.* II, 516).

CIRCUMCIDANEUS. Littéralement, *coupé tout autour;* on se servait de ce mot dans un sens particulier pour désigner une qualité inférieure de vin nouveau ou de moût obtenu par des pressions répétées. Afin d'entendre distinctement le sens du mot et la qualité de l'objet qu'il désigne, il faut seulement se rappeler que, lorsque les grappes intactes avaient été écrasées dans une cuve sous les pieds nus, les tiges et les peaux qui restaient étaient portés en bloc au pressoir (*torcular*), et là, soumis à l'action d'une poutre puissante (*prelum*) qu'on vissait sur eux : elle leur faisait rendre tout le jus qu'ils pouvaient encore contenir. Dans cette opération, une partie de la masse sortait naturellement et s'élevait autour du bord des surfaces qui l'évasaient, sans qu'elle eût été complétement pressée. En conséquence, on la *détachait tout autour* avec un couteau et on la replaçait sous la poutre : le jus qu'elle rendait était le *circumcidaneum*. Quand la masse des peaux était enfermée dans un panier (*fiscina*) ou entre des lattes de bois (*regulæ*), afin que rien n'en sortît, on ne faisait pas de *circumcidaneum*. (Cato, *R. R.* 23, 4; Varro, *R. R.* I, 24; Columell. XII, 36; Plin. *H. N.* XIV, 23 et 25).

CIRCUMSITIUM (Varro, *R. R.* I, 54), même sens que CIRCUMCIDANEUM.

CIRCUMCISORIUM. Instrument dont les vétérinaires se servaient pour saigner le bétail aux pieds (Veget. *Vet.* I, 26).

CIRCUS (κίρκος, Polyb. XXX, 13, 2). Cirque romain, qui, dans l'origine, n'était rien qu'un espace plat et découvert autour duquel on élevait des échafauds de bois provisoires pour recevoir les spectateurs. Même avant l'expulsion des rois, un édifice permanent fut construit pour cet usage sur un plan régulier, et toujours conservé dans la suite, jusqu'à la dissolution définitive de l'empire. L'édifice entier, avec l'arène et ses dépendances, était compris sous le nom général de cirque (Liv. I, 35; Varro, *L. L.* V, 135; Dionys. III, 68).

On donna au plan une forme oblongue, finissant à une des extrémités en un demi-cercle et fermé à l'extrémité opposée par des bâtiments appelés la ville (*oppidum*); sous lesquels étaient placées les écuries (*carceres*) pour les chevaux et les chars, marquées AA dans la gravure, qui représente le plan d'un cirque subsistant encore et bien conservé sur la voie Appienne, près de Rome : il est connu vulgairement sous le nom de *Cirque de Caracalla*. Un mur bas et étendu (*spina*, B sur le plan) était élevé en long dans l'arène, de manière à la diviser, comme une barrière, en deux portions distinctes; et à chacune de ses extrémités était placée une borne (*meta*), autour de laquelle tournaient les chars; la plus proche des écuries (C) s'appelait *meta prima;* la plus éloignée (D), *meta secunda*. On remarquera que, dans notre plan, les deux côtés du cirque ne sont pas tout à fait parallèles, et que la *spina* n'en est pas également distante. Peut-être est-ce une exception qui n'avait lieu que dans les constructions d'une étendue restreinte comme celle-ci, pour donner plus de place aux chars au commencement de la course, quand tous partaient de front; mais, quand ils avaient tourné la borne du bout (D), ils étaient plutôt en colonne qu'en ligne, et en conséquence il suffisait d'un espace moins large dans cette partie de la course. C'est pour une raison analogue que la corne droite du cirque est plus longue que la gauche, et que les écuries (AA) sont disposées sur un segment de cercle dont le centre tombe exactement au point E, également éloigné de la première *meta* et du côté de l'édifice où la course commençait. On voulait que tous les chars, au moment où ils sortaient de leurs écuries, eussent à franchir la même distance avant d'atteindre l'endroit d'où l'on partait, situé à l'entrée de l'arène : là une corde blanchie à la craie (*alba linea*, E) était fixée en travers à deux petits piliers de marbre (*hermulæ*) et détachée d'un côté aussitôt que tous les chevaux se trouvaient de front et qu'on avait donné le signal du départ. L'édifice construit en

dehors (au point F) est la tribune de l'empereur (*pulvinar*), et celui qu'on voit du côté opposé (G) est, on le présume, destiné au magistrat (*editor spectaculorum*) qui faisait les frais des jeux. Au centre de l'extrémité occupée par les écuries était une belle entrée appelée *porta pompæ* (H), par laquelle passait le cortége

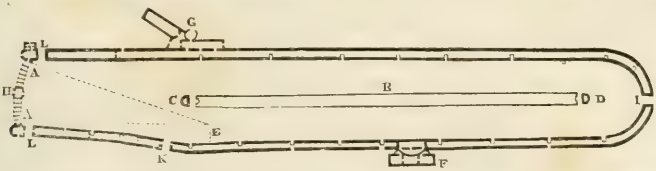

du cirque avant le commencement des courses; une autre était élevée à l'extrémité circulaire (I) et appelée *porta triumphalis*, par laquelle les vainqueurs sortaient du cirque comme en triomphe; une troisième ouvrait sur le côté droit (K), appelée *porta libitinensis*, par laquelle on emportait les conducteurs tués ou blessés, et il y en avait deux autres (LL) tout près des *carceres* par lesquelles on amenait les chars.

Quant à ce qui regarde l'intérieur et l'extérieur de l'édifice, un cirque était construit sur un plan analogue à celui qu'on adoptait pour les théâtres et les amphithéâtres : à l'extérieur, il se composait d'un ou plusieurs étages d'arcades, suivant l'étendue et la grandeur de l'édifice, par lesquelles les spectateurs arrivaient aux escaliers qui conduisaient dans l'intérieur du bâtiment. L'intérieur était disposé en gradins partagés en rangées et séparés par des escaliers et des paliers, de la manière que nous avons dite au mot

AMPHITHEATRUM; on peut en prendre une juste idée par la gravure ci-jointe, qui représente l'ancien cirque de Constantinople, tel qu'on le trouve sur une vieille carte, faite avant la prise de cette ville par les Turcs. Quoique ce ne soit qu'une ruine, on voit distinctement les arcades et la carcasse extérieure de l'édifice; quelques débris des gradins destinés aux spectateurs; la *spina* avec ses obélisques et ses colonnes presque intactes; la *meta prima* à main droite; l'*oppidum* et les *carceres* disposés sur une ligne courbe comme dans le premier spécimen; et une des portes par lesquelles les chars entraient dans le cirque, pareille à celles marquées LL sur le plan; de plus, c'est le seul spécimen connu où nous voyons les constructions d'un cirque.

CIRRATUS. Qui porte les cheveux bouclés. Ce mot s'employait pour les hommes et les femmes (Mart. IX, 30; Ammian. XIV, 6, 20). Voy. CIRRUS, 1. On s'en servait aussi pour les fabriques d'étoffe (Capitol. *Pertinax*, 8). Voy. CIRRUS, 8.

CIRRUS. Proprement mèche de cheveux bouclés, boucle naturelle, par opposition à *cincinnus*, anneau ou boucle faite presque toujours au fer; comme celles des jeunes gens de la Grèce, avant qu'ils arrivassent à l'âge de la virilité, où ils les coupaient et les consacraient à

quelque divinité (Varro, *ap.* Non. *s. v.*), ou des Germains (Juv. XIII, 164) et des Gaulois, connus chez les anciens pour l'abondance et la beauté de leurs cheveux, qui servaient généralement à les caractériser dans les œuvres d'art (Voy. la gravure au mot COMATUS).

2. *Cirrus in vertice* (μαλλὸς ἀθλητοῦ, Gloss. vet.). Cheveux réunis sur la tête et liés en touffe sur l'occiput, comme c'était l'usage pour les athlètes, les lutteurs, les boxeurs, etc. On réunissait ainsi les cheveux pour éviter d'être saisi par la chevelure dans la chaleur du combat, comme on le voit dans la gravure, prise d'un bas-relief du Vatican qui représente deux *Pancratiastæ*. La gravure explique aussi un passage de Suétone (*Nero*, 45) où l'on rapporte que, pendant l'insurrection de Vindex, et alors que la ville de Rome souffrait extrêmement de la famine, un vaisseau arriva d'Alexandrie, qui, au lieu d'être chargé de blé, n'apportait qu'une cargaison de sable fin, à l'usage des athlètes entretenus par l'empereur. Le peuple, furieux, attacha une touffe de cheveux (*cirrus in vertice*) au haut de toutes ses statues, et mit au bas une pasquinade en caractères grecs, faisant allusion à la révolte de Vindex et signifiant que l'empereur, comme un athlète, allait commencer une lutte où il aurait le dessous.

3. *Toupet* d'un cheval, quand on le lui attache en touffe au sommet de la tête, comme dans la gravure, prise d'une peinture de Pompéi, au lieu de le laisser tomber sur le devant, auquel cas les crins s'appelaient *capronæ* (Veget. *Vet.* IV, 2).

4. *Fanon* d'un cheval (Veget. *Vet.* II, 28; IV, 1).

5. *Huppe* ou touffe sur la tête de certains oiseaux (Plin. *H. N.* XI, 44).

6. Touffe de fleurs qui forment des bouquets (Plin. *H. N.* XXVI, 20).

7. Bras du polype, partagés en antennes nombreuses comme une touffe de cheveux (Plin. *H. N.* XXVI, 37).

8. *Frange* d'une pièce d'étoffe (Phædr. II, 5, 13), qui venait de ce qu'on laissait sur l'étoffe, après l'avoir retirée du métier, les fils de la chaîne, au lieu de les couper. Le spécimen ci-joint est pris d'une peinture de Pompéi; comparez l'article et la gravure au mot TELA RECTA.

CISIARIUM. Fabrique où l'on faisait des chaises à deux roues, *cisia* (Inscript. *ap.* Fabrett. p. 91, 179).

CISIARIUS. Ouvrier qui fait des chaises à deux roues, *cisia* (Inscript. *ap.* Mur. p. 979, 6, et 108, 4).

2. Conducteur d'une chaise de louage à deux roues (*cisium*), comme notre cocher de voiture de place (Ulp. *Dig.* 19, 2, 13). Voyez la figure suivante, et remarquez que le conducteur est assis du *côté du montoir*, ce qui est encore l'usage en Italie.

CISIUM. *Voiture* légère à deux roues (Nonius, *s. v.*) qui servait chez les Romains de voiture publique et particulière, quand il fallait arriver au plus vite (Cic. *Phil.* II, 31; *Rosc. Am.* 7; Virg. *Catal.* VIII, 3). Elle contenait deux personnes, en y comprenant le conducteur, était ouverte par devant et munie de timons. On y attelait à l'occasion un ou quelquefois deux chevaux de volée (Auson. *Ep.* VIII, 6, *cisio trijugi*), comme on le pratique encore maintenant pour le calessin de Naples. On voit la plus grande

partie de ces détails dans la gravure ci-jointe, prise d'un bas-relief du monument d'Igel, qui a été inexactement donné

dans l'édition anglaise de Trèves, par Wyttenbach, où l'on a omis le cheval de volée.

CISORIUM. Instrument aigu et tranchant employé par les vétérinaires (Veget. *Vet.* II, 22).

CISSYBIUM (κισσύβιον). Vase à boire des Grecs, avec une anse, fait dans l'origine de bois de lierre, mais dans la suite distingué par une guirlande de feuilles et de baies de lierre sculptée à l'entour (Macrob. *Sat.* V, 21; Theocr. *Id.* I, 27).

CISTA (κίστη). *Panier profond et cylindrique*, avec un couvercle; il était fait d'osier (Plin. *Hist. Nat.* XV, 18, 2; XVI, 77), et employé à différents usages, suivant que sa forme et sa nature le permettaient. Le spécimen ici donné est pris d'un bas-relief romain; mais des paniers d'une forme et d'un caractère analogues sont fréquemment représentés dans les sculptures et dans les peintures. Quand on parle de *cistæ quadratæ* (Columell. XII, 54, 2), la simple addition de cette épithète indique une forme inaccoutumée; et le caractère constant des gravures, représentant toutes des objets différents qui portaient le nom commun de *cista*, suffit pour faire connaître la figure qui se présentait à l'esprit des anciens comme répondant à ce nom.

2. *Cassette pour l'argent* (Hor. *Ep.* I, 17, 54; Cic. *Verr.* II, 3, 85); elle était certainement de dimension plus petite que le coffre-fort dont nous avons donné une gravure au mot ARCA. Le spécimen ci-joint est pris d'un modèle en terre cuite qui avait au haut une fente pour glisser l'argent, comme ceux dont se servent maintenant les mendiants autorisés dans les villes d'Italie.

3. *Panier pour les livres* (Juv. III, 206), de même forme et de même nature que la *capsa*, mais fait en osier au lieu d'être en bois, et, comme elle, employé aussi à d'autres usages, par exemple, pour garder les vêtements (Poeta vet. *ap.* Quint. VIII, 3, 19). Voy. les figures au mot CAPSA.

4. Panier employé aux comices et dans les cours de justice : les votants et les juges y jetaient les tablettes (*tabellæ*) qui contenaient leurs votes ou leurs sentences (Auctor *ad Herenn.* I, 12; Plin.

H. N. XXXIII, 2, § 7; Manutius, *de Comit. Rom.* XV, p. 572; Wunder, *Codex Erfudtens.* p. 158 seqq.). La gravure est prise d'une monnaie de la famille Cassia, et représente un votant laissant tomber dans la *cista* la tablette qui absout (marquée A pour *absolvo*).

5. *Corbeille mystique*, panier ou boîte couverte, dans laquelle les ustensiles sacrés et les autres objets appartenant au culte de Cérès et de Bacchus étaient contenus : on les cachait ainsi aux yeux des profanes pendant qu'on les portait dans une procession solennelle aux fêtes de ces divinités; car toutes les cérémonies par lesquelles on les honorait étaient enveloppées d'un mystère profond (Catull. 64, 260; Tibull. I, 7, 48; cf. Ovid. *Art. Am.* II, 609). Il n'y a pas de doute que la *cista* employée dans l'origine à cet effet ne fût une simple *corbeille d'osier*, pareille à celle que nous avons donnée au commencement de cet article; car elle est ainsi représentée sur des monnaies et des bas-reliefs nombreux, où il est facile de reconnaître l'osier; mais plus tard on la fit de matières plus précieuses et avec un travail plus élégant, comme le prouvent deux modèles en bronze conservés maintenant à Rome, l'un qui fut trouvé près de l'ancienne Labicum, l'au-

tre à Préneste. C'est ce dernier qui est représenté dans la gravure ci-jointe. Il a trois pieds; on voit, aux côtés, les poignées par lesquelles on le portait; le couvercle est surmonté de deux figures, une bacchante et un faune, et le dehors est recouvert d'un dessin représentant la réception des Argonautes à l'arsenal de Cyzique. A l'intérieur, on trouva les objets suivants : une autre petite boîte, une figure de chevreau, une de panthère, une *patera*, une *ligula*, un instrument affilé et pointu comme le *stylus*, et un morceau de métal de forme triangulaire, la *pyramide* (πυραμίς), citée par Clément d'Alexandrie comme un des objets contenus d'habitude dans ces boîtes. L'autre corbeille, trouvée à Labicum, a la même forme, présente la même matière et le même travail; seulement elle a trois figures sur le couvercle; Bacchus au centre, drapé dans une robe couverte d'étoiles pour indiquer qu'il était le Bacchus nocturne (*Nyctelius Pater*, Ovid. *A. Am.* I, 567), la nuit étant le moment où l'on célébrait les orgies (Serv. *ad Æn.* IV, 303; cf. Liv. XXXIX, 8 seqq.), et de chaque côté un faune revêtu de la *nebris*. L'intérieur contenait une *patera*, sur laquelle la lutte entre Pollux et Amycus, roi de Bébrycie, avec Diane entre eux, était représentée en figures contournées, dont les noms étaient inscrits au-dessus dans une forme latine très-ancienne, POLUCES, AMUCES et LOSNA, nom antique pour *Diana*. Sous les pieds des figures, sur le couvercle, il y a une inscription ressemblant, pour l'orthographe et la langue, à celle de la colonne de Duilius, et attestant que le vase fut offert par une femme et fait par un artiste romain du nom de Nonius Plautius :

DINDIA. MACOLNIA. PILEA. DEDIT. NOVIOS. PLAVTIOS. MED. ROMAI FECID.

CISTELLA (κιστίς). Petite CISTA. (Plaut. *Cist.* IV, 1, 3; Ter. *Eun.* IV, 6, 15).

CISTELLATRIX. Esclave du sexe féminin à qui étaient confiés les vêtements, joyaux, etc., de sa maîtresse, enfermés dans une *cista* (Plaut. *Trin.* II, 1, 30).

CISTELLULA. Très-petite *cista;* diminutif de CISTELLA (Plaut. *Rud.* II, 3, 60).

CISTERNA. Réservoir artificiel creusé dans le sol et souvent recouvert d'un toit (Varro, *R. R.* I, 11), pour recevoir et conserver de bonne eau à l'usage de la maison (Columell. I, 5; Pallad. I, 17). Il diffère de nos citernes, qui sont au-dessus du sol, et d'un puits (*puteus*), qui est alimenté par des sources.

2. *Cisterna frigidaria.* Peut-être une glacière (Petr. *Sat.* 73, 2).

CISTIFER. Qui porte une *cista*, un coffre ou un fardeau; *porte-faix* (Mart. *Ep.* V, 17).

CISTOPHORUS (κιστοφόρος). Celui qui portait le coffret mystique (CISTA, 5) à certaines processions religieuses. Dans les rites du culte de Cérès et de Bacchus, ou des divinités égyptiennes, Isis et Osiris, cette fonction était confiée à des *femmes*, comme on le voit par la figure ci-jointe, prise d'une peinture de Pompéi. La guirlande de feuilles et de baies de lierre (*corymbus*) que la figure porte sur la tête montre qu'elle était attachée au culte de Bacchus, et l'œil d'oiseau qu'on voit au haut du vase indique une prêtresse d'Osiris, dont le symbole chez les Égyptiens était un œil (Winckelm. *Cab. Stosch.* p. 2). Comme Bacchus et Osiris étaient, sous des noms différents, la même divinité, il est clair que nous avons là une *cistophora* et non une *canephora*, comme l'ont nommée à tort les éditeurs du Museo Borbonico, pour n'avoir pas fait attention aux traits indiqués ci-dessus. Dans les cérémonies du culte de Bellone, au contraire, la *cista* était portée par des hommes, ainsi que le prouve un marbre ancien découvert sur le Monte Morio, près de Rome, et qui porte l'inscription suivante : L. LARTIO. ANTHO.

CISTOPHORO. ÆDIS. BELLONÆ, etc., avec une figure sculptée du *cistophorus*. Cette figure est drapée d'une façon qui ressemble tout à fait à celle de la figure précédente : sa tunique, qui va jusqu'aux pieds, est légèrement relevée et montre une tunique de dessous ; un *pallium* est sur son épaule, une guirlande sur sa tête ; son *infula* pend sur le devant de la poitrine ; il a dans la main droite un rameau lustral, et dans la gauche deux haches à deux tranchants (*bipennes*), trait caractéristique des prêtres de Bellone (Inscript. *apud* Donat. 62 et 135 ; cf. Demosth. *de Corona*, 260 ; Giovanni Lami, *Dissertaz. soprà le ciste mistiche*.

2. Monnaie d'argent de la valeur de quatre drachmes environ, qui avait cours en Asie ; de là l'expression *in cistophoro* (Cic. *ad Att.* XI, 1) signifie *en monnaie d'Asie*. Son nom lui vint de ce qu'elle portait l'empreinte ou de la *cista* consacrée, ou, ce qui est plus probable, de l'arbrisseau *cistus* (κίστος).

CISTULA. Diminutif de CISTA (Plaut. *Amph.* I, 1, 264).

CITHARA (κιθάρα, κίθαρις). Instrument à cordes de haute antiquité, res-

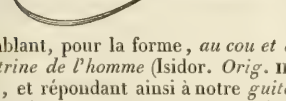

semblant, pour la forme, *au cou et à la poitrine de l'homme* (Isidor. *Orig.* II, 3, 22), et répondant ainsi à notre *guitare*, mot qui nous est venu par l'intermédiaire de l'italien *chitarra ;* le *c* romain et le *ch* italien ont en effet le même son que le κ grec. La figure ici donnée, d'après un ancien bas-relief conservé dans l'hôpital de Saint-Jean de Latran à Rome, concorde si bien avec la description qu'Isidore fait de cet instrument, qu'il est presque indubitable qu'elle offre la forme réelle de la *cithara*, dans le sens exact et primitif du mot ; car il est possible que les poëtes grecs l'aient employé quelquefois dans un sens moins spécial ou moins déterminé. Voyez aussi les deux mots et les deux gravures qui suivent.

CITHARISTA (κιθαριστής). Qui joue de la *cithara* ou *guitare* (Cic. *Phil.* V, 6). Homère décrit la manière dont l'artiste

tenait cet instrument, en disant qu'il était placé *sur le bras* (ἐπωλένιον κιθαρίζων, *Hymn. Merc.* 433), comme on le voit par la gravure ci-jointe, représentant un *citharista* égyptien d'après les tombes de Thèbes. Elle offre aussi une preuve de plus que le caractère attribué à la *cithara* dans notre dernier article est le véritable, et fournit une autorité pour corriger dans le même hymne la fausse leçon ὑπωλένιος (v. 510). On suspendait quelquefois cet instrument en bandoulière par un *balteus* (Apul. *Flor.* II, 15, 2 ; voy. la gravure suivante), et, comme pour la lyre, on se servait quelquefois, pour le toucher, du *plectrum* au lieu des doigts (Hom. *l. c.* 53).

CITHARISTRIA (κιθαρίστρια, κιθαριστρίς). Femme qui joue de la *cithara* ou *guitare* (Terent. *Phorm.* I, 2, 32 ; cf. CITHARISTA). On introduisait souvent ces femmes, avec les danseuses et les chanteuses, pour égayer les hôtes pendant un festin ; la figure ci-jointe, d'après une tombe de Thèbes en Égypte, a évidemment pour but de représenter une personne de ce genre :

on le voit au soin avec lequel elle est parée, à sa chevelure, à ses pendants d'oreille, à son collier, à ses bracelets sur les bras et sur les poignets, à sa chaus-

sure et à la draperie transparente qui la couvre.

CITHAROEDA. Femme qui joue de la *cithara* et s'accompagne en chantant (Inscript. *ap.* Grut. 654, 2; *ap.* Mur. 941, 1); cf. CITHARISTRIA.

CITHAROEDUS (κιθαρῳδός). Homme qui joue de la *cithara* et chante en même temps Quint. I, 12, 3; IV, 1, 2; Cic. *Mur.* 13); cf. CITHARISTA.

CLABULARE ou CLAVULARE, sc. *vehiculum*. Vaste chariot découvert, dont les côtés étaient faits de treillages

(*clavulæ* ou *clavolæ*), et destiné à transporter des denrées aussi bien que des voyageurs. Sous l'empire, on s'en servait d'ordinaire pour le transport des soldats, qui prenait de là le nom de *cursus clabularis* (Impp. Constant. et Julian. *Cod. Theodos.* 6, 29, 2; Ammian. XX, 4, 11). Le chariot représenté dans la gravure est tiré d'une peinture de Pompéi, et servait pour transporter le vin. Le treillage dont il est fait confirme notre interprétation, qui, sans cela, pourrait être regardée plutôt comme conjecturale que comme positive.

CLASSIARII (ἐπιβάται). Soldats exercés pour combattre à bord (Hirt. *B. Alex.*

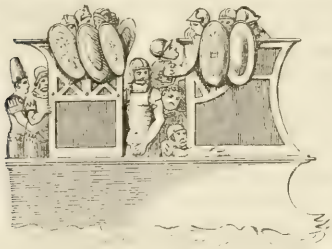

20), et répondant ainsi, sous beaucoup de rapports, à nos *soldats de marine*. Cette partie du service militaire était regardée par les Romains comme moins honorable que l'autre, car les matelots (*nautæ*) et les rameurs (*remiges*) sont quelquefois compris sous le nom général de *classiarii* (Hirt. *B. Alex.* 12; Tac. *Ann.* XIV, 4). La gravure est tirée d'un bas-relief antique publié par Scheffer, *Mil. nav. in Addend.*

CLASSICI. Citoyens appartenant à *la première des six classes* dans lesquelles Servius Tullius avait distribué la population de Rome (Aul. Gell. VII, 13); de là vient que l'expression *scriptores classici*, auteurs classiques, signifie les auteurs de premier ordre (Aull. Gell. XIX, 8, 6).

2. Ceux qui sonnaient du cor pour appeler les *classes* aux *comitia* au son du *lituus* ou du *cornu* (Varro, *L. L.* V, 91). Voy. CORNICEN, LITICEN.

3. Les mêmes que les CLASSIARII, comprenant ceux qui combattaient, aussi bien que l'équipage du vaisseau (Curt. IV, 3; Tacit. *Hist.* I, 31; II, 17).

4. *Classica corona* (Vell. II, 81, 3), Même sens que CORONA NAVALIS.

CLASSICUM. Littéralement, signal donné au son de la trompette : de là ce nom fut transporté à l'instrument avec lequel on donnait le signal (Serv. *ad* Virg. *Æn.* VII, 637; Virg. *Georg.* II, 539).

CLATHRATUS. Fermé ou défendu par un treillage en barreaux transversaux (*clathri*), comme on l'explique au paragraphe suivant (Plaut. *Mil.* II, 4, 25).

CLATHRI. *Treillis* ou grillage de bois ou de métal employé pour fermer ou défendre une ouverture, telle qu'une porte

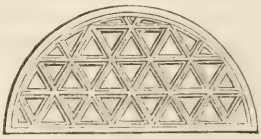

ou une fenêtre, et en général pour établir une clôture quelconque (Hor. *A. P.* 473; Plin. *H. N.* VIII, 7; Cato, *R. R.* 4; Columell. VIII, 17, 10). Notre spécimen représente le treillis qui fermait les lucarnes au-dessus des écuries (*carceres*) dans le cirque de Caracalla.

CLAUSTRUM. Mot employé par les Romains pour désigner un des moyens de fermer les portes; quelquefois on s'en servait dans un sens général et indéterminé, comme de notre mot *fermeture*, qui s'applique également à une serrure, à un verrou, à une barre, etc., quand il n'y a pas de termes précis pour indiquer la nature de la fermeture qu'on a en vue (Cic. *Agr.* I, 7; Claud. *in Eutrop.* I, 195). Mais plusieurs autres passages prouvent aussi clairement que ce mot avait un sens spécial, caractérisant quelque objet particulier qui portait ce nom, et qui naturellement avait de l'analogie avec les autres objets désignés par le même terme. Celui qui répond le mieux à tous les cas est une *gâche* ou *anneau* fixé sur le montant d'une porte, dans lequel le pêne d'une serrure, qu'il fût poussé par une clef ou par la main, entrait pour fermer la porte, comme on peut le voir par la porte égyptienne représentée dans la gravure au mot CARDO. Cette explication s'accorde avec la plupart des expressions dont on se sert pour exprimer une entrée par force : ainsi briser, faire sauter ou forcer le *claustrum;* et, comme les portes antiques avaient d'ordinaire deux pans ou étaient munies de fermetures au haut et au bas, on se sert le plus souvent du pluriel *claustra : ad claustra pessuli recurrunt*, pour fermer (Apul. *Metam.* I, pag. 10); *claustra perfringere*, forcer l'entrée (*id.* pag. 8); *evellere* (pag. 70); *revelli* (Liv. V, 21; Cic. *Verr.* II, 4, 23); *claustris, quæ accuratissime affixa fuerant, violenter evulsis* (Apul. *Met.* III, p. 46). Comparez CLAUSULA.

2. Ce mot se prend poétiquement pour la porte elle-même (Mart. *Ep.* X, 28), ou les portes d'une ville (Ovid. *Met.* IV, 86).

3. Cage ou tanière dans laquelle on enferme des bêtes féroces (Hor. *Od.* III, 11, 44; Stat. *Sylv.* II, 5, 4).

4. Au pluriel, les écuries pour les chevaux au cirque (Hor. *Epist.* I, 14, 9; Stat. *Theb.* VI, 399). Même sens que CARCERES.

CLAUSULA. *Poignée* d'une strigile (Apul. *Flor.* II, 9, 2) ou d'un autre instrument, quand elle était faite de telle sorte qu'on y introduisait la main et qu'elle formait tout autour un anneau ou une garde, comme on le voit par le spécimen ci-joint, pris d'une strigile en bronze trouvée dans les bains de Pompéi. La *clausula* s'oppose ainsi à *capulus*, manche *droit*, et à *ansa*, poignée *fixée à un autre* objet. Le mot se rapproche aussi de *claustrum*, la gâche dans laquelle entre un pêne. La *clausula* y ressemblait beaucoup.

CLAVA (ῥόπαλον). Bâton fort et grossier, qui allait en grossissant vers l'extrémité inférieure et ressemblait à ce que nous appelons un *gourdin;* on s'en servait quelquefois pour attaquer (Cic. *Verr.* II, 4, 43); les anciens philosophes le portaient souvent par affectation au lieu du bâton ordinaire (Sidon. *Epist.* IX, 11; IX, 9; *Carm.* XV, 197), comme on le voit par la figure ci-jointe de Démocrite, prise d'une pierre gravée.

2. Bâton pesant qu'on donnait aux recrues au lieu d'épée pour faire leurs exercices et dont elles se servaient contre le mannequin (*palus*), figure de bois dressée à cet effet (Cic. *Senect.* 16; Veget. *Mil.* II, 11).

3. (ῥόπαλον, Soph. *Tr.* 512). *Massue*, comme celles dont se servaient Hercule et Thésée (Prop. IV, 9, 39; Suet. *Nero*, 53).

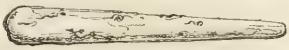

Elle est toujours représentée par les anciens peintres et sculpteurs comme une arme terrible, grosse et pesante par un bout, et allant en s'amincissant peu à peu vers l'autre extrémité, par laquelle on la prenait en main; souvent on y laissait les nœuds (*irrasa*, Sil. Ital. VIII, 524), comme on le voit par la gravure, qui représente la massue d'Hercule d'après

une peinture de Pompéi. Comparez CLAVIGER, 1.

4. (κορύνη, ῥόπαλον σιδήρῳ τετυλωμένον). *Masse* ou massue de guerre, à tête de fer, qu'on attachait au manche de bois, armée de nœuds nombreux ou de pointes aiguës. C'est la forme que lui donnent Ho-

mère (*Il.* VII, 141) et Hérodote (VII, 63), quand il décrit le costume des Assyriens qui suivaient l'armée de Xerxès; c'est aussi sous cette forme qu'elle est représentée dans la gravure, d'après une ancienne fresque romaine de la villa Albani, où elle apparaît comme l'arme de Mars. Les Romains connaissaient donc cette arme, quoiqu'ils ne semblent pas l'avoir désignée par un nom caractéristique.

CLAVARIUM. Argent alloué aux soldats romains : ils devaient en acheter des clous pour leurs chaussures (*clavi caligares*, Tac. *Hist.* III, 50). Voy. CLAVUS.

CLAVATOR. Cantinier, ou domestique qui portait le bagage du soldat (Plaut. *Rud.* III, 5, 25) : dans ce sens, il serait synonyme de CALO; ou conscrit qui faisait ses exercices avec un gourdin (CLAVA, 2), avant de recevoir une épée (Festus, *v. Calones*).

CLAVATUS. *Rayé d'or, de pourpre* ou d'autres couleurs. C'était l'habitude des Romains de mêler des raies de ce genre au tissu de leurs étoffes, de celles dont on devait faire des vêtements (Vopisc. *Bonos.* 15) et de celles qu'on fabriquait pour les besoins du ménage : ainsi les linges de table, les serviettes, etc. (Lamprid *Alex. Sev.* 37). Voy. CLAVUS, 8, 9.

2. *Garni de clous*, pour les brodequins et les souliers (Festus, *s. v. Clavata*). Ce mot implique que la semelle est couverte de clous à tête, comme dans le spécimen, qui représente la semelle ou le dessous d'une lampe en terre cuite faite en forme de soulier; ou qu'elle est armée de pointes aiguës et saillantes, comme le brodequin du soldat (*caliga*) qui est représenté dans la gravure au mot CLAVUS, 5.

3. Couvert de pointes, d'aiguillons ou de saillies, comme une masse ou une massue (Plin. *H. N.* IX, 61; voy. CLAVA, 3 et 4).

CLAVICULA (κλειδίον). Diminutif de CLAVIS.

CLAVIGER (κορυνήτης). Armé d'une *massue* ou d'une *masse*. On sait que la

massue est une des armes dont se servait Hercule : de là vient qu'il est distingué par l'épithète *claviger* (Ovid. *Met.* XV, 22). Mais, dans l'origine et chez plusieurs des nations de l'antiquité, elle était employée à la guerre; ainsi, par les Daces sur la colonne Trajane, et par les habitants grossiers du Latium dans leurs luttes avec les Troyens. On n'a qu'à voir les gravures du Virgile du Vatican, dont nous avons tiré la figure ci-jointe. Le spécimen donné au mot CLAVA, 4, montre la massue dans sa forme perfectionnée de masse d'armes, et fait entendre le mot *claviger* dans le sens de *porte-masse*.

2. (κλειδοῦχος). Qui porte une clef, épithète donnée par les Romains à Janus,

parce qu'on le supposait le gardien et le surveillant des portes de tous les hommes (Ovid. *Fast.* I, 228; Macrob. *Sat.* I, 9); et par les Grecs à Cupidon (Wink. *Mon. ined.* 32), pour indiquer qu'il avait le pouvoir d'ouvrir et de fermer les demeures de l'Amour; mais, plus particulièrement, épithète d'Hécate aux trois figures, comme déesse qui gardait les clefs des

enfers : elle est représentée ainsi dans la gravure ci-jointe, d'après une statuette de bronze.

CLAVIS (κλείς). *Clef* pour ouvrir une serrure régulière, à gardes, pour lever un loquet ou pousser un simple verrou; elle comprenait toutes les variétés de forme, de grandeur ou d'emploi, dont les gravures suivantes offrent des spécimens.

1. *Clef de porte* faite avec des gardes régulières, comme celles dont on se sert maintenant, ainsi qu'on le voit par le

spécimen ci-joint, d'après un modèle trouvé à Pompéi. C'étaient les plus grandes, et on les employait pour fermer les portes d'une ville, d'une maison ou d'un autre édifice qui donnaient sur le dehors, les caves, les magasins, etc.; elles étaient portées par les agents ou les esclaves à qui ce soin était confié; on les portait suspendues à une ceinture, ce qui est indiqué par la languette et l'œil du spécimen précédent.

2. Petite clef que portait la maîtresse de la maison (*materfamilias*), ou dont on se servait pour fermer des cabinets, des armoires, des écrins, des cassettes pour les livres ou l'argent (voy. CAPSA), où l'on distingue la serrure et le moraillon, etc., pareille à notre spécimen, tiré de la *Dactyliotheca* de Gorlæus (Hor. *Epist.* I, 20, 13; *Sat.* II, 3, 146).

3. *Clavis Laconica.* Espèce particulière de clef probablement inventée en Égypte, quoique les Grecs en attribuent la découverte aux habitants de la Laconie; on suppose qu'elle avait trois dents, comme notre spécimen, pris d'un original égyptien qu'on conserve au Musée britannique. Elle était introduite à l'*intérieur* de la porte par une personne placée au *de-*

hors, qui passait son bras par un trou fait dans la porte à cet effet (*clavi immittendæ foramen*, Apul. *Met.* IV, p. 170), et levait ensuite le loquet au moyen des dents saillantes. Cette explication s'appuie principalement sur un passage de Plaute (*Most.* II, 1, 57). Thranio, qui est hors de la maison et qui veut faire croire que le local n'est plus habité, ferme au dehors la porte avec la clef qu'il tenait à la main, et ordonne ensuite qu'on lui remette la *clavis Laconica;* ainsi personne ne pouvait entrer ni sortir sans son consentement. Mais tout ce passage est encore plein d'obcurités.

4. *Clavis clausa.* Petite clef sans gorge ou bascule, comme notre spécimen, d'après un original reproduit dans la *Dactyliotheca* de Gorlæus, et qui par conséquent ne devait servir que pour lever des loquets ou ouvrir des serrures petites et faciles; de plus, quand elle était introduite dans la serrure ou la porte, elle devait y être presque cachée (Virg. *Moret.* 15).

Mais l'explication et la leçon même de ce passage sont sujettes à contestation. Quelques-uns pensent qu'il n'y a pas de différence entre la *clavis clausa* et la *Laconica*. Aristophane (*Thesm.* 422) applique, en effet, l'épithète κρυπτή à la clef laconienne à trois dents.

5. *Clavis adultera*. *Fausse* clef. (Sall. *Jugurth.* 12; cf. Ovid. *Art. Am.* III, 643).

5. *Clavis trochi* (ἐλατήρ). Baguette dont les enfants grecs et romains se servaient pour pousser leurs cerceaux (Propert. III, 14, 6); elle était faite de fer avec un crochet au bout ou un nœud rond et une courbure, comme le spécimen ci-joint, tiré d'un bas-relief de la villa Albani. L'épithète *adunca*, par laquelle Properce désigne cette clef (*l. c.*), convient à l'une et à l'autre forme. On peut voir, par la gravure du mot TROCHUS, la manière de se servir de la *clavis* et du crochet.

CLAVULUS. Diminutif de CLAVUS, probablement aussi clou sans tête (Cato, *R. R.* 21); comme *clavulus capitatus* (Varro, *R. R.* II, 9, 15), clou à petite tête.

CLAVUS (ἧλος). Clou pour fixer ou attacher une chose à une autre. On conserve dans les cabinets d'antiquités plusieurs spécimens de clous anciens, de formes et de grandeurs différentes, en bronze aussi bien qu'en fer, qui ressemblent en beaucoup de points à ceux dont on se sert maintenant. L'expression latine, pour enfoncer un clou, est *clavum figere* ou *pangere* (Liv. VII, 3), et cette action est figurée par la gravure ci-jointe, qui représente un des soldats de Trajan faisant une palissade dont on peut présumer la force par la grandeur énorme du clou qu'il emploie.

2. *Clavus trabalis* ou *tabularis*. Clou de la plus grosse espèce dont on se servait dans les constructions pour fixer les poutres principales, *trabes* (Cic. *Verr.* VI, 21; Hor. *Od.* I, 35, 18; Petr. *Sat.* 75).

3. *Clavus annalis*. Clou qu'on enfonçait chaque année, aux ides de septembre, dans la paroi latérale du temple de Jupiter Capitolin (Liv. VII, 3); coutume qui remontait à une époque fort ancienne, et qui fut adoptée, à ce qu'on suppose, pour compter le temps avant que l'usage de l'écriture fût généralement connu (Festus, *s. v.*). On la conserva dans la suite par un respect religieux pour les anciennes coutumes. Le fragment ici donné représente les quatre côtés d'une partie d'un énorme clou de bronze, maintenant entre les mains de l'historien italien Bianchini (*Storia univers.* tom. I, p. 156, tav. 9, A), et qu'on croit, d'après les lettres qu'il porte, avoir été employé pour l'usage indiqué ci-dessus.

4. *Clavus muscarius*. Clou à large tête en forme de champignon (Vitruv. VII, 3, 11), comme celui qui est représenté au mot BULLA, mais plus gros et d'un travail plus grossier.

5. *Clavus caligaris*. Clou aigu en pointe dont les brodequins des soldats (*caligæ*) étaient munis (Plin. *H. N.* IX, 33; Juv. III, 247; XVI, 24; Isidor. *Orig.* XIX, 34, 13), les extrémités aiguës saillant de la semelle, comme dans les souliers portés au jeu de la crosse, pour appuyer davantage le pied sur le sol (Joseph. *Bell. Jud.* VI, 1, 7). Le spécimen ci-joint est donné par Ferrarius comme copié de l'arc de Constantin à Rome. Ce savant affirme que de son temps les pointes se pouvaient clairement distinguer; mais l'artiste a commis une erreur en laissant les doigts exposés, car la *caliga* était un brodequin fermé. Voy. ce mot et CALIGARIUS.

6. *Clavus gubernaculi*. *Timon* ou *barre* d'un gouvernail ancien; c'était une barre transversale (*fustis*, Serv. *ad* Virg. *Æn.* V, 176) fixée à angles droits au manche (*ansa*) du gouvernail dans sa partie supérieure. Cette barre tombait ainsi dans

le vaisseau et permettait au pilote de donner au gouvernail la direction nécessaire (Isidor. *Orig.* XIX, 2, 12). Quand

le vaisseau avait un gouvernail de chaque côté, assez petit pour être manœuvré par un seul timonnier, celui-ci tenait un *clavus* dans chaque main; mais, par un mauvais temps ou dans de grands vaisseaux, chaque gouvernail avait son timonnier. Dans les deux cas, pour gouverner, on levait et on abaissait le *clavus*, et en même temps on le tournait légèrement en dedans ou en dehors; la lame du gouvernail opposait ainsi à l'eau plus ou moins de résistance. Cette manœuvre est bien connue de ceux qui sont habitués à ramer ou à diriger un navire avec une rame. Nos expressions de marine « la barre haut » et « la barre bas, » dont on se sert encore aujourd'hui, bien qu'exprimant un mouvement très-différent, sont venues, sans aucun doute, de l'usage des anciens; car, dans le glossaire latin et anglo-saxon d'Ælfricus, le *clavus* est traduit *helma, helm* (timon). Tous ces détails sont clairement expliqués par la gravure ci-jointe, qui représente l'arrière d'un vaisseau, d'après un bas-relief découvert à Pouzzoles.

7. *Raie* de couleur pourpre, mêlée au tissu d'une pièce d'étoffe dont on faisait des vêtements ou le linge employé aux besoins du ménage, comme serviettes, nappes, couvre-pieds pour les lits, etc. (Mart. *Ep.* IV, 46, 17; Petr. *Sat.* 32, 2; Ammian. XVI, 8, 8.)

8. *Clavus latus. Large raie* ou bande d'ornement de couleur pourpre, courant le long de la tunique, dans une direction perpendiculaire, sur le devant de la poitrine. Le droit de la porter était un des priviléges exclusifs des sénateurs romains, quoique à une époque postérieure ce droit semble avoir été accordé quelquefois, par une faveur spéciale, à des chevaliers (Hor. *Sat.* I, 6, 28; Acro *ad* Hor. *Sat.* I, 5, 36; Quint. VIII, 5, 28; Festus, *v.* Clavatus; Ovid. *Trist.* IV, 10, 29; Plin. *Ep.* II, 9). Comme le *clavus* était une simple nuance de couleur mêlée au tissu, et n'avait pas en conséquence de substance propre, il n'est indiqué sur aucune des statues qui représentent des sénateurs; car le sculpteur ne s'inquiète que des objets qui ont une substance réelle, et les peintures romaines qui nous restent sont pour la plupart des imitations d'œuvres grecques représentant des sujets tirés de la mythologie et de l'histoire des héros, ou encore des scènes de la vie journalière. Par conséquent, nous n'avons aucun spécimen connu du *laticlave* des sénateurs sur les monuments; mais nous pouvons nous en faire une juste idée par la gra-

vure ci-jointe, qui représente la *sarapis* des Perses comme portée par Darius, dans la mosaïque de la bataille d'Issus trouvée à Pompéi. Ce vêtement était décoré d'un ornement semblable au *laticlave*, si ce n'est que la bande des rois perses était blanche sur un fond pourpre, tandis que celle des sénateurs romains était pourpre sur un fond blanc.

9. *Clavus angustus.* La *bande étroite* ou *angusticlave*, marque distinctive de l'ordre équestre (Paterc. II, 88, 2). Elle était de couleur pourpre comme la première et décorait la tunique, mais elle avait un caractère différent. Elle se composait de deux bandes étroites, courant parallèlement sur le devant de la tunique, l'une à droite et l'autre à gauche; de là vient que, pour les distinguer, on se sert quel-

quefois du pluriel *purpuræ* au lieu du singulier (Quint. XI, 3, 138). Dans les peintures d'une époque postérieure, on rencontre souvent cet ornement : il ressemble à celui de la figure ci-jointe, qui représente un *Camillus* dans le Virgile du Vatican. Mais, à l'époque où s'exécutaient de telles œuvres, il avait cessé d'être porté comme une marque distinctive du rang; car on le trouve plusieurs fois sur des figures représentant des domestiques, des échansons, des valets qui servaient à table et qu'on revêtait d'ordinaire de beaux habits. De même, chez nous, l'ancien costume a passé aux laquais, et n'est plus qu'une livrée.

CLEPSYDRA (κλεψύδρα). *Sablier*, employé dans l'origine par les Grecs, et adopté dans la suite à Rome pour mesurer le temps accordé à chaque orateur dans une cour de justice (Pline, *Ep.* II, 11), On donnait à ces sabliers des dimensions différentes, suivant la longueur du temps pendant lequel on voulait les faire couler; ils ne différaient pas matériellement des nôtres, si ce n'est qu'on les remplissait d'eau au lieu de sable, comme on peut l'inférer de la description d'Apulée (*Met.* III, p. 44), et mieux encore du spécimen ci-joint, d'après un bas-relief du palais Mattei à Rome. Celui que décrit Aristote (*Probl.* XVI, 8) était fait sur le même modèle, mais avait au haut une sorte de bec pour verser l'eau, qui tombait peu à peu au fond par plusieurs petits trous.

2. Probablement aussi, *horloge à eau* de grandeur suffisante pour marcher pendant un certain nombre d'heures et servir au même usage que nos horloges ordinaires; le cours du temps était indiqué par des lignes ou des espaces (*spatia*, Sidon. Apoll. *Ep.* II, 9) tracés sur le globe d'où s'échappait l'eau ou sur le réservoir dans lequel elle coulait. Pline (*H. N.* VII, 60) donne le nom d'*horologium* à une *clepsydre* de cette espèce.

CLIBANARII. Mot dont on se servait pour désigner les soldats de la cavalerie perse, qui étaient, eux et leurs chevaux, entièrement couverts d'une armure défensive (Ammian. XVI, 10, 8; 12, 22; Lamprid. *Alex. Sev.* 56). Comparez CATAPHRACTUS, 1 et la gravure à ce mot.

CLIBANICIUS, sous-entendu *panis* (κλιβανίτης). Pain cuit dans un *clibanus* (Isidor. *Orig.* XX, 2).

CLIBANUS (κλίβανος ou κρίβανος). Vase couvert, plus large au bas qu'au haut (Columell. V, 10, 4), et percé tout autour de petits trous (Dioscor. II, 81 et 96); il était employé à des usages divers, mais plus particulièrement à cuire du pain (Plin. *H. N.* XIX, 3). Pour s'en servir, on l'enveloppait de cendres brûlantes, dont la chaleur pénétrait à travers les trous avec une température plus régulière et plus égale que n'aurait pu l'être celle du four ordinaire. Ces vases étaient surtout en poterie; et, quand Trimalcion cuit son pain dans un *clibanus* d'argent (Petr. *Sat.* 35, 6), c'est la marque d'une ostentation ridicule.

CLINICUS (κλινικός). *Médecin qui fait des visites* et qui prend soin de ses malades près de leur lit (Mart. *Ep.* IX, 97).

2. Malade alité (Hieron. *Epist.* 105, n° 5).

3. Dans le même sens que VESPILLO, se dit des gens qui emportaient le mort dans une bière ou sur un lit (Mart. *Ep.* III, 93; I, 31).

CLINOPUS (κλινόπους). *Pied d'un lit* (Lucil. *ap.* Macrob. *Sat.* VI, 4). Les anciens lits étaient supportés d'ordinaire

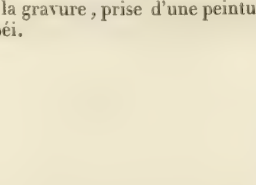

par quatre pieds, comme les nôtres. Voy. la gravure, prise d'une peinture de Pompéi.

CLIPEATUS (ἀσπιδοφόρος). Armé ou muni du bouclier grec large et rond (*cli-*

peus), comme on le voit par la gravure, tirée d'un vase d'argile grec (Virg. *Æn.* VII, 793; Ovid. *Met.* III, 110; Curt. VII, 9).

2. *Clipeatus chlamyde.* Soldat dont le bras gauche est couvert de la *chlamys* au

lieu d'un bouclier (Pacuv. *ap.* Non. *v.* Clypeatus), comme on le voit par la figure ci-jointe, prise d'un vase d'argile. C'est de cette manière qu'Alcibiade, au rapport de Plutarque (*Alcib.* 39), essaya de se défendre dans le combat où il perdit la vie.

3. *Clipeata imago.* Portrait gravé ou peint sur un *clipeus* (Cic. *ap.* Macrob. *Sat.* II, 3); voy. CLIPEUS, 3.

CLIPEOLUM (ἀσπίδιον). Diminutif de CLIPEUS (Hygin. *Fab.* 139).

CLIPEUS et CLIPEUM (ἀσπίς). Large bouclier rond, plus particulièrement propre à l'infanterie pesamment armée des Grecs (Liv. IX, 19). Il était porté aussi chez les Romains par les soldats tirés de la première classe, du temps de Servius (Liv. I, 43; Dion. Hal. IV, 16, passages qui prouvent l'identité du *clipeus* latin et de l'ἀσπίς grec), et jusqu'à l'époque où les citoyens commencèrent à recevoir une solde pour leur service à l'armée; alors le *scutum* lui fut substitué (Liv. VIII, 8). Le *clipeus* était de forme tout à fait circulaire, mais creux à l'intérieur (*cavus*, Varro, *L. L.* V, 19; cf. Virg. *Æn.* III, 637), avec une circonfé-

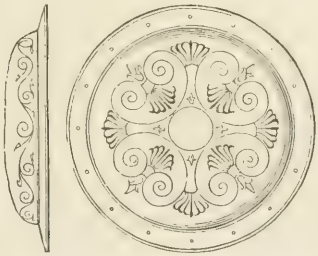

rence assez vaste pour descendre du cou au mollet (voy. la figure au mot CLIPEATUS, 1). Quelquefois il était entièrement en bronze (Liv. XLV, 33); mais plus ordinairement il se composait de peaux de bœuf superposées (Virg. *Æn.* XII, 925, *septemplicis;* Ovid. *Met.* XII, 97, *decimo orbe*) et couvertes de plaques de métal. Dans quelques cas, c'était sur des branches d'osier entrelacées (de là *clipei textum,* Virg. *Æn.* VIII, 625, et ἰτέα, Eurip. *Suppl.* 697) qu'étaient étendus le cuir cru et le métal. La gravure donne une vue de face et une vue de côté d'un *clipeus* grec, d'après deux vases d'argile.

2. *Sub clipeo latere; clipei sub orbe tegi* (Ovid. *Met.* XIII, 79; Virg. *Æn.* II, 227). Position représentée souvent dans les œuvres d'art. Le soldat s'agenouille et place son bouclier droit devant lui; de cette façon, toute sa personne est couverte et protégée contre les attaques. On en aura une idée en voyant la gravure au mot VENABULUM.

3. Bouclier ou plaque de métal ou

d'autre matière, sur laquelle le buste d'une divinité ou le portrait de personnages éminents était sculpté en relief ou peint en profil, comme marque d'hon-

neur (Suet. *Cal.* 16; Tac. *Ann.* II, 83); coutume d'une très-haute antiquité, dont l'origine remonte aux Troyens (Plin. *H. N.* XXXV, 3; cf. Hor. *Od.* I, 28, 11). La gravure représente un *clipeus* en bronze de cette espèce; il porte un buste de l'empereur Adrien.

4. Bouclier ou plaque de même nature, en marbre ou en métal, mais orné d'autres dessins aussi bien que de portraits, dont on se servait comme de décoration et qu'on suspendait dans les édifices publics ou les maisons particulières entre

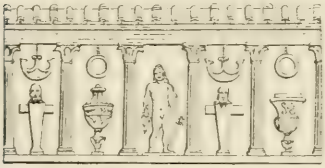

les piliers d'une colonnade, de la façon représentée par la gravure ci-jointe, d'après un bas-relief en terre cuite (Liv. XXXV, 10).

5. Appareil employé pour régler la température du *laconicum* ou bain de vapeur; il consistait en une plaque de métal creuse et circulaire, suspendue par des chaînes sous une ouverture pratiquée dans le dôme du plafond, à l'extrémité circulaire de la chambre thermale (*caldarium*), et immédiatement au-dessus du *labrum*. Suivant qu'on levait ou qu'on abaissait cette plaque, la température de la chambre était élevée ou abaissée; car, de cette sorte, il pouvait entrer plus ou moins d'air froid et s'échapper plus ou moins d'air chaud (Vitruv. V, 10). La gravure représente une section du *laconicum* de Pompéi, dont nous avons donné une perspective à ce mot, qui le montre tel qu'il est aujourd'hui; les carrés au bas laissent voir les tuyaux de l'*hypocaustum;* le bassin au centre, au-dessus du plus large tuyau, est le *labrum;* et le *clipeus,* avec la chaîne par laquelle on l'abaissait ou on le levait, de manière à fermer l'ouverture du plafond au-dessous de laquelle il était situé, est une restauration conjecturale pour expliquer comment fonctionnait l'appareil; les appuis de bronze, pour attacher les chaînes par lesquelles on gouvernait le *clipeus,* furent trouvés fixés aux parois. On ne peut nier cependant que la nature précise du *clipeus* ne soit encore enveloppée d'obscurité, et beaucoup d'érudits, s'en rapportant à une peinture des Thermes de Titus (représentée par la gravure ci-jointe), soutiennent que le *laconicum* était la petite coupole qu'on voit ici s'élevant du plancher de la chambre, et qui permettait à un certain volume de flamme et d'air chaud de s'élever au-dessus du niveau général de l'appartement; ils ajoutent que le *clipeus,* qui réglait la température en admettant ou en excluant la chaleur, était placé, comme dans la gravure, sous cette coupole et précisément au-dessus de l'hypocaustum. Mais il est difficile de concevoir comment, dans une telle position, on aurait pu se servir de l'appareil : en effet, le *clipeus* et les chaînes qui servaient à le lever devaient être d'une chaleur brûlante à une telle proximité du feu; en outre, on n'a rien découvert, dans aucun des bains des anciens, qui

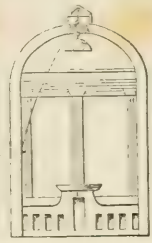

ressemble, même de loin, à une construction pareille, et Vitruve (*l. c.*) décrit avec une exactitude presque minutieuse une disposition semblable à celle qu'on observe à l'extrémité circulaire de la chambre thermale dans les bains de Pompéi. Comme nous avons donné les deux plans, le lecteur pourra juger par lui-même. Un grand nombre d'autorités appuient l'une et l'autre hypothèse.

CLITELLÆ (κανθήλια). Bât sur lequel étaient portés les paniers; par extension,

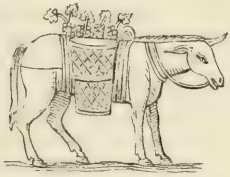

deux paniers : voilà pourquoi on n'emploie ce mot qu'au pluriel (Hor. *Sat.* I, 5, 47; Phædr. I, 15). La gravure est prise d'un cristal gravé de la galerie de Florence.

CLITELLARIUS (κανθήλιος). Bête de somme qui porte des paniers, comme on le voit dans la gravure précédente (Cato, *R. R.* X, I; Columell. II, 22, 3).

CLOACA (ὑπόνομος). Large canal souterrain, fait de maçonnerie ou de briquetage, et qui servait à emporter les eaux pluviales des rues d'une ville et les ordures des maisons particulières; il les versait dans quelque rivière voisine et répondait ainsi à nos *conduits* et à nos *égouts* (Liv. I, 38; Cic. *Cæcin.* 13; Hor. *Sat.* II, 3, 242; Strabo, V, 8, p.

197, ed. Siebenk.). La gravure représente une rue de Pompéi, avec les bouches de deux conduits sous le pavé, et montre comment les eaux pluviales y entraient.

2. *Cloaca maxima. Égout principal* qui recevait le contenu de plusieurs conduits tributaires et le portait à la rivière. Ce nom est surtout donné au grand égout de Rome, qui fut construit par Tarquin l'Ancien pour dessécher les eaux stagnantes du Vélabrum et des basses terres entre le mont Palatin et la colline du Capitole, et ménager ainsi une *area* pour un champ de courses ou *circus maximus* et pour le *forum*. Une partie considérable de ce grand ouvrage subsiste encore après plus de deux mille ans. Il se compose de trois arches concentriques de maçonnerie sans ciment, dans le genre appelé étrusque, comme on le voit par la figure ci-jointe, représentant la bouche

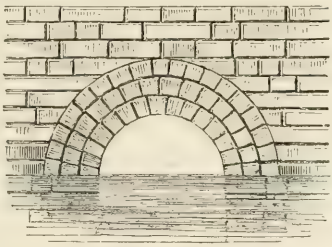

qui ouvre sur le Tibre, près du pont Sublicius, et une partie de la muraille adjacente qui formait les fondements du quai appelé *pulchrum littus*. L'arche la plus petite ou la dernière a entre $3^{m},96$ et $4^{m},27$ de diamètre; chacun des blocs qui composent l'arche est large de $1^{m},75$ et haut d'un peu plus de $0^{m},97$; le tout est de cette pierre noire et volcanique (*tufa litoïde :* Brocchi, *Suolo di Roma*), qui forme la base de la colline du Capitole, et qui fut la matière commune pour les constructions durant la période attribuée aux rois de Rome. Une figure qui montre la construction de la partie souterraine de la *cloaca maxima* est donnée au mot ANTERIDES (Plin. *H. N.* XXXVI, 24, 3; Dionys. III, 67).

CLOACARIUM. *Impôt des égouts :* taxe levée pour les frais de nettoyage et

de réparation des égouts (Ulp. *Dig.* 7, 1, 27; Paul. *Dig.* 30, 39).

CLOACULA. Diminutif de CLOACA; conduit tributaire communiquant avec l'égout principal (Lamprid. *Heliog.* 17).

CLOSTELLUM. Diminutif de CLOSTRUM. Trou de la clef, dans une serrure; ou peut-être moraillon dans lequel entrait le pène d'une serrure, et qui devait laisser un intervalle entre lui et la porte, qui ne fermait pas parfaitement, de telle sorte qu'une personne pouvait voir par cette ouverture, comme l'indique Pétrone, *Sat.* 140, 11. Cf. Senec. *de Benef.* VII, 21.

CLOSTRUM. Pour CLAUSTRUM. En général, tout ce qui fixe et assujettit, comme une serrure (Cato, *R. R.* 13 et 135); mais, dans un sens plus déterminé, le moraillon dans lequel entre le pène (Senec. *de Ben.* VII, 21).

CLUDEN. Épée dont se servaient les acteurs sur le théâtre romain, et dont la lame rentrait dans la poignée dès qu'elle rencontrait la moindre résistance, et ainsi frappait sans danger (Apul. *Apol.* p. 526). Les acteurs modernes ont recours à un expédient de même nature; mais la leçon du passage d'Apulée n'est pas certaine et l'explication est conjecturale.

CLUNACULUM. Petite épée ou plutôt poignard, appelé ainsi parce qu'il

était porté par derrière (*quia ad clunes dependet*, Festus, *s. v.*), comme on le voit par le spécimen ci-joint, pris de la colonne Trajane (Aul. Gell. X, 25; Isidor. *Orig.* XVIII, 6, 6).

2. Le même nom était aussi donné au couteau du *cultrarius*, avec lequel il ouvrait dans un sacrifice les entrailles de la victime (Festus, *s. v.*), et qui était suspendu de la même façon à une courroie attachée autour des reins, comme on le voit par la figure ci-jointe, qui représente un de ces *cultrarii*, d'après une peinture de Pompéi.

CLYSTER (κλυστήρ). *Seringue*, particulièrement celle dont on se servait pour injecter des fluides dans le corps (Suet. *Claud.* 44; Plin. *H. N.* XXXI, 33).

CLYSTERIUM (κλυστήριον). Diminutif du précédent (Scrib. *Compos.* 118).

CNODAX (κνώδαξ). Pivot fixé aux extrémités d'un axe ou d'un cylindre, et introduit dans une crapaudine, de manière à former un support qui permette à l'axe de tourner (Vitruv. X, 2, 12).

COA VESTIS, et COA, *orum*. Étoffe de Cos du tissu le plus fin et presque trans-

parente, de telle sorte que les formes des personnes qui la portaient étaient facilement visibles à travers ces voiles. Elle était surtout le vêtement des femmes de plaisir, comme les chanteuses et les danseuses, dont une est représentée dans notre gravure d'après une peinture de Pompéi (Plin. *H. N.* XI, 26; Propert. IV, 5, 55; Ovid. *A. Am.* II, 298; Hor. *Sat.* I, 2, 101; cf. Petr. *Sat.* 55).

COACTILIS, sc. *lana* (πιλητός ou πι-

λωτός). *Feutre*, c'est-à-dire laine maniée et soumise à la pression jusqu'à ce qu'elle forme un tissu consistant, comme une pièce d'étoffe (Plin. *H. N.* VIII, 73; Édict. Dioclet. p. 21; Ulp. *Dig.* 34, 2, 26).

COACTORES (πράκτορες). Receveurs ou percepteurs des taxes, des charges, etc. (Cic. *Rab. Post.* XI; Hor. *Sat.* I, 6, 86).

2. Arrière-garde d'une armée ou troupes qui fermaient la marche (Tac. *Hist.* II, 68).

COACTUS. Même sens que COACTILIS (Plin. *H. N.* VIII, 73; Cæs. *B. C.* III, 44).

COAGULUM (πυτία). *Présure*, c'est-à-dire toute chose dont on se servait pour faire cailler le lait; à cet effet, on employait communément chez les Romains le lait coagulé trouvé dans les estomacs des animaux qui tetaient, la liqueur laiteuse contenue dans l'estomac d'un porc ainsi que l'estomac lui-même, et le vinaigre (Varro, *R. R.* II, 11, 4; Plin. *H. N.* XXIII, 63). Par extension ce mot signifiait *lait caillé* (Plin. *H. N.* XXVIII, 45), et *fromage* (Ovid. *Fast.* IV, 545).

COASSATIO (σανίδωμα). Toute chose faite de planches jointes ensemble, comme le parquet d'une maison (Vitruv. VI, 6), le pont d'un vaisseau, etc.

COCHLEA (κοχλίας). Littéralement, limaçon à coquille en spirale; par extension, ce mot a été appliqué à plusieurs autres objets qui avaient la même forme ou qui s'en rapprochaient.

1. Vis et écrou, comme puissance mécanique employée dans les pressoirs pour huile, vin et étoffe, précisément de la même manière et sur le même plan que ceux dont on se sert maintenant tous les jours, comme on le voit dans la gravure ci-jointe, représentant une presse à étoffe, d'après une peinture de l'établissement d'un foulon (*fullonica*) à Pompéi (Vitruv. VI, 9; Plin. *H. N.* XVIII, 74; Pallad. IV, 10, 10; XI, 9, 1).

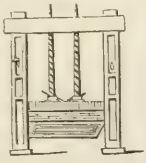

2. Machine pour élever de l'eau, d'après le principe de la vis inventée par Archimède, et semblable à celle qu'on voit encore en Allemagne et qui porte le nom d'*escargot d'eau*. Elle consistait en un long cylindre autour duquel un tuyau creux se repliait, comme le filet d'une vis; elle était placée dans une direction oblique, l'extrémité inférieure entrant dans l'eau, puis on la faisait tourner autour de son axe à l'aide d'un cheval ou d'une roue à bras (*tympanum*). A mesure qu'elle se mouvait, elle élevait peu à peu l'eau, par les replis du tuyau, de la spirale inférieure à la spirale supérieure, dont l'eau s'échappait lorsqu'elle n'avait plus rien pour la soutenir (Vitruv. X, 6). Cette machine est aussi citée par Strabon (XIII, 30, p. 561, ed. Siebenk.), comme employée en Égypte, où on la faisait manœuvrer par des esclaves et où on l'employait pour l'irrigation; en effet, une pompe de cette sorte ne peut élever l'eau qu'à une médiocre hauteur.

3. Espèce particulière de porte, employée pour une loge à taureaux, pour une volière et autres lieux de ce genre (Varro, *R. R.* III, 5, 3), où il fallait que tous ceux qui entraient ou sortaient pussent le faire avec promptitude et sûreté. On voulait empêcher les animaux de s'échapper au moment où s'ouvrait la porte, pendant que la personne placée au dedans pouvait toujours se retirer saine et sauve dans les moments de danger. Schneider (Index Script. *R. R. v.* Cavea) pense que c'était une porte levée et abaissée à la façon d'une herse; le mot pour lui est par conséquent synonyme de CATARACTA : mais ses preuves sont loin d'être concluantes, et l'ancienne interprétation de Gesner est mieux en rapport avec les autres sens du mot. Gesner y voit un appareil comme celui dont on se sert maintenant d'ordinaire dans les hospices d'enfants trouvés et dans les couvents de religieuses, en Italie, pour introduire toute espèce d'objets à l'intérieur sans ouvrir une porte, et à qui l'on donne le nom de *roue*, *ruota*, en français *tour*. Ces entrées sont construites sur le même principe qu'une chambre obscure et se composent d'une boîte cylindrique, placée dans l'épaisseur de la paroi principale, et destinée à tourner autour d'un axe vertical qui la traverse par le centre et qui la

fixe à sa place. Une ouverture est laissée dans une partie de la circonférence : c'est par là, quand elle fait face à la rue, que les objets qu'on veut introduire sont placés dans la boîte; on la pousse alors, elle fait un demi-tour sur son axe et l'ouverture arrive de l'autre côté de la muraille. Il est évident qu'un tel appareil s'adaptait particulièrement aux usages indiqués ci-dessus pour la *cochlea;* le nom peut lui être venu de sa ressemblance avec un limaçon dans sa coquille ou de l'escalier en spirale (*cochlis*) ménagé dans l'enceinte qui le contient.

COCHLEAR et COCHLEARE (κοχλιάριον). Cuiller dont on se servait pour manger des œufs et des coquillages (Mart.

Ep. XIV, 121). Elle avait un cuilleron à une de ses extrémités et se terminait en pointe à l'autre bout. Le large bout servait de coquetier (Petr. *Sat.* 33, 6), et avec la pointe on tirait le poisson de sa coquille (Plin. *H. N.* XXVIII, 4). Le spécimen ci-joint représente un modèle trouvé à Pompéi.

2. Mesure de liquides, répondant à notre *cuillerée* (Colum. XII, 21, 3).

COCHLEARIUM. Lieu où l'on nourrissait et engraissait des limaçons; les épicuriens romains les regardaient comme un mets des plus délicats, et on les importait de différentes contrées pour être élevés et nourris dans des réservoirs (Varro, *R. R.* III, 12, 2; 14, 1; Plin. *H. N.* IX, 82). Le ridicule Trimalcio se les fait servir à table sur des grils d'argent (Petr. *Sat.* 70, 7).

COCHLIS. Voyez COLUMNA, 2.

COCTILIS, sous-entendu *later*. Brique durcie au feu, par opposition à la brique séchée au soleil (Varro, *R. R.* I, 14; Plin. *H. N.* VII, 57).

2. *Murus coctilis*. Mur bâti de briques durcies au feu (Ovid. *Met.* IV, 58).

3. *Coctilia* ou *cocta ligna* (ξύλα κάγκανα). Bois séché ou rôti, coupé en petits morceaux et durci suffisamment au feu pour perdre l'humidité qu'il contenait sans être réduit en charbon (Ulp. *Dig.* 32, 55); il brûlait ainsi facilement et ne jetait pas beaucoup de fumée. On le vendait à la mesure (Valerian. *ap.* Trebell. *Claud.* 14) et non au poids, comme les autres espèces de bois à brûler, dans des boutiques particulières de Rome, appelées *tabernæ coctilici*. La préparation, ainsi que le débit de ce bois, constituait un métier particulier, qui était, dit-on, celui du père de l'empereur Pertinax (Jul. Cap. *Pertinax*, 3). Cf. ACAPNA.

COCTUS. Même sens que COCTILIS.

COCULUM. Nom donné à toute espèce de casserole servant à faire bouillir de la viande (Festus, *s. v.;* Isidor. *Orig.* XX, 8; Cato, *R. R.* 11).

CODEX. Entraves ou pièce pesante de bois, attachée aux pieds des esclaves : ils la traînaient avec eux, et elle pouvait leur servir de siége (Juv. II, 57; Prop. IV, 7, 44).

2. *Livre blanc* pour écrire; il était fait de feuilles séparées reliées ensemble, comme les nôtres. On en voit un spécimen dans la figure ci-jointe, tirée d'une peinture de Pompéi. Dans l'origine les feuilles étaient de minces tablettes de bois (*codices*, synonyme de *caudices*), revêtues de cire. Ce nom a toujours été conservé depuis, quoique la matière primitive ait été remplacée par le papier ou le parchemin (Ulp. *Dig.* 32, 50; Cic. *Verr.* I, 36; *Sull.* 15).

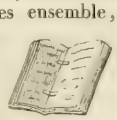

3. A une époque postérieure, ce mot fut employé pour désigner un *code* ou recueil de lois; ainsi le *codex Justinianeus*, *Theodosianus*, etc., qu'on peut supposer avoir été écrits sur des livres de ce genre.

CODICILLUS. Diminutif de CODEX. Le pluriel CODICILLI désignait une collection de petites tablettes dont on se servait pour prendre des notes (Cic. *Fam.* IX, 26) qui devaient être recopiées ensuite avec soin; pour écrire à des amis intimes (Cic. *Fam.* VI, 18); pour rédiger les articles d'un testament (Plin. *Ep.* II, 16), une pétition ou un mémoire (Tac. *Ann.* IV, 39). On s'en servait encore pour d'autres usages analogues.

COELUM (οὐρανός). *Soffite* ou *plafond* (Vitruv. VII, 3, 3; Florus, III, 5, 30, et *cœlum capitis*, la partie inférieure

du crâne, Plin. *H. N.* XI, 49). Les premiers édifices n'étaient couverts que d'un toit extérieur (*tectum*) dont l'intérieur servait de plafond; mais, comme on trouva que ce n'était qu'un abri insuffisant contre les variations du temps, on ajouta dans la suite à ce toit un toit intérieur qui constitua le *cœlum* et donna naissance à un membre de l'entablement, marqué au dehors par le *zophorus* ou *frise*.

COEMETERIUM (κοιμητήριον). Mot grec qui désignait proprement la chambre à coucher (Dosiad. *ap.* Athen. IV, 22); par extension, il fut appliqué au cimetière par les écrivains latins d'une période postérieure. (Tertull. *Anim.* 51).

COEMPTIO. Mariage civil, consistant dans un marché simulé où les fiancés se vendaient l'un à l'autre; il commença à s'établir, à ce qu'on suppose, quand la loi permit les mariages entre les patriciens et les plébéiens, l'an de Rome 308 (Cic. *Muren.* 12; Nonius *v.* Nubentes).

COENA (δεῖπνον). Principal repas des Romains; ce mot est, par conséquent, mieux traduit par le mot *dîner* que par le mot *souper* qu'on emploie plus communément. C'était le troisième repas de la journée, c'est-à-dire après le déjeuner (*jentaculum*) et le goûter (*prandium* ou *merenda*) : l'heure la plus ordinaire pour la *cœna* était, à compter comme nous, trois heures après midi; quoique des habitudes particulières pussent engager quelques Romains à dîner plus tôt ou plus tard (Plaut. Cic. Petr. Suet. etc.).

2. *Prima, altera, tertia cœna.* Le premier, second ou troisième service dans un dîner (Mart. *Ep.* XI, 31).

COENACULUM. *Salle à manger,* si l'on s'en tient au sens primitif du mot (Varro, *L. L.* V, 162); mais, comme l'appartement construit pour servir de salle à manger était situé d'ordinaire dans la partie supérieure de la maison, à une certaine époque de l'histoire romaine, ce mot fut plus communément employé dans le sens de *chambre de l'étage supérieur* (Festus, *s. v.;* Liv. XXXIX, 14). Le pluriel *cœnacula* (comme le grec ὑπερῷον) désigna toute la suite des chambres contenues dans un étage supérieur (Cic. *Agr.* II, 35); et, comme les étages supérieurs, à Rome, étaient principalement occupés par les classes pauvres, ce mot emportait souvent l'idée de position inférieure; dans ce cas, nos mots *galetas* ou *mansarde* en seraient la traduction la plus exacte (Hor. *Ep.* I, 1, 91; Juv. X, 17). Le spécimen

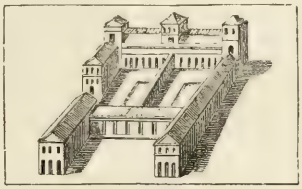

ci-joint, d'après une peinture de Pompéi, représente l'extérieur des *cœnacula;* et les deux dernières gravures de l'article DOMUS, qui donnent le plan et la perspective d'une maison à deux étages trouvée dans les fouilles d'Herculanum, feront comprendre la manière de bâtir et de distribuer les appartements d'un étage supérieur dans des maisons privées, de dimension ordinaire.

2. *Cœnaculum meritorium. Logement loué* dans un étage supérieur (Suet. *Vitell.* 7).

COENATIO. Ce mot semble, en terme général, s'appliquer à toute espèce de *salle à manger,* aussi bien aux magnifiques *salles de festins* du palais d'or de Néron (Suet. *Nero,* 31) qu'à la *salle à manger* ordinaire de la villa de Pline (Plin. *Epist.* I, 17, 10; V, 6, 21). Comme le *cœnaculum*, cette pièce était située à l'étage supérieur (Juv. *Sat.* VII, 183; Mart. *Ep.* II, 59); et, sous ce rapport, elle différait du *triclinium*, qui, dans les maisons de Pompéi, est toujours situé au rez-de-chaussée.

COENATORIA, comme *Cœnatoriæ vestes.* Vêtements portés à table (Petr. *Sat.* 21, 5; Mart. X, 87; Capitol. *Maxim. Jun.* 4); on n'a pu en déterminer la nature précise, mais il en était un auquel on donnait le nom de SYNTHESIS. Voy. ce mot.

COENOBITA. Mot de la basse latinité pour désigner un homme qui vit en communauté (*cœnobium*) avec d'autres; de

là un *moine* ou un *religieux*. (Hieron. *Ep.* 22, n. 34 et 35).

COENOBIUM (κοινόβιον). Monastère ou couvent de moines ou de religieux, appelé ainsi parce qu'ils vivent en commun (Hieron. *Ep.* 22, n. 36).

COHORS. Même sens que CHORS (Varro, *R. R.* III, 3; Ovid. *Fast.* IV, 704).

2. Cohorte ou corps de fantassins, formant la dixième partie d'une légion, mais dont le chiffre varia à différentes époques de l'histoire romaine, suivant qu'on augmenta la force numérique de la légion elle-même (Varro, *L. L.* V, 88; Cincius *ap.* Gell. XVI, 4, 4; Cæs. *B. G.* III, 1).

3. On se sert quelquefois de ce terme pour distinguer les troupes alliées et auxiliaires des légionnaires; ce qui implique que, dans l'origine, ces troupes étaient distribuées en cohortes au lieu de l'être en manipules (Florus, III, 21; Liv. II, 64; XXIII, 14).

4. Ce mot se prend aussi, dans quelques cas, pour troupe ou escadron de cavalerie; mais on ignore le chiffre précis des soldats qui formaient ces escadrons (Plin. *Ep.* X, 106; Virg. *Æn.* XI, 500).

5. *Prætoria cohors*. Corps d'élite, choisi parmi les légionnaires, et qui formait comme la garde du corps du consul ou du général, sous la république; il devint une garde véritable et permanente sous les empereurs romains. Voy. PRÆTORIANUS.

COHUM. La corde ou courroie par laquelle le joug (*jugum*) est attaché au timon (*temo*) d'une charrue (Festus, *s. v.*).

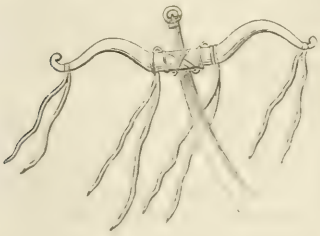

On la voit très-distinctement dans le spécimen ci-joint, pris d'un bas-relief découvert dans la presqu'île de Magnésie.

COLIPHIUM. Sorte de régime auquel on soumettait les lutteurs et les personnes qui se destinaient aux exercices des athlètes, pour développer leurs muscles sans les charger d'une masse de chair; c'est ainsi que se préparent encore les boxeurs de profession en Angleterre, etc. Quels étaient les *coliphia* romains? On ne le sait pas exactement; mais on suppose généralement que c'était une sorte de pain sans levain, mêlé de fromage nouveau. (Plaut. *Pers.* I, 3, 12; Juv. II, 53; Schol. Vet. *ad l.*; Mart. VII, 67, 12).

COLLARE. Collier de fer, mis au cou des esclaves qui s'étaient enfuis; une chaîne (*catulus*) pour les conduire y était

attachée, comme la chaîne et le collier du chien (Lucil. *Sat.* XXIX, 15, ed. Gerlach). On traitait quelquefois de la même façon des prisonniers de guerre, comme on peut le voir par la gravure, représentant un prisonnier barbare, d'après la colonne de Marc Aurèle.

2. Collier de chien (Varro, *R. R.* II,

9, 15). Le spécimen est pris d'un pavé en mosaïque d'une des maisons de Pompéi, et représente un chien de garde avec son collier et sa chaîne.

COLLICIÆ ou COLLIQUIÆ. Gouttières faites de tuiles concaves, placées sous les bords du toit d'une maison pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales et les conduire dans l'*impluvium* (Festus, *v.* Iulicium; Vitruv. VI, 3).

2. Conduits découverts dans la campagne pour séparer des terres les eaux pluviales et les décharger dans les fossés (Plin. *H. N.* XVIII, 49, 2; Columell. II, 8, 3).

COLLICIARIS. Sous-entendu *tegula.* Tuile ou rigole pour faire des *colliciæ* (Cato, *R. R.* XIV, 4).

COLLIPHIUM. Voy. COLIPHIUM.

COLLIQUIÆ. Voy. COLLICIÆ.

COLLUVIARIUM. Sorte de puits ou d'ouverture pratiquée à certains intervalles dans le canal d'un aqueduc, pour lui donner un libre courant d'air et aussi peut-être pour aider à enlever tous les dépôts d'ordures laissés par les eaux, en donnant un accès facile dans toutes les parties du conduit (Vitruv. VIII, 8, 6).

COLLYBISTES ou COLLYBISTA (κολλυβιστής). Mot grec latinisé; usurier (Hieron. *Comment. Math.* c. 21).

COLLYBUS (κόλλυβος). Mot grec signifiant *petite monnaie.* Parmi les Grecs et les Romains il servit à désigner la *différence du change* ou *agio,* ainsi qu'on l'appelle, exigé par l'usurier pour changer la monnaie d'un pays en celle d'un autre (Cic. *Att.* XII, 6; *Verr.* II, 3, 78).

COLLYRA (κολλύρα). Sorte de pain ou de gâteau, de forme égale, qu'on mangeait avec du bouillon ou de la sauce (Plaut. *Pers.* I, 2, 12, 15 et 17).

COLLYRIS (κολλυρίς). Même sens que COLLYRA (Augustin. *de Gen. ad litt.* 8, 5).

2. Coiffure portée par les femmes, et dont le nom vint, à ce qu'on suppose, de quelque ressemblance avec le pain ou gâteau qui était désigné par le même terme (Tertull. *Cult. Fem.* 7). Dans une peinture de Pompéi (*Mus. Borb.* VI, 38), on voit, représentés sur un plat, du pain ou des gâteaux partagés en morceaux précisément de la même forme que les parties de la coiffure portée par Faustine sur une pierre gravée (voy. la gravure au mot CALIENDRUM); une telle coïncidence confirme la conjecture d'après laquelle la peinture citée ci-dessus offrirait un spécimen exact de cette espèce de pain, et la pierre gravée de la coiffure particulière qui portait le même nom.

COLLYRIUM (κολλύριον). Substance médicale faite avec la forme d'une *collyra,* et composée de différents ingrédients suivant la nature du remède requis: on s'en servait à l'extérieur pour frotter les parties malades ou l'introduire dans une cavité, comme les narines, etc. (Celsus, V, 28; 12; Hor. *Sat.* I, 5, 50; Scrib. *Comp.* 142; Columell. VI, 30, 8).

COLOBIUM (κολόβιον). Tunique à manches courtes (du grec κολοβός, *écourté* ou *raccourci*) qui couvraient précisément la partie supérieure et charnue du bras (Serv. *ad* Virg. *Æn.* IX, 616), comme on le voit par le spécimen ci-joint, pris de la colonne Trajane. C'était la forme primitive et habituelle de la tunique portée par les Romains, sous la république, dans leurs maisons ou dans des exercices qui demandaient de l'activité; elle se portait en ce cas comme dans la figure ci-jointe, sans autre vêtement; mais au dehors, ou quand on était habillé, comme nous dirions, on jetait la toge par-dessus.

COLONICA. *Ferme* (Auson. *Ep.* IV, 6).

COLONUS. *Métayer* ou *fermier;* ce mot désignait un homme qui vivait en cultivant le sol, comme fermier, ou qui exploitait ses propres terres (Varro, *R. R.* II, *Proœm.* 5; Columell. I, 7; Scævola, *Dig.* 33, 7, 20).

2. *Colon.* (Cic. *N. D.* III, 19; Justin. XVI, 3).

COLOSSUS (κολοσσός). Statue de dimensions gigantesques, ou dépassant de beaucoup les proportions naturelles; comme, par exemple, le colosse de Rhodes, qui avait plus de soixante-dix pieds

de haut (Hygin. *Fab.* 233; Festus, *s. v.*; Plin. *H. N.* XXXIV, 18).

COLOSTRA (Plin. *H. N.* XI, 96; Mart. *Ep.* XIII, 38); même sens que COAGULUM.

COLUM (ἠθμός). *Passoire* ou couloir fait de vannerie, de jonc, de sparte ou d'osier (Cato, *R. R.* 11; Columell. XI, 2, 70; XII, 19, 4), et de la forme d'un cône renversé, par lequel on passait le vin nouvellement fait et l'huile (Columell. XII, 38, 7; Scrib. *Comp.* 156), dès qu'ils sortaient du pressoir (Virg. *Georg.* II, 242). Le spécimen ci-joint est pris d'un bas-relief romain représentant plusieurs opérations qui se rapportent à la vendange.

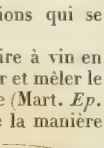

2. *Colum nivarium.* Passoire à vin en métal pour rafraîchir, délayer et mêler le vin avec de la neige, à table (Mart. *Ep.* XIV, 103). On s'en servait de la manière suivante. Après qu'un morceau de neige glacée avait été mis dans la passoire, et que la passoire avait été placée sur la coupe à boire, on versait le vin sur la neige avec laquelle il se mêlait et se filtrait dans la coupe, à travers les trous de la passoire, pur de tout dépôt et de toute saleté. Le spécimen ci-joint représente un modèle en bronze trouvé à Pompéi.

3. Panier pour prendre du poisson, comme les paniers à anguilles ou à crevettes, laissant le poisson au fond, comme la lie reste dans une passoire (Auson. *Ep.* IV, 57; comparez NASSA).

COLUMBAR. Machine à peu près semblable au pilori; elle servait à emprisonner les mains et la tête (Plaut. *Rud.* III, 5, 60), et tirait son nom de la ressemblance qu'avaient les ouvertures par lesquelles ces parties s'avançaient avec les trous pratiqués pour les nids dans un colombier (*columbarium*). On s'en servait pour punir les esclaves, et, selon toute probabilité, elle ressemblait au « collier de bois » des Chinois, qui est représenté dans la gravure ci-jointe d'après un dessin de Staunton.

COLUMBARIUM (περιστερεών). *Colombier* ou *pigeonnier*, qui différait probablement très-peu des nôtres, si ce n'est qu'il était construit souvent sur une plus grande échelle, car on gardait quelquefois dans la même maison jusqu'à cinq mille oiseaux (Varro, *R. R.* III, 7; Pallad. I, 24).

2. *Columbaria* (pluriel); *boulins* ou cellules séparées dans le colombier pour chaque paire d'oiseaux (Varro, *R. R.* III, 7, 4 et 11; Columell. VIII, 8, 3).

3. *Columbaria* (pluriel); *niches* d'une chambre sépulcrale, dans lesquelles les cendres des morts, contenues dans des urnes (*ollæ*) étaient déposées (Inscript. *ap.* Spon, *Miscell. Er. Ant.* 19, p. 287; *ap.* Fabretti, p. 9). Chacune de ces niches était faite pour recevoir deux urnes, comme des pigeons dans leurs nids, ainsi qu'on le voit par la gravure ci-jointe, prise d'un caveau sépulcral près de Rome. On voit au-dessus les couvercles des urnes, et les

noms des personnes dont elles contenaient les cendres sont inscrits au-dessous, sur la muraille, dans laquelle s'enfoncent les urnes elles-mêmes. Les quatre parois du sépulcre étaient couvertes de niches de ce genre, qui montaient quelquefois à cent et plus. Voy. SEPULCRUM COMMUNE et la gravure à ce mot.

4. *Columbaria*, pluriel (τρυπήματα). *Ouvertures pour les rames*, par lesquelles les rames s'avançaient de l'intérieur d'un vaisseau (Isidor. *Orig.* XIX, 2, 3; cf. Festus, *v.* Navalis Scriba); elles étaient appelées ainsi parce qu'elles ressemblaient aux niches d'un pigeonnier, comme on le voit clairement par la gravure, qui représente deux ouvertures pour les rames d'un côté du vaisseau, d'après le Virgile du Vatican. Ainsi s'explique le sens du mot *columbarius* dans un

fragment de Plaute, où il signifie un *rameur* avec une idée de mépris.

5. *Columbaria,* pluriel (ὀπαί). Cavités ou trous dans les murailles d'un édifice qui forment un lit sur lequel les têtes des poutres (*tigna*) reposent (Vitruv. IV, 2, 4). Voy. la gravure du mot MATERIATIO, lettres *d*, *d*, *d*.

6. *Columbaria* (pluriel). Ouvertures pratiquées dans l'axe d'une espèce particulière de roue à bras (*tympanum*) pour élever de l'eau. L'axe en question était un cylindre creux, et l'eau, élevée par les tours de la roue, entrait dans l'axe par ses ouvertures et se déchargeait par l'extrémité dans l'auge faite pour la recevoir (Vitruv. X, 4). Mais on comprendra mieux tout le mécanisme en se reportant à l'article TYMPANUM, 5.

COLUMELLA (στυλίς). En général, diminutif de COLUMNA.

2. (στηλίδιον). Petit *cippus* ou pilier court élevé sur une tombe comme pierre tumulaire (Cic. *Leg.* II, 26).

3. *Columella ferrea.* Forte barre de fer, faisant partie du *trapetum* ou machine à broyer les olives (Cato, *R. R.* 20 et 21). Voy. TRAPETUM et la gravure, sur laquelle cette barre est représentée par la figure 4.

COLUMEN. La plus haute poutre dans la charpente d'un toit, formant la pièce qui couronne tout le reste (Vitruv. IV, 2, 1). Voy. MATERIATIO et la gravure, sur laquelle elle est marquée *b*, *b*.

COLUMNA (κίων, στῦλος). *Colonne* employée dans l'architecture pour supporter l'entablement et le toit d'un édifice. Elle se composait de trois parties principales : le chapiteau (*capitulum*), le fût (*scapus*) et la base (*spira*). La colonne était, de plus, élevée dans trois styles ou

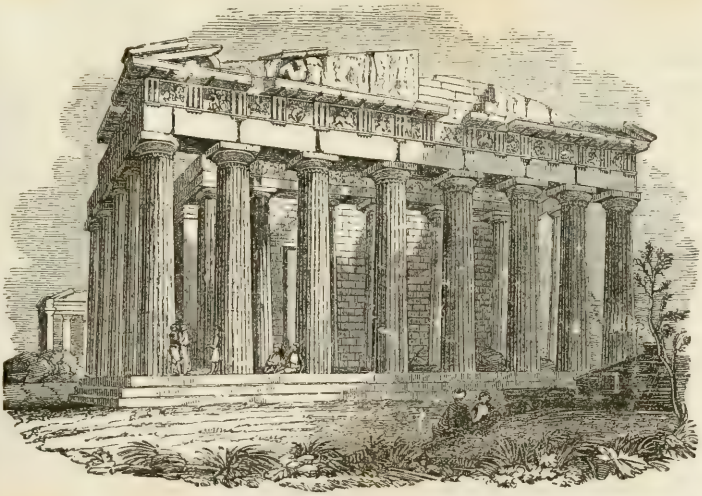

ordres principaux qui avaient chacun des formes caractéristiques et distinctives ; les personnes mêmes qui n'étaient pas du métier pouvaient facilement les reconnaître par la différence des chapiteaux. 1° *Dorica,* colonne de l'ordre dorique, représentée dans la gravure ci-jointe, qui offre une vue du Parthénon, d'après l'Encyclopédie de l'Architecture de Gwilt ; c'est la plus ancienne, la plus massive et la plus lourde de toutes : elle n'a pas de base, et le chapiteau en est fort simple. (Voy. CAPITULUM, 1 et 2). 2° *Ionica,* colonne de l'ordre ionique, la seconde pour la légèreté : elle a

une base, et son chapiteau est décoré de volutes (Voy. CAPITULUM, 3 et 4). 3° *Corinthia*, colonne de l'ordre corinthien, la plus légère de toutes, avec une base et une plinthe, dont le chapiteau, assez considérable, est orné de feuillage. (Voy. CAPITULUM, 5). On y ajoute quelquefois : 4° *Tuscanica*, colonne de l'ordre toscan, connue seulement par Vitruve, et qui ressemble beaucoup au dorique romain ; et 5° *Composita*, colonne de l'ordre composite, ordre mêlé et formé par la combinaison des volutes de l'ordre ionique avec le feuillage de l'ordre corinthien.

Ce support, le plus parfait et le plus beau de tous ceux de l'architecture, eut, comme c'est l'ordinaire, les commencements les plus simples. Quelques fortes perches ou les troncs droits des arbres, enfoncés dans le sol pour supporter une pièce de bois transversale sur laquelle reposait un toit de branchages ou de paille, forma le premier fût (*scapus*) d'une colonne. Quand une tuile ou une tablette de bois fut placée sous l'extrémité inférieure du tronc pour former comme une sorte de fondement et empêcher le fût de s'enfoncer trop avant dans le sol, on eut la première idée d'une base (*spira*); et une tuile ou une tablette semblable, placée au haut du tronc, pour que la poutre transversale ou l'architrave reposât sur une plus large surface, fut le premier chapiteau. C'est ainsi que ces éléments si simples, travaillés par le génie et l'industrie des époques successives, produisirent les traits nombreux qui distinguent les ordres de l'architecture. Expliquer les qualités particulières de chacun de ces ordres serait un détail mieux placé dans le travail d'un architecte que dans ce Dictionnaire : il faudrait pour cela des dessins étendus et des explications minutieuses qui ne sont point nécessaires pour un jeune étudiant ou pour le commun des lecteurs. Il est un point cependant qu'il faut se rappeler sans cesse, c'est que la *columna* de l'ancienne architecture implique toujours, non pas un support *fictif*, mais un support *réel ;* car ni les Grecs ni les Romains, jusqu'au moment de la décadence des arts, n'employèrent jamais les colonnes, ainsi que le font les modernes dans leurs édifices, comme un ornement superflu ou un simple accessoire, mais bien comme une partie principale et essentielle de la construction, qui fût tombée immédiatement en pièces si l'on avait retiré ce support. Il faut se souvenir que l'emploi abusif de colonnes réunies, ou deux à deux, ou par groupes, encastrées, scellées, etc., ne pénétra jamais dans l'architecture grecque; car la beauté particulière de la colonne consiste dans son *isolement*, grâce auquel elle présente une variété infinie de points de vue et de changements de scène à chaque mouvement du spectateur, soit qu'il voie les colonnes sur un rang ou sur une file.

2. *Columna cochlis*. Colonne au centre de laquelle est un escalier en *spirale* ou en *limaçon* pour monter au haut (P.

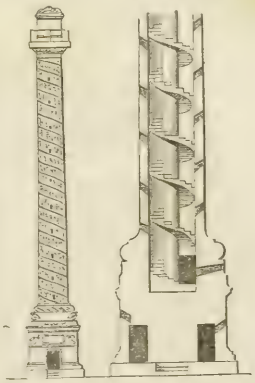

Victor. *de Reg. Urb. Rom.* c. 8 et 9). Elles avaient différentes destinations, mais elles servaient surtout comme *colonnes honorifiques* pour porter à leur sommet la statue d'une personne dont elles devaient rappeler les actions ou la mémoire. Deux colonnes de ce genre subsistent encore à Rome, l'une élevée en l'honneur de l'empereur Trajan, qui est représentée dans notre gravure, et à côté de laquelle on voit une coupe montrant à l'intérieur l'escalier en spirale; elle avait, avec la statue de l'empereur, remplacée maintenant par celle du pape Sixte V, 130 pieds de haut; l'autre, de même

genre, a été élevée en l'honneur de l'empereur Marc-Aurèle Antonin. Toutes deux sont couvertes à l'extérieur de bas-reliefs en spirale, dont nous avons tiré plusieurs figures pour ce Dictionnaire.

3. *Columna rostrata.* Colonne ornée d'images le long du fût, qui représentent des proues (*rostra*) de vaisseaux (Virg. *Georg.* II, 29; Servius, *ad l.*). On les élevait pour rappeler la mémoire des personnes qui avaient remporté une grande victoire navale, et notre gravure représente celle qui fut érigée en l'honneur de C. Duilius (Plin. *H. N.* XXXIV, 11), après son engagement avec la flotte carthaginoise, 261 avant J.-C. On la conserve maintenant au Capitole de Rome, avec une partie de l'inscription au-dessous, détaillant le nombre des vaisseaux et la quantité du butin qu'on prit après la bataille.

4. *Columna Bellica.* Petite colonne élevée devant le temple de Bellone, qui était situé près de la *Porta Carmentalis* et du *Circus Maximus*, et contre laquelle les Romains des premiers temps avaient l'habitude de lancer un javelot quand ils allaient déclarer la guerre (Festus, *s. v.* Bellona; Ovid. *Fast.* VI, 206).

5. *Columna Mænia.* Colonne érigée dans le forum de Rome, à laquelle les esclaves, les voleurs et autres coupables étaient attachés pour être châtiés publiquement (Cic. *Sext.* 58; *Div. Verr.* 16; Ascon. *ib.*).

6. *Columnæ Herculis. Colonnes d'Hercule.* Cette expression désignait, dans l'origine, deux colonnes en forme de pyramides que les Phéniciens avaient l'habitude d'élever dans le cours de leurs longs voyages, comme des phares et des bornes qui les aidassent à reconnaître les côtes particulières dans leurs voyages subséquents; ils les dédiaient à Hercule et Astarté, leur soleil et leur lune. On voit clairement ces colonnes dans la gravure ci-jointe, prise d'une monnaie tyrienne, où les deux colonnes, avec le phare sur le devant, la conque au-dessous, dont le maître du vaisseau sonnait pour annoncer son arrivée dans le port (voir BUCINATOR), et l'arbre représentant le pays, expliquent assez la nature de l'objet représenté. On trouve des restes de pareils monuments ou d'autres qui leur ressemblent dans la partie occidentale de l'Angleterre, en Chine, en Afrique. Tacite les mentionne

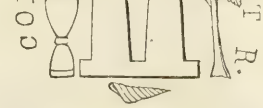

(*Germ.* 34) comme existant de son temps sur la rive orientale du Rhin, dans le pays des Frisii (*Frisons*). Chez les Grecs et les Romains, c'étaient les deux montagnes pyramidales du détroit de Gibraltar, Calpé et Abyla (*Gibraltar* en Europe et *Ceuta* en Afrique), qui étaient nommées les *Colonnes d'Hercule*, à cause de la ressemblance qu'elles ont de loin avec les colonnes phéniciennes décrites ci-dessus. Ils inventèrent une fable en l'honneur de leur héros pour rendre compte du nom (Mela, I, 5; Plin. *H. N.* III, *Proœm.*).

7. *Poinçon* ou *poinçon de comble* dans un toit en charpente, pour supporter les étais (*capreoli*) et les chevrons (*can-*

therii) : marqué D dans la gravure (Vitr. IV, 2, 1).

COLUMNARIUM. Taxe romaine levée sur les propriétaires ou les occupants, pour le nombre des colonnes contenues dans les maisons ou autres édifices qui leur appartenaient (Cic. *Att.* XIII, 6).

COLUMNARIUS. Misérable ou peut-être débiteur insolvable, c'est-à-dire

quelqu'un qui avait dû être châtié à la *colonne Mænia* (Cæl. *ad* Cic. *Fam.* VIII, 9).

COLURIA. Segments circulaires de pierre placés l'un au-dessus de l'autre pour former une colonne, quand la colonne est faite de pièces rapportées au lieu de l'être d'un bloc entier de marbre (Sidon. *Ep.* II, 2); mais la leçon n'est pas certaine.

COLUS (ἠλακάτη). *Quenouille*, faite ordinairement d'un bâton de canne d'à

peu près 0m,91 de longueur et fendu en haut de manière à l'ouvrir et à former une sorte de corbeille pour contenir la laine ou le lin qu'on voulait filer, comme on le voit par la figure à main droite de la gravure ci-jointe, tirée d'un original égyptien du Musée Britannique. L'anneau qui l'entoure est destiné à être mis sur la laine, pour tenir la masse entière réunie. Les paysans d'Italie, de nos jours, font leurs quenouilles précisément de la même forme et avec la même matière. Quand la quenouille était remplie de laine, on la désignait par des épithètes comme *compta* (Plin. *H. N.* VIII, 74), *plena* (Tibull. I, 3, 86), ou *lana amicta* (Catull. 64, 312); et la figure à main gauche la montre dans cet état, d'après un bas-relief du forum de Nerva à Rome : elle représente une femme avec la quenouille dans sa main gauche, le fil tiré et pendant (*stamen*), tandis qu'elle fait tourner le fuseau (*fusus*) avec les doigts de sa main droite. Comparez aussi l'article NEO, où la manière de filer et de se servir de ces instruments est décrite avec plus de détails.

COLYMBUS (κόλυμβος). Dans la glose d'Isidore, réservoir (*lacus*) où on lavait le linge; de là bain pour nager ou se plonger (Lamprid. *Hel.* 23; Prudent. *Peri Steph.* 12).

COMA (κόμη). Cheveux; presque synonyme de *cæsaries*, mais impliquant le plus souvent le sens de longueur et d'abondance, c'est-à-dire des cheveux beaux et épais. Nous trouvons ce mot appliqué aussi à la crinière des animaux (Pallad. IV, 13, 2; Aul. Gell. V, 14, 2); à la crinière de cheval qui surmontait le cimier d'un casque (Stat. *Theb.* VIII, 389; cf. CRISTA), et souvent accompagné d'épithètes comme *intonsa* (Cic. *Tusc.* III, 26), *demissa* (Prop. II, 24, 52), et autres semblables.

COMATORIUS. Voy. ACUS, 2.

COMATUS (κομήτης). Dans un sens général, qui porte des cheveux longs et épais avec tout leur développement naturel (Mart. XII, 70; Suet. *Col.* 35). On se sert particulièrement de ce mot pour caractériser les Germains (Tertull. *Vug. veland.* 10) et les habitants de la Gaule transalpine, comprenant la Belgique, la Celtique et l'Aquitaine sous le nom de *Gallia comata* (Mela, III, 2; Plin. *H. N.* IV, 31; Lucan. I, 443), à cause de l'abondance de leurs cheveux et de la manière dont ils étaient arrangés. Les artistes romains les représentaient uniformément comme dans la gravure ci-jointe, prise d'un sarcophage

découvert à la villa Amendola, près de Rome, et chargé de bas-reliefs qui donnent les détails d'un combat entre les Romains et les Gaulois.

COMES (ἀκόλουθος). En général, compagnon ou associé; mais plus particuliè-

rement domestique ou gouverneur qui accompagnait son élève à l'école et au sortir de l'école, dans ses promenades (Suet. *Aug.* 98; *Tib.* 12; *Claud.* 35).

COMISSATIO (κῶμος, συμπόσιον). Réjouissances bruyantes, ou orgie qui commençait après la *cœna* et qui se prolongeait souvent jusqu'à une heure avancée de la nuit (Varro, *L. L.* VII, 89; Liv. XL, 13; Cic. *Cœl.* 15; Suet. *Tit.* 7). Des scènes grecques de cette nature sont fréquemment représentées sur des vases d'argile (Mus. Borb. V, 51; Millin, *Vas. Antiq.* II, 58; Tischbein, II, 55; Winck. *Mon. Ined.* 200); dans ces scènes l'heure avancée est indiquée par les candélabres, la joie par la présence de Comus et de génies ailés, et la débauche par la compagnie mêlée de courtisanes, de danseuses, de musiciennes et de chanteuses.

COMISSATOR (κωμαστής, συμπότης). Joyeux compagnon qui se trouve mêlé à une *comissatio* ou *orgie* (Liv. XL, 9; Cic. *Cœl.* 28). Le *comissator* ne dînait pas toujours (*cœnare*) avec son hôte, mais il était souvent invité à venir boire avec la compagnie après avoir dîné ailleurs; comme Habinnas vient de la *cœna* de Scissa à la *comissatio* de Trimalchio, *Habinnas comissator intravit* (Petr. *Sat.* 65; cf. Liv. XL, 7).

COMITIUM. Place entourée d'une enceinte, attenant au forum romain et voisine de la *Curia*, où l'on tenait les comices centuriates et où l'on jugeait les procès (Varro, *L. L.* V, 155). Dans l'origine, elle était découverte et les assemblées étaient par conséquent souvent obligées de se dissoudre quand le temps était mauvais; mais on la recouvrit d'un toit, pour obvier à cet inconvénient, lors de la seconde guerre punique (Liv. XXVII, 36). Quelques murailles élevées qui subsistent encore au pied du mont Palatin, sont, à ce qu'on suppose, des restes de cet édifice.

COMMENTACULUM ou COMMOTACULUM. Baguette que les prêtres romains portaient dans les processions religieuses pour s'ouvrir un chemin et empêcher le peuple de s'avancer trop près d'eux (Festus, *s. v.*).

COMPEDITUS. Qui a les fers ou les entraves aux *pieds*. Ce mot désigne plus spécialement un esclave qui était tou-

jours enchaîné, même en travaillant (Senec. *de Tranq.* 10; Plaut. *Capt.* V, 1, 23; Cato, *R. R.* 56; cf. Ovid. *Pont.* I, 6, 31), comme les galériens de l'Italie moderne, dont les chaînes sont faites précisément de la même manière que celles que porte la figure ci-jointe, prise d'une pierre gravée qui représente Saturne dans les fers. C'est un accessoire souvent ajouté par les Romains aux statues de ce dieu, mais qu'on retirait pendant ses fêtes, au mois de septembre (Stat. *Sylv.* I, 6, 4), où une liberté momentanée était aussi accordée aux esclaves, par allusion à la condition heureuse dont on supposait que l'humanité avait joui sous le règne de Saturne.

COMPES (πέδη). *Chaîne* ou entrave pour les pieds, comme on le voit par la gravure précédente et celle du mot CATULUS.

2. Anneau d'argent ou d'or, porté par les femmes sur le bas de la jambe, pré-

cisément au-dessus de la cheville, comme un bracelet autour du poignet (Plin. *H.*

N. XXXIII, 54; cf. id. XXXIII, 12; Petr. *Sat.* 67), ainsi qu'on le voit par la gravure ci-jointe, prise d'une peinture de Pompéi qui représente Ariane. Les ornements de cette sorte étaient laissés aux femmes des classes plébéiennes de Rome, aux courtisanes, aux danseuses et autres personnes de ce genre, qui sortaient les pieds nus et montraient leurs jambes en partie, tandis que les dames et les matrones romaines les cachaient entièrement sous leurs robes longues et traînantes. C'est pour cette raison qu'on ne voit jamais de pareils anneaux dans les peintures de Pompéi sur des figures qui portent des souliers, mais seulement quand le pied et la cheville sont découverts. Lorsque Pétrone, dans le passage cité ci-dessus, les place sur les jambes de Fortunata au-dessus de ses souliers, c'est pour ridiculiser l'étalage vulgaire que la femme d'un parvenu fait de sa fortune en inventant une mode qui n'est suivie que par elle.

COMPITUM. Lieu où se rencontrent deux ou plusieurs routes; ce mot s'em-

ploie surtout en parlant de la campagne (Virg. *Georg.* II, 382), par opposition à *trivium* qui se dit plutot des rues d'une ville (Cic. *Agr.* I, 33). Il était d'usage d'élever dans ces endroits des autels, des sanctuaires et de petits temples, où les habitants de la campagne accomplissaient des cérémonies religieuses en l'honneur des *lares compitales*, divinités qui présidaient aux carrefours (Prop. IV, 3, 54): de là vient qu'on se sert quelquefois du mot *compitum* pour désigner une chapelle élevée dans un pareil lieu (Grat. *Cyneg.* 483; Pers. IV, 28). Tous ces détails sont expliqués par la gravure ci-jointe, prise d'un paysage trouvé à Pompéi.

COMPLUVIUM. Large ouverture carrée au centre du toit, qui couvrait les qua-

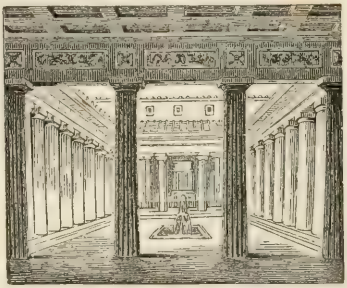

tre côtés d'un *atrium* dans une maison romaine, et vers laquelle ces côtés convergeaient pour faire descendre la pluie dans un réservoir (*impluvium*), creusé dans le plancher immédiatement au-dessous, comme on le voit clairement par la gravure, qui représente l'intérieur d'un atrium de Pompéi restauré (Varro, *L. L.* V, 161; Festus, *v.* Impluvium; Vitruv. VI, 3, 6). Dans un passage de Suétone (*Aug.* 92), tout l'espace découvert, *area*, entouré par la colonnade, est appelé *compluvium*.

CONCÆDES. Barricade faite d'arbres abattus et placés en travers d'une route pour arrêter l'approche ou la poursuite des ennemis (Tac. *Ann.* I, 50; Veg. *Mil.* III, 22). Sur les colonnes de Trajan et de Marc-Aurèle les soldats, tant romains que barbares, sont fréquemment représentés abattant des arbres pour cette destination ou d'autres semblables.

CONCHA (κόγχη). Proprement coquillage, tel que la moule, l'huitre perlière, etc. Comme différents ustensiles de ménage étaient faits des coquilles de ces poissons ou à l'imitation de leur forme, on donne communément le nom de *concha* à de tels objets : ainsi, une salière (Hor. *Sat.* I, 3, 14); une coupe à boire (Juv. VI, 303); un vase à parfums (Hor. *Od.* II, 7, 22; Juv. VI, 419).

2. *Conque* ou coquille de Tritons; les poètes et les artistes les représentent souvent sonnant de la conque au lieu de trompette (Plin. *H. N.* IX, 4; Lucan. IX, 394); alors la *conque* ressemble plus à la

buccina, comme on le voit par la gravure

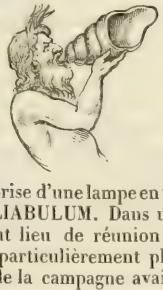

ci-jointe, prise d'une lampe en terre cuite.

CONCILIABULUM. Dans un sens général, tout lieu de réunion publique, mais plus particulièrement place où les habitants de la campagne avaient l'habitude de se rassembler à des époques fixes pour conclure des affaires, tenir des marchés et terminer des différends. Ces lieux ressemblaient à nos villes de *marchés* et d'*assises*, et aux places où doivent se tenir les foires (Festus, *s. v.;* Liv. VII, 15; XXXIV, 1, 56; XL, 37).

CONCLAVE. Terme général, appliqué indifféremment dans une maison à toute pièce ou à tout appartement qui n'est pas traversé à chaque instant par tout le monde, mais qu'on peut fermer à clef, comme une salle à manger, une chambre à coucher, etc. (Festus, *s. v.;* Ter. *Eun.* III, 5, 35; *Heaut.* V, 1, 29; Cic. *Rosc. Am.* 23; *Or.* II, 86; Vitruv. VI, 3, 8).

CONCREPO. Voy. CREPITUS.

CONCUBINA. Femme qui a contracté l'union particulière appelée *concubinatus* (Cic. *Or.* I, 40; *Dig.* 25, 7).

CONCUBINATUS. Proprement, union entre deux personnes de sexes différents, dans le genre du mariage; les Romains ne regardaient pas cette union comme immorale ou dégradante, tant que les deux parties restaient fidèles l'une à l'autre, quoiqu'elle n'eût aucune des suites attachées au mariage légitime. Elle avait lieu d'habitude entre des personnes de condition inégale, mais qui désiraient vivre ensemble, comme entre un sénateur et une affranchie; et, en fait, elle ressemblait complétement aux mariages dits *morganatiques* de têtes couronnées ou de princes avec des personnes d'un rang inférieur, qui, suivant la lettre des lois de certains pays, ne sont pas conformes à la politique ou à la légalité, mais qui ne sont pas immoraux (Becker, *Gallus;* Ulp. *Dig.* 25, 7, 1; 48, 5, 13).

CONCUBINUS. Homme qui contracte avec une femme l'union appelée *concubinatus* (Catull. 61, 130; Quint. I, 2, 8).

CONDALIUM. Anneau porté sur la première articulation (*condylus,* κόνδυλος) de l'index (Festus, *v.* Condylus; Plaut. *Trin.* IV, 3, 7 et 15). Les commentateurs et les lexicographes inférent du passage de Plaute (*l.c.*) que des

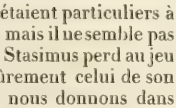

anneaux de ce genre étaient particuliers à la classe des esclaves: mais il ne semble pas que le *condalium* que Stasimus perd au jeu fût le sien; c'était sûrement celui de son maître, et celui que nous donnons dans notre gravure est sur la main droite d'une statue de femme en bronze découverte à Herculanum. Il y a cependant deux statues au Vatican (Visconti, *Mus. Pio-Clem.* III, 28 et 29), représentant toutes les deux des acteurs comiques (dont l'un est certainement un esclave) qui portent des anneaux semblables sur la même articulation de l'index, mais à la main gauche.

CONDITIVUM (Seneca, *Ep.* VI). Même sens que

CONDITORIUM. Caveau souterrain ou sépulcre (*descendit in conditorium*, Petr. *Sat.* 111, 7), où un cadavre était déposé dans une case, sans être réduit en cendres (Plin. *H. N.* VII, 16), usage qui prévalut chez les Romains aux deux périodes extrêmes de leur histoire avant que la coutume de brûler les corps se fût établie et après qu'on l'eut abandonnée.

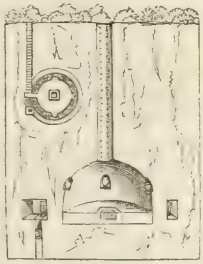

C'est là le sens exact du mot; on le trouve

aussi employé dans un sens plus général pour signifier un monument élevé au-dessus du sol (Plin. *Ep.* VI, 10, 5), et dans lequel on plaçait des urnes cinéraires. La gravure représente la section et le plan d'une chambre sépulcrale découverte dans le roc qui forme la base du mont Aventin, à une profondeur de 40 pieds au-dessous du sol; le conduit qu'on voit au centre formait un escalier pour descendre dans le sépulcre, qui est une chambre circulaire, entourée extérieurement d'un corridor, ainsi que le montre le plan en miniature à main gauche, dans la partie supérieure de la gravure. Il contient aussi des niches pour des urnes cinéraires qui peuvent avoir été faites à une époque ultérieure.

2. (λάρναξ). Coffre ou cercueil dans lequel on enfermait le cadavre quand on le plaçait dans le caveau (Suet. *Aug.* 18;

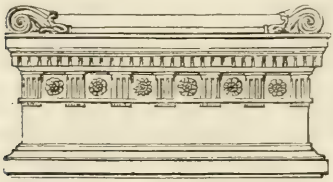

Plin. *H. N.* XXXVII, 7). La gravure représente le cercueil de L. Cornelius Scipio Barbatus, qui fut découvert dans une sépulture souterraine de la *gens Cornelia* sur la voie Appienne. Il est en pierre de formation volcanique, de couleur grise (*peperino*), orné de denticules, de triglyphes et de rosettes sculptés sur les métopes; la table du haut s'enlève comme un couvercle, et sur le côté est gravée l'épitaphe suivante, curieuse non-seulement en ce qu'elle nous apprend pour qui le cercueil fut fait, mais aussi comme spécimen authentique des commencements de la langue latine :

CORNELIVS . LVCIVS . SCIPIO . BARBATVS . GNAIVOD . PATRE .
PROGNATVS . FORTIS VIR . SAPIENSQVE QVOIVS . FORMA .
VIRTVTEI PARISVMA .
FVIT . CONSOL CENSOR AIDILIS QVEI . FVIT . APVD . VOS .
TAVRASIA CISAVNA
SAMNIO . CEPIT . SVBIGIT . OMNE . LOVCANA . OPSIDESQVE .
ABDVCIT.

3. Magasin dans lequel on gardait les machines de guerre (Amm. XVIII, 9, 8, 1).

CONDUS ou PROMUS CONDUS (voy. PROMUS).

CONDYLUS. Même sens que CONDALIUM (Festus, *s. v.*).

CONFARREATIO. Une des trois formes du mariage en usage chez les Romains; on croit que c'était la plus ancienne, comme la plus solennelle; car elle avait quelque chose d'une cérémonie religieuse, tandis que les deux autres n'étaient que des contrats civils. Cette cérémonie avait lieu en présence de dix témoins, du grand prêtre et du flamen dialis; elle était accompagnée de prières et du sacrifice d'une brebis dont on étendait la peau sur les siéges de la fiancée et du fiancé. Le nom de *confarreatio* venait d'un usage qui s'y rattachait, celui de porter un gâteau de farine (*far*) devant la fiancée, lorsqu'elle revenait après avoir été unie (Arnob. IV, 140; Serv. *ad* Virg. *Georg.* I, 31; *Æn.* IV, 374; Plin. *H. N.* XVIII, 3). Un marbre ancien, représentant les cérémonies de la *confarreatio*, est donné et décrit par Bartoli (*Admirand.* pl. 58), et par Lumisden (*Antiquities of Rome*, appendix III); mais les figures en sont trop nombreuses et les détails trop minutieux pour se prêter à une rédaction adaptée à ce Dictionnaire.

CONFARREATUS. Romain marié par la cérémonie de la *confarreatio* (Tac. *Ann.* IV, 16).

CONGIARIUM. *Largesse* ou donation consistant en un certain nombre de *congii* remplis de vin, d'huile, de sel, etc. (Liv. XXV, 2; Plin. *H. N.* XIV, 17; XXXI, 41), que les rois, les consuls et les empereurs de Rome avaient coutume de distribuer au *peuple* à leurs frais (Suet. *Nero*, 7; Plin. *Paneg.* 25). C'est là le sens exact et primitif du mot; mais, avec le temps, des largesses d'un autre genre, même d'argent (Suet. *Aug.* 41), furent désignées par le même nom, qu'elles fussent faites au peuple ou aux soldats (Cic. *Att.* XVI, 8), quoique pour ces dernières le véritable nom fût *donativum*. On distribuait le *congiarium* de la manière suivante : celui qui le donnait était assis sur un tribunal élevé (*suggestum*); ceux qui devaient le recevoir s'en approchaient un à un, et il

leur était remis une carte (*tessera*) sur laquelle était écrit le montant du don à recevoir, et qui était payable sur présentation dans les bureaux du donateur.

On voit tous ces détails dans la gravure ci-jointe, prise d'un bas-relief de l'arc de Constantin à Rome. Dans quelques cas, cependant, ces cartes étaient jetées au hasard parmi la foule, qui devait se les disputer : on les appelait alors expressément *missilia*.

CONGIUS. Mesure romaine pour les liquides, contenant six *sextarii* ou douze *heminæ* (Rhemn. Fann. *de Pond. et Mens.* 70; Cato, *R. R.* 57). On en voit la forme et la nature dans la gravure ci-jointe, tirée d'un modèle de l'époque de

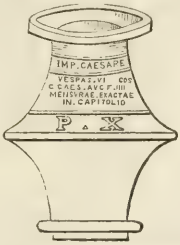

Vespasien, connu maintenant sous le nom de *congius* de Farnèse. Les grandes lettres P. X. sont pour *pondo decem*.

CONISTERIUM (κονίστρα). Appartement dans la *palæstra* ou le *gymnasium*, dont le plancher était couvert de sable fin (κόνις), ou dans lequel on frottait de sable le corps des lutteurs après les avoir oints (Vitruv. v, 11).

CONOPEUMouCONOPIUM(κωνωπεών ou κωνωπεῖον). *Moustiquaire* suspendu sur un lit de repos ou sur des personnes reposant au dehors, pour en éloigner les cousins ou autres insectes importuns. Cet usage venait d'Égypte (Hor. *Epod.* IX, 16; Prop. III, 11, 45; Varro *R. R.* II, 10, 8; Juv. VI, 80). Dans la première forme du mot la pénultième est longue.

CONQUISITORES. Espèce d'officiers recruteurs dont la fonction était d'aller chercher certains citoyens choisis par le consul comme conscrits, et de les forcer en son nom de prononcer le serment militaire et de prendre du service; tandis que, dans les cas ordinaires, les citoyens se présentaient d'eux-mêmes pour être enrolés (Cic. *Mil.* 25; Liv. XXI, 11; Hirt. *B. Alex.* 2. Cf. Cic. *Prov. Cons.* 2; Liv. XXIII, 32; XXV, 6).

CONSECRATIO (ἀποθέωσις, ἀστέρωσις). Déification ou apothéose, cérémonie par laquelle un mortel était mis au nombre des dieux et appelé à participer aux honneurs divins. L'apothéose était décernée d'ordinaire aux empereurs romains, mais elle était inconnue sous la république. La principale partie de cette cérémonie avait lieu dans le Champ de Mars, où on élevait un bûcher de fagots et de bois ordinaire, mais habilement disposé à l'extérieur, et ressemblant à un autel de trois ou quatre étages qui diminuaient successivement et qui étaient décorés de statues, de draperies et d'autres ornements. Sur le second étage une

couche splendide, portant l'image en cire du défunt, était placée et entourée de toutes sortes d'herbes aromatiques. On mettait le feu au bûcher et un aigle s'envolait de la partie supérieure pour aller, à ce qu'on croyait, porter l'âme au ciel, comme on le voit par la gravure ci-jointe,

prise d'un bas-relief de l'arc de Titus et représentant l'apothéose de cet empereur.

La première gravure représente un autel, d'après une médaille de Caracalla, qui porte pour légende CONSECRATIO (Tac. *Ann.* XIII, 2; Suet. *Dom.* 2; Herodian. IV, 2).

CONSTRATUM. En général tout plancher fait de planches, comme : 1° *constratum navis* (Petr. *Sat.* 100), le *pont d'un vaisseau*, qui est clairement représenté dans la gravure ci-jointe, d'après

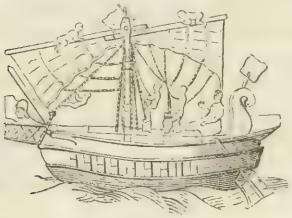

un bas-relief du tombeau de Munatius Plancus à Pompéi; 2° *constratum pontis* (Liv. XXX, 10), plancher sur un pont de bateaux, comme dans la gravure ci-jointe,

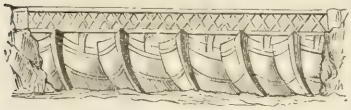

prise de la colonne de Marc Aurèle, ou sur un pont de bois, comme dans la gravure au mot PONS SUBLICIUS.

CONSUL (ὕπατος). Consul, un des deux magistrats principaux élus chaque année par le peuple romain sous la république, et conservés nominalement sous l'empire, quoique avec un pouvoir fort différent et fort limité. Les symboles extérieurs de leur autorité étaient les faisceaux (*fasces*) portés devant eux par douze licteurs; un sceptre d'ivoire (*sceptrum eburneum* ou *scipio eburneus*) avec l'image d'un aigle au sommet, et la toge brodée (*toga picta*), qui cependant n'était portée que dans certaines occasions. Leur costume civil ordinaire était, en effet, la *toga* et la *tunica* avec le laticlave (*latus clavus*); leur vêtement de guerre, le *paludamentum*, la *lorica* et le *parazonium*. En conséquence, dans les œuvres d'art, ils sont représentés sans insignes qui les distinguent réellement; ils sont ou simplement drapés dans la toge ou vêtus du même costume de guerre que les autres officiers supérieurs (voy. les médailles consulaires de Cn. Pison et de Cinna dans Spanheim, vol. II, p. 88, 91).

CONTABULATIO. Longs plis parallèles dans un vêtement ample, comme la *toga*, la *palla*, le *pallium*, etc., qui pendent des épaules et semblent se recouvrir l'un l'autre comme les planches dans un bâtiment construit en bois. On le voit clairement par les lignes du dos de la figure ci-jointe, prise d'un vase d'argile (Apul. *Met.* XI, p. 240; cf. Tertull. *de Pall.* 5, et voy. CORRUGIS).

CONTARII et CONTATI (κοντόφοροι). Soldats armés de la longue pique appelée *contus* (Inscript. *ap.* Grut. 40, 2 et 3; Veget. *Mil.* III, 6; Arrian. *Tact.* p. 15. Voy. CONTUS, 3).

CONTIGNATIO. Ensemble des poutres et des solives qui supportent le plancher dans un bâtiment de plusieurs étages (Vitruv. VI, 5; Pallad. I, 9); de là vient que ce mot est aussi employé pour désigner le plancher ou l'étage lui-même (Cæs. *B. C.* II, 9; Liv. XXI, 62).

CONTOMONOBOLON. Jeu dans lequel on sautait avec une perche (*contus*)

pour se donner un point d'appui (Imp. Justin. *Cod.* 3, 43, 3. Voy. MONOBOLON).

CONTUBERNALES (σύσκηνοι). Camarades ou compagnons de tente, c'est-à-dire soldats qui avaient les mêmes quartiers et qui vivaient ensemble sous la même tente, chaque tente étant occupée par dix hommes sous les ordres d'un officier subalterne (*decanus*) qui ressemblait à notre sergent ou à notre caporal (Festus *s. v.;* Veg. *Mil.* II, 8 et 13; Cic. *Ligar.* 7; Hirt. *Bell. Alex.* 16).

2. Jeunes gens de familles distinguées qui accompagnaient un général dans ses campagnes pour apprendre sous lui l'art de la guerre : ils étaient aussi appelés ses *contubernales*, ou, comme nous dirions, son *état-major* (Cic. *Cœl.* 30; Suet. *Jul.* 42; cf. Tac. *Agr.* 5).

3. De là, dans un sens plus général, amis intimes, ou liaisons étroites (Plin. *Ep.* IV, 27, 5).

4. Personnes vivant ensemble comme mari et femme sans être légalement mariées, comme des esclaves ou un affranchi et une esclave (Petr. *Sat.* 96, 7; 57, 6; Columell. I, 8, 5; XII, 3, 7).

CONTUBERNIUM (συσκηνία). Tente militaire où dix soldats et leur chef (*decanus* ou *caput contubernii*) étaient logés ensemble (Cæs. *B. G.* III, 76; Tac. *Hist.* I, 43); de là, dans un sens plus général, toute demeure dans laquelle plusieurs personnes vivent ensemble (Suet. *Cal.* 10; Tac. *Hist.* III, 74), et particulièrement deux esclaves, homme et femme (Columell. XII, 1, 2).

CONTUS (κοντός). Perche longue et forte, chaussée de fer, dont on se servait pour pousser un bateau contre le courant, au lieu de rames; elle ressemblait à notre *croc*, ainsi qu'on le voit par la gravure

ci-jointe, prise du très-ancien pavé de mosaïque du temple de Préneste, maintenant Palestrine (Virg. *Æn.* VI, 302; Eurip. *Alcest.* 262).

2. Perche de même nature, employée à bord d'un vaisseau (Virg. *Æn.* V, 208) pour différents usages, pour tenir le vaisseau éloigné des rochers ou du rivage (Hom. *Od.* IX, 487), pour sonder (Festus, *s. v.* Percunctatio; Donat. *ad* Terent. *Hec.* I, 2, 2) et pour autres usages analogues. Chaque trirème était munie de trois perches pareilles, de différentes grandeurs (Boeckh, *Urk.* p. 125). Dans la gravure, au mot BUCINATOR, on voit un des matelots, à l'avant du navire qui va entrer au port, tenant un *contus* entre les mains.

3. Pique de cavalerie fort longue et fort pesante (Nonius, *s. v.;* Arrian. *Tact.* p. 15, où elle est distinguée par un rapprochement de la *lance*, λόγχη, *lancea*); elle ressemblait à la *sarissa* macé-

donienne, excepté qu'elle n'était pas tout à fait aussi longue (Veg. *Mil.* III, 24). Elle était l'arme nationale des Sarmates (Tac. *Ann.* VI, 35; Stat. *Achill.* II, 418; Sil. Ital. XV, 684). Cependant cette lance fut, à l'occasion, adoptée par les Grecs et par une partie de la cavalerie romaine (Arrian. p. 16); et elle était

pareillement employée par les chasseurs pour combattre les bêtes féroces (Grat. *Cyneg.* 117). La grandeur et la force de l'arme donnée dans notre gravure, qui représente Alexandre à la bataille d'Issus, d'après la grande mosaïque de Pompéi, nous font croire que nous avons là un vrai spécimen du *contus*. On peut remarquer qu'une partie seulement de la lance entière est visible; car la partie cachée par la main, et placée au centre de gravité, a péri par la mutilation du modèle. On cite à tort cette arme comme un spécimen de la *sarissa*, qui appartenait à l'*infanterie* et qui était encore plus pesante.

CONUS (κῶνος). Généralement, tout ce qui a une figure conique, et de là, dans un sens plus particulier :

1. Le cimier en métal, au haut d'un casque, auquel était attachée l'aigrette (Plin. *H. N.* X, 1; Virg. *Æn.* III, 468); le véritable terme est APEX. Voyez ce mot.

2. Espèce particulière de cadran solaire, décrit, à ce que son nom fait supposer, sur une figure de forme conique (Vitruv. IX, 8, 1).

CONVIVIUM (σύνδειπνον, ἑστίασις). Fête ou banquet qui avait lieu à des heures régulières et convenables et sans qu'il s'y joignît une idée de débauche ou d'excès; il différait de la *comissatio*, qui était une orgie prolongée après le *convivium* (Cic. *Sen.* 13; *Verr.* II, 4, 27; *Offic.* III, 14).

COOPERCULUM. Même sens que OPERCULUM.

COOPERTORIUM. *Pièce d'étoffe ample* pour couvrir des animaux, des objets ou des personnes (Veg. *Vet.* III, 77; Scæv. *Dig.* 34, 2, 39).

COPA. Fille qui fréquente les tavernes où elle gagne sa vie à danser, à chanter et à jouer pour l'amusement de la compagnie (Suet. *Nero*, 27; Virg. *Copa*, 1).

COPADIA. Mets délicats pour la table ou friandises pour les gourmands (Apic. VI, 1; VII, 6).

COPHINUS (κόφινος). Grand panier, ou *manne*, généralement employé dans le jardinage, la culture (Columell. XI, 3, 51), et pour d'autres usages (Juv. *Sat.* III, 14; VI, 542). La gravure ci-jointe,

d'après une pierre gravée, représente probablement une corbeille de ce genre; les fleurs qu'elle contient indiquent son usage, et sa grandeur est assez visible, puisqu'il faut deux personnes pour la soutenir.

COPIS (κόπις). *Cimeterre*, épée à lame convexe (*leniter curvatus*, Curt. VIII, 14) et par conséquent faite plutôt

pour trancher que pour percer. Elle était particulière aux nations de l'Orient (Xen. *Cyr.* II, 1, 9; VI, 2, 10); c'est pour cela que le spécimen donné ici se trouve sur le sol à côté d'un Phrygien blessé, dans une statue découverte aux fouilles de Pompéi.

2. Le couteau de chasse (*culter venatorius*), parce qu'il avait une lame convexe (voir la gravure au mot CULTER, 3), est appelé du même nom dans Apulée (*Met.* XI, p. 243).

COPO. Voy. CAUPO.

COPONA. Voy. CAUPONA.

COPREA (κοπρίας). *Fou* ou *bouffon*; mot qui paraît seulement à l'époque de l'empire romain (Suet. *Tib.* 61; *Claud.* 8; Dio Cass. XV, 28). Ces bouffons étaient gardés dans le palais impérial, comme les fous des rois au moyen âge.

COPTA (κοπτή). Sorte de gâteau ou de biscuit dur qui pouvait se conserver longtemps et se transporter à de grandes distances. L'île de Rhodes était renommée pour la fabrication de ces biscuits (Mart. XIV, 68).

COPTOPLACENTA (κοπτοπλακοῦς). Même sens que le mot précédent (Petr. *Sat.* 40; Poet. Lat. Min. *ap.* Wernsdorf, tom. II, p. 234).

COPULA. *Laisse* pour accoupler des

chiens de chasse, comme on le voit dans

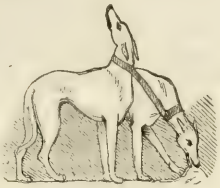

la gravure, prise d'un bas-relief qui représente les funérailles de Méléagre (Ovid. *Trist.* v, 9, 28).

2. *Poitrail* attaché aux harnais, par lequel les chevaux de trait ou les mules

tiraient leurs charges, comme dans la figure ci-jointe, tirée d'une peinture d'Herculanum, d'après Ginzrot (Apul. *Met.* IX, p. 185).

COQUUS (μάγειρος). *Cuisinier* (Mart. XIV, 220; Liv. XXXIX, 6); et, dans les premiers temps, *quelqu'un qui faisait du pain* (Festus, *s. v.*; Plin. *H. N.* XVIII, 28). Ce fut seulement à partir de l'année de Rome 568, que le métier de boulanger devint une profession distincte à Rome. Avant cette époque, chaque famille moulait sa farine et le cuisinier faisait et cuisait le pain (Plin. *l. c.*). Le μάγειρος grec était aussi employé dans l'origine à faire du pain pour la famille.

CORAX (κόραξ). Mot grec qui se rencontre avec une forme latine dans Vitruve (X, 13,8), mais seulement comme traduit de Diades : celui-ci le donne comme étant le nom d'une des machines de guerre employées à l'attaque des places fortifiées, et il remarque en même temps qu'elle était sans effet, et qu'elle ne valait pas la peine d'être décrite. Polybe (I, 22) donne aussi le même nom à une machine employée par les Romains sur leurs vaisseaux, et décrit tout au long la manière dont elle était construite et dont on s'en servait.

CORBICULA (Pallad. II, 10, 6). Diminutif de

CORBIS. Panier en osier, en forme de pyramide ou de cône (Varro, *L. L.* V, 139; *R. Rust.* I, 22, 1; Isidor. *Origin.* XX, 9; cf. Arrian. *Anabas.* V, 7, 8, πλέγμα ἐκ λύγου πυραμοειδές), qui servait à plusieurs fins dans l'agriculture. Ses différents usages sont en général distingués par une épithète caractéristique, ainsi :

1. *Corbis messoria;* panier dont on se servait pour mesurer le blé en épis, par opposition au *modius* dans lequel on le mesurait après qu'il avait été battu (Cic. *Sext.* 38; Cato, *R. R.* 136); ou dans lequel les épis (*spicæ*) étaient ramassés par le moissonneur, quand chaque épi était séparé de la tige avec un instrument dentelé comme la scie (voy. la gravure et la description au mot FALX DENTICULATA), au lieu d'être coupé avec la paille (Varro, *R. R.* I, 50, 1; Propert. IV, 11, 28; Ov. *Met.* XIV, 643).

2. *Corbis pabulatoria.* Panier du même genre, qui contenait une certaine mesure de vert pour le bétail (Columell. VI, 3, 5; XI, 2, 99).

3. *Corbis constricta.* Panier du même genre, employé comme muselière pour les chevaux (Veget. *Mulom.* III, 23, 2); mais ici la leçon est douteuse : Schneider donne *curcuma.*

Le spécimen donné ci-dessus est pris d'une fresque du sépulcre de la famille des Nasons sur la voie Flaminienne près de Rome, où il apparaît plusieurs fois entre les mains de personnes occupées à des travaux rustiques; on peut le regarder comme un vrai spécimen de la *corbis* ou *corbula* romaine, en raison des usages auxquels il est employé, de l'analogie de sa forme avec les descriptions citées en tête de cet article, et parce qu'un panier de la même forme et de la même nature est employé maintenant par

les paysans de Naples pour des usages semblables et appelé, d'un diminutif du même nom, *la corbella*.

CORBITA (πλοῖον σιταγωγόν ou σιτηγόν). Vaisseau marchand; plus exactement vaisseau employé seulement au transport des grains et appelé ainsi parce qu'il portait au haut du mât une *corbis* (Festus, *s. v.*). C'étaient des navires larges et pesants (Plaut. *Pœn.* III, 1, 4; Lucil. *ap.* Non. *s. v.;* cf. Cic. *ad Att.* XVI, 6), à deux mâts, comme le prouve le spécimen ci-joint, d'après une médaille de Commode, frappée pour rap-

peler qu'il avait affrété un certain nombre de vaisseaux qui devaient amener à Rome des blés d'Afrique et d'Égypte, ainsi que Lampride le raconte dans la vie de cet empereur. On voit la *corbis* au haut du grand mât, et on peut remarquer que c'est de ce mot que vient le nom moderne de *corvette*.

CORBULA. Diminutif de CORBIS : petit panier employé pour ramasser des fruits (Varro, *R. R.* I, 15); comme panier à pain (Cæcil. *ap.* Non. *s. v.* p. 197); et pour porter les plats de la cuisine à la salle à manger (Plaut. *Aulular.* II, 7, 4).

CORDAX (κόρδαξ.) Danse de l'ancienne comédie grecque, tout à fait ridicule et en même temps si indécente qu'on regardait comme une marque d'ivresse ou un manque de respect pour soi-même de la danser hors du théâtre (Petr. *Sat.* 52, 9; Hesych. *s. v.;* Aristoph. *Nub.* 540). Une danse de ce genre est représentée sur une tasse de marbre du Vatican (Visconti, *Mus. Pio-Clem.* IV, 29), où elle est exécutée par dix figures, cinq faunes et cinq bacchantes; mais leurs mouvements, quoique extrêmement animés et énergiques, sont exempts d'obscénité. Il y en a plus dans la *tarantella* de Naples, qui, à ce qu'on pense, conserve la tradition de la *cordax* grecque.

CORIARIUS. Qui prépare des peaux et des cuirs : *tanneur* ou *corroyeur* (Plin. *H. N.* XVII, 6; Inscript. *ap.* Grut. 648, 8, et 283, 1).

CORNICEN (κεραταύλης ou κεραύλης). *Trompette :* c'est-à-dire qui sonne

du grand cor circulaire, appelé *cornu*, comme on le voit par la figure ci-jointe, prise de l'arc de Constantin à Rome (Liv. II, 64; Juv. X, 214).

CORNICULARIUS. Dans le sens strict du mot, soldat à qui son général avait donné le *corniculum*. Par extension, ce nom fut donné à un officier en second ou adjudant qui remplaçait le consul ou le tribun, probablement parce que la personne promue à ce grade était toujours choisie parmi ceux qui avaient reçu la récompense ci-dessus désignée (Suet. *Dom.* 17; Val. Max. VI, 1, 11).

2. Ce nom fut aussi donné en matière civile à un clerc ou secrétaire qui assistait un magistrat (Codex Theodos. 7, 4, 32).

CORNICULUM. Diminutif de CORNU, toute petite corne; mais, dans un sens plus particulier, ornement conféré par le chef aux soldats qui le méritaient, comme marque de distinction (Liv. X, 44). Il avait, à ce qu'on suppose, la forme d'une corne, et il était porté sur le casque pour supporter l'aigrette, comme la figure à main gauche de la gravure ci-jointe, d'après un bas-relief; ou bien il était attaché aux côtés, comme dans la figure à

main droite, prise d'une peinture de

Pompéi.

CORNU, CORNUS ou CORNUM (κέρας). Dans le principe, corne d'un animal; puis nom donné spécialement à divers autres objets, ou faits de corne, ou ressemblant à une corne; par exemple :

1. *Lanterne de corne* (Plaut. *Amph.* I, 1, 188; voy. LATERNA).

2. *Huilier*, fait de corne ou d'une corne (Hor. *Sat.* II, 2, 61).

3. *Entonnoir* fait d'une corne (Virg. *Georg.* III, 509). Voy. INFUNDIBULUM.

4. *Corne à boire* (Calpurn. *Ecl.* X, 48; Plin. *H. N.* XI, 45); dans l'origine, faite d'une simple corne, mais, par la suite, de différents métaux auxquels on donnait cette forme. Quand on buvait, on tenait la corne au-dessus de la tête, puis on laissait la liqueur couler dans la bouche par un petit orifice pratiqué à l'extrémité pointue, comme on le voit par la gravure ci-jointe, prise d'une peinture de Pompéi.

5. Partie du casque, qui n'était qu'un ornement (Liv. XXVII, 33; Virg. *Æn.* XII, 89). Voy. CORNICULUM.

6. (σάλπιγξ στρογγύλη). Grande trompette, faite dans l'origine de corne, mais plus tard de bronze (Varro, *L. L.* V,

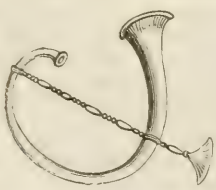

117; Ovid. *Met.* I, 98), avec une barre transversale qui servait à deux fins, pour lui conserver sa forme et pour aider le trompette à la tenir solidement quand il s'en servait, comme on le voit par la gravure au mot CORNICEN. Le spécimen ci-joint est pris de la colonne Trajane.

7. Corne d'une lyre (*testudo*), et, comme il y en avait deux, une de chaque côté de l'instrument, on se sert du pluriel avec plus de propriété (Cic. *N. D.* II, 59). Elles étaient quelquefois réellement faites des cornes de certains animaux, notamment de celles de l'antilope sauvage (Herod. IV, 192), qui semblent être représentées dans la gravure ci-jointe, tirée d'une peinture de Pompéi.

8. *Arc*, fait également de cornes d'animaux réunies par une pièce centrale, comme on le voit par le spécimen ci-joint,

pris d'un vase d'argile. Dans ce sens, on se sert à la fois du singulier et du pluriel (Ovid. *Met.* V, 333; Virg. *Ecl.* X, 59; Suet. *Nero*, 39).

9. Extrémités d'une vergue à laquelle on attache une voile carrée : on se sert

du pluriel, parce qu'il y en avait deux (Virg. *Æn.* III, 549; V, 832).

10. Ce mot était aussi employé au pluriel pour désigner les ornements attachés à chaque extrémité du bâton sur lequel on enroulait un ancien livre ou volume, de la même façon qu'on le pratique encore pour les cartes, le volume s'avançant de chaque côté au delà du bord du rouleau. On ignore le caractère précis de ces *cornes*, et en quoi elles différaient des *umbilici;* on n'a rencontré aucun objet qui corresponde à ce nom dans les nombreux manuscrits découverts à Her-

culanum. Il est clair cependant (Ovid. *Trist.* I, 1, 8, et Tibull. III, 3, 13) que tous les livres n'en étaient pas ornés, mais seulement ceux qui étaient arrangés avec un goût et une élégance plus qu'ordinaires. Comme le cylindre auquel les cornes étaient fixées était attaché au bout du rouleau, l'expression *ad cornua* est employée pour signifier la fin (Mart. XI, 107). Comparez UMBILICUS.

CORNU COPIÆ (κέρας Ἀμαλθείας). *Corne d'abondance*, symbole composé de la corne à boire primitive (CORNU, 4), remplie de grains et de fruits, pour indiquer les deux espèces d'aliments essentiels à l'humanité; de là vient que les poëtes en font souvent le symbole du bonheur, de la concorde et de la fortune (Plaut. *Pseud.* II, 3, 5; cf. Hor. *Epist.* I, 12, 29; *Od.* I, 17, 15). Le spécimen ci-joint est pris d'une lampe en terre cuite, où il accompagne une image de la Fortune.

COROLLA (στεφανίσκος). Diminutif de CORONA, qui, dans un sens général, signifie toute sorte de petites couronnes ou guirlandes (Prop. II, 34, 59; Catull. 63, 66), mais qui, dans un sens plus particulier, désigne une *guirlande de fleurs artificielles*, faite de raclures minces de corne et peinte de différentes couleurs pour imiter les teintes qu'on préférait : on la portait pendant l'hiver (Plin. *H. N.* XXI, 3).

COROLLARIUM. Ce mot était aussi un diminutif de CORONA; mais il désignait plus spécialement une légère guirlande faite de feuilles minces en métal, couvertes de feuilles d'argent ou d'or, que les Romains avaient l'habitude de donner en présent à leurs acteurs favoris (Plin. *H. N.* XXI, 3; Varro, *L. L.* V, 178).

CORONA (στέφανος, κορωνίς). *Couronne* ou *guirlande* faite de fleurs, de feuilles, etc., réelles ou artificielles, portée comme ornement sur la tête, mais non pas comme une *couronne*, dans le sens que nous attachons à ce mot, c'est-à-dire comme emblème de la royauté; car, chez les anciens, un diadème (*diadema*) tenait la place de la couronne moderne. Il y avait une grande variété de ces couronnes : on les distinguait par la différence de la matière ou par le dessin sur lequel elles étaient faites, et on les employait principalement comme récompense de la vertu publique ou comme ornement dans les fêtes. C'est sous ces deux divisions que les principales *coronæ* sont énumérées dans les paragraphes qui suivent.

1. *Corona triumphalis. Couronne triomphale;* il y en avait trois espèces différentes : (1) *Guirlande de feuilles de laurier sans les baies* (Aul. Gell. V, 6, 1; Plin. *H. N.* XV, 39), portée par le général pendant son triomphe, ainsi qu'on le voit dans le buste ci-joint d'Antonin, d'après une pierre gravée. Comme on estimait que c'était la plus honorable des trois, on l'appelait expressément *laurea insignis* (Liv. VII, 13). (2) *Couronne d'or*, imitant les feuilles du laurier, et tenue au-dessus de la tête du général pendant le triomphe par un officier public (*servus publicus*, Juv. X, 41), nommé à cet effet, et de la manière qu'on voit dans la gravure ci-jointe, prise d'un bas-relief

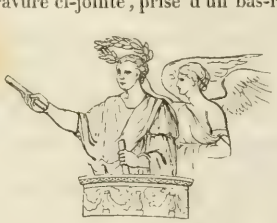

de l'arc de Titus, qui représente cet empereur sur son char de triomphe, dans le triomphe que lui mérita la conquête de Jérusalem, et une figure ailée de la Victoire, faisant poétiquement l'office de l'agent public. (3) Couronne d'or, de valeur considérable, mais simplement envoyée au général auquel avait été décerné un triomphe (Plut. *Paul. Æmil.* 34), par les différentes provinces; aussi est-elle ex-

pressément nommée *provincialis* (Tertull. *Coron. Mil.* 13).

2. *Corona ovalis.* Guirlande de *myrte* portée par un général qui avait obtenu l'honneur d'une ovation (Aul. Gell. v, 6; Festus, *s. v.*).

3. *Corona oleagina.* Couronne de *feuilles d'olivier*, donnée aux soldats aussi bien qu'à leurs chefs, et récompense de ceux dont le concours ou les conseils avaient fait obtenir un triomphe, quoiqu'ils ne fussent pas eux-mêmes présents à l'action (Aul. Gell. v, 6).

4. *Corona obsidionalis.* Couronne de *gazon et de fleurs sauvages*, d'où son autre nom de *graminea* (Liv. VIII, 37). Elle était faite sur le lieu où une armée romaine avait été assiégée, et offerte par cette armée au chef qui était venu à son secours et l'avait délivrée. Quoique aucune n'eût moins de prix par elle-même, elle était regardée comme la plus honorable de toutes les récompenses militaires et la plus difficile à obtenir (Aul. Gell. v, 6; Festus, *s. v.*; Plin. XXII, 4).

5. *Corona civica. Couronne civique*, guirlande de *feuilles de chêne avec les glands*, offerte au soldat romain qui, dans une bataille, avait sauvé la vie d'un camarade et tué son adversaire. Dans l'origine, elle était offerte par le camarade délivré; plus tard, elle le fut par l'empereur (Plin. *H. N.* XVI, 3; Aul. Gell. v, 6; Tac. *Ann.* XV, 12). La gravure ci-jointe est prise d'une peinture de Pompéi, et représente un jeune guerrier orné de la couronne civique.

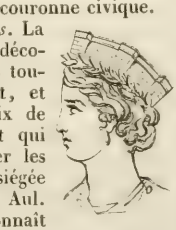

6. *Corona muralis.* La *couronne murale*, décorée des tours et des tourelles d'un rempart, et donnée comme prix de la valeur au soldat qui escaladait le premier les murs d'une ville assiégée (Liv. XXVI, 48; Aul. Gell. v, 6). On connaît le caractère de cette couronne par les représentations de la déesse Cybèle, à qui elle est attribuée par les poëtes et les artistes comme symbole de sa suprématie sur les cités de la terre (Lucret. II, 607-610; Ov. *Fast.* IV, 219). Le spécimen est pris d'un bas-relief trouvé dans un sépulcre près de Rome.

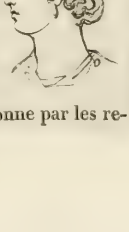

7. *Corona castrensis* ou *vallaris.* Couronne d'or, ornée de palissades (*vallum*) et donnée au soldat qui les avait escaladées le premier et qui avait frayé un chemin pour pénétrer dans le camp de l'ennemi (Aul. Gell. v, 6; Val. Max. I, 8, 6). Il n'en existe pas de spécimen authentique.

8. *Corona classica, navalis* ou *rostrata.* Couronne d'or faite pour imiter les éperons des vaisseaux (*rostra*) et offerte à l'amiral qui avait détruit une flotte ennemie, et peut-être aussi au matelot qui avait été le premier à l'abordage d'un vaisseau ennemi (Paterc. II, 81; Virg. *Æn.* VIII, 684; Plin. *H. N.* XVI, 3 et 4; Aul. Gell. v, 6). Elle est représentée dans la gravure ci-jointe, sur la tête d'Agrippa, d'après une médaille de bronze.

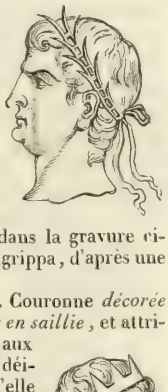

9. *Corona radiata.* Couronne *décorée tout autour de rayons en saillie*, et attribuée proprement aux dieux ou aux héros déifiés; de là vint qu'elle fut généralement prise par les empereurs romains ou par quelques autres personnes qui se paraient des attributs de la divinité (Stat. *Theb.* I, 28). On en voit le caractère dans la gravure ci-jointe, où elle est portée par Auguste, d'après une des pierres précieuses de Marlborough.

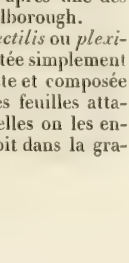

10. *Corona pactilis, plectilis* ou *plexilis.* Guirlande de fête, portée simplement comme ornement sur la tête et composée de fleurs naturelles avec les feuilles attachées aux tiges par lesquelles on les entrelaçait, comme on le voit dans la gra-

vure ci-jointe, qui représente la personnification du Printemps d'après un bas-relief en marbre (Plin. *Histor. Natur.* XXI, 8; Aul. Gell. XVIII, 2; Plaut. *Bacch.* I, 1, 37).

11. *Corona sutilis.* Guirlande d'ornement pour la tête, faite de fleurs détachées de leur tige et cousues ensemble. C'était celle que portaient les *Salii* dans leurs fêtes, et d'abord elle était composée de fleurs de tout genre; mais plus tard elle le fut seulement de roses : on en choisissait les plus belles feuilles et on les cousait ensemble (Plin. *H. N.* XXI, 8). Elle est représentée dans la figure ci-jointe sur la tête d'une impératrice romaine, d'après une pierre gravée.

12. *Corona natilitia.* Guirlande de laurier, de lierre ou de persil, que les Romains avaient l'habitude de suspendre à la porte d'une maison où un enfant venait de naître, de la même façon que les Hollandais y mettent une rosette de ruban en pareille occasion (Bartholin *de Puerp.* p. 127; cf. Juv. *Sat.* IX, 85).

13. *Corona longa* (ὑποθυμίς, ὑποθυμίας). *Longue guirlande* ou *feston* de fleurs pendant sur le cou et sur la poitrine, de la même façon que le *rosaire*, qui en tire probablement son origine, puisque le rosaire est encore appelé *la corona* par les Italiens modernes; mais chez les Grecs et les Romains il semble avoir été plus particulièrement employé comme ornement de fête pour décorer les maisons ainsi que les personnes (Ov. *Fast.* IV, 738; Cic. *Leg.* II, 24). La gravure ci-jointe est prise d'une sculpture en ivoire de la galerie de Florence; on suppose qu'elle représente M. Antoine dans le costume d'un compagnon de Bacchus : c'est trait pour trait la description que Cicéron fait de Verrès avec une couronne sur la tête et une guirlande au cou : *Ipse autem coronam habebat unam in capite, alteram in collo* (Verr. II, 5, 11).

14. *Corniche,* ou membre saillant dont on se servait pour décorer les murs, soit pour en couronner le haut, soit pour faire des divisions d'ornement sur la surface (Vitruv. V, 2; VII, 3, 4; Plin. *H. N.* XXXVI, 59).

15. *Membre particulier de la corniche* qui couronne un entablement au-dessous du toit; il est encore appelé par les architectes la *couronne.* C'est ce membre

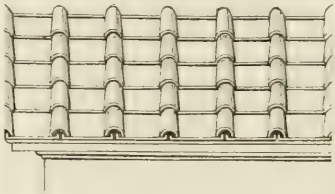

particulier qui a une face large et plate; il est placé entre la *sima recta* au-dessus et le *cymatium* ou filet au-dessous, du milieu duquel il s'avance avec hardiesse (Vitruv. IV, 3, 6). Les architectes romains, différents en cela des nôtres, semblent n'avoir pas eu de mots pour exprimer collectivement tous les membres dont une corniche est composée; par conséquent ils ne regardaient pas la corniche comme une partie de l'entablement qui formât un tout, mais comme plusieurs membres distincts, qui sont toujours énumérés séparément, tels que *sima, cymatium in summo, corona, cymatium in imo :* toutefois Hésychius se sert du grec χορωνίς dans un sens collectif, équivalent à notre mot *corniche.*

CORONARIA. Femme qui fait des couronnes et des guirlandes (Plin. *H. N.* XXI, 3). Voy. la gravure suivante.

CORONARIUS. Qui fait et vend des guirlandes, des festons ou des couronnes, en fleurs réelles ou artificielles (Front. *ad*

M. Cæs. *Ep.* I, 6; Plin. *H. N.* XXIV, 26).

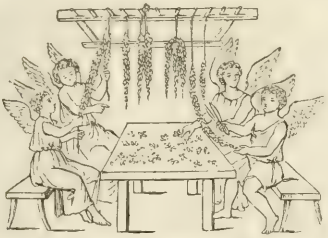

La gravure est prise d'une peinture de Pompéi, et représente des génies mâles et femelles occupés à ce travail.

2. *Aurum coronarium.* Somme d'or envoyée par les provinces à un chef pour faire la couronne d'or du triomphe (Cic. *Pis.* 37). Voy. CORONA, 1 (3).

3. *Opus coronarium. Ouvrage en stuc* employé pour décorer les corniches (Vitruv. VII, 6. Voy. CORONA, 14 et 15).

CORONATUS (στεφανηφόρος). Qui porte une guirlande ou une couronne. Voy. les figures au mot CORONA.

2. Décoré de guirlandes ou de festons; dans ce sens le mot *coronatus* s'applique aux choses, comme aux vaisseaux (Ov. *Fast.* IV, 135); aux autels (Prop. III, 10, 19); au bétail (Prop. III, 1, 10; IV, 1, 21).

CORRIGIA (ἱμάς, σφαιρωτήρ). *Cordon de soulier* et *lacet de brodequin* (Cic.

Div. II, 40); on les faisait quelquefois de peau de chien (Plin. *H. N.* XXX, 12). Nos spécimens sont pris de peintures de Pompéi.

CORRUGIS. Littéralement *ridé;* on applique aussi ce mot aux plis d'un vêtement ample (*sinus corrugis*, Nemes. *Cyneg.* 93), qui apparaissent quand on le serre avec une ceinture (voy. les figures du mot CORONARIUS), ou aux plis irréguliers et transversaux qui se forment quand on jette une portion du vêtement sur l'épaule au lieu de la laisser pendre, comme on le voit dans la figure du mot CONTABULATIO.

CORSÆ. Filets ou moulures dont on se servait pour décorer la face intérieure d'un pied-droit de porte en marbre (Vitruv. IV, 6). Voy. la gravure du mot ANTEPAGMENTUM.

CORTINA. Vase profond et circulaire, ou chaudron, dont on se servait pour faire bouillir de la viande, fondre de la poix (Plin. *H. N.* XVI, 22), faire de la couleur (id. XXXV, 42), sans compter plusieurs autres usages auxquels sa forme et son caractère le rendaient propre : quand on le plaçait sur le feu il était élevé sur un trépied ou supporté par de grosses pierres qu'on mettait dessous (Plin. *H. N.* XXXVI, 65). Notre spécimen est pris d'un original trouvé à Pompéi.

2. (ὅλμος, κύκλος, ἐπίθημα τοῦ τρίποδος). *Couvercle* placé sur le chaudron ou la partie creuse du trépied de Delphes (Virg. *Æn.* VI, 347; Prudent. *Apoth.* 506, *tripodas cortina tegit;* Jul. Pollux, X, 81), sur lequel la prêtresse s'asseyait pour recevoir l'inspiration divine et prononcer ses réponses. Il avait la forme d'un demi-globe, et il est fréquemment représenté de cette façon par les sculpteurs, seul sur le sol aux pieds d'Apollon; mais, quand il est placé sur ce chaudron, les deux ensemble forment un globe complet, comme on le voit par la gravure, prise d'un bas-relief d'un autel de la Villa Borghèse. Dans l'original, le corbeau consacré à Apollon est perché au sommet; dans un des vases d'Hamilton, on voit Apollon lui-même assis sur le chaudron sans couvercle, et, dans un autre, sur un couvercle comme celui que nous donnons.

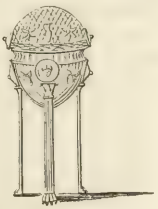

3. Autel en forme de trépied, fait de marbre, de bronze ou de métaux précieux, destiné souvent à être présenté comme offrande dans les temples des dieux, et conservé aussi comme meuble d'ornement dans les maisons des grands et des riches (Plin. *H. N.* XXXIV, 8; Suet. *Aug.* 52; cf. Mart. XII, 66). La gravure est prise d'un original en marbre du Vatican.

4. Voûte ou plafond de la scène dans un théâtre, ainsi nommé à cause de sa ressemblance avec le couvercle d'un trépied, n° 2 (Sever. *Ætn.* 294).

CORTINALE. Cave où le vin nouvellement fait était réduit par la cuisson dans des chaudières, *cortinæ* (Columell. I, 6, 19).

CORTINULA. Diminutif de CORTINA (Ammian. XXIX, 1).

CORVUS (κόραξ). Nom donné à plusieurs machines employées sur les vaisseaux et dans la guerre, et dans l'attaque ou la défense des places fortifiées; elles étaient ainsi appelées, soit à cause de la ressemblance de leur forme avec le bec d'un corbeau, soit à cause de la manière dont on s'en servait, et qui rappelait le corbeau fondant d'en haut et emportant sa proie : par conséquent, on peut traduire ce mot par ceux de *grue, grappin, pince,* suivant les passages où il se rencontre (Quint. Curt. IV, 2; IV, 4; Vitruv. X, 19).

2. Instrument tranchant dont on se servait dans les opérations de chirurgie, et dont la lame avait la forme d'un bec de corbeau (Celsus, VII, 19).

CORYCÆUM. Pièce dans le gymnase ou les bains considérables comme les Thermes de Rome; elle était faite pour qu'on y jouât à une espèce particulière de jeu qui consistait à pousser et à repousser à coups de poing un large sac (κώρυκος) suspendu au plafond, et rempli de graines, de gousses d'olives, de son ou de sable (Anthyll. *ap.* Oribas. *Coll. Med.* 6; Vitruv. V, 11).

CORYMBIUM. Perruque arrangée comme le *corymbus* (Petr. *Sat.* 110, 1 et 5); mode expliquée dans l'article suivant, n° 2.

CORYMBUS (κόρυμβος). *Bouquet de baies de lierre* ou de toute autre espèce de fruits qui poussent également en grappes de forme conique; puis guirlande faite avec les *feuilles et les grappes du lierre,* dont les anciens se servaient comme d'un ornement de fête en plusieurs occasions, mais qui était surtout approprié à Bacchus et à ses compagnons, comme dans la gravure ci-jointe; elle est tirée d'un buste de marbre qui, à ce qu'on suppose, représente Ariane (Tibull. I, 7, 45; Prop. II, 30, 39; Juv. VI, 52).

2. Manière particulière d'arranger les cheveux, propre surtout à l'ancienne population d'Athènes (Heraclid. *ap.* Athen. XII, 5; cf. CROBYLUS), et, dans cette population, aux femmes (Schol. *ad* Thucyd. I, 6). Elle consistait à relever les cheveux tout autour de la tête et à les réunir en pointe au sommet; on les attachait alors avec un bandeau, et ils ressemblaient pour l'aspect général à une grappe de baies de lierre, comme on le voit par la gravure, prise d'un bas-relief grec en marbre. Quand la chevelure était trop longue et trop abondante pour être attachée d'une façon aussi simple, on la fixait en un arc double sur le haut de la tête, comme dans la statue bien connue de l'Apollon du Belvedère, et dans un buste de Diane du musée Britannique. Dans Cicéron (*ad Att.* XIV, 3), le mot *Corymbus* est un nom propre tiré de l'habitude d'arranger ses cheveux de la manière que nous avons décrite (Ernesti, *Clav. Cic. s. v.*).

3. Ornement élevé à l'arrière d'un vaisseau (Valer. Flacc. I, 272); le terme propre est APLUSTRE. Voy. ce mot.

CORYTUS (γωρυτος). Proprement et

exactement, *étui d'arc* (Serv. *ad* Virg. *Æn.* x, 168), par opposition au carquois pour les flèches (*pharetra*); quoique le même étui fût quelquefois employé pour porter l'arc et les flèches, quand il est distingué par une épithète caractéristique (*sagittiferi corytti*, Sil. Ital. xv, 773). Nous donnons un spécimen des deux espèces de *corytus* dans la gravure ci-jointe, qui représente le simple étui d'arc d'après un vase d'argile, et celui qui contient l'arc et les flèches d'après une pierre gravée.

COS (ἀκόνη). *Pierre à rasoir, pierre à aiguiser* ou *pierre à rémouleur*, que l'on humectait d'eau et d'huile (Plin. *H. N.*

xxxvi, 47) et qu'on faisait marcher par le mécanisme dont on se sert encore maintenant. La figure ci-jointe, prise d'une pierre gravée, représente Cupidon aiguisant ses flèches sur une pierre de rémouleur, exactement comme Horace le décrit (*Od.* ii, 8, 15 : *ardentes acuens sagittas Cote cruenta*).

COSMETÆ. *Femmes de chambre*, esclaves qui devaient assister à la toilette des dames romaines et aider à habiller et à parer leurs maîtresses (Juv. *Sat.* vi, 499; Heindorf. *ad* Hor. *Sat.* i, 2, 98).

COTHURNATUS. Qui porte le *cothurne*, comme on l'explique et le montre au mot suivant.

COTHURNUS (κόθορνος). *Haut brodequin*, grec d'origine, porté d'habitude par les chasseurs. C'était un brodequin de cuir, enveloppant tout le pied (de là *cothurno calceatus*, Plin. *H. N.* vii, 19) et la jambe jusqu'au mollet (Serv. *ad* Virg. *Æn.* i, 337; Herod. vi, 125); il était lacé par devant, avait des revers

au haut et était remarquable en ce que, contrairement à l'habitude des anciens pour leurs chaussures, il n'avait pas de pied droit et de pied gauche, mais était fait avec une sandale droite (*solo perpetuo*, Sidon. Apol. *Carm.* ii, 400) : de cette façon, chaque brodequin allait indifféremment à l'un et à l'autre pied (*utrique aptus pedi*, Serv. *ad* Virg. *Bucol.* vii, 32). De là vient qu'on se sert fréquemment de ce mot au singulier, tandis que les *calcei* et les autres chaussures formant la paire se rencontrent le plus souvent au pluriel. Toutes ces particularités sont très-visibles dans la gravure, qui représente sur une plus grande échelle les brodequins portés par un chasseur d'oiseaux dans la gravure du mot Auceps.

2. Brodequin de même genre, mais orné avec plus de soin, qui est attribué par les artistes grecs à quelques-unes de leurs divinités, particulièrement à Diane, à Bacchus et à Mercure, et par les artistes romains à la déesse Roma et aux empereurs, comme signe de divinité. Il était porté par Marc-Antoine, quand il se parait du cothurne et des attributs de Bacchus (Vell. Paterculus, ii, 82); mais les Romains ne le portaient pas comme une partie ordinaire de leur costume, car Cicéron (*Phil.* iii, 6) s'élève contre l'insolence d'un Tuditanus qui paraissait en public *cum palla et cothurnis*. La gravure offre un spécimen d'un *cothurnus* de cette nature, pris d'une figure de marbre de la déesse Roma.

3. Les poëtes romains se servent aussi

du mot *cothurnus* pour traduire le grec ἐνδρομίς (Voy. ENDROMIS, 3). C'est de cette manière qu'il est employé par Virgile (*Æn.* I, 341), Némésien (*Cyneg.* 90), et Sidoine Apollinaire (*Carm.* II, 400), qui décrit minutieusement l'ἐνδρομίς, mais non le *cothurnus*.

4. Brodequin porté par les acteurs tragiques sur la scène (Virg. *Ecl.* VIII, 10; Servius, *ad l.*) : il avait une semelle de liége épaisse de plusieurs pouces pour accroître leur taille (Juv. *Sat.* VI, 633) et leur donner un air plus imposant; par extension, ce mot signifie un style sublime et relevé. Pour cacher la vue désagréable d'une telle chaussure, les acteurs tragiques portaient toujours de longues robes qui touchaient à terre, comme on le voit par la gravure ci-jointe, prise d'un bas-relief en marbre de la villa Albani qui représente une compagnie d'acteurs; l'artiste y a laissé les *cothurni* découverts pour qu'on ne se trompât point sur le caractère de l'acteur.

COTICULA. Diminutif de *Cos* : pierre de touche, pour éprouver l'or et l'argent (Plin. *H. N.* XXXIII, 43).

2. Petit mortier fait de la même espèce de pierre dure que celle dont on se servait pour les pierres à rasoir et les pierres de rémouleur (Plin. *H. N.* XXXI, 45; XXXVII, 54; Isidor. *Orig.* IV, 11).

COTTABUS (κότταβος). Jeu, sicilien d'origine, et amusement favori des jeunes gens d'Athènes après le dîner. On le jouait de différentes façons plus ou moins compliquées; mais la manière simple et ordinaire consistait à jeter le dernier coup d'une coupe de vin dans un large vaisseau de métal ou sur le plancher; le joueur prétendait reconnaître la sincérité de l'affection de sa maîtresse au bruit particulier que faisait le vin en tombant; de là ce mot est appliqué à des sons de même espèce, mais produits avec d'autres instruments, par exemple, par un fouet (Plaut. *Trin.* IV, 3, 4).

COTULA ou COTYLA (κοτύλη). Petite mesure de capacité, contenant un demi *sextarius* (Mart. *Ep.* VIII, 71). Elle était surtout employée par les médecins, et avait une échelle graduée tracée sur les côtés, comme celles dont se servent les pharmaciens en Angleterre; on la divisait en douze parties égales, dont chacune était appelée *uncia*, 1 once.

COVINARIUS. Qui combat du haut d'un char de guerre de l'espèce appelée *covinus* (Tac. *Agr.* 35 et 36).

COVINUS. Char de guerre employé par les Belges et les anciens Bretons, et dont on ignore la forme précise; tout ce qu'on sait, c'est qu'il était armé de faux et probablement recouvert (Mela III, 6; Lucan. I, 426; Sil. Ital. XVII, 417).

2. Voiture de voyage, adoptée assez tard par les Romains, d'après le modèle du char des Belges, et que menait, comme on peut l'induire d'un passage de Martial (*Ep.* XII, 24), non pas un cocher, mais le maître du char, assis à l'intérieur. Dans le même passage, le *covinus* est aussi distingué de la *carruca* et de l'*essedum*, mais sans détails.

CRATER (κρατήρ). Vaisseau d'une grande capacité, contenant du vin et de l'eau mêlés, dont on remplissait les verres à boire qu'on passait ensuite à chaque

convive; car les anciens buvaient rarement leur vin pur (Nonius, *s. v.*; Ovid. *Fast.* V. 522; Virg. *Æneid.* I, 728). On le faisait de diverses matières, depuis la poterie jusqu'aux métaux précieux, et de différentes formes, suivant le goût de l'artiste, mais toujours avec une large ouverture, comme dans le spécimen ci-joint, d'après un original en bronze dé-

couvert à Pompéi. Au moment du repas, on l'apportait dans la salle à manger et on le plaçait par terre ou sur un pied : alors l'échanson (*pincerna, pocillator*) en prenait la liqueur mêlée avec une cuiller (*cyathus*), il remplissait les coupes (*pocula, calices*, etc.) et les passait aux convives. Dans les représentations de banquets grecs (voy. les spécimens au mot COMISSATIO), le *crater* est placé sur le sol au devant des tables. Une sculpture en ivoire d'une scène de bacchanales (Buonarotti, *Med.* p. 451) le représente également à terre, tandis qu'un génie ailé y verse du vin d'une *amphora*. Dans un bas-relief en marbre, représentant un sujet semblable (Bartoli, *Adm.* p. 45), un Faune remplit le cratère de la même façon en y versant le vin d'une outre (*uter*).

2. Cratère d'un volcan (Plin. *H. N.* III, 14; Lucret. VI, 702), produit par les cendres et autres matières vomies en l'air de l'ouverture du volcan et retombant tout autour; elles forment ainsi naturellement un bassin profond et circulaire par lequel ont lieu les éruptions.

CRATES (ταρσος). *Caisse à claire-voie :* support, châssis ou panier, fait de claies ou pareil à une claie, et par extension claie, objets employés par les anciens de différentes façons, comme ils le sont encore chez nous (Varro, Cato, Columell. Virg. Hor. Cæs. etc.)

2. Même sens que CARNARIUM (Juven. XI, 82).

3. *Sub crate necari.* Être exécuté sous la claie, supplice extraordinaire auquel les Romains eurent quelquefois recours (Liv. I, 51; IV, 50). Le condamné était placé sous une claie et écrasé sous le poids des pierres dont on la chargeait (Plaut. *Pœn.* V, 2, 65).

CRATICIUS. Fait de claies ou à la façon d'une claie. Voy. PARIES, 1.

CRATICULA (ταῤῥίον). Diminutif de

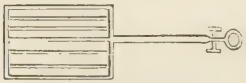

CRATES : dans un sens plus spécial, *gril* (Cato, *R. R.* 13, 2; Mart. *Ep.* XIV, 221). Le spécimen ci-joint est pris d'un modèle en bronze trouvé dans une tombe de Pæstum, mais sans la poignée, qui est restaurée dans la gravure d'après un spécimen semblable, peint sur un sépulcre de l'ère chrétienne placé le long de la *via tiburtina* (voie de Tibur ou Tivoli).

CREAGRA (κρεάγρα). Mot grec latinisé (Marc. Cap.). Le terme latin est HARPAGO. Voy. ce mot.

CREMIUM (φρύγανον). Petit bois ou *fagot* à brûler, employé spécialement dans les fours de boulangers (Columell. XII, 19, 3; Ulp. *Dig.* 32, 35).

CREPICULUM, CREPIDULUM ou CREPITULUM. Ornement pour la tête, porté par les femmes. Ce nom venait, à ce que l'on suppose, du bruit qu'il faisait à chaque mouvement de la personne qui le portait; mais on ne sait à cet égard rien de précis, et les leçons sont douteuses (Festus, *s. v.*; Tertull. *de Pall.* 4).

CREPIDA (κρηπίς). Ce mot est traduit d'habitude par *pantoufle*, ce qui en donne une idée très-imparfaite et fort inexacte. La *crepida* consistait en une semelle épaisse aux bords de laquelle

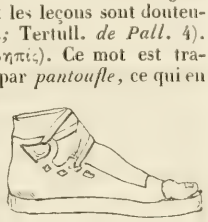

était fixée une pièce de cuir étroite, qui ne couvrait que le côté du pied, mais qui avait en haut un certain nombre d'œillets (*ansæ*). On y passait une courroie plate (*amentum*) qui l'attachait aux pieds comme dans la gravure ci-jointe, tirée d'un marbre grec. Quelquefois encore des brides (*ansæ*) seulement étaient fixées aux bords de la semelle, comme dans le spécimen ci-joint, pris aussi d'une statue grecque; on passait par ces brides l'*amentum* et on l'entrelaçait sur le cou-de-pied jusqu'à la cheville en formant différents dessins de fantaisie. La *crepida* appartenait proprement au costume national des Grecs; elle était adoptée par les deux sexes et considérée comme la chaussure qu'on devait porter avec le *pallium* et la

chlamys : en conséquence, sur les vases grecs et autres œuvres d'art, quand les figures sont vêtues des habits ci-dessus nommés, et ne sont pas pieds-nus comme dans le style héroïque, leurs pieds sont communément couverts de chaussures du même genre que celles dont nous avons donné un spécimen (Hor. *Sat.* I, 3, 127; Pers. I, 127; Liv. XXIX, 19; Suet. *Tib.* 13; Aul. Gell. XIII, 21, 3).

2. *Crepida carbatina*. V. CARBATINA.

CREPIDARIUS. Ouvrier dont le métier était de faire des *crepidæ* (Aul. Gell. XIII, 21).

CREPIDATUS. Portant des chaussures du genre de celles qu'on appelle *crepidæ;* elles appartenaient proprement aux Grecs, et ils les mettaient avec la *chlamys* ou le *pallium* (Cic. *Pis.* 38; Suet. *Dom.* 4; voy. CREPIDA). La statue bien connue de l'Apollon du Belvédère, qui a la *chlamys* sur son bras gauche, en fournira un spécimen.

CREPIDULA. Diminutif de CREPIDA. Mot spécialement employé pour les chaussures que portaient les femmes (Plaut. *Pers.* IV, 2, 3).

CREPIDO (κρηπίς). Toute base élevée sur laquelle d'autres choses sont édifiées ou reposent; telles sont les bases d'un temple, d'un autel, d'un obélisque, etc. (Plin. *H. N.* XXXVI, 14; cf. Cic. *Orat.* 67).

2. Mur bâti comme rebord ou jeté le long d'une rivière, d'un port ou d'un bassin, pour former un quai, auquel on amarrait les vaisseaux et sur lequel on embarquait ou on débarquait les passagers ou les marchandises (Cic. *Verr.* II, 5, 7; Quint. Curt. IV, 5; V, 1).

3. *Trottoir* ou *chaussée élevée* pour

les piétons, des deux côtés d'une route ou d'une rue romaine (Juv. V, 8; Petr. *Sat.* 9, 2). La gravure représente une rue de la ville de Pompéi, avec sa chaussée et son trottoir.

4. En architecture, membres saillants d'une corniche ou d'autres ornements dans un édifice.

CREPITACULUM. Petit *hochet* avec des sonnettes, pour produire un bruit vif à chaque mouvement; en particulier, *hochet d'enfant* (Quint. IX, 4, 66; Capell. I, 4; cf. Lucret. V, 230, qui se sert du diminutif *crepitacillum*). Le spécimen ci-joint représente un original trouvé à Pompéi.

2. Martial (*Ep.* XIV, 54) et Apulée (*Met.* XI, p. 240) donnent le même nom au *sistrum* égyptien, qui n'était qu'un autre genre de hochet ou de crécelle. Voy. le mot SISTRUM et la gravure.

CREPITUS *digitorum* ou *concrepare digitis*). Claquement des doigts en pres-

sant fortement le bout du pouce (de là *pollex argutus*, Mart. VI, 89) contre le doigt du milieu; geste employé par les anciens pour donner un signal qui attirât l'attention (Cic. *Agr.* II, 30), particulièrement pour appeler leurs esclaves (Petr. *Sat.* 27, 5; Mart. *Ep.* XIV, 19; III,

82); et, en général, comme marque d'indifférence méprisante. Cette dernière expression est celle de la figure que nous donnons, et qui représente un Faune ivre, d'après une statue trouvée à Herculanum. Il semble qu'il s'écrie : « Manger, boire, prendre du bon temps, tout le reste ne vaut pas ce claquement de doigts ! »

CREPUNDIA (σπάργανα). *Jouets d'enfants*, consistant en plusieurs objets de petite dimension, comme des hochets, des poupées, de petites épées, de petites haches, etc., et autres jouets semblables à ceux qu'on donne aux enfants d'aujourd'hui. Les Grecs et les Romains comprenaient encore sous ce nom de petits objets du même genre, qu'ils étaient dans l'usage d'attacher au cou de leurs enfants (Plaut. *Mil.* v, 6) comme ornements ou amulettes, et aussi pour servir à reconnaître ceux qui étaient exposés ou mis en nourrice (Plaut. *Cist.* iv, 1, 13; Cic. *Brut.* 91; Soph. *OEd. T.* 1035). Plaute

en énumère plusieurs (*Rud.* iv, 4, 111-126; *Epid.* v, 1, 34), et on en voit aussi un certain nombre au cou d'une statue d'enfant du musée Pio-Clémentin, reproduite dans la gravure ci-jointe; ils sont du même genre que ceux que cite Plaute, à savoir : une demi-lune (*lunula*) au haut de l'épaule droite; puis une hache à deux tranchants (*securicula ancipes*); puis un sceau (*situla argenteola*); une sorte de fleur qu'il ne mentionne point; une petite épée (*ensiculus aureolus*); une petite main (*manicula*); puis une autre demi-lune; un dauphin, au lieu de la petite truie (*sucula*), que donne Plaute. Les mêmes objets reviennent ensuite.

CRETA. Même sens que Calx et Linea alba (Plin. *H. N.* viii, 65).

CRIBELLUM (κοσκίνιον). Diminutif de

CRIBRUM (κόσκινον). *Crible* ou *tamis* fait de parchemin percé de trous ou de crins de cheval, de fil, de papyrus ou de joncs entrelacés, de manière à laisser des interstices entre chaque repli. Les Romains passaient leur farine dans deux espèces de tamis, appelés respectivement *excussoria* et *pollinaria*, dont le dernier donnait la fleur de farine, nommée *pollen*.

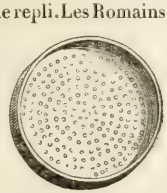

Les tamis de crins de cheval furent faits la première fois par les Gaulois, ceux de toile par les Espagnols; ceux de papyrus et de jonc par les Égyptiens (Plin. *H. N.* xviii, 28; Cato, *R. R.* 76, 3; Pers. *Sat.* 3, 112). Notre spécimen est pris d'un bas-relief de la colonne Trajane.

CRINALE. Large peigne de forme convexe (*curvum*, Ovid. *Met.* v, 52), fait pour s'adapter au derrière de la tête, où on le plaçait pour tenir les cheveux tombants, comme on le voit par la gravure ci-jointe, prise d'une petite figure de bronze qui représente une des Sabines dans les bras d'un soldat romain (Guasco, *Delle Ornatrici*, p. 69). On comprendra que les longues mèches de cheveux ont quitté leur place à cause de la violence de la lutte dans laquelle les personnages ont été engagés. On peut remarquer que les femmes de Rome et du voisinage portent encore un peigne du même genre, qu'elles appellent *spicciatojo*.

CRINIS (θρίξ). Toute sorte de poil; particulièrement chevelure, surtout chevelure dans sa grandeur et son état naturels, c'est-à-dire ni coupée ni arrangée avec art. De là *crinis passus*, cheveux épars, qu'on laisse pendre dans toute leur longueur, comme c'était l'habitude

des femmes de l'antiquité, quand elles étaient frappées d'un grand malheur (Liv. I, 13, et voir la gravure du mot PRÆFICÆ); *crinis sparsus*, cheveux qui s'échappent de la tête d'une façon désordonnée, comme chez les personnes engagées dans un exercice violent ou poussées par une passion furieuse (Ovid. *Met.* I, 542 et la gravure au mot BACCHA).

CRINITUS. Qui a des cheveux longs et flottants qu'il laisse pendre dans leur longueur naturelle, comme les figures données aux mots ACERSECOMES et CAMILLUS (Ennius, *ap.* Cic. *Acad.* II, 28; Mart. *Ep.* XII, 49).

CRISTA (λόφος). *Aigrette d'un casque* attachée à un cimier élevé (*apex*) au haut du casque (Virg. *Æn.* XII, 89; Liv. X, 39; Plin. *H. N.* VII, 57). L'*apex* et la *crista* sont quelquefois compris tous deux sous ce dernier terme; mais la différence réelle des deux mots est celle que nous avons indiquée. La gravure ci-

jointe présente les spécimens de trois casques romains, avec leurs aigrettes en plumes, d'après un groupe appartenant dans l'origine à l'arc de Trajan, et placé

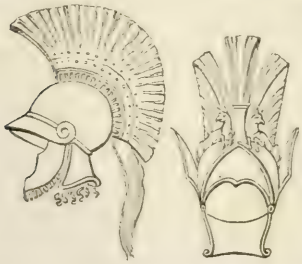

maintenant dans l'arc de Constantin près du Colisée. Les aigrettes grecques étaient plus ordinairement en crins de cheval, toute la queue tombant par derrière comme un abri pour la nuque et le dos, ainsi qu'on le voit par la figure à main gauche, d'après un vase d'argile : il y avait quelquefois trois aigrettes pour un seul casque, comme dans la figure à main droite, prise d'une statue de Minerve.

CRISTATUS. Ce mot, appliqué aux casques, distingue ceux qui étaient munis d'une aigrette (*crista*) du casque simple (*cudo*), qui n'avait ni cimier ni aigrette (Liv. IX, 40; Ov. *Met.* VIII, 25). Comparez les gravures précédentes avec celle du mot CUDO.

CROBYLUS (κρωβύλος et κρώβυλος). Ce mot indique une manière particulière d'arranger les cheveux, qui appartenait aux anciens habitants d'Athènes (Thucyd. I, 6) et à quelques nations barbares (*crobylos barbarorum*, Tertull. *Virg. veland.* 10). Elle consistait à relever les cheveux tout autour de la tête depuis les racines et à les attacher en nœud ou avec un bandeau au sommet. La même mode était commune aux deux sexes chez les Grecs; mais le mot *crobylus* s'appliquait spécialement aux hommes, et *corymbus* aux femmes (Schol. *ad* Thucyd. *loc. cit.*). Cependant Thucydide et Héraclide de Pont (*ap.* Athen. XII, 5) emploient les deux mots κρώβυλος et κόρυμβος comme des termes synonymes et désignant tous les deux la coiffure des hommes. C'est une assertion sans fondement que d'avancer, comme l'ont fait quelques interprètes, que cette mode était particulière aux personnes âgées. Thucydide, racontant les progrès du goût chez les Grecs en ce qui concernait les vêtements et les mœurs, remarque que certaines habitudes anciennes, et entre autres celle du *crobylus*, n'avaient été abandonnées que depuis peu de temps par les vieillards. Comme la vieillesse est

toujours l'ennemie du changement, elle est la dernière à adopter de nouvelles modes. Plusieurs se rappelleront dans notre Europe moderne un fait semblable à celui que cite Thucydide : quelques vieillards continuèrent à porter des queues, longtemps après que les autres hommes y avaient renoncé. Les artistes grecs donnent souvent une coiffure de ce genre à Apollon, à Bacchus et aux jeunes gens; elle ressemble à celle de notre spécimen, pris d'une figure d'enfant en bronze trouvée à Herculanum. La disposition des cheveux ne se montre pas ici d'une manière assez distincte; mais dans le modèle on reconnaît clairement qu'ils sont relevés et attachés de la même façon qu'on le voit, avec plus de netteté, dans la figure de femme au mot CORYMBUS.

CROCOTA (κροκωτον). Robe riche couleur de safran, ou vêtement de gala porté par les femmes grecques aux Dionysiaques, et emprunté à la Grece par les dames de Rome (Nonius, *s. v.*; Plaut. *Fragm. ap.* Non. *v.* Strophium), par les prêtres de Cybele (Apul. *Met.* VIII, p. 172), et aussi par quelques fats qui dans leurs vêtements affectaient de se rapprocher du costume des femmes (Cic. *Harusp. Respons.* 21).

CROCOTULA (κροκωτιον). Diminutif du mot précédent (Plaut. *Epid.* II, 2, 49; Virg. *Catalect.* V, 21).

CROTALIUM (κροτάλιον). Littéralement, petite crécelle; nom de fantaisie par lequel les dames romaines désignaient un pendant de boucles d'oreilles quand il était fait de deux perles ou plus, en forme de poires (*elenchi*), assez grosses pour produire un bruit et un craquement aigus (comme celui du *crotalum*) quand elles étaient heurtées l'une contre l'autre par les mouvements de celle qui les portait (Petr. *Sat.* 67, 9; Plin. *H. N.* IX, 56). Le spécimen ci-joint représente un modele de boucles d'oreilles trouvé à Pompéi.

CROTALISTRIA. Femme qui joue des *crotala* (Prop. IV, 8, 39). Voy. la gravure suivante.

CROTALUM (κρόταλον). Sorte d'instrument de musique employé spécialement dans le culte de Cybèle (Apul. *Met.* VIII, p. 170), et dont on se servait fréquemment aussi pour accompagner la danse (P. Scipio *ap.* Macrob. *Sat.* II, 10; Virg. *Copa*, 2). Il consistait en deux cannes fendues, ou deux pièces creuses de bois ou de métal, réunies ensemble par une poignée droite, comme on le voit par la figure à main droite de la gravure ci-jointe, prise du pavé en mosaïque

d'une tombe trouvée dans les fouilles de la villa Corsini. Quand on en jouait, on tenait un de ces *crotales* dans chaque main, et on les faisait claquer avec les doigts, de manière à produire un bruit vif et rapide comme celui des castagnettes, ainsi qu'on le voit par la figure de femme de la gravure, tirée d'un bas-relief de la villa Borghèse.

CRUCIARIUS. Criminel exécuté sur une croix (*crux*), où on l'a pendu (Petr. *Sat.* 112, 5 : *cruciarii parentes detraxerunt pendentem*); par extension, coquin, comme nous disons *gibier de potence* (Apul. *Met.* X, p. 215).

CRUCIFIXUS. Ou, écrit en deux mots, *cruci fixus*, cloué à la croix, de la façon que nous entendons par le mot *crucifié* (Quint. VII, 1, 3; Plin. *H. N.* VIII, 18).

CRUMENA (βαλάντιον). Poche de cuir pour porter de l'argent; on la suspendait au cou par une courroie (Plaut. *Asin.* III, 3, 67; *Trucul.* III, 1, 7); elle tombait ainsi sur le devant de la personne ou derrière elle; de là vient que Ballio, dans Plaute (*Pseud.* I, 2, 38), dit à l'esclave de marcher devant pour qu'il puisse avoir l'œil sur la *crumena* qui pendait derrière

lui. C'est de l'usage de porter ainsi son argent que vient l'expression grecque βα-

λαντιοτόμος, équivalente à notre locution *coupeur de bourse*. La gravure ci-jointe est copiée sur une figure d'une lampe en bronze.

CRUPPELLARIUS. Mot celtique employé par les Gaulois pour désigner une classe particulière d'hommes qui combattaient comme gladiateurs, revêtus des pieds à la tête d'une armure complète (Tac. *Ann.* I, 43; Lamprid. *Alex. Sev.* 56). Les hommes ainsi armés étaient appelés *cataphracti* ou *clibanarii* par les Perses, et *cruppellarii* par les Gaulois. Voy. la gravure du mot CATAPHRACTI.

CRUSMATA ou CRUMATA (κρούματα ou κρούσματα), *castagnettes;* dans l'antiquité comme aujourd'hui, elles étaient attribuées spécialement à la nation espagnole (Mart. *Ep.* VI, 71); cependant les femmes de Grèce et d'Italie jouaient aussi des castagnettes, comme le prouve la gravure ci-jointe, prise d'un vase d'argile,

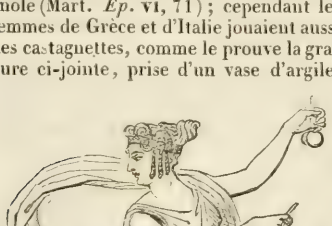

ainsi qu'un bas-relief du musée du Capitole (III, 36), où une femme est représentée avec le même instrument dans la main droite et le *scabillum* sous son pied gauche.

CRUSTÆ. Figures ou images en *bas-relief* appliquées sur la vaisselle, par opposition aux *emblemata*, qui étaient en haut-relief (Cic. *Verr.* II, 4, 23; Paul. *Dig.* 34, 2, 33).

CRUSTARIUS. Artiste qui dessinait et modelait des *crustæ* pour la vaisselle d'or et d'argent (Plin. *H. N.* XXXIII, 55). On les vendait à Rome dans des boutiques appropriées à cette branche de commerce et appelées *crustariæ tabernæ* (Festus, *s. v.*).

CRUSTULARIUS. Qui fait et vend des *crustula* (Sen. *Ep.* 56).

CRUSTULUM. Diminutif de CRUSTUM. Petite pièce de pâtisserie, comme une tarte de pâtissier; on donnait surtout ces friandises aux enfants (Hor. *Sat.* I, 1, 25; Juv. *Sat.* IX, 5, et Schol. Vet. *ad l.*).

CRUSTUM. Fragment ou morceau rompu de pain, de gâteau ou de pâtisserie. De là le mot français *croute* (Hor. *Ep.* I, 1, 78; Virg. *Æn.* VII, 114).

CRUX. Une des machines dont se servaient les anciens pour punir de la peine capitale les criminels et les esclaves. On la faisait et on s'en servait de deux manières différentes. Dans l'origine, c'était une perche droite, se terminant en une pointe aiguë (en grec σταυρος, σκόλοψ), sur laquelle la victime était *empalée*, comme on le pratique encore dans l'Orient, châtiment indiqué par l'expression *in crucem suffigere* (Justin. XVIII, 7; Hirt. *B. Afr.* 66), ou *in crucem sedere* (Mæcen. *ap.* Senec. *Ep.* 101); mais, dans la suite, on y ajouta une pièce transversale de bois, comme dans notre *croix*, sur laquelle le condamné était fixé avec des clous ou attaché avec des cordes, puis abandonné jusqu'à ce qu'il mourût : supplice exprimé par des expressions comme *cruci figere* ou *affigere* et autres semblables (Tac. *Ann.* XV, 44; Petr. *Sat.* 111, 5). Il paraîtrait aussi, d'après d'autres passages (Plin. *H. N.* XIV, 3; *pendere in cruce*, Petr. *Sat.* 112, 5), que les criminels y étaient quelquefois pendus comme à un *gibet* ou à une *potence*.

CRYPTA (κρύπτη ou κρυπτή). De là vient notre mot *crypte*, qui cependant ne donne qu'une idée fort inexacte de l'objet que le même terme présentait à l'es-

prit des Grecs et des Romains. L'ancienne *crypta* se rapproche surtout de notre *cloître*, avec lequel elle avait la plus grande ressemblance; c'était, en effet, une galerie longue et étroite, de niveau avec le sol (et non souterraine comme on le suppose communément), fermée des deux côtés par des murs et recevant le jour d'une série de fenêtres pratiquées dans un des murs latéraux qui l'entouraient ou dans tous les deux. Des constructions de cette espèce étaient souvent élevées comme édifices publics pour la commodité de la population; dans les campagnes des personnes riches (Senec. *de Ira*, III, 18); comme dépendances de grandes maisons, ou promenades réunies à un théâtre (Suet. *Cal.* 58); très-communément encore, comme nous l'apprenons par des inscriptions nombreuses (Muratori, *Inscript.* p. 481, 4; Reines. *Syntagm. Inscript.* II, 28), elles étaient réunies à un *portique* ou colonnade ouverte. Elles procuraient un asile agréable quand la chaleur ou le mauvais temps rendaient un abri souhaitable pour une population oisive et amollie par le luxe. Les prétoriens mêmes avaient une *crypta* adjacente à leur camp permanent de Rome. Elle fut démolie par les ordres d'Adrien, quand il essaya de réformer la discipline de ce corps (Spart. *Hadr.* 10). La gravure ci-jointe, avec celle qui suit, donnera une idée exacte de la nature de l'ancienne *crypte*. Elle représente le plan d'un édifice public construit par la prêtresse Emachia à Pompéi et consistant en une *crypta*, un *porticus* et un *chalcidicum*. Ces diverses parties de l'édifice sont énumérées dans une inscription fixée sur la muraille extérieure au-dessus de l'entrée principale. Les trois corridors, ou cloîtres marqués AAA, constituent la *crypta*. Ils sont entourés de trois côtés par un mur décoré de fresques; à l'intérieur, on voit les fenêtres qui ouvraient sur une colonnade voisine (*porticus*), marquée BBBB, qui, à son tour, enferme une large *area* centrale C. Des restes considérables d'une construction semblable se voient encore sur l'emplacement de l'ancienne Capoue, près de l'amphithéâtre; et on trouvera un spécimen de ces cloîtres, annexés à un théâtre, dans le fragment qui contient le plan du théâtre de Pompéi, au mot THEATRUM.

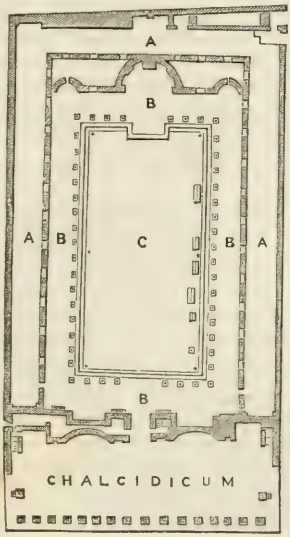

2. Des cloîtres fermés, semblables pour le dessin et l'emplacement à celui que nous venons de décrire, entouraient ordinairement, au lieu de colonnades ouvertes, les cours intérieures des villas et des fermes romaines, et servaient à conserver le grain, les fruits, les produits enfin qui demandaient à être préservés de l'humidité sans être entièrement privés d'air. Aussi Vitruve, en donnant le plan d'une villa modèle, recommande fort sagement de construire des galeries couvertes (*cryptæ*) dans l'intérieur des fermes pour de tels produits, et de placer les étables ainsi que les magasins pour les denrées moins faciles à détériorer dans la cour découverte du vestibule, *vestibulum* (Vitruv. VI, 5, 2; comparez Varro, *R. R.* I, 57). La figure ci-jointe donne une vue des débris de la villa de L. Arrius Diomedes dans le faubourg de Pompéi, et montre très-clairement le caractère et la nature des bâtiments qui en

dépendaient. A main gauche, il ne reste qu'une partie des fondations; mais l'aile droite et le centre subsistent presque en entier, et de plus on voit, derrière, une

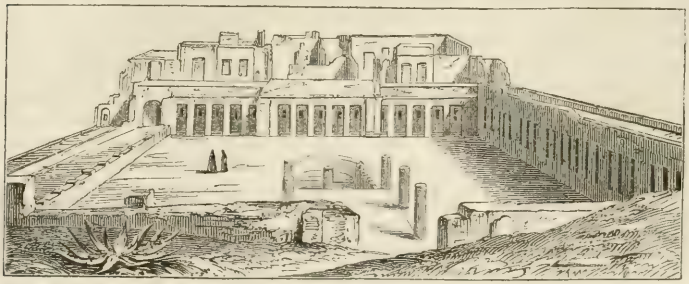

n'est pas une cave souterraine, mais un bâtiment au niveau du sol, avec des fenêtres ouvrant sur une cour carrée, entourée dans l'origine par les autres étages bâtis au-dessus des cloîtres.

3. Quand les fenêtres étaient fermées avec leurs volets de bois, tout le corridor devait former une voûte longue, étroite et sombre; de là vient que le mot *crypta*, dans un langage poétique et métaphorique, fut transporté, par une acception *dérivée*, à des passages souterrains de différentes sortes : ainsi le grand *égout* qui traversait le quartier de Suburra et continuait la *Cloaca maxima* de Rome, est appelé *Crypta Suburræ* (Juv. v, 106); le *tunnel* qui passe sous les rochers entre Naples et Pausilippe, maintenant la grotte de Pausilippe, est appelé *Crypta Neapolitana* (Petr. *Fragm.* 13; Seneca, *Ep.* 57); et la *crypta* devant laquelle Quartilla offre son sacrifice (Petr. *Sat.* 16, 3) peut se rapporter à cette grotte ou à un cloître contigu à sa maison et à ses jardins, comme ceux que nous avons décrits.

4. Écurie pour les chevaux et les chars dans un cirque (Sidon. *Carm.* XXIII, 319). Voy. la gravure et l'article au mot CARCER, 2.

CRYPTOPORTICUS. Terme toujours employé par Pline le Jeune quand il parle d'une construction semblable à celle que nous avons décrite au dernier mot. Il portion du premier étage de la villa. De là part un escalier, encore complet, qui conduit dans la *crypta*, laquelle, comme on ne manquera pas de le remarquer, semble que c'était seulement un synonyme de *crypta*, mais d'un sens plus étendu; ou, s'il y avait une différence réelle entre les deux mots, c'est peut-être que, lorsque la galerie avait des fenêtres des deux côtés, comme c'était le cas dans celles des villas de Pline, elle ressemblait beaucoup à la colonnade (*porticus*) et était en conséquence distinguée par le nom de *cryptoporticus;* quand, au contraire, les fenêtres n'étaient que d'un côté et qu'un mur nu s'élevait de l'autre, comme dans les galeries que représentent les deux gravures précédentes, il était plus exact de la désigner simplement par le nom de *crypta* (Plin. *Ep.* II, 17, 16, seqq.; V, 6, 27-28; VII, 21, 2; IX, 36, 3).

CTESIBICA MACHINA. *Pompe foulante à double action*, inventée par Ctésibius d'Alexandrie, qui vivait du temps de Ptolémée Évergète (Vitruv. IX, 8, 2; Plin. *Hist. Nat.* VII, 38), et construite sur le même principe que les pompes à incendie de nos jours. La machine est décrite au long par Vitruve (X, 7) d'après les écrits de son inventeur, qui sont perdus maintenant; une pompe du même genre, mais perfectionnée, probablement d'après un modèle de Héron, élève de Ctésibius, fut découverte près de Civita-Vecchia au dernier siècle; mais, comme elle ne contient pas toutes les parties citées par Vitruve, nous en avons donné

une représentation sous son nom grec **Sipho**, où les parties qui la composent sont expliquées d'après la description de Héron (voy. **Sipho**). Ici nous ne donnons qu'une figure conjecturale de la *machina Ctesibica*, tracée par Perrault, d'après la

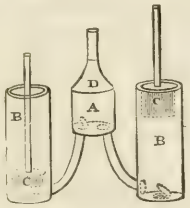

description de Vitruve; mais le lecteur en comparant l'une et l'autre de ces machines se formera une idée exacte de leur nature et des différences qui les séparent. Les parties citées par Vitruve sont : *catinus*, le bassin A, dont Héron ne se servait pas : il employait à la place un tube droit (σωλὴν ὄρθιος); *modioli gemelli*, B B, les deux barillets dans lesquels jouent les pistons (*regulæ*) correspondant avec les δύο πυξίδες de Héron; *emboli masculi*, deux pistons (C C), les mêmes que les ἐμβολεῖς de Héron; *fistulæ in furcillæ figura*, deux tuyaux qui se joignent en forme de fourche, et qui, dans la pompe de Héron, sont remplacés par un simple tube horizontal (σωλήν); et *pænula*, la *chappe* (D) placée au-dessus du bassin pour presser l'eau au pied du tuyau élastique : Héron ne s'en est pas servi. On comprendra facilement comment fonctionnait cette machine. Elle était placée sur le réservoir, et on faisait jouer les deux pistons ensemble, l'un descendant pendant que l'autre montait : en s'élevant, le piston (C) tire une certaine quantité d'eau par l'ouverture du bas du cylindre (B), qui est munie d'un couvercle mobile (marqué par des lignes pointées dans la gravure), lequel s'ouvre dès que l'eau arrive, mais se ferme de lui-même dès que le piston s'abaisse de nouveau; et cette pression chasse l'eau par le tuyau en forme de fourche dans le *catinus* (A) dont le fond est muni, de la même manière, de couvercles mobiles au-dessus de chaque tuyau, qui s'ouvrent et se ferment tour à tour à chaque coup des pistons. Ceux-ci, en se mouvant alternativement en haut et en bas, chassent l'eau avec un courant continu par la *pænula* (D), dans un conduit ou tuyau élastique qui est fixé en haut et d'une longueur déterminée.

CUBICULARIUS. Esclave dont le service était restreint aux différentes pièces d'une maison romaine (*cubicula*); il se tenait dans l'antichambre et annonçait les personnes qui venaient visiter son maître, etc. (Cic. *Verr.* II, 3, 4; *ad Att.* VI, 2).

CUBICULUM. Littéralement, chambre munie d'un sofa ou d'un lit; par extension, terme général qui désignait toutes les chambres ainsi meublées dans une maison particulière, qu'on s'en servît comme chambres de repos ou comme chambres à coucher (Plin. *Ep.* I, 3, 1, *cubicula nocturna et diurna*. Id. II, 17, 21; Plaut. *Most.* III, 2, 7). Les Romains avaient en effet l'habitude de s'étendre sur des sophas pendant le jour, pour étudier, prendre leurs repas, faire la sieste et recevoir leurs amis.

2. Loge de l'empereur au cirque ou à l'amphithéâtre; il s'y installait avec pompe pour voir les jeux (Suet. *Nero*, 12; Plin. *Paneg.* 51), au lieu de s'asseoir sur le *podium* découvert; ce qui était l'usage dans des temps où les mœurs étaient plus simples.

CUBILE (κοίτη). Toute place où l'on se couche, lit ou chambre où est le lit; de là, dans un sens plus particulier, *lit de mariage* (Virg. *Æn.* VIII, 412; Eur. *Med.* 151); chambre à coucher (Cic. *Cat.* IV, 8; Suet. *Nero*, 25); et, comme *cubitorium*, l'une ou l'autre des petites pièces dans une maison particulière, occupées d'habitude par le maître ou par la famille (Plin. *H. N.* XV, 10, *salutatorium*; Plin. *Paneg.* 63, 3).

CUBITAL (ὑπαγκώνιον). Oreiller ou coussin sur lequel le coude repose quand la figure est inclinée sur un lit, comme ceux dont se servaient les malades (Hor. *Sat.* II, 3, 255), ou les personnes qui prenaient leur repas sur une couche (voy.

ACCUBO). La gravure représente une fi-

gure placée au haut d'un tombeau étrusque.

CUBITORIA. Sous-entendu *vestimenta* (Petr. *Sat.* 30, 11). Même sens que COENATORIÆ *vestes*.

CUCULLIO. Diminutif de CUCULLUS (voy. ce mot), exprimant une qualité inférieure plutot que des dimensions moindres (Lamprid. *Elag.* 32, *cucullione mulionico;* Capitol. *Ver.* 4, *vulgari viatorio;* cf. Cato, *R. R.* 2).

CUCULLUS. Feuille de papier roulée en forme d'entonnoir dont se servaient les apothicaires et autres marchands de Rome pour envelopper les poudres et les drogues achetées par leurs pratiques (Mart. *Ep.* III, 2), précisément comme font les épiciers de nos jours.

2. A cause de l'analogie de sa forme, *capuchon* attaché à quelques vêtements, tels que la *lacerna*, le *sagum*, la *pænula*, etc.; on pouvait le tirer sur la tête, qu'il couvrait alors comme un chapeau. Il était porté communément par les es-

claves, les paysans, les pêcheurs et les personnes que leurs occupations exposaient à l'intempérie des saisons; il ressemblait au capuchon des capucins et à celui des pêcheurs de Naples moderne (Columell. XI, 1, 21; Mart. *Ep.* XI, 98, 10; Juv. VI, 118; Pallad. I, 43, 4). La première gravure est tirée d'une peinture de Pompéi représentant un groupe d'hommes du peuple qui boivent dans une taverne (*caupona*). Quand on voulait

découvrir la tête, on repoussait le capuchon en arrière; il retombait alors sur la partie supérieure du dos, comme on le voit dans la seconde gravure, représentant une autre des figures du même groupe. La première de nos gravures explique ce que Cicéron dit de M. Antoine (Phil. II, 31), *domum venit capite involuto*, et la dernière, le *caput aperuit* du même passage.

3. *Cucullus Bardaicus* (Jul. Cap. *Pertinax*, 8); même sens que BARDOCUCULLUS.

4. *Cucullus Liburnicus* (Mart. *in Lemmate*, XIV, 139); même sens que BARDOCUCULLUS.

5. *Cucullus Santanicus* (Juv. VIII, 145); même sens que BARDOCUCULLUS. Le *cucullus Santonicus* tirait son nom de la ville de *Saintes*, où s'introduisit l'art de fabriquer ces objets, empruntés à l'Illyrie.

CUCUMA. Vaisseau dont on se servait pour faire chauffer de l'eau et faire des décoctions; il servait encore à d'autres usages analogues : on n'en peut déterminer d'une manière précise ni la forme ni la nature (Petr. *Sat.* 135, 5; 136, 2). Ce mot cependant s'est conservé dans le langage usuel des Romains modernes, où *la*

cucuma signifie un vaisseau pour faire chauffer de l'eau.

CUCURBITA ou CUCURBITULA (κολοκύνθη, σικύα). *Potiron* ou *gourde;* de là, *ventouse*, que les anciens faisaient avec ces fruits (Juv. *Sat.* XIV, 58) aussi bien qu'avec la corne ou le bronze (Celsus, II, 11). Notre spécimen représente un modèle ancien de ventouse conservé maintenant à la bibliothèque du Vatican, et publié par Rhodius.

CUDO ou CUDON (καταῖτυξ, λιτὸς, περικεφάλαιος). La forme la plus simple du casque, consistant purement en une coiffe sans cimier (*apex*) ou aigrette (*crista*) : de là, ἄφαλός τε καὶ ἄλοφος (Hom. *Il.* X, 258); il était fait de cuir, ou de peau de bêtes féroces (Silius Italicus, VIII, 493), et attaché sous le menton avec une courroie (ὀχεύς). Ce genre de casque était porté par un certain nombre de soldats romains armés à la légère (Polyb. VI, 22); il est attribué à Diomède par Homère, et on le voit fréquemment dans des représentations grecques de ce héros; c'est d'une de ces figures en bronze que nous avons pris le spécimen.

CULCITA (τύλη, στρωμνή). Matelas pour un sopha, une couche ou un lit,

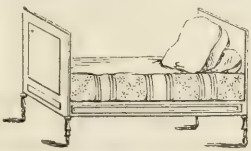

rempli de bourre, de laine ou de plume (Varro, *L. L.* V, 167; Petr. *Sat.* 38; Cic. *Tusc.* III, 19; Seneca, *Ep.* 87); il était, par conséquent, quelquefois fort doux, comme nos lits de plume, et d'autres fois, comme nos matelas de laine et de crin, assez dur pour ne pas prendre l'empreinte du corps qu'il portait (Seneca, *Ep.* 108). La gravure ci-jointe est tirée d'une peinture de Pompéi.

CULEUS ou CULLEUS. Sac fort large, fait d'une peau de porc ou de cuir, et employé par les Romains pour le transport du vin ou de l'huile (Nepos, *Eum.* 8; Plin. *H. N.* VII, 19; Cato, *R. R.* XI, 1), comme on le voit dans la gravure ci-

jointe, prise d'une peinture de Pompéi, qui montre la manière de transporter le *culeus* sur un chariot, de vider son contenu dans des vaisseaux plus petits (*amphoræ*), et qui indique pareillement comment il était rempli; c'est-à-dire par la partie supérieure du col, qu'on liait ensuite avec une corde. Un sac du même genre est encore employé en Italie pour le transport et la vente de l'huile. La grandeur de ce sac expliquera aussi un autre usage auquel il servait chez les anciens Romains : on y cousait les parricides (Cic. *ad Q. Fr.* I, 2, 2).

2. Mesure de liquides; la plus vaste dont se servaient les Romains. Elle contenait vingt *amphores*, ou 536^{l}, 12710, et était particulièrement employée pour estimer le produit d'une vigne ou d'un plan d'oliviers (Rhemn. Fann. *de Pond. et Mens.* 86; Varro, *R. R.* 1, 2, 7).

CULIGNA (κυλίχνη). Vaisseau pour le vin dont on n'a pu déterminer la nature (Cato, *R. R.* 134).

CULINA. Cuisine (Cic. *Fam.* XV, 18; Petr. *Sat.* 2, 1; Seneca, *Ep.* 14). La gravure représente un fourneau de cuisine de la maison de Pansa à Pompéi, avec quelques ustensiles de cuisine qu'on y découvrit quand on le trouva dans les fouilles, c'est-à-dire un couloir (*colum*), un couteau de cuisine (*culter coquinaris*) et

un ustensile pour préparer les œufs (un *apalare*, à ce qu'on suppose). Au-des-

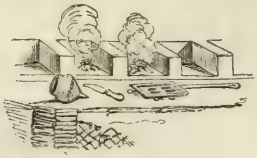

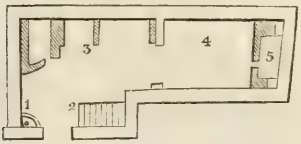

sous est le plan d'une cuisine de la même ville, dans la maison du questeur, qui se compose des parties suivantes : immédiatement à main gauche de l'entrée il y a un évier demi-circulaire (1), et à droite un escalier (2) qui menait probablement aux magasins des provisions : en face de l'entrée sont les restes du briquetage qui formait le fourneau (3), construit de la même manière que celui que nous avons donné ci-dessus; attenant à cette pièce est une autre petite chambre (4) qu'on pourrait appeler arrière-cuisine, avec des lieux d'aisance (5) tout à fait à l'extrémité; chose assez singulière, les commodités se trouvent en général à côté des cuisines des maisons de Pompéi.

CULTELLUS (μαχαιρίς, μαχαίριον). Diminutif de CULTER, employé presque dans les mêmes sens. Ce mot désigne seulement des dimensions moindres dans chacune des espèces de couteau ; mais le *cultellus* n'est jamais si petit que notre couteau de poche et notre canif (*scalprum*). Juvénal désigne même par le nom de *cultellus* un *couteau à découper* (*Sat.* V, 122 ; Ulpien, *Dig.* 9, 2, 11), un *rasoir* de barbier ; et le *cultellus* d'Horace (*Ep.* I, 5, 51) dont on se servait pour tenir les ongles en bon état était le même que l'instrument du barbier qui servait à cet effet, comme le dit expressément Valère Maxime (III, 2, 15) : *Cultellum tonsorium quasi unguium resecandorum causa poposcit.*

2. *Cultellus ligneus.* Coin de bois dont le tranchant est plus affilé que le dos, comme la lame d'un *culter* (Vitruv. VII, 3, 2).

CULTER (μάχαιρα). Nom donné par les anciens à différents instruments employés pour couper, qui étaient faits d'un seul tranchant, le dos un peu large, et la pointe aiguë ; tous servaient pour les besoins du ménage et de l'agriculture, mais non de la guerre, excepté quand on parle des temps barbares et d'un assassin plutôt que d'un soldat. Notre mot *couteau* est peut-être la traduction la plus exacte, mais le *culter* ancien ne désigne en général dans les instruments que nous appelons couteaux que ceux de la plus grande espèce. Nous énumérons ci-dessous les principaux, avec les épithètes qui les distinguent.

1. *Culter coquinaris. Couteau de cuisinier* ou *couteau de cuisine* (Varro, *ap.* Non. *s. v.*), servant à couper la viande. La gravure est prise d'un modèle décou-

vert dans une cuisine de Pompéi. Les bouchers se servaient aussi d'un instrument semblable pour le même usage (Liv. III, 48 ; Herod. II, 61).

2. Couteau employé par le *cultrarius* dans un sacrifice pour couper la gorge de la victime (Plaut. *Rud.* I, 2, 45), et par les bouchers à l'abattoir (Varro, *R. R.* II, 5, 11) ; il était fréquemment représenté sur les bas-reliefs des sépulcres. C'est d'un de ces bas-reliefs que nous avons pris le spécimen ci-joint où l'inscription CULTRARII OSSA nous garantit que nous avons le véritable instrument. Comparez la gravure du mot CULTRARIUS, où l'on voit le couteau employé.

3. *Culter venatorius. Couteau de chasseur*, qu'il portait à une ceinture et avec

lequel il dépêchait sa proie quand il était

face à face avec elle (Petr. *Sat.* 40, 5; Suet. *Aug.* 19). Il était pareil à celui dont se servaient ceux qui combattaient avec les bêtes féroces de l'amphithéâtre. Voy. la première figure au mot BESTIARIUS. Le spécimen ci-joint est pris d'une pierre gravée.

4. Tranchant affilé ou partie plate de la lame dans une serpette de vigneron

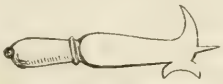

(*falx vinitoria*) qui, dans la gravure ci-jointe, tirée d'un vieux manuscrit de Columelle, est placée entre le manche et le croc du bout (Columell. IV, 35, 3), et dont on se servait particulièrement pour émonder et retrancher.

5. *Culter tonsorius*. Sorte de couteau ou de rasoir dont les barbiers se servaient pour raser (Cic. *de Off.* II, 7; Petr. *Sat.* 108, 11; Plin. *H. N.* VII, 59). Il est aussi désigné par le diminutif *cultellus*, et il avait probablement une lame avec une pointe faite comme celle du couteau de chasse (n° 3); car on s'en servait pour tenir les ongles en bon état (Hor. *Ep.* I, 7, 51; cf. Val. Max. III, 2, 15).

6. Couteau fait d'os ou d'ivoire pour manger du fruit (Columell. XII, 45, 4); il est appelé aussi *cultellus* (Plin. *H. N.* XII, 54).

7. *Coutre* d'une charrue; fait comme la lame d'un large couteau et placé verticalement au devant du soc (*vomer*, Plin. *H. N.* XVIII, 48), comme le montre clai-

rement la figure ci-jointe, prise d'une pierre gravée.

8. *In cultrum collocatus*. Expression technique dont se servaient les architectes et les mécaniciens romains, quand ils parlaient d'objets placés sur leurs côtés les plus petits ou sur leurs bords les plus étroits. Ce mot s'applique à des briques ou à des pierres placées de côté dans un édifice, au lieu d'être placées de la façon habituelle et de montrer leurs surfaces les plus larges (Vitruv. X, 5). Les Italiens d'aujourd'hui emploient une métaphore semblable, *per coltello*, quand ils veulent exprimer la même disposition.

CULTRARIUS. Assistant d'un prêtre qui officie : il immolait la victime dans un sacrifice, en lui coupant la gorge avec un couteau, *culter*, par opposition au *popa* qui l'abattait d'un coup de hache, *securis*, ou de marteau, *malleus* (Suet. *Cal.* 32; Inscript. *ap.* Grut. 640, 11). La gravure ci-jointe, prise d'un très-beau bas-relief en marbre découvert à Pompéi, représente une vieille femme et un faune

occupés à offrir un porc en sacrifice : la première fait l'office de prêtre, et le second du *cultrarius*, qui coupe la gorge de la victime.

CULULLUS. Suivant les scoliastes d'Horace, vase en poterie dont se servaient les pontifes et les vestales dans les rites de leurs sacrifices; ce mot s'employait dans un sens général pour toute sorte de vase à boire (Acron et Porphyr. *ad.* Hor. *Od.* I, 31, 11; Hor. *A. P.* 434).

CUMERA. Sorte de cuvier, de terrine ou de panier avec un couvercle convexe dont se servaient les gens de la campagne pour y conserver leur grain (Festus, *v.* Cumerum; Hor. *Sat.* I, 1, 53; *Epist.* I, 7, 30, Acron. *ad ll.*).

CUMERUM. Vase couvert ou peut-être corbeille portée par le *camillus*, dans un cortége de mariage (Varro *L. L.* VII, 34),

et contenant les objets nécessaires (*utensilia*) à la fiancée (Festus, *s. v.*).

CUNABULA. *Berceau d'enfant* (Cic. *Div.* I, 36; Plaut. *Amph.* V, 1, 55; Serv. *ad* Virg. *Ecl.* IV, 23; Arnob. *adv. Gent.* IV). Notre spécimen est pris d'un manuscrit fort ancien de la Genèse, publié par Lambecius (*Comment. Bibl. Cæs.* III, 29). On donnait communément aux berceaux anciens la forme d'un auge ou d'un bateau, comme dans la gravure suivante; de là vient qu'en grec on emploie le mot σκάφη pour désigner le même objet (Athen. XIII, 85).

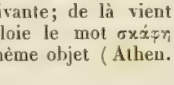

2. Par extension, place dans laquelle une chose vivante est née; ville natale (Prop. III, 1, 27); nid d'oiseau (Plin. *H. N.* X, 51); ruche (Virg. *Georg.* IV, 66).

CUNÆ. Même sens que CUNABULA. (Cic. *Div.* I, 36).

CUNARIA. *Nourrice*, qui berçait un enfant dans son berceau, le lavait à sa

naissance, l'enveloppait dans des langes, etc. (Inscript. *ap.* Grut. 311, 7; comparez Mart. *Ep.* XI, 39). La gravure est prise d'un bas-relief romain en marbre.

CUNEUS (σφήν). *Coin;* corps en bois, en fer ou en une autre substance, avec un tranchant mince qui va toujours en grossissant, dont on se servait pour fendre (Virg. *Georg.* I, 144), resserrer et affermir (Cic. *Tusc.* II, 10).

2. Quand on applique ce mot aux vaisseaux (Ovid. *Met.* XI, 514), sa signification précise est douteuse. Quelques-uns supposent qu'il désigne des pièces saillantes de bois fixées aux côtés et au fond d'un vaisseau pour le défendre contre les rochers; d'autres, les bois de charpente assemblés en forme de coin, comme ce que nous appelons *ferme diagonale*, ou de minces coins de bois introduits avec de l'étoupe dont on se servait pour calfater les jointures (Scheffer, *Mil. Nav.* I, 6).

3. (κερκίς). Division de siéges (*gradus*, *sedilia*, *subsellia*), dans un théâtre ou un amphithéâtre (Vitruv. V, 6, 20; Suet. *Aug.* 44), comprenant les différentes rangées de siéges contenus dans chaque série de gradins (*mœnianum*) entre deux escaliers (*scalæ*). La gravure ci-jointe, qui représente une partie de l'intérieur du plus vaste théâtre de Pompéi, montre six de ces *cunei* ou divisions de siéges, trois dans la série de gradins inférieure et trois dans celle qui est au-dessus, avec deux étages d'escaliers dans chacune, que descendait le spectateur, quand il entrait par une des portes (*vomitoria*) du haut, jusqu'à ce qu'il arrivât à la rangée particulière du *cuneus* où se trouvait son siége. Ces divisions de siéges étaient appelées coins à

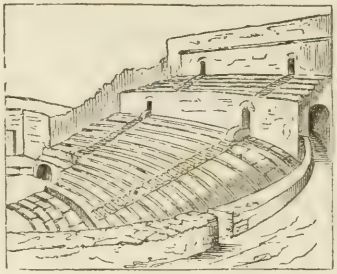

cause de leur aspect cunéiforme; car elles étaient très-étroites au bas et allaient en s'élargissant graduellement à mesure que s'étendait le théâtre; voy. les parties marquées B sur le plan général au mot THEATRUM, 1, où l'on en voit plus distinctement la forme.

4. Casier pour le vin ou série de bancs ou de tablettes s'élevant l'une au-dessus de l'autre comme les siéges d'un théâtre, et sur lesquelles le vin était déposé pour vieillir, après qu'on l'avait mis dans les *amphoræ*, ou, comme nous dirions, en

bouteilles (Cato, *R. R.* 113; Pontedera, *Curæ post. ad l.*).

5. Corps de soldats disposé en forme de coin (Liv. XXII, 47; Veg. *Mil.* III, 19).

CUNICULARII. *Sapeurs* et *mineurs;* ou soldats qui s'introduisaient dans une ville par une mine, *cuniculus* (Veg. *Mil.* II, 11; Ammian. XXIV, 4, 22).

CUNICULATORES. Même sens que le mot précédent (Luctat. *in* Stat. *Theb.* II, 418).

CUNICULUS (ὑπόνομος). Tout passage souterrain, mais plus particulièrement *mine*, dans les travaux d'une campagne (Veg. I, 6; Liv. V, 21; Ammian. XXIV, 4, 21).

CUNULÆ. Diminutif de CUNÆ : espèce de berceau, petite ou commune (Prudent. *Cathem.* VII, 164; XI, 98).

CUPA (γαῦλος). *Barrique* ou *pipe*, faite de douves de bois (*tabulæ*, Pallad. I, 38, 1) et serrée avec des cercles de fer (*circuli*, Petr. *Sat.* 60, 3; Plin. *H. N.*

XIV, 27), dans laquelle du vin, du vinaigre et autres liquides étaient gardés et transportés de place en place; de là, *vinum de cupa* (Cic. *Pis.* 27) équivaut à notre expression, *sortant du tonneau*. La figure ci-jointe est tirée de la colonne Trajane.

2. (κώπη). Bloc de bois oblong, formant une des parties composantes d'un *trapetum* ou machine à écraser des olives. Il était fait d'orme ou de hêtre et percé au centre pour glisser sur un large pivot de

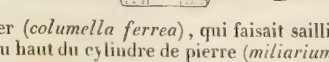

fer (*columella ferrea*), qui faisait saillie au haut du cylindre de pierre (*miliarium*) de cette machine. Il servait à un double usage : il formait un billot pour recevoir les extrémités des essieux, qui y sont introduites dans la gravure, et sur lesquelles les roues (*orbes*) étaient suspendues : en même temps il leur permettait de se mouvoir circulairement autour de la cuve à écraser (*mortarium*), en tournant autour du pivot qui passait par son centre du haut du cylindre droit en pierre sur lequel il était placé. En conséquence, il était revêtu de plaques de métal qui le défendaient contre le frottement (Cato, *R. R.* 21). Le spécimen ci-joint est restauré d'après les débris d'un *trapetum* découvert à l'ancienne Stabia; le bois en a péri, mais les plaques de fer étaient encore entières, ainsi que les portions des deux essieux qui y étaient introduites. La figure toutefois explique suffisamment le sens du nom et pourquoi on l'appelait ainsi; car le mot, dans son sens littéral, signifie la *poignée d'une rame* (Diodor. Sic. III, 3, et Agath. cité par Wesseling *ad l.*), à laquelle la *cupa* d'un *trapetum*, comme on le voit par la gravure, répond assez bien. La place qu'elle occupait dans la machine et la manière dont elle fonctionnait se comprendront mieux si on se reporte à la gravure du mot TRAPETUM, où elle est marquée 5.

CUPEDIA ou CUPEDIÆ. Friandises pour la table (Festus *s. v.;* Plaut. *Stich.* V, 4, 32.)

CUPEDINARIUS et CUPEDIARIUS. Terme général comprenant tous les marchands de comestibles choisis, comme la volaille, le gibier, le poisson, etc. (Terent. *Eun.* II, 2, 25; Lamprid. *Elag.* 30). Le marché où ils avaient leurs boutiques s'appelait *Forum cupedinis* (Varro, *L. L.* V, 146).

CUPELLA. Diminutif de CUPA, 1 (Pallad. III, 25, 12; Apic. I, 2).

CUPULA. Diminutif de CUPA, 1 (Ulp. *Dig.* 33, 6, 3); de CUPA, 2 (Cato, *R. R.* 21).

CURCUMA. Sorte de licou (Veg. III, 33, 1; voy. Ducang. *Gloss. græc. et lat. s. v.*).

CURIA. *Salle commune* ou place dans laquelle les corps, par exemple les *curiæ* des citoyens romains, se réunissaient pour terminer leurs affaires ou accomplir des devoirs religieux; dans la suite, ce mot s'appliqua plus particulièrement à l'édifice dans lequel le sénat romain se réunissait pour délibérer. Il y en avait plusieurs de la sorte dans la ville, distingués par les noms de ceux qui les avaient dé-

diés, ainsi la *curia Hostilia, Julia, Pompeia;* mais le sénat se rassemblait surtout dans la *curia Hostilia* (Varro, *L. L.* v, 155; vi, 46; Benecke *ad* Cic. *Cat.* iv, 1, 2).

CURIO. Prêtre d'un corps (*curia*), nommé pour accomplir les cérémonies religieuses de sa corporation (Varro, *L. L.* v, 83). Chacune des trente *curiæ* romaines avait un *curio* qui agissait comme chef de sa corporation; mais, de ces curions, un était nommé entre tous, qui avait la direction suprême avec le titre de *Curio maximus* (Paulus *ap.* Fest. *v.* Maximus; Liv. xxvii, 8).

2. *Crieur public* (Mart. *Epist. Præf.* ii; Trebell. *Gallien.* 2).

CURIS. Mot sabin pour désigner une lance (Ovid. *Fast.* ii, 477). Voy. Hasta.

CURRICULUM. Diminutif de Currus (Cic. *Har. Resp.* 10; Suet. *Cal.* 19; Ovid. *Trist.* iv, 8, 36).

2. Course, ou espace parcouru par chaque char dans une course à l'hippodrome des Grecs ou au cirque des Romains (Hor. *Od.* i, 1, 3; Plaut. *Trin.* iv, 4, 11).

CURRUS. *Char* romain ou voiture à deux roues où l'on entrait par derrière, mais qui était fermée sur le devant et découverte. Elle était faite pour contenir

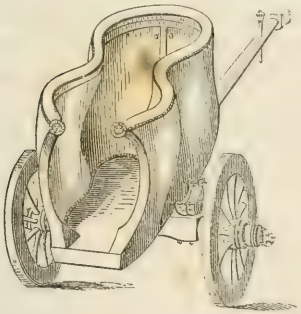

deux personnes, le conducteur et une autre, toutes deux debout, et elle était tirée par deux, trois ou quatre chevaux, et à l'occasion même par un plus grand nombre (Cic. Ovid. Virg., etc.). Notre spécimen est pris d'un modèle, conservé maintenant au Vatican; il est en bois, mais couvert de plaques de bronze : quand on le trouva, il était brisé en plusieurs pièces qu'on a depuis rapportées et réunies. Nous en avons donné une vue de face au mot Axis.

2. (ἅρμα). *Char de guerre* dont se servaient les Grecs de l'époque héroïque : il était construit comme le dernier, mais plus léger; les côtés en étaient en treil-

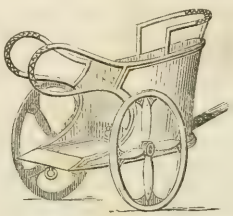

lage au lieu d'être des panneaux, comme le montrent de nombreux spécimens qu'on trouve sur des vases d'argile. C'est d'un de ces vases, trouvé à Sainte-Agathe, autrefois *Saticola*, que nous avons pris la gravure ci-jointe.

3. *Currus volucris* (πτηνὸν ἅρμα). Char avec des ailes attachées aux deux bouts de l'essieu, que l'imagination des

poëtes et des artistes ajoute aux chars de Jupiter et d'Apollon (Hor. *Od.* i, 34, 8; Plato, *Phædr.* p. 246, E) : il est fréquemment représenté sur des vases d'argile, et nous avons tiré d'un de ces vases la figure ci-jointe.

4. *Currus triumphalis. Char triomphal* qui portait le général romain dans son triomphe. Il n'était pas ouvert par derrière comme le *currus* ordinaire;

mais il était complétement circulaire et fermé tout autour (Zonar. VI, 21), comme le montre la gravure ci-jointe, prise

d'une médaille de Vespasien, et celle du mot CORONA, 1, où l'on voit les personnes qu'il contenait. Ses panneaux étaient aussi décorés de sculptures en ivoire qui sont visibles dans notre spécimen : de là vient qu'il est appelé le char d'ivoire, *currus eburneus* (Pedo Albin. *El.* I, 333).

5. Charrue à roues, ou ce qui forme proprement la voiture dans une pareille charrue (Virg. *Georg.* I, 174). Voy. la gravure du mot CULTER, 7.

6. *Currus falcatus.* Char de guerre muni de lames de fer tranchantes ou de faux attachées à l'extrémité du timon et de l'essieu, dont se servaient surtout les nations étrangeres. Plusieurs descriptions de ces voitures sont venues jusqu'à nous, mais on ne les trouve représentées sur aucune œuvre d'art; par conséquent la maniere précise dont l'arme offensive était attachée nous est inconnue (Liv. XXXVII, 41; Curt. IV, 9; Hirt. *B. Alex.* 75; Val. Flacc. VI, 105).

CURSOR (σταδιεύς, σταδιοδρόμος). Coureur qui fournit une course dans le stade (Cic. *Tusc.* II, 23; Nepos, *Milt.* 4). On croit que la figure de femme donnée au mot STROPHIUM, 1, représente une jeune Spartiate préparée pour la course à pied.

2. Jockey de course (Ovid. *Pont.* III, 9, 26). Voy. CELES.

3. Piéton ou messager particulier qui porte les lettres à pied ou à cheval (Mart. III, 100; Suet. *Nero*, 49). On l'appelait plutôt TABELLARIUS. Voy. ce mot.

4. Esclave employé par les hauts personnages pour précéder à pied leurs voitures; il ressemblait aux *coureurs* de l'Europe moderne (Senec. *Epist.* 126; Mart. *Ep.* III, 47, 14).

CURULIS. Épithete appliquée en général à toute chose qui se rapporte à un char (*currus*); ainsi *equus curulis*, cheval de trait (Festus, *s. v.*); *triumphus curulis*, triomphe régulier, par opposition à l'ovation, parce que, dans le triomphe, le général entrait dans la ville sur un char; dans l'ovation, à pied ou à cheval (Suet. *Aug.* 22; *Tib.* 9); *ludi curules*, les jeux du cirque, où avaient lieu les courses de char (Minucius Felix, 37); *sella curulis*, chaise portative, que les magistrats de Rome faisaient transporter à leur suite; elle est décrite et figurée au mot SELLA.

CUSPIS (αἰχμή). Pointe : mot employé en général pour toute chose qui se termine en pointe, mais plus particulièrement pour désigner la tête pointue d'une lance, d'un javelot ou d'une javeline,

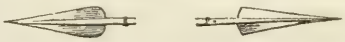

quand elle était sans dents, par opposition à *spiculum*, qui exprime une pointe barbelée (Virg. *Æn.* XII, 510; Sil. Ital. XIII, 167). La gravure ci-jointe représente deux têtes de javelots romains de la forme la plus usuelle, d'après des originaux.

2. Pointe aiguë ou tête de lance, fixée au haut des enseignes romaines (Suet. *Jul.* 62), que les porte-drapeau convertissaient en arme offensive quand ils étaient serrés de près dans la mêlée. On la voit clairement dans la gravure ci-jointe, prise de la colonne Trajane, où elle figure au-dessus de l'aigle.

3. Pointe aiguë ou tête de lance faisant saillie en haut du *thyrsus* (Catull. 64, 257); on la voit distinctement dans la gravure, tirée d'une peinture de Pompéi, où elle est représentée au-dessus des feuilles qui terminent ordinairement le bois : on comprend dès lors que la peinture devait rappeler la fa-

ble d'après laquelle Bacchus et ses compagnons, dans certaines circonstances, convertissaient leurs thyrses en armes offensives en cachant une tête de lance dans les feuilles (Macrob. *Sat.* I, 19).

4. Pointe d'une broche pour rôtir de la viande; par extension, la broche elle-même, *veru* (Mart. *Ep.* XIV, 221).

5. Extrémité pointue du trident de Neptune, et, par extension, l'arme elle-même, *fuscina, tridens* (Ovid. *Met.* XII, 580).

6. Tube en poterie employé dans la culture des vignes, et appelé ainsi parce qu'il était tranchant et pointu à une de ses extrémités, pour pouvoir être enfoncé dans le sol (Varro, *R. R.* I, 8, 4).

CUSTODES. Nom général donné à ceux auxquels était confié le soin ou la garde de certaines personnes ou de certaines choses. Il était employé dans un sens plus spécial pour désigner les agents qui faisaient l'office de *scrutateurs* dans les comices. Leurs attributions consistaient à recevoir les votes (*tabellæ*) quand ils étaient tirés de l'urne du scrutin (*cista*) par les *diribitores*, et à pointer le résultat sur une tablette; de là l'expression d'Horace, *omne tulit punctum*, etc. (Cic. *in Senat.* 7; *Agr.* II, 9; Varro, *R. R.* III, 5, 18).

CYATHUS (κύαθος). Coupe munie d'une anse, qui servait aux Grecs de grande cuiller pour puiser dans un cratère (*crater*) et remplir les verres (*pocula, calices*) de chaque convive; adoptée dans la suite par les Romains également à cet effet. Dans l'origine, le *simpulum* était le seul vase dont on se servît pour cet usage, tant à table que dans un sacrifice; mais, quand le luxe et la recherche se développèrent, ce dernier vase fut spécialement destiné à faire des libations aux dieux, et le *cyathus* ne parut plus que dans les banquets (Varro, *L. L.* V, 124). Notre spécimen est pris d'un original en poterie.

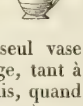

2. Petite mesure pour les liquides et les matières sèches, contenant le douzième d'un *sextarius* (Rhemn. Fann. *de Pond. et Mens.* 80; cf. Plin. XXI, 34).

CYBÆA. Sorte de vaisseau pour les transports, ou navire marchand de grandeur considérable (Cic. *Verr.* II, 4, 8; II, 5, 17); on en ignore le caractère distinctif.

CYBIARIUS. Marchand de poisson salé (Arnob. II, 70).

CYBIOSACTES (κυβιοσάκτης). Marchand de poisson salé; sobriquet donné à l'empereur Vespasien (Suet. *Vesp.* 19) et à Ptolémée XIII (Strabon. XVII, 1, 11).

CYCLADATUS. Portant la *cyclas*, partie du vêtement des femmes. C'était une marque de mœurs fort efféminées quand elle était adoptée par des hommes, comme ce fut le cas quelquefois pour l'empereur Caligula (Suet. *Cal.* 52).

CYCLAS (κυκλάς). Partie du vêtement des femmes, consistant en une draperie longue et ample, d'un tissu très-fin, qu'on jetait autour du corps comme le *pallium*, et qui était assez large pour envelopper, s'il le fallait, la figure entière. Il y avait tout autour des bords de ce vêtement une bande de couleur pourpre ou une broderie d'or. C'est de ce trait particulier que vient, à ce que l'on croit, le nom de *cyclas* (Serv. *ad* Virg. *Æneid.* I, 182; Juv. VI, 259; Prop. IV, 7, 40; Lamprid. *Alex. Sev.* 41). Tous ces détails sont parfaitement visibles dans la gravure ci-jointe, qui représente Léda dans sa *cyclas*, d'après une peinture de Pompéi.

CYLINDRUS (κύλινδρος). *Rouleau* pour égaliser et condenser le sol dans les travaux de l'agriculture et autres (Virg. *Georg.* I, 178; Vitruv. X, 6). La gravure donnée ici, d'après Fellow (*Voyage de l'Asie Mineure*, p. 70), représente un rouleau fait du tronc d'un arbre et destiné à être tiré par un animal. Quand on l'emploie, il ne tourne pas sur lui-même; il est simplement traîné sur le sol et pressé quelquefois par le poids

du conducteur qui s'y tient debout. Comme la plupart des instruments d'agriculture employés aujourd'hui dans l'Orient conservent exactement le caractère de leurs modèles anciens, il est pro-

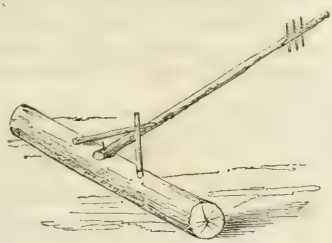

bable que des rouleaux de ce genre étaient quelquefois employés par les Grecs et les Romains : cependant les *cylindres tournant sur eux-mêmes* comme les nôtres ne leur étaient certainement pas inconnus (Columell. XI, 3, 34).

CYMATIUM (κυμάτιον). Moulure d'architecture employée dans les corniches, les frises et les architraves (Vitruv. III, 5, 10-12) ; le contour en est plein et s'enfle au haut, puis s'affaisse au-dessous en un creux, sans faire d'angle, comme l'ondulation d'une vague (κῦμα, *cyma*) : c'est de cette ressemblance que lui vient son nom. On l'appelle en général *cymaise*, mais les architectes la nomment *sima reversa* pour la distinguer de la *sima recta* dont le contour est en creux au-dessus et plein au-dessous. Voy. SIMA.

CYMBA (κύμβη). Petit bateau employé sur les rivières et par les pêcheurs ; il s'élevait aux deux extrémités de manière à former un creux au centre : de là vient qu'il est distingué par l'épithète *adunca*

(Ovid. *Met.* I, 293) ou *concava* (Ovid. *Am.* III, 6, 4). Il était ordinairement dirigé par un seul rameur, comme dans notre spécimen, tiré d'une ancienne peinture romaine, ou par deux au plus : c'est le nom qui est donné particulièrement à la barque de Caron (Hor. *Od.* II, 3, 28 ; Virg. *Æn.* VI, 303).

CYMBALISTA (κυμβαλιστής). Homme qui joue des cymbales (*cymbala*) de la manière qui est représentée dans la gravure suivante (Apul. *de Deo Socrat.* p. 685).

CYMBALISTRIA (κυμβαλίστρια). Femme qui joue des cymbales, comme on

le voit par la gravure, prise d'une peinture de Pompéi (Petr. *Sat.* 22 ; Inscript. *ap.* Grut. 318, 12).

CYMBALUM (κύμβαλον). *Cymbale :* instrument de musique, composé de deux demi-globes creux (Serv. *ad* Virg. *Georg.* IV, 64 ; Lucret. II, 619), en métal de cloche, avec un anneau au sommet qui permettait de les tenir entre les doigts et de les frapper l'un contre l'autre avec les deux mains, ainsi que le montre la figure ci-jointe. Les *cymbales* servaient particulièrement aux adorateurs de Cybèle (Virg. *l. c.*) et à ceux de Bacchus (Liv. XXXIX, 8 et 10) ; et, comme on ne les emploie que par paire, ainsi qu'on le voit dans notre spécimen, pris d'une peinture de Pompéi, le mot se met en général au pluriel.

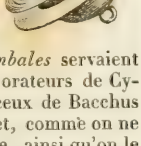

CYMBIUM (κυμβίον). Vase à boire muni de deux anses (Apul. *Met.* XI, p. 239) ; il était appelé ainsi d'une certaine ressemblance qu'avaient ses contours avec la barque nommée *cymba* (Festus, *s. v.*; Macrob. *Saturn.* V, 21), comme le montre le spécimen ci-joint, tiré d'un original

en bronze trouvé à Pompéi. On s'en ser-

vait quelquefois pour mettre du lait (Virg. *Æn.* III, 66), et on le faisait de métaux précieux (Virg. *Æn.* V, 267) aussi bien que de poterie (Mart. *Ep.* VIII, 6).

CYNOCEPHALUS (κυνοκέφαλος). Espèce de singe dont la tête ressemblait à celle d'un chien (*Simia Inuus*, L.). Il était gardé comme animal consacré dans les temples d'Isis, et on le trouve fréquemment représenté sur les sculptures et les peintures égyptiennes (Cic. *ad Att.* VI, 1; Plin. *H. N.* VIII, 80).

2. *A tête de chien;* épithète donnée au dieu égyptien Anubis, qui est représenté avec une tête de chien (Tertull. *Apol.* 6; Minucius Felix, *Octav.* 22).

D

DACTYLIOTHECA (δακτυλιοθήκη). En général, *collection de pierres précieuses*, que les anciens, comme nous, avaient l'habitude de recueillir et de garder dans des armoires, à cause de leur prix et de leur beauté (Plin. *H. N.* XXXVII, 5).

2. Écrin pour des *bagues;* on les y déposait quand on ne s'en servait pas ou quand on les ôtait de ses doigts pour la nuit (Mart. *Ep.* XI, 59; XIV, 123). La gravure représente une boîte en ivoire de cette espece, d'après un modèle trouvé à Pompéi, avec un petit bâton droit au haut du couvercle pour y enfiler les bagues, de la même façon qu'on le voit faire aujourd hui sur la table de toilette d'une dame.

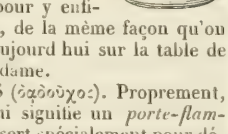

DADUCHUS (δᾳδοῦχος). Proprement, terme grec qui signifie un *porte-flambeau;* on s'en sert spécialement pour désigner celui qui, au cinquieme jour des mystères d'Eleusis, conduisait les initiés, avec une torche à la main, au temple de Cérès à Eleusis, en mémoire des jours où elle erra avec une torche allumée pour chercher sa fille Proserpine (Front. *ad* Verum Imp. *ep.* 1; Inscript. *ap.* Fabretti, p. 676, n° 29).

DÆMON (δαίμων). Mot grec, signifiant un *bon génie*, qui, à ce qu'on supposait, veillait sur chaque individu pendant sa vie; il était traduit par les mots latins LAR et GENIUS; voy. ces mots (Apul. *de Deo Socrat.* p. 674; Cic. *Univers.* 11).

2. Chez les écrivains ecclésiastiques de l'ère chrétienne ce mot désigne toujours un *malin esprit* ou diable (Lactant. II, 14; Tertull. *Apol.* 22).

DÆMONIUM (δαιμόνιον). Diminutif de DÆMON; comme ce mot, il est employé par les écrivains païens pour signifier un *bon* génie, et par les écrivains chrétiens pour désigner un *malin* esprit (Cic. *Div.* I, 24; Tertull. *Apol.* 21).

DALMATICATUS. Portant la robe *dalmate*, qui était une longue blouse faite de la laine blanche de Dalmatie. Elle allait jusqu'aux pieds, était décorée de bandes de pourpre qui descendaient sur le devant, et avait deux manches fort longues et fort amples qui couvraient tout le bras jusqu'aux poignets. Elle n'était pas portée par les Romains des premiers temps, et jamais l'usage n'en fut général; elle fut toujours regardée comme la marque de mœurs singulières ou efféminées, même assez tard sous l'empire, jusqu'au moment où elle fut adoptée par le clergé catholique romain sous les premiers papes (Isidor. *Orig.* XIX, 22, 9; Lamprid. *Commod.* 8; *Heliog.* 26; et Alcuin, *de Divinis officiis*). La gravure, qui correspond exactement à la description ci-dessus, donnée d'après Origène, est prise d'une des miniatures du Virgile du Vatican, qui furent exécutées, à ce qu'on suppose, sous Septime Sévère.

DARDANARIUS. Revendeur ou accapareur qui achète et amasse toute espèce

de denrées brutes et travaillées, à l'effet d'élever le prix sur le marché en rendant ces produits rares (Ulp. *Dig.* 47, 11, 6; Paul. *Dig.* 48, 19, 37).

DARIUS ou DARICUS (δαρεικός). Monnaie d'or de Perse (Auson. *Epist.* V, 23) qui portait l'image d'un homme à genoux, avec un arc et des flèches. Elle contenait 123,7 grains d'or pur, et par conséquent équivalait à 27 fr. 25 c. de notre monnaie (Hussey, *Ancient Weights*, etc., VII, 3). Notre spécimen est tiré d'un original du Musée Britannique, de cette grandeur; mais le revers est tout à fait inintelligible. Les monnaies d'argent, qui portent la même figure d'un archer agenouillé, et auxquelles les numismates modernes donnent le même nom, n'étaient pas cependant appelées *dariques* dans l'antiquité.

DATATIM LUDERE. Phrase qui exprime le jeu de balle de l'espèce la plus simple : les joueurs se tenaient respectivement à certaine distance, et se renvoyaient la balle (Plaut. *Curc.* II, 3, 15).

DATOR. Au jeu de balle, la personne ou l'esclave qui fournissait les balles, ramassait celles qui tombaient par terre et les rapportait aux joueurs (Plaut. *Curc.* II, 3, 18; cf. Petr. *Sat.* 27).

DEALBATUS (κονιατός). Couvert d'un revêtement de ciment blanc ou de stuc (*opus albarium*), dont les anciens se servaient beaucoup, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leurs édifices, comme d'un ornement utile qui cachait la pierre brute

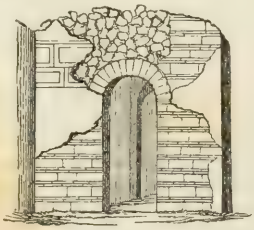

ou le briquetage (Cic. *Verr.* II, 1, 55; *ad Fam.* VII, 29). La gravure représente une partie d'une des portes de la ville à Pompéi, couverte de ciment par places et montrant le briquetage là où le revêtement est tombé. Toute la ville était enduite de cette manière d'un ciment grossier, peint souvent de couleurs brillantes, comme le rouge, le bleu et le jaune.

DEASCIATUS. Coupé ou taillé avec une herminette, *ascia* (Prudent. *Peri Steph.* 10, 381; Inscript. *ap.* Murat. 1203, 9). Voy. ASCIA, ASCIO.

DECANUS. Officier subalterne dans l'armée romaine, qui commandait à dix soldats logés avec lui dans la même tente (*contubernium*); de là vient qu'il est appelé *caput contubernii*. (Veg. *Mil.* II, 8 et 13).

DECASTYLOS (δεκάστυλος). Monument qui a un portique supporté par une rangée de dix colonnes (Vitruv. III, 1).

DECEMJUGIS, sous-entendu *currus*. Char tiré par dix chevaux, attelés tous de front et non pas attachés, ainsi que nous le pratiquons, comme chevaux de volée et chevaux de brancard. On dit que Néron conduisit un char à dix chevaux aux jeux Olympiques (Suet. *Nero*, 24). Trajan avait le même nombre de chevaux attachés à son char de triomphe, comme on le voit dans la gravure, prise d'une médaille de cet empereur.

DECEMPEDA. Baguette de dix pieds employée par les architectes et les arpenteurs pour prendre leurs mesures (Cic. *Mil.* 27; Hor. *Od.* II, 15, 14).

DECEMPEDATOR. *Arpenteur* qui prend ses mesures avec la *decempeda* (Cic. *Phil.* XIII, 18).

DECEMREMIS (δεκήρης). Vaisseau qui a dix rangs de rames (*ordines*) d'un côté (Plin. *H. N.* VII. 57). La manière de disposer les rames ou de compter les rangs dans des vaisseaux si considérables est encore enveloppée de beaucoup d'obscurité. Voy. l'article HEXIREMIS : nous y exposons une méthode possible; si on l'admet, il suffira d'ajouter quatre ouvertures à rames à chaque rangée entre l'a-

vant et l'arrière pour avoir une *decemremis*.

DECEMVIRI. Membres d'une commission composée de dix personnes et nommée pour un objet particulier, comme ceux qui suivent :

1. *Legibus scribendis*. Dix commissaires nommés, peu après l'expulsion des rois, à la place des consuls, à l'effet de préparer pour la république un code de lois (Liv. III, 32 sqq.).

2. *Sacrorum* ou *sacris faciundis*. Corps de commissaires, dans l'origine au nombre de dix, porté dans la suite à quinze par Sylla ; ils étaient nommés à vie pour prendre soin des livres sibyllins et les examiner quand il était nécessaire (Liv. X, 8 ; XXV, 12).

3. *Litibus judicandis*. Dix commissaires, dont cinq étaient sénateurs et cinq chevaliers, qui faisaient l'office de juges dans les différends entre particuliers, à la place du *prætor urbanus*, quand ses attributions militaires le forçaient à quitter la ville (Cic. *Or*. 46 ; Suet. *Aug*. 36).

4. *Agris dividendis*. Dix commissaires nommés pour diriger le partage des terres et leur distribution au peuple (Cic. *Agrar*. 2 passim ; Liv. XXXI, 4).

DECERIS (δεκήρης). Même sens que DECEMREMIS (Suet. *Cal*. 37) ; mais la leçon n'est pas certaine.

DECIMANUS ou DECUMANUS. Entrepreneur qui achetait du gouvernement la ferme et la perception des dîmes publiques, sorte de taxe territoriale, consistant dans la dixième partie du produit ; qu'on levait sur les sujets de tous les pays qui étaient devenus propriété de l'État, soit par soumission volontaire, soit par conquête (Ascon. *in Verr*. I, 2, 5 ; Cic. *ib*. II, 3, 8 et 33).

2. *Ager decumanus*. Terre soumise à l'impôt de la dîme, comme nous venons de l'expliquer (Cic. *Verr*. II, 3, 6).

3. *Frumentum decumanum*. Dîme du blé ; c'est-à-dire dixième du produit donné comme la taxe ci-dessus (Cic. *Verr*. II, 3, 5 et 81).

4. *Miles decumanus*. Soldat de la dixième légion (Hirt. *B. Afr*. 16 ; Tac. *Hist*. V, 20).

5. *Porta decumana*. Principale porte d'entrée d'un camp romain et la plus éloignée du front de l'armée ennemie ; elle est marquée A sur le plan au mot CASTRA (Veg. *Mil*. I, 23).

DECURIO. Chef de dix hommes dans un corps de cavalerie ; il y en avait trois pour chaque *turma* ou troupe de trente hommes. Celui qui était nommé le premier avait le rang d'ancienneté et le commandement de toute la troupe (Festus, *s. v.*; Varro, *L. L.* V, 91 ; Veget. *Mil*. II, 14).

2. Sénateur dans une des villes municipales ou des colonies, qui, par le rang qu'il tenait et les fonctions qu'il remplissait dans la ville, répondait aux sénateurs de Rome (Cic. *Sext*. 4 ; Manut. *ad* Cic. *Fam*. VI, 18).

3. Sous l'empire, officier attaché au palais impérial, et qui ressemblait assez à un *grand chambellan ;* il était nommé *decurio cubiculariorum* (Suet. *Dom*. 17).

DECURSIO et DECURSUS. *Revue militaire*, dans laquelle les soldats exécutaient toutes les manœuvres d'un combat simulé, pour s'exercer et se former à la discipline (Suet. *Nero*, 7 ; Liv. XXIII, 35 ; XXVI, 51 ; XL, 6 ; Tac. *Ann*. II, 55). On donnait encore ce nom à un spectacle étalé aux funérailles d'un général, quand un corps de troupes faisait des évolutions autour du bûcher (Virg. *Æn*. XI, 188 ; Tac. *Ann*. II, 55). La gravure est prise du revers d'une mé-

daille de Néron, qui porte au-dessous DECURSIO. Sans doute il ne faut pas la prendre comme une image parfaite de ces scènes, mais seulement comme une manière convenue de représenter ce sujet dans un petit cadre. Une des tables qui couvraient primitivement la base de la colonne de Marc-Aurèle donne de

ce spectacle une représentation plus complète; mais les corps nombreux d'infanterie et de cavalerie qu'on y a introduits ne pourraient être resserrés dans les limites d'un dessin qui convînt à notre ouvrage.

DECUSSIS. Pièce de monnaie de la valeur de dix *as*, qui était marquée de la lettre X (Varro, *L. L.* V, 170; Stat. *Sylv.* IV, 9, 9).

DEDOLATUS. Voy. DOLATUS.

DEFRUTUM (ἕψημα, σίραιον). Vin nouveau réduit par la cuisson à la moitié de sa quantité première (Plin. *H. N.* XIV, 11), pour accroître sa force; il était employé par les anciens vignerons pour donner du corps au vin faible. (Columell. XII, 37.)

DELATOR (μηνυτής). *Espion* ou *délateur public*, qui vivait de dénonciations et d'accusations intentées à ses concitoyens (Tac. *Ann.* IV, 30; Suet. *Nero*, 10).

DELPHICA, sous-entendu *mensa*. Table de marbre ou de bronze faite à l'imitation d'un trépied, dont on se servait comme de table à boire et qui était une pièce considérable du mobilier de luxe dans la maison des citoyens opulents (Cic. *Verr.* II, 4, 59; Mart. *Ep.* XII, 66). Le spécimen ci-joint est pris d'un modèle en marbre blanc.

DELPHIN et DELPHINUS. Dauphin. *Delphinorum columnæ* (Juv. VI, 589), les colonnes des dauphins. C'étaient des colonnes élevées dans le Cirque sur la *spina* (V. CIRCUS); elles supportaient un certain nombre de dauphins de marbre dans une position assez élevée pour être vus facilement par le concours des spectateurs. Ils servaient à faire connaître le nombre de tours qui avaient été faits autour des bornes dans chaque course. Sept tours autour de la *spina* constituaient une course; en conséquence, un de ces dauphins était placé à une des extrémités du champ de course après chaque tour, et un œuf (*ova curriculorum*) à l'autre extrémité, pour qu'il ne pût y avoir ni méprise ni dispute. Le dauphin était choisi en l'honneur de Neptune, l'œuf en l'honneur de Castor et de Pollux. La gravure est prise d'un bas-relief de tombeau qui représente un champ de course.

DELUBRUM. Partie d'un temple (*templum*), dans laquelle était élevé l'autel ou la statue d'une divinité, et par extension tout temple qui contient l'autel ou l'image d'un dieu (Cic. *N. D.* III, 48; *Arch.* II; Virg. *Æn.* IV, 56).

DEMARCHUS (δήμαρχος). Fonctionnaire grec (Plaut. *Curc.* II, 3, 7), qui avait beaucoup d'analogie avec les tribuns du peuple chez les Romains, particulièrement par le pouvoir dont il était investi de convoquer les assemblées du peuple (δῆμος) et de recueillir les votes sur toutes les questions soumises à l'assemblée; de là vient que ce mot est employé par les Grecs pour traduire le *tribunus plebis* des Latins (Plut. *Cor.* 7).

DENARIUS. Principale monnaie d'*argent* des Romains, qui dans l'origine équivalait à dix as, portés ensuite à seize,

quand le poids de l'as fut réduit; il valait à peu près 85 centimes de notre monnaie. Le denier portait différentes effigies : la tête de Jupiter, celle des frères jumeaux Castor et Pollux, celle de la déesse Roma, avec un casque, et, sur le revers, un char à deux ou quatre chevaux, comme dans le spécimen ci-joint, pris d'un original de cette grandeur.

2. *Denarius aureus*. Monnaie d'or du même nom, valant vingt-cinq *denarii* d'argent (Plin. *H. N.* XXXIII, 13). On

ne se servait pas beaucoup de cette pièce;

nous en avons donné une ici, dans son état actuel; elle a été frappée sous Auguste.

DENS (ὀδούς). *Dent;* par extension ce mot est appliqué à divers autres objets qui ressemblent aux dents, soit pour la forme, soit pour la manière dont on les emploie; à savoir :

1. *Patte d'une ancre* (Virg. *Æn.* VI, 3), généralement représentée dans les œuvres de l'art antique comme un crochet simple sans dents (voy. la gravure du mot ANCORA). Des pattes à dents, comme celles dont on se sert ordinairement aujourd'hui, furent aussi adoptées par les anciens, ainsi que le prouve le spécimen ci-joint, pris du type d'une monnaie impériale romaine.

2. *Dent d'une lance de chasse* (Grat. *Cyneg.* 108), ainsi qu'on le voit dans la tête de lance reproduite par la gravure ci-jointe, d'après un des bas-reliefs qui représentent les chasses de Trajan et qui sont maintenant placés dans l'arc de Constantin. Les lances de guerre, tant des Grecs que des Romains, avaient d'habitude une tête en losange ou en forme de feuille sans dents (voy. CUSPIS).

3. Dent ou fourche d'un instrument d'agriculture appelé *ligo;* c'était une sorte de houe avec une lame recourbée

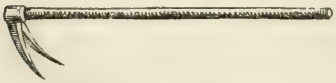

et entaillée au centre, de manière à présenter deux fourchons; de là *fracti dente ligonis* (Columell. X, 88). Notre spécimen est pris d'une pierre gravée.

4. *Soc d'une charrue,* quand il était formé, selon la manière la plus simple ou primitive, d'une branche d'arbre courbée naturellement ou par art en forme de croc, comme dans le spécimen ci-joint,

pris d'un bronze étrusque découvert à Arezzo. Un soc de ce genre devait déchirer ou *mordre* le sol, comme le dit Varron (*L. L.* V, 135, *dens, quod eo mordetur terra*), plutôt que le fendre comme le soc régulier (*vomer*), dont il est encore distingué par l'épithète de *uncus* (Virg. *Georg.* II, 406); la gravure ci-jointe en explique bien la force et le sens.

5. Dent d'un râteau, d'une herse, ou d'autres instruments d'agriculture, tels

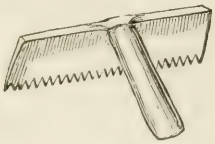

que l'*hirpex*, l'*occa*, le *rastrum*, etc.; comme le montre notre spécimen, trouvé dans les catacombes de Rome (Lucan. VII, 859; Varro, *L. L.* V, 136; Festus, *v.* Irpices).

6. Dent d'une scie (Plin. *H. N.* XVI, 83; Ovid. *Met.* VIII, 246, *perpetuos*

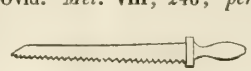

dentes). La gravure représente une petite scie à main dont se sert Dédale dans un bas-relief de marbre.

7. Dent d'un peigne (Tibull. I, 9, 68; Claud. *Nupt. Honor. et Mar.* 102). Un *peigne à petites dents,* comme celui que nous donnons, d'après un original en

buis trouvé dans une tombe romaine,

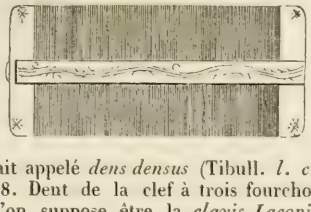

était appelé *dens densus* (Tibull. *l. c.*).

8. Dent de la clef à trois fourchons qu'on suppose être la *clavis Laconica*

(Tibull. I, 2; 18). Nous en donnons un spécimen d'après un modèle égyptien.

9. Crochet d'une agrafe (Sidon. *Carm.* II, 397); voy. FIBULA, 2.

10. *Dents* d'une roue dans une machine appelée *tympanum dentatum* (Vitruv. X, 5).

11. *Dens curvus Saturni.* Expression poétique désignant une serpette (Virg. *Georg.* II, 406). Voy. FALX.

DENTALE (ἔλυμα). *Pièce de bois du soc*, dans une charrue, à laquelle le soc (*vomer*) était fixé (Columell. II, 2, 24). Dans la figure ci-jointe, d'après une

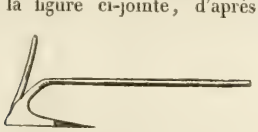

pierre gravée, le *dentale* est chaussé d'une tête de fer qu'on voit ombrée. Comparez ARATRUM, 2, qui montre une charrue d'une construction plus parfaite dans laquelle le *dentale* est marqué par la lettre B.

2. *Dentale duplici dorso* (Virg. Georg. I, 172). Pièce de bois du soc *à dos double*,

c'est-à-dire qui s'ouvre par derrière et se sépare en deux parties, mais par-devant se réunit en une pointe à laquelle est fixé le soc. On voit ces détails dans la gravure ci-jointe, qui représente une charrue encore employée généralement par la population agricole du golfe de Tarente.

DENTARPAGA (ὀδοντάγρα). *Davier*, instrument de dentiste pour arracher les dents. C'était une espèce de *forceps* que Varron désigne par l'épithete *bipensilis;* mais on ne connaît pas la forme précise de cet instrument (Varro, *ap.* Non. *s. v.*).

DENTATUS. Voy. TYMPANUM, PEDICA, CHARTA.

DENTICULATUS. Muni de petites dents ou de petits fourchons; adjectif s'appliquant à des objets produits par l'art et la nature, de différentes façons, que nous avons expliquées et montrées à l'article DENS.

2. *Falx denticulata* (Columell. II, 21, 3). Voy. FALX, 3.

DENTICULUS. *Denticule* en architecture (Vitruv. IV, 2, 5; III, 5, 11). Les denticules sont un certain nombre de petits blocs carrés, séparés par des intervalles, qu'on emploie dans l'entablement de l'architecture à colonnes. Ils appartiennent proprement aux ordres ionique et corinthien; et leur place véritable est sous le filet de la corniche, comme dans la gravure ci-jointe, prise du temple de

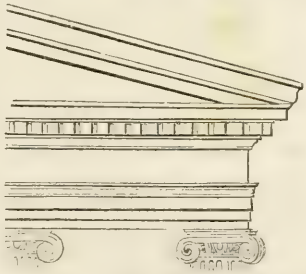

Bacchus, à Téos; car ils sont destinés à représenter extérieurement les têtes des chevrons (*asseres*) dans la charpente d'un toit. Dans quelques édifices des Romains et dans plusieurs des modernes, ils sont placés *sous* les modillons (*mutuli*); mais cela était contraire à l'habitude des Grecs : car leur sens et leur destination

sont par là détruits; pour la même raison, les architectes grecs ne les plaçaient jamais sur les côtés en biais d'un fronton, comme le firent les Romains, parce que les extrémités des chevrons ne font pas saillie au-devant d'un édifice, mais seulement de côté. De plus, les Romains les introduisirent dans leur ordre dorique (Vitruv. I, 2, 5); on peut voir de quelle manière, dans la gravure du mot TRIGLYPHUS, qui représente un entablement appartenant au théâtre de Marcellus, à Rome.

DENTIDUCUM. Instrument de dentiste pour extraire les dents (Cæl. Aur. *Tard.* II, 4).

DENTIFRICIUM (ὀδοντόσμηγμα, ὀδοντότριμμα). *Poudre à dents*, pour nettoyer et blanchir les dents (Plin. *H. N.* XXIX, 2; XXXII, 21; XXVIII, 49).

DENTISCALPIUM (ὀδοντόγλυφις). *Cure-dent*. Les cure-dents de première qualité étaient faits des tiges des feuilles du lentisque (*lentiscus*); ceux de qualité inférieure, de plumes (Mart. XIV, 22; III, 82; VI, 74; VII, 53).

DEPONTANI. Citoyens romains qui avaient passé l'âge de soixante ans, et qui dès lors n'avaient plus le droit de voter aux élections et dans les assemblées publiques; ils étaient ainsi appelés parce qu'en réalité ils étaient exclus du pont (*pons suffragiorum*) que le votant traversait en entrant dans l'enceinte (*septum*) pour jeter son vote dans l'urne (Festus, *s. v.*).

DERUNCINATUS. Poli avec la *runcina*, c'est-à-dire aplani.

DESCOBINATUS. Râpé avec la *scobina*.

DESIGNATOR. Personne employée au théâtre à peu près au même titre que nos ouvreuses pour montrer aux spectateurs leurs places et les y conduire (Plaut. *Pœn.* Prol. 19). Chaque siége était numéroté; l'espace assigné à chacun était marqué par une ligne (*linea*) tirée de chaque côté, et le billet d'entrée (*tessera theatralis*) spécifiait le numéro du siége que le porteur devait occuper. Ce siége lui était montré par le *designator*, au moment où il entrait dans le théâtre.

2. *Entrepreneur*, qui faisait toutes les dispositions pour des funérailles et qui dirigeait le cortége, accompagné de licteurs vêtus en noir (Hor. *Ep.* I, 7, 6; Donat. *ad* Ter. *Adelph.* I, 2, 7; Senec. *de Benef.* VI, 38).

3. Sorte de *président* aux jeux du cirque, qui faisait les dispositions pour chaque course et distribuait les prix (Ulp. *Dig.* 3, 2, 4). Le *designator* Décimus, dont parle Cicéron (*ad Att.* IV, 3, 2) comme d'un acolyte de Clodius, était peut-être un homme de cette classe.

DESULTOR (μεταβάτης, ἄμφιππος). Qui faisait des tours d'équitation dans le

cirque sur des chevaux dressés à cet effet, comme on en voit dans nos hippodromes et comme l'indique la figure ci-jointe, prise d'un bas-relief du musée de Vérone. Il dirigeait quelquefois quatre chevaux (Agostini, *Gemme*, 193);

mais le chiffre le plus ordinaire était de deux (Liv. XXIII, 29), qu'il montait sans freins ni selle, comme on le voit dans la gravure ci-jointe, prise d'une lampe en terre cuite. Il tirait le nom de *desultor* de l'habitude qu'il avait de sauter d'un

cheval à l'autre, au moment où ils étaient lancés à toute vitesse (Isidor. *Orig.* XVIII, 39; cf. Prop. IV, 2, 35). Il portait sur la tête le bonnet appelé *pileus* (Hygin. *Fab.* 81), que l'on voit dans les deux gravures, et il courait fréquemment dans le cirque à côté des chars (voy. la gravure au mot SPINA). Quelquefois les *desultores* seuls donnaient une représentation (Liv. XLIV, 9).

DESULTORIUS. Sous-entendu *equus*. Cheval dressé pour les tours du *desultor* (Suet. *Cæs.* 39), comme le montrent les deux gravures précédentes.

2. Même sens que DESULTOR (Cic. *Mur.* 27).

DEUNX. Onze *unciæ*, ou onze douzièmes de quoi que soit : comme la onzième partie d'un *as*, somme purement nominale ou monnaie de compte, qui n'était pas représentée par une pièce de monnaie (Varro, *L. L.* V, 172; Rhemn. Fann. *de Pond.* 45).

DEVERSORIUM. Nom général pour tout endroit où un voyageur *descendait*, et recevait pour un temps la table et le logement, que ce fût une auberge publique (*taberna meritoria*) ou une maison particulière (Cic. *Phil.* II, 41; Petr. *Sat.* 15; Cic. *ad Fam.* VII, 23).

DEXTANS. Dix *unciæ*, ou dix douzièmes de quoi que ce soit, comme la dixième partie d'un *as;* ce n'était qu'une somme nominale qui n'était pas représentée par une pièce de monnaie (Varro, *L. L.* V, 172; Suet. *Nero*, 32).

DEXTRALE. Bracelet porté sur la partie charnue du bras droit, comme

dans la gravure ci-jointe, prise d'une peinture de Pompéi (Cyprian. *de Habitu Virgin.*).

DEXTROCHERIUM. Bracelet porté au poignet du bras droit, comme dans la

figure ci-jointe, qui représente, à ce qu'on suppose, une dame de Pompéi, d'après une peinture de cette ville (Capitolin. *Maxim.* 6; *Maxim. Jun.* 1).

DIABATHRARIUS. Qui fait des chaussures appelées *diabathra* (Plaut. *Aul.* III, 5, 39).

DIABATHRUM (διαβάθρον). Espèce particulière de pantoufle ou de sandale (*solea*) d'origine grecque (Festus *s. v.*); tout ce qu'on en sait, c'est que c'était surtout une chaussure de femme (Eustath. *ad* Hom *Od.* V, 9). Quand elle est attribuée à des hommes, comme le fait Nævius (*ap.* Varr. *L. L.* VII, 53), c'est seulement par moquerie et pour désigner une mise efféminée. On peut induire de là que Pollux se méprend quand il en fait une chaussure commune aux deux sexes (*Onomast.* VII, 90).

DIACHYTON. Espèce particulière de vin, produite en faisant sécher les grappes au soleil plusieurs jours avant de les presser (Plin. *H. N.* XIV, 11).

DIADEMA (διάδημα). *Diadème;* dans son sens primitif, ce mot signifie le bandeau blanc et bleu porté par les monarques d'Asie autour de la tiare (Xen. *Cyr.* VIII, 3, 13), comme on le voit dans la figure au mot CIDARIS; mais, dans la suite, le diadème fut un large bandeau blanc (Val. Max. VI, 2, 7), attaché autour

de la tête et noué par derrière ; il avait été adopté par plusieurs nations comme emblème de la souveraineté (Juv. XIII, 105), ainsi que le montre la figure ci-jointe, qui représente, d'après une pierre gravée, Ptolémée, frère de Cléopâtre. Ainsi, dans les œuvres d'art, le diadème indiquait la royauté, comme la *couronne* de nos jours.

DIADEMATUS. Personnage portant le diadème, comme on le voit dans la gravure précédente (Plin. *H. N.* XXXIV, 19, § 17).

DIÆTA (δίαιτα). Nom donné à une division particulière des maisons anciennes, dont on ne connaît pas exactement la nature. Ce que l'on sait toutefois, c'est que cette partie de la maison se composait de plusieurs chambres attenant l'une à l'autre, et qu'elle contenait la suite des salles à manger et des chambres à coucher (Plin. *Epist.* II, 17, 12 et 20; VI, 21; VII, 5, 1).

2. (σκηνή). Cabine ou tente, élevée sur le pont à l'arrière d'un vaisseau, comme dans la gravure ci-jointe, prise

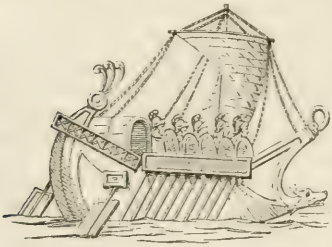

du Virgile du Vatican. Elle était destinée à celui qui commandait en chef, ou au maître du navire dans un bâtiment marchand (Petr. *Sat.* 115).

DIAMICTON (διὰ μικτῶν). Terme employé par les constructeurs romains pour désigner une manière particulière d'élever des murailles; elle ressemblait sous beaucoup de rapports à l'*emplecton*, mais elle était d'un genre inférieur. En effet, quoique les surfaces extérieures fussent formées de maçonnerie régulière ou de briquetage, et le centre rempli de moellons, elles n'avaient pas de parpaings (*diatoni*) pour consolider la masse et en lier les parties (Plin. *H. N.* XXXVI, 51). La

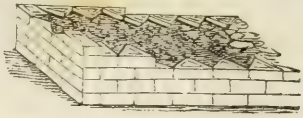

gravure ci-jointe représente une muraille construite en *diamicton*, d'après une ruine romaine.

DIAPASMA (διάπασμα). Poudre fine, faite de fleurs séchées, d'herbes odoriférantes ou de baies; on en frottait le corps comme d'un parfum (Plin. *H. N.* XIII, 2; XXI, 19; Mart. *Ep.* I, 88).

DIARIUM. Provisions pour un jour qui étaient pesées aux esclaves (Hor. *Ep.* I, 16, 40; Petr. *Sat.* 75). Par extension, ce mot désignait ce qu'on donnait tous les jours au soldat ou sa paie (Cic. *ad Att.* VIII, 14).

DIASTYLOS (διάστυλος). Espace de trois diamètres entre colonne et colonne, c'est-à-dire l'entre-colonnement le plus vaste qui fût en même temps capable de porter une architrave de pierre ou de marbre; car l'ordre toscan, qui admettait quatre diamètres, voulait une architrave de bois (Vitruv. III, 2). La figure ci-jointe montre la largeur relative des cinq espèces d'entre-colonnements; le diastyle est l'avant-dernier.

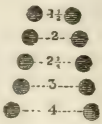

DIATONI (διάτονοι). *Parpaings*, employés dans la construction des murs du

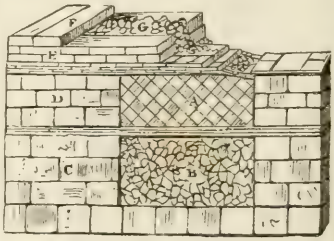

genre appelé *emplecton*. C'étaient d'é-

normes pierres qui avaient la même largeur que la muraille; elles ressemblaient à celles qu'on voit marquées F dans la gravure ci-jointe, et par conséquent s'étendaient d'une des faces à l'autre, étant placées en assises à intervalles réguliers, pour consolider la construction et en lier les parties.

DIATRETA (διάτρητα). Vases ou coupes à boire de cristal taillé ou de pierres précieuses, travaillées au tour de telle sorte que les dessins qu'elles portaient non-seulement étaient en relief, mais complétement détachés du corps, et formaient une broderie à jour, comme un réseau (Mart. *Epigram.* XII, 70; Ulp. *Dig.* 9, 2, 27). Ces détails sont très-visibles dans la figure ci-jointe, tirée d'une coupe à boire en cristal trouvée à Novare, en 1725. Les lettres du haut qui forment l'inscription BIBE, VIVAS MULTOS ANNOS, et la broderie entière qui est au-dessous, sont taillées dans le cristal et font partie de la même substance que la coupe, quoique tout à fait *à jour;* on a laissé en effet, aux intervalles convenables, de petites chevilles qui unissent les lettres et la broderie au corps de la coupe.

DIATRIBA (διατριβή). Endroit où ont lieu les discussions savantes, comme une école ou une salle de cours (Aul. Gell. XVII, 20, 21; XVIII, 13, 2).

DIAZOMA (διάζωμα). Mot grec latinisé (Vitruv. V, 6, 7) : le vrai terme latin est PRÆCINCTIO; voy. ce mot.

DICHALCON (δίχαλκον). Petite monnaie de cuivre de la Grèce, qui valait le quart ou le cinquième d'une obole (Vitruv. III, 1; Plin. *H. N.* XXI, 109).

DICROTUS (δίκροτος). Mot grec désignant un navire qui a deux rangs de rames d'un côté, les Romains se servaient de BIREMIS : voy. ce mot.

DIDRACHMA et DIDRACHMUM (δίδραχμον). Double drachme, monnaie d'argent des Grecs (Tertull. *Præscr.* 11). Comme la *drachma,* il y en avait deux : l'attique, dont les spécimens sont fort rares, valant à peu près 2 francs de notre monnaie; et l'éginète, la pièce la plus large des deux, et assez commune, qui valait environ 2 fr. 60 c. Nous en représentons une dans sa grandeur actuelle,

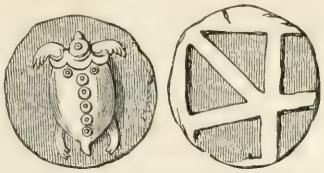

d'après un modèle du Musée Britannique.

DIGITALE (δακτυλήθρα). Partie du vêtement qui couvrait la main et les doigts, comme notre *gant* (Varro, *R. R.* I, 55, 1; Xen. *Cyr.* VIII, 8, 17). Le spécimen ci-joint est tiré de la colonne Trajane, où il est porté par un Sarmate. Toutefois la leçon du passage de Varron est regardée comme peu sûre, et quelques éditions donnent *digitabulum,* dont on fait un instrument à fourchons comme la main humaine, fixé à un long manche et employé pour ramasser le fruit.

DILORIS. Mot hybride, signifiant littéralement *muni de deux courroies*, mais par lequel on désigne les deux bandes de pourpre ou de pourpre et d'or, appelées *paragaudæ,* dont on se servait à une époque postérieure pour parer un vêtement, comme du *clavus,* ainsi qu'on l'explique et qu'on le fait voir au mot PARAGAUDA (Vopisc. *Aurel.* 46).

DIMACHÆ (διμάχαι). Espèce de troupes chez les Macédoniens, qui faisaient l'office de cavaliers et de fantassins, comme nos *dragons :* on les exerçait en effet à descendre de cheval et à combattre avec l'infanterie, quand l'occasion l'exigeait (Curt. V, 13).

DIMACHÆRI (διμάχαιροι). Classe de gladiateurs qui, à ce qu'on suppose, combattaient chacun avec deux épées; mais ce n'est là qu'une induction tirée de leur nom (Inscript. *ap.* Murat. 613, 3; Orelli, *Inscr. Lat.* 2584).

DIOGMITÆ. Corps de troupes armées à la légère, employé sous l'empire et

placé sur les frontières, pour empêcher les incursions, poursuivre les voleurs, etc. (Ammian. XXVII, 9, 6; Capitol. *Anton.* 21).

DIOPTRA (διόπτρα). Instrument de géométrie employé pour mesurer la hauteur d'objets éloignés, pour prendre les niveaux d'une source d'eau qu'on voulait amener à une certaine distance par le moyen d'un aqueduc, et pour autres objets semblables (Vitruv. VIII, 5, 1).

DIOTA (διώτη). Mot grec, signifiant littéralement *à deux oreilles;* par extension, ce mot est employé en grec et en latin comme terme général pour tout vase qui avait *deux anses*, comme l'*amphora*, la *lagena*, etc.; surtout pour ceux qui étaient destinés à garder le vin mis en réserve (Hor. *Od.* I, 9, 8). C'est à cet usage que servait le modèle figuré ici; car il est porté par un faune qui se tient aux ordres de Bacchus, sur un vase d'argile du musée de Naples.

DIPLINTHIUS. De l'épaisseur de deux briques (Vitruv. II, 8).

DIPLOIS (διπλοῖς δίπλαξ). Manteau mis en deux, c'est-à-dire *pallium* ou autre vêtement de dessus (*amictus*), qu'on mettait en deux quand on voulait s'en servir, comme font les femmes de leurs châles; car il était trop large pour qu'on pût bien le porter simple. Il faisait partie du costume des Grecs (Isidor. *Orig.* XIX, 24, 11). Les philosophes cyniques affectaient de s'en revêtir (Hor. *Ep.* I, 17, 25; Acron. *ad l.*), et il est très-clairement représenté dans la figure ci-jointe de Junon, d'après un vase d'argile, ainsi que dans la statue de Minerve au Vatican (*Mus. Pio-Clem.* III, 37).

DIPLOMA (δίπλωμα). Sorte de passeport, composé de deux feuilles (de là vint son nom) qu'on remettait à un messager ou à une autre personne voyageant pour des affaires de l'État, afin qu'elle pût obtenir facilement sur son chemin tout ce qui lui était nécessaire, sans retard et sans obstacle (Cic. *ad Fam.* VI, 12; Plin. *Ep.* X, 31; Capitolin. *Pertin.* 1).

2. *Diplôme* ou pièce rédigée par un des premiers magistrats, qui conférait quelque privilége particulier à la personne qui la recevait (Suet. *Nero*, 12).

DIPLOMARIUS. *Courrier public* ou *messager d'État;* c'est-à-dire, qui est muni d'un passe-port public, *diploma* (Inscript. *ap.* Orelli, 2917).

DIPTÈROS (δίπτερος). Littéralement, qui a deux ailes. Par extension, ce mot

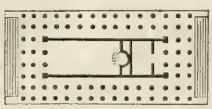

était employé par les architectes pour désigner un temple ou un autre édifice entouré d'un double rang de colonnes (Vitruv. III, 2).

DIPTYCHA (δίπτυχα). Tablettes qui se ferment, consistant en deux feuilles réunies par un cordon ou par des charnières se fermant comme les couvertures d'un livre ou comme un trictrac moderne (Schol. Vet. *ad* Juv. IX, 36). L'extérieur présentait une surface unie en bois; l'intérieur avait tout autour des bords élevés entre lesquels une couche de cire était étendue. On s'en servait pour écrire avec une pointe d'acier (*stylus*), tandis que les bords empêchaient la cire et les lettres de se détériorer par le contact.

2. *Diptycha consularia, prætoria, ædilitia.* Tablettes de forme semblable, mais contenant les noms et les portraits de consuls, de préteurs, d'édiles et d'autres magistrats, qu'ils offraient à leurs amis et qu'ils distribuaient parmi le peuple, le jour où ils prenaient possession de leurs charges respectives (Symmach. (*Ep.* II, 80; V, 54; Cod. Theodos. 15, 9, 1). Plusieurs diptyques de ce genre, en

bois et en ivoire sont conservés dans les cabinets d'antiquités; ils ont été gravés par Maffei, *Mus. Veronens.*, et par Donati, *Dittici antichi;* mais les détails en sont trop compliqués et trop délicats pour trouver place ici.

DIRIBITORES. Agents auxquels étaient confiées les urnes du scrutin dans les comices de Rome. Leur fonction consistait à séparer les votes des différentes tribus à la clôture du scrutin et à les passer alors aux scrutateurs (*custodes;* voy. ce mot), qui marquaient les différents nombres et proclamaient le résultat (Cic. *in Senat.* 11; *Pis.* 15).

DIRIBITORIUM. Pièce ou édifice construit dans l'origine, à ce qu'on suppose, pour que les *diribitores* y fissent le départ des votes aux comices; mais dans la suite la même place ou une place semblable fut assignée pour l'usage des agents qui devaient examiner l'état des troupes, distribuer la solde et assigner aux conscrits leurs corps respectifs (Suet. *Claud.* 18; Plin. *H. N.* XVI, 76, 2).

DISCERNICULUM. Épingle employée par les femmes pour séparer également leur chevelure sur le devant de la tête (Lucil. *ap.* Non. *s. v.;* Varro, *L. L.* V, 129).

DISCINCTUS (ἄζωστος). Qui n'est pas ceint; c'est-à-dire, qui porte sa tunique sans ceinture autour des reins, comme le montre la figure ci-jointe, prise d'une peinture de Pompéi. Comme ce n'était pas l'usage chez les anciens, excepté quand on voulait se mettre à l'aise dans sa maison (Hor. *Sat.* II, 1, 73), le mot implique une hâte, un déshabillé forcé (Id. *Sat.* I, 2, 132), ou une négligence naturelle, que l'on considérait comme une marque de mœurs relâchées (Pedo Albin. *Ecl.* II, 21, 25, où il est question de Mécène, qui avait cette habitude de porter ainsi une tunique sans ceinture).

2. Pour les femmes, le sens est le même; la figure ci-jointe, tirée d'une pierre gravée, représente une femme sans ceinture (*recincta, soluta*). Ce mot emportait encore plus l'idée d'inconvenance lorsqu'il s'appliquait à un sexe chez lequel, en Grèce et en Italie, une telle liberté de costume indiquait des mœurs relâchées; les danseuses et les chanteuses sont en général ainsi représentées dans les peintures de Pompéi.

3. *Discinctus miles.* Pour les soldats, ce mot signifie *qui n'a pas le ceinturon* (*balteus, cinctorium*) : les généraux romains l'ôtaient quelquefois aux soldats qui s'étaient mal conduits, comme on retire aujourd'hui son drapeau à un régiment pour la même cause. Ce n'était pas seulement une marque d'infamie, mais une peine réelle pour le soldat, qui était ainsi forcé de porter son épée nue, étant privé du ceinturon et du fourreau qui y était attaché (Liv. XXVII, 13).

DISCOBOLUS (δισκόβολος). Qui jette le *discus;* la manière dont on le lançait se voit dans la gravure ci-jointe, prise de la célèbre statue de Myron (Quint. II, 13, 10; Plin. *H. N.* XXXIV, 19, § 3), dont

on possède une copie au Musée Britannique. L'attitude tout à fait remarquable de cette figure est caractérisée par Quintilien comme « pénible et contournée », *distortum et elaboratum :* mais il faut entendre ces mots par rapport à la pratique ordinaire des artistes grecs, qui ne représentaient guère leurs figures faisant une action violente, comme cela arrive à chaque instant dans la réalité; Quintilien n'a pas voulu dire que la figure en question ne représente pas la posture réelle prise par chaque *discobole* au moment de lancer son disque. Un passage de Stace (*Theb.* VI, 646-721), où est décrite une lutte entre deux *discoboles*, énumère un à un tous les mouvements et toutes les poses particulières qu'on remarque dans cette statue. Le *discobole* examine d'abord son *discus* pour reconnaître quel côté offrira à ses doigts la prise la plus sûre, quel autre posera le mieux sur son bras : *Quod latus in digitos, mediæ quod certius ulnæ Conveniat;* puis il lève le bras droit chargé du disque : *Erigit assuetum dextræ gestamen et alte Sustentat ;* il abaisse et plie ses deux genoux, et brandit le disque au-dessus du niveau général de son corps : *Humique Pressus utroque genu, collecto sanguine discum Ipse super sese rotat ;* il lance la masse en brandissant son bras qu'il abaisse, et lui donne une double force par la résistance en sens contraire qui vient de ce que le corps courbé se relève au moment où le bras descend : *Ahenæ lubrica massæ Pondera vix, toto curvatus corpore, juxta Dejicit.* Ce passage, en mettant en lumière le sens et l'intention des différentes attitudes de la figure ci-dessus, explique aussi clairement la manière dont on lançait le *discus*.

DISCUBITUS, DISCUMBO. Ces mots indiquent l'action de prendre place et de s'incliner sur un lit à un repas, comme elle est décrite au mot ACCUBO; mais, quand on emploie ce mot dans son sens exact, on fait allusion à la compagnie *entière*, c'est-à-dire à un certain nombre de personnes inclinées ensemble sur des lits *différents* (Val. Max. II, 1, 9; Cic. *ad Att.* V, 1; cf. Virg. *Æn.* I, 708), ainsi que le montre la gravure au mot TRICLINIUM, 1.

DISCUS (δίσκος). Plaque circulaire de pierre ou de métal, d'environ un pied de diamètre, qu'on lançait à une certaine distance, comme notre palet, pour exercer la force et l'adresse (Hor. *Od.* I, 8, 11; Prop. III, 14, 10). Le disque lui-même et la manière de le lancer sont montrés et expliqués par la gravure précédente et par le texte qui l'accompagne.

2. Tout vase circulaire et peu profond pour contenir des mets; c'est de là que vient le mot anglais *dish*, plat (Apul. *Met.* II, p. 36).

3. Cadran solaire, plat et circulaire, placé horizontalement sur son support

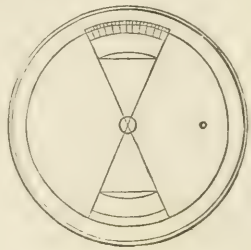

(Vitruv. IX, 8). La gravure est tirée d'un modèle publié par Martini, *Von den Sonnenuhren der Alten* (des Cadrans solaires des anciens).

DISPENSATOR. Un des esclaves d'une maison romaine, à la ville et à la campagne : il avait dans la première de ces résidences les fonctions de secrétaire et de comptable; dans la dernière, celles d'intendant (Cic. *ad Att.* XI, 1; Suet. *Galb.* 12; Macrob. *Sat.* II, 4; Pompon. *Dig.* 50, 16, 160).

DISPLUVIATUS. Voy. ATRIUM, 4.

DIVERSORIUM. Voy. DEVERSORIUM.

DIVIDICULUM. Tour dans un aqueduc, contenant un large réservoir, d'où l'eau était distribuée par des conduits différents à travers la ville. C'était une ancienne expression, qui fut abandonnée dans la suite pour le nom plus imposant de *castellum* (Festus, *s. v.* Voy. CASTELLUM, 3, où nous donnons une gravure).

DODRA. Potage ou boisson composée

de neuf ingrédients différents : eau, vin, bouillon, huile, sel, pain, herbes, miel et poivre (Auson. *Epigr.* 86 et 87).

DODRANS. Les neuf douzièmes de quoi que ce soit; puis, monnaie de cuivre, contenant neuf *unciæ* ou les trois quarts d'un *as* (Varro, *L. L.* v, 172). Cette monnaie est excessivement rare, quoiqu'il en existe, dit-on, un spécimen dans une monnaie de la famille Cassia qui porte la lettre S et trois balles, pour représenter sa valeur.

DOLABELLA. Petite *dolabra* ou instrument fait sur le même modèle, dont

on se servait pour la culture, surtout pour débarrasser la vigne du bois mort et dégager la terre autour des racines (Columell. IV, 24, 4 et 5). La gravure est prise d'un marbre de tombeau (Mazzocchi, *de Ascia*, p. 179). La forme de l'instrument montre clairement que cet outil appartenait à la classe des *dolabræ*, comme on le verra en la comparant avec les gravures suivantes; tandis que la lame droite et tranchante au-dessus, pareille à celle d'une hache ou d'un ciseau, et la lame courbe au-dessous, pareille à celle d'une serpette, la rendaient propre aux emplois différents que lui attribue Columelle dans les passages cités ci-dessus.

DOLABRA (ἀξίνη). Instrument employé pour couper, tailler, casser et creu-

ser. Les bûcherons (Quint. Curt. VIII, 4), les cultivateurs (Columell. *Arb.* 10, 2; Pallad. III, 21, 2), s'en servaient, et on l'employait fort souvent à l'armée pour faire des palissades (Juv. VIII, 248), ou forcer les murs d'une fortification (Liv. XXI, 11); les soldats de la colonne Trajane et de celle de Marc-Aurèle s'en servent pour ces deux usages. Il appartenait à la classe des instruments auxquels nous donnons le nom de *hache* (*securis*), et il est souvent confondu par les écrivains d'une époque postérieure avec l'herminette (*ascia*); il a par rapport à ces deux outils des ressemblances et des différences. En effet, il avait un long manche et une double tête dont un côté était muni d'une lame effilée avec le tranchant parallèle, au lieu d'être oblique, à la poignée, comme l'herminette, et l'autre armé d'un pic recourbé, à peu près comme une faucille; de là le nom de *falx* que lui donne Properce (IV, 2, 59). Notre spécimen est pris d'un tombeau trouvé à Aquilée, et il est porté sur les épaules d'une figure au-dessous de laquelle est l'inscription : DOLABRARIUS COLLEGII FABRUM, qui ne permet de douter ni du nom ni de la nature de l'instrument. Comparez aussi la gravure au mot DOLATUS, où on le voit aux mains d'un homme qui l'emploie.

2. *Dolabra fossoria.* Instrument employé par les terrassiers et les mineurs; il avait un long manche comme le précédent et une tête du même genre, munie

d'un côté d'une lame tranchante, parallèle à la poignée, et de l'autre, d'un pic régulier, comme le montre le spécimen ci-joint, pris d'une peinture des catacombes de Rome, où il est entre les mains d'un terrassier (Isidor. *Orig.* XVIII, 9, 11); comparez la gravure du mot FOSSOR, 1, où on le voit employé.

3. *Dolabra pontificalis.* Hache employée pour immoler le bétail dans un sacrifice (Festus, *v. Scena*) et aussi par les bouchers (Paul. *Dig.* 33, 7, 18); elle était munie de deux lames, l'une large comme

celle d'une hache, l'autre de dimensions plus petites et ressemblant au tranchant d'une *dolabra* ordinaire, comme le montre le spécimen ci-joint, pris d'un bas-re-

lief de la villa Borghèse, qui représente un sacrifice.

DOLABRATUS. Taillé, fendu, façonné avec une *dolabra* (Cæs. *B. G.* VII, 73); voy. la gravure du mot DOLATUS.

2. Fait comme une *dolabra*, ou muni de cet instrument; ainsi *securis dolabrata* (Pallad. I, 43), hache avec une *dolabra* au dos de la lame, comme on en voit une dans la gravure précédente.

DOLATUS. Fendu, coupé, taillé et façonné avec la *dolabra;* ce mot s'emploie en parlant d'objets en bois (Cic. *Acad.* II, 31; Plin. *H. N.* XVI, 18). Le travail fait avec la *dolabra* est représenté dans

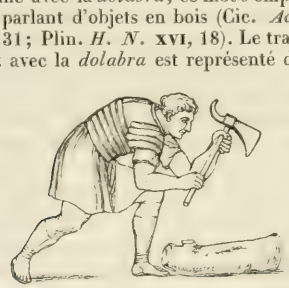

la gravure ci-jointe, d'après la colonne Trajane; et, comme la manière de se servir de cet instrument consistait à donner des coups répétés, on emploie aussi le même mot dans le sens de battre vigoureusement (Hor. *Sat.* I, 5, 22).

DOLIOLUM. Diminutif de DOLIUM (Liv. V, 40; Veg. *Vet.* VI, 13, 3).

DOLIUM. Vaisseau en *poterie* de large ouverture, rond, à ventre plein (Varro, *R. R.* III, 15, 2; Columell. XII, 6, 1; 4, 5), d'une grande capacité, employé pour contenir en masse le vin nouveau, jusqu'à ce qu'il fût mis dans les *amphoræ*, ou, comme nous dirions, en bouteilles (Seneca, *Ep.* 36; Procul. *Dig.* 33, 6, 15). On y renfermait aussi des denrées d'une autre nature, à la fois sèches et liquides, comme huile, vinaigre, etc. (Varro, *R. R.* I, 22, 4; Cato, *R. R.* 10, 4 et 11, 1). Les proportions du *dolium* étaient assez considérables, comme le prouve ce fait que Diogène vivait dans un *dolium* (Juv. *Sat.* XIV, 308). On le voit aussi par quelques modèles trouvés dans les fouilles d'Antium, qui ont 7 centimètres d'épaisseur, et portent une inscription fixant leur capacité à dix-huit amphores, qui équivalent à vingt et un et demi des barils romains d'aujourd'hui. La gravure est prise d'un bas-relief représentant le *dolium* de Diogène. Les mots *baril* et *tonneau*, par lesquels on traduit ordinairement *dolium*, donnent une idée inexacte de cet objet, qui était de terre cuite, mais pourtant d'une grandeur suffisante pour contenir un homme, comme les jarres à huile dont on se sert maintenant en Italie, et celles de l'histoire bien connue des Quarante Voleurs dans les *Mille et une Nuits*.

2. *Dolium demersum, depressum, defossum. Dolium* enfoncé en partie dans le sable qui formait le plancher d'une cave (voy. la gravure au mot CELLA, 2). Cette méthode était considérée comme la meilleure pour conserver le vin qui n'avait pas beaucoup de corps; mais, si le vin était de bonne qualité, les *dolia* qui le contenaient étaient seulement dressés sur le sol (Plin. *H. N.* XIV, 27; Columell. XII, 18, 5).

DOLON ou DOLO (δόλων). Bâton long et fort, avec une petite pointe de fer aiguë à l'extrémité (Virg. *Æn.* VII, 664; Varro *ap.* Serv. *ad l.*).

2. Canne dans laquelle un poignard est caché (Serv. *ad* Virg. *Æneid.* VII, 664; Isidor. *Orig.* XVIII, 9, 4; Suet. *Claud.* 15; Plut. *T. Gracch.* 10). Par extension, ce mot est appliqué à l'aiguillon d'une mouche (Phædr. III, 6, 3).

3. Petite *voile de misaine* sur un vaisseau qui avait plus d'un mât; elle était placée à l'avant et attachée au mât de misaine (Isidor. *Orig.* XIX, 3, 3; Liv. XXXVI, 44; Polyb. XVI, 15, 2), comme le montre

clairement la gravure ci-jointe, prise d'un

bas-relief de la villa Borghèse. Si le vaisseau avait trois mâts, et par conséquent trois voiles, le *dolon* était la plus petite des trois (Pollux, I, 91).

DOMUS. *Maison particulière,* occupée par un *seul* propriétaire et sa famille, par opposition à l'*insula*, qui était construite pour recevoir un certain nombre de familles différentes auxquelles on la louait en chambres, en étages ou en appartements.

Les maisons romaines étaient bâties d'ordinaire sur un plan invariable : les différences ne consistaient que dans la grandeur, le nombre et la distribution des appartements, en proportion de la fortune du possesseur, ou en raison de la nature particulière de l'emplacement. Ces maisons étaient divisées en deux parties principales : l'*atrium* ou *cavædium*, entouré de ses dépendances; et le *peristylium,* au delà duquel étaient ses dépendances qui étaient rattachées au reste par une pièce intermédiaire, le *tablinum*, et aussi par un ou deux corridors, *fauces*, ou quelquefois par l'un et l'autre. Ces différents appartements constituaient dans le plan le noyau de l'édifice, et on les trouve constamment dans toute maison romaine de quelque importance; leur situation respective était toujours la même, et ils étaient construits suivant un modèle reçu dont on ne déviait jamais sur aucun point important, comme le prouve la gravure

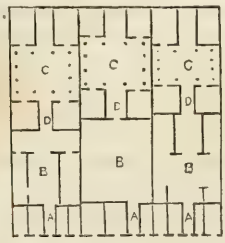

ci-jointe, qui représente le plan de trois petites maisons situées à côté l'une de l'autre dans une des rues de Rome, d'après la carte en marbre de cette ville, conservée maintenant au Capitole, mais exécutée sous Septime Sévère. A A A est le *prothyrum*, ou entrée qui ouvre sur la rue; B B B, l'*atrium* ou *cavædium;* C C C, le *peristylium;* D D D, le *tablinum* ou pièce de passage qui réunit les deux divisions principales de l'édifice. Quant aux autres pièces, qui ne sont pas marquées par des lettres de renvoi, celles à côté des portes qui font face à la rue étaient des boutiques; celles de l'intérieur étaient des salles à manger, des pièces pour passer la journée, des chambres à coucher à l'usage de la famille.

La gravure suivante représente le plan d'une maison de Pompéi, qui était aussi à beaucoup d'égards une *insula*, car elle était entourée de tous côtés par des rues et par quelques dépendances extérieures, avec des étages supérieurs qui n'avaient pas de communication avec la partie principale de l'édifice. Nous la plaçons ici pour donner une idée du plan général des maisons de la classe supérieure occupées par des particuliers qui se trouvaient dans l'aisance, et de la disposition et du nombre de leurs parties; car les palais de la haute noblesse, de l'aristocratie de richesse ou de naissance, étaient beaucoup plus considérables, et se composaient d'une plus grande variété de pièces, suivant la fortune et le goût de leurs possesseurs. On en trouvera, sous chacun des noms qui les distinguent, une description séparée; on trouvera pareillement le détail des parties ici mentionnées, et les uns et les autres sont énumérés dans l'index par ordre de matières. La maison dont nous donnons le plan est connue sous le nom de *maison de Pansa,* et on suppose qu'elle fut occupée par un édile de Pompéi, parce que les mots PANSAM ÆD. sont peints en lettres rouges près de l'entrée principale. A. *Ostium* et *prothyrum*, le vestibule entre la porte de la rue et l'*atrium*, avec un pavé en mosaïque, sur lequel on voit le mot habituel de ceux qui saluent, SALVE, formé par une marqueterie de pierres de couleur. B. L'*atrium*, du genre appelé toscan, au centre duquel est l'*impluvium* (*a*) pour recevoir l'eau qui est amenée des toits, avec un piédestal ou autel (*b*) des dieux domestiques, dont la place habituelle était près de l'*impluvium*. L'atrium est une fois et demie aussi long qu'il est

large, et c'est ce que veut Vitruve. C C. Les *alæ* ou ailes de l'atrium, qui sont

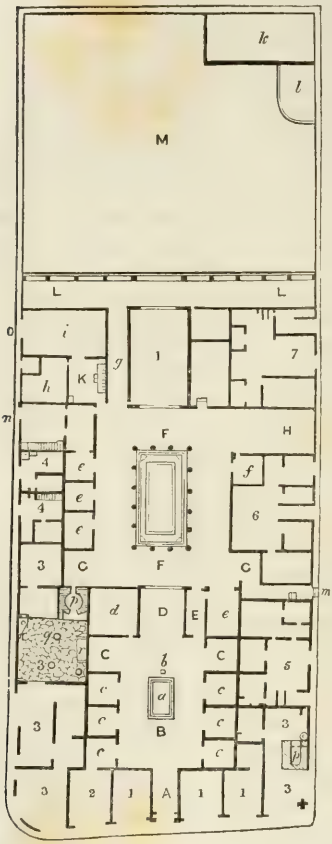

exactement les deux septièmes de la longueur de l'atrium, ainsi que Vitruve l'exige. *c c c c c.* Cinq petits *cubicula* ou chambres pour la réception des hôtes ou pour l'usage de la famille. D. Le *tablinum*, pavé en mosaïque, ouvrant sur le péristyle, de telle sorte qu'une personne qui entrait dans la maison par la porte principale A avait vue sur l'étendue entière de l'édifice, l'atrium et le péristylium, et découvrait au delà l'*œcus* et le jardin; ce devait être une perspective fort belle et fort imposante. On pouvait cependant, quand on en avait besoin, fermer le *tablinum* avec des rideaux ou des paravents provisoires. E. Corridor de communication entre l'atrium et le péristylium, à l'usage des domestiques, pour obvier à l'inconvénient de faire du tablinum une chambre de passage. Dans beaucoup de cas il y avait deux corridors de ce genre, un de chaque côté du tablinum : de là vient qu'ils sont désignés par le pluriel *fauces*. *d.* Chambre dont on ignore l'usage, mais qui peut avoir servi ou de salle à manger (*triclinium*), ou de galerie de peinture (*pinacotheca*), ou de chambre de réception pour les visiteurs. Elle termine la première partie de la maison, qui comprend l'atrium et ses dépendances. F F. Le *peristylium*, qui forme la partie principale de la seconde division ou division intérieure de la maison. Il a un toit supporté par des colonnes qui forment quatre corridors, avec un espace ouvert au centre, contenant un bassin d'eau (*piscina*) semblable à l'*impluvium* de l'atrium, mais de dimensions plus grandes. G G. *Alæ* du péristyle. *e e e e.* Quatre *cubicula;* on se servait des trois qui sont sur la gauche du péristyle comme de chambres de résidence; l'autre, à côté du passage E, semble avoir été destinée au portier de la maison (*ostiarius*) ou à l'esclave à qui était remis le soin de l'atrium (*atriensis*) : en effet, elle communiquait directement et immédiatement avec les deux divisions de la maison, et de là on pouvait avoir l'œil sur l'entrée de la rue latérale *m.* H. Le *triclinium* ou salle à manger : la chambre qui y touche (*f*) et qui communique avec elle et avec le péristyle, était probablement pour les esclaves et les domestiques qui servaient à table. I. *Œcus,* qui est élevé par deux degrés au-dessus du péristyle, et qui a une large fenêtre ouvrant sur le jardin situé derrière, aussi bien qu'un passage (*g*) de côté, comme la *faux* de l'atrium, pour donner accès dans le jardin sans traverser la grande chambre. K. *Culina,* la cuisine, qui ouvre d'un côté sur une autre chambre ou arrière-cuisine (*h*), munie de murs bas sur les-

quels on déposait les jarres à huile, les ustensiles de cuisine, etc., et de l'autre sur une cour (*i*) touchant à une des rues latérales qui courent le long de l'édifice et sur laquelle elle a une porte de derrière (*o*). L L. Galerie couverte (*porticus* ou *crypta*), élevée le long d'un des côtés du jardin (M), dans un coin duquel est une citerne (*k*) fournie par un réservoir situé à côté (*l*). Cela complète la *domus* ou maison particulière occupée par Pansa. Elle avait quatre entrées distinctes : la principale sur le devant (A), et trois sur les cotés, dont deux pour la famille et les visiteurs (*m* et *n*), et une porte de derrière (*postica*) pour les domestiques et les marchands (*o*).

Mais l'*insula* entière contenait en outre plusieurs appartements ou maisons plus petites, quelques-unes avec un étage au-dessus, qui étaient louées à différents boutiquiers. 1 1 1. Trois boutiques qui font face à la rue principale. 2. Boutique dans la même rue, qui communique aussi avec la *domus*, et qu'on suppose en conséquence avoir été occupée par Pansa lui-même; c'est là que son intendant (*dispensator*) aurait vendu le produit de ses fermes, comme le vin, l'huile, etc., aux habitants de Pompéi, de la même façon que les nobles de Florence détaillent aujourd'hui le produit de leurs vignes dans une petite chambre au rez-de-chaussée de leur palais. 3 3. Deux établissements de boulangers, avec leurs fours (*pp*), des puits (*q*), un pétrin (*r*), et autres dépendances. 4 4. Encore deux boutiques louées pour différents commerces. 5, 6, 7. Trois petites boutiques et maisons occupées par différents locataires.

Le rez-de-chaussée ainsi décrit composait la partie principale d'une *domus* romaine ordinaire ou maison particulière, et contenait les appartements occupés par le propriétaire et sa famille. En effet, l'étage du dessus était distribué en petites chambres (*cœnacula*) qui servaient de chambres à coucher, et qui étaient assignées principalement aux domestiques de la maison. On ne peut admettre, en effet, que les petites chambres du rez-de-chaussée qui ouvraient sur les portiques de l'atrium et du péristyle, les principaux appartements du maître et de la maîtresse, aient jamais été donnés aux esclaves pour y passer la nuit; et l'étage supérieur était fréquemment desservi par deux escaliers, l'un partant de l'intérieur de la maison et l'autre du dehors de la rue (Liv. XXXIX, 14). Il y a de beaux étages supérieurs dans plusieurs maisons de Pompéi et dans d'autres édifices anciens; mais on n'en a jamais découvert qu'un spécimen, qui n'existe plus : c'était dans une maison d'Herculanum, qui avait été entièrement couverte d'un lit de lave par suite de l'éruption qui détruisit cette ville. Quand on fit les fouilles, on trouva la charpente, les poutres et les architraves presque réduites en charbon par l'action de la chaleur; les murs avaient été tellement endommagés par le tremblement de terre qui accompagna l'éruption de 79, qu'on fut obligé de jeter à bas tout l'étage supérieur; mais la perspective et le plan des chambres, donnés dans les deux gravures suivantes, furent pris avant la démolition, et par conséquent présentent le seul spécimen authentique qu'on puisse actuellement trouver de cette partie d'une maison romaine. Il n'y a rien de conjectural ni de restauré, excepté les tuiles du toit et les rideaux entre les colonnes. A. Coupe de l'atrium. Les quatre colonnes qu'on voit sur le devant supportaient le toit B (marqué aussi sur le plan ci-dessous), qui couvrait un des quatre corridors dont la partie centrale et découverte de l'atrium était entourée. Les baguettes de fer et les an-

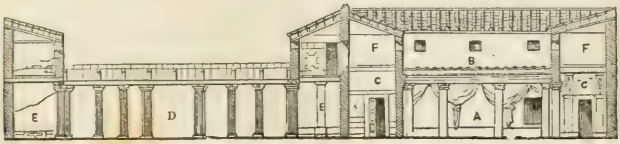

neaux pour suspendre les rideaux entre les colonnes, comme la gravure les montre, furent trouvés dans la place qu'ils occupaient primitivement quand la fouille fut faite. Ces rideaux étaient destinés à protéger contre les rayons du soleil les corridors latéraux du *compluvium* ou espace découvert au centre. C C. Deux des corridors latéraux dont nous parlons, qui ont des portes à leurs extrémités les plus éloignées, ouvrant sur des appartements séparés, et qui sont fermés au-dessus par le plancher de l'étage supérieur. D. Coupe du péristyle. Les huit colonnes qu'on voit en avant enferment un des côtés d'une *area* découverte qui était disposée comme un jardin. E E. Deux des corridors latéraux qui entourent trois côtés du péristyle, ouvrant sur le jardin du côté qui en est le plus proche par leurs entre-colonnements, et fermés par derrière par le mur mitoyen situé entre eux et par les appartements adjacents. F F. Coupe de l'étage supérieur : le plan et la disposi-

tion de ces appartements sont donnés dans la gravure ci-jointe, cotés depuis *a* jusqu'à *m*. Douze petites chambres (*cœnacula*) construites sur les corridors de la cour qui est au-dessous, et recevant leur jour de fenêtres qui ont vue sur l'intérieur, ainsi que le montre notre perspective des six premières, ouvrent sur une terrasse (*solarium*), G au-dessus du jardin; et en conséquence on peut conjecturer qu'elles servaient au propriétaire, à sa famille et à ses hôtes. *n* à *r*. Autre suite de petites chambres qui ont des fenêtres sur la rue, et qui servaient probablement de chambres à coucher pour les esclaves. *s* à *v*. Chambres probablement destinées aux femmes de l'établissement, parce qu'elles forment une suite complète, communiquant entre elles, et sont séparées du reste. Les planchers de ces chambres supérieures, ainsi que ceux des chambres du dessous, sont en mosaïque. L'étage du dessus ne s'étend que sur deux côtés du péristyle, comme le montre notre perspective; les deux autres n'ont aucune construction élevée au-dessus du toit qui couvrait le corridor du jardin.

2. (οἶκος) Maison grecque. Les fouilles ne nous ont pas encore fait connaître le plan d'une maison grecque; par conséquent toute tentative pour en déterminer et distribuer les parties ne peut se fonder que sur des passages épars dans divers auteurs, et doit être regardée comme conjecturale. Il y avait cependant, sans aucun doute, des différences essentielles entre les demeures des Grecs et des Romains, et, pour ce motif, nous allons donner un plan hypothétique sur l'autorité de Becker; il servira du moins à expliquer les termes que les Grecs employaient pour désigner les différentes parties de leurs maisons, et à faire entendre en général d'après quel plan elles étaient habituellement construites. *a*. αὔλειος θύρα. La porte de la maison ou entrée principale sur la rue. *b*. θυρωρεῖον, θυρῶν, διάθυρα. Le vestibule ou passage d'entrée; les pièces à droite et à gauche servaient en partie d'écuries et contenaient une loge pour le portier et des chambres pour les esclaves. *c*. αὐλή. La cour et le péristyle, formant la première division de la maison, qui était destinée aux hommes, et qui, avec les différentes chambres distribuées à l'entour (num. 1-9), constituait l'ἀνδρωνῖτις. *d*. μέταυλος ou μέσαυλος θύρα. La porte du passage qui sépare les deux principales divisions de la maison : quand elle est fermée, il n'y a plus de communication entre elles. *e*. La cour et le péristyle, formant la seconde partie ou partie inté-

rieure de la maison, qui était destinée aux femmes, et qui, avec les différentes

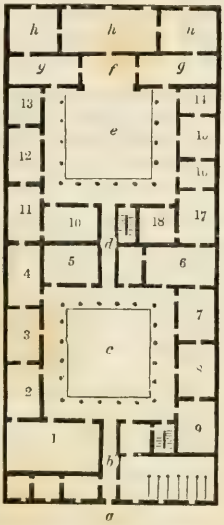

dépendances (num. 11-18) situées à l'entour, forme le γυναικωνῖτις. *f*. προστάς ou παραστάς. Chambre au bout du péristyle, dont la maîtresse de la maison se servait probablement comme de chambre de réception ou pour se retirer. *gg*. θάλαμος et ἀμφιθάλαμος. Les principales chambres à coucher. *h h h*. ἱστῶνες. Pièces où les femmes travaillent au métier. *i*. κηπαία θύρα. Porte du jardin ou porte de derrière.

DONARIUM. Trésor d'un temple, c'est-à-dire, chambre dans laquelle étaient conservées les offrandes faites aux dieux (Serv. *ad* Virg. *Æn*. XII, 179; Lucan. IX, 516; Apul. *Met*. p. 183).

2. *Offrande votive*, ou présent fait aux dieux comme témoignage de gratitude pour quelque faveur reçue, telle qu'une guérison ou la délivrance dans une calamité imminente (Aul. Gell. II, 10; Aurel. Vict. *Cæs*. 35). Ces offrandes différaient naturellement pour la valeur et le caractère, suivant la fortune et le goût de celui qui les présentait : elles consistaient en armes prises à la guerre, en trépieds, en autels, en objets précieux de toute espèce donnés par des personnes riches; mais les classes pauvres faisaient des offrandes plus humbles : c'étaient des tablettes qui portaient des inscriptions ou des représentations peintes de la divinité venue miraculeusement à leur aide, et qui ressemblaient à celles qu'on voit si fréquemment suspendues dans les églises catholiques; ou encore des objets en terre cuite qu'on trouvait en vente à la boutique du modeleur, et qui représentaient seulement quelques parties du corps, comme un bras, une main, un œil, un pied, une jambe, etc., de sorte que chaque personne pouvait se borner à acheter la partie qu'elle croyait avoir été guérie par l'assistance divine. La gra-

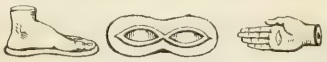

vure représente trois *donaria* de cette espèce d'après des modèles en terre cuite : un pied, deux yeux, et une main avec une balafre au milieu, représentant la blessure pour en rappeler la guérison.

DONATIVUM. Largesse faite par l'empereur à l'armée, par opposition au *congiarium* donné généralement au peuple. (Suet. *Nero*, 7; Lamprid. *Alex. Sev.* 26).

DORMITATOR (ἡμερόκοιτος). Voleur qui fait ses coups de main pendant la nuit (Plaut. *Trin*. IV, 2, 20; Hesiod. *Op*. 603).

DORMITORIUM. Dortoir ou chambre

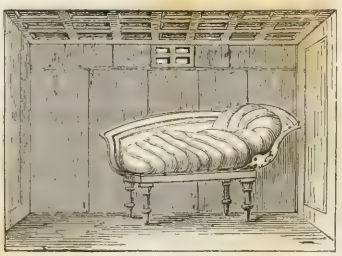

à coucher (Plin. *H. N.* XXX, 17). Cette pièce semble avoir été en général petite et médiocrement meublée, comme le montre la gravure, qui représente l'intérieur de la chambre à coucher de Didon, d'après le Virgile du Vatican.

DORSUALIA. Large bande faite d'étoffe richement teinte ou de soie brodée, qu'on mettait en travers sur le dos des chevaux dans les grandes occasions, comme on le voit dans la figure ci-jointe,

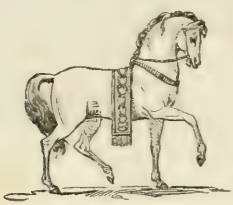

prise du cortége triomphal de Constantin, ou sur les victimes conduites au sacrifice : l'arc de Titus à Rome en présente plusieurs spécimens (Tertull. *Gallien.* 8).

DORSUARIUS ou DOSSUARIUS. Bête de somme, cheval de bât (Varro, *R. R.*

II, 10) ou âne (*ib.* II, 6), comme on le voit dans la gravure ci-jointe, prise de l'arc de triomphe de Constantin.

DORYPHORUS (δορυφόρος). *Hallebardier,* nom donné aux soldats qui formaient la garde du corps des rois perses, à cause de l'arme qu'ils portaient. Ce mot ne se trouve en latin que comme le nom d'une célèbre statue de Polyclète (Cic. *Brut.* 86; Plin. *H. N.* XXXIV, 19, 2), représentant un de ces gardes ou un soldat armé comme eux. On le rencontre aussi comme nom propre (Inscript. *ap.* Murat. 477, 5).

DRACHMA (δραχμή). *Drachme;* la principale monnaie d'argent des Grecs, comme le *denarius* chez les Romains. Il y avait deux sortes de *drachmes,* différentes pour le poids et la valeur : l'attique et l'éginète.

La drachme attique, représentée par le spécimen ci-joint, d'après un modele de pareille grandeur du Musée Britannique, avait principalement cours dans le nord de la Grèce, dans les États maritimes et

en Sicile. Elle contenait six oboles et valait à peu près 97 centimes et demi de notre monnaie. Quand Pline (*H. N.* XXI, 109) parle de la *drachme* attique et du *denier* romain comme étant du même poids, ce dernier n'avait plus ses proportions primitives (Hussey, *Ancient weights and money*, p. 47-48).

La drachme éginète, représentée par la gravure suivante, aussi d'après un modele de même grandeur du Musée Britannique, avait cours en Béotie, dans quelques parties du nord de la Grèce et dans tous les États du Péloponnèse, à l'exception de Corinthe. L'étalon en était plus grand que celui de la drachme at-

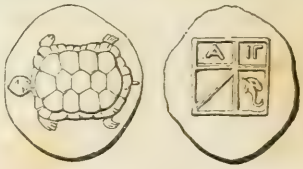

tique; il contenait environ 93 grains d'argent pur et valait à peu près 1 franc 42 centimes et demi de notre monnaie (Hussey, *ibid.*, p. 59-60).

DRACO. Dragon : enseigne d'une cohorte, empruntée aux Parthes et intro-

duite dans l'armée romaine vers le temps de Trajan. C'était l'image d'un grand dragon fixé sur une lance, avec une gueule d'argent entr'ouverte, tandis que le reste du corps était formé d'étoffes peintes ou de peaux qui, étant vides et flexibles, s'agitaient avec des mouvements pareils à ceux de ce reptile, lorsque le vent entrait dans la gueule ouverte (Veget. *Mil.* II, 13; Ammian. Marcell. XVI, 10, 7 et 12, 39; Claudian. *III Consulat. Honor.* 138; Nemesian. 85).

2. Appareil pour faire chauffer de l'eau avec économie de temps et de bois; il consistait en une chaudiere, munie tout autour d'un certain nombre de tuyaux, pareils aux replis d'un serpent, de telle sorte que la quantité entiere du liquide était exposée en même temps et par petites quantités à l'action du feu (Senec. *Quæst. Nat.* III, 24).

DRACONARIUS. L'enseigne ou porte-drapeau d'une cohorte; il portait le *draco* ou dragon représenté dans la gravure précédente (Ammian. XX, 4, 18; Veg. *Mil.* II, 7 et 13). Des enseignes de cette espèce figurent fréquemment sur les colonnes de Trajan et de Marc-Aurèle au milieu des troupes barbares, mais non dans les armées romaines, quoiqu'elles y aient été introduites au temps de Trajan. C'est de ce mot que vint le nom moderne de *dragon*, signifiant dans son sens primitif soldat de cavalerie qui suivait l'enseigne du dragon. [D'après une autre opinion, les dragons modernes ont tiré leur nom de ce qu'ils combattent à pied et à cheval, et sont en quelque sorte amphibies comme les animaux fantastiques appelés *dragons*.]

DRACONTARIUM. Bandeau pour la tête (Tertull. *Cor. Mil.* 15), tortillé de manière à imiter les replis du serpent; ou peut-être fait en forme de deux serpents réunis, comme le *torquis* (voy. la gravure du mot TORQUATUS: cf. Inscript. *ap.* Don. cl. 1, n. 91, *torquem aureum ex dracontariis duobus*); mais le *draconta-rium* était porté sur la tête au lieu de l'être au cou.

DROMO ou DROMON. Espèce particulière de vaisseau, remarquable pour sa rapidité : on n'en sait rien de plus (Isidor. *Orig.* XIX, 1, 14; Cassiodor. *Var. Ep.* V, 17).

DROMONARIUS. Rameur dans un vaisseau appelé *dromo* (Cassiodor. *Var. Ep.* IV, 15).

DULCIA. Mot employé dans un sens général pour toute espèce de friandises faites avec du miel, par opposition à *pâtisserie* ou gâteaux faits de farine, de fruits, de lait, etc. (Lamprid. *Elag.* 27 et 32).

DULCIARIUS. Qui fait des *dulcia;* c'est-à-dire *confiseur*, par opposition à *pâtissier* (Lamprid. *Elag.* 27; Trebell. *Claud.* 14; Veg. *Mil.* I, 7.)

DUUMVIRI. Deux fonctionnaires nommés pour agir ensemble en différentes circonstances, par exemple :

1. *Duumviri jure dicundo;* deux magistrats principaux qui rendaient la justice dans les villes de province (Cic. *Agr.* II, 34).

2. *Duumviri perduellionis;* deux juges nommés pour faire le procès aux personnes accusées du meurtre d'un citoyen romain (Liv. I, 26; Cic. *Rabir. perd.* 4).

3. *Duumviri navales.* Deux commissaires nommés pour surveiller l'équipement ou le radoubement d'une flotte (Liv. IX, 30).

4. *Duumviri sacrorum.* Deux prêtres nommés pour prendre soin des livres sibyllins, fonction confiée dans la suite aux décemvirs (Liv. III, 10).

E

EBORARIUS. Qui sculpte et qui travaille l'ivoire (Imp. Const. *Cod.* 10, 64, 1).

ECHINUS. Hérisson; et, dans un autre sens, *oursin*, crustacé épineux, dont les anciens employaient la coquille pour y mettre des remedes ou d'autres objets. Par extension, Horace (*Sat.* I, 6, 117) a donné ce nom à un ustensile de table fait de la même matière ou l'imitant; mais on ne voit pas clairement quel usage

particulier le poëte lui assigne. Heindorf (*ad. l.*) entend par *echinus* un vase où on lavait les verres.

2. En architecture, large membre elliptico-circulaire d'un chapiteau dorique, placé immédiatement sous l'*abacus* (Vitruv. IV, 3, 4). Dans les plus beaux spécimens de cet ordre, tout contour est elliptique ou hyperbolique, mais jamais circulaire; avec les annelets qui sont placés au-dessous, il est de la même hauteur que l'abacus (Elmes, *Leçons d'Architecture* [en angl.], p. 205). La gravure représente un chapiteau du Parthénon.

ECTYPUS (ἔκτυπος). Fait dans un moule (τύπος, *forma*), au dedans duquel

est creusé le dessin qu'on veut exposer aux yeux : de cette façon la figure qui en sort (*ectypum*) présente les objets en relief, comme un ouvrage moulé en terre cuite (Plin. *H. N.* XXXV, 43), ainsi que le feront facilement comprendre les gravures ci-jointes. Celle qui est à main droite représente un moule ancien, d'après un modèle trouvé à Ardée, et l'autre, à main gauche, montre l'objet moulé en terre cuite avec ses figures en relief.

2. *Ectypa gemma* ou *scalptura*. Pierre gravée sur laquelle les images sont sculptées en relief, comme un *camée*, au lieu d'y être gravées en creux, comme dans un sceau ou un *intaglio* (Senec. *de Ben.* III, 26; Plin. *H. N.* XXXVII, 63).

EDOLATUS. Façonné et tiré d'une matière brute avec la *dolabra* (Columell. VIII, 11, 4; voy. DOLATUS); par extension, et dans un sens figuré, tout ce qui est fini avec soin. (Cic. *ad Att.* XIII, 47; cf. Varro, *ap.* Non. p. 448.)

EFFIGIES. En général, image ou effigie. Mais ce mot a un sens particulier dans les *funera gentilitia* des Romains (Tac. *Ann.* IV, 9; et III, 5); pour l'entendre, voy. IMAGINES, 2.

ELÆOTHESIUM (ἐλαιοθέσιον). Chambre dans les bains, où étaient gardés les huiles et les parfums, et où le baigneur se retirait pour se faire oindre et frotter. Dans de grands établissements, il y avait à cet effet une chambre particulière, qui touchait au *frigidarium* ou pièce froide (Vitruv. V, 11, 2), comme on le voit dans la gravure au mot CELLA, n° 5, prise d'une peinture représentant les pièces d'un bain dans les Thermes de Titus à Rome. Là on la voit avec le nom écrit au-dessus : elle est remplie d'urnes à parfums rangées sur des rayons, et c'est la dernière chambre à main gauche, immédiatement à côté du *frigidarium*, comme le veut Vitruve. Mais, dans des bains particuliers ou dans des bains publics d'une étendue moins considérable, comme les bains de Pompéi, la chambre d'eau tiède semble en avoir tenu lieu. Voy. l'article TEPIDARIUM.

ELENCHUS. Grosse *perle en forme de poire* fort estimée par les dames opulentes de Rome, qui aimaient à en porter deux ou trois ensemble comme pendants d'oreille ou à en attacher à leurs bagues (Plin. *H. N.* IX, 56; Juv. *Sat.* VI, 459). Notre gravure est prise d'un modèle de boucles d'oreilles où un gros *elenchus* forme le pendant.

ELIX. Mot ancien, signifiant un sillon large et profond, tracé entre les glèbes dans les champs de blé pour préserver de l'humidité les racines de la plante (Serv. *ad* Virg. *Georg.* I, 109; Columell. II, 8, 3).

ELLYCHNIUM (ἐλλύχνιον, θυαλλίς). *Mèche* d'une chandelle ou d'une lampe à huile, faite habituellement de la moelle d'un roseau ou des fibres grossières du lin ou du papyrus (Vitruv. VIII, 1, 5; Plin. *H. N.* XXIII, 4, 41; XXVIII, 11, 47). La gravure représente une petite lampe romaine dont la mèche brûle.

EMBLEMA (ἔμβλημα). *Marqueterie;* ce mot s'applique surtout aux mosaïques (Varro, *R. R.* III, 2, 4; Lucil. *ap.* Cic. *Brut.* 79), qui sont composées de petites pièces de pierres de couleur, de verre ou d'émail placées dans un lit de ciment. Comme cet art était pratiqué de façons différentes, nous rencontrons, pour le caractériser, plusieurs mots dont chacun indique une méthode particulière, tels que *tessellatum, sectile, vermiculatum* et autres, énumérés dans la Table analytique. Si le terme dont nous nous occupons, *emblema*, est spécifique et non générique, il peut avoir été employé pour désigner une sorte de mosaïque peu connue, mais qu'on rencontre dans la villa d'Adrien, près de Tivoli. Caylus (*Recueil,* VI, 86) en a publié quelques fragments, et elle consiste en *bas-reliefs* de stuc fort dur dans lesquels sont placés en *marqueterie* de petites pièces de différentes pierres de couleur et d'émaux, de telle sorte qu'on les dirait peints. Le second sens du mot *emblema* prête à une telle conjecture.

2. Ornement ou figure en saillie qui n'est ni fondue avec le solide ni taillée de ce solide même, mais attachée à quelque autre substance comme un *relief* qui la décore; par exemple, une figure en or fixée sur un vase d'argent ou une figure d'argent sur un vase de bronze (Cic. *Verr.* II, 4, 17, 23, 24). Cet art était fort pratiqué et fort estimé chez les anciens; on en a découvert plusieurs spécimens à Pompéi.

EMBOLIARIA. Actrice qui venait sur le théâtre entre les actes d'une pièce pour amuser l'auditoire en récitant quelque intermède, *embolium,* ἐμβόλιον (Plin. *H. N.* VII, 48; Inscript. *ap.* Murat. 660, 4).

EMBOLUM (ἔμβολον). Mot grec latinisé (Petr. *Sat.* 30), signifiant l'éperon d'un vaisseau de guerre, qu'on appelait en latin ROSTRUM. On en trouvera la description et la figure à ce mot.

EMBOLUS (ἔμβολος). Piston d'une pompe, d'une seringue ou d'une autre machine pour tirer de l'eau et la décharger (Vitruv. X, 7). Voy. CTESIBICA MACHINA et SIPHO.

EMERITI. Soldats romains délivrés du service militaire (Val. Max. VI, 1, 10; Ov. *Trist.* IV, 8, 21) parce qu'ils avaient servi tout le temps imposé par la loi, c'est-à-dire vingt ans pour les légionnaires et seize pour les prétoriens (Tac. *Ann.* I, 78; Dion Cass. LV, 23).

EMISSARIUM. *Conduit excréteur :* canal artificiel fait pour l'écoulement des eaux stagnantes (Cic. *ad Fam.* XVI, 18; Plin. *H. N.* XXXIII, 4, 21). On voit encore en Italie des débris de travaux étonnants de cette nature, élevés comme conduits excréteurs pour les lacs Albain et Fucin (Suet. *Claud.* 20; Plin. *H. N.* XXXVI, 24, 11) : le premier, parce qu'on eut peur que les eaux ne vinssent à déborder et à inonder le pays; le second, pour rendre à la culture les terres que les eaux couvraient. Ce dernier, qui subsiste presque entier et qui a été déblayé et rendu praticable par le roi de Naples, consiste en un souterrain de plus de trois milles de long, dont une grande partie fut creusée avec le marteau et le ciseau dans la roche qui forme la base de la montagne qu'il traverse à une profondeur de trois cents mètres au-dessous du sommet le plus élevé. Le reste, qui n'est qu'à quelques pieds au-dessous de la surface du sol, est entièrement voûté en brique. C'est de cette matière qu'est faite l'arche qui déchargeait l'eau dans le Liris; mais la bouche qui fait face au lac présente une belle construction en maçonnerie.

EMPLECTON (ἔμπλεκτον). Manière de construire des murs introduite par les Grecs et adoptée par les architectes ro-

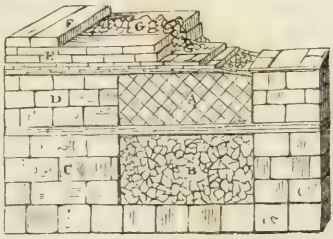

mains. Les surfaces extérieures des deux

côtés y étaient formées de blocs placés en assises régulières, comme le montre la partie supérieure de la gravure ci-jointe (E), et l'espace qui les sépare était rempli de moellons (G). Des pierres transversales (*diatoni*, F) étaient, à certains intervalles, placées au-dessus en assises régulières et avec des dimensions suffisantes pour s'étendre sur l'épaisseur entière du mur d'un côté à l'autre, faire l'office de parpaings et relier ainsi toute la masse (Vitruv. II, 8, 7; Plin. *H. N.* XXXVI, 22, 51). Voy. DIAMICTON.

EMPORIUM (ἐμπόριον). *Marché* ou *entrepôt*, c'est-à-dire, édifice considérable contenant une suite de magasins, où étaient déposées les marchandises de l'étranger amenées par mer, jusqu'à ce qu'elles fussent débitées aux marchands en détail (Vitruv. V, 12, 1). La place était toujours enfermée de hautes murailles et souvent solidement fortifiée (Liv. XXI, 57), si la ville qui contenait l'*emporium* était située dans une partie du pays exposée à des attaques. La gravure ci-jointe offre le plan de quelques ruines fort étendues sur les rives du Tibre, aux pieds de l'Aventin, qu'on

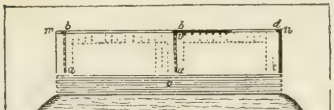

croit être les restes de l'*emporium* de Rome (Liv. XXXV, 10). La ligne qu'on voit au dehors montre le circuit du mur extérieur qui enfermait le marché; *o*, un escalier descendant à la rivière, comme le dit Tite-Live; *a b* et *c d*, des parties de la muraille contenant les galeries qui allaient à la rivière, ainsi que l'indique Vitruve; de *m* à *n*, restes des murailles qui enfermaient la suite des magasins d'entrepôt. Les parties qui subsistaient encore, quand on étudia ces ruines, sont signalées par une teinte foncée; mais on doit remarquer que ces restes sont assez étendus pour autoriser à compléter le circuit, que nous donnons avec une teinte plus légère.

EMPOROS (ἔμπορος). Mot grec, et indiquant par conséquent des coutumes grecques; il est cependant employé avec une forme latine par Plaute (*Merc.* Prol. 9) et par Ausone (*Epist.* XXII, 28). Il désigne un homme qui était à la fois marchand et marin : il recevait d'un armateur ou d'un capitaliste un navire qu'il dirigeait dans un voyage de commerce, dont les bénéfices appartenaient à celui qui l'employait. De là vient que dans Plaute (*l. c.*) il est appelé *emporos Philemonis*, c'est-à-dire qui fait le commerce pour son maître Philémon.

ENCARPA (ἔγκαρπα). Festons de fruits et de fleurs employés comme décoration

dans la sculpture et la peinture (Vitruv. IV, 117). On peut s'en faire une idée par le spécimen ci-joint, pris d'une tombe romaine.

ENCAUSTICA (ἐγκαυστική). Art de la peinture à l'encaustique, c'est-à-dire avec des couleurs mêlées de cire et durcies ensuite par l'action du feu. Cet art, tel que le pratiquaient les anciens, est maintenant perdu, et l'on n'a jamais pu déterminer parfaitement le procédé dont ils se servaient, bien que le comte de Caylus se soit imaginé qu'il en avait trouvé le secret, et qu'il ait écrit un traité spécial sur cette matière. Les anciens semblent avoir eu plusieurs méthodes d'encaustique et s'y être pris de façons fort différentes : tantôt ils se servaient de couleurs mêlées de cire, appliquées avec une brosse sèche, puis fixées par le feu avec l'instrument appelé *cauterium;* tantôt on traçait le dessin sur l'ivoire avec une pointe à graver brûlante (*cestrum*), mais alors il ne semble pas qu'on fît usage de la cire; tantôt enfin on liquéfiait la cire avec laquelle les couleurs étaient mêlées, puis on trempait la brosse dans cette mixture

liquide, et on appliquait la couleur à l'état fluide, comme on le fait pour les couleurs à l'eau; dans la suite l'action de la chaleur l'égalisait et la fondait (Plin. *H. N.* XXXV, 11, 39 et 41; Vitruv. VII, 9; Ov. *Fast.* III, 831).

ENCOMBOMA (ἐγκόμβωμα). Partie du vêtement des Grecs, sorte de tablier attaché avec un nœud autour du corps (d'où vint le nom); il était porté par les esclaves pour que leur tunique restât propre (Longus, II, 33), et par les jeunes filles (Varro, *ap.* Non. *s. v.*); on s'en servait aussi sur la scène comique (Jul. Pollux, IV, 18). Ces deux derniers usages sont figurés par la gravure ci-jointe, où l'on voit une jeune femme jouant sur les doubles flûtes, d'après un bas-relief de marbre qui représente une scène de quelque pièce.

ENDROMIS. Large couverture d'étoffe de laine grossière, dans laquelle on avait l'habitude de s'envelopper le corps pour ne pas s'exposer au froid après les mouvements violents des exercices gymnastiques (Juv. III, 103; Mart. IV, 19; XIV, 126). Elle est fréquemment représentée dans des scènes de la vie du gymnase sur des figures au repos, semblables à celle de la gravure ci-jointe, prise d'un vase d'argile et représentant un jeune homme qui vient de finir ses exercices, et qui est debout devant son maître; mais, quoique le mot lui-même soit grec et se rapporte spécialement aux habitudes de ce peuple, c'est seulement chez les auteurs latins qu'il se rencontre dans le sens que nous avons expliqué. Comparez n° 3.

2. *Endromis Tyria.* Couverture qui avait la même forme et servait au même usage; mais elle était de tissu plus fin, et avait été adoptée par les dames romaines qui prenaient les habitudes viriles et s'adonnaient aux mêmes exercices que les hommes (Juv. VI, 246).

3. (ἐνδρομίς). En grec, ce mot a une signification fort différente : il est employé pour désigner les brodequins inventés et portés dans l'origine par les chasseurs de Crète (Nonn. *Dionys.* V, p. 154), puis adoptés par les artistes grecs comme chaussure caractéristique de Diane chasseresse (Callim. *Hymn. in Dian.* 16; Jul. Pollux, VI, 93). On les voit sur un grand nombre de statues de cette déesse, et ils ressemblent au spécimen de la gravure ci-jointe, prise d'un bronze d'Herculanum, avec les *orteils découverts* et une large bande qui couvre le dessus du pied (*fascia primos Sistitur ad digitos*, Sidon. Apoll. *Carm.* II, 400), et à laquelle les quartiers sont attachés. Ces brodequins s'ouvrent sur le devant, mais sont percés de trous près des bords pour passer la courroie qui les serre sur les jambes, comme nos brodequins lacés (Galen. *Comment. in Hippocr. de Articul.* et Spanheim *ad* Callim. *l. c.*). Les lacets, qui sont omis dans le bronze d'où est tirée la gravure, peuvent se voir sur d'autres statues (*Mus. Chiaramont.* tav. 17; *Mus. Pio-Clem.* II, 15; III, 38). Les poëtes latins donnent toujours à Diane des *cothurni*, brodequins fermés qui enveloppaient tout le pied (voy. le mot COTHURNUS et les gravures qui y sont jointes). Le nom d'ἐνδρομίς fut donné à ces brodequins parce qu'ils étaient faits pour des personnes qui avaient besoin de déployer beaucoup de vigueur et d'agilité à la course (Galen. *l. c.*); ce qui était plus

facile, comme on le voit tout d'abord, parce que les extrémités du pied, étant découvertes au lieu d'être contraintes par une empeigne, laissaient aux doigts un jeu plus libre; c'est ainsi que cette chaussure est portée par un faune et un berger du musée de Naples (*Mus. Borb.* VIII, 23, 25). Ces considérations, et les preuves que fournissent toutes les statues anciennes, semblent confirmer la distinction faite ci-dessus, quoiqu'on ne puisse invoquer à son appui l'autorité d'aucun écrivain; en même temps elles servent à expliquer la différence réelle qu'il y a entre les noms des trois espèces de brodequins de chasse admis d'ordinaire comme termes synonymes : le κόθορνος, qui montait jusqu'au mollet et était lacé sur le devant, mais couvrait tout le pied; l'ἐνδρομίς, allant aussi jusqu'au mollet et lacé sur le devant, mais laissant les orteils découverts; et l'ἀρβύλη, demi-brodequin lacé sur le devant, mais n'allant qu'à la cheville.

ENSICULUS (ξιφίδιον). Diminutif d'ENSIS; petite épée qui servait de jouet d'enfant (Plaut. *Rud.* IV, 4, 112. Voy. CREPUNDIA).

ENSIS (ξίφος). Épée. Mot employé généralement par les poëtes; il est synonyme de GLADIUS (Quint. X, 1, 11. Voy. aussi FALX, 6).

EPHEBEUM (ἐφηβεῖον). Pièce spacieuse dans le gymnase grec, où les jeunes gens faisaient leurs exercices en présence de leurs maîtres (Vitruv. V, 11; Strabo, V, 4, 7). Voy. la gravure au mot GYMNASIUM (lettre C) : elle donnera une idée de la position ordinaire de l'EPHEBEUM et de sa grandeur, par comparaison avec les autres pièces de l'établissement.

EPHEMERIS (ἐφημερίς). *Journal* tenu par une personne, et dans lequel elle notait les événements, les actions ou les dépenses de chaque jour (Cic. *Quint.* 18; C. Nepos, *Attic.* 13).

EPHIPPIARIUS. Sellier qui fait des *ephippia* (Inscript. *ap.* Fabrett. p. 712, n° 339).

EPHIPPIATUS. Qui va à cheval sur une selle (*ephippium*) au lieu de monter à cru. Voy. les gravures du mot EQUES (Cæs. *B. G.* IV, 2).

EPHIPPIUM (ἐφίππιον). *Selle* pour les chevaux (Varro, *R. R.* II, 7, 15; Cæs. *B. G.* IV, 2), employée par les Grecs et les Romains. Elle est fort communément

représentée dans les œuvres d'art comme une pièce d'étoffe mise plusieurs fois en double et formant un coussinet carré assez épais (voy. la seconde gravure au mot EQUES); mais, dans plusieurs cas aussi, on la rencontre sous la forme d'un coussinet régulièrement bourré, comme le spécimen ci-joint, pris de la colonne de Marc-Aurèle. On en voit de semblables dans les peintures d'Herculanum et de Pompéi, et sur l'arc de Septime Sévère; mais le plus souvent le coussinet de la selle est caché par la housse (*stragula*) qui couvrait les deux côtés de l'animal.

EPHORI (ἔφοροι). Littéralement *inspecteurs;* mais ce mot était particulièrement le nom de cinq magistrats élus chaque année par le peuple de Sparte et auxquels étaient confiés de grands pouvoirs politiques qui leur permettaient d'exercer un contrôle sur les rois et sur tous les autres magistrats; la position des éphores, dans les constitutions doriennes, avait quelque chose d'analogue à celle des tribuns de Rome (Aristot. *Polit.* II, 10; Cic. *Leg.* III, 7).

EPIBATÆ (ἐπιβάται). *Soldats de marine* chez les Grecs; corps de troupes qui servait exclusivement à bord d'un vaisseau, et était entièrement distinct des forces de terre, des matelots et des rameurs (Herod. VI, 12; Hirt. *B. Alex.* 11; Vitruv. II, 8, 14). Les Romains désignaient leurs *soldats de marine* par le terme de CLASSIARII.

EPICHYSIS (ἐπίχυσις). *Pot* grec, avec un bec petit et étroit, d'où l'on versait le vin à un banquet dans la coupe où on le buvait; les Romains l'adoptèrent quand ils avancèrent dans la civilisation, au lieu du *guttus,* moins élégant, dont ils se ser-

vaient auparavant pour le même usage (Plaut. *Rud.* v, 2, 32; Varro, *L. L.* IV, 26). La gravure représente une *epichysis*

avec la coupe de verre qui en recevait le contenu, d'après une peinture de Pompéi, et une Néréide versant du vin d'un de ces vases dans une *patera,* d'après une peinture de Stabia. Dans toutes les nombreuses peintures de Pompéi, et autres, qui représentent l'action de verser du vin d'un *pot,* ce pot a toujours un col étroit et un petit bec, comme ceux que nous donnons ci-dessus; ce qui sert à reconnaître l' *epichysis* et montre en quoi elle diffère de l'*aiguière* ou pot à eau (*gutturnium,* πρόχοος), qui avait un cou plus gros et un bec plus large.

EPICOPUS (ἐπίκωπος). Mot grec, dont on se servait pour désigner un bateau *à rames* et le distinguer d'un navire à voiles (Cic. *ad Att.* XIV, 16).

EPICROCUM (ἐπίκροκον). Mot grec, employé pour désigner un vêtement de femme; indiquait-il que le vêtement était d'un tissu fin ou couleur de safran? On ne saurait le décider, En effet, ce mot peut être tiré de κρόκη (*subtemen*) ou de κρόκος, *crocus* (Nævius *ap.* Varr. *L. L.* VII 5; Varro, *ap.* Non. *v.* Habitare; Festus, s. *v.*).

EPIDIPNIS (ἐπίδειπνις). Mot grec qui désigne le dernier service d'un dîner (Petr. *Sat.* 69; Mart. *Ep.* XI, 31).

EPIDROMUS (ἐπίδρομος). Corde coulante attachée au collet d'une tonnelle (*cassis*) et passant par des anneaux fixés autour de l'ouverture : en la tirant, le chasseur qui était à l'affût fermait le filet comme une bourse, quand le gibier poursuivi y était entré (Plin. *H N.* XIX, 2, 2; Jul. Poll. V, 29; Xen. *Cyneg.* VI, 9).

2. Voile du mât le plus proche de l'arrière dans les vaisseaux qui avaient plus d'un mât (Jull. Poll. I, 91; Isidor. *Orig.* XXIX, 3, 3). Pollux et Isidore diffèrent à

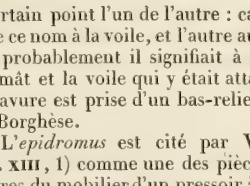

un certain point l'un de l'autre : car l'un donne ce nom à la voile, et l'autre au mât; mais probablement il signifiait à la fois et le mât et la voile qui y était attachée. La gravure est prise d'un bas-relief de la villa Borghèse.

3. L'*epidromus* est cité par Varron (*R. R.* XIII, 1) comme une des pièces nécessaires du mobilier d'un pressoir à huile (*torcularium*) mais sans aucun détail qui montre ce que l'auteur entend par ce mot.

EPIGRUS. Voy. EPIURUS.

EPILIMMA. Sorte d'onguent d'entre les plus communs et à plus bas prix (Festus, *s. v.*).

EPIRHEDIUM. Mot hybride, composé de la préposition grecque ἐπί et du mot gaulois *rheda;* on n'en a pu déterminer la véritable signification. Scheffer et Ginzrot croient que c'était un chariot carré ou oblong, fermé des quatre côtés, de la même manière que la *rheda,* et, par conséquent, qu'il est représenté par la figure ci-jointe,

prise d'un bas-relief du musée de Vérone. D'autres pensent que le mot se rapporte seulement aux décorations d'une *rheda,* ou qu'il désigne le harnais des chevaux qui la traînaient (Juv. *Sat.* VIII, 66; Schol. Vet. *ad l.;* Scheffer, *R. V.* II, 23; Ginzrot, *Wagen und Fahrwerke,* XVIII).

EPISTOMIUM (ἐπιστόμιον). Robinet d'un conduit d'eau ou de tout vaisseau contenant des liquides qu'on a besoin de tirer en petites quantités (Vitruv. IX, 8, 11). La gravure représente un robinet d'eau, dont le modèle en bronze a été

trouvé à Pompéi, et fait d'après le même principe que ceux dont on se sert main-

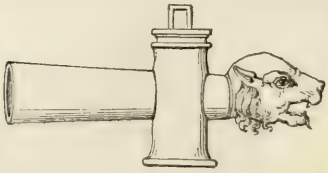

tenant, mais dessiné avec plus de goût. Sénèque dit (*Ep.* 86) que de son temps les bains de Rome, même pour les classes inférieures, étaient munis de robinets d'argent.

EPISTYLIUM (ἐπιστύλιον). Mot grec, adopté par les architectes romains pour désigner l'architrave ou poutre principale placée horizontalement sur les chapiteaux d'une colonne et s'étendant de l'un à l'autre, de manière à former un lit continu sur lequel reposait la construction qui couronnait l'édifice. Quand l'archi-

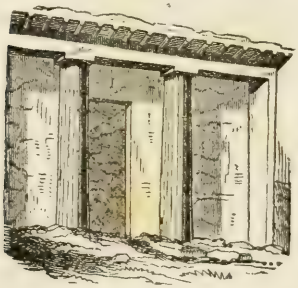

trave était de bois, on l'appelait proprement *trabs;* quand elle était de pierre ou de marbre, *epistylium,* quoique ce mot, comme terme général, puisse s'appliquer avec une égale exactitude aux deux espèces d'architrave (Vitruv. III, 5, 8; Varro, *R. R.* III, 5, 11; Festus, *s. v.*). La gravure, prise d'une tombe sculptée dans le roc à Beni-Hassan, explique l'usage original et l'application ancienne de l'*epistylium* dans l'architecture à colonnes. Le spécimen que nous donnons ne montre l'architrave surmontée d'aucun autre membre; elle ne forme qu'une surface intermédiaire pour porter le toit (*tectum*): mais, dans la gravure suivante, on la voit, perfectionnée par l'art, devenir un des membres principaux de l'entablement.

2. *Epistylia;* les *épistyles* comprennent la construction qui surmonte l'*abacus* d'une colonne et forme ce que nos architectes appellent d'un terme collectif l'*entablement,* divisé d'ailleurs par eux en trois membres distincts : l'architrave (*trabs* ou *epistylium*), au bas; la frise *zophorus*), immédiatement au-dessus, et la corniche, au-dessus de tout, pour laquelle les Romains n'avaient pas de nom collectif, mais qu'ils définissaient toujours en énumérant les membres distincts qu'elle contenait. Voy. CORONA, 15.

EPITHALAMIUM (ἐπιθαλάμιον). Chant nuptial, chanté en chœur par une troupe de jeunes filles en dehors de la porte de la chambre nuptiale (Quint. IX, 3, 16; Theocr. *Id.* XVIII).

EPITOXIS (Vitruv. X, 10, 4). Partie distincte de la *catapulta,* dans laquelle, à ce qu'on suppose, était placé le trait.

EPITYRUM (ἐπίτυρον). Plat composé de la chair de l'olive assaisonnée d'huile, de vinaigre, de rue, de menthe, etc. (Cato, *R. R.* 119). Il était d'un usage plus commun en Grèce et en Sicile qu'en Italie (Varro, *L. L.* VII, 86; Columell. XII, 49, 9).

EPIURUS (ἐπίουρος). Cheville de bois, dont on se servait comme d'un clou (Isidor. *Orig.* XIX, 19, 7; Pallad. XII, 7, 15). Les leçons diffèrent, et quelques-unes portent *epigrus* et ἐπίκουρος.

EPULONES. Membres d'une des quatre grandes corporations religieuses de Rome, composée dans l'origine de trois personnes (*triumviri epulones,* Liv. XXXI, 4), mais dans la suite portée à sept (*septemviri epulones,* Lucan. I, 597); leur principale fonction consistait à préparer un banquet somptueux, appelé LECTISTER-

NIUM, pour Jupiter et les douze dieux, à l'occasion d'une réjouissance ou d'une calamité publique (Festus *s. v.*). On plaçait alors les statues des divinités sur des couches devant des tables (Vat. Max. II, 1, 2) couvertes de friandises que mangeaient ensuite les *epulones*.

EQUARIUS, sous-entendu *medicus* (ἱππίατρος). *Vétérinaire* (Val. Max. IX,

15, 2). La gravure représente un *equarius* et montre comment les anciens saignaient les chevaux, d'après un bas-relief romain découvert dans les provinces méridionales de la France.

2. Garçon d'écurie ou palefrenier (Solin. 48). Même sens que EQUISO.

EQUES (ἱππεύς). En général quiconque est à cheval, *cavalier* (Mart. *Ep.* XII, 14). Les Grecs et les Romains montaient sans étriers et à poil (Varro, *ap.* Non. p. 108), comme on le voit dans la gravure ci-jointe, représentant un jeune Athénien, d'après la frise des Pa-

nathénées (comparez les gravures des mots CELES et DECURSIO, qui sont romaines); ou avec un coussinet (*ephippium*), qui est en général couvert et caché par une pièce d'étoffe de couleur jetée par-dessus (voy. les gravures suivantes), mais jamais avec une selle régulière faite de bois comme les nôtres. Cette invention est postérieure, et contemporaine de la décadence de l'empire. Les femmes montaient de côté, comme les nôtres, sur un coussinet ou *ephippium*, ainsi que le prouvent les expressions *muliebriter equitare* ou *equo insidere* (Ammian. XXXI, 2, 6; cf. Achill. Tat. *Amor. Clitoph. et Leucip.* I, 1; Agathias, III). Quelquefois les hommes eux-mêmes suivaient cette mode, ainsi que le montre la gravure ci-jointe, représentant un citoyen aisé de Pompéi qui fait à cheval un tour de campagne, d'après un paysage trouvé dans cette ville.

2. *Chevalier*, membre d'un corps établi dans l'origine, à ce qu'on suppose, par Romulus et composé de trois cents hommes, choisis parmi les familles patriciennes, qui servaient à cheval et étaient montés aux dépens de l'État pour former la garde du corps du roi. Leur nombre fut considérablement augmenté à différentes époques, et plus tard la propriété, au lieu de la noblesse, devint la condition essentielle pour être admis dans ce corps, qui constitua ainsi la cavalerie des anciennes armées romaines et forma un ordre séparé dans l'État, distingué des sénateurs par l'insigne de l'*angusticlave* (CLAVUS ANGUSTUS), et du peuple par l'anneau d'or que les chevaliers portaient au doigt. Comme cette classe avait cessé de faire un service militaire distinct avant la fin de la république, et que les monuments subsistant encore qui offrent des scènes de guerre sont tous postérieurs à cette période, nous n'avons pas une représentation authentique d'un chevalier romain de cette classe, si ce n'est dans quelques figures sur les monnaies de censeurs, qui sont trop petites et trop imparfaites pour donner des détails minutieux ou caractéristiques. Toutefois les chevaliers, sur ces médailles, apparaissent

drapés simplement dans la tunique (*tunica*) et tenant un cheval par la bride devant le censeur, qui siége sur sa chaise curule; ce qui s'accorde avec le témoignage de Polybe (VI, 25), qui dit que l'ancienne cavalerie romaine n'avait pas d'armure défensive avant que leurs relations avec les Grecs leur eussent appris à adopter le même costume que les cavaliers de ce pays.

3. *Soldat à cheval*, qui ne recevait pas son cheval de l'État, mais qui pouvait s'équiper lui-même et éviter ainsi la fatigue plus grande de servir à pied (Liv. V, 7; XXXIII, 26; Cæs. *passim*, etc.). Ces troupes recevaient une solde de l'État, et elles formèrent la cavalerie romaine, après que les chevaliers réguliers eurent cessé de faire le service militaire. Des soldats

de cette classe sont fréquemment représentés sur les colonnes et les arcs de triomphe de l'époque impériale, semblables à la figure ci-jointe, prise de la colonne de Marc-Aurèle : elle a un casque, une cuirasse à écailles, une lance, un petit bouclier rond, pas d'étriers et un coussinet couvert d'une housse.

4. *Eques legionarius. Cavalier légionnaire*, évidemment, comme l'épithète l'indique, distinct des chevaliers et de la cavalerie ordinaire, qui était placée d'habitude sur les ailes, et fournie très-souvent par les alliés. Le nom porte naturellement à conclure que c'était un corps de cavalerie pesamment armée, comme l'infanterie de la légion. La figure ci-jointe, prise de la colonne de Marc-Aurèle, confirme notre conjecture en montrant qu'à cette époque du moins il y avait une classe de troupes romaines à cheval qui portaient une cuirasse exacte-

ment du même genre que les légionnaires de la même période, comme on le verra en comparant les gravures des mots LEGIONARIUS et LORICA SQUAMATA avec la figure ci-jointe, dont la partie inférieure est cachée dans l'original par les groupes qui la masquent (Liv. XXXV, 5. Veg. *Mil.* II, 1).

5. *Eques prætorianus*. Voy. PRÆTORIANI.

6. *Eques sagittarius. Archer à cheval*. Corps de troupes composé généralement d'auxiliaires étrangers; mais les Macédoniens avaient aussi des *sagittarii* (Quint. Curt. V, 4). Il y avait quelquefois des corps de Romains (Tac. *Ann.* II, 16) ainsi armés, au moins sous l'empire, comme le montre la gravure ci-jointe,

qui représente un soldat romain sur la colonne de Marc-Aurèle.

7. *Eques cataphractus*. Voy. CATAPHRACTUS.

8. *Eques alarius.* Cavalerie des *alliés*, qui accompagnait les légions romaines; elle était appelée ainsi parce qu'elle était toujours placée sur les ailes (Liv. XL, 40; Cæs. *B. G.* I, 51).

9. *Eques extraordinarius.* Soldats choisis dans la cavalerie des alliés; et dont on formait un corps d'élite au service des consuls (Liv. XL, 31, et XXXIV, 47).

10. Gladiateur qui combattait comme un soldat à cheval (Inscript. *ap.* Orelli, 2569, 2577) : on en voit deux dans la gravure ci-jointe, d'après un bas-relief de

la tombe de Nævoleia Tyche, à Pompéi. On remarquera qu'ils ressemblent assez, par l'armure, au cavalier légionnaire, n° 4.

EQUILE (ἱππόστασις). *Écurie* (Varro, *R. R.* II, 7, 15; Suet. *Cal.* 55). La gravure représente une écurie ancienne dans

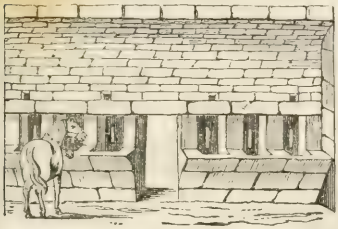

la baie de Centorbi en Sicile; c'est probablement le seul spécimen authentique qui reste de ces sortes de bâtiments. Elle est construite en maçonnerie et voûtée; elle n'est pas divisée en stalles, et chaque animal est séparé de son voisin, si cela est nécessaire, par une forte barre. La crèche, qui s'enfonce graduellement à l'intérieur, est aussi en maçonnerie, et divisée en mangeoires distinctes (φατνώματα), une pour chaque cheval, au lieu d'une mangeoire unique sur une longue ligne commune à tous. La longe du cheval passait par une petite ouverture pratiquée au-devant de chaque mangeoire, et était fixée à un billot de bois sur la partie opposée de la muraille. La gravure et le cheval que nous y avons placé à dessein feront facilement comprendre tous ces détails.

EQUISO. Homme qui mène les chevaux pour les dresser (Varro, *ap.* Non. *s. v.*; Val. Max. VII, 3, 1 et 2).

2. *Equiso nauticus.* Homme qui fait remonter le courant à un bateau avec une corde (Varro *ap.* Non. *l. c.*).

EQUULEUS. Littéralement, jeune cheval ou poulain; de là ce mot est transporté dans un sens particulier à une machine de bois sur laquelle on plaçait les esclaves pour leur arracher des aveux par la torture (Cic. *Mil.* 21; Quint. Curt. VI, 10). Les auteurs anciens n'ont pas laissé de descriptions qui puissent nous faire connaître la nature exacte de cette machine, et leurs artistes ne peignaient jamais de scènes faites pour éveiller de pénibles émotions. Mais les expressions dont on se sert pour caractériser le supplice du patient, *equuleo* ou *in equuleum impositus*, mènent à conjecturer que c'était quelque chose dans le genre de la *croix*, et que le châtiment était une sorte d'empalement; dans cette hypothèse, on faisait asseoir le criminel nu sur une pointe aiguë, avec des poids assez lourds attachés à ses bras et à ses jambes pour augmenter la pression naturelle du corps, ainsi que le montre la gravure ci-jointe, qui représente un instrument de supplice dont on se servait autrefois à la Mirandole, dans le nord de

l'Italie, et qui, pour confirmer notre supposition, s'appelait du même nom (*le poulain*, *il cavaletto*).

EQUUS. Dans le sens propre, *étalon*, distinct d'*equa*, une jument, et de *canterius*, un cheval hongre.

2. *Equus publicus*. Cheval accordé par l'État à chacun des anciens chevaliers romains (*equites*), pour faire leur service dans la cavalerie; on l'achetait et on l'entretenait aux frais de la république (Liv. X, 7; Cic. *Phil.* VI, 5; Plin. *H. N.* XXXIII, 9).

3. *Equus curtus*. Cheval qui a la queue écourtée (Prop. IV, 1, 20); ce qui n'était pas commun chez les anciens. Horace applique la même épithète à un mulet (*Sat.* I, 6, 104), évidemment avec une idée de mépris. Un cheval à queue écourtée était tous les ans offert en sacrifice à Mars (Festus, *v.* October equus). Il est possible que le petit bronze dont est copiée la figure ci-jointe fût destiné à rappeler cette coutume.

4. *Equus Trojanus*. Cheval de Troie, au moyen duquel les soldats enfermés dans ses flancs purent, suivant la Fable, ouvrir les portes de Troie à leurs camarades et s'emparer ainsi de la ville (Cic. *Muren.* 37; Hygin. *Fab.* 108). Plusieurs représentations anciennes de ce stratagème ont été conservées par la peinture, la sculpture et les pierres gravées. Elles répondent généralement à la figure ci-jointe, tirée du Virgile du Vatican : on y voit la plate-forme et les roues sur lesquelles se mouvait l'animal, et la porte qu'ouvre Sinon pour faire sortir les soldats, qui descendent à terre en glissant le long d'une corde; enfin, tous les minutieux détails que donne Virgile (*Æn.* II, 257-264).

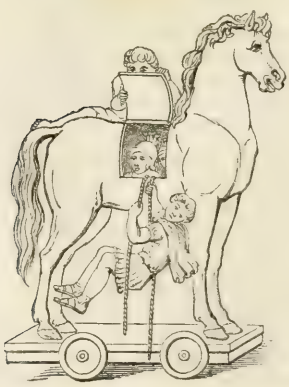

5. *Equus bipes : cheval marin*. Monstre qui avait le poitrail et les deux jambes de devant d'un cheval, et dont le corps se terminait en queue de poisson; il était attaché par la Fable et la poésie au char marin de Neptune et de Protée (Virg. *Georg.* IV, 388; *Pervigil. Ven.* 10). Notre gravure est prise d'une peinture de Pompéi.

6. *Equus fluviatilis*. Cheval de fleuve ou hippopotame (Plin. *H. N.* VIII, 21, 30).

7. *Equus ligneus*. Expression poétique pour désigner un vaisseau (Plaut. *Rud.* I, 5, 10).

8. Machine de guerre pour battre et renverser les murailles (Prop. III, 1, 25); on la désigna dans la suite sous le nom de *bélier* (Plin. *H. N.* VII, 56). Voyez ARIES.

ERGASTULARIUS. Celui qui était chargé de surveiller un *ergastulum* et les esclaves qui y étaient enfermés. Il était à la fois geôlier et distributeur du travail; il avait à veiller à ce que l'ouvrage fût exécuté, et était lui-même un esclave, quoique placé à un poste de confiance (Columell. I, 8, 17).

ERGASTULUM. Sorte de prison et de maison de correction attachée aux fermes et aux villas des Romains, où ceux des esclaves qu'on tenait aux fers (*compediti, nexi, vincti*) étaient logés et forcés de travailler avec leurs chaînes; tandis que les autres, qui n'étaient pas enchaînés, avaient des pièces distinctes (*cellæ, contubernia*) dans d'autres parties de l'établissement (Columell. I, 6, 3; cf. 8, 16; Apul. *Apol.* p. 482; Brut. *ad* Cic. *Fam.* XI, 13). Comme Columelle recommande que ces prisons soient construites sous terre, nous en pouvons conclure que ce n'était pas là une habitude générale.

ERGASTULUS. Esclave condamné à l'*ergastulum* (Lucil. *Sat.* XV, 8, ed. Gerlach).

ERGATA (ἐργάτης). *Cabestan* ou *vindas* pour amener les vaisseaux près du rivage et en général pour mouvoir des fardeaux pesants (Vitruv. X, 4).

ERICIUS. Littéralement, hérisson : nom donné aussi à une machine qui servait à défendre les portes d'un camp ou d'une place fortifiée et qui consistait en une longue poutre, hérissée de pointes de fer et placée en travers de l'ouverture qu'on avait besoin de protéger (Cæs. *B. C.* III, 67; Sallust. *Hist. Fragm.* III, 28). La poutre mise en travers de la porte dans la gravure du mot CATARACTA, 3, si elle était munie de pointes, donnerait un spécimen de l'*ericius*.

ESSEDA ou ESSEDUM. Char ou chariot découvert, placé sur deux roues, ouvert par devant, mais fermé par derrière et tiré par deux chevaux, dont se servaient habituellement à la guerre les anciens Bretons, Gaulois et Belges (Cæs. *B. G.* IV, 33; V, 16; Virg. *Georg.* III, 204; Servius *ad l.*). Les Romains firent aussi des voitures sur le même modèle, qu'ils employèrent pour des usages ordinaires et désignèrent par le même nom (Cic. *ad Att.* VI, 1; Ov. *Pont.* II, 10, 34; Suet. *Cal.* 51); il n'existe pas, que l'on sache, sur aucun monument authentique, de représentation du char original des Bretons ou de celui des Romains construit sur le même modèle.

ESSEDARIUS. Guerrier breton, gaulois ou belge, monté sur un char de guerre (*essedum*), d'où il combattait de la manière décrite par César (*B. G.* IV, 33; Cic. *ad Fam.* VII, 6).

2. Captif d'une des nations nommées ci-dessus, que l'on forçait de combattre à la manière de son pays du haut d'un *essedum*, comme gladiateur, dans l'amphithéâtre romain (Suet. *Cal.* 35; *Claud.* 21).

EURIPUS (εὔριπος). Tout canal ou cours d'eau artificiel de plus ou moins d'étendue, comme ceux qu'on pratiquait, soit pour décorer une villa (Cic. *Leg.* II, 1; Senec. *Ep.* 83), soit pour former un réservoir où l'on pût offrir en spectacle des animaux amphibies ou aquatiques amenés de l'étranger (Plin. VIII, 26, 40); dans un sens spécial, fossé rempli d'eau que fit faire Jules César autour de l'intérieur du *Circus Maximus* (Suet. *Cæs.* 39; Plin. *H. N.* VIII, 7), pour protéger les spectateurs contre les animaux, quand on y donnait des chasses ou des spectacles de bêtes féroces. Il fut dans la suite comblé par Néron (Plin. *l. c.*); et le nom d'*euripus* fut transporté dans la suite à la barrière (*spina*) qui s'étendait au centre de l'arène (Tertull. *adv. Hermog.* 31; Sidon. *Carm.* XXIII, 356).

EUSTYLOS (εὔστυλος). Colonnade dans laquelle les entre-colonnements sont de deux diamètres et quart; c'est le style qu'on considérait comme le plus

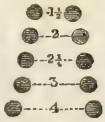

parfait pour la solidité de la construction, la beauté de l'aspect et l'harmonie générale du monument (Vitruv. III, 2, 1). La figure ci-jointe montre les cinq espèces différentes d'entre-colonnements dont se servaient les anciens, avec leurs intervalles relatifs : l'*eustyle* occupe la troisième ligne.

EVERRICULUM. Filet à pêcher ordinaire (Varro, *R. R.* III, 17, 7; Apul. *Apol.* p. 457; Nonius, *s. v.*) : à en juger par la figure ci-jointe, tirée d'une

fresque du palais de Titus, à Rome, l'e-

verriculum paraît avoir été fort semblable aux filets des pêcheurs d'aujourd'hui.

EVOCATI. Vétérans qui, après avoir fait leur temps, s'étaient enrôlés de nouveau comme volontaires. Ils n'étaient pas soumis aux obligations militaires ordinaires du légionnaire ou du simple soldat, mais ils semblent avoir tenu un rang supérieur et fait l'office de centurions, comme ils en avaient le costume et les marques distinctives; ils sont représentés

sur les monuments funéraires avec un cep de vigne (*vitis*) dans une main, une épée au côté gauche (*parazonium*), et dans l'autre main un rouleau de papier qui indique peut-être qu'ils étaient libérés. Tels paraissent les centurions dans la figure ci-jointe, tirée d'un marbre sépulcral qui porte l'inscription AUR. JULIANUS EVOK. (Cic. *ad Fam.* III, 6; Cæs. *B. G.* VII, 65; *B. C.* I, 17).

2. Le même titre fut donné dans la suite à une troupe de jeunes gens choisis parmi les familles équestres, et dont l'empereur Galba forma un corps qui devait monter la garde aux portes de la chambre à coucher de l'empereur (Suet. *Galb.* 10).

EXACISCULATUS. Ravagé, détruit ou forcé avec un *pic* (*acisculus*); manière ordinaire d'entrer par violence dans les tombes pour en dérober les objets précieux qui y étaient déposés. De là vient qu'on rencontre souvent ce mot dans les inscriptions sépulcrales, comme un avis donné à tous de ne pas commettre un tel crime (Inscript. *ap.* Mur. 1028, 2; *ap.* Don. cl. 12, n° 27).

EXAMEN. Languette sur le fléau d'une balance, s'élevant perpendiculairement du fléau et se mouvant dans un œil qui y est fixé : elle sert à marquer l'égalité ou l'inégalité de poids des objets mis dans la balance (Virg. *Æn.* XII, 725; Pers. *Sat.* I, 6). La gravure représente un fléau de

balance, muni ainsi d'une languette et d'un œil, d'après un original en bronze, conservé parmi les antiquités romaines du Musée Britannique.

EXASCIATUS. Taillé d'une matière brute et façonné avec l'herminette du charpentier (*ascia*). Comme c'était la première opération avant de finir et de polir avec d'autres outils plus délicats, l'expression *opus exasciatum* implique un ouvrage déjà avancé, c'est-à-dire dont on a heureusement surmonté toutes les difficultés préliminaires (Plaut. *As.* II, 2, 93).

EXCALCEATUS. Littéralement, sans souliers (*calcei*, Suet. *Vesp.* 8); de là,

dans un sens spécial, *acteur comique* (Senec. *Ep.* 8), par opposition à l'acteur tragique (*cothurnatus*), qui portait sur la scène un brodequin fermé enveloppant tout le pied, tandis que la chaussure du comédien n'était pas un soulier fermé ou un *calceus* régulier, mais une simple semelle attachée avec des courroies de cuir qui laissaient exposés les orteils et une grande partie du pied, comme le montre la figure ci-jointe, d'après un bas-relief qui représente une scène comique.

EXCUBITORES. *Sentinelles* dont le service était militaire ou civil (Cæs. *B. G.* VII, 69; Columell. VII, 12) et qui montaient la garde le jour ou la nuit (*excubiæ*). Les *excubitores* étaient distincts des *vigiles*, nom donné seulement aux gardiens de nuit.

2. Sous l'empire, le même nom fut spécialement attribué à un corps de soldats de la cohorte impériale qui avait la garde du palais de l'empereur (Suet. *Nero*, 8; cf. *Otho*, 6).

EXCUBITORIUM. Poste où est stationné le corps qui est de garde : il y en avait quatorze à Rome, répondant aux quatorze quartiers de la ville (P. Victor. *de Reg. Urb. Rom.*).

EXCUSOR (χαλκεύς). *Chaudronnier* (Quint. II, 21, 10); mais la leçon n'est pas certaine.

EXEDRA (ἐξέδρα). Chambre d'assemblée ou salle de conversation; large et bel appartement, quelquefois couvert (Vitruv. VI, 3, 8), quelquefois exposé à l'air et au soleil (Vitruv. VII, 9, 2), formant une des dépendances d'un gymnase ou d'une maison particulière de la première classe. C'était en réalité une place faite pour recevoir une société de *savants* qui venaient s'y réunir et converser (Vitruv. V, 9, 2; Cic. *N. D.* I, 6), comme les philosophes avaient accoutumé de le faire dans les gymnases grecs et dans les Thermes de Rome. Pour cet effet, l'*exedra* était souvent construite avec une abside circulaire (Plut. *Alcib.* 17), dans laquelle des rangées de siéges étaient disposées pour la compagnie; et en fait elle est ainsi dessinée dans un bas-relief de la villa Albani (Winck. *Mon. ined.* 185), qui représente une discussion scientifique entre plusieurs philosophes. Aussi, dans le plan où nous avons représenté les ruines du GYMNASIUM d'Éphèse (voy. ce mot), le nom d'*exedra* est-il donné à chacune des divisions qu'on voit au bout des corridors latéraux qui se terminent en une abside semblable.

EXEDRIUM (ἐξέδριον). Diminutif d'EXEDRA (Cic. *ad Fam.* VII, 23).

EXEQUIÆ. Voy. EXSEQUIÆ.

EXOMIS (ἐξωμίς). Espèce particulière de tunique grecque, adoptée ensuite par

les Romains, sans manches, fort courte (*substricta*) et entièrement ouverte du côté droit, de telle sorte que, quand on la mettait, l'épaule droite (ὦμος) ainsi que le bras et la poitrine étaient laissés à découvert (Aul. Gell. VII, 12, 1). C'était le vêtement habituel des personnes dont les occupations demandaient de l'activité et un travail continu, comme les esclaves, les paysans, les artisans et les chasseurs; de là vient que dans les œuvres d'art ce vêtement est fréquemment porté par Vulcain, Charon, Dédale et les Amazones, dont la vie était remplie par les travaux de la guerre ou de l'industrie, et avec une forme semblable à celui de la figure ci-jointe, représentant un esclave qui accompagne une partie de chasse, d'après un bas-relief romain.

2. Le même terme s'appliquait aussi au *pallium* (περίβλημα, Jul. Poll. VII, 48), quand il était arrangé sur la personne de manière à présenter un aspect semblable à celui de la tunique décrite

ci-dessus, couvrant seulement l'épaule gauche, mais laissant l'épaule droite à

découvert avec le bras et la poitrine, ainsi que le montre la figure ci-jointe, prise du Virgile du Vatican.

EXOSTRA (ἐξώστρα). Pont ou plate-forme de bois jetée d'une tour mobile sur les murailles d'une ville assiégée et par laquelle les assaillants couraient aux remparts (Veg. *Mil.* IV, 21 et 17).

2. Machine employée sur la scène des théâtres anciens pour révéler aux spectateurs les suites de certaines actions qui ne pouvaient s'accomplir devant leurs yeux, par exemple, un assassinat ou toute autre atrocité qui pouvait blesser leurs sentiments moraux ou religieux. On ne connaît pas parfaitement la forme exacte de cette machine et la manière dont elle jouait; tout ce qu'on sait, c'est qu'elle était poussée en avant de derrière la scène et tournait avec des ressorts et des roues de façon à montrer aux yeux l'objet qu'on voulait exposer, un cadavre par exemple, indiquant un assassinat ou un suicide (Cic. *Prov. Cons.* 6; Jul. Pollux, IV, 128, 129).

EXPAPILLATUS. Littéralement, dont une mamelle est découverte; expression peignant l'aspect d'une personne qui porte sa *tunica* ou son *pallium* de la façon que nous avons expliquée et figurée à l'article EXOMIS (Plaut. *Mil.* IV, 4, 44; Nonius, *s. v.*).

EXPEDITUS. Littéralement, libre et sans rien qui gêne : de là, au pluriel, dans le langage militaire, désignation générale des troupes légèrement armées (*velites*, Festus, *v.* Advelitatio), ou des légionnaires pesamment armés (Sisenn. *ap.* Non. *s. v.*; Cic. *ad Att.* VIII, 9), quand ils étaient équipés pour une marche rapide, c'est-à-dire, quand les parties les plus embarrassantes de leur costume et de leur bagage (*impedimenta*) étaient transportées dans des chars, et que leurs armes offensives et défensives étaient disposées sur eux de la manière la plus commode pour marcher avec célérité. La figure ci-jointe, représentant un des

légionnaires de l'armée de Trajan dans une marche accélérée, comparée avec la gravure du mot IMPEDITUS, donnera une idée précise du sens de ce terme.

EXSEQUIÆ. Funérailles ou pompe funèbre (Tac. *Hist.* IV, 62; Cic. *Mil.* 13; *Quint.* 15; Suet. *Tib.* 32). Les Romains des classes pauvres étaient enterrés pendant la nuit et sans aucun appareil; mais les personnes opulentes étaient portées à leur dernière demeure avec beaucoup de solennité, accompagnées d'un long cortége de parents, d'amis et de clients, qu'un entrepreneur (*designator*) rangeait dans l'ordre suivant : D'abord venait une bande de musiciens jouant de la longue flûte des funérailles (*tibia longa*), et immédiatement derrière eux des femmes payées pour faire l'office de pleureuses (*præfiæ*), qui entonnaient des complaintes funèbres, arrachaient leurs cheveux et chantaient les louanges du défunt; ensuite marchait le victimaire (*victimarius*), qui devait tuer autour du bûcher les animaux favoris du défunt, chevaux, chiens, etc. Venait ensuite le cadavre sur une riche bière (*capulum, feretrum, lectica funebris*) im-

médiatement précédée par des personnes qui portaient des bustes ou images (*imagines*) des ancêtres du mort et les récompenses publiques qu'il avait reçues, comme les *coronæ*, *phaleræ*, *torques*, et aussi par un bouffon (*archimimus*) chargé de représenter sa personne et d'imiter ses allures. Après la bière s'avançait une longue file d'esclaves et de serviteurs conduisant les animaux qu'on devait sacrifier pendant qu'on brûlerait le corps, et enfin la voiture vide du défunt fermait la marche, comme c'est encore l'usage chez nous. Tous ou presque tous ces détails sont présentés dans l'ordre ci-dessus sur un bas-relief d'un sarcophage romain où l'on voit les funérailles de Méléagre; sujet parfaitement approprié à une personne qui, pendant sa vie, avait été fort adonnée à la chasse. Il a été gravé par Bertoli (*Admirand. Rom.* planches 70 et 71), et nous en avons tiré plusieurs figures pour expliquer les différents mots cités dans cet article : mais l'ensemble contient trop de personnages pour pouvoir être reproduit dans ce dictionnaire.

EXTISPEX (ἡπατοσκόπος, σπλαγχνοσκόπος). Devin qui prétendait connaître la volonté des dieux et découvrir l'avenir par l'inspection des entrailles des victimes immolées à l'autel (Cic. *Div.* II, 18), comme le montre la figure ci-jointe, prise d'un bas-relief de la villa Borghèse, la seule représentation ancienne de cette pratique qu'on ait découverte jusqu'ici.

EXTISPICIUM (ἡπατοσκοπία). Ins-

pection des entrailles des animaux pour en tirer la prédiction de l'avenir, comme le représente la gravure précédente (Accius, *ap.* Non. p. 16; Suet. *Ner.* 56).

F

FABATARIUM. Large vase ou plat dans lequel on servait, après en avoir fait une sorte de bouillie (*puls fabacia*, Macrob. *Sat.* I, 12), des fèves ou de la farine de fèves (Lamprid. *Heliog.* 20).

FABER (τέκτων). Nom donné sans distinction à tout artisan qui travaille des matières dures, comme le bois, la pierre, les métaux, etc., par opposition à celui qui moule ou modèle des substances malléables, comme la cire ou l'argile, et qui recevait le nom de *plastes*. Ce mot est accompagné le plus souvent d'une épithète caractéristique qui détermine à quel métier particulier il est fait allusion : ainsi *faber tignarius*, charpentier (voy. la gravure suivante); *faber ferrarius*, forgeron (voy. la gravure au mot FERRARIUS); *faber æris*, *marmoris*, *eboris*, ouvrier qui travaille le bronze, le marbre et l'ivoire; et ainsi de suite. Le terme grec n'a pas une signification tout à fait aussi étendue que le terme latin : il s'applique rarement à un ouvrier travaillant les métaux, lequel s'appelait expressément χαλκεύς ou σιδηρεύς. Cependant il se rencontre quelques passages où on l'emploie dans ce sens.

FABRICA. En général, atelier de tout artisan qui travaille des matières dures, mais particulièrement le bois; ainsi atelier d'un charpentier ou d'un ébéniste (Terent. *Ad.* IV, 2, 45; Lucret. IV, 515). La gravure représente une boutique de charpentier d'après une peinture

trouvée à Herculanum, où les ouvriers

sont représentés sous la forme de génies, suivant l'habitude des écoles anciennes dans des sujets de cette nature où sont peintes des scènes de la vie journalière.

FABRILIA. *Outils d'artisan*, terme général sous lequel sont comprises toutes les différentes espèces d'outils et d'instruments employés par les charpentiers, les forgerons et autres artisans qui travaillent le marbre, la pierre, l'ivoire, et en général les matières dures (Hor. *Ep.* II, 1, 116).

FACTOR. Terme employé au jeu de balle qu'on désignait par *datatim ludere*, ou la balle au vol; il s'appliquait au joueur qui jetait la balle en la recevant du *dator* (Plaut. *Curc.* II, 3, 18).

FACTORIUM, sous-entendu *vas*. Vaisseau qui tenait la quantité exacte qu'il fallait mettre sous le pressoir pour une façon, *factum* (Pallad. XI, 10, 1; cf. Cato, *R. R.* 67, et Varro, *R. R.* I, 24, 3).

FACULA. Diminutif de FAX. Espèce de torche petite ou commune; quelquefois éclat ou latte de bois résineux dont on faisait des torches en les liant en paquets (Cato, *R. R.* 37).

FALA. Tour de bois, haute de plusieurs étages, employée dans les siéges, mais dont on ne connaît pas les détails caractéristiques (Festus, *s. v.*; Ennius, *ap.* Non. *s. v.*).

2. Tour de bois de même nature, qu'on élevait dans le cirque, sur la partie vide de l'arène, entre la barrière (*spina*) et la circonférence (*euripus*), quand les soldats devaient donner le spectacle d'un combat simulé (*decursio*) (Juv. VI, 589; Non. *l. c.*; Serv. *ad* Virg. *Æn.* IX, 705).

FALARICA. Espèce particulière de lance destinée à être lancée avec la main comme un trait et employée à la guerre ainsi qu'à la chasse (Virg. *Æn.* IX, 705; Liv. XXXIV, 14; Grat. *Cyneg.* 342). On la décrit comme un javelot qui avait les dimensions les plus grandes (Non. *s. v.*), une immense tête de fer, et un bois fort, chargé vers le haut d'une masse de plomb circulaire (Isidor. *Orig.* XVIII, 7, 8), exactement ainsi que le représente la figure ci-jointe, prise d'un ancien monument publié par Alstorp (*de Hastis veterum*, p. 178). On trouve un autre spécimen d'un caractère fort sem-

blable sur un marbre sépulcral découvert à Aquilée et publié par Bertoli (*Antichità di Aquileja*, p. 153).

2. Javelot inventé par le peuple de Sagonte et semblable en beaucoup de points au précédent, mais plus formidable encore. Il était surtout employé dans les siéges et lancé avec une violence prodigieuse, à l'aide d'une machine (Lucan. VI, 198), des hautes tours de bois appelées *falæ*, qui lui firent donner son nom (Festus, *s. v.*). Il est décrit par Tite-Live (XXI, 8) et Végèce (*Mil.* IV, 18), qui lui attribuent un caractère fort semblable au spécimen précédent, excepté que le fer, placé immédiatement au-dessous de la tête, était enveloppé d'étoupe garnie de poix ou d'autres matières inflammables, auxquelles on mettait le feu avant de lancer le javelot.

FALCARIUS. Taillandier, qui faît des faux et des faucilles, *falces* (Cic. *Catil.* I, 4; *Sull.* 18).

FALCASTRUM. Instrument employé dans la culture pour faire disparaître la végétation excessive des herbes et des broussailles; il était composé de la lame d'une faucille (*falx*) fixée à un long manche droit (Isidor. *Orig.* XX, 14, 5), semblable à celui dont on se sert encore chez nous pour le même usage. Ce n'était probablement qu'une expression provinciale en usage parmi la population ouvrière; car les gens bien élevés et les auteurs qui traitent de l'agriculture se servaient du mot RUNCO.

FALCATUS (δρεπανηφόρος). Muni de faux; ainsi *currus falcatus* (voy. CURRUS, 5) : ou encore en forme de faux ou de faucille; ainsi *ensis falcatus* (voy. FALX, 6).

FALCICULA. Diminutif de FALX (Pallad. I, 43, 3).

FALCIFER. Qui porte une faux ou une faucille, instruments attribués tous les deux d'une façon emblématique par les architectes et les poëtes au vieux Sa-

turne : c'était une allusion à l'agriculture, qu'il avait le premier introduite en Italie, ou à son caractère mythique, comme personnification du Temps, Κρόνος, le destructeur de toutes choses (Macrob. *Sat.* I, 7 et 8).

Ce dernier sens est celui de la figure, donnée ici comme assez rare, d'après une médaille frappée en l'honneur d'Héliogabale.

FALCIGER. Même sens que FALCIFER (Auson. *Ecl. de Fer. Rom.* 36).

FALCULA (δρεπάνιον). Diminutif de FALX (Cato, *R. R.* 11; Columell. XII, 18, 2).

FALERE. Terme d'architecture employé par Varron (*R. R.* III, 5, 14 et 16), d'une signification douteuse, mais désignant, à ce qu'on suppose, un mur bas en maçonnerie, élevé comme une digue autour du bord d'une flaque d'eau.

FALX (δρεπάνη, δρέπανον, ἅρπη). En général, tout instrument pour couper, qui a une lame recourbée et un seul tranchant; il avait des formes différentes, suivant les usages auxquels il servait; chacune de ces formes est marquée par une épithète caractéristique. Ainsi :

1. *Fœnaria* et *veruculata*. *Faux* pour couper l'herbe (Cato, *R. R.* 10; Pallad. I, 43, 1; Columell. II, 21, 3); elle est toujours représentée dans les œuvres de

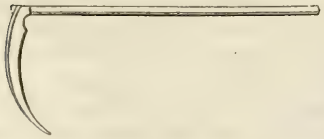

l'art antique avec un manche long et droit, comme dans le spécimen ci-joint, qui est égyptien : mais le spécimen de la gravure précédente et d'autres que portent les pierres gravées et les monnaies présentent tous une figure semblable.

2. *Stramentaria* et *messoria*. *Faucille* pour moissonner le blé (Cato, *R. R.* 10; Pallad. I, 43, 1). La gravure représente un modèle découvert, parmi plusieurs autres instruments d'agriculture, dans la ville de Pompéi.

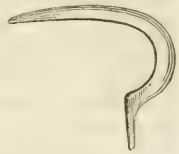

3. *Denticulata* (ἅρπη καρχαρόδους). *Faucille à dents*, employée, au lieu de la faucille ordinaire, pour moissonner, dans plusieurs parties de l'Italie ancienne, de la Grèce et de l'Égypte (Columell. II, 21, 3). La lame, dont le tranchant était entaillé comme une scie, était fixée à l'extrémité d'un bâton court, légèrement courbé en arrière (Cato, *R. R.* 50). Quand on s'en servait, on tenait la pointe en haut, dans la position que montre notre figure d'après une peinture égyptienne, de sorte que le moissonneur la portait toujours en haut, coupant la tige un peu au-dessous de l'épi (Job, XXIV, 24, *sicut summitates spicarum conterentur*). On peut voir les manières différentes dont étaient maniées la faucille à dents et la faucille ordinaire, dans deux peintures des tombes de Thèbes, reproduites par Wilkinson (*Manners and Customs of the Egyptians*, vol. IV, p. 89, 98).

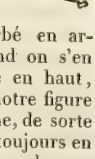

4. *Arboraria* et *sylvatica*. *Serpe* commune (Cato, *R. R.* 10 et 11), employée par les bûcherons, les faiseurs de haies et autres ouvriers du même genre; elle était semblable en tout point à l'instrument dont ils se servent encore aujourd'hui, comme le montre notre figure, prise d'un modèle trouvé à Pompéi.

5. *Vinitoria*, *vineatica* et *putatoria*. *Serpette de vigneron* (Cato, *R. R.* 11; Pallad. I, 43, 1; Columell. IV, 25, 1),

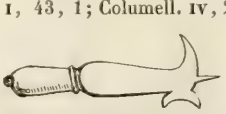

sorte d'instrument compliqué et muni de

différents tranchants pour les nombreuses et délicates opérations de la taille de la vigne. Chacune de ses parties portait un nom approprié que l'on comprendra facilement en se reportant à la gravure ci-jointe, qui représente un de ces instruments d'après le manuscrit de Columelle. Le tranchant, droit immédiatement au-dessus du manche, s'appelait *culter*, le coutre; celui qui se recourbe au delà, *sinus*, le pli ou le creux; le tranchant, entre le creux et la pointe, *scalprum*, le couteau; le croc lui-même, *rostrum*, le bec; au delà la pointe saillante, *mucro*, la pointe; et, contre le dos, le tranchant en demi-lune, *securis*, la hache.

6. *Glaive* (Cic. *Mil.* 33; Stat. *Ach.* II, 419), fort courbé à l'extrémité supérieure de la lame; ce qui lui donnait beaucoup de ressemblance avec une faucille; de là aussi le nom spécial d'*ensis falcatus* (Ovid. *Met.* I, 718; IV, 726) ou *hamatus* (Id. *Met.* V, 80). Une arme de cette forme est fréquemment attribuée par les poëtes et les artistes à Mercure et à Persée. Elle est représentée, dans la gravure ci-jointe, d'après une lampe en terre cuite (Bartoli, *Lucerne*, III, 13, cf. Winck. *Mon. ant. ined.* 84), où elle apparaît entre les mains d'un jeune guerrier dessiné dans le genre héroïque, avec un bouclier, un casque et un manteau de peau.

7. *Supina*. Couteau à tranchant re-

courbé et à lame pointue employé par les gladiateurs appelés Thraces (*Thraces*); il tirait ce nom de la manière dont on s'en servait; on le tenait un peu renversé et pour ainsi dire sur son dos (*supina*, Juv. *Sat.* III, 201), en présentant le tranchant de manière à porter le coup au bas du ventre et à étendre en long la blessure en remontant, précisément comme les Italiens modernes se servent de leurs couteaux, et comme l'indique la gravure ci-jointe, représentant un des gladiateurs nommés ci-dessus, d'après une lampe en terre cuite.

8. *Muralis* (δορυδρέπανον). Instrument employé dans la guerre de terre et de mer à la fois pour couper les mâts et le gréement d'un vaisseau ennemi, débarrasser les remparts de leurs défenseurs ou abattre les pierres et les palissades qui formaient un retranchement (Cæs. *B. G.* III, 14; VII, 86; Strabo, IV, 4, 1; Liv. XXXVIII, 5). On peut facilement se le représenter avec une tête de fer massive en forme de faucille fixée à l'extrémité d'une forte perche ou poutre qui pouvait être manœuvrée à la main ou par une machine, de manière à couper, tailler ou renverser, ainsi que nous l'avons décrit.

9. Employé poétiquement pour DOLABRA (Prop. IV, 2, 59), instrument dont une des extrémités avait une forme recourbée, se rapprochant de celle d'une faucille.

FANUM. Lieu qui avait été consacré, par la formule solennelle des augures (*effatum*), à quelque divinité (Varro, *L. L.* VI, 54; Liv. X, 37; Cic. *Div.* I, 41). Comme un édifice sacré était généralement élevé sur ces lieux, le même terme désignait aussi l'édifice ou temple avec le territoire consacré qui l'entourait.

FARCIMEN. *Farce*, faite d'ingrédients hachés menu que l'on plaçait dans un mets (Varro, *L. L.* V, 111; Isidor. *Orig.* XX, 2, 28).

FARRAGO. Espèce particulière de récolte verte, consistant en graine, orge, ivraie et plantes légumineuses, semées ensemble à la volée et coupées en verdure, comme fourrage pour le bétail, pendant la fin de l'hiver et le commencement du printemps; de là vient que ce terme fut employé par métaphore pour signifier un mélange confus de choses (Varro, *R. R.* I, 31, 5; Columell. II, 11, 8; Plin. XVIII, 16, 41; Juv. I, 86; Nemes. *Cyneg.* 283).

FARRARIUM. Grange ponr serrer le grain appelé *far* ou épeautre (Vitr. VI, 9, 5).

FARREUM. Gâteau fait de *far* ou d'épeautre (Plin. *H. N.* XVIII, 3).

FARTOR (σιτεύτης). Esclave dont la fonction spéciale était d'engraisser de la volaille pour la table, ou marchand qui vendait de la volaille grasse (Columell. VIII, 7, 1; Inscript. *ap.* Grut. 580, 15). Dans les passages suivants (Plaut. *Truc.* I, 2, 11; Ter. *Eun.* II, 2, 26; Hor. *Sat.* II, 3, 229), on suppose d'ordinaire que ce mot signifie un fabricant de saucisses ou de pâtisserie remplie de friandises à l'intérieur; mais il n'y a pas de raison pour faire de distinction, et dans tous un marchand de volaille irait aussi bien avec le reste de la phrase (Becker, *Gallus*, p. 138, trad. angl.).

FARTURA. Action d'engraisser des volailles (Columell. VIII, 7, 4); par extension ce mot fut adopté par des constructeurs pour désigner les moellons avec

lesquels on remplissait l'intérieur d'une muraille entre les surfaces extérieures, quand le mur n'était pas entièrement construit en maçonnerie ou en briquetage (Vitruv. II, 8, 7), comme le montre le spécimen ci-joint, pris d'une construction romaine.

FASCIA. Dans un sens général, toute bande d'étoffe longue et étroite employée comme bandage : par exemple les *langes* (σπάργανα) dans lesquelles les anciens avaient coutume d'envelopper les corps des enfants nouveau-nés (Plaut. *Truc.* V, 13; cf. *Amphitr.* V, 1, 52). Elles consistaient en une longue et étroite bande d'étoffe, repliée, comme dans une momie, autour du corps de la tête aux pieds, de manière à ne laisser de découvert que la figure, comme le montre clairement la gravure ci-jointe, représentant un enfant que tient entre les bras une actrice de tragédie, dans une peinture de Pompéi, et qui rappelle sous tous les rapports la manière dont les paysannes d'Italie emmaillottent aujourd'hui leurs enfants.

2. Bandeau porté sur la tête comme emblème de la royauté (Senec. *Ep.* 80); on l'appelait spécialement DIADEMA.

3. (ἀπόδεσμος). Bandage attaché autour de la poitrine des jeunes filles pour arrêter par sa pression le développement du sein (Mart. *Ep.* XIV, 134; Ovid. *A. Am.* III, 247; Prop. IV, 9, 49); on regardait comme essentiel à la beauté et à la grâce

d'une jeune femme de comprimer ainsi la gorge. On portait ce bandage sur la peau, comme le montrent les deux figures ci-jointes. Celui qu'on voit de face est pris d'une statuette de bronze (Caylus, VI, 71), et celui qu'on voit par derrière, d'une peinture de Pompéi où il est colorié en rouge. Mais il ne faut pas croire qu'il fût une partie du vêtement ordinaire ni que l'usage en fût général, en Grèce ou en Italie; il n'était employé que par des personnes exposées à un développement excessif ou donné par des mères à leurs filles quand elles étaient trop préoccupées de leur beauté (Ter. *Eun.* II, 3, 21).

4. Bandage attaché autour de la jambe depuis le genou jusqu'à la cheville (*crus*, Quint. XI, 3, 144; Val. Max. VI, 2, 7; de là son nom de *cruralis*, Ulp. *Dig.* 34, 2, 25), comme on le voit dans le spécimen ci-joint, pris d'un diptyque consulaire. Il n'était pas porté comme une par-

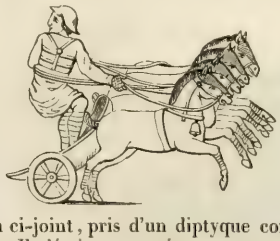

tie ordinaire du costume national, mais seulement dans de certaines occasions ou par certains individus; c'était une sorte de jambière pour les personnes d'une santé délicate (Quint. *l. c.*), ou dont les occupations exigeaient que la peau et la jambe fussent bien protégées par quelque vêtement qui n'empêchât pas l'agilité des mouvements, comme pour les cochers du cirque; ou encore pour celles qui allaient à des chasses périlleuses (Grat. *Cyneg.* 338; Petr. *Sat.* 40) : on en voit un exemple dans le Virgile du Vatican, quand Enée, préparé pour une partie de chasse avec la reine de Carthage, a les jambes couvertes de bandages exactement semblables à ceux du conducteur ici représenté.

5. (ποδεῖον ou πόδειον). *Chaussette* ou *bas* (Cic. *Fragm. ap.* Non. *v.* Calantica; Lamprid. *Alex. Sev.* 40) qui enveloppait entièrement le pied et était porté avec des souliers (Cic. *ad Att.* II, 3; Varro *ap.* Non. *v.* Ephippium), plus particulièrement par les femmes (Cic. *Fragm. l. c.*). On le voit sur les jambes de plusieurs figures de femmes, dans les peintures de Pompéi, dont une est représentée dans la gravure ci-jointe; la matière,

comme on ne manquera pas de l'observer, est évidemment élastique, puisqu'elle serre si bien la jambe et ne se lace pas par devant; elle n'a pas de semelle et elle est attachée au haut par une sorte de bandeau ou de jarretière. Cette chaussure ressemble aussi parfaitement au haut-de-chausses d'un montagnard écossais, dont le costume, sur plus d'un point, atteste une fort ancienne origine. Si la chaussette des anciens, comme cela n'est pas improbable, était ornée d'un dessin bigarré, ainsi que celle des Écossais, qui imite un bandage entrelacé, on comprendrait pourquoi elle était appelée *fascia pedulis* (Ulp. *Dig.* 34, 2, 25), ce qui assurément signifie « une chaussette », car le même terme, *pedule*, est conservé dans l'italien moderne pour désigner le *pied d'un bas*.

6. Bande d'étoffe grossière et forte, formant ce qu'on appelle maintenant la *sangle* qui supporte le matelas d'une couche ou d'un lit (Cic. *Div.* II, 65). Plusieurs de ces bandes étaient attachées en travers du bois de lit et entrelacées de cordes (*restes*) qui les tendaient, de la même façon qu'on le pratique encore maintenant. Cela ressort clairement d'un passage de Martial (*Ep.* V, 62).

7. Cercle imaginaire dans le ciel, appelé aussi CIRCULUS et ZONA : voy. ces mots (Mart. Capell. VI, 196).

8. Dans Juvénal (*Sat.* XIV, 294), ceinture de nuages qui s'amassent autour de l'horizon et qui annoncent un mauvais temps.

9. En architecture, *face*, membre produit par la division d'une surface unie en parties distinctes, qui ressemblent ainsi à de longues bandes plates étendues paral-

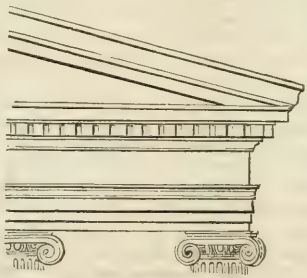

lèlement l'une à l'autre. On s'en sert fréquemment dans les architraves, plus particulièrement dans celles des ordres ionique, corinthien et composite, qui sont partagées en deux ou trois de ces bandes, comme le montre la gravure ci-jointe, prise du temple de Bacchus à Téos : de là leur nom de première, seconde et troi-

sième *face*, en commençant par la *face* inférieure (Vitruv. III, 5, 10).

FASCICULUS. Diminutif de FASCIS. Petite quantité de choses liées en faisceau, comme un bouquet (Cic. *Tusc.* III, 18); un paquet de lin (Plin. *H. N.* XIX, 3) ou de livres (Hor. *Ep.* I, 13, 13); on voit de ces derniers dans la gravure ci-jointe, tels qu'ils furent trouvés dans une bibliothèque à Herculanum.

FASCINA. Même sens que FASCIS, 1 (Cato, *R. R.* 37).

FASCIOLA. Diminutif de FASCIA. Petit bandage ou bandage fait de matières plus fines, pour les enfants (Vopisc. *Aurel.* 4); pour la tête (Varro, *L. L.* V, 130); pour les pieds et les jambes (Cic. *Har. Resp.* 21; Hor. *Sat.* II, 3, 255). Voy. l'article FASCIA.

FASCIS (φάκελος et φάκελλος). Exactement, paquet de choses, mais plus particulièrement de bois (Hirt. *B. G.* VIII, 15; Tac. *Ann.* XIII, 35), assemblées et liées en forme de *fagot* ou de *fascine*, pour être plus faciles à porter, comme dans la gravure ci-jointe, d'après une peinture sépulcrale de l'ère chrétienne. Ce mot est opposé à SARCINA, qui s'applique à des choses qu'on arrange en tas et qu'on enveloppe.

2. Au pluriel, *fasces* (αἱ ῥάβδοι). Faisceaux portés par les licteurs devant certains magistrats romains : on s'en servait pour battre les malfaiteurs avant l'exécution. Ils se composaient de baguettes de bouleau (Plin. *H. N.* XVI, 30) ou d'orme (Plaut. *Asin.* III, 2, 29), assemblées et liées tout autour avec des courroies en forme de fascine. Sous les rois et dans les premières années de la république, on plaçait aussi au milieu des baguettes une hache (*securis*); mais, après le consulat de Publicola, aucun magistrat, excepté le dictateur (Liv. II, 18), n'eut le droit d'avoir les faisceaux avec hache dans la ville de Rome (Cic. *de Rep.* II, 31; Val. Max. IV, 1, 1) : en effet, ils ne furent plus donnés qu'aux consuls à la tête de leurs armées (Liv. XXIV, 9), et aux questeurs dans leurs provinces (Cic. *Planc.* 41). La gravure donne un spécimen des *fasces* avec la hache, d'après un bas-relief du palais Mattei à Rome.

3. *Fasces præferre* et *submittere*. Le licteur marchait devant le magistrat au service duquel il était attaché, avec une baguette (*virga*) dans sa main droite, et les *fasces* sur l'épaule gauche, comme le montre la figure ci-jointe, prise d'un bas-relief du musée de Vérone. C'est ce qu'on exprime par la phrase *fasces præferre;* mais, si un magistrat d'un rang inférieur en rencontrait un d'un rang supérieur, le licteur ôtait les *faisceaux* de dessus son épaule et les abaissait, comme marque de respect, jusqu'à ce que le magistrat eût passé, de même qu'en Angleterre les soldats reposent leurs armes devant

les grands personnages. C'est ce qui est exprimé par la phrase *fasces submittere*.

4. *Fasces laureati*. Quand un général avait remporté une victoire, on ornait de feuilles de lauriers les faisceaux qui étaient portés devant lui, *laureati* (Cic. *Div.* I, 28; *ad Att.* VIII, 3); les empereurs ajoutaient aussi un ornement pareil à leurs propres faisceaux en l'honneur de ceux de leurs officiers qui avaient obtenu un brillant succès (Tac. *Ann.* XIII, 3). Dans ces occasions, on plaçait une branche de laurier en haut des baguettes, comme le montre la figure à main gauche de la gravure ci-jointe, qui représente les faisceaux portés par un licteur devant l'empereur Vespasien, d'après un bas-relief; ou l'on fixait sur ces mêmes baguettes une couronne de laurier, comme dans la figure à main droite, prise d'une monnaie consulaire.

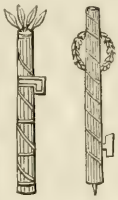

5. *Fasces versi*. Dans un deuil ou aux funérailles des chefs, les faisceaux étaient renversés, *versi* (Tac. *Ann.* III, 2), c'est-à-dire portés avec la hache en bas, comme nos soldats portent leurs fusils en pareille occasion; et quelquefois, comme aux funérailles de Drusus, les baguettes étaient brisées, *fracti fasces* (Pedo Albin. *El.* I, 177).

FASELUS. Voy. PHASELUS.

FASTI. Almanachs gravés sur la pierre ou le marbre et exposés dans quelques endroits publics de la ville pour être vus et consultés de tout le monde. Ils étaient de deux sortes :

1. *Fasti sacri* ou *kalendares;* ils étaient fort semblables à nos almanachs, contenant une liste des jours et des mois de l'année; le lever et le coucher des étoiles fixes; les jours de marché; les fêtes; les jours où siégeaient les tribunaux; ceux qui étaient regardés comme de mauvais augure et malheureux. On y ajoutait une table chronologique, énumérant les événements importants de l'histoire de la nation, comme l'anniversaire d'une grande bataille, la dédicace d'un temple, etc., ainsi qu'on peut le conclure des différents fragments originaux qu'on a conservés.

2. *Fasti annales* ou *historici*. Registres contenant les noms des consuls et autres magistrats, avec la date de leur entrée en charge et celle de leur retraite inscrite sur des tables de marbre ou de bronze, et conservés dans les archives de l'État. Une longue liste des *fasti consulares* qui fut, à ce qu'on suppose, gravée sous Tibère, se voit encore au Capitole de Rome.

FASTIGIUM. Littéralement, le haut d'un fronton ou la partie qui le couronne, formée par les deux côtés convergents du toit. Par extension, on employa ce mot, dans un sens plus général, pour le fronton entier d'un édifice religieux. On entend par *fastigium* toute la figure triangulaire, composée de la corniche de

l'entablement qui forme sa base, des deux corniches convergentes aux côtés et du *tympanum* ou surface plate A, qu'elles enferment (Vitruv. III, 5, 12 et 13; Cic. *de Orat.* III, 46; Liv. XL, 2).

2. Quand ce mot s'applique aux maisons particulières, il désigne un toit s'élevant en pointe au sommet, par opposition aux toits plats (Cic. *ad Q. Fr.* III, 1, 14); ou il implique que le devant de la maison était couvert par un portique et un fronton comme le *pronaos* d'un temple; honneur qui n'était pas accordé aux particuliers, mais qui était décerné par les Romains à leurs empereurs, comme marque de leur divinité (Cic. *Phil.* II, 43; Florus, IV, 2).

FATUI et FATUÆ. Idiots des deux sexes qu'on achetait comme esclaves et qu'on gardait dans les grandes familles romaines pour amuser par leur stupidité (Senec. *Ep.* 50).

FAUX. Dans son sens primitif, ce mot signifie l'œsophage ou entrée de l'estomac. Par extension, il sert à désigner tout passage étroit ou entrée resserrée dans les œuvres de la nature ou dans celles de l'art; mais il s'applique spécialement au passage étroit qui établissait

une communication entre les deux divisions principales d'une maison romaine,

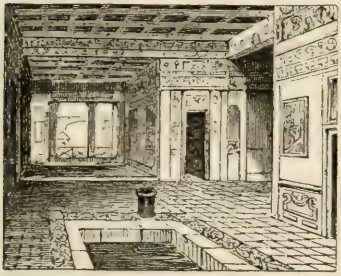

l'*atrium* et le *peristylium*. Il était situé à côté du *tablinum;* et, comme il y en avait souvent deux, un de chaque côté de cette pièce, on se sert habituellement du pluriel *fauces* (Vitruv. VI, 3, 6). Il obviait à l'inconvénient de faire du *tablinum* une chambre de passage, et servait à établir une communication facile entre les diverses parties d'une maison, quand le *tablinum* était fermé avec des paravents. Sa position relativement aux autres pièces de la maison se comprendra, si l'on se reporte au plan du mot DOMUS où il est marqué E, et l'on pourra juger de l'aspect général par la gravure ci-jointe, qui représente une vue de la maison des Dioscures, à Pompéi; le plafond seul est restauré. Le premier plan montre l'intérieur de l'atrium avec son *impluvium* dans le plancher : le large et profond enfoncement qui est derrière sur la gauche est un *tablinum* ouvert par lequel on voit le péristyle; et la porte sombre et basse à côté est la *faux*, qui ouvre à l'extrémité sur le péristyle de la même façon qu'elle ouvre sur l'atrium par le côté qu'on voit ici.

2. Ce mot, au pluriel, désignait des stalles ou écuries pour les chevaux et les chars du cirque (Ennius, *ap.* Cic. *Div.* I, 48; Cassiodor. *Var. Ep.* III, 51). Voy. CARCER, 2, où l'objet est décrit et figuré.

FAVISSÆ. Caveaux construits sous un temple, dans lesquels les instruments sacrés, les ornements, le mobilier et en général tout ce qui appartenait à l'édifice, étaient serrés quand ils n'étaient plus propres au service (Varro, *ap.* Gell. II, 10; Brocchi, *Suolo di Roma*, p. 152). Trois caveaux de cette nature ont été découverts sous les ruines d'un temple ancien à Fiésoles, remplis d'instruments de musique brisés, de divers objets et ustensiles en ivoire et en bronze, ainsi que d'idoles, de lampes et de vases d'argile, tous endommagés et mutilés (*Giornal. Arcad.* tom. III, p. 119).

FAVUS. Dalle ou table de marbre, taillée en hexagone, comme les cellules d'une ruche (*favi*), dont on se servait

pour faire les pavés de l'espèce appelée *sectilia* (Vitruv. VII, I, 4). La gravure ci-jointe représente une partie du pavé des Thermes de Titus, à Rome; ce sont des dalles de marbre fin de l'espèce nommée *pavonazzetto*.

FAX (φανός). *Torche* faite d'un morceau de bois résineux, taillé en pointe et trempé dans l'huile ou la poix; ou d'étoupes imprégnées de cire, de suif, de poix, de résine et d'autres matières inflammables, enfermées dans un tube de métal ou dans un paquet de lattes liées ensemble (*faculæ*), comme on le voit dans la gravure ci-jointe, tirée de la colonne de Marc-Aurèle (Virg. *Georg.* I, 291; Liv. XXII, 16; Plin. *H. N.* XIX, 7).

FECIALIS. Voy. FETIALES.

FEMINALIA ou FEMORALIA. Culottes courtes ou *caleçons* qui couvraient les cuisses (*femora*), attachés autour de la ceinture, et se terminaient un peu au-dessous du genou (Suet. *Aug.* 82; Isidor. *Orig.* XIX, 22, 29), comme dans la figure ci-jointe, prise de la colonne Trajane. Ce vêtement n'était pas habituellement porté par les Romains des premiers

temps, excepté peut-être par quelques personnes d'une constitution délicate, comme Auguste : dans les cas ordinaires, la longue et ample toge le rendait inutile. Mais, quand la toge ne fut plus de mode, il semble que les *femoralia* furent généralement adoptés, particulièrement par les troupes qui servaient pour des campagnes lointaines dans les climats froids du Nord. On les voit invariablement sur toutes les figures des arcs de triomphe et des colonnes, portés tant par les soldats que par les officiers.

FEMUR (μηρός). En architecture, face longue et plate qui s'avance en saillie entre chaque cannelure (*canaliculus*)

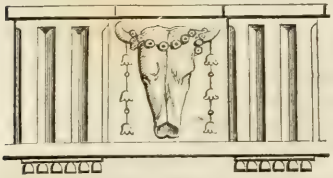

d'un triglyphe (Vitruv. IV, 3, 5) : on en voit trois sur chaque triglyphe, dans la gravure ci-jointe, prise de la frise d'un temple dorique qui existait autrefois à Rome.

FENESTELLA ou FENESTRELLA. Diminutif de FENESTRA. Petite fenêtre,

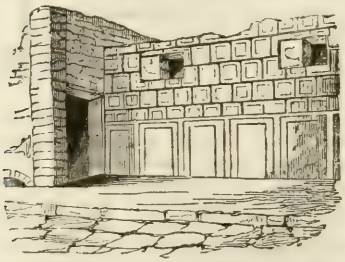

ou fenêtre qui n'a pas les dimensions ordinaires (Columell. VIII, 3, 3; Pallad. I, 24). La gravure ci-jointe représente deux des fenêtres de la maison du poëte tragique à Pompéi, donnant sur la rue. Elles sont situées au premier, $1^{m},95$ au-dessus du pavé, et n'ont pas tout à fait $0^{m},91$ sur $0^{m},60$. A côté de chacune est un cadre de bois dans lequel on faisait glisser le volet quand on ouvrait la fenêtre.

FENESTRA (θυρίς). *Fenêtre :* comprenant l'ouverture pratiquée dans la muraille (*lumen*), par laquelle entrait la lumière, et la croisée ou les volets qui la fermaient, qu'il y eût ou non des vitres. La gravure représente trois fenêtres antiques de dessins différents : l'une, à main

gauche, d'après un bas-relief grec du Musée Britannique; l'autre, à main droite, prise du Virgile du Vatican; l'autre enfin, au centre, tirée d'un sarcophage de marbre, d'une époque postérieure, trouvé dans le cimetière du Vatican.

2. *Fenestra biforis* (θυρὶς δικλίς). Fenêtre s'ouvrant du haut en bas en deux battants (Ovid. *Pont.* III, 3, 5).

3. *Meurtrière* pratiquée dans les murs d'une forteresse et par laquelle on lan-

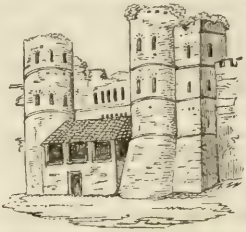

çait des traits (Cæs. *B. C.* II, 9). La gravure, qui représente une vue de la *Porta Asinaria* à Rome, construite par Honorius, montre plusieurs de ces ouvertures. L'édifice à toit bas placé sur le devant est une construction moderne.

4. Trou percé dans le lobe de l'oreille

pour recevoir l'anneau d'un pendant ou d'une boucle d'oreille (Juv. I, 104). On a trouvé plusieurs statues avec des trous pratiqués dans le marbre par lesquels on introduisait de véritables boucles d'oreilles. La figure ci-jointe, prise d'un buste trouvé à Herculanum, en offre un spécimen.

Les trous des oreilles subsistent encore et la pupille de l'œil est aussi creusée pour y recevoir une pupille artificielle.

FENESTRULA. Même sens que FENESTELLA (Apul. *Met.* IX, p. 208).

FERCULUM. Dans un sens général, ce sur quoi une chose est portée; forme contractée pour FERICULUM. Ce mot désigne spécialement un *plateau* sur lequel plusieurs plats étaient apportés à la fois de la cuisine dans la salle à manger (Petr. *Sat.* 36 et 39; Suet. *Aug.* 74); et par extension les plats établis sur ce plateau et qui constituaient ce que nous appelons un *service* ou une *entrée* (Hor. *Sat.* II, 6, 104; Plin. *H. N.* XXXIII, 47; Juv. I, 94).

2. Sorte de table à brancards, qu'un certain nombre d'hommes portaient sur leurs épaules dans les pompes solennelles, et sur laquelle était placé tout objet digne d'attention pour être exposé, dans une situation élevée, à la vue de tous; par exemple, les images des dieux, dans le cortége du cirque (Suet. *Jul.* 76; cf. Cic. *Off.* I, 36), les dépouilles des nations conquises dans un triomphe (Suet.

Jul. 37); les captifs même, quand ils étaient de quelque importance, étaient soumis à cette exposition cruelle (Senec. *Herc. OEt.* 110). La gravure, prise d'un bas-relief de l'arc de Titus, représente huit soldats romains dans le triomphe de cet empereur, après la conquête de Jérusalem, portant les dépouilles du temple, la *table d'or* (I Reg VII, 48) et les trompettes, placées sur un *ferculum*. Un autre bas-relief du même arc représente un groupe transportant de la même manière le chandelier d'or. Une frise montre une statue du Jourdain personnifié transportée de même. On voit sur un sarcophage du musée Pio-Clémentin trois captifs, deux hommes et une femme, portés par six soldats sur un *ferculum* de la même espèce.

FERENTARII. Corps de soldats des armées romaines classés parmi la *levis armatura* ou troupes armées à la légère (Veg. *Mil.* I, 20; Nonius, *s. v.*). Ils n'étaient pas destinés à combattre de près, n'ayant pas d'armes défensives, et, en fait d'armes offensives, celles seulement qu'on devait lancer de loin (*quæ ferrentur, non quæ tenerentur;* Non. *s. v.* Decuriones; cf. Festus, *s. v.*); de là vient qu'ils sont quelquefois rangés parmi les *Accensi*. Ils étaient postés sur les ailes dans l'ordre de bataille, et ils étaient principalement employés à commencer l'attaque par une décharge de traits (Sall. *Cat.* 60; Veg. *l. c.*); ou quelquefois, comme les *Rorarii*, placés au milieu des rangs des troupes pesamment armées pour inquiéter l'ennemi (Tac. *Ann.* XII, 35).

2. *Equites ferentarii*. Cavaliers du même genre, munis de javelines qu'ils lançaient de loin, au lieu de se servir de la lance de cavalerie que l'on tenait en arrêt : *Qui ea modo habebant arma quæ ferrentur, ut jaculum* (Varro, *L. L.* VII, 57).

FERETRUM (φέρετρον). Mot grec dont

les Romains exprimaient le sens par *capulus* (Serv. *ad* Virg. *Æn.* VI, 222). Il

désignait une bière dans laquelle un mort était porté au tombeau ou au bûcher (Virg. *Æn.* VI, 222; Ov. *Met.* III, 508). On voit dans la gravure ci-jointe un *feretrum* d'après une tombe de marbre à Rome. [Le mot *fierte*, dérivé de *feretrum*, s'emploie quelquefois pour désigner une châsse où l'on place les reliques des saints.]

2. Même sens que FERCULUM, 2 (Sil. Ital. X, 566; XVII, 630).

FERRARIA, sous-entendu *fodina* et *officina*. Mine de fer, fonderie de fer, et atelier de forgeron (Cæs. *B. G.* VII, 22; Liv. XXXIV, 21).

FERRARIUS, sous-entendu *faber*. *Forgeron, armurier,* qui travaille le fer à l'exclusion des autres métaux (Plaut.

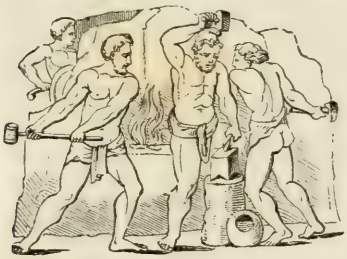

Rud. II, 6, 47; Inscript. *ap.* Spon. *Miscell. antiq.* p. 66). La gravure représente Vulcain et ses compagnons à leur forge, d'après un bas-relief romain.

FERRITERIUM. Prison où les esclaves étaient tenus aux fers (Plaut. *Most.* III, 2, 55), comme ERGASTULUM.

FERRITERIUS. Esclave tenu aux fers (Plaut. *Trin.* IV, 3, 14). Voy. COMPEDITUS.

FERRITRIBAX (Plaut. *Most.* II, 1, 9). Même sens que le mot précédent.

FERULA (νάρθηξ). *Fenouil*, plante dont les anciens se servaient souvent pour infliger de légers châtiments; de là, férule d'un maître d'école pour frapper les enfants sur la main (Juv. *Sat.* I, 15), ou sur le dos (Apul. *Met.* IX, p. 196); ou cravache (Ov. *A. Am.* I, 546), et canne pour punir les esclaves coupables de fautes peu graves (Hor. *Sat.* I, 3, 119; Juv. 7, 470). Comme instrument de punition, la *ferula* était le moins cruel de ceux qu'employaient les anciens.

FESTRA. Ancienne manière d'écrire FENESTRA (Festus, *s. v.*; Petr. *Fragm.* XXI, 6).

FESTUCA. Baguette légère avec laquelle le licteur d'un préteur touchait la tête d'un esclave auquel son maître avait rendu la liberté (Plaut. *Mil.* IV, I, 14; *Pers.* V, 174). On l'appelait aussi VINDICTA.

FETIALES (φετιάλεις et φητιάλεις). Membres d'un collége de hérauts à Rome; leur fonction consistait à demander aux nations ennemies le redressement des griefs, à porter les déclarations de guerre et à prendre part à la conclusion des traités de paix. Ils portaient une baguette (*caduceus*) comme emblème de la paix, et un javelot comme symbole de la guerre; ils le lançaient sur la frontière des ennemis quand les hostilités étaient décidées (Gell. X, 27). La figure ci-jointe, d'après une pierre gravée, représente, à

ce qu'on suppose, un *fetialis* près de partir, pour une mission de guerre, de la *columna bellica*, sur laquelle on voit la figure de Minerve lançant un javelot, comme nous l'avons décrit ci-dessus.

FIBULA (περόνη, πόρπη, ἐνετή). Agrafe ou broche employée pour attacher différents vêtements des hommes et des femmes (Liv. XXVII, 19; Ov. *Met.* 2, 412; VIII, 318), tels que la *chlamys*, la *palla*, le *pallium*, le *sagum*, le *paludamentum*, mais non la toge, qui enveloppait le corps de ses larges replis et n'avait besoin de rien pour la fixer. On faisait des agrafes de différentes manières et de différents des-

sins, en os, en ivoire, en bronze, en métaux précieux et en pierres de prix enchâssées dans l'or. Ces agrafes ressemblaient à celles qu'on emploie encore, et étaient munies d'une épingle (*acus*, περόνη), qui entrait dans un crochet d'arrêt placé sur le bord du vêtement. On s'en servait d'habitude pour attacher des draperies amples sous la gorge ou sur le haut de l'épaule, comme dans le spécimen ci-joint, pris d'un vase d'argile.

2. *Fermoir*, dont on se servait plus particulièrement pour attacher des ceintures et autres objets du même genre (Virg. *Æn.* IV, 139) : il avait une agrafe, au lieu d'une épingle, qui se fixait dans une porte à l'extrémité de la boucle opposée à celle où est placée la *fibula*, comme on le voit dans le spécimen ci-joint, représentant un ceinturon militaire antique, découvert à Pæstum. Il explique les expressions *fibula adunco morsu* (Calpurn. *Ecl.* VII, 81), *fibula mordaci dente* (Sidon. *Carm.* II, 397).

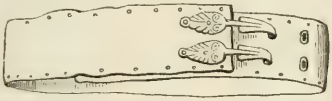

3. *Boucle*, employée pour attacher des ceintures, des ceinturons, des courroies, des harnais et autres choses de ce genre (Virg. *Æn.* V, 313; XII, 274) : elle avait habituellement la même forme que les nôtres, comme le montrent les figures ci-jointes prises toutes de modèles anciens. Mais on faisait souvent des boucles de matière plus précieuse et d'un travail plus achevé; elles étaient destinées à être données comme récompenses aux soldats (Liv. XXXIX, 31), ou à être portées par des personnes de haut rang ou de grande fortune (Plin. *H. N.* XXXIII, 12). La gravure ci-jointe en fournit un spécimen, pris d'un modèle en argent trouvé à Herculanum. La partie carrée était attachée au ceinturon avec des clous qui passaient par les quatre trous qu'on voit dans la gravure; l'autre partie, qui est légèrement mutilée à l'extrémité, formait la boucle, avec un ardillon jouant sur une brochette qui traversait le centre de l'ornement.

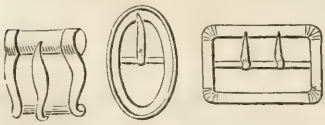

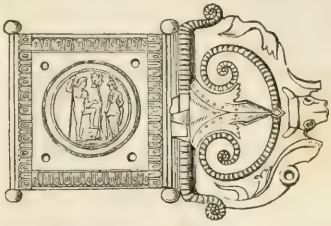

4. Boucle employée aussi pour attacher le bandeau (*tænia, vitta*) que les jeunes femmes portaient sur la tête pour tenir leur chevelure en ordre. Virgile décrit Camille avec les cheveux retenus de cette manière (*Æn.* VII, 815), et le buste ci-joint, pris d'une statue de bronze trouvée à Herculanum montre le bout du bandeau passé sous une garde au delà de la boucle, comme on le fait encore aujourd'hui.

5. Dans un sens plus général, on emploie aussi ce mot pour désigner plusieurs choses qui lient ensemble différents objets, comme une cheville dans les charpentes (Cæs. *B. G.* IV, 17); un instrument employé dans le pressoir à olives (Cato, *R. R.* 3); un lien qui retient les osiers dans une corbeille (Cato, *R. R.* 31), et un appareil dont se servaient les chirurgiens grecs pour fermer les blessures (en

grec, ἀγκτήρ), qui rapprochait les bords de la plaie et les tenait réunis, quand la suture (*sutura*) était inutile ou impossible (Celsus, V, 26, 23, et 7, 4).

FICTILE (κέραμον). Nom générique donné à toute chose faite de poterie, comprenant vaisseaux, moules, objets moulés en terre cuite, briques, tuiles, etc.

FICTOR (πλάστης). Terme général pour désigner un artiste qui façonne l'argile, la cire ou toute matière molle, par opposition à celui qui travaille le bronze, le marbre, le bois, l'ivoire ou autres substances dures (Cic. *Fragm. ap.* Lactant. II; 8; Plin. *Ep.* I, 40). La figure

ci-jointe, prise de la villa Albani, représente un artiste de ce genre, comme on le voit par le petit bâton de bois qu'il tient de la main gauche, et dont les artistes se servent encore généralement pour façonner leurs modèles en argile; les contours sont finis avec les doigts et les ongles, ce qui a donné naissance à l'expression *ad unguem factus homo* (Hor. *Sat.* I, 5, 32), pour désigner un personnage *accompli*.

2. Ouvrier ou artiste qui exécutait en pâtisserie ou en cire des représentations de différents animaux exigés pour le sacrifice dans certains rites religieux, mais qu'on ne pouvait se procurer (Ennius, *ap.* Varr. *L. L.* VII, 44; Serv. *ad* Virg. *Æn.* II, 116).

FIDELIA. Sorte de vaisseau, de jarre ou de pot, en terre ou en verre (Columell. XII, 38, 1), dont on ne connaît pas la forme caractéristique; tout ce que qu'on sait, c'est qu'il était employé pour contenir du ciment (Cic. *ad Fam.* VII, 29), ainsi que différents autres objets (Plaut. *Aul.* IV, 2, 15; Pers. *Sat.* V, 183; Columell. XII, 10, 4).

FIDES ou FIDIS. Mot venant évidemment du grec σφίδη, *corde à boyau;* il était employé comme terme général pour désigner un instrument à cordes, comme la *lyra*, la *chelys*, la *cithara* (Varro, *R. R.* II, 5, 12; Ov. *Fast.* V, 104).

FIDICEN. Terme général pour désigner tout homme qui joue d'un instrument à cordes (Cic. *ad Fam.* IX, 22).

FIDICINA. Terme général pour désigner toute femme qui joue d'un instrument à cordes (Ter. *Phorm.* I, 2, 59).

FIDICULA. Diminutif de FIDIS. Corde d'instrument mince ou petite (Cic. *N. D.* II, 8).

2. Au pluriel, FIDICULÆ, machine pour mettre les esclaves à la torture, consistant en cordes minces. On ne connaît pas avec certitude la forme exacte de cet appareil, ni la manière dont on s'en servait (Suet. *Cal.* 33; Senec. *de Ira*, III, 9 et 19).

FIGULUS (κεραμεύς). Tout artiste ou artisan qui emploie l'argile, par exemple, pour faire des figures et des ornements en terre glaise (Plin. *H. N.* XXXV, 12, 43), comme on le voit dans la gravure précédente; *briquetier* (Juv. X, 171), représenté par la gravure du mot LATERARIA; *potier* (Varro, *R. R.* III, 15, 2), dont le métier est figuré par la gravure ci-jointe, prise d'une peinture égyptienne. Le potier est assis par terre devant sa roue (*rota*), au haut de laquelle est placée la masse d'argile qu'il façonne avec ses

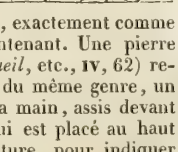

pouces et ses doigts, exactement comme on le pratique maintenant. Une pierre gravée (Caylus, *Recueil*, etc., IV, 62) représente un artisan du même genre, un bâton à modeler à la main, assis devant un vase d'argile qui est placé au haut d'un four en miniature, pour indiquer qu'il lui donne la dernière main avant de l'envoyer au four.

FIMBRIA (θύσανοι, κροσσοί). *Frange* ou bordure d'ornement d'une pièce d'étoffe (Celsus, II, 6; Varro, *L. L.* V, 79); on la formait en laissant les extrémités des fils de la chaîne sur l'étoffe après l'avoir retirée du métier (voyez TELA RECTA); mais on faisait quelquefois séparément de riches franges qu'on cousait à volonté au tissu. Jules César en portait autour des poignets d'une tunique à longues manches (Suet. *Cæs.* 45). La gravure est prise d'une peinture de Pompéi.

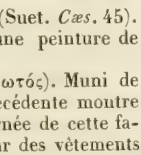

FIMBRIATUS (θυσανωτός). Muni de franges. La gravure précédente montre une serviette de table ornée de cette façon; mais des franges sur des vêtements dans les œuvres d'art servent surtout à caractériser les personnages royaux des nations étrangères et barbares, comme les princes captifs sur l'arc de Constantin, ou les prêtres d'Égypte, surtout Isis et ses ministres, dont un est représenté par la gravure ci-jointe, d'après une peinture de Pompéi, précisément avec le costume qu'Hérodote attribuait à cette classe (II, 81). C'était une singularité dans Jules César qu'il portât une frange sur la manche de sa tunique (Suet. *Cæs.* 45); car chez les Grecs et chez les Romains un tel accessoire était regardé comme réservé exclusivement aux femmes.

2. Ce mot s'applique encore au fouet; voy. FLAGRUM, 3.

FISCELLA. Diminutif de FISCINA. Petit panier fait d'osier ou de jonc, d'un usage habituel dans le jardinage, pour la culture, et pour les soins de la laiterie; il servait particulièrement à contenir une sorte de fromage fait de crême caillée (Tibull. II, 3, 15), appelé *ricotta* par les Italiens modernes. On en représente un dans la gravure avec le fromage qu'il contient, d'après un modèle trouvé à Pompéi.

2. (φιμός). Petit panier mis sur le nez des bœufs, comme une muselière, pour les empêcher de couper les jeunes pousses des vignes quand on labourait (Cato, *R. R.* 54; Plin. *H. N.* XVIII, 49, 2). Il servait aussi à museler d'autres animaux vicieux, pour les empêcher de mordre, comme le montre la gravure ci-jointe, prise de la colonne de Théodose (Ginzrot, 85, 3).

FISCELLUS. Diminutif de FISCUS. Même sens que FISCINA (Columell. XII, 38, 6).

FISCINA. Large panier, fait d'osier, de genêt d'Espagne ou de jonc, employé pour toute sorte de travaux, dans les jardins, les vergers, les vignes et l'agriculture, de la même façon que la *fiscella;* comme corbeille à fruits (Cic. *Flacc.* 17); panier à fromage (Mart. I, 44); muselière pour les chevaux (Plin. XXXIV, 19, 7); et dans les pressoirs de vin et d'huile, pour contenir les grappes et les olives pendant qu'on les pressait (Columell. XII, 39, 3). On en explique et on en figure l'emploi au mot TORCULAR, 1.

FISCUS. Large panier du même genre et servant aux mêmes usages que ceux qui sont décrits aux deux mots précédents; il était employé surtout quand on pressait les grappes et les olives (Columell. XII, 52, 2 et 47, 3).

2. Il semble que les Romains firent usage d'un panier de ce genre pour garder la monnaie (Cic. *Verr.* I, 8; Phædr. II, 7); de là le mot *fiscus* s'appliqua sous l'empire à cette partie du revenu de l'État destinée à l'entretien du souverain, comme notre *liste civile,* par

opposition au domaine personnel et particulier du prince (*res privata principis*, *ratio Cæsaris*) et au trésor de l'État (*ærarium*), où l'on puisait pour les dépenses publiques. Cette distinction n'est pas toujours strictement observée.

FISSIPES. Pied fourchu : par extension, ce mot fut employé pour désigner une plume de roseau (Auson. *Epist.* VII, 50), fendue comme les nôtres au bec (voy. la gravure du mot ARUNDO, 5).

FISTUCA. *Demoiselle*, avec laquelle on nivelait et on consolidait les murs en maçonnerie, les planchers et les pavés (Plin. *H. N.* XXXVI, 61; Cato, *R. R.* 28), comme on le voit dans la gravure ci-jointe, prise de la colonne Trajane. On employait aussi cet instrument pour enfoncer des pilotis sous l'eau (Cæs. *B. G.* IV, 17). Mais cette *fistuca* doit, d'après l'usage auquel elle servait, avoir été un instrument plus considérable et plus puissant, qui probablement fonctionnait à l'aide d'un mécanisme.

FISTUCATUS. Tassé, consolidé ou enfoncé avec une demoiselle (*fistuca*) (Vitruv. VII, 4, 5; Plin. *H. N.* XXXVI, 25, 6).

FISTULA (σωλήν). *Conduit d'eau* (Cic. *Rabir. perd.* 11; Frontin. *Aq.* 25). On les faisait généralement en plomb, mais, dans la villa d'Antoninus Pius à Lanuvium, on a découvert une portion d'un de ces conduits, en argent pur, pesant entre trente et quarante livres; ainsi la description de Stace (*Sylv.* I, 5, 48), qui mentionne une pareille extravagance, n'est pas une fiction poétique. La gravure ci-jointe représente une partie d'un modèle découvert dans des fouilles à Rome, où l'on a trouvé plusieurs spécimens semblables, qui ont tous dans la forme la même particularité qu'on remarque ici, c'est-à-dire qu'ils s'amincissent au haut, mais qu'ils sont circulaires dans la partie inférieure.

2. (σύριγξ). Flûte de Pan, faite de tiges de roseau, de canne ou de ciguë (Virg. *Ecl.* II, 36; Tibull. II, 5, 31). Voy. ARUNDO, 6.

3. Plume à écrire, faite de roseau ou de canne (Pers. III, 14). Voy. ARUNDO.

4. (καθετήρ). Cathéter en métal, distingué par les anciens chirurgiens aussi bien que les nôtres en deux espèces, l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes (Celsus, VII, 26, 1). Voy. CATHETER.

5. Instrument employé par les cordonniers, peut-être *emporte-pièce* (Plin. *H. N.* XVII, 23).

6. *Rouleau* pour faire de la pâtisserie (Apic. 42).

7. *Fistula farraria*, *ferraria* ou *serrata*. C'était, à ce qu'on suppose, une machine pour moudre le grain; mais les leçons ne sont pas sûres (Plin. *H. N.* XVIII, 10, 23; Cato, *R. R.* 10). De vieilles éditions de Caton portent *fiscella farinaria*.

FISTULATOR. Qui joue de la flûte de Pan, *fistula* (Cic. *de Or.* III, 61). Dans ce passage, le mot est mis spécialement pour désigner un joueur de flûte employé par les orateurs romains pour les aider à maintenir leur voix au ton convenable; un d'eux, d'après Cicéron, accompagnait toujours Gracchus quand il parlait en public

FISTULATUS. Objet creux, percé ou muni de tubes (Suet. *Nero*, 31).

FLABELLIFER. Dans un sens général, personne qui porte un éventail (*flabellum*). Ce nom est particulièrement donné aux jeunes esclaves, mâles ou femelles (Plaut. *Trin.* II, 1, 29), dont l'emploi était de porter l'éventail de leurs maîtresses et de les éventer quand il le fallait. La gravure représente Cupidon comme

porte-éventail d'Ariane, qui déplore son abandon, dans une peinture de Pompéi; d'autres peintures de cette ville et des dessins tracés sur des vases d'argile représentent des femmes employées au même service.

FLABELLUM (ῥιπίς). *Éventail* (Terent. *Eun.* III, 5, 50). Les éventails des dames grecques et romaines étaient faits de feuilles de lotus, de plumes de paon (Prop. II, 24, 11) ou d'autre matière de ce genre, peinte de brillantes couleurs (Mart. III, 82); ils ne pouvaient pas s'ouvrir et se fermer comme les nôtres, mais ils étaient roides et avaient un long manche, la forme la plus convenable pour la manière dont ils étaient employés, c'est-à-dire pour qu'une personne en éventât une autre, puisqu'on se servait toujours d'un esclave à cet effet (Voy. FLABELLIFER). La figure à main gauche dans la gravure représente un éventail de feuilles de lotus, d'après une peinture de Pompéi; celle à main droite, un éventail en plumes de paon, d'après une peinture découverte à Stabia.

FLAGELLUM (μάστιξ). *Fouet*, fait avec un grand nombre de cordes tortillées et nouées comme les nombreuses antennes du polype, qui sont désignées par le même nom. (Ov. *Met.* IV, 367); il servait principalement pour châtier les esclaves (Juv. VI, 478; Hor. *Sat.* I, 2, 41; 3, 119; Marcell. *Dig.* 48, 19, 10). Quoique le mot soit un diminutif de FLAGRUM, ce fouet était en réalité beaucoup plus dur; le diminutif en effet ne s'applique qu'à la finesse des fibres qui le composaient, mais cette finesse même augmentait la douleur des coups. Aussi est-il caractérisé par l'épithète *horribile*. Dans certains cas, il donnait la mort (Hor. *ll. cc.*). Les blessures qu'il faisait sont toujours exprimées par des mots qui indiquent l'action de couper, ainsi *cædere*, *secare*, *scindere* (Hor. Juv. *ll. cc.*; Ov. *Ibis*, 183), par opposition à ceux qui accompagnent *flagrum* et qui expriment l'action de frapper lourdement ou avec force, comme *pinsere* ou *rumpere*. Le fouet tenu par le personnage qu'on voit debout dans la gravure, et copié d'après l'anse d'un pot de bronze trouvé à Pompéi, représente sans doute un de ces instruments; mais on concevra facilement que la figure est trop petite pour donner une idée réelle de l'objet.

2. *Fouet pour conduire* (Virg. *Æn.* V, 579; Sil. IV, 440) : ce mot désigne un fouet plus fort que ceux dont on se servait communément; il avait deux ou trois lanières par exemple, au lieu d'une seule comme la *scutica*. Le spécimen donné ici est entre les mains d'un Triton dans une peinture de Pompéi.

3. Courroie attachée au harpon (*aclis*) pour le ramener à soi après l'avoir lancé (Virg. *Æn.* VI, 730; Serv. *ad l.*).

FLAGRUM. Instrument dont on se servait principalement pour punir les esclaves (Plaut. *Amph.* IV, 2, 10; Mart. XIV, 79); il était composé de plusieurs chaînes avec des boutons de métal aux extrémités (de là l'épithète *durum*, Juv. V, 172), et attaché à un manche court, de la même façon qu'un fouet; il donnait des coups pesants plutôt qu'il ne cinglait. Aussi ses effets sont-ils exprimés par des mots qui signifient frapper lourdement, battre avec

force, briser (*pinsere,* Plaut. *Merc.* II, 3, 80; *rumpere,* Ulp. *Dig.* 47, 10, 9), et non couper ou cingler, trait caractéristique du *flagellum.* On trouve cependant dans Tite-Live (XXVIII, 11) *c sa flagro.* La gravure est copiée d'un modèle découvert à Herculanum; on a trouvé aussi d'autres spécimens dans les maisons de cette ville, avec deux et cinq cordes, mais du reste semblables à celui que nous donnons.

2. *Flagrum talis tessellatum* (μάστιξ ἀστραγαλωτή). Fouet composé de plusieurs lanières (*prolixe fimbriatum*) auxquelles on attachait des osselets de mouton (*tali*); il était fixé à un manche court; les prêtres de Cybèle affectaient de s'en frapper pour exciter la compassion de la multitude ignorante (Apul. *Met.* VIII, p. 173). La figure ci-jointe, correspondant en tout point à notre description, est copiée d'un bas-relief de marbre représentant Cybèle entourée des divers objets employés dans son culte, au nombre desquels est ce fouet.

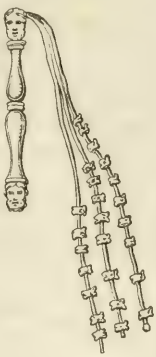

3. *Flagrum fimbriatum* (Apul. *l. c.*). Fouet muni de plusieurs lanières qui pendent ensemble comme une frange (*fimbria*) : de là vient le nom.

FLAMEN. Flamine : titre donné à tout prêtre romain attaché au service d'une divinité (Cic. *Leg.* II, 8). Chacun de ces prêtres était distingué par le nom du dieu dont il était le ministre (Varro, *L. L.* V, 84); ainsi *Dialis,* flamine de Jupiter; *Martialis,* de Mars; *Quirinalis,* de Romulus. Le vêtement pontifical du flamine était la *læna,* attachée par une broche près de la gorge, un bâton d'olivier et le bonnet appelé *apex,* surmonté d'une touffe de laine au-dessus (Serv. *ad* Virg. *Æn.* IV, 262).

FLAMINICA. Femme du flamine de Jupiter (Festus, *v. Flamen*).

FLAMMEARIUS. Qui fait ou vend des *flammea* (Plaut. *Aul.* III, 5, 35; voy. FLAMMEUM).

FLAMMEOLUM. Diminutif de FLAMMEUM; ce mot n'indiquait pas cependant de petites dimensions, mais un tissu d'une grande finesse et d'une grande beauté, par conséquent d'un plus grand prix (Juv. X, 334).

FLAMMEUM. Voile nuptial, porté par une fiancée romaine le jour de son mariage. Il était d'un jaune foncé et brillant (Plin. *H. N.* XXI, 22) comme une flamme, particularité d'où lui vint son nom, et de dimensions considérables, suffisantes pour couvrir toute la personne de la tête aux pieds. Pendant la cérémonie, il était porté sur la tête pour cacher les regards baissés de la modestie virginale (Lucan. II, 361), comme le montre la figure ci-jointe, d'après un marbre romain représentant une fiancée (*nupta*) au moment du mariage; elle le gardait ainsi jusqu'à ce qu'elle arrivât à sa nouvelle maison, où il lui était retiré par son époux, comme le fait entendre la figure ci-jointe, qui est tirée aussi d'un marbre romain. Elle représente une jeune fiancée assise sur une couche, avec le *flammeum* sur les épaules. L'artiste lui a prêté un geste fort naturel pour exprimer la modestie féminine ou le regret de la perte de ses anciennes amies et compagnes.

FLAMMULA. Banniere dont se servaient, à une époque postérieure, quelques troupes de cavalerie des armées

romaines (Veget. *Mil.* II, 1; III, 5) : son nom lui vint peut-être de ce qu'elle était jaune comme le voile des fiancées (*flammeum*), ou de ce qu'elle était découpée au bout en langues pointues, comme une flamme (*flamma*) : nous en donnons un spécimen dans la gravure ci-jointe, d'après l'arc de Septime Sévère.

FOCALE (προσγναθίδιον). Pièce d'étoffe qui enveloppait le cou et le bas de la figure (*fauces, quasi faucale*), comme notre *cravate*. Elle était portée dans l'origine seulement par les personnes délicates et infirmes (Hor. *Sat.* II, 3, 255; Quint. XI, 3, 144), et non comme une partie ordinaire du costume, ainsi que chez nous; mais, quand l'empire en s'étendant força le soldat romain d'endurer les rigueurs des climats du Nord, il semble qu'elle fut adoptée généralement dans l'armée; car elle est portée sans exception par les troupes des armées de Trajan, de Marc-Aurèle et de Septime Sévère, de la façon que montre le spécimen ci-joint, les bouts pendant sur la poitrine, exactement comme le décrit le Scholiaste d'Horace (*l. c.*) : *a collis dependentia, ad fovendum collum et fauces contra frigus muniendas.*

FOCARIUS. Esclave domestique de la classe la plus basse; il était attaché à la cuisine, où il avait à veiller au feu et probablement à faire tous les ouvrages fatigants (Ulp. *Dig.* 4, 9, 1).

2. *Focaria.* Esclave du sexe féminin, employée aux travaux nommés ci-dessus; fille de cuisine (Ulp. *Dig.* 37, 7, 12; Pomp. *ib.* 15).

FOCULUS. Diminutif de FOCUS : tout foyer petit ou portatif. Ce mot était pris particulièrement dans les sens suivants :

1. Cavité au haut d'un autel pour les offrandes à consumer, dans laquelle on allumait le feu (Liv. II, 12); par extension, l'autel lui-même (Cic. *Dom.* 74). La gravure représente un petit autel de marbre où l'on voit au haut le

foculus, d'après un modèle trouvé à Antium.

2. (ἐσχάριον). *Brasier* ou réchaud, dans lequel on brûlait du charbon ou des cendres végétales de bois pour échauffer les appartements. On en a découvert plu-

sieurs dans les maisons d'Herculanum et de Pompéi; ils étaient ronds ou carrés, mais semblables pour le caractère général au spécimen ci-joint, tiré d'un modèle en bronze.

3. Petit fourneau portatif, employé pour la cuisine et d'autres usages (Plaut. *Capt.* IV, 2, 67; Juv. *Sat.* III, 262). Le spécimen ci-joint, d'après une peinture trouvée à Herculanum, montre le fourneau élevé sur un support à trois pieds, afin qu'il y ait place pour la ventilation dessous; il y a une porte en avant, par laquelle on devait mettre le charbon, et un vase au haut, contenant des ingrédients que la figure remue pendant qu'ils bouillent.

FOCUS (ἑστία, ἐσχάρα). *Atre, foyer* de la maison (Cic. *Sen.* 16; Hor. *Od.* I, 9, 5; Tibull. I, 1, 6). Chez les Romains, le foyer était consacré aux *Lares* et regardé comme un lieu sacré dans la maison; en conséquence, il était situé dans la salle publique ou atrium, où était aussi l'autel des dieux domestiques (voy. ARA, 5); de là la juxtaposition fréquente des mots *pro aris et focis* dans les circonstances solennelles. Le *focus* consistait en une plate-forme carrée de pierre ou de briques,

élevée de quelques centimètres seulement au-dessus du sol, comme le montrent clairement de nombreux spécimens qu'on voit encore à Pompéi; c'est là que le feu était allumé avec des bûches de bois reposant sur des chenets (*varæ*), mais le plus souvent sans tuyau et sans cheminée pour livrer passage à la fumée.

2. Même sens que FOCULUS, 1. Partie creuse au haut d'un autel pour les offrandes à consumer, dans laquelle était allumé le feu : par extension, l'autel lui-même (Ov. *A. Am.* I, 637; Tibulle, I, 8, 70).

3. *Focus turicremis*. Brasier fait de métal et muni de poignées pour qu'on pût le transporter de place en place; il était placé, dans les occasions solennelles, devant l'autel ou la statue d'une divinité : il servait d'encensoir pour brûler des pastilles d'encens (Ov. *Her.* II, 18; Marini, *Fr. Arv.* p. 311). La gravure, prise d'une ancienne fresque romaine, montre une femme avec un plat de pastilles dans sa main gauche et le *focus turicremis* brûlant à terre à côté d'elle, et dans lequel elle jette les pastilles une à une.

4. Sorte de *réchaud* inventé par les Romains adonnés au luxe, pour avoir leurs potages et leurs ragoûts tout à fait chauds quand on les apportait sur la table. Il était fait de métal et contenait un feu de

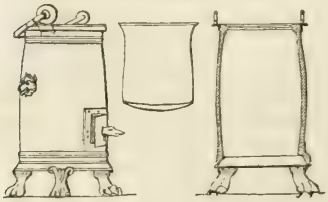

charbon allumé, ainsi que le plat et le vase avec les viandes préparées. On apportait le tout ensemble de la cuisine à la salle à manger, ce que Sénèque exprime en disant que la cuisine accompagne le repas : *Culina cœnam prosequitur* (Senec. *Ep.* 78). La gravure représente un ustensile de ce genre, d'après un modèle en bronze trouvé à Pompéi, avec un plan en coupe de l'intérieur et un dessin de la casserole qui contenait les viandes, placé entre les deux. Le charbon était introduit par la porte du bas; la fumée s'échappait par deux ouvertures latérales ornées chacune d'une tête de lion; l'anse, placée au sommet, servait pour porter le *focus*, et la casserole était posée sur la partie supérieure, où elle était supportée par le rebord qui entourait sa surface.

FODINA (μέταλλον). Mine dont on tire des métaux, etc.; chaque mine particulière était caractérisée par un nom spécial : ainsi *auri fodina*, mine d'or; *argenti fodina*, mine d'argent. Ces expressions ne forment même souvent qu'un seul mot (Ulp. *Dig.* 27, 9, 3; Vitruv. Plin. *passim*).

FŒNISECA, FŒNISECTOR, FŒNISEX. *Faucheur* d'herbe avec une faux, par opposition au moissonneur de blé avec une faucille (Columell. II, 18, 5; XI, 1, 12; Varro, *R. R.* I, 49, 2).

FOLLICULARE (ἄσκωμα). Bois d'une rame, au point où il avance hors de l'ouverture; il était entouré d'un chapeau de cuir (*folliculus*), pour diminuer le frotte-

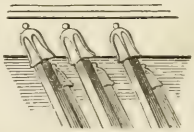

ment et la détérioration de la rame et empêcher l'eau dans les mers agitées de pénétrer dans le vaisseau par l'ouverture. La forme et la place de ce chapeau sont clairement indiquées par la gravure, qui représente plusieurs rames recouvertes ainsi que nous l'avons dit, et ainsi qu'on les voit sur le côté d'un vaisseau, dans un bas-relief de la villa Albani.

FOLLICULUS. Diminutif de FOLLIS.

FOLLIS. *Ballon gonflé d'air;* il était de grande dimension, et fort léger, ser-

vant également à l'amusement des jeunes gens et des vieillards, comme un jeu qui donnait de l'exercice sans mouvements violents (Mart. XIV, 47). La gravure ci-jointe est prise d'une monnaie de Gor-

dien III, publiée par Mercuriali (*Gymn.* p. 126). Ce ballon se rapproche, pour les dimensions, de la vessie enflée, et rappelle, pour la manière dont on le lance, un jeu encore commun en Italie, et connu sous le nom de jeu de ballon (*il giuoco del pallone*), dans lequel les joueurs ont les bras droits, depuis le coude jusqu'au poignet, couverts d'une sorte de gantelet semblable à celui que représente la gravure. C'est avec ce gantelet qu'ils frappent le ballon qu'une autre personne leur donne, comme celui qui sert la balle au jeu de la crosse.

2. Coussin ou matelas gonflé d'air, au lieu d'être rembourré de plumes. Les plumes marquaient plus de luxe (Lamprid. *Elag.* 25).

3. Large bourse de cuir pour tenir l'argent (Juv. XIV, 281); elle était employée surtout à l'armée comme caisse militaire pour garder la paie des soldats (Veg. *Mil.* II, 20).

4. (φῦσα). *Soufflet*, composé de deux planches, avec une soupape à air (*parma*), unies par une peau de bœuf ou de

vache, de manière à former une machine semblable à celle dont nous nous servons maintenant; on en voit un spécimen dans la figure ci-jointe, prise d'une lampe en terre cuite, de la collection de Licetus (*Lucern.* VI, 24, 2; cf. Cic. *N. D.* I, 20; Pers. V, 11). Des soufflets, faits aussi de peau de bouc (*folles hircini*), sont mentionnés par Horace (*Sat.* I, 4, 19); d'autres, en peau de taureau (*folles taurini*), par Virgile (*Georg.* IV, 171); mais cette dernière expression est poétique et marque l'ignorance d'un fait bien connu, savoir, que la peau de taureau ne vaut rien pour faire des soufflets (Beckman, *Hist. of Inventions*, vol. I, p. 64; Londres, 1846).

5. *Follis fabrilis*. Soufflet de forgeron (Liv. XXXVIII, 7) de dimensions considérables, comme ceux qu'on emploie dans nos forges; la gravure au mot FERRARIUS en donne un spécimen.

FORCEPS (πυράγρα). *Tenailles*, dont les forgerons se servaient pour retirer le métal échauffé au feu et le tenir sur l'en-

clume pendant qu'ils le travaillaient (Isidor. *Orig.* XIX, 7, 3; Ov. *Met.* XII, 277; Virg. *Æn.* VIII, 453). La gravure représente des tenailles de Vulcain d'après un bas-relief de marbre. Comparez la gravure des mots MARCUS et MARCULUS.

2. (ῥιζάγρα). Espèce particulière d'instrument de dentiste, en forme de pinces, employé pour extraire les racines

des dents gâtées (Celsus, VII, 12, 1); usage que des médecins ont attribué à l'instrument ici figuré, d'après un modèle découvert parmi d'autres instruments de chirurgie, dans une maison de Pompéi, et auquel il semble en effet destiné.

3. (ὀδοντάγρα). Pinces pour arracher les dents (Celsus, VII, 12, 1); elles étaient armées de griffes recourbées, *uncis* (Lucil. *Sat.* XIX, 11, ed. Gerlach.).

4. (ἀρδιοθήρα, Serv. *ad* Virg. *Æn.* XII, 404). Pinces faites spécialement pour extraire d'une blessure des têtes de lances ou de flèches (Virg. et Serv. *l. c.*).

5. Mot de la langue militaire; même sens que FORFEX, 3 (Cato, *ap.* Fest. *v.* Serra).

FORFEX (ψαλίς, μάχαιρα διπλῆ, Pollux, II, 32). *Ciseaux rogneurs* ou *grands ciseaux*, employés pour couper (Columell. XII, 44, 4), rogner les cheveux ou la barbe (Mart. VII, 95), tondre les bêtes à laine (Calpurn. *Ecl.* V, 74) et autres usages semblables. Le spécimen représente des ciseaux pour tondre les bêtes à laine, tels qu'on les voit au-dessus de la figure d'un bélier dans une pierre gravée. La gravure au mot CORONARIUS montre un instrument exactement de la même forme, qui servait de ciseaux ordinaires aux faiseurs de couronnes. De plus, la forme de l'instrument, arrondie à l'extrémité, comme Galien le dit de l'instrument grec appelé ψαλίς, non-seulement établit l'identité de ce mot avec le latin *forfex*, mais explique aussi ses significations secondaires, telles que voûte, abside, aqueduc cintré.

2. Louves pour lever des poids (Vitruv. X, 2, 2).

3. Dans le langage militaire, tenaille ou corps de troupes disposé en forme de V, pour recevoir l'attaque d'un autre corps qui avance en forme de coin (*cuneus*) : il laissait l'ennemi pénétrer dans ses rangs, puis se repliait sur ses côtés et l'enveloppait (Veg. *Mil.* III, 18; Gell. X, 9).

FORFICULA (ψαλίδιον). Diminutif de FORFEX (Plin. *H. N.* XXV, 5, 23).

FORI. Pluriel de FORUS. *Planchers d'un vaisseau* (Glossaire latin et anglo-saxon du dixième siècle). Ce mot s'applique au tablier du pont (Gell. XVI, 19, 3); aux passages par lesquels les matelots circulaient dans le vaisseau (Cic. *Sen.* 6; Lucan. III, 630); à ceux qui étaient ménagés entre les bancs des rameurs (Virg. *Æn.* VI, 412), et peut-être aux bancs eux-mêmes (Isidor. *Orig.* XIX, 2).

2. Places sur une plate-forme provisoire élevée pour la commodité des personnes qui assistaient à un spectacle public (Liv. I, 35; Festus, *v.* Forum).

3. Planchers superposés par lesquels les cultivateurs romains divisaient quelquefois leurs ruches (Virg. *G.* IV, 250) en un certain nombre d'étages distincts, comme le montre le spécimen ci-joint,

d'après un modèle en bronze découvert à Pompéi. La figure à main gauche représente l'extérieur; celle à main droite, une coupe de l'intérieur divisé en étages; enfin celle du haut, le couvercle mobile avec sa poignée.

4. Sillons étroits dans un champ ou dans un jardin, tracés en lignes parallèles avec la houe (Columell. X, 92, 1).

FORICÆ. Commodités publiques, comme les *cabinets d'aisance* de Paris, construites en divers endroits de Rome. La faible rétribution que l'on payait, et les profits résultant de la vente du contenu, engageaient quelques individus à prendre de tels lieux à bail, comme moyen de gagner leur vie (Juv. III, 38; Ruperti *ad. l.*; cf. Furlanetto *ad Lex.* Forcellin. *s. v.*).

FORICARIUS. Qui tenait à bail des *foricæ* (Paul. *Dig.* 22, 1, 17, § 5).

FORICULA. Diminutif de FORIS : *volet* (Varro, *R. R.* I, 59, 1). Voy. la gravure au mot FENESTELLA; on y voit un petit enfoncement à l'extérieur de la muraille pour recevoir un volet de bois, quand on le repoussait de devant la fenêtre.

FORIS (σανίς, κλισιάς, θύρετρον). La porte elle-même, distincte du châssis de la porte (Liv. VI, 34; Cic. *Verr.* II, 1, 26; Plaut. *Curc.* I, 3, 1), particulièrement celle qui s'ouvrait au dehors (Serv. *ad Æn.* I, 449). Les portes des anciens étaient généralement doubles comme nos portes à battants (voy. la gravure au mot

JANUA); en conséquence le mot *foris* est le plus souvent employé au pluriel; mais, quand on le rencontre au singulier, il

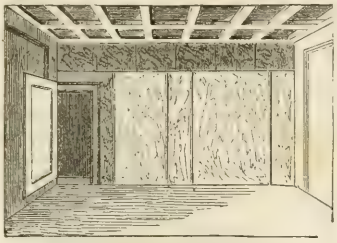

faut entendre qu'il n'est question que d'un seul des battants (Ov. *Her.* XII, 150), ou que la porte n'en avait qu'un. Les anciens se servaient quelquefois de portes pareilles à l'intérieur de leurs maisons, comme le montre la gravure, prise du Virgile du Vatican.

2. *Fores carceris*. Les portes qui fermaient au cirque le devant d'une stalle dans laquelle les chevaux et les chars stationnaient avant de partir pour la

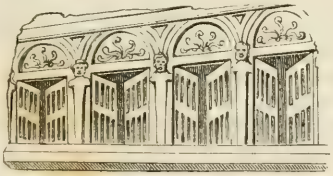

course, comme le montre la gravure ci-jointe, d'après un bas-relief du Musée Britannique (Ov. *Trist.* V, 9, 29).

FORMA (τύπος). *Modèle*, *moule* ou tout ce qui sert à faire prendre une forme aux objets d'une nature plastique, fusible ou ductile.

1. Moule pour mouler des ouvrages

en terre cuite. On les faisait en pierre et on y gravait le dessin en creux : puis on y pressait l'argile humide et on la mettait au four pour être cuite dans son moule. La gravure montre à main droite un moule original trouvé à Ardée, et à gauche l'objet qui en est sorti (*ectypus*).

2. (χόανος). Moule pour les métaux fusibles, objets d'art en bronze (Plin. *H. N.* XXXVI, 49), monnaies (Lamprid. *Alex. Sev.* 39) et autres choses de même nature; on les faisait aussi en pierre, suffisamment dure pour résister à la chaleur de la fonte, ou en terre cuite; c'est en cette matière qu'est le spécimen ci-

joint, représentant un moule original pour monnaies, avec un spécimen de la pièce, à côté, sur une échelle un peu plus grande. Plusieurs modèles, avec le dessin gravé à l'envers des deux côtés, sont disposés dans la case à une distance l'un de l'autre qui correspond exactement à l'épaisseur qu'on veut donner à la monnaie; on versait le métal liquide dans la cavité latérale d'où il coulait par les trous qu'on voit ici, et produisait une monnaie parfaite entre chaque lit de types.

3. Moule pour faire des briques (Pallad. VI, 12).

4. Moule en buis dans lequel on faisait les fromages à la crème (Columell. VII, 8, 7); il était désigné aussi par le diminutif *formula* (Pallad. VI, 9, 2).

5. (καλάπους). *Forme de cordonnier*, semblable aux nôtres, et munie d'un manche ainsi qu'on le voit dans le spécimen ci-joint, d'après une peinture d'Herculanum, qui représente deux génies faisant les cordonniers (Hor. *Sat.* II, 3, 106; Ulp. *Dig.* 9, 2, 5, § 3).

6. Voie d'eau ou canal d'un aqueduc, ou cette partie de l'aqueduc que l'on conduit *sous terre* au lieu de l'élever sur des

arches (Frontin. *Aq.* 75, 126), et qui par conséquent est scellée dans le sol comme un objet moulé dans son moule.

FORMACEUS. Voy. PARIES.

FORMELLA. Diminutif de FORMA. Petit moule pour donner une forme artificielle et de fantaisie au poisson, quand on le préparait pour le dîner; ou probablement un plat en forme de poisson, comme le spécimen ci-joint, qui représente un modèle trouvé à Pompéi (Apic. IX, 13).

FORMIDO. Sorte d'épouvantail employé par les chasseurs pour pousser leur proie dans une certaine direction, et vers le lieu où les filets étaient tendus. Il consistait en une longue corde étendue en travers d'un certain lieu, et à laquelle étaient attachées des plumes de différentes couleurs; elles effrayaient les animaux en s'agitant au vent et les détournaient de se retirer vers l'endroit où s'étalait l'épouvantail (Grat. 85, 88; Nemes. 304; Virg. *Æn.* XII, 750; Senec. *de Ira*, II, 12). Horace fait allusion à cet épouvantail (*Sat.* I, 8, 3) quand il appelle Priape la terreur des voleurs, *furum formido*.

FORMULA. Diminutif de FORMA.

FORNACARIUS, FORNACATOR, FURNACATOR. Esclave qui devait veiller sur un four ou sur un fourneau dans des bains (Ulp. *Dig.* 9, 2, 27; Paul. *Dig.* 33, 7, 14; Inscript. des bains de Pompéi).

FORNACULA. Diminutif de FORNAX. Petite fournaise pour fondre des métaux (Juv. X, 82), ou pour échauffer, faire

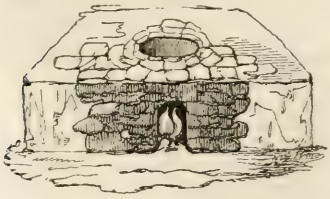

bouillir ou fondre un objet de nature liquide ou fusible. La gravure représente la perspective d'une ancienne *fornacula* romaine, découverte dans une fouille faite près de Wansford dans le Northamptonshire : on y faisait le vernis employé dans une poterie voisine pour couvrir l'extérieur des vases de terre qu'on y fabriquait. La petite gravure qui suit présente une coupe transversale de la chaudière et de la fournaise, et montre comment elles étaient disposées.

2. *Fornacula balnearum*. Fourneau et tuyaux employés pour échauffer la chambre thermale dans des bains (Front.

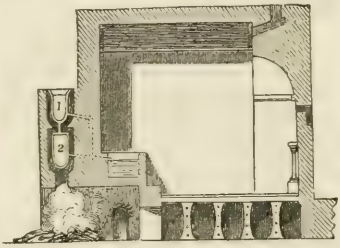

ad M. Cæs. I, *ep.* 2); on les voit clairement dans la gravure ci-jointe, représentant le plan en coupe d'une pièce de bains trouvée dans des fouilles à Tusculum : le fourneau est à gauche avec les chaudières au-dessus, et vers la droite sont les tuyaux qui s'étendent sous tout le plancher de la chambre.

FORNAX (κάμινος). Four pour cuire de la poterie (Cic. *N. D.* I, 37). La gravure représente les restes d'un four à po-

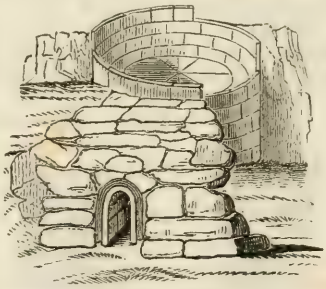

terie romain, découvert près de Castor

dans le Northamptonshire. La porte basse sur le devant est l'entrée du fourneau (*præfurnium*); la construction circulaire par derrière est le four dans lequel les vases étaient cuits sur un plancher suspendu au-dessus du fourneau. Le plancher subsiste dans son entier comme le représente la gravure; mais la manière dont il était supporté par un pilier central, l'emplacement du fourneau, la position des vases et la voûte qui couvrait le four, se comprendront mieux par la coupe ci-jointe de la construction, dans laquelle on voit tous ces détails. Rien n'est ajouté, si ce n'est quelques vases et une ligne pointée pour indiquer la forme complète et primitive du four.

2. *Fornax æraria. Four pour la fonte des métaux*, haut-fourneau (Plin. *H. N.* XI, 42; Virg. *Æn.* VII, 636). Nous en avons donné un spécimen au mot CAMINUS.

3. *Fornax calcaria. Four à chaux* (Cato, *R. R.* 38, 4); il était construit de la manière suivante : on creusait la terre à une certaine profondeur de manière à former une voûte spacieuse (*fornix*) pour le fourneau, avec une entrée (*præfurnium*) sur le devant et par derrière : la première pour mettre le bois, la seconde pour retirer les cendres. Les puits (*fauces*), où s'ouvraient les bouches du fourneau, s'enfonçaient dans une direction perpendiculaire pour protéger contre les courants du vent le fourneau et ses ouvertures. La partie du four qui était au-dessus du sol (*summa fornax*) était alors élevée en briques ou pierres brutes (*cæmenta*), revêtue d'argile pour concentrer la chaleur, et de forme conique, large de six pieds au fond et se rétrécissant jusqu'à trois vers le haut, où elle se terminait par une ouverture ou cheminée circulaire (*orbis summus*).

4. *Fornax balinei* (Labeo, *Dig.* 19, 2, 58). Fourneau de bain. Voy. FORNACULA, 2.

FORNICATUS. Voy. PARIES.

FORNIX. *Arche*, construction figurant un segment de cercle et formée par des intrados et des voussoirs que tient réunis leur gravitation réciproque (Cic. *Top.* 4; Senec. *Ep.* 90). Même sens que ARCUS, 4 : voy. ce mot.

2. *Arc*, élevé par un individu pour rappeler sa mémoire et pour orner une ville (Cic. *Verr.* I, 7; II, 63; Liv. XXXIII, 27; id., XXXVII, 3); ce n'était pas un arc de triomphe (*arcus triumphalis*), comme le prouvent les passages de Tite-Live, qui s'appliquent à des arcs élevés, l'un par Scipion l'Africain avant le commencement d'une campagne, et l'autre par L. Stertinius à l'expiration de son commandement, qui se termina sans qu'il obtînt les honneurs du triomphe. L'arc formant une des entrées du forum à Pompéi s'appelait proprement *fornix;* celui de Titus, de Septime Sévère ou de Constantin à Rome, *arcus*, quoique l'aspect extérieur, pour l'ornementation et le dessin, fût le même dans les deux cas. Voy. ARCUS, 5, et la gravure à ce mot.

3. *Voûte* ou *chambre voûtée;* particulièrement celles qui étaient étroites et communes, comme celles qu'habitaient les esclaves et le pauvre peuple; de là, le réduit d'une prostituée vulgaire (Hor. *Sat.* I, 2, 30; Juv. XI, 171); ces femmes à Rome se livraient à leur métier sous des voûtes de ce genre, et c'est de là qu'est venu le terme moderne de *fornication*. La gravure représente une suite

de petites chambres construites de cette façon, trouvées au milieu des ruines d'une villa romaine sur le golfe de Gaëte. Les portes et le mur qui les fermaient par devant ont été détruits; mais les débris sont suffisants pour donner une idée claire de la construction appelée *fornix*.

4. *Porte de sortie voûtée*, pratiquée dans les tours et les murailles des places

fortifiées et par laquelle les assiégés pouvaient faire une irruption soudaine sur les assaillants (Liv. XXXVI, 23). La gra-

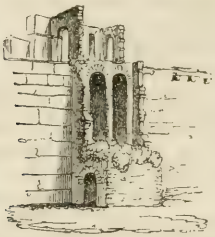

vure représente une des tours qui faisaient partie des murailles de Pompéi, dans son état actuel, avec la porte de sortie sur la gauche, au bas; les deux arches obscures qu'on voit au-dessus contiennent les escaliers, et étaient cachées par le mur extérieur quand la tour était dans son état primitif.

FORNUS. Même sens que FURNUS (Varro, *ap.* Non. *s. v.*).

FORPEX (Cato, *R. R.* 10; Suet. *Aug.* 75). Même sens que FORFEX, tenailles.

FORTAX (Cato, *R. R.* 38). Nom donné aux masses de craie disposées en forme d'arche (*fornix*) au-dessus du feu dans un four à chaux, de manière à se soutenir elles-mêmes par leur poids réciproque et à soutenir aussi toute la masse placée au-dessus d'elles dans le four, pendant qu'on chauffe au-dessous pour faire la chaux.

FORULUS. *Petit corps de bibliothèque* ou placard pour livres (Juv. III, 219), qui n'est pas fixé d'une façon permanente à la muraille, ainsi que l'*armarium*, mais qui forme un petit dépôt mobile (Suet. *Aug.* 31) pour quelques auteurs favoris, comme on le voit dans le spécimen ci-joint, pris d'un bas-relief d'un sarcophage, servant maintenant de bassin à une fontaine dans une des rues de Rome.

FORUM. Dans son sens primitif, ce mot signifiait un espace de terre découvert qu'on laissait devant une tombe et sur lequel on avait le même droit de propriété que sur le sépulcre même (Festus, *s.v.*; Cic. *de Leg.* II, 24).

2. (ἀγορά). *Place de marché*, consistant en une large *area* découverte au centre, où les gens de campagne étalaient leurs produits pour la vente; elle était entourée de bâtiments et de colonnades, sous lesquelles les différents métiers élevaient des boutiques et étalaient leurs denrées ou leurs marchandises. Dans les petites villes, un seul *forum* suffisait pour différents marchés; mais dans les grandes villes comme Rome, presque chaque classe de marchands pour l'approvisionnement avait un marché à elle, distingué par le nom de ce qu'on y vendait; ainsi *forum boarium*, marché aux bestiaux; *olitorium*, marché aux légumes. Tous deux

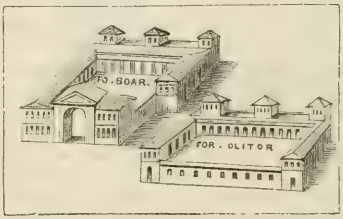

sont représentés dans la gravure ci-jointe, d'après une ancienne peinture contenant des vues de plusieurs emplacements de la ville de Rome, avec leurs noms inscrits au-dessus de chacun. Cette gravure montre distinctement la manière dont une place de marché chez les anciens était disposée et enfermée (Varr. *L. L.* V, 146).

3. Forum, c'est-à-dire vaste place découverte d'un genre à peu près semblable à celle que nous venons de décrire, mais tracée sur une échelle beaucoup plus grande, et destinée aux assemblées publiques qui se tenaient en plein air et au règlement des affaires judiciaires et commerciales, plutôt qu'à servir de simple marché aux provisions (Varro, *R. R.* V, 145). Elle était entourée par les principaux édifices publics, cours de justice, basiliques, temples, et par de spacieuses colonnades d'un ou de plusieurs étages

dans lesquelles les marchands, les banquiers, les usuriers, avaient leurs comptoirs et faisaient leur trafic (Vitruv. v, 1, 2). Il ne reste rien maintenant du fameux forum romain, que les débris de quelques-uns des édifices qu'il contenait ou qui l'entouraient; ils s'élèvent avec une majesté solitaire, ou sont disséminés parmi les édifices modernes qui encombrent l'emplacement du forum. Son ancien niveau est enseveli sous trois ou quatre pieds de terre et de décombres, de telle sorte que la place même qu'il occupait, avec ses dimensions, est un des points les plus contestés de la topographie romaine. Mais les fouilles de Pompéi ont mis à découvert le forum de cette ville, dont les restes sont assez considérables pour nous permettre de tracer le plan des différents édifices qui l'entourent et d'indiquer l'usage probable de chacun d'eux : on aura ainsi une idée générale de l'aspect ordinaire de ces places et de la manière dont elles étaient disposées. L'*area* centrale est pavée de larges dalles carrées, sur lesquelles on voit encore des bases pour plusieurs statues; elle est entourée d'une colonnade dorique à deux étages, le long de laquelle règne une suite d'édifices élevés et spacieux. L'entrée principale est un

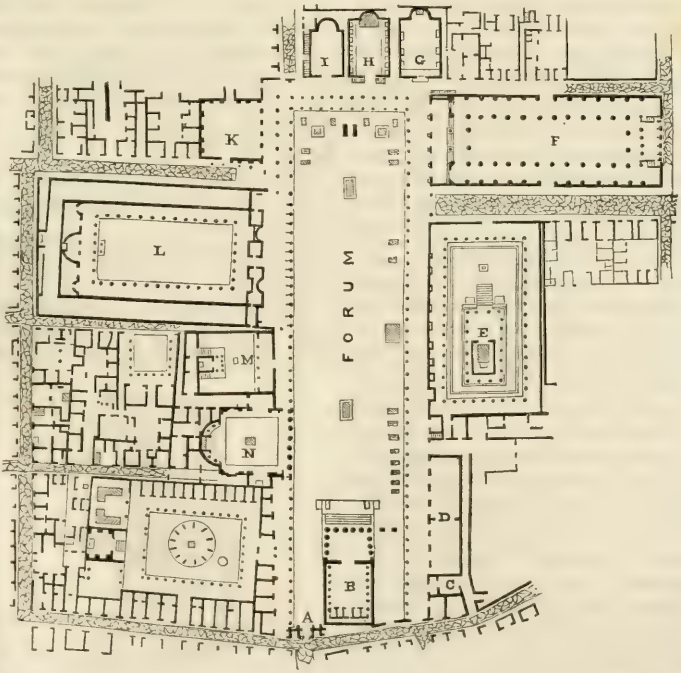

arc (*fornix*), A, sur le coin à main gauche du plan, et à côté d'un temple d'ordre corinthien, B, qu'on suppose avoir été consacré à Jupiter. De l'autre côté du temple, à main droite, est une seconde entrée du forum, et à côté la prison publique (*carcer*), C, dans laquelle on a trouvé les ossements de deux hommes

avec les fers aux pieds. Adjacent à cette entrée, est un long et peu profond édifice, D, qui a plusieurs entrées sur la colonnade, et qui aurait été, selon la conjecture des antiquaires napolitains, un grenier public (*horreum*). L'édifice qui suit est un autre temple d'ordre corinthien, E, consacré à Vénus, comme semble le prouver une inscription trouvée en ce lieu. Il est sur une *area* enfermée par un mur nu et un péristyle, dont la principale entrée ouvre sur une rue latérale qui aboutit au forum et court le long de la basilique, F, au delà de laquelle sont trois maisons particulières hors des limites du forum. Le côté le plus éloigné ou le côté sud du carré est occupé par trois édifices publics, G, H, I, qui se ressemblent pour le plan et les dimensions. Ils ont tous été décorés de colonnes et de statues dont il reste encore des débris sur le plancher, mais qui ne suffisent pas pour décider à quel usage ces édifices servaient. On conjecture simplement que le premier était une maison de consul (*curia*); le second, le trésor (*ærarium*); et le dernier une seconde curie. Au delà est une autre rue, ouvrant sur le forum; en tournant l'angle, on trouve les débris d'un édifice carré, K, auquel on ne peut assigner d'usage satisfaisant. L'espace qui est derrière est occupé par l'emplacement de trois maisons privées. Vient ensuite une large pièce de terrain, L, entourée par une colonnade (*porticus*) et un cloître (*crypta*), et décorée sur le devant, là où elle fait face au forum, d'un portique d'entrée ou vestibule fort spacieux (*chalcidicum*), toutes constructions faites aux frais d'une femme nommée Eumachia. Au delà est un petit temple, M, sur une base élevée, et consacré, selon quelques auteurs, à Mercure, et selon d'autres, à Quirinus. Tout près était un édifice, N, avec une large tribune demi-circulaire ou abside à l'extrémité, qu'on suppose avoir été une salle de réunion pour les Augustales, ou une maison commune (*senaculum*) pour le sénat de Pompéi. Le derrière de ces deux bâtiments est couvert par le local appartenant à un établissement de foulon (*fullonica*). La dernière construction, O, est un édifice magnifique avec diverses dépendances, appelé communément le Panthéon, à cause de douze piédestaux placés en cercle autour d'un autel qui est au centre et qui supportait jadis, à ce qu'on suppose, les statues des *Dii Magni* ou des douze divinités principales; mais le genre des décorations, et les sujets des peintures nombreuses qui ornaient les murailles, donnent beaucoup de vraisemblance à une conjecture ingénieuse qui fait de cet édifice une salle de banquet appartenant aux Augustales.

4. (Peut-être ὑπολήνιον). Partie spéciale du pressoir où l'on faisait du vin ou de l'huile (Varro, I, 54, 2; Columell. XI, 2, 71; XII, 18, 3). Dans tous ces passages, elle est énumérée avec les presses, les instruments et les vases qu'on employait à cet effet. Le nom s'adapterait bien aux parties marquées H H sur le plan du pressoir trouvé dans les fouilles de Stabia, qui est donné au mot TORCULARIUM.

FORUS. Même sens que FORUM (Lucil. *Sat.* III, 23, Gerlach.; Pompon. *ap.* Non. I, p. 206).

2. *Forus aleatorius.* Table à dés (Sueton. *August.* 71; Senec. *Consol. ad Polyb.* 36).

FOSSOR (ὀρύκτης). *Terrassier* (Inscript. *ap.* Murat. 1970, 3), ou *mineur* (Stat. *Theb.* II, 418), c'est-à-dire qui

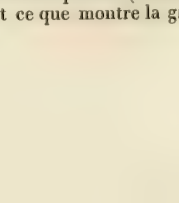

fouille profondément le sol, ou qui *extrait* en creusant avec un instrument à pointe aiguë, comme la pioche (*dolabra fossaria*); c'est ce que montre la gravure ci-

jointe, représentant un terrassier à l'œuvre dans les catacombes de Rome, d'après une peinture sépulcrale de l'ère chrétienne. La lampe placée à côté de lui indique qu'il travaille sous terre.

2. Comme le terrassier faisait usage de la bêche (*pala*) pour enlever la terre qu'il avait remuée avec la pioche (*dolabra*), le mot est aussi employé pour désigner celui qui dans les champs retourne

ou creuse le sol avec une bêche (Virg. *Georg.* II, 264; Pallad. I, 6, 11), comme on le voit dans le spécimen ci-joint, d'après une peinture du même genre que la dernière.

FRACES (στέμφυλα). Cosses de l'olive, après que le jus a été extrait du fruit broyé et pressé (Cato, *R. R.* 56 et 64).

FRAMEA. Lance dont se servaient les Germains; elle avait une tête de fer courte, mais fort aiguë, et était employée

comme pique dans la mêlée et comme trait pour lancer (Tac. *Germ.* 6) : c'est de cette façon que s'en sert la figure ci-jointe, représentant un guerrier germain sur la colonne de Mar-Aurèle.

FRENUM et FRÆNUM (χαλινός). *Bride* de cheval, comprenant le mors, la têtière et les rênes (Cic. Hor. Virg.). Le

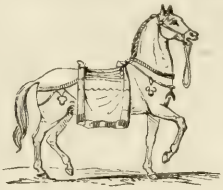

spécimen est copié de l'arc de Septime Sévère.

FRIGIDARIUM. Place fraîche ou garde-manger pour conserver la viande (Lucil. *Sat.* VIII, 7, ed. Gerlach.).

2. Une des chambres mentionnées par Vitruve, comme appartenant aux bains d'un gymnase (Vitruv. V, 11, 2); mais il n'en indique pas l'usage et la nature précise, et il est difficile de les déterminer. Toutefois elle était certainement distincte du bain d'eau froide (*frigida lavatio*) avec lequel elle est énumérée : et sa place était à un angle opposé de l'édifice et près de la chambre aux huiles (*elæothesium*), précisément comme le représente une peinture des Thermes de Titus, donnée au mot CELLA, 5. En raisonnant par analogie et d'après le sens dans lequel Lucilius emploie ce mot (voy. n° 1), nous pourrions conclure que c'était une chambre qui ne contenait pas de bain, mais qui était simplement tenue à une basse température pour donner du ton au corps après l'épuisement du *laconicum* ou bain de vapeur, par un procédé moins violent qu'un bain immédiat d'eau froide; c'était une pratique fort commune chez les anciens. La difficulté qu'ils éprouvaient à établir une distinction entre les deux expressions *frigidarium* et *frigida lavatio*, dans le passage de Vitruve précité, a conduit Marini et le professeur Becker avec lui à changer la première leçon en *tepidarium;* mais la peinture à laquelle nous renvoyons, tirée des Thermes de Titus, où l'on voit un *frigidarium* attenant à un *elæothesium*, comme l'enseigne Vitruve, suffit pour établir l'authenticité de la leçon originale.

3. *Athenum* ou *vas*. Cuve ou citerne

contenant de l'eau froide dans des bains (Vitruv. v, 10). La manière ingénieuse dont les anciens disposaient les différentes chaudières et cuves nécessaires pour alimenter leurs bains de manière à dépenser le moins d'eau et de bois possible, est indiquée par la gravure ci-jointe, prise d'une peinture des Thermes de Titus, à Rome La chaudière pour l'eau chaude (*caldarium*) était placée immédiatement sur le fourneau; au-dessus, ou à une grande distance du feu, était une autre chaudière (*tepidarium*) qui remplaçait immédiatement le vide laissé dans la chaudière quand l'eau chaude en était tirée, par une égale quantité de liquide élevé déjà à une température modérée, et était elle-même pareillement remplie par l'eau du réservoir d'eau froide (*frigidarium*), qui, comme le montre la figure, était complétement éloigné de la chaleur du feu.

FRITILLUS (φιμός). *Cornet à dés*, fait comme ceux dont on se sert encore,

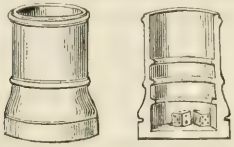

avec des intervalles gradués à l'intérieur pour donner aux dés pendant qu'ils descendent un mouvement de rotation, ainsi que le montre le spécimen, d'après un original trouvé dans une fouille à Rome.

FRONS. Ce mot s'applique aux livres; au pluriel, *frontes geminæ* (Ov. *Trist.* I, 1, 11; Tibull. III, 1, 13), les deux surfaces extérieures ou bases d'un rouleau de papyrus, etc., quand il était roulé de manière à former un volume

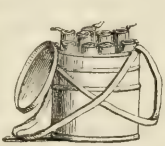

(*volumen*) : elles étaient unies et polies avec la pierre ponce, et teintes en noir quand le rouleau était achevé. On voit dans la gravure une boîte de livres, d'après une peinture de Pompéi, dans laquelle il y a huit rouleaux, présentant chacun un de leurs *frontes*.

FRONTALE (ἄμπυξ). Bandeau placé en travers du front des chevaux (Plin. *H. N.* XXXVII, 174), comme le montre la figure ci-jointe, d'après un vase d'argile. Elle consistait quelquefois en une plaque d'or (Hom. *Il.* V, 358), et, chez les personnes de condition royale, elle était souvent enrichie de pierres précieuses (Plin. *l. c.*).

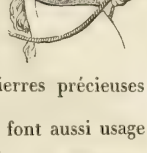

2. Les auteurs grecs font aussi usage du même mot pour désigner le bandeau placé d'une manière semblable sur le front des femmes, plus particulièrement des divinités (Hom. *Il.* XXII, 469; Hes. *Theog.* 916), comme le montre la figure ci-jointe, d'après un vase d'argile.

3. (προμετωπίδιον, Gloss. Vet.). Plaque de métal placée comme défense sur le front et l'os frontal des chevaux appartenant à la cavalerie pesamment armée des Grecs et des Romains (Arrian. *Tact.* p. 15; Xen. *Cyr.* IV, 1; *Anab.* I, 7). Cet usage fut introduit par les Mèdes ou les Perses; les éléphants, quand ils étaient caparaçonnés pour l'action, étaient munis d'une défense de même nature (Liv. XXXVII, 40).

FUCATUS. *Fardé* ou *peint*, comme on l'explique dans le paragraphe suivant.

FUCUS (φῦκος). *Rouge*, espèce de fard fréquemment employé par les femmes grecques et romaines, comme il l'est par celles de l'Europe moderne, pour donner un air de brillant et de jeunesse à un teint déjà fané ou naturellement blême (Plaut. *Most.* I, 3, 118; Prop. II, 18, 31). On le faisait d'une certaine espèce de mousse (*Lichen roccella L.*), et on

l'appliquait avec une brosse, comme on

le voit dans le spécimen ci-joint, pris d'un vase d'argile, ou avec le doigt, comme le montrent d'autres dessins du même genre.

FULCRUM. Étai ou support sur lequel une chose repose : comme un bâton (Ovid. *Pont.* III, 3, 14; voy. BACULUS); le pied d'un sofa, d'une couche ou d'un lit (Suet. *Claud.* 32; Prop. IV, 8, 68; voy. CLINOPUS); de là, quelquefois, le lit lui-même (Prop. IV, 7, 3); et, à une époque postérieure, le pommeau élevé au-devant d'une selle de bois (Si lon. Apoll. *Ep.* III, 90; voy. SELLA EQUESTRIS).

FULLO κναφεύς). *Foulon*, nettoyeur et dégraisseur d'étoffes (Mart. XIV, 51). Les foulons, qui formaient une corporation très-importante, étaient fort employés, comme nos blanchisseuses, pour nettoyer et blanchir les vêtements après qu'ils avaient été portés; ce qui se faisait en foulant les étoffes dans de larges cuves d'eau mêlée d'urine (Plin. *H. N.* XXVIII, 18) prise dans les vases exposés au coin des rues à cet effet (Mart. VI, 93). On séchait et on blanchissait alors l'étoffe en la posant sur un châssis demi-circulaire (*cavea viminea*) au-dessous duquel était un pot de soufre; après quoi on la suspendait et on en déprenait et arrangeait le poil avec une brosse ou avec un chardon à carder; en dernier lieu, on la portait à la presse (*pressorium*), où elle était définitivement unie et condensée par l'action d'une vis. La gravure représente un foulon à l'œuvre dans sa cuve, d'après une peinture de la *fullonica* de Pompéi.

FULLONICA et FULLONIUM (κναφεῖον). Buanderie et établissement d'un foulon (Ulp. *Dig.* 39, 3, 3; Ammian. XIV, 11, 31). Un établissement considérable de ce genre a été trouvé dans les fouilles de Pompéi, et nous en insérons ici le plan, qui donnera une idée fort

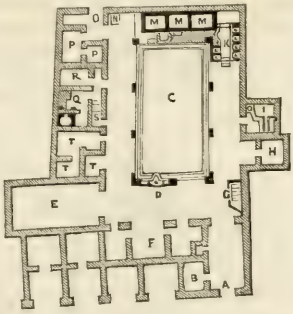

exacte des nombreux agents employés dans ce métier, et de la façon dont on s'en servait. A. Principale entrée sur la grande rue. B. Loge du portier. C. Impluvium, pareil à celui des maisons ordinaires, entouré d'une colonnade de douze piliers carrés, sur un desquels sont peintes les figures de foulons à l'œuvre, que l'on voit dans la dernière gravure et dans la suivante. D. Fontaine avec un jet d'eau qu'on trouvera représentée au mot SIPHO. E. Appartement spacieux, ouvrant sur le péristyle ou cour du local, et employé peut-être pour sécher les étoffes. F. Tablinum, avec une chambre de chaque côté, où l'on recevait probablement les pratiques, quand elles venaient pour affaires. G. Cabinet ou garde-robe, dans laquelle les étoffes étaient déposées après le dégraissage et gardées jusqu'à ce qu'on les demandât; on voit encore sur les murailles les marques des rayons. H. Chambre adjacente : la première à main droite qui soit dans cette partie du local où avaient lieu les opé-

rations actives du métier. I. Vaste buanderie avec un réservoir où les étoffes étaient nettoyées simplement par le lavage et le rinçage. K. Place où l'on enlevait la boue et la graisse en frottant les étoffes et en les foulant aux pieds. L L L L L L. Six niches construites sur les côtés de la chambre et séparées par des murs bas, environ à la hauteur des aisselles d'un homme; dans chacune de ces niches était placée une cuve où se tenait l'ouvrier et où il enlevait les saletés de l'étofffe en la foulant avec les pieds nus, se soulevant pour cela avec ses mains, sur un mur à hauteur d'appui de la façon que montre la gravure ci-jointe, prise d'une des peintures mentionnées

ci-dessus. M M M. Trois réservoirs plus petits pour laver, ou, plus probablement, pour laisser tremper les étoffes avant de les laver. N. Fontaine ou puits à l'usage des ouvriers. O. Porte de derrière ouvrant sur une petite rue, touchant à cette portion du local dans laquelle avaient lieu les principales opérations du foulage. PP. Chambres auxquelles on ne peut assigner aucun usage particulier relatif à ce métier. Q. Fourneau de l'établissement. R. Appartement attenant au fourneau. S. Escaliers menant à un étage supérieur. T T T. Appartements ouvrant sur le péristyle; ils étaient peints à fresque et probablement appropriés à l'usage du maître et de la maîtresse de l'établissement. Les chambres au bout du plan, sans lettres de renvoi, sont des boutiques qui font face à la rue et qui appartiennent à d'autres métiers, car elles ne se rattachent pas à la *fullonica*, et elles n'ont pas de communication avec elle.

FULLONIUS ou FULLONICUS. Mot qui s'applique à tous les instruments ou objets employés per les foulons; ainsi *pila* ou *creta fullonica* (Cato, *R. R.* 10; Plin. *H. N.* XVII, 4), terre à foulon; *saltus fullonius* (Seneca, *Ep.* 15), sauts que faisaient les foulons pour dégraisser les étoffes en les frappant de leurs pieds, comme la dernière gravure le représente et comme l'explique le texte qui l'accompagne.

FULMENTA (κάσσυμα). Abréviation de *fulcimenta :* on se servait de ce nom pour désigner une semelle épaisse et pro-

bablement extraordinaire fixée à un soulier ou un brodequin (Lucil. *Sat.* XXVIII, 40, Gerlach.; Plaut. *Trin.* III, 2, 94). Dans notre spécimen, pris d'une statue grecque de Minerve, on voit trois semelles l'une au-dessus de l'autre, qui, ainsi jointes, s'appellent *fulmentæ* par opposition à la semelle ordinaire d'une seule pièce (*solea*); car, dans les passages où ce mot se rencontre, il est constamment employé au pluriel. Elles étaient en liége, et les dames grecques et romaines s'en servaient pour se défendre de l'humidité en hiver, autant que par vanité, pour se donner une taille plus haute en apparence qu'elle ne l'était en réalité (Plin. *H. N.* XVI, 13).

FUMARIOLUM. Diminutif de FUMARIUM. Issue ou ouverture dans une montagne volcanique, par laquelle s'échappaient la fumée et la vapeur (Tertull. *Pæn.* 12).

FUMARIUM. Pièce à fumée; chambre dans la partie supérieure d'une maison, où on laissait la fumée des feux de cuisine ou des fourneaux des bains se réunir avant de s'échapper et se dissiper dans l'air; elle servait aussi comme magasin

pour faire vieillir le vin (Mart. x, 36; cf. Hor. *Od.* III, 8, 11), et pour sécher l'humidité du bois et en faire un bon combustible (Columell. I, 6, 19).

FUNALE. Torche, flambeau fait de papyrus ou des fibres d'autres plantes

tortillées ensemble comme une corde (*funis*), et enduit de cire ou de poix, comme le montre la gravure ci-jointe, prise d'un marbre sépulcral conservé dans l'église de Sainte-Justine à Padoue (Isidor. *Orig.* XX, 10, 15; Cic. *Sen.* 13; Virg. *Æn.* I, 731).

2. Objet servant à tenir des torches de ce genre, sur lequel on en allumait et brulait plusieurs en même temps; il ressemblait à nos chandeliers (Isidor. *Orig.* XX, 10, 5; Ov. *Met.* XII, 247).

FUNALIS, sous-entendu *equus* (παρήορος, σειραφόρος). *Cheval de volée* dans une voiture tirée par plus de deux chevaux (Stat. *Theb.* 6, 462). Les traits étaient faits de corde, comme on le pra-

tique encore en Italie, et de là est venue l'expression. Quand la voiture était attelée de quatre chevaux, il y avait deux chevaux de trait, un de chaque coté des timoniers (*jugales*); et alors le cheval de droite ou sous la main était appelé *dexter jugalis* (δεξιοσειρος); celui de gauche, *sinister* ou *lævus funalis* (Suet. *Tib.* 6; Auson. *Epitaph.* XXV, 9). La figure est tirée d'une peinture d'Herculanum.

FUNAMBULUS (σχοινοβάτης). *Danseur de corde* (Terent. *Hecyr.* Prol. I, 4; cf. Hor. *Ep.* II, 1, 210). La gravure représente une des neuf figures qu'on voit

dansant sur la corde tendue dans une peinture d'Herculanum, et qui ont toutes des attitudes différentes et font un tour de force caractéristique; elle indique le degré de perfection auquel les anciens avaient porté cet art, puisque la figure joue de la double flûte et danse sur la corde au son de sa propre musique.

FUNARIUS, comme FUNALIS (Isid. *Orig.* XVIII, 35).

FUNDA (σφενδόνη). *Fronde*, pour lancer des pierres ou des balles de plomb (*glandes*) : arme employée communément à la guerre par les Espagnols, les Perses, les Égyptiens et autres nations étrangères; et aussi quelquefois par les Romains, comme le montre la figure ci-jointe, représentant un soldat romain de l'armée de Trajan, sur la colonne érigée en l'honneur de cet empereur (Plin. *H. N.* VII, 37; Virg. *Georg.* I, 309, *ubi* Serv.; *Æn.* IX, 586). Voy. FUNDITORES.

2. (ἀμφίβληστρον). *Filet* employé comme notre *epervier* pour prendre du poisson dans les rivières (Virg. *Georg.* I, 141; Servius, *ad l.*; Isidor. *Orig.* XIX,

5, 2); il devait être jeté de derrière et par-dessus l'épaule droite (au lieu d'être lancé de l'épaule gauche et par-devant la personne qui le jette, comme on le fait maintenant), si toutefois on regarde comme fidèle la représentation que donne de cette action la figure ci-jointe, tirée d'une mosaïque des Thermes de Titus.

L'expression de Virgile, *verberat amnem*, décrit exactement la manière dont le filet à jeter tombe sur l'eau.

3. Bourse ou valise, jetée sur les épaules, dont elle pendait, pour porter de l'argent ou autres petits objets (Macrob.

Sat. II, 4); elle était probablement appelée ainsi parce que, avec les courroies qui l'attachaient, elle ressemblait à une fronde, comme le montre la figure ci-jointe, prise du dessin d'une lampe de bronze.

4. (σφενδόνη, πυελίς). *Chaton* d'un anneau, c'est-à-dire rebord dans lequel est enchâssé le bijou et qui le tient, comme la fronde tient sa pierre. Ce mot s'appliquait spécialement aux bagues, quand l'enchâssement était transparent ou *à jour* (Plin. *H. N.* XXXVII, 8, 31 et 9, 42). La figure est prise d'un modèle original.

FUNDIBALUS et FUNDIBALUM. Machine de guerre pour lancer des pierres, appartenant à la classe des *balistæ*. On en ignore le caractère distinctif; on sait seulement, comme le nom l'implique, que son action était la même que celle d'une fronde.

FUNDITORES (σφενδονῆται). *Frondeurs;* ils appartenaient, en général, à des nations étrangères Mais, chez les Romains, les frondeurs étaient des hommes tirés de la cinquième classe du cens de Servius; on en formait un corps et on les attachait à la *levis armatura* ou partie des troupes armée à la légère. On ne les considérait pas comme des troupes régulières, car on les postait au dernier rang parmi les surnuméraires, les trompettes et la musique (Liv. I, 43); ils ne portaient pas d'arme défensive ni offensive, excepté leur fronde (voy. la figure du mot FUNDA, 1), avec laquelle ils devaient inquiéter l'ennemi, en quelque endroit du champ de bataille qu'ils fussent placés (Sall. *Jug.* 99; Val. Max. II, 7, § 9 et 15). La différence entre les *accensi*, les *funditores* et les *ferentarii*, que distingue Végece (*Mil.* I, 20), consistait, à ce qu'il semble, en ce que les premiers ne se servaient que des mains pour jeter leurs pierres, tandis que les seconds employaient une fronde à cet effet; et que les derniers, qui étaient d'un rang supérieur aux deux autres, avaient probablement d'autres armes que la fronde.

FUNDULA. Rue qui ne communique pas avec deux autres, *cul-de-sac* ou impasse (Varro, *L. L.* V, 145) : on en voit un spécimen dans la gravure ci-jointe,

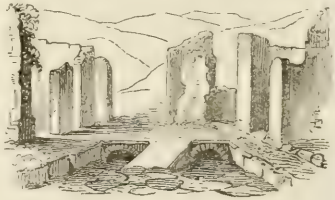

qui représente une impasse de la ville de Pompéi. La rue se terminait par une maison dont la figure présente quelques restes : au-dessous sont indiqués deux égouts.

FUNDULUS. Piston d'une machine

hydraulique, qui monte et descend (de là son nom d'*ambulatilis*), comme le piston d'une pompe, *embolus* (Vitruv. x, 8, 1).

FUNIREPUS (Apul. *Flor.* I, 5; IV, 18, § 1). Même sens que FUNAMBULUS.

FUNUS. *Funérailles*, appelées ainsi parce que primitivement les Romains étaient toujours enterrés à la lumière des torches, les personnes qui suivaient le deuil portant à cet effet des cordes tortillées (*funalia*) enduites de poix (Isidor. *Orig.* XI, 2, 34; Donat. *ad* Terent. *Andr.* I, 1, 81). Dans la suite, l'usage des enterrements nocturnes fut restreint aux classes pauvres, qui ne pouvaient faire les frais d'un pompeux appareil de funérailles.

2. *Funus publicum* ou *indictivum*. Funérailles publiques et solennelles, célébrées pendant le jour et auxquelles le public était invité par proclamation pour assister aux combats de gladiateurs et aux spectacles militaires qu'on donnait souvent dans de telles circonstances (Tac. *Ann.* VI, 11; Cic. *Leg.* II, 24; Festus, *s. v.*).

3. *Funus gentilitium*. Funérailles auxquelles les bustes et les images des personnages célèbres appartenant à la même *gens* que le défunt étaient portés dans le cortége (Plin. *H. N.* XXXV, 2). Telles étaient les funérailles habituelles des personnes d'un rang élevé ou d'une antique noblesse : on trouvera une description des coutumes et cérémonies des funérailles au mot EXSEQUIÆ.

4. *Funus tacitum* ou *translatitium*. Funérailles ordinaires ou communes, sans pompe ni spectacle, comme celles des individus de la classe moyenne et de la classe pauvre (Suet. *Nero*, 33; Ovid. *Trist.* I, 3, 22).

5. Bûcher funéraire (Suet. *Dom.* 15). Voy. PYRA, ROGUS.

6. Mort ou cadavre (Prop. I, 17, 8); par extension, fantôme ou ombre d'un défunt (Prop. IV, 11, 3), que les artistes anciens représentaient ordinairement avec une forme corporelle, enveloppée dans des habillements de mort, mais douée de mouvement, comme le montre la figure ci-jointe, d'après un bas-relief, représentant une femme que Mercure, dans l'original, conduit vers les ombres des enfers.

FURCA (δίκρανον). Fourche à deux fourchons, comme une fourche d'étable, une fourche à foin, une fourche à jeter (Virg. *Georg.* I, 264; Hor. *Ep.* I, 10, 24). La gravure ci-jointe représente la tête de fer d'une fourche à foin supposée romaine, mais certainement fort ancienne, qu'on trouva en fouillant un marais qui forme le bord de la vieille rivière au confluent de la Nen, à Horsey, près de Péterborough.

2. Fourche avec un long manche, employée dans les tavernes, les cuisines et les offices pour descendre des provisions du *carnarium* (Petr. *Sat.* 95, 8), qui était fixé au plafond. On s'en servait en enfonçant une des branches dans l'objet ou en la mettant sous la bride par laquelle il était pendu à son crochet (voy. la gravure du mot CARNARIUM). Elle ressemblait sans doute à l'instrument dont se servent nos bouchers pour dépendre une pièce de viande, et qu'emploient aussi d'autres commerçants dont les denrées sont suspendues hors de la portée de la main. D'après l'expression de Pétrone, *furca de carnario rapta*, il semblerait que l'instrument de ce genre était habituellement suspendu au *carnarium*, tout prêt pour le besoin.

3. Toute chose faite en forme de four-

che, qui servait d'appui ou d'étai, comme un échalas pour la vigne (Virg. *Georg.* II, 259), un étai pour des filets de pêcheur (Plin. *H. N.* IX, 9), ou destinée à supporter et appuyer des planches (Liv. I, 35).

4. (στήριξ, στήριγμα). Timon d'un char ou d'une voiture, ou plutôt partie du timon fixée dans l'essieu, quand elle est à deux branches, comme une fourche, ainsi que le montre la figure ci-

jointe, d'après une peinture de Pompéi (Plutarch. *Coriol.* 24; Lysias, *ap.* Poll. X, 157). Il ressort aussi de ces passages qu'on donnait le même nom au tréteau sur lequel le timon d'une voiture à deux roues était quelquefois supporté quand on ôtait les chevaux, comme ceux sur lesquels on fait reposer, chez nous, les timons d'un cabriolet bourgeois.

5. Instrument avec deux manches de bois ou fourchons, comme une fourche, dont on se servait pour porter des fardeaux sur le cou, ainsi qu'on le voit dans la gravure ci-jointe, prise de la colonne Trajane (Plaut. *Cas.* II, 6, 37). On l'employait aussi fréquemment comme instrument de punition pour les affranchis et les esclaves : les bras du coupable étaient alors attachés le long des barres de la fourche pendant qu'il était fouetté par les rues (Plaut. *Pers.* V, 2, 73; Liv. I, 26; Suet. *Nero*, 49).

6. Gibet ou potence. Instrument pour infliger la peine capitale; les esclaves et les voleurs y étaient pendus (Callist. *Dig.* 48, 19, 28; Paul. *Dig.* 33; Ulp. *ib.* 13, 6).

FURCIFER. Littéralement, qui porte des fardeaux sur une *furca*, ainsi que le montre la gravure précédente, ou qui porte la *furca* comme châtiment. Comme cette peine était en général infligée à la classe des esclaves, ce mot est presque toujours employé comme un terme de mépris, équivalant aux mots *vaurien, pendard, gibier de potence* (Plaut. *Amph.* I, 1, 132; Ter. *Eun.* V, 2, 22; Cic. *Vatin.* 6).

FURCILLA. Diminutif de FURCA. Petite fourche; cependant la *furcilla* était encore d'une dimension assez considérable; fourche à foin (Varro, *R. R.* I, 49, 1; Cic. *ad Att.* XVI, 2); échalas de vigne de deux pieds de haut (Varro, *ib.* I, 8, 6).

FURCULA. Diminutif de FURCA; ce mot s'appliquait à des objets de grande dimension, par exemple à des étais de bois dont on se servait pour supporter les murailles d'une ville, quand on les minait (Liv. XXXVIII, 7).

FURFURACULUM. *Vrille* (Arnob. VI, 200) appelée ainsi parce qu'elle fait une poussière pareille à du son (*furfur*); mais le terme le plus usité est TEREBRA : voyez ce mot.

FURNACEUS. Sous-entendu *panis*. Pain cuit dans un four (*furnus*); par opposition à *focacius*, pain cuit dans l'âtre, et à *clibanicius*, pain cuit dans un *clibanus* (Plin. *H. N.* XVIII, 11, 27).

FURNARIUS. Boulanger (Ulp. *Dig.* 39, 2, 24). Comparez COQUUS.

FURNUS (ἰπνος). *Four* pour cuire du pain (Plaut. *Cas.* II, 5, 1; Ov. *Fast.* VI, 313), ou toute autre chose (Plin. *H. N.* XX, 39; XXVIII, 29). Les fouilles de Pompéi ont fait connaître deux boutiques de boulanger avec leurs fours, construits tous deux sur un plan semblable et assez bien conservés. Nous en représentons un dans la gravure ci-jointe, tel

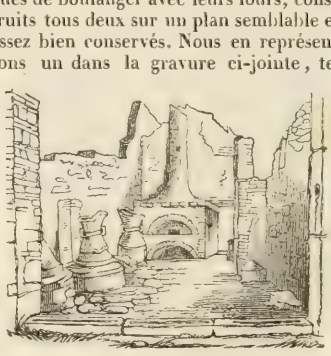

qu'il paraît maintenant, avec quelques-unes des meules pour moudre le grain, dans la boutique qu'on voit sur le devant. La petite arche au bas contenait le bois; celle qui est au-dessus est le four lui-même, sur lequel on voit un tuyau pour laisser échapper la fumée.

2. *Boutique de boulanger* (Hor. *Sat.* I, 4, 37). La gravure précédente représente une boutique de boulanger avec quelques meules pour moudre le grain, à main gauche, et le four au fond.

3. Bain d'air chaud ou de vapeur, par opposition à *balneum*, bain d'eau chaude (Hor. *Ep.* I, 11, 13). Voy. CALDARIUM, SUDATIO.

FUSCINA (τρίαινα). Large fourche avec trois branches ou plus, employée par les pêcheurs pour harponner le poisson, comme on le voit dans la gravure

ci-jointe, d'après une peinture en mosaïque d'un ancien temple de Bacchus, près de Rome. Elle était également attribuée par les artistes et les poëtes à Neptune au lieu de sceptre, comme le symbole le plus convenable pour le dieu de l'Océan (Cic. *N. D.* I, 36; voy. la gravure au mot TRIDENS).

2. Arme de même forme et de même

caractère, employée par la classe des gladiateurs appelés *Retiarii;* ils s'en servaient pour attaquer leurs adversaires, après les avoir embarrassés en leur jetant un filet sur la tête, comme le représente la gravure ci-jointe, prise d'une ancienne mosaïque (Suet. *Cal.* 30; Juv. II, 143, et VIII, 203 sqq.).

FUSCINULA. Diminutif de FUSCINA. *Fourchette à découper* et *fourchette à manger* (Vulg. *Exod.* XXVII, 3). L'absence de tout nom spécial pour des objets

de ce genre dans les anciens auteurs grecs et latins qui nous sont parvenus, a fait croire généralement que les anciens ne connaissaient pas cet ustensile de table si commode. Cependant il est bien certain que la plupart des contrées de l'Europe en ont emprunté l'usage à l'Italie, où il était partout répandu longtemps avant que les autres nations eussent appris à s'en servir (Coryate, *Crudities*, p. 60, Londres, 1776). D'ailleurs les deux spécimens ici donnés suffisent pour prouver que les fourchettes étaient employées par les anciens aux mêmes usages qu'aujourd'hui, du moins dans certaines contrées, bien qu'on n'ait pas découvert positivement sous quel nom on les désignait. Le premier représente une fourchette d'argent à deux branches, trouvée dans une ruine sur la voie Appienne (Caylus, *Recueil*, III, 84); l'autre, une fourchette à cinq branches, dont une est brisée, et qui ressemble à nos fourchettes d'argent; elle a été trouvée dans une tombe à Pæstum, et est conservée maintenant au musée de Naples. L'authenticité de la première a été mise en doute par ceux qui ne sont pas disposés à admettre que les anciens connussent de tels ustensiles (Beckman, *Hist. of Inventions*, II, p. 407-413, Londres, 1846). Il est possible que le comte de Caylus ait été trompé par la personne dont il l'acheta, quoique l'élégance de cet objet témoigne de son authenticité, et rappelle le style ordinaire des fabriques anciennes, dans lesquelles les arts

du dessin étaient universellement employés pour orner même les ustensiles les plus communs qui servaient aux besoins de la vie journalière. Quant à la fourchette de la tombe de Pæstum, il ne peut s'élever aucun doute. La même tombe abondait en objets intéressants pour les antiquaires, et a fourni pour ce dictionnaire plus de sept gravures, dont plusieurs sont uniques dans leur genre : la lance avec une *ansa*, au mot ANSATUS; le gril, au mot CRATICULA; les cheuêts, au mot VARÆ; le bâton de commandement, au mot PHALANGÆ; le casque, les jambières, le ceinturon et la cuirasse, aux mots BUCCULÆ, OCREA, CINGULUM, 4, LORICA, 1. Les Romains se servaient-ils réellement du mot que nous donnons pour désigner une fourchette à manger? C'est un point controversable. Certainement le mot n'est appuyé par aucune autorité classique. Le grec κοεάγρα correspond indubitablement au latin *harpago*, croc à pendre la viande; les mots *furca*, *fuscina*, *furcula*, et *furcilla* sont toujours appliqués dans les passages où on les rencontre à des instruments de dimensions plus considérables que les fourchettes à manger; mais la signification précise des diminutifs en latin est fort diverse et fort arbitraire. Certainement *furcula* ou *furcilla* aurait pu être employé avec propriété pour une fourchette à deux branches, comme la figure de dessus, et *fuscinula* pour une fourchette avec un plus grand nombre de branches, comme celle de dessous.

FUSORIUM. Égouttoir ou puisard d'un évier de cuisine, etc. (Pallad. I, 37, 4, et 17, 1).

FUSTERNA. Partie supérieure d'une perche de sapin qui est garnie de branches, par opposition à la partie inférieure (*sapinus*) qui n'a pas de nœuds (Plin. *H. N.* XVI, 39, 76).

FUSTIBALUS. Instrument pour lancer des pierres, consistant en une perche de 1m,20 à peu près, avec une fronde attachée au centre; elle était mise en mouvement par les deux mains pour la faire tourner, et lançait les pierres avec une grande violence (Veg. *Mil.* III, 14).

FUSTUARIUM (ξυλοκοπία). Châtiment infligé aux soldats pour désertion ou pour autres fautes graves : le coupable était battu jusqu'à la mort avec de lourds bâtons (*fustes*) dont ses camarades le frappaient (Liv. V, 6; Cic. *Phil.* III, 6; Serv. *ad* Virg. *En.* VI, 825).

FUSUS (ἄτρακτος). *Fuseau*, fait habituellement d'un bâton long environ de 0m,30 et employé avec la quenouille (*colus*) pour filer la laine ou le lin (Plin. *H. N.* XI, 27; Ov. *Met.* VI, 22; Tibull. II, 1, 64). Cette opération a été décrite tout au long au mot NEO. La petite figure dans la gravure représente un fuseau dont se sert Léda, dans une peinture de Pompéi; les deux autres sont tirés d'un modèle égyptien : celui qui est à main droite montre l'instrument avant qu'on l'emploie, l'autre, tel qu'il doit paraître quand le fil est formé et le garnit tout à l'entour.

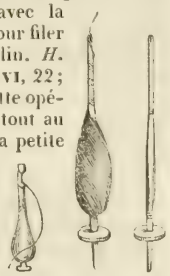

FUTILE. Vase à large bouche et à fond terminé en pointe aiguë, comme le spécimen ci-joint, d'après un modèle trouvé à Rome. Ces vases servaient primitivement au culte de Vesta, et on leur donna cette forme pour que les ministres de la déesse ne pussent pas les déposer quand ils étaient pleins d'eau. En effet, il était défendu par les rites religieux de déposer à terre les vases qui contenaient l'eau employée dans les cérémonies du culte (Serv. *ad* Virg. *Æn.* XI, 339; Donat. *ad* Terent. *Andr.* III, 5, 3).

G

GABALUS. Ce mot vient, à ce qu'on dit, de l'hébreu, et équivaut au latin CRUX, croix ou pieu sur lequel les criminels étaient empalés (Varr. *ap.* Non. *s. v.*). Par extension, ce mot est employé pour désigner un vaurien ou quelqu'un qui

méritait l'empalement (Macrin. Imp. *ap.* Capitolin. 11).

GABATA. Espèce particulière de plat, pour le service de la table, à la mode chez les Romains du temps de Martial. On ne sait pas quelle en était la forme (Mart. VII, 48; XI, 31).

GÆSUM (γαῖσον). Javeline très-forte et très-pesante, qui paraît avoir été faite, tête et manche, de fer massif (Pollux, VII, 156, et avoir été employée comme trait plutot que comme lance (Cæs. *B. G.* III, 4). Chaque guerrier, en effet, en portait deux pour sa part (Varro, *ap.* Non. *s. v.*). Cette arme était d'origine gauloise (Virg. *Æn.* VIII, 662), quoiqu'elle fût quelquefois employée par les Romains (Liv. VIII, 8), par les Ibériens (Athen. VI, 106), par les Carthaginois (Liv. XXVI, 6; Sil. Ital. II, 444), et par les Grecs (Stat. *Theb.* IV, 64).

GALBANATUS. Portant des vêtements de couleur jaune, *galbana* (Mart. III, 82).

GALBANUM. Vêtement de couleur jaune; il indiquait la fatuité ou des mœurs efféminées, quand il était porté par des hommes (Juv. II, 95; cf. Mart. I, 97).

GALEA (κράνος, κόρυς, περικεφάλαιον). Dans son sens rigoureux, ce mot était employé primitivement pour désigner un casque de *peau* ou de *cuir*, par opposition à *cassis*, qui signifiait un casque de *métal;* mais, comme cette dernière matière fut généralement substituée au cuir chez les Romains dès le temps de Camille, on perdit bientôt de vue la distinction primitive, et le mot *galea* fut employé par tout le monde pour indiquer toute espèce de casque (Isidor. *Orig.* XVIII, 14; Ov. *Met.* VIII, 25;

Virg. *Æn.* V, 490). La gravure ci-jointe présente une vue de face et une vue de côté d'un casque romain en bronze trouvé à Pompéi, où l'on en a découvert plusieurs autres de forme et de caractère semblables. Il contient toutes les parties du casque romain ordinaire : le cimier au haut du casque, auquel était attachée une aigrette de plumes ou une crinière de cheval; une saillie en avant et par derrière pour protéger le front et la nuque; les mentonnières par lesquelles le casque était attaché sous le menton; et une visière percée de trous qui couvrait toute la figure comme un masque. Le petit ornement, placé à côté de la partie bombée du casque et qui ressemble à une coquille, était destiné à tenir une plume, comme on le voit dans la figure au mot SICARIUS.

2. Les casques ordinaires portés par les soldats romains sur les arcs de triomphe et les colonnes sont d'un caractère plus simple; ils sont plus petits, sans visière, mais avec des mentonnières, et, au lieu d'aigrette, ils ont un nœud ou un anneau au sommet, comme on le voit

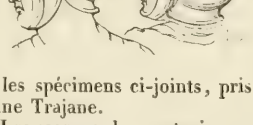

dans les spécimens ci-joints, pris de la colonne Trajane.

3. Les casques des centurions ressemblaient à ceux que nous avons donnés dans la dernière gravure; mais ils étaient munis d'un cimier, comme on le voit dans la première gravure; quelquefois ce cimier était plaqué d'argent et orné de plu-

mes sombres, qui s'élevaient à une hauteur

considérable (Polyb. VI, 23) et étaient placées en travers sur le cimier (Veg. *Mil.* II, 16) de manière à s'incliner en avant et à se rabattre tout autour, ainsi que le représente la gravure ci-dessus, prise d'une des plaques de l'arc de Constantin, qui appartenait primitivement à l'arc de Trajan.

4. Les casques des généraux et des officiers supérieurs étaient ornés avec plus de travail et ressemblaient aux casques grecs du dernier style. Ils sont rarement représentés par la sculpture ou la peinture ; car les grands personnages ont presque toujours la tête nue.

5. *Galea pellibus tecta.* Les porte-drapeau, sur les arcs et les colonnes, sont universellement représentés comme Végèce les décrit (*Mil.* II, 16), avec un casque étroit, sur lequel sont tirées la tête et la peau de quelque bête féroce, de

telle façon que la figure apparaît à travers la mâchoire entr'ouverte, et qu'on ne voit rien du casque, excepté les mentonnières des deux côtés de la figure, comme le représente la figure ci-jointe, prise de la colonne Trajane.

6. *Galea venatoria.* Casque de cuir ou de fourrure porté par les chasseurs (Nepos, *Dat.* 3) ; voy. les spécimens aux mots CUDO et GALERUS, 1.

7. (κυνῶπις.). L'ancien casque grec des âges héroïques était d'un caractère tout différent de ceux que nous avons décrits jusqu'ici : il avait un masque immobile

qui s'adaptait à la figure, et laissait seulement deux trous pour les yeux, de telle sorte que, quand on le tirait, il couvrait et cachait entièrement le visage ; de là l'expression *galeis absconduunt ora* (Sil. Ital. XIV, 636; cf. Stat. *Theb.* XI, 373). La gravure représente deux casques de ce genre, tous deux d'après des vases d'argile : le premier, à gauche, tiré sur la figure; le second, tel qu'on le portait, quand on le remontait avant ou après le combat.

8. La forme que nous venons de décrire tomba bientôt en désuétude, et alors les casques grecs réguliers furent faits sur un modèle ressemblant en général aux spécimens ci-joints, tirés de vases d'argile ; ils se composèrent des parties distinctes qui suivent, κῶνος (*apex*), le cimier au haut du casque, auquel l'aigrette était fixée; λόφος (*crista*), l'aigrette, consistant en une crinière de cheval : il y en avait quelquefois deux ou trois, comme dans la fi-

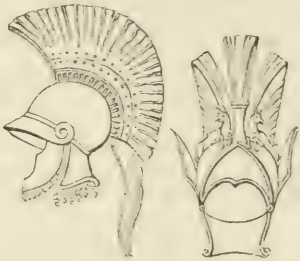

gure à main droite; γεῖσον, saillie sur le devant de la figure comme un appentis, quelquefois mobile, mais plus habituellement fixée ; παραγναθίδες (*bucculæ*), mentonnières, attachées de chaque côté du casque par des charnières, et fixées sous le menton par un bouton ou un fermoir; φάλος, ornement brillant, formé généralement par quelque figure en relief qu'on plaçait sur diverses parties du casque. Dans la figure à main droite, le φάλος se compose de deux griffons, l'un de chaque côté du cimier : un tel casque était appelé en conséquence ἀμφίφαλος. Dans d'autres spécimens, l'aigrette elle-même est supportée par une figure semblable, ainsi que le décrit Homère (*Il.* XIII, 614), juste

au-dessous du panache. Quelquefois on les voit s'avançant en un relief très-hardi sur le devant et sur les côtés du casque, comme dans la statue colossale de Minerve, quand le casque était appelé ἀμφίφαλος; s'ils étaient assez considérables, les φάλοι, dans ce cas, se touchaient, ainsi que le dit Homère (*Il.* XIII, 132; XVI, 216).

GALEOLA. Large vase employé comme un *acratophorum* (voy. ce mot), qui servait à tenir le vin avant qu'il fût mêlé pour être bu à table (Varro, *de Vit. Pop. Rom., ap.* Non. p. 547; Interp. Vet. *ad* Virg. *Ecl.* VII, 33); il tirait évidemment son nom de ce qu'il avait une forme profonde et circulaire comme un casque.

GALERICULUM, diminutif de GALERUM. Bonnet de fourrure (Frontin. *Strateg.* IV, 7, 29); perruque (Suet. *Otho*, 13).

GALERITUS. Qui porte un bonnet de fourrure (GALERUS) comme les premiers habitants du Latium; et de là, par extension, vêtu grossièrement ou en paysan (Prop. IV, 1, 29).

GALERUS et GALERUM (κυνέη). Bonnet fait de la peau des animaux, et sur lequel on laissait la fourrure. Il était porté par les paysans (Virg. *Moret.* 131); par les chasseurs (Grat. *Cyneg.* 339); et par les anciens habitants du Latium, au lieu de casque (Virg. *Æn.* VI, 688). La figure ci-jointe est donnée par Du Choul (*Castramet.* p. 100), d'après un monument romain.

2. Bonnet de fourrure d'un caractère semblable, mais fait de la peau d'une victime immolée à l'autel, et surmonté d'une pointe de bois d'olivier qu'entourait une touffe de laine (Serv. *ad* Virg. *Æn.* II, 683). Il était porté par les pontifes (Apul. *Apol.* p. 441), et par les Saliens (Juv. VIII, 208); la gravure ci-jointe en donne un spécimen d'après une médaille d'Antoine.

3. Perruque de faux cheveux (Juv. VI, 120; Avian. *Fab.* X), cousue à un cuir de manière à s'adapter à la tête, comme on le fait encore maintenant (Tertull. *de Cult. Fem.;* Suet. *Otho*, 12; cf. Ovid. *A. Am.* III, 165). Plusieurs des bustes de femmes, et même des statues représentant des personnages historiques, conservées au Vatican et au Capitole, sont munies d'une sorte de perruque mobile faite quelquefois d'un marbre de couleur différente de celui du reste de la statue, et qu'on pouvait enlever et changer à volonté. Le buste ci-joint, d'après une statue de Julia Semiamira, mère de l'em-

pereur Héliogabale, en offre un spécimen. Toute la partie qui représente les cheveux est mobile, à l'exception des deux tresses sur les épaules, qui sont sculptées dans le bloc. Quelques antiquaires pensent que ces *galeri* étaient destinés à représenter des perruques, et en concluent que c'était la mode à Rome, à l'époque où ces bustes furent exécutés, pour les femmes de tout âge, de raser leurs cheveux et de porter une perruque artificielle; mais il est bien plus raisonnable de reconnaître dans cette singularité la frivolité des modes qui changent tous les jours, et d'y voir un expédient auquel recouraient les sculpteurs pour satisfaire la vanité de leurs patrons, qui, ne voulant pas voir leurs portraits avec une coiffure qui n'était plus en vogue, pouvaient la changer, suivant la vicissitude des modes, sans défigurer ou mutiler la statue.

GALLICÆ. *Soulier gaulois,* d'où vient le français *galoches.* C'étaient des souliers bas, n'allant pas tout à fait aussi haut que la cheville, avec une ou plusieurs semelles épaisses (Edict. Dioclet. p. 24), et une petite empeigne qui était entièrement découverte sur le devant du

cou-de-pied, comme la galoche moderne. On en voit un spécimen dans la figure à main droite de la gravure. Elle était

quelquefois lacée par devant et attachée au haut par un lien, comme le spécimen à main gauche : voilà pourquoi les écrivains latins classent ces chaussures parmi les *soleæ*, pour les distinguer des *calcei* réguliers, qui étaient des souliers à recouvrement, fort justes, et enveloppant tout à fait le pied et la cheville. Ils furent adoptés en partie à Rome avant l'époque de Cicéron, et on les portait avec la *lacerna;* mais un tel costume était regardé comme inconvenant et antinational (Cic. *Phil.* II, 30; Aul. Gell. XIII, 21). Sous l'empire les *gallicæ* se répandirent davantage : on en fit pour toutes les classes et de qualités différentes (Edict. Dioclet. *l. c.*). Les deux spécimens de la gravure sont pris d'un sarcophage couvert, qui fut trouvé dans la villa Amendola à Rome, en 1830, et qui représente une bataille entre les Romains et les Gaulois; le spécimen de gauche est porté par un prince gaulois, et celui de droite par un captif de la même nation.

GANEA ou GANEUM. Auberge de l'espèce la plus basse et la plus immorale, où l'on trouvait des facilités pour toutes sortes d'excès, aussi bien qu'à manger et à boire (Suet. *Cal.* 11; Ter. *Adelph.* III, 3, 5; Liv. XXVI, 2). On a découvert une maison de ce genre dans la rue principale de Pompéi, près de l'entrée de la ville; la pièce publique est disposée comme un débit de vin, et donne accès dans un arrière petit salon, dont les murs sont couverts de peintures à fresque représentant des sujets indécents qui indiquent assez sa destination.

GANEO. Littéralement, qui fréquente une *ganea;* de là, glouton (Juv. XI, 58); et, par extension, personne dissolue pour qui étaient établis de pareils lieux (Cic. *Cat.* II, 4; Tac. *Ann.* XVI, 18).

GARUM (γάρον). Sauce faite du sang et des entrailles d'un poisson de mer salé, comme le *caviar* d'aujourd'hui. On s'en servait de bien des façons dans la cuisine et à table. Il y en avait de qualités différentes, bonne, mauvaise et ordinaire, ce qui explique les jugements contradictoires qu'en portent les écrivains; ils en parlent tantôt comme d'une friandise recherchée, tantôt comme d'un mets peu délicat (Plin. *H. N.* XXXI, 43; Hor. *Sat.* II, 8, 46; Mart. VII, 27; VI, 93).

GASTRUM. Vase en poterie avec un corps plein et arrondi ou ventre; de là son nom (Petr. *Sat.* 70 et 79).

GAULUS (γαῦλος). Large vaisseau rond à corps plein qui pouvait servir à différents usages, comme verre à boire (Plaut. *Rud.* V, 2, 32; seau à lait (Hom. *Od.* IX, 223); seau à eau (Herod. VI, 119), etc.

2. (γαῦλος). Espèce particulière de vaisseau de forme ronde, avec un large bau et une vaste cale (Festus, *s. v.*; Aul. Gell. X, 25, 3). Il était employé par les marchands phéniciens et par les pirates, parce qu'il était propre à contenir une certaine quantité de butin.

GAUSAPA, GAUSAPE, et GAUSAPUM (γαυσάπης). Étoffe de laine d'un tissu particulier, introduite à Rome vers le temps d'Auguste; elle avait de longs poils d'un côté et était plus unie de l'autre. Elle était employée par les deux sexes pour faire des vêtements, ainsi que pour nappes, serviettes, couvertures de lit et autres objets de ménage (Plin. *H. N.* VIII, 73; Lucil, *Sat.* XXI, 9, Gerlach.; Ov. *A. Am.* II, 300; Hor. *Sat.* II, 8, 11; Mart. XIV, 152).

2. Perruque faite de cheveux blonds et légers particuliers aux races germaniques, dont la couleur était fort prisée par les dames de Rome. On donnait aussi des perruques de ce genre aux hommes loués pour représenter des captifs germains dans quelques-uns des triomphes dérisoires des empereurs romains (Pers. *Sat.* VI, 46), quand ils se décernaient cet honneur sans avoir soumis le pays. La figure que nous donnons se trouve sur un trophée de la colonne de Marc-Aurèle, élevée pour perpétuer les victoires de cet empereur sur les Germains, symbole peu noble,

mais bien approprié pour exprimer leur défaite.

GAUSAPATUS et GAUSAPINUS. Mot appliqué à toute chose faite de l'étoffe appelée *gausape* (Senec. *Ep.* 53; Mart. XIV, 145).

GEMELLAR. Espèce particulière de boîte pour contenir de l'huile (Columell. XII, 50, 10). Son caractère distinct consistait, à ce qu'on suppose, à présenter deux récipients à côté l'un de l'autre, au lieu d'une seule cavité.

GENIUS (ἀγαθοδαίμων), Bon génie ou ange gardien du sexe masculin, qui, à ce qu'on croyait, naissait avec chaque mortel et mourait avec lui, après l'avoir accompagné, avoir dirigé ses actions et veillé à son bien-être pendant toute la vie (Hor. *Ep.* II, 2, 187; Tibull. IV, 5). Le *genius* était représenté comme un beau garçon

sans autre vêtement que la *chlamys* des jeunes gens sur son épaule, et avec deux ailes d'oiseau, comme on le voit dans la figure ci-jointe, d'après une peinture de Pompéi. Comparez JUNONES.

2. *Genius loci*. Esprit gardien d'un lieu; car, chez les anciens, chaque endroit, chaque lieu à la ville ou à la campagne, édifice, montagne, rivière, bois, etc., avait, à ce qu'on croyait, son génie particulier, qui était représenté sous la forme d'un serpent (Serv. *ad* Virg. *Æn.* V, 85; Inscript. *ap.* Grut. VIII, 4; Prudent. *Contra Symmach.* II, 441). En conséquence, on voit souvent des images de ces reptiles mangeant sur un autel, ou, comme dans la figure ci-jointe, prise des Thermes de Titus, avec un autel entre eux, pour dé-

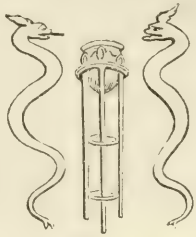

tourner les passants de *déposer aucune ordure*, etc., par respect pour le génie qui préside à ce lieu.

3. (κακοδαίμων). Chez les écrivains sacrés du christianisme, le *genius* est représenté comme un mauvais esprit condamné à un supplice éternel en punition de son orgueil et de sa rébellion (Tertull. *Apol.* 32; *Anim.* 39; Lact. II, 15).

GERRÆ (γέρρον). Tout objet en osier; par extension *niaiseries*, *sottises*, *pures bagatelles* (Plaut. *Pœn.* I, 1, 9; *Epid.* II, 2, 45).

GERULUS. Portefaix (Hor. *Ep.* II, 2, 72; Suet. *Cal.* 40). Même sens que BAJULUS.

GESTATIO. Partie d'un jardin de pure décoration ou d'un parc d'agrément, divisée en promenades ombragées et en avenues d'une étendue suffisante pour que le propriétaire et ses hôtes pussent y être portés en litière, *lectica* (Plin. *Ep.* V, 6, 17; II, 17, 13).

GESTICULARIA. Actrice de pantomime qui figure le rôle qu'elle a à jouer par des danses et des mouvements mimiques de mains et de pieds, sans le secours du langage (Aul. Gell. I, 5, 2).

GESTICULATOR. Acteur de pantomime qui figurait son rôle par des gestes et des mouvements mimiques du corps, sans parler (Columell. I, *Præf.* 3).

GILLO (βαυκάλιον, βαυκαλίς). Vase pour faire rafraîchir du vin et de l'eau (Poet. Vet. *in Anthol. Lat.* t. II, p. 369, ed. Burm.); il était en poterie (Cassian. *Institut.* IV, 16), et avait un col étroit dans lequel le liquide se pressait avec bruit quand on le versait (Poet. Vet. *ibid.* p. 406).

GINGLYMUS (γίγγλυμος). Littéralement, articulation qui s'emboîte, comme le coude ; de là *charnière* (Xen. *Eq.* XII, 6), dont l'action ressemble à celle d'une articulation dans la structure du corps humain. Les cabinets des antiquaires contiennent des spécimens nombreux de ces charnières de toutes les grandeurs, et dans les différents modèles dont on se sert encore aujourd'hui. Des deux ici représentées, celle du haut a été trouvée à

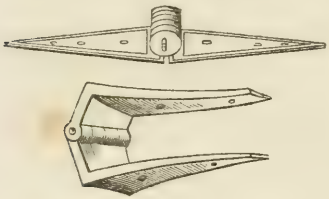

Pompéi, l'autre est conservée au Musée Britannique. Le nom latin ne se rencontre dans aucun auteur classique, et il faudrait quelque autorité pour le justifier ; mais le mot grec est d'une authenticité incontestable. Les Romains doivent avoir eu, pour indiquer une charnière, un mot spécial, distinct de *cardo* qui désigne un objet tout différent.

GINGRINUS. Voy. TIBIA.

GIRGILLUS. Cylindre tourné par une manivelle pour tirer de l'eau d'un puits avec une corde et un seau ; machine tout à fait semblable à celle dont on se sert dans la plupart des campagnes aujourd'hui, comme le fait voir la figure ci-jointe, tirée d'un sarcophage de marbre du cimetière du Vatican (Isidor. *Orig.* XX, 15).

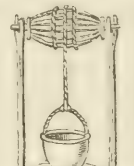

GLADIATORES (μονομάχοι). *Gladiateurs.* Nom donné en général à des hommes qui étaient exercés à combattre avec des armes meurtrières pour l'amusement des Romains, dans les funérailles publiques, au cirque, et plus particulièrement dans les amphithéâtres. Ils étaient choisis pour la plupart parmi les prisonniers de guerre ; c'étaient quelquefois des esclaves et plus rarement des hommes libres qui s'offraient d'eux-mêmes pour combattre. Ils étaient aussi partagés en classes différentes avec des noms caractéristiques, indiquant les armes et les costumes dont ils se servaient ou leur manière particulière de combattre ; tous sont énumérés dans la Table analytique et détaillés aux différents articles qui les concernent. La figure ci-jointe, représentant le portrait d'un fameux gladiateur du règne de Ca-

racalla, d'après un monument sépulcral, donnera une idée de l'aspect habituel, des armes et du costume du gladiateur qui n'était enrolé dans aucune bande spéciale.

GLADIATORIUM. Paye ou gages donnés à un homme libre qui formait des gladiateurs et qui combattait quelquefois moyennant salaire comme gladiateur (Liv. XLIV, 31).

GLADIATURA. Art du gladiateur (Tac. *Ann.* III, 43).

GLADIOLUS (ξιφίδιον). Diminutif de GLADIUS. Même sens que LINGULA (Aul. Gell. X, 25).

GLADIUS (ξίφος). *Épée.* Ce terme général, qui désignait toute une classe d'armes, admettait des variétés accidentelles dans leurs dimensions et dans leur forme. Il désignait spécialement un glaive à deux tranchants, droit, pour couper et percer, dont se servaient les soldats grecs et romains, par opposition aux épées recourbées et à pointe fragile qu'employaient

les nations étrangères ou quelques classes particulières chez les Grecs et les Romains. Ces armes portaient des noms caractéristiques, énumérés dans la Table analytique et expliqués à leur place. Le ξίφος grec avait une lame en forme de feuille, pas de garde, mais une courte barre transversale à la poignée, comme dans le spécimen ci-joint et dans les gravures aux

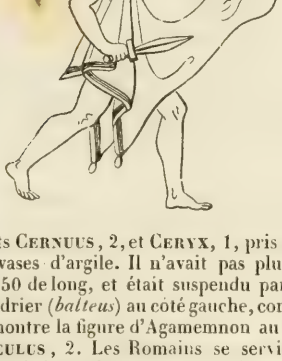

mots CERNUUS, 2, et CERYX, 1, pris tous de vases d'argile. Il n'avait pas plus de 0m,50 de long, et était suspendu par un baudrier (*balteus*) au côté gauche, comme le montre la figure d'Agamemnon au mot BACULUS, 2. Les Romains se servirent d'une épée semblable à celle des Grecs jusqu'au temps d'Annibal, où ils adoptèrent la lame espagnole ou celtibérienne (Polyb. VI, 23) qui avait un tranchant droit et qui était plus longue et plus pesante que

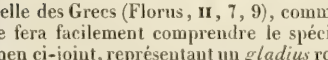

celle des Grecs (Florus, II, 7, 9), comme le fera facilement comprendre le spécimen ci-joint, représentant un *gladius* romain dans son fourreau, d'après un modèle trouvé à Pompéi. Sur les arcs de triomphe et les colonnes, les soldats ordinaires portent leurs épées de la manière qu'indique Polybe (*l. c.*), suspendues par un baudrier au côté droit, comme on le voit dans les gravures des mots ACCINCTUS, ALLIGATI et CATULUS; les officiers ont leurs épées suspendues au côté gauche, et attachées à un ceinturon (voy. CINCTORIUM et la gravure de ce mot). Les épées de la cavalerie étaient plus longues que celles de l'infanterie.

GLANS (μολυβδίς). Gros lingot de plomb, fondu dans un moule et employé au lieu de pierre pour être lancé avec

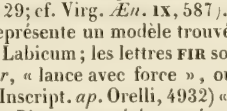

une fronde (Sall. *Jug.* 61; Liv. XXXVIII, 20, 21, 29; cf. Virg. *Æn.* IX, 587). La gravure représente un modèle trouvé à l'ancienne Labicum; les lettres FIR sont pour *firmiter*, « lance avec force », ou *Feri, Roma* (Inscript. *ap.* Orelli, 4932) « frappe, Rome ». D'autres ont été trouvés en Grèce portant la figure d'un foudre ou le mot ΔΕΞΑΙ, « reçois cela ».

GLOMUS (τολύπη). *Peloton* de laine (Hor. *Ep.* I, 13, 14; Lucret. I, 360) ou de lin (Plin. *H. N.* XXXVI, 19, 4) retiré du fuseau (*fusus*) après avoir été filé en laine ou en fil et dévidé en forme de balle pour être prêt à servir sur le métier. La figure ci-jointe est tirée d'une frise du Forum de Nerva, sur laquelle sont représentées diverses opérations de filage et de tissage; on y voit une jeune femme portant, comme nous dirions, un plein tablier de pelotons, de la pièce où l'on file à celle où l'on tisse.

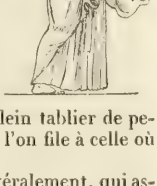

GLUTINATOR. Littéralement, qui assemble des choses avec de la colle (*gluten* ou *glutinum*); ce mot est spécialement employé pour désigner une personne qui exerçait l'art d'orner les livres et de préparer les feuilles sur lesquelles écrivaient les copistes en collant ensemble des bandes de papyrus pour faire une page et aussi les différentes pages pour faire un rouleau ou volume (Cic. *ad Att.* VI, 4; Lucil. *Sat.* XXVI, 42, Gerlach).

GNOMON (γνώμων). Index ou style

sur un cadran solaire qui marque l'heure par l'ombre qu'il projette (Plin. *H. N.* II, 74; Vitruv. I, 6, 6); comme le montre la gravure ci-jointe d'après une coupe d'argent de main-d'œuvre grecque, découverte à *Porto d'Anzio*, l'antique Antium.

GOMPHUS (γόμφος). Mot grec qui désigne une large cheville en forme de coin (Schol. *in* Aristoph. *Eq.* 463; Tertull. *Apol.* 12) enfoncée entre deux objets pour consolider et serrer davantage des pièces qui se touchent. Par extension, ce terme fut employé par les Romains pour désigner les larges pierres à tête ronde et en forme de coin qu'ils plaçaient à intervalles déterminés entre les pierres ordinaires qui bordaient les trottoirs de leurs routes et

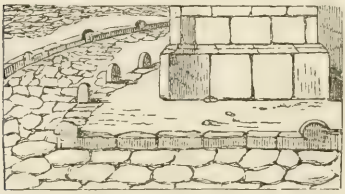

de leurs rues (Stat. *Silv.* IV, 3, 48), comme on le voit dans la gravure ci-jointe, représentant une partie de la route et du pavé à l'entrée de Pompéi. Ces pierres ne sont pas seulement taillées en forme de coin pour produire une pression latérale, mais elles sont plus longues que les autres et ont des têtes saillantes, de telle façon qu'elles empêchent aussi le reste de s'élever hors du niveau.

GRABATULUS. Diminutif de GRABATUS (Apul. *Met.* I, pp. 8, 9 et 12).

GRABATUS (κράβατος ou κράββατος). Couche ou lit petit et bas du genre le

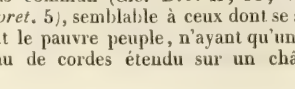

plus commun (Cic. *Div.* II, 63; Virg. *Moret.* 5), semblable à ceux dont se servait le pauvre peuple, n'ayant qu'un réseau de cordes étendu sur un châssis (Lucil. *Sat.* VI, 13, Gerlach; Petr. *Sat.* 97) pour supporter le matelas, ainsi que le représente la figure ci-jointe, d'après une lampe en terre cuite.

GRADILIS. Voy. PANIS, 2.

GRADUS. *Escalier de lit* à plusieurs degrés (Varro, *L. L.* V, 168, qui était nécessaire quand le bois de lit était assez

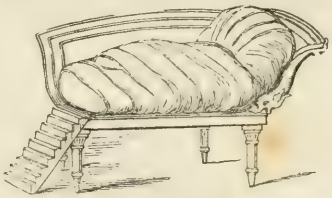

élevé au-dessus du sol pour qu'on ne pût l'atteindre avec un simple *scamnum*. La gravure représente le lit nuptial de Didon, avec un escalier pareil, au pied, comme on le voit dans le Virgile du Vatican.

2. Étage d'escaliers conduisant au portique (*pronaos*) d'un temple (Cic. *ad Att.* IV, 1; Virg. *Æn.* I, 448). Dans les temples grecs, cet escalier n'avait ordinairement que trois degrés; mais les architectes romains en ajoutèrent une dou-

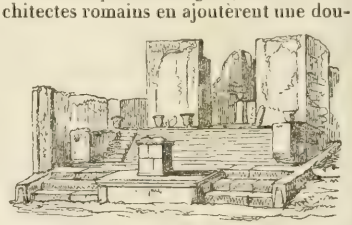

zaine ou plus, et partagèrent quelquefois l'escalier en deux étages, comme on le voit dans la gravure ci-jointe, prise des ruines d'un petit temple du Forum de Pompéi. Toujours cependant les degrés étaient en nombre impair, pour que la personne qui montait et qui naturellement commençait par le pied droit pût placer le même pied sur le dernier degré par lequel elle entrait sous le portique (Vitruv. III, 4, 4); la superstition du peuple lui faisait croire qu'entrer autrement eût été d'un mauvais augure.

3. Siéges sur lesquels les spectateurs s'asseyaient dans un théâtre, un amphithéâtre ou un cirque (Inscript. *ap.* Marini. *Frat. Arv.* p. 130, n. 23; cf. TESSERA THEATRALIS). C'étaient des degrés profonds s'élevant l'un au-dessus de l'autre en rangées distinctes, comme le montre la vue ci-jointe du grand théâtre de Pompéi, où les siéges (*gradus*)

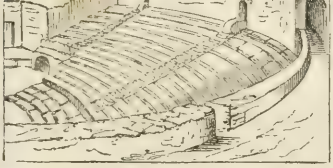

sont les degrés les plus élevés; les plus petits, qui partent directement des portes d'entrée, sont seulement des escaliers (*scalæ*) par lesquels le spectateur descendait jusqu'à ce qu'il arrivât au *gradus* particulier où était sa place.

4. Arêtes parallèles, semblables à des degrés, à l'intérieur d'un cornet à dés (*fritillus*), pour mêler les dés quand on

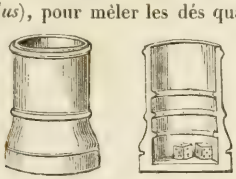

les secouait et leur imprimer en les secouant un mouvement de rotation (Auson. *Profess.* I, 28), comme on le voit dans la partie en coupe de la gravure ci-jointe, d'après un modèle découvert à Rome.

5. Lignes ou rides du palais dans la bouche d'un cheval, semblables à celles d'un cornet à dés (Veg. *Vet.* I, 22, 11; *ib.* 2, 4).

6. Coiffure élégante des femmes, quand leurs cheveux étaient artificiellement disposés en ondulations parallèles, s'élevant l'une au-dessus de l'autre comme par degrés (Quint. XII, 10, 47), ainsi que dans nos frisures. Néron, à ce qu'on dit, était toujours coiffé de cette manière (Suet. *Nero*, 51). Une statue représentant cet empereur en Apollo Citharœdus (*Mus. Pio-Clem.* III, 4) a les cheveux séparés au milieu de la tête et régulièrement frisés des deux côtés, comme ceux d'une fille.

GRÆCOSTADIUM (Capitol. *Antonin.* 8). Même sens que

GRÆCOSTASIS. Édifice dans le Forum romain, près des Comices, où les ambassadeurs des nations étrangères étaient logés aux frais de l'État pendant la durée de leur mission (Varro, *L. L.* V, 155; Cic. *ad Q. Fr.* II, 1). Trois colonnes corinthiennes magnifiques, avec une portion de leur entablement, encore debout à l'angle nord-est du mont Palatin, sont, à ce que supposent quelques antiquaires, les débris de cet édifice; mais le style de l'architecture, qui est un des modèles les plus parfaits qu'on voie maintenant à Rome, est certainement antérieur au règne d'Antonin : c'est pourtant à cette période que les ruines de la *Græcostasis*, si elles subsistent aujourd'hui, devraient appartenir, car elle fut rebâtie par cet empereur, après avoir été totalement détruite par un incendie (Capitol. *Antonin.* 8).

GRALLÆ. *Échasses*, faites comme les nôtres, avec une fourche pour emboîter le pied. Elles avaient été primitivement inventées pour les acteurs qui jouaient le rôle de Pan ou des Satyres, afin qu'ils pussent apparaître avec les jambes minces et effilées qu'on attribuait à ces divinités aux pieds de bouc (Festus, *v.* Grallatores; Varro, *ap.* Non. p. 115; voy. CAPRIPES).

GRALLATOR (καλοβάμων, καλοβάτης). Qui marche sur des échasses (Plaut. *Pœn.* III, 1, 27; Varro, *ap.* Non. p. 115; voy. GRALLÆ).

GRANARIUM. Mot souvent employé dans un sens général comme synonyme de *horreum*, grenier ou magasin pour serrer le grain (Varro, *R. R.* I, 57; Hor. *Sat.* I, 1, 53). Il servait spécialement, d'après Palladius (I, 19, 2), à désigner une case dans le dépôt général, qui en

contenait un grand nombre, destinées chacune à recevoir une espèce différente de grain.

GRAPHIARIUM ou *graphiaria theca*. Gaîne ou étui pour tenir le burin à pointe aiguë (*graphium*) employé pour écrire sur des tablettes enduites de cire (Mart. XIV, 21; Suet. *Claud.* 35).

GRAPHIUM (γραφίον). Instrument à pointe aiguë ou sorte de burin, en fer ou en bronze, dont on se servait pour écrire sur des tablettes de bois enduites de cire (Isidor. *Orig.* VI, 9; Ov. *Am.* I, 11, 23). La gravure représente un modèle long de 20 à 22 centimètres, trouvé

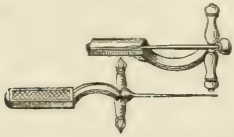

dans des fouilles à Rome. Il pouvait s'ouvrir et se fermer (figure du haut). Ce spécimen confirme la vérité des anecdotes qui parlent de personnes blessées, même mortellement, avec cet instrument (Suet. *Cæs.* 82; *Cat.* 28; Senec. *Clem.* I, 14).

GREGARIUS. Sous-entendu *miles*. Simple soldat d'infanterie (Cic. *Planc.* 30; Tac. *Hist.* V, 1). Le costume de ces soldats variait naturellement suivant le corps auquel ils appartenaient et selon qu'ils étaient Romains, alliés ou auxiliaires.

2. *Gregarius eques*. Simple soldat servant dans la cavalerie (Tac. *Hist.* III, 51).

GREMIUM. *Giron*. C'est à proprement parler le siége ou le creux qui est formé entre l'estomac et les jambes d'une personne assise, et sur lequel les nourrices et les mères placent leurs enfants (Cic. *Div.* II, 41; Virg. *Æn.* I, 689; Pedo Albin. I, 116). Puis ce mot désigne plus spécialement le pan ou le creux que l'on fait en relevant la partie inférieure d'une tunique ou d'un manteau, comme lorsque les femmes relèvent leurs tabliers pour recevoir les objets qu'elles veulent porter (Petr. *Sat.* 60). Ainsi, rigoureusement, ce mot diffère de *sinus*, qui indique un pli formé sur la poitrine; tandis que le *gremium* tombait plus bas et s'étendait sur le ventre, comme on le voit dans la figure ci-jointe, tirée d'une

lampe en terre cuite; mais cette différence entre la signification des deux mots n'est pas toujours observée.

GRIPHUS (γρῖφος et γρῖπος). Mot grec qui désignait une des diverses espèces de filets dont on se servait en Grèce pour la pêche (Oppian. *Hal.* III, 81); mais on ne peut déterminer avec précision la nature de ce filet. Les Romains employaient le même terme pour désigner une machine de guerre (Not. Tiron. p. 126), dont le véritable caractère est également inconnu. Par analogie, le même mot, *griphus*, était employé dans un sens métaphorique pour désigner quelque chose de captieux ou d'obscur, comme une énigme (Aristoph. *Vesp.* 20; Aul. Gell. I, 2, 2).

GROMA et GRUMA (γνώμων). *Quart de cercle*, instrument employé par les arpenteurs, les ingénieurs et autres personnes du même état, pour tirer des lignes ou tracer des routes parfaitement droites vers un point donné (Non. *s. v.*; Hyg. *de Limit.* p. 164, Goes). De là viennent *degrumari*, aligner (Lucil. *Sat.* III, 15, Gerlach), et *grumæ*, les points où quatre chemins se rencontrent à angle droit.

GRYPS et GRYPHUS (γρύψ). Griffon, animal fabuleux (Pline, *H. N.* X, 69), qui est ordinairement représenté avec le corps et les pattes d'un lion, surmontés de la tête et des ailes d'un aigle, réunissant ainsi la force et l'agilité. Cet animal

était un emblème de vigilance, et il est souvent représenté sur les tombeaux et les urnes sépulcrales comme veillant sur les restes qui y étaient déposés. Le spécimen ci-joint, tiré d'une lampe en terre cuite, présente tous les traits caractéristiques qu'on vient de décrire.

GUBERNACULUM (πηδάλιον). *Gouvernail;* ce n'était primitivement qu'un fort aviron à large pelle, comme on le voit dans la figure de droite, tirée de la colonne Trajane : il était attaché par un nœud de cordes, *funes* (Veg. *Mil.* IV, 46; ζεῦγλαι, Eur. *Hel.* 1536), extérieurement, à l'arrière du navire, ou passait par une ouverture dans les bordages. Dans cette dernière forme, qui est un perfectionnement de la première, il y a une pièce de bois transversale servant de barre de gouvernail, comme on le voit dans la figure de gauche, qui est tirée d'une peinture de Pompéi. Les différentes parties de ce gouvernail étaient distinguées par les noms suivants : *ansa,* la poignée, A; *clavus,* la barre du gouvernail, B; *pinna,* le plat de l'aviron, C. Le mot *gubernaculum* est souvent employé au pluriel, parce que les navires des anciens étaient ordinairement munis d'un double gouvernail; il y en avait un sur chaque côté du navire, et chaque gouvernail avait son timonier dans les grands vaisseaux (Scheffer, *Mil. Nav.* p. 301); mais il n'y avait qu'un timonier pour les deux dans les petits navires, comme on le voit par le spécimen suivant.

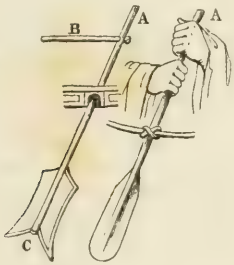

GUBERNATOR (κυβερνήτης). *Timonier* ou *pilote* assis à la poupe pour gouverner le vaisseau (Cic. *Sen.* 9), donner des ordres aux rameurs et diriger le maniement des voiles (Virg. *Æn.* X, 218; Lucan. VIII, 198). Il venait, dans la hiérarchie, immédiatement après le *magister* et au-dessus du *proreta* (Scheffer, *Mil. Nav.* p. 302). La gravure ci-jointe est tirée d'un bas-relief trouvé à Pouzzoles.

GURGUSTIOLUM (Apul. *Met.* I, p. 17; IV, p. 70). Diminutif de

GURGUSTIUM. Petite, sombre et misérable cabane ou retraite (Cic. *Pis.* 6; Suet. *Gramm.* 11).

GUSTATIO. Espèce de mets délicat que l'on prenait comme friandise ou comme stimulant avant un repas (Petr. *Sat.* 21 et 31).

GUSTATORIUM. Plateau sur lequel on servait une *gustatio;* il était souvent de matière précieuse et orné d'incrustations en écaille (Petr. *Sat.* 34; Plin. *Ep.* V, 6, 37; cf. Martial. XIV, 88).

GUSTUM et GUSTUS (Apic. IV, 5; Mart. XI, 31 et 52). Même sens que GUSTATIO.

GUTTÆ. *Gouttes,* ornements d'architecture dont on se servait principalement sous les triglyphes d'ordre dorique, dans l'architrave, ou sous le *tænia* (Vitruv. IV, 3, 4), comme dans le spécimen ci-joint. Quelquefois on appliquait ce genre d'ornement sous les modillons de l'ordre dorique (Vitruv. IV, 3, 6), comme

dans la gravure au mot **Epistylium**, 2, p. 248. Ces *guttæ* forment comme des frag-

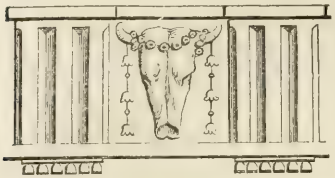

ments de cône, et représentent les gouttes d'eau qui tombent d'en haut et restent suspendues.

GUTTURNIUM (πρόχοος). *Cruche à eau* ou *aiguière;* on s'en servait principalement pour verser de l'eau sur les mains avant ou après le repas (Festus, *s. v.*). On a découvert plusieurs de ces vases à Pompéi; ils ont une lèvre en avant, une anse droite par derrière, un col rond et un large ventre comme nos cruches; mais les contours en sont plus élégants et le travail de l'artiste plus délicat. Le mot *gutturnium* est formé de *guttus*. La terminaison *urnium* est un augmentatif qui indique que cette cruche a une large bouche, comme on le voit dans la gravure ci-jointe, qui est tirée d'un modèle trouvé à Pompéi.

GUTTUS. Cruche à col très-étroit et à petite bouche; le liquide ne pouvait en couler qu'en petite quantité ou goutte à goutte (Varro, *L. L.* v, 124), comme le nom même l'implique. On se servait de vases de cette espèce pour verser le vin dans la *patera*, avec laquelle on faisait des libations (Plin. *Hist. Nat.* xvi, 38, 73). Dans les temps primitifs, ils étaient placés sur les tables comme vases à vin, chez les gens de moyenne condition, avant qu'on y eût substitué le vase grec appelé *epichysis* (Hor. *Sat.* i, 6, 118; Varro, *l. c.*; voy. ce mot). Dans les bains, ils servaient à distiller l'huile sur la strigile avec laquelle on frottait le baigneur, pour en rendre la surface glissante et l'empêcher de blesser la peau (Juv. *Sat.* iii, 263); et aussi en général, comme huilier (Aul. Gell. xvii, 8). Le spécimen ci-joint représente un *guttus* en usage dans les sacrifices : il est tiré d'une peinture de Pompéi.

GYMNASIARCHUS (γυμνασίαρχος). Magistrat grec qui avait la surveillance d'un gymnase public, et juridiction sur tous ceux qui le fréquentaient. Il avait une robe de pourpre et des souliers blancs (Plut. *Anton.* 33), et portait un bâton dont il se servait pour corriger les jeunes gens qui s'étaient rendus coupables de quelque inconvenance ou de quelque indécence en exécutant leurs exercices (Cic. *Verr.* ii, 4, 42; Val. Max. ix, 12, 7, *extr.* Sidon. *Epist.* ii, 2).

GYMNASIUM (γυμνάσιον). Édifice public, dans lequel la jeunesse grecque était formée à une des principales branches de son éducation, celle qui avait pour but le développement des forces physiques par la pratique des exercices gymnastiques. Presque toutes les villes de la Grèce avaient un établissement de ce genre; Athènes en possédait trois, ceux du Lycée, de Cynosarges et de l'Académie. Ces édifices étaient construits avec beaucoup de magnificence, et on y trouvait tout ce qui pouvait être utile ou commode : appartements couverts et exposés à l'air, colonnades, promenades ombragées, bains et autres dispositions avantageuses pour la santé ou la commodité de ceux qui venaient en grand nombre dans ces édifices pour s'exercer aux jeux ou pour en être spectateurs; on y avait aussi les agréments d'une conversation littéraire ou scientifique. Vitruve a consacré un chapitre entier de son ouvrage (v, 11) à décrire la disposition des gymnases. On a trouvé des restes de gymnase à Éphèse, à Hiérapolis et à Alexandrie en Troade; mais ils ont trop souffert des ravages du temps pour présenter un modèle incontestable, dont tous les détails correspondent exactement à la description de Vitruve, ou que l'on puisse citer comme une autorité suffisante pour éclaircir les nombreuses obscurités de cette question. Cependant il en reste assez pour montrer que ces trois édifices ont été construits d'après un principe général, et qu'ils

ne diffèrent que par les détails ou par quelques dispositions locales qui tenaient soit à la nature des lieux, soit au goût de l'architecte. Le principe général est tout à fait différent de celui qu'ont adopté les commentateurs de Vitruve dans le plan conjectural qu'ils ont inventé pour expliquer le texte de cet auteur. Ils ont tous commis l'insigne erreur de placer les différents appartements sur les côtés et aux extrémités de l'édifice avec des corridors entre eux, entourant une vaste *area* ouverte qui formait la plus grande partie d'un terrain qui restait ainsi inoccupé. Au contraire, dans les trois spécimens que nous avons mentionnés, le corps de l'édifice est au centre même du plan, dans l'emplacement que le plan conjectural laisse inoccupé. C'est une disposition précisément semblable à celle qui a été adoptée pour les Thermes de Rome, dont les restes sont plus complets, et qui avaient été construits incontestablement d'après le modèle des gymnases grecs, comme on pourra facilement le reconnaître en comparant le plan au mot THERMÆ avec celui que nous avons joint à cet article, et qui représente les ruines du gymnase d'Éphèse, les plus complètes des trois. Les teintes foncées indiquent les restes actuels; celles qui sont plus claires, les

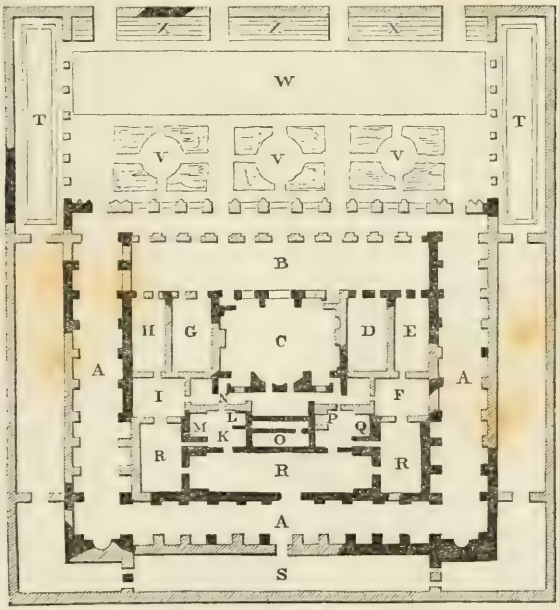

restaurations, qui, quoique en partie conjecturales, peuvent être reconnues, d'après un examen attentif, comme autorisées en grande partie par l'existence des bâtiments correspondants. Quant aux noms et aux usages que nous avons assignés à chaque partie de notre plan, nous avons cherché à nous conformer autant qu'il a été possible au texte de Vitruve, et nous y avons réussi pour les parties les plus importantes. Ce plan du moins suffira pour donner au lecteur une notion claire

et complète des pièces nombreuses et diverses qui étaient essentielles dans un gymnase grec, et de la manière dont elles étaient habituellement distribuées.

AAA. Trois corridors simples (*porticus simplices*) disposés autour de trois côtés de la masse centrale des bâtiments; il y avait des siéges, des chaises, des *exedræ* pour les philosophes et autres qui s'y retiraient et s'y livraient à la conversation. Les deux compartiments que l'on peut remarquer à chaque angle des corridors, qui se terminent par une abside semi-circulaire, paraissent, d'après leur forme et leur position, avoir été des *exedræ* construites dans les trois corridors (*in tribus porticibus*), comme Vitruve le recommande. B. Corridor double tourné vers le sud (*porticus duplex ad meridianas regiones conversa*), disposé de telle sorte que la galerie intérieure offrait un abri contre la pluie, lorsque des vents impétueux la chassaient de ce côté. Ces quatre corridors formaient, par leur ensemble, ce que Vitruve appelle le péristyle (*peristylium*), lequel, bien que formant un portique périptéral autour des nombreuses pièces qui étaient comprises dans la partie centrale de l'édifice, était cependant un véritable *peristylium* par rapport aux parties extérieures de l'édifice, *au dedans* desquelles il était établi (comparez PERIPTEROS et PERISTYLIUM). C. *Ephebeum*, vaste salle garnie de siéges, désignée comme la salle d'exercices des *ephebi*, et ouvrant sur le centre du corridor double (*in duplici porticu, in medio*). D. *Coryceum*, à main droite du dernier appartement (*sub dextro*). E. *Conisterium*, la pièce qui venait immédiatement après (*deinde proxime*). F. *Frigida lavatio*, la salle du bain froid, plus loin que le *conisterium* et après le coude que formait le bâtiment. Vitruve la place exactement à l'angle (*in versura*), de telle sorte que son plan mettait trois pièces de chaque côté de l'*ephebeum*, au lieu de deux que présente notre spécimen; mais, du reste, la disposition des pièces est la même des deux côtés. G. *Elæothesium*, le premier appartement à main gauche de la salle d'exercice des jeunes gens (*ad sinistram ephebei*). H. *Frigidarium*, salle dont la température était basse et qui touchait à la pièce où l'on se frottait d'huile, placée précisément comme Vitruve indique qu'elle doit être, et comme on le voit dans une peinture des Thermes de Titus reproduite au mot CELLA, 5. Au delà de cet appartement il y avait, dans le plan de Vitruve, une troisième pièce faisant l'angle, qui correspondait avec la *frigida lavatio*, et située du côté opposé; elle formait le passage qui conduisait à la bouche du fourneau (*iter ad propnigeum*), et est indiquée par la lettre N dans notre modèle. I. La chambre contiguë est probablement un *tepidarium;* Vitruve n'en fait pas mention, mais la place qu'occupe cette pièce est la même que celle de la chambre thermale dans les bains de Pompéi. K. *Concamerata sudatio*, étuve voûtée; il y avait un bain d'eau chaude (*calda lavatio*, L) à une extrémité, et de l'autre le *laconicum* (M). L'appartement du côté opposé, qui touchait également au fourneau (O), et qui était construit sur le même plan et avec les mêmes dimensions, était probablement une autre étuve qui avait aussi un bain chaud (P) et un laconicum (Q), et qui communiquait par des entrées particulières avec l'ephebeum et les pièces adjacentes. La destination des trois pièces (R R R) dont on n'a pas encore indiqué l'usage est purement conjecturale; celle qui est la plus vaste et qui occupe le centre paraît, d'après son étendue et le lieu où elle est située, avoir été destinée au jeu de paume, pour lequel une pièce était réservée dans tous les gymnases; ce devait être, par conséquent, le *sphæristerium*. Les deux pièces aux angles servaient aux autres jeux en grand nombre auxquels les Grecs se livraient.

La partie de l'édifice décrite jusqu'ici comprenait l'ensemble des appartements couverts que Vitruve paraît désigner d'une manière générale sous le nom de *palæstra*. A l'extérieur il y avait trois portiques (*extra autem porticus tres*); l'un (S) était double et regardait vers le nord : il recevait ceux qui sortaient du péristyle (*una ex peristylio exeuntibus, quæ spectaverit ad septentrionem, perficiatur duplex*); les deux autres (T T), que les Grecs appelaient *xysti* (ξυστοὶ), avaient dans la

partie antérieure des terrains destinés aux exercices (*tadiatæ*), et étaient entourés d'une enceinte assez élevée pour préserver les spectateurs de tout contact avec les corps huilés de ceux qui se livraient aux exercices. Entre ces portiques et le corridor double tourné vers le sud (B), il y avait des promenades découvertes (*hypæthræ ambulationes*, παραδρομίδες, VVV), plantées d'arbres, ayant, de distance en distance, des espaces découverts (*stationes*), et disposées pour la commodité des exercices. Au delà de ces promenades était le stadium (W), garni de siéges de manière à recevoir le nombreux concours des spectateurs qui se réunissaient pour voir les exercices des athlètes.

GYNÆCEUM, GYNÆCIUM et GYNÆCONITIS (γυναικεῖον, γυναικων τις). Partie d'une maison grecque qui était réservée pour l'usage exclusif des femmes, comme le *harem* dans les habitations modernes des Turcs (Terent. *Phorm.* V, 6, 22; Plaut. *Mosi.* III, 2, 72; Vitruv. VI, 7, 2). La situation du gynécée a donné lieu à beaucoup de discussions, et il reste encore des doutes sur ce point. Des expressions de Vitruve, qui commence sa description d'une maison grecque par le gynécée, on a conclu que les appartements des femmes occupaient la partie antérieure de la maison immédiatement après l'entrée; mais cet usage s'accorderait si peu avec la réclusion profonde dans laquelle les femmes grecques étaient retenues, qu'il est impossible de l'admettre. A l'époque homérique, les appartements des femmes paraissent avoir été situés à un étage supérieur (ὑπερῶων). Dans les temps postérieurs, on adopta accidentellement la même disposition, lors que l'emplacement était de peu d'étendue, à cause du prix élevé ou de la rareté du terrain; mais, après la guerre du Péloponèse, il semble, en s'en tenant à l'hypothèse la plus vraisemblable, que le gynécée était placé dans la partie postérieure de la maison, derrière les appartements réservés aux hommes (*andronitis*). Ainsi, il devait occuper, avec les bâtiments qui en dépendaient, la même place que le second *peristylium* dans les maisons de Pompéi, comme nous l'avons marqué dans le plan conjectural d'une maison grecque (voy. DOMUS, 2, p. 239), où il est marqué *e*.

2. Chez les Romains, fabrique de toiles où l'on n'employait que des femmes pour filer et tisser (Cod. Just. 9, 27, 5; 11, 7, 5).

GYNÆCIARIUS ou GYNÆCIUS. Le surveillant où le maître des femmes d'un *gynæceum* ou atelier de filage et de tissage (Imp. Const. *Cod.* II, 7, 3; Cod. Theodos. 10, 20, 2).

GYPSOPLASTES. Qui moule des objets en plâtre, *gypsum* (Cassiodor. *Var. Ep.* VII, 7; cf. Juv. II, 4, où *gypsum* signifie l'objet moulé lui-même).

H

HABENA. Littéralement, ce par quoi une chose est tenue, liée, tirée ou attachée; de là les sens plus spéciaux qui suivent :

1. (ἡνίαι). Généralement employé au

pluriel : *rênes*, pour monter à cheval ou pour conduire, comme dans la gravure ci-jointe, prise d'un bas-relief du musée de Vérone.

2. (ῥυταγωγεύς). Au singulier, licol ou bride pour guider, attachée à la tête

d'un cheval, par opposition au *frænum*

qui était embouché (Ammian. XIX, 8, 7), comme on le voit par la figure, prise d'une pierre gravée.

3. Courte courroie, attachée au bois d'une lance pour aider à la lancer (Lucan. VI, 221); poétique pour AMENTUM, 1 : voy. la gravure de ce mot.

4. Courroie par laquelle les souliers qui n'avaient pas d'empeignes étaient attachés sur le cou-de-pied (Aul. Gell. XIII, 21, 2); comme AMENTUM, 2 : voy. la gravure de ce mot.

5. Cordon ou courroie par laquelle les mentonnières (*bucculæ*) étaient attachées sous le menton (Val. Flacc. VI, 365); voy. la gravure du mot BUCCULA.

6. Les *écoutes* d'une voile, c'est-à-dire les cordes à l'aide desquelles on brasse au vent ou on mollit les extrémités inférieures des voiles (Val. Flacc. IV, 679; cf. Ov. *Fast.* III, 593) : poétique pour PES : voy. la gravure de ce mot.

7. La courroie d'une fronde (Lucan. III, 710; Val. Flacc. V, 609) : voy. FUNDA.

8. Courroie d'un fouet pour châtier les esclaves (Hor. *Ep.* II, 2, 15; Ov. *Her.* IX, 81; voy. les gravures des mots FLAGELLUM et SCUTICA), ou pour fouetter un sabot (Virg. *Æn.* VII, 380).

HALTÈRES (ἁλτῆρες). Masses pesantes de pierre ou de plomb, comme nos *cloches gymnastiques*, destinées à développer la force musculaire dans les exercices du gymnase; on les tenait dans chaque main en sautant, courant, dansant, etc. (Mart. VI, 67; XIV, 49; cf. Senec. *Ep.* 15 et 56; Juv. VI, 421). La gravure représente un jeune homme au gymnase, le-

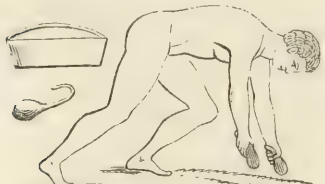

vant du sol deux *halteres*, avec deux modeles des différentes formes qu'on leur donnait, à main gauche de la gravure; tout cela d'après des vases d'argile : la figure énorme du haut sera un spécimen de la *massa gravis* de Juvénal (*l. c.*).

HAMA (ἁμη). *Seau* dont on se servait dans la cave aux vins (*Mil.* III, 2, 42); employé aussi par les pompiers et autres pour éteindre les incendies (Juv. XIV, 305; Plin. *Ep.* X, 35, 5), et pour tirer de l'eau d'un puits (Ulp. *Dig.* 33, 7, 12 § 21).

HAMATUS, sous-entendu *ensis* (Ovid. *Met.* V, 80). Voy. FALX, 6.

2. Voy. LORICA, 6.

HAMIOTA. Pêcheur qui pêche avec une ligne et un hameçon (*hamus*), par opposition à celui qui pêche avec un filet (Plaut. *Rud.* II, 3, 5; Varro *ap.* Non. *s. v.*). La gravure est tirée d'une peinture de Pompéi, dont les habitants sem-

blent avoir beaucoup aimé la distraction de la pêche à la ligne, peut-être à cause de la proximité du Sarno; car les paysages peints sur leurs maisons contiennent fréquemment la figure d'un pêcheur à la ligne, qui porte toujours le chapeau particulier qu'on voit ici, ou un autre fort semblable, et tient un panier à poisson de la même forme que celui de notre figure.

HAMOTRAHONES. Sobriquet donné aux pêcheurs à la ligne, et aussi aux geôliers qui traînaient le cadavre d'un criminel, après l'exécution, de la *carnificina* aux degrés des Gémonies : par allusion, pour les uns, à l'hameçon (*hamus*), pour les autres, au croc de forme semblable

(*uncus*, Hor. *Od.* I, 35, 20; Juv. *Sat.* X, 66), dont ils se servaient (Festus, *s. v.*).

HAMULUS. Diminutif de HAMUS : petit hameçon (Plaut. *Stich* II, 2, 16; Apul. *Apol.* p. 460); instrument de chirurgie (Celsus, VII, 7, 4).

HAMUS (ἄγκιστρον). Hameçon fait de dimensions différentes, et avec la même forme et le même caractère que les nôtres (Plaut. Cic. Hor. Ov.).

2. (ἄγκιστρον). Les Grecs donnaient le même nom à un crochet qui était au haut d'une *bobine* (πηνίον), autour de laquelle le fil, pour faire la trame en tissant, était enroulé (Plato, *Rep.* X, p. 616, C); il en était probablement de même chez les Romains, quoiqu'on ne trouve le mot avec ce sens dans aucun des passages que nous ayons; mais on voit parfaitement le crochet lui-même dans la gravure ci-jointe, représentant, d'après une peinture de Pompéi, la corbeille à ouvrage de Léda, qui contient deux bobines, munies chacune d'un crochet de ce genre, et quatre pelotes de fil filé prêtes pour être enroulées sur une bobine.

3. L'épine d'une ronce (Ov. *Nux*, 115); de là ce mot est appliqué au crochet de l'arme appelée *harpe* (Ov. *Met.* IV, 719), qu'on attribue à Persée et à Mercure : il ressemble exactement à l'épine d'une ronce, comme on le voit dans la figure ci-jointe, d'après une peinture de Pompéi,

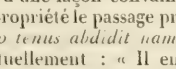

et montre d'une façon convaincante avec quelle impropriété le passage précité, *ferrum curvo tenus abdidit hamo*, est traduit habituellement : « Il enfonça son glaive jusqu'à la garde. »

4. Crochet ou épine de fer dont on assemblait plusieurs pour former une brosse ou un peigne, avec lesquels l'étoupe ou le lin brut était cardé et réduit en flocons égaux (Plin. *H. N.* XIX, 3).

5. Le crochet ou l'anneau par lequel chaque plaque, dans une cotte de mailles flexible, était attachée à la plaque voisine, au lieu d'être cousue à un fond de toile (Virg. *Æn.* III, 467), comme on l'explique et le figure au mot LORICA, 6.

6. Instrument de chirurgie dont on n'a pu déterminer la nature précise (Celsus, VII, 7, 15).

7. Sorte de gâteau dont on ignore la nature (Apul. *Met.* X, p. 219).

HAPHE (ἁφή). Le *sable jaune* répandu sur les lutteurs après qu'on les avait oints, pour qu'ils pussent avoir plus de prise l'un sur l'autre (Mart. VII, 67); de là un *nuage de poussière s'élevant sous les pieds*, dont Sénèque (*Ep.* 57) se plaint d'avoir été étouffé dans la grotte de Pausilippe. Dans la première gravure du mot LUCTA, on voit sur le sol un panier entre les deux lutteurs, par allusion à la coutume dont nous parlons.

HARA. Étable à cochons, particulièrement pour une mère truie (Columell. VII, 9, 9; Cic. *Pis.* 16). Voy. SUILE.

2. Poulailler pour les oies (Varro, *R. R.* III, 10; Columell. VIII, 14, 6 et 9). Voy. CHENOBOSCION.

HARMAMAXA (ἁρμάμαξα). Voiture à quatre roues, ou litière d'origine orientale, tirée d'habitude par quatre chevaux, couverte par-dessus et munie de rideaux pour la fermer sur les côtés; employée spécialement pour transporter les femmes et les enfants (Curt. III, 3; Herod. VII, 41; Diod. Sic. XI, 56), mais dont il ne reste aucune représentation authentique.

HARMOGE (ἁρμογή). Terme employé par les peintres pour exprimer l'union et la fusion imperceptible et harmonieuse de deux nuances voisines (Plin. *H. N.* XXXV, 11).

HARPA. Harpe, avec un dos recourbé

comme une faucille (ἅρπη, *falx*), ainsi

que le montre le spécimen ci-joint, d'après une peinture égyptienne (Venant. *Carm.* VII, 8, 63); dans ce passage elle est distinguée expressément de la lyre, et nommée comme un instrument étranger.

HARPAGINETULUS (Vitruv. VII, 5, 3). La leçon de ce mot est généralement abandonnée comme corrompue; mais on trouve une autorité plausible en sa faveur dans une des peintures de Pompéi (*Pitture d'Ercolano*, t. I, p. 212), qui, au lieu d'un frontispice régulier au-dessus d'une rangée de colonnes, présente un dessin de fantaisie couvert d'ornements ressemblant à autant de petits crochets (*harpaginetuli*, diminutif d'*harpagines*); ce peuvent être, pense-t-on, les objets auxquels fait allusion Vitruve.

HARPAGA et HARPAGO (ἁρπάγη, ἅρπαξ). Espece particulière de crochet fait pour saisir et pousser des objets en haut ou en bas, ou vers la personne qui s'en servait, employé par conséquent de bien des façons : comme fourchette (κρεάγρα) pour retirer les viandes du pot (Schol. Aristoph. *Eq.* 772); comme croc pour retirer les choses du fond de l'eau, un seau par exemple du fond d'un puits (Ulp. *Dig.* 37, 7, 12, § 21); comme grapin,

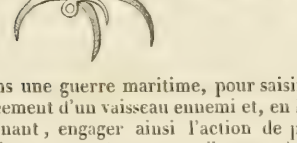

dans une guerre maritime, pour saisir le gréement d'un vaisseau ennemi et, en l'amenant, engager ainsi l'action de près (Liv. XXX, 10), et pour d'autres objets semblables. Le spécimen, qui est pris d'un original en bronze du Musée Britannique, répond exactement aux termes du scoliaste d'Aristophane (*l. c.*), qui décrit ce crochet comme un instrument fait avec plusieurs fourchons de fer se recourbant en dedans comme les doigts d'une main humaine, de manière à saisir de différentes façons. On y ajoutait un manche de bois de différentes longueurs, selon l'objet pour lequel il était employé.

HARPASTUM (ἁρπαστόν). Balle employée à une espèce particulière de jeu fort en vogue chez les Grecs et chez les Romains. Elle était de dimension plus forte que la *paganica* et moindre que le *follis*. Le jeu dans lequel on s'en servait se jouait avec une seule balle et un nombre quelconque de joueurs divisés en deux camps; le but de chaque personne était d'enlever la balle du sol (de là l'épithète *pulverulenta*, poudreuse, qui l'accompagne), et de la jeter parmi ses amis. Le camp qui réussissait le premier à la jeter hors des limites remportait la victoire (Mart. IV, 19; VII, 62 et 67; Mercurial. *Art. Gym.* II, 5).

HARPE (ἅρπη). Espèce particulière d'épée ou de poignard avec un crochet pareil à une épine (*hamus*) en saillie sur la lame à une certaine distance au-dessous de la pointe (*mucro*), comme le montre la figure du mot HAMUS, 3. Selon la Fable, ceux qui se servirent de cette arme furent Jupiter (Apollod. *Bibl.* I, 6); Hercule (Eurip. *Ion.* 191), et plus particulièrement Mercure et Persée (Ov. *Met.* V, 176; *ib.* 69); elle est attribuée plus universellement à ce dernier, comme une arme caractéristique, par les artistes anciens, dans leurs sculptures, leurs peintures et leurs pierres gravées.

HARUSPEX (ἱεροσκόπος). Devin qui prétendait annoncer l'avenir par l'inspection des entrailles des victimes, et qui expliquait les phénomènes extraordinaires de la nature, comme les éclairs, le tonnerre, les météores, les tremblements de terre, etc., réunissant ainsi l'autorité de l'EXTISPEX et de l'AUGUR. Ceux-ci avaient une fonction politique régulière, étaient nommés par l'Etat et employés comme instruments de gouvernement; tandis que l'*haruspex* n'avait aucun ministère sacerdotal ou public, et était regardé dans les classes instruites avec beaucoup moins de respect que les deux autres. Mais il exerçait ses jongleries sur une échelle beaucoup plus grande, et imposait davantage à la crédulité populaire (Cic. *Div.* I, 39; Val. Max. I, 1, 1; Columell. I, 8, 6; Herzog *ad* Sall. *Cat.* 47, 2).

HARUSPICA. Femme qui fait le même métier que l'*haruspex* (Plaut. *Mil.* III, 1, 98).

HASTA (ἔγχος). *Lance*, employée comme une pique pour percer, et comme un trait pour être jetée avec la main. Elle se composait de trois parties distinctes :

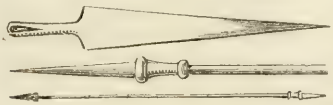

la tête (*cuspis*, αἰχμή et ἐπιδορατίς) en bronze ou en fer ; le bois (*hastile*, δορυ) en frêne ou autre bois ; et une pointe de métal au bout (*spiculum*, σαυρωτηρ ou στύραξ), qui servait pour la fixer verticalement dans le sol, ou qui devenait une arme offensive quand la tête était brisée (Polyb. VI, 25). La figure du haut dans la gravure ci-jointe représente une tête de lance romaine tirée d'une fouille faite dans le Lincolnshire ; celle du centre, une pointe pour le bout, d'après un vase d'argile ; et celle du bas, la lance entière, avec les trois parties assemblées. La manière de la lancer se voit dans la gravure ci-jointe, prise du Virgile du Vatican, qui

a pour objet de représenter l'attaque et la défense d'une place fortifiée : la même gravure explique aussi les termes plus spéciaux adoptés pour décrire cette action. On observera que la figure qui est au pied des murailles a l'intérieur de la main tourné en dehors, et dans une telle position elle devait jeter son arme en la brandissant avec un mouvement qui lui donnait de la force et qui est exprimé par les mots *rotare* (Stat. *Theb.* IX, 102) ou *torquere* (Virg. *Æn.* X, 585 ; XII, 536) ; ceux d'au-dessus ont le dos de la main tourné en dehors et le petit doigt au lieu du pouce dans la direction de la tête de la lance : ce qui représente la manière ordinaire de jeter le trait exprimée par les mots *jacere*, *jactare*, *mittere*, etc., quand on le tenait et qu'on le balançait à son centre de gravité, avec le dos de la main tourné en bas, pour viser son but avant de lancer ; dans ce cas, la tête et la pointe du bout se levant et s'abaissant alternativement, comme le fléau d'une balance (*libra*), l'action était désignée par le mot *librare* (Virg. *Æn.* IX, 417 ; X, 480) ; ce dernier passage établit une distinction marquée entre *jacere* et *librare*.

2. *Hasta amentata* (Cic. *de Orat.* I, 57). Lance munie d'une courroie pour aider à la lancer (voy. AMENTUM et la gravure).

3. *Hasta ansata* (Ennius *ap.* Non. p. 556). Lance avec une poignée fixée sur le bois pour aider à porter des coups et à la jeter (voy. ANSATUS, 2, et la gravure).

4. *Hasta velitaris* (γρόσφος). La lance ou le dard employé par les troupes romaines armées à la légère, dont le bois était long d'environ trois pieds et épais d'un doigt, pendant que la tête n'avait pas plus d'un empan de longueur, mais était si mince et terminée par une pointe si délicate, qu'elle se courbait immédiatement dès qu'elle rencontrait quelque chose qui offrait trop de résistance ; par conséquent, si le soldat manquait son but, elle était inutile à l'ennemi et ne pouvait être renvoyée (Liv. XXXVIII, 20 ; Plin. *H. N.* XXVIII, 6 ; Polyb. VI, 22). On voit la tête d'une de ces armes dans la gravure, d'après un original trou-

vé dans un retranchement romain, à Meon-Hill dans le Gloucestershire.

5. *Hasta pura.* Lance sans tête (*cuspis*), comme le vieux sceptre grec (σκῆπτρον), que le général romain donnait à titre de récompense honorable au soldat qui s'était distingué dans une bataille (Tac. *Ann.* III, 21; Virg. *Æn.* VI, 760; Serv. *ad l.*; Suet. *Claud.* 28). La gravure est copiée d'une peinture qui décore le tombeau de la famille des Nasons, près de Rome.

6. *Hasta præpĭlata,* avec l'antépénultième brève. Lance dont la pointe est mouchetée ou couverte d'un bouton ou d'une balle (*pila*) au bout, comme nos fleurets (Plin. *H. N.* VIII, 6) : les soldats s'en servaient dans leurs exercices (Hirt. *B. Afr.* 72) et dans les revues ou aux combats simulés (Liv. XXVI, 51).

7. *Hasta pampinea.* Le thyrse de Bacchus, appelé ainsi parce que c'était dans l'origine une lance avec la tête cachée

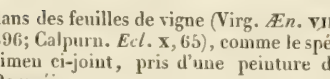

dans des feuilles de vigne (Virg. *Æn.* VII, 396; Calpurn. *Ecl.* X, 65), comme le spécimen ci-joint, pris d'une peinture de Pompéi.

8. *Hasta graminea* (κάμαξ). Lance faite d'une espèce de roseau élancé des Indes, qu'on avait l'habitude de placer entre les mains des statues colossales de Minerve, en raison de sa longueur et de ses dimensions imposantes (Cic. *Verr.* II, 4, 56).

9. *Hasta cælibaris.* Lance avec la pointe de laquelle le fiancé romain séparait la chevelure de la fiancée le jour du mariage (Festus, *s. v.*; Ov. *Fast.* II, 560, *hasta recurva*). L'épithète qu'Ovide donne à cet instrument fait entendre que ce n'était pas d'une lance ordinaire qu'on se servait à cet effet, mais de la lance rustique ou SPARUM. Voy. ce mot.

10. *Hasta publica.* Lance dressée comme le signe d'une enchère publique quand les biens étaient publiquement livrés au plus offrant (Corn. Nep. *Att.* 6; Cic. *Off.* II, 8); coutume née des habitudes de pillage des anciens Romains, qui, lorsqu'ils disposaient du butin pris à la guerre, plantaient à côté une lance pour indiquer d'où venait le droit de propriété.

11. *Hasta cĕntumviralis.* Lance qu'on avait coutume de dresser comme emblème d'autorité dans les tribunaux des centumviri; de là l'expression *centumviralem hastam erigere* signifie convoquer les centumvirs et les appeler à leurs sièges, ou, en d'autres termes, ouvrir leur tribunal (Suet. *Aug.* 36; Mart. VII, 63).

HASTARII (Veg. *Mil.* II, 2). Comme HASTATI.

HASTARIUM. *Salle d'enchère* (Tertull. *Apol.* 13); *catalogue de vente* (Id. *ad Nation.* I, 10).

HASTATI. En général, tous ceux qui sont armés d'une lance; mais, dans un sens plus spécial, les *hastati* étaient un corps d'infanterie pesamment armée, constituant la première des trois classes dans lesquelles se subdivisait l'ancienne légion romaine. C'étaient les hommes les plus jeunes, et ils étaient postés sur le premier rang dans l'ordre de bataille, du moins jusqu'à la fin de la république, où s'était établi l'usage de distribuer l'armée romaine en cohortes, et où, par

conséquent, les anciennes distinctions d'*hastati,* de *principes,* de *triarii,* pour ce

qui regarde la position particulière occupée par chacun d'eux, avaient été abandonnées. Mais leurs armes et leur costume semblent avoir subsisté sans altération importante, même sous l'empire; car ils sont fréquemment représentés sur les arcs de triomphe et les colonnes avec des armes offensives et défensives pareilles à celles que Polybe leur attribue de son temps, c'est-à-dire un casque, un vaste bouclier, une cuirasse en mailles, une épée au coté droit et une lance, ainsi que le montre la figure ci-jointe, prise de la colonne de Marc-Aurèle. La cuirasse en mailles (θωραξ ἀλυσιδωτος), qui était particulière aux *hastati*, est indiquée par des traits dans la gravure, mais apparaît d'une façon beaucoup plus saillante dans l'original, où elle fait contraste avec deux autres figures dont les plaques imitent, dans l'une des écailles (*lorica squamata*); dans l'autre, des plumes (*lorica plumata*), et qui sont détaillées toutes deux avec une précision égale (Varro, *L. L.* v, 89; Ennius *ap.* Macrob. *Sat.* vi, 1; Liv. xxii, 5; Polyb. vi, 23).

HASTILE. Proprement le *bois* d'une lance (C. Nepos, *Epam.* 9); par extension, la lance elle-même (Ov. *Met.* viii, 28); aiguillon pour pousser le bétail (Calpurn. *Ecl.* iii, 21) ou tout bâton un peu long (Virg. *Georg.* ii, 358).

HAUSTRUM. Auget, barillet, seau dans une roue hydraulique qui puise l'eau pendant que la roue tourne (Lucret. v, 517; Non. *s. v.*). C'étaient quelquefois des barillets de bois, *modioli* (Vitruv. x, 5), d'autres fois seulement des jarres (*cadi*, Non. *l. c.*): les Chinois d'aujourd'hui se servent de bambous à cet effet. Voir la gravure du mot ROTA AQUARIA, qui donne une idée claire de ce que ce terme signifie.

HELCIARIUS. Qui hale un bateau par la boucle (*helcium*) d'une corde de halage (Mart. iv, 64, 22; Sidon. *Ep.* ii, 10).

HELCIUM. Proprement, la boucle attachée à une corde de halage tirée par un homme (*helciarius*) et qu'on passe pardessus l'épaule en travers de la poitrine; de là il se dit du *poitrail* attaché aux traits des bêtes de voiture (Apul. *Met.* ix, p. 185), comme dans la figure ci-jointe,

prise d'une peinture d'Herculanum.

HELEPOLIS (ἑλέπολις). Littéralement, destructeur de villes, nom donné à une machine inventée par Démétrius Poliorcète pour assiéger des places fortes, consistant en une tour carrée placée sur des roues et élevée jusqu'à la hauteur de neuf étages, dont chacun était muni de machines pour battre les murs et lancer des projectiles d'une dimension et d'un poids énormes (Diod. Sic. xx, 48 et xx, 91; Vitruv. x, 22; Ammian. xxiii, 4, 10).

HELIOCAMINUS (ἡλιοκάμινος). Chambre exposée au midi, qui était suffisamment échauffée par la chaleur naturelle du soleil, et qui, en conséquence, n'avait pas besoin d'un chauffage artificiel (Plin. *Ep.* ii, 17, 20; Ulp. *Dig.* 8, 2, 17).

HELIX (ἕλιξ). La petite volute sous l'abacus d'un chapiteau corinthien, faite pour imiter les vrilles ou la tige repliée de la vigne, du lierre ou de toute autre plante parasite inclinée sous un objet qui pèse par-dessus. Chaque chapiteau est décoré de seize volutes, deux sous chaque angle de l'abacus et deux se rencontrant à son centre sur chaque face (Vitruv. iv, 1, 12).

HEMICYCLIUM (ἡμικύκλιον). Enceinte demi-circulaire, assez large pour contenir plusieurs personnes, assises en même temps, qui veulent goûter les plaisirs de la conversation. Les anciens élevaient des constructions de ce genre dans leurs parcs d'agrément (Cic. *de Amic.* i; Sidon. *Ep.* i, 1), et aussi dans différentes parties d'une ville pour servir de siéges publics (Suet. *Gramm.* 17; Plut. *de Garrul.* p. 99).

La gravure ci-jointe en donne un spécimen ; elle représente un *hemicyclium* de

Pompéi, tel qu'on le voit maintenant à côté de la rue, juste en dehors de la principale entrée de la ville en venant d'Herculanum. Les siéges courent tout autour, et le plancher est assez élevé au-dessus du niveau du pavé : aussi un petit degré est-il placé au devant pour donner un plus facile accès.

2. Cadran solaire de construction fort simple, inventé par Bérose et consistant en une cavité presque sphérique pratiquée à la surface supérieure d'un bloc de pierre carré *excavatum ex quadrato*), dans laquelle étaient tracées les lignes horaires et dont la face antérieure allait en s'abaissant depuis le haut, afin que le cadran eût une inclinaison (*ad enclima succisum*) adaptée à la hauteur polaire de la place pour laquelle il était fait (Vitruv. IX, 8). La figure est copiée d'un original découvert en 1764 dans les ruines d'une ancienne villa près de Tusculum. L'angle de l'*enclima* est d'environ 4° 43′, ce qui concorde avec la latitude de Tusculum, et l'instrument entier ressemble exactement à un marbre du même genre, de la collection d'Ince Blundell, dans le Lancashire, qui a un buste de Bérose sculpté à sa base et qui porte inscrit le nom d'*hemicyclium*.

HEMINA (ἡμίνα). Mesure de capacité contenant un demi-*sextarius* (Festus, *s.v.*; Rhemn. Fann. *de Pond.* 67) ; de là, vase fait pour contenir exactement cette quantité (Pers. I, 129).

HEMIOLIA (ἡμιολία). Espèce particulière de vaisseau (Gell. X, 25) employé surtout par les pirates grecs (Arrian. *Anab.* III, 2, 5), et construit de telle sorte que la moitié des côtés fût laissée libre de rameurs pour former un pont sur lequel on pût combattre (Etymol. Sylburg. *ap.* Scheffer, *Re nav.* p. 74). Elle paraît avoir appartenu à la même classe que le *cercurus*,

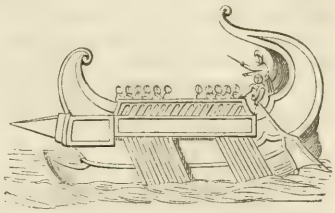

avec quelque différence dans la disposition des rames, et elle est probablement représentée par la figure ci-jointe, prise d'une médaille impériale (Scheff. *l. c.* p. 111), dans laquelle la partie centrale, qui n'est point occupée par des rameurs, forme le pont dont on vient de parler.

HEMISPHÆRIUM. Un des nombreux cadrans solaires en usage chez les anciens (Vitruv. IX, 8), qui tirait son nom de sa ressemblance avec un hémisphère ou avec une moitié du globe, qu'on supposait coupé par le centre selon le plan d'un de ses plus grands cercles. La gravure représente une statue d'Atlas, érigée d'abord au centre de Ravenne (Symeoni, *Epitaffi antichi ;* Lione, 1557), qui donne un dessin approprié pour un cadran de ce genre, et qui indique que l'*hemisphærium* était élevé dans une position verticale ; tandis que le *discus*, qui était aussi circulaire, était mis à plat sur son pied : c'est

ce qui constituait la différence entre ces deux cadrans.

2. La coupole d'un dôme, c'est-à-dire le plafond qu'il forme et qui consiste réellement en un demi-globe creux, comme, par exemple, le dôme du Panthéon à Rome (Vitruv. V, 10, 5).

HEPTERIS (ἑπτήρης). Vaisseau de guerre à sept rangs de rames (Liv. XXXVII, 23). Voir l'article HEXERIS, où la manière de disposer les rames et de compter les rangs, quand ils excédaient un certain nombre, est en partie expliquée; et si cette méthode est admise, l'addition d'une ouverture pour ramer à chaque rangée entre l'avant et l'arrière fera le compte de sept rangs au lieu de six, et les rangs seront disposés comme le montre la figure qui suit.

* * * * * * *
* * * * * * *
* * * * * * *
* * * * * * *
* * * * * * *

HERMÆ (Ἑρμαῖ). *Mercures* ou *Hermès*, espèce particulière de statues dans lesquelles on ne sculptait que la tête et quelquefois le buste; le reste formait un poteau nu, à quatre faces. Cette coutume venait de la vieille manière pélasgique de représenter le dieu Mercure (Macrob. *Sat.* I, 19; Juv. VIII, 53; Nepos, *Alcib.* 3). Le tronc était quelquefois surmonté d'une tête simple, mais plus habituellement d'une double, comme dans la figure, prise d'un original qui est au Capitole de Rome; et les personnages qu'on choisissait le plus communément à cet effet étaient le Bacchus barbu, les Faunes et les philosophes. Des piliers de ce genre étaient fort employés à plusieurs fins : comme poteaux indicateurs, comme montants dans une barrière d'ornement, et c'est à cet effet que fut employé l'original de notre gravure (on voit de chaque côté les cavités qui recevaient les barres transversales entre les deux poteaux); dans le Cirque, pour tenir la corde ou la barrière qui fermait les portes des stalles (*carceres*) jusqu'à ce que les chars reçussent le signal du départ (Cassiodor. *Var. Ep.* III, 51), comme on le voit dans la gravure du mot CARCER, 2; ils servaient, en un mot, dans tous les cas où l'on avait à dresser un poteau.

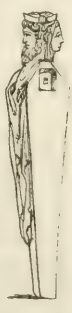

HERMATHENA. Probablement, statue servant de borne, comme celle que nous avons décrite, et qui portait la tête d'Athéné ou Minerve; on en voit un spécimen gravé dans Spon (*Recherches*, p. 98, n° 11; cf. Cic. *ad Att.* I, 4).

HERMERACLES. Probablement, statue servant de borne (*herma*), avec un buste d'Hercule; il en reste des spécimens à Rome (*Mus. Pio-Clem.* I, 6; *Mus. Capitol.* I, p. 13; cf. Cic. *ad Att.* I, 10).

HERMEROS. Probablement, statue servant de borne (*herma*), qui portait un buste d'Éros ou l'Amour (Plin. *H. N.* XXXVI, 4, 10).

HERMULÆ (Cassiodor. *Var. Ep.* III, 51). Diminutif d'HERMÆ.

HEROUM (ἡρῷον). Monument sépulcral bâti en forme d'*ædicula* ou petit temple (Inscript. *ap.* Mur. 889, 8; Plin. *H. N.* X, 6). Les monuments de ce genre

prirent naissance chez les Grecs et ne furent d'abord élevés qu'en l'honneur de leurs héros déifiés; ce qui explique pourquoi le temple fut choisi comme modèle; mais, dans la suite, les particuliers les adoptèrent plus d'une fois, comme on peut l'induire des représentations fréquentes qu'on en voit sur les vases d'argile et les marbres des sépul-

cres. La figure ci-jointe est copiée d'une table de marbre du Musée de Vérone qui servit pour le monument d'une dame grecque, nommée Euclea, fille d'Agathon et femme d'Aristodémon, comme le témoigne l'épitaphe qui y est inscrite en caractères grecs.

HEXACLINON. Terme formé du grec et désignant un lit de repos fait pour l'usage de six personnes (Mart. IX, 60, 9).

HEXAPHORON. Litière ou chaise (*lectica*, *sella*) portée par six hommes (Mart. II, 81; VI, 77), de la manière que nous avons décrite et figurée au mot ASSER, 1.

HEXAPHORI, sous-entendu *phalangarii*. Six hommes qui portent un fardeau quelconque par leurs forces réunies à l'aide de *phalangæ* (Vitruv. X, 3, 7), comme on l'explique aux articles PHALANGÆ et PHALANGARII, où les gravures représentent une action faite par deux hommes et par huit.

HEXASTYLOS. *Hexastyle;* c'est-à-dire qui a sur le devant une rangée de six colonnes.

HEXERIS (ἑξήρης). Vaisseau qui a six rangs de rames de chaque côté (Liv. XXXVII, 23). C'est encore une question pleine de difficultés et de doutes que de conjecturer même comment les rames étaient disposées dans un vaisseau à six rangs (*ordines*) : en effet, il a été prouvé par des expériences qu'une rame maniée à cette hauteur au-dessus de la surface de l'eau que nécessiterait le sixième banc des rameurs, même quand il serait placé en diagonale au-dessus des cinq autres, aurait à s'incliner tellement pour toucher l'eau de sa lame que le manche ne serait plus à la portée du rameur; ou bien, si la rame était faite d'une longueur suffisante pour obvier à cet inconvénient, étant fixée de toute nécessité sur le *touret* à un tiers de sa longueur, la partie qui serait à bord serait si longue qu'elle irait jusqu'au côté opposé du vaisseau et y rendrait tout mouvement impossible. La méthode la plus pratiquable semble être celle que suggère Howell (*Treatise on the War Gallers of the Ancients*) : selon lui, quand les vaisseaux avaient plus de cinq rangs de rames, les rangs n'étaient pas comptés dans une direction ascendante de la surface de l'eau au platbord, mais en long, de l'avant à l'arrière; ils étaient placés alors selon une diagonale, comme dans une trirème (voir TRIREMIS et la gravure) et toujours avec cinq rangs de profondeur dans la ligne ascendante; mais ils étaient comptés, non point par ces rangs, mais par le nombre d'ouvertures à rames entre l'avant et l'arrière. Ainsi une *hexeris* aurait cinq lignes parallèles de rames, avec six ouvertures à rames dans chacune, placées selon une diagonale l'une au-dessus de l'autre, comme dans la figure ci-jointe;

* * * * * *
* * * * * *
* * * * * *
* * * * * *
* * * * * *

une *hepteris*, avec sept ouvertures; une *decemremis*, avec dix, et ainsi de suite. Comparez ORDO.

HIBERNACULA. Appartements dans une maison destinés à être occupés pendant l'hiver et moins décorés que les autres à cause de la malpropreté produite par la fumée des feux et des lampes qu'on y brûlait (Vitruv. VII, 4, 4); on choisissait de préférence pour ces appartements une exposition à l'ouest (Vitruv. I, 2, 7).

2. Tentes construites pour une campagne d'hiver ou dans lesquelles les soldats étaient logés quand l'armée restait sur le terrain pendant l'hiver; en conséquence, elles étaient couvertes de peaux et bâties de bois ou de toute autre matière plus solide que celle d'une tente ordinaire (Liv. V, 2; cf. XXX, 3; XXXVII, 39).

HIBERNA (χειμάδιον). Quartiers d'hiver dans lesquels l'armée était distribuée pendant l'hiver, quand elle ne tenait pas la campagne sous des tentes (*hibernacula*). (Liv. XXIII, 13; Cic. *ad Fam.* XV, 4; Tac. *Agr.* 38).

HIERONICA (ἱερονίκης). Proprement, terme grec qui a uniquement rapport aux coutumes de cette nation. On s'en servait pour désigner le vainqueur dans un de leurs jeux publics, c'est-à-dire, les jeux néméens, pythiques, isthmiques et

olympiques, qu'on appelait aussi jeux sacrés parce qu'ils commençaient par des cérémonies religieuses. La gravure représente un jeune Grec couronné et vêtu comme un de ces vainqueurs, dont le costume ressemble tout à fait à celui qu'on attribue à Néron, quand il entra dans les villes d'Italie en *hieronica* (Suet. *Nero*, 25), après avoir disputé le prix aux jeux olympiques.

HIEROPHANTA et HIEROPHANTES (ἱεροφάντης). Grand-prêtre et maître de religion chez les Grecs et les Egyptiens, ayant beaucoup de rapports avec le *Pontifex Maximus* des Romains (Nep. *Pel.* 3; Tertull. *adv. Marc.* I, 13).

HIEROPHANTRIA. Prêtresse qui avait les mêmes fonctions et la même dignité que l'*hierophanta* (Inscript. *ap.* Grut. 538, 11).

HIPPAGINES, HIPPAGI, HIPPAGOGI (ἱππαγωγοί). *Transport de chevaux*, spécialement pour la cavalerie (Festus, *s. v.*; Gell. X, 25; Plin. *H. N.* VII, 57; Liv. XLIV, 28).

HIPPOCAMPE et HIPPOCAMPUS (ἱππόκαμπη, ἱππόκαμπος). Animal fabuleux qui avait le devant et le corps

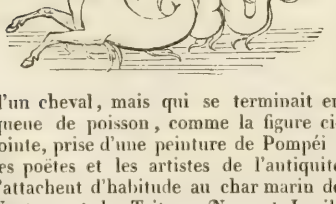

d'un cheval, mais qui se terminait en queue de poisson, comme la figure ci-jointe, prise d'une peinture de Pompéi : les poëtes et les artistes de l'antiquité l'attachent d'habitude au char marin de Neptune et des Tritons (Nævi. et Lucil. *ap.* Non. *s. v.*).

HIPPOCENTAURUS (ἱππόκενταυρος). Centaure-cheval, demi-cheval et demi-

homme (Cic. *N. D.* II, 2) par opposition au centaure-poisson, demi-homme et demi-poisson (ἰχθυοκένταυρος), forme sous laquelle étaient représentés les géants qui faisaient la guerre aux dieux (Apollodor. I, 6, 1; *Mus. Pio-Clem.* IV, tav. 10). On représentait aussi des hippocentaures femelles (Luc. *Zeux.* 3); notre gravure en donne un exemple d'après un bronze découvert à Pompéi.

HIPPODROMUS. *Hippodrome*. Ce mot, chez les Romains, désigne une pièce de terre dans un jardin ou une villa, plantée d'arbres, avec diverses avenues pour se livrer à des exercices équestres (Plin. *Ep.* V, 6, 32; Mart. XII, 50).

2. (ἱππόδρομος). *Hippodrome*. Ce mot, chez les Grecs, signifie une *arène pour des courses* de chevaux et de chars, par opposition au *stadium* qui était approprié à la course à pied. Souvent on ajoutait aux gymnases des hippodromes de ce genre, dans lesquels les jeunes Grecs apprenaient l'art de l'équitation (Plaut. *Bacch.* III, 27); mais le véritable hippodrome grec, dans lequel avaient lieu les courses publiques, répond davantage au cirque romain, malgré quelques remarquables points de différence, et il nous est mieux connu par la description que Pausanias a laissée de l'arène d'Olympie que par ses restes actuels, dont il n'y a plus que quelques vestiges (Gell, *Itinerary of Morea*, p. 36). La différence la plus importante consistait dans l'arrangement des stalles pour les chevaux et les chars, qui n'étaient pas disposées sur un segment de cercle, comme dans le cirque romain (voir la gravure du mot

CIRCUS, AA), mais placées sur deux rangs avec des côtés curvilignes se rencontrant et s'avançant en pointe sur le devant de l'arène : tout le plan ressemblait donc à une proue de vaisseau avec l'éperon dans la direction de l'arène, et la base, à l'extrémité des deux côtés, au point où ils étaient le plus éloignés l'un de l'autre, portant sur la partie plate du bout de l'hippodrome ou sur une colonnade qui la couvrait (Pausan. VI, 20, 7). On appelait cet ensemble l'ἄφεσις, et il répondait pour la situation, non pour l'arrangement, à l'*oppidum* d'un cirque romain. Cette disposition particulière était une invention ingénieuse de l'architecte Cléotas (Pausan. *l. c.*), et venait de la nécessité d'avoir une place assez considérable pour les stalles; car il n'y en avait pas un nombre limité, douze comme chez les Romains; tous ceux qui voulaient disputer le prix étaient admis librement. Les conducteurs tiraient leurs stalles au sort (Paus. *l. c.*), et la méthode suivante était adoptée pour que ceux qui étaient plus près de la pointe n'eussent aucun avantage sur ceux qui étaient derrière eux. Une corde ou barre distincte (καλώδιον, ὕσπληξ) était tendue comme une barrière sur le devant de chaque stalle; et, quand les courses allaient commencer, les deux cordes qui fermaient les stalles éloignées de chaque côté (1, 1) étaient lâchées ensemble, de sorte que les deux chars du bout sortaient les premiers; et, quand ils étaient arrivés au niveau des deux stalles suivantes (2, 2), on les ouvrait pareillement; les quatre chars continuaient leur course, jusqu'à ce qu'ils fussent sur la même ligne que la stalle la plus proche (3, 3), où l'on enlevait les troisièmes barrières : et ainsi de suite jusqu'à ce que tous fussent parvenus sur la même ligne que la pointe de la proue (B), d'où ils partaient ensemble et de front (Paus. *l. c.*). Il est probable qu'une longue corde était tirée entièrement à ce point en travers de l'arène, correspondant avec la *linea alba* des Romains. On comprendra clairement tout ce dessin par le plan ci-joint de l'hippodrome d'Olympie, tel que l'a suggéré Visconti pour expliquer la description de Pausanias; quoique conjectural, il a, du moins en apparence, une grande probabilité qui lui donne du poids. En tous cas, on y prendra une idée distincte des traits les plus importants de l'hippodrome grec et de la signification des termes par lesquels

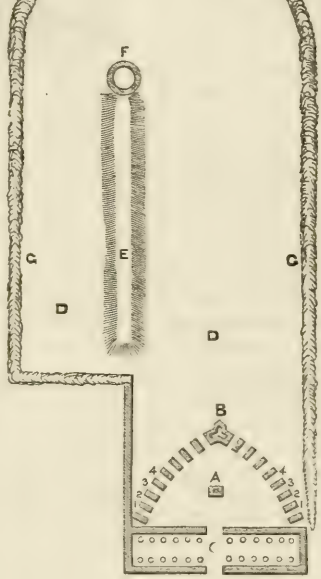

chaque partie était désignée. A. L'espace compris entre les stalles que nous avons déjà décrites. B. La pointe ou l'éperon de l'ἄφεσις, appelé ἔμβολον par Pausanias. C. La colonnade (στοά) qui terminait l'extrémité plate de l'hippodrome : peut-être cette partie n'était-elle pas toujours ajoutée. 1, 2, 3. Les stalles pour les chevaux (οἰκήματα, *carceres*). D D. L'arène (δρόμος). E. Barrière qui divise l'arène en deux parties, comme la *spina* romaine, mais plus simple et moins décorée, consistant purement en une levée de terre (χῶμα), ainsi qu'on peut l'induire des mots de Pausanias (VI, 20, 8). F. La

borne que tournaient les chars (νύσσα, καμπτήρ, *meta*); peut-être y en avait-il une semblable à l'*extrémité* opposée comme pour la *spina* dans le cirque romain. G G. L'espace occupé par les spectateurs; c'était d'habitude des degrés taillés dans le flanc d'une montagne, ou, si l'arène était dans un pays plat, ils étaient pratiqués dans une levée de terre (χῶμα) faite à cette intention; mais ils ne portaient pas sur des corridors voûtés, et ne formaient pas une œuvre d'architecture comme dans le cirque romain. On fait observer qu'un des côtés était plus long que l'autre, ce qui était le cas à Olympie (Paus. *l. c.*) et probablement dans la plupart des autres endroits, de manière à donner aux spectateurs une vue égale de l'arène. Au centre de l'espace occupé par les stalles était un autel provisoire (A), sur lequel était placé un grand aigle de bronze, et, à la pointe de la proue (B), il y avait une figure semblable de dauphin, tous deux remués par un mécanisme et employés pour annoncer à la foule quand la course allait commencer, le premier en s'élevant dans l'air, le second en se précipitant vers le sol devant la multitude assemblée (Paus. *l. c.*).

HIPPOPERA (ἱππόπηρα). *Valise de selle* pour les voyageurs à cheval; mais on en avait toujours deux, de telle sorte qu'on se sert du pluriel, ne fît-on allusion qu'à une seule personne (Sen. *Ep.* 87).

HIPPOTOXOTA (ἱππότοξότης). *Archer à cheval* (Hirt. *B. Afr.* 19) : ce mot, dans

la plupart des cas, se rapporte à des nations étrangères, comme les Syriens (Cæs. *B. C.* III, 4), les Perses (Herod. IX, 49), etc.; mais il semble que des hommes ainsi montés aient été employés dans la cavalerie légère des Grecs (Aristoph. *Av.* 1179) et dans celle des Romains, du moins sous l'empire, comme le témoigne la figure ci-jointe, qui représente un archer de la cavalerie romaine dans l'armée de Marc-Aurèle, d'après la colonne de cet empereur.

HIRNEA. Vase en poterie employé pour la cuisine (Cato, *R. R.* 81; Plaut. *Amph.* I, 1, 273 et 276); mais on en ignore les traits distinctifs.

HIRNELLA. Diminutif de HIRNEA, vase employé dans les sacrifices (Festus, *v.* IRNELLA).

HISTRIO. Mot d'origine étrusque, qui, dans cette langue, signifie pantomime et danseur de théâtre (Liv. VII, 2), mais qui, chez les Romains, était employé dans un sens plus général, comme notre mot *acteur*, pour désigner tout artiste dramatique qui déclamait dans le dialogue d'une pièce avec l'action appropriée (Cic. *Fin.* III, 7) : il comprenait les acteurs tragiques (Plin. *H. N.* XXXV, 46) et les comiques (Plin. *H. N.* VII, 54).

HOPLOMACHUS (ὁπλομάχος). Généralement quelqu'un qui combat avec une armure pesante complète, ou, comme nous dirions, qui est armé de pied en cap; mais ce mot désigne plus particulièrement un gladiateur équipé de la sorte (Suet. *Cal.* 35; Mart. VIII, 74), et, comme c'était un trait caractéristique du *Samnite*, on croit que ce terme fut seulement un mot nouveau mis en vogue sous l'empire pour signifier un gladiateur de ce genre. Voy. SAMNIS.

HORARIUM (Censorin. *De Die Nat.* 24). Comme HOROLOGIUM.

HORIA. Petit bateau employé par les pêcheurs sur la côte de la mer (Non. *s. v.*; Plaut. *Rud.* IV, 2, 5; Gell. X, 25) : on en ignore les traits distinctifs.

HORIOLA, diminutif de HORIA. Employé sur les rivières (Plaut. *Trin.* IV, 2, 100; Gell. X, 25).

HOROLOGIUM (ὡρολόγιον). *Mesure des heures* ou *horloge*, terme général employé pour toute invention qui marquait

le cours du temps, le jour ou la nuit, sans distinction de l'agent particulier qu'on employait, comprenant, par conséquent, les différentes espèces de cadrans solaires (*solaria*) et de sabliers à eau (*clepsydræ*), qui sont énumérées dans la Table. Notre mot *horloge* donne une idée inexacte de l'*horologium* des anciens; en effet, les seuls instruments connus des anciens pour faire l'office d'une horloge moderne étaient les sabliers d'eau et les cadrans solaires.

HORREARII. Personnes auxquelles étaient confiés les magasins et les entrepôts publics dans lesquels les marchands, et aussi les particuliers, qui n'avaient pas assez de place, déposaient pour les mettre en lieu sûr leurs marchandises et leurs effets (Ulp. *Dig.* 10, 4, 5; Labeon. *Dig.* 19, 2, 60, § 9).

HORREOLUM, diminutif d'HORREUM. Petit grenier ou grange pour serrer les produits agricoles (Val. Max. VII, 1, 2).

HORREUM (ὡρεῖον). *Grenier, grange* ou autre bâtiment dans lequel on serrait les fruits de la terre (Virg. *Georg.* 1, 49; Tibull. II, 5, 84), construit fréquemment, comme les nôtres, sur des piles naines, pour tenir le plancher sec et sans vermine. Dans ce cas, on l'appelait *pensile* (Columell. 12, 50, 3).

2. Magasin pour le vin à l'étage supérieur de la maison, où on le laissait vieillir, après qu'il avait été mis dans les *amphoræ*, où, comme nous dirions, en bouteilles (Hor. *Od.* III, 28, 7).

3. (ἀποθήκη). Dépôt, magasin ou décharge, dans laquelle des effets et des biens de toute espèce étaient déposés pour être conservés ou mis de côté, quand on n'en avait pas besoin : des livres, par exemple (Sen. *Ep.* 45); des statues (Plin. *Ep.* VIII, 18, 11); les instruments d'agriculture (Columell. I, 6, 7), etc.

4. *Horreum publicum* (σιτοφυλακεῖον). *Grenier public* dans lequel l'État gardait des provisions considérables de grains, afin qu'on eût toujours sous la main, dans les temps de disette, une réserve pour être distribuée aux pauvres ou vendue à un prix modéré (P. Victor. *de Reg. Urb. Rom.*; cf. Liv. *Epit.* 60; Vell. Pat. II, 6, 3; Plut. *Gracch.* 5). Nous apprenons par ces passages que ce fut à C. Sempronius Gracchus que vint la première idée de bâtir ces greniers.

5. *Magasin d'entrepôt* où les personnes de toute classe pouvaient déposer, comme en un lieu sûr, leurs biens et leurs effets, que ce fussent des marchandises ou des valeurs personnelles, telles que mobilier, argent, cautions ou objets de prix de toute espèce. C'était aussi un édifice public, comme le dernier que nous avons mentionné, et chaque quartier (*regio*) de la ville eut à un moment un magasin particulier d'entrepôt à l'usage de tous les habitants circonvoisins (Lamprid. *Alex. Sev.* 39; Ulpian. *Dig.* 10, 14, 5; Paul. *Dig.* 34, 2, 53; Modest. *ib.* 32, 1, 82).

HORTATOR (κελευστής). Dans un navire, le chef des rameurs, qui dirigeait

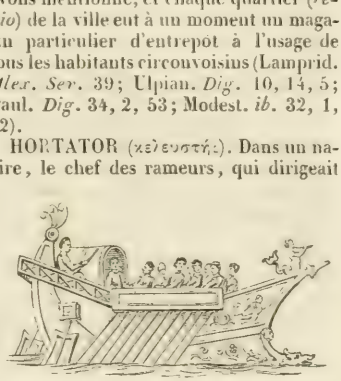

leurs manœuvres, et réglait leurs mouvements à l'aide du chant nautique appelé κέλευσμα (en latin *celeusma* ou *celeuma*), auquel était approprié le *pied procéleusmatique*, de quatre brèves (Isid. *Orig.* 1, 16). Il aidait les rameurs à frapper en mesure, et, en quelque sorte, les animait à leur tâche (Ovid. *Met.* III, 618; cf. Sil. Ital. VI, 360-363; Virg. *Æn.* V, 177; Serv. *ad l.*; Val. Flacc. I, 471); de là son nom (*solet hortator remiges hortarier*, Plaut. *Merc.* IV, 2, 5). Il était assis à l'arrière du vaisseau avec un bâton à la main, dont il se servait pour battre la mesure, comme le représente la gravure, prise du Virgile du Vatican.

HORTULANUS. *Pépiniériste, grainetier*, ou *jardinier* en général (Macrob. *Sat.* VII, 3; Apul. *Met.* IV, p. 64; IX, p. 199). Il est probable aussi qu'on se servait du même nom pour désigner un *fleuriste*, par opposition au *topiarius*, qui soignait les arbrisseaux et arbres verts

et à l'*olitor*, le jardinier du potager; car on ne rencontre aucun autre nom pour désigner celui qui s'occupait de cette branche de l'art du jardinier. Il est clair cependant, par la gravure ci-jointe,

copiée d'une fresque du palais de Titus, que le soin des fleurs était une occupation favorite dans sa journée; et le dessin original montre encore plusieurs autres opérations de jardinage, outre celles d'empoter et de transplanter qu'on voit dans le spécimen ci-dessus.

HORTULUS (κήπιον). Diminutif d'HORTUS (Catull. 61, 92; Juv. III, 226).

HORTUS (κῆπος). *Parc d'agrément* ou *jardin*, qui, d'après les descriptions qui nous en restent, semble avoir été disposé dans le même genre et de la même façon que celui d'une villa italienne moderne. Là où l'espace le permettait, il était partagé en avenues ombragées (*gestationes*), pour la promenade en chaise ou en palanquin (*sella, lectica*); en allées pour les exercices d'équitation (*hippodromi*); plus, un espace découvert (*xystus*), disposé en parterres bordés de buis et parsemé d'arbres verts taillés en formes artificielles ou de fantaisie, avec de grands arbres, des fontaines, des grottes, des statues, des œuvres d'art placées çà et là aux endroits convenables (Plin. *Ep.* V, 6). Cette esquisse du jardin de Pline peut passer aussi pour une description fidèle des parcs d'agrément de la villa Pamfili à Rome.

2. Le même terme comprend aussi le *jardin potager*, la manière de l'arranger, et les différentes espèces de légumes qu'on y mettait : tout cela est détaillé fort au long par Columelle, XI, 3.

3. *Hortus pensilis*. Estrade mobile pour des fruits, des fleurs ou des légumes, et placée sur des roues, de manière qu'on pouvait la mettre au soleil pendant le jour, et la retirer pour la nuit sous l'abri d'une serre (Plin. *H. N.* XIX, 23; cf. Columell. XI, 3, 52).

4. *Horti pensiles*. Au pluriel, *jardins suspendus*, c'est-à-dire formés par art de telle sorte que les couches, élevées en terrasses l'une au-dessus de l'autre, comme des degrés, soient supportées ou en quelque sorte suspendues sur des gradins de maçonnerie ou de briquetage voûtés, comme les siéges d'un théâtre (Plin. *H. N.* XXXVI, 14, 20; cf. Quint. Curt. V, 1).

HOSPITIUM. Terme général pour toute place où un voyageur ou un étranger trouve pour un temps le logement et la table, que ce soit la maison d'un ami, une hôtellerie ou un logement loué (Cic. *Phil.* XII, 9; *de Sen.* 23; Liv. V, 28).

2. Logement de soldat en quartier chez un particulier (Suet. *Tib.* 37).

HOSTIA (ἱερεῖον). Victime sacrifiée aux dieux; proprement, comme offrande expiatoire pour détourner leur courroux, par opposition à *victima*, victime offerte en remercîment de faveurs reçues. Ces victimes consistaient généralement en animaux domestiques, comme bœufs, bêtes à laine, cochons, etc. Quand on les sacrifiait aux dieux de l'Olympe, on les immolait avec la tête relevée, comme dans la gravure, prise du Virgile du

Vatican; quand on les offrait aux divinités infernales, aux héros ou aux morts, on les immolait avec la tête penchée vers la terre. Les plus considérables étaient d'abord étourdies d'un coup de masse de la main du *popa*, comme dans la gravure ci-jointe, d'après un bas-relief romain; pour les plus petites, le *cultrarius* leur

enfonçait le couteau dans la gorge, com-

me le montre la première gravure.

HUMATIO (κατορυξις). Rigoureusement parlant, *action d'enterrer,* c'est-à-dire, d'ensevelir dans un tombeau creusé en terre, ce qui était la plus ancienne manière de disposer du corps après le décès, et ce qui fut une coutume bien établie chez les Romains jusqu'à une époque avancée de la république; mais on emploie aussi le même mot dans un sens plus général pour tout autre mode d'enterrement, parce que l'habitude de jeter un peu de terre sur les os et les cendres fut adoptée quand on eut abandonné celle de mettre les corps en terre (Cic. *Leg.* II, 22; *Tusc.* I, 43; Plin. *H. N.* VII, 55).

HYDRALETES (ὑδραλέτης). Moulin pour moudre du grain, mis en mouvement par l'eau au lieu de l'être par des animaux ou par des hommes; il paraît avoir été employé d'abord en Asie (Strabo, XII, 3, § 30), et n'avoir point été introduit en Italie avant le temps de Jules César au plus tôt, et cela seulement par quelques particuliers (Vitruv. X, 5, 2; cf. Pallad. *R. R.* I, 42). La première mention qu'on rencontre de moulins à eau *publics* est de 398, sous Arcadius et Honorius (Cod. Theodos. 14, 15, 1) : ils étaient alimentés par les aqueducs. Les moulins *flottants* furent inventés par Bélisaire en 536, quand Vitigès assiégea la ville et arrêta les moulins en interceptant l'eau que les aqueducs fournissaient (Procop. *Goth.* I, 9). Du passage de Vitruve (*l. c.*) nous apprenons que l'*hydraletes* fonctionnait à peu près comme la roue hydraulique ordinaire (*rota aquaria*); c'était une roue considérable, munie de planches plates (*pinnæ*), qui la faisaient tourner par l'action du courant et agissaient ainsi sur une roue dentée attachée à son essieu, par le moyen de laquelle était poussée la meule, comme on l'explique au mot MOLA.

HYDRAULA et HYDRAULES (ὑδραύλης). Celui qui chante ou récite avec accompagnement d'orgue hydraulique (Petr. *Sat.* 36; Suet. *Nero*, 54).

HYDRAULUS (ὕδραυλος ou ὕδραυλις). Orgue hydraulique (Cic. *Tusc.* III, 78; Plin. *H. N.* IX, 8; Vitruv. X, 13), dans lequel l'action de l'eau produisait sur le soufflet le même effet qu'on obtient maintenant à l'aide d'un grand poids. L'instrument est grossièrement indiqué dans la gravure ci-jointe, d'après une monnaie de Néron. Dans la collection d'antiquités léguée au Vatican par Christine de Suède, il y a une médaille de Valentinien avec une représentation d'un instrument sembla-

ble sur le revers, accompagné de deux figures, une de chaque côté, qui semblent pomper l'eau à l'aide de laquelle il fonctionne. Il a seulement huit tuyaux; il est placé sur un piédestal rond, et, comme la figure ci-jointe, ne présente aucune trace de clefs ni de personne qui exécute et qui en joue; d'où l'on a induit qu'un mécanisme seul faisait jouer ces orgues.

HYDRIA (ὑδρία). *Seau d'eau* pour tenir de l'eau *propre;* employé plus spécialement pour désigner ceux qui étaient d'un genre plus relevé (Cic. *Verr.* III, 19), en bronze ou en argent, et d'une main-d'œuvre précieuse, comme la figure

ci-jointe, d'après un original de Pompéi.

2. Dans un sens plus général, toute espèce de vase pour tenir de l'eau; de là employé aussi pour l'urne d'où les noms des tribus et des centuries étaient tirés au sort pour assigner à chacune son tour de voter, appelée d'ailleurs et plus spécialement *sitella* (Cic. *Verr.* III, 51).

HYPÆTHROS (ὕπαιθρος). Littéralement, sous le ciel ou en plein air; mot appliqué à un temple ou à tout autre édifice qui n'avait pas de toit pour recouvrir la partie centrale de son *area*, de sorte que l'intérieur était à ciel ouvert. Les constructions hypèthres étaient généralement les plus considérables et les plus magnifiques; mais la difficulté d'étendre un toit sur une grande surface peut être regardée comme un des principaux motifs pour adopter cette disposition. Le grand temple de Pæstum en offre un spécimen encore existant; mais il n'y en avait pas d'exemple à Rome quand Vitruve écrivait (Vitruv. III, 2).

HYPÆTHRUM. Fenêtre grillée placée

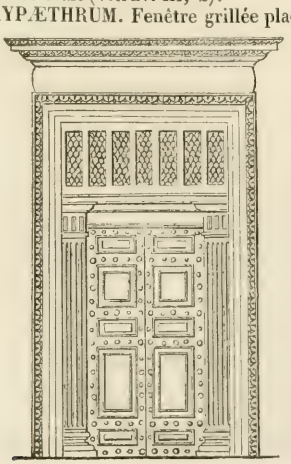

au-dessus de la principale porte d'entrée d'un temple (Vitruve IV, 6, 1), comme dans le spécimen ci-joint, qui représente la porte du Panthéon à Rome. Un des marbres Xanthiens du Musée Britannique donne un spécimen de la même invention, qui a le double avantage de donner de la grandeur au dehors et d'admettre l'air au dedans.

HYPERTHYRUM (ὑπέρθυρον). Membre d'ornement consistant en une frise et

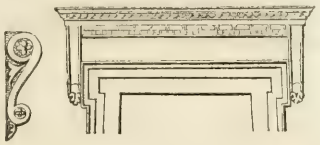

une corniche supportées sur des consoles (*ancones, parotides*) et placées d'habitude au-dessus du linteau d'un châssis de porte dans les temples et autres grands édifices (Vitruv. IV, 6, 4); on en voit un spécimen dans la gravure ci-jointe, avec une des consoles en profil à côté; il est pris du temple d'Hercule à Cora, et construit précisément comme le demande Vitruve au passage cité; la gravure précédente donne aussi un spécimen d'un ornement semblable, mais dessiné différemment, qui est placé au-dessus de l'*hypæthrum* au Panthéon de Rome. Ce membre était destiné à augmenter les dimensions apparentes de la porte, afin de conserver le niveau de la ligne horizontale formée par l'architrave du *pronaos* et des *antæ;* c'est pour cela qu'on veut que le sommet de la corniche de l'*hyperthyrum* coïncide avec les sommets des chapiteaux appartenant aux colonnes et aux *antæ* du *pronaos*. Si l'on donnait cette hauteur au châssis de la porte lui-même, les battants seraient mal proportionnés et gênants à ouvrir.

HYPOCAUSIS (ὑπόκαυσις). Fournaise avec des tuyaux courant sous le pavé d'un appartement, dans une maison particulière ou dans des bains, pour augmenter la température de l'air dans la pièce qui est au-dessus (Vitruv. V, 10, 1 et 2). On la voit clairement dans la gravure ci-jointe, représentant la coupe d'une chambre de bain découverte dans une villa romaine

à Tusculum. La petite arche à gauche montre la bouche de la fournaise (*pro-*

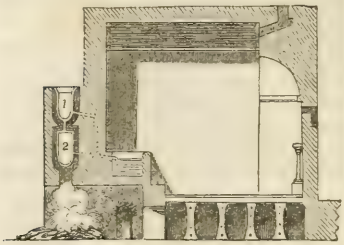

pnigeum), sur laquelle sont placés les vases (*vasaria*, Vitruv. *l. c.*) contenant l'eau chaude et l'eau tiède qu'elle servait à échauffer; et à droite, sous le plancher de la chambre qui est supporté sur plusieurs tubes bas et creux, est un tuyau d'embranchement partant de l'*hypocausis* et servant à échauffer la chambre qui était au-dessus.

HYPOCAUSTUM (ὑπόκαυστον). Chambre dont la température est élevée à l'aide d'une fournaise avec des tuyaux (*hypocausis*) placée au-dessous, comme le fait voir la gravure précédente (Plin. *Ep.* II, 17, 11 et 23; cf. Stat. *Sylv.* I, 5, 59, où le mot semble s'appliquer aux tuyaux qui sont sous la chambre plutôt qu'à la chambre elle-même).

HYPOCRITA ou HYPOCRITES (ὑποκριτής). Acteur ou artiste qui joue un rôle sur le théâtre (Suet. *Ner.* 24; cf. Quint. XI, 3, 7). Le mot est grec, à proprement parler, et répond au latin *histrio*.

HYPODIDASCALUS (ὑποδιδάσκαλος). *Sous-maître :* dans une école (Cic. *ad Fam.* IX, 18); dans un chœur grec (Plat. *Ion.* p. 536, A).

HYPOGÆUM (ὑπόγαιον, Inscript. *ap.* Donat. cl. 8, n. 14; *ap.* Grut. 1114, 3). Comme

HYPOGEUM (ὑπόγειον). Partie d'un bâtiment qui est au-dessous du niveau du sol (Vitruv. VI, 8); par extension, voûte souterraine dans laquelle les Grecs enterraient leurs morts sans brûler le corps (Petr. *Sat.* 111), répondant par conséquent au CONDITORIUM romain.

HYPOTRACHELIUM (ὑποτραχήλιον). La partie supérieure du fût d'une colonne, là où son diamètre est le plus petit, immédiatement sous le cou du chapiteau (Vitruv. III, 3, 12; IV, 7, 3).

I

IATRALIPTA ou IATRALIPTES (ἰατραλείπτης). Médecin qui traitait ses malades selon le système appelé iatraliptique, *iatraliptice* (Plin. *H. N.* XXIX, 2); c'est-à-dire par une application externe de pommades, et par des frictions, combinées avec un régime gymnastique régulier (Plin. *Ep.* X, 4; Cels. I, 1).

ICHNOGRAPHIA (ἰχνογραφία). *Carte* ou *plan* fait avec les contours par les architectes, pour servir de guide aux ouvriers ou comme carte à laquelle on se

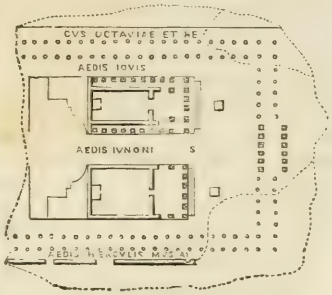

réfère (Vitruv. I, 2, 2). La gravure ci-jointe donne un spécimen d'une carte romaine, d'après un plan de la ville gravé sur des tables de marbre qui formaient dans l'origine le pavé du temple de Romulus et de Rémus; plusieurs fragments en sont conservés au Capitole. On suppose que ce plan fut exécuté à l'époque de Septime Sévère; et, quand il était entier, il formait un guide complet de la ville, dans lequel chaque rue, chaque maison, chaque édifice public était à sa place, avec un détail suffisant pour en montrer l'emplacement et la forme : le nom y était toujours inscrit. Le fragment inséré ici présente le plan original du portique d'Octavie qui entourait les temples de Jupiter et de Junon; il reste des débris considérables de ces édifices près

du marché aux poissons d'aujourd'hui. Les lignes pointées sont seulement des fissures dans le marbre. D'autres spécimens du même plan sont donnés aux mots ATRIUM, DOMUS, et dans d'autres endroits de cet ouvrage : quelques-uns montrent le grand art avec lequel les dessinateurs anciens savaient marquer les formes d'une construction par un petit nombre de contours simples.

IGNISPICIUM. Branche de l'art de la divination qui consistait à prédire les secrets de l'avenir par l'inspection d'une matière enflammée (Plin. *H. N.* VII, 57 ; cf. Sen. *OEd.* 306-330, où les différents aspects des flammes et la signification qu'on leur prête sont détaillés tout au long).

ILLEX ou ILLIX, sous entendu *avis* (παλευτής). *Appeau*, oiseau employé par les anciens chasseurs d'oiseaux pour en attirer d'autres dans leurs filets et leurs piéges. A cet effet, ils se servaient à la fois d'oiseaux d'espèces semblables et d'espèces ennemies, comme la chouette et comme le faucon, qui était aussi dressé à saisir les oiseaux qu'il avait attirés à sa portée (Plaut. *As.* I, 3, 68; Pallad. X, 12; Mart. XIV, 216; Oppian. *Cyneg.* I, 65). Les gravures du mot ARUNDO, 4, donnent deux spécimens de l'emploi de l'appeau d'après des œuvres de l'art antique.

IMAGINARII. Porte-étendard dans les

armées romaines de l'empire, dont les enseignes portaient entre autres dessins l'image de l'empereur (Veget. *Mil.* I, 7), comme on le voit par la gravure ci-jointe, prise de la colonne Trajane, dans laquelle le portrait de l'empereur est en haut, entouré d'une guirlande de laurier.

IMAGINES MAJORUM. Portraits de famille, consistant en masques de cire qui reproduisaient les traits des défunts, et qui étaient conservés avec un soin attentif par leurs parents dans des cases ou des armoires placées autour de l'atrium de leur maison : ils les respectaient comme représentant et perpétuant leurs ancêtres (Liv. III, 58; Sall. *Jug.* 85; Suet. *Vesp.* 1). Le masque dans la gravure ci-jointe, prise d'un bas-relief sépulcral où l'on voit une femme pleurant la mort de son époux, est probablement une de ces images dans sa case. L'honneur de se transmettre à la postérité par des figures de ce genre n'était conféré qu'à certaines personnes chez les Romains, c'est-à-dire à celles qui avaient passé par une des hautes fonctions d'édile, de préteur ou de consul; et, quand avaient lieu les funérailles d'un individu de ce rang et d'une ancienne famille, les masques étaient tirés de leurs cases et portés par des personnes qui marchaient devant la bière avec le costume et les insignes qu'avaient eus durant leur vie les personnages qu'ils représentaient (Eichstædt, *Dissertt. de Imagg. Rom.*). On les appelait les effigies (*effigies*) de la famille, et ils figuraient même des héros de l'histoire traditionnelle, Énée, les rois Albains, Romulus, etc. (Tac. *Ann.* IV, 9; cf. Polyb. VI, 53; Hor. *Epod.* 8, 2). Il est bien évident qu'il n'a jamais pu exister de portrait authentique ou contemporain d'un individu placé dans une antiquité si reculée, quand on admettrait même que l'original était vraiment un personnage historique; mais il n'est pas douteux que les grandes familles romaines conservaient des représentations caractéristiques de leurs antiques et même fabuleux ancêtres, dont les traits et le costume reproduisaient quelques types traditionnels bien

familiers et immédiatement reconnus par le peuple, tels qu'on les rencontre sur des monnaies, des médailles et des pierres gravées (comme la tête de Numa au mot BARBATUS). C'est ainsi que nos représentations modernes de Jésus-Christ ont le même caractère, la même tournure, les mêmes traits, et, sans prétendre être des portraits fidèles, sont encore faites sur un modèle traditionnel de très-haute antiquité.

IMAGINIFERI (Veget. *Mil.* II, 7; Inscript. *ap.* Grut. 1107, 1). Comme IMAGINARII.

IMBREX (καλυπτήρ). *Tuile faîtière* faite pour recevoir la pluie (*imber*), et d'une forme demi-cylindrique, par opposition à la *tegula*, qui était plate (Isidor. *Orig.* XIX, 10, 15; Plaut. *Most.* I, 2, 26). L'*imbrex* était destiné à couvrir la jonction de deux tuiles plates, et en conséquence était plus étroit par une extrémité; de cette façon les *imbrices* pouvaient se recouvrir l'un l'autre et former le long des côtés du toit une arête continue (voy. la gravure du mot IMBRICATUS) qui rejetait l'eau pluviale de la partie en dos de cochon dans le canal formé par les *tegulæ* entre chaque rangée d'*imbrices*. Les architectes italiens modernes se servent de tuiles du même genre; deux sont représentées dans la gravure ci-jointe, où l'on peut voir leur forme et la manière dont elles étaient adaptées l'une à l'autre.

2. *Imbrex supinus*. Rigole formée par une série de tuiles faîtières ajustées l'une à l'autre et placées sur leur dos (Columell. IX, 13, 6; cf. II, 2, 9), comme dans le spécimen ci-joint, qui montre une con-

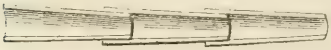

duite d'eau dans la ruine vulgairement connue sous le nom de la *grotte d'Égérie*, près de Rome.

IMBRICATIM. En ondulations pareilles à celles des *imbrices* d'un toit (Plin. *H. N.* IX, 52; voy. la gravure suivante).

IMBRICATUS (d'*imbrico*, καλυπτηρίζω). *Imbriqué*, en architecture, c'est-à-dire dont le toit est couvert d'une série de tuiles plates et de tuiles faîtières (*tegulæ* et *imbrices*); manière habituelle dont les Grecs et les Romains protégeaient la charpente des toits de leurs édifices, et dont on voit un spécimen dans la gravure

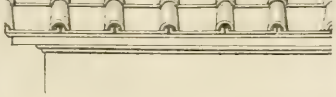

ci-jointe, représentant le toit du portique d'Octavie à Rome : les tuiles de ce toit sont en marbre blanc.

IMMISSARIUM. Bassin, auge ou autre récipient construit sur le sol, en pierre ou en brique, et devant servir de citerne pour contenir une provision d'eau fournie par le réservoir (*castellum*) d'un aque-

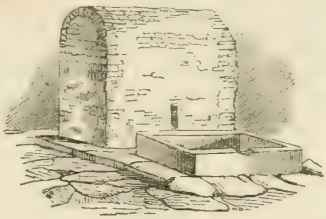

duc pour la commodité du voisinage (Vitruv. VIII, 6, 1). Il diffère de la *cisterna*, qui était au-dessous du sol, et on en a un spécimen dans la gravure ci-jointe, prise d'un modèle à Pompéi. Le haut bâtiment voûté est le réservoir, d'où l'eau coulait par la petite ouverture sombre du bas dans l'auge de pierre carrée (*immissarium*) au niveau du pavé. La ville de Pompéi renferme plusieurs autres bassins de ce genre.

IMMOLATUS. Proprement *saupoudré de farine* (*mola salsa*); se dit d'une victime destinée au sacrifice : c'était une des cérémonies habituelles avant de l'égorger (Cato, *ap.* Serv. *ad* Virg. *Æn.* X, 541);

de là ce mot a été employé dans le sens moins spécial d'*immolé* ou égorgé en sacrifice (Hor. *Od.* IV, 11, 7).

IMPAGES. La large bande transversale, dans une porte, qui s'étend d'un montant à l'autre et sépare horizontalement les deux panneaux, appelée, en termes techniques, la *traverse* (Vitruv. IV, 6, 5; voy. le mot JANUA, où les parties qui forment le battant d'une porte sont figurées et expliquées).

IMPEDIMENTUM, IMPEDIMENTA (τὰ σκεύη). Le bagage d'une armée, qui était transporté dans des chariots ou sur des bêtes de somme (Cæs. *B. G.* I, 26; Liv. XLIV, 27); comprenant aussi les chariots de transport et les bêtes qui les menaient (Cæs. *B. G.* VII, 45; Front. *Strateg.* II, 1, 11).

IMPEDITI. En langage militaire, soldats qui marchaient avec une charge pesante d'armes, de provisions et de bagage personnel (*sarcina*), comme c'était l'habitude dans les armées romaines (Cæs. *B. G.* I, 12), et comme le montre le spécimen ci-joint, pris de la colonne Trajane. Le soldat porte son armure pesante : son bouclier sur le bras gauche, son casque pendu en devant sur l'épaule droite, tandis que son attirail personnel, ses instruments pour faire la cuisine, les vases pour manger et boire, sont réunis en paquet et portés au haut d'une perche. Les hommes ainsi chargés sont opposés aux EXPEDITI. Comparez ce mot.

IMPILIA (ἐμπίλια, Hesych.). Couvertures épaisses et chaudes pour les pieds, en *feutre* (Plin. *H. N.* XIX, 2, 10, et Ulp. *Dig.* 34, 2, 25, où elles sont distinguées des *fasciæ crurales* et des *pedules*); mais étaient-elles de la nature des bas, des chaussettes ou des souliers, il n'y a pas de données suffisantes pour le décider.

IMPLUVIATUS. Terme employé pour désigner une espèce particulière de vêtement porté par les femmes (Plaut. *Epid.* II, 2, 39). Mais comme il n'a rapport, dans ce passage, qu'à une mode accidentelle, il est impossible de dire de quel caprice il est venu ou quel trait particulier il devait rappeler. Quelques-uns le rapportent à la forme, carrée, comme l'*impluvium* d'une maison (Turneb. *Advers.* XIV, 19); d'autres à la couleur, foncée et sombre, comme celle de l'eau qui tombe du toit d'une maison dans l'*impluvium* (Nonius, *s. v.*). Ces deux conjectures ont peu de valeur.

IMPLUVIUM. Large bassin carré, s'enfonçant dans le plancher de l'*atrium* d'une maison particulière, et destiné à recevoir les eaux pluviales qui tombaient par le *compluvium* ou ouverture pratiquée dans le toit (Varro, *L. L.* V, 161; Festus, *s. v.*; Plaut. *Amph.* V, 1, 59; Liv. XLIII, 13; Cic. *Verr.* II, 1, 23). La gravure représente l'*impluvium* tel

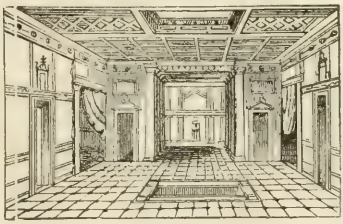

qu'on le voit maintenant dans la maison de Salluste à Pompéi : on n'a restauré que le toit pour montrer comment la pluie devait entrer d'en haut par le *compluvium*.

2. Dans quelques passages, le mot semble être employé avec le même sens que *compluvium* (Plaut. *Mil.* II, 2, 4; Ter. *Eun.* III, 5, 41; Vitruv. VI, 3, 6); mais il y a de bonnes raisons pour douter de l'exactitude de ces leçons, et la plupart des meilleures éditions ont adopté à la place *compluvium*.

INARCULUM. Comme ARCULUM, 1 (Festus, *s. v.*).

INAURES (ἐλλόβια, ἐνώτια). *Boucles d'oreilles*, fixées à l'oreille par un trou (*fenestra*) percé dans le lobe, et généralement portées par les femmes de Grèce et d'Italie (Isidor. *Orig.* XIX, 31, 10; Plaut. *Men.* III, 3, 17), mais non par les hommes, comme cela avait lieu chez quelques nations barbares; cependant

Isidore dit (*l. c.*) que les jeunes Grecs en portaient une simple à une oreille. Ces ornements différaient à l'infini pour la forme et la valeur : on les faisait en or, en perles, en pierres précieuses, etc., avec ou sans pendants (*stalagmia*), comme on peut le voir par les nombreux spécimens conservés dans la plupart des cabinets d'antiques. Le modèle ci-joint montre des boucles d'oreille du genre le plus simple, d'après une peinture de Pompéi, consistant en un simple anneau d'or de dimension considérable, comme ceux que portent communément aujourd'hui les paysannes italiennes; mais on rencontrera dans ce volume beaucoup d'autres spécimens plus travaillés et plus précieux.

INCERNICULUM (τηλία). Traduit d'habitude par *tamis;* mais Lucilius (*Sat.* XXVI, 70), et Caton (*R. R.* 13) font tous deux une distinction entre les mots *cribrum* et *incerniculum*, quoique ni l'un ni l'autre ne donne assez de détails pour faire entendre en quoi la différence consistait. Un passage de Pline (*H. N.* VIII, 44, 69) comparé avec Aristote (*Phys.* VI, 24) suggère une explication plus satisfaisante, et mène à conclure que l'*incerniculum* n'était pas du tout un tamis, mais un large plateau, un coffre ou peut-être un panier, dans lequel les marchands de grains apportaient leurs échantillons au marché, après qu'ils avaient été criblés et séparés de la menue paille.

INCILE. Conduit ou fossé tributaire, soit pour amener de l'eau d'une source commune dans les terres pour l'irrigation, soit pour la conduire des différentes parties du sol dans le canal principal (Festus, *s. v.;* Cato, *R. R.* 155; Columell. V, 3, 13; Apul. *Met.* IX, p. 182).

INCINCTUS. Dans un sens général, ceint ou entouré par quelque chose (Cic. *Acad.* IV, 38); par extension, qui porte une ceinture autour de la tunique (Ov. *Fast.* II, 634, voy. CINGULUM et les gravures), et surtout qui a la *toge* disposée autour du corps de la manière particulière dont la portaient les Gabini (Liv. VIII, 9; voy. CINCTUS, 3, et la gravure).

INCISURA. Terme employé par les peintres romains pour désigner ce que, dans la langue technique, nos graveurs et nos artistes appellent maintenant *hachures* (Plin. *H. N.* XXXIII, 57); elles sont produites par des traits séparés faits avec la brosse, comme ceux d'une gravure ou d'un dessin au crayon, sur les teintes plates, pour augmenter les tons, donner de la transparence à l'ensemble

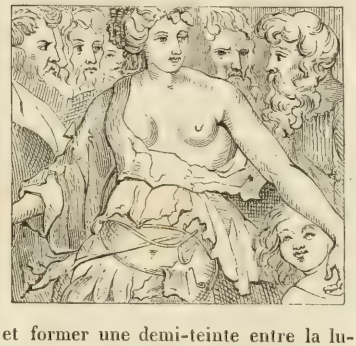

et former une demi-teinte entre la lumière et l'ombre. On n'a jamais recours aux hachures dans une peinture à l'huile, parce que là les couleurs se fondent facilement d'elles-mêmes; mais les peintres à fresque des vieilles écoles romaines et des écoles d'Italie modernes s'en servent communément. La gravure, qui est un *fac-simile* d'une portion de pavé sculpté dans la cathédrale de Sienne, expliquera bien ce que signifie le terme. Si c'était une peinture à fresque au lieu d'une gravure, la teinte la plus sombre à main droite, entre la tête de l'enfant et la draperie de la femme, serait traversée par des hachures en lignes fortement marquées comme ici, dont chacune formerait une *incisura :* le mot étant transporté de son sens original, celui d'une ligne dentelée comme celle de la paume de la main (Plin. *H. N.* XI, 114), à des lignes qui lui ressemblaient par leur effet.

INCITEGA (ἐγγυθήκη). *Porte-bouteilles* ou case pour tenir des huiliers, des

flacons et d'autres vases qui avaient des fonds ronds ou pointus et ne pouvaient se tenir seuls (Festus, *s. v.*; Fea *ad* Hor. *Sat.* I, 6, 116). Naturellement on les faisait de formes, de dimensions et de dessins différents, suivant l'usage particulier auquel elles étaient destinées et le goût du dessinateur. La figure donnée ici représente un porte-huilier, avec deux

bouteilles de verre d'après un original trouvé à Pompéi et fort semblable à ceux dont on se sert encore; mais un autre genre, assez généralement adopté, était un châssis ouvert sur trois pieds ou plus, comme nos trépieds, en argent, en bronze ou en bois (Athen. *Deipn.* V, 45). Les fouilles de Pompéi et d'Egypte en ont fourni différents spécimens.

INCOMMA. Mot d'une autorité douteuse, mais signifiant, à ce qu'on suppose, un poteau divisé en pieds et pouces pour mesurer la taille des conscrits et vérifier s'ils avaient celle qu'on exigeait pour le service (Gloss. Isidor.; Veg. *Mil.* I, 5; Salmas. *ad* Lamprid. *Alex. Sev.* 4).

INCUNABULA. Ce mot comprend tous les objets qui constituent l'attirail d'un berceau (*cunæ*) et de l'enfant qu'il contient; c'est-à-dire, le matelas (*pulvillus*) sur lequel il est couché; les attaches du berceau pour l'empêcher de tomber, appelées spécialement *incunabula* par Plaute (*Truc.* V, 13), les langes et les bandages (*fasciæ*) dans lesquels il était enveloppé; de là le même terme est employé dans un sens général pour berceau (Liv. IV, 36) ou lieu de la naissance (Cic. *ad Att.* II, 15).

INCUS (ἄκμων). *Enclume*, sur laquelle les forgerons battent et façonnent leur ouvrage (Plin. *H. N.* VII, 57; Virg. *Æn.* VII, 629; Hor. Ovid., etc.). Elle avait une corne saillante sur laquelle on formait les figures angulaires et circulaires, et, pour s'en servir, on la plaçait sur un billot de bois; elle ressemblait en tous points à l'instrument que

nous employons encore pour le même effet, comme le montre la figure ci-jointe, prise d'une pierre gravée.

INDAGO. Terme de chasse pour exprimer l'action d'entourer un bois de filets et peut-être aussi d'un cercle de batteurs, pour empêcher le gibier d'échapper : de cette façon il était mis aux abois et tué (Virg. *Æn.* IV, 121; Tibull. IV, 3, 7; Claud. *in Rufin.* II, 376).

INDEX (τὰ σίλλυβα). *Titre d'un livre* qui annonçait le sujet traité dans l'ouvrage (Cic. *ad Att.* IV, 4; *de Or.* II, 14; Liv. XXXVIII, 56; Suet. *Cal.* 49). Il répond à la *page du titre* d'un livre moderne,

avec cette différence qu'il était écrit à la fin au lieu de l'être au commencement; du moins il est à cette place dans tous les manuscrits d'Herculanum qui ont été déroulés. Il répond également à ce qu'on appelle maintenant le *titre*, fixé au dos du volume; car il était écrit quelquefois sur une pièce séparée de parchemin ou de papyrus teinte en rouge avec du *coccum* ou du *minium*, et attachée au centre du rouleau, de manière à pendre au dehors et à indiquer le contenu du livre, comme dans la figure ci-jointe, d'après une peinture de Pompéi (Iorio, *Officina de' Papiri del Real Mus. Borb.*).

2. *Inscription* sur la base d'une statue, sur une plaque ou sur tout autre objet rappelant les actions, etc., que ces ou-

vrages étaient destinés à perpétuer (Tibull. IV, I, 30; Liv. XLI, 28).

INDICTIVUS. Voir FUNUS, 2.

INDUCULA. Vêtement de dessous porté par les femmes, mais de quelle espèce, on l'ignore : il appartenait certainement à l'INDUTUS, et il signifiait probablement une petite tunique ou chemise (Plaut. *Ep.* II, 2, 41. Cf. Non. *v.* Regilla, qui cite le même passage, mais avec la leçon *tunicula*).

INDUMENTUM. Terme général pour toute chose qu'on *met* en forme de vêtement (Gell. XVI, 19, 3), ou pour couvrir une partie quelconque de la personne; *masque* (Gabius Bassus, *ap.* Gell. V, 7), *tunique* (Aurel. Vict. *Cæs.* 12).

INDUSIATUS. Qui porte une blouse pareille à l'*indusium* des femmes (Apul. *Met.* II, p. 33) : costume qui est probablement représenté par la gravure ci-jointe, d'après un bas-relief de la galerie de Florence. Il ne formait pas régulièrement partie du vêtement des hommes, quoiqu'on le donnât quelquefois à ces garçons jeunes et efféminés qui servaient à la table des individus opulents ou livrés au luxe, et pour lesquels leurs maîtres affectaient un genre de vêtement *recherché*. C'est de ceux-là que parle Apulée dans le passage cité (Cf. Apul. *Met.* VIII, p. 172).

2. *Indusiata vestis* (Plaut. *Epid.* II, 2, 49). Comme

INDUSIUM. Article appartenant à l'*indutus* des femmes, qu'on ne peut mieux traduire et rappeler que par notre mot *blouse* ou *peignoir;* car on le portait sur la chemise (*subucula*); il avait des manches courtes, et on le passait par-dessus la tête de la même façon que cet article du costume moderne (Varro, *de Vit. Pop. Rom. ap.* Non. *v.* Subucula; id. *L. L.* V, 131). Ce mot vient d'*induo* et non d'*intus*, fausse étymologie inventée par Varron (*l. c.*) et qui lui fait écrire *intusium*. C'était un vêtement qui appartenait exclusivement aux femmes; car Varron l'énumère distinctement parmi les articles de leur toilette; il est clairement représenté par les deux figures ci-jointes, qui mon-

trent par-dessous la *subucula*. Dans la plus grande, représentant la Flore du Capitole, le bras droit seulement est passé dans la manche; mais on voit l'autre emmanchure sur le bras gauche, et le bord de la manche porte sur la main, précisément comme cela doit être pour un tel vêtement, après qu'il a été mis par-dessus la tête; un bras est passé dans la manche avant de le faire descendre pour passer l'autre dans sa manche de la même manière. La petite figure, prise d'une statue de la villa Borghèse, montre un vêtement du même genre quand il est régulièrement mis, avec une partie de la *subucula* qui apparaît dessous, et par-dessus, une sorte de large bandoulière (*balteus*).

INDUTUS (ἔνδυμα). Terme général (d'*induo*) pour toute sorte de vêtement *fermé* qu'on met ou dans lequel on passe les membres ou le corps, par opposition à AMICTUS, qui désigne un vêtement ample dont on s'*enveloppe* (Tac. *Ann.* XVI, 4; Apul. Flor. II, 9, 1; Ammian. XXX, 7, 4; cf. Cic. *de Or.* III, 32; *ad Herenn.* IV, 47). En conséquence, ce mot indique chacune des différentes espèces de vêtements de dessous que nous

avons énumérées dans la Table analytique, et que portaient les anciens, hommes et femmes; il est bien expliqué par la figure ci-jointe, d'après un vase d'argile qui représente une femme ôtant sa chemise avant d'entrer au bain : elle montre, par son action, que la *tunica* était un vêtement rond qu'on mettait par la tête et qu'on ôtait de même, comme une chemise moderne.

INFRENATUS, sous-entendu *eques*. Qui monte sans bride (*frenum*), comme c'était l'habitude des cavaliers numides (Liv. XXI, 44; Virg. *Æn.* IV, 41) et de quelques cavaliers du Nord, dont les chevaux étaient si dociles et si bien rompus

qu'ils pouvaient être gouvernés par la voix, sans frein ni mors, comme dans la figure ci-jointe, qui représente un soldat de la cavalerie alliée dans l'armée de Trajan, d'après la colonne qui porte son nom.

2. Comme participe du verbe *infreno*, il voulait dire exactement le contraire, et signifiait *embouché* et *bridé* (Liv. XXXVII, 20; Sil. Ital. IV, 314).

INFRENIS ou INFRENUS (Virg. *Æn.* X, 750; IV, 41), comme INFRENATUS.

INFUDIBULUM (Cato, *R. R.* 10), pour INFUNDIBULUM.

INFULA. Flocons de laine teints en rouge et en blanc, et noués à des intervalles réguliers avec un ruban (*vitta*), de manière à former une longue tresse, qui était portée par les prêtresses et les vestales, et employée pour orner la victime avant le sacrifice ou pour décorer les temples et les autels à l'occasion d'une fête (Virg. *Æn.* X, 538; *Georg.* III, 487; Festus, *s. v.*; Cic. *Verr.* II, 4, 50; Lucan. II, 355). Elle est fréquemment représentée dans la sculpture; mais l'élasticité naturelle de la laine, s'enflant en-

tre les liens qui attachent les flocons par intervalles, lui donne une forte ressemblance avec un chapelet de gros et de petits grains enfilés ensemble, et en réalité on s'y est généralement mépris (voir les deux gravures suivantes, où cette ressemblance est fort sensible, quoiqu'il soit évident, en y regardant de près, qu'elles représentent les mêmes objets que la gravure ci-jointe, qui montre deux génies faisant des *infulæ*, d'après une peinture découverte à Retina). La quantité de flocons attachés ensemble pour faire une longueur explique aussi pourquoi les écrivains en prose emploient le plus souvent ce mot au pluriel.

INFULATUS. Qui porte l'ornement appelé *infula*, formé de flocons de laine attachés et unis en tresse de la façon décrite dans le dernier article (Suet. *Cal.* 27). On portait l'*infula* comme un diadème autour de la tête, avec de longs bouts pendant de chaque côté (Serv. *ad* Virg. *Æn.* X, (538), chez les vestales et dans la prêtrise, exactement comme le représente

la figure ci-jointe d'Isis, d'après une statue du Vatican; la victime (*hostia*) la portait aussi quand elle était préparée pour le sacrifice (Varro, *L. L.* VII, 24; Inscript. *ap.* Orelli, 642) : on lui en décorait de la même façon la tête et le cou, comme le

montre la figure ci-jointe, d'après un bas-relief romain.

INFUNDIBULUM (χώνη). *Entonnoir* pour transvaser des liquides (Cato, *R. R.* 13; Columell. III, 18; Pallad. VII, 7, 2). La gravure représente un entonnoir fait comme ceux dont on se sert encore, d'après un original en verre découvert à Pompéi.

2. Entonnoir, ou *trémie*, comme on l'appelle dans la langue technique, par laquelle le grain à moudre était versé dans un moulin (Vitruv. X, 5, 2); c'était probablement la pierre supérieure des deux qui formaient un moulin à blé romain, autrement appelée CATILLUS; voy. la gravure du mot MOLA, 2, au haut de laquelle est un appendice qui peut être destiné à représenter une trémie, avec le grain qu'on y verse, quoique maintenant, à cause des ravages que le marbre a soufferts, cet objet ressemble davantage à une flamme.

INFURNIBULUM. Même objet que l'*infundibulum* (Plin. *H. N.* XXIV, 85), servant à aspirer de la vapeur pour guérir une toux. L'entonnoir dessiné ci-dessus serait assez bien adapté à cette fin, si l'extrémité étroite était placée dans la bouche et l'autre sur l'objet dont s'élevait la vapeur.

INSCRIPTUS. *Marqué :* se dit d'un esclave qui avait un stigmate imprimé avec un fer chaud sur le front pour désigner la faute qu'il avait commise (Mart. VIII, 75, 9; cf. Petr. *Sat.* 103 et 106).

2. Il se dit aussi, dans un sens négatif, *qui n'est pas marqué*, en parlant des marchandises, du bétail, etc. quand on les exporte ou qu'on leur fait passer la frontière en contrebande sans payer les droits exigés, c'est-à-dire sans les faire marquer par la douane (Lucil. *Sat.* XXVII, 3, Gerlach; Varro, *R. R.* I, 15).

INSICIA et INSICIUM. *Viande hachée* ou *chair à saucisses* (Varro, *L. L.* V, 110; Macrob. *Sat.* VII, 1; Donat. *ad* Ter. *Eun.* II, 2, 26). On écrit aussi *isitium* (Macr. *Sat.* VII, 8), forme que les Italiens ont conservé dans le mot *salsiccia*, saucisse, corruption de *salisicia* pour *salis isicia*, c'est-à-dire viande hachée et salée.

INSICIATUS. Farci de viande hachée ou farce (Apic. V, 4).

INSICIOLUM (Apic. V, 4). Diminutif de INSICIUM.

INSIGNE. Dans un sens général, tout objet qui sert de signe, d'ornement ou de marque pour distinguer des personnes ou des choses; par exemple, l'aigrette sur un casque, la devise sur un bouclier, les faisceaux d'un consul, le sceptre et le diadème d'un roi, la bulle d'or des enfants nobles, etc.

2. (παράσημον). Dans la marine, ce mot, avait un sens plus spécial; on s'en servait pour désigner dans un vaisseau la *figure* sculptée ou peinte à l'avant, et

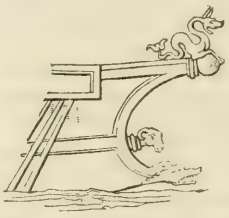

imitant la personne ou l'objet qui donnait son nom au vaisseau, par opposition à *tutela*, figure placée à l'arrière et représentant la divinité sous la protection

de laquelle on supposait que voguait le navire. La gravure représente la tête du vaisseau nommé *Pistris*, dans Virgile (*Æn.* v, 116), d'après une peinture du manuscrit du Vatican destinée à expliquer ce passage; en conséquence, elle porte à l'avant l'image de cet animal fabuleux. Tous les autres vaisseaux dans la peinture ont des figures à la même place, représentant les objets qui leur donnent leur nom.

INSILE (Lucret. v, 1352). On ne sait pas bien la signification réelle de ce mot. Quelques-uns pensent qu'il désigne le même objet que la *pédale* d'un métier moderne, qui est pressée par le pied du tisserand pour mettre en mouvement les baguettes des lisses et leur faire séparer la chaîne. Schneider, au contraire (Index *Script. R. R. v.* Tela), pense qu'il signifie les baguettes des lisses elles-mêmes, qui s'élèvent et s'abaissent en ouvrant la chaîne. Dans ces deux cas, il est dérivé d'*insilio*, et il doit se rapporter à un métier horizontal, et non à un métier vertical, qui n'a pas besoin de pédale, et dans lequel les baguettes des lisses ne vont pas en haut et en bas, mais en arrière et en avant. Mais, quoiqu'un métier horizontal, d'un genre fort primitif et d'un modèle sans doute très-ancien, soit encore employé dans l'Inde, toutes les représentations qui nous restent des métiers égyptiens et romains sont verticales.

INSTITA. Ornement attaché à la *stola* d'une matrone romaine (Hor. *Sat.* I, 2,

29; Ov. *A. Am.* I, 32). On suppose que c'était une sorte de bande large, semblable aux *falbalas* ou *volants* modernes, cousue au bas du pan de la tunique de dessus, qui, avec cet accessoire, devenait une *stola*. Toutefois il n'est visiblement représenté sur aucune œuvre de la peinture ou de la sculpture qui nous soit parvenue, à moins peut-être, et cela n'est pas improbable, que les plis pressés qu'on voit dans la figure ci-jointe, et dans beaucoup d'autres pareillement drapées dans la *stola*, ne soient destinés à représenter cet ornement; mais la manière dont il se rattache à la tunique est cachée sous l'ample draperie de l'*amictus*, qui couvre la partie inférieure du vêtement de dessous, dans toutes les statues et les figures dont le costume rappelle celui qu'on voit ici.

2. Bandeau ou ruban qu'on avait l'habitude d'attacher au thyrse au-dessous

du feuillage (Stat. *Theb.* VII, 654), comme dans la figure ci-jointe, d'après une peinture de Pompéi.

3. Au pluriel, les liens ou les cordes entrelacées sur le bois d'un lit pour supporter le matelas (Petr. *Sat.* 97); comme

dans la figure ci-jointe, d'après une lampe en terre cuite.

4. Dans un sens général, tout ce qui sert de bandeau ou bandage (Petr. *Sat.* 20).

INSTITOR (παλιγκάπηλος). Qui vend des biens de toute sorte pour le compte d'une autre personne, ou, comme nous dirions, par commission, soit comme boutiquier et marchand en détail, soit comme voyageur et colporteur (Liv. XXII, 25; Ov. *A. Am.* I, 421; Ulp. *Dig.* 14, tit. 3).

INSTRAGULUM. Courte-pointe grossière et commune pour un lit (Cat. *R. R.* 10 et 11).

INSUBULUM (ἀντίον). L'*ensouple* d'un métier de tisserand, autour de laquelle on roule la toile quand elle est d'une longueur plus grande que la hauteur du mé-

tier. Elle porte aujourd'hui un nom semblable en Italie, où elle est appelée *il subbio*. Elle était quelquefois placée au haut du métier, comme dans la figure ci-jointe

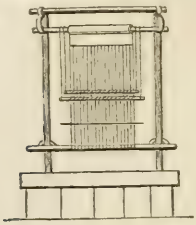

d'après une peinture égyptienne, où on la voit avec la toile roulée autour sous le joug (*jugum*); et quelquefois au bas, selon que la trame était menée en haut ou en bas par le peigne ou le battant (*pecten, spatha*), deux manières également en usage chez les anciens (Isidor. *Orig.* XXIX, 1; Gloss. Philox.; Pollux, VII, 36; X, 125; Eustath. *in* Hom. *Od.* XIII, 107; Aristoph. *Thesm.* 822).

INSULA. Maison, ou groupe de maisons contiguës, ayant un espace libre autour de la masse, de manière à former un édifice seul et isolé, comme une île dans l'eau (Donat. *ad* Ter. *Ad.* IV, 2, 39; Festus, *s. v.*; Cic. *Off.* III, 16). Mais comme les maisons qui composaient une *insula* étaient louées par étages à différentes familles et comprenaient plusieurs boutiques et pièces distinctes, ce mot fut peu à peu employé dans un sens moins défini pour tout logement loué (Petr. *Sat.* 95), ou maison occupée par plus d'une famille, par opposition à *domus*, maison privée, habitée par une seule personne, le possesseur ou son locataire (Tac. *Ann.* VI, 45; Suet. *Nero*, 16, 38, 44; *Jul.* 41). Le second plan du mot DOMUS présente à la fois une *insula* et une *domus* : c'est en effet un pâté de maisons isolé, entouré de tous côtés par des rues et contenant une maison particulière et onze boutiques ou pièces séparées, dont chacune était occupée par un locataire, comme on le verra en se reportant à notre description.

INSULARII. Personnes qui vivent dans des logements loués, *insulæ* (Petr. *Sat.* 95).

2. Esclaves appartenant aux propriétaires d'une maison (Pompon. *Dig.* 50, 16, 166) : ils remplissaient l'office d'agents et de surveillants d'une maison louée, et recueillaient les termes, dont ils étaient responsables aux propriétaires leurs maîtres, quand le locataire ne payait pas (Pompon. *ib.* VII, 8, 16).

INTERCOLUMNIUM (μεσοστύλιον). L'entre-colonnement ou l'espace entre une colonne et une autre dans une colonnade (Cic. *Verr.* II, 1, 19); les anciens architectes en comptaient cinq espèces, à intervalles différents, qu'ils appelaient *æræostylos, diastylos, eustylos, systylos, pycnostylos* : chacune d'elles est expliquée en son lieu.

INTERMETIUM. Barrière longue et basse entre les bornes (*metæ*) d'une arène (Gloss. Philox.), qui la divisait en deux parties, comme on le verra en se reportant au plan du cirque de Caracalla, au mot CIRCUS, où elle est marquée B. On voit un côté de l'arène, et au delà une perspective de l'*intermetium* avec les *metæ*, dans le dessin ci-joint, d'après une pierre gravée. Ce mot, toutefois, ne se trouve que

dans le glossaire cité ci-dessus; mais Visconti (*Mus. Pio-Clem.*, V, p. 244) pense que c'était le nom employé dans l'origine avant qu'on adoptât le mot plus moderne de *spina*, et qu'il fut remis en honneur après que celui-ci fut tombé en désuétude ou eut reçu une signification différente.

INTERSCALMIUM. L'espace entre deux tholets (*scalmi*) sur le flanc d'un vaisseau (Vitruv. I, 2, 4); représenté par conséquent à l'extérieur par l'espace entre une rame ou une ouverture à rames

et une autre. La gravure est prise d'une

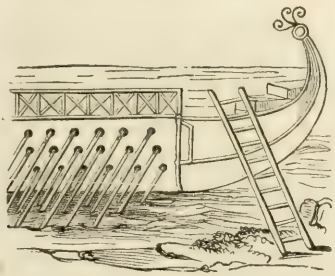

ancienne fresque romaine découverte dans les jardins Farnèse.

INTERTIGNIUM. L'espace entre les extrémités des entraits (*tigna*, BBB dans la gravure) qui reposent sur l'architrave (*trabs*, A) dans la charpente d'un toit (Vitruv. IV, 2, 2 et 4). On en voit six ici; et dans les anciennes constructions ces intervalles restaient découverts; mais dans la suite on les recouvrit de plaques de marbre, de manière à faire partie d'une

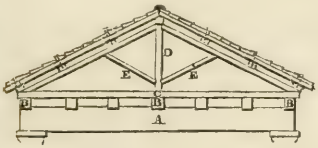

frise continue (*zophorus*), ou à former une métope (*metopa*) dans l'ordre dorique.

INTERULA. Terme identique à SUBUCULA, la tunique de dessous (*interior* ou *intima*) portée sur la peau : il s'applique indifféremment aux deux sexes (Apul. *Flor.* II, 9; *Met.* VIII, p. 159; Vopisc. *Prob.* 4). Voy. les gravures des mots INDUTUS et SUBUCULA.

INTESTINARIUS. Ouvrier employé à faire ce qu'on appelle maintenant l'*appareil intérieur* dans une maison; *menuisier* (Cod. Theod. 13, 4, 2; Inscript. *ap.* Mur. 929, 6; *ap.* Orelli, 4182).

INTESTINUM. Sous-entendu *opus*. L'*appareil intérieur* dans une maison, comme portes, châssis de fenêtre et volets; ouvrage de charpente et de menuiserie (Vitruv. V, 2; Varro, *R. R.* III, 1, 10; Plin. *H. N.* XVI, 82).

INTONSUS (ἀκερσεκόμης). Non tondu, c'est-à-dire portant de longs cheveux, ce qui emportait une idée de jeunesse : car les Grecs et les Romains coupaient leurs cheveux en arrivant à l'âge de puberté; après cette période les longs cheveux étaient regardés comme malséants dans un homme; exception était faite pour certaines divinités, comme Éros, le dieu de l'amour, représenté dans la figure ci-jointe d'après un bronze d'Herculanum,

Apollon et Bacchus, à qui les longs cheveux étaient donnés comme signe d'une éternelle jeunesse (Ov. *Trist.* III, 1, 60; Prop. III, 13, 52; Tibull. I, 4, 36).

2. (ἄκουρος). *Non rasé;* c'est-à-dire portant sa barbe dans sa longueur naturelle, ce qui était l'habitude des premiers temps, comme on le voit dans la figure ci-jointe, d'après une pierre gravée, destinée à représenter Numa; puis, dans la suite, quand il fut de mode de se raser, ce mot signifia une personne rude, grossière, de mœurs antiques (Hor. *Od.* II, 15, 11; Tibull. II, 1, 34; Ov. *Fast.* II, 30; Liv. XXI, 32).

INTUSIATUS. Leçon de quelques éditeurs au lieu d'INDUSIATUS : voy. ce mot.

INTUSIUM. Leçon adoptée par quelques-uns au lieu d'INDUSIUM : dans ce cas on faisait venir le mot d'*intus* et non d'*induo;* et alors le mot, suivant cette étymologie de Varron (*L. L.* V, 131), désignerait une tunique mise sur une tunique de dessous (*subucula*), mais elle-même

sous un autre vêtement; ce qui n'est pas fort intelligible.

IRPEX. Rateau pesant, armé de plusieurs dents (*regula cum pluribus dentibus*, Varro *L. L.* v, 136; Festus *s. v.*), qu'on faisait traîner par des bœufs sur le sol comme une herse, pour arracher les herbes.

ISELASTICI LUDI. Les jeux donnés aux quatre grandes fêtes de la Grèce : c'est-à-dire les jeux Olympiques, Isthmiques, Néméens et Pythiques, qui étaient appelés ainsi parce que les vainqueurs (*hieronicæ*) étaient reconduits avec beaucoup de pompe et de cérémonie dans leurs villes natales, où ils entraient sur un char de triomphe (εἰσελαύνω) tiré par quatre chevaux et couronné de guirlandes. Dans la suite, cependant, d'autres jeux outre ceux-là furent honorés du même nom (Vitruv. *Præf.* IX, 1; Plin. *Ep.* X, 118; cf. Suet. *Nero*, 25).

ISELASTICUM (εἰσελαστικόν). Récompense ou pension accordée par les empereurs aux champions des jeux isélastiques (Trajan. *ad* Plin. *Ep.* X, 119).

ISODOMOS (ἰσόδομος). Genre de maçonnerie adopté par les architectes grecs, dans lequel toutes les pierres étaient taillées et équarries à la même hauteur, de telle sorte que, quand on les plaçait, les assises étaient toutes régulières et égales (Vitruv. II, 8, 6; Plin. *H. N.* XXXVI, 51). On en voit un spécimen dans la gra-

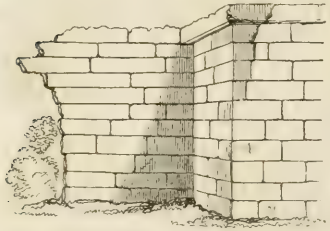

vure ci-jointe, représentant un fragment de la vieille muraille qui formait la substruction du Capitole; par conséquent, remontant à l'époque légendaire de la monarchie romaine.

J

JACTUS. Coup de dé. Chaque coup était distingué par un nom particulier suivant le chiffre ou la nature des nombres qu'il amenait : ainsi *Canis* ou *Canicula*, *Venus*, *Vulturius*, *Seniones* (Liv. IV, 17; Ov. *A. Am.* III, 353).

2. *Coup de filet;* c'est-à-dire, tout le poisson qu'un coup de filet amenait (Val. Max. IV, 1, 7, extr.).

JACULATORES. *Soldats armés du javelot,* fournis par les alliés aux armées romaines, et appelés ainsi du dard (*jaculum*) dont ils se servaient, par opposition aux frondeurs et aux archers (*funditores, sagittarii*) : toutefois les uns et les autres étaient rangés dans les troupes légèrement armées et servaient à la même fin, pour commencer la bataille en inquiétant l'ennemi par une pluie de traits (Liv. XXI, 21; XXXVI, 18).

2. Pêcheurs qui se servent du filet appelé *jaculum* (Plaut. *ap.* Isidor. *Orig.* XIX, 5, 2).

JACULUM. *Javeline* ou *dard*, qu'on jette à distance au lieu de le tenir à la main pour porter des coups (Varro, *L. L.* VII, 57); par extension, ce nom semble donné indifféremment par les auteurs latins à plusieurs espèces de traits, même à la lance, quand on la jette à la main comme un trait (Liv. XXVI, 4; Cic. *Tusc.* I, 42; Virg. *Æn.* IX, 52; Serv. *ad l.*).

2. Filet à jeter dont on se servait pour prendre du poisson (Ov. *A. Am.* I, 763) et qui différait en quelque façon de la *funda :* car Ausone (*Epist.* IV, 54) mentionne les deux articles comme une partie nécessaire de l'attirail du pêcheur, mais sans indications qui puissent en faire deviner la différence.

3. Filet employé par le *retiarius* (Isidor. *Orig.* XVIII, 54), pour envelopper son adversaire en le lui jetant sur la tête et le frappant ensuite avec son trident, comme on l'explique et le figure au mot RETIARIUS.

4. *Jaculus.* Longue corde avec un nœud coulant au bout (espagn. *lazo*), employée pour saisir des taureaux dans un troupeau, quand il fallait les amener et

les rompre à la charrue (Columell. VI, 2, 4).

JANITOR (θυρωρός). *Portier;* esclave qui gardait les clefs d'une porte donnant sur la rue (*janua*), et qui était assis dans la loge du portier à l'entrée d'une maison (Cic. *Verr.* II, 3, 2; Plaut. *Men.* IV, 2, 115).

JANITRIX. *Duègne* (Plaut. *Curc.* I, 1, 76). Boettiger et d'autres écrivains concluent du passage ci-dessus et de quelques passages de Tibulle (I, 6, 61; I, 8, 76), qu'on employait des femmes esclaves pour garder la porte et introduire dans les antichambres de leurs maîtresses. Mais une pareille idée est tout à fait inadmissible, et le mot n'est employé que par allusion, comme nous l'avons expliqué.

JANUA (αὔλειος θύρα). Porte de face d'une maison particulière (Cic. *N. D.* II, 27; Serv. *ad* Virg. *Æn.* I, 449; Vitruv. VI, 7, 1) par opposition à *porta*, porte d'une ville, etc., et à *ostium*, porte de l'intérieur d'un bâtiment; mais ces distinctions délicates ne sont pas toujours observées. La gravure représente une en-

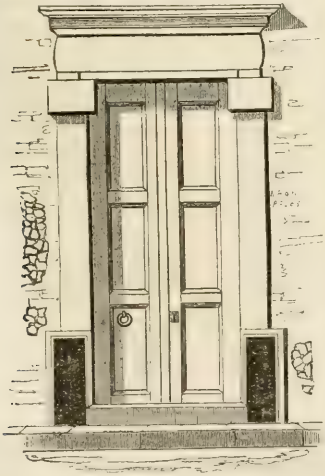

trée d'une des maisons de Pompéi, avec la porte elle-même et les panneaux restaurés d'après une porte de marbre de la rue des tombeaux, sculptée à l'imitation des panneaux de bois. Tout le dessin se compose des parties qui suivent : le seuil élevé d'un degré au-dessus du pavé (*limen*), le linteau du dessus (*supercilium, jugumentum*, ou *limen superum*); les pieds-droits qui le supportent (*postes*); les battants de la porte (*fores*), dont chacun est composé des parties suivantes : deux pièces verticales, une de chaque côté du battant, appelées en termes techniques « les montants » (*scapi*); quatre pièces transversales que nos charpentiers appellent « les traverses » (*impagines*) et qui partagent le tout en trois panneaux séparés (*tympana*).

JENTACULUM (ἀκράτισμα). *Déjeuner :* le premier des repas de la journée (Nigid. *ap.* Isidor. XX, 2, 10). On le prenait à des heures différentes, suivant les habitudes des individus; de grand matin, chez les travailleurs; en général, il semble avoir consisté en aliments légers et de facile digestion (Suet. *Vit.* 13; Mart. XIV, 223; cf. VIII, 67; Apul. *Met.* I, p. 14).

JUGALIS, sous-entendu *equus* (ζύγιος ἵππος). Cheval de voiture; mais spécialement cheval qui mène à l'aide d'un joug attaché au timon (*jugum*), par op-

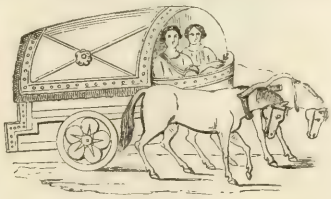

position au *funalis*, qui tirait à l'aide de traits (Virg. *Æn.* VII, 280; Sil. Ital. XVI, 400), comme le montre la figure ci-jointe, d'après une peinture étrusque.

2. *Jugalis tela.* Voyez TELA.

JUGAMENTUM. Voyez JUGUMENTUM.

JUGARIUS. Esclave des champs, qui veillait à installer dans les étables, nourrir et soigner les bœufs de charrue (Columell. I, 6, 6). Les paysans de la Toscane passent tous les jours leurs bœufs

à la brosse et à l'étrille, comme nous faisons pour nos chevaux; et l'on peut induire du passage ci-dessus de Columelle que le *jugarius* romain en faisait de même.

JUGATIO. Signifie l'action d'élever des vignes sur un treillage, ce qu'on faisait de deux manières, soit en les menant en lignes simples comme un espalier, ce qui s'appelait *jugatio directa*, soit en les disposant sur un berceau formé par des montants que réunissaient des barres transversales, comme dans la gravure ci-

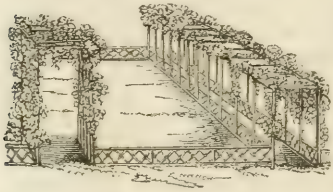

jointe, d'après une peinture du tombeau des Nasons, ce qui s'appelait alors *jugatio compluviata* (Varro, *R. R.* I, 8, 2).

JUGUM (ζυγός). *Joug*, pour des bêtes de trait (Cic. *N. D.* II, 60; Cato, *R. R.* 11; Vitruv. X, 3, 8). Il était attaché à l'extrémité du timon par une courroie (*cohum, lorum*) ou par une

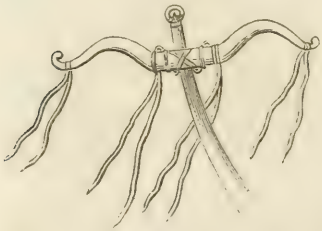

cheville, et on le faisait souvent avec deux arcs pour emboîter le cou des animaux sur lesquels il portait : dans ce cas on le désigne par l'épithète *curvum* (Ov. *Fast.* IV, 216), pour le distinguer de la barre simple et droite du *curriculum*, qui avait le même objet : il avait aussi une couple de liens (ζεῦγλαι) à chaque extrémité, qui étaient attachés autour du poitrail de l'animal et servaient de collier (*subjugium*). Tous ces détails sont

figurés dans les deux gravures insérées ici : la première est prise d'un bas-relief trouvé dans la presqu'île de Magnésie; la seconde, qui montre la cheville et les courroies autour du poitrail, d'une peinture de Pompéi.

2. (ἄσιλλα, ἀνάφορον). Joug dont se servent des hommes pour porter des fardeaux (Varro, *R. R.* II, 2, 10). Il consistait en une perche légèrement courbée au centre et munie d'une courroie à chaque extrémité, à laquelle était attaché l'objet, à peu près de la même manière que se portent nos seaux d'eau; mais avec cette différence que la perche n'était pas placée *le long* du dos, mais *sur* une épaule, de telle façon que les objets pendaient devant et derrière la personne qui les portait, et qu'elle pouvait, quand elle voulait se soulager, ôter son fardeau d'une épaule et le mettre sur une autre (Aristoph. *Ran.* 8). Tous ces détails sont expliqués par la gravure ci-jointe : la fi-

gure du haut représente un joug égyptien original, long d'un peu moins de $1^{m},07$, avec une de ses courroies en cuir, longue d'à peu près $0^{m},40^{c}$, conservé maintenant au Musée Britannique; l'objet à

main gauche montre le bout d'une courroie sur une plus grande échelle : les deux extrémités sont attachées par une petite courroie qui ne servait pas seulement à les réunir, mais encore à recevoir un crochet ou une courroie de surplus, si la nature de la charge l'exigeait; la figure du bas, au milieu, montre la manière de se servir de cet instrument, d'après un vase d'argile, et représente, dans un dessin de fantaisie, un satyre portant des objets pour un sacrifice à Bacchus.

3. Le fléau d'une balance; par suite on se sert de ce mot pour nommer la

constellation Libra (Cic. *Div.* II, 47). La gravure représente un original en bronze.

4. Barre transversale reliant au sommet deux montants, afin de former un châssis sur lequel on disposait des vignes (Varro, *R. R.* I, 8), comme on l'a expliqué et figuré au mot JUGATIO.

5. Barre transversale qui unissait au sommet les deux côtés d'un métier vertical, à laquelle les fils de la chaîne étaient attachés (Ovid. *Met.* VI, 55), quand le métier était de l'espèce la plus simple, sans ensouple (*insubulum*), et que le tissu était mené de haut en bas au lieu de l'être de bas en haut; on le voit par la figure ci-jointe, représentant le métier de Circé d'après le Virgile du Vatican.

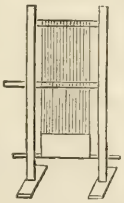

6. Le *joug* sous lequel les Romains forçaient un ennemi vaincu de passer sans armes, en signe de soumission (Liv. III, 28; Flor. I, 11, 13). Il était formé par deux lances plantées dans le sol, avec une autre attachée transversalement à leurs sommets, de manière à présenter la même figure que le métier vertical dans la gravure précédente (Festus, *s. v.*; Zonar. VII, 17).

7. Le *banc*, dans un bateau, sur lequel s'asseyaient les passagers (Virg. *Æn.* VI,

481, parlant de la barque de Charon; Serv. *ad l.*). La gravure est prise d'un bas-relief romain.

JUGUMENTUM. Le linteau d'une porte (Cato, *R. R.* 14). De l'emploi du mot ζύγωμα, appliqué aux portes de la citadelle de Sardes par Polybe (VII, 16, 5), Schneider voudrait conclure que le *jugumentum* était quelque chose dans le genre d'une fermeture fixée à l'extérieur d'une porte;

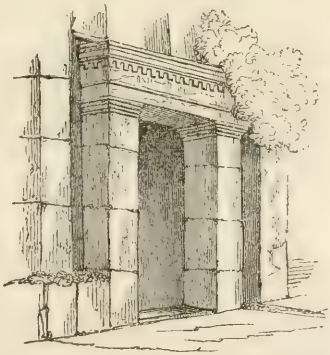

mais il reste à prouver que le mot grec répond au mot latin, dont certainement Caton se sert pour désigner une partie composante d'un châssis de porte, en bois ou en pierre, comme dans la gravure, qui représente une porte de Pompéi; car, dans le premier passage, il le mentionne comme une des trois pièces d'un châssis de porte en bois, *limina*, *postes*, *jugumenta;* et dans le second, comme une partie de l'entrée, pratiquée

dans la muraille où est placée la porte, *cæteros parietes ex latere, jugumenta et antepagmenta.*

JUNONES. *Fées,* ou esprits gardiens des femmes : on croyait qu'avec chaque femme il en naissait un qui l'accompagnait, qui veillait sur elle pendant la vie et expirait avec elle à sa mort, précisément comme le GENIUS pour les hommes. Ces esprits sont représentés sous la forme de jeunes filles, avec des ailes de chauve-souris ou de phalènes, et entièrement drapés, comme le montre la figure ci-

jointe, d'après une peinture de Pompéi : tandis que l'esprit gardien des hommes est d'habitude représenté nu, ou à peu près, et avec des ailes d'oiseau (Plin. *H. N.* II, 7, 5; Senec. *Ep.* 110; Tibull. IV, 6, 1).

L

LABARUM. L'étendard impérial porté devant les empereurs romains depuis le temps de Constantin. Il ressemblait pour la forme au *vexillum* de la cavalerie : il se composait en effet d'une pièce carrée de soie, attachée par une barre transversale au bois, richement ornée d'or et de broderie et portant la figure d'une croix et un monogramme du Christ (Prudent. *in Symm.* I, 487), comme le montre la gravure ci-jointe, d'après une médaille de Constantin. Le nom est probablement formé du gaulois *lab, élever;* car Constantin avait été élevé en Gaule.

LABELLUM. Diminutif de LABRUM. (Columell. XII, 43, 1; Cato, *R. R.* 10, et Cic. *Leg.* II, 26, où il désigne un vase d'ornement sur un tombeau, *tumulus*).

LABRUM. Nom générique donné à tout vase qui est fait avec un bord plein et rond, se relevant à l'extérieur comme la lèvre humaine : c'est de cette ressemblance que lui vient son nom. Les usages plus particuliers auxquels servaient ces vases sont les suivants :

1. Un large bassin plat, contenant de l'eau, qui s'élevait du plancher à l'extrémité circulaire de la chambre ther-

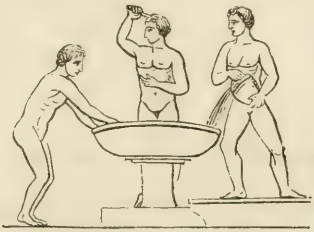

male (*caldarium*), dans des bains : il était isolé, avec assez de place à l'entour pour la commodité des différents baigneurs qui se tenaient auprès et s'arrosaient de l'eau qu'il contenait, pendant qu'ils enlevaient de leurs corps avec la strigile la transpiration causée par la haute température de la pièce (Vitruv. V, 10, 4; Cic. *ad Fam.* XIV, 20; Marquez, *Cas. Rom.* § 316 seqq.). La plupart de ces détails sont figurés par la gravure ci-jointe, d'après un vase d'argile, qui montre un esclave (*aquarius*) remplissant d'eau le *labrum;* une personne s'essuyant avec une strigile (*strigilis*), et une autre plongeant ses mains dans le bassin pour jeter de l'eau sur elle. La gravure du mot LACONICUM montre un vase du même genre, tel qu'on le voit encore au bout de la chambre thermale des bains de Pompéi.

2. Bassin d'ornement de même forme, destiné à recevoir l'eau qui tombait du jet d'une fontaine artificielle (Plin. *Ep.* V, 6; Ulp. *Dig.* 19, 1, 15), comme le montre la figure ci-jointe, représentant une fontaine qui existe encore dans la

Fullonica de Pompéi : on n'y a rétabli

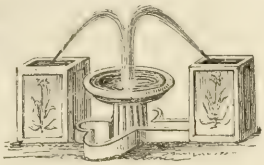

que l'eau, pour montrer comment elle jouait.

3. Large vase ou terrine plate, faite de pierre ou de poterie (Cato, *R. R.* 12), qu'on employait dans la *cella olearia* pour tenir l'huile après qu'elle avait été retirée du *lacus* (Cato, *ibid.* 12 et 13).

4. (χέρνιβον, περιῤῥαντήριον). *Fontaine d'eau consacrée*, en pierre ou en marbre, placée à l'entrée d'un temple païen, pour contenir l'eau lustrale (Herod. I, 51), dans laquelle on trempait ses mains pour se purifier avant le sacrifice. La gravure représente une fontaine antique en marbre blanc, qui servait à cette fin à Pompéi; on voit la manière de la placer au-devant d'un temple dans un bas-relief du Vatican (*Mus. Pio-Clem.* V, 33). La composition de l'eau consacrée était la même que celle de l'*eau bénite* dans les pays catholiques : un mélange de sel et d'eau ordinaire (Theocr. *Id.* XXIV, 95; Durant. *de Rit.* I, 21). On ne rencontre dans aucun écrivain latin le mot *labrum* avec le sens donné ici; mais les noms grecs sont aussi authentiques que l'objet lui-même; et la forme est précisément celle que caractérise le mot en question.

5. Le fossé ou la tranchée en dehors d'un *agger* ou d'un mur de fortification (Auson. *Clar. Urb.* V, 9).

LABYRINTHUS (λαβύρινθος). *Labyrinthe*, terme par lequel les anciens entendaient non-seulement un dessin compliqué, contenant plusieurs passages et plusieurs détours dans un petit espace, comme les jardins anglais (Plin. *H. N.* XXXVI, 19, 2), mais plus particulièrement un édifice d'une masse considérable avec des cavernes, des rues et des passages souterrains sans nombre, comme les catacombes de Rome par exemple, dont il était presque impossible qu'une personne qui y était entrée s'en retournât sans un guide. On pense que l'original de ce nom est grec et dérivé de λαύρα, passage étroit; supposition assez probable, puisque la plus grande partie d'un labyrinthe consistait en travaux souterrains, quoiqu'il y eût au-dessus des constructions nombreuses dont l'architecture avait compliqué les dessins, de telle sorte qu'un étranger n'y pouvait retrouver son chemin pour en sortir (Herod. II, 184; Plin. *H. N.* XXXVI, 19, 1-4; Virg. *Æn.* V, 588, VI, 27; Ov. *Met.* VIII, 159 seqq.).

LACERNA. Objet d'habillement qui semble avoir été emprunté aux Gaulois (Cic. *Phil.* II, 30). Il consistait en un manteau ample, non pas complétement fermé comme la *pænula*, mais ouvert en devant et attaché par une boucle ou une broche (*fibula*) sous la gorge. Il était d'ailleurs assez large pour être porté sur la toge (Juv. IX, 28) ou sur tout autre vêtement, et il avait un capuchon (*cucullus*, Mart. XIV, 132, 139), qu'on pouvait rabattre sur la tête quand on désirait cacher ses traits ou éviter la vue d'un objet désagréable (Hor. *Sat.* II, 7, 55; Vell. Paterc. II, 70). On commença à s'en servir vers la fin de la république, mais il se répandit tout à fait sous l'empire, et on le porta dans toutes les classes, dans le civil comme dans le militaire (Suet. *Aug.* 40; *Claud.* 6). Tous ces détails semblent distinctement montrés dans le manteau de la figure ci-jointe, prise de la colonne Trajane; et, comme il présente un vêtement caractéristique, pour lequel on ne saurait trouver d'autre nom dans la langue, il faut le prendre avec confiance comme offrant le modèle d'une *lacerna*.

LACERNATUS. Portant la *lacerna*, comme nous l'avons décrit et représenté

dans l'article et la gravure qui précèdent (Vell. Paterc. II, 80).

LACERNULA. Diminutif de LACERNA (Arnob. II, 56).

LACINIA (κροκίς). Dans la signification originale, flocon de laine qui n'est pas tortillé en forme de frange (*fimbria*), mais qui reste en touffe comme il l'est naturellement, et comme on en voit souvent à la surface des couvertures et des autres tissus de laine. De là ce terme fut transporté à plusieurs autres objets animés ou inanimés qui rappelaient la forme pointue et globuleuse de cet objet; par exemple, un *petit promontoire en saillie* (Plin. *H. N.* V, 43); une *feuille* (id. XV, 30); les *deux excroissances en forme de gouttes* qui viennent comme des verrues sous la mâchoire d'une chèvre (Id. VIII, 76), et que les anciens artistes attachaient aussi au cou de leurs faunes et de leurs jeunes satyres, pour indiquer leurs penchants voluptueux, quand ils les représentaient sans cornes, comme dans la figure ci-jointe, d'après une statue trouvée à Herculanum.

2. En raison de la ressemblance expliquée ci-dessus, le même nom fut donné à une sorte de pan, laissé d'ordinaire aux coins de différents articles du vêtement : la *chlamys* (Plaut. *Merc.* I, 2, 29), le *pallium* (Petr. *Sat.* 12); la *toga* (Suet. *Cal.* 35) et la *tunica* (Petr. *Sat.* 12), où il était à la fois un accessoire utile et un ornement. Il était en effet muni de plomb à l'intérieur pour faire pendre les extrémités de l'habit et les tenir dans une position fixe et gracieuse. On le voit à chaque coin de la fente latérale de la tunique portée par la figure ci-jointe, d'après une statue équestre de N. Balbus découverte à Herculanum; on le voit aussi sur le *pallium*, dans la première gravure de ce mot; sur la *chlamys* aux mots CHLAMYS, 1 et 2, et CLIPEATUS, 2; sur la *toga* de la figure étrusque qui tient le bras droit étendu au mot TOGA, quoiqu'il soit imperceptible dans notre gravure à cause de ses dimensions réduites; sur celles enfin des figures du *Museo Borbonico*, VI, 41, du *Museo Pio-Clem.* III, 19; V, 32, et de beaucoup d'autres statues. Puis, comme la *lacinia* pendait toujours à l'extrémité de l'angle du pan, on comprendra facilement comment ce mot vint à signifier dans la langue commune générale l'*extrémité angulaire* du vêtement lui-même, qui pendait quelquefois jusqu'au sol et quelquefois était relevée et rejetée sur l'épaule (voy. ANABOLIUM), de telle façon qu'une personne en saisisse une autre par la *lacinia* pour l'arrêter et fixer son attention (Suet. *Claud.* 15; Petr. *Sat.* 100). On s'en servait aussi comme d'un mouchoir pour s'essuyer la figure (Plaut. *Merc.* I, 2, 16), ou pour tenir quelque chose (Cic. *ad Fam.* XVI, 21); Apulée emploie fréquemment ce mot dans un sens plus général, pour tout le vêtement auquel étaient attachées les *laciniæ*.

LACONICUM (πυριατήριον). Extrémité demi-circulaire d'une chambre thermale (*caldarium*) dans des bains, appelée ainsi parce qu'elle était d'origine lacédémonienne (Mart. VI, 43, 16). Une des ex-

trémités du *caldarium* contenait un bain d'eau chaude (*alveus*), et l'autre, le *laconicum*, consistant en une alcôve demi-circulaire, échauffée par une fournaise et des tuyaux (*hypocausis*) placés sous son plancher et traversant ses murs qu'on faisait creux à cette fin. Au centre était un bassin plat (*labrum*), contenant de l'eau que le baigneur jetait sur lui pendant qu'il enlevait avec la strigile la transpiration causée par la température élevée où était tenue la pièce; et immédiatement au-dessus il y avait une ouverture circulaire (*lumen*), qui pouvait être ouverte ou fermée à l'aide d'un disque de métal (*clipeus*), suivant qu'on voulait augmenter ou diminuer la chaleur (Vitruv. VII, 10; V, 10). La gravure représente le laconicum des bains de Pompéi, avec son *labrum* au centre, et l'ouverture circulaire au-dessus, qui était fermée avec un disque de métal suspendu par des chaînes dont on découvrit les attaches fixées aux murailles. Les trois fenêtres carrées au-dessus, pour être imperméables à l'air, étaient fermées avec du verre ou du *lapis specularis*. La manière dont jouait l'appareil du *clipeus* est expliquée et figurée au mot CLIPEUS, 5, et l'on trouvera au même mot une explication différente sur le *laconicum* soutenue par quelques savants. La place que le laconicum, comme nous l'entendons ici, occupait par rapport aux autres appartements, et sa situation même dans la chambre thermale, peuvent se voir sur le plan du mot BALINEÆ, lettres D, *i*.

LACTARIUS. Sorte de pâtissier qui faisait des friandises (*opus lactarium*) avec du lait, de la farine, des fruits et du miel (Lamprid. *Elag*. 27 et 32).

LACUNA. Fosse pratiquée sous le feu d'un four à chaux pour recevoir les cendres qui en tombaient, quand le four n'avait qu'une entrée (*præfurnium*) pour sa fournaise. S'il y avait deux entrées, on retirait les cendres, quand cela était nécessaire, par l'une d'elles, et dans ce cas une *lacuna* était indispensable : autrement on n'eût pu ôter les cendres sans éteindre ou diminuer le feu; et il faut pour faire la chaux que le feu soit tenu à une température régulière et continue, depuis le moment où la fournaise est allumée jusqu'à celui où la masse est suffisamment cuite (Cato, *R. R.* 38).

LACUNAR (φάτνωμα). *Caisson* ou panneau dans un plafond plat, formé par les poutres et les chevrons qui supportent le toit ou le plancher d'un étage supérieur, en se croisant à angles droits, et qui, lorsqu'on ne les dissimule point, semblent partager le plafond en plusieurs compartiments carrés, comme des trous ou des creux (*lacunæ, lacus*), ressemblance qui

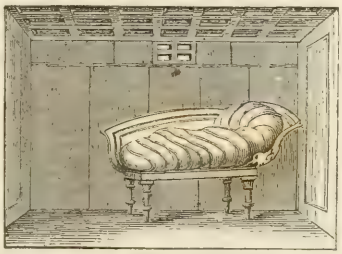

a donné lieu à ce mot (Vitruv. VII, 2, 2; Cic. *Tusc.* V, 21; Hor. *Od.* II, 18, 2). La gravure représente un plafond plat de ce genre d'après le Virgile du Vatican; mais, comme il était d'usage d'imiter la charpente dans le briquetage et la maçonnerie, des cavités de ce genre sont souvent formées dans des plafonds en cintre ou en dôme; le Panthéon de Rome en est un exemple.

2. Espèce particulière de cadran solaire (Vitruv. IX, 8), qu'on peut facilement se représenter à l'aide de son nom, quoiqu'il n'en existe aucun spécimen connu; ce cadran devait s'enfoncer dans une table d'une matière dure comme un panneau dans un plafond.

LACUS. Dans son sens primitif, large et profonde cavité remplie d'eau qui ne coule pas et ne se dessèche pas, bien que stagnante; répondant à notre mot *lac* (Varro, *L. L.* V, 26; Cic. *Agr.* III, 2).

2. Large bassin découvert ou réservoir artificiel, contenant une provision d'eau fournie par les aqueducs, généralement décoré d'ornements et de fontaines de marbre, et servant à embellir la ville, en même temps qu'il donnait aux

pauvres du voisinage, qui ne pouvaient amener l'eau dans leurs propres maisons, une provision abondante et toujours accessible de cet élément nécessaire (Liv. XXXIX, 44; Hor. *Sat.* I, 4, 37; Frontin. *Aq.* 78; P. Victor. *Urb. Rom.*; Plin. XXXVI, 24, 9). On compte dans Rome jusqu'à 700 de ces réservoirs.

3. Partie du bâtiment dans lequel on faisait le vin ou l'huile (*vinarium, torcularium*), et où l'on recueillait le jus qui coulait sous l'action du pressoir (Columell. XII, 18; Plin. *Ep.* IX, 20, 2; Tibull. I, 1, 10; Ov. *Fast.* V, 888). Jusque là le sens général du mot n'est guère contestable; mais il n'est pas aussi facile de déterminer exactement ce qu'était le *lacus*, comment il était construit, ou dans quel endroit de l'édifice il était situé. Il est clair cependant d'après Caton (*R. R.* 66), Varron (*R. R.* I, 13, 7) et Palladius (I, 18) qu'il faisait partie à la fois du pressoir à vin et du pressoir à huile, et il est raisonnable de conclure que dans l'un et l'autre il servait à la même fin et était construit de la même manière. En comparant les descriptions de Varron et de Palladius avec les restes d'un pressoir à huile découvert à Stabia (nous en donnons une coupe et une élévation au mot TORCULARIUM), la seule partie à laquelle, en se tenant à leurs termes, on puisse donner le nom de *lacus* est un conduit assez court en plomb (marqué *b* sur le plan), qui passe du pavé incliné du large réservoir (H) dans une jarre de terre (*c*) enfoncée sous le niveau du plancher. Cependant le nom de *lac* semble fort peu approprié pour un tel canal, et, s'il était permis de s'appuyer seulement sur une simple conjecture, la difficulté recevrait une solution plus plausible en supposant que le *lacus* était une fosse ou une cuve construite sous le plancher de la pièce, dans laquelle l'huile ou le vin nouvellement fait coulait du *labrum* par un canal servant à cette fin, et qu'il ne s'en trouvait pas dans chaque vinée ou chaque plantation d'oliviers, mais seulement chez les propriétaires qui donnaient une attention particulière à la fabrication de leur vin et de leur huile.

4. (λάκκος). *Fossa quæ in cella est*; fosse pratiquée sous le niveau général d'une *cave* à vin ou à huile (*cella vinearia, olearis*), dans laquelle le vin était déposé et gardé en masse après avoir été retiré du pressoir (*torcularium*) où on l'avait fait (Cato, *R. R.* 67; Xen. *Anab.* IV, 2, 22; Aristoph. *Eccl.* 154; Schol. *ad l.*).

5. Auget ou large baquet dans lequel on coupe la chaux pour faire du mortier

(Vitruv. VII, 2, 2); comme le montre la figure ci-jointe, d'après un groupe de la colonne Trajane, qui représente un soldat romain faisant du mortier pour une troupe de constructeurs.

6. Auge ou vase plein d'eau dans lequel les forgerons et ceux qui travaillent le mé-

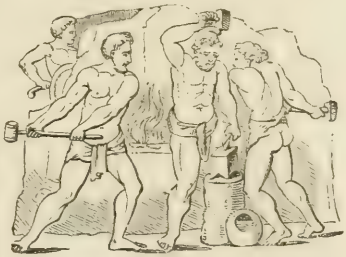

tal plongent leurs instruments pour les refroidir ou le fer échauffé pour le durcir, quand on le travaille (Ovid. *Met.* XII, 278; Virg. *Georg.* IV, 173).

7. *Coffre, case,* dans un grenier (Columell. I, 6, 14).

8. *Panneau* dans un plafond (Lucil. *ap.* Serv. *ad Æn.* I, 726). Comme LACUNAR.

LACUSCULUS. Diminutif de *Lacus*, et particulièrement *coffre* ou *case* dans un grenier, ou dans un magasin pour les olives, où le fruit était déposé après avoir

été cueilli et gardé jusqu'à ce qu'on pût le mettre sous le pressoir (Columell. XII, 50, 5).

LÆNA (χλαῖνα). Terme employé, non pas tant pour désigner un genre de vêtement particulier qu'une espèce d'étoffe de laine à long poil (Strabo, IV, 4, 3), dont on se servait pour différents habits de dessus (*amictus*), tels que le *pallium*, *sagum*, *ricinium*, *lacerna*, etc. Mais ce nom était aussi donné spécialement à l'*amictus* porté par les Flamines dans les sacrifices. En effet, à l'origine, il était fait de cette étoffe et mis en double comme la *diploïs* des Grecs (Varro, *L. L.* V, 133; Festus, *s. v.*; Serv. *ad* Virg. *Æn.* IV, 262; Cic. *Brut.* 57; Juv. III, 283; Mart. XIV, 136).

LAGENA (λάγηνος). Large vase de poterie, destiné surtout à tenir du vin, mais employé quelquefois à d'autres fins, comme pour garder du fruit, etc. (Hor. *Sat.* II, 8, 41; Columell. XII, 45). Il est décrit comme ayant un corps plein qui s'enfle ainsi qu'une gourde, un col court, et un pied pour se tenir (Apul. *Met.* II, p. 31; Columell. X, 383-7). Tous ces détails se voient dans la figure ci-jointe, d'après un original en terre cuite, qui ressemble aussi beaucoup à la *lagena* d'une pierre gravée, que la cigogne de la fable (Phædr. I, 26) met devant le renard, pour répondre au mauvais tour qu'il lui avait fait en l'invitant à manger dans une *patina*.

LAMIÆ (λάμιαι). *Vampires;* esprits malins, à ce qu'on croyait, du sexe féminin, qui, errant la nuit comme de vieilles sorcières, suçaient le sang et dévoraient la chair d'êtres humains, plus particulièrement de jeunes enfants. Cette superstition prit naissance en Égypte, d'où elle passa en Grèce et en Italie (Hor. *A. P.* 340; Apul. *Met.* I, p. 13; V, p. 96; Quaranta, *Mus. Borb.* XI, 53).

LAMPAS (λαμπας). Terme général pour tout objet qui brille ou donne de la lumière; ainsi, une *torche* (Virg. *Æn.* IX, 535; voy. FAX); une *lampe* (Juv. III, 285; voy. LUCERNA); mais, spécialement, flambeau porté par les jeunes Athéniens dans une course appelée λαμπαδηδρομία, où le vainqueur devait dépasser ses compétiteurs sans laisser éteindre son flambeau. Il est représenté par la figure ci-jointe, d'après une monnaie grecque, et ressemble à un chandelier avec une poignée au bas et un large godet pour défendre la main, quand la poix ou la matière résineuse dont se composait la torche viendrait à couler.

LANCEA (λόγχη). *Lance,* longue et légère, avec une tête large et plate, servant à la fois de pique et de trait (Virg. *Æn.* XII, 374); employée d'habitude par la cavalerie grecque (Polyb. VI, 23; Festus, *s. v.*) et par les chasseurs (Apul. *Met.* VIII; p. 156). Elle avait une bride en cuir (*nodus*), attachée au bois (Sil. Ital. I, 318, Isidor. *Orig.* XVIII, 7), et faite pour aider le cavalier à monter (Xen. *de Re Eq.* 7, 1). Il est singulier que nous n'ayons pas de bonne ou incontestable représentation de cette arme. La lance employée par Alexandre et celles de la cavalerie grecque, dans la mosaïque de Pompéi qui représente la bataille d'Issus (voy. la gravure du mot CONTUS, 3), n'ont pas l'accessoire particulier mentionné ci-dessus, et leurs dimensions prodigieuses sont plutôt celles du *contus* que celles de la *lancea*. Dans la pierre gravée du cabinet Stosch qui représente un cavalier montant à l'aide de sa lance (Winck. *Mon. Ant. Ined.* 102), la lance n'est pas munie d'une bride, mais

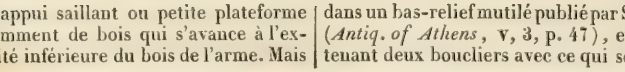

d'un appui saillant ou petite plateforme évidemment de bois qui s'avance à l'extrémité inférieure du bois de l'arme. Mais dans un bas-relief mutilé publié par Stuart (*Antiq. of Athens*, V, 3, p. 47), et contenant deux boucliers avec ce qui semble

être une partie des bois de trois lances, chacun a une bride semblable à celle qu'on voit dans la gravure ci-jointe, représentant une lance brisée sur le premier plan de la mosaïque de Pompéi dont nous venons de parler; et comme la tête est tournée vers les Perses, il est tout à fait clair que l'artiste en faisait une arme grecque; mais si l'on conclut que c'est une *lancea*, ce n'est qu'à cause de la lanière qui entoure le bois.

LANCEARIUS (λογχοφόρος). *Lancier*, c'est-à-dire qui est armé de l'espèce particulière de lance appelée *lancea*, décrite et figurée au mot précédent (Ammian. XXI, 13, 16).

LANCEOLA. Diminutif de LANCEA (Capitol. *Maxim. Jun.* 4).

LANCICULA. Diminutif de LANX (Arnob. II, 59).

LANCULA. Diminutif de LANX; particulièrement, le plateau qu'on attachait, quand cela était nécessaire, à une des extrémités d'une romaine, *statera* (Vitruv. X, 3, 4). La gravure montre deux

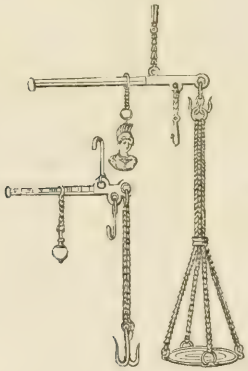

romaines trouvées à Pompéi, l'une avec le plateau, l'autre sans le plateau, mais avec un crochet pour tenir les objets à peser.

LANIARIUM et LANIENA (κρεωπώλιον). Boutique de boucher (Varro, *R. R.* II, 4, 3; Plaut. *Epid.* II, 17).

LANIFICA. Terme général pour désigner une femme employée à un des travaux dont la laine est l'objet, comprenant celle qui tisse, celle qui file, et les divers noms énumérés dans la Table analytique (Vitruv. VI, 7, 2; Ulp. *Dig.* 33, 7, 12).

LANIPENDIA. Maîtresse d'une maison ou surveillante d'un établissement où l'on filait et tissait la laine. Elle pesait et donnait aux esclaves ou ouvrières (*quasillariæ*) une certaine quantité de laine, qu'elles devaient employer dans leur travail quotidien (Juv. VI, 476; Schol. Vet. *ad l.*; Paul. *Dig.* 24, 1, 38). La gravure montre une femme

pesant de la laine dans des balances, d'après un bas-relief du Forum de Nerva à Rome, sur lequel sont représentées plusieurs autres opérations qui ont rapport à cette branche d'industrie.

LANIPENDIUM. Pièce dans laquelle la laine était pesée aux ouvrières pour leur tâche de chaque jour, comme on le décrit au mot précédent (Inscript. *ap.* Romanelli, *Topogr. Napolitan.* II, p. 273).

LANISTA (μονομαχοτρόφος). Celui qui exerçait des gladiateurs à combattre et leur enseignait leur art. Il était quelquefois propriétaire d'une bande de ces hommes, qu'il

louait aux personnes désireuses de donner un spectacle de gladiateurs; mais plus habituellement c'était l'instructeur et le

maître d'armes nommé pour exercer les compagnies appartenant à l'État (Cic. *Rosc. Am.* 40; *ad Att.* I, 16; Juv. VI, 215, Serv. *ad* Virg. *Æn.* IV, 242). Il est toujours représenté sur les œuvres de l'art en tunique et sans armes, mais avec une baguette (*virga*) qu'il portait comme marque d'autorité, ainsi qu'on le voit par la figure ci-jointe, qui représente un *lanista* donnant une leçon à deux gladiateurs, d'après un bas-relief de la villa Albani.

2. *Avium lanista*. Celui qui élevait et entretenait des coqs, des cailles et d'autres oiseaux batailleurs pour les mettre aux prises : amusement favori chez les Grecs et les Romains (Columell. VIII, 2, 5). La gravure représente deux coqs avec leurs

souteneurs, sous la forme habituelle de génies, d'après une lampe en terre cuite de la collection de Mostyn Hall.

LANIUS (κρεουργός). Celui qui achète du bétail pour l'abattre et vendre la viande; *boucher* (Varro, *R. R.* II, 5, 11; Phædr. III, 4); de là ce mot est employé dans un sens plus général pour *carnifex* (Plaut. *Pseud.* I, 3, 98), ou appliqué à celui qui achète et vend du bétail pour l'égorger dans un sacrifice (Varro, *l. c.*).

LANTERNA. Voy. LATERNA.

LANX. Large plat circulaire en argent ou autre métal, et souvent relevé riche-

ment en bosse; employé surtout aux grands banquets (Cic. *ad Att.* VI, 1; Petr. *Sat.* 28 et 31) pour servir de la viande ou des fruits, et dans les sacrifices (Virg. *Georg.* II, 194). La gravure est copiée d'une des douze figures qui représentent des esclaves apportant différents plats à un banquet, dans des fresques antiques découvertes près de l'église de Saint-Jean de Latran, à Rome. Elle montre un sanglier apporté à table tout entier dans un de ces plats, précisément comme le dit Horace (*Sat.* II, 4, 41), à un endroit qui n'obtiendrait pas créance, s'il n'était appuyé par une autre autorité, comme celle que nous produisons ici.

2. *Lanx quadrata* (πίναξ). *Tranchoir carré* ou *plateau*, d'abord en bois, plus tard en matières plus précieuses, employé comme vase pour manger, puis

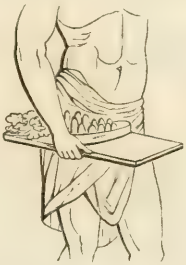

comme plateau pour apporter des fruits et d'autres mets à table, ainsi qu'on le voit par la figure ci-jointe, prise d'un fragment de peinture de Pompéi, qui représente un esclave apportant une corbeille de fruits, sur un tranchoir carré, à trois personnes inclinées sur leurs lits près d'une table, et qu'on suppose représenter Scipion, Sophonisbe et Massinissa (Hom. *Od.* I, 141; XVI, 49; Aristoph. *Plut.* 990; Ulp. *Dig.* 34, 2, 20; Paul. *ib.* 6, 1, 6).

3. (τάλαντον, πλάστιγξ). Le plateau

d'une balance (*libra*), appelé ainsi à cause de sa forme circulaire et peu profonde qui rappelle celle du plat représenté dans la première gravure de cet article. La figure ci-jointe montre une balance avec les plateaux ou *lances*, suspendus par des chaînes, d'après un original trouvé à Pompéi (Cic. *Acad.* IV, 12; *Tusc.* V, 17; Pers. IV, 10).

LAPICIDA. Carrier, qui détache des pierres d'une carrière (Varro, *L. L.* VIII, 62).

LAPICIDINA (λατομεῖον). Carrière de pierres (Cic. *Div.* I, 13; Plaut. *Capt.* V, 1, 23).

LAPIDARIUS (λιθουργός, λιθοξόος, λιθοτόμος). *Tailleur de pierres* ou *appa-*

reilleur, comprenant ceux qui travaillent le marbre comme ceux qui taillent la pierre (Petr. *Sat.* 65; Ulp. *Dig.* 13, 6, 5). La gravure représente deux ouvriers préparant un bloc de pierre ou de marbre et une colonne pour la construction de Carthage, dans le Virgile du Vatican.

2. Quand on l'emploie comme adjectif, ce mot désigne tout ce qui a rapport à la pierre : ainsi *latomia lapidaria*, caveau de pierre (Plaut. *Capt.* III, 5, 65); *navis lapidaria*, vaisseau frété de pierres (Petr. *Sat.* 117); *lapidariæ literæ*, lettres capitales.

LAQUEAR et LAQUEARE (Virg. *Æn.* I, 726; Plin. *H. N.* XXXIII, 18). Le même que LACUNAR.

LAQUEARIUS. Celui qui fait ou qui orne d'ouvrages en stuc ou de dorures les compartiments d'un plafond (Cod. Theodos. 13, 4, 2).

LAQUEATORES. Classe de gladiateurs qui ressemblaient fort aux rétiaires, et en différaient seulement en ce qu'ils faisaient usage d'un nœud coulant ou *lazo*, et non d'un filet, pour saisir leurs adversaires avant de les attaquer avec leur arme (Isid. *Orig.* XVIII, 56).

LAQUEATUS (φατνωτος). Se dit des plafonds divisés en compartiments et panneaux, comme il a été expliqué et figuré par une gravure au mot LACUNAR (Hor. *Od.* II, 16, 11; Suet. *Ner.* 31).

LAQUEUS (βρόχος). *Collet*, corde avec un nœud coulant, servant soit à pendre ou à étrangler (Sall. *Cat.* 58; Liv. I, 26), soit à prendre par le cou, au piége, des bêtes sauvages, du gibier, des rats, etc. (Virg. *Georg.* I, 139).

LARARIUM. Sorte de châsse, de petite chapelle ou d'appartement, où les statues des Lares, ou génies tutélaires d'une maison, aussi bien que celles des personnages qui s'étaient fait un renom de sainteté ou une place parmi les dieux, étaient placées et adorées (Lamprid. *Alex. Sev.* 29 et 31). Une telle disposition, pourtant, ne se trouvait probablement que chez quelques individus, dans de grandes maisons et chez des gens riches; car la place ordinaire des images des Lares était au foyer ou tout auprès, dans la grande salle ou *atrium* de la maison.

LARES. Esprits tutélaires, considérés, dans les croyances religieuses des Romains, comme les âmes des morts, qui exerçaient une influence protectrice sur l'intérieur de la maison de chaque homme, sur lui-même, sa famille et ses biens. Ils n'étaient pas, comme les pénates, comptés parmi les divinités, mais regardés seulement comme des génies protecteurs, dont l'autel était le foyer domestique (*focus*) dans l'atrium, où chaque homme, dans sa propre maison, faisait brûler de l'encens en leur honneur (Plaut. *Aul.*

Prol. 2; *Merc.* v, 1, 5; Quaranta, *Mus. Borb.* tom. XI). On croyait de même que leur influence s'exerçait aussi hors des maisons, que leur surveillance et leur protection s'étendaient à tous les lieux habités par des hommes, ainsi aux rues, aux routes, aux champs, aux bâtiments, à la campagne comme dans la ville; de là ces épithètes qui leur sont fréquemment appliquées : *compitales, viales, rurales* (Suet. *Aug.* 31; Plaut. *Mercat.* v, 2, 24; Tibull. I, 1, 20 et 10, 15); ceux qui habitent l'intérieur d'une maison sont distingués par le titre de *familiares* (Plaut. *Aul. l. c.*). Les divers monuments de l'art antique les représentent toujours comme des jeunes gens couronnés d'une guirlande de feuilles de laurier, vêtus d'une courte tunique (*succinctis laribus,* Pers. v, 31), et levant en l'air une de ces cornes qui servaient de coupes (*cornua*). C'est ce que montre la figure ci-jointe, tirée d'un bas-relief du Vatican, au bas duquel on lit l'inscription suivante : LARIBUS AUGUSTIS. Cet attribut, la coupe en forme de corne, a conduit beaucoup d'antiquaires à prendre ces figures de Lares pour des échansons (*pocillatores*); mais l'inscription ci-dessus atteste assez ce qu'elles représentent réellement, et on les voit sans cesse reproduites sur les murs des maisons de Pompéi, dans les cuisines, les chambres à four, sur les portes extérieures, réunies deux à deux, une de chaque côté de l'autel, exactement avec les mêmes attitudes et les mêmes draperies que dans notre bas-relief du Vatican.

LARVA. Fantôme ou spectre, c'est-à-dire, dans les croyances des Romains, un mauvais esprit, une âme, qui, par suite de crimes commis durant la vie, était privée de repos dans la mort, et condamnée à errer çà et là dans le monde, sans demeure fixe, tourmentant, effrayant et maltraitant les hommes. Son influence, toutefois, ne s'étendait que sur les criminels; elle ne pouvait faire de mal à ceux qui n'en avaient fait à personne (Plaut. *Amph.* II, 2, 154; *Capt.* III, 4, 66; Apul. *de Deo Socr.* p. 689; Augustin. *Civit. Dei,* IX, 11); d'après les superstitions vulgaires, ces fantômes n'auraient eu du corps que le squelette (Seneca, *Ep.* 24).

2. (μορμολυκεῖον). Épouvantail à effrayer les enfants. C'était un masque représentant la figure humaine, mais différent de *persona* en ce qu'il ne montrait

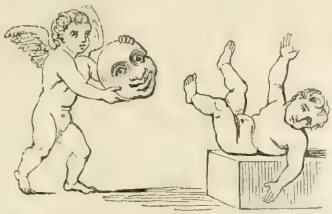

jamais aux regards que des traits difformes (Hor. *Sat.* I, 5, 64). La figure ci-jointe, d'après une peinture trouvée dans une fouille à Résina, représente un génie qui en effraye un autre avec un masque de ce genre.

3. Figure imitant un squelette, que les anciens aimaient à introduire dans leurs banquets, comme pour s'avertir de l'incertitude et de la brièveté de la vie, et s'exciter à jouir le mieux possible de l'heure présente (Petr. *Sat.* 34; Apul. *Apol.* p. 507) : coutume originaire de l'Égypte (Herod. II, 78), d'où elle passa en Grèce et à Rome (Zonar. III).

LASANUM (λάσανον). C'est proprement un mot grec, que les Latins rendent par *sella familiarica :* il désigne ce que nous appelons une *table de nuit* (Hor. *Sat.* I, 6, 109; Petr. *Sat.* 41 et 47). Comme le mot grec désignait dans l'origine un de ces trépieds destinés à supporter des vases de cuisine, il est facile de se représenter d'une manière exacte un lasanum grec et romain.

LATER (πλίνθος). *Brique.* Les briques sont faites de terre argileuse façonnée dans un moule et séchée au soleil ou cuite au four. Les briques des Grecs et des Romains étaient beaucoup plus grandes et aussi beaucoup plus minces que celles dont nous nous servons, et chaque brique portait empreints le nom de celui qui l'avait fabriquée et la

date de l'année où elle avait été faite. On faisait, dans des moules de toute figure et de toute dimension, des briques qui imitaient les formes de toute nature que pouvait dessiner le ciseau dans un édifice de pierre ou de marbre, mais les briques à bâtir ordinaires avaient pour la plupart la forme d'un carré, d'un carré long, d'un triangle, et les figures et les dimensions relatives que produit la planche ci-

contre, d'après des modèles choisis dans les ruines de Rome.

La plus grande, appelée *pentadoron*, a 22 pouces carrés sur 21 lignes d'épaisseur; celle qui vient ensuite, appelée *tetradoron*, environ 16 pouces carrés sur 18 à 20 lignes d'épaisseur; la plus petite, placée au-dessus d'elle, a 7 pouces 1/2 carrés sur 1 ligne 1/2 d'épaisseur. Le petit carré long, à l'extrême droite de la planche, a environ 1 pied 1/2 de long sur un demi-pied de large : il portait le nom de *lydius*. Les briques triangulaires sont de différentes tailles, et forment un triangle, soit isocèle, soit rectangle. On peut voir au mot DIAMICTON la manière dont on les employait (Vitruve, III, 2, 3; Plin. *H. N.* XXXV, 49).

2. *Later crudus* (πλίνθος ὠμή). Brique séchée au soleil sans être cuite (Varro, *R. R.* I, 14, 4; Plin. *H. N.* XXXV, 49).

3. *Later coctus* ou *coctilis* (πλίνθος ὀπτή). Brique cuite au four (Varro, *R. R.* I, 14, 4).

4. *Later aureus, argenteus.* Lingot d'or ou d'argent en forme de brique (Plin. *H. N.* XXXIII, 17; Polyb. X, 27).

LATERARIA. *Briqueterie* (Plin. *H. N.* VII, 57). La figure, empruntée à une peinture de Thèbes en Egypte, représente une briqueterie égyptienne, et nous montre l'emploi de procédés exactement les mêmes que les nôtres. Les hommes qui sont en bas enlèvent avec la pioche la terre à briques et la chargent dans des paniers, tandis que celui qui est en haut

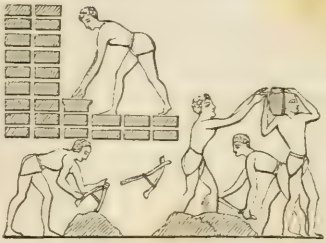

met les briques déjà faites dans des moules de bois.

LATERCULUS (πλινθίον). Diminutif de *later*. Brique de plus petite dimension que le *pentadoron* ou le *tetradoron*, et par suite toute espèce d'objet de forme rectangulaire et fait en figure de petite brique, comme certaines pièces de pâtisserie (Plaut. *Pœn.* I, 2, 115; Cato, *R. R.* 109).

LATERICIUS (πλίνθινος). Bâti en briques : *opus latericium*, construction en briques (Vitruv. II, 8, 9 et 16; Columell. IX, 6, 4). PARIES.

LATERNA ou LANTERNA (ἰπνὸς, φάνος). *Lanterne*. Les parties transparentes de la lanterne étaient faites d'abord de vessie ou de corne, plus tard de verre (Plaut. *Amph.* Prolog. 149; Mart. XIV, 61 et 62; Isid. *Orig.* XX, 10, 7). La planche ci-jointe montre une coupe longitudinale d'une lanterne ronde en bronze trouvée à Herculanum. Le cylindre bas, au fond, contient la lampe; les côtés sont faits de corne transparente, sans aucune ouverture; mais le couvercle, en forme de coupole, est percé en plusieurs endroits pour recevoir l'air, et permettre à la fumée de s'échapper. On pouvait le lever au moyen de la barre transversale qui surmonte la lanterne et de la chaîne qui y est attachée, et cette barre servait

en même temps de poignée pour porter la lanterne, quand le couvercle était baissé, comme le représente notre dessin.

LATERNARIUS. Esclave qui portait une lanterne devant son maître pendant la nuit (Cic. *Pis.* 9; Val. Maxim. VI, 8, 1). A l'armée, les soldats portaient de même des lanternes dans les attaques nocturnes (Veg. *Mil.* IV, 18).

LATICLAVIUS. Mot appliqué comme adjectif à tout ce qui était orné de la large bande appelée *clavus latus;* par exemple, à une serviette (Petr. *Sat.* 32); à une tunique (Val. Max. V, 1, 7). D'une manière absolue, il désigne une personne ayant le droit de porter cet ornement (Suet. *Nero,* 26), tel que nous l'avons expliqué et représenté au mot CLAVUS, 8.

LATRINA. Dans la langue archaïque, *latrina* était le nom d'un bain ou d'un lavoir, synonyme de *lavatrina* (Varro, *L. L.* IX, 68; Lucil. *ap.* Non. *s. v.*); mais dans la suite ce mot fut aussi employé pour désigner un cabinet d'aisance dans une maison particulière (Colum. X, 85; Suet. *Tib.* 58; Apul. *Met.* I, p. 13), comme on peut encore en voir plusieurs à Pompéi, où tous, ainsi que le modèle ci-joint, sont contigus aux cuisines. Les deux petites arcades à droite

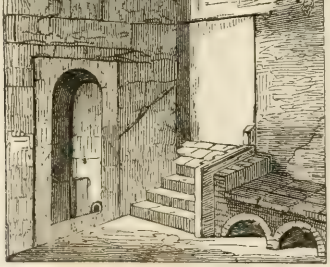

sont le fourneau de la cuisine; quatre marches conduisent dans la pièce, et étaient autrefois garnies d'une rampe qui aidait à descendre ou à monter; il en reste des traces le long du mur. L'enfoncement sur la gauche est la latrine, fermée originairement par une porte de bois, qui a laissé les traces de ses gonds et de ses verrous sur la partie de la muraille où elle s'adaptait; on peut encore observer dans le coin du cabinet, à main droite, la bouche du tuyau qui y fournissait de l'eau.

LATRO (λάτρις). Dans son sens primitif, un serviteur travaillant pour un salaire. Par la suite, ce mot servit à désigner un soldat mercenaire, prenant du service à l'étranger pour une solde convenue, comme les condottieri italiens du moyen âge, et les troupes suisses qu'entretenaient autrefois les rois de France, qu'entretiennent encore le pape et le roi de Naples. Mais comme ces corps commettaient de grands excès dans les pays qui les employaient, il finit par devenir synonyme de voleur, de bandit ou d'assassin (Varro, *L. L.* VII, 52; Festus, *s. v.* Serv. *ad* Virg. *Æn.* XII, 7; Plaut. *Mil.* IV, 1, 2; Juv. X, 22; Val. Maxim. V, 9, 4).

2. Sorte de jeton qui servait à jouer un jeu d'adresse fort semblable à nos dames (*ludus latrunculorum*); ce jeton portait aussi le nom de *miles* et celui d'*hostis,* car on pouvait dire que le jeu représentait une troupe de brigands ou de soldats engagés dans l'attaque ou la défense d'une position fortifiée (Ov. *A. Am.* III, 357; Mart. VII, 72; XIV, 20).

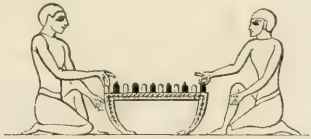

On distinguait les pièces des deux adversaires par la différence de leur couleur; d'un côté elles étaient noires, et de l'autre rouges ou blanches, comme le montre clairement la planche, représentant deux Égyptiens jouant à ce jeu. Ces *latrones* étaient faits de différentes substances, de bois, de métal, de verre, d'ivoire, etc. Les mouvements se faisaient sur des lignes tracées sur la table, et le talent était de se placer de manière à enfermer

une des pièces de son adversaire entre deux des siennes, auquel cas elle était prise, ou de la pousser en tel endroit qu'il lui fût impossible de bouger; alors on disait que le joueur était *alligatus* ou *incitus* « en échec »; car *ciere* est le mot qui répond à notre mot bouger, se remuer; de là l'expression *ad incitas redactus*, littéralement, réduit à l'extrémité, ce qui répond à notre *échec et mat* (Senec. *Ep.* 106 et 117; Ov. *A. Am.* III, 357; Plaut. *Pœn.* IV, 2, 86).

LATRUNCULARIUS. Voy. TABULA.

LATRUNCULUS. Diminutif de *latro*, employé dans tous les mêmes sens.

LATUMIÆ. Voy. LAUTUMIÆ.

LAUTIA. Présents qu'on avait coutume d'offrir aux ambassadeurs des nations étrangères envoyés en mission à Rome. C'étaient des provisions et des objets qui leur étaient nécessaires pendant leur séjour dans la ville (Liv. XXVIII, 39; XXX, 17; XLV, 20).

LAUTUMIÆ ou LATOMIÆ (λατομίαι). Mot à mot, carrière à pierre; comme, pour châtier les esclaves, on les jetait dans les carrières et on les y faisait travailler (Plaut. *Pœn.* IV, 2, 5; *Capt.* III, 5, 65), ce nom fut aussi donné à toute prison creusée dans la roche vive et au-dessous de la surface du sol. Ainsi, par exemple, la prison d'État à Syracuse (Cic. *Verr.* II, 5, 27; Dorvill. *Iter. Sicil.* tom. I, p. 181), et celle que Servius Tullius, à Rome, fit creuser sous le mont Capitolin (Varro, *L.L.* V, 151; Liv. XXVI, 27; XXXII, 26; XXVII, 3) : on en voit une coupe et une vue intérieure aux mots CARNIFICINA et CARCER, 1.

LAVACRUM (λουτρόν). Bain d'eau opposé à bain de vapeur; se dit également d'un bain froid ou d'un bain chaud (Spart. *Hadr.* 18; Aul. Gell. I, 2, 1).

LAVANDRIA. Linge sale, étoffe à laver; mot vulgaire employé seulement par le bas peuple (Laberius *ap.* Gell. XVI, 7, 2).

LAVATIO. Dans son sens primitif, l'action de laver ou de baigner; puis ce mot fut appliqué en général à tous les objets dont se sert une personne qui prend un bain (Cic. *ad Fam.* IX, 5; Phædr. IV, 4, 22; Ulp. *Dig.* 34, 2, 26), ainsi qu'à la chambre de bain même (Vitruv. V, 11).

LAVATRINA. Voy. LATRINA.

LEBES (λέβης). Vaisseau ou bassin profond à flancs rebondis (*curvi lebetes*, Ovid. *Met.* XII, 243), fait de bronze ou de métal précieux, et destiné à être placé de manière à recevoir l'eau lustrale qu'un serviteur versait au commencement et à la fin des repas sur les mains ou les pieds des convives. Le vase qui servait à verser était une sorte de broc (*guttornium*, προχοος (Serv. *ad* Virg. *Æn.* III, 466; Hom. *Od.* I, 137; XIX, 386). Des vases de ce genre étaient souvent donnés comme prix dans les jeux (Virg. *Æn.* V, 266); et, par suite, on en voit représentés sur des monnaies et des médailles contenant des branches de palmier, emblèmes de victoire, comme dans l'exemple ci-joint, tiré d'une médaille de Gordien. L'inscription placée sur le vase atteste qu'il représentait un prix offert dans les jeux pythiques, tandis que le broc placé auprès de lui révèle l'usage auquel il était destiné, et permet d'y reconnaître une fidèle image du *lebes*.

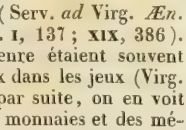

2. Chaudière de cuivre, ou plutôt de bronze, d'une forme et d'un caractère semblables, mais qui servait à faire bouillir de la viande et d'autres substances alimentaires. Elle différait de l'*olla* seulement en ce qu'elle était plus petite et faite, non de terre, mais de métal (Serv. *ad* Virg. *Æn.* III, 446; Isid. *Orig.* XX, 8, 4; Hom. *Il.* passim). La planche, empruntée à un vase grec en marbre couvert de bas-reliefs, représente un *lebes* dont la forme ressemble beaucoup à celle du *lebes* dessiné plus haut. Sous le vase est allumé du feu pour cuire le cochon placé au-dessus; et, comme ces chaudières n'avaient pas de pieds, celle-ci

est posée sur de grosses pierres qui la maintiennent au-dessus du feu.

LECTARIUS (κλινοποιός). Faiseur de couchettes et de bois de lits (Inscript. *ap.* Murat. 956, 7).

LECTICA (φορεῖον, κλίνη). Palanquin, litière : meuble de l'Orient intro-

duit en Grèce et en Italie. D'abord ce ne fut qu'un objet de luxe pour les femmes; dans la suite, la litière devint d'un usage général pour les hommes et pour les femmes également (Sulpic. *ap.* Cic. *ad Fam.* IV, 12; Suet. *passim;* voy. la Clavis de l'édit. de Baumgarten-Crusius, *s. v.*). Le corps de la litière consistait en une boîte de bois dont les côtés étaient très-bas, comme ceux de la civière (*capulus*, *feretrum*), sur laquelle on emportait les cadavres; des supports verticaux partant des quatre angles de la boîte soutenaient un ciel de lit en bois, comme le *pluteus* (Isidor. *Orig.* XX, 11, 4, *Lectica, sive lectus pluteus*). Ce toit était couvert de cuir (Mart. XI, 78), et des rideaux (*vela*, *plagæ*, *plagulæ*) y étaient attachés. On pouvait ainsi ou s'enfermer de tous côtés dans sa litière (Suet. *Tit.* 10; Senec. *Suas.* I, 6), ou tirer les rideaux, comme dans la gravure; alors on disait que la litière était ouverte, *aperta* (Cic. *Phil.* II, 24); mais, dans quelques cas, c'était une voiture fermée, *clausa*, dont les côtés étaient garnis de châssis ou percés de fenêtres qu'on pouvait fermer ou ouvrir à volonté (Juv. III, 242; IV, 20). Celui qui occupait la litière était couché sur un matelas moelleux ou sur un lit de plumes (Juv. I, 159), avec un traversin pour soutenir le dos, *cervical* (Juv. VI, 353) : ainsi posé, il pouvait y lire, y écrire ou y dormir. Suivant la richesse du propriétaire et les dimensions de la litière, elle était portée par deux, quatre, six ou huit esclaves d'une stature élevée, *lecticarii*, comme on l'a décrit et figuré au mot ASSER. Nous n'avons aucune représentation authentique de la litière sur aucun monument de l'art grec ou romain; mais les détails de sa structure nous sont assez connus par maints passages des auteurs, où ses différentes parties sont accidentellement mentionnées et décrites, pour que nous puissions garantir l'exactitude générale de la figure ci-jointe, dont le dessin est donné par Ginzrot (*Wagen und Fahrwerke*, vol. II, tab. 65), et peut servir à donner une idée claire de ces moyens de transport.

2. Litière qui servait à transporter les malades et les blessés, d'un caractère semblable, mais plus simple, et orné avec moins de recherche (Liv. II, 36; XXIV, 42; Val. Maxim. II, 8, 2).

LECTICARII (φορειοφόροι, κλινηφόροι). Porteurs de litière. Il y en avait de deux espèces : ceux qui appartenaient aux particuliers et ceux qui servaient au public. Les premiers étaient des esclaves que leurs maîtres entretenaient exprès pour ce service (Cic. *ad Fam.* IV, 12; Suet. *Cal.* 58). Les derniers étaient des hommes libres de la classe pauvre, dont on louait les services, moyennant un prix convenu, sur quelques places de Rome, où se trouvaient pour les litières des stations comme celles que nous avons dans nos villes pour les voitures de louage. Dans ces endroits, connus sous le nom de *castra lecticariorum*, on était toujours sûr de trouver à louer des litières et des porteurs. Il en était de même, il y a deux siècles, pour les chaises à porteur dans les villes de l'Europe moderne (P. Victor, *de Reg. Urb. Rom.* III, 49).

LECTICULA. Diminutif de LECTICA. Litière pour transporter les malades ou les blessés (Cic. *Div.* I, 26; Liv. XXIV, 42); ou civière à emporter un cadavre (Corn. Nepos, *Att.* 22).

2. *Lecticula lucubratoria* (Suet. *Aug.* 8). Même sens que *lectulus*, terme d'un usage plus général.

LECTISTERNIATOR. L'esclave qui

étendait et disposait les lits (*lecti*) sur lesquels les anciens étaient couchés pour prendre leurs repas (Plaut. *Ps.* I, 2, 30).

LECTISTERNIUM. Cérémonie religieuse des Romains. C'était un banquet somptueux offert aux dieux, dont les statues étaient tirées de leurs niches et placées sur des lits devant une table char-

gée des mets les plus délicats, par les soins des *Epulones*, prêtres qui présidaient aux festins des sacrifices (Liv. XXII, 10; V, 3; XL, 59). Le dessin ci-joint représente un *lectisternium* offert à Sérapis, à Isis, au Soleil et à la Lune, d'après une lampe en terre cuite.

LECTULUS (κλινίδιον). Diminutif de *lectus;* lit plus petit, plus simplement orné, fait de matériaux d'une moindre valeur, servant, soit à dormir (Cic. *Cat.* I, 4; *de Fin.* II, 30), soit à manger (*Mur.* 36). Le plus souvent, c'était une sorte de sofa, faisant partie du mobilier habituel d'un cabinet d'étude (Plin. *Ep.* V, 5, 5; Ov. *Trist.* I, 11, 39), et sur lequel on avait coutume de s'étendre tout de son long, pour lire ou même pour écrire, en appuyant ses tablettes contre un de ses genoux, qu'on levait de manière qu'il leur servît de support. Le modèle ci-joint, emprunté à

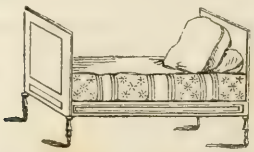

une peinture de Pompéi, comparé à la description et à la gravure suivantes, fera mieux comprendre la différence entre le *lectulus* et le *lectus*.

LECTUS (λέκτρον). Lit pour dormir (*cubicularis*, Cic. *Div.* II, 65). Les anciens lits étaient d'une hauteur considé-

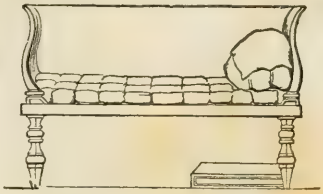

rable; on avait besoin pour y monter d'un tabouret (*scamnum*), ou d'un petit escalier de quelques marches (*gradus*). Ils étaient faits comme ceux de nos sofas qui ont les plus grandes dimensions, avec un montant derrière la tête (*anaclinterium*), quelquefois un autre aux pieds, et un dossier élevé (*pluteus*) sur l'un des côtés du lit, tandis que celui par où y pénétraient ceux qui devaient l'occuper était complétement ouvert (*sponda*). Des sangles (*fasciæ, restes, institæ*), passées dans le bois de la couchette, supportaient un épais sommier (*torus, culcita*), sur lequel étaient placés un traversin et un oreiller (*cubital, cervical*. Toutes ces différentes parties du *lectus cubicularis* sont représentées par le modèle ci-contre, tiré d'un bas-relief conservé au Musée Britannique.

2. *Lectus genialis* (εὐνή). Le lit nuptial, auquel la femme était conduite le

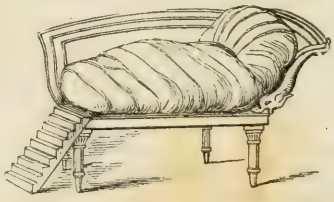

soir de son mariage par la *pronuba*, au moment où elle se retirait de la fête des noces. C'était un grand lit, richement décoré, et élevé à une très-grande hauteur au-dessus du sol, comme l'indique

le petit escalier qui mène jusqu'au pied du lit. Ce modèle représente le *lectus genialis* de Didon, dans le Virgile du Vatican (Cic. *Cluent.* 5. Cf. Lucan. II, 356).

3. *Lectus adversus.* Sorte de lit nuptial symbolique; ainsi nommé (*adversus*), parce qu'il était placé dans l'*atrium* en face même de l'entrée de la maison. Peut-être était-ce le *lectus genialis* lui-même, qui, après la consommation du mariage, était tiré de la chambre nuptiale et placé dans l'*atrium.* Sur ce *lectus adversus*, la maîtresse de maison avait coutume d'être assise comme sur un trône, pendant qu'elle surveillait les travaux des esclaves et des servantes occupées à leurs métiers dans cet appartement (Laberius *ap.* Gell. XVI, 9, 1; Prop. IV, 2, 85).

4. *Lectus tricliniaris.* Couche disposée pour recevoir trois personnes étendues pendant le repas, comme on l'a expliqué au mot ACCUBO (Cic. *Verrin.* II, 2, 74).

A l'une de ses extrémités, celle qui se trouvait à la gauche d'une personne placée sur le lit la face tournée vers la table, la balustrade qui entourait de toutes parts le lit s'élevait légèrement, de manière que le convive qui occupait cette place pût y appuyer son bras gauche; les deux autres places étaient séparées l'une de l'autre par des oreillers. On peut constater tous ces détails dans la gravure ci-jointe, tirée d'un bas-relief qui représente la visite de Bacchus à Icarius. La place vide, auprès de la balustrade que l'on voit à main droite, est celle que le dieu va occuper, après que le faune sur le premier plan lui aura ôté ses chaussures, ainsi qu'on avait coutume de le faire avant de se coucher devant les tables; Icarius repose son bras droit sur l'oreiller qui sépare sa place de celle de son hôte. Quand la compagnie était composée de plus de trois personnes, l'usage était de disposer trois de ces couches autour d'une table, de manière que le tout formât trois têtes d'un carré, tan-

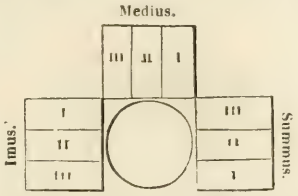

dis que le quatrième manquait, et que cette ouverture permettait aux serviteurs d'approcher de la table pour faire leur service. Les lits, disposés comme le montre le plan ci-joint, recevaient les désignations respectives de *lectus medius*, *summus* et *imus;* celui du milieu était considéré comme le plus honorable, tandis que l'*imus lectus* l'était le moins. Les différentes places sur chaque lit répondaient aussi à certains degrés de préséance, et avaient chacune leur nom. Sur les deux couches latérales, les places les plus estimées étaient celles près de la balustrade (I), puis celle du centre (II), et la dernière enfin, à l'autre extrémité (III); mais sur la couche du milieu la place d'honneur était à l'extrémité opposée à la balustrade : aussi la réservait-on toujours au plus grand personnage, et elle portait le nom de *consularis.* Le maître de la maison occupait la place la plus élevée de la couche la plus basse (*imus*), afin d'être près du principal de ses hôtes. Enfin voici les noms respectifs par lesquels étaient distinguées les différentes places sur chacune des couches :

Couche du milieu.	1. *Summus in medio.* 2. *Inferior in medio.* 3. *Imus in medio.*
Couche supérieure.	1. *Summus in summo.* 2. *Medius in summo.* 3. *Imus in summo.*

Couche inférieure. { 1. *Summus in imo*
2. *Medius in imo.*
3. *Imus in imo.*

Ces renseignements rendent des expressions telles que *superius* ou *inferius accumbere* faciles à comprendre (Sallust. *ap.* Serv. *Æn.* I, 698; Hor. *Sat.* II, 8; Plut. *Quæst. Symp.* I, 3).

5. *Lectus lucubratorius* (Senec. *Ep.* 72). Le même que *lectulus*.

6. *Lectus funebris* (Petr. *Sat.* 114; Pers. III, 103). Brancard sur lequel les

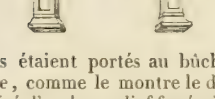

cadavres étaient portés au bûcher ou à la tombe, comme le montre le dessin ci-joint, tiré d'un bas-relief funéraire.

LEGATUS (ἀντιστράτηγος, ὕπαρχος). Officier général attaché à un corps d'armée et aux gouverneurs des provinces. Le lieutenant remplissait à la fois des fonctions militaires et des fonctions civiles. C'était son devoir de conseiller et d'aider ses supérieurs dans leurs plans et leurs opérations, aussi bien que d'agir à leur place, toutes les fois que les circonstances l'exigeaient (Varro, *L. L.* V, 87; Cæs. *B. C.* II, 17; III, 51; Tac. *Agric.* 9). Sur les arcs de triomphe et les colonnes, les *legati* sont représentés avec le même costume que les autres officiers, comme le montre le dessin ci-joint, emprunté à la colonne Trajane. La première figure à droite

est l'empereur lui-même (*imperator*), la seconde un lieutenant (*legatus*), la troisième un tribun militaire (*tribunus*).

2. (πρεσβευτής). Titre donné aux ambassadeurs en général, soit aux envoyés de Rome en pays étranger, soit à ceux que les princes étrangers envoyaient à Rome (Cic. Liv. etc.).

LEGIO. Légion romaine. Il en fallait deux pour former une armée consulaire. Elle était composée de cinq ou six mille soldats pesamment armés (*legionarii*), choisis parmi les citoyens romains, le chiffre total de ce corps variant dans ces limites; un corps d'auxiliaires au moins aussi nombreux y était adjoint, ainsi qu'une aile de cavalerie, forte de trois cents hommes, qui l'accompagnait toujours; de sorte qu'on a coutume d'évaluer la force d'une légion en campagne au moins à dix mille hommes (Varro, Liv. Tac. Veget).

LEGIONARII. Soldats légionnaires; le corps de cinq ou six mille soldats pesamment armés qui formaient le contingent fourni par les citoyens romains à chaque légion, le reste des troupes qui en composaient l'ensemble étant formé par les auxiliaires et la cavalerie (Cic. *ad Fam.* X, 32; Cæs. *B. C.* I, 42). La figure ci-jointe, empruntée à la colonne Trajane,

représente probablement un légionnaire de l'époque impériale. Il porte un casque qui enveloppe la tête en la serrant, une épée suspendue à l'épaule par un baudrier (*balteus*), sur le côté droit, un bouclier en forme de carré long (*scutum*), une cuirasse formée de plaques flexibles de métal (Voy. LORICA, 7), et des bottines de soldat (*caligæ*). Sur les arcs de Trajan et de Septime Sévère, sur les colonnes de Trajan et d'Antonin, des hommes en troupes nombreuses sont représentés avec ce même costume, occupés à remplir les divers services auxquels pouvaient être assujettis les soldats de la légion.

2. *Legionarii equites*. Cavaliers légionnaires, soldats compris dans le détachement de trois cents chevaux qui étaient toujours joints à la légion romaine (Liv. XXV, 21; XXXV, 5; Veg. *Mil.* II, 2). Leur armure défensive semble avoir été

la même que celle des fantassins, au moins pendant l'époque impériale, comme le montre la figure ci-jointe, empruntée à la colonne d'Antonin.

LEMBUS (λεμβος). Petit navire allant sur mer, remarquable par sa légèreté, et plus particulièrement employé par les pirates d'Illyrie. Les traits distinctifs de la classe de navires à laquelle appartenait le *lembus* ne peuvent être exactement déterminés par les modernes; tout ce qu'on sait, c'est que les *lembi* étaient en général petits, qu'on les manœuvrait avec des rames qui dépassaient quelquefois le nombre de seize (Liv. XXXIV, 35); les plus grands *lembi* étaient employés à la guerre (Liv. XLV, 10); les plus petits, comme bateaux de pêche (Accius *ap.* Non. *s. v.*), comme bateaux traînés à la remorque par de grands vaisseaux, servant aux embarquements et aux débarquements des passagers (Plaut. *Merc.* II, 1, 35), et comme bateaux de rivière (Virg. *Georg.* I, 201).

LEMBULUS, LEMUNCULUS, LENUNCULUS. Diminutifs de LEMBUS (Prudent. *Peri Steph.* V, 455; Tac. *Ann.* XIV, 5).

LEMNISCATUS. Décoré de bandelettes et de rubans (*lemnisci*). Voir l'article suivant (Cic. *Rosc. Am.* 35; Serv. *ad* Virg. *Æn.* V, 269).

LEMNISCUS (λημνίσκος). Sorte de bandelette ou de ruban décerné comme récompense et marque d'honneur. Destiné quelquefois à être porté seul (Liv. XXXIII, 33; Suet. *Nero*, 25), le plus souvent c'était un ornement qui s'attachait à d'autres prix, ainsi à des couronnes militaires (Festus, *s. v.*), à des palmes (Auson. *Epist.* XX, 6), etc.; toutes distinctions qui étaient considérées comme plus honorables, quand elles étaient accompagnées d'un *lemniscus*, que quand elles venaient toutes seules. Dans l'origine, le *lemniscus* était fait

de la membrane mince qui se trouve entre l'écorce et le bois du tilleul (Plin. *H. N.* XVI, 25; ensuite il fut en laine teinte de diverses couleurs (Festus, *s. v.*; Serv. *ad* Virg. *Æn.* V, 269), et à la fin en feuilles d'or ou d'argent (Plin. *H. N.* XXI, 4). La planche représente une figure de la Victoire empruntée à une peinture de la pyramide de C. Cestius, tenant un simple *lemniscus* de la main gauche, et de l'autre une *corona lemniscata*.

2. Compresse de charpie trempée dans du vulnéraire et appliquée sur une blessure (Celsus, VII, 28; Veget. *Vet.* II, 14).

LEMURES. Nom donné en général aux âmes des morts. Suivant les croyances des Romains, l'âme était changée après la mort en un esprit bienfaisant ou malfaisant, suivant que les actions de l'individu avaient été bonnes ou mauvaises pendant la vie. L'âme vertueuse devenait alors un génie protecteur, et était proprement appelée *lar;* le mauvais esprit devenait un spectre malfaisant, un épouvantail, désigné particulièrement par le nom de *larva*. Mais, quoique plusieurs passages des auteurs indiquent clairement que le mot *lemures* désignait en général les âmes des morts, sans rien spécifier sur leur caractère, d'autres, en grand nombre, condui-

sent à conclure que, dans les croyances populaires et dans le langage du bas peuple, les *lemures* étaient confondus avec les *larvæ*, et regardés comme des esprits de mauvais augure et de dispositions malfaisantes (Ov. *Fast.* v, 483; Apul. *de Deo Socr.* p. 689; Augustin. *Civ. Dei*, IX, 11; Pers. v, 185; Hor. *Ep.* II, 2, 209; Varro *ap.* Non. *s. v.*).

LEPASTA, LEPESTA ou LEPISTA (λεπαστή). Grand vase servant dans la plus haute antiquité, comme *acratophoron*, à contenir le vin avant qu'il fût mélangé à l'eau pour boire à table (Varro, *de Vit. Pop. Rom. ap.* Non. *v.* Sinum), et dans le *lectisternium* chez les Sabins (Id. *L. L.* v, 123). Il était fait primitivement de terre, ensuite de bronze, ou de l'un des métaux précieux (Varro, *ap.* Non. *v.* Lepista; Nævius, *ap.* Mar. Victorin. p. 2587); il semble que ce vase ait eu une forme à peu près semblable à celle de ce que nous appelons une poêle, le nom de ce vaisseau, *lepasta*, étant tiré de celui de la patelle (λέπας), coquille univalve, qui aurait donné l'idée première de la λεπαστή, et sur laquelle on aurait pris modèle pour la façonner.

LEPORARIUM (λαγοτροφεῖον). Garenne ou parc attaché à une maison de campagne, dans lequel on élevait et on conservait non-seulement des lièvres, mais toute autre espèce de gibier ou d'animaux *feræ naturæ* (Varro, *R. R.* III, 12, 1; III, 1; Gell. II, 20).

LIBARIUS. Celui qui crie et vend dans les rues des gâteaux, comme nos marchandes de *plaisirs* (Senec. *Ep.* 56).

LIBELLA. Niveau, instrument employé par les charpentiers et les maçons pour éprouver le poli des surfaces planes. Il est formé des deux côtés égaux d'un triangle isocèle dont la base manque; vers leur sommet, dans l'intérieur du triangle, se trouve une barre transversale, devant laquelle tombe un fil à plomb, comme un pendule; de sorte que, quand la base du triangle est placée sur une surface plane, si les deux points extrêmes des deux côtés opposés, qui forment comme les deux pieds de l'instrument, ne sont pas dans le même plan, le fil à plomb s'écarte du centre et fait voir quelle portion de la surface est trop élevée ou trop basse (Lucret. IV, 517; Plin. *H. N.* VII, 57; Varro, *R. R.* I, 6, 6). Le modèle que nous donnons est emprunté à un bas-relief funéraire, où il paraît mêlé à différents autres outils employés dans le métier de charpentier.

2. Petite monnaie courante d'argent, à Rome, valant le dixième d'un denier, et par conséquent égale en valeur à l'*as* (Varro, *L. L.* v, 174; Cic. *Rosc. Com.* 4).

LIBELLIO. Libraire, mais avec une intention peut-être un peu méprisante, comme on dit, chez nous, un *bouquiniste*, en parlant des marchands de vieux livres qui ont leurs étalages en plein air (Stat. *Silv.* v, 9, 21).

LIBELLULUS. Diminutif de LIBELLUS (Mart. Cap. III, 71).

LIBELLUS (βιβλίον). Diminutif de LIBER : petit livre; mais différant proprement de *liber* en ce que le *libellus* était un volume composé de quelques feuilles de parchemin ou de papyrus,

couvertes d'écriture et reliées les unes avec les autres, à la manière de nos livres, tandis que le *liber* était un rouleau. Le *libellus* avait ainsi des pages séparées (Suet. *Jul.* 56; Cic. *de Or.* I, 21; Hor. *Sat.* I, 10, 92), comme le montre la figure ci-jointe, tirée d'un bas-relief en marbre.

2. Par suite, le mot prit un sens plus étendu, quoique encore tout spécial. On l'employa pour désigner toute espèce de

papier ou de document contenant une notification quelconque, l'annonce d'un spectacle, d'un combat de gladiateurs ou d'une vente, enfin toute proclamation, pétition ou placet, et autres pièces habituellement écrites sur une feuille simple, comme dans le modèle ci-joint, qui figure des citoyens romains présentant des re-

quêtes à Marc-Aurèle, d'après un bas-relief dans le Capitole, à Rome (Cic. *ad Att.* XVI, 16; Mart. VIII, 31; Plaut. *Curcul.* I, 3, 6; Cic. *Phil.* II, 38).

3. Boutique de libraire (Catull. 55, 3).

LIBER (βίβλος). Proprement, l'écorce mince, l'enveloppe extérieure du papyrus égyptien, qui servait à écrire; en partant de ce sens ce mot finit par désigner le manuscrit en papyrus, ce que nous appelons un livre (Plin. *H. N.* XIII, 21). Pour former un *liber*, on rapprochait, on collait l'une à l'autre des bandes d'écorce en nombre suffisant, de manière à former une longue feuille continue, dont, pour plus de commodité, on faisait un rouleau cylindrique (*volumen*), que le lecteur développait à mesure qu'il avançait dans sa lecture, comme le représente le modèle ci-joint, tiré d'une peinture de Pompéi; de là les expressions *pervolutare*, *volvere*, *evolvere librum*, qui signifient tout simplement lire un livre (Cic. *ad Att.* V, 12; *Tusc.* I, 11; *Brut.* 87).

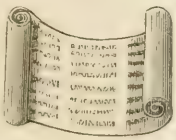

2. Quand il s'agissait d'un ouvrage de quelque étendue, et divisé en parties séparées, il était d'usage de rouler en un *volumen* à part chaque manuscrit contenant une des parties de l'ouvrage, et chacune de ces parties prenait alors le nom de *livre*, avec le même sens que nous attachons à ce mot quand nous disons, par exemple, les douze livres de l'Énéide (Cic. *Div.* II, 1).

LIBITINA. La déesse dans le temple de laquelle on gardait tout l'attirail et tout l'appareil nécessaire aux funérailles; par suite, dans un sens plus général, le mot est employé pour la pompe même des funérailles (Liv. XL, 19; XLI, 21); pour la rivière (*lectus funebris*) sur laquelle on portait un cadavre (Mart. X, 97; Plin. *H. N.* XXXVII, 11, 2), et enfin pour l'entreprise des pompes funèbres (Val. Max. V, 2, 10).

LIBITINARIUS (κτεριστής). Entrepreneur de pompes funèbres, qui vendait ou qui louait les objets et l'attirail nécessaires pour les convois de funérailles (Senec. *de Ben.* VI, 38; Ulp. *Dig.* 14, 3, 5, 8).

LIBRA (σταθμός, τάλαντον). *Balance*. On en conserve dans les cabinets d'antiquités beaucoup de modèles, construits de différentes manières. La balance la plus simple consiste en un simple fléau (*jugum*), à chaque extrémité duquel est suspendu un plateau (*lanx*), tandis qu'un anneau ou courte chaîne placée au centre du fléau sert de poignée (*ansa*) pour tenir la balance, quand on veut s'en servir pour peser. Quelquefois le fléau est muni

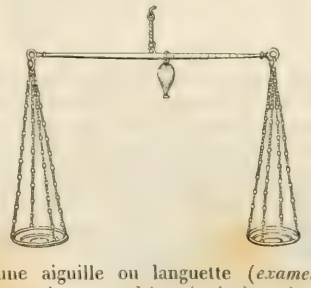

d'une aiguille ou languette (*examen*) jouant dans une châsse (*agina*), et desti-

née à marquer par son plus ou moins d'inclinaison les variations de poids, comme cela se fait dans les balances modernes; quelquefois aussi, comme dans le modèle ci-dessus, d'après un original trouvé à Pompéi, le fléau est divisé en fractions, de la même manière que dans l'espèce de balance que nous appelons *romaine* (*trutina*). Un poids (*æquipondium*) y est attaché, et, en allongeant ou en raccourcissant, au moyen de ce poids, le bras de levier, la différence de poids entre deux objets est obtenue tout d'un coup, sans qu'on ait besoin de recourir, pour arriver au résultat cherché, à un grand nombre de poids représentant des fractions de plus en plus petites de l'unité de pesanteur : on a bien plus vite fait de compter sur le fléau combien on a été obligé de faire parcourir de divisions au contre-poids avant d'obtenir l'équilibre.

2. *Sine bilance libra* (Mart. Capell. XI, 180). Balance qui n'a qu'un plateau. A l'autre bout du fléau, au lieu d'un plateau, est attaché un poids déterminé, comme dans le modèle ci-

joint, d'après un original du cabinet du grand-duc, à Florence. Cette sorte de balance n'était pas employée pour mesurer des quantités inégales, mais pour obtenir le poids exact d'une quantité donnée; on suppose qu'elle était employée dans les hôtels des monnaies pour déterminer d'une manière rigoureuse le poids des pièces d'or et d'argent, et chez les bijoutiers, les changeurs, etc.

3. Niveau de charpentier ou de maçon. On emploie plus ordinairement en ce sens le diminutif *libella*.

4. (*Aquaria*). Instrument de géométrie, servant à prendre et à déterminer le niveau des eaux (Vitruv. VIII, 5, 1).

5. Contre-poids (Plin. *H. N.* XVI, 65). Voy. ÆQUIPONDIUM.

6. Mesure de capacité, faite de corne et divisée, à l'intérieur, par des lignes équidistantes, en douze parties égales; elle servait à mesurer l'huile (Galen. *Compos. Med. per gen.* I, 17; VI, 8; cf. Hor. *Sat.* II, 2, 61).

LIBRARIA (De *liber*). Boutique de libraire (Gell. V, 4; XIII, 30).

2. (De *libra*). Même sens que LANIPENDIA (Juv. VI, 476).

LIBRARII. Classe d'esclaves instruits, employés par leurs maîtres à différents travaux exigeant une certaine somme de connaissances et d'habileté littéraire; par exemple, à copier et à relier des livres, à faire des extraits, à écrire des lettres, à remplir l'office de bibliothécaires. Aussi étaient-ils distingués par des titres indiquant le genre particulier de service dont chacun avait à s'acquitter. Ainsi, *scriptor librarius*, le copiste; *a studiis*, celui qui faisait des extraits ou remplissait les fonctions de secrétaire, et qui aidait son maître dans ses études ou ses affaires; *ab epistolis*, celui qui était chargé de la correspondance et rédigeait les lettres de son maître (Hor. *A. P.* 354; Cic. *Agr.* II, 5; *ad Att.* IV, 4; *ad Fam.* XVI, 21; Suet. *Claud.* 28; Orelli, *Inscript.* 2437).

LIBRARIUM. Boîte ou étui où l'on gardait des livres ou des papiers (Cic. *Mil.* 12; Ammian. XXIX, 2).

LIBRARIUS. Le même que BIBLIOPOLA (Senec. *de Ben.* VII, 6).

LIBRATORES. Hommes spéciaux, employés par les magistrats qui avaient la surveillance des aqueducs publics, à faire toutes les recherches nécessaires, à lever les niveaux des différentes sources, à régler les dimensions des tuyaux qui transportaient une certaine quantité d'eau du réservoir (*castellum*) dans les différents établissements et maisons de la ville, de manière que personne ne pût s'en approprier une quantité plus considéra-

ble que celle qui lui était légalement due; on arrivait à ce résultat en calculant la quantité qui, dans un temps donné, pouvait être fournie par un tuyau d'un certain diamètre (Plin. *Ep.* x, 50; Frontin. *Aq.* 105).

2. A l'armée, des soldats qui maniaient et déchargeaient toutes les machines destinées à lancer des projectiles, comme les soldats du *génie* dans les armées modernes (Tac. *Ann.* II, 20; XIII, 39).

LIBRILE. Le fléau de la balance, la partie à laquelle sont suspendus les plateaux (Festus, *s. v.*); par suite aussi, la balance elle-même (Aul. Gell. XX, 1, 9). Voy. la figure au mot LIBRA, 1.

LIBRIPENS. Avant l'introduction d'une monnaie portant une empreinte, toute espèce de somme était évaluée en poids, et non d'après le nombre des pièces; par suite, celui qui pesait la somme consacrée à tout achat était appelé *libripens*, le peseur (XII Tab. *ap.* Gell. XV, 13, 4); mais le nom fut conservé bien longtemps après qu'eut disparu la coutume qui y avait donné naissance; il servait à désigner la personne qui réglait la paie des soldats et la leur distribuait, l'officier que nous appelons le payeur du régiment (Plin. *H. N.* XXXIII, 13).

LIBUM. Sorte de gâteau ou de biscuit composé de fleur de farine, de lait, d'œufs et d'huile, que l'on faisait surtout pour l'offrir aux dieux (Cato, *R. R.* 75; Varro, *R. R.* II, 81), et qui servait aussi quelquefois de cadeau pour le jour de la naissance d'un ami (Mart. X, 24).

LIBURNA ou LIBURNICA, s. ent. *navis* (λιβυρνίς). Navire de guerre, construit sur un modèle inventé par les pirates d'Illyrie, et adopté dans la marine romaine après la bataille d'Actium. Il était très-allongé et se terminait en une pointe mince à l'avant comme à l'arrière; il avait, suivant ses dimensions, un ou plusieurs bancs de rameurs, une ou plusieurs voiles, le mât au milieu du bâtiment, et la voile levantine, au lieu de la voile carrée ou voile latine que portaient tous les autres navires (Veg. *Mil.* V, 7; Lucan. III, 691; Sil. Italic. XIII, 240; Scheffer, *Mil. Nav.* p. 92, 191). Les plus petites *liburnæ* étaient employées comme bâtiments de service, mais les plus grandes étaient mises en ligne pour le combat. Quoique la construction de ces vaisseaux ne nous soit pas connue d'une manière précise, et qu'on n'en ait pas de représentation authentique, la figure ci-jointe, qu'on ren-

contre sur les médailles de Claude et sur celles de Domitien, répond assez bien à la description que nous avons donnée plus haut de la *liburna*, d'après différents passages d'auteurs où elle est accidentellement nommée, pour qu'on puisse l'offrir comme une image probablement fidèle d'une *liburna* d'un ordre inférieur et de la plus petite dimension.

LICIAMENTUM. Une rangée de lisses (*licia;* voy. ce mot) sur le métier du tisserand, c'est-à-dire le nombre de lisses qui étaient attachées à une même *lame* (Not. Tiron. p. 160). Voy. la figure suivante.

LICIATORIUM. *Lame* ou tringle à la-

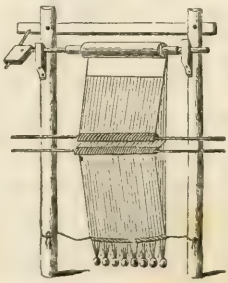

quelle était fixée, sur le métier du tisserand, toute une rangée de *lisses* (Vulg. I *Reg.* 17, 7). La figure montre deux *lames* sur le métier islandais primitif, auquel renvoie Scheffer (*Index R. R. Script. v.* Tela).

LICIUM (μίτος). *Lisse*, cordon employé dans le tissage pour séparer les fils de la chaîne, de manière à y faire une ouverture destinée à livrer passage à la navette (Plin. *H. N.* VIII, 74; XXVIII, 12). Ces cordons forment des brides dans lesquelles viennent passer les fils de la chaîne, chaque fil étant saisi par une *lisse* séparée; puis toutes les *lisses* sont attachées à deux tringles ou *lames* (*liciatoria*) que nous désignerons par A et B, et entre lesquelles elles se répartissent de manière qu'un fil qui passe dans une bride de la lame A ne passe point dans une de la lame B, mais dans l'intervalle laissé entre deux de ces brides, et réciproquement. Ainsi quand, par un moyen mécanique quelconque, on écartait l'une de l'autre les deux *lames*, si les fils de la chaîne attachés à la *lame* A s'élevaient, ceux de la même chaîne, attachés à la *lame* B, s'abaissaient, ce qui ménageait entre ces deux séries de fils un intervalle de 60 à 80 millimètres, qui permettait à la navette de traverser la chaîne. L'opération d'attacher les *lisses* était désignée chez les Romains par ces expressions : *licia telæ addere* ou *adnectere* (Virg. *Georg.* I, 285; Tibull. I, 6, 79).

2. Par suite, toute espèce de fil, de cordon ou de ruban; par exemple, cordon pour attacher ou suspendre un objet quelconque; ruban pour lier les cheveux; bandelette, fil magique, etc. (Auson. *Ep.* 38; Ov. *Fast.* III, 267; Prudent. *in Symmach.* II, 1104; Petr. *Sat.* 131).

LICTOR (ῥαβδοῦχος). Licteur, officier public attaché à quelques magistrats romains, qu'il précédait toutes les fois qu'ils sortaient; vingt-quatre marchaient devant un dictateur, douze devant un consul, un décemvir ou un tribun militaire, six devant un préteur, et un devant une vestale. Le licteur portait, dressés et appuyés sur l'épaule gauche, les faisceaux (*fasces*), et à la main droite une baguette (*virga*) avec laquelle il écartait toute personne obstruant la voie publique, et frappait aux portes de ceux que le magistrat visitait. Dans la ville, il portait la toge et les faisceaux sans la hache (*securis*), comme le montre la figure ci-jointe, empruntée à un bas-relief du Vatican; mais hors de Rome il portait le manteau militaire (*sagum* ou *paludamentum*), et la hache était attachée à ses faisceaux, comme le montre la figure au mot FASCIS, 3, qui représente aussi la baguette dans la main droite (Morelli, *Dissert. de' Littori*. Milan, 1828).

LIGO (μάκελλα). Sorte de hoyau à long manche (Ov. *Pont.* I, 8, 59) et dont le fer est un peu concave (*incurvus*, Stat. *Theb.* III, 389); il se termine par deux dents (*fracti dente ligonis*, Columell. X, 88). La figure ci-jointe est tirée d'une

pierre gravée, sur laquelle cet instrument se trouve placé dans les mains de Saturne, représenté en laboureur. A parler exactement, quand le hoyau avait cette forme, on le désignait par le terme particulier de *bidens* (δίκελλα), ou hoyau à deux dents; ce qui pourrait conduire à supposer que le *ligo* proprement dit était muni de plus de deux dents. La figure servira du moins à donner une idée générale de cet instrument, et à expliquer les épithètes qui lui sont données dans les passages cités plus haut.

LIGULA ou LINGULA. Diminutif de *lingua*, petite langue. Ce mot prend les sens particuliers suivants :

1. (γλῶσσα, γλωττίς). L'embouchure en biseau d'une flûte (*tibia*), qui se prenait entre les dents, comme celle d'un flageolet ou d'une clarinette moderne

(Plin. *H. N.* XXVI, 56; Fest. *v.* Lin-

gula). Le modèle est emprunté à un bas-relief.

2. Espèce de petite cuiller, ayant certaine ressemblance avec la langue humaine, servant à manger des confitures (Cato, *R. R.* 84), à retirer de l'on-

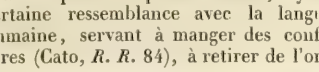

guent d'un bocal, à écumer certains plats, et à quelques autres usages auxquels la rendait propre sa forme particulière (Plin. *H. N.* XXI, 49; Mart. VIII, 33; Columell. IX, 15, 3). Le modèle est pris d'un original en bronze, ayant appartenu jadis à l'antiquaire italien Bellori.

3. Petit glaive en forme de langue ou de feuille d'arbre, semblable au ξίφος des Grecs, et dont se servaient aussi les soldats romains avant d'avoir adopté le long

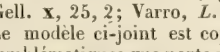

glaive droit des Celtibériens, *gladius* (Aul. Gell. X, 25, 2; Varro, *L. L.* VII, 107). Le modèle ci-joint est copié des figures emblématiques que porte un bouclier de bronze, offrande votive, trouvé à Pompéi; il avait appartenu précédemment, comme l'atteste l'inscription qu'il porte, à un gladiateur de ceux qu'on appelait *retiarii*. Le trident (*fuscina*) y est aussi représenté; ce qui peut conduire à croire que le rétiaire se servait de la *ligula* aussi bien que du filet et du trident.

4. Les deux oreilles d'un soulier (*calceus*), ou les deux pièces au travers desquelles étaient passés les cordons (*corrigiæ*) qui attachaient le soulier au pied; par suite, l'expression *demittere ligulas* signifie avoir ses souliers dénoués.

5. L'extrémité amincie en forme de coin d'un levier (*vectis*), qu'on introduit soit sous le poids que l'on veut soulever (Vitruv. X, 3), soit dans une cavité, une fissure quelconque, afin de produire une pression, comme par exemple le levier (*prelum*) d'une presse à huile ou à vin (Cato, *R. R.* 18; voy. la figure au mot TORCULAR, 1).

6. En menuiserie, un *tenon*, ou saillie en forme de langue disposée à la surface d'une planche ou à l'extrémité d'une tige, et destinée à s'adapter à une *mortaise* ou cavité d'une forme inverse et correspondante, dans une autre pièce de bois (Columell. VIII, 11).

LIMA. Lime ou râpe, présentant les mêmes caractères et servant aux mêmes usages que de nos jours les instruments qui portent ces mêmes noms (Phædr. IV, 7; Plin. Plaut. etc.).

LIMARIUS. Voyez PISCINA.

LIMBATUS. Orné d'une bordure au *limbus*, tel qu'il est décrit et figuré à ce mot (Gallian. *ap.* Trebell. *Claud.* 17).

LIMBULARIUS. Celui qui faisait des bordures destinées à être cousues, soit à différentes pièces de costume, soit à des rubans entourant la taille ou les cheveux (Plaut. *Aul.* III, 5, 45; Inscript. *ap.* Don. cl. 8. n. 27. Voy. LIMBUS, 1 et 2).

LIMBUS (παρυφή). Bordure servant d'ornement, tissée dans la fabrication d'une pièce d'étoffe, de manière à régner, comme une sorte de lisière, tout autour des différentes pièces du costume (Ov. *Met.* VI, 127; Virg. *Æn.* IV, 137; Servius, *ad l.*; Stat. *Ach.* I, 330). Il y avait une grande variété dans ces

limbi, et c'était un ornement que por-

taient les Grecs des deux sexes, les hommes au bord de leur tunique (voy. la figure au mot HIERONICA) et de leur chlamyde (voy. CHLAMYDATUS, 2), les femmes sur la plupart des pièces de leur vêtement, comme le montrent une infinité de vases de terre, dont un a fourni la figure ci-jointe. Mais chez les Romains, si nous pouvons en juger d'après sa rareté dans les ouvrages d'art exécutés par ou pour ce peuple, même dans les peintures de Pompéi, le *limbus* semble avoir été rarement adopté, et n'avoir été presque jamais employé que par les femmes.

1. Par extension, un ruban servant à orner les cheveux, couvert de dessins brodés à l'aiguille (Stat. *Achill.* II, 176; Arnob. II, 72). La figure, au mot FIBULA, en donne un exemple. Ce ruban pouvait servir aussi de ceinture et entourer la taille (Stat. *Theb.* VI, 367), comme le montre la figure ci-jointe, d'après une statue du musée royal à Naples.

3. Le bandeau ou cercle zodiacal qui contient les figures des douze signes,

sorte de ceinture brodée faisant le tour d'un globe, comme dans le modèle ci-joint, d'après une peinture trouvée à Pompéi (Varro, *R. R.* II, 3). Voy. CIRCULUS, 4.

4. Grosse corde, faite de plusieurs cordes tressées, et servant de bordure ou de lisière à un filet de chasse ou de pêche, comme étant beaucoup plus grosse et plus forte que les cordelettes dont sont faites les mailles. C'est ce que montre la figure ci-jointe, d'après une mosaïque romaine (Grat. *Cyneg.* 25).

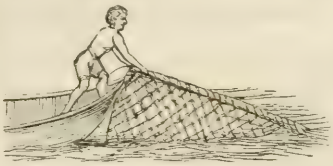

LIMEN (βηλός). Le seuil d'une maison, à la fois la partie du sol au-dessus de laquelle s'élève la porte d'entrée et le *linteau* de cette porte. Ces deux parties du *limen* sont pourtant quelquefois distinguées par une épithète plus particulière; ainsi l'on appelle *limen inferius* la portion du sol au-dessous de la porte, *limen superius*, le linteau de cette porte (Plaut. *Merc.* V, 1, 6; *Cas.* IV, 4, 1; Vitruv. VI, 9 et 11). Voyez les figures au mot JANUA.

2. *Limen* ou *limina equorum*. Le seuil ou l'entrée des espèces d'alcôves pratiquées à l'entrée du Cirque, où l'on rangeait et d'où sortaient les chars sur le point de courir et de lutter pour le prix (Virg. *Æn.* V, 316; Sil. Ital. XVI, 316). Voyez la figure au mot CARCER, 2.

LIMUS. Sorte de jupon, tombant depuis la ceinture jusqu'aux pieds, et bordé dans le bas, tout autour, d'une bande de pourpre. C'était le costume propre au *Popa* ou victimaire, qui frappait l'animal que l'on offrait aux dieux. Il est clairement représenté dans la figure ci-jointe, d'après le Virgile du Vatican (Virg. *Æn.* XII, 120; Servius, *ad l.*; cf. Tiro, *ap.* Gell. XII, 3).

LINEA. En général toute espèce de fil, de corde ou de cordon; et, dans des sens plus particuliers :

1. (ὁρμία). Ligne de pêche (Mart. III, 58, 28), faite de soie de cochon (*seta*), ou de crin, ou de fil de lin (Avian.

Fab. XX, 1; Ov. *Met.* XIII, 923). La

figure représente un pêcheur, d'après une peinture de Pompéi.

2. Corde que des chasseurs tendaient à la campagne, sur une certaine longueur, et à laquelle était attachée une quantité de plumes de différentes couleurs, à dessein d'effrayer le gibier, et de l'empêcher de se sauver du côté où était placée cette corde (Grat. *Cyneg.* 27 et 83; Nemes. *Cyn.* 303). Cf. FORMIDO.

3. (στάθμη). Cordeau de charpentier ou de maçon, ou corde couverte de craie, et employée pour marquer sur une planche ou sur une pierre plate une ligne droite au moyen de laquelle on pût conduire la scie. Elle servait aussi en général à prendre des mesures (Pallad. III, 9, 10; Vitruv. VII, 3, 5; Cic. *ad Q. Fr.* III, 1, 1).

4. *Alba linea* (γραμμή). Corde blanchie avec de la craie, et tendue à travers l'entrée d'une arène (*circus*), afin que tout le monde partît en même temps (Cassiodor. *Var. Ep.* III, 51). La place est indiquée par la ligne ponctuée marquée E sur le plan ci-joint, qui représente un petit cirque, encore assez bien conservé, à quelque distance de Rome sur la voie Appienne. Elle y est ajoutée sur l'autorité d'une peinture en mosaïque, représentant un cirque, découverte à Lyon au commencement de ce siècle; là elle est figurée en blanc, et occupe la place que nous lui avons assignée dans cette figure. On la tenait tendue jusqu'à ce que tous les chars, ayant quitté leurs loges (*carceres*, A A sur le plan), fussent rangés juste sur le même alignement contre l'*alba linea*, et alors on donnait le signal du départ; la corde était rapidement tirée d'un des côtés, et la course commençait. Sans cette disposition, les chevaux, dans leur impatience, auraient continuellement tenté de partir les uns avant les autres et avant le signal, comme on peut le voir dans les courses de chevaux à Rome, pendant le carnaval; on est forcé d'y recourir à un expédient analogue. Souvent un cheval trop pressé, s'arrachant à ceux qui le retiennent, se précipite contre la corde, et celle-ci, arrêtant son élan, le force à se dresser, ou le renverse : accident que la mosaïque de Lyon, dont nous avons parlé, représente arrivant à un couple de chevaux. De plus, comme cette corde était blanchie avec de la craie, elle est souvent désignée par les mots *calx* ou *creta;* et comme les chars faisaient

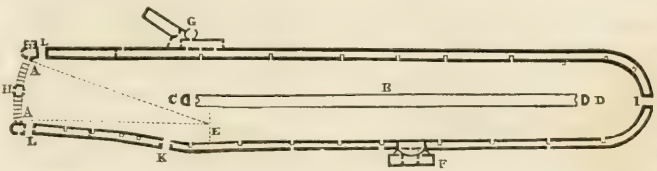

tout le tour de l'arène, et qu'à la fin de la course, le but auquel ils arrivaient était le point même d'où ils partaient, ces trois mots (*linea*, *calx*, *creta*), étaient employés métaphoriquement pour désigner la fin, le terme de toute chose, et particulièrement de la vie, dont les poëtes et les artistes aimaient à assimiler les accidents à ceux d'une course (Hor. *Ep.* I, 16, 79; Cic. *de Sen.* 23; *Tusc.* I, 8).

5. Cordon de perles enfilées qui, dans les habitudes extravagantes de l'empire, étaient quelquefois jetées au milieu de la foule, dans les jeux publics du Cirque, pour qu'il y eût une poussée et des rixes (Mart. VIII, 78; cf. Suet. *Nero*, 11; Tertull. *Hab. Mil.* 9; Ulp. *Dig.* 9, 2, 27; voy. MISSILIA).

6. Ligne tracée sur la surface d'un cadran solaire (*solarium*), et où sont marquées les heures, de manière à indiquer l'heure du jour par l'ombre que la tige du cadran (*gnomon*) projetait sur cette ligne. La figure représente un ancien cadran solaire gravé sur une coupe d'argent trouvée à Porto d'Anzio.

7. Ligne ou incision pratiquée sur des banquettes (*gradus*, *sedilia*) dans un théâtre, un amphithéâtre ou un cirque, afin de déterminer l'espace exact que chaque personne a droit à occuper, et de prévenir ainsi un entassement incommode ou

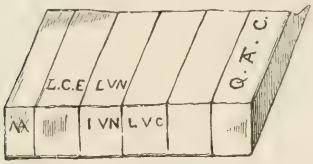

d'égoïstes accaparements (Ov. *Amor.* III, 2, 19; *A. Am.* I, 141; Quint. XI, 3, 133). On peut encore distinguer ces lignes de démarcation dans les amphithéâtres de Pompéi et de Pola, et c'est à ce dernier qu'est empruntée la figure ci-jointe; elle représente un de ces larges blocs de marbre qui formaient la *cavea*, partagé par des lignes parallèles en stalles pour six spectateurs : les initiales de quelques-uns de ceux auxquels appartiennent ces places sont gravées sur le marbre.

LINGUA. L'embouchure d'une flûte (Plin. *H. N.* X, 43). Voy. LIGULA, I.

2. Le bout aminci d'un levier (Vitruv. X, 8, 2). Voy. LIGULA, 5.

LINGULA. Manière vulgaire et incorrecte d'écrire LIGULA. Voy. ce mot (Mart. XIV, 120).

LINIGER. Dans un sens général, celui qui porte des vêtements de lin; mais cette épithète sert particulièrement à désigner la déesse Isis (*dea linigera*, Ov. *Met.* I, 747), et une certaine classe de prêtres qui la servaient dans ses temples (Lucan. X, 174); ils avaient la tête rasée et étaient nus jusqu'à la ceinture, ayant le reste du corps couvert d'un long jupon de lin : c'est ce qui les faisait appeler *linigeri calvi* (Mart. XII, 29, 18; Juv. *Sat.* VI, 533). La figure ci-jointe, repré-

sentant un prêtre égyptien de cette espèce, nous donne en effet un exemple de ces deux caractères; elle est tirée d'une des peintures du temple d'Isis, à Pompéi.

LINIPHIARIUS. Voy. LINYPHIARIUS.

LINOSTEMA. Étoffe de fil et de laine : la chaîne (*stamen*) de fil, la trame (*subtemen*) de laine (Isid. *Orig.* XIX, 22, 17).

LINTEAMEN (Apul. *Met.* VI, p. 245; Lamprid. *Elag.* 26). Comme LINTEUM.

LINTEARIUS (λινοχήρυξ). Marchand, colporteur d'étoffes de lin (Ulp. *Dig.* 14, 4, 5; Cod. Theodos. X, 20, 16).

LINTEATUS. Vêtu de toile de lin; épithète servant à marquer qu'on ne porte sur soi ni laine ni coton (Liv. X, 38; Festus, *v.* Legio; Senec. *de Vit. beat.* 27).

LINTEO. Ouvrier qui tisse le lin (Plaut. *Aul.* III, 5, 38; Serv. *ad* Virg. *Æn.* VII, 14).

LINTEOLUM (ὀθόνιον). Toute petite pièce de toile de lin, et particulièrement, serviette ou mouchoir (Plaut. *Ep.* II, 2, 48; Plin. *H. N.* IX, 45; Apul. *Apol.* p. 490 et 494). Voy. SUDARIOLUM.

LINTER. Bateau employé surtout dans les endroits marécageux ou dans les eaux très-basses (Tibull. II, 5, 34), pour transporter les denrées sur les rivières, ou pour les faire traverser au bétail et aux soldats (Liv. XXI, 27); pour soutenir un pont de bateaux (Cæs. *B. G.* I, 12), et pour d'autres usages semblables. On le

dirigeait avec des avirons (Cæs. *B. G.* VII, 60), et il n'était pas ponté. Comme il tirait fort peu d'eau, et qu'en même temps ce n'était pas un bateau plat, il devait être singulièrement mobile et prompt à chavirer d'un côté ou de l'autre; c'est pourquoi Cicéron (*Brut.* 60), pour se moquer d'un orateur qui, en parlant, balançait son corps à droite et à gauche, dit qu'il semblait parler dans un *linter*. La figure représente, d'après la colonne Trajane, un soldat romain transportant à travers un fleuve des tonnes de vin dans un de ces bateaux.

2. Auge de bois servant pendant la vendange à porter le raisin du vignoble à la cuve, où il était foulé aux pieds; ainsi nommé, sans doute, parce que sa forme rappelait celle du bateau que nous venons de décrire (Cato, *R. R.* 11; Tibull. I, 5, 23; Virg. *Georg.* I, 262).

LINTEUM (ὀθόνη). Généralement toute espèce d'étoffe de lin; mais Pline (*H. N.* XII, 11, 22) applique le même terme aux étoffes de coton; en particulier, essuie-main, serviette, mouchoir (Plaut. *Most.* I, 3, 110; Catull. 12, 3 et 14) : la même chose que SUDARIUM; ou encore rideau pour fermer une litière (Mart. II, 57), comme PLAGULA; voile de vaisseau, faite de morceaux de toile cousus les uns aux autres (Virg. *Æn.* III, 686; Liv. XXVIII, 45), comme VELUM.

LINTRARIUS. Celui qui conduit un *linter* (Ulp. *Dig.* 4, 9, 1).

LINTRICULUS (Cic. *ad Att.* X, 10). Diminutif de *linter*.

LINUM (λίνον). *Lin;* par suite, tout ce qui est fait de lin; fil à coudre (Celsus, VII, 14); ligne à pêcher (Ov. *Met.* XIII, 923. Voy. LINEA, 1); cordon de perles enfilées (Tertull. Voy. LINEA, 5); corde serrée autour des tablettes (*tabellæ*) sur lesquelles était écrite une lettre ou tout autre document précieux : on en couvrait le nœud de cire, et on y imprimait son cachet (Cic. *Cat.* III, 5; Plaut. *Bacch.* IV, 3, 79-111); filet dont les mailles étaient faites de cordes de lin (Ov. Virg. Juv.).

LINYPHIARIUS, LINYPHIO ou LINYPHUS (λινόϋφος). Ouvrier qui tisse le lin (Hadrian. *in Ep. ap.* Vopisc. *Saturn.* 8; Cod. Theod. X, 20, 8).

LITERATUS ou LITTERATUS. Marqué avec des lettres; se dit particulièrement de tout objet d'utilité ou d'agrément marqué au nom de celui qui l'a fait ou qui le possède (Plaut. *Rud.* IV, 4, 111 et

114; II, 5, 21), comme dans la figure ci-jointe et dans beaucoup d'autres ustensiles trouvés à Pompéi. Les lettres gravées sur le manche du miroir ici représenté forment le mot L. ANSIDIODO.

2. Marqué d'un fer rouge; esclave marqué d'une lettre au front pour avoir volé ou s'être enfui (Plaut. *Cas.* II, 6, 49); c'est ce qu'on appelle aussi *inscriptus, notatus, stigmosus*.

3. Lettré, c'est-à-dire versé dans les lettres; s'applique à un esclave instruit, dont les connaissances et les talents littéraires étaient utilisés par son maître de mille manières, en l'employant comme bibliothécaire, lecteur, secrétaire, etc. (Orbil. *ap.* Suet. *Gramm.* 4; Corn. Nep. *Attic.* 13).

4. (γραμματικός). Grammairien, c'est-à-dire un savant qui se consacre à écrire des notes et des commentaires sur les ouvrages d'autres auteurs (Nepos *ap.* Suet. *Gramm.* 4).

LITHOSTROTUM (λιθόστρωτον). Lit-

téralement, pavé de pierres; par suite, le pavé d'une voie romaine, composé de blocs polygonaux d'une pierre de formation volcanique (*silex*); ou celui d'une place ouverte, d'une *area* ou d'un *forum*, qui était ordinairement composé de dalles larges et plates; ou le plancher d'un édifice, comme celui du Panthéon à Rome, formé de tables de porphyre; le mot *lithostrotum* s'applique à tous ces usages, dans son sens général. Mais, dans les textes où il se trouve, il désigne surtout les différentes espèces de pavé d'ornement que nous avons coutume de désigner par le terme général de mosaïque, et plus particulièrement encore ceux de ces pavés qui étaient formés de petites pierres ou morceaux de marbre de différentes couleurs, pour les distinguer de ceux qui étaient faits de verre ou d'une composition artificiellement colorée (Varro, *R. R.* III, 1, 10; Plin. *H. N.* XXXVI, 25, 60; Capitol. *Gord.* 32); voy. les différents noms énumérés dans la Table analytique.

LITICEN. Celui qui joue de la trompette appelée *lituus* (Varro, *L. L.* V, 91; Cat. *ap.* Gell. XX, 2; Ammian. XIV, 2). Les *liticines* formaient à Rome une corporation (*collegium*); et l'instrument dont ils jouaient, aussi bien que le costume qu'ils portaient, sont donnés par la figure ci-jointe, empruntée à un marbre funéraire, au bas duquel est gravée l'inscription suivante : M. JULIUS VICTOR EX COLLEGIO LITICINUM. La draperie qui couvre la poitrine est singulière; mais un soldat romain, dans un bas-relief publié par Du Choul (*Castramét. des Romains*), porte une cape de la même espèce.

LITUUS. Trompette d'airain, formée d'un long tuyau droit, semblable à la *tuba*, mais munie à son extrémité d'une articulation recourbée, dans le genre de la *buccina* ou *cornu* (Festus, *s. v.*; Gell. V, 8; Sen. *OEd.* 734, *adunco ære*; Hor. Ovid. Cic. Virg.). La gravure représente un original découvert en nettoyant le lit de la rivière Witham, près de Tat-

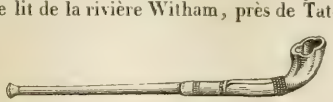

tershall, dans le Lincolnshire; cet instrument, il est facile de le reconnaître, ressemble parfaitement à celui que le *liticen* tient à la main dans la figure précédente. Il a un peu plus de quatre pieds de long, est fait de cuivre, formé, comme une flûte moderne, de trois pièces rapportées, et avait été doré.

2. Bâton d'augure (Virg. *Æn.* VII, 187); c'était un bâton court (*brevis*, Gell. V, 8), recourbé à l'une de ses extrémités comme la crosse épiscopale dont on suppose que le *lituus* a fourni le modèle (Liv. I, 18; Cic. *Div.* I, 17). Il était employé à tracer et à déterminer dans le ciel des divisions idéales, pour deviner l'avenir. Il dut son nom à une certaine ressemblance avec l'instrument

militaire que nous venons de décrire (Porphyr. *ad* Hor. *Od.* I, 1, 23; Gell. *l. c.*; Orelli *ad* Cic. *l. c.*); mais, dans les œuvres d'art, l'extrémité du bâton augural n'est pas légèrement courbée, comme celle de la trompette nommée *lituus*, ou de la houlette de berger (*pedum*) : elle forme une spirale à plusieurs tours, comme dans les figures ci-jointes, dont une représente l'instrument lui-même, d'après un ancien temple à Rome, au pied du Capitole, qu'on suppose être un temple de Saturne, et l'autre, un augure en personne, la baguette sacrée à la main, d'après une médaille de Marc-Aurèle.

LIXÆ. Valets de camp. Hommes libres, qui suivaient une armée en campagne, pour vendre aux soldats des denrées et des provisions de différentes espèces, et tirer parti de ces fournitures (Liv. XXXIX, 1; Val. Maxim. II, 7, 2).

2. Apulée (*Met.* I, p. 18) emploie ce mot pour désigner ceux qui servent ou accompagnent un magistrat, comme les licteurs.

LOCARIUM. Le prix qu'on paye pour une chambre dans une auberge ou à un propriétaire (Varro, *L. L.* V, 15).

LOCARIUS. Celui qui fait un profit en abandonnant sa place dans un lieu public, au Cirque, au théâtre, à une personne arrivée trop tard pour trouver un siége (Mart. V, 24).

LOCELLUS. Diminutif de LOCULUS. Toute espèce de petite boîte, de petit coffre (Mart. XIV, 13; Petr. *Sat.* 140; Val. Max. VII, 8, 9).

LOCULAMENTUM. En général, toute espèce de coffre, de boîte ou de nécessaire partagé en plusieurs compartiments séparés (Vitruv. X, 9, 5 et 6); plus particulièrement, et au pluriel, une bibliothèque ouverte garnissant une chambre du haut en bas, et partagée en un grand nombre de compartiments séparés, ou comme nous dirions, un système de rayons de bibliothèque (Senec. *Tranq.* 9); par analogie, la réunion des nids que contient un pigeonnier (Columell. VIII, 8, 3), et une ruche d'abeilles.

LOCULUS. Bière où le cadavre était déposé tout entier, quand il n'était pas réduit en cendres sur le bûcher (Justin. XXXIX, 1; Plin. *H. N.* VII, 16; VII, 2). La figure représente une bière d'argile

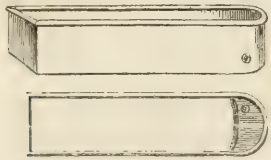

cuite, et au-dessous le plan de l'intérieur de la bière; la partie ombrée est une saillie et comme un coussin sur lequel doit porter la tête du cadavre; le trou rond servait à recevoir des parfums que l'on y versait par un orifice s'ouvrant à l'extérieur du coffre. Un cercueil de marbre d'un travail plus soigné est représenté au mot CONDITORIUM, 2.

2. Boîte de bois grossière, dans laquelle on emportait les cadavres des pauvres et des criminels (Fulgent. Planc. *v.* Sandapila).

3. Compartiment d'une mangeoire, soit en pierre, soit en bois. La ration de chaque animal était déposée séparément

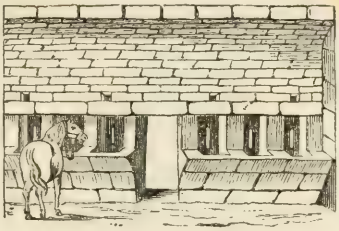

dans chacun de ces compartiments, de manière qu'un animal glouton ne pût pas accaparer la part de son voisin. C'est ce que fait voir la figure ci-jointe, qui représente l'intérieur d'une ancienne écurie dans la baie de Centorbi, en Sicile (Veget. *Vet.* II, 28, 4).

4. Petit coffret ou boîte divisée en compartiments séparés, dans le genre de ce que nous appellerions un *nécessaire;* on y déposait de l'argent, des clefs, des valeurs et des objets de petite dimension (Hor. *Ep.* II, 1, 175; Juv. I, 89 (Plin. *H. N.* XIV, 14).

5. Coffre ou étui séparé en plusieurs compartiments, et servant aux enfants romains à porter leurs livres, ce dont ils avaient besoin pour écrire, et tout ce qui pouvait leur servir à l'école. (Hor. *Sat.* I, 6, 74).

LODICULA. Diminutif de LODIX.

LODIX. Sorte de couverture grossière et rude, fabriquée surtout à Vérone (Mart. XIV, 152); employée pour l'emballage (Suet. *Aug.* 83); comme contre-pointe pour un lit (Juv. VI, 195); comme tapis pour le plancher (Petr. *Sat.* 20).

LOGEUM (λογεῖον). Ce n'est en réalité qu'un mot grec (Vitruv. V, 7), ayant

absolument le même sens que le mot latin PULPITUM (Voyez ce mot).

LOMENTUM. Eau de toilette, ou pâte pour la peau, faite de farine de fève et de riz mêlées ensemble. Les dames romaines se servaient de cette composition pour effacer les rides de leur visage, donner à leur peau plus de mollesse et s'éclaircir le teint (Mart. III, 2; cf. Pallad. 14, 9).

LONGURIUS. Perche droite très-longue, employée à marquer des divisions et à faire des palissades dans les prairies (Varro, *R. R.* I, 14, 2); comme moyen de séparer les chevaux dans les écuries, que les anciens ne partageaient pas en stalles par des cloisons (Varro, *R. R.* II, 7); comme poignée pour la *falx muralis* (Cæs. *B. G.* III), et ainsi pour toute espèce d'usages auxquels pouvait se prêter une longue perche.

LORA. Voyez LURA.

LORARIUS. Esclave qui infligeait à ses compagnons d'esclavage le châtiment

du fouet avec des cordes tressées ou des lanières de cuir, sur les ordres du maître. Ce personnage était souvent introduit à Rome sur la scène comique (Gell. X, 3, 8; Plaut. *Capt.* act. I, sc. 2), et la planche ci-jointe le figure d'après un bas-relief en marbre, représentant une scène empruntée à quelque œuvre dramatique. La composition complète renferme trois personnages de plus, une jeune fille jouant de la double flûte, et deux vieillards, dont l'un, le maître de l'esclave, est sur le point de le frapper de son bâton, dans un accès de colère, mais son ami le retient, tandis que l'esclave, en fuyant son maître, tombe dans les mains du *lorarius*, qui est représenté le bras droit levé en l'air et brandissant des lanières avec lesquelles il va châtier son compagnon, qui se couche et se fait petit comme pour éviter les coups.

LORICA (θώραξ). Terme employé pour désigner d'une manière générale la partie de l'armure défensive qui couvrait le dos, la poitrine, le ventre et les côtés jusqu'à la ceinture. On comprenait sous ce nom de *lorica* la cuirasse proprement dite, c'est-à-dire, un corselet fait tantôt de cuir, tantôt d'un métal uni, tantôt d'écailles ou de bandes métalliques, rattachées les unes aux autres par des anneaux ou des pointes, la cotte de mailles, et le pourpoint flottant, ou chemise de lin souple. Toutes ces différentes pièces sont décrites séparément dans les paragraphes suivants :

1. (γυαλοθώραξ). Cuirasse grecque de la plus ancienne époque, faite de deux pièces de métal séparées et distinctes, modelées sur le corps de celui qui devait les porter; une des moitiés de la cuirasse enveloppait la poitrine et la partie supérieure du ventre, l'autre le dos et les reins; ces deux plaques de métal tenaient au corps par un grand nombre d'agrafes et de boucles qui, sur les côtés, les attachaient l'une à l'autre, et par deux bre-

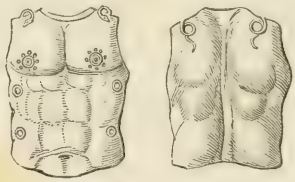

telles ou courroies, dont une passait sur chaque épaule. Chacune de ces plaques était appelée γύαλον. La gravure ci-jointe représente deux de ces pièces découvertes dans une tombe à Pæstum; mais il semblerait, d'après un passage de Pausanias (X, 26, 6), qu'il n'eût jamais

vu, excepté en peinture, de cuirasse de cette sorte, preuve remarquable de la valeur et de l'ancienneté du spécimen dont nous donnons une copie.

2. (θώραξ σταδιος ou στατός). La cuirasse que, depuis l'époque homérique, portaient habituellement les généraux et les

officiers supérieurs, chez les Grecs comme chez les Romains. Elle était ainsi nommée parce que, lorsqu'on la retirait et qu'on la plaçait à terre toute vide, d'elle-même elle se tenait debout. Comme celle que nous venons de décrire, elle était en réalité formée de deux pièces, mais avec un perfectionnement, ces deux pièces étant jointes par l'armurier sur le côté droit au moyen d'une série de charnières (γίγγλυμοι) traversées par une tige mobile, de façon que les deux plaques pouvaient être écartées ou rapprochées promptement et commodément quand on voulait ôter ou mettre son armure; il n'y avait plus de boucles et d'agrafes qu'à gauche de la cuirasse. Les jointures sont faciles à apercevoir dans la figure ci-jointe, d'après une statue équestre de N. Balbus découverte à Herculanum, et sur une statue du musée Pio-Clémentin (III, 11), armée de la même manière, où on les voit marquées avec autant d'exactitude et de précision. La cuirasse ici représentée, faite de cuir très-épais, de bronze ou d'autres métaux, constitue la *lorica* même; mais l'abdomen, les cuisses, le muscle deltoïde, et les aisselles, parties qui se seraient trouvées complétement exposées quand le bras était levé au-dessus de la poitrine, étaient protégées par une série de bandes de cuir. Ordinairement suspendues à la cuirasse, autour des trous faits pour laisser passer les bras, et des bords inférieurs des deux plaques, ces bandes (πτέρυγες) tombaient le long des bras comme une manche, et sur les cuisses, comme le *kilt* ou jupon des montagnards écossais. Voyez la figure de l'article LEGATUS.

3. (θώραξ λεπιδωτός). Corselet faisant partie d'une armure composée tout entière de pièces en forme d'écailles, *squamæ* (Virg. *Æn.* IX, 707; XI, 487; Sil. Ital. I, 527), et où les écailles, faites de corne ou de métal, et cousues sur un fond

de cuir ou de toile, étaient disposées de manière à imiter les écailles d'un poisson (λεπίδες), presque toujours circulaires à leur extrémité inférieure, et se recouvrant dans un ordre régulier, comme le montre la figure ci-jointe, d'après la colonne Trajane.

4. (θώραξ φολιδωτός). Corselet d'une armure composée comme la précédente de pièces en formes d'écailles, faites des

mêmes substances et attachées d'une manière semblable, mais imitant par leur

disposition et leur forme, non les écailles du poisson, mais celles du serpent, φολίδες (cf. Ov. *Met.* III, 63; Prudent. *Hamart.* 423 : *squamosum thoraca e pelle colubræ*), qui sont presque toujours angulaires à leurs extrémités, et forment comme autant de losanges se dépassant les uns les autres, de manière qu'un des angles aigus du losange soit dégagé et dirigé en bas, comme le montre la figure ci-jointe, d'après la colonne d'Antonin. Les écailles de la cuirasse dont nous donnons l'image reproduisent exactement celles du serpent à sonnettes, de la vipère ordinaire, et de beaucoup d'autres reptiles.

5. *Lorica plumata* (Justin. XLI, 2). Corselet formé, comme les deux précédents, d'un grand nombre de pièces rapportées; seulement les plaques de métal dont il est composé sont disposées de manière à imiter les plumes d'un oiseau, *plumæ* (Virg. *Æn.* XI, 771; Sallust. *Fragm. ap.* Serv. *ad l.*), et non les écailles du serpent ou du poisson. C'est ce qu'on voit dans le modèle ci-joint, d'après un bas-relief de l'arc de Trajan; on

y remarquera que les plaques de métal ne sont pas aussi anguleuses à leurs extrémités que dans la dernière figure, ni aussi régulièrement disposées que dans celle qui la précède.

6. *Lorica serta*, ou *hamis conserta* (Nepos, *Iphicr.* 1; Virg. *Æn.* III, 467; V, 259; Sil. Italic. V, 140). Corselet composé aussi de plaques en forme d'écailles, mais où ces plaques d'os ou de métal, au lieu d'être cousues à un pourpoint de cuir piqué, étaient attachées les unes aux autres au moyen d'anneaux ou d'hameçons de fil de fer. La figure ci-jointe, d'après une peinture de Pompéï, offre un spécimen de cette sorte de cuirasse. Les

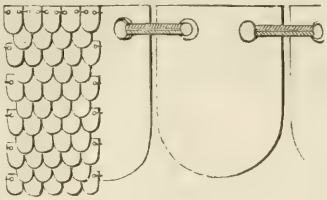

plaques sont d'os, et chacune, près de son extrémité supérieure, est percée de deux trous, à travers lesquels est passé le fil de fer qui les rattache les unes aux autres, comme le montre pour une large plaque la partie droite de la figure; seulement, quand ces plaques sont réunies, chaque rangée d'attaches ou *hami* est couverte et protégée par les extrémités circulaires des plaques de la rangée supérieure, comme le fait voir la série de petites plaques que représente la partie gauche de la figure.

7. Cuirasse formée de deux larges plaques de métal couvrant la poitrine, et de longues bandes d'acier (*laminæ*) couvrant les épaules et entourant la taille. Elles étaient arrangées de telle sorte que, tout en s'adaptant exactement aux formes et à la taille de celui qui portait la cuirasse, elles pouvaient glisser les unes sur ou sous les autres, quand les bras étaient levés ou le corps courbé, comme le montre le modèle ci-joint, d'après la colonne Trajane. Le nom particulier par

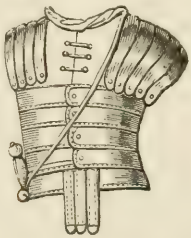

lequel étaient désignées des cuirasses de cette espèce n'est pas parvenu jusqu'à

nous, mais l'objet lui-même se présente souvent sur les arcs de triomphe et les colonnes. Il paraît avoir constitué l'armure habituelle du soldat légionnaire sous l'empire; car les officiers supérieurs ne portent jamais cette cuirasse, mais toujours les simples soldats, dont on devine le rang d'après les occupations auxquelles ils se livrent quand ils ne sont pas aux mains avec l'ennemi : par exemple, d'abattre du bois pour faire des palissades, de bâtir des forts, de transporter des provisions, etc. Quelques écrivains ont cru que cette cuirasse était celle que l'on appelait cuirasse à écailles de serpent (φολιδωτός, n° 4); mais la ressemblance n'est pas assez grande pour justifier cette assimilation.

8. (θώραξ ἀλυσιδωτός). *Cotte de mailles,* formée par une suite de petits anneaux métalliques, rattachés les uns aux autres et formant une chaîne continue, ἄλυσις (*molli lorica catena,* Val. Flacc. VI, 233). Les *hastati* la portaient sous la république (Polyb. VI, 23); elle est représentée dans les figures de cavaliers qui couvrent les plaques de marbre enlevées à l'arc de Trajan, pour décorer ce-

lui que construisit Constantin, près du Colisée, ainsi que dans la figure ci-jointe, d'après la colonne Antonine, où la finesse des hachures, ainsi que la souplesse que l'artiste a donnée au tissu, et la précision avec laquelle il lui fait serrer le corps et s'y ajuster, font reconnaître sur les épaules et la poitrine du guerrier une cotte de mailles.

9. *Lorica lintea* (θώραξ λίνεος). Jaquette de toile, flottante, formée d'une pièce d'étoffe plusieurs fois repliée sur elle-même et trempée dans du vinaigre et du sel (Nicet. Choniat. p. 247, ed. Paris. 1647). Ce vêtement, porté surtout par les Orientaux, fut aussi adopté par les Grecs et les Romains (Nepos, *Iphicr.* 1; Suet. *Galb.* 19; Liv. IV, 20; Arrian. *Tact.* pag. 14). Il est représenté souvent sur les colonnes de Trajan et d'Antonin, comme dans la figure ci-jointe, où c'est un long pourpoint, tombant plus bas que les hanches, se prêtant aisément à tous les mouvements du corps, et ne collant pas à la taille.

10. Pris dans un sens général, ce mot s'applique aussi à tout ce qui peut servir de défense et de rempart; ainsi, à une couche de ciment revêtant un mur (Vitruv. II, 8, 18; VII, 1, 4), à un parapet servant à fortifier une enceinte ou à dérober à l'ennemi la vue de ce qui s'y passe (Tac. *Ann.* IV, 49; cf. Veg. *Mil.* IV, 28), etc.

LORICATUS (τεθωρακισμένος). Armé d'une cuirasse, d'un corselet, ou d'une cotte de mailles. Les différents paragraphes de l'article précédent ont indiqué de combien de manières on pouvait être *loricatus.* Voy. aussi les gravures aux mots CENTURIO, CINCTORIUM, CLIPEATUS, 1; HASTA, 1, ainsi que beaucoup d'autres éparses dans cet ouvrage, qui représentent des personnages auxquels s'applique cette épithète.

2. *Loricatus eques* (Liv. XXIII, 19). Comme CATAPHRACTUS.

3. *Loricatus elephas* (Hirt. *B. Afr.* 72). Éléphant équipé pour la bataille, portant sur le dos un appareil destiné à protéger un certain nombre d'hommes armés, ou même une tour, comme dans la figure ci-jointe, d'après une pierre gravée. Il est évident que la peau presque impénétrable de cet animal n'avait pas besoin d'être couverte et défendue par une armure; Polybe (*Fr. Hist.* 22)

se sert du diminutif θωράκιον (*loricula*)

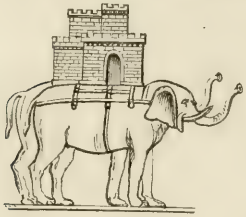

pour désigner le parapet d'une tour portée sur le dos d'un éléphant.

4. Revêtu de ciment (Varro, *R. R.* I, 57, 1).

LORICULA (θωράκιον). Diminutif de LORICA ; surtout dans le sens de parapet ou rempart peu élevé (Hirt. *B. G.* VIII, 9 ; Veg. *Mil.* I, 57).

LORUM (ἱμάς). En général, toute espèce de courroie ou de lanière de cuir ; d'où les sens particuliers suivants :

1. Lanières attachées au mors et formant les brides, pour conduire, soit un cheval qu'on monte, soit un cheval qui traîne une voiture (Virg. Ovid. Juv.) Voy. FRENUM, HABENA.

2. Longue courroie ou corde par laquelle, dans l'antiquité, les chasseurs avaient coutume de tenir leur chien en laisse, pendant qu'en suivant des traces il cherchait à découvrir le repaire de quelque bête fauve. Elle servait à empêcher le chien de se lancer au hasard à droite

ou à gauche, de s'écarter de la trace, de faire lever trop tôt le gibier et d'attaquer la bête avant que le chasseur eût pu arriver à son secours. Elle était d'une longueur considérable, comme le montre, dans la figure ci-jointe, empruntée à un marbre funéraire du Musée de Vérone, le rouleau de cordes que le chasseur tient en main. Grâce à cette courroie, le chien conduisait son maître à une distance convenable de la tanière, qu'il découvrait en flairant à terre les traces de la bête fauve qui l'habitait (Plin. *H. N.* VIII, 61; Grat. *Cyneg.* 213; Sen. *Thyest.* 497).

3. La *bulla* de cuir et la courroie qui l'attachait au cou. Elle était portée par les enfants des plébéiens (Plin. *H. N.* XXXIII, 4 ; Juv. V, 164). Voy. BULLA, 4.

4. Courroie au moyen de laquelle une *lectica* était suspendue aux perches (*asseres*) qui la soutenaient, appuyées sur les épaules des porteurs (Mart. II, 57. Voy. ASSER, 1). Pareillement, la courroie avec laquelle un fardeau était suspendu à l'instrument appelé *phalangæ* (Vitruv. X, 3, 7 et 8. Voy. PHALANGÆ et PHALANGARII).

5. La courroie de cuir qui attachait autour du bras les gants dont on se servait dans les combats du ceste (Prop. III, 14, 9). Voy. la gravure au mot CÆSTUS.

6. Tresse de lanières de cuir servant à punir les esclaves (Plaut. *Ps.* I, 2, 13; Ter. *Ad.* II, 1, 28). C'était avec ce fouet que les frappait le LORARIUS (Voy. ce mot).

7. La ceinture de Vénus (Mart. VI, 21) ; comme CESTUS.

LUCERNA (λύχνος). *Lampe* où brûle de l'huile, par opposition à *candela*, chandelle, ou bougie. La *lucerna* était faite généralement de terre cuite ou de bronze, avec une poignée d'un côté et

de l'autre un bec (*myxa*) pour la mèche (*ellychnium*), et au centre un orifice servant à verser l'huile dans la lampe. Pour s'en servir, on la plaçait, soit sur quelque autre meuble, soit sur une tige droite et élevée (voy. CANDELABRUM, 2), ou on

la suspendait par une chaîne à un lampadaire (*lychnuchus;* voy. ce mot) ou au plafond. Aussi y avait il bien des formes et des modèles différents de lampes, suivant la nature des matériaux dont elles étaient faites et le goût de l'artiste qui mettait ces matériaux en œuvre ; mais quel que fût leur degré d'ornementation, quelque enrichies qu'elles pussent être d'accessoires et de détails capricieux, elles conservaient généralement, les unes plus, les autres moins, mais toutes dans une certaine mesure, la forme caractéristique d'un vase en forme de bateau, comme le montre la figure ci-jointe.

2. *Lucerna bilychnis* (δίμυξος). Lampe pourvue de deux mèches, et par consé-

quent de deux becs donnant chacun une flamme séparée, comme dans la figure ci-jointe, d'après un original en bronze (Petr. *Sat.* 30).

3. *Lucerna polymyxos* (πολύμυξος). Lampe pourvue de plusieurs becs et mèches (Mart. XIV, 41). Le modèle ci-joint, d'après un original en terre cuite, en a quatre; mais d'autres, qui en avaient cinq, six, sept, huit, et même douze et quatorze, ont

été trouvés dans les fouilles d'Herculanum et de Pompéi.

4. *Lucerna pensilis.* Lampe suspendue par une chaîne (au lieu d'être placée sur un pied, comme le modèle n° 2, au mot CANDELABRUM) à un candélabre à branches ou au plafond (Petr. *Sat.* 30. Voy. les planches aux mots LYCHNUCHUS et LYCHNUS).

LUCTA, LUCTAMEN, LUCTATIO (πάλη, πάλαισμα). La lutte, un des jeux de la palestre grecque : les deux combattants y cherchaient à se renverser l'un l'autre à terre (Ovid. *Met.* IX, 33-61; Stat. *Theb.* VI, 830, 905) par toute espèce d'efforts physiques, excepté les coups, qui étaient défendus; il leur était même permis d'employer toutes les ruses que pouvaient imaginer leur malice (Xen. *Cyr.* I, 6, 32). On n'en attachait pas moins, dans la lutte, une extrême importance à la grâce, à l'élégance des attitudes et des mouvements (Plato, *Legg.* p. 796; Cic. *Orat.* 68). Le sol de la lice était couvert d'une épaisse couche de sable, et les corps des combattants étaient saupoudrés d'une poussière fine (*haphe*), afin qu'ils pussent saisir plus fortement et mieux tenir leurs adversaires. Dans la planche ci-jointe, cette coutume est rappelée par le panier renversé à terre.

Il y avait deux espèces de lutte : la plus simple, et celle qui avait été le plus tôt en usage, portait le nom de *lutte debout,* πάλη ὀρθή (Lucian. *Lexiph.* 5). Le combat n'y continuait qu'aussi long-

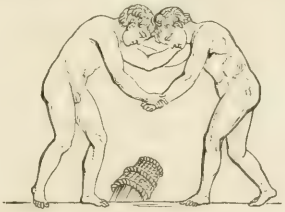

temps que les deux adversaires réussissaient à se tenir sur pied, comme dans la gravure ci-jointe, d'après un bas-relief du Vatican. Si l'un des deux était renversé, son antagoniste lui permettait de se relever et de recommencer la lutte jusqu'à ce que l'un des deux fût tombé trois fois; alors le combat était terminé, la victoire remportée (Senec. *de Ben.* V, 3). L'autre espèce de lutte, qui ne se répandit que postérieurement, portait le nom de *lutte à terre* (ἀλίνδησις), et ressemblait beaucoup au *pancratium,* car la lutte continuait à terre après que l'un des combattants ou tous les deux étaient tombés,

comme dans la scène suivante, d'après le

Virgile du Vatican. Elle ne se terminait que quand l'un des deux, ne pouvant parvenir à se relever, était obligé de s'avouer vaincu.

LUCTATOR (παλαιστής). Lutteur (Gell. III, 15; Senec. *de Ben.* V, 3; Ov. *Trist.* IV, 6, 31). Voy. l'article précédent et ses figures.

LUDIA. Ce mot désignait primitivement une femme qui dansait et jouait en public, comme les hommes que l'on appelait *ludii*. C'est dans ce sens qu'a dû l'employer Martial (V, 24); mais, dans la suite, on désigna par ce nom la femme d'un gladiateur (Juv. VI, 266), de même que l'on appelait *ludus* l'école que tenait le gladiateur.

LUDIMAGISTER. Maître d'école, celui qui tenait une école où l'on enseignait aux jeunes gens les éléments des lettres (Ascon. *in* Cic. *Div. Verr.* 14; Cic. *N. D.* I, 26; Mart. IX, 69; X, 62). Voy. la gravure au mot LUDUS.

LUDIO et LUDIUS (λυδίων). Ancien nom pour désigner un acteur, un danseur de mimes; mais ensuite à ce mot s'attacha un sens méprisant, tel que celui qu'a chez nous le nom de comédien ambulant. En effet, ceux à qui on voit donner ce nom sont ceux qui jouaient et dansaient dans les rues (Ov. *A. Am.* 112), ou pour l'amusement de la populace, dans le Cirque (Suet. *Aug.* 74), où avaient aussi coutume de se rendre de toutes parts des jongleurs, des diseurs de bonne aventure, des saltimbanques; en un mot, tous ceux qui vivent de la sottise publique. Nous voyons, les jours de nos courses de chevaux, la même chose à peu près se produire encore, après tant de siècles.

LUDUS. Mot à mot, passe-temps, divertissement, jeu, et plus particulièrement les amusements, les jeux de nature à aider le développement de l'esprit et du corps; par suite, on est arrivé à désigner par ce même mot l'endroit où l'on se livrait aux exercices nécessaires pour acquérir tous les talents, soit de l'âme, soit du corps.

1. *Ludus litterarius*, ou simplement *ludus* (διδασκαλεῖον). École pour l'instruction de la jeunesse; on y envoyait, dès qu'ils avaient l'âge, les enfants des deux sexes et de toutes classes de la société, l'éducation publique étant regardée, chez les anciens de même que chez nous, comme infiniment préférable à l'éducation privée (Festus, *v.* Schola; Cic. *ad Fam.* IX, 18; Plaut. *Pers.* II, 1, 6; *Merc.* II, 2, 32). La figure représente, d'après

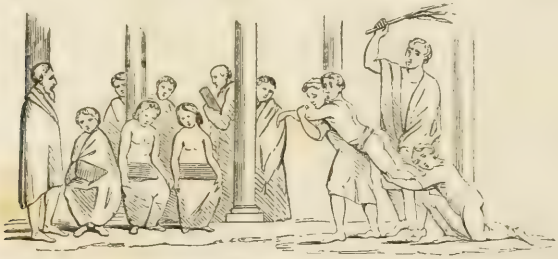

une peinture découverte à Herculanum, l'intérieur d'une école dans cette ville : les garçons et les filles y sont réunis (cf. Martial, IX, 69).

2. *Ludus gladiatorius.* Établissement où, sous la direction du *lanista*, on dressait des gladiateurs et on les formait à la pratique de leur art (Suet. *Jul.* 31; Cæs. *B. C.* I, 14).

3. *Ludus fidicinus.* École où était enseignée la musique instrumentale (Plaut. *Rud.* Prol. 43).

4. *Ludus Trojæ.* Jeu troyen, sorte de carrousel ou petite guerre, à cheval, exécutée par des jeunes gens de bonne famille (Tac. *Ann.* XI, 11; Suet. *Aug.* 43; Virg. *Æn.* V, 448-587). Cet exercice portait aussi le nom de DECURSIO. Voy. ce mot. La médaille dont la reproduction accompagne cet article porte l'inscription : DECURSIO LUDUS TROJÆ.

5. *Ludus latrunculorum.* Jeu de combinaison ressemblant beaucoup à nos dames : il est décrit au mot LATRO, 2.

6. *Ludus duodecim scriptorum.* Jeu de combinaison qui se rapproche du tric-trac. Voy. ABACUS, 2.

7. Sous le terme général de *ludi*, les Romains comprenaient aussi les courses de chars, les combats de gladiateurs, les représentations théâtrales qui étaient données à certaines fêtes en l'honneur des dieux, ou offertes au public, pour le divertir, par de riches citoyens.

LUMINAR. Probablement un volet (Cato, *R. R.* 14; Cic. *ad Att.* XV, 26); mais, dans ces deux passages, on n'est sûr ni de la leçon ni de la manière dont on l'explique.

LUNA (ἐπισφύριον). Ornement en forme de croissant que portaient les sénateurs romains sur leurs chaussures. Des

différences considérables d'opinion existaient primitivement parmi les savants sur le sens précis de ce terme; mais maintenant on admet généralement que la *luna* était une bouche d'ivoire ou d'argent qui rattachait l'un à l'autre, juste au-dessus de la cheville, les deux bords de la fente du soulier (Visconti, *Inscript. Triop.* p. 83 seqq.), comme le montre la figure de droite dans la planche ci-jointe, d'après une statue publiée par Balduinus (*de Calceo*, p. 69), d'après Casali. La figure droite est copiée d'un ornement en ivoire trouvé dans les catacombes romaines, et qu'on regarde comme une ancienne *luna* sénatoriale.

LUNATUS. Orné de la *luna* sénatoriale; se dit du soulier (*pellis*, Mart. I, 50), ou du pied (*planta*, Id. II, 29, 31); voy. la gravure précédente.

2. En forme de croissant; se dit du bouclier des Amazones, échancré en croissant (Virg. *Æn.* I, 490; voy. la gravure du mot PELTA). De là, dans Stace (*Theb.* V, 145), l'expression d'*agmen lunatum*, corps de guerriers armés de boucliers ayant cette forme.

LUNULA. Diminutif de LUNA. Petit ornement en forme de croissant, que les femmes portaient suspendu à leur cou (Isid. *Orig.* XIX, 31; Tertull. *Cult. Fem.* 10), et les enfants comme souvenir, comme amulette ou jouet (Plaut. *Ep.* V, 1, 33; voy. la gravure au mot CREPUNDIA : on y voit, entre autres objets, une *lunula* suspendue au cou d'un enfant).

LUPANAR et LUPANARIUM (πορνεῖον). Maison de prostitution (Quint. V, 10, 39; Juv. VI, 121; Ulp. *Dig.* 4, 8, 21).

LUPATUM (στόμιον πριονωτόν. Pollux, X, 56). Espèce de mors très-dur, couvert de pointes ou de dents de scie (ἐχῖνοι, τρίβολοι, Pollux, I, 148), comme la dent du loup. C'est de là que ce mors prit le nom de *lupatum* (Serv. *ad* Virg. *Georg.* III, 208), et que les poëtes le caractérisent habituellement par l'épithète *durum* (Virg. *l. c.*; Ovid. *A. Am.* I, 2, 15; Hor. *Ov.* I, 8, 6; Stat. *Theb.* IV, 730).

LUPUS (λύκος). Comme LUPATUM (Ov. *Trist.* IV, 6, 4; Stat. *Ach.* I, 281; Plut. *Quæst. conv.* II, 8, 1).

2. Petite scie à main avec un manche droit (Pallad. I, 43, 2). Comme SERRULA MANUBRIATA.

3. *Lupus ferreus.* Sorte de crampon de fer servant, dans la défense des places, à saisir la grande poutre de la machine de guerre appelée *bélier*, et à diminuer la force de ses coups en la faisant dévier

de la direction qu'on lui imprimait (Liv. XXVIII, 3; Veg. *Mil.* II, 25; IV, 23).

LURA. Proprement l'orifice d'un grand sac en cuir ou en peau, appelé *culeus*, servant à transporter, de place en place,

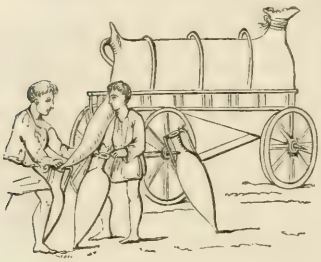

le vin et l'huile, comme le montre la gravure ci-jointe, d'après une peinture de Pompéi; ou celui d'une outre ordinaire (voy. le mot UTER et la gravure). Par extension, on emploie aussi ce terme pour désigner la peau même de l'outre ou un sac de cuir (Festus, *s. v.;* Auson. *Perioch. Od.* 10).

LUSTRUM. Purification ou expiation solennelle faite par les censeurs tous les cinq ans avant de sortir de charge, pour tout le peuple. On y conduisait trois fois, tout autour du peuple assemblé dans le Champ de Mars, une truie, un mouton et un bœuf, et on les sacrifiait ensuite (Liv. I, 44; XXXV, 9; XLII, 10).

LYCHNUCHUS (λυχνοῦχος). C'est proprement un mot grec, qui, dans cette langue, paraît avoir désigné plus particulièrement un ustensile ressemblant à nos chandeliers, c'est-à-dire une tige dans laquelle était plantée une chandelle ou une torche, de manière qu'elle fût dressée et haut placée (voy. CANDELABRUM, 1); ou encore une lanterne où l'on mettait une lampe à huile (*lucerna*, λύχνος) pour la transporter commodément (voy. LATERNA). En effet, dans les passages qui font allusion à la manière de se servir du *lychnuchus*, il est toujours question de mettre la lumière sur un pied ou dans une cage, ou de l'en ôter (ἐνθεὶς τὸν λύχνον. Pherecr. Δουλ. 5. — ἐξελὼν ἐκ τοῦ λυχνούχου τὸν λύχνον. Alexis, Κηρυττ. 1).

2. Le mot latin *lychnuchus* a une signification quelque peu différente de son primitif grec. Il est opposé à *cande-*

labrum; il sert en effet à désigner un pied de lampe disposé de manière à en supporter plusieurs (Suet. *Jul.* 47; *Dom.* 4; Cic. *ad Q. Fr.* III, 7), tandis que le *candelabrum* n'en portait qu'une. Un grand nombre d'ustensiles de cette sorte, de formes et de dessins différents, ont été découverts dans les fouilles d'Herculanum et de Pompéi, et c'est sur l'un d'eux qu'est copié le modèle ci-joint; tous ces *lychnuchi* ont ce caractère commun que les lampes y sont, comme dans notre planche, suspendues par des chaînes, au lieu d'être portées sur un plateau (*superficies*), comme c'est le cas pour les *candelabra*. C'est donc encore une particularité dont il faut tenir compte, comme établissant une différence entre les deux objets et entre les mots qui servent à les désigner.

3. *Lychnuchus pensilis*. Plateau supportant plusieurs lampes et suspendu, comme nos lustres, au plafond (Plin. *H. N.* XXXIV, 8). La gravure représente le dessus d'un de ces pieds de lampes suspendus au plafond, dans la villa Borghèse; il portait au moins huit lampes, une à chacun des crochets qui en garnissent la circonférence. La surface en est plate et sans orifice. Le petit cercle dans le centre du rond conserve une petite partie de la barre de fer par laquelle le

tout était suspendu au plafond, et les huit

pointes en saillie, entre les crochets, servaient peut-être comme eux, à porter, quand il en était besoin, de nouvelles lampes.

LYCHNUS (λύχνος). C'est proprement un mot grec, qui, dans cette langue, désigne toute espèce de lumière portative, en y comprenant en même temps le pied ou la cage, et le chandelier ou la lampe où était placée la lumière (Herod. II, 62, 133; Aristoph. *Nub.* 56). Mais les Romains, en adoptant ce mot, paraissent lui avoir donné un sens plus restreint, et l'avoir réservé pour désigner une lumière ou une lampe suspendue au plafond, comme dans la planche ci-jointe, d'après une peinture découverte dans la villa Negroni à Rome; car le *lychnus* est, par la plupart des écrivains qui emploient ce terme, désigné d'une manière expresse comme une lumière tenue, de manière ou d'autre, en suspension (Ennius *ap.* Macrob. VI, 4, *dependent lychni laquearibus*, hémistiche copié par Virg. *Æn.* I, 730; Lucret. V, 296, *pendentes lychni;* Stat. Theb. I, 521, *tendunt auratis vincula lychnis*, etc.).

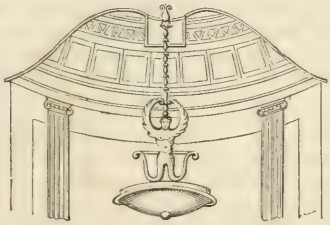

LYRA (λύρη). *Lyre*, instrument à cordes, petit et très-ancien, dont l'invention est fabuleusement attribuée à Mercure, quoique sans aucun doute il soit venu d'Égypte en Grèce en passant par l'Asie Mineure. Les cordes étaient à

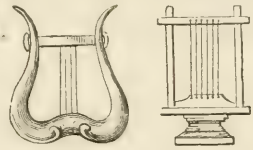

découvert des deux côtés, sans qu'il y eût de table d'harmonie, et leur nombre variait de trois à neuf. On la touchait avec les deux mains, une de chaque côté, ou d'une main avec un piquant de porc-épic, et de l'autre avec les doigts. Si celui qui touchait était assis, elle reposait sur ses genoux; s'il était debout, il la portait suspendue en sautoir par une courroie. La forme du bois de la lyre variait suivant les goûts ou les caprices du luthier, mais sans jamais altérer les caractères essentiels de l'instrument, comme le montrent les différences des deux modèles ci-joints, empruntés tous les deux à des peintures funéraires; celui de gauche représente un tétracorde, celui de droite, un hexacorde.

LYRICEN. Comme LYRISTES.

LYRISTES (λυριστής). Joueur de lyre (Plin. *Ep.* I, 15). On en jouait, soit en pinçant les cordes avec les deux mains, comme le fait, dans la planche ci-

jointe, la figure de droite, d'après une statue d'Apollon au Vatican, soit en

frappant les cordes d'une main avec le *plectrum* (voy. ce mot), de l'autre avec les doigts, comme le fait la figure de gauche, d'après une peinture romaine conservée, aussi au Vatican. La joueuse de lyre prenait le nom de *lyristria* (Schol. Vet. *ad* Juv. XI, 162).

M

MACELLARIUS (ὀψοπώλης). Par opposition à *lanio* (boucher), *marchand de comestibles*, celui qui vendait cuites et prêtes à manger des provisions de toute espèce, de la viande, du poisson, de la volaille (Varro, *R. R.* III, 2, 11; Suet. *Jul.* 26; *Vesp.* 19; cf. Plaut. *Aul.* II, 8, 3-5). Sa boutique portait le nom de *taberna macellaria*, et son métier était un des moins considérés, *sordidissimæ mercis* (Val. Max. III, 4, 4).

MACELLUM (μακελλον). Enceinte ou bâtiment servant de marché. On y vendait, probablement déjà cuits et tout apprêtés, des comestibles de toute espèce, de la viande, du gibier, de la volaille, des légumes, etc. (Varro, *L. L.* V, 147; Plaut. *Aul.* II, 8, 3; Suet. *Jul.* 43). En effet, anciennement, dans les maisons particulières, on n'entretenait pas de cuisiniers d'une manière permanente, et quand, pour apprêter un festin, il devenait nécessaire d'appeler à son secours un homme spécial, on venait louer un cuisinier au marché (Plin. *H. N.* XVIII, 28). Le *macellum* diffère toutefois du *forum*, qui était une place à découvert entourée de portiques, où chaque semaine, à certains jours fixés d'avance, se tenait un marché où l'on trouvait, avec tous les fruits de la terre, un grand nombre des objets que fabrique l'industrie. Il y avait dans Rome deux édifices consacrés à ces marchés aux comestibles, un sur l'Esquilin, le *macellum livianum;* l'autre sur le Cœlius, le *macellum magnum*, entouré de deux étages de colonnes, et couvert au centre d'un dôme élevé, *tholus* (Varro, *ap.* Non. *v.* Sulcus); c'est ce dernier édifice que représente la planche ci-jointe, d'après une médaille de Néron, par qui il fut peut-être restauré, ou décoré, ou agrandi. En avant de la colonnade, la plate-forme carrée que supportent deux pieds représente un plateau, une table, sur laquelle étaient mises en vente les provisions. Quant aux

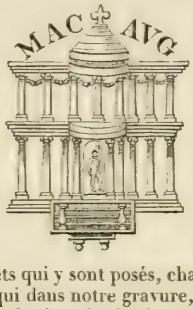

deux objets qui y sont posés, chacun d'un côté, et qui dans notre gravure, par suite de l'imperfection du dessin, ont l'air de balustres, dans l'original on reconnaît facilement qu'ils étaient destinés à représenter une paire de balances.

MACERIA (μάκελον). *Mur brut*, sans revêtement, servant à enclore un vignoble, un jardin, un parc à gibier, etc. (Isid. *Orig.* XV, 9, 4; Cic. *ad Fam.* XVI, 18), fait soit de pierres de différentes grosseurs, posées les unes sur les autres, sans ciment (Serv. *ad* Virg. *Georg.* II, 417), soit de briques cuites ou crues, quelquefois de terre et de petites pierres pressées dans des moules, comme ce que l'on appelle maintenant *pisé* (Varro, *R. R.* I, 14, 4).

MACHÆRA (μάχαιρα). Épée qui n'a qu'un tranchant (Isid. *Orig.* XVIII, 6, 2) et qui, par suite, est faite plutôt pour couper que pour percer; car les passages où se présente ce mot, aussi bien que tout l'ensemble des textes qui peuvent faire comprendre la manière de se servir de cette arme, impliquent quelque chose d'analogue à l'action de fendre ou de couper avec un couperet (Plaut. *Mil.* II, 5, 51; Suet. *Claud.* 15; Senec. *de Ben.* V, 24). Les Grecs d'Homère portaient la *machæra* à côté du glaive, et s'en servaient comme d'un couteau de chasse pour immoler les victimes et pour couper leur viande à table; mais elle venait originairement des Orientaux, auxquels on l'attribue comme une arme qui leur appartient en propre (Æsch. *Pers.* 56). On la distingue aussi du glaive en forme de feuille de glaïeul,

à deux tranchants, coupant et perçant, ξίφος, *gladius* (Xen. *Symp.* II, 11; Plato, *Symp.* p. 190, A). Tous ces faits conduisent à croire que la *machæra* avait une grande analogie avec le couteau de chasse (*culter venatorius*), et que c'est bien elle qui est représentée, avec la forme qui lui était propre, dans la gravure ci-

jointe, d'après une pierre gravée (Agostini, II, 26), où elle est entre les mains d'un gladiateur, évidemment d'origine barbare. Dans un bas-relief romain reproduit au mot BESTIARIUS (1re fig.), un *bestiaire* luttant contre un léopard se sert de cette arme.

MACHÆRIUM (μαχαίριον, μαχαιρίς). Diminutif de μαχαιρα. Couteau de pêcheur (Plaut. *Aul.* II, 9, 1), scalpel ou bistouri (Aristot. *Gen. An.* V, 8, 13); rasoir (Aristoph. *Eq.* 413). Tous ces sens impliquent un instrument semblable, avec des proportions différentes, à celui que nous avons décrit et représenté dans l'article ci-dessus, et confirment ainsi les conjectures que nous y avons faites sur la forme particulière de cette arme.

MACHÆROPHORUS (μαχαιροφόρος). Armé de la μαχαιρα ou couteau de chasse: trait donné comme caractéristique des nations étrangères à la Grece ou à Rome (Cic. *ad Q. Fr.* II, 10). Hérodote (IX, 32) applique cette épithète aux Egyptiens; Eschyle (*Pers.* 56), aux Perses; Thucydide (II, 96), aux Thraces.

MACHINA (μηχανή). Terme général, comme notre mot *machine*, pour désigner toute espèce de moyen artificiel inventé par les hommes pour les aider dans leurs opérations; tout instrument propre à faire mouvoir, à tirer, lever, traîner, lancer quelque chose, ou à mettre en jeu quelque agent naturel, comme le feu, l'air, l'eau, etc.; par exemple, une machine à lever ou à remuer des objets pesants (Vitruv. X, 1), à dresser des colonnes (Cic. *Verr.* II, 1, 55), à tirer des vaisseaux sur le rivage (Hor. *Od.* I, 4, 2), à lancer des projectiles (Liv. Sall.) etc.; ou encore les échafaudages des maçons ou des décorateurs (Ulp. *Dig.* XIII, 6, 5; Plin. *H. N.* XXXV, 37); les tables sur lesquelles les esclaves étaient exposés pour la vente (*Q.* Cic. *Pet. Cons.* 2). Toutes ces différentes machines sont décrites et figurées à l'article particulier de chacune d'elles.

MACHINAMENTUM (Liv. Tac. Cels.). Comme MACHINA.

MACHINARIUS. Tout ouvrier travaillant sur un échafaudage (Paul. *Dig.* 9, 2, 31); mais ce mot est plus souvent employé comme adjectif pour désigner et qualifier tout ce qui est fait par une machine, ou ce qui en fait marcher une: ainsi, *mola machinaria* (Apul. *Met.* VII, p. 143), moulin à blé qu'une bête de somme fait marcher (voy. MOLA, 2); *asinus machinarius* (Ulp. *Dig.* II, 6, 7), âne qui fait marcher un moulin.

MACROCHERA. Mot formé du grec μακροχειρ (à longs bras), employé pour désigner une tunique à longues manches (Lamprid. *Alex. Sev.* 33): ce n'est qu'un synonyme de CHIRIDOTA. Voy. ce mot.

MACROCOLUM ou MACROCOLLUM. Papier de la plus grande dimension, comme celui que nous appelons *royal* (Cic. *ad Att.* XVI, 3; XIII, 25; Plin. *H. N.* XIII, 24). On ne sait pas bien si ce papier était fabriqué en une seule grande feuille ou si l'on agrandissait la feuille ordinaire en en collant plusieurs ensemble, ni si ce nom était formé du mot κῶλον, membre, ou du mot κόλλα, colle, combiné avec l'adjectif μακρός.

MACULA. *Maille* d'un filet (Ov. *Her.* V, 19; Varro, *R. R.* III, 11, 3; Cic. *Verr.* II, 2, 11). Voy. RETE.

MÆANDER, MÆANDROS, ou MÆANDRUS (Μαίανδρος). Dessin d'ornement destiné, à ce qu'il paraît, à imiter le cours particulièrement sinueux du fleuve Méandre, auquel il avait emprunté son nom (Festus, *s. v.*; Serv. *ad* Virg. *Æn.* V, 250; Strabo, XII, 7, 15). Ce dessin est souvent employé dans les bordures des vê-

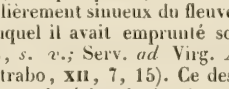

tements, autour des bords des vases d'argile, et comme ornement d'architecture:

c'est de ce dernier emploi du méandre que la gravure donne un exemple, d'après une petite construction en briques, près de Rome, connue sous le nom de temple *del Dio Ridicolo*.

MÆLIUM. Voy. MELIUM.

MÆNAS (μαινάς). Proprement, mot grec, signifiant une femme en délire; par suite, les poëtes romains adoptèrent ce mot pour désigner une bacchante (voy. BACCHA) rendue furieuse par les cérémonies du culte de son dieu (Sil. Ital. III, 395; Senec. *Troad.* 675); un eunuque prêtre de Cybèle (Catull. 63, 23), ou une prophétesse transportée par l'inspiration (Sen. *Agam.* 719).

MÆNIA COLUMNA. Colonne dans le Forum, auprès de laquelle les triumvirs criminels (*capitales*) jugeaient les délits des voleurs, des mauvais esclaves et des gens de basse condition qui, sans être citoyens, habitaient la ville (Cic. *Div. Verr.* 16, Ascon. *ad l.*). Voy. COLUMNA, 5.

MÆNIANA, MÆNIANÆ SCHOLÆ. *Écoles Méniennes*, à Autun, fondées par Auguste et restaurées par Constance-Chlore après la dévastation de cette ville par Tétricus. Ces écoles, célèbres dans la Gaule, sous les empereurs, par la beauté des constructions comme par le nombre des étudiants, *pulcherrimo opere et studiorum frequentia celebres et illustres* (Eumen. *Or. pro instaur. schol.* 3; cf. Tac. *Ann.* III, 43), paraissent avoir dû leur nom au caractère même de l'édifice, bâti peut-être avec des balcons ou galeries en saillie (*mæniana*, ἐξωσταί), du genre de celles dont il est parlé dans l'article suivant (Interpp. ad Eumen. *Or. pro inst. schol.* in Panegg. Vett. ed. Arntzen.; cf. *Trad. des discours d'Eumène, par MM. Landriot et Rochet*, Autun, 1854, in-8°, p. 27-54). On écrit aussi *Meniana* ou *Mœniana*, moins exactement.

MÆNIANUM. Balcon faisant saillie au-dessus de la rue de l'un des étages supérieurs d'une maison ou de quelque autre édifice, et soutenu, soit par des tasseaux attachés aux murailles, soit par des colonnes reposant sur le sol (Festus, *s. v.*; Val. Max. IX, 12, 17; Cic. *Acad.* II, 22). Ces balcons couvraient souvent les colonnades des forums, ou étaient jetés au-dessus de la porte d'entrée d'une maison (Isidor. *Orig.* XV, 13, 11), comme dans le modèle ci-contre, d'après une maison dé-

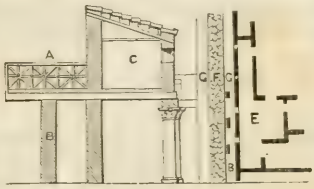

couverte à Herculanum. A une élévation du balcon est joint le plan de la rue et de la partie adjacente de la maison; il se trouve à droite de la planche.

A. Le balcon, partant de l'étage supérieur (C), construit au-dessus de l'entrée de la maison (E dans le plan), et porté sur trois pilastres carrés (B dans l'élévation, pour en indiquer la hauteur; B dans le plan, pour en marquer la place) : ces pilastres étaient assis sur le bord du trottoir, de sorte que le balcon faisait sur la rue une forte saillie. Dans un temps, les lois de l'ancienne Rome, à cause de l'étroitesse des rues, défendirent qu'on ornât les maisons de pareils balcons; mais, par une loi postérieure sur les constructions, ils furent permis, pourvu qu'on laissât à côté d'eux, libre de toute construction, un espace quelquefois de dix, quelquefois de quinze pieds (Impp. Honor. et Theodos. *Cod.* 8, 10, 11).

2. Dans un théâtre, amphithéâtre, ou cirque, un *mænianum*, c'est toute une rangée de banquettes s'élevant les unes au-dessus des autres en cercles concentriques, comprise entre deux des couloirs (*præcinctiones*) qui faisaient le tour de l'amphithéâtre et y donnaient entrée. Le *mænianum* était partagé en un certain nombre de compartiments égaux les uns aux autres (*cunei*) par les degrés (*scalæ*) qui le coupaient perpendiculairement, et qui servaient aux spectateurs à monter à leurs places ou à en descendre (Inscript. *ap.* Marin. *Fr. Arv.* p. 224 sqq.). Le nombre des *mæniana* variait suivant les dimensions de l'édifice. Le Colisée en conte-

nait trois, avec un portique couvert pour les femmes au sommet de l enceinte. Le théâtre de Pompéi, auquel est empruntée

la vue ci-jointe, n'en avait que deux. Notre gravure ne montre que trois *cunei* de chacun; mais, comme on comprend aisément que chaque *mænianum* faisait tout le tour du théâtre, cela suffit pour rendre la chose parfaitement claire.

MAGALIA et MAPALIA. Mots carthaginois, désignant dans cette langue les chaumières des gens de la campagne (Serv. *ad* Virg. *Æn.* I, 421; IV, 259); c'étaient des huttes faites de branches d'arbres et de roseaux, quelquefois de forme circulaire ou conique (Sil. Ital. XVII, 88-89; Cato, *Orig. ap.* Serv. *l. c.*; Hieron. *in prol. Amos*), d'autres fois de forme oblongue, avec les côtés renflés comme la quille d'un vaisseau (Sallust. *Jug.* 21). Ces deux types se trouvaient aussi fréquemment dans d'autres pays. Les Romains désignaient ce genre d'habitations par les mots CASÆ et CASULÆ : voy. les figures à ces articles. Celle que nous donnons ici, d'après la colonne Antonine, représente un village germain

composé de huttes de ce genre. Quelques savants font une distinction entre *magalia* et *mapalia*, pensant que le premier de ces mots servait à désigner des huttes fixées au sol et à demeure, et le second celles que l'on mettait sur des chariots pour les transporter d'un endroit dans un autre (Heyne *ad* Virg. *Æn.* I, 421). Quoi qu'il en soit, la première syllabe de *magalia* est longue, et la première de *mapalia* est brève.

MAGIDA et MAGIS. Espèce de grand plat dont on se servait à table, mais sur lequel on ne sait rien de précis (Varro, *L. L.* V, 120; Plin. *H. N.* XXXIII, 52).

MAGISTER. Mot appliqué en général à toute personne qui, comme chef, a le commandement et l'autorité sur un certain nombre d'autres hommes; ainsi, par exemple, *magister populi*, le dictateur (Cic. *Fin.* III, 22); *magister equitum*, l'officier qui, sous les ordres du dictateur, commandait la cavalerie (Liv. III, 27); *magister morum*, le censeur (Cic. *ad Fam.* III, 13).

2. Dans la marine, le *magister* était un officier dont le grade et les fonctions répondaient à celles de notre maître d'équipage; ainsi, c'était lui qui dirigeait la navigation du vaisseau, qui donnait des ordres au timonier, aux marins, aux rameurs; il se tenait assis dans la cabine (*thronus*) à l'arrière du bâtiment, comme dans la figure ci-jointe, d'après le

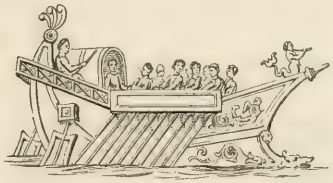

Virgile du Vatican (Liv. XXXIX, 25; XLV, 42). Dans la marine marchande, le même titre désignait ce que nous appelons le *capitaine* du navire, celui à qui le bâtiment et l'équipage étaient confiés par les armateurs qui lui donnaient des instructions auxquelles il devait se conformer (Ulp. *Dig.* 14, 1, 1); mais ces distinctions précises ne sont pas toujours observées.

3. Dans les fonctions civiles, ce titre

répond à nos titres de *président, directeur, gérant,* etc. : ainsi, *magister societatis,* directeur d'une compagnie (Cic. *ad Fam.* XIII, 9); *magister vicorum*, administrateur élu par les habitants de chaque *vicus* pour gouverner les affaires de la commune ou de toutes les communes de l'arrondissement (Suet. *Aug.* 30; *Tib.* 76); enfin, on désigne ainsi le directeur ou le président de toute corporation (Inscript. *ap.* Grut. 489, 10; *ap.* Marin. *Fr. Arv.* n. XV).

4. Dans la vie privée et les réunions de société, on appelle *magister* celui qui est chargé de présider un festin, une table de buveurs (Apul. *Apol.* p. 556). Le convive qui avait cet honneur était nommé souvent *rex convivii, arbiter bibendi,* et, chez les Grecs, συμποσίαρχος ou θαλίαρχος. C'était le sort des dés qui le désignait; il réglait toute la marche du repas; il décidait dans quelles proportions il fallait mêler le vin et l'eau, et la quantité que devait boire chaque personne; il infligeait et faisait payer des amendes à ceux qui violaient les lois du festin; enfin, toutes ses paroles étaient des ordres (Hor. *Od.* I, 4, 18; II, 7, 25; *Sat.* II, 2, 123; Xen. *Anab.* VI, 1, 30).

5. *Magister ludi* (Plaut. *Bacch.* III, 3, 37). Voy. LUDIMAGISTER.

6. Sous l'empire, *magister* était un titre que l'on donnait aux chefs de plusieurs des bureaux des administrations de l'État et de la maison impériale. Ainsi, *magister epistolarum,* premier secrétaire, celui qui répondait aux lettres au nom de l'empereur; *magister libellorum*, celui qui recevait les pétitions et qui y répondait; *magister memoriæ*, celui qui recevait de la bouche de l'empereur ses décisions, et les communiquait aux parties intéressées; *magister scriniorum*, celui qui avait la garde de tous les documents et de tous les papiers appartenant à l'empereur; *magister officiorum*, espèce de chambellan attaché à la cour impériale, qui dirigeait les audiences et y assistait, etc. (Ammian. Cassiodor. Spartian. Lamprid. Inscript.).

7. Le titre de *magister militum* ou *armorum* fut donné par Constantin à chacun des deux généraux qui commandaient en chef, l'un l'infanterie, l'autre la cavalerie romaine (Ammian.).

MAGISTRATUS. La charge de magistrat, c'est-à-dire de toute personne ayant autorité publique pour faire exécuter les lois de l'État. Ainsi, pendant la monarchie, le roi; sous la république, le dictateur, les consuls, les censeurs, les préteurs, les édiles, les tribuns du peuple, le propréteur et le proconsul, aussi bien que les *decemviri litibus judicandis,* avaient chacun autorité de magistrat.

2. *Magistrat*, titre donné à tous les officiers mentionnés dans le paragraphe précédent. Ces magistrats étaient partagés en plusieurs classes, distinguées par des noms qui exprimaient le rang et la position dont jouissait chacune d'elles. 1. *Majores*, principaux magistrats, élus dans les comices par centuries : cette classe comprenait les consuls, les censeurs, les préteurs. 2. *Minores*, magistrats inférieurs, nommés dans les comices par tribus, à savoir, les édiles, les tribuns, les décemvirs. 3. *Curules*, magistrats curules, ceux qui avaient droit à l'honneur de s'asseoir sur une *sella curulis :* cet ordre embrassait les dictateurs, les consuls, les préteurs, les censeurs et les édiles curules. 4. *Plebeii*, ceux qui dans l'origine ne pouvaient être tirés que de familles plébéiennes, c'est-à-dire les édiles plébéiens et les tribuns du peuple. 5. *Ordinarii*, ceux qui entraient en charge pour un temps fixé, comme les consuls pour un an. 6. *Extraordinarii*, ceux qui, comme le dictateur, n'étaient nommés que dans certaines circonstances particulières et pour un temps indéterminé.

MAJUMA. *Jeu de mai*, divertissement auquel se plaisaient les habitants de Rome pendant le mois de mai; à ce moment ils descendaient le Tibre jusqu'à la grève de mer à Ostie, et là ils se baignaient dans l'eau salée (Suidas). Quoiqu'on ne rencontre le nom de cette coutume qu'à une époque relativement récente, il est probable que l'usage désigné par ce mot n'est en rien d'origine moderne; car, quand il est question de cette fête, on en parle comme d'une vieille coutume qui reparaît, après avoir été abolie par la loi à cause des excès auxquels elle

donnait lieu (Impp. Arcad. et Honor. *Cod. Theodos.* 15, 6, 1 et 2).

MALLEATOR. Celui qui bat et qui frappe quoi que ce soit avec un maillet (*malleus*); ainsi, un batteur d'or, un relieur, celui qui frappe une pièce d'une empreinte, etc. (Mart. XII, 57; Inscript. *ap.* Grut. 1070, 1).

MALLEATUS. Battu ou comprimé avec un maillet ou un marteau; par exemple, *malleati libri*, des livres préparés pour la reliure (Ulp. *Dig.* 32, 50); *malleatum spartum*, des ajoncs pilés pour servir de fourrage (Columell. XII, 19, 4).

MALLEOLUS (σφύριον). Diminutif de MALLEUS (Cels. VIII, 3).

2. Projectile employé pour mettre en feu les travaux, les vaisseaux ou les machines de guerre d'un ennemi. C'était une tige de bois droite, garnie à son sommet d'une cage en fil de fer, semblable à la tête d'un fuseau (voy. la gravure au mot COLUS); cette cage était pleine de matières inflammables, telles que des cordes enduites de poix, et se terminait par une tête de flèche, de sorte que l'instrument tout entier ressemblait au *malleus*, tel que le représentent les figures de l'article suivant. On enflammait ce trait avant de le lancer, et, quand il atteignait l'objet contre lequel il était dirigé, la tête de flèche s'y enfonçait solidement, les cordes répandaient la flamme et embrasaient tout ce qu'elles touchaient et tout ce à quoi elles étaient fixées (Liv XXXVIII, 6; XLII, 63; Cic. *Cat.* I, 13; Vitruv. X, 16, 9; Veg. *Mil.* IV, 18; Ammian. XXIII, 4, 14).

MALLEUS (σφῦρα). *Maillet* ou marteau à grosse tête de bois, employé par les batteurs d'or, les relieurs, etc., pour réduire les matières qu'ils travaillaient en feuilles et en plaques d'une extrême finesse (Plin. *H. N.* XVI, 84; XIII, 26); par les charpentiers, les menuisiers et les maçons, pour enfoncer le ciseau quand les coups ont besoin d'être modérés et délicats (Plaut. *Merc.* II, 3, 57); comme battoir pour battre le chanvre (Plin. *H. N.* XIX, 13); enfin dans tous les cas où l'on emploie à présent le même instrument. Les deux modèles que nous donnons sont tirés de pierres funéraires d'artisans romains.

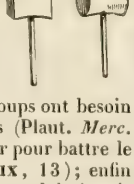

2. Gros maillet de bois dont les bouchers, et le *popa* dans les sacrifices, se servaient pour abattre le bœuf avant que le *cultrarius* lui coupât la gorge (Ovid. *Met.* II, 625; Suet. *Cal.* 32). La figure est copiée d'une petite construction élevée à Rome par la corporation des orfévres, comme hommage à Septime Sévère. Cette masse y figure parmi divers autres objets servant aux sacrifices.

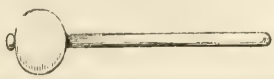

3. Gros marteau dont les forgerons se servaient à leur enclume. La tête en était ou de fer massif ou de bois entouré de cercles de fer, comme dans la gravure ci-jointe, qui représente le marteau employé par un des forgerons figurés au mot FERRARIUS, d'après un bas-relief romain. L'objet est ici dans de plus grandes proportions (Plin. *H. N.* XXXIV, 20 et 41).

MALLUVIA et MALLUVIUM (χειρόνιπτρον). Cuvette pour se laver les mains, *quasi manuluvia* (Festus, *s. v.*). La gravure représente une cuvette sur son pied, avec la serviette auprès; le tout ressemblant fort aux mêmes objets dans un mobilier moderne. Cette figure est tirée de la célèbre fresque romaine du Vatican, connue sous le nom de Noces Aldobrandines.

MALUS (ἱστός). *Mât de vaisseau*, fait le plus souvent d'un seul tronc de sapin (Plin. *H. N.* XVI, 76). Les navires de dimension ordinaire ne portaient qu'un mât (voy. les gravures aux mots ACTUA-

RIUS, CERUCHI); ceux de grande dimension, surtout les navires de commerce, en avaient deux de la même hauteur, comme dans la figure ci-jointe, d'après une

médaille de Commode; ou deux, dont un beaucoup plus petit que l'autre et penché hors du bâtiment, comme un beaupré, ainsi qu'on le voit dans la gravure au mot DOLON, 3. Une pierre gravée de la collection Stosch paraît offrir un modèle d'un trois-mâts (Winck. *Pierres gravées*, p. 531, n° 41).

2. Mât, ou forte perche fixée au sommet du mur extérieur d'un théâtre ou d'un amphithéâtre, servant à attacher une tente (*velarium*) qui couvrait tout l'espace de la *cavea*, afin de garantir les spectateurs du soleil et de la pluie (Lucret. VI, 110). La planche représente les

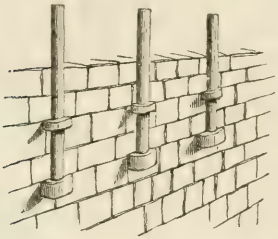

assises supérieures de la face extérieure du mur d'enceinte du grand théâtre à Pompéi; elles sont garnies de larges anneaux de pierres faits pour recevoir les mâts, comme dans notre gravure. A Rome, dans le Colisée, édifice plus orné, des consoles, qui subsistent encore, et qui sont placées comme les anneaux ici représentés, étaient employées à même fin.

3. La colonne verticale d'une presse d'étoffes ou d'un pressoir à raisin (*prescorium, torcular*), manœuvrant au moyen d'une vis et d'un écrou (Plin. *H. N.* XVIII, 31, 74). C'est ce que l'on voit dans la planche ci-jointe, représentant la presse employée chez le foulon à Pompéi, d'après une peinture subsistant encore sur un pilastre dans le local qu'occupait cet établissement.

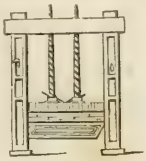

MAMILLARE (ἀπόδεσμος). Bande qui servait à entourer le sein, faite en cuir mou (Mart. XIV, 66) et destinée à relever la poitrine ou à la contenir quand

elle prenait trop de développement. Il ne faut pas regarder le *mamillare* comme tout à fait analogue à nos corsets modernes; car il n'était pas destiné à comprimer la taille de manière à lui donner une finesse, une ténuité contre nature, et toutes les femmes ne le portaient pas, mais seulement celles chez qui un grand embonpoint rendait cette contrainte nécessaire. Le *mamillare* est très-apparent dans la figure ci-jointe, d'après une peinture de Pompéi, qui, à ce que l'on croit, représente Sophonisbe; il est porté sous la tunique et contre la peau, et l'ampleur des formes de la beauté africaine, fortement accusée par l'artiste, montre comment le *mamillare* était nécessaire à Sophonisbe, et en indique en même temps l'usage.

MAMPHULA. Gâteau de pain, chez les Hébreux, les Syriens et les autres Orientaux. Lorsque, dans la maison, on cuisait une fournée de pain, d'un mor-

ceau de la pâte on faisait un gâteau que l'on cuisait sous les cendres pour l'offrir aux prêtres (Festus, *s. v.*). Ce gâteau portait le nom de *mamphula* dans la langue syrienne, et de là le mot, et probablement aussi la coutume, passèrent chez les anciens Romains (Lucil. *Sat.* p. 83, 15, Gerlach). Maintenant même c'est, chez nous, un usage universellement répandu, chaque fois que l'on chauffe le four, de faire, avec une partie de la pâte, un gâteau cuit sous la cendre, pour les enfants.

MANDRA (μάνδρα). Proprement, enceinte servant à enfermer du bétail, parc ou étable; par suite, on a pris le contenant pour le contenu, et ce mot a servi à désigner les animaux mêmes que renfermait la *mandra*, et même la foule de charrettes, avec les bêtes de somme qui les traînaient et leurs conducteurs, formant un encombrement sur la voie publique (Juv. III, 237; Mart. V, 22).

2. Dans l'espèce de damier appelé *tabula latrunculorum*, divisions ou espaces circonscrits par les lignes sur lesquelles on faisait mouvoir les pièces (Mart. VII, 72; Auct. *Pan. in Pis.* 190). Le sens primitif du mot semble impliquer que la *mandra* était un espace carré comme un parc à moutons, semblable en quelque manière à ceux qui forment par leur réunion notre damier et notre échiquier, et qu'elle n'était pas formée par des lignes parallèles (*duodecim scripta*), comme la table de trictrac (voy. la gravure au mot ABACUS, 2); mais, comme toutes les œuvres d'art qui nous représentent des personnes jouant à ce jeu ne nous montrent le damier que de profil, et qu'on n'en a pas encore découvert d'original, il est impossible de rien affirmer de positif sur le dessin du damier.

MANDUCUS. Personnage à masque

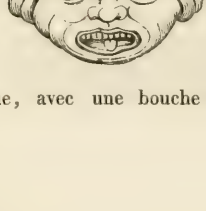

grotesque, avec une bouche énorme garnie d'une double rangée de dents, introduit dès les premiers temps de Rome dans les atellanes et sur les scènes rustiques, pour exciter la gaieté par sa laideur et ses penchants voraces, d'où lui vint son nom (Festus, *s. v.*; Plaut. *Rud.* II, 6, 51). La figure ci-jointe est tirée d'un original en bronze, où les dents sont d'argent.

MANES. Ombres des morts. Les anciens eux-mêmes paraissent avoir attaché à ce mot une idée vague et mal définie, de sorte qu'il n'est pas aisé de déterminer d'une manière précise son sens véritable. Voici pourtant l'interprétation qui semble donner le résultat le plus satisfaisant. On croyait qu'à la dissolution des corps, les âmes des hommes étaient changées en esprits, qui continuaient à exercer une influence sur leurs descendants; les unes devenaient des génies bienfaisants, appelés *lares*, les autres des esprits malfaisants, nommés *larvæ*. Mais comme les survivants ne pouvaient savoir lequel de ces deux sorts avait été assigné aux âmes de leurs parents morts, ils faisaient usage de l'expression *manes* comme d'un mot indéterminé, qui ne désignait pas l'une des deux conditions à l'exclusion de l'autre, et les comprenait toutes deux; cependant la répugnance superstitieuse des anciens pour tout ce qui sonnait mal, pour tout ce qui était de mauvais présage, les conduisait généralement à attacher à ce mot une idée favorable. En conséquence, dans le plus grand nombre de cas, il est employé pour désigner des génies bienfaisants, qui sont supposés résider sous terre, dans l'empire des morts, et auxquels il est permis de revenir trois fois par an sur la terre visiter leur postérité avec les traits et le costume qu'ils portaient pendant la vie. Ainsi, dans le Virgile du Vatican, l'esprit d'Anchise, quand il rencontre Énée aux enfers, est représenté en costume troyen; et dans le même ouvrage, Hector, quand il apparaît à Énée, porte le même vêtement, et les mots *Hectoris manes* sont écrits sur la figure. Dans ce cas, aussi bien que dans d'autres, ce mot *manes* est employé pour désigner l'esprit d'un individu; on s'en sert aussi pour désigner les

régions souterraines où habitaient les *manes*, que l'on regardait aussi comme des divinités inférieures; c'est à cause de cela que, dans les inscriptions funéraires, ils portent presque toujours le titre de *Dii manes* (Apul. *de Deo Socr.* p. 689; Augustin. *C. D.* IX, 11. Cf. Serv. *ad* Virg. *Æn.* III, 63; Festus, *s. v.*; Isidor. *Orig.* VIII, 11, 100; Virg. *Æn.* IV, 427; *Georg.* I, 243).

MANGO. Marchand d'esclaves (Mart. I, 59), surtout celui qui, par des moyens artificiels, tels qu'une nourriture excitante, du rouge, des cosmétiques, cherchait à rendre plus séduisante la personne des jeunes esclaves qu'il mettait en vente, et à augmenter ainsi leur valeur en leur donnant l'apparence de qualités qu'en réalité ils ne possédaient pas (Quint. II, 15, 95; Plin. *H. N.* XXIV, 22). Par extension, ce mot, dans un sens plus général, désigne toute sorte de revendeurs, tous ceux qui essayent de donner de l'apparence à des marchandises vieilles et de mauvaise qualité. Pline (*H. N.* XXXVII, 76) l'emploie en parlant de marchands de bijoux.

MANIÆ. *Loups-garous*, monstres que les nourrices inventent pour effrayer les enfants (Festus, *s. v.*; Arnob. *adv. Nat.* VI, 26).

MANICA (χειρίς). Longue *manche* tombant jusque sur le poignet, particulière aux nations étrangères, surtout aux

peuples de l'Orient et du Nord, mais regardée par les Grecs et les Romains des beaux temps comme marque d'une grande mollesse, quoique à une époque plus avancée elle ait été généralement ajoutée aux tuniques des deux sexes (Virg. *Æn.* IX, 616; Tac. *Germ.* 17). La gravure représente une figure tirée du groupe de Niobé, et que l'on suppose être le gouverneur des enfants (*pædagogus*), par suite, comme l'indique d'ailleurs son costume, un esclave et un étranger, probablement un Asiatique.

2. *Brassard*, pièce d'armure défensive que quelques-uns des gladiateurs romains

portaient sur le bras droit, de l'épaule au poignet, comme une manche (Juv. VI, 256), ainsi qu'on le voit dans la figure ci-jointe, d'après un bas-relief dans la rue des Tombeaux, à Pompéi. L'apparence de cette pièce de l'armure indique qu'elle était faite soit de bandes d'étoffe (*fasciæ*), soit de lanières de cuir, soit de ces plaques de métal que les soldats légionnaires portent si souvent sur les colonnes et les arcs de triomphe. Voyez LORICA, 7.

3. Gaîne ou brassard porté par les archers au bras gauche, entre le coude et le poignet, comme dans le modèle ci-contre, tiré de la colonne Trajane. C'était en effet cette partie de leur corps qui était particulièrement exposée, et la nature de leurs armes ne leur permettait pas l'usage du bouclier (Veg. *Mil.* I, 20).

4. (χειρίς). Gant ou mitaine ne couvrant que la main, et faite de cuir ou de fourrure (Pallad. I, 43, 4). Les Perses et quelques nations du Nord portaient ces sortes

de gants bien plus généralement que les Grecs et les Romains, chez qui cette partie du vêtement n'était guère à l'usage que des chasseurs, des laboureurs (Hom. *Od.* XXIV, 230), ou des personnes délicates (Cic. *Phil.* XI, 11) dont les mains souffraient du froid (Plin. *Ep.* III, 5, 15). Xénophon distingue expressément les deux mots χειρίς et δακτυλήθρα (*Cyr.* VIII, 8, 17), qui répondent aux expressions latines *manica* et *digitale*, quoique tous les deux désignassent des objets enveloppant la main; de là on peut inférer que la *manica*, comme nos mitaines, n'avait pas de doigts, tandis que le *digitale* en avait comme nos gants. Voyez ce dernier mot et la gravure.

5. Au pluriel, *menottes*, fers attachant les mains, par opposition à *compedes*

(Virg. *Æn.* II, 146; Hor. *Ep.* I, 16, 76). La figure est tirée d'un bas-relief romain.

6. Grappin de fer employé dans la guerre maritime (Lucan. III, 565), et, comme l'implique son nom, construit à l'imitation de la main humaine. Il devait ressembler par l'ensemble de sa forme à la *manus ferrea* et à l'*harpago*. Voyez la figure à ce dernier mot.

MANICATUS. Garni de longues manches, se dit des tuniques (Cic. *Cat.* II, 10). Voir MANICA, 1.

2. *Manicatæ pelles* (Columell. I, 8, 9; XI, 1, 21), espèce de gants longs, *manicæ de pellibus* (Pallad. I, 43). Voir MANICA, 4.

MANICULA ou MANIBULA. Barre transversale au haut de la *stiva*, ou manche de la charrue. Le laboureur la tenait dans ses mains pour aider le soc à pénétrer dans le sol, comme le montre la gra-

vure ci-jointe, d'après un vase étrusque (Varro, *L. L.* IV, 31).

MANIPULUS ou MANIPLUS (δράγμα, ἅμαλλα, οὖλος). Littéralement, une poignée de quoi que ce soit, mais surtout la quantité de tiges de blé que le moissonneur prend dans sa main gauche pendant que sa droite porte la faucille au pied de ces tiges : ce que, dans certaines provinces de France, on appelle une *manvée*. Comme toutes ces poignées de blé étaient ensuite rassemblées en javelles et liées en gerbes, ainsi qu'on le fait encore maintenant, ce mot sert aussi à désigner une gerbe de blé, une botte de paille, ou plus ordinairement de foin, que, dans l'antiquité, les paysans bottelaient sur le terrain même, avant de l'emporter en grange (Plin. *H. N.* XVIII, 72; Ov. *Rem. am.* 191; Varro, *R. R.* I, 49, 1; Columell. II, 18, 2; XI, 2, 40). La gerbe de blé ici représentée est copiée d'une lampe en terre cuite.

2. L'étendard, l'enseigne d'une compagnie. On dit que, dans les premiers temps de Rome, c'était une poignée de foin attachée à une perche, et portée devant la troupe; dans la suite, pour en conserver et en rappeler le souvenir, on plaça au haut de l'étendard une main humaine, comme dans le spécimen ci-joint, tiré de la colonne Trajane (Ov. *Fast.* III, 115-118; Serv. *ad* Virg. *Æn.* V, 870; Aurel. Vict. *de Orig. P. R.* 22).

3. Manipule de fantassins, c'est-à-dire troupe d'hommes rangée sous un seul

étendard. Un manipule de *principes*, de *hastati* ou de *velites*, était formé de 120 hommes; un manipule de *triaires* seulement de 60; quatre manipules formaient une cohorte (Cæs. Tac. Virg. etc.). Dans quelques cas aussi ce mot désigne une troupe de cavalerie; mais cela est contraire au sens exact du mot (Sil. Ital. IV, 316).

MANNULUS (Plin. *Epist.* IV, 2, 3). Diminutif de

MANNUS. *Bidet*, cheval de race gauloise, très-petit, mais marchant très-vite, et très-estimé par les Romains pour sa légèreté (Lucret. III, 1076; Hor. *Epod.* IV, 14; Prop. IV, 8, 15; Petr. *Sat.* 45; Isidor. *Orig.* VII, 1, 55).

MANSIONES (σταθμοί). *Stations*, lieux de repos placés à certaine distance les uns des autres le long des grandes routes; ils étaient plus particulièrement destinés à servir d'étapes aux corps de troupes en mouvement : mais les simples voyageurs y trouvaient aussi des bâtiments pour rafraîchir leurs bêtes et prendre de la nourriture. Par suite, la distance d'un lieu à un autre est quelquefois supputée en indiquant le nombre de *mansiones* qui se trouvaient sur la route entre ces deux points.

2. *Mansiones camelorum*. En Orient, stations, lieux d'arrêt où se trouvaient des puits, et où les chameaux s'arrêtaient pour prendre de l'eau (Plin. *H. N.* XII, 14, 32).

MANSUETARIUS (τιθασσευτής). Dompteur de bêtes féroces, homme qui avait le talent non-seulement de rendre ces animaux traitables et dociles, mais aussi de leur enseigner à exécuter certains exercices et certains tours (Lamprid. *Elag.* 21; cf. Senec. *Ep.* 85). La figure que nous donnons, d'après une pierre gravée, représente un de ces hommes dressant ou montrant un ours savant. Son bras droit, qui fait claquer un fouet, est tout à fait nu; mais son bras gauche, qui présente à l'ours deux morceaux de viande, est protégé par une manche formée d'anneaux de métal ou de cuir. Une ceinture du même genre entoure le ventre du *mansuetarius*.

MANTELE, MANTILE, et MANTELIUM (χειρόμακτρον, ἐκμαγεῖον). Primitivement, serviette pour les mains ou la figure, dans les repas. En ce sens, le mot *mantele* devait être à peu près synonyme de *mappa;* mais plus tard, quand on prit l'habitude d'étendre une nappe sur la table, on employa ce mot dans le sens de nappe. D'ailleurs, les passages cités ci-dessous indiquent que le *mantele* était plus large, plus rude, et d'un tissu plus grossier que la *mappa,* et que c'était l'hôte qui l'offrait à ses convives; un seul peut-être servait à toute la compagnie, tandis qu'il était d'usage que chaque invité apportât avec soi la *mappa* (Varro, *L. L.* VI, 85; Serv. *ad* Virg. *Georg.* IV, 377; Mart. XII, 29, 12; XIV, 138; Isidor. *Orig.* XIX, 26, 6).

MANTELLUM ou MANTELUM. Ce qui servait à dérober aux regards quelque chose que l'on portait; de là sont venus l'italien *mantello*, l'anglais *mantle*, et le français *mantel*, puis *manteau* (Plaut. *Capt.* III, 3, 6).

MANTICA. *Bissac*, servant soit aux fantassins, soit aux cavaliers (Apul. *Met.* p. 14; Hor. *Sat.* I, 6, 104). Il était formé de deux sacs joints l'un à l'autre par une courroie. Quand c'étaient des voyageurs à pied qui le portaient, on le jetait sur l'épaule de manière que l'un des sacs pendît par devant et l'autre par derrière (Phædr. IV, 9; Catull. 22, 21; Pers. IV, 23). A cheval, on le plaçait derrière le cavalier, en travers des reins de l'animal (Hor. *l. c.*).

MANTICULA. Diminutif du mot précédent.

MANUALE. Petit étui de bois s'adaptant à la tranche d'un livre (*libellus*), pour empêcher les bords des feuilles d'être froissés par les habits de la personne qui le portait sur elle et de se replier (Mart. XIV, 84).

MANUBALLISTA. Balliste à main, ressemblant probablement fort à l'arbalète moderne (Veg. *Mil.* II, 15; IV, 22).

MANUBALLISTARIUS. Qui se sert de la *manuballista* (Veg. *Mil.* III, 14; IV, 21).

MANUBRIUM. Ce avec quoi l'on tient quelque chose à la main, terme général pour désigner toute espèce de poignée; celle d'une cruche ou de tout autre vaisseau (Cic. *Verr.* II, 4, 27; voy. ANSA, I); le manche d'un couteau (Juv. XI, 133, voy. CAPULUS, CULTER); le manche des instruments rustiques (Columell. XI, 2, 92; voy. la liste que nous en donnons dans la Table analytique); manchon en bois servant à ouvrir ou à fermer une canelle : probablement l'espèce de robinet connu dans nos campagnes sous le nom de *chantepleure* (Vitruv. X, 8, 3). Voy. ASSIS 2, et EPISTOMIUM.

MANUCLA et MANUCULA. Voy. MANULEA.

MANUCULATUS. Voy. MANULEATUS.

MANULEA. Longue manche couvrant le bras jusqu'au poignet (Front. *ad M. Cæs. Ep.* IV, 3); même sens que MANICA, 1.

2. Pièce d'armure défensive servant à protéger le bras (Accius *ap.* Non. *v.* Balteus). Même sens que MANICA, 2.

3. Une des pièces de la machine de guerre appelée *catapulte*, celle qui tenait la corde tendue (Vitruv. X, 10).

MANULEARIUS. Ouvrier qui fait des *manuleæ* ou des vêtements à longues manches (Plaut. *Aulul.* III, 5, 37).

MANULEATUS. Garni de longues manches, ou qui en porte (Plaut. *Ps.* II, 4, 48; Suet. *Cal.* 52; Senec. *Ep.* 33). Même sens que MANICATUS.

MANUS FERREA (χεὶρ σιδηρᾶ). Main de fer, sorte de crampon de fer, employé surtout dans la marine pour saisir et retenir les agrès ou la coque d'un vaisseau ennemi, pendant que l'un des deux équipages sautait à l'abordage (Liv. XXVI, 39; XXXVI, 44; XXX II, 30; Frontin. *Strat.* II, 3, 24; Lucan. III, 635). On confond quelquefois cette machine avec l'*harpago* (Curt. IV, 2, 12); mais César les mentionne clairement comme deux objets différents (*B. C.* I, 57), ainsi que Pline (*H. N.* VII, 57), qui attribue l'invention de la *manus ferrea* à Périclès, et celle de l'*harpago* à Anacharsis. Une des différences, et peut-être la principale, consistait en ce que la *manus ferrea* était attachée à une chaîne, et lancée comme un projectile d'une machine, de sorte qu'elle accrochait un vaisseau d'assez loin et le traînait à la remorque, ou que si on la retirait à soi, elle amenait avec elle, tout contre le bâtiment auquel elle appartenait, le vaisseau qu'elle avait saisi (Curt. IV, 3; Lucan. III, 375; Scheffer, *Mil. Nav.* II, 7) : tandis que l'*harpago* était fixé à une longue perche ou poutre, *asser* (Liv. XXX, 10).

MAPALIA. Voy. MAGALIA.

MAPPA. *Serviette de table* (Hor. *Sat.* II, 8, 63). Les Romains s'en servaient dans leurs repas pour s'essuyer les mains et la bouche; les gens du commun, afin de préserver leurs vêtements des taches, se l'attachaient sous le menton, comme quelques personnes le font encore aujourd'hui (Petr. *Sat.* 32). Ordinairement, l'amphitryon ne fournissait pas de serviettes à ses convives; chaque invité apportait avec soi sa *mappa* (Mart. XII, 29, 11), et parfois s'en servait pour emporter quelques-unes des friandises qu'il ne pouvait manger à table (Mart. II, 37; VII, 20); la même chose se fait encore de nos jours en Italie. Le spécimen que nous donnons est emprunté à une peinture de Pompéi, et du genre que l'on appelle *Xenia;* cette serviette y figure, suspendue à un clou, parmi beaucoup de comestibles et d'objets de table.

2. Morceau d'étoffe, ou serviette, qu'aux fêtes du Cirque et dans d'autres

jeux le magistrat qui les faisait célébrer jetait en l'air pour donner le signal des courses (Suet. *Nero*, 22; Mart. XII, 29, 9; Juv. XI, 191). Cet usage paraît remonter à une très-haute antiquité, puisqu'on en attribue l'origine aux Phéniciens (Quint. I, 5, 57), quoique postérieurement une anecdote ait eu cours, qui en faisait Néron l'auteur. On racontait qu'un jour, dînant dans la *Maison dorée*, qui avait vue sur le *Circus Maximus*, comme la multitude criait et témoignait son impatience de voir commencer les courses, il prit une serviette sur la table et la jeta par la fenêtre, donnant ainsi le signal désiré (Cassiod. *Var. Ep.* III, 51). La gravure, où l'on voit un magistrat levant la *mappa*, est empruntée à un bas-relief romain qui représente une course de chars.

MARCULUS. Diminutif de MARCUS. Marteau de forgeron (Mart. XII, 57, 6;

Plin. *H. N.* VII, 57; Isidor. *Orig.* XIX, 7, 2). Comme ce mot est un diminutif, il désigne sans doute un petit marteau que l'on maniait d'une seule main, comme on le voit dans la figure ci-jointe, d'après une urne funéraire, et dans celle qui est au mot FERRARIUS, p. 268.

MARCUS. Gros marteau à tête de fer, employé par les forgerons; c'est le marteau que nous appelons aujourd'hui marteau à deux mains (Isidor. *Orig.* XIX, 7, 2), comme on le voit dans le spécimen ci-joint, d'après le Virgile du Vatican,

et dans la figure au mot FERRARIUS, p. 268.

MARRA. Sorte de houe à large tête, *lata* (Columell. X, 70), dentée (Id. X, 88), employée dans le jardinage et l'agriculture pour arracher et enlever du sol les herbes, les racines, etc. (Plin. *H. N.* XVII, 35, 4; Juv. XV, 166; Columell. *ll. cc.*). La gravure représente la tête d'un instrument répondant à la des-

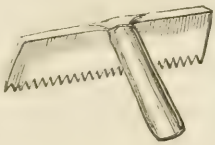

cription ci-dessus, et trouvé à Rome dans la tombe d'un des martyrs chrétiens. On s'en était probablement servi pour le torturer.

MARSUPIUM (μαρσύπιον). Bourse à serrer de l'argent (Varro, *ap.* Non. *s. v.*; Id. *R. R.* III, 17, 3; Plaut. *Rud.* V, 2, 26). Dans les œuvres d'art, on en voit souvent une représentée entre les mains de Mercure, le dieu du gain, et plus ou moins ornée de glands. Le modèle donné ici est tiré d'une peinture de Pompéi.

MARTIOBARBULUS. Mot douteux que l'on trouve dans Végèce (*Mil.* I, 17), où, si la leçon est bonne, il désigne un soldat

armé de balles de plomb qu'il lance avec une fronde.

MARTIOLUS. Diminutif de MARCULUS. Marteau ordinaire de très-petite dimension, tel que celui dont se servaient les menuisiers pour enfoncer les clous, ou pour travailler au marteau tout ce qui ne demandait pas l'emploi d'une grande force, par exemple, les petits ouvrages de métal, appelés par les Grecs ἔργα σφυρήλατα (Petr. *Sat.* 51). Le spécimen que nous donnons ici est représenté sur la pierre tumulaire d'un artisan romain.

MARTULUS (Plin. *H. N.* VII, 57). Même sens que MARCULUS. C'est l'italien *martello*.

MASTIGIA (μαστιγίας). Mot grec pour dire un vaurien qui mérite le fouet (Plaut. *Curc.* IV, 4, 11; *Most.* I, 1, 1; Terent. *Ad.* V, 2, 6). Il répond au substantif latin *verbero*.

2. Par extension, fouet, μάστιξ (Sulp. Sev. *Dial.* II, 3).

MASTIGOPHORUS (μαστιγοφόρος). Terme emprunté aux Grecs, chez qui il désigne quelque chose comme un conducteur d'esclaves (Thuc. IV, 47); mais les Romains, et peut-être aussi les Grecs, donnaient le même nom à un officier ressemblant fort à notre *sergent de ville*, qui avait pour fonction de réprimer le désordre dans les lieux publics et dans les fêtes populaires, d'empêcher la multitude d'envahir les lieux où elle ne devait pas pénétrer, de prévenir les attroupements et le tumulte. A cette fin, il était armé d'un fouet (μάστιξ), d'où vint son nom (Arcad. *Dig.* 50, 4, 18; Prudent. *adv. Symmach.* II, 516).

MASTRUCA et MASTRUGA. Mot d'origine étrangère, probablement phénicien, qui désignait une espèce de couverture, de manteau grossier et commun, fait de peaux de bêtes fauves (Isidor. *Orig.* XIX, 23, 5), particulier surtout aux paysans et aux gens du peuple de la Sardaigne (Cic. *pro Scauro, ap.* Isidor. *l. c.*; Quint. I, 5, 8) et du pays de Carthage (Plaut. *Pœn.* V, 5, 33); ces deux contrées avaient reçu des colons phéniciens. La figure ci-jointe représente sans aucun doute la forme et le caractère de ce vêtement; elle est tirée d'une mosaïque découverte à Palestrine et représentant l'enlèvement d'Europe. L'artiste a rappelé habilement la patrie de son héroïne et le théâtre du rapt, en introduisant un pâtre portant la *mastruca*, et exprimant par son attitude et ses gestes le trouble et l'effroi où le jette l'enlèvement de sa jeune maîtresse.

MASTRUCATUS. Qui porte la *mastruca*, comme dans la gravure ci-dessus (Cic. *Prov. Cons.* 7, parlant des Sardes).

MATARA et MATARIS. Voyez MATERIS.

MATAXA. Voyez METAXA.

MATELLA. Diminutif de MATULA (Varro, *ap.* Non. *s. v.*; Mart. XII, 32, 13.)

MATELLIO. Diminutif de MATULA (Varro, *L. L.* V, 119; Id. *ap.* Non. *v.* Trullium; Cic. *Par.* V, 2).

MATERIARIUS. Marchand de bois de construction (Plaut. *Mil.* III, 3, 45).

3. Ouvrier qui travaille le bois, tel que charpentier, ou constructeur de bâtiments (Inscript. *ap.* Grut. 642, 4).

MATERIATIO. Charpente d'un toit (Vitruv. IV, 2, 1). Les anciens architectes la disposaient comme on le voit dans les deux plans ci-joints, tirés de l'*Encyclopédie d'Architecture*, de Gwilt. Ces deux plans représentent la charpente d'un toit, l'un de face et en hauteur, l'autre de profil et en coupe longitudinale. Voici les différentes parties dont cette charpente est composée :

aa. *Trabes. Sablières*, poutres formant les architraves, supportées sur des colonnes ou des pilastres.

bb. *Columen. Faîtage*, pièce qui forme le point culminant du toit.

c. *Columa. Poinçon* qui soutient le faîtage.

dd. *Tigna. Entraits*, poutres jetées en travers d'un côté à l'autre du bâti-

ment, et reposant sur les architraves.

e. *Capreolus. Contre-fiche*, placée en diagonale entre le poinçon et l'arbalétrier, qu'il supporte.

ff. *Canterii. Arbalétriers*, formant un lit sur lequel reposent les pannes, couchées en travers.

ggg. *Templa.* Les *pannes*, formant un lit pour les chevrons, qui sont posés sur elles en sens contraire et les coupent à angle droit.

hh. *Asseres. Chevrons.* Sur les chevrons sont clouées des *lattes*, et les *tuiles* sont accrochées aux lattes.

Souvent la charpente d'un toit se compliquait de pièces accessoires qui ache-

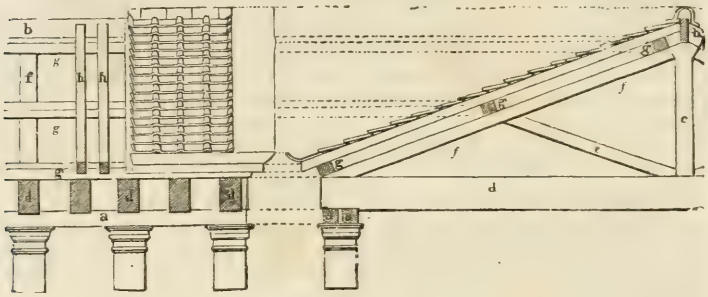

vaient de lui donner de la force et de la rendre résistante; mais on n'a donné ici que les pièces principales et essentielles. Un toit ancien ne diffère, quant à la structure intérieure, d'un toit moderne que parce qu'il est plus simple et ne présente pas de parties aussi compliquées.

MATERIATUS. Fait de bois, construit en bois (Vitruv. IV, 2).

MATERIS. Mot celtique désignant un genre particulier de javeline qu'employaient les Belges (Strabo, IV, 4, 3), et qui avait un fer plus large que celui dont les armes de cette espèce étaient ordinairement munies (Hesychius) : c'est tout ce qu'on sait sur la *materis* (Liv. VII, 24; Cæs, *B. G.* I, 26; Sisenn. *ap.* Non. *s. v.*).

MATRIMONIUM. *Mariage.* Chez les Romains, il y avait trois manières de le contracter : par l'usage (*usus*), en cohabitant avec une femme pendant un an et un jour; par un contrat (*coemptio*) dans lequel les deux parties se liaient l'une à l'autre par une vente simulée; enfin, par une cérémonie religieuse (*confarreatio;* voy. ce mot pour les détails et le sens de la cérémonie).

MATTA (ψίαθον). Natte faite de joncs (Ov. *Fast.* VI, 679).

MATTARIUS. Celui qui dort sur une natte ou sur un matelas grossier qui ne vaut guère mieux qu'une natte (August. *contr. Faust.* V, 5).

MATTEA ou MATTYA (ματτύα). Nom qu'on donnait en général à tous les mets délicats et recherchés, surtout à la volaille et au gibier (Petr. *Sat.* 65 et 74; Mart. XIII, 92).

MATULA (ἀμίς). Ce mot, comme son diminutif, est celui que l'on emploie ordinairement pour désigner un vase de nuit (Plaut. *Most.* II, 1, 39; Ulp. *Dig.* 34, 2, 25, § 10. Voy. les auteurs cités aux mots MATELLA et MATELLIO). On employait aussi ces trois mots pour désigner toute espèce de vaisseau qui contient de l'eau.

MAUSOLEUM. Tombeau de Mausole, roi de Carie : édifice que sa beauté et sa magnificence firent ranger parmi les sept merveilles du monde (Plin. *H. N.* XXXVI, 4, 9). Ensuite ce mot fut adopté par les Romains pour désigner toute espèce de tombeau d'une grandeur et d'une magnificence extraordinaires, surtout ceux des rois et des empereurs, comme le tombeau d'Auguste au Champ de Mars, et celui d'Adrien sur la rive

opposée du Tibre (Florus, IV, 11, 10; Suet. *Aug.* 100; *Vesp.* 23; Mart. V, 64). Des restes considérables de ces deux édifices existent encore : le premier sert

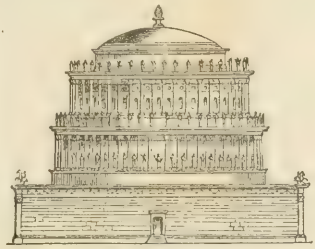

maintenant d'arène pour les combats de taureaux ; le second, de forteresse : c'est le monument connu sous le nom de Château Saint-Ange. Tous les deux cependant sont aujourd'hui privés entièrement de leurs ornements extérieurs; mais la gravure ci-jointe représente le mausolée d'Adrien dans son état primitif, avant que les statues et les colonnes qui le décoraient eussent été détruites pendant le siége de Rome par les Goths de Vitigès. Cette restauration est due à l'architecte vénitien Labacco (*Libro dell' Architettura,* Roma, 1558), d'après des débris d'ornementation, des représentations sur médailles et la description de Procope. Elle donnera une juste idée de l'ancienne magnificence de ce tombeau, dont on peut la regarder comme une exacte reproduction; seulement, au sommet du bâtiment, au lieu du cône en forme de pomme de pin à tort placé là, il devrait y avoir une statue d'Adrien.

MAVORTE ou mieux MAFORTE. Terme introduit fort tard et employé par le bas peuple, au lieu de RICINIUM. Voy. ce dernier mot (Serv. *ad* Virg. *Æn.* I, 282; Isidor. *Orig.* XIX, 25).

MAZONOMUM (μαζονόμιον, μαζονόμος). Proprement, un ustensile de ménage grec, un plateau de bois rond sur lequel on servait des gâteaux d'orge (Hesychius, cf. Harmod. *ap.* Athen. IV, 31). Par extension, on donna ce nom à un large plateau de bronze ou d'or sur lequel de jeunes garçons, dans les fêtes de Bacchus, portaient de l'encens embrasé et d'autres parfums (Calix *ap.* Athen. V, 27), comme le représente le spécimen ci-

joint, d'après un bas-relief du Musée Pio-Clémentin.

2. Les Romains adoptèrent aussi ce mot, mais lui donnèrent un sens un peu différent. Pour eux, le *mazonomum* était un plat de très-grande dimension (*nutantem sub iniquo pondere vidi Mazonomi puerum*, Nemes. *Fragm. de Aucup.* I, 17), où l'on servait des pâtés de gibier (Hor. *Sat.* II, 8, 86; Schol. Vet. *ad l.;* Varro, *R. R.* III, 4, 3), comme dans le spécimen ci-joint, d'après une ancienne fresque découverte près de l'église de Saint-Jean de Latran, à Rome. Cette fresque représente un grand nombre d'esclaves, dont chacun apporte à une fête un plat différent : la pâtisserie est peinte en jaune. Dans un bas-relief du Musée Pio-Clémentin (V, 14) figure un plat contenant une croûte de pâté, tout à fait du même genre que celui dont nous donnons le modèle; un serviteur le présente à Hercule, couché pour prendre son repas.

MEDIASTINI. Classe d'esclaves dont on ne connaît pas d'une manière certaine la spécialité et la condition. Ils paraissent toutefois avoir été placés tout à fait aux derniers rangs, et avoir été chargés, aux champs et dans la maison, des plus grossiers ouvrages (Columell., I, 9, 3; II, 13, 7; *Dig.* 7, 7, 6; Acro *ad* Hor. *Ep.* I, 14, 14; Nonius, *s. v.*).

MEDICAMENTARII. Vendeurs de simples et de remèdes tout préparés (Plin. *H. N.* XIX, 33) : peut-être de vrais charlatans, ou quelque chose même de pire;

on faisait certainement fort peu de cas de ces *medicamentarii*, et dans le Code Théodosien (3, 16) les empoisonneurs des deux sexes sont désignés sous ce nom.

MEDICUS (ἰατρός). Tout homme qui pratique l'art de guérir; ce mot s'emploie, comme chez nous le terme de *docteur*, en parlant des chirurgiens aussi bien que des médecins (Plaut. *Men.* v, 3, 6; Cic. *Cluent.* 21; Plin. *H. N.* xxix, 6; Suet. *Cal.* 8; *Nero*, 2). Ces passages nous apprennent aussi que généralement à Rome le *medicus* était un étranger, qui gagnait sa vie en soignant tous ceux qui réclamaient ses services, ou un esclave qu'entretenaient les gens riches pour qu'il donnât ses soins à toute la *familia*, sans que le public pût avoir recours à ses talents.

2. On donnait aussi le même nom à ceux qui soignaient les animaux, aux vétérinaires. Ce corps se séparait en plusieurs classes : chaque vétérinaire se renfermait dans l'étude spéciale des maladies d'un seul genre d'animaux, et devait son nom à la spécialité qu'il embrassait : ainsi il y avait le *medicus equarius*, le *mulomedicus*, le *medicus pecorum*, etc. (Val. Max. ix, 15, 2; Veget. i, *præf.* 6; Varro, *R. R.* ii, 7, 16).

MEDIMNUS et MEDIMNUM (μέδιμνος). Mesure de capacité, chez les Grecs; employée surtout comme mesure sèche, elle servait aussi pour les liquides : elle contenait six *modii* romains (Nepos, *Attic.* 2; Rhemn. Fann. *de Pond. etc.* 64).

MEDIPONTUS. Une des parties intégrantes du pressoir, d'après Caton (*R. R.* 3 et 12), mais sans détails explicatifs; seulement Caton mentionne le *medipontus* comme une des cordes qui servaient à faire marcher cette machine; probablement c'était une corde des plus fortes et des plus grosses.

MELINA. Sac ou poche faite d'une peau de blaireau, *meles* (Plaut. *Epid.* i, 1, 21).

MELIUM. Collier de chien, fait en cuir garni de clous à tête de fer, *clavulis capitatis* (Varro, *R. R.* ii, 9, 15). On faisait porter ces colliers surtout aux chiens de chasse, pour leur protéger la gorge et le cou. Voy. MILLUS, et la figure donnée à ce mot.

MEMBRANA. *Parchemin;* on s'en servait quelquefois pour écrire, quoiqu'il ne fût pas d'un usage aussi général que le papier (*charta*) fait de papyrus (Plin. *H. N.* xiii, 91; Hor. *Sat.* ii, 3, 2).

2. (διφθέρα). Couverture faite en parchemin, et colorée à l'extérieur en jaune ou en rouge (Tibull. iii, 1, 9; cf. Ov. *Trist.* i, 1, 5) : elle servait à envelopper un manuscrit roulé en volume, pour le conserver propre et l'empêcher d'être gâté. La *membrana* n'était pas une boîte, un étui, comme la *capsa;* c'est ce qu'on peut affirmer en la voyant assimilée à différentes pièces d'habillement (Mart. x, 93, 4; xi, 1, 2).

MEMBRANULA. Diminutif du précédent. Petite bande de parchemin sur laquelle on inscrivait le titre ou les titres d'un livre, et la table (*indices*) de ce qu'il contenait (Cic. *ad Att.* iv, 4).

MENDICULA s. ent. *vestis*. Costume de mendiant (Plaut. *Epid.* ii, 2, 41. Voy. la figure suivante).

MENDICUS (πτωχός). Mendiant, qui vit d'aumônes (Plaut. *Bacch.* iii, 4, 16). La gravure représente une scène se passant à Herculanum, sur le forum,

d'après une peinture découverte dans cette ville. Un mendiant aveugle, conduit par un chien, y reçoit une aumône d'une jeune femme.

2. Prêtre mendiant, consacré au culte de Cybèle, et vivant d'aumônes, comme les moines mendiants au moyen âge et

dans les temps modernes (Hor. *Sat.* I, 2, 2).

MENIS (du grec μήνη). Ornement en forme de demi-lune, que les Romains avaient l'habitude de placer au commencement de leurs livres; de là l'expression : *a menide*, pour dire *depuis le commencement* (Auson. *Profess.* 25).

MENSA (τράπεζα, par abréviation de τετράπεζα). Dans son sens primitif, ce mot (formé de *metior*) désignait une planche, une table servant à prendre des mesures de surface, à lever des plans; mais ensuite on l'a employé dans un sens aussi général que notre mot *table*, sans distinction de surface ronde ou carrée, quoique la forme carrée soit impliquée naturellement quand on emploie le mot *mensa* tout seul, sans y ajouter aucune indication sur la forme particulière de table que l'on entend désigner. Voici les sens les plus caractéristiques de ce mot :

1. Seul ou avec l'épithète *escaria*, il désigne une table à manger. Dans la plus haute antiquité, au moins chez les Romains, les tables à manger étaient carrées, portant sur des châssis, comme le montre la figure ci-jointe, qui représente,

d'après une peinture du Virgile du Vatican, les compagnons d'Ulysse à table dans l'île de Circé. Mais, après l'invention des tables à manger de forme circulaire, la forme carrée fut généralement abandonnée, excepté dans les réfectoires de soldats, où on la conserva (Varro, *L. L.* V, 118).

2. *Mensa prima* (πρώτη τράπεζα). Le premier service d'un dîner; on l'apportait quelquefois sur un plateau que l'on plaçait sur la table (*ferculum*); d'autres fois on apportait la table même toute servie; on la plaçait devant les convives, et on la remportait quand avait disparu ce qu'elle offrait à l'appétit de ceux qui l'entouraient; de là les mots *mensam ponere, auferre, tollere, removere*, répondant à nos expressions *servir, desservir le dîner* (Ov. *Met.* XI, 19; Plaut. *Truc.* II, 4, 13; Cic. *Pis.* 27; Virg. *Æn.* I, 216).

3. *Mensa secunda* (δευτέρα τράπεζα). Le second ou dernier service d'un repas, composé de fruits, de confitures, de pâtisseries; il répondait à notre dessert (Hor. *Sat.* II, 2, 121; Nep. *Ag.* 8; Cic. *ad Att.* XIV, 6 et 21; Cels. I, 2).

4. *Mensa tripes*. Table supportée sur trois pieds, par opposition à *monopodium*, espèce de table posant sur un seul pied, sur une seule tige. Quoique quelquefois ornée, comme on le voit dans la figure ci-jointe, d'après une peinture de Pompéi, la table à trois pieds était une des plus communes, et les Romains la considéraient comme une des moins distinguées dont on pût se servir (Hor. *Sat.* I, 3, 13; Ov. *Met.* VIII, 662).

5. *Mensa vinaria*. Table à boire. Quand elle était ronde, comme dans la figure ci-dessus, qui représente une table de cette espèce, avec les coupes dessus, elle prenait le nom de *cylibathum* ou *cilibantum* (Varro, *L. L.* V, 121), distinction qui implique qu'on employait aussi pour le même usage des tables carrées.

6. *Mensa vasaria*. Table destinée à supporter les cruches, les burettes et autres vases employés dans le ménage. Ces tables étaient de deux espèces : les unes placées dans l'*atrium*, les autres dans la cuisine. Toutes deux néanmoins étaient également en forme de carré long; chacune des deux espèces avait son nom particulier. Voy. CARTIBULUM et URNARIUM, et les figures données à ces deux mots (Varro, *L. L.* V, 125, 126).

7. *Mensa delphica*. Table employée comme meuble d'ornement. Voy. DELPHICA.

8. *Mensa sacra*. Table faite de marbre, d'or ou d'argent, servant en quelque sorte d'autel; on la plaçait devant les statues des dieux, couverte du vin,

des vases, des fruits et des viandes qu'on leur offrait dans la solennité du *lecti-*

sternium, comme le représente la figure ci-jointe, d'après une lampe en terre cuite (Festus, *s. v.;* Cic. *N. D.* III, 34; Virg. *Æn.* II, 764).

9. Table ou *étal* sur lequel certains marchands, tels que les fruitiers, les volaillers, les pêcheurs, étendaient leurs denrées pour les vendre, dans les rues et

les marchés (Hor. *Sat.* II, 4, 37). La figure représente un étal de cette espèce, couvert de légumes, de volailles et de poissons, dans le Forum d'Herculanum, d'après une peinture découverte dans cette ville. Le marchand est assis à côté de son étal, tandis qu'une pratique tend une assiette sur laquelle va être déposé l'objet qu'elle a acheté; les jarres placées à terre contiennent aussi des comestibles.

10. *Mensa lanionia. Billot* de boucher, probablement analogue à celui dont ils se servent encore (Suet. *Claud.* 15).

11. *Mensa argentaria. Table* ou *comptoir* d'un banquier, d'un changeur, sur lequel il tenait toutes prêtes les sommes d'argent dont il avait sans cesse besoin pour ses affaires (Donat. *ad* Terent. *Ad.* II, 4, 13; cf. Hor. *Sat.* II, 3, 148). C'est à cet ancien usage que nos mots *banquier* et *banqueroute* doivent leur origine; ils nous sont venus des Florentins, les principaux banquiers de l'Europe pendant le moyen âge. A cette époque, ils avaient l'habitude de placer leur argent, comme les anciens Romains, sur une table ou banc de bois (*banco*), derrière lequel ils étaient assis; par suite, on les appelait *banchieri.* Si quelqu'un d'entre eux ne pouvait faire honneur à ses engagements, son comptoir était immédiatement brisé en morceaux, et il lui était interdit de continuer les affaires. C'est de cet usage du banc brisé (*banco rotto*) que vint le mot *banqueroute.* Les Grecs disaient de même ἀναστρεφόμενος τὴν τράπεζαν (Voy. Coray sur les *Caractères* de Théophraste, p. 189).

12. *Mensa publica.* Comptoir public, ou *banque* publique, dont le capital, provenant des impôts, appartenait à l'État, et était déboursé pour les services publics (Cic. *Flac.* 19; *Pis.* 36).

13. Plate-forme ou table élevée, sur laquelle étaient exposés en vente des esclaves (Apul. *Met.* VIII, p. 171; *Apol.* p. 432). Même sens que CATASTA.

14. Pierre funéraire, plate et carrée, placée sur les restes des morts : monument de l'espèce la plus simple pour honorer la mémoire de ceux qui n'étaient plus (Cic. *Leg.* II, 26). La figure représente

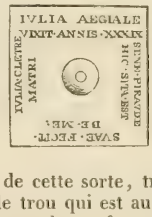

une pierre de cette sorte, trouvée près de Rome; le trou qui est au milieu servait pour verser des parfums dans l'intérieur du tombeau.

15. Longue planche ou table plate, faisant partie des machines de guerre (Vitruv. X, 11, 6); mais comment était-elle employée, et quel rôle jouait-elle? il

est difficile de s'en rendre compte. Voyez la figure au mot CARROBALLISTA.

MENSARII. Officiers chargés par l'État, dans certaines occasions et surtout dans des temps de misère générale, d'agir comme banquiers, en son nom. Ils étaient autorisés à avancer, au nom de l'État, de l'argent aux créanciers qui pouvaient fournir des garanties suffisantes, d'examiner les dettes des pauvres, de leur accorder des secours pécuniaires, etc. Il ne faut pas les confondre avec les *argentarii*, qui étaient des banquiers particuliers, faisant valoir leurs capitaux et ceux de leurs clients, quoique, comme les *mensarii*, ils eussent leurs tables ou comptoirs (*mensæ*) dressés en public sous les colonnes du Forum (Liv. VII, 21; XXIII, 21; Salmas. *de Mod. Usur.* p. 509; Budæus, *de Asse*, V).

MENSORES. Terme général, employé pour désigner tous ceux qui prenaient des mesures d'une espèce quelconque; ainsi :

1. Les arpenteurs (Columell. VI, 1), appelés aussi *agrimensores*.

2. Ceux qui, dans un camp romain, mesuraient et distribuaient les différentes places que devaient occuper les divers corps de troupes, par opposition aux *metatores*, dont la tâche était de choisir l'emplacement même que devait occuper le camp tout entier (Veget. II, 7).

3. Officiers qui, sous l'empire, choisissaient et désignaient les maisons où chaque soldat, pendant le cours d'une marche, devait être envoyé avec un billet de logement pour un temps donné (*Cod. Theodos.* 7, 8, 4).

4. *Mensores ædificiorum*. Entrepreneurs qui s'engageaient à bâtir un édifice sur un plan que leur donnait un architecte (Plin. *Ep.* X, 19, 5; Trajan. *ad* Plin. *Ep.* X, 20, 3).

5. *Mensores frumentarii*. Mesureurs de blé, préposés pour mesurer celui qu'on apportait par le Tibre dans les greniers publics, *horrea* (Paul. *Dig.* 27, 1, 26).

MENSULA. Diminutif de MENSA.

MENSULARII. Gens appartenant à la classe des banquiers publics ou *mensarii*. Comme ce mot est formé d'un diminutif, *mensula*, nous pouvons supposer que ces *mensularii* étaient d'un rang inférieur. Ils agissaient en qualité de changeurs, donnant aux étrangers de la monnaie romaine en échange des pièces étrangères que ceux-ci apportaient de leur pays; ils étaient aussi chargés d'examiner toute espèce de monnaie, et de décider si elle était bonne ou fausse (Tac. *Ann.* VI, 17; Dig. 16, 3, 7; 42, 5, 24; 46, 3, 39).

MERENDA. Un des repas des Romains. On le prenait de bonne heure dans l'après-midi, et nous pourrions traduire ce mot par *goûter* (Plaut. *Most.* IV, 2, 49; Calpurn. *Ecl.* V, 61, où le poëte dit que la neuvième heure, en été, est bien tardive pour la *merenda* des paysans). Le mot *merenda* est encore employé dans ce sens par les habitants de l'Italie.

MERGA (καρφαμάτιον, Hesych.) Outil employé pour les travaux de la moisson. Servait-il à couper le blé, ou à le ramasser lorsqu'il était étendu à terre? quelle était précisément la nature et la destination de cet outil? Ce sont là des questions auxquelles il nous est impossible de répondre avec certitude. Festus (*s. v.*) dit que c'était une fourche (*furcula*), au moyen de laquelle le laboureur chargeait ou emportait du champ les bottes de foin (*manipuli*); mais Plaute (*Pœn.* V, 2, 58) et Palladius (II, 20, 3) en parlent évidemment comme d'un instrument qui servait à moissonner le blé, et Pline (*H. N.* XVIII, 72) indique que l'on employait à la fois deux de ces *mergæ*, entre lesquelles les épis de blé se trouvaient pris et coupés. Le passage de Pline n'est pas clair : il paraît désigner une manière de moissonner analogue à celle que préfèrent de nos jours les Belges, et qui est exprimée par le mot *saper*. De la main gauche, ils ramènent et supportent avec un long crochet une certaine quantité de tiges de blé, qu'abat aussitôt une faux à manche court, qu'ils tiennent de la main droite et qu'on appelle *sape*.

MERGES. Poignée ou gerbe de blé; c'était, à proprement parler, la quantité de tiges de blé que pouvait enlever ou couper d'un coup une *merga* (Virg. *Georg.* II, 517; Serv. *ad* Virg. *Æn.* XI, 532).

MERIDIANI. Classe de gladiateurs armés à la légère, qui combattaient en ma-

nière d'intermède au milieu du jour, lorsque étaient terminés les combats contre les bêtes féroces, qui occupaient toute la matinée (Orelli, *Inscript.* 2587; Suet. *Claud.* 34; Senec. *Ep.* 7 et 95). Les simples tuniques dont sont revêtues les figures ci-jointes et l'absence de toute armure font supposer avec beaucoup de vraisemblance qu'elles présentent un spécimen

des *meridiani*, d'autant plus qu'elles sont tirées d'une mosaïque où l'on voit plusieurs autres gladiateurs revêtus des armures qui appartenaient en propre à chaque classe.

MERUM (ἄκρατον). Vin pur, sans mélange d'eau. Les anciens habitants de l'Italie le buvaient rarement dans cet état, excepté les ivrognes. La boisson habituelle était un mélange d'environ deux parties d'eau contre une de vin (Mart. I, 12 et 57; III, 57).

MESANCULON (μεσάγκυλον). Mot grec que les Romains rendaient par *hasta ansata* ou *telum ansatum*. Ce mot se trouve pourtant dans Aulu-Gelle, X, 25, 1; il est expliqué au mot ANSATUS, p. 37, où l'on voit la figure de cette arme.

MESAULOS (μέσαυλος). Passage ou corridor dans une maison grecque, entre les deux parties principales du rez-de-chaussée, l'appartement des hommes (*andronitis*) et celui des femmes (*gynæconitis*); dans le milieu de ce corridor il y avait une porte qui, lorsqu'elle était fermée, interceptait toute communication entre les deux appartements (Vitruv. VI, 7, 5). Voy. le plan au mot DOMUS, p. 239, où le *mesaulos* est indiqué par la lettre *d*.

MESOCHORUS (μεσόχορος). Chef ou conducteur d'une troupe de musiciens faisant de la musique vocale ou instrumentale; il se tenait au centre de la troupe pour donner le signal et marquer la mesure. (Plin. *Ep.* II, 14, 7; Sidon. *Ep.* I, 2).

MESSOR (ἀμητήρ, θεριστής). Moissonneur (Cic. *de Orat.* III, 12; Virg. *Georg.*

I, 316). L'usage le plus général, chez les anciens, était de couper les tiges de blé avec une faucille (*falx messoria* ou *stramentaria*), à peu près à égale distance de l'épi et du sol, comme le représente la figure ci-jointe, d'après une peinture funéraire de l'ère chrétienne : la paille était ensuite coupée à part. Dans quelques contrées, et notamment dans l'Ombrie, on coupait la paille près du sol, comme nous le faisons, ne laissant que le chaume. Pour une espèce de blé barbu, comme le blé d'Égypte, qui a plusieurs épis pressés l'un à côté de l'autre sur une seule tige, on détachait les épis de la tige avec un instrument garni de dents comme une scie (*falx denticulata*); opération que représente une peinture égyptienne publiée par Wilkinson, *Ancient Egyptians*, vol. IV, p. 89 (Varro, *R. R.* I, 50; cf. Columell. II, 20, 3).

2. *Messor fœniseca*. Faucheur qui coupait l'herbe avec une faux, *falx fœnaria* (Columell. II, 17, 5).

META. Toute espèce d'objet à large base circulaire, diminuant graduellement de bas en haut comme un cône (Liv. XXXVII, 27; Cic. *Div.* II, 6; Plin. *H. N.* II, 7); de là les applications suivantes et les sens particuliers de ce mot.

1. (καμπτήρ, νύσσα). Dans une cour-

se, le but autour duquel il fallait tourner. C'était un groupe de trois colonnes à forme conique, sur une base élevée, et placées au bout de la barrière (*spina*) dont les chevaux faisaient le tour : chaque course comprenait sept tours de lice (Prop. II, 25, 26; Suet. *Dom.* 4). Il y avait nécessairement deux *metæ*, une à chaque extrémité de la *spina*, marquées, l'une C, l'autre D, sur le plan du Cirque (voy. p. 157). Celle qui était la plus près de l'extrémité de l'arène d'où partaient les chars était appelée *meta prima;* l'autre, à l'extrémité la plus éloignée, à l'endroit où l'on tournait, *meta secunda*. Le conducteur de chars, en tournant, laissait toujours les *metæ* à main gauche, ou, comme disaient les Romains, du côté de la roue intérieure, *interiore rota* (Ov. *Amor.* III, 2, 12). Le grand art de bien conduire consistait à tourner autour de ces points, et à ne pas laisser entre soi et la *meta* assez d'espace pour qu'un adversaire pût y passer, sans la serrer de trop près et risquer d'être renversé en touchant la base sur laquelle s'élevaient les colonnes. Les œuvres des poëtes sont remplies d'allusions métaphoriques aux chances, aux accidents que causaient les *metæ* et qui avaient lieu à leur pied (Ov. *Trist.* IV, 8, 35; Hor. *Od.* I, 1, 5; Cic. *Cœl.* 31). Comme la course commençait et finissait à la première *meta*, ce mot est souvent employé, ainsi que notre mot *borne*, pour désigner la limite, la conclusion de toute chose (Virg. Ov. Stat. etc.). La figure est prise d'un bas-relief romain qui représente un cirque. L'ouverture qu'on voit dans la base, sous les colonnes, donne accès à une petite chapelle où était placé l'autel du dieu Consus (Tertull. *de Spectac.* 5).

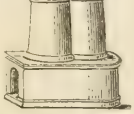

2. Dans un moulin à blé, celle des deux meules qui était inférieure à l'autre (Paul. *Dig.* 33, 7, 18, § 5). Elle avait la forme d'un cône, comme on voit dans la planche ci-jointe, qui présente une coupe de l'appareil composé des deux meules, et à côté, la forme extérieure de cet appareil, d'après un modèle découvert dans une boutique de boulanger à Pompéi. La meule extérieure, qui portait le nom de *catillus*, est faite, il faut le remarquer, en forme de sablier, et la portion inférieure de cette pièce s'a-

daptait (voy. la figure en coupe à gauche), comme un chapeau, à la tête conique de la *meta*. La partie supérieure de cette pièce servait de trémie pour recevoir le blé, qui tombait petit à petit par quatre trous percés au fond de cet entonnoir, et était moulu en farine, pressé qu'il était contre le sommet et les faces de la *meta* par le *catillus* tournant autour d'elle. Avant la découverte des moulins de Pompéi, qui ont permis de déterminer la forme réelle d'un moulin romain, il était généralement admis que la pierre d'en haut était la *meta*, et la pierre d'en bas le *catillus*, erreur qui subsiste encore dans les meilleurs dictionnaires.

3. *Meta fœni*. Meule de foin, à laquelle les Romains donnaient la forme d'un cône se terminant par une pointe très-aiguë (Columell. II, 19, 2), comme dans la figure ci-jointe, empruntée à la colonne Antonine. D'autres objets, tels que des fromages à la crème, étaient désignés par le même mot, quand on leur donnait une forme conique (Mart. I, 44, 7; III, 58, 35).

4. *Meta sudans*. Fontaine à Rome, près de l'amphithéâtre Flavien, faite de

manière à imiter un cône, sur lequel l'eau se répandait et tombait d'en haut (Sext. Ruf. *de Reg. Urb.* 4). On peut encore voir des restes de cette fontaine entre le Colisée et l'arc de Constantin. Il en existe sur plusieurs médailles des représentations qui attestent qu'elle méritait bien son nom. Il fut aussi donné à d'autres fontaines construites sur le même modèle. Sénèque (*Ep.* 56) en mentionne une de forme analogue à Baïes.

METATORES. Officiers des armées romaines qui choisissaient l'emplacement du camp, et qui en déterminaient l'orientation et les dimensions (Cic. *Phil.* XI, 5; Lucan. I, 382).

METITORES. Officiers attachés au service des aqueducs, ayant pour fonctions de veiller à ce que l'eau fût conduite régulièrement du réservoir (*castellum*) dans les tuyaux qui la répandaient par toute la ville, et d'en répartir à chaque quartier de Rome la quantité précise que la loi lui accordait. Pour y parvenir, ils réglaient le diamètre des principaux tuyaux en adaptant à chacun d'eux une mesure (*calix*) d'une capacité connue (Frontin. *Aq.* 79).

METOPA (μετόπη). Dans l'architecture dorique, *métope*, c'est-à-dire, un panneau qui, dans une frise, remplissait l'espace libre entre les triglyphes; ce panneau était quelquefois uni, quelquefois, au contraire, richement orné de sculptures, comme les métopes du Parthénon, maintenant conservées au Musée Britannique, et celles du temple de Thésée, auxquelles est empruntée la figure ci-jointe. Les triglyphes représentent à l'extérieur l'extrémité des entraits (*tigna*); dans les anciennes constructions en bois, l'espace entre un entrait et un autre (*intertignium*), restait vide et ouvert, de sorte qu'un étranger pouvait pénétrer par cet espace libre, comme le fit Oreste dans le temple de Diane en Tauride (Euriph. *Iph. Taur.* 113).

METOPOSCOPUS (μετωποσκόπος). Physionomiste, qui annonce aux hommes leur fortune d'après les observations qu'il fait sur l'expression et le caractère de leur physionomie (Suet. *Tit.* 2; Plin. *H. N.* XXXV, 36, 14).

METRETA (μετρητής). L'unité des mesures de capacité chez les Grecs; elle contenait cent cotyles ou hémines = 27 litres (Plaut. *Merc. prol.* 75; Columell. XII, 22, 1). Par extension, on appelait *metreta* un vaisseau de terre de grande dimension qui contenait de l'huile (Columell. XII, 51, 2; Cato, *R. R.* 100; Juv. III, 246).

METULA. Diminutif de META (Plin. *Ep.* V, 6, 35).

MICATIO, ou *digitis micare*. Jeu de hasard, mêlé d'adresse, encore en usage dans le midi de l'Italie, où il est maintenant connu sous le nom de *Mora*, jeu de la mourre (Varro, *ap.* Non. *s. v.*; Suet. *Aug.* 13; Calpurn. *Ecl.* II, 26). Deux personnes y jouent de la manière suivante : toutes deux présentent leurs

mains le poing fermé; puis, dans un même moment elles étendent chacune un certain nombre de doigts, et crient en même temps un nombre qu'elles supposent représenter le nombre des doigts étendus par les deux joueurs. Celui qui devine juste a gagné. La figure ci-jointe, qui représente, d'après une peinture funéraire, deux Égyptiens jouant à la *mourre*, atteste la haute antiquité à laquelle remonte ce jeu, et peut en donner une idée claire à ceux qui ne l'ont jamais vu jouer. La manière dont le pratiquent les modernes est identique à celle qui est ici représentée; seulement ils se tiennent debout, tandis que les joueurs égyptiens sont assis, et que ces Égyptiens semblent

se servir de leurs deux mains pour jouer, et non de la main droite seulement, comme le font maintenant les Italiens. Ce procédé augmentait sans doute considérablement les difficultés et la complication du jeu, en y introduisant les différentes combinaisons que l'on peut faire avec vingt chiffres, au lieu de celles qui peuvent être faites avec dix seulement. Le personnage à droite a étendu tous les doigts de sa main droite, et trois de sa main gauche; son adversaire allonge deux des doigts de la main droite, et trois de la gauche; ainsi le total des doigts étendus est de treize. Si l'un des deux joueurs, au moment où tous deux ouvrent simultanément les mains, crie *treize*, avant d'avoir pu voir les doigts étendus, il a gagné; si aucun n'a deviné juste, on referme les mains; on crie de nouveau un nombre, en ouvrant les doigts, jusqu'à ce que l'un des deux ait rencontré le nombre exact. Ce qui paraît si simple est très-difficile à exécuter avec la moindre chance de succès, et exige plus de calcul et d'habileté que ne pourrait l'imaginer une personne qui n'en aurait pas elle-même fait l'expérience. Chaque joueur a d'abord à décider en lui-même combien de doigts il montrera, ensuite à conjecturer combien il est probable que son adversaire en présentera : ce qu'il fait en observant sa manière habituelle de jouer, en se rappelant quels nombres il a récemment criés, et combien dans les derniers coups il a présenté de doigts; puis il ajoute le chiffre qu'il obtient par ces calculs au nombre de doigts qu'il montre, et c'est ainsi qu'il essaye de composer d'une manière rationnelle le nombre qu'il proclame. Mais comme tout ce jeu, si long à exposer, s'exécute dans la réalité très-rapidement, les mains s'ouvrant et se fermant, les nombres se proclamant aussi vite que peuvent se faire ces mouvements et se produire ces sons, il faut à un joueur, pour qu'il ait quelque chance de gagner, une grande promptitude d'intelligence et beaucoup de décision, en même temps qu'un regard vif et une grande sûreté de coup d'œil, pour voir en un instant le nombre total des doigts découverts, de manière à ne pas laisser passer inaperçu son propre succès, et à ne pas se laisser non plus tromper par un adversaire de mauvaise foi; aussi les Romains, pour caractériser un homme d'une probité et d'une droiture au-dessus de tout soupçon, disaient-ils de lui, que l'on pourrait jouer à la mourre avec lui dans l'obscurité, *dignus, quicum in tenebris mices* (Cic. *Off.* III, 19).

MILIARIUM (θερμαντήρ). Chaudière à chauffer de l'eau, d'une très-grande hauteur et d'un diamètre très-étroit, de sorte qu'elle avait la forme d'un vase long et mince, *altum et angustum* (Pallad. V, 8). On s'en servait habituellement pour chauffer de l'eau dans les bains (Pallad. I, 40, 3), aussi bien que pour d'autres usages domestiques (Senec. *Q. N.* III, 24; IV, 9); aussi avait-elle, suivant les circonstances, différentes dimensions. La figure, qui répond exactement à la description ci-dessus, représente un *miliarium* qui se trouvait dans les bains de Pompéi, restauré d'après les traces qu'il a laissées sur le mortier du mur contre lequel il était posé; l'ouverture carrée en dessous est la bouche du fourneau, existant encore, au-dessus duquel le *miliarium* était placé. Voy. AHENUM, 2.

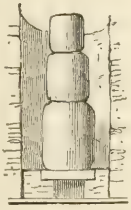

2. Colonne courte et épaisse, qui, dans un pressoir à olives (*trapetum*), s'élevait au centre du mortier (*mortarium*); elle est désignée par les chiffres 2, 2, dans la double figure ci-jointe, élévation et

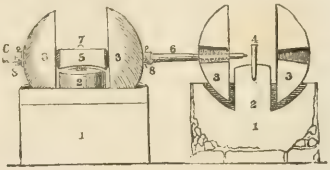

coupe d'un moulin à olives antique, trouvé à Stabia. Elle servait à supporter la boîte carrée (*cupa*, 5), où était insérée

une des extrémités de chacun des axes sur lesquels tournaient les roues ou meules (*orbes*, 3, 3), de sorte que, quand ces roues marchaient en tournant dans le mortier (1, 1), cette colonne formait le pivot sur lequel elles se mouvaient avec leurs axes.

MILLIARIUM. Pierre milliaire. Les Romains en plaçaient de mille en mille pas le long de leurs principales routes, comme on le fait encore dans certains pays, et ils y marquaient la distance de l'endroit où elles se trouvaient par rapport à la ville voisine. Ce fut C. Gracchus qui introduisit le premier cet usage (Plutarch. *C. Gracch.* 7). La figure représente une pierre milliaire romaine, maintenant debout sur le Capitole, mais qui autrefois marquait, sur une des voies qui partaient de Rome, la fin du premier mille, comme l'indique le chiffre I placé en haut. Le reste de l'inscription est relatif aux empereurs Vespasien et Nerva, qui la restaurèrent successivement.

2. *Milliarium aureum. Le milliaire d'or;* colonne dorée, élevée par Auguste, au haut du Forum romain, *in capite romani Fori* (Plin. *H. N.* III, 5, 9; Suet. *Oth.* 6; Tac. *Hist.* I, 27), pour marquer le point où toutes les grandes voies militaires convergeaient et aboutissaient (Plut. *Galb.* 24). On n'en a connu l'emplacement exact que depuis dix ans environ, quand des fouilles, entreprises par le dernier pape, ont mis à découvert, à l'angle nord-est du Forum, tout près de l'arc de Septime Sévère, un piédestal circulaire revêtu de marbre, qui, d'après l'avis unanime des archéologues, a été pris pour la base encore subsistante du *milliarium aureum*. Il ne paraît pas que la distance en milles sur les routes ait été constamment comptée à partir de ce point central; au contraire, des chiffres de distances, inscrits sur des pierres milliaires romaines que l'on a trouvées encore debout à leur ancienne place, prouvent que l'on comptait aussi ces distances à partir de la porte de Rome (Marin. *Frat. Arv.* p. 8; Fabrett. *Aq.* p. 136). Les livres de droit font encore connaître un troisième système pour mesurer les distances : on partait du dernier rang de maisons (*mille passus non a milliario Urbis, sed a continentibus ædificiis numerandi sunt.* Macer. *Dig.* 50, 16, 154). Cela montre que la méthode employée pour compter les milles varia aux différentes époques de la domination romaine, et donna lieu à des discussions chez les Romains eux-mêmes.

MILLUS. Collier de chien de chasse, fait en cuir, et armé de pointes de fer saillantes (*clavis ferreis eminentibus*); il servait surtout pour les chiens que l'on dressait à chasser les bêtes féroces, afin que leur cou et leur gorge, parties très-vulnérables, fussent protégées contre ces formidables adversaires (Scipio Æmilian. *ap.* Fest. *s. v.*). Le spécimen donné ici représente un des chiens de Méléagre, d'après une peinture trouvée à Herculanum.

MILVINUS. Ce mot s'appliquait aux flûtes. Voy. TIBIA.

MIMA (Cic. *Phil.* II, 24; Hor. *Sat.* I, 2, 56). Mime, comédienne. Voy. MIMUS.

MIMALLONES (μιμαλλόνες). Mot grec qui désignait les Bacchantes (Stat. *Theb.* IV, 660); Strabon toutefois établit une différence entre le mot *Mimallones* et celui de *Bacchæ* (X, 3, 10).

MIMALLONIS (Ov. *A. Am.* I, 541). Mot tiré du grec; même sens ou à peu près que BACCHA. Voy. ce mot.

MIMULA. Diminutif de *Mima*, avec une nuance ironique ou méprisante.

MIMULUS. Diminutif de *Mimus*. Ce mot impliquait aussi une idée d'infériorité (Arnob. II, 38).

MIMUS. Ce mot désigne en général toute personne qui reproduit et imite les manières, la démarche, le langage d'une autre personne par ses gestes, le jeu de sa physionomie, ou en simulant le son de sa voix. Dans un sens plus restreint, ce mot s'appliquait à l'acteur qui jouait un rôle dans une espèce particulière de drame, désignée aussi par le nom

de *mimus*. C'était des farces d'un fort gros sel, et en général très-indécentes, dans lesquelles on traduisait sur la scène et on ridiculisait des particuliers. L'acteur qui jouait ces rôles se faisait comprendre surtout par ses gestes et sa pantomime, quoique l'usage du dialogue ne fût pas entièrement banni de ces pièces. Dans l'origine, il exécutait sa pantomime sur un parquet situé au pied de la scène, non sur la scène même, et il n'avait pas de masque; aussi, dans le spécimen ci-joint, tiré d'un anneau gravé, on peut reconnaître que la figure presque tout entière est exposée aux regards; le masque, différent de celui que portent habituellement les acteurs comiques, ne cache qu'une portion des joues; un bonnet de fourrures couvre le dessus de la tête (Cic. *de Or.* II, 59; Ov. *A. Am.* I, 501; *Trist.* II, 497; Diomed. III, 487; cf. PLANIPES).

2. *Bouffon*. Des mimes de cette espèce étaient aussi employés hors du théâtre, surtout aux funérailles des grands (*indictiva funera*), où ils suivaient les *præficæ*, exécutant des danses grotesques et faisant les paillasses, comme le représente la figure ci-jointe, d'après une lampe funéraire trouvée dans une tombe mise à découvert par une fouille faite à la villa Corsini. Le chef de la troupe de ces mimes (*archimimus*) affectait de représenter le mort (Dionys. VIII, 77; Suet. *Vesp.* 19; voy. EXSEQUIÆ, p. 257). Les instruments que tient le mime que nous représentons ici sont des *crotala* (voyez ce mot, p. 205); sa tête est surmontée d'un bonnet de fou qui convient parfaitement à son rôle.

MIRMILLONES. Classe de gladiateurs qu'on faisait ordinairement combattre contre les *Thraces* ou les *retiarii;* ils portaient le casque gaulois, orné, en guise de panache, de l'image d'un poisson, comme on le voit dans la figure ci-jointe, tirée d'une tombe près de la porte d'Herculanum, à Pompéi. On croit que ces *mirmillones* étaient primitivement des Gaulois; mais l'origine du mot est très-douteuse, ainsi que le sens primitif (Cic. *Phil.* VI, 5; Suet. *Dom.* 10; Juv. VIII, 200; Festus, *v.* Retiarius).

MISSILIA. Présents de différentes sortes, jetés au peuple, du haut d'une plate-forme élevée, par les empereurs romains ou par d'autres personnes riches qui cherchaient à gagner la faveur de la multitude par des largesses (*congiarium*); de là est venu l'usage moderne de jeter de l'argent à la foule lors du couronnement des princes ou dans d'autres solennités. Les *missilia* étaient ordinairement les objets mêmes que l'on jetait, et ils appartenaient à ceux qui avaient la chance de les saisir. Mais comme plusieurs denrées alimentaires, telles que le blé et le vin, ne pouvaient être distribuées de cette manière, et que d'autres se seraient endommagées en tombant et en étant disputées par des mains avides, on jetait à leur place des billets ou des bons (*tesseræ*), sur lesquels était inscrit le nom de la substance que l'on devait recevoir, ainsi que la quantité

à laquelle on avait droit. Ces bons étaient payables au porteur sur présentation aux magasins du donateur (Suet. *Ner.* 11; Turneb. *Advers.* XXIX, 9).

MISTARIUS ou MIXTARIUS. Vase servant, comme le cratère, à mêler l'eau avec le vin : il était de grande dimension, et muni d'une poignée de chaque côté (Lucil. *Sat.* V, 16, Gerlach).

MITELLA (μιτρίον). Diminutif de MITRA. Coiffe ou bandeau en forme de pointe (Celsus, VIII, 10, 3), porté par les femmes grecques (Virg. *Cop.* 1) autour de la tête, comme le représente le spécimen ci-joint, d'après un buste conservé au Musée Britannique, et beaucoup de vases de terre et de peintures de Pompéi, où l'on voit cette coiffure. Les hommes, dans l'intérieur de leurs maisons ou à table, quand il fallait beaucoup boire, s'attachaient souvent autour de la tête une pièce d'étoffe du même genre pour combattre les effets du vin (Aristot. *ap.* Athen. XV, 16); et Cicéron (*Rabir. Post.* 10) raconte qu'à Naples, en pleine rue, il a vu souvent des jeunes gens et des vieillards de la première qualité porter la *mitella*.

2. Écharpe servant à soutenir un bras cassé, faite d'une bande d'étoffe ayant la même forme (Celsus, *l. c.*).

MITRA (μίτρα). Dans son sens général et primitif, ce mot désigne une longue écharpe garnie à son extrémité de liens (*redimicula*) qui servaient à l'attacher selon les différents usages auxquels elle pouvait servir. Cela ressort clairement d'un passage de Callixène (*ap.* Athen. V, 28), qui, dans la procession que conduit Ptolémée aux fêtes de Bacchus, décrit la figure colossale du dieu comme portant dans la main gauche un thyrse, autour duquel est roulée une *mitra*, précisément de la manière représentée par le spécimen ci-joint, tiré d'un bas-relief du Musée Pio-Clémentin, où sont sculptés différents personnages et différents objets appartenant au culte de Bacchus. Par extension, les écrivains grecs appliquent ce mot à la ceinture d'une vierge (Callim. *H. in Jov.* 21; voy. ZONA); à une large bande portée sous le sein (Apoll. Rhod. III, 867; voy. STROPHIUM); et chez Callimaque (*H. in Dian.* 14) l'épithète ἄμιτρος désigne une jeune fille qui n'a pas encore pris son développement, qui n'est pas encore nubile, c'est-à-dire qui n'a pas encore besoin de la *zona* ou du *strophium*. On appelait aussi *mitra* le ceinturon que les soldats portaient autour de la taille, au bas de la cuirasse, pour protéger le ventre (Hom. *Il.* IV, 137; voy. CINGULUM, 4).

2. Conformément au sens primitif du mot *mitra*, tel que nous l'avons donné plus haut (écharpe munie à ses deux extrémités de cordons servant à l'attacher), les écrivains appliquèrent ce nom à une espèce particulière de coiffure que portaient les habitants de la Perse, de l'Arabie, de l'Asie-Mineure, et les femmes de Grèce, et qui était disposée de manière à envelopper toute la tête, du front à la nuque, et à couvrir les joues et le menton, sous lequel elle passait. Aussi disait-on de la personne qui portait la *mitra* qu'elle en était voilée, *mitra velatus* (Claud. *de Laud. Stilichonis*, I, 156). On en a trouvé un exemple frappant dans la figure ci-jointe, qui représente une mitre persique, portée par un des compagnons de Darius, dans la grande mosaïque de Pompéi. La mitre d'Asie, que portaient les Phrygiens et les Amazones, était un bonnet de laine qui couvrait la tête aussi com-

plétement que la coiffure représentée ci-dessus, et que des rubans attachaient sous le menton (Isid. *Orig.* XIX, 31, 4; Serv. *ad* Virg. *Æn.* IV, 216; IX, 616), comme on le voit dans le spécimen ci-joint, représentant la tête de Paris, d'après une peinture de Pompéi. Dans les œuvres d'art, en général, c'est un des traits qui caractérisent Priam et les Troyens, et ser-

vent à les distinguer des Grecs et des Romains, chez qui on regardait l'emploi de la *mitra* comme une marque de mœurs très-efféminées (Cic. *Har. resp.* 21). La *mitra* des femmes grecques était formée d'une écharpe de diverses couleurs, *versicolor* (Plin. *H. N.* XXXV, 35), attachée autour de la tête et sous le menton, à

peu près comme dans les spécimens déjà donnés. On peut en voir un modèle dans la figure ci-jointe, d'après un buste conservé à Dresde. Quand elle s'introduisit en Italie, l'usage en fut spécialement restreint aux personnes âgées et aux femmes de mauvaise vie, romaines ou étrangères (Ov. *Fast.* IV, 517; Prop. IV, 5, 70; Juv. III, 66; Ulp. *Dig.* 34, 2, 25. Dans ce dernier passage, elle est mentionnée comme ressemblant à la *calantica*, quoiqu'elle en diffère sous certains rapports).

3. Câble que l'on attachait à mi-hauteur autour de la quille d'un vaisseau pour en affermir les flancs en cas de tempête, *funis, quo navis media vincitur* (Isid. *Orig.* XIX, 4, 6; Tertull. *Carm. de Jona et Ninive*, 42; cf. Hor. *Od.* I, 14, 6). En grec, ces câbles sont appelés ὑποζώματα τῶν τριήρων (Plat. *Rep.* X, p. 616, c; cf. Apoll. Rh. I, 368; Act. Apost. 27, 17).

MITRATUS (μιτρηφόρος). Qui porte la mitre, de la manière expliquée et représentée à l'article précédent. Pline (VI, 28, 32) se sert de ce mot en parlant des Arabes; Properce (IV, 7, 42), en parlant des Asiatiques.

MITTENDARIUS. Officier que, sous l'empire, on envoyait dans les provinces pour recueillir les tributs (*Cod. Theod.* 6, 30, 2).

MODIOLUS. Diminutif de MODIUS; par extension, ce mot fut appliqué à différents objets qui ressemblaient au *modius*, ainsi :

1. (χνόη, χοινίκη, χοινικίς, πλήμνη). Boîte, moyeu de la roue, partie dans laquelle les rayons (*radii*) et l'essieu (*axis*) sont réunis (Plin. *H. N.* IX, 3; Vitruv. X, 9, 2); ce mot s'applique aussi à l'essieu lui-même (Soph. *Electr.* 745); Caton (*R. R.* 20) s'en sert en parlant des essieux auxquels sont suspendues les roues dans un moulin à olives (*trapetum*). La figure représente une ancienne roue, conservée dans le musée du prince Esterhazy, à Vienne. Le second et le troisième des noms grecs rapprochés ci-dessus indiquent que les principales mesures sèches des Grecs et des Romains (χοῖνιξ et *modius*) étaient de la même forme, sinon de la même capacité.

2. Boîte, seau, ou grande cuiller, en forme de *modius*, attachée à la circonférence extérieure d'une roue tournant dans l'eau; elle se remplissait, quand le mouvement circulaire la plongeait dans l'eau, et en enlevait une certaine quantité, qu'elle versait dans un réservoir au moment où la roue achevait son tour (Vitruv. X, 5). Quelquefois on employait

pour cet usage des boîtes de bois, d'autres fois des jarres. Les Chinois se servent pour le même usage de tuyaux de bambou. Voyez la figure au mot ROTA AQUARIA; elle fera comprendre comment on se servait de ces cuillers et dans quel but.

3. Partie de la catapulte et de la baliste (Vitruv. X, 12, 1); on suppose que c'était une sorte de boîte qui contenait la corde; mais, comme la disposition exacte de ces machines est encore enveloppée de doute et d'obscurité, on ne peut donner une définition certaine du *modiolus* dans la baliste.

4. (πυξίς, Hero, *de Spirit.* p. 180). La boîte ou le cylindre où se meut le piston d'une pompe foulante (Vitruv. X, 7); marqué B B dans les figures aux mots CTESIBICA MACHINA et SIPHO.

5. (χοινίκη). Instrument de chirurgie, semblable à un trépan, servant à couper et à extraire des parties d'os. C'était une sorte d'emporte-pièce cylindrique, à lame dentelée (Cels. VIII, 3).

6. Petit gobelet à boire (Scæv. *Dig.* 34, 2, 37).

MODIUS et MODIUM. La plus grande mesure sèche des Romains, contenant seize *sextarii*, c'est-à-dire la sixième partie du *médimne* grec, environ un décalitre. Il servait surtout à mesurer le blé après qu'il avait été battu; en quoi il différait de la *corbis*, que l'on employait à mesurer du blé dans l'épi, quand on ne l'avait pas coupé avec la paille au moyen de la faucille, mais qu'on avait détaché les épis de leur tige avec un instrument à dents de scie (*falx denticulata*) ou avec deux *mergæ* (Cato, *R. R.* 136; Hor. *Ep.* I, 16, 55; Cic. *Div. Verr.* 10). La figure est prise d'une lampe en terre cuite, ou elle représente évidemment un *modius*, comme on peut le conclure de la présence, dans l'original, de plusieurs tas de blé à côté de cette mesure.

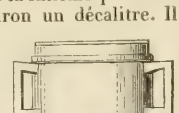

2. Le trou ou la douille où était fixé le mât d'un vaisseau (Isidor. *Orig.* XIX, 2, 9).

MODULUS. En général, toute espèce de mesure, mais plus particulièrement un *module*, unité de mesure adoptée par les architectes pour régler les proportions d'un ordre d'architecture ou de tout un bâtiment. On pouvait le choisir arbitrairement, mais le module auquel on recourait le plus habituellement était le diamètre ou le demi-diamètre de la colonne au bas de son fût (Vitruv. V, 9, 3).

2. Mesure servant, dans les aqueducs, à apprécier la quantité d'eau prise dans un temps donné; même sens que CALIX, 3 (Front. *Aq.* 34 et 36).

MOENE, ou au pluriel MOENIA, plus usité. Murailles d'une ville (Cæs. *B. C.* III, 80); mot presque synonyme de *murus*, mais avec un sens plus étendu, car il embrasse tous les bâtiments qu'entourait le *murus* dans une ville (Cic. *Cat.* II, 1; Vitruv. VIII, 3, 24; Virg. *Æn.* VI, 549).

MOLA (μύλη). *Moulin*, terme général, comme le mot français, désignant différentes sortes de machines destinées à moudre diverses substances, et mises en mouvement soit par les bras de l'homme, soit par des bêtes de somme, soit par l'eau. Voici les principales sortes de moulins :

1. *Mola manuaria* ou *trusatilis* (χειρομύλη); moulin à bras, servant à moudre du blé ou d'autres céréales, telles que des fèves, des lupins, etc. (Aul. Gell. III, 3; Cato, *R. R.* 11; Ov. *Med. fac.* 72; Jabolen. *Dig.* 33, 7, 26). Plusieurs de ces moulins, plus ou moins compliqués, ont été découverts à Pompéi dans les boutiques de boulangers; tous sont construits

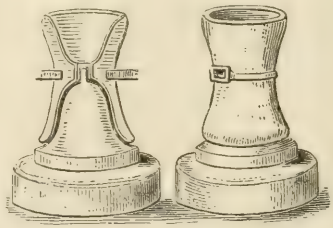

de la même manière, et consistent essentiellement en deux pierres ou meules ayant la forme particulière que représente la figure ci-jointe. On y voit à droite le moulin avec ses deux pierres adaptées l'une à l'autre et prêtes à marcher, et à gauche, pour faire comprendre la structure différente des deux meules, une coupe de la partie extérieure. La base du moulin est formée d'une pierre cylindrique de cinq pieds de diamètre et d'un pied d'épaisseur, de laquelle sort une saillie conique d'environ deux pieds de haut, qui forme la meule inférieure (*meta;* voy. ce mot), et qui a un pivot de fer fixé au sommet. La meule extérieure (*catillus*) est faite en forme de sablier, de sorte qu'une moitié de cette pièce s'adaptait, comme un chapeau, à la surface conique de la meule inférieure, et recevait le pivot que nous venons de mentionner dans un trou creusé exprès au centre de la plus étroite portion de la meule, entre les deux cônes creux; ce pivot servait à la fois à maintenir le *catillus* dans une position fixe, et à régulariser le frottement. Le blé était versé dans l'entonnoir que formait la partie supérieure du *catillus*, servant de trémie, et descendait par degrés, à travers quatre trous percés au fond de cet entonnoir, sur le cône solide de la partie inférieure. Là, il était moulu en farine entre la face externe du cône et la face interne du chapeau de pierre qui le recouvrait, à mesure que cette dernière pièce tournait autour de la première, mue par les esclaves qui faisaient marcher le moulin, au moyen d'une barre de bois introduite des deux côtés du *catillus* dans un trou carré dont notre gravure marque la place. La farine tombait tout autour du cône dans un conduit creusé à la base du moulin pour le recevoir.

2. *Mola asinaria* ou *machinaria.* Moulin construit sur le même plan et pour le même usage, si ce n'est que c'était une bête de somme et non un homme qui le faisait marcher, comme on le voit par le spécimen ci-joint, tiré d'un marbre du Vatican (Cato, *R. R.* 11; Ov. *Fast.* VI, 318; Apul. *Met.* VII, p. 143). On remarquera que l'animal, comme le dit expressément Apulée (*Met.* IX, p. 184), a devant les yeux des pla-

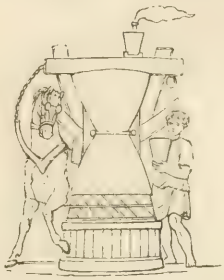

ques de cuir qui l'empêchent de voir.

3. *Mola aquaria.* Moulin à moudre du blé, mis en mouvement, non par le bras de l'homme ou par la bête de somme, mais par l'eau (Vitruv. X, 5; Pallad. *R. R.* 1, 42; Auson. *Mos.* 362). Les meules étaient disposées comme celle que représentent les deux planches ci-dessus; mais la meule extérieure était mise en mouvement par une roue (*rota aquaria*), munie de palettes et ayant, fixée à l'extrémité opposée de son axe, une roue à engrenage (*tympanum dentatum*), dont les dents s'adaptaient à celles d'une autre roue semblable, placée au-dessus dans un sens vertical, de sorte qu'en tournant, la grande roue du moulin communiquait un mouvement de rotation à la meule extérieure (*catillus*). Comparez HYDRALETES. Ausone mentionne aussi des scieries mécaniques, destinées à couper le marbre en plaques, et que faisait marcher l'eau (*Mosell.* 363).

4. *Mola buxea.* Petit moulin à bras en bois servant à moudre du poivre et d'autres substances du même genre (Petr. *Sat.* 74).

5. *Mola versatilis.* Probablement meule à aiguiser, comme dans la figure ci-jointe, tirée d'une pierre gravée, où le pied fait tourner la meule (*cos*), ainsi que cela se pratique encore de nos jours (Plin. *H. N.* XXXVI, 29). Tite-Live (XXXVII, 65), paraît faire allusion à une machine du même genre. Du reste, l'interprétation que nous donnons de

ces deux passages n'est pas tout à fait certaine; on pourrait les rapporter tous

les deux au moulin à blé ordinaire (n° 1).

6. *Mola olearia.* Moulin à olives, servant à les écraser et à détacher les noyaux, sans les briser, des parties charnues du fruit (Columell. XII, 52, 6). Dans l'opinion de Columelle, la *mola* était le meilleur des instruments que l'on pût employer pour exécuter cette opération. Toutefois il n'explique pas la manière dont le moulin était construit; il se borne à dire que la pierre destinée à presser les olives pouvait être élevée ou abaissée à volonté d'après la quantité exacte de fruits dont elle avait à exprimer le jus, et pour éviter le danger d'écraser les noyaux en même temps que la chair de l'olive, ce qui gâte l'huile. On pouvait arriver au même résultat dans le *trapetum*, en plaçant une cale ronde plus ou moins épaisse (*orbiculus*) sous l'essieu, entre la *cupa* et le *miliarium* (Cato, *R. R.* 22). Cependant, comme Columelle distingue expressément la *mola* du *trapetum*, on peut en induire que la première était une machine ressemblant à peu près au moulin à blé ordinaire (n° 1), et composée de deux pierres, celle de dessus mobile, tournant autour de celle de dessous qui restait immobile (cf. *Geopon.* X, 18; Pallad. XII, 17, 1). On employait encore au même usage une machine nommée *solea* et *canalis* (Columell. *l. c.*), dont on ignore absolument la forme, et une autre enfin appelée *tudicula* (voy. ce mot).

MOLARIUS, MOLENDARIUS, MOLENDINARIUS, s. ent. *asinus.* Ane qui travaille à un moulin (Cato, *R. R.* 11; Paul. *Dig.* 33, 7, 18, § 2).

MOLENDINARIUS. Meunier (Inscript. *ap.* Grut. 1114, 6).

MOLETRINA (μυλών). Bâtiment et emplacement d'un moulin (Cato *ap.* Non. *s. v.*).

MOLILE. Nom donné à une partie de l'appareil qui servait à faire tourner un moulin, soit que ce fussent des hommes ou des bêtes qui le fissent marcher (Cato, *R. R.* 10 et 11). Dans le premier cas, ce mot désigne sans doute les barres de bois introduites dans les côtés de la pierre supérieure (voy. la fig. au mot MOLA, 1); dans le second cas, la poutre qui passait au-dessus du dos de l'animal et à laquelle il était attaché quand il travaillait au moulin (voy. la fig. au mot MOLA, 2).

MOLINA. Terme employé par les écrivains de la basse latinité pour désigner un moulin (Ammian. XVIII, 8, 11; P. Victor. *Urb. Rom. Reg.* IV).

MOLLICINA. Voy. le mot suivant.

MOLOCHINA, s. ent. *vestis.* Vêtement fait d'un tissu formé des parties fibreuses de l'*hibiscus* (μολόχη), sorte de mauve qui sert encore dans l'Inde à faire des cordages. Ce mot se trouve aussi écrit *mollicina*, *molicina* et *molocinia*, formes diverses que prend le mot grec transporté dans la langue latine (Isidor. *Orig.* XIX, 22, 12; Novius *ap.* Non. p. 540; Cæcil. *ib.* p. 548; Yates, *Textrin. Antiq.* p. 304-309).

MOLOCHINARIUS. Marchand de l'étoffe faite des fibres de l'*hibiscus* (Plaut. *Aul.* III, 5, 40; voy. MOLOCHINA).

MONAULOS et MONAULUS (μόναυλος). *Flûte* simple, aussi élémentaire que

possible, et dont on jouait comme on joue de notre flageolet et de notre clarinette

(Plin. *H. N.* VII, 57; Mart. XVI, 64). Le mot grec (μόναυλος) désigne aussi celui qui jouait de cet instrument (Hedyl. *Epigr. ap.* Athen. IV, 78); dans ce sens, on trouve aussi *monaules* (Not. Tir. p. 173). La gravure représente une flûte simple de cette espèce, d'après une statue du Vatican, et un joueur de flûte, tiré du Virgile du Vatican. La dernière figure fait comprendre comment on maniait cette flûte.

MONERIS (μονήρης, μονόκροτος). Galère à un seul rang de rames, par opposition aux navires qui en avaient deux ou un plus grand nombre (Liv. XXIV, 33; Tac. *Hist.* V, 23 : *quæ simplici ordine agebantur*), comme on le voit dans le spécimen ci-joint, d'après le Virgile du Vatican. Les navires de cette espèce

étaient quelquefois de dimension considérable et rangés parmi les *naves longæ;* plusieurs rameurs y faisaient mouvoir la même rame, au moyen de fausses poignées dont elle était munie, comme cela se pratiquait sur les galères de la Méditerranée au quinzième, au seizième et au dix-septième siècle : cet usage est expliqué tout au long au mot REMEX.

MONETA. Hôtel de la monnaie, sur le Capitole, tout contre le temple de *Juno Moneta* (Cic. *Phil.* VII, 1; Suet. *Jul.* 76; Liv. VI, 20).

2. Par extension, la monnaie elle-même (Ov. *Fast.* I, 231); et le moule ou coin avec lequel on la frappait (Mart. XIV, 12; Juv. VII, 55). Voy. FORMA, 2.

MONILE (μάννος). *Collier,* ornement presque universellement porté par les femmes de Grèce et d'Italie; il ressemblait aux colliers modernes et variait pour la forme, le modèle et la matière, suivant le temps, les lieux et les caprices de la mode. Les fouilles d'Herculanum et de Pompéi ont fourni des échantillons de colliers aussi précieux que nombreux. Les spécimens que nous donnons ici

sont tous tirés de peintures de Pompéi; nous avons choisi, entre tous, ces modèles, parce qu'ils paraissent fournir des types de dessins qui auraient été très-goûtés et très-répandus, à en juger par le nombre de fois qu'on les trouve sur les poteries et les autres œuvres d'art. La figure qui est au-dessus des deux autres est celle de Junon, qui porte un collier formé d'étoiles d'or séparées les unes des autres par de grosses perles; les deux figures inférieures représentent les danseuses : celle de gauche a un collier fait d'un simple rang de perles, tandis que dans le collier de sa compagne, aux perles s'ajoutent des espèces de larmes ou de gouttes d'or. On peut voir actuellement au Musée royal de Naples un collier antique, fait absolument sur le même modèle que celui que nous venons de décrire en dernier lieu.

2. *Monile baccatum.* Collier fait de baies, de fruits, de grains de verre coloré, ou de perles. La figure de gauche dans la gravure ci-dessus en fournit un modèle (Virg. *Æn.* I, 654; Lamprid. *Alex. Sev.* 41).

3. Collier placé comme ornement autour de la gorge ou du cou d'animaux favoris, d'un cheval (Virg. *Æn.* VII, 278), d'un daim (Ov. *Met.* X, 112). Dans le Virgile du Vatican, le faon de Silvia est représenté avec cet ornement, et le spé-

cimen ci-joint, d'après un vase peint, représente un collier porté par un cheval,

et garni de pendants en forme de croissant, ce qui explique le *monile lunatum* de Stace (*Theb.* IX, 689).

MONOBOLON. Jeu où l'on exécutait différents tours de force, en sautant sans l'aide d'une perche, ni sans aucun secours; ces sauts ressemblaient aux sauts périlleux de nos saltimbanques (Imp.

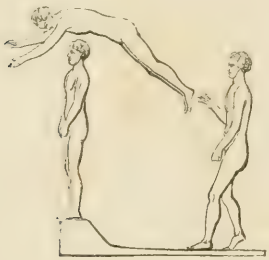

Justin. *Cod.* 3, 43, 3). La figure est tirée d'une pierre gravée; le terme qu'elle éclaircit est d'une date assez récente; l'œuvre d'art est beaucoup plus ancienne que le mot auquel elle sert de commentaire.

MONOCHROMATA (μονοχρώματα). Peintures où l'on n'emploie qu'une seule couleur, par exemple le rouge ou le blanc sur un fond noir, comme cela se voit souvent sur les vases peints (Plin. *H. N.* XXXIII, 39; XXXV, 36, 2).

MONOGRAMMOS (μονόγραμμος). Littéralement, dessiné au trait, comme le furent les premiers essais des arts du dessin, simples esquisses (Plin. *H. N.* XXXV, 5). Par extension, cette épithète fut appliquée aux êtres immatériels, comme les dieux (Cic. *N. D.* II, 23), ou aux hommes d'une maigreur excessive (Lucil. *Sat.* II, 17, Gerlach).

MONOLINUM. Collier formé d'un simple cordon de perles enfilées (Capitol. *Maxim. Jun.* 1. Voy. la figure de gauche dans la gravure du mot MONILE, 1).

MONOLITHOS (μονόλιθος). Formé d'un seul bloc de pierre ou de marbre; se dit d'une statue, d'une colonne, d'un pilier (Laberius *ap.* Non. *v.* Lenis; Ampel. 8; cf. Plin. *H. N.* XXXVI, 5, 13).

MONOLORIS, s. ent. *vestis*. Vêtement orné d'une simple *paragauda*, ou bande d'or et de pourpre, comme nous l'expliquons au mot PARAGAUDA (Vopisc. *Aurel.* 46).

MONOPODIUM. Mot tiré du grec, et qui servait à désigner une table portée sur un seul pied (Liv. XXXIX, 6; Plin. *H. N.* XXXIV, 8). En grec, il n'a pas la même signification. La gravure représente un modèle en marbre trouvé à Pompéi.

MONOPTEROS (μονόπτερος). Littéralement, qui n'a qu'une aile; par extension, les architectes employèrent ce mot pour désigner une chapelle ou un temple circulaire, composé d'une colonnade à jour supportant un dôme, sous lequel pouvait être placé un autel, mais sans *cella* (Vitruv. IV, 8, 1), comme on le voit dans le modèle ci-joint. Vitruve

cite, comme spécimen de ce style, un temple de Bacchus à Téos (VII, *Præf.*

12); quelques architectes reconnaissent aussi un *monopteros* dans les ruines encore subsistantes, à Pouzzoles, d'un édifice connu sous le nom de temple de Sérapis.

MONOXYLUS (μονόξυλος). Littéralement, fait d'une seule pièce de bois. Ce

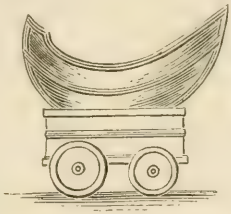

mot s'applique, comme épithète, à tout petit bateau creusé dans un tronc, comme au *linter*, à l'*alveus*, à la *scaphula* (Plin. *H. N.* VI, 26); enfin, pris comme substantif, il désigne un bateau à large fond, dont les soldats romains se servaient pour jeter des ponts sur les rivières qu'il n'était pas possible de traverser à gué. Un certain nombre de ces bateaux étaient ordinairement transportés à la suite d'une armée sur des chariots (Veget. *Mil.* III, 7), et on les voit à plusieurs reprises représentés sur les colonnes Trajane et Antonine; c'est à cette dernière qu'est emprunté le spécimen ci-joint.

MONUMENTUM (μνῆμα, μνημεῖον). En général, toute image, tout signe, tout monument destiné à perpétuer la mémoire des personnes ou des choses. Ce mot s'applique aux statues, aux bâtiments et aux temples, surtout quand le nom du fondateur y était inscrit (Cæs. *B. C.* II, 21; Cic. *Verr.* I, 4; *Div.* I, 9 et 28).

2. *Monumentum sepulcri*, ou seulement *monumentum*. Tombeau ou monument élevé en mémoire d'un mort, soit que ses restes y fussent réellement déposés (c'est alors proprement *sepulcrum*), soit que ce ne fût qu'un édifice, un mausolée élevé en souvenir de quelque ami perdu dans un endroit autre que celui où était déposée sa dépouille mortelle (Florent. *Dig.* II, 7, 42; Festus, *s. v.*; (Varro, *L. L.* VI, 45; Sulpic. *ap.* Cic. *ad Fam.* IV, 12; Hor. *Sat.* I, 8, 13; Nepos, *Dion.* 10). On ne permettait pas d'élever ces monuments dans l'enceinte de la cité, excepté dans quelques cas très-rares, où cette faveur tout exceptionnelle était accordée comme une distinction précieuse (Plut. *Arat.* 53). Ils étaient ordinairement construits sur les bords des grandes routes, formant une longue ligne continue d'un très-bel effet, et une avenue d'un aspect sévère, qui pouvait suggérer à tous les passants de nobles et graves pensées, et leur faire faire un retour sur eux-mêmes. La gravure ci-jointe représente une rangée de tombeaux de chaque côté de la

route, immédiatement à la sortie des portes de Pompéi, sur le grand chemin qui mène à Herculanum. Ce dessin donnera une idée de l'imposante grandeur que devaient présenter les abords de Rome par la voie Appienne, le long de laquelle s'élevaient jadis les monuments de beaucoup de ses grands hommes, de ses législateurs, de ses orateurs et de ses capitaines. On peut encore distinguer et suivre du regard, des deux côtés de la route, maintenant déserte, les restes et les ruines de ces monuments, sur une longueur d'environ quatre à cinq milles à partir de la ville. A Athènes, de même, les routes qui aboutissaient à la ville, et particulièrement le chemin de l'Académie, étaient bordés de tombeaux d'hommes illustres et de sépultures des guerriers morts pour la patrie (Pausan. I, 29).

3. (γνωρίσματα). Jouets, signes de reconnaissance attachés par les parents au cou des enfants qu'ils exposaient, afin que, s'ils avaient la chance de survivre, ils pussent être reconnus plus tard par leur famille (Terent. *Eun.* IV,

6, 15). C'est ce qu'on désigne ordinairement par le terme plus général de CREPUNDIA. Voyez, à ce mot, une description étendue et une représentation fidèle de ces objets.

MORA (κνώδων, πτέρυξ). Dent en saillie ou barre transversale des deux côtés du fer de lance qui armait les épieux de chasse; elle était placée au-dessous de la pointe de ce fer, et fixée dans la virole ou dans le trou où venait s'enfoncer et s'adapter le manche de l'arme. C'était surtout pour la chasse au sanglier qu'on faisait usage de la *mora*, elle servait à empêcher la pointe de pénétrer trop avant dans le corps de l'animal : ce qui l'eût amené trop près du chasseur; car le sanglier se précipitant avec une grande violence sur l'épieu tendu, le manche de l'arme, s'il n'eût été arrêté par un obstacle, eût suivi le fer et se fût enfoncé jusqu'aux mains de la personne qui le tenait (Grat. *Cyneg.* 110; Xen. *Cyn.* 10, 3 et 16; Pollux, v, 22). Le dernier auteur cité établit une distinction entre κνώδων et πτέρυξ, distinction dont rendent compte d'une manière satisfaisante les deux spécimens ci-joints, représentant tous deux des fers d'épieux d'après d'anciens monuments (Alstorp. *de Hast.* p. 179). Les deux pointes courbées comme des dents sont les κνώδοντες : les pointes droites qui s'élargissent à leurs extrémités, et qui ont un peu la forme d'ailes, sont les πτέρυγες; mais, comme ces deux sortes d'appendices servaient au même usage et avaient pour but d'arrêter l'élan de l'animal, les écrivains latins les comprennent sous le même nom général de *mora*, c'est-à-dire littéralement, un délai, un obstacle.

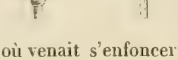

2. La barre transversale servant à protéger la partie de l'épée que tient la

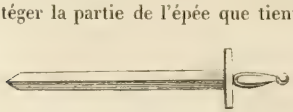

main et empêchant la lame de pénétrer plus avant; c'est ce que nous appelons la *garde* de l'épée. Le spécimen donné ici est emprunté au sarcophage d'Alexandre Sévère, à Rome (Sil. Ital. I, 515).

3. Planche mince fixée dans un sens horizontal au bas d'attelles entre lesquelles est serrée une jambe cassée, afin de supporter le pied et de maintenir tout l'appareil en place.

MORIONES. Idiots contrefaits, qu'on achetait comme esclaves, et qu'on entretenait à Rome dans les maisons des grands, pour amuser par leur stupidité et leur difformité physique (Mart. VIII, 13; XII, 94; Plin. *Ep.* IX, 17, 1). Ces deux caractères sont évidents dans la figure ci-jointe, tirée d'une petite statue de bronze où les yeux et les dents étaient montées en argent; elle répond fidèlement à la description donnée par Martial (VI, 39) d'une de ces malheureuses créatures, *acuto capite, auribus longis, Quæ sic moventur, ut solent asellorum.*

MORTARIUM (ὅλμος). Mortier, où différents ingrédients étaient pétris et mêlés avec un petit pilon (*pistillum*) que l'on maniait d'une seule main (Virg. *Moret.* 100), en lui faisant faire tout le tour du mortier (*it manus in gyrum;* 102). Il était fait, comme le sont encore nos mortiers, de pierre ou de toute autre substance dure, creusée en forme de bassin peu profond (*lapidis cavum orbem,* 96; Plin. *H. N.* XXXIV, 50; XXXIII, 41; Scrib. *Comp.* 111; Columell. XII, 57, 1; Cato, *R. R.* 74). La gravure représente un mortier antique trouvé parmi des ruines de bâtiments romains à Londres. Cf. PILA.

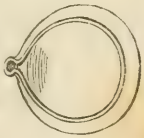

2. Bassin creux où les olives étaient placées, dans l'espèce de moulin appelé *trapetum*, pour être écrasées par les roues qui marchaient tout autour (Cato,

R. R. 22). Dans la figure de droite de la gravure ci-jointe, qui représente un *trapetum* antique découvert à Stabia, avec une coupe de ce *trapetum* dans le sens de sa hauteur, on peut observer que le *mortarium* (désigné dans les deux plans par les chiffres 1, 1) est un bassin dont les côtés et le fond ont la même forme curviligne que le mortier ordinaire, quoique le centre en soit occupé par une co-

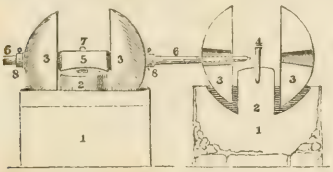

lonne courte et épaisse (*miliarium*, 2, 2), qui supporte les deux meules (*orbes*, 3, 3).

3. Large bassin ou réservoir de forme analogue, où l'on mêlait et pétrissait du ciment très-fin (Plin. *H. N.* XXXVI, 55; Vitruv. VII, 3, 10).

4. Tranchée creuse pratiquée autour des racines d'un arbre pour y recueillir l'eau (Pallad. IV, 8, 1). Ce sens est venu de la ressemblance entre cette tranchée circulaire avec le tronc de l'arbre s'élevant au milieu, et le *mortarium* d'un moulin à olives avec son *miliarium*, tel qu'on le voit dans la figure ci-dessus.

MUCINIUM ou MUCCINIUM (Arnob. II, 23). Mouchoir de poche. Voy. SUDARIUM.

MUCRO. Toute pointe d'arme ou d'instrument aigu, mais surtout la pointe d'une épée, par opposition à *cuspis*, pointe d'une lance (Ov. *Met.* XII, 485; Cic. *Phil.* XIV, 3; Virg. *Æn.* II, 449; Lucan. VII, 140; etc.).

MULCTRA, MULCTRALE et MULC-

TRUM (ἀμολγεύς). Seau à lait, servant à traire les vaches et les chèvres (Virg. *Ecl.* III, 30; *Georg.* III, 177; Hor. *Epod.* XVI, 49), et à porter le lait pour le crier par la ville (Calpurn. *Ecl.* IV, 25). La figure est empruntée au Virgile du Vatican.

MULI MARIANI. Marius, pour parer aux inconvénients résultant de l'immense convoi de bagages qui accompagnait une armée en marche, imagina de faire porter à chaque soldat des vivres pour un certain nombre de jours, avec les ustensiles nécessaires pour apprêter ces aliments, et son bagage personnel, le tout au haut d'une perche attachée à son dos. On conserva dans la suite cet usage, comme le prouve la figure ci-jointe, représentant un des soldats de l'armée de Trajan, d'après la colonne Trajane. Quand Marius introduisit cet usage pour la première fois, cette nouveauté fit rire, et de là le sobriquet que l'on donna aux soldats de Marius, *muli mariani*, parce que, comme des bêtes de somme, ils portaient leurs charges sur leur dos (Frontin. *Strateg.* IV, 1, 7; Festus *s. v.*, et *v.* Ærumnula).

MULIO (ὀρεοκόμος). Celui qui entretient des mules pour les louer ou les vendre.

2. (ἡμιονηγός, ἀστραβηλάτης). Muletier, conducteur de mules, que les animaux fussent à lui ou non, qu'il les conduisît comme cocher, attelées à une voiture, ou à pied, portant leurs charges à dos (Suet. *Nero*, 30; Vesp. 23; *Vit.* 7).

MULLEOLUS (Tertull. *Pall.* 4). Diminutif de

MULLEUS. Bottine rouge ou violette que portaient les patriciens de Rome, non pas tous, mais ceux-là seulement qui avaient exercé une magistrature curule, la dictature, le consulat, la préture, la censure ou l'édilité curule (Cato, *ap.* Fest. *s. v.*; Vopisc. *Aurel.* 49; Isidor. *Orig.* XIX, 34, 10). Quelques-uns pensent que le *mulleus* était la même chose que le *calceus patricius* (voy. la gravure à ce mot, p. 94); d'autres, qu'il

ressemblait au *calceus repandus*, dont nous avons donné la figure à la même page.

MULOMEDICUS (κτηνίατρος). Dans le sens propre du mot, vétérinaire qui borne ses soins aux maladies des mules, par opposition à *equarius medicus*, médecin de chevaux. Le mot *mulomedicus* a souvent un sens plus étendu, et signifie en général un médecin qui s'occupe des maladies des bestiaux (Veget. *Mulomed. Præf.* I et IV).

MULTICIUS ou MULTITIUS. Se dit d'une étoffe formée d'un tissu très-orné, très-précieux ou très-fin, qui servait à faire des vêtements de femmes et d'hommes de mœurs molles et efféminées. On ne connaît pas d'une manière certaine le sens précis du mot. Quelques-uns le font dériver de *multum* et d'*icio*, et l'interprètent *très-serré*, battu de nombreux coups avec l'instrument dont se sert le tisserand pour serrer le tissu (*radius*, *spatha*) : ce qui est évidemment contraire au caractère de transparence que l'on attribue aux étoffes appelées *multicia* (πολύμιτα, Gloss. Philox.); d'autres le regardent comme un abréviation de *multilicius* (*multa licia :* voy. ce dernier mot). Cette seconde étymologie indiquerait que le tissu de l'étoffe contenait un dessin compliqué et difficile à exécuter; c'est peut-être l'interprétation la plus rationnelle du mot *multicius* (Juv. II, 66; XI, 686; Valerian. Aug. *in Ep. ap.* Vopisc. *Aurel.* 12).

MUNERARIUS. Celui qui donne au public un spectacle de gladiateurs (Suet. *Dom.* 10; Quint. VIII, 3, 34).

2. *Munerarius libellus.* Programme de spectacle; affiche ou bulletin annonçant les noms des gladiateurs qui devaient être produits dans un spectacle public, et à quelle classe de gladiateurs ils appartenaient (Trebell. *Claud.* 5).

MURCUS. Surnom donné à ceux qui se mutilaient en se coupant eux-mêmes le pouce pour échapper au service militaire (Ammian. XV, 12, 5). Ce fait paraît avoir été assez commun (Suet. *Aug.* 24; Cod. Theod. 7, 13, 4-5 et 10; Dig. 49, 16, 4, § 12; cf. Ælian. *Var. Hist.* II, 9), et c'est à cet usage que notre mot *poltron* doit son origine, par l'intermédiaire de l'italien *poltrone*, abrégé du latin *pollice trunco.*

MUREX. Mollusque à coquille en colimaçon se terminant par une pointe aiguë, que les poëtes donnaient aux Tritons pour trompette (Val. Flacc. III, 726), comme dans le spécimen ci-joint, tiré d'une lampe en terre cuite. Cette coquille servait aussi à renfermer des parfums (Mart. III, 82), et à orner des grottes (Ov. *Met.* VIII, 563), comme on peut le voir encore dans les jardins de deux maisons à Pompéi.

2. Par extension, tout objet qui a une surface rude et piquante, avec des pointes en saillie semblables à l'extrémité de la coquille du *murex;* ainsi une pierre, une roche hérissée de protubérances se terminant en pointe (Plin. *H. N.* XIX, 6; Virg. *Æn.* V, 205); un coffre garni intérieurement de pointes de fer (Gell. VI, 4); et aussi, à ce que quelques-uns pensent, un mors très-dur garni de pointes (Stat. Achill. I, 221 : *murice frænat acuto Delphinas*), comme le *lupatum*, et comme les mors dont se servaient anciennement les Mameluks. Le passage de Stace se rapportant à un Triton et à ses dauphins, l'explication la plus poétique serait d'entendre qu'il arrête leur élan, non avec un mors, mais par le son que rend sa conque à la pointe aiguë. [Un ancien glossateur explique mieux, à ce qu'il semble, dans ce passage, *murice acuto* par *lupatis et frænis ex murice confectis.*]

3. *Murex ferreus.* Chausse-trape, instrument fait de quatre pointes de fer,

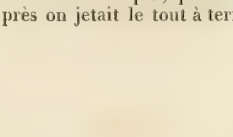

disposées de manière que, quand de loin ou de près on jetait le tout à terre, une

des pointes se tenait toujours en l'air, comme le prouve le spécimen que nous donnons d'après un modèle parvenu jusqu'à nous. On s'en servait autrefois à la guerre pour empêcher la cavalerie d'avancer, et mettre les chevaux hors de combat (Val. Max. III, 7, 2; Curt. IV, 17).

MURICATUS et MURICIUS. Armé ou formé de saillies aiguës, comme la pointe du *murex* (Plin. *H. N.* XX, 99; Auson. *Ep.* IX, 4).

MURILEGULUS. Pêcheur de *murex :* le suc qu'on en tirait était employé pour la teinture de pourpre (*Cod. Justin.* 11).

MURRHINA, MURRHEA et MYRRHINA. *Vases murrhins* (Plin. *H. N.* XXXVII, 7; Prop. IV, 5, 26; Juv. VI, 156; Lamprid. *Elag.* 32). Les recherches des modernes ont établi et ont mis hors de doute que la *murrha* des anciens était une terre fine que l'on trouvait en Orient, et dont on faisait des vases de différentes sortes, mais toujours légers et fragiles; dans différentes fouilles on a découvert beaucoup de fragments de porcelaine antique qui tous confirment avec une exactitude remarquable la description de Pline (*H. N.* XXXVII, 8), quant à la variété des couleurs dont ils sont couverts; mais, sous un autre rapport, l'idée qu'il exprime sur les matières dont est composée cette porcelaine n'est pas entièrement conforme à la réalité, et il ne rend pas un compte exact de la composition des vases murrhins. Le fait dûment constaté que plusieurs bouteilles de vraie porcelaine de Chine, couvertes de caractères chinois, ont été trouvées dans des tombeaux égyptiens (c'est une d'entre elles que représente la gravure ci-jointe, d'après un des vases de la collection de Salt au Musée Britannique), prouve clairement que de très-bonne heure des porcelaines, formées de cette terre, furent exportées de Chine jusque dans le monde romain, quoique les Romains n'aient jamais découvert comment on les fabriquait; et c'est là ce qui explique le prix énorme de ces porcelaines.

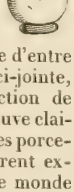

MURUS (τεῖχος). Mur de pierres ou de briques, bâti autour d'une ville pour la défendre et la fortifier, par opposition à *paries*, mur d'une maison ou de tout autre édifice (Cic. *N. D.* III, 40; *Off.* I, 11; Cæs. *B. G.* II, 12). Les murs des villes avaient ordinairement de distance en distance des tours rondes ou carrées (*turres*) et des portes fortifiées (*portæ*) aux points où de grandes routes sortaient de la ville; quelquefois ils étaient entourés à l'extérieur d'une tranchée (*fossa*), avec une levée de terre (*agger*), sur laquelle étaient construits les remparts (*loricæ, propugnacula*), surmontés de créneaux (*pinnæ*) pour protéger les défenseurs.

2. *Murus crinalis.* Couronne ou ornement de tête, fait à l'imitation des murs d'une ville avec leurs tours et leurs fortifications. Les poëtes et les artistes le donnaient pour attribut à Cybèle, comme symbole des cités de la terre sur lesquelles elle était supposée régner. Le spécimen ci-joint est tiré d'un bas-relief en marbre (Claud. *in Eutrop.* II, 284).

MUSCARIUM (σόβη). Chasse-mouche, plumeau fait de longues plumes de paon (Mart. XIV, 67) ou de la touffe qui garnit le bout de la queue d'une vache (Id. XIV, 71); par extension, ce mot est employé pour désigner une queue de cheval (Veg. *Vet.* VI, 2, 2).

2. Coffre ou cabinet où l'on serrait des papiers, des tablettes, etc., pour les préserver des taches de mouches (Inscript. *ap.* Romanelli, *Viaggio a Pompei*, p. 168). Les Italiens modernes ont formé du même radical et dans le même sens leur mot *moscaiuola*, qui désigne un buffet, ou un garde-manger où l'on serre des comestibles.

MUSCARIUS. Voy. CLAVUS, 4.

MUSCULUS. Machine employée dans les siéges pour couvrir et protéger les assiégeants pendant qu'ils étaient occupés à creuser la tranchée et à approcher des murs. La manière dont on la construisait est détaillée tout au long par César (*B. C.* II, 10) et par Végèce (*Mil.* IV, 16); il n'en existe pas de représenta-

tion authentique, mais seulement des restitutions conjecturales; celle qu'a donnée Guischard (*Mémoires militaires*, t. II, p. 58, tab. 2) peut très-bien servir pour aider à comprendre le texte de César.

2. Navire à voile, de très-petite dimension entre la poupe et la proue (Isidor. *Orig.* XIX, 1, 14; Not. Tir. p. 178). La forme caractéristique de ces bâtiments et leur nom même se sont conservés chez les Vénitiens, qui se servent encore du mot *topo* (souris) pour distinguer de petites embarcations d'une espèce particulière, parmi les bâtiments de toute sorte et sans nombre qui viennent trafiquer dans leurs eaux.

MUSEUM et MUSIUM (Μουσεῖον). Primitivement, ce mot désignait un temple des Muses, un lieu qui leur était consacré ou qu'elles hantaient. Il s'appliqua dans la suite à un établissement fondé par Ptolémée Philadelphe, à Alexandrie, pour le développement de toutes les sciences et l'entretien de littérateurs et de savants qui vivaient là aux frais de l'État (Suet. *Claud.* 42; Spart. *Hadr.* 20). Les écrivains latins donnent aussi ce nom à des grottes ou à des appartements écartés de leurs villas, où ils aimaient à se retirer pour méditer (Plin. *H. N.* XXVI, 42; Varro, *R. R.* III, 5, 9; cf. Cic. *Leg.* II, 1; Plin. *Ep.* I, 9).

MUSIVARIUS. Artiste qui exécutait des travaux de mosaïque (*opus musivum*), comme il est expliqué à l'article suivant.

MUSIVUM (μουσεῖον). C'est le primitif dont est dérivé notre mot *mosaïque;* mais les anciens attachaient au mot *musivum* un sens un peu plus restreint. Chez eux, *musivum* désignait une mosaïque faite de petits morceaux de verre coloré ou d'une composition en émail, par opposition au *lithostrotum* (voyez ce mot), mosaïque faite de pierres naturelles et de marbres de différentes couleurs. Primitivement, cette espèce de mosaïque servait, non pour les planchers, mais pour les plafonds (Plin. *H. N.* XXXVI, 4; Inscript. *ap.* Furlanetto, *de Musiv.* cap. I, p. 2), parce que, dans l'origine, on craignait que les matières qui la composaient ne fussent pas assez dures pour supporter l'impression et le frottement des pieds. Quand on eut reconnu que cette crainte n'était pas fondée, on employa ces matières à faire des pavés de luxe (Augustin. *Civ. Dei*, XVI, 8), soit seules, soit en y mêlant des pierres naturelles, qui permettaient à l'artiste de rendre son ouvrage plus parfait, ses couleurs plus variées et plus vraies, enfin d'imiter avec une remarquable fidélité les formes, les nuances, les tons divers de la peinture; c'est ce qui fit donner à ce genre le nom de peinture en mosaïque (*pictura de musivo*), et lui donna une grande supériorité sur tous les autres procédés employés pour les travaux de même nature. Chacun de ces procédés avait un nom particulier, que l'on trouvera dans la liste dressée à la Table analytique (Plin. *H. N.* XXXVI, 64; Spart. *Pescenn.* 6; Visconti, *Mus. Pio-Clem.* VII, p. 236).

MUSTACEUM. *Gâteau de mariage*, distribué aux amis de la mariée et du marié quand ils se retiraient, les fêtes du mariage terminées (Juv. VI, 202). Il était fait de farine pétrie avec du vin doux, du fromage et de l'anis, et on le cuisait sur des feuilles de laurier (Cato, *R. R.* 121).

MUSTUM (τρύξ). Vin doux, encore dans la cuve (Cato, Columell. etc.).

MUTATIONES. Maisons de poste sur les grandes routes, où des relais de chevaux étaient ménagés pour le service de l'État, et la commodité des voyageurs. Le maître de poste de la plus petite *mutatio* était forcé d'entretenir vingt chevaux au moins; celui d'une *mutatio* de première classe ne pouvait pas en nourrir moins de quarante (Impp. Arcad. et Honor. *Cod. Theodos.* 8, 5, 53; Cod. Just. 12, 51, 15; cf. Ammian. XI, 9, 4, où ce mot est employé pour désigner un relai ou changement de chevaux).

MUTATOR, s. ent. *equorum* (Val. Flacc. VI, 161). Expression poétique pour DESULTOR. Voy. ce mot.

MUTULUS. En général, toute saillie de pierre ou de bois, comme le bout d'une petite poutre ou d'un chevron s'avançant au delà de l'alignement d'un

mur (Cato, *R. R.* 8; Varro, *R. R.* III, 5, 13; Serv. *ad* Virg. *Æn.* I, 740). Par extension, et dans un sens technique en architecture, *mutule*, ornement caractéristique de l'ordre dorique, consistant en une pièce carrée et en saillie, placée à des intervalles réguliers au-dessus des triglyphes et des métopes, juste au-dessous du couronnement, et destinée à représenter à l'extérieur l'extrémité d'un des arbalétriers (*canterii*) de la charpente du toit (marqués f f dans la gravure, au mot MATERIATIO). Aussi la *mutule* avait-elle sa face supérieure, celle qui devait toucher au couronnement, un peu inclinée, pour indiquer la position oblique de l'arbalétrier, comme on le voit dans notre dessin, qui représente une partie de l'entablement du temple de Thésée à Athènes (Vitr. IV, 2, 3 et 5).

2. Dans l'ordre corinthien, on appelle maintenant ces pièces des *modillons*. Elles y sont bien plus travaillées, et ressemblent à des tasseaux d'ornementation; mais, dans beaucoup de constructions romaines et modernes appartenant

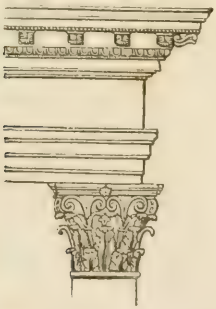

à cet ordre, leur destination première, de représenter les extrémités des arbalétriers (*canterii*) du toit, est complétement perdue de vue. On ôte ainsi aux *mutules* leur sens en insérant au-dessous d'elle une rangée de denticules (*denticuli*), qui représentent les extrémités des chevrons (*asseres*, h h dans la gravure, au mot MATERIATIO) : procédé condamné par les Grecs, et disposition qu'ils évitèrent toujours (Vitruv. IV, 2, 5). La figure représente une partie du portique qui s'élève en avant du Panthéon à Rome, et nous montre l'ordre corinthien dans toute sa pureté, ayant des modillons sans cette addition condamnable des denticules.

MYOPARO (μυοπάρων). Diminutif de PARO. Petite embarcation de pirate dont se servaient les corsaires saxons; elle était faite d'un treillage en osier recouvert de peaux crues (Isidor. *Orig.* XIX, 1, 21), et remarquable par la rapidité de sa course (Cic. *Fragm.* et Sallust. *ap.* Non. *s. v.*; Scheffer, *Mil. Nav.* II, p. 72; Savaro *ad Sidon. Ep.* VIII, 6).

MYROPOLA (μυροπώλης). Parfumeur grec (Plaut. *Cas.* II, 3, 10).

MYROPOLIUM (μυροπώλιον). Boutique ou étalage de parfumeur grec (Plaut. *Ep.* II, 3, 17).

MYSTA ou MYSTES (μύστης). Mot grec désignant un homme initié aux rites secrets et aux mystères de certains cultes (Ov. *Fast.* IV, 536).

MYSTAGOGUS (μυσταγωγός, περιηγητής). *Guide* ou *cicerone*, qui conduisait les étrangers dans des lieux qui leur étaient inconnus, et leur indiquait les objets qui méritaient le plus d'attirer leur attention, surtout dans les temples (Cic. *Verr.* II, 4, 59).

MYSTRUM (μύστρον). Mesure de liquides, chez les Grecs, contenant le quart d'un *cyathus* (Rhemn. Fan. 77).

MYXA ou MYXUS (μύξα, μυκτήρ). Mot emprunté au grec, signifiant proprement l'humeur qui sort des narines, le

mucus nasal; par extension, on emploie

ce mot dans les deux langues pour désigner le bec d'une lampe à huile, la saillie par laquelle passe la mèche, comme on le voit à gauche de la figure ci-jointe (Mart. XIV, 41).

N

NABLIA ou NAULIA et NABLUM (νάβλα, ναῦλα). Instrument de musique qui, suivant Athénée (IV, 77), était d'origine phénicienne, et sans aucun doute identique à l'instrument hébreu, *nebel*, si souvent mentionné dans les Psaumes. De l'Orient il passa chez les Grecs et les Romains. C'était un instrument à cordes; il en avait dix, suivant Sopater (Athen. *l. c.*), douze suivant Josèphe (*Antiq.* VII, 10); il était de forme carrée (Schilte *ad* Kircher, *Musurg.* II, p. 49), et on le touchait des deux mains, sans *plectrum*, comme une harpe (Joseph. *l. c.*; Ov. *A. Am.* III, 327, *duplici genialia naulia palma verrere;* Cæsius *in Asterismo Lyræ*, p. 189). Ovide le mentionne comme un instrument du même genre que la *lyra* et la *cithara*, mais se distinguant de l'un et de l'autre, et particulièrement fait pour charmer les festins et les joyeuses réunions; il en recommande l'étude à toutes les jeunes femmes qui veulent avoir des admirateurs et cultiver l'art de plaire. Tous ces détails s'appliquent si bien à l'instrument et à la figure ci-dessus, tirés d'une peinture de Pompéi, qu'ils rendent extrêmement probable que l'artiste a voulu représenter le *nablum;* mais en même temps ils sont difficiles à accorder avec le témoignage d'Athénée (*l. c.*), qui dit que l'instrument en question était un orgue hydraulique.

NANI (νάννοι et νᾶνοι) et NANÆ. *Nains* que l'on entretenait par ostentation parmi ses esclaves, tant du sexe masculin que du sexe féminin (Suet. *Tib.* 61; Lamprid. *Alex. Sev.* 34). Ils n'étaient ni contrefaits ni imbéciles comme les *moriones;* car on leur enseignait la musique et on leur donnait d'autres talents encore

(Prop. IV, 8, 41). La figure est prise d'une statuette qui, probablement, n'est qu'un portrait.

NARTHECIUM (ναρθήκιον, νάρθηξ). Petit coffre à garder des parfums et des médicaments (Cic. *Fin.* II, 7; Mart. IV, 78); il avait une forme cylindrique comme la tige de la férule (νάρθηξ), que l'on employait peut-être au même usage, et qui,

sans aucun doute, suggéra le nom que l'on donna à ce petit étui. La figure ci-jointe est copiée sur un modèle en ivoire découvert à Pompéi.

NASITERNA. Vase qui paraît avoir eu à peu près les mêmes formes et servi aux mêmes usages que notre arrosoir; les anciens l'employaient pour arroser l'arène où se faisaient les courses, pour humecter le sol dans les jardins et les vignobles, pour abattre la poussière devant une maison, etc. (Festus, *s. v.;* Cato, *R. R.* 10; Plaut. *Stich.* II, 3, 28). Ce mot est formé de *nasus*, nez, bec, goulot, avec une terminaison augmentative comme *cisterna* de *cista*. En le décomposant, on arrive au sens de *vase à long goulot*, et non à celui de vase à trois goulots ou à trois manches, comme quelques-uns l'ont imaginé.

NASSA (κημός, κύρτος). *Nasse*, long panier d'osier pour prendre du poisson, à large bouche en forme d'entonnoir, et à gorge étroite formée de baguettes disposées de manière à céder et à livrer pas-

sage au poisson cherchant à pénétrer dans la nasse, mais à ne pas lui permettre de ressortir (Festus, *s. v.*; Oppian. *Hal.* III, 85 et 341; Sil. Ital. V, 48, où la forme de la nasse et la manière de la faire sont décrites tout au long, exactement con-

formes à la figure ci-jointe, composée d'après deux mosaïques romaines, dans chacune desquelles l'objet est représenté à demi enseveli parmi les herbes dans une eau basse).

NASSITERNA. Voyez NASITERNA.

NATATIO. Bain où l'on pouvait nager, soit en plein air, soit couvert (Celsus, 27, 1; Cœl. Aurel. *Tard.* I, 1), par conséquent d'une température plus élevée et de plus grande dimension que le bain où l'on ne faisait que se plonger (*baptisterium*).

NAUCLERUS (ναύκληρος). Armateur grec, qui gagnait sa vie en transportant d'un endroit à un autre des marchandises et des passagers, et se faisait généralement le subrécargue ou le capitaine de son propre navire (Isidor. *Orig.* XIX, 1, 3; Plaut. *Mil.* IV, 3, 16, et 6, 68; Xen. *Mem.* III, 9, 11).

NAUCULA, pour NAVICULA.

NAULIA. Voyez NABLIA.

NAULUM (ναῦλον). Prix que l'on payait pour le port d'une certaine quantité de marchandises, ou pour une traversée, sur un navire (Juv. VIII, 97; Paul. *Dig.* 30, 39, 1; Ulp. *Dig.* 20, 4, 6).

NAUMACHIA (ναυμαχία). Engagement sur mer; en latin, ce mot ne s'applique habituellement qu'à la représentation d'une bataille navale, que l'on donnait comme amusement au peuple de Rome, dans un lac artificiel creusé tout exprès (Suet. *Jul.* 44; *Claud.* 21; *Ner.* 12).

2. Edifice construit pour donner des représentations de batailles navales (Suet. *Tib.* 72; *Tit.* 7). Il y en avait plusieurs de cette espèce à Rome; ils étaient tous composés d'un vaste bassin plein d'eau, entouré d'un bâtiment circulaire d'un aspect monumental, contenant des siéges pour les spectateurs, disposés comme ceux du Cirque ou de l'amphithéâtre; c'est ce que montre le spécimen que nous en don-

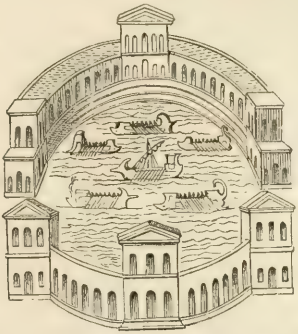

nons d'après une médaille de l'empereur Domitien.

NAUPEGUS (ναυπηγός). Constructeur de navires.

NAVALE (νεών, νεώριον, νεώσοικος). *Chantier* ou *bassin couvert*, où les navires étaient construits ou réparés, et où on les mettait à l'abri, quand ils étaient dans le port, avec tous leurs agrès (Virg. *Æn.* IV, 593; Liv. VIII, 14; XL, 51; Vitruv. V, 12, 7).

2. (ναύσταθμον). Rade ou havre servant à abriter les vaisseaux (Ov. *Her.* XVIII, 207).

NAVARCHUS (ναύαρχος). Capitaine de navire, celui qui, dans une escadre, commandait un seul bâtiment (Veg. *Mil.* V, 2; Cic. *Verr.* II, 5, 52). En grec, c'était le titre donné à l'amiral en chef chez les Spartiates (Thuc. IV, 11).

NAVIA. Petit navire comme l'*alveus*, le *linter* ou le *monoxylus* (Macrob. *Sat.* I, 7).

2. *Capita aut navia*. Expression dont se servaient les gamins de Rome quand

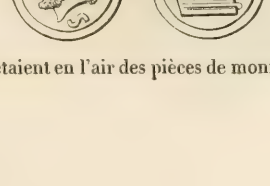

ils jetaient en l'air des pièces de monnaie;

comme les nôtres disent *pile ou face*, ils criaient *tête ou vaisseau*, parce que les plus anciennes monnaies, l'*as* et le *semissis*, avaient d'un côté une tête de Janus, et sur le revers une proue de vaisseau, ainsi qu'on le voit dans le spécimen ci-joint, représentant un demi-as antique (Macrob. *Sat.* I, 7).

3. Auge peu profonde, creusée dans une pièce de bois, comme un canot, et employée surtout pour les vendanges (Festus, *s. v.*).

NAVICELLA et NAVICULA. Diminutif de NAVIS.

NAVICULARIUS. Armateur romain, qui se faisait un revenu en transportant d'un endroit à un autre des marchandises et des passagers sur un vaisseau dont il était le propriétaire et le capitaine; ce mot correspond au grec ναύκληρος (Cic. *ad Fam.* XVI, 9; *Verr.* II, 2, 55; Tac. *Ann.* XI, 55).

NAVICULATOR (Cic. *Manil.* 5). Même sens que NAVICULARIUS.

NAVIGIOLUM. Diminutif de

NAVIGIUM (πλοῖον). Terme générique pour toute espèce de bâtiment, qu'il fût construit pour aller à la rame ou pour aller à la voile (Cic. Virgil. etc.).

NAVIS (ναῦς). *Navire*, terme général, qui comprend toute espèce de bâtiments, marchant à la voile ou à la rame, mais qui s'applique surtout aux navires des plus grandes dimensions, avec une épithète qui distingue la classe particulière de navires dont on a l'intention de parler; ainsi :

1. *Navis oneraria* (στρογγύλη ναῦς, πλοῖον φορτικόν). Bâtiment de charge, employé comme *transport* pour accom-

pagner une flotte, ou comme navire marchand pour transporter des denrées, des marchandises, toute espèce de fret. C'était un navire lourdement construit, à quille ronde, et en général ponté d'un bout à l'autre, sans pointe armée de fer (*rostrum*) à l'avant, et toujours disposé pour ne marcher qu'à la voile, sans rames ni avirons. Tous ces détails se retrouvent dans le spécimen ci-joint, qui, d'après un monument funéraire, représente le navire de quelque négociant ou patron de navire de Pompéi (Liv. XXII, 11; XXX, 24; Nep. *Them.* 2; Non. *s. v.*).

2. *Navis actuaria* (ἐπίκωπος). Bâtiment découvert, marchant avec des avirons, aussi bien qu'à la voile, et qu'on ne destinait pas à mettre en ligne le jour du combat, mais que l'on employait dans une flotte pour tout ce qui devait être fait promptement, pour croiser, pour exécuter une reconnaissance, pour porter un message, pour transporter des hommes (Non. *s. v.*; Gell. X, 25, 3; Liv. XXI, 28; XXV, 30). Il n'était jamais garni de moins de dix-huit avirons (Scheffer, *Mil. Nav.* II, 2); le modèle que nous donnons d'après le Virgile du

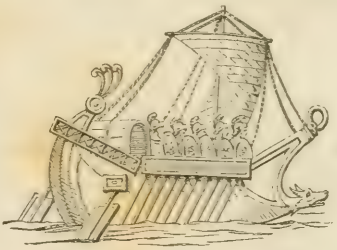

Vatican, et qui représente le vaisseau transportant Énée et ses compagnons en Italie, en a vingt, dix de chaque côté.

3. *Navis longa* (ναῦς μακρά). *Galère*, long vaisseau à quille mince et aiguë; elle était mise en mouvement par un seul banc de rameurs, et formait une classe intermédiaire entre la *navis actuaria* et les bâtiments qui avaient plus d'un rang de rames, la birème, la trirème, etc. (Liv. XXX, 24). Ces navires avaient jusqu'à cinquante rames (Herod.

VI, 138); et celui que nous donnons comme modèle, d'après une mosaïque trou-

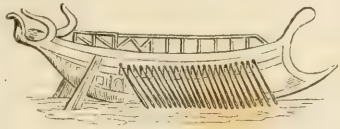

vée dans une tombe près de Pouzzoles, en a quarante-huit, vingt-quatre de chaque côté, juste le nombre des rames des galères de la Méditerranée au moyen-âge (Jal, *Archéol. navale*, t. I, p. 25). On emploie aussi ce mot comme nom générique pour désigner tout bâtiment de guerre, ceux qui avaient plusieurs rangs de rames comme ceux qui n'en avaient qu'un, parce qu'en réalité tous étaient construits sur le même plan, une quille aiguë avec un très-long espace entre la poupe et la proue, au lieu des coques courtes et ramassées, des quilles arrondies, qui avaient été adoptées pour la marine marchande et quelques bâtiments de corsaires.

4. *Navis tecta, strata* ou *constrata* (ναῦς καταφράκτη). Vaisseau ponté, par opposition à celui qui ne l'est pas ou qui ne l'est qu'à moitié (Liv. XXX, 10; XXXVI, 43; Hirt. *B. Alex.* 11; Tac. *Ann.* II, 6). La première gravure montre un vaisseau ponté de la marine marchande, la seconde un de la marine militaire.

5. *Navis aperta* (ἄφρακτον). Navire découvert, sans pont, ou ponté seulement à moitié (Liv. XXII, 19; XXXVI, 43). Voy. le modèle n° 2.

6. *Navis turrita*. Bâtiment de guerre sur le pont duquel était élevée une tour

servant aux combattants à lancer leurs traits; ils étaient là à l'abri comme derrière les murs d'une forteresse (Virg. *Æn.* VIII, 693; Florus, IV, 11, 5). On dit que ce fut Agrippa qui en introduisit le premier l'usage (Serv. *ad* Virg. *l. c.*). La gravure est empruntée à un bas-relief publié par Montfaucon.

NAXA. Leçon de quelques éditions de Cicéron (*ad Att.* XV, 20) pour NASSA. Voy. ce mot.

NEBRIS (νεβρίς). *Peau de faon*. Les grands chasseurs la portaient comme vêtement (Serv. *ad* Virg. *Gorg.* IV, 342); mais c'est surtout dans les œuvres d'art qu'elle figure. Les poëtes en parlent comme d'un vêtement propre à Bac-

chus et à ses initiés, qui la mettaient ordinairement en *exomis* (voy. ce mot; cf. Stat. *Theb.* II, 664; *Achill.* I, 609). La figure, d'après un bas-relief grec, représente un faune accompagnant Bacchus, avec la *nebris* dans ses mains; et la gravure au mot SIMPULUM la montre sur la personne d'une prêtresse occupée à faire une libation.

NEO (νέω, νήθω, κλώθω). Filer, c'est-à-dire rouler, tresser en un seul fil une quantité de brins de laine, de fibres de chanvre ou de lin. L'habitude de filer fournissait aux femmes de la Grèce et de l'Italie ancienne une occupation à laquelle toutes se livraient; et c'est ce qui a lieu encore de nos jours dans ces mêmes contrées, où chaque femme de paysan fabrique son propre fil avec les instruments si simples qu'employaient les femmes des âges héroïques, la quenouille (*colus*) et le fuseau (*fusus*). La figure ci-jointe, représentant, d'après une ancienne mosaïque dans le Capitole de Rome, Hercule filant avec la quenouille et le fuseau d'Omphale, fait voir de quelle manière

se faisait le fil, et explique les termes employés pour décrire les différents détails de l'opération. La quenouille chargée (*colus compta* ou *lana amicta*), la fileuse la fixe à son côté gauche en en passant le manche dans sa ceinture (*cingulum*) : les femmes modernes se servent pour le même usage des cordons de leur tablier; puis la fileuse tire avec la main gauche (*ducere lanam*, Ovid. *Metam.* IV, 34) un certain nombre de fibres qu'elle attache au fuseau; ensuite elle fait tourner celui-ci rapidement entre son pouce et son index, comme les enfants font tourner un bâton (*stamina nere*, Ov. *Fast.* II, 771; *pollice versare*, id. *Met.* IV, 34; *versare pollice fusum*, id. *Met.* VI, 22; cf. Tibull. II, 1, 64). Le mouvement de rotation du fuseau, que laisse pendre la main gauche (voy. la gravure au mot COLUS, 1), roule et tresse ces fibres en un fil (*filum*), qui, sans interruption, est à son extrémité supérieure nourri et prolongé par de nouvelles fibres que la main détache sans cesse de la quenouille à mesure que la tresse se forme (*ducere stamina versato fuso*, Ov. *Met.* IV, 221). Quand le fil est devenu assez long pour que le fuseau touche presque à terre, ce qu'il y a de fait est relevé et roulé autour du fuseau : puis on recommence la même opération jusqu'à ce qu'on en ait tressé un autre bout, et ainsi de suite, jusqu'au moment où le fuseau est entièrement couvert de fil, de manière à ne pas pouvoir en contenir plus; alors on détache le fil de la quenouille (*rumpere supremas colos*, Val. Flacc. VI, 645), et on roule le tout en une pelote toute prête à servir (*glomus;* cf. Catull. 64, 312-318, où cette opération est décrite tout au long).

NEOCORUS (νεωκόρος). Mot grec, correspondant au latin *æditus*, pour désigner la personne chargée de veiller sur un temple et sur tous les objets précieux qu'il contient, de le faire balayer, nettoyer et tenir en ordre. Par suite, les habitants des villes grecques se qualifiaient souvent de *neocori* du dieu qui était le patron de leur cité; à une époque postérieure, ils s'appelaient, par un raffinement de flatterie, les *neocori* de l'empereur romain; ils voulaient marquer par là leur piété envers le souverain, et en même temps insinuer qu'il était dieu (Firm. *Math.* III, 7, 9; comparez les Inscriptions des monnaies et des médailles).

NERVIA (Varro, *ap.* Non. *s. v.*). Même sens que NERVUS, I.

NERVUS (νεῦρον). Corde d'un instrument de musique (Cic. *de Or.* III, 57).

2. Corde d'arc (Virg. *Æn.* X, 131; IX, 622).

3. Cuir brut, dont on couvrait les boucliers (Tac. *Ann.* II, 14; Sil. Italic. IV, 291).

4. (ξυλοπέδη, *Gloss. Philox.*). Machine qui servait à enchaîner des esclaves ou des criminels, et qui paraît avoir ressemblé fort à ce que nous appelons *bloc :* elle était faite de bois ou de fer, avait des trous à travers lesquels on passait les pieds du coupable, que l'on assujettissait ensuite dans cette position avec des lanières (Festus, *s. v.;* Plaut. *As.* III, 2, 5; XII Tab. *ap.* Gell. XX, 1). Par extension, ce mot est employé comme synonyme de CARCER.

NESSOTROPHIUM (νησσοτροφεῖον). Cour pour élever des canards; c'était une des principales dépendances d'une maison de campagne ou d'une ferme. Elle était entourée d'un mur haut de quinze pieds, couvert soigneusement d'une couche de ciment très-fin, assez unie et polie pour empêcher les chats et autres animaux destructeurs d'y gravir; ce mur était surmonté d'un fort treillis, du haut duquel partait un filet qui couvrait tout le dessus de l'enclos, pour en protéger les habitants contre les oiseaux de proie, et en même temps les empêcher de s'enfuir. Le centre de l'enclos était occupé par une pièce d'eau, au milieu de laquelle s'élevait une île garnie de plantes et d'arbrisseaux aquatiques. Tout autour de l'enclos et contre le mur d'enceinte étaient disposées les niches des oiseaux, chacune d'un pied carré, faites de

pierre, et séparées les unes des autres par quelques plants de buis ou de myrte. En avant, il y avait un étroit canal, creusé dans le sol, où passait un courant d'eau vive : c'était dans ce canal que l'on déposait la nourriture des canards (Varro, *R. R.* III, 10 ; Columell. VIII, 15). Il ne faut pas supposer que chaque cour à canards fût établie sur une aussi grande échelle et avec tant de perfection ; mais la description ci-dessus, d'après Caton et Columelle, montre que les gros fermiers et les riches propriétaires de la campagne n'épargnaient pour ces oiseaux ni soins ni dépenses.

NEUROBATA (νευροβάτης). Baladin qui dansait sur une corde de boyau très-forte, mais très-fine, de sorte qu'à quelque distance il pouvait paraître aux spectateurs ne toucher que l'air de ses pieds, tandis que le danseur de corde ordinaire (*funambulus*) faisait ses tours sur une grosse corde qu'il était aisé d'apercevoir ; son art était donc au-dessous de celui du *neurobata*, et par le degré d'adresse qu'il fallait déployer et par l'illusion produite (Vopisc. *Carin.* 19 ; Firm. *Math.* VIII, 17).

NEUROSPASTON (νευρόσπαστον). *Pantin, marionnette* (Aul. Gell. XIV, 1, 9), dont les différents membres ne tenaient les uns aux autres que par des fils de fer, de sorte que chacun d'eux pouvait être mis en mouvement au moyen d'un fil presque imperceptible (Hor. *Sat.* II, 7, 82), comme cela se fait encore sur nos places publiques. Ces marionnettes, très-communes chez les Grecs, qui en donnaient habituellement des représentations dans leurs réunions et leurs fêtes, paraissent avoir été portées chez eux à une grande perfection ; car Aristote (*de Mundo*, 6), paraphrasé par Apulée (*de Mundo*, p. 741), parle de quelques-unes de ces marionnettes qui remuaient leurs membres, leurs mains, leur tête, leurs yeux, d'une manière très-naturelle.

NICETERIUM (νικητήριον). Récompense de la victoire, ou prix de la valeur, comme les *phaleræ* ou les *torques*, que l'on portait sur la poitrine ou au cou (Juv. III, 68), comme nos croix et nos rubans ; mais ce mot est proprement grec, et a plus particulièrement rapport aux usages grecs.

NIMBUS. Dans son sens ordinaire, ce mot s'applique à un temps sombre et venteux, à un nuage noir et orageux, à une ondée de pluie ; par suite on l'emploie aussi pour exprimer tout ce qui s'étend comme un nuage, surtout cette légère vapeur dont les poëtes enveloppent leurs dieux, quand ils paraissent sur

terre comme d'un voile brillant, intérieurement éclairé du céleste éclat de ceux qu'il entoure sans cacher ni couvrir leur divinité ; tel est le *nimbe* dont les peintres entourent les saints du christianisme ; tels, dans le spécimen ci-joint, emprunté au Virgile du Vatican, les rayons et les vapeurs qui flottent tout autour d'Iris (Virg. *Æn.* II, 616 ; X, 614).

2. Mais, comme un accessoire qui occupait tant de place aurait été en général embarrassant dans la composition d'un tableau, les anciens artistes prirent de bonne heure l'habitude de représenter le *nimbus* d'une manière conventionnelle, en jetant simplement autour de la tête du dieu un cercle de lumière, ainsi qu'on le voit dans la figure ci-jointe, tirée d'une peinture de Pompéi. Les écrivains postérieurs désignèrent ce cercle par le même nom (Serv. *ad* Virgil. *Æn.* II, 616 ; III, 585 ; Isidor. *Orig.* XIX, 31, 2) ; et c'est de là qu'est venue la *gloire* ou

auréole des saints chrétiens. La plupart des écrivains font remonter l'emploi, dans les œuvres d'art, du *nimbus* ou auréole, tel que nous venons de l'expliquer, au μηνίσκος des Grecs; c'était un disque circulaire de métal placé horizontalement au-dessus de la tête d'une statue exposée au grand air, pour la défendre des intempéries, ainsi que des taches que pouvaient y faire les oiseaux (Aristoph. *Av.* 1114) : objet d'une très-grande utilité, sans doute; mais, si l'on considère les idées qu'il éveille dans l'esprit, il ne semble pas qu'on ait jamais dû le donner comme ornement aux dieux ou aux saints.

3. Bande de lin, ornée de broderies d'or, que les femmes portaient autour du front (Isidor. *Orig.* XIX, 31, 2; Arnob. II, 41; cf. Plaut. *Pœn.* I, 2, 138) pour le rétrécir, et par là se rajeunir. Dans Pétrone (*Sat.* 126), *frons minima* est donné comme une marque de beauté : un front élevé est un attribut, non de la jeunesse, mais de la vieillesse, qui dénude les tempes.

4. *Nimbus vitreus.* Vase de verre, qui servait, à ce qu'on croit, à rafraichir le vin, et que l'on appelait ainsi parce que, lorsqu'il était rempli de neige, la vapeur qui couvrait les parois du vase lui donnait l'apparence d'un brouillard, d'un nuage floconneux (Mart. XIV, 112).

NIVARIUS. Voyez COLUM, 2, et SACCUS, 3.

NODUS. Nœud qui servait à attacher sur l'épaule certaines parties du costume, au lieu de les fixer avec une broche, *fibula* (Virg. *Æn.* VI, 301). La figure représente deux soldats romains avec leurs manteaux de guerre : celui de gauche le porte attaché par un *nodus*, celui de droite, par une *fibula;* ils sont tirés d'un groupe de la colonne Trajane. Le paysan qui joue du *monaulos* (voy. la figure à ce mot) a une *exomis* attachée de la même manière; c'était le costume ordinaire des mariniers grecs et romains (Plaut. *Mil.* IV, 4, 44). Les barbares, sur les colonnes, sont souvent représentés avec leurs manteaux (*saga*) retenus par un nœud, comme dans la figure ci-jointe. Tous ces exemples font bien comprendre que l'habitude d'attacher son manteau par un nœud appartenait essentiellement aux classes pauvres, qui n'avaient pas le moyen de recourir à des agrafes faisant ornement et plus dispendieuses; c'est pour cela que Virgile (*l. c.*) prête ce costume au nocher Charon, pour donner une idée de sa pauvreté et de sa condition misérable (*sordidus ex humeris nodo dependet amictus*).

2. Nœud servant à attacher la ceinture (*cingulum*) sous le sein (Virg. *Æn.* I, 320), comme dans le spécimen ci-joint, tiré d'une statuette de Diane en ivoire, drapée de la manière qu'indique Virgile dans le passage cité : *nodo sinus collecta fluentes*. Par extension, on appliquait aussi ce mot à la ceinture brodée de Vénus (Mart. VI, 13). Voyez CESTUS.

3. Nœud servant à attacher un ruban autour d'un chignon (*cirrus*, *corym-*

bus, crobylus); on le formait en ramenant de tous les points de la tête les cheveux en une seule masse sur l'occiput, comme le montre la figure, tirée d'un bas-relief du Vatican; c'était une mode souvent adoptée par les jeunes femmes et les jeunes hommes de la Grèce, et commune aussi à quelques-unes des tribus germaniques (Mart. *Spect.* III, 9; *Ep.* V, 37, 8; Tac. *Germ.* 38).

4. Nœud, cordon, servant à attacher l'amulette commun, de cuir, appelé *bulla scortea,* autour du cou des enfants des gens pauvres (Juv. V, 165). Voy. la gravure au mot BULLA, 2.

5. Courroie attachée à une lance pour la darder avec plus de force quand on s'en servait comme d'un trait (Sil. Italic. I, 318); c'est ce qu'on appelait plus ordinairement *amentum.* Voy. la figure à ce mot.

6. Nœud qui retient chaque maille dans un filet, et, par suite, le filet lui-même (Manil. V, 664).

7. *Bourgeon* (Columell. *Arb.* III, 4); par extension, nœud, saillie, que l'on produit en détachant de la branche mère les petites branches (Liv. I, 18), et enfin, dans un sens particulier, la massue d'Hercule, qui est toujours représentée comme couverte de nœuds (Senec. *Herc. OEt.* 1661. Voy. CLAVA, 3).

NOMENCLATOR. Sorte d'huissier introducteur; esclave qu'entretenaient chez les Romains les grands personnages, et qui avait pour fonction de retenir les noms et de connaître les traits de tous ceux qui avaient coutume de se présenter chez leur maître, de sorte que, quand celui-ci rencontrait dans la ville quelques-uns de ses clients, le *nomenclator* qui l'accompagnait lui indiquait leurs noms, et le mettait en état de leur faire à chacun un compliment particulier; car passer auprès d'un client sans lui faire politesse, même par inadvertance, aurait pu être regardé comme une insolence qu'on aurait peut-être payée cher aux élections suivantes (Cic. *ad Att.* IV, 1; Senec. *Ep.* 27). Dans les grandes maisons, où se réunissait une foule très-nombreuse, le *nomenclator* réglait l'ordre de préséance entre les convives, proclamait le nom de chaque plat au moment où on le servait, et en énumérait les qualités (Petr. *Sat.* 47; Senec. *Ep.* 19; Plin. *H. N.* XXXII, 21).

NORMA (κανών). *Équerre* servant à mesurer des angles droits; les charpen-

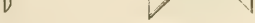

tiers, les maçons, les architectes, s'en servaient pour vérifier les angles (Vitruv. VII, 3; Plin. XXXVI, 51). Il y avait deux formes d'équerre; tantôt elle se composait de deux règles (*regulæ*) se coupant à angle droit; tantôt c'était une planchette, dans laquelle était coupé un angle droit sur un des côtés. La gravure donne, d'après des marbres funéraires, des modèles de ces deux équerres.

NOSOCOMIUM (νοσοκομεῖον). Hôpital pour les pauvres (Imp. Justin. *Cod.* 1, 2, 19 et 20).

NOTARII. *Secrétaires,* appartenant à la classe des esclaves appelés *librarii*, parmi lesquels ils formaient une catégorie à part, étant spécialement chargés de mettre par écrit ce que leur dictaient leurs maîtres (Plin. *Ep.* III, 5, 15; IX, 26, 2; Mart. XIV, 208).

NOTATUS. Esclave marqué sur le front de certains caractères ou de certaines lettres pour rappeler une faute qu'il avait commise (Mart. III, 21).

NOVACULA (ξυρόν). Sorte de couteau à lame très-tranchante, servant à raser les cheveux ou la barbe, comme notre rasoir (Petr. *Sat* 103; Mart. II, 66; Suet. *Cal.* 23; cf. CULTELLUS et CULTER, 5). Martial (VII, 61) applique ce mot à un couteau d'assassin (*sica*).

NUBILARIUM. Grand hangar, ouvert d'un côté, et situé tout près de l'aire (*area*), qui était à ciel découvert. On pouvait ainsi tenir le grain en grange jusqu'au moment où il était battu, et pendant le battage, le mettre promptement à l'abri d'une ondée (Varro, *R. R.* I, 13, 5; Columell. II, 21, 3).

NUDUS (γυμνός). *Nu,* dans le sens ordinaire, pour marquer une absence

complète de vêtement. Par suite, dans le langage de la conversation, ce mot signifiait mal couvert, peu vêtu, en parlant

des personnes des deux sexes, n'ayant d'autre vêtement que celui qui se porte tout contre la peau ; il se disait ainsi d'un Romain privé de sa *toga*, d'un Grec dépouillé de son *pallium*, comme nous disons d'un homme sans son habit, qu'il est *déshabillé*, et de même d'une femme sans sa robe. Cependant le mot latin *nudus*, et le grec γυμνός, paraissent avoir indiqué quelque chose de plus que la simple absence d'un vêtement de dessus (*amictus*) s'ajoutant à la tunique ; car ces deux mots s'appliquent particulièrement aux gens employés à des travaux manuels, aux journaliers, aux laboureurs, etc. (Hesiod. *Op.* 390 ; Virg. *Georg.* I, 299 ; Aurel. Vict. *Vir. illustr.* 17), qui portaient, soit une *exomis* (voy. la gravure à ce mot), soit une très-courte tunique serrée à la taille par une ceinture et ne tombant pas jusqu'aux genoux, comme la figure de gauche dans la gravure ci-jointe, d'après une peinture de Pompéi ; s'il s'agit de femmes, ces épithètes s'appliquent à celles qui échappent à un danger par une fuite précipitée et à moitié habillées (Xen. *Anab.* I, 10, 3), ou aux jeunes filles lacédémoniennes qui luttaient dans le gymnase (Aristoph. *Lys.* 82), n'ayant qu'une petite chemise, qui n'atteignait pas jusqu'aux genoux, et laissait l'épaule droite nue, exactement comme le montre la figure de droite, d'après une statue du Vatican. Dans tous les cas indiqués ci-dessus, un vêtement qui couvre à peine une partie de la personne suggère réellement une idée de nudité ; mais cela ne frappe pas autant quand il s'agit de quelqu'un qui porte une tunique ordinaire, sans *amictus* par dessus (voy. les figures au mot TUNICA). Outre ces deux mots, qui s'appliquent même à ce cas, les Grecs et les Romains avaient également un mot propre pour distinguer cette espèce de déshabillé : en grec μονοχίτων ou οἰοχίτων, en latin, *tunicatus*.

NUMELLA et NUMELLUS. Machine faite pour maintenir des hommes ou des animaux immobiles dans une position déterminée, soit pendant qu'on leur infligeait un châtiment (Non. *s. v.*; Plaut. *As.* III, 2, 5), soit pendant les opérations du vétérinaire (Columell. VI, 19, 2), et dans toute occasion enfin où il était nécessaire d'obtenir l'immobilité (Id. VII, 8, 6). Elle était faite comme une sorte de carcan, de deux planches ou barres glissant dans des rainures le long de deux forts montants. On écartait les planches, on faisait passer la tête, puis on les rapprochait, et le cou était pris (Columell. VI, 19, 2) ; ensuite on attachait les jambes aux montants par des courroies roulées autour des chevilles, ou, s'il s'agissait d'un cheval, au-dessous des boulets (Festus, *s. v.*).

NUMIDA. *Courrier à cheval*, esclave courant à cheval devant la voiture de son maître pour lui faire passage, annoncer son arrivée, et surtout satisfaire son goût pour l'ostentation. C'était généralement un Numide : on sait que ce peuple était célèbre par son adresse à monter à cheval (Senec. *Ep.* 87 et 123 ; Tac. *Hist.* II, 40 ; Inscript. *ap.* Marin. *Fr. Adv.* p. 691).

NUPTA (νύμφη). Femme mariée : proprement, femme couverte d'un voile (de *nubere*), parce que le jour de leurs noces les femmes romaines s'enveloppaient de la tête aux pieds dans un grand voile jaune, comme le montre la figure de femme mariée ci-

jointe, d'après un bas-relief romain qui représente une cérémonie nuptiale (Cic. Ov. Cæs. Juv. etc.).

NUPTIÆ (γάμος). *Mariage*. Voy. les mots MATRIMONIUM et CONFARREATIO, où la cérémonie tout entière est décrite.

NYCTOSTRATEGUS. Titre adopté sous l'empire au lieu de l'ancien titre de *Præfectus vigilum*, pour désigner l'officier qui commandait un poste de nuit dans la ville, et qui y conduisait des patrouilles pour protéger les citoyens contre les incendies, les vols avec effraction, les violences de tout genre (Arcad. *Dig.* 50, 4, 18, § 12).

NYMPHÆUM ou NYMPHEUM (νυμφαῖον ou νυμφεῖον). Proprement, édifice consacré aux Nymphes (Plin. *H. N.* XXXV, 12, 43); sous ce titre, on désignait une chambre vaste et élevée, décorée de colonnes, de statues, de peintures, ayant au milieu une fontaine d'où jaillissait un courant d'eau pure (Liban. *Antioch.* p. 372), de manière à former une retraite pleine d'agrément et de fraîcheur (Philostr. *Apoll. Tyan.* VIII, 12). P. Victor (*Urb. Rom.*) indique dans Rome un grand nombre d'édifices de cette sorte, et les autres écrivains en parlent en général comme de dépendances des Thermes (Ammian. XV, 7, 3; Capitol. *Gord.* 32; Cod. Theodos. et Valent. 11, 42, 5 et 6). Un appartement de cette espèce était, en effet, pour des Thermes une pièce utile, et que les baigneurs devaient trouver fort de leur goût.

O

OBBA (ἄμβιξ). Espèce particulière de vase ou de coupe (Pers. V, 148; Varr. *ap.* Non. *s. v.*), en terre et quelquefois en bois ou en jonc tressé (*ex sparto*, Non. *l. c.*). Le nom latin de cette coupe est traduit par ἄμβιξ dans le glossaire de Philoxenus. Athénée (XI, 8) dit que ce mot désigne une coupe se terminant en pointe à son extrémité inférieure. Dioscoride (V, 110) l'applique au couvercle d'un vase dont on se servait pour faire du vif-argent, dans un passage traduit par Pline (*H. N.* XXXIII, 8, 41), qui, pour désigner ce même vase, emploie le mot *calix*. Quant à la figure ci-jointe, d'après un original en terre cuite, tous les détails donnés ci-dessus, la forme pointue dont parle Athénée, le *calix* auquel Pline l'assimile, et, si on la retourne, l'emploi comme couvercle qu'indique Dioscoride, lui conviennent si bien que l'on peut, sans aucune incertitude, reconnaître en elle une véritable *obba* avec sa forme caractéristique.

OBBATUS. Fait en forme d'*obba*. Ce mot s'applique aux bonnets que portaient Castor et Pollux (Apul. *Met.* X, p. 234), bonnets souvent représentés sur les œuvres d'art comme terminés en haut par une pointe effilée; il en est ainsi dans la figure ci-jointe, d'après une peinture de Pompéi. Charon, sur un vase peint, dans Stackelberg (*Grab. der Hell.*, pl. 47), porte un bonnet dont la forme ressemble encore bien mieux à celle de la coupe dessinée ci-dessus; de sorte qu'il n'y a plus nécessité de changer la leçon d'Apulée dans le passage cité, comme l'ont fait quelques éditeurs.

OBELISCUS (ὀβελίσκος). Proprement, petite broche; par suite, ce mot s'applique à tous les objets qui ont une extrémité amincie et en pointe comme une broche, mais surtout à ces colonnes élevées, minces, rectangulaires, placées sur un étroit piédestal, et se terminant à leur sommet par une pointe, qui furent originairement inventées par les Égyptiens, et qui gardent encore chez nous leur ancien nom d'obélisques (Plin. *H. N.* XXXVI, 14; Ammian. XVII, 4, 6). La figure représente un obélisque égyptien couvert d'hiéroglyphes, qui fut anciennement apporté à Rome pour décorer le mausolée d'Auguste, dans le Champ de Mars.

OBEX. Ce qui sert à tenir une porte fermée. Il ne paraît pas que ce mot ait jamais eu un sens plus précis; car, dans plusieurs passages où il se rencontre, on

pourrait l'entendre également d'un verrou, d'une barre, d'une serrure ou d'un loquet; par suite, on peut le considérer comme un terme général s'appliquant également à toutes les différentes dispositions qu'avaient adoptées les anciens pour fermer les portes (Ov. *Met.* XIV, 780; Tac. *Hist.* III, 30; Paulus *e* Festo, *v.* Obices).

OBOLUS (ὀβολός). Petite pièce de monnaie grecque, anciennement en argent, plus tard en bronze; il y avait deux oboles : l'obole attique, valant à peu près 0,15 cent., et l'obole d'Égine, qui valait environ 0,22 cent. (Vitruv. III, 1, 7).

OBSERATUS. Attaché au moyen d'une SERA : voyez ce mot (Terent. *Eun.* IV, 6, 25; Liv. V, 41; Mart. VII, 20, 21).

OBSTRAGULUM. Bande de cuir qui servait à attacher autour du pied l'espèce de soulier appelée *crepida;* elle passait

entre l'orteil et le doigt d'à côté, et sur le cou-de-pied, comme le montre le spécimen ci-joint, d'après un marbre grec. Des extravagants portaient quelquefois les *obstragula* garnis de perles (Plin. *H. N.* IX, 56).

OBSTRIGILLUM. Espèce particulière de soulier, où étaient cousues des deux côtés à la semelle deux larges plaques de cuir que traversaient les cordons, comme on le voit dans le spécimen ci-joint, d'après une peinture de Pompéi (Isidor. *Orig.* XIX, 34, 8).

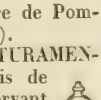

OBTURACULUM et OBTURAMENTUM. Bouchon, quelquefois de liége, quelquefois de verre, servant à fermer le goulot ou l'entrée d'une bouteille, d'une jarre, ou de tout vaisseau du même genre (Marcell. Empir. 35; Plin. *H. N.* XVI, 13). La figure représente une bouteille et un bouchon de verre, d'après une peinture de Pompéi.

OCCATIO (βωλοκοπία). L'opération qui consiste à briser les mottes de terre que laisse la charrue (Cic. *de Sen.* 15); c'est ce qu'on appelle *herser.* On l'exécutait en traînant sur la terre une claie (*crates*), ou une pièce de bois garnie de dents

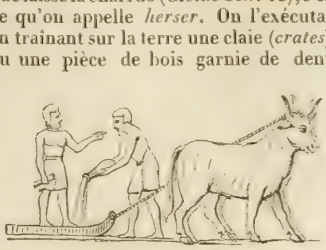

(*dentata*), semblable à notre herse, dont le poids était souvent augmenté par celui du laboureur qui s'asseyait dessus. Dans certains sols très-durs on brisait et on étendait à la main les mottes de terre, avec un instrument pesant à fourchons (*rastrum*), qui réunissait les propriétés du râteau à celles de la houe (Plin. *H. N.* XVIII, 49, 3; Virg. *Georg.* I, 94 et 155). Mais le procédé le plus en usage chez les anciens Romains consistait à dompter la terre par des labourages transversaux, plusieurs fois répétés, et qui remplaçaient ainsi le hersage (Columell. II, 4, 2; Plin. *l. c.* § 2). La figure représente l'opération du hersage comme on l'exécutait en Égypte, d'après un des tombeaux de Thèbes. Un homme répand la graine, tandis que l'*occator* la recouvre avec sa herse.

OCCATOR (βωλοκόπος). Celui qui herse, comme l'expliquent l'article et la figure ci-dessus (Columell. II, 13, 1; Plaut. *Capt.* III, 5, 3).

OCELLATA. Billes dont les enfants se servaient pour jouer (Suet. *Aug.* 83; Varro, *ap.* Non. *v.* Margaritum).

OCREA (κνημίς). *Jambière*, pièce d'armure défensive qui couvrait le *tibia* depuis la cheville jusqu'un peu au-dessus du genou (Varro, *L. L.* V, 116); des cordes et des boucles l'attachaient sur la partie postérieure de la jambe, qui par conséquent n'était pas protégée. Elle était faite de différents métaux, d'étain ou de bronze, et modelée sur la forme et les dimensions de la jambe de la personne

qui la portait; souvent elle était richement ornée de figures en relief ou en creux. La gravure représente une paire de jambières antiques en bronze, figu-

rées de front et de profil. On voit sur les côtés les boucles qui servaient à les attacher aux jambes, et le long des bords un très-grand nombre de petits trous, qui servaient à piquer la doublure. Dans le modèle, les surfaces laissées en blanc sur notre gravure sont couvertes de ciselures, que nous n'avons pu reproduire à cause de l'exiguïté des proportions de la copie.

2. Au pluriel, guêtres de chasse, houseaux; pris poétiquement pour *Pero :* voyez ce mot (Virg. *Moret.* 121).

OCREATUS. Qui porte des jambières. Les Grecs et les Étrusques en portaient une à chaque jambe, comme on le voit souvent sur leurs vases peints, et dans la figure ci-jointe, qui servait d'ornement au cimier d'un casque de bronze découvert à Pompéi. Les Samnites et les gladiateurs, dont l'équipement était copié sur celui des Samnites, n'en portaient qu'une à la jambe gauche (Liv. IX, 40; Juv. VI, 256); la lourde infanterie romaine portait aussi une seule jambière, mais à la jambe droite (Veg. *Mil.* I, 20); car elle avait pour fonction de joindre tout de suite l'ennemi, et de décider la bataille à la pointe de l'épée, la jambe droite étant dans ce cas portée en avant et sans défense : position exactement l'opposée de celle que prennent les soldats qui chargent avec la lance ou qui s'en servent comme d'un javelot.

2. Appliqué poétiquement aux chasseurs (Hor. *Sat.* II, 3, 234), pour PERONATUS. Voyez ce mot.

OCTASTYLOS (ὀκτάστυλος). *Octastyle,* c'est-à-dire, qui a en avant du *pronaos* une rangée de huit colonnes (Vitruv. III, 3, 7).

OCTOPHORON ou OCTAPHORON (ὀκτώφορον, ὀκτάφορον). *Palanquin* (*lectica*), porté par huit esclaves (Suet. *Cal.* 43; Cic. *ad Q. Fr.* II, 10; Mart. VI, 84), comme le montrent les gravures aux mots ASSER, 1, et PHALANGARII.

OCULARIARIUS. Ouvrier dont l'état était de faire des yeux artificiels en verre, en argent ou en pierres précieuses; on mettait souvent de ces yeux aux statues de marbre (Inscript. *ap.* Grut. 645, 1; *ap.* Fabretti, p. 641, n° 357).

OCULARIUS. *Oculiste* (Scrib. *Comp.* 37); se confond souvent avec *medicus* et *chirurgus* (Celsus, VI, 6, 8; Inscript. *ap.* Grut. 400, 7).

ODEUM (ᾠδεῖον). L'Odéon, petit théâtre à toit convexe, bâti par Périclès, à Athènes, pour les concours de musique, ᾠδαί. (Plutarch. *Pericl.* 13; Vitruv. V, 9, 10). Par extension, on adopta ce nom pour désigner tout petit théâtre couvert d'un toit (*theatrum tectum*) et servant de salle de concert (Suet. *Dom.* 5).

OECUS ou OECOS (οἶκος). Proprement, c'est le mot grec signifiant *maison* latinisé. C'est aussi, dans une maison, le nom d'un appartement particulier d'origine et d'invention grecques, mais qui fut ensuite adopté par les architectes romains, quoique avec des changements et des perfectionnements. Par sa disposition générale, cet appartement ressemblait fort à l'atrium, hors qu'il était fermé, entièrement couvert d'un toit, sans ouverture (*impluvium*) au milieu. Quoiqu'il ne fût pas exclusivement affecté à un seul usage, il servait surtout de salle de festins; mais il surpassait en hauteur et en largeur, aussi bien qu'en éclat, la salle à manger ordinaire, *triclinium* (Vitruv. VI, 7, 2 et 4; Plin. *H. N.* XXXVI, 60). Il y avait pour ces appartements quatre styles différents, ou quatre différentes manières de les construire et distinguées chacune par une épithète qui

indiquait le genre de construction adopté, ou qui rappelait le pays auquel on l'avait particulièrement emprunté. Ainsi :

1. *Œcus tetrastylos.* L'*œcus* à quatre colonnes, ressemblant à l'atrium du même nom (voy. ATRIUM, 2), hors qu'il n'avait pas d'*impluvium* et que le toit couvrait le carré compris entre les quatre colonnes et les galeries qui entouraient cet espace (Vitruv. VI, 3, 8).

2. *Œcus Corinthius.* L'*œcus* corinthien, qui ressemblait à un atrium du même nom (voy. ATRIUM, 3), excepté qu'il avait un toit en voûte, supporté par des colonnes à une certaine distance des murs, mais sans ouverture au milieu (Vitruv. VI, 3, 9).

3. *Œcus Ægyptius.* L'*œcus* égyptien, plus splendide que le précédent, ayant le toit qui couvrait la partie centrale du salon supporté sur un double rang de colonnes, comme dans une *basilica* (voy. ce mot), et ainsi plus haut d'un étage que les côtés de l'appartement. Ceux-ci, couverts d'un toit en terrasse, formaient une promenade tout autour de la partie centrale, la plus élevée du bâtiment (Vitruv. VI, 3, 9).

4. *Œcus Cyzicenus.* L'*œcus* de Cyzique, qui était, quoique très-fréquent en Grèce, une nouveauté en Italie du temps de Vitruve; il était particulièrement fait pour l'été; son caractère propre était d'avoir des portes ou fenêtres en verre descendant jusqu'à terre, de manière que les personnes couchées à table pussent jouir de tous côtés de la vue qui s'étendait alentour (Vitruv. VI, 3, 10).

ŒNOPHORUM (οἰνοφόρον). Panier ou léger coffre servant à transporter d'un endroit à un autre de petites quantités de vin; il servait surtout aux personnes qui, en voyage, aimaient mieux emporter leur propre vin que courir le risque de boire celui qu'elles trouveraient sur la route (Hor. *Sat.* I, 6, 108; Pers. V, 140).

ŒNOPHORUS (οἰνοφόρος). Esclave qui portait le panier à vin (*œnophorum*) que nous venons de décrire. Une statue de Praxitèle, connue sous le nom d'*Œnophorus*, représentait un homme chargé de ces fonctions (Plin. *H. N.* XXXIV, 19, 10).

ŒNOPOLIUM (οἰνοπώλιον). *Cabaret*, ou boutique de marchand de vin; les habitants du voisinage venaient tous les jours s'y fournir de la quantité de vin nécessaire pour leurs repas (Plaut. *As.* I, 3, 48).

OFFENDIX, et au pluriel *offendices*. Cordons qui attachaient sous le menton, comme le montre la gravure ci-jointe, d'après un bas-relief romain, l'*apex*, bonnet porté par certains colléges de prêtres, tels que les *Flamines* et les *Saliens* (Festus, *s. v.*).

OFFICINA (ἐργαστήριον). *Atelier*, *manufacture*, tout endroit où l'on pratique quelque industrie, quelque travail manuel (Cic. *Off.* I, 42), par opposition à *taberna*, boutique où l'on vendait au détail, et à *apotheca*, entrepôt, magasin. Le genre particulier de fabrique dont on voulait parler était indiqué par le nom des ouvriers qui y étaient employés; ainsi *officina fullonum* (Plin. *H. N.* XXXV, 40, 39), foulonnerie; *tingentium* (Id. IX, 62), teinturerie; *ærariorum* (Id. XVI, 8), atelier d'orfévre; *cetariorum* (Columell. VIII, 17, 12), fabrique de poisson salé; etc.

OLITOR. Jardinier qui cultive les légumes, par opposition au *topiarius*, qui s'occupait des arbrisseaux et arbres verts (Columell. X, 229; XI, 1, 2).

OLITORIUS. Sous-entendu *hortus*, jardin légumier (Ulp. *Dig.* 50, 16, 198). — OLITORIUM, sous-entendu *forum*, marché à légumes (Liv. XXI, 62).

OLLA. Grande jarre ou large pot, d'un emploi continuel et d'une fabrication grossière, fait de terre cuite (Columell. VIII, 8, 7; XII, 43, 12), quelquefois aussi en métal (Avian. *Fab.* XI; Plin. *H. N.* XXXIV, 20). L'*olla* avait un fond plat, des flancs bombés, une très-large ouverture et un couvercle; elle servait à beaucoup d'usages, surtout à cuire de la viande ou des légumes, comme notre

pot-au-feu, et à conserver des fruits; c'est à cause de cela que le raisin conservé dans des jarres prenait le nom d'*ollaris uva* (Columell. *l. c.*; Mart. VII, 20). La figure, d'après une peinture de Pompéi, reproduit tous les traits que nous avons indiqués.

2. *Olla ossuaria* ou *cineraria*. Jarre de terre du même genre, où, après le bûcher, on enfermait les os et les cendres des morts, pour déposer ensuite le tout dans la chambre funéraire (Inscript. *ap.* Murat. 917, 1; *ap.* Grut. 626, 6). C'était surtout pour les personnes des classes inférieures qu'on employait ces *ollæ*, et l'on en déposait beaucoup sous une seule voûte (voy. SEPULCRUM COMMUNE); elles étaient quelquefois rangées debout dans les niches tout autour de la chambre, mais le plus souvent enterrées jusqu'au cou dans le plancher de ces niches, comme le montre la gravure au mot suivant. Le modèle ci-joint représente un original trouvé dans un des tombeaux que des fouilles ont mis à découvert dans la villa Corsini, à Rome; l'ouverture en est couverte d'une tuile, ou couvercle (*operculum*), sur lequel est inscrit le nom de la personne dont l'intérieur du vase contient les cendres; ce détail explique une inscription qui se trouve dans Muratori (1756, 7) : *Ollæ quæ sunt operculis et titulis marmoreis*.

OLLARIUM. Niche de caveau funéraire, où était déposée une urne cinéraire (Inscript. *ap.* Fabretti, p. 13, n° 60); on les y plaçait surtout deux par deux, comme des pigeons dans un nid, et c'est

ce qui fit aussi donner à ces niches le nom de *columbarium*. La figure représente deux niches, chacune contenant deux urnes, d'après un tombeau près de Rome.

ONAGER. Machine puissante employée dans les siéges pour lancer des traits et des pierres d'un grand poids. Elle est décrite tout au long par Ammien (XXIII, 4); mais les détails donnés sur une machine sont toujours obscurs quand on n'a pas sous les yeux un modèle de l'objet écrit.

ONERARIA (Cic. *ad Att.* X, 12). Voy. NAVIS, 1.

OPA ou OPE (ὀπή). Terme grec, au lieu duquel les architectes romains employaient le mot *columbarium* (Vitruv. IV, 2, 4). Il désigne le lit, la cavité où repose la tête d'un entrait (*tignum*); et, par suite, l'espace entre une *opa* ou un *tignum* et une autre *opa* ou un autre *tignum*, prend le nom de *metopa* ou d'*intertignum*.

OPERCULUM (πῶμα). Couvercle pour une jarre, un pot, ou tout autre vase de même sorte (Cato, *R. R.* 104; Columell. VIII, 8, 7). Voyez les trois gravures ci-dessus.

2. *Operculum ambulatorium*. Couvercle mobile, que l'on pouvait élever ou abaisser de manière à lui faire toucher et couvrir de très-près les substances contenues dans le vase auquel il appartenait; nous en avons de semblables pour nos pots à tabac. Les Romains couvraient quelquefois leurs ruches de couvercles de ce genre, afin que les dimensions du gâteau et celle de la ruche fussent exactement proportionnées l'une à l'autre (Plin. *H. N.* XXI, 47).

OPERIMENTUM. Terme général pour désigner tout ce qui sert de couverture ou de couvercle.

OPIFERÆ. Probablement par cor-

ruption pour *hyperæ* (ὑπέραι). Les cordes attachées aux extrémités de la

vergue (*antenna*), pour pouvoir la tourner du côté du vent; c'est ce que nos marins appellent les bras de la vergue (Isidor. *Orig.* XIX, 4, 6; cf. Hom. *Od.* V, 260). Ces cordages sont très-clairement indiqués dans la gravure ci-jointe, d'après une lampe en terre cuite; chacun est manié par un marin différent; l'équipage change ainsi la direction de la vergue et la fait tourner autour du mât.

OPIFICINA (Plaut. *Mil.* III, 3, 6). Le même qu'OFFICINA. Cette dernière forme, quoiqu'elle ne soit qu'une contraction, est la plus habituellement employée.

OPILIO (οἰοπόλος). Berger ou pâtre qui garde dans un pâturage un troupeau

de moutons (Plaut. *As.* III, 1, 36; Columell. VII, 3, 13; XI, 1, 18). La figure est empruntée à un ancien manuscrit de Virgile de la bibliothèque du Vatican.

OPISTHODOMUS (ὀπισθόδομος). Chambre fermée où n'entre pas le public, bâtie derrière un temple, à peu près comme une sacristie moderne (Front. *ad M. Cæsar.* I, 8).

OPISTHOGRAPHUS (ὀπισθόγραφος). Écrit sur les deux côtés d'une feuille de papier; les anciens, en général, n'écrivaient pas sur le verso, mais quelquefois ils le faisaient par économie, surtout quand il s'agissait de brouillons que l'on avait l'intention de recopier et de mettre au net plus tard (Plin. *Ep.* III, 5, 7).

OPOROTHECA ou OPOROTHECE (ὀπωροθήκη). Cellier pour conserver des fruits d'automne, des poires, des pommes, des raisins, etc. (Varro, *R. R.* I, 2, 10, et 59, 2).

OPPESSULATUS (Apul. *Met.* I, p. 16; IX, p. 198; Ammian. XXXI, 13, 15). Attaché avec un *pessulus*. Voy. ce mot.

OPPIDUM. En général, une ville; par suite, dans un sens particulier, la masse de bâtiments qui occupait l'extrémité droite d'un cirque (Nævius, *ap.* Varr. *L. L.* V, 133; Festus, *s. v.*). L'*oppidum* comprenait les loges où se rangeaient les chevaux et les chars (*carceres*), les rangs de siéges placés au-dessus pour les musiciens et les spectateurs, la porte qui les coupait au milieu, à travers la-

quelle la procession du cirque entrait dans l'arène (*porta pompæ*), et les tours placées aux deux bouts; le tout présentant l'apparence d'une ville avec ses divers bâtiments, comme le montre le modèle ci-joint, représentant l'*oppidum* du cirque de Caracalla, près de Rome, restitué d'après les débris considérables qui en restent. De chaque côté de l'entrée, on a ajouté une loge, parce qu'il y en avait en général quatorze en tout, quoique celui-ci, qui est un très-petit cirque, n'en ait jamais eu en réalité que douze. Le plan au mot CIRCUS fait voir (A A et B) la position de l'*oppidum* par rapport au reste de l'édifice, et dans la vue donnée à ce même mot on distingue une partie d'*oppidum*, appartenant à l'hippodrome qui existait jadis à Constantinople (voy. p. 157).

OPTIONES. A l'armée, sorte de suppléants, d'adjudants, que les officiers su-

périeurs avaient le droit de charger de les aider à s'acquitter de leurs fonctions, auxquels même il pouvaient les remettre tout entières, dans le cas où la maladie ou tout autre empêchement les mettait dans l'impossibilité de les remplir eux-mêmes (Varro, *L. L.* v, 91; Veg. *Mil.* II, 7).

OPTOSTROTUM. Pavé, plancher de briques (Not. Tiron. p. 164; de ὀπτός, *coctus*, et στρωτόν, *stratum*).

ORA. Amarre, câble lancé de l'arrière et attachant le navire au rivage, tandis que l'ancre et son câble (*ancorale*) maintenaient l'avant tourné vers la haute mer (Liv. XXII, 19; Quint. IV, 2, 41).

ORARIA. Écharpes ou mouchoirs que quelques empereurs faisaient distribuer à la populace dans les jeux du Cirque, pour qu'elle les levât et les agitât en l'air comme signe d'encouragement aux conducteurs de chars (Vopisc. *Aurel.* 48; August. *C. D.* XXII, 8, 7; cf. Hieron. *Ep.* 52, 9).

ORBICULUS. *Poulie* tournant sur un axe, et ayant dans sa circonférence une gorge creuse où glissait la corde; elle servait, comme fait encore de nos jours la même machine, à tirer et à élever en l'air des corps pesants (Cato, *R. R.* 3; Vitruv. X, 2, *passim*).

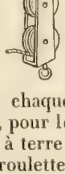

2. Petite roulette placée à chaque bout d'un axe ou d'un cylindre, pour le faire rouler quand on le traînait à terre; ce mot s'applique surtout aux roulettes du cylindre denté qui servait à battre le blé, dans la machine qu'on appelait *plostellum punicum* (Varro, *R. R.* I, 52, 1).

3. Poids rond et plat, en forme de poulie, comme on en emploie encore dans nos boutiques; on en faisait des assortiments disposés de manière que les différents poids rentrassent les uns dans les autres (Columell. IV, 30, 4; mais ce passage est très-obscur). Caylus (VII, 31, 1) en donne un spécimen, d'après des originaux antiques.

ORBILE (Varro, *R. R.* III, 5, 15; mais le sens ainsi que le texte même du passage sont très-controversés). Quelques-uns entendent par ce mot une *jante* de roue; d'autres, l'extrémité de l'essieu, la partie qui s'adapte au moyeu. Schneider voudrait lire *orbis*.

ORBIS. En général, tout ce qui a une forme circulaire; particulièrement, les corps ronds présentant une surface plate, ou creux à l'intérieur, par opposition à *globus*, qui désigne une sphère massive. Par extension, ce mot est souvent employé, surtout chez les poëtes, pour désigner tout objet ayant quelque chose de cette forme : ainsi, le disque de pierre ou de métal qu'on s'exerçait à lancer, comme un palet (Ov. *Fast.* III, 588; Stat. *Theb.* VI, 656; voy. DISCUS); le plateau qui, dans une balance, contient les objets que l'on veut peser (Tibull. IV, 1, 44; voy. LANX, 3); la plaque de métal que l'on employait comme miroir, quand elle était de forme circulaire (Mart. IX, 18; voy. SPECULUM); un bouclier circulaire (Petr. *Sat.* 89; Stat. *Theb.* IV, 132; cf. CLIPEUS, PARMA); le cercle que formait une bague (Ov. *Am.* II, 15, 6; voy. ANNULUS); la bande d'une roue (Virg. *Georg.* III, 361; Plin. *H. N.* VIII, 19; voy. ROTA); un bandeau de laine (Prop. IV, 6, 6; voy. INFULA); une table ronde (Mart. XIV, 138; voy. CILIBANTUM, MONOPODIUM).

2. *Orbis olearius* (ὀρός, Æsch. *Fragm.*; Pollux, VII, 150; X, 130; et τριπτήρ, Nicand. *ap.* Athen. IV, 11). Planche ronde de bois dur, que l'on plaçait au-dessus de la masse des olives écrasées, ou des grappes déjà foulées aux pieds, quand on les soumettait à l'action du pressoir (*prelum*), afin que la pression pût se distribuer d'une manière égale sur toute la surface qui lui était soumise (Cato, *R. R.* 18). Voyez l'article et la figure au mot TORCULAR, 2, où l'*orbis* est indiqué par le chiffre 6, et où la figure donne une idée nette de sa place et de son emploi.

3. (τροχός, Geopon. IX, 19). Dans un moulin à olives, la meule formée d'une masse de lave circulaire, plate d'un côté et ronde de l'autre, de manière à cadrer avec la forme circulaire du bassin (*mortarium*) dans lequel elle fonctionnait (Cato, *R. R.* 22 et 136). On comprendra mieux la position de ces meules et la manière dont elles agissaient en se reportant à l'article et à la figure consacrés au mot

TRAPETUM. Elles y sont indiquées par les chiffres 3, 3.

ORCA (ὅρκη ou ὕρχη). Vaisseau de terre de dimension considérable, mais plus petit que l'*amphora*, servant à contenir du poisson salé (Hor. *Sat.* II, 4, 66; Arist. *Vesp.* 676); des figures sèches (Columell. XII, 15, 2; Plin. *H. N.* XV, 21); de l'huile et du vin (Varro, *R. R.* I, 13, 6). On en parle comme d'un vase qui aurait eu le corps renflé, un fond pointu, une petite embouchure, un col long et étroit (Bartolom. Font. *Comment. in Pers.* III, 50), précisément ce que l'on rencontre dans la figure ci-jointe, qui représente un des nombreux vaisseaux de terre découverts dans la cave dont nous donnons une représentation au mot CELLA. La forme du vase représenté ici est bien aussi celle que devait avoir le vase dont parle Perse (*l. c.*), soit qu'il veuille parler d'une boîte à dés à long col — *angustæ collo non fallier orcæ* — soit qu'il fasse allusion à un jeu qu'aimaient les enfants romains. On piquait dans la terre un vase de cette espèce, et des enfants, placés à quelques pas, essayaient d'y jeter et d'y faire entrer des noix.

ORCHESTA (ὀρχηστής. Cassiodor. *Var. Ep.* IV, 51). C'est proprement un mot grec, à la place duquel les Romains employaient PANTOMIMUS.

ORCHESTOPOLARIUS (ὀρχηστοπόλος). Baladin qui exécutait une sorte de danse dont on ne connaît pas exactement la nature. On se borne à des conjectures tirées de la composition du mot (ὀρχηστής, *saltator*, et πολέω, tourner (Firm. *Math.* VIII, 15).

ORCHESTRA (ὀρχήστρα). *Orchestre*, dans un théâtre grec ou romain; par sa position relativement au reste de l'édifice, l'*orchestra* correspondait à notre *parterre*. C'était un espace plat et découvert au centre et au bas de l'édifice, compris d'une part entre le dernier et le plus bas rang de siéges pour les spectateurs, et de l'autre entre le mur qui servait de limite à la scène, comme le montre la figure ci-jointe, représentant le petit théâtre de Pompéi. Le mur bas sur la gauche est la limite de la scène, et l'en-

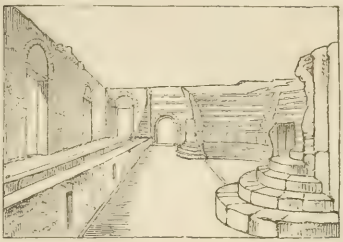

foncement en demi-cercle sur la droite, l'*orchestra*.

2. Dans les théâtres grecs, l'*orchestra* était l'endroit où se tenait le chœur et où il faisait ses évolutions; ce qui demandait beaucoup d'espace. Aussi cet enfoncement avait-il, dans ces théâtres, une grande profondeur, et formait-il plus qu'un demi-cercle, comme le montre, au mot THEATRUM, le plan d'un théâtre grec, où l'*orchestra* est indiquée par la lettre B. Les plans de dix théâtres différents découverts en Lycie et dessinés par Spratt et Forbes (*Travels in Lycia*, vol. II, pl. 2), présentent tous ces mêmes dispositions. Au centre de l'*orchestra* était la *thymele* ou autel de Bacchus.

3. Dans les théâtres romains, l'*orchestra* se rapprochait fort de notre parterre. Les Romains n'ayant pas de chœurs dans leurs représentations dramatiques, cette partie du théâtre était occupée par des spectateurs. C'était aux sénateurs et aux personnages de distinction qu'il appartenait de s'y asseoir (Suet. *Aug.* 35; *Nero*, 12; *Jul.* 39), et par suite ce mot est employé pour désigner les classes supérieures, par opposition à la populace (Juv. III, 178). Cette *orchestra* était aussi beaucoup plus petite que l'*orchestra* grecque, pour le motif donné ci-dessus, et consistait en un demi-cercle parfait, comme le montre le plan du théâtre d'Herculanum au mot THEATRUM, où la lettre C désigne l'*orchestra*.

ORCULA (Cato, *R. R.* 117). Diminutif de ORCA.

ORDINARII. Nom donné en général aux esclaves qui occupaient la position

de ceux que nous appellerions principaux domestiques. On comprenait sous cette designation l'*atriensis* ou portier de la maison, le *cellarius* ou sommelier, le *dispensator*, ou économe, dépensier, le *promus-condus*, le *procurator*, etc. Ils surveillaient et dirigeaient l'exécution de tous les travaux domestiques, de tous les gros ouvrages; mais ils ne les exécutaient pas eux-mêmes : car ils avaient des esclaves à eux (*vicarii*), achetés de leurs deniers, qui les servaient (Suet. *Galb.* 12; Ulp. *Dig.* 47, 10, 15, et 14, 4, 5).

2. *Gladiatores ordinarii*. Gladiateurs élevés et dressés selon les règles, qui possédaient parfaitement leur art (Senec. *de Ben.* III, 28; *Ep.* 7; cf. Suet. *Aug.* 45), par opposition aux *catervarii*, qui combattaient sans aucune espèce de science et en désordre, par troupes.

ORDO. Dans un sens général, une rangée, une série d'objets placés l'un à côté de l'autre dans un ordre de succession régulier : ainsi, une rangée d'arbres, un rang, une file de soldats, etc.

2. Dans la marine des anciens, une file, ou, comme on traduit le plus ordinairement, un rang de rames. Le nombre des rangs de rames variait, suivant les dimensions du bâtiment et la classe de navires à laquelle il appartenait, de un à cinquante. La manière dont on disposait et dont on comptait ces bancs ou *ordines* demeure, sous beaucoup de rapports, une question controversée, qui restera probablement longtemps encore sans solution satisfaisante, à moins que l'heureuse découverte de quelque œuvre d'art ne permette aux antiquaires futurs d'appuyer leurs théories sur quelque autorité plus solide que de simples conjectures; car, parmi beaucoup de systèmes qui ont été mis en avant, il n'y en pas un absolument à l'abri de toute objection. Ceux même qui paraissent raisonnables sur le papier, et qui peuvent en apparence s'appuyer sur quelque autorité classique, quand on veut passer à la pratique, on découvre qu'ils supposent des effets, des actions, des combinaisons mécaniquement impossibles; et, pour ceux dont on prouve, par des expériences positives, qu'ils sont réellement exécutables, on ne peut cependant les accepter qu'avec hésitation, parce qu'ils manquent de témoignages de l'antiquité qui les appuient et les autorisent. Jusqu'à cinq rangs de rames, nous avons, directement et indirectement, de bonnes raisons de penser que l'on comptait les rangs de rames en hauteur et non en longueur; c'est-à-dire que le nombre total des rames, quel que fût ce nombre, qui se trouvaient sur un même alignement de la poupe à la proue, formait un *ordo* ou rang de rames. C'est ainsi que Tacite désigne une *moneris*, ou navire à un seul rang de rames (voy. ce mot), par cette expression : *quæ simplici ordine agebantur* (*Hist.* V, 23); ce que représente la figure ci-jointe, d'après une

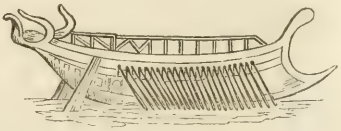

mosaïque découverte auprès de Pouzzoles. Dans la birème, ou vaisseau à deux rangs de rames, il est également clair, d'après d'autres mots du même passage de Tacite et la figure ci-dessous, tirée

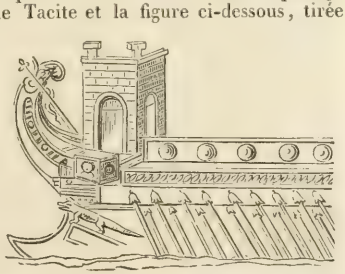

d'un bas-relief en marbre, que le second rang de rames était placé au-dessous du premier, et que l'on comptait les bancs à partir des rebords du pont jusqu'à la ligne de flottaison; les trous qui laissaient passer les rames, et par suite les siéges des rameurs étaient placés en ligne oblique les uns au-dessous des autres, de manière que l'intervalle entre un rang de rameurs et le suivant fût

aussi petit que possible. La construction d'une trirème, ou vaisseau à trois rangs de rames, était fondée sur le même principe : on y comptait d'une manière analogue les rangs des rames depuis les plats-bords jusqu'à la ligne de flottaison; c'est ce qu'atteste cette expression de Virgile : *Terno consurgunt ordine remi* (*Æn.* v, 120), et la figure ci-jointe, d'après une

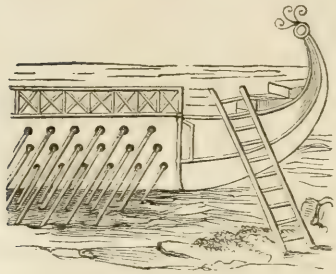

ancienne fresque romaine, qui confirme le témoignage de Virgile. Une construction semblable pour quatre rangs de rames est indiquée par la figure du mot QUADRIREMIS, où les rames sont visiblement sur quatre rangs de hauteur à partir de l'eau, quoiqu'on y distingue moins clairement les détails, à cause de la petitesse du dessin, qui représente seulement une figure empreinte sur une monnaie; nous avons le droit d'en conclure que l'on disposait et que l'on comptait de la même manière un cinquième rang de rames. On s'est assuré par expérience qu'une série de cinq avirons, s'élevant obliquement de la ligne de flottaison au plat-bord, pouvait tenir dans un espace de neuf pieds de haut, le point le plus élevé au-dessus de l'eau où le levier qui forme la rame puisse être coupé par le tolet (*scalmus*) sans perdre tout effet (Howell, *War Gallies of the Ancients*, p. 49-51). Au delà de ce nombre commence la difficulté de compter les rangs, et l'on ne peut plus, en l'absence de tout témoignage positif, que formuler des conjectures; on n'a plus pour se guider ni descriptions ni images. Si plus de cinq rangs de rames parallèles étaient placés l'un au-dessus de l'autre, il serait matériellement impossible de manier l'aviron du sixième rang, le point fixe du levier se trouvant alors placé si haut au-dessus de l'eau, qu'il devrait élever le *bras* de la rame bien au-dessus de l'atteinte du rameur, ou empêcher la *pale* de toucher l'eau, à moins que l'aviron ne fût d'une longueur si démesurée, que la partie de la rame qui était contenue dans le vaisseau allât d'un plat-bord à l'autre, et dépassât même celui qui lui était opposé. Comment donc comprendre un vaisseau à quarante rangs de rames, comme celui que construisit Ptolémée? La solution la plus plausible est de croire que dans tous les bâtiments de première classe les avirons étaient disposés sur cinq lignes parallèles, comme dans une quinquérème, mais que les rangs ou *ordines*, au-dessus du nombre de cinq, étaient comptés en longueur et non en hauteur; on aurait appelé *ordo* chaque rangée ascendante de cinq rames à partir de la ligne de flottaison, et l'on aurait compté le

nombre des *ordines* ou rangs de la poupe à la proue, et non plus de l'eau au plat-bord. Ainsi un navire à dix rangs de rames aurait eu, en comptant de la poupe à la proue, dix rangs de rames, chacun de cinq rames sur une ligne oblique et ascendante, comme le montre le plan ci-joint. Un vaisseau à quarante rangs de rames présenterait la même disposition, cinq rangs de rames parallèles courant de l'arrière à l'avant; mais chacune de ces lignes aurait contenu, entre ces deux points extrêmes, quarante sabords pour laisser passer les avirons, et non dix : on n'obtient ainsi qu'une longueur très-raisonnable; car la *moneris* même, petit bâtiment, dans la première planche de cet article, a vingt-quatre avirons à la file.

OREÆ (χαλινός). Bridon pour les chevaux de selle et de trait (Titinnius, Nævius, Cato et Cœlius *ap.* Fest. *s. v.*).

La bride dont nous nous servons, et où deux bras de levier pressent contre la lèvre et la machoire inférieure une chaine ou une tige de métal, était inconnue aux anciens, chez qui les mors les plus en faveur étaient construits avec de grands ménagements pour la bouche de l'animal, formés d'articulations souples et jouant aisément, de manière à beaucoup prêter, et épais, de façon à moins blesser les parties avec lesquelles ils se trouvaient en contact, en distribuant leur action sur une surface plus étendue (Xen. *Eq.* 10, 6 seqq.). Tous ces traits se retrouvent dans le modèle ci-joint, d'après un original en bronze, qui est formé d'articulations mo-

biles, et pourvu de chaque côté, entre le milieu du mors et l'anneau circulaire où venait s'attacher la rêne, d'une roulette qui obligeait l'animal à tenir toujours sa langue en mouvement et lui occupait la bouche.

ORGANUM (ὄργανον). En général, tout instrument, toute machine, qui, en agriculture, en architecture, à la guerre, aide le travail humain, etc.; différant, toutefois, de *machina*, en ce qu'il fallait à la personne qui se servait de l'*organum* un certain degré d'adresse; tandis que, pour employer la *machina*, on n'avait besoin que de beaucoup de force physique ou de beaucoup de bras (Vitruv. x, 1, 3; Columell. III, 13, 12; Plin. *H. N.* XIX, 20). Par extension, ce nom est donné surtout aux instruments de musique (Quint. IX, 4, 10; XI, 3, 20), et, parmi eux, plus particulièrement à celui dont vient notre orgue (Suet. *Ner.* 41; Lamprid. *Alex. Sev.* 27; *Heliog.* 32), qui avait aussi un nom particulier, qu'il devait à l'eau primitivement employée, au lieu de poids, pour le faire marcher. Voy. HYDRAULUS.

ORNATRIX. Femme esclave qui avait pour fonctions principales d'assister à la toilette de sa maîtresse, pour la coiffer (Ov. *A. Am.* III, 229; Suet. *Claud.* 40) : grande affaire, où les femmes romaines dépensaient beaucoup de soins et d'habileté, à en juger d'après les coiffures va-

riées et capricieuses, souvent toutes de fantaisie, que nous montrent les bustes nombreux de la période impériale qui sont parvenus jusqu'à nous. La gravure représente, d'après une peinture de Pompéi, une *ornatrix* coiffant sa maîtresse avec des fleurs, dont quelques-unes sont encore posées sur la table auprès d'elle.

ORNITHON (ὀρνιθών.) Volière ou basse-cour, formant une des principales dépendances d'une ferme ou d'une maison de campagne. Beaucoup d'oiseaux réduits à l'état domestique y étaient élevés, entretenus, et engraissés pour la table. Ces bâtiments étaient construits par les Romains sur une grande échelle et montés avec beaucoup de magnificence (Varro, *R. R.* III, 3; Columell. VIII, 3).

ORPHANOTROPHIUM (ὀρφανοτροφεῖον). Asile pour des orphelins, qui étaient nourris et élevés aux frais du public (Cod. Justin. 22).

ORTHOGRAPHIA (ὀρθογραφία). *Épure* de géomètre ou d'architecte, représentant, soit la façade d'un bâtiment, avec toutes ses parties, toutes ses ouvertures, tous ses ornements, non en perspective, mais comme les verrait un spectateur placé à une distance infinie, soit une coupe du bâtiment, c'est-à-dire tout le plan intérieur de la maison, comme il se découvrirait si le mur extérieur disparaissait tout d'un coup. Les dessins qui accompagnaient primitivement le texte de Vitruve ayant été perdus, il ne nous reste aucun spécimen de cette bran-

che du dessin chez les anciens; mais l'habileté avec laquelle ils faisaient des plans à terre (*ichnographia*), peut nous garantir leur supériorité dans cette autre branche du même art.

ORTHOSTATA (ὀρθοστάτης). Littéralement, qui se tient debout; terme employé par les architectes pour désigner la surface extérieure d'un mur, com-

posée de matériaux différents de ceux qui en formaient le corps et l'intérieur, c'est-à-dire de briques ou de moellons régulièrement posés les uns sur les autres, en avant d'une masse irrégulière de pierres de toutes les grosseurs, empâtées de ciment. C'est ce qu'on voit dans le spécimen ci-joint d'une construction romaine (Vitruv. II, 8, 4).

OSCILLATIO (αἰώρα). *Balançoire* et partie de balançoire (Petr. *Sat.* 140; Hygin. *Fab.* 130; Festus *v.* Oscillum; Serv. *ad* Virg. *Georg.* II, 389); un des divertissements favoris des an-

ciens, plaisir auquel ils se livraient à peu près comme nous le faisons : leur balançoire était un fauteuil à quatre pieds, suspendu par quatre cordes au lieu de deux, comme l'indique le dessin ci-joint, d'après un vase peint qui représente une femme grecque se balançant. La composition entière, dans l'original, contient une autre figure debout à terre, derrière la balançoire, les bras étendus, dans l'attitude de quelqu'un qui vient de pousser le fauteuil, et qui attend son retour pour répéter la même opération.

OSCILLUM. Diminutif de Os. Petit masque ou image de la figure humaine; surtout petit masque de Bacchus, que les paysans supendaient dans un vignoble, de manière que, selon le vent, il se tournât d'un côté ou de l'autre; et c'était une croyance généralement répandue,

que la partie du champ vers laquelle se tournaient les regards du dieu portait plus de fruits (Virg. *Georg.* II, 388-392; Macrob. *Sat.* I, 7). La gravure représente plusieurs de ces *oscilla* suspendus à un arbre, d'après une pierre gravée, et un masque antique de Bacchus, conservé au Musée Britannique, qui porte encore au sommet de la tête un anneau servant jadis à le suspendre.

OSSARIUM et OSSUARIUM. Coffre de marbre, de pierre ou de toute autre substance, où l'on enfermait souvent, pour le déposer dans la chambre funéraire, un vase de plus de prix, qui contenait les os et les cendres d'un mort (Inscript. *ap.* Grut. 1043, 1, et 915, 3, *Ossuarium viva sibi fecit.* Ulp. *Dig.* 47, 12, 2). Le modèle représente le coffre antique où fut enfermée l'urne qui contenait les cendres d'Agrippine, quand on les déposa dans le mausolée d'Auguste, comme l'atteste l'inscription qu'il porte. Il est maintenant conservé à Rome, dans le Capitole.

OSTIARIUS (θυρωρός). *Portier,* esclave assis dans une loge auprès de la

porte (*cella ostiaria*, Petr. *Sat.* 29), ou qui, dans les premiers temps de Rome, était enchaîné à côté de l'entrée de la maison (Id. 28; Suet. *Rhet.* 3) pour reconnaître ceux qui entraient. Le même sens que JANITOR.

OSTIUM (θύρα). Proprement, ce mot désigne une porte dans l'intérieur de la maison, comme une porte de chambre, par opposition à la porte qui donne sur la rue, *janua* (Isidor. *Orig.* XV, 7, 4; Vitruv. VI, 3, 6). Cette distinction est claire-

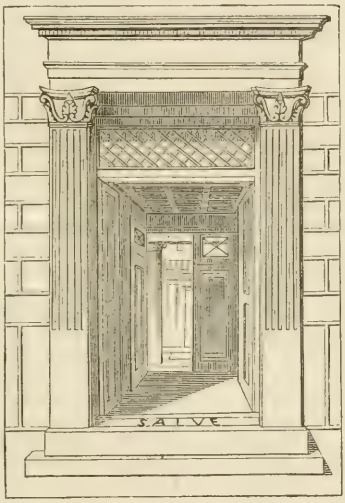

ment marquée dans un passage de Plaute (*Pers.* V, 1, 6, *ante ostium et januam*), et est facile à saisir par la gravure ci-jointe, qui représente l'entrée d'une maison de Pompéi, avec le plafond et les portes restaurés. La *janua*, c'est l'ouverture pratiquée dans le mur extérieur de la maison; elle donne entrée dans un vestibule (*prothyrum*), au bout duquel s'ouvre une nouvelle porte, l'*ostium*, à moitié fermée dans notre gravure, et qui sépare l'*atrium* ou, s'il s'agit d'une maison grecque, l'*aula*, du corridor par lequel on entre. Vitruve appelle ces deux portes *duas januas* (VI, 7, 1), parce que la distinction faite ci-dessus, quoique sans aucun doute elle soit exacte, était rarement observée, le mot *ostium* étant généralement employé comme synonyme de *janua*, pour toute porte placée sur le devant d'une maison et y donnant entrée, et surtout pour une entrée de temple (Vitruv. VI, 3, 6). Voyez, au mot HYPÆTHRUM, un spécimen de ces entrées de temple.

2. La porte qui formait le devant des loges où les chars et les chevaux étaient rangés dans le Cirque, avant que les cour-

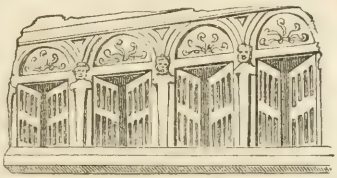

ses commençassent (Auson. *Ep.* XVIII, 11), comme le montre le modèle ci-joint, emprunté au Musée Britannique.

3. Le goulet ou l'entrée d'un port (Virg. *Æn.* I, 400). Voyez la figure au mot PORTUS.

OVILE. Proprement, parc à moutons ou à chèvres; mot employé ensuite pour désigner un enclos dans le champ de Mars, où se réunissait séparément chaque centurie, avant que ses membres procédassent à donner leurs votes (Liv. XXVI, 22; Lucan. II, 197; Juv. VI, 527); on l'appelait ainsi parce qu'il était entouré d'une palissade semblable à celle dont sont formés les parcs à moutons. C'est ce que représente le treillis qui est au bas du dessin ci-

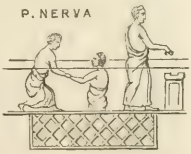

contre, d'après une monnaie de Nerva. Les figures au-dessus sont les votants au moment où ils sortent de l'ovile, et où ils passent sur le pont (*pons suffragiorum*), pour jeter leurs suffrages (*tabellæ*) dans l'urne (*cista*).

OVUM. *Œuf*. En dehors de son sens propre, ce mot désigne particulièrement des boules coniques, en forme d'œufs, qui

étaient placées au haut d'une table de pierre soutenue par des colonnes sur la barrière (*spina*) qui partageait par le milieu un cirque (*circus*), afin d'indiquer aux spectateurs le nombre de tours qui, dans chaque course, avaient déjà été faits par les concurrents. Comme chaque course se composait de sept tours d'arène, et que l'empressement et l'intérêt que la populace apportait à ce genre de spectacles allait presque jusqu'au délire, il était nécessaire d'inventer quelque moyen de montrer à chaque instant à tous le nombre de tours déjà faits, de manière à ôter même toute possibilité de dispute. C'est le résultat qu'on obtenait au moyen de ces ovoïdes; on en voit sept, dans la planche ci-jointe, supportés sur quatre colonnes, comme ils sont représentés sur la *spina* dans un bas-relief romain où est sculptée une course de chars. Cette forme avait été choisie en l'honneur de Castor et Pollux. Tantôt on élevait un de ces œufs à mesure qu'un tour était achevé par le char qui tenait la tête; tantôt, au commencement de chaque course, on élevait tous les sept œufs, et l'on en descendait un à chaque tour achevé. Laquelle de ces deux méthodes était généralement adoptée, c'est ce que l'on ne sait pas bien, et ce qui est l'objet de vives discussions; en tout cas, le résultat était le même, et peut-être que l'usage variait suivant les temps et les lieux (Liv. XLI, 27; Varro, *R. R.* I, 2, 11; Cassiodor. *Var. Ep.* III, 51; Dio, XLIX, p. 417).

OXYBAPHUS (ὀξύβαφον. Rhemn. Fann. *de Pond.* 75; Isidor. *Orig.* XVI, 27). Mesure à liquides contenant quinze drachmes; c'est proprement un mot grec, auquel équivaut le mot latin ACETABULUM. Voyez ce mot.

P

PÆDAGOGIANI, s. ent. *pueri*. Jeunes esclaves choisis pour leur beauté personnelle, et élevés, sous l'empire, dans les maisons des gens riches pour servir de compagnons et de serviteurs aux enfants de leurs maîtres; ils remplaçaient ainsi le *pædagogus* des anciens âges (Ammian. XXV, 6, 15; XXIX, 3, 3). Le nom, aussi bien que l'usage, s'est en quelque façon conservé à travers le moyen âge jusqu'à nos jours; car le mot moderne *page* est une corruption évidente du latin *pædagogiani*.

PÆDAGOGIUM. Dans les maisons des grands, l'appartement où de jeunes esclaves, séparés soigneusement de tous les autres, étaient élevés pour faire le service de pages, *pædagogiani* (Plin. *Ep.* VII, 27, 13).

2. *Page* (Senec. *de Vit. Beat.* 17; *Ep.* 123; Plin. *H. N.* XXXIII, 54; cf. Suet. *Nero*, 28). Voy. PÆDAGOGIANI.

PÆDAGOGUS (παιδαγωγός). Esclave du rang le plus élevé, dont les fonctions spéciales étaient de surveiller l'éducation morale du fils de son maître, de l'accompagner dans ses promenades, de le conduire à l'école et de le ramener, et peut-être aussi de lui donner des leçons chez lui (Cic. *de Am.* 20; Senec. *de Ira*, II, 22; Quint. I, 1, 8, et 2, 10). Il occupait ainsi une position assez semblable, mais non pas tout à fait pareille à celle qu'a chez nous un précepteur; elle ressemble mieux à celle du *tutore* de l'Italie moderne, qui est en général un *abbate*, et qui accompagne partout et toujours son pupille, même quand il va faire une visite, absolument comme le pédagogue dans la Grèce et l'Italie anciennes. La figure donnée au mot MANICA, 1, représente, du moins on le croit généralement, le *pædagogus* de l'un des enfants de Niobé. Il y a dans le caractère de la tête et des draperies une intention évidente de faire reconnaître un étranger.

PÆNULA (φαινόλης). Vêtement de dessus, du genre de ceux que l'on appelait *vestimenta clausa*. C'était une sorte de blouse ronde, munie d'un capuchon, ayant en haut un trou rond par où l'on passait la tête, et d'ailleurs entièrement fermée sur le devant; quelquefois cependant elle était fendue par devant, depuis la lisière inférieure jusqu'à mi-corps, de sorte que les deux pans ainsi formés pouvaient être relevés et rejetés par-

dessus l'épaule, comme on le voit dans la figure de droite de la planche ci-jointe; mais, dans tous les cas, elle était sans

manches : et c'est ce qui faisait dire de ceux qui la portaient, qu'ils y étaient empêtrés, serrés et comme enfermés, *irretiti, adstricti et velut inclusi* (Cic. *Mil.* 20; Tac. *Dial. de Orat.* 39). On la portait par-dessus la tunique, surtout en voyage, et dans la ville quand il faisait très-froid ou très-humide (Quint. VI, 3, 66; Lamprid. *Alex. Sev.* 27); quelquefois les femmes la revêtaient (Quint. VIII, 3, 54); elle était faite, soit d'une étoffe à poils très-épais et très-longs (Mart. XIV, 145), soit de cuir (Id. XIV, 130). Les figures ci-jointes montrent ce vêtement par devant et par derrière, d'après des statues gravées dans le traité de Bartolini, *de Pænula*.

2. Une des parties de la pompe foulante inventée par Ctésibius d'Alexandrie, et appelée de son nom CTESIBICA MACHINA; voy. à ce mot, dans la figure, la *pænula* désignée par la lettre D.

PÆNULARIUS. Qui fait ou qui vend des *pænulæ* (Inscript. *ap.* Grut. 646, 5).

PÆNULATUS (Cic. *Mil.* 10 et 20; Sen. *de Ben.* III, 28). Qui porte la *pænula*, telle qu'elle est décrite et figurée à ce mot.

PAGANICA, s. ent. *pila*. Espèce particulière de balle, garnie de duvet et couverte de cuir, employée primitivement par les paysans (*pagani*), d'où est venu son nom, quoique dans la suite les habitants plus civilisés des villes en aient adopté l'usage. Elle était plus grosse et moins dure que le *trigon*, plus petite et plus résistante que le *follis* (Mart. XIV, 45; VII, 32).

PAGINA. Tantôt ce mot est synonyme de *scheda*, et désigne une feuille de papier composée d'un certain nombre de bandes de l'écorce intérieure du papyrus (*philyræ*), dont une certaine quantité, quand on les collait l'une à l'autre, formait un livre ou rouleau (*liber, volumen*);

tantôt il signifie une des colonnes de lignes qui couvrent la feuille, comme dans le modèle ci-joint, et alors il correspond tout à fait à notre mot *page*, par lequel on doit le traduire (Plin. *H. N.* XIII, 24; Cic. *ad Q. Fr.* I, 2, 3).

PAGUS (πάγος). Mot grec, signifiant littéralement une montagne, un pic : sens dans lequel les Romains l'adoptèrent pour désigner toute sorte de position au milieu de la campagne, mieux défendue par la nature que par l'art; ainsi, le sommet d'une colline abrupte où la population rurale des environs pouvait se retirer et se mettre en sûreté avec son bétail et sa richesse mobilière, en cas d'une de ces incursions soudaines, ou *razzias*, si fréquentes dans la stratégie encore barbare des premiers siècles de Rome (Dionys. II, 76; IV, 15). Chacune de ces positions formait naturellement le noyau d'un village, comme beaucoup de villes de l'Europe moderne sont nées de l'empressement avec lequel les classes industrieuses se pressaient et cherchaient à s'établir sous la protection d'un château féodal : le nom de *pagus* fut ainsi donné au village et au district qui l'entourait immédiatement, et le nom de *pagani* aux paysans qui l'habitaient, pour les distinguer des soldats. *Milites* et *pagani* sont souvent opposés l'un à l'autre, comme chez nous *civil* à *militaire* (Varro, *L. L.* VI, 24, 26; Virg. *Georg.* II, 328; Ov. *Fast.* I, 669; Tac. *Ann.* I, 56; Cic. *Dom.* 28; Suet. *Aug.* 27).

PALA. *Béche* à lame de fer (Columell.

x, 45), servant à la fois aux travaux des jardins et à ceux des champs (Id. v, 9, 8; Varro, *L. L.* v, 134; Liv. III, 26, *fossam fodiens palæ innisus*). L'ancienne bêche n'était pas toutefois un outil aussi lourd que celle dont on se sert maintenant; elle avait un manche plus mince et plus long, et était arrondie à son extrémité inférieure, comme le montre la figure ci-jointe, d'après une peinture fu-

néraire de l'ère chrétienne. Les Romains modernes se servent d'une bêche qui a précisément cette même forme, et qu'ils désignent par son ancien nom : *la pala*.

2. (πτύον). *Pelle*, de même forme que la bêche, employée pour vanner le blé, comme on le fait encore en Italie et en Grèce (Cato, *R. R.* 11). On s'en sert sur l'aire, quand souffle une légère brise. Le laboureur prend plein sa pelle du blé déjà battu et le jette en l'air, le plus loin possible, transversalement à la direction du vent, qui sépare et emporte les parties plus légères, la menue paille

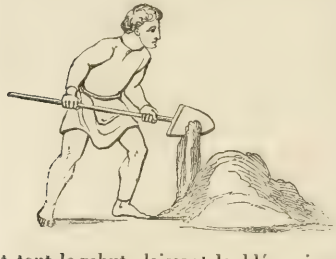

et tout le rebut, laissant le blé, qui est plus lourd, retomber sur l'aire. La figure représente un paysan albain vannant du blé avec une *pala* pendant le temps des vents étésiens.

3. (μάνδρα, σφενδόνη, πυελίς). Le *chaton* d'une bague (Cic. *Off.* III, 9). Voy. la figure au mot FUNDA, 4.

PALÆSTRA (παλαίστρα). C'est proprement un mot grec, souvent synonyme de GYMNASIUM; s'il y a parfois une différence, voici en quoi elle consiste : dans l'origine, et à proprement parler, la *palæstra* était l'endroit où les athlètes qui luttaient dans les jeux publics étaient dressés et formés à l'art du pugilat, de la lutte, etc.; le *gymnasiun* était, au contraire, un établissement où la jeunesse grecque se livrait à tous les jeux de son âge et à des exercices gymnastiques; la *palæstra* serait donc la partie du *gymnasium* où s'enseignait la gymnastique proprement dite (Plaut. *Bacch.* III, 3, 23; Catull. 63, 60; Vitruv. v, 11). Voyez GYMNASIUM.

2. Les Romains, quand ils donnaient à ce mot un sens particulier, l'employaient pour désigner un emplacement ménagé dans leurs villes pour toute espèce d'exercices physiques, et pour ceux de la gymnastique en particulier (Cic. *ad Q. Fr.* III, 1, 2.)

PALÆSTRICUS (παλαιστρικός). Dans un sens général, se dit de toute personne très-habile dans les exercices de la palestre, et qui en fait son étude particulière (Quint. I, 11, 15). Mais on donnait, le plus souvent, à ce mot un sens particulier en le faisant servir à désigner un personnage qui tenait à la fois du maître de danse et du maître d'armes. Il avait pour fonction spéciale d'enseigner aux jeunes gens de Grèce et d'Italie à éviter dans leurs manières la gaucherie et la vulgarité, à acquérir un port élégant et une démarche gracieuse, des attitudes aisées et des gestes convenables (Quint. I, 11, 16; II, 8, 7; XII, 2, 12); car, chez les Grecs surtout, admirateurs passionnés du beau sous toutes ses formes et partout où il pouvait entrer, la grâce était regardée comme nécessaire et indispensable, même dans les luttes violentes de la *palæstra*. De là *palæstrici motus* (Cic. *Off.* I, 36), pour dire les mouvements et les gestes appris à l'école de ces maîtres : gestes et mouvements que Cicéron a raison de condamner quand ils ont quelque chose d'affecté, et qu'ils sentent trop, comme nous dirions, le maître de danse.

PALÆSTRITA (παλαιστρίτης). Qui

s'exerce à la palestre (Cic. *Verr.* II, 2, 14; Mart. III, 58, 25).

PALANGA. Voyez PHALANGÆ.

PALARIA. Au pluriel neutre, exercice du trait, auquel se livraient les recrues dans les armées romaines, en lançant leur pilum contre un poteau (*palus*), planté en terre en guise de mannequin (Charis. I, 21; cf. Veg. *Mil.* I, 11; II, 23).

PALE (πάλη. Stat. *Ach.* II, 441; *Theb.* VI, 830). C'est proprement un mot grec, auquel répond le latin LUCTA.

PALEARIUM. Grenier à fourrage, grenier où l'on serrait de la paille (Columell. I, 6, 9).

PALIMPSESTUS (παλίμψηστος). Parchemin que l'on avait gratté pour faire disparaître l'écriture dont il était couvert, afin de s'en servir une seconde fois, et d'y tracer de nouveaux caractères (Cic. *ad Fam.* VII, 18; Catull. 22, 5). Par suite, les savants ont donné le nom de palimpsestes à des manuscrits dont les caractères apparents et lisibles, quoique remontant déjà eux-mêmes à une assez haute antiquité, recouvrent une écriture plus ancienne encore. Il paraît probable que cette habitude d'effacer, pour récrire sur le même papier, remonte jusqu'aux libraires grecs et romains, et qu'ils avaient recours à ce procédé quand la composition confiée en premier lieu au parchemin présentait peu d'intérêt et avait peu de valeur. Quoi qu'il en soit, aucun des palimpsestes actuellement existants ne semble antérieur au neuvième siècle; on a souvent découvert que des œuvres de premier ordre avaient été effacées par un lavage, afin que le parchemin pût recevoir d'autres compositions, la première écriture se laissant cependant distinguer et quelquefois même lire par-dessous l'autre. C'est ainsi que le *de Republica* de Cicéron a été découvert et déchiffré par Angelo Maï sous un commentaire de saint Augustin sur les Psaumes.

PALLA (ξυστίς, πέπλος). Mot qu'employaient les écrivains latins pour désigner, à proprement parler, une partie du vêtement des femmes grecques; la *palla* était la robe de cérémonie des dames riches, des déesses, des personnages mythologiques, et celle que portaient les musiciens et les acteurs sur la scène (Non. *s. v.*; Hor. *A. P.* 278). Elle était formée

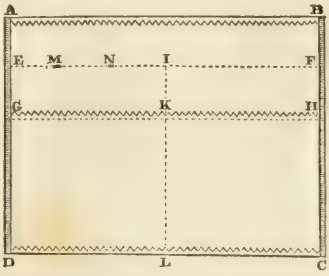

d'une pièce d'étoffe oblongue ou rectangulaire, qu'on pliait avant de s'en revêtir, d'une manière toute particulière, que le plan ci-joint et la description suivante feront aisément comprendre. D'abord on pliait par le haut la pièce entière ABCD en la ligne EF, ce qui la réduit au parallélogramme EFCD, la ligne AB coïncidant par derrière avec la ligne GH sur le devant. Ensuite on la pliait en deux par le milieu, suivant la ligne IKL, et l'on amenait le côté FC à coïncider avec le côté opposé ED, la portion de l'étoffe dont on avait fait un rempli restant en dehors, de sorte que le tout se trouvait enfin réduit à la figure EDLI, qui est double et entièrement fermée d'un côté, IKL, tandis qu'elle est ouverte de l'autre, EGD. Alors, voici comme on mettait la *palla :* la personne qui voulait s'en revêtir séparait les deux côtés, qui avaient été ramenés l'un contre l'autre en EGD, et en faisait passer un derrière son dos, de manière à être exactement au milieu du carré EDLI, *edli* dans la colonne voisine. Elle attachait alors l'un à l'autre le devant et le derrière de la *palla* par une broche, au-dessus de l'épaule gauche, en N, passant le bras à travers l'ouverture marquée N I dans le plan et N *i* dans la figure drapée. Une autre broche était ensuite attachée de la même manière sur l'épaule droite, en M, comme est en train de le faire une des femmes représentées ci-dessous, de sorte que la partie comprise entre M et N fournit une ouverture pour le cou, et celle entre

M E (M *e* dans la figure drapée) un passage pour le bras droit, semblable à celui qui laissait de l'autre côté passer le bras

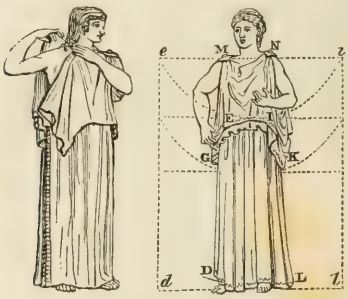

gauche. Les coins E G et I K sur le premier plan, *e i* sur le second, retomberont dans le sens qu'indiquent les lignes ponctuées, et occuperont les places marquées E G, I K sur la draperie de la figure de droite. Toute cette partie supérieure du vêtement correspond bien à la description que donne Sidoine Apollinaire d'une statue de Bacchus en costume de femme (*Carm.* XXII, 31), comme celle que l'on voit au Vatican (*Mus. Pio-Clem.* VII, 2) : *nec tegit exsertos, sed tangit, palla lacertos.* On comprend, d'après la description ci-dessus, que la *palla* était par elle-même une draperie flottante, que l'on ajustait sur soi en s'en enveloppant, comme de toute autre pièce de l'AMICTUS; c'est ce qui fait dire souvent de personnes ainsi vêtues, qu'elles sont *pallis amictæ* (Varro *ap.* Non. *s. v.*); et l'on saisira encore mieux l'importance de cette remarque, en se reportant à la figure du mot PEPLUM, 1, qui représente, vue de côté, une figure prise sur une statue d'Herculanum, appartenant au même groupe que les deux figures ci-dessus, et portant la même sorte de vêtement, avec tout le côté gauche de la *palla* ouvert, si bien que des observateurs superficiels pourraient la prendre pour un *pallium.* Mais quelquefois cette draperie carrée, après avoir été repliée sur elle-même en haut, puis pliée en deux, comme nous l'avons indiqué, était cousue sur le côté gauche depuis le bas jusqu'à la moitié ou les deux tiers de sa hauteur, ce dont on peut voir un exemple frappant dans la figure de gauche de la gravure ci-dessus. Une large bande y recouvre et y trahit la couture par laquelle sont jointes l'une à l'autre les deux parties de l'étoffe. Ainsi disposée, elle devient un vêtement fermé, *vestimentum clausum,* que l'on était obligé de passer par en haut, comme toutes les autres pièces de l'INDUTUS; de là vient que l'on peut dire d'une personne ainsi vêtue, qu'elle est *pallam induta* (Ov. *Met.* XIV, 262); cette variété de la *palla* ressemble fort, à première vue, à la tunique : ressemblance qu'augmente encore l'habitude que l'on avait, quand la *palla* était ainsi disposée, de la serrer autour de la taille ou au-dessus des hanches, au moyen d'une ceinture, comme on le voit dans la figure de droite ci-dessus; d'où l'expression *palla succinctam,* dans Horace (*Sat.* I, 8, 23).

Nous ne cacherons pas aux lecteurs que cette explication diffère de celle que donnent habituellement de ce mot les lexicographes et les philologues, qui se contentent de dire que *palla* n'est qu'un mot poétique pour *pallium,* plus particulièrement employé quand il s'agit de femmes. Voici nos observations en réponse à ce système :

1° Le *pallium* n'est jamais une pièce de l'INDUTUS, comme l'est parfois la *palla;* et au contraire ce *pallium* même, ou une draperie qui lui ressemble fort, est quelquefois porté par-dessus la *palla.* Ainsi pour Circé, dans Ovide *l. c.*) : *Pallamque induta nitentem, Insuper aurato circumvelatur amictu.*

2° La *palla* est souvent décrite comme un vêtement qui couvrait les pieds (Ov. *Am.* III, 13, 26; cf. Virg. *Æn.* XI, 576; Stat. *Ach.* I, 262); ce que ne fait jamais, ce que ne pourrait jamais faire le *pallium.*

3° On l'attachait, on la serrait avec une ceinture (Hor. *l. c.*); ce qui n'arrive pas et ne pouvait arriver au *pallium.*

4° Nonius (*s. v.*) et Servius (*ad* Virg. *Æn.* I, 648) expliquent également le mot *palla* par un composé, *tunico-pallium,* indiquant ainsi que la

palla avait à la fois les caractères de la tunique et ceux du *pallium*, ou en d'autres termes, que c'était à la fois un INDUTUS et un AMICTUS, ce qui correspond exactement à la description donnée par Pollux (VII, 47), du vêtement de femme grec appelé ξυστίς : ἔνδυμά τε ὁμοῦ, καὶ περίβλημα, καὶ χιτών.

5° Toutes les autres espèces de *palla*, qui sont décrites et figurées dans les paragraphes suivants, ont avec la *palla* que nous venons de décrire et de représenter une affinité réelle, mais aucune absolument avec le *pallium*, car ce sont des vêtements fermés comme des tuniques et appartenant à l'INDUTUS.

6° Le passage où Sénèque (*de Ira*, III, 22) désigne un rideau par le mot *palla* n'enlève en rien aux raisonnements qui précèdent leur force et leur valeur; car, quand la *palla* était détachée du corps, elle formait une grande pièce d'étoffe de forme rectangulaire, comme nous l'avons expliqué.

Dans une multitude d'autres passages où se présente ce mot, il est seul, sans une épithète caractéristique, sans un détail qui nous apprenne si l'auteur veut désigner par là un vêtement de dessus ou de dessous, ou un vêtement couvrant à lui seul suffisamment tout le corps, sans le secours d'aucun autre. Les raisons que nous venons d'énoncer établissent de la manière la plus naturelle et la plus péremptoire que les mots *palla* et *pallium* ne sont pas synonymes, et elles confirment l'exactitude de la traduction ici donnée du premier de ces deux mots. Nous les avons exposées avec une extrême concision, il est vrai : la nature de ce travail l'exigeait; mais, nous écartant d'opinions anciennes et établies, soutenues par l'autorité de grands noms, nous n'avons pas cru pouvoir nous dispenser de donner nos motifs, et d'indiquer sur quelles autorités nous nous appuyons.

2. Quoique la *palla*, quand elle était portée comme robe de cérémonie, fût toujours un long vêtement tombant jusque sur les pieds, comme nous l'indiquons dans les paragraphes précédents, dans d'autres cas, elle était quelquefois de bien moindres dimensions, et se terminait juste au-dessus du genou : c'est ce que prouvent des témoignages écrits, aussi bien que des œuvres d'art. C'est cette sorte de *palla* que Valérius Flaccus prête aux nymphes compagnes de Diane (III, 525 : *summo palla genu*); Ovide à Tisiphone (*Met.* IV, 481; cf. Virg. *Æn.* VI, 555), et que porte la *Furia*, dans le Virgile du Vatican. La gravure, d'après un bas-relief de la villa Borghèse, nous montre une draperie maintenue en place et attachée au moyen d'une broche sur chaque épaule, tout à fait semblable, sauf par sa longueur, à celle que représente la première partie de cet article. On suppose que cette figure représente une vierge spartiate dansant aux fêtes de Diane, que l'on célébrait dans un des villages de Laconie, appelé Caria, où la danse était une des parties les plus importantes de la fête, et où, dans le costume de celles qui l'exécutaient, il devait y avoir une allusion au caractère et aux habitudes de la déesse qu'elles honoraient (Visconti, *Mus. Pio-Clem.* VII, 38, n.). Diane elle-même, dans un grand nombre de statues, est représentée vêtue d'une *palla* exactement semblable à celle qui est ici figurée, si ce n'est qu'elle a à l'extérieur, sous le sein, une ceinture qui sert à retenir la draperie serrée contre le corps, pendant la poursuite et les efforts de la chasse.

3. La *palla* des dames romaines, quoiqu'elle ne fût pas exactement la même que celle des femmes grecques, y ressemblait assez pour qu'on ait pu la comprendre dans la même classe de vêtements et la désigner par le même nom. Comme celle-ci, elle avait à la fois le caractère d'INDUMENTUM et celui d'AMICTUS, étant portée comme tunique, et par-dessus une tunique (Varro, *L. L.* V, 13; Hor. *Sat.* I, 2, 99), et ajustée à la personne par des agrafes sur les épaules, comme nous l'avons expliqué dans les

deux paragraphes précédents, avec cette seule différence, que le haut de l'étoffe n'était pas retourné et replié pour faire pèlerine, la tunique de dessous couvrant complétement la poitrine et rendant cette défense inutile. La figure ci-jointe, d'après une statue de la prêtresse Livia, découverte à Pompéi, fait comprendre tous ces détails. Le vêtement de dessous, qui monte jusqu'au haut de la gorge, avec des manches descendant plus bas que le coude, est la tunique de dessous ou *stola* (Hor. *l. c.*); par-dessus cette sorte de chemise, on aperçoit la *palla* avec ses bords de devant et de derrière attachés l'un à l'autre sur l'épaule par des agrafes, comme dans les trois figures précédentes; enfin un large voile, une draperie tout à fait flottante (*amictus*) est jetée par-dessus le tout, comme le dit expressément Ovide (*Met.* XIV, 262), et comme l'indique Tite-Live (XXVII, 4) par ces mots : *pallam pictam cum amiculo purpureo*, où le diminutif marque la finesse du tissu et non l'exiguïté des dimensions du vêtement. Les lisières inférieures de la *palla* sont cachées par la draperie extérieure, de sorte qu'il est impossible d'en déterminer la longueur réelle; mais il est probable qu'elle ne tombait guère au-dessous du genou, afin de ne pas cacher le volant (*instita*) de la *stola*, dont on voit à terre et sur les pieds de la figure le bas et les derniers plis. Outre tout cela, cette dame sans aucun doute portait sur la peau une chemise proprement dite (*tunica intima*), que cachent entièrement les vêtements de dessus. C'est ainsi que nous pouvons aisément comprendre ce que veut dire Horace (*l. c.*), quand il oppose les vêtements si légers des femmes de mauvaise vie aux épaisses barrières que présentait le costume des femmes honnêtes et de haute naissance; nous saisissons aussi la définition donnée par Nonius (*s. v.*) : *Palla— honestæ mulieris vestimentum.*

4. La *palla* dont Apulée (*Met.* XI, p. 240) revêt Isis, paraîtrait, d'après son texte même, un vêtement d'un caractère tout différent de ceux dont nous venons de déterminer la nature par les témoignages écrits et les représentations figurées, sans l'existence dans le musée Pio-Clémentin d'un bas-relief représentant une prêtresse d'Isis, et dont la figure ci-jointe est une copie. Le costume de cette prêtresse correspond si bien jusque dans ses moindres détails à celui que décrit Apulée, qu'il semble hors de doute que sa description était faite d'après quelque type bien connu dans les arts, et dont la figure que nous donnons n'était aussi qu'une reproduction. On s'aperçoit à première vue qu'elle porte une *palla* absolument de même forme et ajustée tout à fait de la même manière que la figure de droite, au paragraphe premier. Seulement sur cette *palla* passe une large écharpe décorée d'étoiles et de croissants brodés, qui va de dessous le bras droit à travers la poitrine jusque sur l'épaule gauche, où elle s'attache en laissant pendre par devant une extrémité garnie de franges; tous ces détails du costume et de ses ornements sont donnés tout au long par Apulée. L'obscurité du passage vient de ce qu'il donne le nom de *palla* seulement à l'écharpe; c'est-à-dire qu'il décrit la partie du costume qui en forme le trait le plus apparent, et qui attire le plus l'attention sous le nom du vêtement auquel elle était attachée et dont elle faisait l'ornement.

5. *Palla citharœdica.* La *palla* que les musiciens portaient sur la scène; par suite, elle est donnée souvent dans les œuvres d'art à Apollon, comme le costume qui lui convient le mieux, quand il joue son rôle de *citharœdus* et de *musagetes*. C'était une longue robe flottante, à manches tombant jusqu'au poignet, ser-

rée par une large ceinture autour de la taille, et dont le bas couvrait les pieds, et quelquefois même traînait à terre. Elle ressemble ainsi sous beaucoup de rapports à la *chiridota* ou *tunica manicata*, et par suite elle est mentionnée comme une pièce de l'*indutus* (Auct. *ad Heren.* IV, 47; *citharœdus palla indutus;* cf. Apul. *Flor.* II, 15, 2, où une robe tout à fait semblable à celle qui est ici représentée est minutieusement décrite). Elle diffère cependant de la tunique ordinaire en ce qu'elle n'était pas, comme celle-ci, de largeur uniforme du haut en bas : mais, étroite et collante à son extrémité supérieure sur la poitrine et les épaules, elle s'élargissait par degrés vers le bas, jusqu'à devenir en approchant des pieds une robe flottante et traînante; ce qui lui fit probablement donner ce nom de *palla*. Tous ces traits sont facilement reconnaissables dans la planche ci-jointe, qui représente une statue d'Apollon au Vatican; la draperie flottante qui tombe derrière les épaules est un *amictus* porté par-dessus la *palla*. Dans la statue qui nous a servi de modèle, les bras sont refaits par un sculpteur moderne, qui leur a donné des manches courtes, que nous avons changées dans le dessin en manches longues, nous fondant sur d'autres représentations du même sujet, et plus particulièrement sur un ancien type de la sculpture grecque archaïque (Winck. *Mon. Ined.* Vignette du frontispice), type que reproduisirent plus ou moins fidèlement tous les anciens sculpteurs qui firent des Apollons joueurs de lyre.

6. *Palla Gallica.* Jaquette que portaient les Gaulois, vêtement court, collant, fendu devant et derrière jusqu'à l'entre-jambes (Mart. I, 93; cf. Strabon. IV, 4, 3). Quand elle fut adoptée à Rome, elle y reçut le nom de *Caracalla*, de l'empereur qui la mit à la mode. Elle est décrite et figurée à ce mot.

PALLIASTRUM. Augmentatif de *pallium :* cette terminaison d'augmentatif indique ici la grossièreté du tissu. C'était donc un vêtement de qualité inférieure que portaient les classes pauvres, et certains philosophes qui affectaient une grande austérité dans leur costume (Apul. *Flor.* II, 14; *Met.* I, p. 4).

PALLIATUS. Qui porte le *pallium* grec, par suite, *habillé comme un grec;* car ce mot, en latin, est opposé à *togatus*, mot désignant proprement un Romain, dont le costume national était la *toga* (Plaut. *Curc.* III, 2, 9; Cic. *Rabir. Post.* 9; Suet. *Jul.* 48; *Claud.* 15). Les figures aux mots PALLIUM et TOGA feront comprendre du premier coup la différence.

PALLIOLATUS. Qui porte sur la tête le *palliolum* tel qu'il est décrit et figuré à l'article qui va suivre (Suet. *Claud.* 2; Mart. IX, 33).

2. *Palliolata tunica.* (Vopisc. *Bonos.* 15). Synonyme de *tunico-pallium;* c'est une autre périphrase pour PALLA (voy. ce mot), et convenablement employée; car la partie supérieure de la draperie qui formait la *palla* était placée de manière à ressembler à un *palliolum* porté sur les épaules et la poitrine, au lieu de l'être sur la tête, comme le montrent clairement les figures au mot PALLA, 1.

PALLIOLUM. Diminutif de *pallium;* par extension, s'emploie dans un sens général pour tout manteau de qualité ordinaire, de petite dimension, de tissu fin, ajusté et porté de la même manière que le *pallium* (Plaut. *Epid.* II, 2, 12; Cic. *Tusc.* III, 23).

2. (θερίστριον ?). Pièce d'étoffe carrée, pliée en deux et ajustée sur la tête, comme un voile ou un bonnet; elle était portée pour se défendre contre le froid, surtout par les personnes souffrantes et les femmes d'un âge avancé, comme le montre la figure ci-jointe, d'après un bas-relief, représentant la tête d'une vieille nourrice (Ovid. *A. Am.* I, 734; Senec.

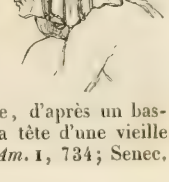

Q. N. IV, 13; Quintil. XI, 3, 144; cf. (Petr. *Sat.* 32; Rut. Lup. *de Fig.* II, 7).

PALLIUM (ἱμάτιον, φᾶρος). Pièce principale de l'*amictus* ou vêtement de dessus des Grecs, comme la toge l'était de l'*amictus* romain (Quint. XI, 2, 143; Suet. *Tib.* 13; Liv. XXIX, 19). C'était une grande draperie, ou couverture, faite de laine, en forme de carré ou de carré long (Petr. *Sat.* 135; Tertull. *de Pall.* I; Athen. V, 50), attachée autour du cou ou sur l'épaule par une broche (*fibula*, Tertull. *l. c.*), et portée quelquefois sur la peau comme seul et unique vêtement, mais ordinairement comme manteau par-dessus la tunique (Plaut. *Epid.* V, 2. 59; Cic. *Verr.* II, 5, 52). Un vêtement de cette nature pouvait être ajusté au corps de différentes manières, selon le caprice de celui qui le portait, ou l'état de l'atmosphère; et, comme chaque disposition différente du *pallium* présentait une forme et des plis différents, les Grecs avaient plusieurs mots indiquant expressément la manière particulière dont on le mettait, et l'apparence qu'il avait. De ces variétés du *pallium*, les plus importantes sont les suivantes :

1. ἐπίβλημα. Mot à mot, ce qui est jeté sur ou par-dessus; ce terme désigne le *pallium* porté de la manière la plus simple possible, c'est-à-dire quand on se contentait de placer derrière le cou le milieu de l'un des côtés du *pallium*, que l'on attachait autour de la gorge, ou sur l'une des épaules, au moyen d'une broche, de sorte que les quatre coins pendaient comme on le voit dans la figure ci-jointe, qui représente, d'après un vase peint, un soldat grec dans son costume de voyage.

2. ἀναβολή. Mot à mot, ce qui est rejeté en haut; désigne le *pallium* ajusté à peu près comme l'était la toge chez les premiers Romains, c'est-à-dire, la portion du vêtement qui pend sur le côté droit de la figure du n° 1, étant relevée et jetée par-dessus l'épaule gauche, de manière à pendre sur le dos, comme le représente la figure ci-jointe, prise de la célèbre statue d'Aristide dans la collection Farnèse. Quand on portait ainsi le *pallium*, on ne se servait pas de broche, et, au lieu de mettre sur son dos le milieu de la couverture, on lui donnait à droite une plus grande longueur, pour qu'il fût possible de la rejeter jusque par-dessus l'épaule opposée; le bras droit était aussi relevé et maintenu au même niveau que la poitrine, plié à peu près à angle droit (Quint. XI, 3, 141), et n'ayant de dégagé que la main : traits qui sont tous faciles à retrouver dans la figure. Il fallait beaucoup d'attention et d'adresse pour arranger ce vêtement de manière qu'il tînt bien sur le corps et qu'il l'enveloppât avec élégance; un *pallium* bien ajusté était regardé comme une marque de distinction; mal posé, c'était un signe de maladresse et de vulgarité (Plato, *Thæat.* p. 175, E; cf. Aristoph. *Av.* 1565).

3. περίβλημα, περιβόλαιον. Mot à mot, ce qui est jeté autour de quelqu'un; désigne le *pallium* quand on le disposait de manière à envelopper complétement la personne de la tête aux pieds, comme le montre la figure ci-jointe, d'après un vase peint. Dans ce cas, la couverture était arrangée, avec une partie rejetée sur l'épaule, comme dans la figure précédente; mais, au lieu que la main fût dégagée et une ouverture ou *si-*

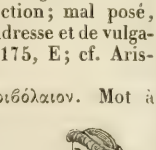

nus laissée en avant de la poitrine, l'extrémité, le pan que l'on rejetait sur l'épaule ne faisait pas de pli et était tendu sous le menton, ce qui donnait plus de longueur à la partie qui pendait par derrière. Le bras droit était quelquefois maintenu dans la position qu'il occupait dans la figure précédente; ou l'on pouvait le laisser tomber sous la draperie, qui tenait à la personne sans le secours d'aucune agrafe, par ses plis serrés, comme le représente la gravure : la saillie que l'on peut y observer en avant du corps vient d'une main légèrement élevée; mais, de quelque manière que l'on tînt le bras, il était, aussi bien que la main, complétement couvert par la draperie. Les Romains indiquaient cet emprisonnement du bras par l'expression *manum intra pallium continere* (Quint. XI, 3, 138), ou *intra pallium reducere* (Val. Max. VI, 8, 1), et les Grecs par une expression analogue : ἐντὸς τὴν χεῖρα ἔχειν (Æschin. *in Timarch.* 52; Demosth. *de Falsa Leg.* 251); on regardait cette attitude comme très-bienséante pour les jeunes gens, comme l'indice d'un caractère tranquille, modeste et réservé.

4. Les femmes aussi (Petr. *Sat.* 135; Hom. *Od.* V, 230) portaient le *pallium* aussi bien que les hommes, et l'arrangeaient sur elles-mêmes des différentes manières que nous avons dé-

crites, comme le prouvent un grand nombre de monuments à la fois de la sculpture et de la peinture. La gravure ci-jointe représente deux femmes vêtues du *pallium*, celle de gauche l'ayant disposé à peu près comme il est dans la statue d'Aristide, que nous avons vue plus haut; tandis que celle de droite, en relevant son bras au-dessus de sa tête, a retiré le pan du *pallium* qui avait été jeté sur son épaule gauche, et a permis à l'autre partie de la draperie de glisser le long de son dos; mais à elles deux, ces figures donnent une idée suffisante de la manière dont on mettait et dont on disposait ce vêtement. La seule différence, quand il y en avait une, entre le *pallium* des hommes et celui des femmes, portait sur la qualité du tissu, sur l'éclat et le brillant des couleurs, les femmes choisissant naturellement les matières les plus précieuses, les teintes les plus éclatantes. Dans des ménages pauvres, il arrivait que la femme portait parfois la couverture qui servait ordinairement de *pallium* à son mari; habitude économique que pratiquait la femme de Phocion, mais que Xanthippe, la femme de Socrate, refusa de prendre (Ælian. *Var. Hist.* VII, 9-10).

5. Dans un sens plus général, le nom de *pallium* est donné à toute grande pièce d'étoffe rectangulaire, employée pour couvrir différents objets; ainsi, au poêle que l'on pose sur une bière (Apul. *Flor.* I, 4); à une courte-pointe ou couverture de lit (Juv. VI, 236); à un drap chaud dans lequel on s'enveloppe au sortir d'un bain (Petr. *Sat.* 28); à un rideau de chambre (Prudent. *in Symmach.* II, 726), etc.

PALLULA (Plaut. *Truc.* I, 1, 37). Diminutif de PALLA.

PALMA (παλάμη). La paume de la main; ensuite, par analogie, la partie large ou le plat de l'aviron, ταρσός (Vitruv. X, 3, 6; Catull. 64, 7; voy. les gravures aux mots PES et PRORETA).

2. (φοίνιξ). Le palmier (*phœnix dactylifera*), adopté chez les anciens comme symbole de victoire, à cause de la grande élasticité de ce bois et de la force qu'il a pour résister sans se rompre (Aul. Gell. III, 6). Aussi est-il sans cesse employé par

les sculpteurs et les graveurs sur médailles pour indiquer et rappeler la conquête d'une province, comme dans la médaille de Trajan dont nous donnons ici un fac-simile.

3. Branche de palmier, palme, ou comme nous disons, *la palme de la victoire*. Les Romains, comme les Grecs, donnaient des palmes aux athlètes, aux conducteurs de chars victorieux (Liv. x, 49; Cic. *Brut.* 47; Hor. *Od.* iv, 2, 17); par suite, dans des œuvres d'art, toutes les fois que l'on voit une palme posée sur un objet ou auprès, ou toutes les fois que l'on voit une figure tenant une palme à la main, on peut être sûr que l'objet ainsi représenté a été décerné comme prix à quelque vainqueur, et que la personne ainsi figurée n'est autre que le champion victorieux, comme dans la gravure ci-jointe, qui représente un cocher vainqueur dans les courses du Cirque, tenant une palme de la main droite, et de la gauche une bourse contenant en argent le prix qu'il a remporté (*brabeum, iselasticum*).

PALMATUS. *Tunica palmata*. Voyez Tunica.

PALMULA (τρσός). Diminutif de Palma. Le plat d'un petit aviron (Catull. 4, 4; Virg. *Æn.* v, 163).

PALUDAMENTUM. Manteau militaire que les généraux et les officiers supérieurs portaient par-dessus leur armure (Isidor. *Orig.* xix, 24, 9; Apul. *Apol.* p. 441), comme faisait le simple soldat du *sagum*. Mais le *paludamentum* était plus grand, d'un tissu plus fin, d'une couleur plus riche, soit d'un beau blanc, soit écarlate ou pourpre (Valer. Maxim. i, 6, 11; Isidor. *l. c.*). Il n'était cependant pas aussi grand que le *pallium* grec; car, dans tous les cas où on le rencontre, sur des arcs de triomphe ou des colonnes, on ne le voit jamais rejeté par-dessus l'épaule ni roulé autour du corps; c'est toujours un ἐπίβλημα, jamais une ἀναβολή ni un περίβλημα; il n'est porté que comme nos manteaux tombant le long du corps. C'est ce que montre la figure ci-jointe, représentant l'empereur Trajan, d'après la colonne qui porte son nom. Une broche (*fibula*) le retenait sur l'épaule; il avait, quoique un peu plus grand, la forme de la chlamyde grecque (Nonius, *s. v.*); c'est ce qui fait que les écrivains grecs de la période romaine traduisent le mot latin *paludamentum* par χλαμύς (Dio, lx, 30; cf. Plin. *H. N.* xxxiii, 19).

PALUDATUS. Qui porte le *paludamentum*, tel qu'il vient d'être décrit et figuré. Dans la plupart des cas, cette épithète s'applique à une personne qui est sous les drapeaux (Cic. *ad Fam.* xv, 17; Liv. xlii, 49; Suet. *Vit.* 11; *Claud.* 21), et est opposée au mot *togatus;* car pendant la guerre on quittait la *toga*, vêtement des temps de paix, pour le manteau militaire ou *paludamentum* (Isidor. *Orig.* xix, 24, 4).

PALUS (πάσσαλος). En général, tout poteau fiché en terre pour servir à porter ou à attacher un objet quelconque; plus particulièrement, un poteau que l'on dressait pour servir aux exercices des soldats romains et des gladiateurs, et qu'on leur faisait attaquer soit de loin avec des traits, soit de près avec des sabres de bois, pour leur donner l'habitude de bien diriger leurs coups vers la partie du corps qu'ils désireraient atteindre (Jul. vi, 247; Veg. *Mil.* i, 11; ii, 23).

PAMMACHIUM (παμμάχιον. Hygin. *Fab.* 273). Le même que Pancratium.

PANACA (Mart. xiv, 100). Espèce de coupe sur laquelle on ne sait rien de précis; ce mot ne se présente que comme le titre de l'épigramme citée ici; il n'est donc pas employé par Martial lui-même; car les titres de ces épigrammes sont d'une main postérieure.

PANARIOLUM. Diminutif de Panarium; petit panier à pain (Mart. v, 49).

PANARIUM (ἀρτοθήκη). *Panneterie*, où l'on gardait le pain servant à tout un ménage (Varro, *L. L.* v, 105).

2. Panier servant à transporter du pain d'un endroit à un autre (Plin. *Ep.* I, 6, 3; Suet. *Cal.* 18).

PANCRATIASTA et PANCRATIASTES (παγκρατιαστής). *Pancratiaste*, athlète qui lutte au *pancratium* (Aul. Gell. III, 15; XIII, 27). Voyez la gravure au mot suivant.

PANCRATIUM (παγκράτιον). Combat gymnique d'origine grecque, qui devint aussi très-populaire à Rome, après l'époque de Caligula. Il réunissait la lutte au pugilat avec les poings nus, sans cestes; les combattants avaient le droit, pour mettre leur adversaire hors de combat, d'employer toute espèce de moyens, coups de poing, coups de pied, pression des bras, crocs-en-jambe, et de continuer la lutte à terre, même quand ils étaient tombés tous les deux, jusqu'à ce que l'un des deux adversaires, fût tué ou s'avouât vaincu. Ils combattaient nus, le corps saupoudré de sable fin (*haphe*) et les cheveux ramenés en arrière et attachés en manière de chignon sur l'occiput (*cirrus in vertice*), pour empêcher l'antagoniste de les saisir par là. Presque tous ces traits se retrouvent dans les figures ci-jointes, qui représen-

tent, d'après un bas-relief du Vatican, un couple de *pancratiastæ* grecs. Les deux personnages ont, comme nous l'avons dit, leurs cheveux ramenés en arrière; celui de gauche se sert de son poing pour porter un coup comme un *pugil*, tandis que celui de droite essaye de renverser son adversaire en accrochant la jambe qu'il avance et le faisant tomber sur le dos, comme font encore nos lutteurs (Prop. III, 14, 8; Quint. II, 8, 13; Aristot. *Rhet.* I, 5, 14).

PANDURA (πανδοῦρα). *Pandore*, instrument de musique, dont la nature n'est pas bien connue; suivant Pollux (IV, 60), c'est un instrument à trois cordes. On appelle encore, en Toscane, la guitare de ce même nom, *la pandura;* mais Hésychius (*v.* Σύριγγες) en fait la même chose que la flûte de Pan. L'action de jouer de cet instrument était exprimée par le verbe *pandurizo* (Lamprid. *Elag.* 32).

PANIS (ἄρτος). Pain; du pain; *binos panes*, deux pains (Plaut. *Pers.* IV, 3, 2); *mollia panis*, la mie du pain (Plin. *H. N.* XIII, 36); *panis crusta*, la croûte (Id. XXIX, 23). La gravure représente

quelques pains tels qu'on les découvrit dans une boutique de boulanger à Pompéi; ils ont environ huit pouces de diamètre, une croûte par-dessus et par-dessous; ils sont rayés sur leur face supérieure, et l'un d'eux est marqué d'une sorte de cachet.

2. *Panis gradilis*. Pain que l'on distribuait gratuitement au peuple, du haut d'une estrade, au nom des empereurs. En cette occasion, des estrades étaient élevées dans différentes parties de la ville à côté des boutiques de boulangers, et chaque personne qui avait obtenu un bon ou billet (*tessera*) montait à son

tour sur l'estrade, et là recevait de l'officier chargé de la distribution le don promis. Cette disposition était adoptée pour prévenir la presse et les fraudes, en forçant les impétrants à se présenter en ordre, et seulement un à un (Prudent. *in Symmach.* I, 584; II, 984; Cod. Theodos. 14, 17, 3 et 4). La figure, d'après

une médaille de Nerva, montre bien comment tout se passait; à gauche, l'empereur en personne est assis sur une chaise curule placée sur une estrade élevée (*suggestum*); devant lui, l'officier chargé de la distribution des secours donne un pain à un citoyen qui monte les degrés, tandis qu'une autre figure derrière lui présente à l'inspection de l'empereur le bon qu'a remis l'impétrant.

PANTOMIMUS (παντόμιμος). Mot qui commença à paraître en Italie vers le temps d'Auguste, pour désigner un acteur qui ressemblait fort à nos danseurs de ballets : il représentait un personnage au moyen de la danse et de la pantomime, par ses gestes et l'expression de sa

figure, sans l'aide de la voix. C'est donc une espèce d'acteur distincte à la fois des acteurs tragiques et comiques. Le pantomime portait un masque, et son costume était différent suivant le personnage qu'il faisait, mais toujours disposé de manière à faire ressortir les avantages personnels de l'acteur et la beauté de ses formes. Pour atteindre à ce but, ce costume devenait quelquefois d'une légèreté, d'une simplicité qui choquerait fort nos idées modernes sur la décence; on comprendra facilement qu'il en fût ainsi en songeant que la plupart des rôles que jouaient les pantomimes étaient tirés d'histoires d'amour, des fables de la mythologie et de la légende de Bacchus. Aussi, tel était le scandale de la corruption des mœurs causée par les pantomimes à Rome, que plusieurs empereurs, à différentes époques, se virent forcés de les bannir d'Italie (Macrob. *Sat.* II, 7; Suet. *Aug.* 45; *Nero,* 16; *Dom.* 7; Tac. *Ann.* IV, 14; XIII, 25; Plin. *Paneg.* 46, 4; Cassiodor. *Var. Ep.* I, 20). Les peintures de Pompéi donnent de nombreuses représentations de cette sorte d'acteurs, et c'est sur l'une d'entre elles qu'a été pris le groupe ci-joint; toutes confirment plus ou moins ce que nous venons de dire du caractère de leurs costumes et de leur jeu; mais l'originalité et la grâce avec laquelle sont composés les groupes, la variété des poses, la force musculaire déployée dans les attitudes, la beauté de formes des acteurs, tout enfin prouve que les pantomimes de l'ancienne Italie, ou plutôt les artistes grecs qu'elle employait, dépassaient fort en adresse et en grâce nos danseurs de ballets.

PANUCELLUM. On trouve ce mot écrit de sept manières différentes, et le sens n'en est pas plus sûr que l'orthographe. Quelques commentateurs croient qu'il désigne une bobine, d'autres une navette avec la bobine qu'elle contient, comme celle que l'on voit représentée au mot ALVEOLUS (Varro, *L. L.* V, 114; cf. Isidor. *Orig.* XXIX, 7).

PAPILIO. Dans son sens primitif ce mot veut dire *papillon*. Par suite, on l'appliqua à une tente de guerre, soit parce que, lorsqu'on ouvrait les rideaux qui la fermaient par devant, on les relevait et on les attachait des deux côtés de la tente de manière à leur donner, par cette disposition, une ressemblance apparente avec les ailes du papillon, comme le montre le modèle ci-joint, emprunté à la colonne Trajane; soit peut-être parce qu'elle était faite de matières plus précieuses, et teinte de couleurs plus variées que la tente ordinaire, *tentorium* (Lamprid. *Alex. Sev.* 51; Spart. *Pescenn.* 11; Veg. *Mil.* I, 3).

PARADA. C'était, à ce que l'on croit, un mot gaulois, qui désignait ou une toile tendue au-dessus du pont d'un navire, ou, ce qui semble plus probable, une cabine particulière, richement décorée, où l'on plaçait les personnes riches ou les grands personnages (Auson. *Ep.* v, 27; Sidon. *Ep.* VIII, 12; Jal, *Archéologie navale*, t. II, p. 362).

PARAGAUDA ou PARAGAUDIS. Ornement, bande d'or ou de soie de couleur brodée d'or, que l'on cousait à la tunique; par extension, on désigne sous ce même nom le vêtement même que décorait cet ornement. Il semble que ç'ait été une mode introduite sous l'empire, pour remplacer le *clavus* antique : car ce mot ne se rencontre que chez des écrivains appartenant à l'époque impériale. On distinguait la *paragauda* par les épithètes *monoloris*, *diloris*, *triloris*, *pentaloris*, suivant qu'une, deux, trois ou cinq de ces bandes étaient attachées à la tunique (Vopisc. *Aurel.* 46; Impp. Grat. Valent. et Theodos. *Cod.* 11, 8, 2). La figure ci-jointe, d'après une ancienne fresque romaine, découverte à Rome près de Saint-Jean de Latran, peut donner une idée et probablement fournit un spécimen de l'ornement en question.

PARASTAS, PARASTATA, PARASTATICA (παραστάς, παραστάτης). Colonne plate ou pilastre, qui servait à décorer les extrémités angulaires d'un bâtiment carré, au point d'intersection de deux de ses faces, comme dans la figure ci-jointe, empruntée au temple de Pandrose à Athènes; on y voit le *parastas* derrière la dernière statue de gauche.

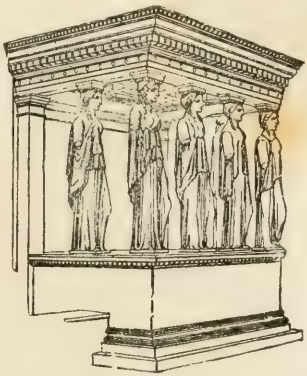

On plaçait encore ce pilastre contre le mur de la *cella*, sa face large correspondant à une colonne placée en face et faisant partie de celles qui soutenaient l'entablement (Vitruv. v, 1).

PARAZONIUM (παραζώνιον). Glaive court attaché à un ceinturon (*cinctorium*), comme le montre la figure ci-jointe, et que portaient du côté gauche les tribuns et les officiers supérieurs des armées romaines, plus comme marque de distinction que pour l'usage réel (Mart. XIV, 32; Ant. August. *Dial. Antiq.* 2. Voy. les gravures aux mots LEGATUS et PALUDAMENTUM); tandis que l'épée du simple soldat, *gladius*, était suspendue, du côté droit, à un baudrier, *balteus* (voy. la gravure au mot LEGIONARII).

PARIES (τοῖχος). Mur de maison ou de tout autre édifice, par opposition à *murus*, mur de ville. Les *parietes* étaient faits de différents matériaux, et construits de bien des manières différentes, parmi lesquelles on peut distinguer les suivantes :

1. *Paries craticius.* Muraille faite de roseaux et de claies recouvertes d'un revêtement d'argile; c'est à peu près ainsi, mais avec des lattes, que sont faites beaucoup de nos cloisons. Dans l'antiquité la plus reculée, on employait quelfois cette construction pour les murs extérieurs; dans la suite, on ne s'en servit plus que pour les cloisons intérieures (Vitruv. II, 8, 10; Pallad. I, 9, 2).

2. *Paries formaceus.* Espèce de construction connue sous le nom de *pisé;* c'est de la terre que l'on presse avec de la paille hachée dans des moules que l'on pose les uns au-dessus des autres, à mesure que le mur s'élève; quand la terre est sèche, on retire les planches. Des constructions de ce genre se rencontrent encore très-souvent en France, et n'étaient pas moins communes autrefois en Afrique, en Espagne et dans le sud de l'Italie (Plin. *H. N.* XXXIV, 48).

3. *Paries latericius.* Mur de briques; on en construisit de bien des manières, suivant que l'art de bâtir était en progrès ou en décadence. Au moment du plus grand développement des arts, les briques employées étaient très-grandes, très-

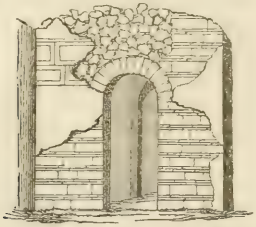

larges, très-minces, et ressemblaient à nos tuiles (voy. LATER); on les plaçait les unes à côté et au-dessus des autres d'une manière uniforme dans toute l'étendue de la muraille. Dans l'âge intermédiaire, les briques diminuèrent de surface, mais augmentèrent d'épaisseur, et les murs furent ordinairement construits d'un mélange de briques de dimensions différentes et dont les rangs alternaient, de manière à produire un dessin agréable à l'œil, quoique souvent elles fussent recouvertes par un revêtement de stuc. La figure ci-jointe, représentant la porte de la ville de Pompéi, donnera l'idée de ce genre de construction. On y remarquera le mélange de briques épaisses et minces, avec une partie du revêtement, subsistant encore en quelques endroits, et peint de manière à imiter un mur de pierre. Dans les âges de décadence, les briques furent plus petites et plus épaisses, et souvent de forme irrégulière (Cæs. *B. C.* II, 15; Vitruv. II, 8, 16).

4. Les différentes méthodes adoptées pour construire des murs de pierre sont expliquées et éclaircies par des gravures aux mots CÆMENTICIUS et STRUCTURA.

5. *Paries solidus* (Cic. *Top.* 4). Mur plein, sans aucune ouverture, par opposition à

6. *Paries fornicatus.* Mur percé d'ouvertures en arcades, comme dans le modèle ci-joint, qui représente une portion

du palais impérial sur le mont Palatin. Cette disposition avait pour but d'économiser les matériaux sans rien enlever au mur de sa solidité (Cic. *Top.* 4).

7. *Paries communis.* Mur mitoyen (Cic. *Top. l. c.;* Ov. *Met.* IV, 66).

8. *Paries intergerinus* ou *intergerivus* (Plin. *H. N.* XXXV, 49; Festus, *s. v.*). Même sens que le précédent.

9. *Paries directus.* Mur de séparation dans l'intérieur d'un édifice, cloison qui sépare une chambre d'une autre (Cic. *l. c.*).

PARMA (πάρμη). Le bouclier dont se servaient, dans l'armée romaine, les troupes armées à la légère, *velites* (Liv. XXXI, 35), et la cavalerie, *equites* (Id. II, 20). Il était de forme circulaire (Varro, *ap.* Non. *v.* Veles), d'environ trois pieds de diamètre, et consistant essentiellement

en une forte carcasse de fer à laquelle on ajoutait ensuite différents ornements. Le modèle que nous donnons est pris sur

un bas-relief en terre cuite; il est identique, dans tous ses détails de forme et d'ornementation, aux boucliers des gladiateurs à cheval représentés au mot EQUES, 10, p. 251.

2. *Parma threcidica.* Le bouclier thrace, dont se servaient les gladiateurs qu'on appelait *Thraces*. Il n'était pas rond comme la *parma* romaine, mais de la même forme que le *scutum;* seulement il était plus étroit et plus court, comme le montre la figure ci-jointe, qui représente un gladiateur thrace d'après une lampe en terre cuite. C'est à cause de cela que Martial l'appelle *pumilionis scutum* (XIV, 213; cf. Plin. *H. N.* XXXIII, 45; Fabretti, *Col. Traj.* p. 267). Voy. PELTAST.E.

3. La soupape placée sous le trou à air d'un soufflet : elle s'ouvre pour laisser entrer l'air quand on écarte les côtés du soufflet; mais elle se referme dès qu'on les presse l'un contre l'autre, et force ainsi l'air comprimé à sortir par le tuyau qui termine l'instrument (Auson. *Mosell.* 269).

PARMATUS. Armé du bouclier appelé *parma*, qui appartient particulièrement à la cavalerie romaine et aux troupes armées à la légère (Liv. IV, 38). La figure ci-jointe, d'après un bas-relief en terre cuite, comparée à la gravure du mot CLIPEATUS, donnera une idée de la différence de dimensions et de caractère qui distinguait la *parma* romaine du *clipeus* grec, et de l'aspect différent que présentaient respectivement ceux qui portaient l'une ou l'autre de ces armes défensives.

PARMULA (Hor. *Od.* II, 7, 10). Diminutif de PARMA. Mais rien n'indique que ce diminutif ait désigné une espèce de bouclier particulière, distincte de la *parma*.

PARMULARIUS. Gladiateur de la classe que l'on désignait sous le nom de Thraces (*Thraces*), ainsi appelé parce qu'il était armé de la *parma threcidica;* voyez ce mot (Suet. *Dom.* 40).

PAROCHI (πάροχοι). Officiers qui, dans toutes les stations sur les routes de l'empire romain, étaient chargés, à des prix fixés par l'État, de loger et d'entretenir les ambassadeurs, les magistrats et toutes personnes voyageant pour les affaires publiques (Cic. *ad Att.* XIII, 2; Hor. *Sat.* I, 5, 46).

PAROPSIS ou PARAPSIS (πάροψις). Mot emprunté aux Grecs, et employé par eux et par les Romains à peu près comme notre mot *plat*, pour désigner tantôt le plat même, tantôt les viandes qu'il contenait, tantôt le contenant et le contenu à la fois. La *paropsis* était employée pour servir les mets les plus délicats du repas, ceux dont on ne présentait qu'une petite quantité, quelque chose comme les *entrées* d'un dîner français; c'était un vase de porcelaine, de bronze, ou même d'or ou d'argent. Quoique les passages des auteurs latins où se rencontre ce mot ne

nous indiquent pas d'une manière précise la forme du vase, on peut induire des paroles d'Alciphron que c'était un bol profond, surmonté d'un large couvercle; car il désigne par le mot *paropsis* les gobelets d'escamoteur, plus connus en latin sous le nom d'*acetabulum*. On peut donc regarder la figure jointe à l'article ACETABULUM comme donnant aussi une idée de la *paropsis* (Charis. I, 82; Juv. III, 142; Mart. XI, 27; Petr. *Sat.* 34; Ulp. *Dig.* 32, 220; Alciphr. *Epist.* III, 20).

PASCEOLUS (φάσκωλος et φάσκαλος). Sac ou poche, faite de cuir, servant à porter de l'argent, des hardes, etc. (Non. *s. v.;* Plaut. *Rud.* V, 2, 27; Lucil. *Sat.* XIII, 6, Gerlach).

PASTILLUS (τροχίσκος)). Petite boulette ronde de farine ou autres ingrédients, mais plus particulièrement pilule de poudre médicale et parfumée, que l'on mâchait pour donner une bonne odeur à l'haleine, ou que l'on employait de toutes sortes de manières là où l'on voulait répandre une odeur agréable (Plin. *H. N.* XIII, 43; Hor. *Sat.* I, 2, 27).

PASTINATIO. L'action de préparer le sol d'un vignoble en le remuant avec la bêche et en y creusant des tranchées pour planter de jeunes vignes avec le *pastinum* (Columell. III, 12, 6; cf. III, 13); par extension, le terrain ainsi préparé (Id. XI, 2).

PASTINATOR. Laboureur qui défonce le sol d'un vignoble et y plante de jeunes vignes avec le *pastinum* (Columell. III, 13, 12).

PASTINUM. Espèce particulière de plantoir pour les jeunes vignes. C'était un long bâton se terminant par deux dents, entre lesquelles on saisissait le jeune plant, et au moyen de cette pince on l'enfonçait dans le sol à la profondeur voulue (Columell. III, 18, 1 et 6; Isid. *Orig.* XIX, 15). On emploie encore au même usage en Italie un instrument analogue, que les Romains appellent *trivella,* et les Toscans *cruccia.*

2. Le terrain préparé pour planter de jeunes vignes avec l'outil décrit ci-dessus (Pallad. III, 9, 11), et l'action de le préparer Id. II, 10, 1).

PASTOPHORUS (παστοφόρος). Membre d'un certain collége de prêtres égyptiens, ainsi appelés *pastophori,* parce qu'ils portaient à travers la ville et dans les rues les images de leurs divinités dans une sorte de châsse ou sur un petit autel, παστός, *thalamus* (Plin. *H. N.* VIII, 71), s'arrêtant de temps en temps pour s'agenouiller en exposant aux regards les images qu'ils portaient devant eux, afin d'obtenir des aumônes de la multitude : tous ces traits se retrouvent dans la figure ci-jointe, d'après une statue égyptienne qui représente un de ces prêtres mendiants (Apul. *Met.* XI, pp. 250, 260, 262).

PASTOR (νομεύς). Toute personne qui s'occupe de veiller sur du bétail et de le faire paître (Varro, *R. R.* II, 10; Hor. *Od.* III, 29, 21); par conséquent, sous ce titre on comprend le *caprarius*, l'*opilio* et le *bubulcus*. Cependant, dans certains cas, on rencontre ce mot spécialement appliqué au *caprarius* et à l'*opilio,* pour le distinguer du *bubulcus* (Juv. XI, 151).

2. On donne aussi ce nom à quelqu'un qui élève de la volaille (Colum. VIII, 2, 7).

PATAGIARIUS. Qui fait ou peut-être qui vend des *patagia* (Plaut. *Aul.* III, 5, 35).

PATAGIATUS. Décoré d'un *patagium.* Voy. la figure au mot suivant (Festus, *s. v.;* Plaut. *Epid.* II, 2, 49).

PATAGIUM (παταγεῖον). Large bande de pourpre ou d'or qui garnissait le devant d'une tunique de femme, et analogue au *clavus* que portait l'autre sexe : c'est ce que montre le modèle ci-joint, d'après une peinture à fresque dans le tombeau des Nasons, près de Rome (Festus, *s. v.;* Non. *s. v.*).

PATELLA. Diminutif de PATINA. C'est donc un vaisseau qui ne diffère de la *patina* qu'en ce qu'il est moins large ou moins creux. Il servait dans la cuisine pour mettre sur le feu (Mart. V, 78; Varro *ap.* Prisc. VI, 681), et, dans la salle à manger, pour servir les viandes (Mart. XIII, 81; Juv. V, 85). Les *patellæ* communes étaient en terre, les plus précieuses en métal et très-ornées; il y en avait de dimensions différentes, suivant les usages auxquels on les destinait; c'est ce qui fait que nous trouvons ce mot, quoique ce ne soit qu'un diminutif, accompagné d'épithètes qui accusent très-vivement cette différence. Ainsi *exigua, modica, lata, grandis* (Juv. *l. c.;* Hor. *Ep.* I, 5, 2; Mart. *l. c.;* Cic. *Verr.* II, 4, 21).

2. *Patella Cumana.* Plat appartenant à la classe que nous venons de décrire, mais fait en terre, et par conséquent d'une valeur très-inférieure (Mart. IV, 114; cf. Juv. VI, 343).

3. Plat de la forme et du caractère des précédents, où l'on offrait dans les fêtes des viandes aux dieux, par opposition à la *patera*, qui ne contenait que des liquides (Festus, *s. v.;* Varro, *ap.* Non. *s. v.*). On aurait regardé comme sacrilége celui qui se serait servi d'un de ces plats consacrés pour le service de sa table (Cic. *Fin.* II, 7).

PATELLARII, sous-entendu *Dii*. Terme de dérision que des railleurs irrévérencieux appliquaient aux dieux, par allusion aux différentes images de divinités ciselées ou peintes sur les plats (*patellæ*) qui paraissaient à leur table.

PATENA (φάτνη). Mangeoire pour

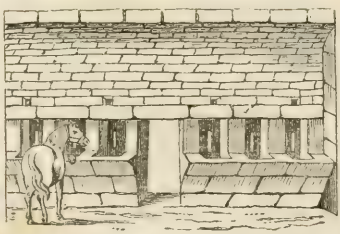

les chevaux, faite en marbre, en pierre ou en bois, et partagée en un certain nombre de compartiments (*loculi*), comme dans la figure ci-jointe, qui représente l'intérieur d'une ancienne écurie dans la baie de Centorbi en Sicile. Des auges carrées sont creusées, tout autour, précisément comme Végèce conseille de le faire (*Vet.* II, 28, 3).

2. Voy. PATINA.

PATERA (φιάλη). Vaisseau de forme circulaire et peu profond, ressemblant à une *soucoupe*, et servant à contenir des liquides et non des solides, par consé-

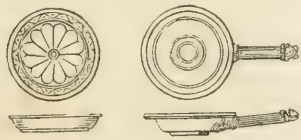

quent à boire, non à manger (Becker, *Quæst. Plaut.* p. 50), mais employé plus particulièrement pour faire des libations. On versait le vin dans la *patera*, d'où on le répandait, soit sur la tête de la victime, soit sur l'autel (voy. la gravure au mot SPONDAULES). Les *pateræ* de qualité inférieure étaient en terre, les plus précieuses en bronze, en argent et quelquefois en or, richement ornées et d'un beau travail; quelquefois elles avaient une poignée; le plus ordinairement elles en manquaient. La gravure donne des spécimens de *pateræ*, avec et sans manches, d'après des originaux en bronze découverts à Pompéi; elle les représente de face et de profil pour en montrer le diamètre et la profondeur (Varro, *L. L.* V, 122; Macrob. *Sat.* V, 21; Virg. *Æn.* I, 739; Ov. *Met.* IX, 160).

PATIBULATUS. Attaché, pour châtiment, au *patibulum* (Plaut. *Mil.* II, 4, 7; Apul. *Met.* IV, p. 70, où *patibulus* est employé dans le même sens).

PATIBULUM. Instrument de supplice fait en forme de fourche; on y faisait entrer le cou des esclaves et des criminels, on leur attachait les mains aux deux pointes qui passaient par devant, et dans cet état on les promenait dans la ville en les fouettant (Plaut. *Mil.* II, 4, 7). La gravure au mot FURCA, 5, donnera une idée nette de l'instrument dont il est ici

question, quoique là elle ne soit employée que pour porter des fardeaux.

2. Croix faite probablement en X, formant une double *furca*, comme celle sur laquelle fut crucifié saint Pierre (Sallust. *Fragm. ap.* Non. *s. v.;* Senec. *Cons. ad Marc.* 20; Apul. *Met.* VI, p. 130 et 131).

3. Sorte de serrure. C'étaient probablement deux dents s'adaptant à un *moraillon* (Titinn. *ap.* Non. *l. c.*).

4. Cheville de bois à deux dents, servant à attacher les pousses de la vigne (Plin. *H. N.* XVII, 35, 27).

PATINA (λεκάνη). Bol ou bassin, un peu moins creux que l'*olla*, mais plus profond que la *patera*, comme on le comprendra en comparant les figures données à ces deux mots avec le spécimen de *patina* ci-joint, d'après un original découvert dans une tombe à Pæstum. Elle était faite généralement en terre, mais quelquefois aussi, quoique rarement, en métal; elle avait souvent un couvercle (*operculum*); elle servait à beaucoup d'usages différents, mais surtout dans les opérations de la cuisine et de la pharmacie, ainsi que pour présenter à table des ragoûts, des compotes, les comestibles enfin que l'on servait avec de la sauce, et auxquels par conséquent la forme du vase que nous venons de décrire convenait particulièrement (Plaut. *Pseud.* III, 2, 51; Plin. *H. N.* XXIII, 33; Phædr. XXVI, 3; Hor. *Sat.* II, 8, 43).

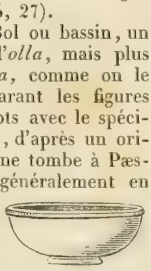

PAUSARIUS (Senec. *Ep.* 56). L'officier qui entonnait le champ (*celeusma*), et battait la mesure, au moyen de laquelle les rameurs ramaient en cadence; il était aussi connu sous le nom d'*Hortator*. Voyez la figure à ce mot.

PAVICULA. *Demoiselle* ou *hie*, servant à battre et à consolider le plancher d'une chambre ou de toute autre *area* (Cato, *R. R.* 91; Columell. I, 6, 2; II, 20, 1. Cf. FISTUCA).

PAVIMENTATUS. Qui a un plancher artificiel, qui est pavé, ou carrelé (Cic. *Dom.* 44; *ad Q. Fr.* III, 1, 1).

PAVIMENTUM (ἔδαφος, δάπεδον). Proprement, plancher formé de petits morceaux de briques, de tuiles, de pierres et de coquilles jetées sur un lit de ciment, mélange auquel on donnait de la solidité en le battant avec une demoiselle (*pavicula*), d'où ce nom de *pavimentum* (Plin. *H. N.* XXXVI, 61; Cato, *R. R.* 18). Mais, dans la suite, on étendit ce nom à toute espèce de pavages, même ceux du travail le plus délicat, et formés des matériaux les plus précieux, comme les pavés que nous décrirons dans les paragraphes suivants (Hor. *Od.* II, 14, 27; Suet. *Aug.* 72). On le donna même à des parquets (Vitruv. VII, 1, 2).

2. *Pavimentum sectile*. Pavé formé de marbres de différentes couleurs, coupés en morceaux de formes et de dimensions régulières et s'adaptant les uns aux autres, de sorte que, lorsque tout était mis en place, on avait un dessin, des figures, comme le montre le spécimen que nous donnons. C'est une portion du pavé antique qui subsiste encore à Rome dans l'église de Santa-Croce in Gerusalemme. Les pièces triangulaires A et B sont, l'une de marbre *serpentine*, l'autre de *palombino*, les hexagonales C, de *pavonazetto*, et les carrés D, de porphyre rouge (Vitruv. VII, 1, 4; Suet. *Jul.* 46).

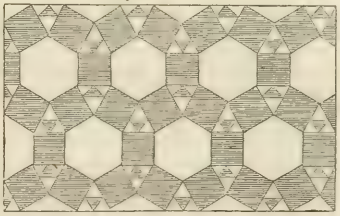

3. *Pavimentum tessellatum* ou *tesseris structum*. Pavé appartenant aussi à la classe des *sectilia*, composé de même de marbres de différentes couleurs, mais dont toutes les parties composantes étaient des tablettes carrées, sans qu'aucune autre forme y fût admise, comme dans la gravure ci-jointe, qui reproduit

une partie d'un pavé encore subsistant

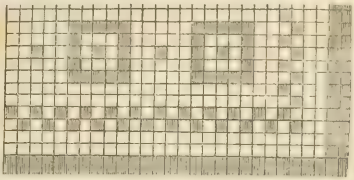

dans les Thermes de Caracalla à Rome (Vitruv. *l. c.*; Suet. *l. c.*). On employait de même des tablettes carrées (*tessellæ*, *tesseræ*) pour faire d'autres sortes de pavés mosaïques; mais alors elles étaient beaucoup plus petites et plus régulièrement taillées.

4. *Pavimentum vermiculatum*. Pavé en mosaïque, qui représentait, comme une peinture, avec leurs formes et leurs couleurs, des objets animés et inanimés. Il était composé de petits morceaux de marbres de différentes couleurs, enfoncés par leur extrémité inférieure dans un lit de très-fort ciment. On arrivait ainsi à des effets qui pouvaient le disputer à ceux qu'obtient la peinture. Toutefois les petites tablettes n'étaient pas placées en rangées parallèles, et n'étaient pas parfaitement carrées, comme dans le dernier pavé cité (le *tessellatum*); mais elles suivaient le mouvement des contours et des couleurs de l'objet représenté, ce qui, vu de quelque distance, offrait un coup d'œil ressemblant fort à celui que produit l'enlacement d'un grand nombre de vers roulés les uns autour des autres (*vermes*), d'où le nom d'*opus vermiculatum*. La gravure, prise sur un fragment d'ancien *pavimentum vermiculatum*, don-

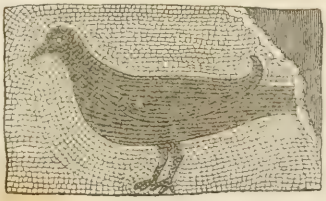

nera une idée de cette ressemblance, quoique bien moins frappante que dans l'original, à cause de l'absence de couleur, et des petites dimensions de notre dessin (Plin. *H. N.* XXXV, 1; Lucil. *ap.* Cic. *de Or.* III, 43).

5. *Pavimentum scalpturatum*. Plancher ou pavé où l'on produit les figures et le dessin au moyen d'une gravure (*scalptura*), et peut-être d'incrustations; en tous cas, comme le nom l'indique, le procédé est différent, et ce genre de pavé est tout à fait distinct de tous ceux que nous venons de décrire (Plin. *H. N.* XXXVI, 61). Le fragment de pavé de marbre que l'on conserve aujourd'hui à Rome dans le Capitole, et qui formait jadis le plancher du temple de Romulus et de Rémus, offrait aux regards, gravée en creux, une carte complète de la cité (voyez un spécimen, au mot ICHNOGRAPHIA); c'est là sans aucun doute un exemple du *pavimentum scalpturatum* aussi simple et aussi peu chargé d'ornements qu'on pouvait l'exécuter; mais il nous est aisé de comprendre que les Romains ont dû pousser bien plus loin cette branche de l'ornementation, et qu'ils ont pu la conduire d'après des principes semblables à ceux qui ont été suivis au Dôme de Sienne. Là on est arrivé à obtenir sur le pavé l'effet que produit un carton soigneusement travaillé; des morceaux de marbre gris ont été mêlés aux blancs là où il y avait des demi-teintes à rendre, puis sur le blanc et sur le noir on a fait des hachures au ciseau, et aux endroits

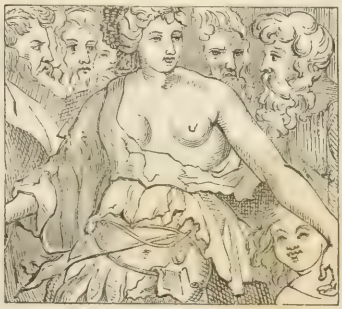

où il fallait marquer les ombres, on les a remplies d'un mastic noir, de sorte que

l'ouvrage approche de la perfection d'un bon dessin aux deux crayons. On comprendra aisément cet effet d'après le spécimen ci-joint, qui donne, quoique sur une très-petite échelle, une exacte copie de l'un des groupes dessinés par l'artiste Beccafiume.

6. *Pavimentum testaceum.* Plancher fait de tessons de poteries, *testæ* (Pallad. I, 19, 1; 40, 2). Même sens que le n° 1.

PAVONACEUM. Sous-entendu *opus* ou *tectum.* Manière de poser des tuiles ou des plaques de marbre, analogue à celle que présentent les toits des vieilles maisons en Angleterre, en Hollande et en Allemagne. Les tuiles y sont arrondies à l'une de leurs extrémités, de manière qu'en se recouvrant les unes les autres elles présentent quelque chose de l'appa-

rence des plumes d'une queue de paon, comme on voit dans le modèle ci-joint, d'après un fragment de couverture en marbre que des fouilles ont mis à découvert dans le Forum de Trajan (Plin. *H. N.* XXXVI, 44).

PAXILLUS (πάσσαλος). Tout petit morceau de bois pointu; ainsi, une cheville enfoncée dans le mur et où l'on accroche des effets (Varro, *ap.* Non. *s. v.*), ou bien qui supporte une tablette (Columell. VIII, 8, 3); un *plantoir* (Id. IV, 16, 3), etc.

PECTEN (κτείς). Peigne pour les cheveux, fait de bois de buis (Mart. XIV, 25; Ov. *Met.* IV, 311), ou d'ivoire (Claud. *Nupt. Honor. et Mar.* 102). La planche représente un peigne fin, *denso*

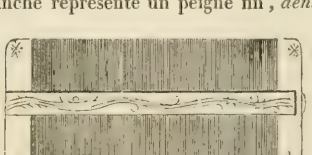

dente (Tibull. I, 9, 68), d'après un original de provenance antique, fait en buis, et ayant au dos une barre d'ivoire avec une incrustation d'or formant un dessin; les dents, séparées en deux rangs par la barre d'ivoire, sont extrêmement fines et égales. Le démêloir (*rarus pecten*) était aussi employé; dans une coupe de cheveux on le plaçait en dessous des ciseaux, pour les empêcher de couper trop ras (Plaut. *Capt.* II, 2, 18).

2. (κερκίς). Instrument garni de dents comme un peigne, employé par les anciens tisserands, comme il l'est encore par les nôtres, pour presser l'un contre l'autre les fils de la trame, en en faisant pénétrer les dents entre ces fils et en appuyant fortement dans un sens ou dans l'autre, suivant celui qu'il fallait donner au tissu

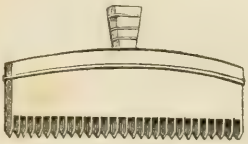

(Ov. *Met.* VI, 58; Virg. *Æn.* VII, 14). Le modèle représente un outil égyptien de ce genre, d'après un original trouvé dans une tombe à Thèbes, et maintenant conservé au Musée Britannique.

3. Brosse à dents de fer ou carde, *pecten uncus* (Claud. *in Eutrop.* II, 382), qui servait à carder la laine ou l'étoupe (Plin. *H. N.* XI, 27).

4. Râteau de faneur, à dents très-écartées, *rarus pecten* (Ov. *Rem. Am.* 192).

5. Instrument de fer, à dents comme un peigne, que l'on employait dans quelques parties de la Gaule et de l'Italie ancienne, au lieu de la faux (*falx*). On s'en servait pour décrocher et détacher les épis de leur tige, sans la couper (Columell. II, 20, 3; Plin. *H. N.* XVIII, 72. Cf. FALX DENTICULATA et MERGA).

6. Petit outil qui servait à frapper les cordes d'un instrument de musique (Virg. *Æn.* VI, 647; Juv. VI, 382). Peut-être était-ce la même chose que le PLECTRUM (voyez ce mot); peut-être, comme semblent l'indiquer les autres sens de ce mot, était-ce un instrument plus compliqué, à plusieurs dents au lieu d'une simple pointe; mais nous n'avons aucune

autorité, soit écrite, soit figurée, sur laquelle nous puissions appuyer cette conjecture.

7. Figure de danse, dont le caractère propre nous est inconnu (Stat. *Ach.* II, 159).

PECTORALE (ἡμιθωράκιον, καρδιοφύλαξ, γύαλον). Proprement, la plaque qui forme le devant d'une cuirasse (c'est la figure de gauche dans la gravure); elle couvrait la poitrine et le haut de la région abdominale, attachée par-dessus les épaules au moyen de bretelles, et sur les côtés par des boucles et des charnières, à une autre plaque qui protégeait le dos, et que représente la figure de droite de la gravure; mais ce mot sert quelquefois à désigner la cuirasse tout entière (Varro, *L. L.* V, 116; Plin. *H. N.* XXXIV, 18; Polyb. VI, 23). Les Grecs appliquaient le mot γύαλον à chacune de ces plaques,

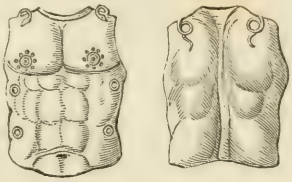

celle de derrière aussi bien que celle de devant; mais les Romains, pour distinguer la première prise séparément, ne paraissent pas avoir eu de mot.

PECUARIUS. Éleveur de bestiaux en grand, chez les Romains. Il prenait à ferme les pâturages de l'État, pour y faire paître et y élever de grands troupeaux de bétail (Cic. *Verr.* II, 6; Liv. X, 23; cf. Varro, *R. R.* III, 1, 3).

PEDICA (πέδη). Terme générique pour tout piége ou trébuchet où l'on attrapait par la jambe ou la patte des animaux et des oiseaux (Virg. *Georg.* I, 307; Liv. XXI, 36); se dit quelquefois de fers attachés aux pieds d'un homme (Plaut. *Pœn.* III, 1, 11).

2. *Pedica dentica* (ποδάγρα, ποδοστράβη). Espèce particulière de trappe, que les anciens chasseurs employaient pour prendre des chevreuils (Grat. *Cyneg.* 92); Xénophon l'explique (*Cyneg.* 9, 12-20; *Cyrop.* I, 6, 28), ainsi que Pollux (V, 32-34). Elle consistait en un cadre de bois circulaire, dans l'intérieur duquel était disposé un nœud coulant, formé par une corde qui avait à son autre extrémité une lourde bûche de bois. La trappe était placée au-dessus d'un trou creusé tout exprès et couvert de terre, et la bûche cachée dans un autre trou à peu de distance. Quand le cerf marchait au-dessus du châssis, les pointes cachées à fleur de terre lui piquaient le pied, ce qui lui faisait retirer la jambe en donnant une secousse; alors la trappe s'abattait, et le nœud coulant, serré par ce mouvement violent et soudain, attachait sans retour la bûche à la jambe de l'animal. Celui-ci, en la traînant à terre, en déplaçant ainsi des pierres, en laissant sur le sol des marques visibles de son passage, mettait bien vite les chasseurs sur sa trace; et enfin, sa vitesse en était considérablement diminuée. Si le morceau de bois était attaché à l'une des jambes de devant, à chaque bond du cerf, il devait sauter et lui frapper la poitrine, le cou ou la tête; s'il tenait à l'une des jambes de derrière, il ne devait pas cesser de lui battre les cuisses et le ventre; quelquefois, engagé entre de grosses pierres ou des souches, il pouvait le forcer à rester complétement immobile. Un piége ressemblant fort à celui-là est en usage chez les Arabes modernes (Wilkinson, *Manners and Customs of Ancient Egyptians*, vol. III, p. 6), et l'on a des raisons de croire qu'il leur vient des anciens Égyptiens. On peut donc poser en fait que cette sorte de piége était commune à plusieurs nations de l'antiquité.

PEDISEQUI. Esclaves des deux sexes, dont le devoir était d'accompagner leurs maîtres et maîtresses toutes les fois que les uns ou les autres sortaient; ils formaient une classe particulière de domestiques, et avaient leurs fonctions toutes spéciales, différentes, par exemple, de celle des *anteambulones* et des *nomenclatores*, qui n'étaient pas *pedisequi*, quoiqu'ils accompagnassent également leurs maîtres dehors (C. Nepos, *Att.* 13; Plaut. *As.* I, 4, 32).

PEDUM (κορύνη, λαγωβόλον). Hou-

lette, qui sert au berger pour attraper

et saisir par la patte les chèvres et les moutons; on la représente toujours, dans les œuvres d'art, comme un simple bâton recourbé en crosse à l'une de ses extrémités, tel que le modèle ci-joint, d'après une peinture de Pompéi, où elle est dans les mains de Pâris, le berger phrygien. C'est avec cette même forme que les poëtes et les artistes la prêtent aux divinités des champs et des troupeaux, à Pan, aux Faunes, aux Satyres, et à Thalie, la Muse qui présidait à la poésie pastorale et comique (Festus, *s. v.*; Virg. *Ecl.* v, 88; Serv. *ad l.*). Les chasseurs et les paysans de l'antiquité employaient aussi un bâton de la même nature, mais plus court et plus gros, pour le jeter aux lièvres et les assommer (Theocr. *Id.* IV, 49, VII, 129); et c'est de cet usage que vient le second des deux noms grecs cités ci-dessus. C'est donc avec raison que, dans les œuvres d'art, on le prête aux Centaures, qui sont souvent représentés, un lièvre mort d'un main, et un court *pedum* de l'autre, pour marquer le goût qu'on supposait que cette race avait pour la chasse.

PEGMA (πῆγμα). Proprement, tout ce qui est fait de planches attachées ou jointes l'une à l'autre; par suite, dans un sens particulier, une machine que l'on introduisait sur la scène, dans l'amphithéâtre, et partout où l'on donnait un spectacle, quand il y avait à faire quelque changement à vue. L'appareil était en bois, et construit de manière qu'au moyen de ressorts et de poids cachés dans l'intérieur de la machine, il s'ouvrait ou se fermait, s'élargissait ou se resserrait, augmentait ou diminuait de hauteur, et prenait une forme toute différente de celle qu'il avait présentée d'abord aux regards; c'était quelque chose comme les machines que nous employons sur nos théâtres pour produire les mêmes effets, dans nos féeries et nos pièces à grand spectacle (Senec. *Ep.* 88; Claud. *Mall. Theod.* 235; Phædr. V, 7, 7; Suet. *Claud.* 34).

2. Dans une maison particulière, on donnait en général le nom de *pegma* à différentes pièces de l'ameublement; ainsi, dans l'*atrium*, le casier où étaient déposées les images des ancêtres (*imagines majorum*); ainsi encore, une bibliothèque, un buffet, etc. (Auson. *Epigr.* 26; Cic. *ad Att.* IV, 8; Ulp. *Dig.* 33, 7, 12).

PEGMARES. Gladiateurs que l'on amenait dans l'amphithéâtre sur un *pegma*, auquel on faisait alors subir quelque changement à vue, comme de se métamorphoser tout d'un coup en une caverne remplie de bêtes féroces, parmi lesquelles les gladiateurs étaient précipités (Suet. *Cal.* 26). Mais, comme ce mot ne se rencontre que dans ce passage, et que la leçon paraît douteuse, il ne faut prendre cette explication du mot que comme une conjecture probable.

PELECINON (Vitr. IX, 9). Un des nombreux cadrans solaires que construisaient les anciens. On suppose qu'il a dû son nom à sa ressemblance avec ce que les menuisiers appellent *queue d'aronde*, et qu'il est dérivé du mot grec πελεκῖνος, qui a ce sens. C'est une conjecture que rend très-probable le modèle ci-joint, publié par Lambecius (*Append. ad Lib.* IV *Comment.* p. 282); le haut de ce cadran est exactement en queue d'aronde.

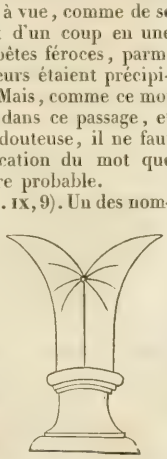

PELLEX (παλλακή). Femme vivant dans une intimité coupable avec un homme marié, ou avec un homme qui avait contracté avec une autre femme l'espèce d'alliance qui était connue sous le nom de *concubitus* (*Dig.* 50, 16, 144; Becker, *Gallus*).

PELLICULATUS. Couvert de peau ou de cuir : se dit surtout d'une bouteille ou d'une jarre où l'on conservait des fruits, des confitures, et toutes les substances qui ne pouvaient se garder qu'autant

que l'air n'y pénétrait pas; ainsi, dans le modèle suivant, d'après une peinture de Pompéi, où l'on voit les bords du rond de cuir, qui remplaçait le papier que nous mettons sur nos confitures, passer tout à l'entour sous le couvercle, lequel est attaché par des cordes aux poignées du vase (Columell. XII, 46, 5; 39, 2 et 46, 1).

PELLITUS. Vêtu de fourrures et de peaux; manière de s'habiller très-commune chez les nations du Nord, les Grecs des âges héroïques, et les Romains des temps primitifs, et que conservèrent dans la suite les paysans et ceux qui étaient exposés comme eux aux hasards et aux intempéries de la vie des champs, tels que les chasseurs, les oiseleurs, etc. (Liv. XXIII, 40; Ov. *Pont.* IV, 8, 83; Prop. IV, 1, 11). Dans les œuvres d'art, on rencontre souvent des vêtements de cette nature en forme d'*exomis;* mais la figure ci-jointe, qui représente un oiseleur d'après une statue conservée à Naples, porte une tunique, avec un *amictus* par-dessus, l'un et l'autre en fourrure.

PELLUVIA ou PELLUVIUM (ποδανιπτήρ). Bassin pour laver les pieds, par opposition à *malluvium*, bassin où l'on

lave les mains (Fest. *s. v.*). La gravure, d'après une peinture de Pompéi, représente Cupidon préparant un bain de pied pour Adonis, qui, dans la composition originale, est assis en avant du bassin; et un bas-relief, dans Winckelmann (*Mon. Ined.*, n° 161), nous montre la vieille nourrice lavant les pieds d'Ulysse dans un vase d'une forme et d'un caractère semblables.

PELTA (πέλτη). Bouclier, petit et léger, fait des mêmes matériaux que la *cetra,* c'est-à-dire de bois ou d'un treillage d'osier couvert de cuir, mais sans cercle d'airain qui l'entourât. Quant à sa forme, il était quelquefois elliptique, comme celui que porte à la page suivante une des figures de femme; mais plus ordinairement il était tronqué à

son sommet, et avait une ou deux échancrures demi-circulaires, comme dans les spécimens donnés ici, d'après d'anciens monuments; d'où l'épithète *lunata*, par laquelle on le caractérise (Virg. *Æn.* I, 490; cf. Varro, *L. L.* VII, 43). Avec cette forme, la *pelta* appartient plus particulièrement aux Amazones et aux races asiatiques (Quint. Smyrn. I, 147-149); car le bouclier thrace, auquel on donnait aussi le nom de *pelta* (Herod. VII, 75), parce qu'il était fait de matières aussi légères, était carré et imbriqué, comme le *scutum* romain; mais avec de plus petites dimensions. Voy. PARMA, 2, et la figure de droite dans la gravure suivante.

PELTASTA (πελταστής). Dans un sens général, tout soldat qui porte le bouclier léger connu sous le nom de *pelta;* mais on donnait particulièrement ce nom à certains corps des armées grecques qui avaient cette arme défensive (Liv. XXVIII, 5; XXXI, 36), et qui, composés d'abord de mercenaires thraces, commencèrent, sous Iphicrate, à faire partie des troupes régulières d'Athènes (Xen. *Hell.* IV, 4; V, 12). Outre la *pelta,* ils portaient un couteau ou dague, mais

n'avaient pas de cuirasse (Herod. VII, 75), et ils tenaient ainsi le milieu entre les soldats pesamment armés (ὁπλῖται), et ceux qui étaient complétement dépourvus d'armes défensives, ψιλοί (Polyb. V, 22, 23, 25). La figure de Priam qui, dans la planche ci-dessous, occupe la gauche, empruntée à un bas-relief en marbre, nous représente un *peltasta* asiatique, dont le costume correspond très-exactement à la description qu'en donne Hérodote (*l. c.*); la figure de droite, d'après une lampe en terre cuite, représente un gladiateur de ceux que l'on appelle Thraces, qui étaient équipés comme les guer-

riers de ce pays; on peut donc le prendre comme un type du costume et de l'appareil que devaient présenter les soldats formant ces corps de peltastes thraces.

PELTATA. Dans un sens général, toute femme qui porte le petit bouclier léger appelé *pelta;* mais ce mot s'emploie plus particulièrement pour désigner une guer-

rière faisant partie de la tribu des Amazones, auxquelles les poëtes et les artistes s'accordent tous à donner ce bouclier comme une arme nationale (Ov. *Her.* XXI, 117; *Am.* II, 14, 2; Mart. IX, 102; cf. Stat. *Theb.* XII, 761, où *peltifera* est employé dans le même sens). La figure représente deux Amazones, d'après un bas-relief en marbre; celle de droite, avec une *pelta lunata*, forme qui est de beaucoup la plus ordinaire; celle de gauche en tient une de forme ovale, qui se rencontre très-rarement.

PELVIS (πελίκη). Bassin, avec un sens aussi étendu, aussi général que celui que ce mot a chez nous; c'est-à-dire que l'on désigne par là tout grand vaisseau de forme circulaire et ouvert dans toute sa circonférence (d'où l'épithète *patula*, Juv. III, 277), destiné à recevoir de l'eau pour laver, soit des personnes, soit des objets; c'est donc un terme générique, qui comprend toutes les espèces particulières, dont chacune a son nom spécial; ainsi il y a le *malluvium*, le *pelluvium* (voy. à ces mots les figures) et d'autres encore, qui sont énumérés dans la Table analytique (Non. Marc. *s. v.;* Varro, *L. L.* V, 119; Petr. *Sat.* 70; Juv. VI, 441).

PENATES. Dieux de la maison, que l'on croyait être les auteurs, les dispensateurs de tout le bien-être, de tous les dons de la fortune dont jouissait une famille ou une communauté, dons et bien-être que les génies gardiens du foyer

(*lares*) avaient ensuite à maintenir et à conserver. On ne sait pas bien si l'on adorait tous les dieux comme pénates, ou quels étaient ceux d'entre eux que l'on

révérait sous ce nom; car on mentionne comme pénates beaucoup de divinités des deux sexes, Jupiter, Junon, Minerve, Vesta, Neptune, Apollon, etc.; mais chaque famille adorait un ou plusieurs de ces dieux pénates, et leurs images étaient conservées dans le *tablinum,* situé derrière l'*atrium* (Cic. *N. D.* II, 27; Macrob. *Sat.* III, 4; Varro, *ap.* Arnob. III, 40; Serv. *ad Æn.* II, 296 et 325). Les pénates sont représentés de différentes manières sur les monnaies et les médailles; mais, dans le groupe ci-joint, emprunté au Virgile du Vatican, où les noms sont inscrits au-dessus des figures, ils sont représentés sous la forme de vieillards, la tête entourée d'un voile, comme le prêtre quand il fait un sacrifice aux dieux.

PENICILLUM ou PENICILLUS (probablement ῥαβδίον, Clearch. *ap.* Athen. XV, 35). *Brosse* ou *pinceau* de peintre (Cic. *Or.* 22; Quint. II, 21, 24); quelques-uns étaient faits de crin (Plin. *H. N.* XXVIII, 71), et d'autres des longues fibres minces d'une certaine éponge (Plin. *H. N.* IX, 69). La gravure représente une partie d'une figure de femme, empruntée à un bas-relief romain, qui offre à M. Varro un pinceau, par allusion à un de ses ouvrages, où il avait ajouté au texte des portraits d'hommes célèbres. Le véritable sens du mot grec cité plus haut comme synonyme de *penicillum* est douteux; on l'a traduit de différentes manières; mais, comme nous le trouvons employé, en parlant de Parrhasius, dans un paragraphe où il est question de la couleur, qui, même avec quelques-uns des procédés encaustiques, était étendue à l'état liquide avec un pinceau (voy. ENCAUSTICA), il est fort probable que nous avons donné à ce mot le sens qui lui appartenait véritablement.

PENICULAMENTUM. L'extrémité, la pointe d'un vêtement flottant, comme la *chlamys* ou le *pallium,* qui pend par derrière et ressemble à la touffe de poils qui termine une queue (Ennius. Lucil. Cæcil. *ap.* Non. *s. v.*).

PENICULUS (Plin. *H. N.* XXV, 36, 11). *Pinceau.* La même chose que *penicillum,* que portent quelques éditions dans le passage cité.

2. *Brosse* pour enlever la poussière, faite de la touffe de poils qui garnit l'extrémité d'une queue de vache (Plaut. *Men.* I, 1, 1; II, 3, 45).

PENNA. *Penne,* grosse plume des ailes et de la queue, par opposition à *pluma,* petite plume comme celles qui couvraient tout le corps de l'oiseau (Columell. VIII, 2, 10). Cette espèce de plume servait à différents usages : la plume tout entière, à balayer et à épousseter les coins, les creux où la main ne pouvait pénétrer (Pallad. *Nov.* VIII, 1); la partie cornée, à faire des cure-dents (Mart. XIV, 22); l'extrémité garnie de barbes, à faire à la flèche (Ov. *Met.* VI, 358) une aile (*ala*), qui en maintenait la pointe droite et la dirigeait en l'air. Voy. SAGITTA.

2. Plume à écrire (Isid. *Orig.* XIV, 3) faite d'une penne, comme le montre le spécimen ci-joint, d'après les colonnes Trajane et Antonine; sur toutes les deux nous la trouvons dans les mains d'une femme qui représente une Victoire, et qui est occupée à écrire les triomphes de ces empereurs. L'usage de la plume, comme instrument servant à écrire sur le parchemin ou sur le papier, est toutefois d'une époque comparativement moderne, le roseau (*arundo, calamus*) étant seul employé à cet effet dans les premiers temps de l'antiquité. Beckman indique le cinquième siècle comme celui où se répandit l'usage des plumes (*History of Inventions,* vol. I, p. 408; *Londres,* 1846); mais il ne connaît qu'une seule œuvre d'art où elle figure, la statue de marbre de la déesse Égérie (Gronov. *Thesaur. Antiq. Gr.* 2, n. 28), à laquelle il regarde comme probable que la plume a été ajoutée par une main moderne. Admettant comme un fait ce qu'il ne peut donner que comme une hypothèse, il restera à dire comment l'on explique les deux spécimens cités plus haut;

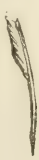

et, comme l'objet en question se rencontre sur chacune de ces deux colonnes environ à la moitié de leur hauteur, c'est-à-dire à plus de soixante pieds au-dessus du sol, ce serait folie de s'imaginer qu'on ait jamais élevé, pour faire cette insignifiante addition, un échafaud de cette hauteur. Il est donc évident qu'au moins dès le commencement du second siècle, à l'époque où fut élevée la colonne Trajane, on se servait de plumes pour écrire; mais elles ont bien pu ne se répandre et ne devenir d'un usage très-général que beaucoup plus tard.

PENNIPES. Qui a des plumes, des ailes attachées aux pieds, épithète donnée à Mercure et à Persée (Catull. 65, 24). Synonyme de ALIPES. Voy. ce mot.

PENSILIS. Voy. HORREUM et HORTUS, 3.

PENSUM. Ce qui est pesé et donné à faire comme tâche. Se dit plus particulièrement du travail des femmes, parce que, dans un ménage antique, chaque matin on donnait à toutes les femmes esclaves de la maison un certain poids de laine à filer pour la journée (Justin. I, 3; Plaut. Virg. Ov. etc. Cf. LANIPENDIA).

PENTASPASTOS (πεντάσπαστον). *Chape* de poulie contenant un assortiment de cinq poulies (*orbiculi*) servant à élever des poids, semblables à celle qui est donnée comme spécimen au mot ORBICULUS, mais plus puissantes par leur réunion (Vitruv. X, 2, 3).

PENTATHLUM (πένταθλον). Mot emprunté au grec pour désigner ce qui en vrai latin est appelé QUINQUERTIUM.

PENTELORIS. S. ent. *vestis*. Vêtement orné de cinq bandes brodées en or ou faites d'étoffes de pourpre, comme nous l'avons expliqué au mot PARAGAUDA.

PENTERIS (πεντήρης). Mot transcrit du grec, désignant la même chose que le terme latin QUINQUEREMIS.

PENULA. Voyez PÆNULA.

PEPLUM et PEPLUS (πέπλον et πέπλος). Mot grec transcrit en latin pour désigner une partie du vêtement des femmes, que les Latins connaissaient sous le nom de *palla*, le mot grec étant dérivé, suivant Riemer, de πέλλα, et parent de ἔπιπλα et de ἐπίπλοον : c'est de là que sont également tirés les mots latins *pellis, palla* et *pallium*. Le sens de *chale*, que l'on prête ordinairement à ce mot, ne repose sur aucune autorité solide, si l'on prête vraiment au mot *chale* le sens qu'il a chez nous, et en même temps il ne donne de ce vêtement et de la manière de l'ajuster qu'une idée vague et très-incomplète; là-dessus, voyez les explications et les figures au mot PALLA, qui en latin correspond à *Peplum*.

Comme l'explication et la description que nous donnons du *peplum* contredit les idées généralement reçues à ce sujet, il nous paraît nécessaire d'exposer d'une manière concise les principales raisons qui nous ont fait adopter un nouveau système; et comme le vêtement dont il est ici question est proprement grec, c'est dans les usages des Grecs qu'il faut en chercher le caractère réel.

1° Pollux (VII, 49, 50) décrit le *peplum* comme un vêtement servant exclusivement aux femmes et jouant le double rôle de *tunica* et de *pallium* (comme le *tunicopallium* latin : ἐπίβλημα καὶ χιτών...ἔσθημα δ' ἐστὶ διπλοῦν τὴν χρείαν, ὡς ἐνδῦναι τε καὶ ἐπιβάλλεσθαι). 2° Le Scholiaste d'Homère (*Il.* V, 734) le définit une tunique que l'on ne passait pas par-dessus la tête comme la tunique ordinaire (*indutus*), mais que l'on ajustait et que l'on attachait à la personne au moyen de broches (γυναικεῖον ἔνδυμα, τουτέστι χιτῶνα, ὃν οὐκ ἐνεδύοντο ἀλλ' ἐνεπερονῶντο). 3° Eustathe (*ad Od.* XVIII, p. 1847) décrit le *peplum* comme une large couverture qui enveloppait complètement l'épaule gauche, une moitié passant derrière le dos, et l'autre couvrant la partie antérieure du corps, jusqu'à ce qu'elles se rejoignissent sur le côté droit, où elles étaient attachées de manière à laisser l'épaule et le bras découverts (μέγα-περιβό-

λαιον, σκέπον τὸν ἀρίστερον ὦμον, καὶ ἔμπροσθεν καὶ ὄπισθεν συνάγων τὰς δύο πτέρυγας εἰς τὴν δεξιὰν πλευράν, γυμνὴν ἐῶν τὴν δεξιὰν χεῖρα καὶ τὸν ὦμον). La figure ci-jointe, d'après une statue découverte à Herculanum et appartenant au même groupe que les deux insérées au mot PALLA, éclaircit d'une manière frappante les paroles d'Eustathe, et nous montre le caractère de cette draperie et la manière dont on la portait : si ce n'est qu'Eustathe semble placer la seconde agrafe non sur l'épaule, mais au-dessous du bras, de manière à former une *exomis*, ce dont on trouve un exemple dans Hope, *Costumes*, vol. II, p. 180, d'où l'on peut inférer que les deux systèmes étaient en usage; mais cela n'altère en aucune façon les caractères fondamentaux de ce vêtement. 4° Xénophon (*Cyr.* V, 1, 6) raconte que Panthée, dans un transport de douleur, déchira son *peplum*: περικατερρήξατο τὸν ἄνωθεν πέπλον; ce qui ne veut pas dire simplement qu'elle *déchira son vêtement de dessus*, comme le rendent les traducteurs, mais qu'elle déchira tout à l'entour (περί) et de haut en bas (κατά) la partie supérieure (τὸ ἄνωθεν) de son *peplum*, c'est-à-dire le haut du *peplum* replié en dehors, et couvrant la poitrine et le dos : action et expressions très-faciles à comprendre si on les applique à un vêtement analogue à celui que représente la figure ci-dessus, mais qui deviennent fort embarrassantes si l'on prend le *peplum* pour un châle qui enveloppait la tête et de là tombait autour du corps. Pendant cet élan de douleur, dit Xénophon, ses traits, sa gorge et ses mains étaient exposés aux regards des spectateurs (*l. c.* Cf. Eurip. *Hec.* 558-560); de là les commentateurs infèrent que le *peplum* couvrait la tête et les mains, comme pourrait le faire un châle; mais c'est une erreur : car les femmes grecques et romaines, aussi bien que les asiatiques, portaient par dessus le *peplum* (voy. la figure au mot PALLA, 3) un châle ou voile séparé (*amictus*) : et c'est cette pièce de l'habillement de Panthée que l'action violente de déchirer son vêtement (*peplum*) avait fait tomber de dessus sa tête et ses bras. 5° Le *peplum* est mentionné et par les auteurs grecs et par les auteurs latins comme un long vêtement tombant jusqu'aux pieds et traînant à terre (Ἑρωάδας ἑλκεσιπέπλους, Hom. *Il.* VI, 443; *peplum fluens*, Claud. *Nupt. Honor.* 122; Manil. V, 387) : trait qu'il est difficile de rapporter à un châle. 6° Les Grecs désignent par ce même mot la longue robe étroite, à manches tombant jusqu'au poignet, que portaient les Perses, et qui leur descendait jusqu'aux pieds (Æsch. *Pers.* 474, 1060), comme les Romains donnaient le nom de *palla* à une robe du même genre dont étaient revêtus les musiciens sur la scène. Voy. les figures aux mots SCEPTUCHUS et PALLA CITHAROEDICA. 7° Le *peplum* était attaché sur l'épaule par une broche, qui, quand on la détachait, laissait à découvert l'épaule et un côté du corps (Soph. *Trachin.* 926-928; Sidon. Apoll. *Carm.* III, 206); mais un châle ou voile, que l'on ne porte jamais que par-dessus d'autres vêtements, n'aurait pas laissé le corps à nu, même étant complétement enlevé. 8° Un vêtement, tel que celui que nous avons décrit au mot PALLA, répond à toutes les conditions énoncées ci-dessus, et fait comprendre pourquoi les anciens en parlent tantôt comme d'une tunique, tantôt comme d'un AMICTUS (Mart. Capell. 6, *amicta peplo*); pourquoi on trouve ce mot mal employé pour désigner un tapis, un rideau, un voile servant à couvrir quoi que ce soit; comment on est arrivé à l'idée que c'était une sorte de châle; comment, quand on le portait dans la procession des Panathénées, on pouvait le comparer à une voile de vaisseau : c'est que, quand on défaisait les agrafes, ce n'était plus qu'une grande draperie rectangulaire, qui ne prenait forme de vêtement que lorsqu'elle était pliée et ajustée sur la personne.

2. Le *peplum* de Minerve était une grande pièce d'étoffe, richement brodée, que l'on portait en pompe aux fêtes des Panathénées, tendue dans toute sa largeur, comme une voile de vaisseau, entre deux perches qui servaient à la porter; c'est ainsi que dans les processions du

culte catholique les bannières sont quelquefois portées par deux hommes (Plato, *Euthyphr.* p. 6, c; Virg. *Cir.* 21). Mais, quand on la plaçait sur la statue de la déesse, on la pliait et on l'ajustait de la même manière que la PALLA. C'est ce que l'on comprendra aisément d'après la figure ci-jointe de Minerve, empruntée à un vase peint; les broches des épaules sont cachées par l'*amictus*, et le *peplum* est serré au corps par une ceinture, que rend nécessaire la hauteur de la portion du *peplum* qui est rabattue en dehors (τὸν ἄνωθεν πέπλον), ce qui indique l'ampleur et par suite la richesse de la draperie dont était formé le vêtement de la déesse. Beaucoup d'autres statues nous montrent Minerve dans un costume analogue; et, entre autres, une tirée du musée Chiaramonti (tav. 14), qui n'a pas de draperie extérieure, d'*amictus*, présente les broches sur les deux épaules, et un *peplum* exactement semblable à celui des deux premières figures données à l'article PALLA; la seule différence est que le rempli est aussi haut que dans la figure ci-jointe, et qu'une étroite *ægis* partant de l'épaule droite et passant sous le bras gauche, comme un baudrier, maintient le *peplum* et remplace la ceinture que nous remarquons dans la figure donnée ci-dessus.

PERA (πήρα). Besace, havresac fait en cuir et que l'on portait au moyen d'une courroie passée par-dessus une des épaules; elle servait aux voyageurs, aux paysans, aux mendiants, à porter des provisions et toute sorte d'objets de première nécessité. Les philosophes cyniques la prenaient par affectation (Phædr. IV, 9; Senec. *Ep.* 91; Mart. IV, 53). La figure représente un paysan avec son bâton et sa besace (*cum baculo et pera*), d'après un marbre conservé à Ince-Blundell.

PERFORACULUM. Instrument qu'employaient les menuisiers, les sculpteurs sur bois; on traduit ordinairement par vrille ou tarière; mais il est clairement distingué de *terebra* dans le passage suivant, où le rapport établi entre ce mot et le mot *dolatus* semblerait indiquer quelque outil ressemblant plutôt à une gouge : *perforaculis dolatum, terebrarum vertigine excavatum* (Arnob. VI, 14).

PERGULA. Proprement, et dans un sens général, toute espèce de construction ajoutée sur une des faces d'une maison ou de tout autre édifice, en dehors de l'emplacement qu'il devait occuper dans le plan de l'architecte : ainsi, un appentis, comme l'espèce de hangar qui, dans le paysage ci-contre, s'élève adossé à la maison de campagne ou à la ferme, d'après une des peintures de Pompéi (Plaut. *Pseud.* I, 2, 84; Petr. *Sat.* 74). D'où les sens plus particuliers qui suivent :

2. Balcon construit au-dessus des colonnades d'un forum, et auquel donnaient entrée les bâtiments contigus; il servait surtout au commerce des banquiers et des changeurs (Plin. *H. N.* XXI, 6; cf. MÆNIANUM).

3. Grand hangar où les peintres anciens avaient coutume d'exposer leurs œuvres aux regards du public, quand elles étaient terminées (Lucil. *ap.* Lactant. I,

22; Plin. *H. N.* XXXV, 36, 12; Cod. Theodos. 13, 4, 4).

4. Salle de cours où l'on enseignait une branche quelconque des arts ou des lettres (Suet. *Gramm.* 19; Juv. XI, 137; Vopisc. *Saturn.* 10).

5. Observatoire placé au sommet d'une maison pour faire des observations astronomiques (Suet. *Aug.* 94).

6. Dans des vignobles ou des jardins, une longue treille, un long berceau de vigne sous lequel on se promenait,

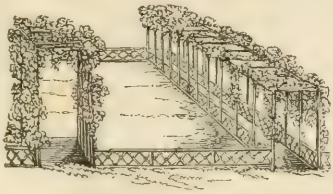

comme on le voit dans le dessin ci-joint, d'après une peinture du tombeau des Nasons (Liv. XIV, 3; Colum. IV, 21, 2; XI, 2, 32). Les Italiens modernes disent encore dans le même sens *la pergola*.

PERIPETASMA (περιπέτασμα). Terme général, grec à proprement parler, pour désigner tout ce qui est déployé, étendu, comme une couverture, un rideau, une tapisserie suspendue le long d'une muraille, etc. (Cic. *Verr.* II, 4, 12). Voy. AULÆA, PERISTROMA, TAPES.

PERIPTEROS (περίπτερος). Mot qu'employaient les architectes pour désigner un temple ou tout autre édifice en-

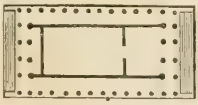

touré sur toutes ses faces d'un rang de colonnes (Vitruv. III, 2). Le temple de Thésée à Athènes fournit un spécimen encore subsistant de cette disposition.

PERISCELIS (περισκελίς). Sorte de jarretière, d'un travail très-soigné, et faite de métaux précieux, que portaient surtout les femmes grecques et les courtisanes, autour de la cheville, comme on porte un bracelet autour du poignet (Hor. *Ep.* I, 17, 56; Petr. *Sat.* 67). Dans les nombreuses occasions où les peintures de Pompéi nous représentent des ornements de ce genre, ils sont toujours donnés à des figures qui ont les jambes et les pieds nus, à des danseuses et autres personnes de la même classe, ou aux déesses et héroïnes drapées dans le style poétique et héroïque; ainsi la figure ci-jointe, empruntée à une de ces peintures, représente Ariane. Donc, dans le passage de Pétrone (*l. c.*), où il dit que la femme de Trimalcion les porte

de manière qu'on les aperçoit par-dessous sa tunique au-dessus de ses souliers, ce trait a pour but de ridiculiser ce riche parvenu, son ostentation, sa vulgarité, sa folie, et celles de sa sotte moitié, qui charge sa personne d'objets de luxe, sans examiner jusqu'à quel point ils peuvent être convenables, sans comprendre combien elle se rend ridicule.

PERISTROMA (περίστρωμα). En général, tout ce qui sert de couverture : ainsi les rideaux, les tapis, les tentures d'une chambre; mais plus particulière-

ment une grande couverture que l'on étendait sur un lit de table de manière qu'elle pendît autour, comme le mon-

tre la gravure ci-jointe, d'après le Virgile du Vatican (Cic. *Phil.* II, 27).

PERISTYLIUM (περιστύλιον). C'est-à-dire colonnade autour d'une cour, ou dans l'intérieur d'un bâtiment, disposée de manière que les murs de l'édifice soient extérieurs aux colonnes, tandis que le mot

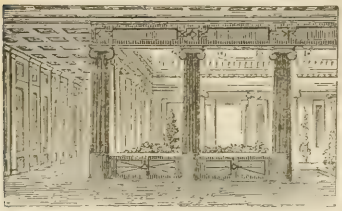

peripterus sert à désigner une construction tout à fait l'opposé du péristyle, une colonnade extérieure à un bâtiment (Suet. *Aug.* 82; Plin. *Ep.* X, 23, 2; Schneider *in* Vitruv. III, 3, 9).

2. Le *péristyle* d'une maison romaine, qui formait la seconde division du plan général, la partie intérieure de l'édifice, et qui correspondait, par la place qu'il occupait, au *gynæconitis* d'une maison grecque. C'était là le théâtre et le sanctuaire de la vie domestique, là que se trouvaient les appartements privés du propriétaire et de sa famille, auxquels n'avaient accès que les parents et les intimes amis. Le *péristyle* était formé d'un espace découvert, entouré sur tous les côtés d'une colonnade, comme l'*atrium*, mais occupant un champ plus large, quelquefois disposé en jardin, avec une fontaine et un *impluvium* au centre; les appartements habités par la famille étaient distribués sur les côtés du péristyle et s'ouvraient sous la colonnade en question. Il était séparé de l'*atrium* par le *tablinum* et les *fauces* qui établissaient des communications entre les deux régions de la maison (Vitruv. VI, 3, 7). La gravure ci-dessus est une vue de la moitié du péristyle d'une maison de Pompéi, restitué par Mazois. On en comprendra la position par rapport au reste de la maison en se reportant au second des plans donnés au mot DOMUS, où il est marqué FF.

PERISTYLUM (περίστυλον). (Cic. *Dom.* 44; Varro, *R. R.* III, 5, 8). Synonyme du précédent.

PERO (ἀρβύλη). Bottine qui montait jusqu'au mollet, qu'on laçait par devant, et qui était faite de cuir cru, de peau non tannée et garnie de poils (Virg. *Æn.* VII, 690; Juv. XIV, 186; Isidor. *Orig.* XIX, 34). Le spécimen est emprunté à une peinture de Pompéi.

PERONATUS. Qui porte de ces bottines, *perones* (Pers. V, 102); la chaussure caractéristique de ceux qui travaillaient aux champs, des laboureurs et des pâ-

tres. C'est un berger qui les porte, dans la figure que nous donnons, d'après le Virgile du Vatican.

PERPENDICULUM (κάθετος). Fil à plomb, qui sert aux couvreurs, aux maçons à voir si leur ouvrage ne s'écarte pas de la perpendiculaire (Vitruv. VII, 3, 5; Cic. *ap.* Non. *s. v.*; Plin. *H. N.* XXXV, 49). La gravure en représente un, d'après un original que l'on a trouvé avec plusieurs autres à Pompéi dans la boutique d'un maçon; on en a découvert, dans différentes fouilles, beaucoup d'autres spécimens, qui tous se ressemblent fort, et ne diffèrent de ceux qui sont maintenant employés qu'à deux égards, en ce qu'ils sont de bronze et non de plomb, et qu'ils sont modelés avec un goût auquel les anciens avaient à cœur de rester fidèles, même dans la confection des objets les plus insignifiants, des instruments les plus vulgaires.

PERSONA (πρόσωπον ou εἶον). *Masque* que portaient toujours sur la scène,

dans les théâtres de la Grèce et de l'Italie antique, les acteurs de toute classe, tragiques, comiques ou pantomimes. La partie du masque qui couvrait la figure était de bois (Prudent. *Adv. Symmach.* II, 646; cf. Virg. *Georg.* II, 387), et à cela s'ajoutait une perruque en rapport avec le caractère du masque, de sorte que non-seulement les traits, mais toute la tête de l'acteur, étaient couverts et déguisés (Aul. Gell. V, 7). De plus, chaque âge et chaque condition de la vie, de la jeunesse à la décrépitude, du héros à l'esclave, avait son masque particulier dont le caractère était assez bien connu pour que les spectateurs devinassent, aussitôt qu'un personnage paraissait sur la scène, sa qualité et sa condition. La perruque particulière qui accompagnait chaque masque avait aussi son style, aussi connu que les traits mêmes et l'expression du masque. Les masques que l'on destinait à représenter des personnages historiques, des héros, des demi-dieux, etc., étaient dessinés d'après quelque type consacré, qu'exploitaient et que reproduisaient depuis des siècles, chacun à leur manière, poëtes, peintres et sculpteurs; c'étaient donc souvent de magnifiques représentations de formes idéales. Quant aux masques tragiques ordinaires et à ceux de la comédie, ils étaient très-nombreux, et variaient beaucoup dans les détails, comme l'expliquent les deux paragraphes suivants.

2. *Persona tragica.* Le masque tragique (Phædr. I, 7); il y en avait au moins vingt-cinq différents, six pour les vieillards, sept pour les jeunes gens, neuf pour les femmes, et trois pour les esclaves; ils se distinguaient par une conformation de traits particulière, par la couleur du teint, par l'arrangement ainsi que par la couleur des cheveux et de la barbe. La

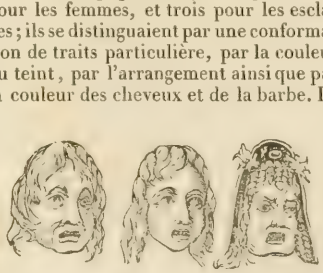

gravure présente trois de ces différents types, d'après des peintures de Pompéi, deux pour vieillards, et un pour jeune homme : le masque de droite, avec les cheveux en grande *superficies*, pour la haute tragédie; celui de gauche, avec les cheveux aussi disposés en *superficies*, mais plus sobrement et avec plus de naturel, pour la tragédie moyenne; la tête du jeune homme au milieu, qui a les cheveux disposés d'une manière analogue, mais avec encore plus de sobriété, appartient à la même classe; tous répondent bien exactement à la description de Pollux (IV, 133, seq.).

3. *Persona comica.* Le masque comique, dont on n'énumère pas moins de quarante-trois types différents, distingués, comme ceux mentionnés ci-dessus, par leurs traits, leur teint et leur perruque; il y en avait neuf pour vieillards, dix pour jeunes gens, sept pour esclaves mâles, trois pour vieilles femmes, et

quatorze pour jeunes femmes. La gravure ci-jointe nous offre deux de ces types, d'après les peintures de Pompéi; celui de droite est d'un vieillard; l'autre d'une jeune femme qui, avec la *mitra* sur la tête, est destinée à représenter une courtisane (*meretrix*), comme les décrit Pollux (*l. c.*). D'autres spécimens de masques comiques sont donnés aux mots PERSONATUS, LORARIUS, MIMUS.

4. *Persona muta.* Une autre sorte de masque était celui que portait l'acteur muet (*persona muta*), qui figure parmi les *dramatis personæ* de quelques-unes des comédies de Plaute et de Térence, et qui paraît sur la scène pour accompagner un autre personnage, mais ne parle jamais lui-même. C'est ce masque que représente, d'après une peinture de Pompéi, le dessin ci-joint, où la bouche fermée et les lè-

vres serrées indiquent le silence que doit garder celui qui le porte.

5. Masque en terre cuite, en marbre, ou en toute autre substance, imitant soit la figure humaine, soit des têtes d'animaux, et ayant généralement un caractère grotesque, servant d'antéfixe (voyez ANTEFIXA) dans un édifice; de bouche façonnée pour les eaux d'une fontaine, ou de gargouille pour verser du haut d'un édifice les eaux pluviales rassemblées par un toit; c'est de ce dernier masque que la gravure ci-jointe nous donne un spécimen, d'après un original en terre cuite (Lucret. IV, 297; Plin. *H. N.* XXXV, 43; Ulp. *Dig.* 19, 1, 17).

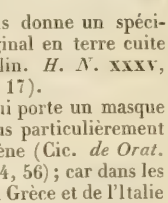

PERSONATUS. Qui porte un masque (*persona*); se dit plus particulièrement d'un acteur sur la scène (Cic. *de Orat.* III, 59; Hor. *Sat.* I, 4, 56); car dans les anciens théâtres de la Grèce et de l'Italie les acteurs paraissaient toujours avec des

masques dessinés de manière à convenir aux rôles particuliers que chacun avait à jouer; c'est ce dont la gravure ci-jointe fournit un exemple; elle représente une des figures d'un bas-relief de marbre où est reproduite une scène de comédie.

PERTICA. Toute perche longue et mince, ou gaule pour battre le blé (Plin. *H. N.* XVIII, 72), abattre des noix (Ov. *Nux.* 67), des olives (Plin. *H. N.* XV), ou servir à prendre des mesures (Prop. IV, I, 130); c'est ce que dans ce sens on appelle encore une *perche* dans certaines campagnes où l'on mesure un terrain par perches. Pour la désigner dans cette acception, on employait aussi l'expression *pertica militaris*, parce que c'était au moyen de cet instrument que l'on partageait en lots le terrain concédé aux soldats. Aussi le voit-on souvent représenté sur les médailles et les pierres gravées à côté d'une charrue. Voy. GORLÆUS, *Dactyliothec.* II, n. 608-610.

PES (πούς). Pied d'homme ou d'animal; par suite on transporta le mot et l'idée à des objets inanimés : on dit le pied d'une table, d'une chaise, d'un lit, etc. On donnait quelquefois à ces pieds de meubles la forme de pieds d'animaux, ou quelque autre analogue à celles qui sont encore en usage pour le même objet, comme le montrent de nombreux exemples dispersés dans cet ouvrage (Sen. *de Ben.* II, 34; Ov. *Met.* VIII, 661; Plin. *H. N.* XXXIV, 4).

2. Pied, mesure de longueur qui était divisée en douze pouces, *unciæ*, ou en seize doigts, *digiti* (Vitruv. III, 1; Columell. V, 1, 4; Front. *Aq.* 24). La longueur précise de l'ancien pied romain, que M. Letronne (1er vol. du Martial de la collection Lemaire) évalue à 0^{m}, $295^{mil.}$, n'a pas pu être encore exactement déterminée; car on a trouvé dans les fouilles plusieurs pieds, et on remarque dans leur longueur respective une légère différence. Une de ces mesures, d'après un original, découvert à Pompéi, est représentée au mot REGULA, 1; mais les dimensions restreintes des pages de ce recueil n'ont pas permis de l'y insérer avec sa longueur réelle. Plusieurs spécimens de ces mesures sont gravés avec leurs véritables dimensions dans le *Museo Borbonico*, VI, 15, et dans Ficorini, *Labico Antico*, p. 93.

3. *Pes veli.* Corde attachée à un des coins inférieurs d'une voile carrée, afin de la tourner du côté du vent. C'est ce qu'on appelle, dans la langue de notre marine, les *écoutes* (Isid. *Orig.* XX, 3, 4). Chaque voile avait deux écoutes,

comme le montre la figure ci-jointe, d'après une monnaie de Lépidus : l'une à

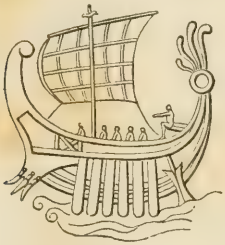

bâbord, l'autre à tribord (Catull. 4, 19); ce qui fera bien comprendre les expressions suivantes : *æquo pede* ou *pedibus æquis*, marcher vent arrière, parce qu'alors la voile était placée juste en travers du navire, et que par conséquent les deux cordages avaient la même longueur; *obliquare lævo pede cornua* (Lucan. v, 428), marcher avec un vent de côté ou gagner dans le vent, parce que dans ce cas on brassait d'un bord, et on donnait à la vergue et à la voile une direction oblique au sens du vaisseau, afin qu'elle prît le vent; *proferre pedem* (Plin. *H. N.* II, 48) a le même sens, parce que l'une des écoutes était attachée à l'avant, comme on le voit dans la figure ci-jointe, pour donner à la voile l'obliquité nécessaire; *facere pedem* (Virg. *Æn.* v, 828), allonger les écoutes afin de permettre à la voile de s'ouvrir et de se creuser au vent; ce qui implique aussi qu'il souffle d'un bon côté.

4. *Pes vinaceorum.* La masse de peaux de raisin et de bois de la grappe qui restait dans la cuve après que le pressoir (*prelum*) avait fait rendre au vin son premier jus, dont on faisait les vins de première qualité. De ce résidu on extrayait encore, par l'action répétée du pressoir, le vin appelé *circumcidaneum*, et d'autres qualités inférieures (Colum. XI, 43, 10; 19, 3). Voy. la gravure au mot TORCULAR.

PESSULUS (κλεῖθρον, μάνδαλος, κατοχεύς). *Verrou* pour fermer une porte (Ter. *Eun.* III, 5, 55; *Heaut.* II, 3, 37), dont la figure ci-jointe donne un spécimen, d'après un original en bronze, découvert à Pompéi. Les portes des anciens

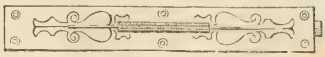

étant généralement à deux battants, avaient deux et quelquefois quatre verrous, l'un en haut, et l'autre en bas de chaque battant, qui entraient dans des trous pratiqués dans le linteau et le seuil de la porte, comme on peut le voir encore dans beaucoup de maisons de Pompéi; c'est ce qui fait que le plus souvent, quand il est question de fermer une porte, on parle *des verrous*, au pluriel (Plaut. *Aul.* I, 3, 26, *Occlude fores ambobus pessulis;* Apul. *Met.* III, p. 56, *pessulis injectis;* IV, p. 76; I, p. 8); quelquefois on ne pouvait les ouvrir sans une clef, ce à quoi servait probablement la clef à trois dents, *clavis Laconica* (Apul. *Met.* I, p. 11, *subdita clavi pessulos reduco*), quoique, dans ce passage et d'autres analogues, les *pessuli* puissent bien ne pas être autre chose que le pêne d'une serrure fermée à double tour. Quand on a tourné deux fois la clef, on a fait en quelque sorte entrer successivement deux pênes dans la gâche; de là viendrait le pluriel *pessuli;* ou bien ce serait une expression générale pour dire tout ce qui sert à fermer une porte, et dont il ne faudrait pas trop presser le sens.

PETASATUS (Cic. *ad Fam.* XV, 17; Suet. *Aug.* 82). Qui porte le *petasus*. Voyez l'article suivant.

PETASUS (πέτασος). Chapeau de feutre, à fond bas et à larges bords, que les Romains empruntèrent aux Grecs, et qui, en Italie comme en Grèce, servait de défense contre le soleil et la pluie (Plaut. *Pseud.* II, 4, 45; *Amph.* I, 1, 190; cf. Suet. *Aug.* 82). Naturellement, suivant le caprice de l'individu ou celui de la mode, ce chapeau prenait diverses formes; mais la plus ordinaire se rapprochait fort de celle de ces chapeaux que portent à Paris les forts de la halle et les charbonniers. Il était attaché par des cordons, que l'on nouait sous le col ou derrière la tête. Ces deux manières de l'attacher se rencontrent dans les deux

figures ci-jointes, empruntées, l'une à une peinture de Pompéi, l'autre à un

bas-relief grec. La plupart des cavaliers de la procession des Panathénées, qui du Parthénon a été transportée au Musée Britannique, portent le *petasus*, et un des signes conventionnels qu'avaient adoptés les artistes grecs pour indiquer qu'ils représentaient une personne en voyage, était de la montrer un *petasus* pendant sur le dos, comme on le voit dans la première figure au mot CERYX.

PETAURISTA (πεταυριστής). Personne qui faisait des tours de force avec la machine appelée *petaurum* (Festus *s. v.;* Varro *ap.* Non. *s. v.;* Petr. *Sat.* 53); mais, comme on n'a pas déterminé d'une manière certaine la nature de cette machine, il est impossible de reconnaître dans quelque œuvre d'art ceux qui sont représentés s'en servant, et de les décrire.

PETAURUM (πέταυρον). Mot grec qui, dans cette langue, désigne un *perchoir à volaille;* par suite on l'adopta, plus particulièrement chez les Romains, comme nom d'une machine qui servait à faire en public certains tours de force et de souplesse, ou à s'amuser, comme la balançoire. Quelle en était la forme exacte, c'est ce qu'on ne sait pas encore d'une manière précise; ce point est encore enveloppé d'obscurités, chaque explication et description nette et détaillée que l'on a tentée du *petaurum* ne pouvant s'accorder avec tous les différents textes où se rencontre ce mot, quoiqu'elle semble appuyée par un ou plusieurs d'entre eux. Parmi toutes les conjectures qu'on a hasardées, voici les plus pausibles :

1. Ce serait un terme général pour tout l'attirail des danseurs de corde, des faiseurs de tours, des bateleurs de tout genre, et qui comprendrait les perches, les cordes, les cerceaux dont ils avaient besoin pour leurs différents exercices.

2. Une longue planche posée en équilibre, à son centre de gravité, sur un montant vertical, et s'élevant ou s'abaissant comme ces bascules que font les enfants avec une planche et une grosse pierre. Un homme était à chaque bout, et un troisième, placé au centre, bondissait de là pardessus la tête de celui de ses compagnons que la planche entraînait vers le sol, touchait terre, puis ressautait sur la planche, et ainsi de suite; c'était quelque chose d'analogue à l'exercice représenté sur la pierre gravée dont nous avons donné un *fac-simile* au mot MONOBOLON.

3. Une roue suspendue en l'air, et que faisait tourner le poids de deux hommes, dont l'un était en haut, l'autre en bas de la roue, et qui, tout en la mettant en mouvement, faisaient différents tours d'adresse. On peut voir, au-dessus de presque toutes les carrières de pierre des environs de Paris, des roues que trois ou quatre hommes, quelquefois plus, font ainsi marcher par leur propre poids, en gravissant sans cesse des échelons pratiqués à l'extérieur du cercle de la roue.

4. Une roue couchée horizontalement, comme une roue de potier, et sur laquelle le bateleur faisait ses tours, pendant que la roue tournait rapidement.

Les passages des auteurs sur lesquels on appuie ces différentes explications sont les suivants : Lucil. *ap.* Fest. *s.-v.*, ou p. 87, 40, ed. Gerlach; Manil. *Astron.* V, 434; Juv. XIV, 265; Petr. *Fragm.* 13; Mart. II, 86, XI, 21.

PETORITUM ou PETORRITUM. Voiture découverte à quatre roues, qui servait, chez les Romains surtout, au transport des esclaves et des personnes de condition inférieure, mais dont on ne connaît aucune représentation. Elle était d'origine étrangère; on l'avait empruntée probablement aux Gaulois, et son nom venait de deux mots celtiques, *petoar,* quatre, et *air,* roue (Hor. *Ep.* II, 1, 192; *Sat.* I, 6, 104; Festus, *s. v.;* Aul. Gell. XV, 30).

PHÆCASIATUS. Qui porte des souliers du genre de ceux que l'on appelait *phæcasia;* épithète qui désigne expressément des Grecs (Senec. *Ep.* 113).

PHÆCASIUM (φαικάσιον). Soulier

blanc propre aux gymnasiarques et aux prêtres de Grèce et d'Alexandrie; il était porté aussi par des personnes d'une autre condition, et des deux sexes (Senec. *de Ben.* VII, 21; Anthol. lat. VI, 254; Petr. *Sat.* 67).

PHALANGÆ ou PALANGÆ (φάλαγγες et φαλάγγια). Longue perche ronde qu'on employait pour porter plus aisément des

fardeaux, les deux bouts de la perche reposant sur les épaules des porteurs, et le fardeau étant suspendu en un point également distant des deux points d'appui. La gravure représente des soldats de la colonne Trajane faisant usage de *phalangæ* (Vitruv. X, 3, 7, 8 et 9).

2. Rouleaux, cylindres de bois que l'on plaçait sous des objets très-pesants pour aider à les mouvoir, comme, par exemple, sous la quille d'un vaisseau, quand on le lançait ou bien qu'on le tirait à terre (Non. *s. v.*; Varro, *ap.* Non. *l. c.*; Cæs. *B. C.* II, 10).

3. Morceaux de bois précieux, comme, par exemple, de bois d'ébène, coupés en cylindres, en rondins, et livrés ainsi au commerce (Plin. *H. N.* XII, 8).

4. *Gourdins.* Gros bâtons que l'on employait primitivement comme arme à la guerre, et dont les Africains se seraient servis les premiers dans leurs luttes contre les Égyptiens (Plin. *H. N.* VII, 57). Ces massues étaient probablement taillées dans quelque bois dense et dur. Une arme de fer, de la même forme que les massues de bois connues sous le nom de *phalangæ*, a été découverte, parmi d'autres objets également inconnus jusqu'alors, à Pæstum, dans un tombeau, en même temps qu'une peinture qui couvre l'une des parois intérieures du sépulcre et qui représente un guerrier grec à cheval, portant, comme le montre la gravure, la massue et un bouclier suspendus à sa lance. L'arme même, qui est représentée au bas de la gravure, a,

sans comprendre l'anneau qui la termine, un peu plus de deux pieds de long; la manière dont cette massue et le bouclier sont portés par le guerrier à cheval, fait supposer que nous avons là la représentation d'un trophée d'armes, dont il avait dépouillé à la guerre quelque ennemi vaincu. L'instrument que nous venons de décrire et la peinture qu'il accompagne permettent, ce qu'on n'avait pu faire encore jusqu'ici, de dire ce que l'on entendait au juste par le mot *phalangæ*, pris pour désigner une arme.

PHALANGARII ou PALANGARII. Porteurs qui, à l'aide de fortes perches (*phalangæ*), transportaient des objets massifs et d'un grand poids. Par ce moyen, quatre, six et même huit hommes réunissaient leurs forces pour le

transport d'un seul objet, comme le mon-

tre le spécimen ci-joint, d'après une lampe en terre cuite; ce sont huit porteurs qui soutiennent un tonneau de vin, suspendu comme nous l'avons expliqué au mot PHALANGÆ (Vitruv. X, 3, 7; Inscript. *ap.* Fabretti, p. 10).

2. Soldats formés en phalange (Lamprid. *Alex. Sever.* 50).

PHALANGITES (φαλαγγίτης). Soldat armé et équipé comme ceux de la phalange macédonienne.

PHALERÆ (τὰ φάλαρα). Plaques rondes d'or, d'argent ou d'autres métaux, sur lesquelles était gravée ou ciselée quelque figure en relief; ainsi la tête d'un dieu, l'image d'un roi ou d'un empereur, ou quelque emblème; des pendants, en forme de croissants ou de larmes, y étaient souvent attachés. Les personnes de distinction en portaient sur la poitrine, comme ornement; c'était pour les soldats une décoration militaire que décernaient leurs chefs, et quelquefois elles servaient à des harnais de luxe pour les chevaux (Liv. IX, 46; Sil. Ital. XV, 255; Virg. *Æn.* IX, 359; V, 310; Claud. IV, *Cons. Honor.* 549). La gravure représente un collier formé de *phaleræ*, avec des pendants attachés de deux plaques en deux plaques, d'après un original conservé dans le Musée des antiquités à Vienne, et les deux figures suivantes montrent comment on les portait.

PHALERATUS. Qui porte, comme ornement ou décoration, des plaques rondes (*phaleræ*) de métaux précieux; habitude qui appartenait exclusivement dans l'origine aux nations étrangères à Rome (Suet. *Nero*, 30), mais que les Romains empruntèrent à l'Étrurie (Florus, I, 5, 6). Chez eux, elles servaient surtout comme décorations militaires pour actions d'éclat, et on les portait sur la poitrine (*phaleris hic pectora fulget.* Sil. Ital. XV, 255); elles étaient attachées à de larges buffleteries qui faisaient le tour du corps, comme le montre la figure ci-jointe, représentant un centurion en uniforme, d'après une sculpture qui orne son tombeau; il porte sept *phaleræ*, dont trois en avant de la poitrine, et de chaque côté deux, dont on ne voit paraître dans le dessin que la moitié.

2. Quand ce mot est appliqué à des chevaux (Liv. XXX, 17; Suet. *Cal.* 19; *Claud.* 17), il désigne un ornement analogue à la muserolle ou au collier, comme dans le spécimen ci-joint, d'après un vase peint, ou à une martingale tombant sur la poitrine, comme dans les gravures au mot EQUES, 4, 6, où les *phaleræ* tombent en pendant (Plin. *H. N.* XXXVI, 74; cf. Claud. IV *Cons. Honor.* 559), s'agitant et brillant à chaque mouvement de l'animal.

PHARETRA (φαρέτρα). Carquois, étui à flèches, par opposition à *corytus*, étui pour l'arc, mais où parfois l'on serrait aussi en même temps les flèches. Voy. les trois gravures au mot suivant.

2. Espèce particulière de cadran solaire; d'après son nom, l'on suppose qu'il devait avoir quelque ressemblance avec un carquois; mais, en l'absence de toute figure représentant un objet de ce genre, on est obligé de se borner à une conjecture (Vitruv. IX, 8).

PHARETRATUS. Qui porte un carquois (Virg. Hor. Ovid. etc.). On le portait chez les anciens de trois manières différentes : 1° On pouvait le suspendre presque horizontalement sur le dos, entre les deux épaules, comme le montre la figure de droite de la première gravure, de sorte que l'on retirait la flèche du carquois par-dessus l'épaule

droite. 2° Le suspendre en bas du dos de manière que le bout ouvert du carquois fût au niveau de la hanche gauche,

comme dans la figure de gauche, de sorte qu'on retirait la flèche en faisant passer la main droite devant le ventre. Ces deux figures représentent la déesse de la chasse; la seconde, d'après une lampe en terre cuite. 3° Enfin, en suspendant le carquois en travers du dos, le haut tourné vers le coude droit; dans ce cas on retirait les flèches en passant la main droite derrière le dos, comme le montre la figure ci-jointe, d'après un marbre grec qui représente un archer phrygien. Ces trois figures aideront à comprendre beaucoup de passages, surtout des poëtes grecs, où les épithètes employées par l'auteur impliquent distinctement tantôt l'une, tantôt l'autre des différentes dispositions que nous avons indiquées.

PHARETRIGER (Sil. Ital. XIV, 286). Même sens que PHARETRATUS.

PHARMACOPOLA (φαρμακοπώλης). Celui qui fait et qui vend des remèdes de charlatan (Hor. *Sat.* I, 2, 1); non pas un pharmacien instruit et autorisé par la loi, mais un de ces marchands d'orviétan, encore communs en Italie et dans d'autres pays, qui fréquentent les places où se tient le marché (Cic. *Cluent.* 14, *circumforaneus*), où ils vantent à haute voix et avec un intarissable flux de paroles (Cato *ap.* Gell. I, 5, 3) leurs drogues, qu'achète la multitude ignorante.

PHAROS et PHARUS (φάρος). Phare, mot consacré depuis la tour célèbre que l'on bâtit par l'ordre de Ptolémée Philadelphe dans l'île de Pharos, à l'entrée du port d'Alexandrie, et qui devint comme le type que cherchèrent à reproduire presque tous les autres édifices destinés au même usage (Plin. *H. N.* XXXVI, 18; Solin. 23; Suet. *Tib.* 74; Stat. *Sylv.* III, 5, 100). La gravure représente, d'après une médaille de l'empereur Commode, un phare qui est une tour ronde : on en rencontre d'autres de forme carrée. Le phare romain qui s'élevait sur l'emplacement du château de Douvres, et dont on voit encore des débris considérables, est de figure octogone; mais tous ces phares ont pour caractère commun d'être tous des tours élevées, à plusieurs étages, moins larges en haut qu'en bas, avec des fenêtres donnant sur la mer, où l'on gardait des torches allumées toute la nuit, en guise de fanaux.

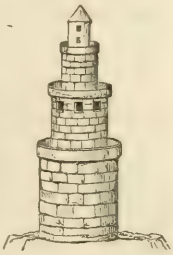

PHASELUS (φάσηλος). Légère embarcation inventée par les Égyptiens; elle tira son nom, à ce qu'on suppose, de sa ressemblance avec la cosse d'un *faselus* ou haricot. Elle était faite en papyrus, en osier et quelquefois même en terre cuite (*fictilis*, Juv. *Sat.* XV, 127) : tous ces matériaux s'accordent avec la fragilité que lui attribue Horace (*Od.* III, 2, 28), et expliquent la grande rapidité qui la distinguait également (Catull. *Carm.* IV). Il y en avait de différentes grandeurs et

pour des objets différents; la plus petite était un simple bateau à rames : de là son nom de *brevis* (Serv. *ad* Virg. *Georg.* IV, 289); la dernière était d'une longueur

considérable (Acro, *ad* Hor. *l. c.*), munie de voiles et employée dans la guerre ou pour des expéditions lointaines (Sall. *ap.* Non. *s. v.*; Cic. *ad Att.* I, 13) : aussi est-elle mentionnée comme formant une classe intermédiaire entre le *navis longa*, ou vaisseau de guerre, et le *navis actuaria* ou bâtiment de transport et paquebot (Appian. *Bell. Civ.* V, 95). Notre figure, prise d'une pierre gravée du cabinet Stosch, peut être regardée comme donnant le type probable d'un *phaselus* de petite espèce, en raison de sa forme, de la matière (*papyrus*) dont elle est faite, et parce qu'elle est placée sous le patronage du dieu égyptien Horus, fils d'Isis et d'Osiris.

PHIALA (φιάλη). Ce n'est qu'un mot grec latinisé, et dont l'équivalent vraiment latin est PATERA. Voy. à ce mot des explications et une gravure.

PHILYRA et PHILURA (φιλύρα). Bande mince détachée de la tunique intérieure du papyrus pour faire une feuille de papier à écrire. On parvenait à ce résultat en collant les unes aux autres une certaine quantité de ces bandes, autant qu'en exigeaient les dimensions de la feuille de papier que l'on voulait obtenir; on donnait de la solidité au collage en fixant de la même manière, derrière le dos de la feuille, des bandes semblables, en travers des premières. Au moyen de cette précaution, on empêchait la feuille de se fendre dans le sens des fibres du papyrus (Plin. *H. N.* XIII, 23).

PHIMUS (φιμός. Hor. *Sat.* II, 7, 17). C'est le mot grec qui signifie un cornet à dés, latinisé; la véritable expression latine est FRITILLUS. Voy. à ce mot des explications et une gravure.

PHLEBOTOMUS (φλεβοτόμος). *Lancette* pour saigner.

PHONASCUS (φωνασκός). Celui qui enseigne l'art de régler la voix; ainsi un maître de chant (Varro, *ap.* Non. *v.* Suscitabulum; Suet. *Nero*, 25); un maître de déclamation (Suet. *Aug.* 84; Quintil. II, 8, 15; XI, 3, 19).

2. Plus tard, le coryphée ou le chef d'une troupe de chanteurs (Sidon. *Ep.* IV, 11). Le mot propre pour ces coryphées est PRÆCENTOR.

PHRYGIANUS. Brodé en or (Plin. *H. N.* VIII, 74).

PHRYGIO. Un brodeur, art dans lequel les Phrygiens avaient beaucoup de réputation (Plaut. *Aul.* III, 5, 34; *Men.* II, 3, 77; Serv. *ad* Virg. *Æn.* III, 484).

PHYLACA (φυλακή. Plaut. *Capt.* III, 5, 93). *Prison*, maison de détention. Ce n'est qu'un mot grec latinisé. Voy. CARCER et ERGASTULUM.

PICTOR (γραφεύς). Peintre ou artiste qui s'occupe d'une des branches de cet art (Cic. *Acad.* IV, 7; Hor. *A. P.* 9). La gravure représente un peintre de portraits faisant celui d'une personne assise devant lui, d'après un dessin charbonné sur les murs de Pompéi. Quoique ce ne soit évidemment qu'une caricature, elle donne, de l'intérieur d'un atelier de

peintre romain, une idée suffisante. Le peintre est assis devant son chevalet, sur un tabouret très-bas, à côté de lui une planche percée de godets où sont délayées des couleurs, et un pot plein d'eau pour nettoyer le seul pinceau qu'il emploie; traits qui indiquent tous deux un peintre à la détrempe, ou faisant de ce genre de peinture à l'encaustique (voy. ENCAUSTICA) où l'on étendait les couleurs à l'état liquide, avec un pinceau comme les nôtres. Devant lui est la personne qui pose, et derrière, à l'autre extrémité de l'appartement, un élève qui dessine sur sa planche; tandis que deux serviteurs sont occupés à droite à préparer des couleurs, probablement mêlées de cire, dans un bassin peu profond placé au-dessus de quelques charbons ardents, nouveau trait qui révèle le procédé encaustique. Les charbons ardents, très-aisément discernables dans l'original, ont disparu dans notre gravure par une inadvertance du dessinateur, ou par suite de la réduction. On remarque que l'ar-

tiste ne se sert pas d'une palette, dont il n'aurait d'ailleurs besoin dans aucune des deux hypothèses que nous avons présentées; mais d'autres spécimens dans les peintures de Pompéi nous montrent des peintres tenant à la main gauche une palette analogue à celles qu'on emploie maintenant (*Mus. Borb.* VI, 3). Toutefois il est très-probable que les anciens peintres ne s'en servaient guère, puisqu'on ne connaît ni en grec ni en latin de nom qui la désigne.

PICTURA (γραφή). Dessin ou peinture, et par suite l'objet ainsi dessiné ou peint, tableau. On énumère les différentes espèces de peintures suivantes :

1. *Pictura in tabula* (Cic. *Verr.* II, 4, 1; Quint. VI, 1, 32). *Peinture sur bois*, faite de préférence sur une table de mélèze, et souvent pourvue de deux volets pour pouvoir enfermer le tableau et le défendre de l'humidité et de la poussière, comme le montre la figure ci-jointe, d'après un dessin trouvé à Pompéi, qui représente une peinture sur bois suspendue au-dessus d'une porte. On y voit aussi comment on suspendait ces œuvres d'art.

2. *Pictura in linteo* ou *in sipario* (Plin. *H. N.* XXXV, 33; Quint. *l. c.*). *Peinture sur toile*, probablement de date bien plus récente que le bois, mais que les anciens, on ne peut en douter, ont connue. On en reconnaît aisément une dans la gravure que nous donnons d'après un dessin de Pompéi, qui nous la montre aussi étendue sur un cadre qui ressemble fort à ceux que l'on emploie maintenant pour la broderie, et pour un métier à tapisserie.

3. *Pictura inusta* (Plin. *H. N.* XXXV, 31 et 39). Peinture faite de cire de couleur; elle indique un des procédés de la peinture à l'encaustique. Voyez ENCAUSTICA.

4. *Pictura udo tectorio* (Vitruv. VII, 3, 6). *Peinture à fresque*, c'est-à-dire exécutée sur un mur revêtu d'un ciment très-fin, fait de poussière de marbre et de craie, quand ce ciment était encore humide.

5. *Pictura textilis* (Cic. *Verr.* II, 4, 1; Lucret. II, 35). Tableau fait par des broderies de diverses couleurs, invention fort ancienne, dont on attribuait la gloire aux Phrygiens, très-habiles dans cet art; aussi *acu pictus* veut-il dire brodé.

PICTURATUS. *Peint*, quand il est question d'une étoffe. Ce mot veut dire aussi *brodé* (Virg. *Æn.* III, 483).

PILA. La première syllabe longue (ἴγδη). C'est probablement un mortier profond (*alta*. Ov. *Ibis*, 573), où l'on broyait et mêlait différentes substances en une poudre impalpable (Plin. *H. N.* XVIII, 29, 2), en les écrasant avec un pilon très-volumineux et très-lourd (voyez PILUM, 1); d'où, par suite, les mots grecs ἴγδις et ἴγδισμα désignent aussi une danse, où l'on frappait souvent et très-fortement la terre du pied. Le spécimen que nous donnons est la copie d'un original découvert à Pompéi. On y voit que la *pila* différait du *mortarium*, mortier de plus petite dimension, qui servait plutôt à pétrir, à faire une pâte; mais la distinction n'est pas toujours observée.

2. (πεσσός). *Pilier* ou pile de forme conique; on en employait sous l'eau pour supporter le tablier d'un pont (Liv. XL, 51; Suet. *Claud.* 20; Senec. *Q. N.* VI, 30); comme monument pour recevoir une inscription (Nep. *Alc.* 4); en avant d'une boutique de libraire, pour exposer aux regards les catalogues (Hor. *Sat.* I, 4, 71); et à d'autres usages analogues.

3. (ἐνδόμησις). *Brise-lame, jetée;* toujours arrondie à son extrémité, elle présente, en ce point, de la base à son sommet, une figure à peu près analogue à celle des objets que l'on désigne ordinairement et proprement sous ce nom.

PILA, la première syllabe brève (σφαῖρα). Balle à jouer; on comprenait sous ce nom générique les quatre sortes

de balles dont se servaient les anciens, c'est-à-dire *follis, harpastum, paganica* et *trigon*. Chacune a son article.

2. *Pila picta* (Ov. *Met.* x, 262). Balle à jouer, dont l'enveloppe extérieure était peinte de différentes couleurs, et ornée d'emblèmes et de figures variées; elle entre souvent sur les vases peints, comme accessoire dans des scènes de la vie du gymnase ou de jeux de femmes. C'est sur l'un d'eux qu'est pris le spécimen que nous en donnons; il s'y rencontre parmi d'autres colifichets, instruments de travail féminin et jouets, suspendus à la tombe d'une jeune fille grecque. Il semblerait que le vert ait été, pour ces balles, une couleur qu'on choisissait de préférence (*prasina pila*, Petr. *Sat.* 27); par suite, une de ces mêmes balles, dans une inscription (*ap.* Grut. tom. I, p. 2, 1537), est désignée par l'épithète *vitrea*, c'est-à-dire de couleur vitreuse et verdâtre, comme celle de l'eau; de même *vitrea unda* (Virg. *Æn.* VII, 759), *vitrea sedilia* (Id. *Georg.* IV, 350).

3. *Pila vitrea* (Senec. *Q. N.* I, 6). Globe de verre rempli d'eau pour être placé entre une personne et l'objet qu'elle contemple afin de le grossir et de le faire voir plus nettement; habitude que l'on a conservée dans la gravure sur bois et tous les autres travaux qui veulent une lumière brillante et claire, laquelle, en même temps, ne fatigue pas la vue. Il paraîtrait aussi, d'après le passage de Sénèque cité plus haut, que les anciens employaient quelquefois cet instrument pour aider une mauvaise vue, comme nous faisons de nos lunettes; car les lunettes, dont le secours nous est si utile, ne furent inventées qu'au commencement du quatorzième siècle, par un Florentin nommé Salvino degli Amati, qui mourut en 1317, comme l'atteste l'épitaphe inscrite sur sa tombe (Manni, *Dissert. degli Occhiali*, p. 65). Il faut d'ailleurs se souvenir que les anciens, qui employaient comme lecteurs et secrétaires beaucoup d'esclaves instruits, n'avaient pas un aussi pressant besoin que nous de secours artificiels pour la vue. Un autre sens de *pila vitrea* est expliqué au paragraphe précédent.

4. *Pila mattiaca* (Mart. XIV, 27). C'était une boule de pommade allemande que les dames de Rome et les jeunes gens à la mode employaient pour donner à leurs cheveux une teinte blonde et claire. Elle était faite de graisse de chèvre et de cendre de hêtre, le tout pétri ensemble et roulé en boule, et l'épithète qui la caractérisait lui venait de la ville de Mattium (Marpurg ou Marbourg), d'où on l'apportait à Rome.

5. Boule servant de bulletin de suffrage, afin de choisir les juges qui seraient chargés de juger une cause, et d'empêcher par là qu'il n'y eût dans le tribunal faveur ou hostilité pour ou contre une des deux parties. A cette fin on mettait dans une boîte, inscrits chacun sur une boule, les noms des juges; puis on les tirait au sort, comme nous faisons pour un jury, chaque partie ayant d'ailleurs le droit de signaler et de récuser tout juge qui serait son ennemi et dont elle craindrait la partialité (Prop. IV, 11, 20, et Ascon. *Argument. Milon.*).

6. Mannequin, fait grossièrement de vieilles étoffes que l'on bourre de foin; il servait à éprouver, quand on les avait domptés, le caractère de certains animaux, des buffles par exemple; ou à les exciter quand ils paraissaient mornes et impassibles. Cette habitude se conserve encore à Mola, dans la baie de Gaëte, à une certaine fête, où la coutume veut qu'on dompte des buffles dans la grande rue de la ville (Mart. *Spect.* 19; Ascon. *ad Cic. Fragm. pro C. Cornel.*).

PILANI. Le nom par lequel se distinguaient primitivement les soldats composant la troisième ligne ou division de l'ancienne légion romaine, parce que seuls alors ils étaient armés de la lourde javeline ou *pilum*, les deux autres se servant de la lance ou *hasta*. Mais, quand le *pilum* fut donné aux trois divisions, le titre de *triarii* fut substitué à celui de *pilani*, dont il devint désormais synonyme (Varro, *L. L.* V, 89; Paulus, *e* Festo, *s. v.*; Ov. *Fast.* II, 129). A une époque postérieure, cependant, et vers la fin de la république, quand prévalut l'habitude de ranger une armée en ligne par cohortes, les noms de *pilani* et de *triarii* se perdi-

rent, parce qu'ils ne répondaient plus à une distinction réelle.

PILARIUS (Quint. x, 7, 11; Inscript. *ap.* Fabrett. p. 250, n° 2). Celui qui, comme les jongleurs de l'Inde, fait des tours d'adresse avec plusieurs balles, les jetant en l'air des deux mains, les rattrapant et les faisant rebondir avec

l'articulation intérieure du coude, la jambe, le front, le cou-de-pied, de sorte qu'elles ne cessaient de tourner et de voler autour de lui, sans jamais tomber à terre, comme le décrit minutieusement Manilius (*Astron.* v, 169-171), et comme le montre la figure ci-jointe, d'après un diptyque du musée de Vérone. Le bateleur fait ses tours avec sept balles, dans un beau bâtiment (la *scena pilariorum* de Quintilien, *l. c.*), tandis qu'une foule d'enfants et de personnes de tout âge forment cercle autour de lui, et le regardent. Deux figures, précisément dans la même attitude, et ayant chacune le même nombre de balles, sont représentées sur un marbre funéraire dans la collection de Mantoue (Labus, *Antich. di Mantova*, t. II).

PILEATUS (πιλοφόρος). Qui porte un bonnet de feutre appelé *pileus*, la coiffure ordinaire des marins, des pêcheurs, des artisans, ainsi que des gémeaux Castor et Pollux, qui doivent à cette particularité le surnom

de *fratres pileati* (Catull. 37, 2); chez les Grecs et les Romains on le portait ordinairement sans cordons, disposé de manière à laisser passer tout autour de la tête l'extrémité des cheveux, comme le montre la figure ci-jointe, qui représente Ulysse d'après une pierre gravée (Liv. xxiv, 16; cf. PILEUS).

2. *Pileata Roma, — pileata plebes, — pileata turba.* Expressions qui désignent l'époque des fêtes des Saturnales, le carnaval de l'ancienne Rome, parce que dans ces fêtes tout le peuple portait de ces bonnets, comme emblèmes de la grande liberté qui régnait partout et dont tous jouissaient pendant ces jours de festins et de réjouissances; c'était une allusion à l'usage où l'on était de présenter un *pileus* à l'esclave que l'on affranchissait (Mart. ix, 6; Suet. *Nero*, 57; Sen. *Epist.* 18).

3. *Pileati servi* (Aul. Gell. vii, 4). Esclaves dont on couvrait la tête d'un *pileus*, quand on les mettait en vente; ce signe indiquait que leurs maîtres ne pouvaient garantir leur fidélité.

PILENTUM. Voiture de cérémonie, dont se servaient les jours de gala et de fête les dames romaines, au lieu du *carpentum* qu'elles employaient ordinairement (Liv. v, 25; Virg. *Æn.* viii, 666; Festus, *s. v.*) Nous n'avons pas assez de données pour déterminer au juste le caractère de ce véhicule; nous n'en savons que ce que suggèrent et impliquent les termes dont se servent les écrivains anciens; autant qu'on peut en juger d'après ces expressions, il aurait été d'une hauteur imposante, de mouvements aisés et rapides, avec un

baldaquin au-dessus de la tête de ceux

qu'il contenait, mais ouvert tout à l'entour, et quelquefois, si Isidore (*Orig.* XX, 12) ne se trompe pas, muni de quatre roues. La figure ci-dessus, d'après une médaille de l'impératrice Faustine, reproduit plusieurs de ces traits, et, quoique l'on ne puisse affirmer avec certitude que ce soit bien la voiture en question, elle sert néanmoins à donner une idée de ce que pouvait être le *pilentum*, et des différences qu'il présentait avec le *carpentum* ordinaire. Quant à ce trait, d'être attelé de lions au lieu de chevaux ou de mulets, il se pourrait qu'il n'y eût là qu'une exagération et une fantaisie de l'artiste; cependant, au milieu des habitudes d'extravagance qui avaient prévalu sous l'empire, nous trouvons différents exemples de bêtes féroces domptées et attelées à des chars.

PILEOLUS (πιλίδιον). Diminutif de *pileus*, calotte très-petite et à peine creuse, faite en laine feutrée, qui ne couvrait absolument que le sommet de la tête, laissant libres les cheveux du front et ceux de la nuque (Hieron. *Ep.* 85, n° 6; cf. *Ep.* 64, n° 13). Les Romains la portaient, pour protéger la tête, jusque dans l'intérieur de leurs maisons (Hor. *Ep.* I, 13, 15); elle ressemblait donc, et par son usage et par sa forme, à la calotte (en italien *berettino*) que les cardinaux et un certain nombre de prêtres catholiques mettent pour couvrir leurs tonsures, quand ils ôtent leurs chapeaux. Le spécimen que nous donnons est emprunté à une pierre gravée, que l'on croit représenter le portrait d'Alexandre le Grand.

PILEUS ou PILEUM (πῖλος, πιλωτόν). *Bonnet*, en feutre, que portaient exclusivement les hommes, par opposition à celui des femmes (Plaut. *Amph.* I, 1, 300; Mart. XIV, 132; Serv. *ad* Virg. *Æn.* IX, 616). Le *pileus* variait de forme chez les différentes nations de l'antiquité, mais il conservait toujours le même caractère général de bonnet rond sans bords, collant ou à peu près à la tête, comme le montrent les spécimens ci-joints de trois des formes

du *pileus* les plus usitées dans les œuvres d'art. Le premier à gauche, c'est le bonnet phrygien, d'après une statue de Pâris; celui du milieu, le bonnet grec, presque toujours en forme d'œuf, comme il l'est ici, d'après une statue d'Ulysse; et le dernier, le bonnet d'affranchi romain, d'après une médaille de Brutus.

PILICREPUS. Le sens précis de ce mot (Sen. *Ep.* 56) est douteux; on suppose qu'il désignait celui qui jouait à quelque jeu de balle ressemblant à notre jeu de paume.

PILULA. Diminutif de PILA. Toute petite boule ou balle; dans un sens spécial en médecine, une *pilule* (Plin. *H. N.* XXVIII, 37).

PILUM (κόπανον). Grand et lourd *pilon* servant à écraser et à pulvériser des matières dans un mortier profond, *pila* (Cato, *R. R.* 10; Plin. *H. N.* XVIII, 23). On le tenait des deux mains, et la manière de s'en servir était de le faire tomber verticalement dans le mortier avec force et à coups pressés; aussi, quand les Latins parlent de cette opéra-

tion, emploient-ils les mots *tundere* (Pal-

lad. I, 41, 2), *contundere* (*Ib.* 3); tandis que le pilon ordinaire (*pistillum*) était manié avec une seule main, et qu'on le faisait tourner tout autour du mortier (*mortarium*) avec un mouvement qui avait plutôt pour résultat de pétrir et de mêler en une pâte des substances différentes, que de les écraser; mais la distinction entre ces deux mots n'est pas toujours observée.

2. (ὑσσός). Le *pilum*, arme nationale de l'infanterie romaine. C'était une arme très-redoutable, servant surtout comme arme de jet, mais employée aussi comme pique pour charger l'ennemi quand l'occasion le demandait, et, quoique plus courte que la lance, armée d'un fer plus fort et plus large. Il semble qu'elle ait varié un peu de longueur aux différentes époques, la moyenne étant environ $1^{m},905$ millimètres, de l'extrémité du fer à celle du bois. Le bois était de la même longueur que le fer; le fer, dans les deux tiers de sa longueur, était creux; le manche y entrait, solidement fixé par des clous, et il restait au bout, comme pointe, environ 228 millim. de métal massif (Liv. IX, 19; Flor. II, 7, 9; Veg. *Mil.* II, 15; Sil. Ital. XIII, 308; Polyb. VI, 23; I, 40). Il est remarquable qu'il ne soit pas parvenu jusqu'à nous un seul spécimen authentique de cette arme nationale, que les fouilles n'en aient pas découvert, qu'on n'en ait pas de représentation artistique au moyen de laquelle on puisse en faire comprendre la forme par une image. Mais, comme la pointe du *pilum* était en fer, substance qui, sous terre, s'oxyde et se mange rapidement, quand on trouve des armes de ce genre, elles sont toujours si rongées et si défigurées par la rouille qu'il est impossible d'en reconnaître le caractère et la forme primitive. Puis les figures qui couvrent les colonnes et les arcs de triomphe, qui remplissent les bas-reliefs où sont figurées des scènes militaires, représentent le plus souvent des officiers, non de simples soldats, et par conséquent ne donnent pas de spécimens du *pilum;* ou, si les simples soldats sont mis en évidence, on les voit occupés à des travaux manuels, à abattre du bois, à ramasser du fourrage, à transporter des provisions, à élever des palissades et des ouvrages de campagne, occupations qui toutes rendaient impossible à l'artiste, quand même il l'eût voulu, d'introduire dans la scène des armes offensives. De plus, l'effet désagréable qu'aurait produit une forêt de lignes droites, la difficulté pour le sculpteur de représenter de tels objets avec le marbre ou le bronze, enfin la fragilité de ces détails mis en relief, firent adopter aux anciens sculpteurs l'habitude systématique et raisonnée de ne pas exprimer dans leurs œuvres cette sorte d'accessoires, et de se contenter de faire comprendre l'action, de manière que toute méprise fût impossible, par la vivacité et la vérité des attitudes et des gestes. Ces raisons justifieront l'absence de toute gravure à cet article : ce qui, sans ces explications, aurait pu paraître, en un sujet aussi important, une impardonnable omission. Mais on peut croire que l'instrument que tient à la main la figure d'homme que représente la dernière gravure ressemblait fort au *pilum* du soldat romain et peut en donner une certaine idée : c'est, on peut le remarquer, la même forme carrée au sommet; c'est, entre le manche et la tête de l'instrument, la même proportion, rapports qui feront comprendre pourquoi le même nom désignait les deux objets.

PINACOTHECA (πινακοθήκη). Galerie de tableaux; appartement que comprenaient habituellement les maisons des riches Grecs et celles des Romains, après que ceux-ci eurent reçu des premiers le goût des arts (Vitruv. I, 2, 7; VI, 3, 8; Plin. *H. N.* XXXV, 2).

PINCERNA (οἰνοχόος). *Échanson,* esclave dont les fonctions étaient de mêler le vin, de remplir les coupes, et de les passer aux convives couchés autour de la table. C'étaient, en général, des jeunes gens choisis pour les grâces de leur personne et l'élégance de leur tournure, qui portaient leurs cheveux tombant sur les épaules, et une courte tunique; on donnait à la propreté de leur personne et de leurs vêtements une attention toute par-

ticulière (Ascon. *in Verr.* II, 1, 26; Lamprid. *Alex. Sev.* 41). Tous ces traits se retrouvent dans la figure ci-jointe, d'a-

près le Virgile du Vatican; le long pantalon et le manteau indiquent un jeune homme de naissance étrangère, probablement Phrygien.

PINNA (πτερόν). Le plat, la lame d'un gouvernail (*gubernaculum*); celui-ci, chez les anciens, n'était guère autre chose qu'un grand aviron ayant une large pale qui se terminait, comme les ailes de certains oiseaux, en ce que nous appelons queue d'aronde; d'où ce nom de *pinna*. C'est ce que montre le spécimen ci-joint,

d'après un bas-relief découvert à Pouzzoles. Si la pale était arrondie à son extrémité inférieure, comme celle d'un aviron ordinaire, le nom se conservait, mais alors c'était par comparaison avec une plume, qui a, au centre, une tige cornée, et, des deux côtés, des barbes qui figurent la pale de la rame (Non. *v.* Bipennis).

2. *Créneaux*, au sommet d'une muraille, tout autour de la plate-forme d'une forteresse ou d'une tour, etc. (Varro, *L. L.* V, 142; Claud. Quadrig. *ap.* Gell.

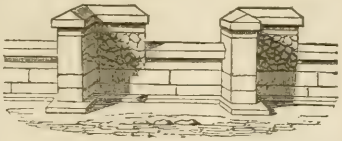

IX, 1; Virg. *Æn.* VII, 159). Quelques grammairiens tirent ce sens du mot *pinna* d'une ressemblance imaginaire qu'ils croient saisir entre des créneaux et les plumes que portaient de côté les soldats et les gladiateurs samnites à leurs casques (voy. la gravure au mot SAMNIS); d'autres le déduisent de cette circonstance, que le créneau se termine en biseau, par une lame qui finit par n'avoir plus que l'épaisseur d'une plume; c'est ce que l'on remarque dans la gravure ci-jointe, qui représente deux créneaux sur les murs de ville à Pompéi, vus de l'intérieur de la ville. On remarquera aussi qu'ils sont ingénieusement munis d'un épaulement, ou angle rentrant, qui protégeait les défenseurs des murs de traits venant obliquement du côté gauche.

3. Palette attachée à une roue hydraulique (*rota aquaria*), sur laquelle le courant devait exercer son action (Vitruv. X, 5, 1).

4. *Registre* d'orgue hydraulique (Vitruv. X, 8, 4).

PINNIRAPUS. Tout gladiateur donné pour adversaire à un Samnite ou à un Thrace, qui tous deux portaient (comme le montrent les gravures à ces mots) des plumes à leurs casques, plumes que le but de leurs adversaires était de saisir et d'enlever, d'où ce nom de *pinnirapus* (Juv. III, 158; Schol. Vet. *ad l.*).

PINSOR. Forme ancienne pour PISTOR (Varro, *de Vita P. R.*, *ap.* Non. *s. v.*).

PISCATOR (ἁλιεύς). *Pêcheur;* se dit, comme notre mot français, également de celui qui pêche dans l'eau douce et dans l'eau salée, au filet et à la ligne, et aussi du *poissonnier* qui vend dans la

ville le poisson qu'il a pris lui-même (Plaut. *Capt.* IV, 2, 34; Terent. *Eun.* II, 2, 26; Inscript. *ap.* Fabretti, p. 731, n° 450, *piscatores propolæ*).

PISCINA (ἰχθυοτροφεῖον). *Vivier*, dépendance ordinaire des maisons de campagne des riches Romains (Aul. Gell. II, 20, 2; Cic. *ad Att.* II, 1; Varro, *R. R.* III, 17; Columell. VIII, 17).

2. Large piscine à découvert, pour le bain (Plin. *Ep.* V, 6, 25), remplie, soit d'une eau attiédie par les rayons du soleil, soit de celle que fournissait quelque source thermale (Id. II, 17, 11; Suet. *Nero*, 31), mais dont on abaissait quelquefois la température en y mêlant de la neige (Id. *Nero*, 27). La *piscina* diffère du *baptisterium* en ce qu'elle est à ciel découvert et généralement plus froide.

3. *Piscina limaria*. Réservoirs construits au commencement ou à la fin d'un aqueduc, pour permettre à l'eau de se purifier en déposant toutes les matières qu'elle pouvait tenir en suspension, avant qu'elle fût distribuée dans la ville (Frontin. *Aq.* 15, 19). On a découvert, dans différentes parties de l'Italie, plusieurs ouvrages de ce genre, dont quelques-uns sont construits avec beaucoup de grandeur et de magnificence; la gravure ci-jointe donne le plan d'un de ces

réservoirs, qui existait autrefois sous la colline Pincia (*collis hortulorum*) et qui servait à purifier l'*aqua Virgo*. C'est un réservoir de petites dimensions et insignifiant si on le compare à d'autres bien connus; mais il n'en fera pas moins comprendre les caractères généraux de ces constructions, et les services qu'elles rendaient. A A représente le conduit de l'aqueduc, qui décharge ses eaux dans la chambre B, où le cours de l'eau est arrêté. C est une ouverture dans le plancher de cette chambre, par laquelle l'eau descend dans un autre caveau, D, au-dessous du niveau du conduit, et où se déposent les matières sédimentaires que l'eau contenait. E est une autre ouverture par laquelle l'eau passe dans un second caveau F, aussi au-dessous du niveau du conduit, où elle continue à se débarrasser de ce dont elle pouvait être encore chargée. De là elle s'élève au travers de l'ouverture G dans une chambre supérieure H, et elle rentre alors purifiée dans le conduit I I, prolongement de A A, qu'elle avait quitté du côté opposé du réservoir. L'ouverture K, au fond de la chambre inférieure de droite, est une vanne (*cataracta*) par laquelle, de temps en temps, on jetait dans l'égout de la boue et les autres matières qui s'étaient déposées sur le plancher des chambres.

4. Réservoir, ou bassin plein d'eau, dans l'*atrium* ou le *peristylium* des maisons particulières (Petr. *Sat.* 62); c'est ce que l'on appelle plus ordinairement *impluvium*. Voyez ce mot.

5. Tout large vase de bois servant à contenir de l'eau.

PISTILLUM ou PISTILLUS (ὕπερον). Notre *pilon;* instrument à grosse tête arrondie (Hieron. *Ep.* 69, n. 4) servant, avec le mortier, *mortarium* (Plaut. *Aul.* I, 3, 17), à pétrir, à mêler, à remuer, en tournant en rond le pilon, les matières contenues dans le mortier (Virg. *Moret.* III, 102; de là le proverbe grec ὑπέρου περιστροφή); tandis que le *pilum* était un instrument plus grand et plus lourd, destiné à écraser et à pulvériser dans un vase profond appelé *pila*. La gravure représente un pilon antique trouvé dans quelques restes de constructions romaines, que l'on découvrit quand on faisait l'entrée du pont de Londres; c'est absolument le pilon moderne. Une épigramme (*ap.* Sympos. 85) implique que les Romains faisaient aussi des pilons à deux têtes, une à chaque bout de l'instrument, comme nos cloches gymnasti-

ques, et les deux mots *pistillum* et *pilum*, ainsi que les mots grecs qui leur répondent, sont souvent pris l'un pour l'autre sans égard à la différence de leurs acceptions propres.

PISTOR. Mot à mot, quelqu'un qui écrase quelque chose dans un mortier; par suite, et plus particulièrement, un *meunier*, parce que, dans des temps très-anciens, avant l'invention des moulins munis de meules à moudre, on broyait le blé en farine avec un pilon très-lourd, de la manière que nous le représente la figure au mot PILUM, 1; plus tard ce même mot signifia *boulanger* (ἀρτοποιός), parce que ces sortes d'artisans moulaient toujours eux-mêmes le blé dont ils faisaient leur pain (Varro, *ap.* Non. *v.* Pinsere; Plin. *H. N.* XVIII, 28; Varro, *ap.* Gell. XV, 19).

2. *Pistor dulciarius.* Confiseur (Mart. XIV, 222).

PISTRILLA. Diminutif de PISTRINA (Terent. *Adelph.* IV, 2, 45).

PISTRINA (Plin. *H. N.* XVIII, 20). Synonyme de PISTRINUM.

PISTRINUM (μυλών). Désignait originairement l'endroit où l'on broyait le blé en farine au moyen d'un gros pilon et d'un mortier profond, de la manière que nous représente la figure au mot PILUM, 1; mais, après l'invention de moulins à moudre (*mola*), on garda ce même mot pour désigner le *moulin* (Terent. *Phorm.* II, 1, 19; Cic. *de Or.* I, 11), où des esclaves, des bêtes de somme ou de l'eau faisaient marcher les meules (Pallad. I, 42). Par suite des laborieux efforts qu'il fallait faire pour moudre à bras, ainsi que de la continuité de la fatigue, car on faisait souvent marcher les moulins nuit et jour (Apul. *Met.* IX, p. 183), le *pistrinum* servait de maison de correction pour les esclaves qui avaient commis quelque faute. On les condamnait à y être emprisonnés pendant quelque temps et assujettis à ce rude travail (Plaut. *passim*).

PISTRIS ou PRISTIS et PISTRIX (πίστρις et πρίστις). Monstre marin (Florus, III, 5, 16; Plin. *H. N.* IX, 2), que les anciens représentent aussi avec les caractères que lui prête la gravure ci-jointe, d'après une peinture de Pompéi, c'est-à-dire avec la tête d'un serpent, le cou et la poitrine d'un qua-

drupède, des nageoires en place de pattes de devant, et le corps et la queue d'un poisson (Virg. *Æn.* III, 427); forme qu'adoptèrent généralement les premiers artistes chrétiens pour représenter la baleine qui engloutit Jonas.

2. Nom donné à une espèce particulière de bâtiments de guerre, sans doute à cause de la ressemblance générale qu'ils présentaient avec la figure ci-dessus; peut-être parce que l'avant s'élevait très-haut au-dessus de l'eau, comme la tête et le cou du monstre ici représenté. Dans Virgile (*Æn.* V, 116), *pistris* est le nom donné à un navire qui porte à l'avant la figure d'un de ces monstres comme emblème. Voyez la gravure à NAVIS, 2.

PITTACIUM (πιττάκιον). Une bande, un morceau de papier, de parchemin ou de cuir servant à écrire, surtout comme étiquette pour une bouteille à vin. On y inscrivait la date de la vendange, la qualité du vin et l'époque où on l'avait mis en bouteille (Petr. *Sat.* 34 et 56).

2. Pièce de toile sur laquelle on étendait un onguent pour faire un emplâtre (Laber. *ap.* Gell. XVI, 7; Celsus, III, 10).

PLACENTA (πλακοῦς). Gâteau mince et plat fait de farine d'avoine mêlée de fromage et de miel, mais très-grand, de manière à pouvoir être coupé en une multitude de morceaux, et distribué aux convives (Cato, *R. R.* 76; Hor. *Ep.* I, 10, 11; cf. *Sat.* II, 8, 24).

PLAGA (ἐνόδιον). *Filet de chasse*, destiné à être tiré en travers d'une route, d'une ouverture, d'une avenue dans un bois, pour empêcher le gibier de franchir certaines limites où on voulait le tenir enfermé (Grat. *Cyneg.* 300; Hor. *Epod.* 2, 23; Lucret. V, 1250; cf. Serv.

ad Virg. *Æn.* IV, 131). Quoique la nature et le caractère de ce filet ne soient pas connus d'une manière précise, et qu'il y ait discussion, cependant, de la comparaison de tous les textes où ce mot se trouve, il paraît résulter que sa forme et son usage auraient été les mêmes que ceux du *rete*, seulement qu'il aurait été plus petit, et employé pour suppléer aux filets de plus grande dimension dans les passages étroits et resserrés qui, sans cela, auraient permis de passer du pays couvert en plaine.

2. Synonyme de PLAGULA (Afranius et Varro, *ap.* Non. *s. v.*).

PLAGULA. Diminutif de PLAGA; ce mot s'emploie avec les sens particuliers suivants :

2. Rideau suspendu autour des lits d'un *triclinium*, comme un filet qui les enveloppe de toutes parts, pour en repousser la poussière et défendre contre le froid les convives couchés autour de ta-

bles, comme dans le spécimen ci-joint, d'après un bas-relief du Musée Britannique (Liv. XXXIX, 6).

3. Rideau que l'on pouvait tirer ou retirer sur les côtés d'un palanquin (*lectica*), de manière à isoler, quand il le voulait, celui qui occupait la litière, ou, s'il l'aimait mieux, à en faire une voiture découverte (Suet. *Tit.* 10; voy. la gravure au mot LECTICA).

4. *Le* d'étoffe, dont il faut deux ou trois, cousus l'un à l'autre, pour faire un vêtement (Varro, *L. L.* IX, 79).

5. Bande de papier, dont plusieurs, collées ensemble, formaient une feuille (Plin. *H. N.* XIII, 23).

PLAGUNCULA (πλαγγών). *Poupée* de cire (Cic. *ad Att.* VI; Ernesti, *Clavis Cicer. s. v.*; Callim. *H. in Cer.* 92). Voy. PUPA.

PLANIPES. Acteur qui jouait un rôle dans une espèce de farce grossière qu'on appelait mime (*mimus*); il avait reçu ce nom parce qu'il paraissait sur la scène les pieds nus sans le *cothurnus* ou le *soccus*, *planis pedibus, id est non arte exaltatis* (Diomed. III, 487; Aul. Gell. I, 11, 7; Macrob. *Sat.* II, 1). La figure ci-jointe est empruntée à une pierre gravée.

PLASTES (πλάστης). Quelqu'un qui modèle des œuvres d'art en argile ou en cire (Vell. I, 17, 4; Plin. *H. N.* XXXV, 45).

PLASTICATOR (Firm. *Math.* VIII, 16). Même sens que le précédent.

PLATEA (πλατεῖα, sous-entendu ὁδός). Une des plus larges et des principales rues d'une ville, par opposition à une petite rue, à une ruelle détournée (*angiportus*. Ter. *Andr.* IV, 5, 1; Hor. *Ep.* II, 2, 71; Cæs. *B. C.* I, 27; Hirt. *B. Alex.* 2).

PLAUSTRARIUS (ἁμαξοπηγός). *Charron* (Lamprid. *Alex. Sev.* 24).

2. (ἁμαξεύς). *Charretier* (Ulp. *Dig.* 9, 2, 27; voy. la gravure à PLAUSTRUM MAJUS).

PLAUSTRUM (ἅμαξα). Char à deux

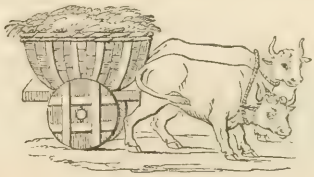

roues ordinairement traîné par des bœufs, et servant surtout dans les travaux des champs pour transporter de lourds fardeaux et des produits de toute nature (Plaut. *Aul.* III, 5, 31). En réalité, le *plaustrum* romain ne consistait qu'en une forte plate-forme en planches supportée

par deux roues, qui n'avaient pas de rayons (*radii*), mais étaient pleines, faites d'une seule pièce de bois ronde (*tympanum*), non mobile autour de l'essieu, de sorte que le tout, roue et essieu, tournait ensemble; ce qui explique pourquoi on parle ordinairement du *plaustrum* comme d'un chariot bruyant et qui crie, *stridens* (Virg. *Georg.* III, 536; Ov. *Trist.* III, 10, 59). On se contentait d'attacher, quand il était de nature à s'y prêter, le chargement sur la plate-forme; ou, si on ne le pouvait, on le renfermait dans un grand panier (*scirpea in plaustro.* Ov. *Fast.* VI, 680), comme dans le spécimen ci-joint, emprunté à un bas-relief romain. Dans d'autres cas, on fixait sur les côtés de ce plancher un rebord mobile qui empêchait la charge du char de tomber, sans l'entourer dans toute sa hauteur, ou, comme dit Varron, en la lais-

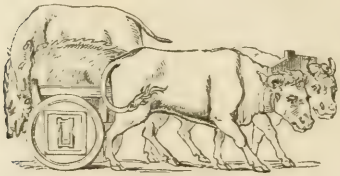

sant découverte de tous côtés, *ex omni parte palam* (Varro, *L. L.* V, 140), comme dans la gravure ci-jointe, qui est aussi tirée d'un bas-relief.

2. *Plaustrum majus* (Cato, *R. R.* 10; Varro, *R. R.* I, 22, 3). Chariot du

même genre, et employé à de semblables services, mais de plus grandes dimensions, et placé sur quatre roues au lieu de deux, comme le montre la figure ci-jointe, d'après un bas-relief funéraire découvert à Langres.

PLECTRUM (πλῆκτρον). C'est proprement un mot grec, qui, dans son sens primitif, veut dire ce qui sert à frapper (de πλήσσω, frapper), et qui, par suite, dans les deux langues, est employé particulièrement pour désigner un bâton court ou un tuyau de plume qui servait à faire vibrer les cordes d'un instrument, soit en l'insérant entre elles, soit, s'il en était besoin, en le

faisant courir d'une corde à l'autre (Cic. *de Nat. D.* II, 59). L'instrument lui-même est représenté sur la gauche de la gravure, d'après une peinture de Pompéi, et la manière de s'en servir par la figure ci-jointe, tirée d'une ancienne fresque romaine conservée au Vatican. Des doigts de sa main gauche elle fait vibrer les cordes de la lyre, tandis que de la droite elles les frappe avec un *plectrum.*

2. Se dit poétiquement de la *barre* (*clavus*) d'un gouvernail (Sil. Ital. XIV, 402; *ib.* 548). Voyez GUBERNACULUM.

PLINTHIS (πλινθίς). Diminutif de PLINTHUS (Vitruv. III, 3, 2).

PLINTHIUM (πλινθίον). Cadran solaire, dont les divisions étaient tracées sur une plaque posée horizontalement comme une plinthe (Vitruv. IX, 8).

PLINTHUS (πλίνθος). C'est le mot

employé ordinairement en grec pour désigner une brique ou une tuile, d'où, par suite, les architectes romains vinrent à l'employer pour désigner la partie inférieure de la base d'une colonne, ce que nous appelons la *plinthe,* plaque carrée, ressemblant assez à une tuile épaisse, qui est placée sous le plus bas *torus,* et qui dut son origine à la nécessité où, dans les premiers âges de l'architecture, on se trouva de placer une grande surface plate

sous la colonne, pour l'empêcher de pourrir quand elle était encore de bois, ou de pénétrer trop avant dans le sol si elle était de pierre (Vitruv. IV, 7, 3).

PLOSTELLUM (ἁμαξίς). Diminutif de

PLAUSTRUM; peut donc se dire de tout chariot construit de la même manière que celui que nous avons décrit à ce mot, mais de plus petites dimensions, comme le modèle ci-joint, d'après une pierre gravée : c'est un char fait pour être traîné par des chèvres et non par des bœufs (Augustin. *C. Dei*, VII, 21; Hor. *Sat.* II, 3, 247, où ce mot est appliqué à un jouet d'enfant, à un petit char, auquel est attelée une souris).

2. *Plostellum punicum*. Machine à

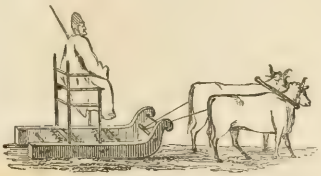

battre le grain, sorte de traîneau qu'inventèrent les Carthaginois, et qui se répandit ensuite dans toute l'italie. C'était un châssis de bois semblable à celui d'un traîneau, auquel étaient adaptés un certain nombre de cylindres garnis de dents en saillie; ces cylindres battaient le blé et le faisaient sortir de l'épi en tournant et en pressant sur la paille à mesure que les traînaient sur le sol les animaux attelés à la machine, dont le poids était encore augmenté de celui du conducteur, placé sur une sorte de chaise (Varro, *R. R.* I, 51, 2). Les indications que vient de nous donner Varron conviennent si bien à une machine que l'on emploie encore en Égypte pour servir au même usage, et qui s'appelle *noreg*, qu'on l'a représentée ici, et qu'on peut tenir pour assuré qu'elle correspond bien au *Plostellum punicum* des anciens.

PLOXEMUM ou PLOXIMUM, PLOXENUM ou PLOXINUM. Le corps d'une

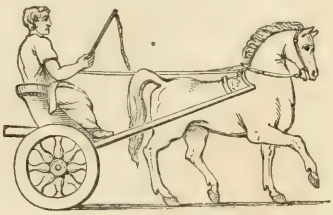

sorte de voiture à deux roues, ou carriole (*cisium*), qui était faite ou couverte de cuir (Catull. 97, 6; Festus, *s. v.*). Suivant Quintilien (I, 5, 8), c'était un mot provincial, que Catulle avait appris dans les provinces riveraines du Pô, opinion que fortifie dans une certaine mesure la gravure ci-jointe, d'après un ancien marbre funéraire maintenant conservé dans le musée de Vérone; elle ressemble de très-près à une espèce tout à fait particulière de voiture à un cheval, qui est encore d'un usage général dans quelques parties du royaume Lombard-Vénitien, où elle est connue sous le nom de *padovanino*.

PLUMÆ. Les écailles d'un corselet, d'une cuirasse, quand elles sont dispo-

sées de manière à imiter les plumes d'un oiseau, comme dans la gravure ci-jointe, d'après un bas-relief qui décorait originairement l'arc de Trajan, auquel Cons-

tantin l'enleva pour décorer celui qui porte son nom (Virg. *Æn.* XI, 771; Sallust. *Fragm. ap.* Serv. *ad l.*).

2. Ornements, soit brodés, soit cousus sur une étoffe, soit faisant partie du tissu même qui devait servir de couverture à un oreiller, à un coussin ou à quelque autre objet, de manière à produire un riche et brillant dessin (Mart. XIV, 146; Prop. III, 7, 50). On n'a pas déterminé d'une manière satisfaisante ce qu'étaient au juste ces *plumæ*, des ornements d'or, ou un dessin de tapisserie, ou de véritables plumes de différentes couleurs cousues au tissu, comme cela se fait encore dans l'Inde et dans la Chine. Le professeur Becker penche vers cette dernière interprétation (*Gallus*, p. 9, n. 15; Lond. 1844).

PLUMARIUS. Personne dont le métier était de faire des *plumæ* (Vitruv. VI, 4; Varro, *ap.* Non. *s.v.*). Mais, comme on n'est pas encore fixé sur ce qu'étaient au juste ces ornements, il est impossible de dire en quoi consistait précisément l'art du *plumarius*.

PLUMATUS. Couvert de plaques ou écailles de métal en forme de plumes (Justin. XLI, 2), comme le montre la gravure ci-dessus.

2. Décoré des ornements que l'on appelait *plumæ* (Lucan. X, 125; Petr. *Sat.* 55). Voy. PLUMÆ, 2.

PLUMBUM (μόλυβδος). *Plomb.* S'emploie par suite dans un sens particulier pour désigner certains objets faits en plomb, ainsi :

1° Un tuyau, une conduite d'eau en plomb (Hor. *Ep.* I, 16, 20; Stat. *Silv.* I, 8, 67). Voy. FISTULA, 1.

2° Morceau de plomb servant de balle aux frondeurs (Ov. *Met.* II, 727). Voy. GLANS.

3° Fouet dont les lanières étaient garnies de grains de plomb, servant à punir les esclaves (Prudent. *Peri Steph.* X, 116; cf. *Cod. Theodos.* 9, 35, 2. Voyez la figure au mot FLAGRUM, 1).

4° Morceau de plomb servant à tracer des lignes (Catull. 22, 8), correspondant au nôtre par son usage, mais en différant de forme et de caractère; car chez les anciens c'était une plaque ronde et mince qui servait de crayon, et non un long cylindre, forme qui dispensait de tailler le crayon et l'empêchait de se courber ou d'écorcher le parchemin (Salmas. *ad* Solin. p. 644; Beckmann, *History of Inventions*, vol. II, p. 389. Lond. 1846).

PLUTEUS et PLUTEUM. Dans un sens général, tout ce qui est fait de planches, de claies, etc., réunies de manière à former une couverture ou à fournir un appui, d'où sont déduits les sens particuliers suivants :

1. (θωράκιον). Rempart de planches qui servait à protéger les assiégeants contre les traits des assiégés, pendant qu'ils faisaient leurs approches et préparaient l'assaut. Dans ce but, on plaçait le *pluteus* devant les rangs sur les machines de guerre ou sur des tours mobiles, ou bien on le dressait tout autour des endroits où l'on pratiquait des tranchées et des ouvrages avancés (Cæs. *B. G.* VII, 41; *B. C.* I, 25; II, 15; Liv. X, 38; Ammian. XXI, 12).

2. Tour mobile couverte à son sommet d'un toit fait de planches ou de claies garnies de cuir non bouilli ou de tissus de crin, portée sur des roues, et à l'abri de laquelle un détachement d'assiégeants pouvait s'avancer tout contre les murs d'une forteresse assiégée et en chasser les défenseurs avant que l'escalade commençât (Veget. *Mil.* IV, 15; Vitruv. X, 15).

3. Le dossier d'un lit, opposé à la

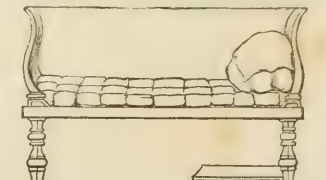

sponda, ou côté ouvert par lequel on entrait dans le lit, ce que fait bien comprendre le spécimen ci-joint, d'après un bas-relief romain (Mart. III, 91, 10).

4. L'extrémité élevée d'un lit triclinaire, dont la forme ressemblait beaucoup à celle de nos sofas. Elle était tournée vers la table, et servait à appuyer le

haut du corps de celui qui occupait le lit, tandis que ses jambes et ses pieds

étaient étendus vers l'extrémité opposée, comme le montrent clairement les figures ci-jointes, d'après un bas-relief romain (Suet. *Cal.* 26).

5. Mur très-bas formant la partie inférieure d'un entre-colonnement (Vitruv. IV, 4, 1), ou placé comme parapet autour des étages supérieurs d'une maison (Vitruv. V, 1, 5), pour prévenir tout danger de chute, comme on le voit dans la gravure ci-jointe, qui représente, d'a-

près le Virgile du Vatican, Didon surveillant, du haut de son palais, le départ d'Énée.

6. Tablette fixée aux murs d'une chambre, et sur laquelle on déposait, pour les avoir sous la main, les objets

d'un usage journalier, où l'on étalait par ostentation des objets de luxe (Juv. II, 7; Pers. I, 106; Ulp. *Dig.* 29, 1, 17). Le spécimen, d'après une peinture d'Herculanum, représente une tablette fixée au mur dans une boutique de cordonnier, et sur laquelle sont déposées une certaine quantité de formes.

7. Planche sur laquelle est placé un cadavre (Mart. VIII, 14, 13).

PNIGEUS (πνιγεύς). Étouffoir fait en forme d'entonnoir renversé et servant à arrêter et à repousser l'air dans un orgue hydraulique (Vitruv. X, 18, 2).

POCILLATOR (οἰνοχόος). Jeune esclave qui remplissait de vin les coupes (*pocilla*), et les passait aux convives. (Apul. *Met.* X, p. 223). Même sens que PINCERNA. Voy. ce mot.

POCILLUM. Diminutif de POCULUM (Liv. X, 42; Suet. *Vesp.* 2).

POCULUM (ποτήρ, ποτήριον). Terme général pour toute espèce de vase employé comme coupe ou verre à boire, et comprenant ainsi tous les genres particuliers de coupes qui sont énumérés dans la table par ordre de matières (Virg. Ov. Tibull. Hor. etc.).

PODERES ou PODERIS (ποδήρης). M. à m. *qui tombe jusqu'aux pieds;* c'est un mot grec qui, dans cette langue, sert d'épithète à tout vêtement ayant ces dimensions, et qui se rend dans le vrai latin par TALARIS. Les écrivains chrétiens emploient substantivement le mot *poderes* pour désigner une longue robe de lin qui serre le corps et descend jusqu'aux pieds, et que portaient les prêtres juifs (Isidor. *Orig.* XIX, 21, 2; Tertull. *Adv. Jud.* II).

PODIUM. Soubassement de peu d'élévation, faisant saillie, comme une sorte de marche, sur le mur d'une chambre ou d'un bâtiment, et servant de plate-forme assez élevée au-dessus du sol pour qu'il fût commode d'y déposer certains

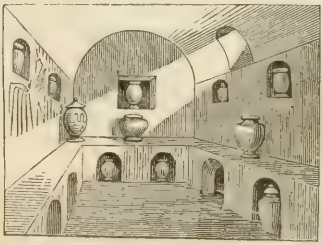

objets, qui se trouvaient ainsi à la hauteur du bras; par exemple, un rang de ruches (Pallad. I, 38, 2); dans un cellier, un certain nombre de jarres à vin (I, 18, 2); enfin toute espèce de cho-

ses, soit ornements, soit articles de ménage. C'est ce que montre la gravure ci-jointe, représentant à Pompéi l'intérieur d'une tombe; trois urnes funéraires y sont placées sur le *podium*.

2. Dans un amphithéâtre ou un cirque, soubassement élevé d'environ dix-huit pieds au-dessus du niveau de l'arène qu'il bornait, et destiné à l'empereur, aux magistrats curules, aux vestales, qui y étaient assis sur leurs chaises d'ivoires, *sellæ curules* (Suet. *Nero*, 12; Juv. II, 147). Voy. au mot AMPHITHEATRUM, une coupe de l'amphithéâtre de Pola où le *podium* est marqué A.

3. En architecture, *socle* ou *console*, c'est-à-dire pièce en saillie sur la face extérieure d'un bâtiment, qui sert à porter des vases, des bustes ou d'autres ornements, étant elle-même unie, sans base et sans corniche (Vitruv. III, 4, 5).

POLLINCTOR. Un des employés des pompes funèbres, dont l'office était de laver et d'oindre un corps, de le préparer pour l'enterrement ou pour le bûcher. C'était un esclave du *libitinarius* (Varro et Plaut. *ap.* Non. *s. v.*; Mart. X, 97; Ulp. *Dig.* 14, 3, 5).

POLLUBRUM et POLUBRUM. Vieux nom du vase qui servait à laver les mains et les pieds avant et après les repas. Un esclave le tenait de sa main gauche sous les pieds ou les mains, pour recevoir l'eau qu'il versait sur l'une ou l'autre de ces parties du corps, d'une cruche que supportait sa main droite. A une époque postérieure, on inventa, pour le même usage, un vaisseau nommé *trulleum* (Non. *s. v.*; Liv. Andron. et Fabius Pictor, *l. c.*).

POLYANDRION (πολυάνδριον). Endroit où beaucoup de monde était enterré (Arnob. VI, 6; Inscript. *ap.* Pitisc. *s. v.*).

POLYMITUS (πολύμιτος). M. à m. tracé à l'aide de beaucoup de *lisses* (μίτος, *licium*); par suite couvert de dessins variés, comme notre damas, pour la fabrication duquel on est obligé d'employer beaucoup de lisses, afin que les fils de la chaîne puissent être ouverts de différentes manières; car c'est en ayant une grande variété de séries de fils à lever que l'on obtient des tissus figurés (Plin. *H. N.* VIII, 48, 74; Mart. XIV, 150).

POLYMYXOS (πολύμυξος). Voy. LUCERNA, 3.

POLYPTYCHA (πολύπτυχα). Tablettes formées de plusieurs feuilles, et présentant quelque analogie avec nos carnets (Veg. *Mil.* II, 19; Cassiodor. *Var. Ep.* V, 14). Voyez CERA, 2.

POLYSPASTON (πολύσπαστον). Machine pour élever des corps très-lourds à l'aide de beaucoup de poulies, *orbiculi*, disposées dans une même chape, *trochlea* (Vitruv. X, 2).

PONDUS (σταθμός). Poids, servant à peser des objets dans une balance (Liv. V, 48; Ulp. *Dig.* 19, 1, 32). La gravure représente un poids antique trouvé à Herculanum, semblable aux plus gros de ceux que nous employons; mais on a découvert dans la même ville des assortiments de poids plus petits, rentrant les uns dans les autres, et étant, comme ceux dont nous nous servons, des multiples les uns des autres. Ils étaient faits pour le comptoir de quelque marchand au détail.

2. Poids attachés, dans un métier vertical (Senec. *Ep.* 90), à une des extrémités de la chaîne (*stamen*), afin de les maintenir en place et de donner à la

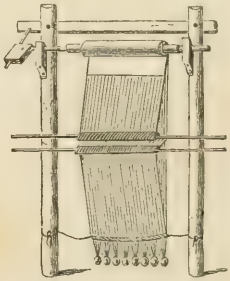

chaîne un degré suffisant de tension, tandis que le *peigne* (*pecten*), poussé par le *battant* (*spatha*), pressait les fils de la trame (*subtemen*). L'ancienne manière de

fixer ces poids est indiquée par la gravure, qui représente un métier très-grossier, employé encore en Islande (Schneider, *Index R. R. script. v.* Tela); là on se sert de grosses pierres attachées à une certaine quantité de fils réunis en paquets. Dans les métiers modernes, des poids sont, dans le même but, attachés à la *barre du métier* par une corde qui passe sous l'*ensouple*.

PONS (γέφυρα). *Pont.* Vitruve ne nous a rien laissé sur la construction des ponts; mais les nombreux ponts romains encore subsistants témoignent de la grande habileté des constructeurs et des architectes romains dans cette branche de l'art. La description suivante est donc faite d'après les monuments mêmes qui sont encore debout, et non d'après des livres. La chaussée (*via, agger*) est toujours pavée, comme les routes, de larges dalles à surface polygonale, et flanquée de chaque côté d'un trottoir (*crepido*) pour les piétons. Le tout est borné par un mur bas formant un parapet (*pluteus*), plein et non fait d'une balustrade à jour, comme ceux de nos ponts. Une porte (*porta*), que pouvait fermer une chaîne ou une herse (*cataracta*) est souvent dressée à une extrémité du pont (voy. la gravure au mot CATARACTA, 2), ou bien au centre et à chaque extrémité s'élève un arc de triomphe (*fornix*) qui pouvait aussi, en cas

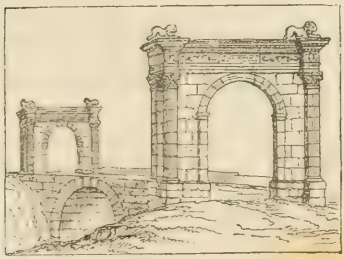

de besoin, servir à fermer le passage. C'est de ce dernier cas que donne un exemple la gravure ci-jointe, qui représente le pont de Saint-Chamas dans son état actuel. Quelques ponts sont étendus sur un plan presque horizontal; d'autres, jetés sur un torrent, sont très-sensiblement en dos d'âne, avec une descente et une montée très-roide. Les arches, dans tous les cas, forment à peu près un demi-cercle, et ont quelquefois un très-grand diamètre. Une seule arche, subsistant encore à Narni, a 30 mètres 48 cent. d'ouverture, et part de dessus deux piliers qui s'élèvent à 44 mètres 52 cent. au-dessus de la rivière sur laquelle est jeté le pont. Le pont construit par Auguste à Rimini, que Palladio regardait comme le plus beau modèle de pont qu'il eût jamais vu, a sept arches, et est horizontal au milieu, mais légèrement en pente à chacune de ses extrémités.

2. (γέφυρα). Le pont grec primitif n'était, comme l'indique son nom, qu'une digue ou levée de terre formant une chaussée haute, comme nous en avons dans les localités sujettes aux inondations, la petitesse des rivières, des courants d'eau de cette contrée les rendant, pour la plupart, aisément guéables ou faciles à traverser à l'aide de quelques planches. De là vient que l'art de construire des ponts, comme celui de faire des routes et de dessécher les terres inondées, doit presque sa naissance, et du moins tous ses progrès, aux Romains, le premier peuple qui ait fait usage de l'arche dans de grandes proportions. On peut donc attribuer les ponts qui sont cités en Grèce, comme ouvrages notables et d'une certaine longueur (Plin. *H. N.* IV, 1, 21), aux Romains, qui les y auraient exécutés après la conquête.

3. *Pons sublicius.* Pont de bois bâti sur pilotis; on en élevait fréquemment

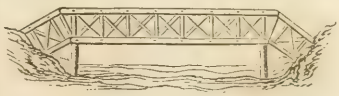

pour rendre des services temporaires : ainsi, pour faire passer une rivière à une armée. Aussi les colonnes de Trajan et d'Antonin en donnent-elles de nombreux spécimens : c'est à la dernière qu'est empruntée notre gravure. Le fameux *pons sublicius*, à Rome, quand on le reconstruisit après sa destruction dans la guerre

contre Porsenna, fut bâti sans clous ni chevilles, afin qu'il fût aisé de retirer ou de replacer les poutres toutes les fois que les circonstances exigeraient que les communications fussent interrompues ou rétablies (Liv. I, 33; Plin. *H. N.* XXXVI, 23).

4. *Pons suffragiorum.* Pont de planches, élevé temporairement à Rome dans le Champ de Mars pendant les comices, et sur lequel les votants, en sortant du *septum,* passaient l'un après l'autre pour jeter leurs votes, *tabellæ,* dans l'urne, *cista* (Cic. *ad Att.* I, 14; Ov. *Fast.* V, 634). Le but de cette disposition était d'empêcher la fraude, le tumulte, l'intimidation, et d'assurer, autant que possible, la liberté du vote. Le votant recevait son bulletin des mains d'un officier placé à une extrémité du pont; il le passait, et à l'autre bout il laissait tomber son vote dans l'urne aux suffrages, puis il sortait de l'enceinte. Tous ces traits se retrouvent

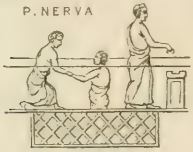

dans la figure ci-jointe, qui, d'après une monnaie consulaire, nous montre une partie de la balustrade qui entoure le *septum,* un votant recevant un bulletin, et un autre en train de mettre le sien dans l'urne.

5. (ἐπιβάθρα, ἀποβάθρα). Pont formé

par une large planche allant d'une embarcation au rivage, et servant aux passagers et à l'équipage à monter dans le navire et à en descendre (Virg. *Æn.* X, 288). La figure ci-jointe représente un pont de ce genre, d'après une peinture du tombeau des Nasons, près de Rome : elle sert à un cavalier à échapper à la poursuite d'un tigre, que, dans la composition originale, d'autres chasseurs entourent et pressent.

6. Le pont d'un navire sur lequel, comme dans le spécimen que nous don-

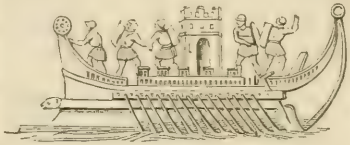

nons, on avait dressé des tours et des machines de guerre. Notre gravure est copiée d'un bas-relief en marbre (Tac. *Ann.* II, 6).

7. *Pont-levis,* qu'on abaissait dans un siége, de l'étage supérieur d'une tour mobile ou de tout autre point élevé, sur les murs de la ville assiégée. Les assiégeants pouvaient ainsi y parvenir sans l'aide d'échelles (Tac. *Ann.* IV, 51; Suet. *Aug.* 20; Veg. *Mil.* IV, 21).

8. *Viaduc* construit sur un ravin ou entre deux points élevés, deux éminences, comme celui que bâtit Caligula pour établir une communication directe entre le mont Palatin et le mont Capitolin (Suet. *Cal.* 22; Xen. *Anab.* VI, 5, 22).

PONTICULUS. Diminutif de PONS (Cic. *Tusc.* V, 10).

PONTIFEX. *Pontife,* c'est-à-dire un membre du principal collége des prêtres romains, de l'ordre de prêtres auquel était confiée la surveillance de la religion de l'État et le soin de ses cérémonies. Le chef du collége des pontifes portait le nom de *grand pontife* (*pontifex maximus*, ἱεροφάντης). Sur les monnaies, les pontifes se reconnaissent aux insignes suivants, placés à leurs côtés : le *simpulum,* la *securis,* l'*apex,* et une sorte de goupillon que les écrivains chrétiens appellent *aspergillum,* et qui servait à jeter l'eau bénite; l'ancien nom latin de

cet instrument du culte ne nous est pas parvenu. Dans la plupart des cas le grand pontife n'a d'autre insigne qu'un *simpulum;* cependant quelquefois une *securis* ou une *secespita* s'y ajoute.

PONTO. Grand bateau à fond plat, ou *bac*, employé surtout par les Gaulois (Cæs. *B. C.* III, 29), et servant à faire

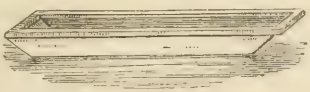

passer les rivières aux voyageurs, aux soldats, au bétail (Paul. *Dig.* 8, 3, 38; Isidor. *Orig.* XX, 1, 24). Le spécimen est emprunté à une peinture du tombeau des Nasons, et la gravure au mot PONS, 5, représente un cavalier se précipitant dans une embarcation de même nature.

2. *Pont volant*, formé de deux ou trois bateaux liés ensemble, et recouverts de madriers, qui, étant attachés par une longue corde à un point solide établi au milieu du fleuve, passent d'un bord à l'autre par la seule force du courant, en décrivant une portion de cercle dont la corde est le rayon. On en voit encore de ce genre sur le Pô, le Tibre et d'autres grandes rivières (Auson. *Idyll.* XII, 20).

POPA (θύτης). Le ministre qui conduisait une victime à l'autel, et qui l'abattait avec un maillet ou avec le côté non tranchant de la hache, différent du *cultrarius* qui l'achevait avec le couteau sacré. Il portait un tablier ou jaquette courte qui tombait de la ceinture aux genoux, d'où l'épithète de *succinctus* qu'on lui donne (Suet. *Cal.* 32; Prop. IV, 62); la partie supérieure de son corps était nue, comme on le voit dans le spécimen ci-joint, emprunté à un bas-relief romain. La gravure au mot VICTIMARII montre la manière dont était porté le coup.

POPANUM (πόπανον). Gâteau rond et plat qui servait dans les sacrifices (Juv. VI, 541; Aristoph. *Thesm.* 285. Suidas).

POPINA (ὀψοπωλεῖον). *Restaurant* ou *taverne* où l'on vendait à manger, par opposition à la *caupona*, plus particulièrement établie pour la vente des liqueurs, quoique le maître de la *popina* débitât aussi du vin pour ses pratiques (Plaut. *Pœn.* IV, 2, 13; Cic. *Phil.* II, 28; Mart. I, 42). On avait l'habitude d'exposer aux fenêtres, derrière les vitres de ces restaurants, des mets recherchés et des viandes de choix, enfermés dans des bocaux en verre remplis d'eau, ce qui les grossissait aux yeux. On espérait ainsi attirer les pratiques (Macrob. *Sat.* VII, 14).

POPINARIUS. Le propriétaire ou le directeur d'un établissement de ce genre (Lamprid. *Alex. Sev.* 49).

POPINATOR. Même sens que le mot précédent (Macrob, *Sat.* VII, 14).

POPINO. Proprement, quelqu'un qui fréquente des tavernes et des restaurants (*popinæ*); puis, par extension, un glouton, un débauché, quelqu'un qui a des habitudes de désordre, parce que ces sortes d'endroits étaient fréquentés surtout par des hommes de basse condition et de mœurs dissolues (Hor. *Sat.* II, 7, 39; Suet. *Gramm.* 15).

PORCA. La petite levée qui, dans une pièce de terre labourée, sépare deux sillons l'un de l'autre (Varro, *L. L.* V, 39; *R. R.* I, 29, 2).

PORCARIUS (συβώτης). *Porcher* (Firm. *Math.* III, 6, 6).

PORCINARIUS. *Charcutier.*

PORCULATOR. Celui qui élève et qui engraisse des cochons (Varro, *R. R.* II, 4, 1; Collumell. VII, 9, 12).

PORCULETUM. Pièce de terre partagée par la charrue en creux ou sillons et levées, *porcæ* (Plin. *H. N.* XVII, 35, 9).

PORCULUS (Cato, *R. R.* 19). Partie, pièce particulière du pressoir à raisins ou à olives (*torcular*); il est impossible de dire au juste ce que c'était, d'après le passage unique de Caton où se trouve ce mot.

PORTA (πύλη). La porte de toute grande enceinte, de tout grand ensemble

de bâtiments, par opposition à *janua* et *ostium*, porte de maison. C'est surtout la porte d'une place fortifiée, d'une citadelle, d'une ville. La gravure ci-jointe, qui représente le plan à terre de la principale entrée de Pompéi en venant d'Herculanum, fera comprendre le système qu'adoptaient en général les anciens pour des constructions de ce genre. La porte se compose d'une arche centrale au-dessus de la chaussée (A) pour les voitures, et de deux arches latérales (B B) pour les piétons, chacune desquelles était fermée par une petite porte. Sous la grande arche, qui faisait face à la campagne (celle qui est au bas de notre gravure), il n'y avait pas de porte, mais seulement une herse (*cataracta*), des coulisses de laquelle on voit encore les traces dans les murs aux points marqués C C sur le plan. Les portes étaient placées à l'autre extrémité de l'édifice, celle qui touchait à la ville, comme l'attestent les trous

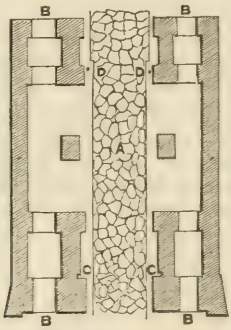

que nous remarquons encore dans le pavé D D, où reposaient les gonds (*cardines*) des deux battants. Les deux entrées latérales étaient voûtées l'une et l'autre dans toute leur longueur, mais la chaussée centrale n'était couverte qu'à ses deux extrémités, laissant ainsi entre la herse et la porte un espace découvert où les défenseurs de la position pouvaient, des étages supérieurs du bâtiment, accabler de leurs traits les assaillants, s'ils avaient réussi à forcer la herse et à pénétrer jusque-là. De plus, toute la façade de la porte était surmontée d'un attique, disposé pour servir à la défense, ou contenant des chambres destinées aux tribunaux et aux magistrats civils, comme cela se rencontre dans la magnifique porte d'entrée de la ville de Vérone. C'est elle que représente la gravure ci-dessous : elle a deux chaussées à voitures, une pour entrer dans la ville, l'autre pour en sortir, mais pas de passage séparé pour les piétons. D'autres portes de ville, qui subsistent encore, n'ont qu'un seul passage, servant également à la fois aux chevaux, aux voitures et aux piétons, et flanqué de tours latérales (Cæs. *B. C.* VIII, 9; Virg. *Æn.* VI, 552-554); c'est là le cas des anciennes portes qui subsistent en-

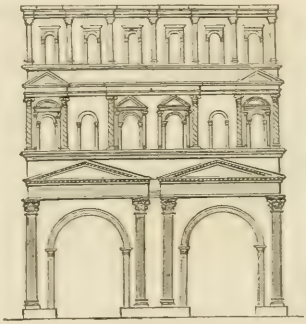

core dans les murs de Rome, et dont une est représentée au mot FENESTRA, 3, quoique l'entrée proprement dite en soit maintenant bouchée par un appentis moderne qui y est adossé.

2. *Porta pompæ*. La porte par laquelle la procession entrait dans le Cirque (Auson. *Ep.* XVIII, 12). Elle était située au milieu de l'extrémité droite de l'arène, et des deux côtés étaient disposées les loges pour les chevaux. Voy. le plan que nous donnons à l'article CIRCUS (elle y est marquée H) et la planche au mot OPPIDUM. On l'y voit en élévation.

PORTICUS (στοά). *Portique* ou *colonnade*, longue promenade étroite couverte d'un toit supporté par des colonnes; on y trouvait ainsi à la fois le grand air, et une défense contre la chaleur du so-

leil et l'humidité de l'atmosphère. On doit aux Grecs l'origine de ces constructions, et les Romains les adoptèrent et les reproduisirent dans de très-grandes proportions. Ces deux nations surent donner aux portiques beaucoup de grandeur et de beauté; tantôt on en élevait comme ornements de villas et de palais, tantôt c'étaient des constructions publiques destinées à la foule, et alors elles devenaient le rendez-vous de la population, et on les pourvoyait de siéges, on les décorait d'objets d'art pour en augmenter l'éclat et les attraits (Cic. *ad Att.* IV, 16; *Dom.* 44; Suet. *Aug.* 29; *Cal.* 37). La gravure, d'après la carte de Rome en

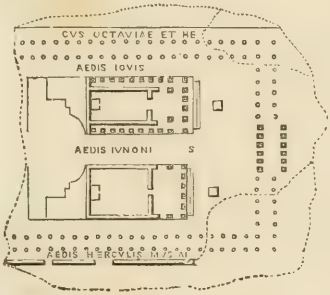

marbre dont nous avons déjà parlé, est un plan du magnifique portique d'Octavie, construit par Auguste, et enveloppant dans son enceinte les temples de Jupiter et de Junon. La principale entrée est marquée par une double rangée de six colonnes (à droite de la gravure) qui supportent un fronton de marbre comme le *pronaos* d'un temple; la principale entrée subsiste encore, mais très-défigurée par des réparations subséquentes et des constructions modernes. Des colonnades de ce même genre garnissaient aussi souvent la cour qui occupait le milieu d'un monastère, le cloître (*crypta*); de manière que les moines pouvaient, quand la chaleur ou la pluie les y forçait, se mettre à l'abri sous ces galeries. Voyez un spécimen de cet usage au mot CRYPTA.

2. Galerie couverte dans un amphithéâtre, située (Calpurn. *Ecl.* VII, 47) tout à fait au sommet de l'édifice, et destinée à tout ce qu'il y avait de plus pauvre; elle était munie en avant d'un rang de colonnes qui en supportaient le toit, comme le montre, dans une des figures données au mot AMPHITHEATRUM, la restitution de la galerie supérieure de l'amphithéâtre de Pola, d'après ce qui en reste et d'après le Colisée de Rome.

3. Long appentis ou galerie de bois, couverte d'un toit, mais ouverte en partie sur les côtés, construite sur un *agger* (Cæs. *B. C.* II, 2), comme dans le spécimen ci-joint, emprunté à la colonne

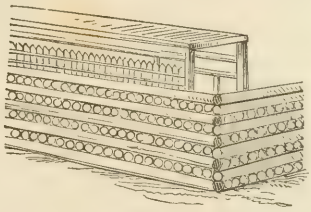

de Trajan, pour protéger les hommes que l'on y plaçait. On donnait aussi le même nom à un hangar servant à défendre toute espèce d'objets, une rangée de ruches, par exemple, contre le froid et la pluie (Columell. IX, 7, 4).

PORTISCULUS. Bâton avec lequel l'officier, qui donnait le signal à bord d'un bâtiment (voy. CELEUSMA et PAUSARIUS), marquait la mesure pour faire manœuvrer

tous les rameurs en cadence (Ennius et Laber. *ap.* Non. *s. v.;* Cato, *ap.* Fest. *s. v.;* Plaut. *As.* III, 1, 14). Dans la gravure, empruntée au Virgile du Vatican, on voit le *portisculus* dans la main droite de la figure assise à l'arrière.

PORTITOR (ἐλλιμενιστής). *Douanier;*

employé des *publicani*, qui prenaient à ferme le *portorium*, ou droit sur les importations, les exportations et les transports; il visitait les effets et les marchandises des négociants et des voyageurs. Comme les fonctions de *portitor* avaient quelque chose de tracassier, et qu'elles étaient souvent exercées avec dureté et grossièreté, ces officiers étaient extrêmement impopulaires (Cic. *Off.* I, 42; Non. *s. v.*).

PORTULA (πυλίς). Diminutif de PORTA; et particulièrement petite porte ou guichet s'ouvrant dans l'épaisseur d'un battant de grande porte pour livrer passage aux voyageurs qui se présentaient après que les portes avaient été fermées pour la nuit (Liv. XXV, 9; cf. Polyb. VIII, 20, 24).

PORTUS. *Port* ou *havre* servant à abriter et à recevoir des vaisseaux; endroit de refuge contre le mauvais temps ou contre une escadre ennemie; bassin servant au chargement et au déchargement des marchandises. Ce mot désigne tout à la fois un havre ménagé par la nature dans une baie ou à l'embouchure d'un fleuve, et un bassin creusé de main d'homme. Sur la première de ces deux espèces de ports il n'y a pas besoin d'explications, mais la seconde est assez importante et assez curieuse pour qu'on demande quelques détails sur la manière dont les anciens la comprenaient et sur les résultats qu'ils obtenaient, d'autant plus que ce genre d'ouvrage occupe une grande place dans leurs *travaux publics*.

Les Grecs et les Romains paraissent avoir construit leurs ports sur le même plan, sans presque aucune différence dans les détails, comme l'attestent les traces et les débris qui s'en conservent encore en beaucoup d'endroits de la Grèce et de l'Italie. Ils se composaient d'un bassin extérieur (λιμήν des Grecs, notre *avant-port*), avec un ou plusieurs bassins plus intérieurs, plus enfermés dans les terres (ὅρμοι en grec) et se rattachant par un chenal à l'avant-port; ces ports sont presque toujours situés près de l'embouchure d'une rivière ou dans une crique formée par la mer; ils ont donc une rade. L'entrée du port est protégée par un brise-lames en tête de la jetée, sur laquelle s'élevait un phare et des tours fortifiées, et au besoin on tendait en travers de cette entrée, pour la fermer à une flotte ennemie, des chaînes ou des barres de fer. La jetée était construite sur arcades, pour combattre la tendance naturelle des ports artificiels à se remplir de galet et à s'ensabler, assez de calme étant établi dans l'intérieur du port au moyen d'écluses adaptées aux piliers de ces arcades. On peut voir à Éleusis des jetées ainsi construites; d'autres sont représentées sur des médailles romaines, des peintures de Pompéi et dans le Virgile du Vatican. A l'intérieur du port, tout autour du bassin, régnait une large route, ou quai, soutenue par un mur en maçonnerie et bordé de magasins ou entrepôts, d'un marché, de la maison du capitaine du port et d'un temple, presque toujours dédié à Vénus, par allusion à sa naissance miraculeuse du sein des flots. Des degrés conduisaient du quai à l'eau; des colonnes étaient placées à égale distance les unes des autres tout autour du port, et servaient à attacher les amarres, ou, quand elles manquaient, de larges anneaux étaient scellés dans le mur du quai et rendaient les mêmes services. De plus, l'ensemble du port et des bâtiments annexés était entouré d'un mur d'enceinte et de fortifications qui ne laissaient pénétrer du côté de la terre que par une porte fortement défendue. On comprendra encore plus aisément cette description en jetant les yeux sur la gravure ci-dessous, qui donne un plan du port d'Ostie, à l'embouchure du Tibre, d'après un examen attentif des lieux fait par l'architecte vénitien Labacco au seizième siècle, alors que les ruines n'étaient pas aussi défigurées, et que l'emplacement même du port n'était pas aussi complétement comblé qu'il l'est maintenant, que des amas de vase dérobent aux regards toutes les traces de construction et de travail humain qui alors étaient encore apparentes. Des deux ports le plus grand et le plus voisin de la mer fut construit par l'empereur Claude, le bassin intérieur et plus petit, par l'empereur Trajan. A. L'entrée du port du côté de

la terre, flanquée de tours fortifiées. B. Temple. C. Aqueduc qui fournissait au port de l'eau douce. D. La maison du capitaine du port, dans un endroit d'où la vue s'étend également sur les deux ports. E., F. Deux ponts sur un canal qui communique à la fois avec le Tibre et avec la mer, par le bras de rivière qui occupe le haut du plan. On croit aussi que le chenal sous un, ou même sous l'un et l'autre de ces ponts, était fermé par des écluses. G. Large place carrée entourée de magasins, servant probablement de forum ou de marché, et de lieu de rendez-vous aux négociants, aux capitaines, etc. H. Petit bassin, entouré aussi de magasins, et qui, d'après l'étroitesse de son entrée et sa position sur le canal qui conduit dans le bras de rivière, paraît avoir été destiné aux caboteurs et aux tout petits bâtiments marchands. I. Brise-lames devant l'entrée du port intérieur. K. La digue qui protégeait l'entrée du port de Claude. Des traces des bâtiments de la douane et des magasins qui bordaient le port intérieur et le bras de rivière sont indiquées sur le plan. Autour du port de Claude, on n'a pu en

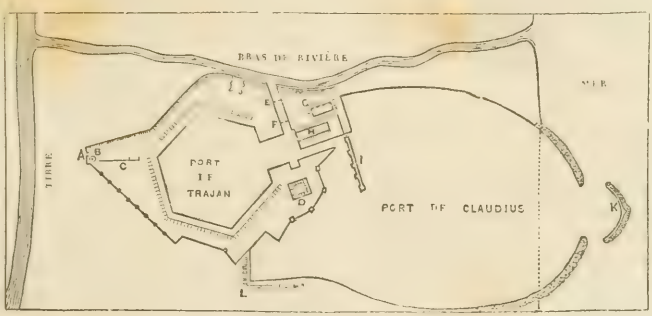

découvrir que de faibles vestiges, qui sont indiqués par la lettre L; mais il est certain que dans l'ancien état du port, ces constructions avaient occupé bien plus de place autour de ce même bassin. La ligne ponctuée à droite du port montre l'endroit où s'arrêtait la mer, quand Labacco fit l'examen des lieux.

POSCA (ὀξύκρατον). Boisson d'un fréquent usage à Rome, dans la basse classe, les esclaves et les soldats au camp; c'était de l'eau avec du vinaigre et des œufs battus (Plaut. *Mil.* III, 2, 23; Suet. *Vit.* 12; Spart. *Hadr.* 10).

POSTILENA (ὑπουρίς). *Croupière* ou *reculement* pour les chevaux de selle ou de charge; c'était une pièce du harnais faite de cuir ou de bois, à laquelle on avait donné une forme demi-circulaire (Plaut. *Cas.* I, 4, 36); elle entourait la croupe de l'animal et était retenue par la queue, tandis qu'à l'autre extrémité elle était fixée à la selle, qu'elle empêchait ainsi de glisser en avant, comme l'*antilena* ou

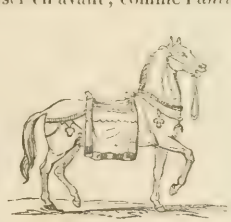

poitrail l'empêchait de glisser en arrière. La figure ci-jointe est tirée de l'arc de Septime-Sévère.

POSTIS (παραστάς, σταθμός). Le *jambage* d'une porte, c'est-à-dire une poutre ou un pilier vertical, placé de chaque côté d'une porte, reposant sur le seuil et supportant le linteau, comme le montre la gravure ci-jointe, qui représente une

porte en pierre encore subsistante dans une des rues de Pompéi (Cic. *ad Att.* III,

15; Ov. *Am.* II, 1, 27; Val. Max. IX, 12, 6; Vitruv. IV. 6).

2. Les poëtes donnent à ce mot un sens bien moins précis; ils l'emploient quelquefois pour la porte même (*fores*), pour un de ses battants, ou pour la tige métallique (*scapus cardinalis*) qui forme le pivot sur lequel tournent les pentures d'une porte.

POSTOMIS ou PROSTOMIS. Instrument dont se servent encore nos palefreniers et nos maréchaux pour tenir un cheval par le nez, lui faire conserver une immobilité absolue, et rester complétement maîtres de lui pendant qu'on le panse, qu'on le selle ou qu'on le soumet à quelque opération délicate (Non. *s. v.*). Il se composait de deux tiges métalliques se terminant chacune par une branche en demi-cercle. On faisait entrer dans les na-

rines ces deux branches, tandis qu'à leur extrémité opposée les deux tiges métalliques étaient attachées par une corde qui les serrait l'une contre l'autre. On emploie maintenant une pince du même genre dans quelques districts de l'Angleterre, pour conduire les taureaux : on trouve que c'est là ce qui abat et ce qui dompte le plus sûrement leur courage. Il en est de même en Toscane pour les bœufs de trait, comme le montre la gravure ci-jointe. La figure de gauche représente une ancienne *postomis*, d'après un bas-relief découvert dans le midi de la France, sur lequel on voit deux vétérinaires en train l'un de saigner, l'autre de tondre des chevaux; celle de droite représente l'instrument moderne qui sert actuellement aux mêmes usages en Italie, et celle du milieu fait à peu près comprendre la manière dont la pince était disposée sur l'animal; un des bouts arrondis est fixé dans chaque narine, et le manche de l'instrument, tourné vers le front, y est maintenu en place par une corde qui fait le tour des cornes de l'animal; puis, au-dessus de la tête, les deux cordes attachées aux deux bras de la pince passent ensemble à travers un anneau, et de là vont se rendre dans la main de celui qui conduit l'animal; quand il les tire, celui-ci se sent pincé. Ces détails feront aussi comprendre une allusion de Lucilius (*ap.* Non. *l. c.*); il caractérise un buveur en disant qu'il avait toujours au nez la coupe à boire, qu'il compare ainsi à une *postomis*.

POSTSCENIUM. La partie d'un théâtre romain qui est derrière la scène (*scena*), celle où se retirent les acteurs pour faire ce qui doit être dérobé aux regards des spectateurs ou changer leurs costumes; enfin c'est une expression qui, par la manière dont elle est employée au propre et au figuré, répond à peu près à notre expression française des *coulisses* (Lucret. IV, 1179). Voy. le plan au mot THEATRUM ROMANUM. Les *postscenia* y sont marqués *E E*.

POSTSIGNANI. Les soldats formant dans un ordre de bataille la seconde et la troisième ligne, derrière la première ligne où étaient les étendards (Frontin. *Strat.* II, 3, 17; Ammian. XXIV, 6).

POSTULATICII. Gladiateurs produits en sus de ceux qu'avait annoncés le programme du spectacle, pour satisfaire les demandes (*postulata*) du peuple (Senec. *Ep.* 7).

PRÆCENTOR. Celui qui conduit une bande de chanteurs (Apul. *de Mundo*, p. 749).

PRÆCIA. Crieur qui, les jours consacrés aux dieux, marchait devant les Flamines et ordonnait au peuple d'interrompre ses travaux pendant que passait une procession, de peur que les rites sacrés ne fussent profanés par les regards du prêtre tombant sur une personne employée à quelque travail manuel, ce qui eût été regardé comme une souillure. (Festus *s. v.*; Serv. *ad* Virg. *Georg.* I, 268).

PRÆCINCTIO (διάζωμα). Large couloir régnant dans l'intérieur d'un théâtre ou d'un amphithéâtre, tout autour du cercle formé par les *caveæ*, au sommet de chaque *mænianum* (Vitruv. V, 34; cf. II, 8, 11). La disposition générale de ces couloirs sera mieux comprise en ayant recours au plan du théâtre d'Herculanum, au mot THEATRUM ROMANUM.

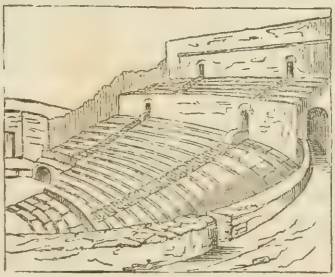

La gravure ci-jointe fait voir une portion de ce théâtre, contenant la partie correspondante de trois *præcinctiones*. Elles servaient à ménager au spectateur, quand il arrivait au théâtre, le moyen d'arriver à sa place sans gêner ceux qui l'avaient précédé et qui étaient déjà assis. Si, par exemple, il arrivait par la plus éloignée des petites portes (*vomitoria*) que représente la gravure, tandis que sa place se trouvait dans le compartiment (*cavea*) le plus voisin du lecteur, il faisait le tour par la *præcinctio* jusqu'au moment où il atteignait l'escalier (*scala*) le plus voisin de la place qu'il devait occuper. Il le descendait jusqu'au rang de siéges (*gradus*) où était marqué le sien, et alors, pour y arriver, il n'avait à déranger que le petit nombre de personnes assises entre l'escalier et la stalle qui lui appartenait.

PRÆCLAVIUM. Portion d'une pièce d'étoffe qui devait être décorée de la bande de pourpre appelée *clavus*. Elle était en laine blanche, et on la brodait en pourpre (Non. *s. v.*). La pourpre ne faisait pas partie du tissu de l'étoffe, comme le prouve clairement ce passage d'Afranius (*ap.* Non. *l. c.*) : *Mea nutrix, surge, si vis, profer purpuram, præclavium textum est.*

PRÆCO. *Crieur public*, servant chez les Romains dans beaucoup de circonstances différentes : devant une cour de justice, à appeler le demandeur et le défendeur, annoncer les noms des parties, proclamer la sentence, etc.; dans les comices, à convoquer les centuries, proclamer le résultat du vote de chaque centurie et les noms des élus; dans les ventes, à annoncer les articles mis en vente et à répéter les enchères; dans les jeux publics, à avertir le peuple de se rendre au théâtre et à proclamer les noms des vainqueurs; dans les assemblées publiques, à maintenir l'ordre et le silence; dans les grandes funérailles (*funera indictiva*), ils parcouraient toute la ville en invitant le peuple à se rendre à l'enterrement. La figure ci-jointe nous donne un spécimen de ce dernier usage; elle est empruntée à un bas-relief romain, où l'on voit le *præco* marchant, avec sa trompette funèbre, à la tête d'un convoi. Enfin, comme nos crieurs publics, il criait à son de trompe, dans le canton, les objets perdus (Plaut. Cic. Liv. Hor.).

PRÆFECTI. Douze officiers chargés par les consuls, dans un corps d'armée romaine, de prendre le commandement du contingent de troupes fournies par les alliés. Ils les commandaient avec l'autorité et le rang des *tribuni* des légions romaines (Cæs. *B. G.* III, 7, et I, 39; Sall. *Jug.* 50).

2. Quand il s'agit d'armées étrangères, les écrivains latins donnent à ce titre un sens que nous pourrions traduire par *généraux de division*, ceux qui commandent sous le général en chef (Nepos, *Alc.* 5; *Ages.* 2).

3. *Præfectus equitum.* Le général qui commandait la cavalerie d'un *corps d'armée* (Hirt. *B. G.* 12).

4. *Præfectus legionis.* Titre adopté sous l'empire pour désigner, à ce que l'on suppose, l'officier primitivement appelé *legatus legionis* ou *legioni præpositus*, le commandant en chef de toute une légion, de l'infanterie et de la cavalerie qui la composaient (Tac. *Hist.* I, 82. Cf. Veg. *Mil.* 9).

5. *Præfectus castrorum.* Officier attaché à chaque légion romaine, et dont les fonctions étaient de choisir l'emplacement du camp, de procurer aux soldats les instruments et matériaux sans lesquels on ne pouvait l'établir, de surveiller la construction des ouvrages qui le défendaient, de se charger des bagages de la légion, de veiller sur les malades, les blessés, les approvisionnements, les machines de guerre, etc. (Veg. *Mil.* II, 10. Cf. Tac. *Ann.* I, 20; XIV, 37; Vell. II, 119).

6. *Præfectus classis.* Sous la république, officier qui, en temps de guerre, commandait la flotte sous les auspices des consuls, par qui il était nommé (Liv. XXVI, 48; Flor. III, 7). Sous l'empire, on donna ce même titre à deux amiraux nommés par l'empereur et dont les fonctions étaient permanentes : l'un commandait la flotte placée à Ravenne pour garder les côtes de l'Adriatique; l'autre dirigeait celle de Misène, qui était chargée de veiller sur la Méditerranée (Suet. *Aug.* 49; Tac. *Ann.* IV, 5; *Hist.* III, 12; Plin. *Ep.* VI, 16, 4; Veg. *Mil.* IV, 32; V, 1).

7. *Præfectus navis.* Le capitaine d'un bâtiment de guerre (Liv. XXXVI, 44; Flor. II, 5).

8. *Præfectus fabrum.* Dans l'armée, officier qui dirigeait et commandait les armuriers, les charpentiers, les mécaniciens, qui construisaient les machines de guerre (Nep. *Att.* 12; Cæs. *B. C.* I, 24; Veg. *Mil.* II, 11). Dans la société civile, on donnait ce même nom au chef d'un atelier ou d'une corporation de forgerons, de charpentiers, ou d'artisans dont les métiers se rapprochaient de ceux que nous venons de citer et auxquels convenait également le terme général de *fabri.* (Inscript. *ap.* Orelli, 3428).

9. *Præfectus prætorio* ou *prætorii.* Le commandant des gardes prétoriennes; cet officier, créé par Auguste, n'eut d'abord qu'un commandement purement militaire; mais dans la suite il fut investi à la fois d'une autorité civile et d'une autorité militaire très-étendues, de sorte qu'il devint le second personnage de l'empire, et souvent presque aussi puissant que l'empereur lui-même (Tac. *Ann.* I, 24).

10. *Præfectus vigilum.* Le commandant des veilleurs ou de la garde urbaine, qui était chargée, comme nos *sergents de ville*, de préserver les citoyens des attaques nocturnes, du vol avec effraction, de l'incendie, etc. (Suet. *Aug.* 30; Paul. *Dig.* I, 15, 3).

11. *Præfectus Urbis.* Le préfet ou le gouverneur de Rome. C'était primitivement un magistrat que l'on chargeait momentanément, pendant l'absence du roi ou des consuls, d'administrer la ville jusqu'à leur retour; mais sous l'empire il devint un magistrat permanent qui avait une juridiction déterminée (Suet. *Aug.* 33 et 37; Tac. *Ann.* VI, 10-11).

12. *Præfectus ærarii.* Officier créé sous l'empire pour garder le trésor public; il hérita des fonctions remplies primitivement par les questeurs et les *tribuni ærarii* (Tac. *Ann.* XIII, 28 et 29; Plin. *Ep.* V, 15, 5).

13. *Præfectus annonæ.* Officier chargé, sous la république, seulement pour un temps et dans les moments d'extrême disette, de surveiller le marché au blé, de faire venir des approvisionnements et de

fixer le prix auquel devaient être vendues les céréales; mais sous l'empire, le *præfectus annonæ* devint un officier permanent, remplissant les mêmes fonctions d'une manière régulière et continue (Liv. IV, 12; Tac. *Ann.* I, 7; XI, 31).

PRÆFERICULUM. Bassin de métal, sans poignée, très-évasé, comme la *pelvis*, servant à contenir les objets du culte que dans certaines solennités religieuses on portait en grande pompe.

PRÆFICÆ. Femmes que l'on louait comme pleureuses aux convois des riches (Lucil. et Varro *ap.* Non. *s. v.*, Plaut. *Trucul.* II, 6, 14). Elles précédaient le corps, donnant toute espèce de signes apparents d'une violente douleur, la tête nue, échevelées, sanglotant, chantant quelque hymne funèbre ou les louanges du mort. C'est ce que représentent les figures ci-jointes, emprun-

tées à un sarcophage de marbre sur lequel l'artiste a sculpté les funérailles de Méléagre. Ce singulier usage se conserve encore dans deux districts de l'Italie, à Canalo et à Agnara, situés tous deux dans le diocèse de Gérace. Des femmes, qui reçoivent le nom de *ripetitrici*, y rendent de semblables services aux morts (Ficoroni, *Vestig. Rom.* part. II, p. 77).

PRÆFURNIUM. Bouche de fourneau qui s'ouvre au-dessous d'un four (*fornax*) ou de l'*hypocausis* qui sert à chauffer des bains; c'est l'étroit passage ou goulet par lequel on introduisait le combustible (Cato, *R. R.* 38; Vitruv. V, 10, 2; VII, 10). On le voit dans la gravure ci-jointe, qui représente les restes d'un four à poterie romain découvert en Angleterre, près de Castor, dans le comté

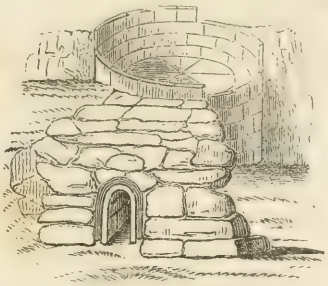

de Northampton; c'est l'étroite arcade au bas de la gravure, et par derrière on aperçoit le fourneau de forme circulaire.

PRÆGUSTATOR (προγεύστης). Esclave chargé de goûter à table les plats avant qu'ils fussent présentés à son maître; c'était un moyen de vérifier s'ils étaient bien assaisonnés, et surtout une garantie contre l'empoisonnement. C'était une habitude orientale, qu'adoptèrent les Grecs et les Romains à mesure qu'augmentait le luxe et que la morale déclinait (Suet. *Claud.* 44; Tac. *Ann.* XII, 66; Plin. *H. N.* XXI, 9; cf. Xen *Cyr.* I, 3).

PRÆLUM. Voy. PRELUM.

PRÆPILATA HASTA. Sorte de javelot dont les soldats se servaient en faisant l'exercice, et dans les petites guerres; la pointe en était garnie d'un bouton ou boule (*pila*), comme nos fleurets, de manière qu'il ne blessât pas (Liv. XXVI, 51; Hirt. *B. Afr.* 72; Quint. V, 12, 17).

PRÆPILATUS (l'antépénultième longue), dérivé de *pilum*. Lancé, en parlant d'un trait (Ammian. XXIV, 6, 10; cf. XVI, 12, 36).

PRÆSEPE, -EPES, -EPIS, -EPIA et -EPIUM. Proprement, tout emplacement entouré ou défendu en avant par une haie. Se dit, par suite, d'un *parc à moutons* (Varro, *R. R.* II, 2, 19); d'une *étable* pour le gros bétail (Cato, *R. R.* 14); d'une écurie (Virg. *Æn.* VII,

275), et de la *mangeoire* dans une étable ou une écurie (Suet. *Cal.* 55; Columell. I, 6, 6), au lieu du mot propre PATENA. Voyez la gravure à ce mot.

PRÆSTIGIATOR (θαυματοποιός). Celui qui fait des tours d'adresse; *prestidigitateur, jongleur* (Senec. *Ep.* 45; Fronto, *de Or. Ep.* I, ed. A. Maio).

PRÆSTIGIATRIX. *Prestidigitatrice* (Plaut. *Amph.* II, 2, 159).

PRÆSUL. Mot à mot, quelqu'un qui saute ou qui danse en tête (Cic. *Div.* I, 26); par suite, le nom du chef des Saliens, qui tous les ans parcouraient la ville en dansant et montrant à la multitude les boucliers sacrés, *ancilia* (Capitol. *Marc. Antonin.* 4).

PRÆTEXTA. Voyez TOGA.

PRÆTEXTATUS. Qui porte la *toga prætexta*, comme il est expliqué à cet article.

PRÆTOR (στρατηγὸς ἑξαπέλεκυς, Polyb. III, 106). *Préteur;* c'est le titre d'un des magistrats civils de Rome, qui, par ordre de dignité, venait après les consuls; le premier préteur avait été créé l'an de Rome 388, pour rendre la justice dans la ville, sous prétexte que la guerre obligeait continuellement les consuls à s'absenter de Rome, mais en réalité, pour dédommager les familles patriciennes, qui seules dans l'origine avaient le droit d'arriver à la préture, de la concession qu'on leur avait arrachée en les forçant à consentir au partage du consulat entre les deux ordres. Le préteur portait la *toga prætexta*, avait la *sella curulis* et six licteurs. Dans l'origine, il n'y eut qu'un préteur; mais le nombre de ces magistrats fut porté successivement à quatre par Sylla, à huit par Jules César, à seize par Auguste.

2. (στρατηγός). Comme ce mot, par lui-même et pris en général, signifie simplement celui qui a le pas sur les autres, on l'avait d'abord employé dans un sens plus étendu pour désigner une personne qui avait qualité de chef, qui exerçait un commandement sur des subordonnés. Ainsi, dans les premiers temps de Rome, on appelait le consul commandant les armées *prætor*, et le même titre sert souvent à désigner le commandant, le général en chef d'une armée étrangère (Cic. *Div.* I, 54; *Inv.* I, 33; Corn. Nep. *Milt.* 4).

PRÆTORIANI. Les prétoriens, gardes du corps des empereurs, créés et organisés par Auguste à l'imitation de la cohorte prétorienne (*cohors prætoriana*), qui remonte bien plus haut. Ce corps subsista sous les différents empereurs qui se succédèrent jusqu'à Constantin; ils jouèrent pendant ce temps un grand rôle, et firent et défirent des souverains; Constantin les supprima, et détruisit le camp qu'ils occupaient d'une manière permanente dans l'intérieur de Rome (Tac. *Hist.* II, 44; Plin. *H. N.* VI, 35; Aurel. Vict. *Cæs.* 40). Quoiqu'on ne puisse reconnaître et déterminer avec une pleine certitude les armes et l'équipement de ces troupes, il y a cependant de bonnes raisons de croire que la figure ci-jointe, d'après la colonne de Trajan, représente un des soldats en question. En effet, on voit souvent, sur les colonnes et les arcs de triomphe, des soldats ainsi équipés formant la suite immédiate de l'empereur, ou des détachements envoyés en avant pour reconnaître le pays et les mouvements de l'ennemi, ce qui était encore, on peut l'inférer d'un passage de Suétone (*Tib.* 60), une des attributions particulières de cette garde; mais ils ne sont jamais représentés s'acquittant d'aucun des travaux habituels des soldats légionnaires, creusant des tranchées, abattant du bois, élevant des fortifications, etc.

2. *Equites prætoriani.* La cavalerie qui faisait partie de la garde prétorienne (Suet. *Cal.* 45; *Claud.* 21). La figure est tirée de la colonne de Trajan. On remarquera que le caractère de la cuirasse du soldat ainsi que la forme et les dessins de son bouclier ressemblent en tout point aux mêmes parties dans la figure précédente; ce qui est un nou-

veau motif de croire que ces deux figu-

res sont destinées à représenter des prétoriens.

PRÆTORIUM (στρατηγεῖον). La tente du général en chef d'une armée (voy. la gravure au mot CASTRA : le *prætorium* y est marqué I); ce nom lui vient de ce que, dans les premiers temps de Rome, le consul qui commandait l'armée recevait le titre de *prætor* (Liv. X, 33; VII, 12).

2. La résidence du gouverneur d'une province, l'endroit par conséquent où il rendait la justice (Cic. *Verr.* II, 4, 28; II, 3, 35); par suite, on étendit cette expression à tout palais de roi ou de prince (Juv. X, 161).

3. Enfin, plus tard, on donna ce même nom aux splendides villas des nobles romains, à ces maisons de campagne où fut déployé dans la période impériale, tant de luxe, où l'on fit de si prodigieuses dépenses (Suet. *Aug.* 71; *Tib.* 39; Stat. *Silv.* I, 3, 25).

PRANDIUM (ἄριστον). Repas que l'on prenait vers le milieu du jour (Suet. *Claud.* 34), entre l'heure du déjeûner (*jentaculum*) et celle du dîner (*cœna*) (Suet. *Vit.* 13). On peut le traduire par *goûter* ou *premier dîner*, suivant la nature et la quantité des aliments qui le composaient; car c'était souvent un repas très-simple et très-léger, destiné seulement à empêcher l'estomac de rester trop longtemps vide (Hor. *Sat.* I, 6, 27); il se composait de pain et de fromage, sans viande ni vin, sans qu'on mît la table (Celsus, I, 3; Senec. *Ep.* 83; Mart. XIII, 30); mais les gourmands en faisaient un véritable repas tout de friandises (Cic. *Phil.* II, 39), et même y buvaient du vin (Plaut. *Men.* I, 2, 61; Mart. IV, 90).

PRASINIANI. Ceux qui soutenaient les Verts (*factio prasina*) dans les courses du Cirque (Petr. *Sat.* 70; Capitol. *Ver.* 6). Les conducteurs de chars dans les jeux du Cirque étaient divisés en quatre bandes, dont chacune était distinguée par une tunique de couleur différente : il y en avait une blanche, une rouge, une verte et une bleue (*alba, russata, prasina, veneta*), et par suite les partisans des cochers de telle ou telle couleur reçurent, comme sobriquet, le nom de la couleur qu'ils défendaient.

PRASINUS. Cocher (*auriga*) qui, dans les courses du Cirque, portait une tunique verte, et appartenait ainsi à la faction des *Verts*, comme on les appelait (Suet. *Cal.* 55; *Nero*, 22).

PRECATIO. L'action de prier, surtout de prier les dieux (Dœderlein, *Lat. Syn.* II, 129; Liv. XXXI, 5; cf. XXXVIII, 43, où est expressément marquée la différence entre *adoratio*, *precatio* et *supplicatio*). En priant, les Grecs et les anciens Romains se tenaient ordinairement debout, les deux mains levées vers le ciel (ὑπτιάσματα χερῶν. Æsch. *Prom.* 1041. *Tendoque supinas Ad cœlum cum voce manus.* Virg. *Æn.* III, 176; Hor. *Carm.* III, 23, 1), rapprochées l'une de l'autre et complétement ouvertes (*pandere palmas*, Lucret. V, 1199), comme le montre la figure ci-contre, qui représente Anchise, dans le Virgile du Vatican. Mais après l'introduction du christianisme, et en général pendant toute l'époque impériale, tout en continuant à rester debout, au lieu de rapprocher les bras, on les écartait et on les étendait le plus possible, comme on le voit dans la figure suivante, d'après une peinture d'un tombeau chrétien auprès de Rome. La même attitude se retrouve dans de nombreuses médailles im-

périales portant cette devise : PIETAS, et dans une statue de Livie qui fait partie

de la collection du Vatican (*Mus. Pio-Clem.* II, 4).

PRELUM. Le levier, la poutre d'une presse qui servait à exprimer le jus du raisin ou des olives (Vitruv. VI, 9, 3; Serv. *ad* Virg. *Georg.* II, 241; Hor. *Carm.* I, 20, 9); ce mot s'emploie aussi par suite pour la machine tout entière, pour la presse elle-même, *torcular*. Voy. ce mot.

2. La table de la presse dans une presse à étoffes, à linge, à papier (Mart. II, 46, 3; Plin. *H. N.* XIII, 23); la gravure ci-dessous en donne un spécimen.

PRESSORIUM. Presse à étoffes (Ammian. XXVIII, 4, 19 : *Solutis pressoriis vestes diligenter explorat*. Cf. Senec. *de Tranq.* 1). La gravure, d'après une peinture dans l'établissement d'un foulon à Pompéi, nous présente une machine identique à celle qui sert encore maintenant aux mêmes usages, mise en mouvement par une vis (*cochlea*) agissant sur une table (*prelum*) qui aplatit et serre les pièces de drap placées entre elle et une autre planche.

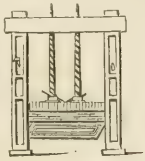

PRIMIPILARIS. Titre que gardait comme une distinction honorifique, après qu'il avait reçu son congé, l'officier qui avait eu rang de premier centurion du premier manipule des *triarii* (Quint. VI, 3, 92; Suet. *Cal.* 35 et 38).

PRIMIPILARIUS. Synonyme du précédent (Senec. *Const. Sap.* 18).

PRIMIPILUS. Le premier centurion du premier manipule des *triarii*. L'aigle lui était confiée, c'était à lui à veiller sur elle; il avait le droit d'assister aux délibérations des officiers supérieurs, et, en l'absence et au défaut du tribun, il prenait en campagne le commandement de la légion (Veg. *Mil.* II, 8; Cæs. *B. G.* II, 25; Val. Max. I, 6, 11).

PRINCIPES. Corps de fantassins pesamment armés, qui formaient le second des trois corps dont était originairement composée la légion. On suppose, d'après leur nom, que dans les premiers temps de Rome, les *principes*, dans l'ordre de bataille, étaient placés en première ligne; mais subséquemment on les fit passer en seconde ligne, entre les *hastati* et les *triarii*, et ils continuèrent à occuper cette position jusque vers les derniers temps de la république; alors s'introduisit la coutume de ranger l'armée par cohortes; ce qui fit disparaître ces vieilles distinctions de *hastati*, *principes* et *triarii*, et réduisit tous les soldats de la légion à l'uniformité de rang et d'équipement (Liv. VIII, 8; cf. HASTATI et la gravure donnée à ce mot).

PRINCIPIA. Le *quartier général* dans un camp romain; il y comprenait la portion du camp qu'occupaient les tentes des officiers supérieurs, et devant ces tentes l'espace libre où étaient dressés les étendards des légions, où l'on haranguait les soldats, où l'on rendait la justice, et où l'on offrait les sacrifices (Liv. VII, 12; XXVIII, 24; Tac. *Hist.* III, 13; voy. la gravure à CASTRA).

PRISTA (πριστήρ). *Scieur* (Plin. *H. N.*

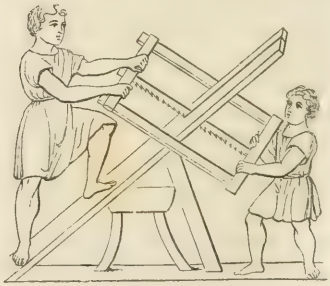

XXXIV, 19, 3). La gravure ci-jointe est tirée d'un vase en terre cuite, de fabrique étrusque ou italienne primitive; elle nous montre l'emploi de ce que nous appelons une *scie allemande*, et une méthode très-simple de soutenir le morceau de bois que l'on va scier, rien qu'avec un support et un étai, sans avoir besoin d'une fosse de scieur de long.

PRISTIS. Voy. PISTRIS.

PROCOETON (προκοιτών). *Antichambre* (Plin. *Ep.* II, 17, 10 et 23), pièce que les Romains empruntèrent à l'architecture de la Grèce, comme ils en empruntèrent le nom à la langue grecque (Varro, *R. R.* II. *Proœm.*).

PROCURATOR. Proprement, celui qui agit au nom d'un autre comme son représentant, ou fondé de pouvoirs. Par suite on employa ce nom plus particulièrement pour désigner l'intendant d'un domaine romain, soit à la ville, soit dans des propriétés rurales. Quoique esclave, ce personnage avait l'entière direction de la propriété et des serviteurs de son maître (Senec. *Ep.* 14; Columell. I, 6, 7; Plin. *Ep.* III, 19, 2; Cic. *de Or.* I, 58; *ad Att.* XIV, 16).

2. *Procurator peni.* (Plaut. *Pseud.* II, 2, 14), synonyme de CELLARIUS et de PROMUS.

3. *Procurator regni.* Vice-roi ou gouverneur général (Cæs. *B. C.* III, 112).

4. Officier qui administrait les propriétés que l'empereur et le sénat possédaient, soit en ville, soit à la campagne, et qui en faisait rentrer les revenus (Suet. *Cal.* 47; Plin. *Paneg.* 36). Ces hommes d'affaires n'étaient pas des esclaves; ils étaient choisis parmi les chevaliers (Suet. *Vit.* 2), ou les affranchis (Id. *Otho*, 7).

PROJECTURA (γεῖσσον). La *visière*

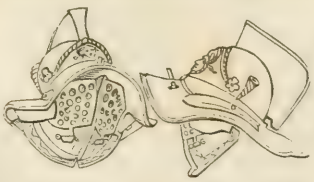

d'un casque; on l'appelait ainsi parce qu'elle s'avançait au-dessus du sommet de la tête, comme le fait souvent l'extrémité inférieure d'un toit : c'est ce que montre bien le spécimen ci-joint, d'après un casque antique en bronze, découvert à Pompéi. Le mot latin est cité par Becchi (*Mus. Borb.* III, 60), mais sans qu'il mentionne son autorité. Le mot grec est donné par Pollux (I, 125).

PROMPTUARIUM. Magasin (Cato, *R. R.* 11; Apul. *Met.* I, p. 17).

PROMULSIDARE ou -ARIUM. *Tabouret*, plateau ou tout autre meuble servant à tenir les plats et les vases dans lesquels on servait la *promulsis* (Petr. *Sat.* 31, où le *promulsidare* est fait en forme d'âne portant deux paniers; Ulp. *Dig.* 34, 2, 20).

PROMULSIS. Nom que l'on donnait à toute espèce de comestible pris pour exciter l'appétit avant dîner, comme des œufs, des huîtres, des radis, etc. (Cic. *ad Fam.* IX, 20).

PROMUS. *Sommelier* et *dépensier, économe.* Esclave qui était chargé, dans une maison romaine, du vin et des provisions, et qui avait pour fonctions d'en faire servir tous les jours ce qu'il en fallait pour ses maîtres; aussi trouve-t-on souvent ce mot joint à *condus*, l'intendant, parce que le même individu remplissait souvent à la fois ces deux fonctions (Plaut. *Pseud.* II, 2, 14).

PRONAUS ou -OS (πρόναος). Portique en avant d'un temple (Vitruv. III, 2, 8; IV, 4, 1) : c'était un espace ouvert de tout

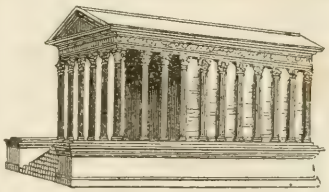

côté, entouré de colonnes et surmonté par un fronton (*fastigium*), en avance sur le corps principal (*cella*) de l'édifice; c'est là que l'autel était placé et qu'on faisait les sacrifices. La gravure représente un ancien temple, connu sous le nom de Maison-Carrée, à Nîmes.

PRONUBA. Matrone qui n'avait été mariée qu'une fois, et qui accompagnait partout la jeune femme le jour de ses noces, comme chez nous la demoiselle d'honneur, à quelques différences près; mais sa fonction spéciale était, après la fête du mariage, de conduire la jeune femme au *lectus genialis*, et de lui don-

ner des encouragements et des leçons, de l'instruire des nouveaux devoirs que lui imposait la vie nouvelle où elle venait d'entrer (Festus, *s. v.*; Varro, *ap.* Serv. *ad* Virg. *Æn.* IV, 166; cf. Catull. 61, 186, et Stat. *Sylv.* I, 2, 11). C'est ce que montre la gravure, d'après la célèbre fresque romaine que l'on conserve au Vatican, et qui est connue sous le nom de *Noces Aldobrandines*. La nouvelle mariée est la figure de droite, encore enveloppée dans le voile des noces (*flammeum*); la *pronuba*, celle de gauche, un collier autour de la tête, et dans une attitude de persuasion et d'encouragement : toutes deux sont assises sur le lit nuptial.

PROPES. L'extrémité inférieure de l'écoute (*pes*) attachée au coin d'une voile

carrée, ou le bout du cordage qui était fixé aux plats-bords du bâtiment pour maintenir la voile ouverte au vent, comme on le voit dans la gravure ci-jointe, d'après une monnaie de Lépidus (Turpil. *ap.* Isidor. XIX, 4, 3; cf. Herod. II, 36).

PROPLASMA (πρόπλασμα). Petit modèle grossièrement exécuté en terre cuite ou argile que façonnent rapidement les sculpteurs pour donner un premier corps à leurs pensées et en tracer une esquisse vive et hardie. Elle sert à leur montrer la manière dont leurs figures devront se grouper, à leur faire apprécier l'effet que produira aux regards, des différents points où pourra se placer le spectateur, l'arrangement, le groupement et la position des membres et des accessoires; cela les aide à déterminer la forme du bloc dans lequel devra être exécuté l'ouvrage avec ses dimensions définitives (Plin. *H. N.* XXXV, 4; Cic. *ad Att.* XII, 41).

PROPNIGEUM (προπνιγεῖον). La bouche d'un fourneau (πνιγεύς). C'est proprement un mot grec; le véritable terme latin est PRÆFURNIUM : voy. ce mot (Plin. *Ep.* II, 17, 11; Vitruv. V, 4, 2).

PROPUGNACULUM. Dans un sens général, se dit de tout bâtiment ou construction qui sert aux hommes à attendre l'ennemi et à le combattre avec moins de risque; ainsi d'une forteresse, d'un rempart, d'une barricade, etc.; et à bord d'un navire, de ces tours élevées, dressées au-dessus du pont, et où montaient

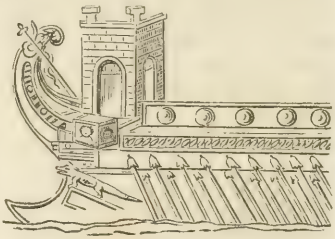

les marins pour lancer leurs traits. Cela donnait au navire l'air d'une forteresse, comme dans le spécimen ci-joint, d'après un bas-relief de marbre qui semble fait tout exprès pour ces vers d'Horace : *Ibis Liburnis inter alta navium, Amice, pro-*

pugnacula.... (*Epod.* I, 1; Schol. Vet. *ad l.* Plin. *H. N.* XXXII, 1).

PRORA (πρῴρα). La *proue*, l'*avant* d'un bâtiment (Cæs. Cic. Virg. Ov. etc.). Presque toutes les représentations de vaisseaux antiques, soit en sculpture, soit en peinture, soit en mosaïque, sont extrêmement incomplètes, et ne nous donnent pas les traits caractéristiques que nous désirerions connaître, les artistes se bornant à reproduire quelques types de convention, et n'essayant jamais une fidèle copie qui puisse nous faire comprendre les principes d'après lesquels un navire était construit. Cela est si vrai que, là où l'on n'a plus que des fragments, comme dans le bas-relief dont la gravure précédente reproduit une partie, des discussions se sont élevées sur l'identité de la partie conservée : on s'est demandé si l'on avait devant les yeux l'avant ou l'arrière du vaisseau. La figure ci-jointe, d'après une peinture an-

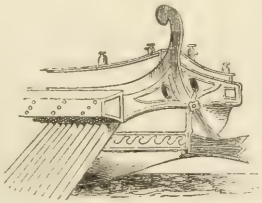

tique conservée dans le musée Bourbon à Naples, nous donne pourtant un spécimen, peut-être unique, de l'avant d'un vaisseau chez les anciens; on peut y distinguer clairement les différentes parties qui le composent, et, d'après l'avis de marins expérimentés (Jal, *Archéologie navale*, t. I, p. 24), il n'y a rien là de contraire aux lois de la construction des navires, et qui n'ait pu parfaitement exister ailleurs qu'en peinture. Cet avant ressemble d'une manière très-remarquable à celui d'un navire qu'emploient maintenant les Calabrais et que l'on voit souvent dans le port de Naples, qui porte le nom de *chébek* (en italien, *sciabecco.*)

PRORETA (πρωρήτης). Homme qui se tenait sur un navire, à l'avant, pour surveiller la mer, et indiquer par des signes au timonier sur quel point il devait gouverner, comme le montre la figure ci-jointe, empruntée à une mé-

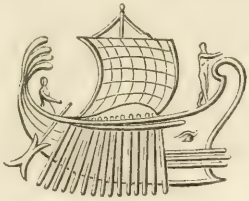

daille. Il commandait en second sous le *gubernator*, et avait sous sa surveillance immédiate tout ce qui tenait au gréement et à l'armement du navire (Plaut. *Rud.* IV, 3, 86; Rutil. *Itin.* I, 455; Scheffer, *Mil. Nav.* IV, 6).

PROREUS (πρωρεύς). Synonyme du précédent (Ov. *Met.* III, 634).

PROSCENIUM (προσκήνιον). La *scène* dans un théâtre antique; c'était toute la plate-forme élevée que bornait en avant l'*orchestra*, et par derrière le mur de la *scena*, qui était une des parties de l'édifice, et n'était pas mobile, comme les toiles de fond de nos théâtres (Vitruv. V, 6, 1 et 7, 1; Apul. *Flor.*

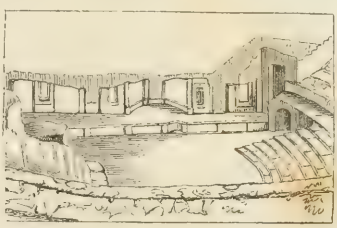

18; Virg. *Georg.* II, 381; Serv. *ad l.*). Cette scène n'avait jamais, dans un théâtre grec ou romain, autant de profondeur que peuvent en avoir celles de nos théâtres modernes, parce que les personnages, dans le drame antique, étaient bien moins nombreux que ceux que nous avons l'habitude de faire figurer dans nos pièces, et que le chœur des Grecs faisait toutes ses évolutions dans l'*orchestra*, tandis qu'il n'y avait pas de chœur chez

les Romains. La gravure donne une vue du *proscenium* du grand théâtre de Pompéi, pris du centre du premier corridor circulaire (*præcinctio*); elle nous montre une grande partie de l'*orchestra* avec la scène derrière, puis le mur de la scène avec ses trois entrées, et, ombré d'une demi-teinte, tout au fond, le mur qui borne le *postscenium*.

PROSTOMIS. Leçon de quelques éditions pour POSTOMIS. Voy. ce mot.

PROSTYLOS (πρόστυλος). Temple ou

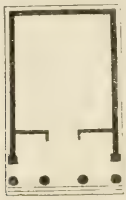

autre bâtiment qui a un porche supporté par une colonnade, comme le montre le plan ci-joint, et la gravure au mot PRONAUS, où l'on voit, en hauteur, un monument qui a les mêmes dispositions (Vitruv. III, 2).

PROSTYPUM (πρόστυπον. Callix. *ap.* Athen. V, 30). C'est la leçon adoptée dans quelques éditions de Pline. (*H. N.* XXXV, 43) au lieu de *protypum*. Ce mot désignerait, selon les interprètes, des figures en *bas-relief* (*basso-rilievo*), par opposition à celles qui sont exécutées en *haut-relief* ou *relief entier* (*alto-rilievo*).

PROSUMIA. Petite embarcation allant sur mer, servant à pousser des reconnaissances et à surveiller les mouvements d'une flotte ennemie. C'est tout ce qu'on en sait (Festus, *s. v.*; Cæcil. *ap.* Non. *s. v.*).

PROTHYRUM (διάθυρον). *Allée* d'une maison romaine, petit couloir allant de la porte de la rue (*janua*), qui restait probablement toujours ouverte pendant le jour, comme cela se fait encore en Italie, à la porte intérieure (*ostium*) qui donnait dans l'atrium. Le nom grec définit plus rigoureusement ce corridor comme la partie de la maison qui est entre (διά) les deux portes; et le πρόθυρον des Grecs, ou *devant de la porte*,

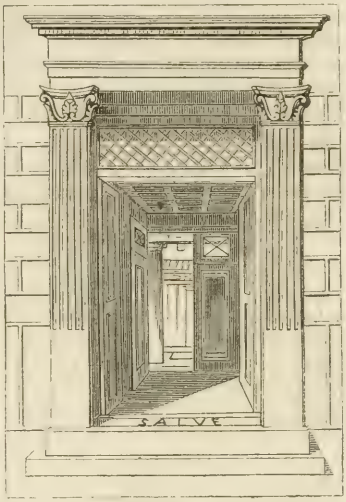

correspond au *vestibulum* des Romains (Vitruv. VI, 7, 5). La gravure représente l'allée d'une maison de Pompéi, le plafond et les portes étant restitués pour donner des lieux une idée plus complète. Les colonnes aperçues à travers la porte la plus éloignée, dont un battant est fermé, sont celles de l'*atrium*.

PROTYPUM (πρότυπον). Modèle d'après lequel quelque chose est formé; ce qui répond à notre mot *type* ou *prototype* Dans un passage de Pline (*H. N.* XXXV, 43), ce mot sert à désigner des moulures de terre cuite employées comme antéfixes (*antefixa*) pour orner des bâtiments, et que l'on pouvait multiplier indéfiniment au moyen du moulage. Mais la leçon n'est pas certaine, et plusieurs éditeurs lisent PROSTYPUM.

PROVOCATORES. Classe de gladiateurs sur lesquels on ne sait rien de précis, hors qu'ils étaient ordinairement mis aux prises avec les Samnites (Cic. *Sext.* 64; Inscript. *ap.* Orelli, 2566).

PSALTERIUM (ψαλτήριον). *Psaltérion*, instrument à cordes (Varro, *ap.* Non. *v.* Nervi; Virg. *Ciris*, v. 177),

tenant le milieu entre la *cithara* et la *harpe*, avec chacune desquelles il avait quelques traits de ressemblance. Il se rapprochait de la première en ce qu'il avait une boîte de bois creuse et sonore, sur laquelle étaient étendues les cordes, mais qui, au lieu d'être tenue baissée vers la terre quand on touchait l'instrument, comme cela se faisait habituellement avec la *cithara* (voy. la figure à ce mot), était portée sur l'épaule couchée horizontalement, de manière à faire plutôt le haut que le bas de l'instrument (Isid. *Orig.* III, 21, 7; Cassiod. *in Psalm.* 150; August. *in Psalm.* 56); il ressemble à la *harpa* en

ce que les cordes y vont, du centre formé par la boîte, s'attacher à un long morceau de bois recourbé, de manière que les trois parties réunies, les cordes, la boîte et le bois de l'instrument, rappellent un arc, si la boîte et le bois forment, par leur jonction, une ligne courbe, comme cela se voit dans la gravure, ou que ces trois pièces forment un triangle, s'il y un angle fait au point de jonction, comme cela se présente dans un spécimen antique de cet instrument, conservé maintenant à Paris, au Musée égyptien. Cette description, tirée, avec l'aide des gravures ci-dessus, des différents textes auxquels plus haut nous avons renvoyé, semble ne laisser aucun doute sur la nature et le caractère de cet instrument. La figure de dessous représente un de ces instruments conservé dans le Musée Britannique; le dessus de la boîte est garni de cuir, et percé de trous pour que les vibrations de l'air puissent s'y propager; celle de dessus, d'après une peinture de Thèbes, donne un spécimen de la manière dont on tenait cet instrument et dont on en jouait.

2. (ψαλτήριον ὄρθιον). Le *psaltérion droit* mentionné par Athénée (IV, 81), comme un instrument différent du psaltérion ordinaire, était probablement la même chose que la *harpa*, ou quelque chose qui lui ressemblait fort (voyez le spécimen donné à ce mot). Si l'on plaçait dans une position verticale, au lieu de l'horizontale, l'instrument représenté ci-dessus, d'après une peinture de Thèbes, il resterait bien peu de différence entre lui et la harpe, à laquelle nous renvoyons.

PSALTES (ψάλτης). a un sens très-général : celui qui joue d'un instrument à cordes (Quint. I, 10, 18; Sidon. *Ep.* VIII, 9).

PSALTRIA (ψάλτρια). En général, toute femme qui joue d'un instrument à cordes; ainsi la figure ci-dessous, tirée d'une fresque découverte à Cività, en 1755, et représentant la muse Erato, est accompagnée dans l'original de cette inscription que l'on lit sous ses pieds : ψάλτρια. Mais ce mot désignait plus particulièrement une classe de femmes d'une moralité peu sévère, et dont la profession, en Grèce, était d'aller où on les appelait, danser et chanter dans les festins pour amuser les convives, ce que nous montrent souvent ceux des vases grecs sur lesquels sont représentés des banquets, des orgies (*comissationes*).

Le même usage fut introduit à Rome, après la défaite d'Antiochus, par l'armée qui avait servi en Asie (Liv. XXXIX, 6; Cic. *Sext.* VI, 54; Juv. *Sat.* VI, 337).

PSEUDISODOMUM (ψευδισόδομον). L'un des systèmes de construction les plus anciens et les plus grossiers qu'aient employés les Grecs : les pierres, quoique formant des assises régulières, n'étaient pas toutes de même dimension, de même hauteur. Ainsi, quoique toutes les assises fussent parallèles et toutes les pierres

d'une même assise de la même hauteur, les dimensions respectives des assises différaient, ce qui produisait cette inégalité

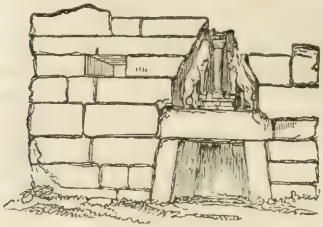

dans l'égalité, cette fausse égalité qu'indique la composition même du mot (Vitruv. II, 8, 6; Plin. *H. N.* XXXI, 51; cf. ISODOMUM). La gravure représente une des entrées de l'ancienne citadelle de Mycènes, et nous donne par conséquent un spécimen très-antique de ce genre de construction.

PSEUDODIPTEROS (ψευδοδίπτερος). *Pseudodiptéral;* terme d'architecture qui sert à désigner un édifice qui semble être entouré d'une double colonnade, quoique en réalité il n'ait qu'une colonnade simple, aussi écartée des murs de la *cella* que l'est dans le système *diptéral* la colonnade extérieure, mais avec cette

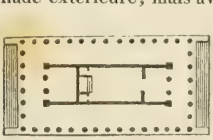

différence que la colonnade intérieure est supprimée (Vitruv. III, 2). L'espace compris entre les colonnes et les murs de la *cella* est ainsi, toutes proportions gardées, deux fois aussi large que dans le système appelé simplement *périptéral*, et aussi large que dans le *diptéral*, réunissant ainsi plus d'espace et de grandeur à moins de frais. Voy. les gravures aux mots DIPTEROS et PERIPTEROS; la distinction avec celle que nous donnons ici se marquera d'elle-même.

PSEUDOPERIPTEROS (ψευδοπερίπτερος). *Pseudopériptéral*, terme employé pour désigner un édifice qui paraît entouré d'une colonnade qu'en réalité il ne possède pas, les murs de la *cella* étant simplement munis de demi-colonnes ou de trois quarts de colonnes qui

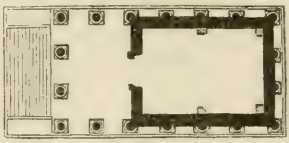

correspondent par leur alignement aux colonnes isolées du porche (Vitruve, III, 2). Grâce à cette disposition, il restait plus de place pour l'intérieur du temple, comme le montre clairement la gravure, qui est un plan du temple de *Fortuna virilis* à Rome; et en même temps la suite des colonnes engagées dans le mur faisait croire à une colonnade. Voyez au mot PRONAUS un dessin du même genre en élévation.

PSEUDOTHYRUM (ψευδόθυρον). Porte fausse ou plutôt porte secrète, qui permet de faire entrer ou sortir quelqu'un sans qu'on s'en aperçoive (Ammian. XIV, 1; cf. Cic. *de Sen.* 6; *Verr.* II, 2, 20).

PSEUDOURBANA. Sous-entendu *ædificia*. Les parties d'une ferme, d'une propriété rurale qui étaient appropriées pour recevoir le propriétaire et sa famille, la *maison d'habitation*, par opposition aux bâtiments de la ferme et aux logements des fermiers et de leurs gens, *familia rustica* (Vitruv. VI, 5, 3; cf. Columell. I, 6, 1). Le mot *pseudurbain*, que l'on pourrait traduire par *qui n'est au fond que la ville*, était employé pour désigner la partie ci-dessus mentionnée de la *villa*, parce que, quoique ce fût en réalité une maison de campagne, elle était bâtie sur le même plan et avec le même luxe qu'une maison de ville.

PSILOCITHARISTA (ψιλοκιθαριστής). Quelqu'un qui se contente de jouer de la guitare (*cithara*), comme instrumentiste, sans en accompagner les sons avec la voix (Suet. *Dom.* 4).

PSILOTHRUM (ψίλωθρον). Préparation médicale ou onguent fait surtout

d'arsenic chauffé et de chaux non éteinte; les personnes de mœurs efféminées, hommes aussi bien que femmes, s'en servaient pour faire tomber les poils de la peau (Mart. III, 74; VI, 93; Plin. *H. N.* XXIV, 37; XXXII, 47).

PTEROMA ou PTERON (πτέρωμα, πτερόν). En architecture, colonnade régnant sur les deux côtés d'un temple ou de tout autre édifice construit sur le même plan; elle se détachait de chaque côté du mur de la *cella* et faisait saillie, comme des ailes sur le corps d'un oiseau; de cette ressemblance était venu le nom (Vitruv. III, 3, 9). Dans des bâtiments qui n'avaient pas de colonnes des deux côtés, mais d'autres constructions, que nous appelons des *ailes*, ou même de grands murs nus disposés comme aurait pu l'être un paravent, on désignait par le même nom ces constructions latérales et ces murs (Plin. *H. N.* XXXVI, 4, 9; XXXVI, 13; Strabo, XVII, 28).

PTEROTUS (πτερωτός). C'est proprement un mot grec qui signifie ailé, mais que l'on emploie comme l'épithète spéciale de la coupe à boire (*calix*), parce qu'elle était garnie de chaque côté d'anses placées comme le sont les ailes dans l'oiseau. C'est ce que montre la gravure, qui représente une coupe de fabrique grecque (Plin. *H. N.* XXXV, 66).

PUBLICANUS (τελώνης, Nov. Test.). *Publicain*, celui qui prenait à ferme les impôts, payant à l'État une certaine somme pour le produit d'une taxe qu'il percevait ensuite par ses hommes et pour son compte. Le publicain romain appartenait en général à l'ordre équestre. Les impôts qu'il levait étaient la taxe des terres, qui portait sur les pâturages, la dîme du blé, sur les terres labourées, et les droits de douane; comme c'était lui qui levait directement l'impôt, et que, pour tirer profit du contrat fait avec l'État, il avait besoin de ne rien laisser perdre de ce qui lui était dû, il était loin d'être populaire; sa richesse ne l'en rendait pas moins un personnage en grand crédit et fort influent (Plin. *H. N.* XXXVIII, 8; Cic. *Planc.* 9; Liv. XLIII, 16).

PUGIL (πύκτης). *Boxeur*, celui qui combat avec le poing (*pugnus*, πύξ). L'art de boxer (*pugilatio, pugilatus*) remonte à une très-haute antiquité; les Grecs et les Étrusques le pratiquèrent de très-bonne heure, et il fut en grande vogue à Rome pendant la république et l'empire (Liv. I, 35; Cic. *Tusc.* II, 17; Suet. *Aug.* 45). Les attitudes, les manières de tirer et de frapper, que nous représentent différentes œuvres d'art, indiquent que les anciens entendaient à peu près l'art de boxer comme le font encore maintenant les Anglais, à une différence importante près, différence qui devait rendre leurs combats à coups de poing bien terribles : c'est que leurs boxeurs se couvraient l'avant-bras et les poings de courroies de cuir garnies de petites boules de métal (*cæstus*), comme le montre la gravure ci-jointe, d'après une statue bien connue de la villa Borghèse.

PUGILATIO, -ATUS (πυγμαχία). Action de boxer; combat de boxeurs. Voyez PUGIL.

PUGILATOR. Synonyme de PUGIL.

PUGILLARES. Petites tablettes couvertes de cire pour écrire, ainsi nommées de leurs petites dimensions, parce qu'elles pouvaient tenir commodément dans une petite main (*pugillus*). Elles servaient surtout de mémorandum, pour saisir au vol

et fixer une pensée qui venait à l'esprit, et de messages d'amour, usage dont témoigne la gravure, qui, d'après une peinture de Pompéi, représente Cupidon chargé d'un billet doux que Polyphème envoie à

Galatée (Senec. *Ep.* 15; Plin. *Ep.* I, 6, 1, et 22, 11).

PUGIO (ἐγχειρίδιον). Dague courte, tranchante des deux côtés, à pointe aiguë, portée sans fourreau à gauche, surtout à l'armée par les officiers supérieurs, et sous l'empire par les grands personnages et par les empereurs eux-mêmes pour indiquer leur pouvoir de vie et de mort (Cic. *Phil.* II, 12; Suet. *Vit.* 15; Tac. *Hist.* III, 68; I, 43; Val. Max. III, 5, 3). Le spécimen est tiré d'un original en bronze conservé au Musée de Naples; les trous dont est percée la poignée de l'arme ont dû recevoir autrefois des clous d'or ou d'argent.

PUGIUNCULUS. Diminutif de PUGIO. Petite *dague* (Cic. *Fragm. contra C. Anton. ap.* Ascon.; Id. *Or.* 67).

PULLARIUS. Personne qui avait soin des poulets sacrés (voy. la gravure à CAVEA, 3), et qui prétendait prédire l'avenir d'après la manière dont ils mangeaient ou dont ils refusaient la nourriture qu'on leur offrait (Cic. *Div.* II, 34; Liv. X, 40).

PULPITUM (βῆμα). Tribune ou chaire en bois et mobile (Suet. *Gramm.* 4, *remoto pulpito*), dans laquelle un orateur, un déclamateur, un grammairien, montait pour se mettre en vue et commander son auditoire, quand il allait lui adresser la parole (Hor. *Epist.* I, 19, 40).

2. (λογεῖον, ὀκρίβας). Dans un théâtre antique, la partie de la scène (*proscenium*) qui était la plus voisine de l'orchestre, et où se tenaient les acteurs quand ils dialoguaient ou prononçaient des morceaux de longue haleine (Hor. *A. P.* 278; Vitruv. V, 7, 2, et 6, 1; Propert. IV, 1, 16). Elle est représentée dans la gravure par la plate-forme longue et élevée qui s'étend à la gauche; la rainure marquée en noir qui en occupe le bord, indique la fente dans laquelle on faisait descendre la toile (*aulæa*). La gravure est une vue de la scène, de l'orchestre et d'une partie des gradins du petit théâtre à Pompéi.

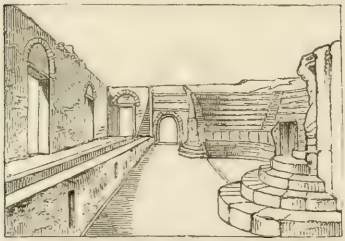

PULSABULUM. Archet qui servait à frapper les cordes d'un instrument (Apul. *Flor.* 15); mais le mot ordinairement employé dans ce sens est PLECTRUM. Voyez la gravure à ce mot.

PULTARIUS. Proprement un vase dans lequel on servait du potage (*puls*). Il était fait en forme d'entonnoir renversé (Pallad. VI, 7, 2; cf. Columell. IX, 15, 5), le fond large et le goulot étroit; ce qui se conçoit aisément en l'absence de toute représentation et de tout spécimen authentique. On l'employait encore pour tous autres usages auxquels pouvait convenir une telle forme, comme verre à boire (Plin. *H. N.* VII, 54; Petr. *Sat.* 42), et pour poser des ventouses.

PULVILLUS. Diminutif de PULVINUS.

PULVINAR ou POLVINAR. Peut se traduire, suivant les cas, par nos mots *oreiller, édredon, coussin.* Mais ce mot implique une idée de richesse et de grandeur, et, quand il est employé par un bon écrivain, il faut l'entendre comme indiquant un coussin de grandes dimensions et fait d'étoffes de prix, servant plutôt à des lits, à des couches sur lesquelles le corps est étendu, que pour des chaises ou des siéges sur lesquels on est assis (Petr. *Sat.* 135; Senec. *de Ira*, III, 37); voy. les gravures aux mots LECTULUS, LECTUS.

2. Par suite, ce mot s'emploie pour

désigner les lits richement ornés de coussins sur lesquels, à la fête du *lectisternium*, on étendait les statues des dieux pour qu'ils eussent l'air de prendre part au festin que l'on servait devant eux (Cic. *Phil.* II, 43; *Dom.* 53; Liv. XXX, 21), comme le montre la gravure ci-jointe, d'après une lampe en terre cuite.

3. Dans le Cirque, endroit où des couches du même genre étaient placées pour ces divinités, dont on portait en procession solennelle les statues dans les fêtes du Cirque (Suet. *Aug.* 45; *Cal.* 4).

4. Lit d'apparat, ou lit nuptial; se dit surtout des couches des divinités (Catull. 64, 47), ou de celles des empereurs romains, auxquels on rendait les honneurs divins (Suet. *Dom.* 13; Juv. VI, 132).

PULVINARIUM. L'endroit d'un temple où étaient disposées les couches des divinités à la fête du *lectisternium* (Liv. XXI, 62).

PULVINATUS. Qui a un contour plein et bombé, comme un traversin ou un coussin; par suite, ce mot est appliqué comme terme technique, par les archi-

tectes, aux chapiteaux des colonnes ioniques, dont les côtés, formés par la partie latérale des volutes, présentent la figure d'une sorte de cylindre qui ressemble fort à un traversin, comme on le voit dans le spécimen ci-joint, emprunté à un chapiteau du temple de Minerve Polias (Vitruv. I, 2, 65; Id. III, 5, 5),

PULVINUS. Dans son sens général, ce mot est à peu près synonyme de *pulvinar*, et signifie coussin, oreiller, traversin, mais avec une nuance; le *pulvinus* est plus petit et moins riche que le *pulvinar*, et désigne ainsi plutôt les coussins qui servaient à s'asseoir (Cic. *de Or.* I, 7; *ad Fam.* IX, 18; voy. la figure au mot CATHEDRA), à appuyer la tête, comme l'oreiller d'un lit (Sall. *Jug.* 74; cf. CERVICAL), ou le coude, comme ceux des lits de festin (Nepos, *Pelop.* 3; voy. la figure à CUBITAL), que ceux sur lesquels tout le corps était étendu dans une position horizontale.

2. En architecture, le *balustre* ou *oreiller* qui occupe les deux parties latérales du chapiteau, formé par la volute (Vitruv. III, 5, 7), et qui imite, comme le montre la figure précédente, la forme bombée d'un traversin.

3. Dans une baignoire servant à prendre un bain chaud (*alveus*), la partie située immédiatement au-dessus du degré (*gradus*) sur lequel s'asseyait le baigneur. Elle formait pour son dos un appui que l'on assimilait ainsi à un coussin (Vitruv. V, 10, 4). La gravure représente une

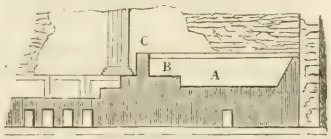

coupe du bain chaud dans la chambre thermale à Pompéi; A est la baignoire même, B la marche sur laquelle était assis le baigneur, et C le coussin ou *pulvinus* contre lequel il appuyait son dos.

4. Levée de terre dans un champ ou un jardin, entre deux tranchées (Plin. *H. N.* XVII, 35, 4); parterre en dos d'âne (Varr. *R. R.* I, 35, 1) : ces deux objets rappellent par leur forme bombée celle d'un coussin.

PUMILIONES, PUMILONES, PUMILI (Senec. *Ep.* 76; Stat. *Sylv.* I, 6, 57; Suet. *Aug.* 83). Synonyme de NANI. Voyez ce mot.

PUNCTUM. Tout petit trou fait par une piqûre; par suite, un *vote*, un *suffrage*, parce que dans les âges primitifs, avant qu'eût été introduit l'usage de voter par bulletin, un préposé (*rogator*) tenait une liste de candidats dressée sur une tablette couverte de cire, et enregistrait les votes, à mesure que les citoyens les donnaient de vive voix en défilant devant lui, par un point qu'il marquait dans la cire, en face des initiales du can-

didat que soutenait chaque électeur (Cic. *Planc.* 22; *Tusc.* II, 24).

2. Un des points marqués sur un *dé* à jouer (Mart. XIV, 17; cf. Suet. *Nero*,

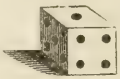

30). La gravure est une copie d'un dé antique trouvé à Herculanum.

3. Une des subdivisions marquées sur le fléau d'une *romaine* (*statera*) pour indiquer le poids exact d'un objet pesé

(Vitruv. X, 3, 4). Le spécimen représente une romaine antique, en bronze, découverte à Pompéi.

PUPA. Dans le sens primitif du mot, *petite fille*, puis *poupée*, jouet d'enfant (Varro, *ap.* Non. *s. v.*; Pers. II, 70; Hieron. *Epist.* 128, n. 1). La gravure représente une poupée en ivoire antique, découverte dans un tombeau d'enfant près de Rome. Un autre spécimen en terre cuite, découvert en Sicile, et d'un dessin plus élégant, a été publié par le prince de Biscari, *Degli antichi Ornamenti e Trastulli de' Bambini*, tav. V.

PUPPIS (πρύμνα). La *poupe* ou *arrière* d'un navire. Les œuvres d'art que l'on a découvertes jusqu'ici ne nous donnent aucun spécimen clair et satisfaisant de la manière dont les anciens constructeurs disposaient les poupes de leurs navires; tout ce que l'on y voit, c'est qu'elles sont toujours représentées rondes, et que dans beaucoup de cas on peut à peine les distinguer de la proue (*prora*). De nombreux spécimens de poupes, aussi peu nettement caractérisées, sont épars dans ce Dictionnaire; mais le modèle ci-joint a été composé par les académiciens de la Société royale des Antiquaires à Naples (*Academici Ercolanensi*) de parties fournies et d'indications procurées par différents monuments antiques. Nous le présentons ici afin de donner, de l'apparence que présentait réellement l'arrière d'un navire antique, une idée plus juste que ne peuvent le faire les figures de convention que reproduisent presque toujours, quand il s'agit de marine, les artistes anciens. Si on le compare à la gravure au mot PRORA, qui nous montre une proue fidèlement dessinée d'après l'antique, on verra du premier coup combien ces deux parties, telles que nous les avons représentées, s'adapteraient bien l'une à l'autre comme l'avant et l'arrière d'un même bâtiment.

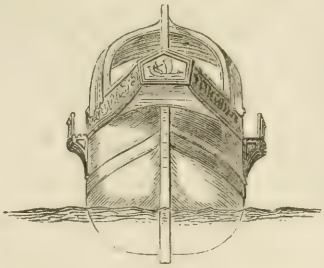

PUTEAL. Mur bas ou rebord circulaire en marbre ou en pierre qui entourait un puits (*puteus*), pour empêcher

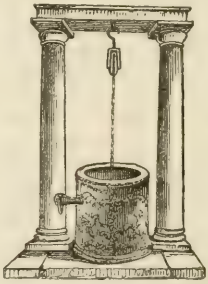

d'y tomber. On en a trouvé beaucoup dans les fouilles, et l'on peut en voir dans les différentes collections d'antiquités;

ils sont souvent richement décorés de personnages ou d'autres dessins en relief (*putealia sigillata*, Cic. *ad Att.* I, 10); la gravure ci-jointe en présente un du même genre entourant encore un puits, tel qu'il existe de nos jours dans les cloîtres qui dépendent de la basilique de Saint-Jean de Latran à Rome.

2. Quand un endroit était frappé de la foudre, il était immédiatement regardé comme sacré, et vénéré comme tel par les Romains; on l'entourait, pour le préserver d'être foulé par des pieds profanes, d'un rebord circulaire du même genre et portant le même nom que celui que nous

venons de décrire (Cic. *Sext.* 8; Ov. *R. Am.* 561). Parmi les endroits ainsi consacrés, le plus fameux était le *puteal Libonis* ou *Scribonianum* du Forum romain; c'était près de ce lieu que se rencontraient les usuriers et qu'ils faisaient leurs affaires. Il est représenté ici d'après une médaille de la *gens Scribonia* et porte au-dessous l'inscription suivante : PUTEAL LIBONIS.

PUTEUS et PUTEUM (φρέαρ). Puits que l'on creusait en terre et qu'alimentait une nappe d'eau souterraine. Voy. des spécimens aux mots GIRGILLUS et PUTEAL (Cic. Hor. Plin.).

2. Trou creusé en terre pour serrer le blé, comme nous faisons pour les pommes de terre (Varro, *R. R.* I, 57, 2).

3. Ouvertures maçonnées ou *regards*, pratiquées de place en place le long d'une conduite d'eau pour en rendre la visite plus facile. Quand le conduit était souterrain, les regards ressemblaient aux puits par lesquels pénètre le jour dans un *tunnel;* quand le même aqueduc contenait deux ou plusieurs conduits séparés placés l'un au-dessus de l'autre, les regards de ceux de dessous étaient pratiqués sur le côté de ces canaux, au-dessus du niveau de l'eau dans chacun; mais quand ce n'était qu'un seul conduit, l'ouverture était percée au sommet de l'aqueduc, comme le montre la gravure ci-jointe,

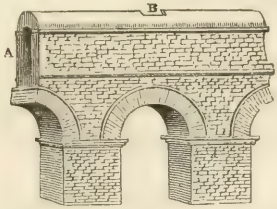

qui représente une partie de l'aqueduc d'Alexandre à Rome. A indique le conduit (*specus*) dans lequel coule l'eau, et B le *puteus* ou regard en question (Vitruv. VII, 8).

PUTICULI ou -LÆ. Fosses communes où l'on jetait les cadavres des esclaves et des gens plus misérables de la classe pauvre, qui ne pouvaient faire la dépense d'une tombe particulière ou d'un bûcher. Originairement, elles étaient creusées sur la colline des Esquilies; mais Auguste les en exclut, dans l'intérêt de la salubrité de ce quartier. D'ailleurs Mécène s'empara de cette colline; ses jardins et son palais la couvrirent entièrement (Varro, *L. L.* V, 25; Festus, *s. v.* Cf. Hor. *Sat.* I, 8, 10).

PYCNOSTYLOS (πυκνόστυλος). *Pycnostyle*, terme dont se servaient les anciens architectes pour désigner le plus serré des cinq systèmes d'entre-colonnement qu'ils employaient. Il n'admettait qu'un diamètre et demi entre deux colonnes. C'est un pycnostyle qui occupe le sommet dans la gravure ci-jointe, où

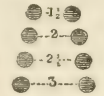

sont représentés, l'un auprès de l'autre, et avec leurs proportions respectives, les cinq systèmes d'entre-colonnement. Il ne trouvait son application que dans les ordres ionique et corinthien (Vitruv. III, 2).

PYCTA ou PYCTES (πύκτης. Phædr. IV, 24; Senec. *Contr.* I, 3). Mot grec latinisé, qui se traduit en vrai latin par PUGIL. Voy. ce mot.

PYRA (πυρά). Bûcher, fait de bois brut formant une masse carrée, sur laquelle on déposait le corps enfermé dans le cercueil pour qu'il fût réduit en cendres. On l'appelait *pyra* avant que le feu y fût mis, comme dans le spécimen ci-joint, emprunté au Virgile du

Vatican et représentant le bûcher de Didon, et *rogus* quand avait commencé l'embrasement (Virg. *Æn.* XI, 185; Serv. *ad l.*; cf. *Æn.* XI, 204).

PYRAMIS (πυραμίς). Pyramide, construction à base carrée, diminuant graduellement de sa base à son sommet, où elle se termine en pointe. C'est aux Égyptiens qu'il faut, sans aucun doute,

faire remonter l'invention et le nom de ces monuments; mais quelle fut au juste leur destination, c'est ce qu'on ne sait pas bien encore. Les Étrusques toutefois et les Romains adoptèrent cette forme pour les monuments funèbres (Plin. *H. N.* XXXVI, 19, 4), toutes les pyramides mentionnées par les écrivains latins ayant été construites à cette fin, ainsi que celle qui subsiste encore à Rome, et qui est connue sous le nom de pyramide de C. Cestius; quant à celle qui est représentée ici, d'après une pierre gravée, ce qui la fait reconnaître comme un tombeau, c'est la figure qui l'accompagne, un de ces gladiateurs nommés *bustuarii*, que l'on louait pour combattre autour du bûcher en flammes des riches et des grands.

PYRGUS (Sidon. *Ep.* VIII, 12). Mot forgé d'après le grec πύργος; le sens a été un peu altéré en passant d'une langue dans une autre; le vrai mot latin qui y répond est TURRICULA. Voyez ce mot.

PYRRHICA et PYRRHICHE (πυρρίχη). Danse guerrière, d'origine dorienne, que l'on exécutait sur une mesure rapide, au son de la flûte, les danseurs portant des armes, et par leurs mouve-

ments cadencés imitant la défense et l'attaque, toutes les phases enfin d'un véritable combat. La scène que nous donnons, copiée sur un vase peint, est généralement prise pour une représentation de l'ancienne danse pyrrhique, telle que l'exécutaient les Grecs. Jules César en introduisit à Rome une imitation que favorisèrent aussi plusieurs de ses successeurs (Suet. *Jul.* 39; *Nero*, 12; Spart. *Hadr.* 19).

PYTHAULA ou -LES. Dans son sens primitif et propre, ce mot désignait un musicien qui jouait sur la flûte (αὐλός) un air qui imitait le mouvement et célébrait le succès du combat d'Apollon contre le serpent Python (Hygin. *Fab.* 273); par suite, on donna plus tard ce nom au joueur de flûte qui sur le théâtre accompagnait les solos, par opposition au *choraules* qui accompagnait les chœurs

(Diomed. III, 489; Varro, *ap.* Non. *v* Ramices).

PYXIDICULA. Diminutif de

PYXIS (πυξίς). Proprement, petite boîte en buis, ordinairement en forme de carré long, et munie d'un couvercle qui à deux de ses extrémités se terminait par des rebords en saillie ou lèvres, qui entraient dans les parois de la boîte quand on la fermait (Plin. *H. N.* IX, 12), comme le montre très-bien la gravure ci-jointe, d'après un dessin sur un vase

peint. Ce nom se conserva, quoiqu'on fît par la suite ces cassettes en bois précieux, en ivoire, etc.; quelquefois même elles étaient entièrement en or ou en argent, ciselées et décorées de bas-reliefs. Elles servaient à mettre les parures et les bijoux; on peut donc en général traduire *pyxis* par notre mot *écrin*. Au rapport de Suétone, Néron avait donné au temple de Vénus Genitrix une *pyxis* enrichie de pierres précieuses, contenant sa barbe qu'il venait de faire raser pour la première fois (Petr. *Sat.* 110; Mart. IX, 38; Suet. *Nero.* 12; (Cic. *Cœl.* 25).

Q

QUADRA. Dans un sens général, tout ce qui a quatre coins, tout ce qui est carré; par suite, plus particulièrement :

1. Table à manger *carrée* (Virg. *Æn.* VII, 115; III, 257), par opposition à une table *ronde*, formes qui étaient employées l'une et l'autre par les anciens, la première étant la forme primitive, la seconde plus récente et d'un usage plus vulgaire. De là l'expression que l'on rencontre dans Juvénal (V, 2) : *Aliena vivere quadra*, pour désigner un parasite, vivant aux frais, mot à mot à la table d'autrui. La gravure représente une table

à manger carrée, d'après le Virgile du Vatican, dressée devant les compagnons d'Ulysse, dans l'île de Circé.

2. Les architectes romains employaient ce mot dans deux sens différents : pour désigner le membre carré (*plinthe* ou

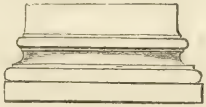

plate-bande) placé sous la base (*spira*) d'une colonne (Vitruv. III, 4, 5), et chacun des *filets* ou *listels* à surface unie qui séparent la *scotia* concave des deux *torus* convexes et bombés qui sont l'un au-dessus, l'autre au-dessous de la *scotia* (Id. III, 5, 2 et 3) : tous ces membres se retrouvent dans la figure ci-jointe.

QUADRANS. Petite monnaie de cuivre, du poids de trois onces (*unciæ*), et valant le quart de l'as. Elle est marquée de trois boules qui en rappellent le poids, accompagnées d'une main ouverte, ou d'une étrille, ou d'un dauphin, ou de grains de blé, ou d'une étoile, ou de l'image d'un vaisseau, ou de la tête d'Hercule ou de Cérès, effigies qui se trouvent toutes sur différents spécimens conservés dans diverses collections numismatiques (Plin. *H. N.* XXXIII, 13; Hor. *Sat.* I, 3, 137; Mart. II, 44). Le spécimen donné ici est emprunté à une de ces monnaies pesant dans son état actuel 76 gr. 817, et qui, dans notre gravure, est réduite des deux tiers.

QUADRANTAL. Vaisseau carré dont chacun des côtés était long d'un pied, et qui servait de mesure pour les liquides. Il contenait une *amphora* (Cato, *R. R.* 57; Plaut. *Curc.* I, 2, 16; Festus, *s. v.*).

QUADRIFORIS, sous-entendu *janua* (τετράθυρος). Porte dont chacun des deux battants se plie en deux parties,

comme les volets de nos fenêtres, de manière que l'on ait en tout *quatre* pièces. On en a un exemple dans la gravure, qui représente une armoire, d'après une peinture de Pompéi (Vitruv. IV, 6, 5).

QUADRIGA (τέθριππον ἅρμα). Attelage de quatre chevaux ou autres animaux, et par suite, char traîné par quatre chevaux de front. Ce mot s'applique plus particulièrement aux chars qui disputaient le prix de la course dans le Cirque (voyez la gravure suivante), ou à ceux qui servaient dans les processions publiques, les triomphes, etc. (Cic. Liv. Suet. etc.). Des chars de ce genre étaient ordinairement munis d'un brancard dans l'intérieur duquel étaient placés tous les chevaux, et d'une longue barre transversale ou joug, étendue sur le dos des quatre bêtes, comme on le voit pour deux chevaux dans la première gravure au mot BIGA. Mais on perdit de bonne heure cette habitude, et alors les deux chevaux du milieu furent seuls attachés au timon et maintenus par un joug, les deux extérieurs n'étant plus attelés au char qu'au moyen de traits, comme le montre la gravure au mot FUNALIS (Isidor. *Orig.* XVIII, 35).

QUADRIGARIUS. Conducteur de char qui menait quatre chevaux attelés de front; ce mot désigne plus particulièrement celui qui, dans les courses du Cirque, conduisait un char attelé de quatre chevaux (*quadriga*), comme le représente

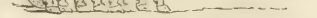

la figure ci-jointe, d'après une lampe en terre cuite (Cic. *Fragm.*; Varr. *R. R.* II, 7, 15; Suet. *Nero*, 16).

QUADRIGATUS. *Denier d'argent;* ainsi appelé parce qu'il portait frappée

sur une de ses faces l'image d'un *quadriga*, comme on le voit dans le spécimen ci-joint, qui reproduit jusqu'aux dimensions de l'original (Plin. *H. N.* XXXIII, 13; Liv. XXXII, 58).

QUADRIREMIS (τετρήρης). Galère de la marine militaire mise en mouvement par quatre rangs (*ordines*) de rames de chaque côté (Plin. *H. N.* VII, 57; Cic. *Verr.* II, 5, 33). La figure, copiée sur une médaille de l'empereur Gordien, quoique trop petite et trop imparfaite pour être prise comme une représentation complète de la quadrirème, jette cependant une utile lumière sur les points qui distinguaient surtout la classe à laquelle elle appartenait, sur la disposition des avirons et la manière dont on les comptait. On verra dans la gravure que quatre rangs de rames superposés les uns aux autres y sont distinctement indiqués par les quatre lignes horizontales tracées entre la mer et le plat-bord du navire,

et la position diagonale de chaque rang de rames par rapport à celui qui le précède et à celui qui le suit, par l'angle rentrant et la pointe qui termine à gauche chaque rangée. On reconnaît ainsi

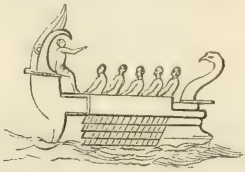

avec certitude que le principe d'après lequel étaient disposés et comptés les avirons d'une *quadriremis* était le même que celui sur lequel étaient fondés la BIREMIS et la TRIREMIS. Or les figures jointes à ces mots, étant sur une plus grande échelle et d'après des modèles plus détaillés, donneront de la construction et du système de ce genre de navires une idée plus nette.

QUADRIVIUM (τετράοδον). Endroit où se rencontrent quatre rues ou che-

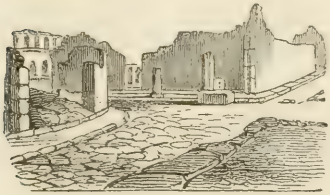

mins de traverse (Catull. 58, 4; Juv. I, 64). La gravure représente un carrefour de ce genre à Pompéi.

QUALUS et -UM (τάλαρος). Nom très-général de tout *panier d'osier;* il pouvait être pris dans différentes acceptions particulières et désigner, par exemple, soit le panier où les femmes mettaient leur laine (Hor. *Od.* III, 12, 4; voy. la gravure suivante), soit une espèce de filtre en osier, qui servait à la vendange (Virg. *Georg.* II, 242; Serv. *ad l.;* voy. la gravure au mot COLUM, 1); une cage à poulets (Columell. VIII, 3, 4; voy. la gravure au mot CAVEA, 2). On observera que tous les paniers représentés dans les gravures auxquelles nous renvoyons présentent la forme de cônes, les uns droits, les autres renversés, et que cette forme conique est précisément celle qu'indique Columelle, et que nous devons prendre pour trait distinctif du *qualus.*

QUASILLARIÆ. Esclaves femelles occupées dans une maison antique au filage, et dont les fonctions étaient de porter aux fileuses, pendant qu'elles travaillaient, les paniers de laine (*quali*, *quasilli*). Elles étaient au dernier rang dans le ménage, ne faisant que servir d'autres esclaves, et n'ayant elles-mêmes aucun des talents domestiques (Petr. *Sat.* 132; Inscript. *ap.* Grut. 648, 5). La gravure montre deux femmes de cette classe avec le panier entre elles, d'après une frise dans le forum de Nerva à Rome,

sur laquelle sont représentés différents procédés se rattachant à l'art de filer et de tisser, et différentes classes d'ouvrières.

QUASILLUS et -UM (ταλαρίς). Diminutif de QUALUS. S'applique surtout au panier dans lequel on portait la laine et tout ce qui servait à filer, comme on l'a expliqué dans les deux derniers articles (Tibull. IV, 10, 3; Prop. IV, 7, 41).

QUINARIUS. *Demi-denier;* monnaie

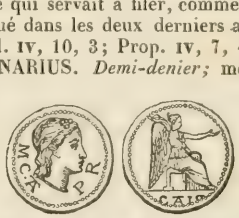

courante des Romains, valant environ

41 centimes de notre monnaie (Varro, *L. L.* v, 173; Plin *H. N.* XXXIII, 13). Le spécimen reproduit les dimensions de l'original antique.

QUINCUNX. Monnaie de cuivre qui avait cours à Rome; elle pesait cinq onces (*unciæ*) et valait 5/12 de l'as (Hor. *A. P.* 327). Cinq boules y étaient représentées pour en marquer la valeur, semblables à celles que l'on voit sur le *quadrans* (voy. la gravure à ce mot). Ces monnaies sont extrêmement rares.

2. Figure formée par des objets disposés respectivement les uns par rapport

* * * *
* * *
* * * *
* * *
* * * *

aux autres comme le sont les cinq points (*puncta*) sur un dé à jouer (Cic. *de Sen.* 17; Cæs. *B. G.* VII, 73).

QUINCUPEDAL. Baguette de *cinq pieds*, divisée en parties égales, servant à prendre des mesures (Mart. XIV, 92).

QUINQUEREMIS (πεντήρης). Galère de guerre ayant de chaque côté cinq rangs de rames (*ordines*); espèce de navires qui fut très-employée pendant la seconde guerre punique (Liv. XXVIII, 30; Plin. *H. N.* VII, 57). L'absence de toute représentation connue d'une ancienne quinquérème rend impossible de montrer la disposition des avirons dans cette sorte de bâtiments, en renvoyant à un spécimen qui fasse autorité; mais on a de bonnes raisons de conjecturer que les rangs y étaient placés les uns au-dessus des autres et comptés en hauteur, les trous par lesquels passaient les avirons des cinq rangs y formant dans le sens vertical autant de lignes obliques qu'il y avait d'avirons dans chaque file horizontale, comme le montre le plan ci-joint. En effet, des monuments encore subsistants prouvent que la *biremis*, la *triremis* et la *quadriremis* étaient construites et que les rangs de rames y étaient comptés d'après ce principe, comme le démontrent les figures que nous avons données à chacun de ces mots; et des expériences positives ont fait reconnaître qu'un cinquième rang de rames superposé de la

* * * * *
* * * * *
* * * * *
* * * * *
* * * * *

même manière aux quatre autres ne serait pas trop élevé au-dessus de l'eau pour que la *pale* de l'aviron y trempât sans qu'il fût nécessaire de donner au *bras* de la rame une longueur qui ne permettrait pas de s'en servir. Mais au-dessus de ce nombre on trouve qu'une pareille disposition devient matériellement impossible, parce que le *bras* de la rame serait élevé au-dessus de la portée du rameur à cause de la grande obliquité donnée à l'aviron par la hauteur de son point d'appui; et si d'ailleurs on allongeait assez l'aviron pour que levier pût fonctionner, le *bras* en deviendrait si long qu'il dépasserait le bord opposé du bâtiment.

QUINQUERTIO (πένταθλος). Celui qui s'exerce aux jeux du *quinquertium* (Liv. Andron. *ap.* Fest. *s. v.*).

QUINQUERTIUM (πένταθλον). Combat gymnique, d'origine grecque (Festus, *s. v.*), composé de cinq exercices différents (*quinque artes*) : du saut (*saltus*, ἅλμα), de la course (*cursus*, δρόμος), de la lutte (*lucta*, πάλη), du jet du disque (*discus*, δίσκος), et de la boxe (*pugilatus*, πυγμή), à laquelle on substitua plus tard le jet du javelot (*jaculatio*, ἀκόντισις). Pour gagner le prix il fallait remporter la victoire dans chacun des cinq combats.

R

RADIUS (ῥάβδος). Baguette pointue dont se servaient les professeurs de géométrie, d'astronomie ou de mathématiques pour tracer des figures sur le sable, etc. (Cic. *Tusc.* V, 23; Virg. *Ecl.* III, 40),

comme le montre la figure ci-jointe, qui

représente la muse Uranie, d'après une peinture de Pompéi.

2. (ἀκτίς). *Rayon* de lumière, habituellement représenté par les artistes comme une lame à pointe aiguë; d'où *corona radiis distincta* (Flor. IV, 2, 91), couronne ornée de pointes de métal pour imiter les rayons du soleil, comme dans la gravure ci-contre, qui représente la tête d'Auguste, d'après une pierre gravée.

3. (ἀκτίς, κνήμη). Les *rayons* d'une roue (Virg. *Georg.* II, 444; Ov. *Met.* II, 318), ainsi appelés parce qu'ils rayonnent du moyeu comme des rayons d'un centre lumineux; d'où *rota radiata* (Varro, *R. R.* III, 5, 15), roue à rayons, par opposition à la roue pleine (*tympanum*), qui nécessairement n'en avait pas; le second des deux mots grecs cités plus haut, κνήμη, désigne mot à mot l'os de la jambe que l'on appelle *tibia*, et suggère ainsi, pour le même objet, une autre image qu'explique la forme des rayons dans la gravure ci-jointe; elle représente une roue antique conservée maintenant à Vienne dans la collection des antiquités.

4. Pieu aigu servant à dresser un *vallum* (Liv. XXXV, 3).

5. Instrument qui servait dans le tissage (Virg. *Æn.* IX, 476; Ov. *Met.* IV, 275; VI, 56; Lucret. V, 1352); en raisonnant d'après l'analogie et en s'aidant des autres sens du mot, on arrive à croire que c'est la longue baguette qui sert encore maintenant aux Indiens à la fois de *navette* et de *battant*, pour faire passer le fil de trame entre les fils de chaîne, puis pour serrer l'étoffe.

RADULA. *Racloir*, outil de fer servant à gratter et à faire disparaître des matières couvrant une surface que l'on veut en débarrasser, comme une ancienne couche de peinture ou d'enduit de dessus un mur (Columell. XII, 18, 5).

RALLUM. Par contraction pour *radulum*. *Racloir* de forme triangulaire,

que le laboureur attachait au gros bout de son aiguillon, et qui lui servait à gratter le soc et à en détacher la terre (Plin. *H. N.* XVIII, 49, 2). Le spécimen ci-joint est copié sur un bronze étrusque, où cet instrument est entre les mains d'un paysan occupé à labourer.

RASTELLUS. Diminutif de RASTER; désigne surtout un râteau de bois qui sert à égaliser le terrain après que de la graine y a été semée (Columell. II, 12, 6), ou à ramasser et à faner dans les champs la paille ou le foin (Varro, *R. R.* I, 49, 1; *L. L.* V, 136).

RASTER et RASTRUM. Outil d'agriculteur et d'horticulteur qui, et par sa forme et par ses usages, tient à la fois de notre *fourche*, de notre *râteau* et de notre *houe*. Il ressemblait à la fourche et au râteau, en ce que la tête, qui en était de fer (Cato, *R. R.* 10 et 11) et

très-pesante (Virg. *Georg.* I, 164), avait deux, trois et quelquefois quatre dents (*quadridens*, Cato, *ll. cc.*) écartées les unes des autres (Isidor. *Orig.* XX. 14, 6;

a raritate dentium), et disposées comme les dents du râteau sur une ligne perpendiculaire au manche avec qui elles formaient des angles droits, au lieu d'en être, comme les dents de la fourche ordinaire, un prolongement; mais la manière dont on l'employait ordinairement ressemble à celle dont on se sert de la houe : on le levait de terre à chaque coup (Senec. *de Ira*, II, 5), puis on le rabattait avec force en le faisant pénétrer dans le sol (Celsus *ap.* Non. *s. v.*). C'est ainsi qu'il servait à bêcher et à nettoyer la surface du sol (Varro, *L. L.* V, 136; Virg. *Georg.* III, 534); à défoncer le terrain et à lui donner des façons, en place de la charrue (*Æn.* IX, 608), et plus particulièrement à briser, avant le hersage, ou pour en tenir lieu, toute grosse motte de terre laissée par la charrue (Plin. *H. N.* XVIII, 49, 3; Virg. *Georg.* I, 94). La figure ci-dessus, tirée d'un très-ancien manuscrit de Terence conservé à la bibliothèque du Vatican, quoique ce ne soit sans doute qu'une représentation artistique qui ne vise pas à une grande exactitude, réunit les différents traits que nous avons indiqués, et mettra le lecteur en état de se faire une idée exacte des caractères essentiels de cet instrument. Elle est en tête de la première scène du premier acte de l'*Heautontimorumenos;* Ménédème porte sur son épaule cet instrument qui, d'après le texte de la pièce, doit être celui que nous venons de décrire. — CHREM. *Istos rastros interea tamen adpone, ne labora.* MENED. *Minime*, etc. Dans le dessin du manuscrit le *rastrum* est accompagné, sur l'épaule de Ménédème, d'une gerbe d'avoine, et d'un joug pour atteler les bœufs à la charrue. Cet exemple fait comprendre aussi la différence qu'il y a entre le *raster* et le *ligo*, instrument qui d'ailleurs ressemble au *raster* et se manie de la même manière, mais qui, au lieu d'avoir la tête formée de deux ou plusieurs fourchons isolés, comme le râteau, ou d'être, comme celui que l'on a représenté ici, un *outil à deux cornes* (*bicorne ferrum*, Columell. X, 148), avait, comme la houe, un fer entier, seulement à lame dentelée, ou, comme le dit le même auteur (X, 88), brisée en dents — *fracti dente ligonis.* C'est ce que montre la gravure au mot LIGO. Le mot *Raster* s'emploie, il est bon de le remarquer, plus souvent au pluriel qu'au singulier, parce que la tête de l'outil était formée de plusieurs parties, de plusieurs fourchons, et non d'un seul fer.

2. *Raster ligneus. Râteau de bois* (Columell. II, 27); le diminutif *rastellus* est plus commun dans ce sens.

RASUS (ξεστός). *Rasé*, se dit des cheveux et de la barbe (Cic. *Rosc. Com.* 7; Aull. Gell. III, 4; voy. la gravure à LINIGER), par opposition à *tonsus*, qui veut dire rogné, coupé ras avec des ciseaux.

RATARIA. Énuméré par Aulu-Gelle parmi les différentes espèces de bateaux et de navires dont il donne la liste (X, 25), mais sans un mot qui en indique les caractères propres. Servius (*ad* Virg. *Æn.* I, 43) dit seulement que c'était un petit bâtiment marchant à la rame — *navicula cum remis.* Isidore (*Orig.* XIX, 1, 9) semble indiquer que c'était un bateau grossièrement construit, à fond plat.

RATIS (σχεδία). *Radeau*, formé de planches en assez grand nombre pour qu'elles supportassent un chargement. Le spécimen que nous donnons est em-

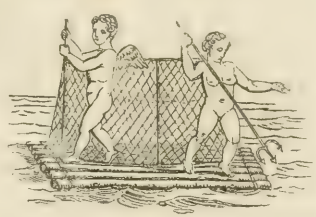

prunté à une mosaïque qui faisait partie du plafond d'un ancien temple de Bacchus, devenu l'église de Sainte-Constance, près de Rome (Plin. *H. N.* VII, 57; Quint. X, 2, 7; Cic. *Tusc.* I, 30; Isidor. *Orig.* XIX, 1, 9).

2. (πλοῖον κοντωτόν). *Bateau à fond plat*, que l'on faisait marcher, non avec l'aviron, mais avec le croc, comme le montre l'exemple ci-joint, d'après la très-

ancienne mosaïque de Préneste. C'est, en fait de construction navale, le premier

pas du radeau au navire (Virg. *Georg.* II, 445; Flor. IV, 2, 32; Diodor. XIX; Baïfius, *de Re Nav.*).

3. Les poëtes emploient indifféremment ce mot pour désigner toute espèce de bateau ou de navire.

4. *Pont de bateaux;* on le construisait en attachant entre les deux rives du fleuve, l'un à côté de l'autre, autant de bateaux qu'il en fallait pour soutenir

un chemin de planches allant d'un bord à l'autre. De là l'expression de Tite-Live : *Rate jungere flumen.* La figure est empruntée à la colonne d'Antonin.

RECHAMUS (Vitruv. X, 2, 1). Synonyme de *Trochlea.*

RECINCTUS (Virg. *Æn.* IV, 518). Équivalent de DISCINCTUS.

RECINIUM. Voy. RICINIUM.

RECTA (ὀρθοστάδιος χιτών). Tunique

tissée tout d'une pièce, comme nos bas, qui serrait la taille et prenait le corps, sans avoir besoin, comme la tunique ordinaire, aussi large en haut qu'en bas, d'une ceinture qui la fît sentir; elle tombait donc du col aux pieds, avec des plis droits et ininterrompus, comme le montre la figure de Cérès ci-jointe : c'est à ce caractère qui lui est propre qu'elle dut son nom en latin comme en grec (Plin. *H. N.* VIII, 74; Festus, *s. v.;* Isidor. *Orig.* XIX, 22, 18; Pollux, VII, 48).

REDEMPTOR (ἐργολάβος). *Entrepreneur.* S'applique à toute personne qui entreprend, pour un prix convenu, d'exécuter toute espèce d'ouvrage, comme la construction et la réparation d'une maison (Cic. *Div.* II, 21; Plin. *H. N.* XXXVI, 55; Liv. Hor.).

REDIMICULUM. Long cordon ou ruban attaché à la *mitra* (Isidor. *Orig.* XIX, 31, 5; Virg. *Æn.* IX, 616), ou à toute autre coiffure du même genre, afin de

l'attacher sous le menton (voy. la gravure au mot *Mitra*); quand il n'était pas noué, il pendait sur les épaules et la poitrine (Ov. *Met.* X, 265), comme le montre la figure ci-jointe de Pâris, d'après une peinture de Pompéi.

REGULA (κανών). Règle droite dont se servaient les charpentiers, les maçons, et en général tous les artisans pour tracer des lignes ou prendre des mesures

(Vitruv. V, 3; Cic. *ap.* Non. *v.* Perpendiculum). La gravure représente

une règle antique en bronze, trouvée à Pompéi, dans une boutique de maçon; elle est divisée en parties égales par des points, et se plie en deux par son milieu au moyen d'une charnière analogue à celle dont sont pourvues nos règles; elle a de plus par derrière un support qui empêche les deux moitiés de la règle, quand elle est ouverte, de céder et de se refermer l'une sur l'autre : c'est une lame de métal solidement fixée à l'une des deux parties de la règle, et à son autre extrémité marquée de deux entailles où s'adaptent les têtes de deux petits clous enfoncés dans la seconde moitié de la règle. Cette lame rigide, ainsi fixée dès qu'on le veut aux deux parties mobiles de la règle, en assure l'immobilité.

2. Dans un sens plus général, toute longue latte droite, toute barre mince de bois ou de métal, à quelque usage qu'elle servît, et dans un sens plus spécial, au pluriel, les lattes entre lesquelles étaient renfermées la pulpe des olives (*samsa*), ou les peaux de raisin (*pes vinaceorum*), quand on les plaçait sous le pressoir (*prelum*). Elles servaient à maintenir toute la masse sous l'action de la presse, et à l'empêcher de s'échapper par tous les côtés, repoussée par la force qui pesait surtout au milieu (Columell. XII, 52, 10); voy. la figure au mot TORCULAR, 1; on y voit un panier (*fiscina*) employé, comme cela se faisait souvent (Id. XII, 39, 3), au lieu de lattes, et dans le même but.

REMEX (ἐρέτης, κωπηλάτης). *Rameur* sur un bateau, une galère ou un navire. Sur les bâtiments de guerre, les rameurs (*remiges*) formaient une classe distincte des marins (*nautæ*), qui s'occupaient des voiles et de la direction du navire, ainsi que des soldats de marine (*classiarii*), qui étaient chargés de la défense du vaisseau; l'équipage du vaisseau se composait de ces trois classes d'hommes réunies (Cic. *Verr.* II, 5, 33; II, 4, 34; Cæs. *B. C.* III, 24).

Dans les bateaux et les petites embarcations, les anciens se servaient de leurs rames de presque toutes les manières encore en usage : quelquefois un seul rameur maniait une couple d'avirons (voy. la gravure au mot BIREMIS, 1); quand le bateau était très-large, ou dans de plus grandes embarcations, chaque rameur ne maniait qu'une rame, soit assis et tirant la rame à lui, comme nous le faisons, soit debout et l'écartant de son corps, comme cela se pratique encore de nos jours le plus ordinairement dans la Méditerranée (voyez la gravure au mot ACTUARIOLUM).

Dans de grands navires allant sur mer et n'ayant qu'un rang de rames, tels que les *naves longæ*, *liburnicæ*, et d'autres appartenant à la classe des *moneres*, qui étaient munis d'avirons très-pesants et très-longs, il est presque certain que plusieurs hommes tiraient sur un même aviron, étant assis sur un même banc, comme cela se faisait sur les galères des Vénitiens, des Génois et des Français de Marseille, pendant les quinzième, seizième et dix-septième siècles, méthode ainsi décrite dans les Mémoires de Jean Marteihle, protestant français, condamné aux galères en 1701 : « Les rameurs sont assis sur des bancs (les *transtra* des Romains), six hommes à chaque aviron; un de leurs pieds porte sur un tabouret bas ou marchepied, l'autre est levé et appuyé contre le banc qui est devant eux; ils penchent le corps en avant (le *remis incumbunt* de Virgile), et avancent les bras par-dessus le dos de ceux qui sont devant eux, et dont l'attitude est alors la même. Ayant ainsi porté l'aviron en avant, ils se soulèvent avec l'extrémité de la rame qu'ils tiennent dans leurs mains (*remis pariter insurgunt*, Virg.), et en plongent l'autre dans la mer; cela fait, ils se rejettent sur leurs bancs, qui plient sous le poids. »

Dans des bâtiments munis de plus d'un rang de rames (*ordo*), comme la *biremis*, la *triremis*, etc., la méthode de ramer était différente. Les rameurs y étaient assis sur des siéges séparés (*sedilia*), et non sur des bancs placés en travers (*transtra*), et chaque aviron était manié par un seul homme, celui dont le point d'appui était plus élevé au-dessus de l'eau se trouvant nécessairement le plus long, et le travail de l'homme qui le manœuvrait le plus pénible. Mais quand on construisait des navires de très-grandes

dimensions, tels, par exemple, que l'*hexeris*, l'*hepteris*, la *decemremis*, etc., quoiqu'ils ne pussent pas avoir, comme nous l'avons expliqué à l'article ORDO, plus de cinq rames échelonnées l'une au-dessus de l'autre de la ligne de flottaison au plat-bord, il est clair cependant qu'il devait y avoir une certaine proportion entre la longueur et la largeur du vaisseau, d'une part, et de l'autre, la longueur et le poids de la rame; et, dans de tels cas, il n'est que raisonnable d'inférer que les deux manières de ramer que nous venons d'indiquer étaient employées concurremment, les avirons les plus courts étant maniés chacun par un homme seul, les avirons supérieurs, plus longs et plus lourds, par autant de rameurs que leurs dimensions pouvaient l'exiger. Ainsi, quand les auteurs anciens disent que l'équipage des rames est incomplet, cela n'implique pas qu'aucun des avirons reste sans rameur (ce qui serait difficile à comprendre), mais que quelques-uns n'avaient pas le nombre de mains et la quantité de force qui leur eussent été nécessaires.

REMIGIUM. L'ensemble des rames d'un vaisseau; se dit aussi, comme l'expression grecque, εἰρεσία et τὸ ἐρετικόν, pour *remiges*, un équipage de rameurs (Virg. Hor. Plin. etc.).

REMULCUM ou -US (ῥῦμα). *Câble* servant à un bâtiment pour en remorquer un autre (Isidor. *Orig.* XIX, 4, 8; Hirt. *B. Alex.* 11; Liv. XXXII, 16).

REMUS (ἐρετμός, κώπη). *Aviron;* les petits avirons et godilles que maniait un seul homme ne différaient en rien de ceux qu'emploient les modernes, comme on peut le voir d'après de nombreux spécimens que présente ce Dictionnaire; mais les plus grands, qui avaient quelquefois jusqu'à $16^{m},46$ de long, et qui par conséquent voulaient être maniés chacun par plusieurs hommes, devaient avoir un *bras* trop épais pour que la main pût le saisir; on peut en conclure avec toute confiance qu'ils étaient faits comme ceux dont on se servait aux seizième et dix-septième siècles à bord des galères de la Méditerranée; chacun était long de 13 à 15 mètres, et il y avait six rameurs pour chaque rame, qu'ils maniaient au moyen d'une fausse poignée ou grille, attachée au *bras* de l'aviron, comme le montre la gravure ci-jointe, représentant la portion d'une de ces rames qui était com-

prise dans l'intérieur du navire. Cette plaque, qui se trouve juste à gauche de la susdite poignée, n'appartient pas à l'aviron lui-même, et y est attachée, comme défense, pour l'empêcher de s'user en frottant contre le flanc du navire; quand elle est elle-même usée, il est facile de la remplacer.

RENO ou RHENO. Manteau très-court (*parvis rhenonum tegumentis*. Cæs. *B. G.* VI, 21), qui ne couvrait que les épaules et la poitrine, et ne descendait pas plus bas que les reins et le ventre (Isidor. *Orig.* XIX, 23, 4). C'était un vêtement qui caractérisait particulièrement les Germains (Sallust. *Fragm. inc.* 13, ed. Gerlach) et les Gaulois (Varro, *L. L.* V, 167). Il était fait de la peau du renne.

On le voit souvent porté par des Germains de la colonne Antonine (voy. les gravures aux mots FRAMEA et SUPPLEX); quelques soldats romains le portent aussi sur la colonne Trajane, et nous en avons choisi deux pour cette gravure, vus, l'un de face, l'autre de dos, parce qu'ils montrent plus clairement la forme propre et les dimensions du vêtement en question.

REPAGULA (pluriel). Un des moyens employés par les anciens pour fermer les portes (Cic. *Div.* I, 34); mais quelle était au juste cette sorte de fermeture, on ne peut guère s'en rendre compte que par le raisonnement, et non par des témoignages positifs. Comme ce mot ne se

rencontre qu'au pluriel, on peut en conclure que cette fermeture consistait en deux attaches et non en une seule; tan-

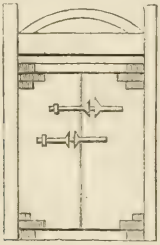

dis que l'expression de Plaute (*Cist.* III, 18), *occludite pessulis, repagulis*, conduit à conjecturer qu'elle était formée d'une paire de verrous (*pessuli*) faits de bois et fixés aux battants d'une porte (Plin. *H. N.* XVI, 82), à la même hauteur, en face l'un de l'autre, de manière qu'en tirant, l'un de gauche à droite, l'autre de droite à gauche, ils s'adaptassent l'un à l'autre; ce qui semble être le véritable sens de la définition donnée par Verrius (*ap.* Fest. *s. v.*) : *repagula, quæ patefaciundi gratia ita figuntur, ut e contrario oppangantur.* La figure ci-jointe, représentant une porte égyptienne, d'après une peinture de Thèbes, nous montre les deux verrous attachés à des battants séparés, et, en haut comme en bas, se rencontrant en sens opposé; elle convient donc assez bien à la description que nous avons faite des *repagula* pour nous autoriser à croire que c'est bien de ce genre de fermeture qu'elle nous donne un spécimen. C'est en effet aux Égyptiens que les Romains, comme les Grecs, ont emprunté les modèles de la plupart de leurs clefs, de leurs serrures, et en général de toutes leurs fermetures.

REPLUM (Vitruv. IV, 6, 5). Montant vertical dressé au milieu de la cage de la porte pour servir de feuillure, et couvrir la fente formée au point de jonction des deux battants, comme le montre la figure ci-jointe, qui représente, telle qu'elle existait primitivement, une ancienne porte de bronze qui appartenait autrefois au temple de Rémus, devenu maintenant l'église de Saint-Côme et de Saint-Damien, à Rome. Le plan qui est en bas, et où le montant en question est au milieu, nous montre la manière dont la feuillure couvrait la jonction des battants, et l'élévation nous présente un des battants de la porte fermé contre le montant; on comprend aisément que, si les deux battants étaient ouverts, il resterait seul, comme un pilier isolé, au milieu de l'ouverture de la porte. Pourtant

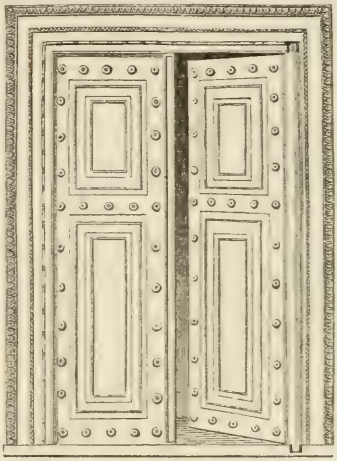

l'interprétation que nous donnons ici du mot *Replum* ne peut pas être regardée comme certaine, car le sens précis de ce mot est très-controversé, et il n'y a pour l'établir d'une manière décisive d'autres autorités que la présence de ce mot, sans aucune explication, dans un passage de Vitruve.

REPOSITORIUM. Meuble qu'employaient les Romains pour servir les différents mets qui composaient un repas (Plin. *H. N.* XVIII, 90), et que l'on plaçait sur une table dans la salle à manger (Petr. *Sat.* 60). C'était une boîte

ou coffre (d'où *theca repositorii*, Petr. *Sat.* 39), rond ou carré, très-haut, fait quelquefois de bois précieux incrusté en écaille et enrichi d'ornements d'argent (Fenestella *ap.* Plin. *H. N.* XXXIII, 52; Petr, *Sat.* 35). Le coffre était de plus partagé en un certain nombre d'étages séparés et placés l'un au-dessus de l'autre, dont chacun contenait un plateau (*ferculum*) garni de plats; c'est à peu près ces paniers à plusieurs étages dans lesquels nos restaurateurs envoient à des pratiques un dîner tout prêt. Cela est prouvé par un passage de Pétrone (*Sat.* 36; cf. 35), où il est dit qu'un *repositorium* est placé sur la table, et après qu'on en a enlevé la partie supérieure, un autre plateau contenant un autre service d'entrée apparait aux regards — *superiorem partem repositorii abstulerunt. Quo facto, videmus infra, scilicet in altero ferculo, altilia,* etc.—Ce texte indique clairement la différence entre un *repositorium* et un *ferculum*, et prouve la légèreté des érudits qui ont cru ces deux mots synonymes.

REPOTIA. Partie de gens qui se mettent à boire après un festin (Apul. *Apol.* p. 101; *de Mundo*, p. 750); par suite, dans un sens particulier, la fête que le nouveau marié donne à ses amis le jour qui suit ses noces (Festus, *s. v.;* Hor. *Sat.* II, 2, 60).

RESTIARIUS (σχοινοπλόκος, καλωστρόφος). *Cordier* (Inscript. Vet. a Jo. Cam. Rossi edita).

RESTIO (σχοινοπώλης). Marchand de corde et de ficelle (Frontin. *ap.* Gramm. Lat. ed. Putsch. p. 2201; Suet. *Aug.* 2).

RETE et RETIS (δίκτυον). *Filet*, avec un sens aussi étendu que celui de ce mot en français, comprenant filets de pêche et de chasse, et par suite, toutes les différentes espèces de filets qui sont énumérés dans la Table analytique (Cic. Plaut. Virg. etc.). Les chasseurs employaient ce mot dans un sens spécial et tout technique pour désigner le grand filet (*longo meantia retia tractu*, Nemes. *Cyneg.* 300) avec lequel, avant de commencer les battues, ils avaient soin d'entourer une vaste étendue de terrain pour empêcher le gibier de se disperser en plaine, et pour former un cercle fermé de toutes parts vers l'infranchissable circonférence duquel on pourrait le pousser, quand les chiens l'auraient forcé à sortir des remises où il se tenait caché. On se fera facilement une idée de ce filet, de la manière dont on le disposait, et des services qu'il rendait, d'après la gravure ci-jointe, copiée sur une fresque dans le

tombeau des Nasons, près de Rome, tombeau qui contient plusieurs peintures représentant des scènes de chasse.

RETIARIUS. Gladiateur romain, ainsi nommé du filet (*rete*) qui était son arme particulière et distinctive. Il portait, en outre, une lourde fourche à trois dents (*fuscina, tridens*); mais il n'avait pas d'armure défensive; son art était de bien lancer son filet sur la tête de l'adversaire, généralement un *secutor*, avec lequel on le mettait aux prises. S'il réussissait à en-

velopper des replis de son filet le *secutor*

qui avait une armure défensive et offensive, il le joignait et l'attaquait avec sa fourche comme le montre la gravure, empruntée à une mosaïque antique ; mais s'il manquait son coup, n'ayant pas d'armure défensive, il prenait immédiatement la fuite, et s'efforçait de ramasser son filet avant que son adversaire eût pu le joindre, pour le lancer une seconde fois (Suet. *Cal.* 30; *Claud.* 34; Juv. II, 143; VIII, 203).

RETICULATUS. Mot à mot, fait comme un filet, d'un travail semblable à celui des mailles d'un filet.

1. *Reticulata structura.* Manière de construire des murailles très en vogue en Italie pendant les derniers temps de la république romaine et les premiers de l'empire. Dans ce système, la surface

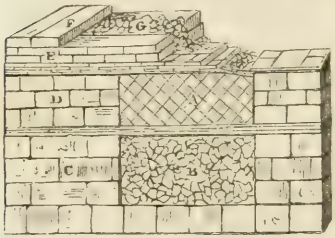

externe du mur présente à l'œil l'image d'un réseau, comme le montre la partie marquée A dans la gravure ci-jointe, qui offre réunies au regard les différentes sortes de maçonnerie employées par les anciens constructeurs. Dans le système dont il est ici question, de petites pierres, ou des blocs de tuf taillés en cube, au lieu d'être posés à plat sur un de leurs côtés, reposent sur une de leurs arètes, de manière à s'adapter l'un à l'autre comme autant de coins. Ce genre de maçonnerie, quoique très-agréable à l'œil, a le grand défaut de manquer de solidité, par suite de la tendance qu'ont à se fendre des murs ainsi construits (Vitruv. II, 8, 1; Plin. *H. N.* XXXVI, 51).

2. *Reticulata fenestra.* Fenêtre fermée par de petites barres de bois ou de métal, qui se croisent en formant un réseau (Varro, *R. R.* III, 7, 3).

RETICULUM (δικτύδιον). Diminutif de RETE. Petit filet ou filet à petites mailles (Varro, *R. R.* III, 5, 13); d'où les sens particuliers suivants :

1. Sac en filet, premier type du sac à ouvrage de nos dames; il servait à contenir différents objets :—du pain (Hor. *Sat.* I, 1, 47); des balles à jouer (Ov. *A. Am.* III, 361); des feuilles de rose sèches, ou d'autres substances aromatiques, que l'on portait ainsi à son bras (Cic. *Verr.* II, 5, 11).

2. (κεκρύφαλος). *Filet de tête,* bonnet en filet, qui appartenait proprement aux femmes (Varro, *L. L.* V, 130), quoique les hommes l'aient quelquefois aussi adopté

(Lamprid. *Heliog.* 11; Juv. II, 96), comme cela se voit encore de nos jours en Italie, où il est porté par les femmes d'Albano, et les hommes de Sonnino. Le spécimen est emprunté à une peinture de Pompéi.

RETINACULUM (σχοινίον ἐπίγειον). Dans la langue de la marine, *amarre,* câble jeté de l'arrière d'un bâtiment (Ov. *Met.* XV, 696), et servant à l'attacher au rivage (*Ib.* XIV, 547), par opposition au câble de l'ancre (*ancorale*), que l'on jetait de l'avant.

2. *Corde à haler,* au moyen de laquelle des animaux tiraient du rivage un navire (Hor. *Sat.* I, 5, 18), par opposition à *remulcus,* corde avec laquelle un bâtiment en remorquait un ou plusieurs autres.

3. Longs traits pour des chars auxquels étaient attachées plusieurs paires de bœufs; ils avaient quelquefois jusqu'à 7 ou 8 mètres de long (Cato, *R. R.* 63 et 135).

4. Toute espèce de longue corde ou lanière servant à retenir ou à contenir; ainsi, longe ou licou pour le bétail (Columell. VI, 2, 4. Voy. CAPISTRUM); les rênes d'un char (Virg. *Georg.* I, 513. Voy. HABENA).

RETIOLUM. Diminutif de RETE (Apul. *Met.* VIII, p. 155); synonyme de RETICULUM, 2 (Augustin. *Ep.* 109, n. 10).

RETIS. Voyez RETE.

RETIUM. Synonyme de RETE (Gloss. Philox. et Schol. Vet. *ad* Juv. VIII, 20, où ce mot sert à désigner le filet du *retiarius*).

RHEDA. Grande et spacieuse voiture à quatre roues (Isidor. *Orig.* XX, 12), munie de plusieurs siéges, de manière à pouvoir contenir une nombreuse compagnie, avec ses paquets, son bagage (Juv. III, 10; Mart. III, 47, 5). Elle paraît avoir été en grand usage chez les Romains, à la fois à la ville et à la campagne (Cic. *Mil.* 20; *ad Att.* VI, 1; V, 17; Suet. *Jul.* 57); elle ressemblait probablement au *char à banc* français couvert, car cette voiture même, ainsi que le nom qu'elle portait, était d'origine gauloise (Quint. I, 5, 68). La figure ci-jointe n'est tirée d'aucune représentation antique, mais

elle n'est pas non plus entièrement de fantaisie, ayant été composée par Ginzrot (*Wagen und Fahrwerke*, tab. 20), d'après plusieurs voitures qui ressemblent fort l'une à l'autre et que l'on voit sur les colonnes de Trajan et d'Antonin. Nous la reproduisons ici pour donner une idée approximative des caractères généraux de ce moyen de transport; quoiqu'elle ne soit pas tout à fait authentique, on y retrouvera facilement les traits indiqués dans les différents passages auxquels nous avons renvoyé.

RHEDARIUS. Le cocher d'une *rheda* (Cic. *Mil.* 10).

2. Artisan qui fait ces voitures (Capitol. *Max. et Balb.* 5).

RHOMBUS (ῥόμβος). Signifiait primitivement le fuseau (*fusus*) qui servait aux femmes à filer (Schol. *ad* Apollon. *Argon.* I, 1139); une section verticale qui en serait faite quand il est couvert de fil produirait la figure que les mathématiciens appellent un *rhomboïde*, comme on peut le voir par le fuseau du milieu dans la gravure au mot FUSUS. Ce dernier sens, de rhomboïde, rhombe ou losange, finit par se substituer tout à fait au sens primitif, à l'idée de l'objet qui avait donné son nom à cette figure; on la retrouve pourtant conservée dans une des acceptions de ce mot chez les écrivains grecs et latins, qui l'emploient quelquefois pour désigner une sorte de bobine ou de fuseau magique dont on se servait dans les enchantements (Ov. *Am.* I, 8, 7; Prop. III, 6, 26).

RHOMPHÆA, ROMPHÆA, et RUMPIA (ῥομφαία). Arme de combat propre aux Thraces (Aul. Gell. X, 25); mais quelle était la nature de cette épée ou de cette lame, c'est ce que l'on ne sait pas d'une manière positive. En tous cas, elle était d'une longueur prodigieuse (Liv. XXXI, 29), et elle avait, comme le *pilum* romain, un manche de bois de la même dimension que le fer qui y était attaché (Val. Flacc. VI, 78).

RHYPAROGRAPHUS (ῥυπαρογράφος). Peintre qui traite des sujets bas et grossiers. Parmi ces sujets on cite des scènes de la vie domestique, des intérieurs de boutiques de barbier, des échoppes de savetier, des animaux, des natures mortes (Plin. *H. N.* XXXV, 37), enfin à peu près ceux qu'ont préférés les Flamands et auxquels ils ont dû leur célébrité. Il est évident, d'après l'adjectif qui détermine le sens de ce mot (ῥυπαρός, bas, sale), que le public grec, amateur éclairé du beau, faisait peu de cas de ce genre d'ouvrages; mais l'esprit grossier et plus matériel des Romains, chez qui le goût et l'amour des arts étaient bien moins purs, étant acquis et souvent factices et non pas un don de la nature,

comme ceux qu'elle avait prodigués aux Grecs, en faisait un grand cas, et les payait quelquefois plus cher que les œuvres des grands maîtres (Plin. *l. c.*).

RHYTIUM (τὸ ῥυτόν). C'est proprement le nom grec d'une *corne à boire* (Mart. II, 35, 2), de laquelle on laissait la liqueur *couler* (d'où l'origine de ce mot, ῥυτός voulant dire *coulant*), à travers un trou qui est percé à l'extrémité inférieure, jusque dans la bouche de celui qui buvait, comme le montre le spécimen ci-joint, d'après une peinture de Pompéi. On la voit ici sous une forme élémentaire : c'est une simple corne; mais on en rencontre aussi d'un dessin très-orné, représentant différentes têtes d'animaux, et où l'étroite ouverture formée par les lèvres au bout du museau laissait la liqueur s'échapper. On en a découvert plusieurs de ce genre dans les fouilles de Pompéi et d'Herculanum; elles sont gravées dans le *Museo Borbonico* (V, 20; VIII, 14).

RICA. Pièce de drap carrée et bordée d'une frange (*vestimentum quadratum, fimbriatum.* Verrius, *ap.* Fest. *s. v.*), que les femmes portaient comme un voile sur la tête, surtout quand elles faisaient des sacrifices (Varro, *L. L.* V, 130), mais aussi dans d'autres occasions (Plaut. *Epid.* II, 2, 50; Aull. Gell. VI, 10; Cæs. German. *in* Arat. 121). On voit bien et la forme et le caractère de cette draperie dans la figure ci-jointe, qui représente une prêtresse d'Isis, d'après une statue de la collection Chiaramonti au Vatican.

RICINIUM, RECINIUM, RICINUS, ou RECINUS. Forme de diminutif pour RICA. Petite pièce carrée de drap (*palliolum breve*, Non. *s. v.*), que l'on portait pliée en deux sur la tête (Isidor. *Orig.* XIX, 25) comme voile; les femmes la prenaient surtout en signe de deuil (Varro, *de Vit. pop. Rom. ap.* Non. *l. c.;* Fragm. XII Tab. *ap.* Cic. *de Leg.* II, 23). La gravure reproduit une des quatre figures d'une fresque qui décorait une des parois d'une chambre des Thermes de Titus, où

fut trouvé le célèbre groupe du Laocoon; on suppose qu'elle représente Véturie, la mère de Coriolan, sortie de Rome comme suppliante et en deuil, pour dissuader son fils, qui occupe le premier plan dans le tableau, de marcher contre sa patrie. Mais, en admettant même que cette explication ne fût pas la vraie, il n'en est pas moins évident, d'après les attitudes et la démarche des deux femmes que contient le dessin, qu'elles jouent le rôle de suppliantes, et que par conséquent elles portent tous les vêtements qui marquent la douleur. Cela seul suffit pour que nous reconnaissions dans la draperie, d'un caractère tout particulier, qui couvre la tête et les épaules de la figure ci-jointe la pièce ci-dessus décrite.

RICULA. Diminutif de RICA. Voile que portaient les jeunes femmes sur la tête (Turpil. *ap.* Non. *v.* Rica; Isidor. *Orig.* XIX, 31, 5).

RISCUS (ῥίσκος). *Garde-robe*, servant surtout à contenir les vêtements des femmes (Terent. *Eun.* IV, 6, 15; Ulp. *Dig.* 34, 2, 26; Pollux, VII, 79). Ce mot paraît avoir été appliqué en général à toute espèce de réceptacle servant à l'usage que nous venons d'indi-

quer, car tantôt c'est un *panier d'osier* recouvert de cuir (Donat. *ad* Terent. *l. c.*), tantôt un grand *coffre* (*Gloss. Philox.*); ou un *placard* dans le mur (Non. *s. v.*).

ROBORARIUM. Emplacement entouré de palissades de bois, et plus particulièrement de bois de chêne (Scip. Afric. *ap.* Gell. II, 20).

ROBUR. Dans une prison (*carcer*), le cachot souterrain où l'on exécutait les sentences de mort : d'où l'expression, *dignum carcere et robore*, qui mérite l'emprisonnement et la mort (Apul. *Apol.* p. 530; Festus, *s. v.*; Liv. XXXVIII, 59, et XXXIV, 44, où le même lieu est appelé *carcer inferior;* Lucan, II, 125). Le *robur* nous est représenté par la chambre circulaire dans la gravure ci-

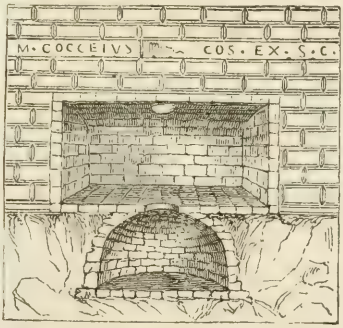

jointe; c'est une coupe de la prison publique, construite par Ancus Martius et Servius Tullius, qui existe encore maintenant à Rome, et celle même à laquelle se rapportent les passages de Tite-Live cités ci-dessus.

ROGATORES. Officiers qui, dans les comices romains, avaient pour fonctions de se tenir à l'extrémité inférieure du pont (*pons suffragiorum*) sur lequel montait chaque citoyen pour donner son vote avant de sortir de l'enceinte (*ovile*) où il avait été renfermé avec sa centurie; le *rogator* présentait à chaque individu qui défilait devant lui les bulletins (*tabellæ*); celui-ci les prenait et en jetait un dans la boîte (*cista*) placée à l'extrémité opposée du pont. La gravure, tirée d'une médaille, nous fait comprendre toute l'opération; on voit en

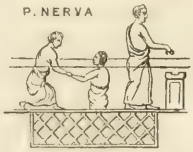

bas la palissade qui entourait l'*ovile;* au-dessus, un votant qui monte sur le pont et qui reçoit son bulletin du *rogator,* tandis qu'un autre à l'extrémité opposée du pont est en train de déposer le sien dans l'urne. Il est bon de remarquer que ce nom de *rogator* fut donné à cet officier avant qu'eût été établi l'usage du vote secret, quand il n'avait qu'à demander (*rogare*) aux citoyens pour qui ils votaient, et à enregistrer leur déclaration en faisant, sur une tablette de cire où étaient inscrits les noms des candidats, une marque ou point (*punctum*), à côté du nom de celui à qui une voix était donnée (Cic. *N. D.* II, 4; *Div.* II, 35, et I, 17; *de Sen.* 11; *Pis.* 15).

ROGUS (πυρά). Un bûcher en train de brûler; il était fait de grosses bûches de bois non façonné (XII Tab. *ap.* Cic. *Leg.*

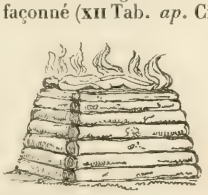

II, 23), empilées en une masse carrée sur le sommet de laquelle le corps se réduisait en cendres (Virg. *Æn.* XI, 189). La distinction était formelle; on appelait le bûcher *pyra* avant que le feu y eût été mis, et *rogus* pendant qu'il brûlait (Serv. *ad* Virg. *l. c.*), comme on le voit dans la figure ci-jointe, qui représente le bûcher sur lequel se consume le corps de Patrocle, dans le bas-relief connu sous le nom de *Fabula Iliaca,* où sont représentés les principaux événements de l'Iliade.

RORARII. Corps de l'armée romaine qui faisait partie de la *levis armatura*, les soldats armés à la légère. On rangeait les *rorarii* dans la troisième ligne derrière les *triarii*, entre eux et les *accensi* (Liv. VII, 8; cf. Plaut. *Fragm. ap.* Varr. *L. L.* VII, 58). Leur tâche était de se jeter en avant, quand l'occasion s'en pré-

sentait, et de faire sur les colonnes de l'ennemi des attaques aussi vives qu'irrégulières, en les accablant de traits qu'ils leur lançaient du milieu des rangs de la première et de la seconde ligne de l'infanterie légionnaire (Liv. VIII, 8 et 9). Il est assez probable que ce nom venait de *rores*, gouttes de pluie, comme le disent les grammairiens (Varro, *l. c.*; Festus, *s. v.*; Non. *s. v.*); mais il ne ressort pas du tout de là, comme ces auteurs, et, à leur exemple, les grammairiens modernes l'ont inféré, que ce nom ait été donné à ces troupes parce qu'elles *commençaient* l'action par une *pluie* de traits analogue aux *gouttes* qui précèdent un orage; car c'était là l'emploi propre des *ferentarii*, qui, dans ce but, étaient commodément placés sur les ailes, tandis que le poste d'arrière-garde qu'occupaient les *rorarii* ne se serait guère prêté à de telles fonctions; *rores*, ce sont aussi bien les gouttes de pluie qui tombent *pendant* qu'*avant* un orage. Le poste d'ailleurs que leur assigne T. Live, juste devant les *accensi* qui étaient classés les derniers dans l'armée, indique suffisamment qu'ils en étaient distincts, ainsi que des *ferentarii*, et qu'ils formaient une troupe à part, qui tenait, et par le rang et par l'équipement, le milieu entre ces deux corps. La figure ci-dessus, empruntée à la colonne Trajane, représente un soldat de l'armée impériale combattant, comme nous l'avons indiqué plus haut, entre deux légionnaires pesamment armés. Quoique l'on ne voie pas son arme, son attitude montre assez clairement qu'il est en train de lancer un trait. Des figures semblables se présentent dans deux autres parties de la colonne, avec des boucliers du même genre et équipées de la même manière, nues jusqu'à la ceinture, avec des pantalons courts (*femoralia*) et des bottines militaires (*caligæ*). Dans un des cas, elles sont mêlées à un corps de troupes de toutes armes, qui écoute une harangue de l'empereur; dans l'autre, elles sont sur le champ de bataille, dispersées et combattant entre les rangs de la grosse infanterie, comme celle que nous avons représentée ici. Dans les premiers temps de Rome, ces soldats portaient sans aucun doute une jaquette, en place des pantalons que nous voyons, qui n'étaient pas alors connus, et qui ne commencèrent à être portés que sous les empereurs; mais c'est là une légère différence qui n'altère en rien le caractère général de la figure : tandis que l'usage du bouclier et des traits, en même temps que la manière dont le reste du corps est exposé, s'accordent parfaitement avec le rang qu'occupaient ces hommes et le rôle qu'ils avaient à jouer, et marque d'ailleurs quelle différence il y avait entre eux, les *ferentarii* qui n'avaient pas de boucliers et absolument aucune arme défensive, et les *accensi*, qui n'avaient pas d'autre arme offensive que celles que pouvait leur fournir la nature, que leurs poings, des bâtons, des pierres.

ROSTRATUS. En forme de bec ou garni d'une pointe ou bec (*rostrum*); s'applique comme épithète descriptive à beaucoup d'objets différents, ainsi, par exemple, à la serpe du vigneron (Columell. II, 21, 3; voy. ROSTRUM, 3); à la charrue (Plin. *H. N.* XVIII, 48; voy. ROSTRUM, 4, 5); à une couronne (Plin. *H. N.* XVI, 3; XXII, 4; voy. CORONA, 8); à un vaisseau (Hirt. *B. Afr.* 23; voy. ROSTRUM, 1); à une colonne (Suet. *Galb.* 23; voy. COLUMNA, 3).

ROSTRUM (ῥύγχος). Proprement, le

museau d'un animal, surtout le groin d'un porc; le *bec* d'un oiseau; par suite on transporte ce nom à différents objets faits de main d'homme, et qui, soit par leur forme, soit par leurs usages, ressemblent à l'un des organes indiqués ci-dessus; ainsi :

1. ἔμβολος. L'*éperon*, comme nous disons d'un bâtiment de guerre; partie de la proue qui fait saillie et se termine en pointe, tantôt de bronze, tantôt de fer, et destinée à agir sur les flancs des navires ennemis comme le bélier sur un mur (Liv. Hor. Hirt. Plin. etc.). Dans la marine primitive, c'était une simple poutre se terminant par une pointe de métal qui représentait presque toujours la tête d'un animal quelconque, comme le montre le spécimen que nous reproduisons. C'est un *rostrum* antique, original peut-être unique, qui fut trouvé au fond du port de Gênes, et qui, on le suppose du moins,

y aurait été précipité lors de la bataille que s'y livrèrent les Génois et le Carthaginois Magon. L'éperon partait et faisait saillie de l'avant du navire à une hauteur au-dessus de la ligne de flottaison qui est indiquée par la gravure au mot NAVIS, 6. Mais quand se perfectionna le système de la guerre maritime, le *rostrum* fut formé par plusieurs poutres en saillie, garnies de pointes métalliques aiguës, ce qui n'empêchait pas de conserver quelquefois, concurremment avec elles, la grosse poutre isolée dont nous venons de parler; en tout cas, elles étaient placées soit au niveau de la quille, soit au-dessous, de sorte que chaque trou percé par l'éperon non-seulement endommageait le navire, mais y ouvrait une terrible voie d'eau. Ces différents traits se retrouvent dans la gravure ci-jointe, d'après deux médailles romaines; la figure de gauche nous montre le *rostrum* sur la même ligne que la quille, suivant le système de construction adopté pendant les guerres puniques; celle de droite à le *ros-*

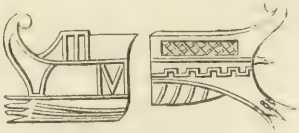

trum primitif, en forme de bec d'oiseau, au-dessus de la quille, et le *rostrum* perfectionné et plus redoutable au-dessous de la quille et sous l'eau, comme cela se faisait habituellement du temps d'Auguste (Scheffer, *Mil. Nav.* II, 5).

2. *Rostra*, au pluriel (οἱ ἔμβολοι, Polyb. VI, 53, 1). Les *Rostres*, nom donné à la tribune où, dans le Forum romain, les orateurs montaient pour parler au peu-

ple, parce qu'elle était ornée d'éperons de navires pris aux Volsques d'Antium dans la guerre latine (Liv. VIII, 14; Varro, *L. L.* V, 155; Cic. Cæs. etc.). La gravure, d'après une médaille de la *gens Lollia* (probablement du M. Lollius Palicanus que mentionne Cicéron, *Verr.* II, 41), quoique très-défectueuse dans les détails, nous mettra néanmoins en état de nous faire une idée juste de la forme et du caractère de ce monument célèbre. La courbure des lignes qui traversent la médaille indique clairement que c'était une construction de forme circulaire, surmontée d'une plate-forme qu'entourait un parapet et que protégeait une sorte de dais en pierre; le tout était supporté par des arcades dont les piliers étaient ornés des éperons en question.

On y montait sans doute par des degrés, et il y avait probablement un escalier de chaque côté : de sorte que l'ensemble de la construction devait ressembler d'une manière frappante aux *ambones* ou chaires que l'on voit encore actuellement à Rome dans plusieurs des églises les plus anciennes.

3. L'extrémité recourbée et pointue de la serpe du vigneron (*falx vinitoria*), la pointe qui est tournée en l'air dans la

figure ci-jointe, empruntée à un ancien manuscrit de Columelle; elle ressemble fort au bec de certains oiseaux de proie (Columell. IV, 25, 3).

4. L'extrémité recourbée de la charrue romaine primitive qui servait pour les terres légères; elle était formée d'un

tronc d'arbre courbé, soit naturellement, soit artificiellement, en crosse, et armé d'un fer à l'un de ses bouts, quand il le fallait, comme le montre très-bien la figure ci-jointe, empruntée à un petit groupe en bronze étrusque, découvert à Arezzo (Plin. *H. N.* XVIII, 48).

5. Le *bec* d'une lampe à huile (*lucerna*), d'où sort la mèche, et dont le contour est marqué par une ligne courbe

qui se détache du corps de la lampe, et, vue de profil, présente quelque ressemblance avec le bec d'un oiseau, comme le montre le spécimen ci-joint, d'après une lampe romaine antique (Plin. *H. N.* XXVIII, 46).

6. La tête d'un marteau de forgeron (*malleus*); dans ce cas, l'analogie vient de l'emploi, non de la forme de l'instrument; on appelle *rostrum* la partie avec

laquelle sont portés les coups, par allusion au *rostrum* d'un vaisseau qui frappait les bâtiments ennemis. La gravure ci-jointe représente des forgerons à leur enclume, d'après un bas-relief (Plin. *H. N.* XXXIV, 41).

ROTA (τροχός). *Roue*, ayant la même forme que nos roues actuelles, et composée des membres suivants : *modiolus*, le moyeu, *radii*, les rayons; *absides*, les jantes; *canthus* ou *orbis*, la bande; parties que l'on distingue toutes nettement

dans la figure ci-jointe, qui représente une roue antique actuellement conservée dans le cabinet des Antiquités à Vienne.

2. L'expression *insistere rotis* (Virg. *Georg.* III, 114), mot à mot, se tenir de

bout sur les roues, n'est pas une simple figure poétique, mais une description pittoresque de la manière dont le char antique (*currus*) était conduit par celui qui le dirigeait. Le conducteur de char était toujours debout et non assis, comme le montre le spécimen ci-dessus, d'après une lampe en terre cuite. Ainsi la traduction que donne Martyn du vers cité de Virgile : « s'asseoir victorieux au-dessus des roues rapides », n'est pas seulement incorrecte quant à la manière dont est rendue l'expression latine, mais suggère une image tout à fait opposée à celle que le poëte a voulu présenter.

3. *Roue*, instrument de supplice qu'employaient les Grecs; la victime était attachée aux rayons, et on la faisait tour-

ner rapidement avec la roue jusqu'à ce que mort s'ensuivît, comme le montre la figure ci-jointe, empruntée à un bas-relief grec représentant Ixion, que Jupiter condamna au supplice de la roue pour le punir de son ingratitude, ainsi que d'autres actes criminels (Cic. *Tusc.* v, 9; Apul. *Met.* III, p. 48; Tibull. I, 3, 74).

4. *Rota aquaria. Roue hydraulique*, servant à puiser de l'eau dans un courant et à l'élever au-dessus de son niveau, et marchant elle-même par l'action de l'eau (Lucret. v, 517). Des roues de ce genre, d'un mécanisme très-simple, mais auxquelles se rapporte exactement en tout point la description de Vitruve (x, 5), sont encore employées au même usage dans plusieurs contrées. La figure ci-dessous, qui représente une roue à élever de l'eau, très-commune en Chine, en donnera une idée claire. La roue même est tout entière en bambou, et la circonférence en est formée par deux cercles concentriques peu éloignés l'un de l'autre, et de l'un à l'autre desquels vont de petites planches plates ou *palettes* (*pinnæ*), qui font tourner la roue dans le

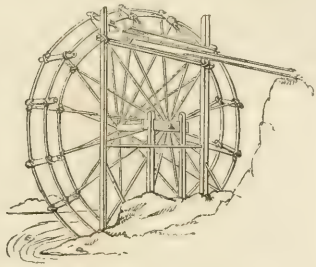

sens où les pousse le courant. Sur le cercle extérieur (*frons*) sont placés un certain nombre de vases (*haustra*), formés ici de simples tiges de bambou, en place de quoi les Romains se servaient de boîtes de bois (*modioli*) ou de jarres en terre (*rotarum cadi*, Non. *v.* Haustra). A mesure que la roue tourne, ces vases s'emplissent par immersion dans le courant, et quand ils sont arrivés au sommet de révolution, ils se trouvent renversés, et comme ils sont placés sur la roue en sens oblique, ils laissent tomber à côté d'elle leur contenu dans une auge qui conduit l'eau au réservoir ou aux canaux qui la distribuent au sol altéré.

5. *Rota figularis. Roue de potier* (Plaud. *Epid.* III, 2, 35), couchée horizontalement, comme une table. La masse d'argile dont on voulait former un vase était posée sur la roue et façonnée par les mains de l'ouvrier, tandis que le mou-

vement de rotation (*currente rota*, Hor. *A. P.* 21) l'aidait d'une manière très-efficace à donner soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du vase, une forme circulaire.

L'opération se comprend aisément à l'aide de la figure ci-dessus, empruntée à une peinture égyptienne; c'est un potier assis à terre devant sa roue, sur laquelle la masse d'argile (la partie ombrée de la gravure) est en train de prendre forme; le pouce de la main droite creuse l'intérieur du vase, pendant qu'à l'extérieur la paume de la main gauche en arrondit les contours; procédé parfaitement semblable à celui que nous pouvons tous les jours observer chez nos potiers.

ROTULA (τροχίσκος). Diminutif de ROTA (Plaut. *Pers.* III, 3, 30; Plin. *H. N.* XVIII, 48).

RUBRICA. *Ocre rouge;* par suite *rubrique,* titre ou article des *lois de l'État,* par exemple, des Douze Tables, par opposition à l'édit du préteur, aux règlements des cours de justice (*album*), parce que les titres des lois, et peut-être la loi tout entière, étaient écrits avec de l'ocre rouge; tandis que ces décisions et ces règlements des préteurs et des tribunaux étaient inscrits sur un fond blanc, dans la forme ordinaire (Quint. XII, 3, 11; Pers. V, 90: cf. Juv. XIV, 192).

RUDENS (κάλως). *Corde;* s'emploie plus particulièrement pour désigner les cordages d'un navire les plus légers (Pacuv. *ap.* Cœl. *in* Cic. *ad Fam.* VIII, 2; Virg. *Æn.* I, 91), par opposition aux plus lourds, aux gros câbles, aux amarres; se dit, par exemple, du cordage qui servait à hisser une voile (Catull. 64, 235), et le long duquel le marin glissait de la vergue au pont (Ovid. *Met.* III, 616), des *cargues* (Virg. *Æn.* III, 682), des *écoutes,* ou peut-être des *bras de vergue,* ou indifféremment de ces divers cordages (Id. *ib.* X, 229).

RUDIARIUS. Gladiateur à qui on avait présenté la *rudis,* comme marque qu'on lui donnait son congé (Suet. *Tib.* 7).

RUDICULA (κύκηθρον). Diminutif de RUDIS, *cuiller de bois* (Columell. XII, 46, 3), servant à battre, à remuer, à mélanger différents ingrédients, pendant qu'ils bouillaient, qu'ils cuisaient au four, ou qu'on en faisait une décoction (Cato, *R. R.* 95; Plin. *H. N.* XXXIV, 54). Le spécimen, emprunté à un tableau de nature morte à Pompéi, nous présente un plat d'œufs, accompagné du vase et

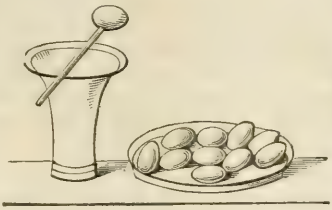

de la cuiller qui doit servir à les battre.

RUDIS (κύκηθρον). Instrument qui servait à remuer et à mêler les liquides ou tous autres ingrédients, pendant qu'ils cuisaient d'une manière quelconque, analogue à celui qui est représenté dans l'article précédent, mais de plus grande dimension (Cato, *R. R.* 79; Plin. *H. N.* XXVIV, 50).

2. Bâton se terminant par une sorte de boule ou de bouton, et dont se servaient les gladiateurs et les soldats quand

on leur apprenait l'attaque et la défense, ou qu'ils faisaient des armes pour s'exercer et s'amuser (Suet. *Cal.* 32; Liv. XXVI, 51; Ov. *Amor.* II, 9, 22; *A. Am.* III, 515). Il était d'usage de présenter un de ces instruments au gladiateur en lui donnant son congé; par suite, l'expression *rude donari* signifie être affranchi du joug des affaires, être remis en possession de sa liberté (Hor. *Ep.* I, 1, 2; cf. Suet. *Claud.* 21). La figure est empruntée à une pierre gravée; on croit qu'elle représente un gladiateur tenant dans ses mains la *rudis;* conjecture que la forme ronde de l'objet, et sa ressemblance avec la cuiller à remuer, décrite

au premier article de ce mot, rendent très-vraisemblable.

RUGA (ῥυτίς). Proprement, *ride;* par suite, *pas de vis* (Plin. *H. N.* XVIII, 74; cf. COCHLEA); petit pli irrégulier dans une draperie, par opposition à *sinus,* pli profond et lâche, et à *contabulatio*, pli droit et régulier (Plin. *H. N.* XXXV, 34; Macrob. *Sat.* II, 9; voy. les gravures aux mots CONTABULATIO et SINUS).

RULLA. Voy. RALLUM.

RUMEX. Arme du même genre que le SPARUM (Festus *s. v.;* Lucil. *ap.* Fest.; Aul. Gell. X, 25).

RUMPIA. Voy. RHOMPHÆA.

RUNA. Arme du même genre que le PILUM (Festus *s. v.;* Ennius *ap.* Fest.); c'est peut-être un ancien nom du PILUM tombé en désuétude.

RUNCATIO (βοτανισμός). L'action d'éclaircir et de sarcler les blés en enlevant les tiges mal venues et les mauvaises herbes, qui étouffent les bonnes et absorbent les sucs nourriciers qui leur étaient destinés (Columell. II, 12, 9; Plin. *H. N.* XVIII, 50). Cette opération s'exécutait quand les blés étaient encore verts, ordinairement après la façon donnée avec la houe (*sarritio*. Columell. II, 11, 9); on la faisait surtout avec la main (Id. V, 6, 7), qu'aidait quelquefois une sorte de crochet (*runco*), pour enlever les racines ou les tiges qui tenaient trop fortement au sol.

RUNCATOR. Celui qui éclaircit un champ de blé, qui le purge des plantes étrangères et des mauvaises herbes, comme cela est expliqué dans l'article précédent (Columell. II, 12, 1; XI, 3, 19).

RUNCINA (ῥυκάνη). *Rabot* de menuisier, servant à aplanir et à égaliser les surfaces du bois (Plin. *H. N.* XVI, 82). Le spécimen que nous en donnons est emprunté à un marbre funéraire qui se trouve à Rastadt; ce rabot est garni d'un manche, et on y voit les ouvertures par lesquelles jaillissaient et sortaient les copeaux (*ramenta*). On donnait aussi le même nom au *bouvet,* qui servait aux ébénistes et aux menuisiers à faire des rainures, et aux sculpteurs sur bois à marquer les creux entre les plis saillants de la draperie (Tertull. *Apol.* 12; Augustin. *Civ. Dei,* IV, 8).

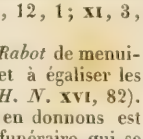

RUNCO. Crochet à sarcler (Pallad. I, 43, 4), servant à déraciner de dedans les jeunes blés les ronces et d'autres pousses aussi obstinées, dans le cours de l'opération nommée *runcatio*. Il était formé d'une lame tranchante et recourbée comme la *falx* (Isidor. *Orig.* XX, 14, 5), et paraît devoir l'origine de son nom au mot grec ῥύγχος, le museau d'un animal ou le bec d'un oiseau, par allusion, soit à sa forme, soit à la manière dont on l'employait en donnant pour ainsi dire des coups de bec à la terre, et en la retournant comme font les oiseaux. Dans l'Italie moderne, les mots *ronca* et *roncone* désignent une sorte de serpe.

RUSSATUS. Vêtu de rouge; s'emploie surtout pour désigner un cocher (*auriga*) qui disputait le prix dans les courses du Cirque, et appartenait à la faction des *Rouges* (*factio russata*); il portait une tunique rouge pour se distinguer de ses compétiteurs, dont les couleurs étaient, pour les uns le blanc, pour les autres le vert, le bleu pour les troisièmes (Plin. *H. N.* VII, 54; Inscript. *ap.* Reines. *cl.* 5, *n.* 63).

RUTABULUM. *Pelle à feu,* qui servait aux boulangers et aux forgerons à jeter dans leurs fours et leurs forges la braise et le combustible (Festus, *s. v.;* Isidor. *Orig.* XX, 8, 6); c'est ce qui fait qu'on la mentionne souvent avec les pincettes, *forceps* (Cato, *R. R.* 10 et 11; Suet. *Aug.* 75).

2. Pelle de bois, servant à remuer et à mêler le vin doux (*mustum*) avec le vin cuit (*defrutum*) et avec d'autres substances que l'on y mettait infuser pour lui procurer artificiellement du corps et du montant (Columell. XII, 20, 4, et 23, 2).

RUTELLUM (ὁμαλιστήρ). Diminutif de RUTRUM, *racloire* ou *radoire,* planchette qui servait à racler le dessus d'une mesure, telle qu'un boisseau de blé, pour faire tomber le grain qui s'élève au-dessus des bords, et ne donner à l'acheteur que juste la quantité qui lui était due (Lucil. *Sat.* IX, 18, ed. Gerlach).

RUTRUM. L'instrument avec lequel, suivant la tradition, Rémus aurait été tué (Ov. *Fast.* IV, 843); c'était une large lame de fer ayant à peu près la forme d'un carré long, tranchante surtout à son extrémité inférieure, et à laquelle un manche s'adaptait, comme celui de nos bêches; elle tenait à la fois de la bêche et de la pelle, et servait à gratter, à creuser et à remuer la terre, à mêler différentes substances; ainsi on l'employait pour briser des mottes de terre (Varro, *L. L.* V, 134); pour détacher du sable du fond d'une rivière et le jeter sur le bord (Festus, *s. v.*); pour mêler et gâcher du mortier (Vitruv. VII, 3; Pallad. I, 15), et dans tous les cas analogues où un pareil instrument pouvait servir. La figure représente le fer d'une pelle de ce genre, découverte à Pompéi parmi d'autres outils de maçon.

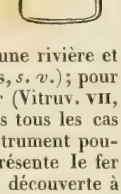

S

SABANUM (σάβανον). Pièce de toile, servant de serviette pour contenir quoi que ce soit (Pallad. VII, 7, 3), de torchon pour frotter et sécher quelque chose de mouillé (Veg. *Vet.* V, 46, 11), de peignoir pour entretenir la transpiration en sortant d'un bain de vapeur (Marcell. Empir. 26).

SABULO (Macrob. *Sat.* II, 1). Celui qui joue d'un certain instrument de musique que nous ne connaissons pas. Du reste l'orthographe de ce mot, et par suite le sens qu'on lui donne, sont très-contestés.

SACCELLUS. Diminutif de SACCULUS. Très-petit sac (Petr. *Sat.* 104; Cels. IV, 4).

SACCEUS. Fait de toile grossière ou de toile à sac (Hieron. *Vit. Hilar.* 44).

SACCIPERIUM (σακκοπήρα). Grand sac fait de cette toile, et dans lequel on déposait le sac plus petit (*sacculus*) qui servait de bourse (Plaut. *Rud.* II, 6, 64).

SACCULUS (σακκίον). Tout petit sac (Apul. *Met.* IX, p. 200); et surtout celui qui servait à porter de l'argent (Catull. 13, 7; Juv. XIV, 138), comme on le voit dans la gravure ci-jointe, qui représente un sac de ce genre avec un tas d'argent tout contre, d'après une peinture de Pompéi.

2. (Cic. *de Fin.* II, 8). Diminutif de SACCUS, 3.

SACCUS (σάκκος). Grand sac fait de toile grossière; ainsi, un sac à blé ou à farine (Cic. *Verr.* II, 2, 38; Phædr. II, 7), comme celui que représente la figure ci-jointe, d'après un groupe de soldats

sur la colonne Trajane, qui sont occupés à porter chacun à son quartier les sacs de blé, qu'on vient de répartir entre les différents détachements de l'armée.

2. Grand sac à argent, mot que l'on emploie pour donner l'idée d'une immense fortune (Hor. *Sat.* II, 3, 146, et I, 1, 70), tandis que le diminutif *sacculus* implique une très-médiocre aisance ou même la pauvreté. Le spécimen est emprunté à un bas-relief qui, comme le témoigne l'inscription qu'il porte, servait à indiquer aux passants le chemin du trésor public.

3. *Saccus vinarius.* Panier ou crible en osier, en jonc, ou écorce, à forme de cône renversé (Columell. IX, 15, 12), au travers duquel les anciens faisaient passer leur vin au sortir de la cuve, pour le clarifier et le rendre moins capiteux (Plin. *H. N.* XXIV, 1, et XIV, 28; Mart. XII, 60). La gravure représente

un ustensile de ce genre, d'après un bas-relief romain, où sont figurées différentes opérations des vendanges et de la fabrication du vin; le raisin dont il est plein en indique suffisamment l'usage.

4. *Saccus nivarius*. Morceau d'étoffe grossière, qui servait aux pauvres, en place du *colum nivarium*, à rafraîchir leur vin en y mêlant de la neige; on plaçait au-dessus de la coupe l'étoffe, avec un morceau de neige dessus, puis on versait le vin sur la neige, et on le faisait filtrer à travers l'étoffe dans la coupe (Mart. XIV, 104).

SACELLUM (περίβολος). Diminutif de SACRUM. Petite enceinte ronde ou carrée, consacrée à une divinité, et contenant un autel (C. Trebat. *ap.* Gell. VI, 12), mais sans toit (Festus, *s. v.*) Les particuliers en consacraient souvent ainsi dans leurs propriétés en l'honneur de quelque divinité favorite, comme le faisaient les magistrats, au nom de l'État, dans les endroits publics (Cic. *Div.* I, 46; *Agr.* II, 14; Ov. *Fast.* I, 275).

SACENA. Voyez SCENA.

SACERDOS (ἱερεύς et ἱέρεια). Prêtre, prêtresse; terme très-général désignant les prêtres des deux sexes, de quelque classe ou collége sacerdotal qu'ils fissent partie; on comprend donc sous ce titre l'*Augur*, le *Pontifex*, le *Flamen*, la *Vestalis*, et d'autres encore qui sont cités, avec le nom qui leur était propre, dans la Table analytique (Varro, *L. L.* V, 83; Cic. *de Leg.* II, 8; *Verr.* II, 5, 45; Ov. *Fast.* V, 573).

SACERDOTULA. Jeune prêtresse, ou prêtresse d'un rang inférieur, qui en sert une autre (Varro *L. L.* V, 130; Festus, *v.* Flaminia).

SACOMA (σήκωμα). Contre-poids; c'est proprement un mot grec latinisé (Vitruv. IX, *Præf.* 9), dont le synonyme latin est ÆQUIPONDIUM (Voyez la figure à ce mot).

SACOMARIUS. Celui qui fait des contre-poids (Inscript. *ap.* Murat. 979, 4).

SACRARIUM (ἱεροφυλάκιον). Dans un sens général, tout endroit où l'on garde des objets sacrés, et particulièrement la sacristie d'un temple, la pièce où l'on conservait les ustensiles, les vases, les instruments qui servaient au culte de la divinité (Serv. *ad* Virg. *Æn.* XII, 199; Ov. *Met.* X, 691); ainsi la ville de Céré, où les Vestales avaient fui avec le feu sacré et les objets du culte, lors du siége de Rome par les Gaulois, est appelée par Tite-Live (VII, 20) le sanctuaire du peuple romain, *sacrarium populi Romani*.

2. Espace consacré dans la maison d'un particulier (Cic. *ad Fam.* XIII, 2), comme une chapelle ou un oratoire. On a découvert un lieu de ce genre dans une maison de Pompéi; c'est une pièce carrée, ayant à l'une de ses extrémités une abside pour la statue de la divinité, et au milieu un autel entouré d'un petit péristyle formé de quatre colonnes qui soutenaient le toit; de chaque côté, un escalier conduit aux étages supérieurs. Quelquefois, le sanctuaire du foyer (Corn. Nep. *Them.* 8; cf. Thucyd. I, 136).

3. Un appartement du palais impérial (Auson. *Grat. Act.*); on employait ce terme pour flatter l'empereur en insinuant qu'il était dieu.

SAGA. Proprement, une femme habile, profondément versée dans les mystères de la religion (Cic. *Div.* I, 31; Festus. *v.* Sagaces); d'où le sens, attaché plus communément à ce mot, de *sorcière*, ou diseuse de bonne aventure (Hor. *Od.* I, 27; Columell. I, 8, 6; XI, 1, 2). La figure de femme ci-jointe, qui, dans la peinture

de Pompéi d'où elle est détachée, est représentée assise contre la porte d'une misérable hutte couverte de chaume, réu-

nit tous les caractères que la tradition populaire prête aux sorcières, et semble être le type de la magicienne des contes de fées avec lesquels nos nourrices bercent les enfants. Le chapeau, la baguette magique, le chien, le chaudron, rien n'y manque.

SAGATUS. Qui porte le manteau de drap grossier qu'on appelle *sagum* (voir ce mot); et comme le *sagum* était porté plus particulièrement par les soldats, le mot *sagatus* est souvent opposé à *togatus*, et l'on indique par là que l'individu dont il s'agit est prêt à se battre (Cic. *Fragm. ap.* Non. *v.* Sagum; Capitolin. *Marc. Antonin.* 27).

2. Fait en drap grossier et à longs poils, c'est-à-dire, fait comme le *sagum* (Columell. XI, 1, 21; I, 8, 9).

SAGENA (σαγηνή). Ce que nous appelons *seine;* grand filet, dont une des extrémités était soutenue sur l'eau par des morceaux de liége, tandis que l'autre était précipitée au fond par des balles de plomb qui donnaient au filet de la tension; à l'aide d'un bateau, on le jetait de manière à former un cercle assez vaste, puis, quand les deux bouts du filet se touchaient et qu'il formait une enceinte continue, on le tirait vers le bateau ou au rivage, comme cela se fait encore dans le golfe de Naples et sur la côte de Cornouailles (Manil. *Astron.* V, 678; Ulp. *Dig.* 47, 10, 13).

SAGINARIUM. Endroit où l'on engraisse de la volaille (Varro, *R. R.* III, 10, 7).

SAGITTA (τόξευμα, ὀϊστός, ἰός). *Flèche;* chez les Grecs et les Romains elle

était ordinairement armée d'un fer ovale, sans crochets, comme le montre le spécimen ci-joint, trouvé en Attique.

2. *Sagitta hamata* ou *adunca*. Flèche à fer crochu, comme dans le spécimen ci-joint, emprunté à une lampe en terre

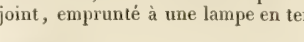

cuite; c'étaient plus particulièrement les Asiatiques et les peuples du Nord qui s'en servaient (Ov. *Trist.* III, 10, 63).

3. Lancette ou *flamme* servant à saigner le bétail (Veg. *Vet.* I, 22, 4, et 25, 5), évidemment ainsi appelée parce qu'elle avait la même forme que le fer d'une flèche grecque ou romaine, comme le montre la figure ci-jointe, d'après un original en bronze, trouvé à Pompéi, dans la maison d'un chirurgien.

SAGITTARII. Archers qui formaient une partie de l'infanterie légère dans les armées romaines. Mais comme l'arc n'é-

tait pas chez les Romains une arme nationale, c'étaient les alliés qui fournissaient en général les corps d'archers (Cæs. Sall. Tac. etc.). La figure représente un archer germain, d'après la colonne Antonine.

2. *Sagittarii equites* (ἱππποτοξόται). Archers à cheval (Tac. *Ann.* II, 16; CURT. V, 4). Voyez HIPPOTOXOTA.

SAGITTO (τοξεύω). Tirer de l'arc; art qui, chez les Grecs et les Romains, n'était guère autre chose qu'un jeu d'adresse et un des plaisirs des champs. La figure, empruntée à un vase peint, représente un d'entre trois jeunes hommes grecs qui tirent un coq attaché au haut d'une colonne; l'un d'eux est agenouillé, dans la même attitude que la figure au mot PHARETRATUS; celui que nous avons reproduit montre bien la manière de tenir l'arc, de fixer la flèche, de la tirer entre ses doigts, et de la diriger en étendant le long du trait l'index de la

main gauche : ce qui confirme et éclaire les différents textes où est décrite cette

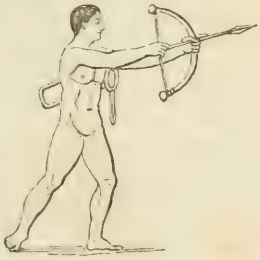

opération — *nervo aptare sagittas* (Virg. *Æn.* x, 131); *imponere* (Ov. *Met.* VIII, 381); *dirigere* (Claud. IV *Cons. Honor.* 530), etc.

SAGMA (σάγμα). Bât fait de planches, servant, pour les chevaux de charge et les bêtes de somme, à recevoir les paniers et les paquets; par opposition à la selle ordinaire (*ephippium*), qui était douce et rembourrée, et ne contenait pas de bois (Veget. *Vet.* III, 59, 1; Isidor. *Orig.* XX, 16, 5). Le spécimen est emprunté à

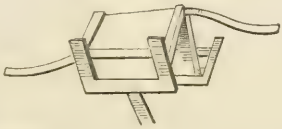

une peinture de Pompéi, et l'on voit sur la colonne Trajane des bâts du même genre. Les pièces de bois qui forment saillie sur le côté sont destinées à recevoir les paquets que l'on veut placer en dessous, et forment ainsi une large base sur laquelle on peut tout empiler.

SAGMARIUS. Cheval, mulet ou autre

bête de somme, qui porte un fardeau sur le bât (*sagma*) décrit dans le dernier article (Lamprid. *Elag.* 4; Aurel. Imp. *in Epist. ap.* Vopisc. *Aurel.* 7). La figure ci-jointe est tirée de la colonne Trajane.

SAGOCHLAMYS. Espèce particulière de manteau militaire introduit sous l'empire, et qui, comme l'indique son nom, tenait sans doute à la fois de la *chlamyde* grecque, et du *sagum* romain ou étranger (Valer. *in Epist. ap.* Trebell. *Claud.* 14). Les deux figures de la gravure ci-jointe, dont l'une représente un barbare au service des Romains, et l'autre un jeune captif de même origine, portent un manteau d'une forme toute particulière, qui se trouve plusieurs fois reproduit sur la colonne Antonine. Il est formé de deux pièces d'étoffe carrées, attachées l'une à l'autre sur chaque épaule par une broche, de sorte que l'une des deux pièces pend par devant, l'autre par derrière, de

la même manière; cette forme carrée, la longueur de la draperie, sa disposition, rappellent sous beaucoup de rapports les deux vêtements dont les noms réunis forment celui du vêtement dont nous nous occupons actuellement. Il suffit, pour s'en assurer, de recourir aux figures données à chacun de ces deux mots. Comme on ne peut douter qu'un vêtement aussi original que celui qui est représenté ci-dessus n'ait eu un nom à lui, et que la langue latine ne nous en présente aucun qui lui convienne aussi bien que celui de *sagochlamys*, il n'y a rien de déraisonnable à admettre

que c'est bien là le vêtement que désigne ce mot.

SAGULATUS. Qui porte le *sagulum* (Suet. *Vit.* 11).

SAGULUM. Diminutif de SAGUM; le diminutif impliquant quelquefois finesse de tissu, tout autant que réduction des dimensions de l'étoffe, et *sagulum* voulant aussi bien dire un *sagum* mince et fin qu'un petit *sagum* (Suet. *Aug.* 26; Liv. VII, 34; Sil. Ital. IV, 515; XVII, 527).

SAGUM et -US (σάγος, ἐφαπτίς). C'est proprement un mot celtique, d'où vient en français *saie* et *sayon*. Les Romains l'adoptèrent, en lui conservant son sens, pour désigner un manteau fait de laine grossière ou de poil de chèvre. C'était une pièce d'étoffe carrée ou tout au moins rectangulaire (Afran. *ap.* Charis. I, 81), qui, détachée du corps, pouvait être étendue comme drap (Suet. *Otho*, 2), mais que, pour la mettre, on pliait en deux et que l'on attachait au moyen d'une broche, *fibula* (Varro, *ap.* Non. *s. v.*, d'où *sagum fibulatorium*, Trebell. Poll. *Trig. Tyrann.* 10), ou par un nœud (NODUS; voy. la figure à ce mot) sur l'épaule gauche. La broche rattachait l'un à l'autre, aux deux tiers environ de leur longueur, deux des bords de l'é-

toffe, de sorte que le côté et le bras gauche étaient couverts, le bras et le côté droit étant libres et découverts; deux des coins de l'étoffe tombaient sur la poitrine et le bras, tandis que les deux autres pendaient devant et derrière au niveau des genoux, comme le montre clairement la figure ci-jointe, d'après un bas-relief du musée de Vérone; elle représente un licteur vêtu du *sagum*, qui était son costume de cérémonie quand il accompagnait le gouverneur de la province (Cic. *in Pis.* 23). Comme le *sagum* était plus particulièrement un vêtement militaire, que portaient et les officiers et les simples soldats, les citoyens le prenaient généralement, quand était proclamé le *tumultus*, c'est-à-dire dans le cas d'une invasion ennemie, ou de désordres intérieurs. De là vient que des expressions comme *saga sumere*, *in sagis esse*, *ad saga ire*, indiquent toujours des moments de guerre étrangère ou de troubles civils (Cæs. *B. C.* I, 75; Sallust. *Fragm. ap.* Non. *s. v.*; Cic. *Phil.* VIII, 11; Liv. *Epit.* 72).

2. *Housse*. C'était une pièce de peluche grossière que l'on plaçait sous la selle (*sella bajulatoria*) ou le *bât* (*sagma*), pour empêcher le corps dur qu'il contenait de blesser le dos de l'animal (Veget. *Vet.* III, 59, 2), comme on le voit dans la figure ci-jointe, d'après une peinture d'Herculanum.

SALGAMA (τὰ ἁλμαῖα). *Conserves, salaisons;* racines, herbes, fruits, etc. conservés dans la saumure (Columell. X, 117; XII, 4, 4).

SALGAMARIUS. Celui qui fabrique et qui vend de ces conserves (Columell. XII, 44 et 54).

SALIENS. Un *jet d'eau*, se dégageant

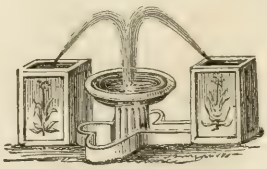

par un petit tube (*sipho*) qui livre pas-

sage à la colonne liquide cherchant à regagner son niveau (Cic. *ad Q. Fr.* III, 1, 2; Vitr. VIII, 6, 2; Ulp. *Dig.* 19, 1, 15). Agrippa établit cent cinq de ces fontaines jaillissantes dans l'enceinte de Rome (Plin. *H. N.* XXXVI, 24, 9), et la figure ci-dessus en représente une qui existe encore dans la boutique du foulon à Pompéi.

SALII (Σάλιοι). Les Saliens; douze prêtres de Mars Gradivus, qui avaient la garde des *ancilia* ou boucliers sacrés. Leur costume se composait d'une tunique brodée, serrée autour de la taille par une ceinture militaire en bronze (CINGULUM, 4), ou peut-être couverte d'une cuirasse (PECTORALE), ce qui semble plus probable; par-dessus, comme manteau, ils portaient la *trabea*. Leurs têtes étaient surmontées du bonnet pointu (APEX); une courte épée pendait à leur gauche; leur bras gauche portait un bouclier, et leur main droite une lance ou une baguette avec laquelle ils frappaient les boucliers sacrés pendant que leurs serviteurs les portaient à travers la ville suspendus à une perche (Liv. I, 20; Dionys. II, 70). La plupart de ces traits se retrouvent dans les gravures ci-jointes; la première, d'après un bas-relief romain, nous montre l'apex, la trabée et la baguette mentionnés ci-dessus; la main gauche porte une branche de laurier, parce que le prêtre est occupé d'un sacrifice d'action de grâces pour quelque victoire. La

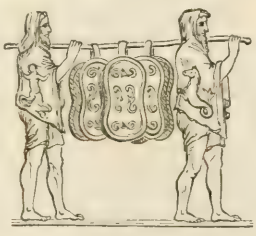

seconde figure, d'après une pierre gravée sur laquelle sont tracés des caractères étrusques, représente les broderies qui couvraient les vêtements de ces prêtres, les boucliers sacrés, et la manière dont on les portait processionnellement.

SALILLUM (Catull. 23, 19). Diminutif de SALINUM.

SALINÆ (ἁλοπήγιον). Marais salins, fosses où l'on recueille et prépare le sel (Plin. *H. N.* XXXI, 39).

SALINATOR (ἁλοπηγός). Quelqu'un qui prépare et qui fait du sel; ainsi *salinator ærarius* (Ennius *ap.* Serv. *ad* Virg. *Æn.* IV, 244) est celui qui prenait à bail du gouvernement le privilége de faire et vendre du sel.

SALINUM. Salière; servant à tenir le sel que l'on répandait sur l'autel dans un sacrifice, aussi bien que celui qui servait aux repas. C'était ordinairement une coupe placée sur un plat ou une soucoupe; et comme elle était employée dans le culte domestique, la famille tout entière la regardait comme quelque chose de sacré et la vénérait, si bien que c'était une des ambitions des pauvres mêmes d'en acheter une en argent dès qu'ils pouvaient y parvenir (Val. Max. IV, 4, 3; Liv. XXVI, 36; Hor. *Od.* II, 16, 13).

SALISATOR ou SALISSATOR. Celui qui, d'après les mouvements de son pouls, d'après des palpitations qu'il sent dans quelque partie de son corps, prévoit le bonheur ou le malheur (Isidor. *Orig.* VIII, 9, 29).

SALISUBSULUS. Salien, danseur; épithète que l'on donnait aux prêtres de Mars (Catull. 17, 5), par allusion à la danse qu'ils exécutaient dans certaines fêtes, comme cela est expliqué au mot SALTATIO, II, 3.

SALPICTA, SALPINCTA, -TES ou SALPISTES (σαλπιγκτής, σαλπιστής. Jul. Firm. VIII, 21; Vopisc. *Carin.* 19). Mot forgé d'après le grec, et dont l'équivalent latin est TUBICEN (voy. ce mot).

SALSAMENTARIUS (ταριχοπώλης). Marchand de poisson salé (*Auct. ad Heren.* IV, 54; Macrob. *Sat.* VII, 3).

SALSAMENTUM. Saumure ou vinaigre pour conserver le poisson (Cic. *Div.* II, 57); par extension, le poisson salé lu-

même; en grec, τάρτχος (Terent. *Adelph.* III, 3, 26).

SALTATIO (ὄρχησις, χόρευσις). *Danse.* Sous ce même titre les anciens comprenaient, en Grèce et en Italie, quatre sortes d'exercices différents qui n'avaient guère entre eux qu'un rapport, c'est que tous les mouvements de ceux qui les exécutaient étaient accompagnés et réglés par les sons des instruments ou des chœurs de voix; c'étaient :

I. *Les danses religieuses.* Elles se composaient presque tout entières de mouvements lents et graves autour de l'autel, sans aucune attitude violente, sans aucune prétention à la souplesse, et elles ressemblaient plus à une marche en cadence accompagnée de musique, qu'à ce que nous appelons proprement une *danse;* aussi, chez les Grecs et chez les Romains, des hommes et des femmes libres de tout rang, et même du plus élevé, jouaient leur rôle dans ces pompes, sans que cela nuisît à leur réputation et fût regardé comme au-dessous de leur dignité (Quint. I, 11, 18; Macrob. *Sat.* II, 10; Serv. *ad* Virg. *Ecl.* V, 73).

II. *Danses gymnastiques et guerrières.* Elles servaient de préparation au combat et d'excitation à la valeur militaire, comme celle des insulaires de la mer du Sud et des Indiens de l'Amérique du Nord. Parmi ces danses on énumère :

1. *Saltatio Corybantum.* La danse des Corybantes, propre plus particulièrement aux Phrygiens et aux Crétois; elle tenait le milieu entre les danses religieuses, militaires et mimiques : ceux qui l'exécutaient étaient armés et bondissaient de côté et d'autre avec des gestes étranges et violents, tout en frappant leurs boucliers et leurs glaives l'un contre l'autre pour imiter le bruit que faisaient les Corybantes quand, en Crète, ils s'efforçaient de couvrir le bruit des cris de Jupiter enfant (Lucian. *Salt.* 8; Strabo, X, 3, 21; Lucr. II, 630-639). On suppose que c'est cette danse que représente le groupe ci-joint, pris d'un bas-relief au Vatican. L'ensemble de ce qui reste de cette composition est formé de six figures, toutes dans la même attitude que le couple ici représenté; mais, comme les deux figures extrêmes n'ont pas de vis-à-vis, il est évident que ce marbre n'est qu'un fragment,

et ce fragment, dans l'origine, faisait partie d'une frise qui comprenait un plus grand nombre d'exécutants.

2. *Saltatio Pyrrhica.* La danse pyrrhique; elle est décrite et figurée au mot *Pyrrhica.*

3. *Saltatio Saliorum.* Danse qu'exécutaient les Saliens ou prêtres de Mars (Quint. I. 11, 18), dans la cérémonie où les boucliers sacrés (*ancilia*) étaient portés en pompe dans Rome. Nous n'en avons pas de représentation, mais on peut inférer d'un passage de Sénèque (*Ep.* 15), que les mouvements de ces prêtres dans cette cérémonie ressemblaient plutôt à des sauts et à des bonds qu'à des pas gracieux ou mesurés : car il les compare au frappement de pieds et aux sauts des foulons (*saltus fullonii*) sur les étoffes qu'ils sont occupés à nettoyer, comme cela est expliqué aux mots FULLO, FULLONICA, où l'on en a donné un spécimen; on déployait dans cette danse une grande force musculaire et beaucoup d'agilité.

4. *Saltatio bellicrepa.* Danse guerrière romaine, instituée, dit-on, par Romulus, en commémoration du rapt des Sabines, comme cérémonie expiatoire destinée à détourner de son peuple un semblable malheur (Festus, *s. v.*).

III. *Les danses mimiques.* Ceux qui les exécutaient, comme les acteurs d'un ballet moderne, représentaient, rien que par les gestes et les mouvements du corps, certains événements, certaines actions; la musique soutenait et réglait leurs

attitudes et leurs mouvements : c'était ce que de nos jours on appellerait de la pantomime, la danse, au sens où nous entendons ce mot, n'y ayant aucune part; en effet, le talent de ces acteurs était bien plutôt dans les attitudes expressives qu'ils savaient donner à leurs physionomies, à leurs corps, à leurs bras, à leurs mains, que dans les mouvements de leurs pieds (Macrob. *Sat.* II, 7; Suet. *Cal.* 57; *Nero*, 54; *Tit.* 7; Ov. *A. Am.* I, 595).

IV. *Danses*, *pas de danse*, dans le sens où nous entendons ordinairement ces mots; exercices où il s'agissait de dé-

ployer de la grâce, de l'agilité et de la force, et dont les mouvements des pieds et du corps étaient la partie essentielle, sans aucun essai de représentation mimique, comme le montre le groupe ci-joint, emprunté à un vase peint. Ces danses étaient exécutées surtout pour amuser les convives dans les grands festins, et l'on a trouvé dans les peintures d'Herculanum et de Pompéi un grand nombre de figures représentant les artistes qui donnaient ces divertissements; toutes ces figures témoignent du haut point de perfection où les anciens avaient porté l'art de la danse proprement dite.

SALTATOR (ὀρχηστὴς παντόμιμος). *Danseur;* celui qui exécutait des pantomimes sur le théâtre (SALTATIO, III), ou de vraies danses dans les festins et les endroits publics (SALTATIO, IV), mais non celui qui se mêlait à une danse religieuse ou guerrière (SALTATIO, I et II), les deux premiers de ces exercices étant regardés par les Romains comme indignes d'un homme bien né et déshonorants, tandis que les deux autres n'avaient rien qui ne convînt au citoyen. Aussi le mot *saltator* a-t-il toujours un sens injurieux et méprisant (Cic. *Mur.* 6; *Off.* I, 42; Macrob. *Sat.* II, 10).

SALTATRICULA. Diminutif de SALTATRIX, avec un sens méprisant (Aul. Gell. I, 5).

SALTATRIX (ὀρχήστρια). *Danseuse.* C'était une classe de femmes très-nombreuse dans la Grèce et l'Italie antique, comme elle l'est maintenant dans l'Orient,

de mœurs très-légères, mais fort belles en général, et qui se louaient pour danser dans les grands repas et les fêtes, afin de divertir les convives et les invités (Cic. *Pis.* 8; Ammian. XIV, 6, 19; Macrob. *Sat.* II, 10). Des femmes de cette condition sont souvent représentées dans les peintures de Pompéi, et c'est de l'une de ces peintures qu'est tirée la figure ci-jointe; elles sont presque toujours pourvues d'un grand voile transparent qu'elles répandent quelquefois en plis gracieux tout autour de leur corps, que d'autres fois elles laissent flotter de manière qu'il les couvre en partie, et que souvent aussi elles portent déployé au-dessus de leur tête, de manière que le corps tout entier reste exposé aux regards des spectateurs; scandale qu'il ne faut pas attribuer au caprice de l'artiste, mais qui, du moins dans la corruption de mœurs de l'époque impériale, a eu une existence trop réelle (Tertull. *de Spectac.* p. 269).

SALTUARIUS. Proprement, esclave chargé de la surveillance d'une région,

d'un domaine où les bois se mêlaient aux pâturages (*saltus*); nous pourrions traduire par un *forestier* (Inscript. *ap.* Orelli, 1599); mais ce mot s'emploie surtout dans un sens plus général pour désigner l'*intendant* auquel était confié le soin d'une propriété rurale, et qui remplissait à l'égard des fermiers de son maître les mêmes fonctions, et avait avec eux les mêmes rapports, que l'*insularius* avec les locataires de la ville; il avait la surveillance générale des terres et des bâtiments servant à l'exploitation, il s'occupait des locations et des réparations à faire, de manière à empêcher que, soit par négligence, soit volontairement, on ne fît rien qui diminuât la valeur des propriétés de son maître (Petr. *Sat.* 53; Pomp. *Dig.* 7, 8, 16; African. *Dig.* 32, 1, 58).

SALUTIGERULI, s. ent. *pueri*. Esclaves qui n'avaient d'autres occupations que de porter des messages, des salutations, des compliments aux amis et aux connaissances de leurs maîtres (Plaut. *Aul.* III, 5, 28).

SAMBUCA (σαμβύκη). Instrument à cordes de nature et de longueurs différentes, ressemblant à notre harpe (Scipio African. *ap.* Macrob. *Sat.* II, 10; Pers. V, 95; Porphyr. *in Ptol. Harm.*). Il était parfois de petite dimension, comme la harpe galloise; d'autres fois c'était un grand et puissant instrument, comme la harpe ordinaire,

très-orné, ainsi que le montre le spécimen ci-joint, emprunté à une peinture égyptienne très-connue sous le nom de harpe de Bruce, du savant qui a le premier publié ce monument.

2. Machine de guerre qui servait à escalader les murailles (Festus, *s. v.*; Veg. *Mil.* IV, 21; Vitruv. X, 16, 9). En l'absence de toute représentation de cette machine, il est aisé d'en concevoir l'usage et le caractère, d'après la figure ci-dessus; ce devait être une plate-forme mobile qu'on élevait et qu'on abaissait au moyen d'un certain nombre de cordes attachées à des poulies placées au sommet de la charpente, et imitant par leur disposition les cordes d'une harpe.

SAMBUCINA et SAMBUCISTRIA (σαμβυκίστρια). Joueuse de harpe (Plaut. *Stich.* II, 3, 57); c'était le plus souvent une étrangère, d'origine égyptienne ou asiatique (Liv. XXXIX, 6). Quand elle jouait, elle se tenait ou debout, comme la figure ci-dessus, ou assise les

jambes repliées sous soi, comme le montre la gravure ci-jointe, qui représente une harpiste égyptienne, d'après les tombes de Beni-Hassan.

SAMNIS. Gladiateur armé comme les soldats samnites (Cic. *Sext.* 64), c'est-à-dire qui avait un casque fermé avec des ailes (*pinnæ*) des deux côtés (Varro, *L. L.* V, 142), un bouclier du genre de ceux que l'on appelait *scuta*, un jambart (*ocrea*) à la jambe gauche (Liv. IX, 40), et au bras droit, qui n'était pas protégé par le bouclier, un brassard (*manica*, Juv. VI, 256). Il est aisé de retrouver presque tous ces traits dans la figure ci-jointe, empruntée à un bas-relief en stuc, d'après une tombe de Pompéi; on croit pouvoir y reconnaître, à cause de ces ressemblances,

un gladiateur de cette classe. On remarquera toutefois que les deux jambes sont

munies de jambarts, et non pas seulement la gauche, comme le disent pourtant expressément Tite-Live et Juvénal (*ll. cc.*); mais comme l'original a entièrement péri, par suite du peu de solidité que présentait la substance dont il était formé, et que d'ailleurs il avait déjà beaucoup souffert des injures du temps avant le moment où on le découvrit, il n'est pas déraisonnable de croire que Mazois, l'artiste à qui nous devons ce dessin, a ajouté, par amour de la symétrie, le jambart de droite, soit qu'il ignorât la particularité que nous venons de signaler, soit qu'il ait été trompé, ce qui est possible, par les écorchures du stuc.

SANDALIGERULÆ. Femmes esclaves qui portaient les pantoufles de cérémonie (*sandalia*) de leur maîtresse, quand elle sortait (Plaut. *Trin.* II, 1, 29).

SANDALIUM (σανδάλιον, σάνδαλον). Pantoufle très-ornée que portaient les dames grecques, auxquelles l'empruntèrent les Romaines (Terent. *Eun.* V, 7, 4; Turpil. *ap.* Non. *v.* Priores). Quant aux caractères qui la distinguaient, elle paraît avoir tenu le milieu entre le *calceolus* et la *solea*, ayant une empeigne qui couvrait les doigts et la partie antérieure du pied, mais laissait le cou-de-pied à découvert, ainsi que le talon, que ne protégeait pas un quartier de derrière; il est probable que souvent, sinon toujours, des cordons l'attachaient au pied. L'usage en appartenait exclusivement aux femmes; aussi

le spécimen donné ci-dessus, où l'on peut remarquer la décoration de l'empeigne, forme-t-il, dans un bas-relief romain, la chaussure d'une femme. On rencontre une autre sandale, juste de la même forme, au pied d'une femme dans une des peintures de Pompéi (*Mus. Borbon.* VII, 39).

SANDAPILA. Sorte de civière ou de bière grossière, qui servait à porter en terre les corps des pauvres et des malfaiteurs (Fulgent. *s. v.*; Suet. *Dom.* 17).

SANDAPILARIUS. Qui porte la bière appelée *sandapila* (Sidon. *Ep.* II, 8).

SANGUICULUS. Sorte de boudin fait avec le sang d'un chevreau (Plin. *H. N.* XXVIII, 58).

SANNIO. Proprement, quelqu'un qui fait des contorsions et des grimaces; par suite, bouffon de théâtre, ce que nous appelons un *paillasse*, qui cherche à exciter la gaieté des spectateurs par toute espèce de gestes grotesques, de mouvements ridicules, de contorsions du visage ou du corps, comme nous le montre la figure ci-jointe, qui représente, d'après une pierre gravée, un acteur qui remplissait ce rôle (Cic. *de Or.* II, 61).

SAPA (ἕψημα, σίραιον). Vin doux ou nouveau, réduit, par l'ébullition, de deux tiers (Plin. *H. N.* XIV, 11), et qu'on employait surtout pour donner du bouquet et de la force à d'autres vins (Columell. XII, 19).

SARABALLA et SARABARA (σαράβαλλα et -βαρα). Larges et longs pantalons, *fluxa ac sinuosa* (Isidor. *Orig.* XIX, 23), qui tombaient de la ceinture sur le cou-de-pied, et que portaient les Parthes (Publius *ap.* Isidor. *l. c.*), les Mèdes (Tertull. *de Pall.* 4), et quelques autres nations asiatiques, ainsi

que les peuples du Nord, comme on le voit dans la figure ci-jointe, représentant un auxiliaire germain, sur la colonne Trajane.

SAPO (σάπων). Mot celtique ou germain qui contient le radical du bas allemand *sepe,* de l'anglais *soap,* et du français *savon;* mais il désigne, chez les anciens, un objet qui diffère, et par sa forme et par son usage, de ce que nous représente maintenant ce mot. L'ancien *sapo,* en effet, ne servait pas à laver : c'était une pommade pour teindre les cheveux en brun clair; elle était composée de moelle de chèvre et de cendres de hêtre; la meilleure qualité s'en faisait chez les Germains, qui l'avaient inventée; celle qui venait ensuite était fabriquée en Gaule. On en faisait des boules, que l'on apportait à Rome, pour les femmes et les jeunes élégants, qui faisaient un très-grand cas des cheveux châtains, goût que partage encore leur postérité (Plin. *H. N.* XXVIII, 51; cf. Mart. VIII, 33, 20; XIV, 26; Beckman, *History of Inventions,* vol. II, p. 92, Lond., 1846).

SARAPIS (σάραπις). Tunique que portaient seuls les rois de Perse, d'un rouge

pourpre (*purpureus,* πορφύρεος), décorée par-devant d'une bande blanche (μεσόλευκος), comme le montre bien la gravure ci-jointe; elle représente Darius à la bataille d'Issus, d'après la célèbre mosaïque de Pompéi. Les différentes parties du vêtement y sont teintées comme nous venons de le dire (Plaut. *Pœn.* V, 5, 33; cf. Curt. III, 3, 28; Hesych. *s. v.*).

SARCINA. *Paquet* d'objets que l'on a réunis et dont on a fait une sorte de bloc pour les rendre plus faciles à transporter, soit par la main de l'homme, soit par des bêtes de somme, soit en voiture (Petr. *Sat.* 117; Phædr. II, 7; Hirt. *B. Afr.* 75), par opposition à *fascis,* réunion d'objets attachés l'un à l'autre en faisceau. Le spécimen est emprunté à la co-

lonne Trajane; il montre la manière dont sont toujours représentés les paquets chez les anciens.

2. Le bagage personnel de chaque soldat, qu'il portait avec soi dans les marches; c'étaient ses armes, ses habits, des vivres pour un certain nombre de jours, et les ustensiles nécessaires pour apprêter ses aliments. Ce mot est opposé à *impedimenta,* les bagages de l'armée (Cæs. *B. G.* I, 24; *B. C.* III, 76; Hirt. *B. Afr.* 75). La gravure représente un soldat romain, avec le bagage ci-dessus décrit, d'après la colonne Trajane.

SARCINALIS et SARCINARIUS. Cheval de charge ou toute autre bête de som-

me qui porte sur son dos un paquet disposé en forme de *sarcina*, comme le montre la figure ci-jointe, empruntée à l'arc de Constantin (Cæs. *B. C.* I, 81; Ammian. XV, 5; XXIX, 5).

SARCINATOR. Homme dont le métier est de *raccommoder,* de *réparer* des vêtements (Lucil. *Sat.* XXVIII, 33; Plaut. *Aul.* III, 5, 41; Paul. *Dig.* 47, 2, 82); non pas un tailleur dans le sens que nous donnons à ce mot, car les habits des anciens n'avaient pas besoin d'être

taillés et ajustés au corps, les vêtements de dessus étant formés surtout d'une grande pièce rectangulaire, ceux de dessous de deux ou de plusieurs lés de même dimension, seulement cousus l'un à l'autre sur les côtés et en haut, excepté là où étaient laissées des ouvertures pour passer les bras et la tête. Par ces moyens si simples, et grâce à l'usage de tisser sur un métier vertical des pièces d'étoffe, on pouvait obtenir tous les différents vêtements qui sont représentés dans ce Dictionnaire.

SARCINATRIX. Femme qui fait le même métier que le *sarcinator*, c'est-à-dire qui raccommode des vêtements (Varro, *ap.* Non. *s. v.;* Cajus, *Dig.* 15, 27).

SARCINULA. Diminutif de SARCINA.

SARCOPHAGUS (σαρκοφάγος). Mot à mot, carnivore; nom qui par suite fut donné à une espèce particulière de pierre à chaux qu'on tirait d'Assos en Troade, et qui avait la propriété remarquable de consumer, dans l'espace de quarante jours, la chair et même, à l'exception des dents, les os d'un corps que l'on y renfermait (Plin. *H. N.* XXXVI, 27). A cause de cette propriété, on l'employait en grande quantité pour faire des cercueils, quand on enterrait le corps tout entier sans le brûler; et par suite on en vint à se servir de ce mot dans un sens général pour toute espèce de cercueil, quels qu'en fussent les matériaux (Juv. X, 172).

SARCULATIO. L'action de jouer de la houe, de remuer la terre avec le *sarculum* autour des racines des jeunes plantes (Pallad. III, 24, 6).

SARCULUM et -US (σκαλίς). *Houe;* plus légère et plus petite que le *ligo*, elle servait surtout à arracher les mauvaises herbes dans les champs et les jardins (Plin. *H. N.* XVIII, 65, 2; XIX, 33; Columell. II, 11, 10). Dans des régions montagneuses, où il y a ordinairement très-peu de terre végétale, et où les inégalités de la surface interdisaient l'usage de la charrue, on employait le *sarculum* au lieu de cet instrument (Plin. *H. N.* XVIII, 49, 2). Le spécimen est tiré d'un bas-relief romain qui représente une course dans le Cirque, et dans les scènes de ce genre, les anciens sculpteurs introduisent souvent cet outil, qui servait dans le Cir-

que à entourer d'une tranchée la partie de l'arène où luttaient les athlètes, comme cela est expliqué au mot SCAMMA.

2. *Sarculum bicorne* (Pallad. I, 43, 3). Houe à deux fourchons, portant le nom particulier de BIDENS; voyez ce mot.

SARISSA (σάρισσα). *Pique* particulière à l'*infanterie* de la phalange macédonienne (Liv. IX, 19), d'une longueur prodigieuse (Id. XXXVIII, 7), n'ayant pas moins de 5 à 6 mètres (Polyb. XVIII, 12), et du même genre que le *contus*, seulement beaucoup plus longue (Veg. *Mil.* III, 24). On peut avoir une idée approximative du caractère général et des dimensions de cette arme, la plus longue et la plus lourde des lances qui fussent en usage chez les anciens, en se reportant à l'arme que tient Alexandre dans la figure donnée au mot CONTUS, 3.

SARISSOPHORUS (σαρισσοφόρος). Armé de la *sarissa;* épithète par laquelle on désignait les fantassins de la phalange macédonienne, auxquels appartenait particulièrement cette arme (Liv. XXXVI, 18; Curt. IV, 15; Polyb. XII, 20, 2).

SARRACULUM (Ammian. XXXI, 2, 18). Diminutif de

SARRACUM. Espèce particulière de charrette, de chariot, d'origine étrangère, mais adopté en Italie (Sisenn. *ap.*

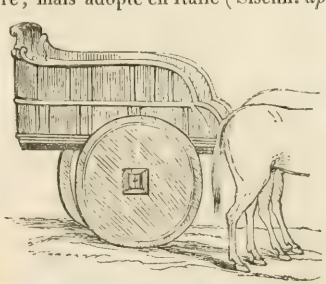

Non. *v.* Carra; Capitolin. *M. Antonin.* 13), où les paysans l'employaient or-

dinairement pour se transporter, eux et leurs familles, d'un endroit à un autre (Cic. *Fragm. in Pison. ap.* Quint. VIII, 3, 21), et pour conduire leurs denrées au marché. Les écrivains latins le mentionnent avec le *plaustrum* (Juv. III, 254), et l'emploient à peu près comme synonyme de ce mot (Id. V, 23); ce qui indique qu'il ressemblait beaucoup à ce véhicule, quoiqu'il en différât en même temps par quelques points; voilà ce qui nous conduit à proposer la figure ci-dessus comme une fidèle représentation du *sarracum*. Elle est tirée d'une peinture qui représente un groupe de paysans dans le marché d'Herculanum, et elle possède deux des caractères essentiels d'un vrai *plaustrum*, c'est-à-dire une plate-forme épaisse en planches supportées sur des roues pleines (*trympana*) et non sur des roues à rayons (*rotæ*); mais elle en diffère par ce trait important qu'elle est fermée de trois côtés par des cloisons verticales solidement fixées sur la plate-forme, tandis que, dans le *plaustrum*, le plancher qui repose sur les roues ne supporte qu'un panier, ou est entouré simplement d'une balustrade à jour, et quelquefois même ne l'est pas du tout. Voir l'article et la gravure à PLAUSTRUM.

SARRITIO ou SARITIO. L'action d'arracher avec la houe de mauvaises herbes d'entre les jeunes plantes et dans les blés encore verts (Columell. II, 11, 4; Plin. *H. N.* XVIII, 50). On exécutait cette opération avec le *sarculum;* mais elle diffère de *sarculatio*, qui exprime l'action de rendre avec la houe la terre friable tout autour des racines d'une plante, et de *runcatio*, qui désigne l'action d'émonder et de sarcler un champ avec la main et l'instrument appelé *runco*.

SARRITOR ou SARITOR. Ouvrier qui exécute la *sarritio* (Colum. XI, 13, 1).

SARRITURA. Synonyme de SARRITIO.

SARTAGO (τήγανον). Ustensile de cuisine, qu'on croit être notre *poêle à frire*. Le spécimen ci-joint est d'après un original en bronze découvert à Pompéi (Plin. *H. N.* XVI, 22; Juv. X, 64).

SARTOR (de *sarcio*). Synonyme de SARCINATOR (Non. *s. v.*).

2. (De *sarrio*). Synonyme de SARRITOR (Plaut. *Capt.* III, 5, 3).

SATRAPA, SATRAPES et SATRAPS (σατράπης). Satrape; officier perse d'un rang élevé, gouverneur, vice-roi d'une province (Quint. Curt. III, 13; Nepos, *Con.* 2). Un des priviléges honorifiques qui distinguaient ces dignitaires était le droit de porter un bonnet élevé, roide et droit (*tiara recta*), et le fait que cette tiare surmonte la tête du personnage ci-joint, tiré d'une sculpture de Persépolis, conduit à y voir un officier remplissant les fonctions que nous venons d'indiquer.

SAVANUM. Voy. SABANUM.

SAVILLUM ou SUAVILLUM. Espèce de pudding fait de farine, de fromage, d'œufs et de miel, et servi dans le vase où il avait cuit, comme ce que les Anglais appellent *pie-dish* (Cato, *R. R.* 84).

SAXUM QUADRATUM. Roche de formation volcanique, que les géologues italiens appellent *tuf lithoïde* (*tufo litoide*), celle même qui forme la base du mont Capitolin; elle dut son nom aux masses rectangulaires dans lesquelles la divisent ses fissures naturelles. Toutes les constructions primitives attribuées à la période légendaire des rois, la prison souterraine de Servius Tullius, la Cloaca Maxima, et les substructions du Capitole, sont bâties avec cette matière, qui fut en effet la seule en usage jusqu'à l'introduction de la pierre Appienne et Gabienne, connue maintenant sous le nom de *peperino*. C'est par conséquent cette pierre que Tite-Live désigne sous le nom de *saxum quadratum* (V, 4), quand il parle de la fondation du temple du Capitole; c'est encore de la même matière qu'il entend parler (X, 23), quand il dit que la route de la Porta Capena au temple de Mars était pavée *saxo quadrato;* non pas que les pierres formassent des carrés réguliers,

comme nos dalles, puisque les Romains employaient pour paver les routes des blocs polygonaux (Voyez l'article et la figure à VIA); ce qu'il veut dire, c'est que la roche employée était du tuf lithoïde, et non du *silex*, qui, de son temps, était la seule matière dont on se servît dans les constructions (Bracchi, *Suolo di Roma*).

SCABELLUM. Diminutif de SCAMNUM (Quint. I, 4, 12); petit tabouret carré, ne formant qu'une marche (Varro, *L. L.* V, 168), employé comme tabouret de lit quand la couchette n'était pas très-haute

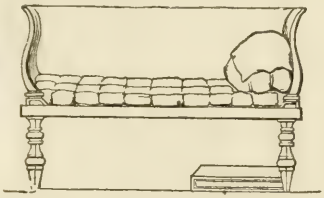

(Varro, *l. c.*), comme le montre la figure ci-jointe, empruntée à un bas-relief romain.

2. (ὑποπόδιον). Tabouret du même genre, placé devant une chaise, devant un

siége, pour supporter les pieds, comme dans la figure ci-jointe, d'après une peinture de Pompéi (Isidor. *Orig.* XX, 2, 8).

3. (κρουπέζια). Instrument de musique; c'était un soulier à semelle de bois très-épaisse (Pollux, VII, 87), percée sous les doigts d'une fente horizontale profonde, où était logée une petite machine de métal (cf. Lucian. *Salt.* 83); quand le pied, appuyant sur l'extrémité de la semelle, le pressait contre terre, le métal retentissait et faisait entendre certains sons. Le joueur de flûte (*tibicen*) avait un pied muni de cet instrument (Pollux, X, 153), dont il se servait surtout pour indiquer le commencement et la fin de l'acte (Cic. *Cœl.* 27), pour battre la mesure et accompagner d'autres instruments (Suet. *Cal.* 54; August. *de Mus.* III, 1). Quoique l'on ait quelques doutes

sur l'exactitude de l'interprétation que nous donnons, les nombreuses représentations encore subsistantes d'un instrument tel que celui que présente la gravure, d'après une ancienne statue en marbre, et l'indication des personnages qui s'en servaient, sont de fortes raisons de croire qu'il faut entendre ainsi le *scabellum*. Un groupe en terre cuite, du Musée Britannique, nous montre, auprès d'une cuve à raisin, un personnage qui joue de la flûte double (*tibiæ pares*) en battant la mesure avec un instrument semblable à celui qui est figuré ci-dessus. Un sarcophage de marbre, publié par Visconti (*Mus. Pio-Clem.* V, tav. C), représente une femme jouant de la flûte phrygienne (*tibia phrygia*) et battant la mesure avec un instrument analogue. Une statue de femme au Capitole (*Mus. Capitolin.* III, 36) a sous son pied une semelle du même genre.

SCALÆ (κλίμαξ). *Échelle*, machine

qui sert à monter (de *scando*), mot tou-

jours employé au pluriel, parce que l'échelle était composée d'un certain nombre d'échelons séparés, disposés l'un au-dessus de l'autre entre deux montants, comme cela se fait encore actuellement (Sall. Plin. Cæs. Tac. Ov. Virg.). La gravure ci-dessus représente un des soldats de l'armée de Trajan portant une échelle de siége pour prendre d'assaut une forteresse des Daces.

2. *Échelle* de navire, construite de la même manière; on la portait à bord, et on l'abaissait du pont à terre quand on avait à débarquer ou à embarquer des passagers, comme le montre

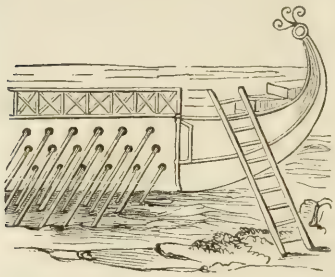

le spécimen que nous en donnons, d'après une ancienne fresque découverte à Rome (Virg. *Æn.* x, 653; Liv. xxvi, 45); le *pons* ou pont qui conduisait du bâtiment à terre n'était qu'une simple planche qu'on jetait horizontalement des plats-bords d'un petit bâtiment à la surface du quai, ou de toute éminence du rivage dont le sommet pouvait se trouver au niveau du pont du bâtiment. Voyez la gravure au mot Pons, 5.

3. *Escalier* conduisant du rez-de-chaussée aux étages supérieurs d'une maison particulière ou de tout autre édifice. Les anciens architectes construisaient leurs escaliers à peu près comme le font les modernes; tantôt ils les fixaient dans l'intérieur de la maison contre un mur, de manière à en laisser ouvert un des côtés, comme cela se fait presque partout chez nous dans les maisons particulières; tantôt ils les élevaient à l'extérieur, comme cela se voit encore si souvent en Italie dans des constructions modernes; d'autres fois ils enfermaient l'escalier entre quatre murs, comme le serait un escalier creusé dans l'épaisseur d'une muraille, de sorte que la personne qui montait ou descendait l'escalier était dérobée aux regards de tous, hors de celui qui se trouvait au même étage qu'elle. Ces sortes d'escaliers étaient particulièrement appelés escaliers grecs, *scalæ Græcæ* (Vitruv. ix, *Præf.* 7; Aul. Gell. x, 15; Serv. *ad* Virg. *Æn.* iv, 646), et, d'après la nature même de leur construction, devaient être nécessairement sombres et presque toujours étroits; ce qui explique pourquoi l'escalier est si souvent mentionné chez les anciens comme cachette (Cic. *Mil.* 15; *Phil.* ii, 9; Hor. *Ep.* ii, 2, 15); idée contraire aux usages modernes, où l'escalier est la partie la plus ouverte à tous, la plus publique de la maison. Les commentateurs, à propos de tous les passages ci-dessus indiqués, ne connaissant pas la particularité architectonique que nous venons d'expliquer, sont réduits à dénaturer le sens de leurs auteurs en substituant une préposition à une autre, en traduisant comme s'il était dit que le personnage en question se réfugie *sous* l'escalier, et non *dans* l'escalier.

4. A une époque plus rapprochée de nous, ce mot paraît avoir été le premier que l'on ait employé en latin pour désigner une *paire d'étriers;* dans ce sens, on le rencontre pour la première fois dans un traité sur l'art de la guerre, écrit par l'empereur Maurice à la fin du sixième siècle. Il est acquis à la science que les anciens Grecs et Romains ne montaient pas à cheval sur de vraies selles, formées comme les nôtres de deux pièces de bois coupées en cintre, que deux branches de fer joignent l'une à l'autre, mais sur un panneau carré, sur une espèce de couverture pliée en quatre, que l'on appelait *ephippium* (voy. Sella equestris). Aussi, comme les étriers ne furent adoptés qu'après l'invention de la *selle* proprement dite, et que cette invention ne paraît dater que du quatrième siècle de l'ère chrétienne, le mot *scalæ* n'est pas dans ce sens d'une bonne latinité, et n'exprime pas un dé-

tail des mœurs antiques, mais de celles du moyen âge. Voy. Mauricii *Ars Mil.* ed. Joh. Scheffer, Upsal. 164, p. 22 et lib. II, cap. 8, p. 64; Beckman, *History of Inventions*, à l'article *Stirrups* (étriers).

SCALMUS (σκαλμός). *Tolet*, forte cheville en bois à laquelle la rame était attachée, au moyen d'une courroie (*strup-*

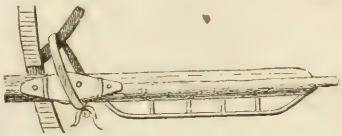

pus), dans l'intérieur du bâtiment, pour qu'elle se maintînt toujours en place pendant qu'on la maniait (Cic. *Brut.* 53; *de Or.* I, 38; Vitruv. X, 3, 6). Comme elle était à l'intérieur du navire, cette pièce n'est apparente dans aucune œuvre d'art; mais elle avait, on ne peut en douter, la même forme que dans les galères de la Méditerranée au seizième siècle, bâtiments auxquels est empruntée la pièce que nous représentons ici.

SCALPELLUM et -US (σμιλίον). Diminutif de *Scalper* ou *Scalprum*. Petit couteau de chirurgien, servant à couper tout autour d'une blessure les bourgeons charnus qui s'y forment (Columell. VI, 32; Plin. *H. N.* XXVIII; 28; Cic. *Sext.* 65), et à pratiquer une saignée (Cels. II, 10).

SCALPER et SCALPRUM (σμίλη, κολαπτήρ). Instrument aigu et coupant, qu'employaient les artistes et les artisans à différents usages, et qui appartenait à la classe des outils que nous appelons *ciseaux* (Isidor. Orig. XIX, 19, 13), c'est-à-dire de ceux que l'on chasse avec un maillet, avec lesquels on coupe en les poussant loin de soi, et non en les ramenant vers soi. On donnait pourtant aussi ce nom à plusieurs instruments qui servaient tout simplement à couper à la manière ordinaire, comme il sera expliqué dans les paragraphes suivants.

1. *Scalprum fabrile*. Ciseau ordinaire, que l'on chassait au moyen du maillet (Liv. XXVII, 49, *malleo adactum*), du même genre que ceux dont on se sert encore maintenant, comme le montrent les deux spécimens ci-joints, l'un et l'autre d'après des originaux conservés au Musée Britannique; celui de gauche était destiné à avoir un manche en bois, comme les ciseaux des menuisiers, celui de droite est tout en métal, comme ceux des tailleurs de pierre.

2. *Tranchet* servant à tailler le cuir (Hor. *Sat.* II, 3, 106; Jul. Poll. VII, 83), pareil à celui dont se servent encore nos cordonniers et nos bourreliers, comme le montre le spécimen ci-joint, d'après un original découvert à Pompéi.

3. Instrument qu'employaient les chirurgiens (Jul. Poll. IV, 181; X, 141) pour ouvrir des blessures et enlever les chairs mortes (Celsus, VIII, 3 et 4); c'est à cet usage que, d'après l'avis des médecins, devait servir l'instrument représenté ci-contre, découvert dans une boutique de chirurgien à Pompéi.

4. *Canif;* dont les copistes (*librarii*), qu'employaient les particuliers et les libraires, se servaient pour tailler le roseau (*arundo, calamus*), avec lequel on écrivait les anciens manuscrits (Tac. *Ann.* V, 8; Suet. *Vitell.* 2). La figure ci-jointe est tirée d'un original découvert à Rome dans des fouilles; le manche en est d'os, et la lame, en se fermant, entre dans une rainure qui y est pratiquée, absolument comme cela se fait maintenant.

5. Une des parties de la serpe du vigneron (*falx vinitoria*), la portion de la lame comprise entre le *sinus* et le *rostrum*, comme on le saisira mieux en se reportant à l'article et à la figure au mot FALX, 5 (Columell. IV, 25, 1; Plin. *H. N.* XVII, 26).

SCALPTOR. Artiste qui travaille avec le ciseau (*scalprum*), comme dans la figure ci-jointe, d'après une pierre gravée trouvée à Pompéi, qui représente un ar-

tiste ciselant un vase de marbre. Les érudits diffèrent considérablement d'opinion sur le sens exact des deux mots *Scalptor* et *Sculptor :* quelques-uns les considèrent comme purement synonymes

(B. Crusius, *Clavis Sueton. v.* Scalpere); d'autres pensent que le premier de ces deux mots désigne seulement un graveur de pierres, le second, l'artiste qui sculpte le marbre (Ernesti *ad* Suet. *Aug.* 50, *Ner.* 46); d'autres croient que le *scalptor* exécute des travaux moins fins, plus communs que ceux du *sculptor* (Oudendorp *ad* Suet. *Galb.* 10); d'autres laissent la chose dans le doute et regardent la question comme insoluble (Bremi *ad* Suet. *Aug.* 50; Heindorf. *ad* Hor. *Sat.* II, 3, 22). Le mot *scalptor* est employé pour désigner tantôt un graveur sur pierres (Plin. *H. N.* XXXVII, 15, *scalptor gemmarum*); tantôt un sculpteur (Id. XXXVI, 5, *scalptor marmorum*); tantôt un artiste qui grave les coins servant à frapper les monnaies (Inscript. *ap.* Marin. *Iscriz. Alb.* p. 109; *scalptor monetæ*).

SCALPTORIUM. Main artificielle qui servait à gratter les parties du corps auxquelles autrement on aurait eu de la peine à atteindre soi-même (Mart. XIV, 83).

SCALPTURATUS. Gravé avec le ciseau (*scalprum*).

2. *Pavimentum scalpturatum.* Voyez PAVIMENTUM, 5.

SCAMMA (σκάμμα). Mot grec qui signifie mot à mot ce qui est pioché, creusé, un fossé ou une tranchée, et par suite, dans les gymnases, un espace circulaire dans l'enceinte duquel les lutteurs se disputaient la victoire, et qui était limité par une petite tranchée creusée dans le sable, qui marquait la borne qu'aucun concurrent ne pouvait franchir en reculant devant son adversaire sans être mis par là même hors de combat (Cœl. Aurel. *Tard.* II, 1; Polyb. XL, 55). Chez les Romains, c'était à l'extrémité la plus large du Cirque que luttaient les athlètes; ce qui fait comprendre la présence de deux accessoires, autrement inexplicables, dans presque tous les bas-reliefs qui représentaient les jeux du Cirque : de la houe (*sarculum*), et du panier de sable (*haphe*), le premier de ces objets servant à tracer l'enceinte, le second à saupoudrer les corps des lutteurs.

SCAMNATUS (sous-entendu *ager*). Voyez SCAMNUM, 4.

SCAMNUM. Marchepied ou tabouret de lit (Ov. *A. Am.* II, 211), tenant par ses dimensions le milieu entre le *scabellum* et le *gradus* (Varro, *L. L.* V, 168), et dont on se servait quand le lit était

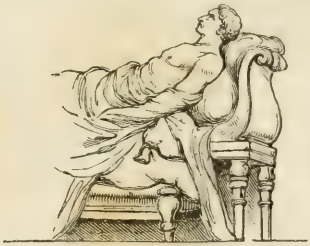

d'une élévation moyenne, ni des plus hauts ni des plus bas (Isidor. *Orig.* XX, 11, 8). De là l'expression *scandere lectum*, qui signifie mot à mot monter au lit à l'aide de ce meuble. Le spécimen est emprunté à un bas-relief; les pieds sur lesquels il est élevé le rendent plus haut que le *scabellum* et remplacent une première marche. En comparant cette figure avec celles de SCABELLUM, 1, et de GRADUS, 1, on comprendra aisément la différence du plus au moins qui distinguait l'un de l'autre les trois objets que désignent ces trois mots.

2. Tabouret pour poser les pieds

quand on était assis; plus élevé et par conséquent plus honorable que le tabouret ordinaire (*scabellum*, *suppedaneum*), formé d'une double marche, de sorte que les pieds pouvaient reposer appuyés à différentes hauteurs, comme cela se voit dans la gravure ci-jointe, d'après un bas-relief en marbre; le *scamnum* y est bien à sa place sous les pieds de Jupiter, pour indiquer et la majesté du dieu, et la hauteur du trône sur lequel il est assis. L'épithète *cavum* (tabouret creux), qu'Ovide applique à cet objet (*A. Am.* I, 162), peut être destinée à décrire le creux que forme la marche supérieure en retrait sur l'inférieure, ou à indiquer que ce tabouret était creux et à jour par-dessous, comme l'est en effet le spécimen donné à l'alinéa précédent.

3. Siége, banc avec une marche en bas pour poser les pieds, comme on le voit dans le spécimen ci-joint, d'après

une peinture de Pompéi; c'est cette particularité qui, à parler rigoureusement, constitue la différence entre un *scamnum* et un *subsellium*, quoique la distinction ne soit pas toujours observée (Ov. *Fast.* VI, 305; Mart. V, 41).

4. Dans le langage agricole, l'entre-deux des sillons, la longue ligne de terre que n'a pas retournée la charrue (Columell. II, 25; Plin. *H. N.* XVIII, 49, 2); barre du même genre laissée entre les sillons que l'on creuse avec la houe (Columell. III, 13, 2).

5. Dans le langage technique des arpenteurs (*agrimensores*), la largeur d'un champ, par opposition à *striga*, sa longueur (Auct. Rei Agrar. pp. 46, 125, 198, ed. Goes).

SCANDULA ou SCINDULA (σχίδαξ). *Bardeau;* petite planche d'environ un pied de long, et que l'on employait, dans les âges primitifs, au lieu de tuiles, pour couvrir une maison. L'usage des bardeaux fut général à Rome jusqu'au temps de la guerre de Pyrrhus; on peut encore voir des maisons couvertes de cette manière dans les pays où le bois est abondant; ainsi, par exemple, dans toute la chaîne des Vosges françaises (Plin. *H. N.* XVI, 15; Pallad. I, 22).

SCANDULARIS. Fait ou couvert de bardeaux, *scandulæ* (Apul. *Met.* III, p. 54).

SCANDULARIUS. Artisan dont l'état est de couvrir un toit en bardeaux, *scandulæ* (Arcad. *Dig.* 50, 6, 6).

SCANSORIA MACHINA (ἀκροβατικὴ μηχανή). *Échafaudage* qui permet de travailler à toute hauteur au-dessus du sol (Vitruv. X, 1, 1).

SCAPHA (σκάφη). *Chaloupe* ou *canot* que l'on portait à bord de plus grands bâtiments pour le mettre à la mer et s'en servir, quand s'en présentait l'occasion (Cæs. *B. C.* III, 24; Cic. *Inv.* II, 79;

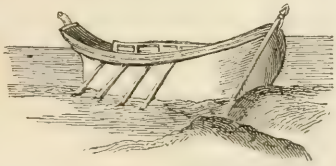

Petr. *Sat.* 101). Le mot *skiff* des Anglais, qui, comme notre mot *esquif*, paraît remonter directement à *scapha*, désigne un bateau de forme précisément semblable à celle de l'embarcation que représente, d'après une peinture de Pompéi, la gravure ci-jointe, un bateau de corps assez large, d'avant assez pointu, et

d'arrière plat et bas; tout nous fait croire que nous avons sous les yeux un véritable spécimen du genre d'embarcation qui était connu sous le nom de *scapha;* mais, quand même il resterait quelque doute, cette figure mérite de toute manière notre attention, en ce que nous avons là une des représentations très-rares de constructions navales offrant un modèle que l'on pourrait exécuter, modèle dont les formes et les détails sont exacts, et qui sort enfin de ce style conventionnel qu'adoptaient si universellement les anciens artistes quand ils traitaient des sujets de marine.

2. Bateau plus petit, construit sur le même modèle que le précédent, mais manié seulement avec deux avirons (Hor. *Od.* III, 29, 62, *biremis scapha*), servant dans les rivières et le long des côtes, par exemple, à pêcher (Justin. II, 13, *piscatoria scapha*).

SCAPHE (Vitruv. IX, 8). Synonyme de SCAPHIUM, 2.

SCAPHIUM (σκαφίον). Vase de petites dimensions et d'invention grecque, que l'on employait à dîner comme coupe à boire. Il était quelquefois en argent (Phylarch. *ap.* Athen. IV, 21), et très-richement travaillé comme un véritable objet de luxe (Plaut. *Stich.* V, 4, 11; Cic. *Verr.* II, 4, 17); il paraît avoir appartenu à la même catégorie d'ustensiles que la *patera* ou *phiala*, puisque Plutarque (*Cleomen.* 13), se sert de ce dernier mot pour désigner le même vase que Phylarque appelle *scaphium* (Athen. *l. c.*). Peut-être la distinction réelle entre ces deux mots aurait-elle consisté en ceci,

que, quand l'on n'aurait eu qu'une soucoupe profonde sans poignée, les Romains l'auraient appelée *patera*, et les Grecs *phiala* (φιάλη); lorsqu'elle aurait été munie d'une poignée faisant saillie, comme dans le spécimen ci-joint, d'après un original découvert à Pompéi, elle aurait reçu le nom particulier de *scaphium* et de σκαφίον. Cet objet est aussi énuméré parmi ceux qui servent à la toilette d'une femme (Juv. VI, 263; Ulp. *Dig.* 34, 2, 28); mais quel rôle y jouait-il au juste, c'est ce que l'on n'a pas déterminé d'une manière satisfaisante.

2. *Cadran solaire*, formé d'un vaisseau creux et circulaire, dans l'intérieur duquel étaient tracées les lignes qui marquaient les heures (Mart. Capella, VI, 193), comme cela se voit dans notre spécimen, d'après une statue qui existait autrefois à Ravenne. Il devait son nom à sa ressemblance de forme avec le

bassin qui faisait la partie principale de l'ustensile décrit ci-dessus; mais on l'appelait aussi *hemisphærium*, parce qu'il se rapprochait fort de cette figure (Vitruv. IX, 8).

SCAPHULA (σκαφίδιον). Diminutif de SCAPHA (Veg. *Mil.* III, 7).

SCAPUS (σκᾶπος). Dans son sens primitif, ce mot désigne un objet par quoi ou au moyen duquel un autre se soutient : ainsi, par exemple, la *tige* d'une plante qui en supporte la cime, les fleurs; cette idée provenant du sens premier du verbe σκήπτω, se soutenir et s'appuyer au moyen d'un bâton. Cette racine, de laquelle dérive le mot latin *scapus*, fournit aussi un sens convenable pour les emplois suivants du même mot :

1. Le *fût* d'une colonne; la partie qui supporte le chapiteau (*capitulum*) et qui repose sur la base (*spira*). Le sommet du fût, tout près du chapiteau, est désigné par l'expression *summus scapus;* le bas du fût, tout près de la base, par celle de

imus scapus (Vitruv. III, 5). Ces différentes parties sont faciles à reconnaître

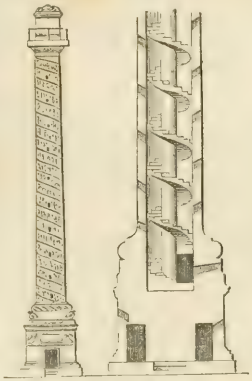

dans la figure de gauche, qui représente la colonne de Trajan à Rome.

2. Le fût ou pilier qui, dans un escalier, supporte une extrémité de chaque marche (Vitruv. IX, *Præf.* 8), comme le montre la figure de droite de la gravure, représentant la construction intérieure de la même colonne.

3. Un des quatre montants verticaux qui forment les grands côtés des battants, et où sont emmortaisées les pièces horizontales ou traverses, *impages* (Vitruv. IV, 6, 5); les *scapi*, dans la gravure ci-dessous, sont les quatre montants décorés de têtes de clous. La figure représente une ancienne porte de bronze qui appartient maintenant à l'église de Saint-Théodore à Rome.

4. *Scapus cardinalis* (στρόφιγξ). Montant principal d'un battant de porte, celui qui en formait l'axe, et auquel s'attachaient en haut et en bas les pivots (*cardines*) qui maintenaient la porte, quand elle n'avait pas de gonds (*ginglymi*), et qui la faisaient tourner autour de son axe en tournant sur eux-mêmes dans deux alvéoles pratiquées pour les recevoir, l'une dans le seuil, l'autre dans le linteau de la porte (Vitruv. IV, 6, 4). On voit le *scapus cardinalis* à droite de la gravure ci-jointe, qui représente une porte antique dont la cage est en marbre et les battants en bronze, encore debout à Rome; il est représenté, pour plus de clarté, dans le dessin, comme on le verrait si l'ornement

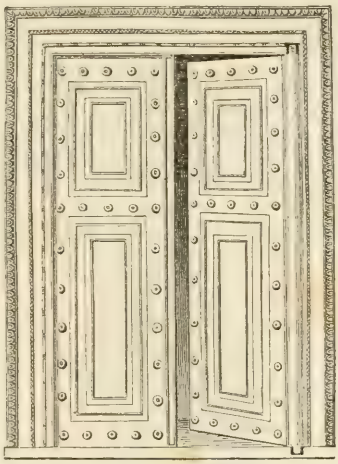

(*antepagmentum*), qui le cache de l'autre côté, était enlevé.

5. (καυλός). La *tige* d'un candélabre (*candelabrum*), c'est-à-dire la partie comprise entre le pied, la base par laquelle il s'appuie sur le sol, et le chapiteau ou le plateau qui le termine (*superficies*), sur lequel on plaçait la lampe (Plin. *H. N.* XXXIV, 6). L'emploi de ce terme implique aussi qu'il s'agit d'un plateau élevé supporté sur une tige mince comme celle d'une plante. Le candélabre était fait pour être posé à terre, et on lui donnait une très-grande hauteur, afin que la lumière pût être assez élevée pour éclairer la chambre; c'est ce que montre la figure ci-jointe, d'après un original découvert à Pompéi.

6. Le fléau d'une romaine (*statera*, Vitruv. X, 3, 4), par opposition à *jugum*,

celui d'une balance (*libra*). Le spécimen

est une reproduction d'un original en bronze trouvé à Pompéi.

7. Cylindre de bois autour duquel on roulait des manuscrits, du papier, comme on le fait encore actuellement pour les cartes (Plin. *H. N.* XIII, 23).

8. Celle des *ensouples* d'un métier de tisserand autour de laquelle se trouve

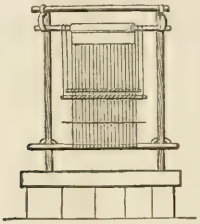

enroulée la chaîne ourdie et parée (*stamen*), et de laquelle les fils vont à une autre ensouple, qu'on appelle aussi *rouet* (*insubulum*), et autour de laquelle se roule l'étoffe à mesure qu'elle est tissée. On la voit, dans la gravure, au bas de la chaîne, représentée d'après une peinture égyptienne; elle tient aux deux montants du métier par deux poignées qui lui permettent de glisser tout le long. On lui donne l'épithète de *bruyante* (*sonans*, Lucret. V, 1352), soit parce que l'on faisait quelquefois pendre sous elle des poids attachés aux fils de la chaîne pour les maintenir tendus, poids qui se seraient heurtés les uns contre les autres, quand ils auraient été secoués par les coups du battant (*spatha*), soit à cause du bruit que pouvaient faire les poignées choquant les montants à ce même instant du tissage.

SCELETUS (σκελετός). M. à m., desséché, raccorni comme une *momie* (Apul. *Apol.* pp. 504-507); non un *squelette* dans le sens que nous donnons à ce mot, et qu'a en latin le mot *larva*.

SCENA (σκηνή). La scène d'un théâtre antique, nom sous lequel on comprenait et ce que nous appelons ordinairement la scène, la plate-forme sur laquelle sont les acteurs, et le mur qui formait le fond permanent du théâtre,

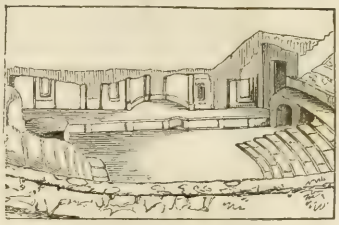

avec ses trois portes, celle du milieu qu'on appelait la porte royale (*valvæ regiæ*), et les deux latérales (*hospitales*, Vitruv. V, 6, 8). La porte du milieu indiquait en général l'habitation du personnage qui jouait le rôle principal, et qu'on nommait le *protagoniste;* la porte latérale à droite, la demeure du personnage qui jouait le second rôle ou *deutéragoniste;* enfin celle de gauche était destinée au troisième rôle appelé *tritagoniste;* elles sont toutes trois très-distinctement marquées dans la gravure ci-jointe, qui représente la *scena* du grand théâtre de Pompéi dans son état actuel. Enfin l'on désignait encore sous ce nom les décorations mobiles dont, suivant le théâtre de l'action, on garnissait les côtés de la scène, décorations que l'on appelait *versatiles* lorsqu'elles tournaient sur un pivot, et *ductiles* quand on les faisait glisser sur des coulisses, comme cela se pratique encore aujourd'hui (Serv. *ad* Virg. *Georg.* III, 24).

SCENA ou SACENA. Vieux nom latin de la hache à deux tranchants, qui servait dans les sacrifices à tuer la victime et qui avait d'un côté la large lame de la *securis*, de l'autre la petite lame affilée de la *dolabra*, comme le

montre le spécimen ci-joint, d'après un

bas-relief de la villa Borghèse. Festus remarque (*s. v.*) que la *scena* était évidemment un instrument tranchant (*genus cultri*); mais appartenait-elle à la classe des *secures* ou des *dolabræ*, c'est ce qu'il ne saurait dire. Cependant le texte qu'il cite de Livius Andronicus — *corruit quasi ictus scena* — implique un instrument qui portait un coup de haut en bas plutôt qu'une arme faisant une entaille ou un trou, un instrument précisément comme celui que représente la gravure. Cette figure fait comprendre aussi les doutes sur le véritable caractère de cet instrument, en montrant comment il réunit en réalité les deux propriétés ci-dessus mentionnées, comment il *coupe* aussi bien qu'il *frappe* et *abat*.

SCENOGRAPHIA. Le *plan en perspective* d'un bâtiment, celui qui le représente comme il apparaît dans la réalité à l'œil du spectateur, comme il serait représenté dans un paysage, dans une décoration pour le théâtre (Vitruv. I, 2, 3) par opposition au *plan géométral* (*orthographia*) qui représenterait le même édifice comme vu de l'infini. On a dit que les anciens dessinateurs ne connaissaient pas les règles de la perspective linéaire, et l'on cite à l'appui de cette opinion les nombreuses fautes de perspective que l'on remarque dans celles des peintures de Pompéi qui représentent des monuments ou des paysages; mais il faut se souvenir que les artistes qui exécutèrent ces ouvrages n'étaient que des décorateurs, des peintres en bâtiment de province, de mérites très-inégaux, et dont quelques-uns montrent, en effet, une grande ignorance sous ce rapport; au contraire, les dessins à la fois compliqués et exacts qu'ont tracés plusieurs d'entre eux, témoignent d'une parfaite connaissance de la perspective. Il n'y a donc pas de bonnes raisons pour douter de l'authenticité de ce mot, et pour corriger arbitrairement le texte dans le passage de Vitruve cité ci-dessus, comme proposent de le faire certains commentateurs.

SCEPTRUM (σκῆπτρον). A parler rigoureusement, c'est un mot grec, en place duquel les Romains emploient très-souvent un autre mot dérivé de la même racine, *scipio*, quoique tous les deux aient un sens à peu près identique. Le *sceptrum* primitif était un *long bâton*, semblable au bois d'une lance (Justin. XLIII, 3), fait d'un jeune arbre, coupé à la racine (Virg. *Æn.* XII, 206), qui, dans une haute antiquité, servait à s'appuyer en marchant, tandis que sa longueur imposante donnait un air d'importance à la personne qui le portait, comme le montre bien la gravure ci-jointe, qui, d'après

un bas-relief de travail grec, représente Agamemnon avec un des bâtons dont nous venons de parler.

2. *Sceptre*, emblème de l'autorité royale (Cic. *Sext.* 57); attribué par conséquent à Jupiter (Suet. *Aug.* 94), à Junon, aux rois, aux acteurs qui les représentaient sur la scène (Plin. *H. N.* XXXVII, 6). Ce n'était, dans sa forme primitive, qu'un long bâton, comme le précédent, qui fut ensuite converti en insigne de dignité par l'addition d'un ornement en forme de croix qui le terminait à son extrémité supérieure, comme on le voit dans la figure ci-

jointe, qui représente Latinus d'après le Virgile du Vatican.

3. *Sceptrum eburneum.* Sceptre d'ivoire, particulièrement le sceptre royal qu'introduisirent à Rome les rois de la dynastie étrusque, et que s'approprièrent postérieurement les consuls de la république (Serv. *ad* Virg. *Æn.* XI, 238). Il était bien plus court que le sceptre grec primitif, comme le montre la figure

ci-jointe, d'après une pierre gravée qui représente Porsenna assis sur son tribunal et jugeant M. Scévola; c'est ce que l'on désigne ordinairement par le mot latin *scipio*, plutôt que par le mot tout grec de *sceptrum* (Liv. V, 41; Val. Max. IV, 4, 5).

4. *Sceptrum Augusti* (Suet. *Galb.* I). Le *sceptre impérial* et *triomphal*, qui n'était pas identique avec le sceptre royal et consulaire, mais que décorait à son sommet (Juv. X, 43) une figure d'aigle, et que portaient, pendant la période républicaine, les généraux victorieux, dans la cérémonie de leur triomphe, et sous l'empire les empereurs, toutes les fois qu'ils étaient en grand costume, comme le montre la gravure, qui représente l'empereur Antonin, d'après la base de la colonne élevée en son honneur.

SCEPTUCHUS (σκηπτοῦχος). Grand officier de la cour chez les Perses, ainsi nommé du sceptre qu'il portait comme insigne de sa charge; de même que l'on dit chez nous, pour des motifs analogues, *huissier à verge*, *massier*. C'était généralement, sinon toujours, un eunuque qui était revêtu de cette dignité; elle donnait la direction de quelque branche de l'administration de l'État ou du palais. On croit que c'est le costume et les insignes de cet officier que représente la figure ci-

jointe, d'après une des sculptures de Persépolis (Tac. *Ann.* VI, 33; Xen. *Cyr.* VII, 3, 17; VIII, 1, 38).

SCHEDA ou SCIDA (σχίδη). Bande coupée dans l'écorce intérieure du papyrus, et servant à faire des feuilles de papier sur lesquelles on écrivait. Cette opération s'exécutait de la manière suivante: on détachait d'abord la pellicule intérieure par tranches minces (*philyræ*), aussi grandes qu'il était possible de les obtenir sans défauts et sans déchirures. Ces tranches, on les coupait en bandes (*schedæ*), que l'on collait l'une à l'autre par leurs grands côtés pour former la surface sur laquelle on écrivait, le dos de la feuille étant fortifié par d'autres bandes collées transversalement pour empêcher le papier de se fendre dans la direction des fibres. On appelait une rangée de bandes ainsi préparées et collées une longueur ou une largeur (*plagula*); puis on réunissait en les collant un certain nombre de ces *plagulæ* en une large feuille qui devait former un livre, un rouleau (*liber*, *volumen*. Plin. *H. N.* XIII, 23). Par suite, ce mot est souvent em-

ployé pour ce que nous appelons un *feuillet*, ou pour une des fractions de la grande feuille, ce qui répond à ce que nous nommons *page* (Cic. *ad Att.* I, 20; Quint. I, 8, 19; Mart. IV, 91).

SCHOENICULÆ. Femmes qui se parfumaient avec une espèce de pommade très-grossière que l'on tirait d'une sorte de jonc (*schœnus*), qui possédait des propriétés odoriférantes; c'était un terme de mépris (Festus, *s. v.*; Varro, *L. L.* VII, 64; cf. Plaut. *Pœn.* I, 2, 58, *schœno delibutas*).

SCHOENOBATES (σχοινοβάτης). Mot grec pour dire un *danseur de corde* (Juv. III, 77); le véritable équivalent latin est FUNAMBULUS.

SCHOLA (σχολή). Proprement, loisir, repos, cessation de travail physique, qui fournit l'occasion de se livrer aux plaisirs et aux travaux de l'intelligence; par suite, on transporta ce nom à l'endroit où les maîtres réunissaient leurs élèves pour les instruire, ce que nous appelons *école* (Cic. *de Or.* II, 7; Suet. *Gramm.* 16; Auson. *Idyll.* IV, 6; cf. LUDUS), et à une pièce où s'assemblaient des philosophes ou des lettrés pour causer et pour discuter (Plin. *H. N.* XXXV, 37; XXXVI, 4, 5).

2. *Schola alvei. Schola libri.* Dans des bains, sur le plancher de la chambre

thermale (*caldarium*), l'espace libre qui entoure le bain d'eau chaude (*alveus*), ou le bassin circulaire (*labrum*) qui est situé à l'extrémité opposée de la chambre. Les baigneurs, qui attendaient pour entrer dans l'un ou l'autre de ces bains, pouvaient s'y asseoir ou y rester debout jusqu'à ce que leur tour arrivât (Vitruv. V, 10, 4). Nous pourrions traduire cette expression par celle de *salle d'attente* ou *de repos*. Dans la figure ci-jointe, qui représente l'extrémité circulaire de la chambre thermale des bains de Pompéi, avec son *labrum* au centre, la *schola labri* est le passage qui règne tout autour du bassin, et l'on comprendra encore mieux cette disposition en se reportant à la gravure au mot LABRUM, 1, qui nous montre les baigneurs se tenant autour du bassin; on verra comment une troupe de baigneurs l'occupait, tandis que les autres étaient obligés de rester rangés autour jusqu'à ce qu'ils trouvassent à s'emparer d'une place vacante.

SCIMPODIUM (σκιμπόδιον). Petite couche ou sofa, d'invention grecque; ou plutôt chaise de malade, *chaise-longue*, qui maintenait les jambes et les pieds dans une position presque horizontale; elle servait aux goutteux quand ils avaient un accès (Aul. Gell. XIX, 10, 1).

SCINDULA. Voyez SCANDULA.

SCIOTHERICON (σκιοθηρικόν). Mot tiré du grec (Plin. *H. N.* II, 78), et dont l'équivalent latin est SOLARIUM.

SCIPIO (σκίπων). *Bâton* et *sceptre*; s'emploie dans les mêmes sens que SCEPTRUM, les deux mots n'étant que des formes différentes de la même racine grecque, σκήπτω.

SCIRPEA ou SIRPEA. Grand panier fait de jonc (*scirpus*) tressé, et servant

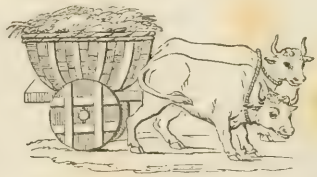

plus particulièrement à former le corps d'un (*plaustrum*), employé dans les travaux des champs, comme on le voit

par le spécimen ci-joint, emprunté à un bas-relief en marbre; d'où *scirpea stercoraria*, tombereau à fumier (Varro, *L. L.* V, 139; Ov. *Fast.* VI, 680; Cato, *R. R.* 10 et 11).

SCIRPICULA ou SIRPICULA. Petit panier portatif fait de jonc tressé (*scirpus*), servant à différents usages, comme à tenir des fleurs (Prop. IV, 2, 40), des légumes (Lucil. *ap.* Non.). On l'employait aussi pour aller à la pêche (Plaut. *Capt.* IV, 2, 37), etc. Le spécimen est emprunté à une peinture de Pompéi, et représente une corbeille à fleurs placée sur un banc à côté des faiseurs de guirlandes représentés au mot CORONARIUS.

SCISSOR. Esclave qui, dans un repas, découpait les viandes. On lui demandait toujours de découper avec une certaine légèreté de main, avec science et habileté; mais, dans le festin du ridicule Trimalcion, le découpeur est représenté brandissant son couteau en l'air et remplissant son office avec des gestes comiques, aux sons d'un instrument de musique qui lui marque la mesure (Petr. *Sat.* 36; cf. Juv. V, 121).

SCOBINA. Lime pour le bois, dont se servent les menuisiers (Isid. *Orig.* XIX, 19; Varro, *L. L.* VII, 68; Plin. *H. N.* XI, 68), par opposition à *lima*, la lime des forgerons et des ouvriers qui travaillent les métaux.

SCOPÆ (κάλλυντρον, σάρωθρον). Signifie au singulier une toute petite baguette, *un brin de bois;* mais ce mot s'emploie presque toujours au pluriel, et il désigne alors un balai de bouleau, fait comme les nôtres d'un certain nombre de brins. Voyez au mot AREA, 4, la gravure qui représente un Égyptien au bord d'une aire tenant à la main un de ces balais.

SCOPARIUS. Esclave dont l'occupation consistait à balayer avec un balai de bouleau (*scopæ*) les chambres d'une maison ou un emplacement quelconque (Ulp. *Dig.* 33, 7, 8).

SCOPULA. Diminutif de SCOPA. Petit balai de brins de bouleau ou quelquefois de myrte (Columell. XII, 38, 4), qui servait à nettoyer l'intérieur de petits objets, de vases, de jarres à vin, etc. (Cato, *R. R.* 26).

SCORDISCARIUS. Celui qui fabrique et qui vend des housses de chevaux, *scordisca* (Hieron. *Ep.* 51, 5).

SCORDISCUM. *Housse* de cheval (Veg. *Vet.* III, 60), faite de cuir non tanné ou de peaux de bêtes (Isidor. *Gloss.;* Edict. Dioclet. 24), et qui s'adaptait au corps de l'animal, à peu près comme cela se fait

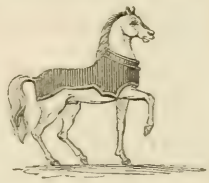

encore maintenant. Mais les anciens paraissent avoir employé ces caparaçons moins pour tenir chaud au cheval que pour lui servir de défense sur le champ de bataille. C'est ce que l'on peut inférer et de la solidité des matériaux dont ils sont formés, et du fait qu'ils sont désignés dans l'édit de Dioclétien (*l. c.*) comme un objet d'équipement militaire, et enfin de ce qu'on les voit souvent représentés dans les peintures égyptiennes et les vases étrusques sur le corps de chevaux attelés à un char de guerre. Le spécimen ci-dessus est pris d'une médaille grecque.

SCORPIO, -US et -OS (σκορπίος, σκορπίων). Arme qui servait à lancer des pierres, des balles de plomb et des flèches (Veget. *Mil.* IV, 22; Ammian. XXIII, 4); elle était maniée par un seul homme, mais avait besoin, pour faire de l'effet, de l'être adroitement (Vitruv. X, 1, 3); c'est probablement tout à fait ou à peu près la même chose que l'*arbalète* moderne, dont la forme se rapproche beaucoup de celle du scorpion, l'insecte qui avait donné son nom à la machine que nous venons de décrire.

2. Monceau de pierres entassées en pile, et servant de bornes pour marquer les limites de deux propriétés contiguës (Sicul. Flacc. *de Condit. Agror.* pp. 4, 6, *ed.* Goes).

SCOTIA (σκοτία, τροχίλος). En termes d'architecture, on appelle ainsi une mou-

lure concave à l'entour de la base d'une colonne, entre les filets du *torus* supérieur et inférieur ; son nom vient de l'ombre

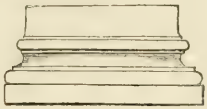

obscure (σκότος, obscurité) que répandait sur elle la saillie convexe du *torus* supérieur comme le montre la portion ombrée dans la figure ci-jointe (Vitruv. III, 5, 2).

2. *Rainure, canal* creusé dans la surface inférieure de la *corona* dans l'ordre dorique, tout près des bords de cette surface, et servant à empêcher la pluie qui glisse le long de la corniche de pénétrer en dessous en continuant à suivre la pierre (Vitruv. IV, 3, 6; Marquez, *Ord. dor.* p. 47).

SCRIBA (γραμματεύς). Généralement toute espèce de personne que l'on emploie à écrire; mais ce mot s'applique plus particulièrement aux scribes employés par l'État, qui étaient des hommes libres vivant de ce travail, et que l'État chargeait de copier des documents tenant aux affaires publiques, tandis que le copiste ordinaire (*librarius*) était un esclave qui travaillait pour son maître (Cic. Liv. Suet.).

SCRIBILITA ou SCRIBLITA. Sorte de brioche de ménage que l'on mangeait toute chaude, sortant du four; elle était faite de farine et de fromage, et l'on versait dessus du miel; c'était quelque chose comme ce que nous appelons gâteau au fromage (Cato, *R. R.* 78; Petr. *Sat.* 35; Mart. III, 17).

SCRIBLITARIUS. Qui fait des gâteaux au fromage, *scriblitæ* (Afran. *ap.* Non. *v.* Lucuns).

SCRINIUM. Boîte ou cassette de forme circulaire (Plin. *H. N.* XVI, 84) où l'on serrait des livres, des papiers, des lettres (Sall. *Cat.* 47; Hor. *Ep.* II, 1, 112), ou d'autres objets portatifs, comme des boules odoriférantes et des fioles de parfum (Plin. *H. N.* VII, 30). Il n'est pas aisé de déterminer la différence précise qui séparait le *scrinium* de la *capsa*, puisque ces deux sortes de coffres avaient la même forme extérieure, étaient faits des mêmes matières et servaient aux mêmes usages. Dans un texte bien précis pourtant, Pline les distingue (*H. N.* XVI, 84); d'où l'on est parti pour conjecturer que le *scrinium* était une *capsa* intérieurement partagée en un certain nombre de compartiments séparés (*quasi secernium*); supposition que confirme dans une certaine mesure la figure ci-jointe, qui, d'après une peinture de Pompéi, représente, entre autres objets servant à la toilette de Vénus, le *scrinium unguentarium* de cette déesse. Quoique la boîte ne soit pas ouverte, la forme du couvercle, qui s'élève au centre pour donner place à la plus haute fiole, indique suffisamment à quel usage elle était destinée; or un coffre de ce genre, contenant beaucoup de fioles, serait très-incommode si l'on n'y avait point établi des compartiments qui permissent d'isoler et de maintenir en place chaque fiole (Quaranta, *Mus. Borb.* XI, 16; cf. CAPSA).

SCRIPULUM ou SCRUPULUM. Scrupule, la plus petite monnaie d'or qui eût cours à Rome, pesant un tiers du *denarius* (Plin. *H. N.* XXXIII, 16). Elle est distinguée d'un côté par la tête de Mars

surmontée d'un casque, et de l'autre par un aigle au-dessous duquel on lit le mot *Roma*, comme le montre la figure, d'après un spécimen qui appartient à la Bibliothèque impériale à Paris. C'est une monnaie excessivement rare.

SCULPONEÆ (κρούπεζαι). Espèce commune de soulier ou de sandale, avec une épaisse semelle de bois, que portaient les esclaves à la campagne (Cato, *R. R.* 135 et 59; Plaut. *Cas.* II, 8, 59),

et que montre peut-être la gravure ci-jointe, d'après une figurine en bronze, qui représente un esclave employé aux travaux des champs (Pignor. *de Serv.* p. 526).

SCULPTOR. Ce mot paraît synonyme de *scalptor;* il se dit du sculpteur qui travaille le marbre (Plin. *H. N.* XXXVI, 5, 2; Plin. *Ep.* I, 10), aussi bien que de celui qui grave sur des pierres précieuses (Plin. *H. N.* XXIX, 38). Voy. SCALPTOR.

SCURRA. D'abord équivalent d'*urbanus,* homme qui a les manières de la ville, de la bonne compagnie, par opposition à celui qui a des façons gauches et qui sent sa province (Plaut. *Most.* I, 1, 14); plus tard, un homme qui flagorne des riches pour se faire adresser des invitations à souper, qu'il paye en flattant son hôte et en amusant les convives de ses anecdotes et de ses bons mots (Plaut. *Pœn.* III, 2, 35; Hor. *Ep.* I, 18, 10); et enfin, avec un sens de blâme et de mépris, un simple bouffon (Hor. *Sat.* I, 5, 49; Plin. *Ep.* IX, 17, 1).

2. A une époque postérieure, on désigna par ce même nom les gardes du corps de l'empereur (Lamprid. *Alex. Sev.* 61; *Elag.* 33).

SCUTALE. Ce mot désignait, soit l'espèce de bourse où, dans une fronde (*funda*), on plaçait le projectile, soit la courroie qui servait à la balancer. Les opinions diffèrent sur la question de savoir lequel de ces deux sens il faut adopter, ce mot ne se rencontrant que dans un passage unique de Tite-Live (XXXVIII, 29).

SCUTARIUS. Fabricant de boucliers, *scuta* (Plaut. *Epid.* I, 1, 35).

2. *Scutarii.* C'est le nom que portait un corps de barbares organisé par Constantin, et qui servait probablement de gardes à l'empereur (Ammian. XX, 4).

SCUTATUS. Soldat armé du bouclier rectangulaire et oblong qui portait le nom de *scutum*, comme le montre la figure de soldat romain ci-jointe, empruntée à la colonne Trajane (Liv. XXVIII, 2; Virg. *Æn.* IX, 370). Les soldats légionnaires, sur la colonne Trajane, sont tous uniformément représentés avec un bouclier en forme de carré long, convexe, pour mieux envelopper et défendre le corps, et jamais, comme l'ont supposé quelques écrivains, avec un bouclier plat et formant un ovale allongé ou hexagonal; ces boucliers sont toujours, sans aucune exception, prêtés à la cavalerie (*equites*), aux troupes prétoriennes (*prætoriani*), aux auxiliaires étrangers, ou à l'ennemi. Mais le *scutum* était aussi une des armes défensives des Samnites, et par suite il était porté par les gladiateurs *samnites*, comme on le voit par la figure au mot SAMNIS.

SCUTELLA. Diminutif de SCUTRA. Plateau sur lequel on plaçait différents vases pour les servir et les faire passer à table aux convives (Ulp. *Dig.* 34, 2, 20);

ainsi *potionis scutella* (Cic. *Tusc.* III, 19), plateau sur lequel on fait passer de main en main des coupes pleines de vin ou de toute autre boisson, et qui devait ressembler à celui qui est figuré ici, d'après une peinture de nature morte à Pompéi.

SCUTICA. *Fouet* à lanière de cuir

(Mart. X. 62), d'où vient son nom (du grec

σκυτικός). Comme instrument de supplice, il était plus cruel que la baguette (*ferula*), mais plus doux que le fouet à plusieurs lanières et à nœuds (*flagellum*, Hor. *Sat.* I, 3, 119; Juv. VI, 479, texte où la distinction et la gradation entre ces trois mots sont bien établies). Le spécimen est emprunté à un bas-relief en marbre.

SCUTRA. Sorte de plateau ou de plat (Plaut. *Pers.* I, 3, 8; Cato, *R. R.* 157). On ne sait rien de précis sur cet objet; seulement on suppose qu'il devait son nom au bouclier romain, *scutum*, dont il reproduisait probablement à peu près la forme, puisque Lucilius écrit *scuta* (*Sat.* V, 28), dans un vers qui, de plus, nous atteste que la *scutra* était en bois.

SCUTRISCUM. Probablement un diminutif du mot précédent (Cato, *R. R.* 10 et 11).

SCUTULA (σκυτάλη). Cylindre ou rouleau de bois que l'on plaçait sous des corps très-pesants pour aider à les remuer (Cæs. *B. C.* III, 40).

2. (Diminutif de SCUTRA). Petite écuelle, petit plat sur lequel on ne sait rien de précis; seulement, d'après certains rapports d'analogie établis entre ce mot et d'autres, on suppose que la *scutula* avait la forme d'un losange (Mart. XI, 31, 19).

3. Morceau de marbre ou de toute autre pierre taillée en forme de losange, et servant aux incrustations des planchers

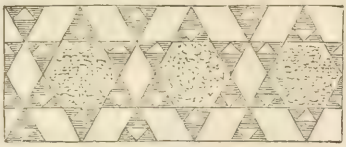

et des plafonds, comme, par exemple, les trois losanges marqués en blanc et occupant la bande centrale dans la figure, qui représente une ancienne mosaïque encore subsistante dans l'église de *Santa-Croce in Gerusalemme*, à Rome (Vitruv. VII, 1, 4; Pallad. I, 9, 5).

4. Losange tissé dans la bordure d'une pièce d'étoffe, comme on le voit dans la draperie qui enveloppe la personne re-

présentée ci-contre d'après un vase peint (Plin. *H. N.* VIII, 74).

SCUTULATUS. Épithète que l'on donne à l'étoffe dont la bordure est ornée de dessins en forme de losange, comme le montre la gravure précédente (Juv. II, 97; Plin. *H. N.* VIII, 73).

2. Appliqué à un animal, à un cheval, ce mot répond à notre mot *rouan* ou peut-être *rubican*. (Pallad. IV, 13, 4).

SCUTALUM (Cic. *N. D.* I, 29). Diminutif de SCUTUM.

SCUTUM (θυρεός). Le grand bouclier oblong qu'adopta généralement l'infante-

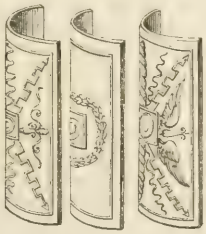

rie romaine au lieu du bouclier rond (*clipeus*), à l'époque où fut introduite la solde militaire. Il avait environ $1^{m},20$ de long sur $0^{m},80$ de large; il était fait comme une porte (d'où les mots grecs θύρα et θυρεός, qui le traduisent), de planches solidement jointes l'une à l'autre, et couvertes de drap commun; par-dessous se trouvait une enveloppe extérieure de cuir qu'assurait et que fortifiait tout à l'entour un rebord métallique. Les sol-

dats de chaque légion avaient leurs boucliers peints de couleurs différentes et chargés de diverses figures, de symboles distinctifs, comme le montre la gravure, qui représente trois *scuta*, tels qu'ils sont couchés à terre sur la colonne de Trajan, distingués l'un de l'autre, le premier par l'image d'un foudre, le second par celle d'une guirlande, le troisième par celle du même foudre avec deux ailes étendues (Liv. I, 43; VIII, 8; Plin. *H. N.* XVI, 77; Virg. *Æn.* VIII, 662; Veg. *Mil.* II, 18; Polyb. II, 30, 3; VI, 23, 2).

SCYPHUS (σκύφος). Coupe pour boire du vin, qui servait très-souvent dans les festins (Hor. *Od.* I, 27, 1; *Epod.* 9, 33). Elle était quelquefois en bois de hêtre (Tibull. I, 10, 8), quelquefois en argent (Varro, *ap.* Gell. III, 14, 1), d'autres fois

en terre, matière dont est fait l'original que reproduit notre gravure. Ce que nous appelons une *tasse* répond bien au *scyphus* et nous en donne une idée juste; il était de forme circulaire, et profond de manière à contenir beaucoup : aussi est-ce le vase que les poëtes et les artistes mettent ordinairement entre les mains d'Hercule (Val. Flacc. II, 272; Virg. *Æn.* VIII, 278; Serv. *ad loc.*); tandis que le *calix* et la *patera*, plus évasés et moins creux, se rapprochent plutôt de nos soucoupes.

SCYTALA ou SCYTALE (σκυτάλη). Mot grec pour dire un *bâton;* par suite, bâton cylindrique que l'on employait à Sparte pour permettre au gouvernement de faire parvenir à ses généraux des dépêches secrètes. Voici comment on s'y prenait : on roulait d'abord obliquement sur un cylindre de bois une bande de cuir, et quand le bâton était couvert par le cuir, on y écrivait, dans le sens de sa longueur, les ordres que l'on avait à donner, de sorte que, quand la bande de cuir était déroulée et séparée du cylindre, elle ne contenait plus qu'une série de lettres isolées n'ayant aucun sens, ne formant aucune suite. C'est dans cet état qu'on envoyait la bande à l'officier spartiate, qui s'assurait des intentions de ses chefs en la roulant de la même manière autour d'un cylindre du même diamètre, qui lui avait été remis avant son départ (Nep. *Paur.* 3; Aul. Gell. XVII, 9, 3).

SECESPITA. Sorte de couteau, qui servait dans les sacrifices, à lame de fer très-pointue et à manche rond, fait en

ivoire, et orné d'or et d'argent (Festus, *s. v.;* Serv. *ad* Virg. *Æn.* IV, 262; Suet. *Tib.* 25). Le spécimen que nous donnons est pris de la frise d'un ancien temple qui subsiste encore à Rome sur le Forum; on l'y voit parmi d'autres instruments de sacrifice.

SECTILIS. Voy. PAVIMENTUM, 2.

SECURICULA (πελεκύδιον). Diminutif de SECURIS; petite hache, jouet d'enfant (Plaut. *Rud.* IV, 4, 114; voy. la gravure au mot CREPUNDIA).

2. (πελεκῖνος). En menuiserie, trou, entaillure en forme de tête de hache faite, dans une pièce de bois, pour y recevoir le tenon d'une autre pièce quand on veut les assembler sous un angle donné (Vitruv. X, 11, 8; IV, 7, 4).

SECURIS (πέλεκυς). *Hache*, servant de hache de bataille (Curt. III, 4); à égorger du bétail en sacrifice aux dieux (Hor. *Od.* III, 23, 12; Ov. *Trist.* IV, 2, 5); à un bûcheron pour abattre du bois

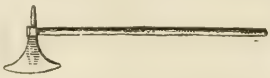

(Ov. *Fast.* 649), etc. Le spécimen est emprunté à la colonne Trajane.

2. *Securis dolabrata.* Hachette dont le dos était muni d'une petite lame tran-

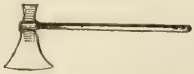

chante, comme celle de la *dolabra;* c'est ce que l'on voit dans le modèle ci-joint,

d'après le Virgile du Vatican; elle se distingue et de la *bipennis*, qui a deux tranchants d'égale grandeur, et de la hache ordinaire, que l'on appelle aussi *securis simplex*, parce qu'elle n'a absolument que son unique tranchant (Pallad. *R. R.* I, 43).

3. La hache qui était mêlée au faisceau de verges (*fasces*) que portaient les licteurs romains, et avec laquelle on

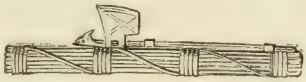

décapitait le criminel après qu'il avait été battu des verges (Cic. *Pis.* 34; Liv. II, 5). La gravure nous montre la hache et les faisceaux liés ensemble, d'après un bas-relief de marbre au palais Mattei, à Rome.

4. La lame en croissant qui se trouve sur le dos de la serpette du vigneron, instrument dont on saisit bien tous

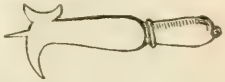

les détails dans la figure ci-jointe, empruntée à un très-ancien manuscrit de Columelle (Columell. IV, 25, 1).

5. *Pioche*, de la même forme et servant aux mêmes usages que de nos jours;

comme le montre le spécimen ci-joint, d'après un bas-relief funéraire (Stat. *Sylv.* II, 2, 87).

SECUTOR. Littéralement, *poursuiveur;* nom donné à une classe particulière de gladiateurs dressés à combattre avec les *retiarii* (Juv. VIII, 210; Suet. *Cal.* 30; Isidor. *Orig.* XVIII, 55); ils devaient ce nom à la manière dont ils poursuivaient tout autour de l'arène l'adversaire qui, en jetant son filet, avait manqué

son coup, et qui, étant complétement dépourvu de toute armure défensive, se voyait forcé de prendre immédiatement la fuite jusqu'à ce qu'il pût réussir à ramasser son filet pour le lancer une seconde fois. Les armes du *secutor* étaient une épée et un bouclier (Xiphil. LXXII, 19), précisément comme on le voit dans la gravure ci-jointe, d'après une mosaïque antique où sont figurées différentes classes de gladiateurs. Le *retiarius*, qui est à terre, en simple tunique, comme le marque Suétone (*l. c.*, *retiarii tunicati*), a jeté son filet sur le *secutor*, mais sans l'envelopper assez complétement dans ses plis pour embarrasser sa poursuite, et pour l'empêcher de se servir de ses armes.

SEDECULA (διφρίσκος). Diminutif de *sedes*. Sorte de canapé, siége bas ou tabouret; voy. la figure au mot SELLA, 1 (Cic. *ad Att.* IV, 10; Pollux, X, 47).

SEDES (ἕδρα). Siége; avec un sens aussi général que ce mot en français, et comprenant ainsi toutes les espèces particulières de siéges qui sont énumérées dans la Table analytique.

SEDILE. Tout objet sur lequel on s'asseoit, ou siége; ce mot a au singulier un sens aussi général que SEDES; mais le pluriel, SEDILIA, est ordinairement employé pour désigner une rangée de siéges, telle que ceux qui étaient établis d'une manière permanente en pierre ou en marbre dans les théâtres, etc. (Plin.

Ep. v, 6; Hor. *Ep.* iv, 15; voy. Gradus, 3), ou que les banquettes de bois que l'on dressait momentanément pour quelque pompe ou cérémonie, dans les lieux publics (Suet. *Aug.* 43), ou que les bancs des rameurs à bord des navires (Virg. *Æn.* v, 837. Voy. Remex).

SEGESTRE ou SEGESTRIUM (στέγαστρον). Toute couverture faite de paille tressée (Varro, *L. L.* v, 166), ou de fourrures (Festus, *s. v.*), servant très-ordinairement à envelopper des marchandises (Plin. *H. N.* xiii, 23), à couvrir les lits ou à tenir chaud à des personnes exposées au froid (Suet. *Aug.* 83).

SEGMENTATUS. Orné de *segmenta* (Juv. vi, 89; Isidor. *Orig.* xix, 22, 18).

SEGMENTUM. Ornement dont on décorait les vêtements des femmes (Val. Max. v, 2, 1; Ov. *A. Am.* iii, 169; Juv. ii, 124); c'était une ou plusieurs bandes de tissu d'or ou de quelque autre étoffe précieuse et d'une couleur éclatante, que l'on cousait près des bords de

la draperie, l'une au-dessus de l'autre, en lignes parallèles, comme ce que nous appelons des *galons* (Isidor. *Orig.* xix, 22, 18); c'est ce que montre la gravure ci-jointe, qui représente une des figures de la célèbre fresque antique, connue sous le nom de *Noces Aldobrandines*, et que l'on conserve au Vatican. Cette interprétation est encore confirmée par un texte de Pline (*H. N.* vi, 39), où le mot *segmentum* désigne une division formée par des cercles parallèles — *segmenta mundi, quæ nostri circulos appellavere, Græci parallelos.*

SEJUGIS. Char traîné par six chevaux attelés de front. (Liv. xxxviii, 35).

SELIQUASTRUM. Espèce de siége à l'ancienne mode et d'un caractère archaïque (Festus *s. v.*), mais de quel genre et de quelle forme, c'est ce qui n'est spécifié nulle part (Varro, *L. L.* v, 128; Hygin. *Astron.* ii, 10; iii, 9).

SELLA (δίφρος). Siége bas, du genre de ceux que nous appelons *tabouret*, par opposition à *cathedra* (*chaise*), c'est-à-dire, siége sans dossier et sans bras, comme ceux dont se servaient ordinairement les femmes (Cic. *Div.* i, 46) et les artisans (Id. *Cat.* iv, 8), qui avaient

des occupations sédentaires. La gravure représente Pénélope d'après une peinture de Pompéi; voy. les figures aux mots Calceolarius, Calculator.

2. *Sella curulis* (δίφρος ἀγκυλόπους). *Chaise curule*, tabouret à pieds courbés en bras d'*x*, que l'on ouvrait et que l'on fermait comme nos *pliants*, pour

qu'il fût aisé au propriétaire de ce siége de le transporter commodément partout avec lui. La gravure est tirée d'un original en bronze, découvert à Pompéi; la figure de gauche représente deux des quatre pieds de la *sella*, ouverts et dressés pour recevoir le siége proprement dit, qui s'adaptait aux échancrures que l'on peut remarquer au sommet des deux pieds; la figure de droite nous montre la

sella fermée, avec ses pieds appliqués deux à deux l'un contre l'autre. C'est d'Etrurie que ces siéges furent apportés à Rome, où ils servirent d'abord exclusivement aux rois, puis furent ensuite accordés, comme privilége honorifique, aux consuls, aux préteurs, aux édiles curules de la république. Dans les premiers temps, ils étaient incrustés de ciselures d'ivoire en creux ou en saillie; plus tard, ils furent enrichis d'ornements d'or (Liv. I, 8; IX, 46; Suet. *Aug.* 43; Ov. *Pont.* IV, 9, 27).

3. *Sella castrensis. Pliant* (Suet. *Galb.* 18), que l'on ouvrait et que l'on fermait comme le précédent, mais probablement d'une construction bien plus simple, sans aucun ornement étranger,

avec des pieds droits et non courbes, ce qui était le caractère essentiel et distinctif de la *sella curulis*. La gravure est empruntée à un bas-relief qui ornait primitivement l'arc de Trajan; elle représente l'empereur haranguant ses troupes; il est assis précisément sur un des pliants dont nous venons de parler.

4. *Sella balnearis*. Siége de bain, dans lequel s'asseyait le baigneur pour que l'on répandît sur lui de l'eau chaude, ou pour y être enveloppé de couvertures et inondé de vapeur. Chaque établissement de bains était muni d'un nombre suffisant de ces siéges; les thermes d'Antonin, à eux seuls, en contenaient jusqu'à seize cents, tous en marbre, et la gravure nous en représente un d'après l'original. Il est entouré d'un rebord circulaire très-bas, et formé d'une table, qui fait le dessus d'une caisse vide, et qui est percée en avant d'une échancrure, en forme de fer à cheval (d'où le nom qu'elle porte aussi de *sella pertusa*, Cato, *R. R.* 157); cette échancrure servait à l'écoulement de l'eau répandue sur le corps du baigneur, ou à l'introduction du jet de vapeur, si l'on prenait un bain de vapeur (Sidon. *Ep.* II, 2; Cassiodor. *Var. Ep.* 39; Paul. *Dig.* III, 7).

5. *Sella pertusa*. Synonyme du précédent.

6. *Sella familiarica*. Table de nuit (Varro, *R. R.* I, 13, 4; Scrib. *Comp.* 193).

7. *Sella tonsoria*. Fauteuil de barbier; il était bas, comme le dernier siége représenté ci-dessus, avec un dossier étroit, et pour les bras des supports qui n'étaient pas horizontaux, mais allaient en s'inclinant vers le sol d'avant en arrière. Les médecins romains recommandaient aux paralytiques un siége de ce genre, à cause du secours qu'il donnait pour se lever (Cœl. Aurel. *Tard.* II, 1).

8. *Sella gestatoria, fertoria*, et *portatoria* (δίφρος κατάστεγος, φορεῖον κατάστεγον). Chaise à porteurs, dans laquelle celui qui l'occupait était assis et non couché, comme cela se faisait dans la *lectica* (Suet. *Claud.* 25; *Nero*, 26; *Vit.* 16). Elle était ordinairement couverte (Tac. *Ann.* XV, 57) et fermée (Juv. I, 124), quoiqu'il n'en fût pas toujours ainsi (Suet. *Aug.* 53); elle servait plus particulièrement aux femmes, ce qui lui fait donner aussi le nom de *sella muliebris* (Suet. *Otho*, 6). On n'a découvert aucune représentation figurée de ce véhicule, mais la description ci-dessus en fera aisément imaginer la forme et le caractère.

9. *Sella bajulatoria*. Selle servant aux bêtes de somme, faite de pièces de bois recouvertes de cuir et de très-grande dimension, appropriée pour recevoir et soutenir les paquets que l'on y entassait (Cœl. Aurel. *Acut.* I, 11; Veget. *Vet.* III,

59, 2). Le spécimen est emprunté à une

peinture d'Herculanum, qui représente une scène sur le marché de cette place.

10. *Sella equestris. Selle* pour monter à cheval (Veget. *Vet.* VI, 6, 4; Cod. Theodos. 8, 5, 47), faite avec deux *arçons*, ayant par devant un *pommeau* très-élevé (*fulcrum*, Sidon. *Ep.* III, 30), et par derrière une saillie convexe formant rebord, couverte de cuir, et rembourrée à l'intérieur. Les anciens Grecs et Romains montaient soit à poil, soit sur un simple bât ou coussin (*ephippium*). On suppose que la *selle* proprement dite fut inventée vers le milieu du quatrième siècle, car un rescrit de l'empereur Théodose, en 385, défend à ceux qui se servent de chevaux de poste d'employer des selles qui pèsent plus de soixante

livres; et le spécimen que nous donnons est dessiné par Ginzrot (*Wagen und Fahrwerke*, pl. 80), d'après la selle d'un des cavaliers figurés sur la colonne de Théodose. Il faut donc regarder ce sens du mot comme appartenant à la basse latinité.

SELLARIA. Chambre munie de siéges (*sellæ*), salon de réception (Plin. *H. N.* XXXIV, 19, 24; XXXVI, 24, 5).

SELLARIS. Sous-entendu *equus*. Cheval de selle (Veg. *Vet.* II, 28, 34. Voy. SELLA, 10).

2. Sous-entendu *gestatio*. Promenade en chaise à porteurs (Cœl. Aurel. *Tard.* 1, 4. n. 92. Voy. SELLA, 8).

SELLISTERNIUM. Fête religieuse offerte aux déesses (Val. Max. II, 1, 2; Tac. *Ann.* XV, 44), du même genre que le LECTISTERNIUM, avec cette différence que l'on y disposait les statues des déesses sur des siéges (*sellæ*), et non sur des couches (*lecti*), parce que les femmes, dans l'antiquité, n'avaient pas l'habitude de se coucher à table, comme les hommes, mais s'asseyaient sur le bord du lit, ou sur un siége à part, comme l'expliquent l'article et la figure au mot ACCUBO.

SELLULA. Diminutif de SELLA, 8. Petite chaise à porteurs (Tac. *Hist.* III, 85).

SELLULARII (βάναυσοι). Artisans et ouvriers qui vivaient de travaux sédentaires, tels que les cordonniers, les tailleurs, etc., ainsi nommés, parce qu'ils travaillaient assis sur un tabouret, sur une chaise, *sella* (Liv. VIII, 20; cf. Aul. Gell. III, 1, 3). Voy. les gravures aux mots CALCEOLARIUS et CORONARIUS.

SEMBELLA. Petite monnaie romaine, qui valait la moitié de la *libella*, ou la vingtième partie du *denarius* (Varro, *L. L.* V, 174). Elle aurait appartenu aux monnaies d'argent; mais il est probable qu'elle n'eut jamais d'existence réelle, et que ce ne fut qu'une subdivision nominale du *denarius*.

SEMICINCTIUM. Pièce d'étoffe attachée autour des reins, dans le même but que le jupon que portent les montagnards écossais et qui répond au *cinctus* des anciens. Le *semicinctium* était, comme son nom l'indique, moitié plus petit que le *cinctus* (Isidor. *Orig.* XIX, 33, 1; Petr. *Sat.* 94; Mart. XIV, 153). Dans la figure ci-jointe, d'après une pierre gravée, Dédale le porte; on rencontre souvent, dans les peintures et les sculptures, cette draperie enveloppant le milieu du corps de personnages occupés à des travaux qui forcent à se remuer, à des exercices violents.

SEMIMITRA (Ulp. *Dig.* 34, 2, 26). Demi-mitre; synonyme de MITELLA; voyez la figure à ce mot.

SEMIOBOLUS (ἡμιόβολος). Demi-obole, petite monnaie d'argent; l'attique vaut environ 8 centimes, et l'éginète, 11 cent. (Fann. *De Pond.* 8).

SEMIPHALARICA ou SEMIFALA-

RICA (Aul. Gell. x, 25). Une FALARICA moitié plus petite que d'ordinaire.

SEMISPATHA (Veg. *Mil.* II, 15). *Spatha* moitié plus petite que l'ordinaire.

SEMISSIS. *Demi-as;* monnaie de cuivre pesant six onces (*unciæ*), et qui était marquée, d'un côté, de la lettre S, si-

gne de sa valeur, et d'une tête de Jupiter, de Junon ou de Pallas; de l'autre, d'une proue de navire, comme cela se voit dans le spécimen ci-joint, réduit des trois quarts.

SEMITA. Tout petit chemin ne servant qu'aux piétons (Varro, *L. L.* v, 35); ainsi, un sentier dans les champs (Liv. XLIV, 43; Suet. *Nero*, 48); ou une *ruelle* étroite dans une ville, par opposition à *via*, une large *rue* (Cic. *Agr.* II, 35; Mart. VII, 61). Par suite, on emploie ce mot plus particulièrement dans le sens de CREPIDO, pour désigner le trottoir qui sert aux piétons des deux côtés de la chaussée, *agger* (Plaut. *Trin.* II, 4, 80; *Curc.* II, 3, 8).

SEMUNCIA. Poids d'une demi-once (Liv. XXXIV, 1); once d'une demi-mesure (Columell. XII, 21, 2); petite pièce de monnaie qui valait un vingt-quatrième d'as (Varro, *L. L.* v, 171).

2. La *semuncia* est aussi énumérée par Caton (*R. R.* 10 et 11) dans une liste d'ustensiles et d'objets servant dans une ferme, mais sans aucun détail qui fasse comprendre ce qu'il entend désigner par là. Quelques commentateurs supposent que c'était un panier moitié plus petit que ceux dont on se servait d'ordinaire.

SENACULUM. Endroit où le sénat avait l'habitude de se réunir. On en cite trois à Rome : l'un était entre le Capitole et le Forum, sur un emplacement où s'éleva plus tard le temple de la Concorde; le second à la porte de Capène; le troisième près du temple de Bellone (Varro, *L. L.* v, 156; Festus, *s. v.;* Val. Max. II, 2, 6).

SENIO. Le six aux dés; par suite, on donna ce nom au coup où l'on amenait tous les six, coup que l'on considérait comme très-bon, mais non pas encore autant que celui de *Vénus* (Suet. *Aug.* 71; Pers. III, 48).

SENTINA (ἄντλος). La *sentine*, la *cale* d'un navire, c'est-à-dire la partie creuse qui forme le fond de la quille, où s'introduisent les voies d'eau (Cic. *ad Fam.* IX, 15); une voie d'eau elle-même (Cæs. *B. C.* III, 28) : d'où les expressions *sentinam trahere* (Sen. *Epist.* 30), faire une voie d'eau; *sentinam exhaurire* (Cic. *de Sen.* 6), travailler aux pompes pour la combattre.

SENTINACULUM. Pompe, servant à vider un bâtiment qui a fait eau (Paul. Nol. *Ep.* VI, 3).

SEPLASIARIUS. Marchand de plantes médicinales et de tous les remèdes ou essences qu'on en tirait; c'est, sous plusieurs rapports, à la fois un droguiste ou pharmacien et un parfumeur d'aujourd'hui. Il n'est toutefois pas aisé de déterminer, d'une manière rigoureuse, quel était au juste le commerce et l'industrie du *seplasiarius;* mais, d'après les textes indiqués ci-dessous, il est évident qu'il vendait aux vétérinaires des simples pour leurs bêtes, et tenait des médicaments tout préparés pour le médecin, ainsi que des parfums (Veg. *Vet.* IV, 3, 6; Plin. XXXIV, 11; Lamprid. *Elag.* 30; Inscr. *ap.* Grut. 636, 12; Beckmann, *History of Inventions*, vol. I, p. 328).

SEPTIZONIUM et SEPTEMZONIUM. Espèce particulière d'édifice, d'une grande magnificence, fait de sept étages de colonnes l'un au-dessus de l'autre, qui supportaient chacun un entablement distinct et une corniche régnant tout à l'entour (*zona*); d'où ce nom de *septizonium*. A quoi servaient au juste ces constructions, on ne saurait le dire; on en cite deux de ce genre comme ayant existé à Rome, une dans la XIIe région, antérieure à l'empereur Titus (Suet. *Tit.* 2; Ammian. XV, 6, 3), et l'autre dans la Xe région, au pied du Palatin et près du Circus Maximus, bâtie par Sep-

time Sévère (Spart. *Sev.* 19). Trois étages de ce dernier édifice étaient en-

core debout sous le pontificat de Sixte-Quint, qui les abattit pour en faire servir les colonnes à la construction du Vatican; ils sont représentés ici d'après une gravure du seizième siècle (Gamucci, *Antichità di Roma*); et, quoiqu'ils ne forment qu'une très-petite portion de l'édifice original dans son entier, cela suffit néanmoins pour donner une idée exacte du plan général de ces monuments.

SEPTUM. Dans un sens général, se dit de toute espèce d'enclos entouré de barrières, de murs, de palissades, de haies, etc.; ainsi, un parc à moutons, une étable, une tanière de bête fauve, enfin toute espèce d'endroits fermés (Cic. Virg. Varro). Au pluriel, *septa* servait particulièrement à désigner un certain nombre d'enclos dans le Champ de Mars, où l'on rassemblait les tribus et les centuries dans les comices romains, avant qu'elles procédassent au vote (Ov. *Fast.* I, 53; Lucan. VII, 306; Cic. *ad Att.* IV, 16). Chacun de ces enclos portait le nom de parc (OVILE; voy. la gravure à ce mot) et était primitivement séparé de celui qui était contigu par une balustrade de bois; mais, dans la suite, le *septum* fut coupé par des balustrades de marbre, et entouré de colonnades et d'autres décorations architecturales (B. Crusius *ad* Suet. *Aug.* 43).

SEPTUNX. Sept douzièmes de toute quantité; ainsi, par exemple, d'un as: monnaie nominale, qui ne fut jamais frappée et n'eut jamais cours.

SEPULCRUM. Sépulcre; terme général pour désigner toute espèce de tombeau dans lequel on enterrait le corps ou l'on déposait les os et les cendres d'un mort (Ulp. *Dig.* II, 7, 2). Naturellement il y avait, dans la construction et les détails de ce genre d'édifices de grandes différences, suivant la richesse du propriétaire et le goût de l'architecte. Ce qui

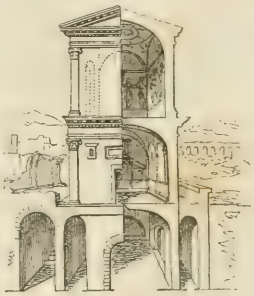

était absolument indispensable, et constituait essentiellement les sépulcres ordinaires, c'était une chambre funéraire unique, où étaient déposées les dépouilles mortelles des propriétaires du monument (voyez la gravure, n° 2); mais les sépulcres plus somptueux et à plus grandes prétentions avaient, au-dessus de la chambre funéraire, un ou deux étages contenant des appartements richement décorés de peintures et de moulures en stuc, qui servaient aux membres de la famille quand ils venaient accomplir sur la tombe des leurs certaines cérémonies religieuses, ou visiter les restes de parents enlevés à leur affection. Ces appartements ne recevaient jamais de cercueils ni d'urnes funèbres; ces objets étaient exclusivement déposés dans la chambre funéraire, dont on cachait en général soigneusement l'entrée, afin d'en mettre le contenu à l'abri de toute profanation. Tous ces détails sont éclaircis par la gravure ci-jointe, qui représente une demi-coupe et une élévation d'un ancien sépulcre de trois étages, sur la Via Asinaria, près de Rome, précisément celui où fut découvert le célèbre vase Barberini ou Portland, maintenant conservé au Musée Britannique. L'appar-

tement du rez-de-chaussée est la chambre funéraire où était déposé ce vase.

2. *Sepulcrum familiare.* Sépulture de famille, construite par un individu pour lui-même et pour les membres de sa famille et de sa maison, en y comprenant les affranchis des deux sexes (Ulp. *Dig.* II, 7, 5). On reconnaît un sépul-

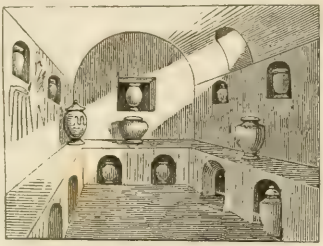

cre de ce genre au nombre et à la variété des urnes qui y sont déposées, ainsi qu'à des inscriptions telles que celle-ci :

SIBI . ET . CONJUGI . ET . LIBERIS.
ET . LIBERTIS . LIBERTABUSQUE.
POSTERISQUE . EORUM . FECIT.

La gravure ci-jointe en représente un, d'après l'intérieur d'une sépulture dans la rue des Tombeaux à Pompéi.

3. *Sepulcrum commune.* Sépulture commune; celle qui recevait les restes d'un très-grand nombre d'individus appartenant à une même famille ou à plusieurs familles différentes (Cic. *Off.* I, 17; Auson. *Epitaph.* XXXVII, 1; Inscript.). C'était une chambre avec des

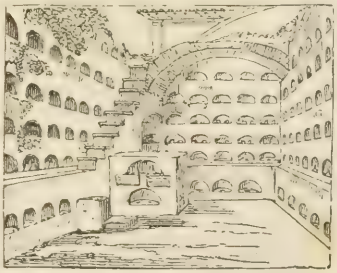

rangées de niches (*columbaria*), quelquefois au nombre de plusieurs centaines, et s'ouvrant exactement à égale distance l'une de l'autre; dans chacune on pouvait déposer une couple d'urnes cinéraires (*ollæ*), et le propriétaire de la sépulture donnait, vendait ou laissait par testament le droit de disposer d'un nombre de niches qui était spécifié dans l'acte (Inscript. *ap.* Fabretti, 16, 71). La gravure ci-jointe représente l'intérieur d'une sépulture de ce genre, qui fut découverte près de la Porta Pia à Rome.

SEPULTURA. Sépulture; c'est, à proprement parler, l'action de déposer le corps ou les cendres dans un monument (*sepulcrum*), par opposition à *humatio*, l'action de les enterrer dans une tombe (Plin. *H. N.* VII, 55; Cic. *Leg.* II, 22).

SERA. *Cadenas;* c'est-à-dire, serrure faite pour être suspendue à un piton ou passée dans l'anneau d'une chaîne, de manière qu'elle serve à fermer comme notre cadenas moderne. Que la *sera* n'ait pas été une serrure fixe, mais mobile, comme notre cadenas, c'est ce que démontrent plusieurs textes, où on la voit tantôt *mise* (*apposita*, Tibull. I, 8, 76; Ov. *Fast.* I, 266), tantôt *retirée* (*demta*, Ov. *Fast.* I, 280; *remota*, Varro, *L. L.* VII, 108; Non. *v.* Reserare), d'autres fois se détachant et tombant à terre (*sera sua sponte delapsa cecidit, remissæque subito fores.* Petr. *Sat.* 16); ailleurs on voit qu'elle était employée avec une chaîne (*catena*), comme le dit expressément Properce (IV, 11, 26). Quand elle servait à fermer les portes, elle était passée dans un piton, ou maintenue en place au moyen de quelque autre pièce du même genre, elle-même attachée aux montants de la porte (*postis*), d'où les expressions *inserta posti sera* (Ov. *Am.* II, 1, 28), qui indiquent que la porte est fermée; *excute poste seram*, qui désignent l'opération

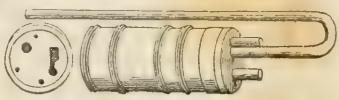

contraire, celle de l'ouvrir. La figure

représente une serrure mobile en fer, du genre de celles que nous venons de décrire, trouvée avec la clef à Rome, dans un tombeau; et l'on conserve maintenant, parmi les antiquités romaines du Musée Britannique, le corps, le cylindre d'un cadenas tout à fait de la même forme, avec sa clef rouillée restée dans le trou de la serrure. La plaque que l'on voit à gauche forme le dessus du cylindre; elle est détachée pour plus de clarté; on y distingue le trou de la clef et un orifice par lequel entrait dans le cadenas, quand on le fermait, une branche recourbée pareille à celle de droite; elle est maintenant brisée et a disparu. Le spécimen conservé au Musée Britannique a perdu cette pièce tout entière.

SERIA. Vaisseau de terre, qui servait surtout à contenir du vin et de l'huile (Columell. XII, 18, 5; Varro, *R. R.* III, 2, 8), quoique parfois on l'employât à d'autres usages, à conserver des viandes (Columell. XII, 55, 4; Plaut. *Capt.* IV, 4, 9), à cacher de l'argent que l'on enterrait (Pers. II, 11), etc. Nous n'avons pas de textes qui nous apprennent quelle était au juste la forme du vase en question; tout ce que nous en savons, c'est qu'il avait un corps renflé, terminé par un col étroit, *faux* (Columell. XII, 55, 4), et qu'il était plus petit que le *dolium*, mais plus grand que l'*amphora* (Id. XII, 28, 1). La figure ci-jointe est tirée d'un original en terre, découvert, parmi beaucoup d'autres vaisseaux de formes et de dimensions différentes, dans une cave sous les murs de Rome, cave dont un plan et une description ont été donnés au mot CELLA, 2. Comme, tout en réunissant les caractères énoncés ci-dessus, elle se distingue des formes bien connues du *dolium* et de l'*amphora*, nous la donnons ici comme un spécimen probable du vaisseau désigné sous le nom de *seria*, et cela d'autant plus volontiers que l'endroit où a été trouvé ce vase prouve clairement que l'usage auquel il servait était bien un de ceux que nous avons indiqués plus haut.

SERIOLA (Pers. IV, 29; Pallad. IV, 10, 9). Diminutif de SERIA.

SERPERASTRA. Sorte d'attelles que l'on attachait aux genoux des enfants pour leur faire tenir les jambes droites et les empêcher de tourner (Varro, *L. L.* IX, 11). Par une allusion facile à comprendre, Cicéron désigne par ce mot les officiers de la cohorte (*ad Att.* VII, 3), parce que leur tâche est de maintenir l'ordre dans l'armée.

SERRA (πρίων). *Scie*, outil à lame de fer dentée qui sert à couper le bois (Vitruv. I, 5, 7; Virg. *Georg.* I, 143; Senec. *Ep.* 90). Les scies des anciens étaient faites comme les nôtres, et aussi

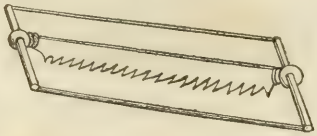

variées de formes et de dimensions, suivant les différents usages auxquels on les appliquait. La figure représente ce que nous appelons une *scie allemande*, celle dont se servent les scieurs de long pour débiter en planches des troncs d'arbres; la lame (*lamina*) est copiée exactement d'un bas-relief funéraire; la monture a été ajoutée, en la faisant passer par les anneaux que l'on voit aux deux extrémités de la lame, sur l'autorité d'un instrument de ce même genre, grossièrement dessiné sur un vase étrusque.

2. Scie à couper de la pierre, à lame de fer, mais sans dents, comme celles dont se servent encore nos scieurs de pierre, les dents étant remplacées par de l'émeri ou du sable très-fin, au moyen duquel les marbres les plus durs, tels que le porphyre même et le granit, peuvent être coupés en tables minces (Plin. *H. N.* XXXVI, 9).

SERRACUM. Voy. SARRACUM.

SERRARIUS. *Fabricant de scies* (Senec. *Ep.* 56), et non *scieur* (*prista*); la terminaison *arius* désigne ordinairement, comme nous l'apprend la comparaison des mots où elle se rencontre, la personne qui fabrique et non celle qui emploie l'objet

au nom duquel elle est ajoutée, comme on le voit par *calceolarius, coronarius, restiarius, sellarius,* et beaucoup d'autres noms de métier énumérés dans la Table analytique. Sénèque (*l. c.*) se plaint du bruit par lequel ces artisans troublent leurs voisins; ce qui serait à peine raisonnable s'il ne s'agissait que du bruit que l'on fait en sciant du bois; mais, quant aux sons désagréables que l'on produit en affûtant sans cesse les dents de cet instrument (*stridor serræ tum cum acuitur;* Cic. *Tusc.* V, 40), on admettra facilement que rien n'est plus insupportable.

SERRULA (πριόνιον). Diminutif de SERRA. Petite scie, telle qu'en emploient les menuisiers (voy. la gravure au mot FABRICA), les chirurgiens (Celsus, VII, 33), les bûcherons (Columell. *Arb.* 4), etc. La figure représente un outil de ce genre, de ceux que nos artisans appellent *scies à dos.*

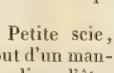

2. *Serrula manubriata.* Petite scie, dont la lame est fixée au bout d'un manche court (*manubrium*) au lieu d'être

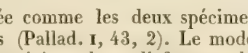

montée comme les deux spécimens ci-dessus (Pallad. I, 43, 2). Le modèle est emprunté à un bas-relief en marbre, où cet instrument est placé entre les mains de Dédale.

SERTA, plur. de SERTUM (στέμματα). *Guirlande,* longue chaîne de fleurs attachées les unes aux autres, servant surtout à décorer les autels, les temples, ou, à l'occasion d'une fête, la porte et l'entrée d'une maison particulière; les *corollæ* ou *coronæ,* au contraire, étaient plus particulièrement destinées à servir d'ornements à la personne; mais cette distinction n'est pas toujours observée (Plaut. *Asin.* IV, 1, 58; Virg. *Æn.* I, 421; Cic. *Tusc.* III, 18). La gravure montre une de ces guirlandes, portée, dans un bas-relief représentant des noces, par une jeune femme qui va orner la porte de la maison nuptiale; et la dernière figure, au mot INFULATUS, indique comment on les suspendait au-dessus de l'entrée d'une maison ou d'un temple.

SESTERTIUS. Monnaie romaine, valant deux as et demi, le quart d'un denier; elle équivaut à un peu plus de deux sous de notre monnaie. C'était primitivement une monnaie d'argent; mais plus tard on fit le *sestertius* en *aurichalcum,* métal qui n'était autre chose qu'un cuivre très-fin (Plin. *H. N.* XXXIV, 2). Le spécimen est tiré d'un original en argent, dont il reproduit les dimensions; mais les sesterces en *aurichalcum* sont beaucoup plus grands.

SEXTANS. Monnaie romaine en cuivre, pesant deux onces (*unciæ*) et valant un sixième d'*as* (Varro, *L. L.* V, 171). Elle portait l'empreinte d'un *caduceus* et d'une *strigilis* avec deux boules qui en indiquaient la valeur, comme le montre le spécimen ci-joint, d'après un original réduit ici de deux tiers.

SEXTARIUS. Mesure romaine, servant à la fois pour les liquides et les substances sèches; elle contenait le sixième du *congius* et le quart du *modius* (Rhemn. Fann. *De Pond.* 71; Hor. *Sat.* I, 74; (Columell. II, 9; Plin. *H. N.* XVIII, 35).

SEXTULA. La plus faible fraction dans le compte des monnaies romaines, le sixième de l'*uncia* ou once (Varro, *L. L.* V, 171; Rhemn. Fann. *De Pond.* 22).

SIBINA ou SIBYNA (σιβύνη). Espèce particulière d'épieu (*venabulum*), dont les caractères propres sont inconnus (Tertull. *adv. Marc.* I, 1; Hesych. *s. v.*). Elle servait toutefois, on le sait, à la chasse au sanglier (Athen. II, 5). Voy. les figures aux mots VENATIO et VENATOR.

SICA. Espèce de couteau ou de dague très-pointue et à lame recourbée (Gloss. Philox. ξίφος ἐπικαμπές), en

forme de défense de sanglier (Plin. *H. N.* XVIII, 1, *apri dentium sicas exacuunt*), ce qui le rendait particulièrement efficace pour porter de bas en haut un coup

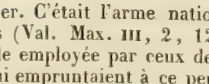

meurtrier. C'était l'arme nationale des Thraces (Val. Max. III, 2, 12); aussi était-elle employée par ceux des gladiateurs qui empruntaient à ce peuple leur nom et leur équipement (Suet. *Cal.* 32; Mart. III, 16; voy. la gravure suivante). Mais chez les Romains on ne la regardait que comme l'arme d'un brigand, d'un assassin (Cic. *Cat.* II, 10; Quint. *Decl.* 321; Isidor. *Orig.* XVIII, 6, 8); elle tenait lieu du couteau qu'a maintenant le bas peuple en Italie, couteau qui a à peu près la même forme, et dont on se sert d'une manière analogue, pour porter dans la région de l'abdomen, de bas en haut, un coup qui fait une profonde blessure. L'arme représentée ci-dessus est sur la colonne Antonine, entre les mains d'un barbare.

SICARIUS. Dans un sens général, celui qui se sert du couteau ou poignard recourbé qu'on appelle *sica;* mais, comme chez les Romains cette arme ne servait guère qu'à commettre des meurtres, on employait le mot *sicarius* pour désigner un bandit, un meurtrier, un assassin (Cic. *Rosc. Am.* 36; Hor. *Sat.* I, 4), sans avoir le moins du monde l'intention de rappeler l'instrument du meurtre (Quint. X, 1, 12).

2. Un gladiateur (Cic. *Rosc. Am.* 3,

sicarios atque gladiatores) appartenant à la classe de ceux qu'on appelait Thraces, qui étaient munis de l'une des armes nationales de ce peuple, de la *sica*, en place de l'épée (*gladius*), comme le montre la figure ci-jointe de gladiateur thrace, d'après une lampe en terre cuite.

SICILICULA. Diminutif de SICILIS, dans Plaute (*Rud.* IV, 4, 124); mais la leçon est douteuse.

SICILIS. Fer de lance, caractérisé pour nous par la largeur de la pointe (Ennius *ap.* Fest. *s. v.*), et par la ressemblance générale de sa forme avec celle de la mer Caspienne (Plin. *H. N.* VI, 15); traits qui se retrouvent à un degré assez frappant dans la figure ci-jointe, d'après un fer de lance antique découvert à Pompéi, pour qu'on la présente comme un spécimen probable de cette forme de fer de lance. Un modèle tout à fait semblable est deux fois reproduit sur la colonne Trajane.

SICINNISTA (σικιννιστής). Quelqu'un qui danse le *sicinnium*, danse de satyres, introduite dans le drame satyrique grec (Schol. Vet. *ad* Aristoph. *Nub.* 540), où les exécutants s'accompagnaient eux-mêmes avec des instruments et en chantant (Aul. Gell. XX, 3), comme on le voit dans la figure ci-jointe, d'après un

vase en terre, de travail italo-grec, et qui donne, du moins on le croit, une représentation de la danse en question, qui paraît être l'origine de la *tarentelle* napolitaine.

SICINNIUM (σίκιννις). La *sicinnis;* danse grecque propre aux satyres (Gell. XX, 3); voy. l'article précédent.

SIGILLATUS. Orné de petites figures

en relief (*sigilla*), comme les ornements en bosse d'un vase (Cic. *Verr.* II, 4, 14), ou les figures sculptées sur un couvercle de puits (Id. *ad Att.* I, 10; cf. PUTEAL, 1).

SIGILLUM. Petite statue, figure ou image (Ov. *A. Am.* I, 407), sculptée en bosse sur un vase d'or ou d'argent, ou travaillée à part et rapportée (Cic. *Verr.* II, 4, 22); moulée en terre cuite pour décoration architecturale (Plin. *H. N.* XXXVI, 59); formée par l'application du cachet sur la cire (Cic. *Acad.* IV, 26), ou dans une broderie, par l'aiguille (Ov. *Met.* VI, 86).

SIGMA. Lit de table demi-circulaire (Mart. XIV, 87; Apul. *Met.* V, p. 90; *suggestum semirotundum*), disposé autour d'une table ronde et ainsi nommée parce qu'elle rappelait une des formes primitives de la lettre grecque *sigma*, qui avait d'abord été écrite C. Elle ne fut inventée qu'à l'époque où la table carrée (*quadra*) cessa d'être en usage; alors l'introduction de la table ronde nécessita un changement analogue dans la forme du canapé qui l'entourait. Cette couche était plus commode que le vieux *lectus tricliniaris*, parce qu'elle n'exigeait pas comme lui le nombre fixe de neuf convives, et qu'on pouvait la disposer pour une compagnie moins nombreuse, pour six (Mart. IX, 60), pour sept (Id. X, 48), ou pour huit (Lamprid. *Elag.* 25). La valeur honorifique des places y descendait en droite ligne de la plus haute à la plus basse.

2. Siége de forme circulaire régnant tout autour de la piscine d'eau chaude, dans l'eau même, et sur lequel les baigneurs s'asseyaient pour prendre leur bain (Sidon. *Ep.* II, 2). Par suite, le bain, la piscine elle-même (Id. *ib.*).

SIGNIFER (σημαιοφόρος). *Porte-enseigne* dans les armées romaines (Cic. *Div.* I, 35; Cæs. *B. G.* II, 25); terme général sous lequel on comprend différents officiers de rang inégal, dont chacun recevait son titre particulier de l'espèce d'enseigne qu'il portait; ainsi il y avait l'*imaginifer*, le *draconarius*, etc., et toutes ces enseignes étaient comprises sous le nom général de *signa militaria*. La figure ci-jointe, d'après la colonne Trajane, nous représente le *signifer* d'une cohorte,

portant une enseigne qui n'est ni l'une ni l'autre de celles que nous avons nommées.

SIGNINUM (Sous-entendu *opus*). Espèce particulière de composition qui servait à faire des planchers; c'étaient des tuiles brisées en tout petits morceaux et mêlées de mortier, puis battues avec la hie jusqu'à former un sol compacte et solide. Elle tirait son nom de la ville de Signia (maintenant *Segni*), fameuse jadis par ses tuiles, et où on l'avait inventée (Columell. I, 6, 12; Plin. *H. N.* XXXV, 46; Vitruv. VIII, 6, 14).

SIGNUM (σημεῖον). Dans un sens général, toute marque, tout signe au moyen duquel une chose est reconnue; par suite, l'usage a consacré les différents sens particuliers suivants :

1. Une image ou figure, soit en métal, soit en marbre, modelée, coulée dans un moule, sculptée avec le ciseau, ou brodée avec l'aiguille sur une étoffe (Cic. *Verr.* II, 4, 1; Virg. *Æn.* IX, 263; I, 648; Plin. *Ep.* I, 20, 5); mais on n'emploie jamais ce mot que pour désigner l'image d'une divinité, par opposition à *statua*, figure d'homme (Plin. *Ep.* IX, 39; Inscript. *ap.* Grut. 174, 8. SIGNUM MARTIS ET STATUAM SIBI POSUIT).

2. L'image, le dessin gravé sur un cachet, et celui qu'il marquait en relief sur

la cire (Cic. *Cat.* III, 5; *Quint.* 6; *ad*

Att. IX, 10). La figure est la reproduction d'un cachet antique.

3. L'*enseigne d'une boutique* (Quint. VI, 3, 38), indiquant par quelque figure emblématique la nature du commerce qui s'y faisait; ainsi le petit tableau ci-joint, représentant deux hommes qui portent une amphore, et exécuté en terre cuite,

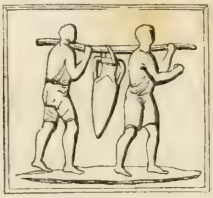

forme à Pompéi l'enseigne d'un cabaret. Un laitier, dans la même ville, a pour enseigne un enfant qui trait une vache.

4. *Signe* ou *constellation* dans les cieux, formée d'un certain nombre d'étoiles, qui, par la manière dont elles sont grou-

pées, présentent quelque ressemblance avec certains animaux et certains objets; c'est ce qu'on voit figuré dans la gravure ci-jointe, d'après une statue d'Atlas portant le ciel sur ses épaules (Ov. *Fast.* V, 113; *Met.* XIII, 619).

5. *Signa militaria.* Étendards et enseignes militaires; sans doute, sous ce titre, on comprenait l'aigle (*aquila*), qui était l'enseigne commune de toute la légion; mais, plus souvent, on employait ce mot pour indiquer les différents étendards qui appartenaient à chaque manipule, à chaque cohorte séparée, et pour les distinguer de l'aigle (Cic. *Cat.* II, 6; Tac. *Hist.* II, 29; *Ann.* I, 18). La figure, empruntée à une médaille, nous montre l'aigle entre deux étendards de cohorte; toutes les enseignes différentes sont réunies dans la Table analytique, et à chacun des mots qu'elle indique on trouvera une figure.

SILENTIARIUS. Serviteur qui avait pour fonction de maintenir le silence dans la maison, et d'empêcher toute la troupe des esclaves de faire le moindre bruit en présence de leur maître, une toux même ou un éternument étant immédiatement punis par un coup de baguette (Salvian. *Gub. Dei*, IV, 3; Inscript. *ap.* Fabrett. p. 206, n. 54; cf. Senec. *Ep.* 47).

2. *Silentiarius sacri palatii.* Dans les derniers temps de l'empire, un des trente officiers qui étaient des personnages assez importants dans la cour de Byzance, chargés, sous la direction de trois supérieurs (*decuriones*), de veiller à ce que le silence, l'ordre et le décorum régnassent dans l'enceinte du palais (Imp. Anastas. *Cod.* 15, 62, 25; Inscript. *ap.* Grut. 1053, 10).

SILEX. En général, *pierre à feu, pierre à briquet;* mais, dans un sens plus particulier, roche dure d'origine ignée, que les maçons coupaient en blocs polygonaux, qu'ils assemblaient ensuite soi-

gneusement en queue d'aronde. On l'em-

ployait en grandes quantités dans la construction des murs (Vitruv. I, 5, 8), et pour paver les routes et les rues (Liv. XLI, 27; XXXVIII, 28), comme le montre le fragment d'un pavé romain encore subsistant près de Rome, qui est représenté ci-dessus. Le mot *silex* est opposé à *lapis*, dalle carrée, et à *saxum*, autre roche de formation ignée, et que l'on employait aussi par blocs polygonaux, mais qui rentrait dans la classe des roches que les géologues appellent *tuf*, au lieu d'être de nature siliceuse.

SILICERNIUM (περίδειπνον). Fête funéraire donnée en l'honneur d'un mort, soit le jour même des obsèques, soit quelques jours plus tard (Varro, *ap* Non. *s. v.*); par plaisanterie, on emploie quelquefois ce mot pour désigner un vieillard décrépit (Terent. *Ad.* IV, 3, 34). Chez les Romains il paraît que ce banquet funéraire avait lieu dans le tombeau même, *ad sepulcrum* (Varro, *l. c.*), et c'est sans doute à cela que servaient ces chambres richement décorées que l'on rencontre si souvent comme dépendances des tombes (voy. SEPULCRUM, 1, et la gravure), mais qui ne recevaient jamais de dépôts funèbres; on peut encore voir un *triclinium* en règle, avec ses lits et sa table, dans un des monuments funèbres à Pompéi. Mais chez les Grecs ce repas était toujours donné dans la maison du plus proche pa-

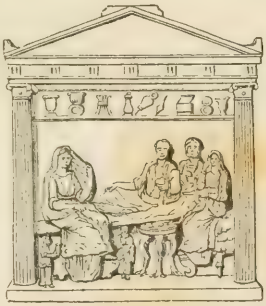

rent du mort, immédiatement après les funérailles (Demosth. *de Coron.* § 288; Cic. *de Leg.* II, 25). La gravure ci-jointe représente les parents d'une jeune fille grecque assis à un banquet funéraire du genre de ceux dont nous venons de parler; elle est tirée d'un bas-relief sculpté sur la tombe. Les figures que l'on voit au-dessus sur la corniche, représentent différents objets servant à la toilette des femmes et à leurs travaux d'aiguille.

SIMA. Moulure architecturale, ainsi appelée du contour de son profil, qui rappelle le nez camard d'une chèvre, étant concave dans sa partie supérieure, convexe dans sa partie inférieure. Elle était surtout employée dans le couronnement ou membre supérieur d'une corniche, au-dessus de la *corona;* nos architectes l'appellent *doucine* ou *gueule droite* (Vitruv. III, 5, 12).

SIMPULUM. Grande cuiller à long manche, qui servait, dans les sacrifices, à puiser en petite quantité le vin dans le cratère (Varro, *L. L.* V, 124), ou dans tout autre grand vaisseau, pour en faire des libations (Festus *s. v.;* Apul. *Apol.* p. 434). La figure de droite de la gravure ci-jointe nous montre cet instru-

ment lui-même, d'après un *simpulum* antique trouvé dans un vase d'argile; sur la surface extérieure de ce vase est une peinture qui représente une prêtresse en train de remplir une coupe d'un vin qu'elle puise dans un vase plus grand à l'aide du *simpulum*, comme on le voit dans la gravure.

SIMPUVIUM. Vase que l'on employait dans les sacrifices; on suppose que c'est une variété du *simpulum* (Plin. *H. N.* XXXV, 46; Juv. VI, 343).

SINDON (σινδών). Étoffe de lin très-fine ou *mousseline*, qu'employaient pour se vêtir les Indiens, les Égyptiens, les Asiatiques. Elle fut aussi introduite en Italie, et ceux qui avaient des habitudes de luxe s'en servaient, au moins dans les derniers temps de l'empire, pour l'été, soit comme vêtement de dessous, *indutus*, soit comme vêtement de dessus, *amictus* (Mart. II, 16; IV, 19; Auson. *Ephem. in Parech.* 2).

2. Couverture de livre (Mart. XI, 1). Synonyme de MEMBRANA, 2.

SINUM et SINUS (δῖνος). Bol large et profond, qui servait à mettre du vin

(Varro, *L. L.* V, 123; *De vit. Pop. Rom. ap.* Non. p. 547; Plaut. *Curc.* I, 1, 82), ou du lait (Virg. *Ecl.* VII, 33). La figure représente Ulysse offrant un bol de vin à Polyphème, dans un bas-relief de la villa Pamfili. La gigantesque stature du monstre de Sicile est assez indiquée par l'énorme capacité du vase qui contient la boisson que lui offre son prisonnier.

SINUS (κόλπος). Proprement, toute surface courbée en demi-cercle ou concave et de là les sens particuliers qui suivent :

1. Pli demi-circulaire dans un vêtement de dessus lâche et flottant; on le formait en saisissant un des bouts de la draperie, et en le rejetant par-dessus l'épaule du côté opposé à celui où il pendait auparavant; c'est ce qui est décrit au mot ANABOLIUM; on distingue ainsi *sinus* de *gremium*, creux que l'on forme en relevant par-devant le bas de son vêtement, et de *ruga*, pli irrégulier et de moindre profondeur, que produit une ceinture serrant un vêtement à la taille (*cingulum*). On formait le *sinus* ordinaire juste sur la poitrine, de ma-

nière qu'il ne tombât pas très-bas et fût assez court, ce qui le faisait appeler *sinus brevis* (Quint. XI, 3, 137), comme cela se voit dans la figure de gauche d'après une statue conservée à Venise; par suite, on dit souvent *sinus* pour la poitrine, le sein (Phædr. V, 5, 16; Terent. *Heaut.* III, 3, 2; Tac. *Hist.* III, 10). Mais on pouvait allonger beaucoup ce pli en laissant tomber le bras et la main droite et en abaissant ainsi le pan de l'étoffe, dont une extrémité était rejetée par-dessus l'épaule; c'est ce que fit César, nous dit l'histoire, au moment de tomber sous les coups de ses assassins, — *simul sinistra manu sinum ad ima crura deduxit* (Suet. *Cæs.* 82); on l'appelait alors *sinus laxus* (Hor. *Sat.* II, 3, 172); c'est ce *sinus* que représente le contour marqué 2 dans la figure de droite, d'après une statue de la villa Pamfili. Dans la manière d'arranger la toge qui prévalut en dernier lieu, un double *sinus* était formé, dont un, très-court, allait de dessous le bras droit sur l'épaule gauche (Quint. XI, 3, 102), comme le montre la figure de droite au point marqué 4, et, plus bas, le grand pli marqué 2. Les personnes des deux sexes avaient l'habitude de disposer de la sorte la draperie qu'elles portaient par-dessus la tunique; le creux ainsi formé était commode pour porter ce qu'on voulait tenir caché, comme une lettre, une bourse, etc.

(Cic. *Verr.* II, 5, 57; Ov. *Am.* I, 10, 18).

2. La bourse que forme le fond d'un filet de chasse ou de pêche (Plaut. *Truc.* I, 1, 15; Grat. *Cyneg.* 23).

3. L'enflure d'une voile que remplit et qu'arrondit le vent (Virg. Ov. Tibull.).

4. Baie ou crique formée sur une côte par la terre se creusant en demi-cercle (Cic. Virg. Plin.).

5. La partie recourbée et concave de

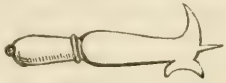

la lame tranchante qui terminait la serpette du vigneron (Columell. IV, 25, 1); elle rappelle par sa forme une anse, un golfe, comme le montre la figure ci-jointe, d'après un ancien manuscrit de Columelle.

6. Grand vase bombé servant à mettre du vin ou du lait. Voyez SINUM.

SIPARIUM. *Paravent,* qui servait au théâtre et se composait de plusieurs feuilles que l'on pouvait ouvrir ou bien replier l'une sur l'autre, comme celles de nos paravents (Apul. *Met.* I, p, 7, *siparium complicato.* Id. X, p. 232, *complicitis sipariis*). Quelques antiquaires pensent que le *siparium* était la *toile* qui servait exclusivement pour la comédie, et que l'*aulæum* était réservé pour la tragédie. Mais Apulée les mentionne comme employés tous deux ensemble, et les mots dont il se sert impliquent en même temps que l'*aulæum* était baissé sous la scène (*subductum*), quand commençait la pièce, tandis qu'au même instant le *siparium* était plié (*complicatum*). Il nous présente cette double opération comme ayant lieu au moment où l'on va jouer un ballet, le jugement de Pâris, et, comme on sait que, dans quelques-uns des grands théâtres de l'époque macédonienne, la partie de l'*orchestra* située entre le devant de la véritable scène (*proscenium*) et l'autel de Bacchus (*thymele*) était changée en une scène plus basse, sur laquelle paraissaient les mimes et les danseurs (Müller, *Histoire de la Littérature grecque,* vol. 1, p. 299), on peut avec quelque raison supposer que le *siparium* était destiné à cacher cette scène inférieure, et qu'on le pliait pour découvrir aux regards les danseurs qui la couvraient, au moment même où l'on abaissait l'*aul um* pour montrer aux spectateurs ce qui allait se passer sur la grande scène.

SIPHO (σίφων). Tube ou tuyau d'où sort, soit par la pression même du liquide, soit par l'emploi de moyens artificiels, un *jet d'eau* (Senec. *Q. N.* II, 16; Plin. *H. N.* II, 66). La gravure re-

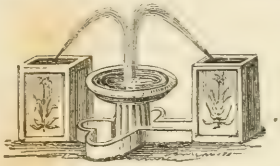

présente une fontaine jaillissante dans le moulin à foulon de Pompéi; on voit encore les tuyaux sortant des deux réservoirs carrés; on a ajouté l'eau dans le dessin, pour faire comprendre le système des deux jets, et montrer comment ils tombaient, ne formant plus qu'une seule colonne liquide, dans le *labrum* ou bassin central.

2. *Siphon,* qui servait à faire sortir, au moyen de la pression de l'atmosphère, des liquides du vase qui les contenait et à les faire passer, par un écoulement con-

tinu, dans un autre (Cic. *de Fin.* II, 8; Pollux, VI, 2; X, 20), comme cela se fait encore actuellement. Cette invention remonte à une très-haute antiquité, et est égyptienne; car on suit et on ramène le nom de cet instrument jusqu'à la racine

égyptienne *sif*, boire, absorber (Wilkinson, *Manners and Customs of Ancient Egypt*. III, p. 341), et l'opération même dont il est ici question est représentée dans la gravure ci-jointe d'après une peinture de Thèbes. Le personnage de droite verse le liquide dans trois vases placés sur le sommet d'un tabouret élevé, tandis que celui de gauche l'en retire et le fait passer dans un grand vase placé plus bas, au moyen de trois siphons séparés. Il tient entre ses lèvres le bout de l'un des siphons et est en train d'y faire le vide, tandis que le liquide coule déjà par les deux autres, que supporte et dirige sa main droite.

3. *Pompe aspirante et foulante*, qui servait aussi quelquefois de *pompe à incendie* (Plin. *Ep.* X, 35; Isidor. *Orig.* XX, 6; Ulp. *Dig.* 32, 7, 12). La figure ci-dessous représente une machine de ce genre, découverte dans le siècle dernier à *Castrum Novum*, près de Cività Vecchia; on suppose qu'elle servait à pomper de l'eau pour les bains publics de la ville. Elle est construite d'après les mêmes principes que la *Ctesibica machina* décrite par Vitruve (X, 7), mais elle est plus simple, et, puisqu'elle se rapporte en tout point aux indications données par Héron (*de Spirit.* p. 180), qui

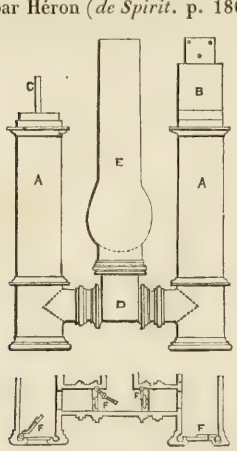

était élève de Ctésibius, nous ne devons pas hésiter à l'admettre comme un spécimen de la pompe inventée par Ctésibius, avec les perfectionnements qu'y introduisit son élève. Voici le détail des différentes parties dont elle est composée, avec leurs noms techniques : AA (δύο πυξίδες, *modioli gemelli*), deux cylindres dans lesquels montent et descendent alternativement les deux disques obturateurs, B (ἔμβολοι, *emboli*), et les pistons, C (κανόνια, *regulæ*); D, tube horizontal (σώλην), qui met les deux cylindres en communication, et au milieu duquel s'élève un autre tube vertical, E (ἕτερος σώλην ὄρθιος). FFFF, dans la coupe au-dessous, indiquent quatre soupapes (ἀσσάρια, *asses*), dont deux sont fixées au fond des deux cylindres, et les autres, une de chaque côté de l'embouchure du tube vertical, dans l'horizontal. On plaçait la pompe dans la position même où nous la montre la gravure, au-dessus du réservoir, le bout inférieur de chaque cylindre plongeant dans l'eau. L'action était précisément la même que celle qui est décrite dans l'article CTESIBICA MACHINA. Les deux pistons travaillent à la fois, mais en sens inverse, l'un étant en haut quand l'autre est en bas. Quand l'un se lève et quand le vide se fait ainsi dans le corps de pompe, la soupape qui est en bas se lève et permet à l'eau de monter dans le tube par la voie ainsi ouverte, tandis que l'autre piston, en descendant dans l'autre cylindre, en ferme la soupape, et force l'eau qu'il contenait à s'engager dans le cylindre horizontal; cette eau oblige la soupape qui est du même côté du tube vertical à s'ouvrir, tandis qu'elle ferme l'autre, et, se trouvant dans l'impossibilité de passer dans l'autre corps de pompe, elle est chassée dans le tube vertical (E), d'où elle s'échappe en courant continu à travers quelque tuyau en métal ou en cuir attaché au haut de ce tube; ce tuyau manque dans notre gravure, parce qu'à l'époque où la pompe fut découverte, la partie supérieure du tube vertical avait disparu. On comprendra aisément comment on s'y prenait pour faire de ces machines des pompes à incendie. En réalité, cette pompe est tout à fait fondée sur l'application des mêmes principes que celles dont nous nous servons actuellement.

SIPHONARII. *Pompiers*, ceux qui dirigeaient et faisaient marcher les machines (*siphones*) que l'on tenait prêtes pour combattre les incendies. Ils faisaient partie de la cohorte de gardes de nuit, *vigiles*, établie par Auguste (Inscript. *ap.* Murat. 788, 3).

SIPHUNCULUS. Diminutif de SIPHO. Petit tuyau ou tube duquel sort un jet d'eau (Plin. *Ep.* V, 6, 23; voy. la gravure au mot SIPHO, 1).

SIRPEA. Voyez SCIRPEA.

SIRPICULUS. Voyez SCIRPICULUS.

SISTRATUS. Celui qui porte le *sistre* égyptien (*sistrum*), sorte de crécelle; par suite, implicitement, un prêtre ou une prêtresse d'Isis, qui se servait de cet instrument dans les cérémonies religieuses, le tenant en l'air et le secouant avec la main droite, comme le montre la figure ci-jointe, d'après une peinture de Pompéi, où sont représentés différents prêtres égyptiens (Mart. XII, 29).

SISTRUM. Sorte de crécelle dont les Égyptiens se servaient dans les cérémonies du culte d'Isis (Ov. *A. Am.* III, 635; *Met.* IX, 783), et à la guerre en guise de trompette (Virg. *Æn.* VIII, 696; Prop. III, 11, 43). Elle était formée d'un certain nombre de tiges métalliques (*virgulæ*) passées par leurs deux bouts dans un châssis mince et ovale (*laminam angustam in modum baltei recurvatam*) fait de la même matière (Apul. *Metam.* XI, p. 240); un manche court y était adapté, au moyen duquel on tenait et secouait rapidement le *sistre*, de manière à faire rendre aux tiges métalliques des sons aigus et retentissants. Le spécimen est tiré d'un original en bronze.

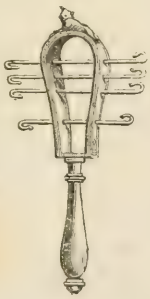

SITELLA. Diminutif de SITULA. Vase à ventre rebondi et à col étroit, que l'on employait dans les comices romains pour tirer au sort les noms des tribus ou des centuries, afin de fixer l'ordre dans lequel elles devaient voter. Les billets (*sortes*) faits en bois étaient jetés dans ce vase, que l'on remplissait ensuite d'eau; à cause de l'étroitesse du col, on ne pouvait y faire entrer qu'un seul billet à la fois; on le retirait de même, et on le proclamait (Plaut. *Cas.* II, 4, 17; II, 5, 34; Liv. XXV, 3). La figure est prise d'une monnaie de la *gens Cassia*.

SITICEN (τυμβαύλης). Musicien qui jouait, dans les funérailles, d'une espèce particulière de cor droit, *tuba* (Capito, *ap.* Gell. XX, 2), dont toutefois nous ne connaissons pas les caractères distinctifs.

SITULA. Seau pour tirer de l'eau d'un puits (Isidor. *Orig.* XX, 15; Plaut. *Amph.* II, 2, 47; Paul. *Dig.* 18, 1, 40), se terminant en pointe à son extrémité inférieure, ce qui en facilitait l'immersion; on le voit dans le spécimen ci-contre, d'après un original en bronze. La même forme de seau se retrouve constamment dans les puits antiques figurés avec leur treuil et leur seau; on la voit encore dans un fragment de fresque conservé au Musée Britannique, et dans ce Dictionnaire, au mot GIRGILLUS.

2. Vase servant à tirer au sort (Plaut. *Cas.* II, 6, 6; Cic. *Verr.* II, 2, 51). Synonyme de SITELLA.

SITULUS (Cato, *R. R.* 10; Vitruv. X, 4, 4). Synonyme de SITULA.

SOCCATUS. Qui porte le soulier ou plutôt la pantoufle que l'on appelait *soccus* (Sen. *de Ben.* II, 12).

SOCCIFER (Sidon. *Carm.* IX, 215). Synonyme du précédent.

SOCCULUS (Sen. *de Ben.* II, 12; Suet. *Vit.* 2). Diminutif de

SOCCUS. *Pantoufle*, ou soulier sans aucun cordon, mais qui couvrait complétement le pied, de manière qu'on pouvait dire de celui qui le portait qu'il

était *soccis indutus* (Cic. *de Or.* III, 32), *soccis calceatus* (Plin. *H. N.* XXXVI, 4, 13). Chez les Grecs, c'était une chaussure très-répandue et dont se servaient également les deux sexes (Cic. *Rab. Post.* 10; Terent. *Heaut.* I, 1, 72); mais à Rome l'usage en était strictement restreint aux femmes, *soccus muliebris* (Suet. *Cal.* 52), et aux acteurs sur la scène comique, pour former un contraste avec le brodequin à haute semelle, *cothurnus*, du drame tragique (Hor. *A. P.* 80; Ov. *Pont.* IV, 16, 29, Quint. X, 2, 22), de sorte que, toutes les fois qu'un exemple se présente d'un Romain portant le *soccus* ailleurs que sur la scène, ce trait est relevé comme un très-grave manque de respect aux usages nationaux et réprouvé en conséquence (Sen. *l. c.*; Suet. *l. c.*; Plin. *H. N.* XXXVII, 6). Le *soccus* représenté ci-dessus est, dans une peinture antique, au pied d'un danseur de comédie.

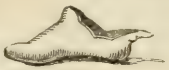

SOLARIUM (σκιάθηρον). *Cadran solaire*, terme général sous lequel on en comprend bien des formes et des espèces différentes, qui sont énumérées dans la Table analytique, et dont chacune a son nom particulier, sous lequel elle est décrite (Varro, *L. L.* VI, 4; Plin. *H. N.* VII, 60).

2. *Solarium ex aqua.* Horloge à eau ou clepsydre, qui marquait les heures par l'abaissement du niveau de l'eau qu'elle contenait, abaissement que l'on pouvait constater et mesurer au moyen de divisions équidistantes, *spatia* (Sidon. Apoll. *Ep.* II, 9), tracées sur les parois du vase d'où elle s'échappait, ou de celui où elle tombait goutte à goutte (Cic. *N. D.* II, 34). Dans ce passage, Cicéron emploie le mot *solarium* à la fois pour désigner un cadran solaire et une horloge à eau; mais il les distingue en appelant le premier *solarium descriptum*, la seconde *solarium ex aqua.*

3. (ἡλιαστήριον). *Terrasse* au-dessus d'une maison à toit plat, ou au-dessus d'un portique, entourée d'un parapet, mais à ciel découvert, et sur laquelle montaient les habitants, quand il faisait beau, pour jouir du soleil et de la brise, comme cela se fait encore habituellement à Naples et dans l'Orient (Isidor. *Orig.* XV, 3, 12; Suet. *Nero*, 16; Plaut. *Mil.* II, 4, 25). On découvrit dans les fouilles d'Herculanum une terrasse de ce genre au-dessus du second étage d'une maison, celle même dont la description et le plan sont donnés à l'article DOMUS; elle est marquée G sur le plan. Plus tard cependant le *solarium* fut couvert d'un toit (Inscript. *ap.* Fabretti, p. 724, n. 443), comme protection contre le soleil, et il forma en réalité l'étage supé-

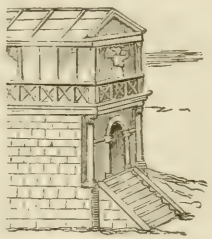

rieur de la maison, étage à jour de tous les côtés et fermé seulement par en haut, comme on le voit dans la gravure ci-jointe, qui représente le palais de Didon, d'après le Virgile du Vatican. Quand il était ainsi construit, il servait dans la grande chaleur de *cœnaculum;* on y prenait des rafraîchissements (Inscript. *l. c.*).

SOLDURII. (εὐχωλιμαῖοι). C'est proprement un mot celtique, qu'employaient les anciens Gaulois (Cæs. *B. G.* III, 22) dans un sens à peu près analogue à celui de notre mot *fidèles* ou *vassaux*, voulant désigner par là un corps de guerriers attachés à quelque chef, qu'ils servaient avec une fidélité et un dévouement à toute épreuve.

SOLEA. Sorte de socque ou de sandale, de la forme la plus simple possible, consistant en une semelle placée sous la plante du pied (Festus, *s. v.*; Isidor. *Orig.* XIX, 34, 11; Aul. Gell. XIII, 21) et attachée au moyen de cordons qui passaient sur le cou-de-pied, comme

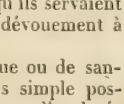

les sandales que portent maintenant les capucins, et comme celle qui est représentée ici. Les deux sexes indifféremment la portaient (Ov. *A. Am.* II, 212; Hor. *Ep.* I, 14, 15; Plaut. *Truc.* II, 4, 12).

2. *Solea spartea.* Sorte de soulier ou de botte tressée de brins de genêt d'Espagne, afin de protéger, quand ils étaient attendris ou blessés, les pieds des bestiaux et des bêtes de somme (Columell. VI, 12, 3; Veg. *Vet.* I, 26, 3; II, 45, 3). Le spécimen ci-joint n'est pas tiré d'un original antique; il représente un objet de même nature dont se servent maintenant les habitants du Japon; c'est un petit panier qui a la forme du pied de l'animal, auquel il est attaché par des cordons noués autour du fanon.

3. *Solea ferrea.* Défense pour les pieds des mules (Catull. 17, 26), qui servaient de bêtes de trait; elle était destinée à rendre les mêmes services que nos *fers,* quoiqu'elle en différât en réalité et par sa nature et par la manière dont elle était fixée au pied; en effet, tout ce qui nous reste de l'antiquité, les témoignages écrits comme les monuments de la peinture et de la sculpture, sont d'accord pour nous prouver jusqu'à la dernière évidence que ni les Grecs ni les Romains n'avaient l'habitude de ferrer leurs bêtes en clouant sous le sabot une pièce de fer, comme nous le faisons maintenant. Ils se servaient probablement d'une sorte de brodequin fait de cuir ou de quelque matière analogue, et ressemblant par sa forme et son caractère général à la *solea spartea* que nous venons de décrire; il entourait le pied, et des courroies en cuir l'attachaient, comme les *carbatinæ* des paysans, tout autour des paturons et des sabots de l'animal. Les bêtes de trait ne le portaient pas d'une manière continue; le conducteur de l'équipage le mettait au pied de ses mules, pendant le cours du voyage, aux endroits et dans les occasions où l'exigeait l'état des routes; il le leur retirait quand il cessait d'être nécessaire. Les deux faits que nous venons d'avancer, savoir, que c'était un véritable soulier qui couvrait tout le pied, et qu'il était mobile, qu'on le mettait ou l'ôtait suivant les occasions, nous sont suffisamment attestés par les termes mêmes dont on se sert pour désigner cet objet et pour indiquer que l'on en fait usage — *mulas calceare* (Suet. *Vesp.* 23); *mulis soleas induere* (Plin. *H. N.* XXXIII, 49) — termes que l'on comprendra mieux en se référant aux articles CALCEUS et INDUTUS. Quand le dessous du soulier était fortifié d'une plaque de fer, il prenait le nom de *solea ferrea;* mais, sous l'influence des habitudes extravagantes qui prévalurent sous l'empire, on y mit quelquefois des plaques d'argent au lieu de plaques de fer, et on l'appelait alors *solea argentea* (Suet. *Nero,* 30); quelquefois des plaques d'or; alors c'était *solea ex auro* (Plin. *l. c.*). C'est donc d'une plaque de fer de ce genre que Catulle (*l. c.*) dit qu'elle est restée dans la boue; elle se sera détachée du soulier sous lequel elle était fixée; il n'est pas question d'un fer cloué sous le sabot, comme le sont ceux de nos chevaux.

4. *Solea lignea.* Sortes d'entraves en bois, dans lesquelles on faisait passer les deux pieds d'un coupable pour l'empêcher de s'échapper, tandis qu'on le conduisait en prison (Cic. *Inv.* II, 50).

5. Instrument ou machine servant à écraser les olives pour en faire de l'huile (Columell. XII, 52, 6); la nature en est complétement inconnue.

SOLEARIUS. Quelqu'un qui fait des *soleæ* (Plaut. *Aul.* III, 5, 40).

SOLEATUS. Qui porte des *soleæ,* comme le montre la gravure au mot SOLEA, 1. Quand ce mot est employé en parlant d'un Romain, il indique qu'il s'agit d'une personne dans son intérieur, en négligé, ou souffrante; car on regardait cette chaussure comme inconvenante pour sortir, et accusant chez ceux qui la montraient en public des manières affectées et une choquante imitation du costume des Grecs (Senec. *de Ira,* III, 18; Castric. *ap.* Gell. XIII, 21; Cic. *Verr.* II, 5, 33; *Pis.* 6; Rut. Lup. *de Fig.* II, 7).

SOLIFERREUM ou SOLLIFERREUM. Sorte de javeline toute en fer massif, le

manche comme la pointe (Liv. XXXIV, 14; Festus, *v.* Sollo).

SOLITAURILIA. V. SUOVETAURILIA.

SOLIUM (θρόνος). Dans le sens primitif et propre du mot, chaise ou plutôt fauteuil carré à dossier très-élevé, à côtés massifs pour bras, comme si elle était taillée à même un bloc de bois; elle servait dans les temps primitifs aux rois, dont la personne était ainsi protégée contre toute violence soudaine et inattendue par derrière (Serv. *ad* Virg. *Æn.* I, 506). La figure ci-jointe, à laquelle convient parfaitement la description de Servius citée ci-dessus, représente le fauteuil sur lequel, dans le Virgile du Vatican, s'assied Latinus.

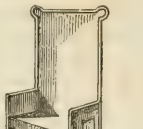

2. Fauteuil de cérémonie qui correspond à ce que nous appelons *trône*, et sur lequel s'asseyaient les dieux et les

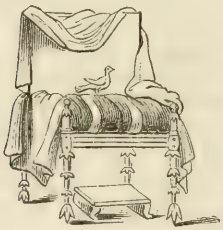

souverains (Virg. *Æn.* X, 116; Cic. *Fin.* II, 21; Ov. *Fast.* VI, 353). Ce qui le distinguait du fauteuil ordinaire (*cathedra*), c'est qu'il était fait de matières plus précieuses et d'un plus riche travail. Dans les œuvres d'art il est représenté le plus souvent avec un dossier, des bras, des coussins, et couvert d'une riche draperie; mais toujours il y a en avant un tabouret (*scabellum, scamnum*) qui en indique la hauteur. La gravure représente le *solium* de Vénus dans une peinture de Pompéi.

3. Grand fauteuil où les légistes romains avaient l'habitude de se tenir assis pour recevoir les clients qui venaient les consulter (Cic. *Leg.* I, 3; *de Or.* II, 55), d'où l'expression, *a subselliis in otium soliumque se conferre* (Id. *de Or.* II, 33), qui signifie quitter le rôle d'avocat plaidant pour celui d'avocat consultant. Devant les tribunaux, en effet, les avocats étaient assis sur des bancs (*subsellia*), tandis que, dans ce qu'on appelait par comparaison le loisir du cabinet, ils étaient commodément établis dans leur fauteuil (*solium*).

4. *Solium eburneum.* Chaise d'ivoire (Claud. *Laud. Stil.* 199); le poëte désigne par là la chaise curule, qui était décorée d'ivoire. Ce n'est qu'une expression poétique pour SELLA CURULIS.

5. Ce que nous appelons maintenant un *sarcophage*, cercueil d'un caractère monumental, fait de marbre précieux

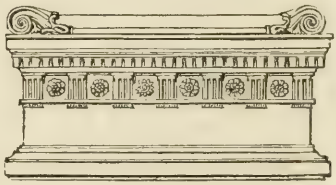

(Suet. *Nero,* 50), et enrichi de sculptures; il servait surtout à recevoir le corps des rois ou des grands personnages (Curt. X, 10; Flor. IV, 11). La figure ci-jointe en offre un spécimen remarquable : c'est la reproduction d'un sarcophage antique où était déposé le corps de L. C. Scipio Barbatus.

6. Dans des bains, au fond et surtout autour du bassin circulaire rempli d'eau chaude, le siége ou banc sur lequel le baigneur s'asseyait pour se laver (Suet. *Aug.* 82; Festus, *s. v.*); il était ordinairement de la même matière que le bassin même (Pallad. I, 41), mais quelquefois en bois (Suet. *l. c.*), et même en argent (Plin. *H. N.* XXXIII, 54). Voy. la figure au mot BAPTISTERIUM, au bas de laquelle on voit un siége de ce genre. Mais, dans quelques-uns des textes cités ci-dessus, ainsi que dans d'autres (Celsus, VII, 26, 5; Sidon. Apoll. *Ep.* II, 2, *solii capacis hemicyclium*), ce mot désigne le bassin même.

SPARSIO. Pluie ou brouillard, *nimbus* (Mart. *Spect.* 3, et V, 25), d'eaux de senteur, que l'on faisait tomber dans un théâtre ou un amphithéâtre, au moyen de tuyaux et de machines affectés à cet usage (Senec. *Controv.* V. *Præf.*; Sen. *Ep.* 90; *Q. N.* II, 9). Ce raffinement de luxe ne faisait pas nécessairement partie des jeux; les spectateurs le devaient de temps en temps à la munificence de l'un de ceux qui donnaient des spectacles; aussi avait-on l'habitude de l'annoncer par un avertissement (*album*), affiché dans les lieux les plus fréquentés de la cité, et conçu à peu près comme le suivant, découvert à Pompéi : VENATIO. ATHLETÆ. SPARSIONES. VELA. ERUNT., c'est-à-dire, il y aura une chasse de bêtes féroces, une exhibition d'athlètes qui lutteront, une pluie d'eaux de senteur, et une toile tendue au-dessus des spectateurs.

2. Présents que l'on jetait au milieu de la foule pour qu'elle se les disputât (Stat. *Silv.* I, 6, 65; cf. Suet. *Cal.* 18; *Dom.* 4); synonyme de MISSILIA.

SPARTEA. Voy. SOLEA, 2.

SPARUM ou SPARUS. Arme qui était, à proprement parler, particulière à la population des campagnes (*agrestis sparus*, Virg. *Æn.* XI, 682; *telum rusticum*, Serv. *ad l.*); le manche en était en bois (*hastile*, Nepos, *Epam.* 9); elle avait une tête de fer à laquelle était attachée une lame courbée en forme de croc (*in modum pedi recurvum*, Serv.

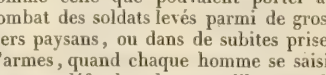

l. c.), mais qui se terminait en même temps par une pointe aiguë, afin de pouvoir être lancée comme trait (Nepos, *l. c.*; Sisenn. *ap.* Non. *s. v.*). Elle servait à la chasse (Varro, *ap.* Non. *l. c.*), et quelquefois à la guerre, jamais comme arme de troupes régulières, mais comme celle que pouvaient porter au combat des soldats levés parmi de grossiers paysans, ou dans de subites prises d'armes, quand chaque homme se saisit pour se défendre de ce qu'il a sous la main (Sall. *Cat.* 59). La figure ci-dessus est tirée d'un bas-relief de la collection d'Ince-Blundell en Angleterre; elle est entre les mains d'un chasseur, et, comme la forme très-singulière du fer qui la termine s'accorde d'une manière remarquable avec la description que nous avons tirée des différents passages rapprochés ci-dessus, et où il en est évidemment question, on ne peut avoir de doute sur le nom et la nature de l'arme qu'elle est destinée à représenter.

SPATHA (σπάθη). *Battoir*, palette de bois dont se servaient les tisserands pour tasser les fils de la trame, *subtemen*,

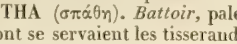

trama (Senec. *Ep.* 90), rôle que joue chez nous le *battant* du métier; il ressemblait probablement à l'instrument que l'on emploie encore au même usage en Islande, où les procédés de tissage sont très-primitifs, très-élémentaires : c'est cet instrument islandais que représente la gravure.

2. Spatule de bois large et plate, qui servait à remuer, à délayer, à mêler des remèdes ou des drogues quelconques (Columell. XII, 41, 3; Plin. *H. N.* XXXIV, 26; Celsus, VII, 12).

3. Large et longue épée à deux tranchants, à pointe très-aiguë (Veg. *Mil.* II; Tac. *Ann.* XII, 35; Apul. *Met.* I, p. 3), comme le montre le spécimen ci-joint,

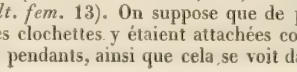

emprunté au sarcophage d'Alexandre Sévère. Quant à la longueur, la pointe posée à terre, elle atteint la hanche d'un homme de taille ordinaire.

4. Pièce de bois qui servait aux chirurgiens à remettre une épaule (Celsus, VIII, 15).

SPATHALIUM (σπαθάλιον). Ornement que portaient les femmes autour du poignet (Plin. *H. N.* XIII, 52; Tertull. *Cult. fem.* 13). On suppose que de petites clochettes y étaient attachées comme pendants, ainsi que cela se voit dans

le spécimen, d'après un original découvert dans un tombeau romain, et qu'il dut son nom à la ressemblance qu'il avait avec une branche de palmier laissant pendre la *spatha* qui contient la fleur et le fruit.

SPECILLUM (μήλη). *Sonde* de chirurgien, instrument que l'on introduit dans la cavité de certains organes, pour

découvrir la cause cachée de quelque mal, ou dans le trajet des plaies, des fistules, etc., pour en reconnaître l'état (Cic. *N. D.* III, 22; Celsus, VII, 8; VI, 9). La figure est copiée d'une sonde antique en fer, longue de $0^{m},152$, que l'on a trouvée à Pompéi, dans la maison d'un chirurgien.

SPECULA (σκοπιά, σκοπή). Tour d'observation, au haut de laquelle veillaient toujours des gardes pour surveiller les environs et transmettre des signaux (Varro, *L. L.* VI, 82; Liv. XXII, 19; Cic. *ad Fam.* IV, 3; *Verr.* II, 5, 35). La gravure représente, d'après une

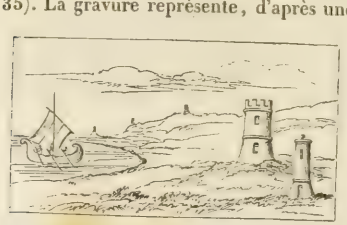

peinture de Pompéi, une côte, avec cinq tours d'observation situées sur autant d'éminences, et ressemblant fort à celles dont sont maintenant garnies les côtes italiennes de la Méditerranée.

SPECULARIA. *Carreaux*, faits de plaques minces de *talc* (*lapis specularis*), substance transparente, que les anciens, avant l'invention du verre, employaient soit pour garnir les châssis d'une fenêtre (Senec. *Ep.* 90, et 86; *Q. N.* IV, 13), soit pour couvrir des serres, des couches, etc. (Plin. *H. N.* XIX, 23; Columell. XI, 3, 52).

SPECULATORES. Terme par lequel on désigne en général tous ceux qui jouaient le rôle d'éclaireurs ou d'espions (Liv. XXII, 33; Sall. *Jug.* 114), mais plus particulièrement un petit nombre d'hommes attachés à chaque légion romaine (Tac. *Hist.* I, 25; Hirt. *B. Hisp.* 13; Inscript. *ap.* Grut. 520, 5; Appian. *B. C.* V, 132), dont le devoir était de se procurer des renseignements sur le nombre et les mouvements de l'ennemi, et d'agir comme *aides de camp* du général, pour transmettre ses ordres aux différents corps de l'armée (Hirt. *B. Afr.* 31).

2. Sous l'empire, on donnait ce nom à un corps d'hommes d'élite uniquement attachés à la personne du prince, qui lui servaient de gardes et marchaient devant lui (Tac. *Hist.* 1, 24; II, 11; Suet. *Cal.* 44; *Claud.* 35). Ils étaient armés d'une lance, *lancea* (Suet. *l. c.*; *Galb.* 18); ils sont souvent représentés sur les colonnes Trajane et Antonine, accompagnant l'empereur ou montant la garde devant sa tente, comme on le voit dans la gravure.

SPECULUM (ἔνοπτρον, κάτοπτρον). *Miroir*, fait primitivement d'un métal blanc formé d'un alliage de cuivre et d'étain (Plin. *H. N.* XXXIII, 45), puis d'argent

(Plin. *l. c.*; Plaut. *Most.* I. 3, 111), métal

moins cassant que cet alliage. On conservait à la surface métallique son poli et son brillant au moyen de poudre de pierre-ponce, que l'on étendait avec une éponge ordinairement attachée au cadre du miroir par un petit cordon. Le verre servit aussi, à une époque plus rapprochée de nous, pour miroirs. La gravure représente deux miroirs antiques en argent, trouvés tous deux à Pompéi, l'un de forme circulaire, et c'était là le plus ordinairement employé, avec un manche court pour le tenir quand on s'en servait, comme le montre la figure de femme, d'après une peinture conservée dans la même ville; l'autre, en forme de carré long, était destiné à être tenu par une esclave devant sa maîtresse, tandis que d'autres esclaves faisaient sa toilette, scène qui est souvent représentée sur les vases grecs et autres œuvres d'art; mais les miroirs des anciens n'étaient jamais fixés sur une toilette, comme le sont souvent ceux des modernes.

2. *Miroir* (Plin. *H. N.* XXXVI, 66), garni par derrière de plomb et d'étain (Beckman, *History of Inventions*, vol. II, pp. 69-76), et employé comme décoration d'appartement, de la même manière que nos *trumeaux;* il était aussi haut qu'un homme (Senec. *Q. N.* I. 17), tantôt fixé d'une manière permanente au mur (Ulp. *Dig.* 34, 2, 12, 8), tantôt disposé de manière à pouvoir être levé et baissé comme un châssis de fenêtre (Vitruv. IX, 8, 2).

SPECUS (σπέος). Proprement, cave ou caverne; par suite, on transporta ce mot au canal sombre et couvert qui servait à

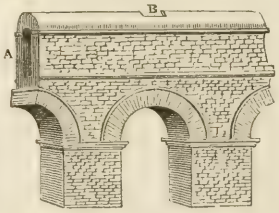

conduire l'eau dans un aqueduc (Front. *Aq.* 17, 21, 91; Vitruv. VIII, 7), comme le montre la portion marquée A dans la gravure, qui représente une partie de l'aqueduc d'Alexandre encore subsistante à Rome. Cette galerie était tantôt creusée à travers une colline, tantôt portée sur un ou plusieurs rangs d'arches, suivant que l'exigeait le niveau de la source ou les ondulations plus ou moins marquées du terrain; dans quelques cas, deux et jusqu'à trois de ces galeries étaient portées l'une au-dessus de l'autre, par le même rang d'arches.

SPHÆRISTERIUM (σφαιριστήριον). Appartement pour jouer à la balle, qui était attaché aux *gymnasia*, *thermæ*, et autres endroits publics, ainsi qu'aux maisons des riches particuliers; et, comme ceux qui jouaient ce jeu étaient ordinairement dépouillés de leurs vêtements, souvent cette salle était chauffée par des tuyaux de calorifère (*hypocausis*) qui couraient sous le plancher (Plin. *Ep.* II, 17, 12; V, 6, 27; Suet. *Vesp.* 20; Lamprid. *Alex. Sev.* 30).

SPHÆROMACHIA (σφαιρομαχία). Défi et lutte au jeu de balle (Senec. *Ep.* 80; Stat. *Silv.* IV, *Præf.*).

SPICA TESTACEA. Brique oblongue qu'employaient les Romains pour faire des planchers (Vitruv. VII, 1, 5), ainsi nommée parce que ces briques étaient disposées de manière à imiter l'arrangement des grains dans un épi de blé (*spica*), comme le montre le spécimen ci-joint,

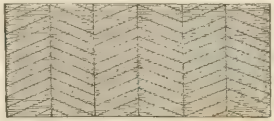

d'après un plancher antique conservé dans les Thermes de Titus. On appelait les dessins de ce genre *spicata testacea* (Vitruv. VII, 1, 4; Plin. *H. N.* XXXVI, 62); ce qui correspond à ce que les Italiens modernes nomment *spina di pesce*, frappés de la ressemblance qu'il présente avec la disposition des os d'un poisson venant se rattacher à l'épine dorsale.

SPICULUM (λόγχη). Le fer barbelé d'une flèche ou d'une lance (Ov. *Met.* VIII, 375; Hor. *Od.* I, 15, 17; Celsus, VII, 5, 2; Ammian. XXV, 1, 13), qui

présente plusieurs pointes semblables aux barbes d'un épi (*spica*), comme on le voit dans le spécimen ci-joint, d'après l'arc de Constantin. De là vient que le mot grec et le mot latin sont souvent employés au pluriel pour désigner la pointe avec toutes ses barbes.

2. Plus tard, *spiculum* devint synonyme de PILUM (Veg. *Mil.* II, 15.)

3. (σαυρωτήρ, οὐρίαχος, στύραξ). La pointe qui garnissait le gros bout, la poignée d'une lance (Gloss. Vet. *ap.* Alstorp.

de Hast. p. 68), qui servait à la ficher en terre (Virg. *Æn.* XII, 130), ou dont on pouvait se servir comme d'une arme offensive, si la véritable pointe (*cuspis*) venait à se trouver endommagée ou brisée (Polyb. VI, 25). Nous n'avons, pour donner ce sens au mot latin, d'autre autorité que celle du glossaire cité ci-dessus; mais les noms grecs sont parfaitement authentiques, ainsi que l'objet qu'ils désignent, représenté par la figure supérieure de la gravure, d'après un vase peint, tandis que celle d'en bas nous montre la lance tout entière, avec sa véritable pointe à gauche, et son manche pointu à droite. Dans les premiers temps de Rome, la lance romaine n'était pas munie de cette pièce additionnelle; les Romains l'adoptèrent par suite de fréquents rapports avec les Grecs (Polyb. *l. c.*); c'est ce qui peut-être explique comment il n'y avait pas dans la langue romaine un mot spécial pour la désigner.

SPINA (Cassiodor. *Var. Ep.* III, 51; Schol. Vet. *ad* Juv. *Sat.* VI, 588); long mur bas qui s'étendait au milieu d'un cirque dans les trois quarts environ de sa longueur, et qui devait son nom à l'analogie qu'il y avait entre sa position dans l'arène et celle de l'épine dorsale dans le corps des animaux. La *spina* servait à déterminer la longueur de la course et à empêcher les chars de se heurter face à face : ils devaient en faire sept fois le tour. Les bornes (*metæ*), autour desquelles ils tournaient, étaient placées à une très-petite distance des deux extrémités de la *spina*, et ce mur, dans toute sa longueur, était

décoré à son sommet de différents ornements, d'un obélisque au centre, de statues de divinités, d'un autel, de colonnes sur lesquelles on élevait des œufs (*ova curriculorum*) et des dauphins (*delphinorum columnæ*) qui devaient annoncer aux spectateurs à chaque moment le nombre des tours déjà faits. La réunion de tous ces détails d'architecture se trouve dans la gravure ci-jointe, d'après une pierre gravée qui représente une élévation de la *spina*, avec un côté de l'arène et les chars qui y disputent le prix de la course. Quant à la position qu'elle occupait et à la longueur qu'elle avait relativement au reste de l'édifice, on les trouvera, en se reportant au plan du Cirque de Caracalla, au mot CIRCUS; la *spina* y est marquée B.

SPINTHER (σφιγκτήρ). Espèce particulière de bracelet que les femmes portaient au bras gauche (Festus, *s. v.*); ce bracelet était en or (Plaut. *Men.* III, 3, 7), et n'avait pas de cadenas; il restait en place sur le bras de celle qui le portait, par sa propre élasticité et la pression qu'il exerçait sur les chairs. Ce fut de cette particularité que lui vint son nom, par allusion au muscle constricteur appelé *sphincter*. La gravure est tirée d'un original en or, qui possède toute l'élasticité dont nous avons parlé.

SPIRA (σπεῖρα). Courbe qui forme une succession de replis et d'entrelacements; d'où les sens particuliers suivants :

1. Rouleau de corde (Pacuvius *ap.* Fest, *s. v.*).

2. Ornement que portaient les femmes, et qui paraît avoir été une sorte de guirlande garnie de beaucoup de pendants qui se tressaient et s'enlaçaient autour de la tête, comme les enroulements et les têtes de serpents ordinairement représentées au bord de l'*ægis* de Minerve, et sur la tête de Méduse (Plin. *H. N.* IX, 58; cf. Val. Flacc. VI, 396).

3. Le cordon qui attachait sous le menton le bonnet (*galerus*) des prêtres saliens, comme le montre la gravure ci-jointe, d'après un bas-relief en marbre, de travail romain (Juv. VIII, 208).

4. Espèce particulière de biscuit, de gâteau, fait en spirale (Cato, *R. R.* 77).

5. La *base* d'une colonne (Festus, *s. v.*; Vitruv. III, 5; Plin. *H. N.* XXXVI, 56), qui repose sur la plinthe (*plinthus*), ou sur un soubassement continu (*podium*), au lieu de plinthe. Dans sa forme la plus élémentaire elle se compose d'un unique *torus* surmonté d'un *astragale*, comme cela se voit dans l'ordre toscan et dans le dorique romain; ou d'un *torus* supérieur et d'un *torus* inférieur, séparés par une *scotia* et des filets (*quadræ*), avec ou sans

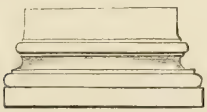

astragale, comme on peut le voir dans la gravure ci-jointe, qui représente un modèle, très-beau et très-simple, connu maintenant sous le nom de *base attique*, et qui fut appliqué dans l'antiquité aux ordres corinthien et ionien. Le dorique grec n'avait pas de *spira*.

SPIRULA. Diminutif de SPIRA, 5 (Serv. *ad* Virg. *Æn.* II, 217), et de SPIRA, 4 (Arnob. II, 42).

SPLENIATUS. Couvert de mouches (*splenium*. Mart. X, 22).

SPLENIUM (σπλήνιον). Enduit collant que l'on étendait sur de la toile ou du cuir blanc (Plin. *Ep.* VI, 22; Ov. *A. Am.* III, 202), et que l'on portait en guise de mouches sur la figure pour cacher quelque défaut ou quelque cicatrice, à peu près comme nous faisons de ce que nous appelons taffetas d'Angleterre (Mart. II, 29, 10; VIII, 33).

SPOLIARIUM. Chambre à déshabiller, où l'on dépouillait les gladiateurs tués dans l'arène de leurs armes et de leurs vêtements (Senec. *Ep.* 93; Lamprid. *Commod.* 18 et 19; Inscript. *ap.* Grut. 489, 12); par suite, on applique aussi ce mot en général à tout endroit où il y a eu quelqu'un d'assassiné et de volé (Senec. *de Prov.* 3).

2. Chambre pour se déshabiller dans des bains (Gloss. Isidor.); synonyme d'APODYTERIUM; mais ce sens du mot ne repose absolument que sur l'autorité que nous venons de citer.

SPONDA (ἐνήλατον). Dans une couchette, l'une des quatre traverses aux-

quelles sont attachées les cordes supportant le matelas, *torus* (Petr. *Sat.* 97, 4; Ov. *Met.* VIII, 656), comme le montre la gravure ci-dessus, d'après une lampe en terre cuite, ornée de figures. Mais, quand le lit ou le canapé était muni de montants aux pieds et à la tête et d'un dossier (*pluteus*), comme dans le spécimen ci-joint,

d'après un bas-relief romain, le côté ouvert ou devant du lit, par où y entrait celui qui devait l'occuper, prenait plus particulièrement le nom de *sponda* (Mart. III, 91; Hor. *Epod.* 3, 22), et la partie intérieure du dossier, celui de *sponda in-*

terior (Isidor. *Orig.* XX, 11, 5; Suet. *Cæs.* 49).

2. Couche ou civière sur laquelle on emportait les morts (Mart. X, 5, 9).

SPONDAULES (σπονδαύλης). Musicien qui accompagnait avec une double flûte longue, *tibia longa* (Marius Victorin. I,

2478; Diomed. III, 472), les hymnes que l'on chantait dans les sacrifices pendant qu'avaient lieu les libations, comme le montre le groupe ci-joint, emprunté à la colonne Trajane. Le servant (*camillus*) est en avant de l'autel avec la boîte à encens, *acerra* (d'où *libare acerra*); derrière lui le *spondaules* avec une double flûte, et à droite Trajan avec une *patera;* la gauche du groupe est occupée, dans la composition originale, par le *popa* et la victime.

SPONSA, SPONSUS. *Couple fiancé*, pas encore uni par le mariage. Chez les Romains, on fiançait souvent les jeunes

gens l'un à l'autre longtemps avant l'époque où devait avoir lieu le mariage. La cérémonie des fiançailles avait lieu en présence des parents et des amis des deux parties intéressées; les deux fiancés y signaient le contrat de mariage, *sponsalia,* puis ils mettaient la main dans la main, et s'engageaient l'un à l'autre, le jeune homme mettant au doigt de sa fiancée un anneau, symbole de la fidélité qu'ils devaient se garder mutuellement. Les fiançailles sont représentées dans la gravure ci-jointe, d'après un bas-relief romain. On appelait la femme *sperata*, pendant qu'on lui faisait la cour; *pacta,* quand l'amant avait fait ses propositions et avait été accepté par la jeune fille et son père; *sponsa,* quand ils s'étaient mutuellement engagé leur foi, et *nupta,* une fois mariée (Non. *s. v.*).

SPORTA. Panier fait de paille ou de bois tressé, rond et évasé, avec un petit fond plat; deux anses placées en dessus servaient à le suspendre, soit au bras, soit à un bâton (*jugum*), quand on le portait tout rempli, d'un endroit à un autre. Il était employé à beaucoup d'usages différents (Columell. VIII, 7, 1; Varro, *ap.* Non. *s. v.;* Plin. *H. N.* XXI, 49); mais surtout pour recevoir les produits de la pêche et les transporter (Mart. X, 37; voy. la gravure au mot HAMIOTA). Le spécimen est emprunté à une statue de jeune pêcheur, conservée au Musée royal de Naples.

SPORTELLA (σπυρίδιον). Diminutif de SPORTA; particulièrement un petit panier dans lequel on faisait passer à table des gâteaux, du fruit, différents comestibles (Petr. *Sat.* 40; Cic. *ad Fam.* IX, 20; Suet. *Dom.* 4).

SPORTULA (σπυρίδιον). Diminutif de SPORTA; petit panier de pêche (Plaut. *Stich.* II, 2, 16; Apul. *Met.* I, p. 19), comme celui que l'on voit dans la gravure précédente. Il paraît que l'on employait aussi des paniers de ce genre pour faire passer à table certains comestibles; par suite, ce mot servit à désigner un don, consistant en un petit panier de provisions, que faisaient les grands personnages à leurs clients et à

leurs subordonnés, pour les récompenser et les dédommager de la cour qu'ils leur faisaient et du temps qu'ils y employaient, quand tous les matins ils se rassemblaient à leur porte pour leur présenter leurs respects. Plus tard, quand les habitudes devinrent plus élégantes et les mœurs plus corrompues, on changea ce don en nature en une somme d'argent d'où, par suite, on donna le nom de *sportula* à toute espèce de cadeau et de présent (Juv. III, 294; Mart. XIV, 125; Plin. *Ep.* II, 14, 4).

SPUMA (sous-entendu *caustica* ou *Batava*). Pommade que les Gaulois et les Germains fabriquaient de moelle de chèvre et de cendres de bouleau, et qui donnait aux cheveux une teinte d'un brun clair (Mart. XIV, 26; VIII, 33, 20). On l'appelait aussi SAPO; voy. ce mot.

SQUAMA (λεπίς, φολίς). Voy. LORICA, 3 et 4.

STABULARIUS. Un loueur qui prend des chevaux en pension dans ses écuries (Ulp. *Dig.* 4, 9, 1; Gaius, *ib.*).

2. *Aubergiste*, ou maître d'un *stabulum*, qui loge à pied et à cheval (Senec. *de Ben.* I, 14; Apul. *Met.* I, p. 13).

STABULUM (σταθμός). Dans un sens général, tout endroit où peuvent se tenir, *stare*, et s'abriter hommes ou animaux; ainsi, une écurie pour des chevaux (Virg. *Georg.* III, 184; voy. EQUILE); un parc ou une bergerie pour les moutons et les chèvres (*Ib.* III, 295; *Æn.* X, 727); une étable à bœufs (Columell. VI, 23; voy. BUBILE); une basse-cour pour la volaille et les oiseaux domestiques (Columell. VIII, 1, 3; voy. ORNITHON, CHORS); un hangar servant à protéger des ruches, (Id. IX, 6, 4; voy. APIARIUM); un vivier où l'on gardait du poisson (Id. VIII, 17, 7; voy. PISCINA).

2. (πανδοχεῖον). Auberge ou hôtel destiné à loger les voyageurs à leur passage dans un endroit (Petr. *Sat.* 6, et 16; Plin. *Ep.* VI, 19, 4). Une distinction entre le *stabulum* et la *caupona* est établie dans les Pandectes (Ulp. *Dig.* 4, 9, 1), mais sans aucun détail qui puisse nous expliquer sur quoi portait cette différence. Cependant, à en juger d'après le sens général des deux mots, et les occasions particulières où on les trouve employés, on pourrait conjecturer que la *caupona* n'était destinée à recevoir que les voyageurs à pied, tandis que le *stabulum* avait également place pour le cavalier et sa monture. Une telle distinction s'accorderait très-bien avec nos habitudes, puisque maintenant beaucoup de nos aubergistes ne logent qu'à pied; chez les Romains, elle était d'autant plus nécessaire que la grande majorité des voyageurs allaient à pied, et que ceux qui étaient assez riches pour se servir de chevaux et de voitures avaient en général recours à l'hospitalité privée, au lieu de descendre dans une auberge. Un *stabulum* ainsi compris devait être un établissement bien moins commun que la *caupona*, se trouvant toujours sur une route, ou à l'entrée de la ville, de manière que les personnes venant de la campagne pussent y laisser leurs chevaux et leurs voitures, et se dispenser ainsi de les conduire dans les rues, tandis que la *caupona* était située le plus souvent au cœur de la cité. Cette idée est encore confirmée par la découverte d'une auberge ayant place pour hommes et animaux, à la sortie de Pompéi, tout près des portes, sur la route d'Herculanum; de très-vastes écuries y sont annexées, où l'on trouva le squelette d'un âne, avec plusieurs mors, des roues et d'autres objets servant aux chevaux et aux voitures.

STADIODROMUS (σταδιοδρόμος). Celui qui court dans le *stadium* grec (Plin. *H. N.* XXXVIII, 19, 3).

STADIUM (στάδιον). Arène pour la *course à pied*, ainsi nommée parce que la fameuse arène d'Olympie avait exactement un *stade* (στάδιον), mesure de longueur qui comprenait 600 pieds grecs; ce qui vaut un huitième du mille romain, ou 185 mètres. Une arène de ce genre formait ordinairement une des principales dépendances des *gymnases* grecs et des *thermes* romains; toute espèce de combats gymnastiques, outre les courses à pied, y avaient lieu. D'autres fois ces stades étaient des monuments isolés. Dans son ordonnance générale, le stade se rapprochait fort de l'hippodrome grec et du cirque romain, moins la barrière

(*spina*) et les loges (*carceres*) ; c'était une arène étroite et oblongue, se terminant à l'une de ses extrémités par un demi-cercle, à l'autre par une ligne droite, les siéges pour les spectateurs étant quelquefois pratiqués dans les flancs mêmes d'une colline en pente, quelquefois établis sur des remblais de terre amoncelée tout exprès, quelquefois soutenus, comme ceux des cirques romains, sur des arches et des voûtes en maçonnerie et en briques. Les noms qui distinguaient les différentes parties du cirque étaient les mêmes que ceux qui servaient pour l'hippodrome, excepté quand il s'agissait de l'extrémité circulaire, qui avait son nom particulier ; on l'appelait σφενδόνη (*funda*), soit à cause de sa forme elliptique, soit qu'on lui trouvât de la ressemblance avec une fronde ou avec le chaton d'une bague ; mais cette partie du stade ne servait pas dans la course à pied, car les 600 pieds que comprenait le *stadium* n'allaient que jusqu'où vont les deux lignes droites qui forment les deux grands côtés du cirque, depuis A, le point de départ, jusqu'aux deux projections angulaires en maçonnerie qui terminent la σφενδόνη, marquée B dans le plan. La gravure donne le plan d'un stade à Cibyra (aujourd'hui *Buraz*) en Lycie, encore très-bien conservé ; rien n'y est ajouté que les deux massifs de maçonnerie qui, dans l'intérieur de l'arène, marquent le commencement de la σφενδόνη, et encore ceux-ci sont-ils reproduits d'après des débris analogues qui subsistent dans ce qui reste du stade d'Éphèse. Ce stade de Cibyra se trouve sur le flanc d'une colline, dans laquelle on a pratiqué une lon-

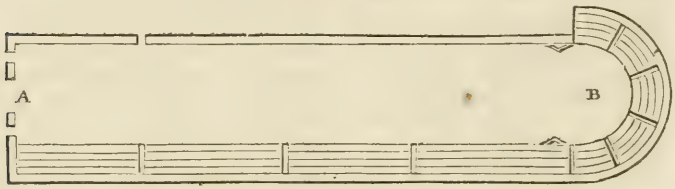

gue terrasse plate dont le côté extérieur est bordé d'un remblai soutenu par des murs, et assez épais pour porter, échelonnées l'une au-dessus de l'autre, plusieurs rangées de siéges ; le côté opposé et le demi-cercle du fond sont creusés dans la colline même, qui est taillée en vingt et un rangs de siéges, disposés en amphithéâtre, et coupés par des escaliers, comme la *cavea* d'un théâtre.

STALAGMIUM. Boucle d'oreille, garnie d'une ou plusieurs perles ou de petites boules d'or qui y sont suspendues, et imitent la forme d'une *goutte d'eau* (στάλαγμα) ; car c'est là le sens du mot grec d'où vient le mot latin que nous expliquons (Festus, *s. v.;* Plaut. *Men.* III, 3, 18). La gravure en donne un spécimen, d'après un original antique, conservé au Musée Britannique.

STAMEN (στήμων). *Fil* (Ov. *Her.* III, 76), composé de plusieurs filaments tirés du haut de la quenouille, *colus* (*deducere colo stamina.* Tib. I, 3, 86), et tressés par le pouce (*stamina pollice torque.* Ov. *Met.* XII, 475) et à l'aide du mouvement

de rotation du fuseau (*fusus*), qui le tenait suspendu en ligne verticale au-dessous de la quenouille, d'où le nom de *sta-*

men (de *stare*). Tous ces traits sont clairement reproduits dans la figure ci-jointe, qui représente une femme en train de filer, d'après un bas-relief romain.

2. La *chaîne* ou les filets de *chaîne* dans un métier vertical, devant lequel le tisserand se tenait debout au lieu d'être assis (Varro, *L. L.* V, 113; Ov. *Met.* VI, 54, 55, 58; Senec. *Ep.* 90). Ils étaient tendus verticalement d'une ensouple (*insubulum*) à l'autre, ou dans des métiers tout à fait élémentaires, de la barre du métier (*jugum*), comme on le voit dans la figure ci-jointe, qui représente le métier de Circé dans le Virgile du Vatican; ils formaient comme une charpente de l'étoffe, qu'il s'agissait de faire traverser par les fils de trame (*subtemina*). Par suite on donne aussi ce nom à tout ce qui est de fil; ainsi, à un vêtement (Claud. *in Eutr.* I, 304); à un bandeau qui entoure la tête (Prop. IV, 9, 52).

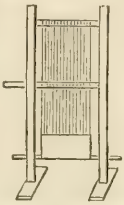

3. Les cordes d'une lyre (Ov. *Met.* XI, 169); ainsi nommées parce qu'elles rappelaient la chaîne d'un métier vertical, comme le montre la figure ci-jointe, d'après une peinture conservée dans le tombeau des Nasons auprès de Rome.

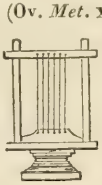

STAPES ou STAPIA. Mot trouvé dans quelques inscriptions, qui évidemment ne remontent pas bien haut, et où il signifie un *étrier*. Il paraît être formé du mot allemand *staff*, pas; et, quoiqu'il ait été inséré dans les dictionnaires latins, on doit le considérer comme un mot d'invention moderne, et qui ne se rencontre dans aucun texte de l'antiquité (cf. SCALA, 4).

STATERA. *Peson;* instrument inventé bien plus tard que la balance (*libra*). Il se composait d'une verge (*scapus*), divisée en parties égales par des points (*puncta*), et qu'on tenait en suspension au moyen d'un crochet ou d'une chaîne que l'on appelait la poignée (*ansa*). Le bras court de la verge était muni d'un crochet, auquel on attachait les corps que l'on voulait peser, et quelquefois d'un plateau (*lancula*) pour les soutenir; le long bras de levier, de

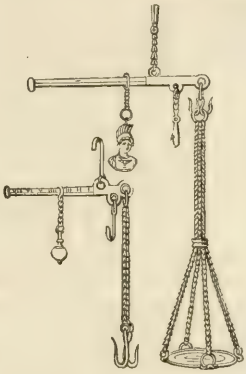

l'autre côté du point de suspension, portait un poids mobile, *æquipondium* (Vitruv. X, 3, 4). Tous ces détails, donnés par Vitruve, se retrouvent dans les figures ci-jointes, qui reproduisent toutes deux des pesons antiques découverts à Pompéi.

2. Quelquefois on emploie ce mot, sans observer cette distinction, pour *libra*, balance (Petr. *Sat.* 35; Suet. *Vesp.* 25; Stat. *Silv.* IV, 9, 46).

3. Joug, ou barre de bois, que l'on po-

sait en travers sur le garrot de deux chevaux attelés à un même char, et auquel s'attachait le timon (*temo*), comme on le voit dans la figure ci-jointe, d'après une peinture de Pompéi (Stat. *Silv.* IV, 3, 35).

3. Espèce de plat, probablement de forme circulaire, semblable au plateau

que l'on voit suspendu au premier des pesons figurés ci-dessus (Corn. Nepos, *ap.* (Plin. *H. N.* XXXIII, 52).

STATORES. Esclaves publics ou domestiques payés par l'État, qui servaient dans les provinces les magistrats romains, et que l'on employait surtout pour porter des lettres, des messages, des dépêches, etc. (Cic. *ad Fam.* II, 17; X, 21). Cet emploi fut aboli par Septime Sévère, et les fonctions que remplissaient les *statores* remplies par des soldats (Lamprid. *Alex. Sev.* 52; Ulp. *Dig.* I, 16, 4).

STEGA (στέγη). Mot formé du grec, qui signifie le *pont* d'un vaisseau (Plaut. *Bacch.* II, 3, 44; *Stich.* III, 1, 12); les Romains employaient, pour désigner ce même objet, l'expression CONSTRATUM NAVIS, ou TABULATUM; voyez la gravure au mot CONSTRATUM.

STELA ou STELE (στήλη). Mot grec (Plin. *H. N.* VI, 32); en latin, CIPPUS.

STEMMA (στέμμα). C'est à proprement parler un mot grec, désignant dans cette langue une guirlande tout entourée de brins de laine, que l'on portait sur la tête comme couronne, ou qui servait pour divers autres objets (voy. CORONA, INFULA). Mais les Romains employaient ce mot dans un sens plus particulier pour désigner un long rouleau de parchemin orné de guirlandes, sur lequel était tracée en gros caractères la généalogie de la famille, et que l'on avait l'habitude de suspendre aux bustes des ancêtres, placés dans leurs niches, *ædiculæ*, autour de l'atrium (Plin. *H. N.* XXXV, 2; Senec. *de Ben.* III, 28); par suite, ce mot servit à signifier un arbre généalogique, des titres de noblesse (Suet. *Galb.* 2; *Ner.* 37; Mart. V, 35; Juv. VIII, 1; Pers. III, 28).

STEREOBATA (Vitruv. IV, 3, 1). Synonyme de STYLOBATA.

STIBADIUM (στιβάδιον). Lit de repos, de forme circulaire, adapté à une table ronde (Plin. *Ep.* V, 6, 36; Mart. XIV, 87; Sidon. *Ep.* I, 11; Serv. *ad* Virg. *Æn.* I, 698); autrement appelé SIGMA.

STIGMA (στίγμα). Mot à mot, marque que laisse une piqûre; d'où flétrissure, marque faite avec une pointe, *scriptum* et *inscriptum* (Quint. VII, 4, 14; Sen. *de Ben.* IV, 37), ou imprimée, *impressum* (Petr. *Sat.* 105), sur le front d'un esclave (Id. *ib.* 103) convaincu d'avoir volé, de s'être enfui ou d'avoir commis quelque autre crime. Souvent on se contentait d'une seule lettre, F par exemple pour *fur;* mais le dernier des textes de Pétrone auquel nous avons renvoyé mentionne expressément un mot entier, sinon une phrase, comme écrit en grosses lettres sur la figure d'un malheureux et la couvrant tout entière.

2. Marque que l'on faisait avec une pointe sur le bras des conscrits (Veg. *Mil.* I, 8; II, 5), après qu'on les avait reconnus propres au service militaire, de manière à pouvoir les appeler sous les drapeaux quand on en aurait besoin; de même sur le bras des ouvriers employés dans les usines de l'État, pour les empêcher de quitter leurs travaux et d'accepter de l'ouvrage d'autres maîtres (Impp. Arcad. et Honor. *Cod.* 11, 9, 3). On faisait quelquefois cette même marque sur la main (Imp. Zeno, *Cod.* 42, 10).

STIGMATIAS (στιγματίας). Esclave marqué d'un *stigma* (Cic. *Off.* II, 7).

STIGMOSUS (Petr. *Sat.* 109). Synonyme du précédent.

STILUS ou STYLUS (γραφίς). Instrument fait de fer ou d'os (Isidor. *Orig.* VI, 9) pointu à l'un de ses bouts et ayant à l'autre une large lame plate (Sympos.

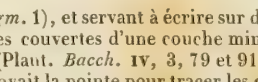

Ænigm. 1), et servant à écrire sur des tablettes couvertes d'une couche mince de cire (Plaut. *Bacch.* IV, 3, 79 et 91). On employait la pointe pour tracer les caractères, et le bout plat pour faire des corrections en rendant de nouveau unie la surface de la cire, de manière à effacer les lettres qui y étaient marquées; c'est ainsi que l'expression *vertere stilum* (Hor. *Sat.* I, 10, 72) signifie raturer ou corriger ce que l'on compose. Les philologues font en général remonter ce mot au grec στῦλος, *pilier;* mais, comme les autorités les plus considérables en fait de latin l'écrivent avec un *i* et non avec un *y*, et que la pénultième du mot latin est brève, tandis que

celle du mot grec est longue, il est plus probable que *stilus* vient de στέλεχος, *tige*, ce qui est aussi un des sens du mot latin *stilus* (Columell. XI, 3, 46; V, 10, 2).

2. *Stilus cæcus*. La pointe d'une chausse-trape, que l'on plaçait à terre, de manière que cette pointe, cachée dans l'herbe,

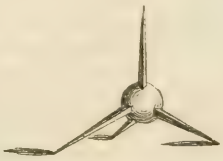

blessât à l'improviste les pieds des chevaux. C'était un moyen d'arrêter la cavalerie de l'ennemi et de l'empêcher d'avancer (Hirt. *B. Afr.* 31; Sil. Ital. X, 414). Le spécimen est tiré d'un original antique.

3. Tige ou aiguille d'un cadran solaire (Mart. Capell. VI, 194), autrement appelée GNOMON. Voyez la figure à ce mot.

4. Aiguille de bronze, ou baguette de fer pointue, qui servait à détruire sur les arbres fruitiers les vers et les insectes qui les rongeaient.

5. Sonde que l'on employait dans les jardins potagers pour déposer et faire germer une graine dans les parties charnues de la tige d'une plante d'une espèce différente (Columell. XI, 3, 53).

STIMULUS (κέντρον). *Aiguillon*, bâton qui se termine par une pointe de fer, et qui sert à conduire des bœufs, des che-

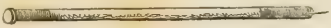

vaux, des mules, des esclaves (Tibull. I, 1, 10; Columell. II, 2, 26; Sil. Ital. VII, 702; Plaut. *Most.* I, 1, 54). Le spécimen est tiré d'une terre cuite conservée à Velletri, d'après Ginzrot.

2. *Stimulus cuspidatus rallo*. Aiguil-

lon dont l'une des extrémités est garnie d'un racloir qui servait au laboureur à nettoyer le soc, comme la pointe à conduire ses bœufs (Plin. *H. N.* XVIII, 49, 2). Le spécimen est emprunté à un bronze étrusque.

STIPES (στύπος). Pied rond fixé en terre (Festus, *s. v.*), servant à borner un champ (Ov. *Fast.* II, 642), à attacher différents objets (Id. *ib.* IV, 331; Suet. *Nero*, 29), ou à en supporter d'autres, comme cela se voit dans la gravure, qui représente, d'après la colonne Trajane, la manière dont les soldats empilaient leurs boucliers et leurs casques quand ils étaient occupés d'ouvrages de campagne, qu'ils travaillaient à des fortifications, etc.

2. Poteau dressé pour servir aux exercices des conscrits (Mart. VII, 32); synonyme de PALUS.

STIVA (ἐχέτλη). Le *manche de la charrue*; c'était, dans sa forme la plus élémentaire, une simple branche dressée tenant à la grosse branche qui formait le corps de la charrue, *buris* (Varro, *L. L.* V,

135); le laboureur la tenait de la main gauche pour conduire la machine, ou appuyait sur elle pour faire pénétrer le coutre en terre, comme le montre la gravure ci-jointe, copiée d'un bas-relief romain; ce dessin fait aussi comprendre des expressions comme *stivæ pene rectus innititur* (Columell. I, 9, 3); *stivæ innixus* (Ov. *Met.* VIII, 218); *stivam premens* (Id. *Fast.* IV, 826). D'autres manches de charrue, perfectionnés, sont figurés aux mots ARATRUM et BURA.

STLATA. Espèce particulière de navire, brigantin (Aul. Gell. X, 25; Auson. *Ep.* XXII, 31), à bau d'une lon-

gueur extraordinaire, et très-peu élevé au-dessus de l'eau (Festus *s. v.*); traits caractéristiques qui ne se trouvent assez accusés dans aucun monument ancien pour qu'il soit possible de donner un spécimen qui mérite confiance.

STOLA. Robe de femme; vêtement caractéristique de la nation romaine, comme la *toga* était celui du citoyen (Petr. *Sat.* 81; cf. Cic. *Phil.* II, 18; quoique dans ce dernier passage la leçon ait été contestée). C'était une tunique très-large, quelquefois à longues manches, d'autres fois à manches courtes, serrées au bras par des agrafes; en tout

cas, on la mettait comme *indumentum* (Sen. *de Vita beata*, 13), par-dessus la chemise (*tunica intima*), et elle était fixée au corps par deux ceintures, dont l'une passait sous le sein, l'autre au-dessus des hanches (*succincta*, Enn. *ap.* Non.), de manière à présenter entre ces deux liens qui la comprimaient, un grand nombre de petits plis irréguliers (*rugæ*, Mart. III, 93). Jusqu'ici la *stola* ne diffère réellement pas de la tunique que portaient ordinairement les femmes romaines. Ce qui en constituait le caractère distinctif était un ornement nommé *instituta*, cousu sous la ceinture (*subsuta*, Hor. *Sat.* I, 2, 29) et traînant *par derrière*, de manière à couvrir la partie postérieure des pieds (*medios pedes;* Ov. *A. Am.* I, 32) depuis la cheville (*talos*, Hor. *l. c.; ib.* I, 2, 99); c'est cet ornement, on peut maintenant le supposer avec toute confiance, que représente la longue queue (*instita longa*, Ov. *l. c.*) qu'il est si facile de distinguer par derrière la figure ci-jointe, que l'on croit représenter Véturie, mère de Coriolan, d'après une fresque dans les thermes de Titus. Il est à remarquer que ni les lexicographes ni les archéologues n'avaient donné le vrai sens du mot *instita*, n'avaient dit ce que c'était au juste, quoique tous semblassent s'accorder à entendre par ce mot un volant cousu autour du bas d'une tunique pour en faire une *stola*, et c'était, quoique avec doute et sans grande conviction, l'opinion que l'on adoptait quand il fallait expliquer ce mot. Mais on a depuis examiné la fresque dont est tirée la gravure ci-jointe, et qui jusqu'ici avait échappé à l'attention des savants; on a remarqué le caractère tout particulier de cette espèce de queue traînant par derrière, qui, on le voit encore mieux dans le dessin original, est une pièce séparée attachée sous la plus basse des deux ceintures, et ne fait pas partie intégrante de la tunique; enfin on a analysé plus soigneusement les textes d'Horace et d'Ovide indiqués ci-dessus, et qui impliquent tous clairement que l'*instita* n'était pas un ornement qui fit tout le tour du bas de la robe, mais qu'elle tombait et traînait par derrière, et cachait aux regards seulement la moitié des pieds, les talons; toutes ces considérations réunies produisent un tel degré d'évidence, qu'il est difficile maintenant de ne pas s'y rendre. De plus l'image que présente un passage de Stace (*Theb.* VII, 654), où l'on voit une *instita* attachée sous la tête d'un thyrse comme ornement — *pampineo subnectitur instita pilo*, — se comprend bien mieux dans le système où il s'agit d'une large bande d'étoffe, d'une longue écharpe, que dans celui d'un volant circulaire, comme on s'en convaincra aisément en se reportant à l'article et à la figure au mot MITRA, 1, dont celui qu'emploie Stace n'est dans ce cas qu'un synonyme poétique.

2. (στολή). Les Grecs employaient ce mot dans un sens plus général, l'appliquant à toute espèce de robe portée par les hommes aussi bien que par les femmes, et en cela ils sont imités par les

plus anciens des écrivains latins (Ennius, *ap.* Non. *s. v.*).

3. Tunique longue et flottante que portaient les musiciens (Varro, *R. R.* III, 13, 3), et qui ressemblait fort à la robe de femme décrite ci-dessus, car elle était plus large en bas qu'en haut, de telle sorte que par derrière elle traînait à terre, comme si une *instita* y était attachée. La gravure, d'après une statue d'Apollon conservée au Vatican, établira la ressemblance que nous venons d'indiquer et justifiera le nom du vêtement; cependant on lui donne plus ordinairement celui de *palla citharœdica*.

4. Plus tard, robe que portaient certains prêtres (Apul. *Met.* XI, p. 257); elle avait probablement les mêmes caractères que celle qui est figurée dans le paragraphe précédent.

STOLATA. Qui porte la robe des matrones romaines (Petr. *Sat.* 44), telle qu'elle a été décrite et représentée au mot STOLA, 1; cette épithète indique particulièrement une femme honnête et vertueuse (d'où *pudor stolatus*, Mart. I, 36), parce que les courtisanes et les femmes qui avaient été renvoyées pour cause d'adultère n'avaient pas le droit de s'en revêtir.

STOREA et STORIA. Couverture ou natte, faite de joncs ou de cordes (Cæs. *B. C.* II, 9; Liv. XXX, 3; Plin. *H. N.* XV, 18, 1).

STRAGULUM (στρῶμα). Terme général pour désigner tout ce qui est étendu de manière à faire une couverture sur laquelle on puisse se coucher; s'applique plus particulièrement aux étoffes qui couvraient le matelas d'un lit (Cic. *Tusc.* V, 21; Varro, *L. L.* V, 167; Senec. *Ep.* 87), ou la civière sur laquelle on emportait un mort (Petr. *Sat.* 42 et 78); dans tous ces textes, ce mot sert à distinguer le drap, ou la couverture de dessus, de celle qui est jetée sur lui (*operimentum, opertorium*).

2. (ἐπίβλημα). Caparaçon pour les chevaux (Mart. XIV, 86), placé sous le coussin qui servait de selle (*ephippium*), ou le remplaçant même tout à fait; il était formé de la peau de quelque bête féroce, du lion, par exemple, ou du tigre

(Virg. *Æn.* VIII, 553; Sil. Ital. V, 148), et assez grand pour couvrir presque tout le corps de l'animal (Virg. *l. c.*), comme les peaux de mouton de notre grosse cavalerie, ainsi que le montre le spécimen ci-joint, emprunté à une monnaie grecque. S'il n'était pas garni de

fourrure, il était fait de cuir couvert de plaques de métal disposées en écailles Virg. *Æn.* XI, 770), comme on le voit dans la figure ci-jointe, empruntée à la colonne Théodosienne; ce dernier caparaçon ressemble, au moins pour la forme, tout à fait à celui dont on se sert maintenant dans notre cavalerie légère.

STRATOR (ἀναβολεύς). Soldat qui agissait comme palefrenier, ou comme écuyer d'un consul, d'un préteur ou de l'empereur à l'armée (Ulp. *Dig.* I, 16, 4); c'était à lui d'acheter des chevaux de selle pour le service du commandant de l'armée (Ammian. XXIX, 3, 5), de les sel-

ler, de les conduire, d'aider leur maître à se mettre en selle (Id. XXX, 5, 19; Spart. *Carac.* 7), les étriers n'ayant commencé

à être en usage que très-tard (voy. SCALÆ et STAPES). La gravure représente un de ces écuyers, d'après la colonne Trajane, tenant le cheval de l'empereur. Il porte le manteau militaire (*paludamentum*), ce qui indique que son rang est assez élevé. Beaucoup de personnages qui remplissaient les mêmes fonctions, avec ou sans ledit manteau, mais toujours en costume militaire, se rencontrent sur les arcs de triomphe et les colonnes; mais les riches et les nobles entretenaient aussi des domestiques qui s'acquittaient des mêmes devoirs, et qui portaient le même nom.

STRENA. Présents que les Romains avaient l'habitude de s'envoyer les uns aux autres un jour de fête, que les clients apportaient à leurs patrons, les citoyens à l'empereur, surtout aux calendes de janvier, comme *dons de nouvel an* ou *étrennes* (Festus, *s. v.*; Suet. *Aug.* 57; *Cal.* 42).

STRIA (ῥάβδος, ξυστρίς). La *cannelure* d'une colonne, aussi bien le listel qui sépare deux des petits canaux ou sillons que ces sillons eux-mêmes (Vitruv. III, 5, 14; IV, 4, 2).

STRIATURA (ῥάβδωσις). *Cannelure* de colonne (Vitruv. IV, 3, 9). V. STRIA.

STRIATUS (ῥάβδωτός). *Cannelé*, comme une colonne (Vitruv. VII, 5, 3).

STRIGILECULA (στλεγγίδιον. Apul. *Flor.* II, 9, 2). Diminutif de

STRIGILIS (στλεγγίς, ξυστρίς). *Étrille* ou *racloir*, qui servait en Grèce et en Italie à enlever et à faire disparaître, en grattant, l'humidité et les corps étrangers répandus à la surface de la peau par la chaleur du bain de vapeur ou les violents exercices de la palestre (Cic. *de Fin.* IV, 12; Suet. *Aug.* 80; Pers. V, 126). Elle était faite de fer ou de bronze, avait une poignée dans laquelle on pouvait passer la main (*clausula*), et une lame recourbée, creusée en un canal (*tubulatio*) où pouvaient couler comme dans une gouttière l'humidité et la sueur que l'instrument exprimait de la peau (Apul. *Flor.* II, 9, 2). Quand on voulait s'en servir de manière à ne pas écorcher la peau, on en adoucissait les bords avec quelques gouttes d'huile. Le spécimen que nous donnons, et où se retrouvent tous les traits que nous venons de signaler, est tiré d'un original en bronze découvert à Pompéi, suspendu avec trois autres à un cercle de fer auquel tenaient aussi une fiole d'huile (*ampulla*) et une sorte de poêle (*scaphium*); le tout comme l'indique Plaute (*Pers.* I, 3, 44). La gravure au mot ALIPTES montre comment on se servait de la *strigilis*.

2. (ὠτεγχύτης). Instrument chirurgical servant à introduire des lotions dans l'oreille (Celsus, VI, 7; Plin. *H. N.* XXV, 103); on peut facilement admettre qu'il dut son nom à ce fait qu'il était, comme le racloir ci-dessus, traversé dans le sens de sa longueur par un canal.

STROMA (στρῶμα. Capitol. *Ver.* 4). C'est un mot grec, correspondant au latin STRAGULUM; voyez ce mot.

STROPHIARIUS. Ouvrier qui fait et qui vend des *strophia* (Plaut. *Aul.* III, 5, 42).

STROPHIOLUM. Diminutif de STROPHIUM. Petite guirlande ou bandeau tressé pour la tête (Plin. *H. N.* XXI, 2; Tertull. *Cor. Mil.* 15).

STROPHIUM (στρόφιον). Écharpe (*mitra*), que l'on roulait en un cordon long, rond, et partout de même grosseur (*tereti strophio*, Catull. 64, 65; στρογγύλη ζώνη, Hesych.), et que l'on atta-

chait autour du corps juste sous la poitrine, pour soutenir le sein des jeunes femmes qui avaient atteint la plénitude de leur développement (Cic. *Fragm. ap.* Non. *s. v.*; (Catull. *l. c.*). Il n'était pas plat et ne se portait pas contre la peau, comme la bande de sein (*mamillare*), mais par-dessus une petite tunique ou chemise (*tunicula*), comme cela est évident d'après un passage de Turpilius (*ap.* Non. *l. c.*), où l'on entend une jeune fille déplorer la perte d'une lettre qu'elle avait déposée entre sa chemise et son *strophium* : — *Inter vias epistola cecidit mihi, Infelix, inter tuniculam et strophium quam collocaveram.* C'est précisément aussi ce que montre la figure ci-jointe, prise d'une statue que l'on croit représenter une jeune Dorienne prête pour la course à pied (cf. Pausanias, V, 16, 2, qui en cet endroit décrit un costume tout à fait semblable à celui que l'on voit ici). On rencontre souvent sur des statues et d'autres représentations figurées de Diane chasseresse une écharpe du même genre au-dessus de la poitrine, que, par une inexplicable erreur, on prend pour la *chlamys*. Nous pouvons aussi induire de ces détails et de ces exemples que le *strophium* n'était pas destiné à exercer sur les formes une pression contre nature, et qu'il n'était pas porté par toutes les femmes, mais seulement par celles à qui une vie très-active rendait un tel secours nécessaire.

2. Guirlande portée autour de la tête (Virg. *Cop.* 31, où elle est faite de roses; voyez les gravures au mot CORONA, 10 et 11).

3. Câble d'ancre (Apul. *Met.* XV, p. 250). Voyez ANCORALE et la gravure à ce mot.

STRUCTOR (τραπεζοποιός). Esclave chargé de disposer les plats, qui composaient chaque différent service, sur les plateaux, *fercula* (Serv. *ad* Virg. *Æn.* I, 704), et de les disposer en bon ordre dans le panier au moyen duquel on apportait les plateaux sur la table, *repositorium* (Petr. *Sat.* 35). Quelquefois aussi il avait l'office de découpeur (Mart. X, 48; Juv. V, 120); il était chargé d'arranger avec goût les fruits et les friandises qui composaient le dessert, et d'en former d'agréables dessins, d'élégants édifices (Lamprid. *Elag.* 27).

STRUCTURA. C'est généralement l'action de rassembler dans un ordre régulier différents objets; par suite, on emploie particulièrement ce mot pour désigner la *maçonnerie*, la disposition des pierres dans un mur (Vitruv. II, 8; Plin. *H. N.* XXXVI, 51). On compte six différents systèmes de maçonnerie pratiqués par les architectes grecs et romains, chacun présentant à l'œil un dessin différent,

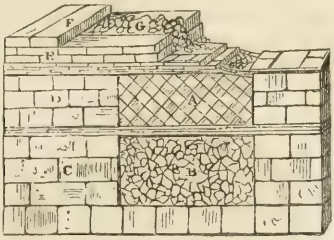

comme le montre la gravure ci-jointe, qui les réunit tous, les uns à côté des autres. En voici les noms et le caractère : 1. *reticulata*, ouvrage en réseau, et dont l'apparence rappelle celle des mailles d'un filet, A; 2. *cæmenticia antiqua* ou *incerta*, maçonnerie irrégulière de pierres non taillées et de formes et de grosseurs différentes, empâtées de ciment, B; 3. *isodomum*, massif en grosses pierres taillées ou en libages, où toutes les assises sont de même hauteur, C; 4. *pseudisodomum*, même système, avec cette différence que les assises sont, l'une par rapport à l'autre, de différentes hauteurs, D; 5. *emplecton*, où les deux faces externes du mur sont formées de moellons, E, que rattachent d'un côté à l'autre des longrines ou traverses en pierres, F, tandis que la partie centrale du mur est faite de

pierre brute ou blocaille, G; 6. *diamicton*, même système que le dernier, avec cette différence qu'il n'y a pas de longrines.

STRUPPUS et STRUPUS (τροπός, τροπωτήρ). Courroie ou corde qui sert à attacher l'aviron à son tolet, *scalmus* (Vitruv. X, 3, 6; Liv. *ap.* Isidor. *Orig.* XIX,

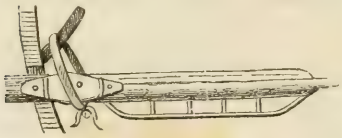

4, 9). La gravure montre comment on fixait les avirons dans les galères de la Méditerranée au seizième siècle. Cf. SCALMUS.

2. La courroie d'un palanquin, *lectica* (Gracchus, *ap.* Gell. X, 3, 2); elle servait à suspendre le véhicule au bâton à l'aide duquel on le portait (*asser*), comme la rame est suspendue à son tolet. Cette courroie, attachée (*deligatus*) par

ses deux extrémités aux bras du palanquin (*amites*), pesait par son milieu sur les *asseres*, qui reposaient eux-mêmes sur les épaules des porteurs, comme on le voit dans la gravure ci-jointe, qui représente la manière dont on transporte un palanquin en Chine. Quoique ce groupe ne soit pas emprunté à l'antiquité, on n'a guère de raisons de douter que les Grecs et les Romains aient employé le même mode de suspension, surtout si l'on se reporte à la gravure au mot PHALANGARII, qui représente des courroies du même genre appliquées d'une manière analogue au transport d'une pièce de vin.

STYLOBATA ou -ATES (στυλοβάτης.) *Stylobate* ou *piédestal*, sur lequel est élevée une colonnade tout entière, pour en augmenter la hauteur (Vitruv. IV, 3, 3, et 5; Varro, *R. R.* III, 5, 11). Un stylobate séparé est quelquefois

placé sous chaque colonne, comme le montre la gravure ci-jointe, qui représente l'arc de Septime Sévère; ailleurs on a élevé un long piédestal continu, sur lequel repose toute la colonnade, comme on le voit dans la gravure au mot PRONAOS.

STYLUS. Voyez STILUS.

SUARIUS (ὑοβοσκός). *Porcher* (Plin. *H. N.* VIII, 77); *marchand de porcs* (Id. XXI, 7; Inscript. *ap.* Orelli, 2672).

SUAVILLUM ou SAVILLUM. Sorte de gâteau sucré que l'on faisait avec de la farine, des œufs, du fromage et du miel (Cato, *R. R.* 84).

SUBARMALE. Sorte de vêtement dont on ne peut déterminer d'une manière satisfaisante quelle était au juste la nature. Quelques-uns supposent qu'il devait ce nom à ce qu'il passait sous une des épaules (*armus*), comme une *exomis* (voy. la gravure à ce mot); d'autres, à ce qu'on l'aurait porté sous l'armure (*arma*), comme celui que l'on voit sur la statue équestre de N. Balbus (voy. la gravure au mot LORICA, 2), et sur le corps de beaucoup des soldats figurés sur les arcs de triomphe et sur les colonnes (Mart. Capell. V, 136; Spart. *Sev.* 6; Vopisc. *Aurel.* 13).

SUBCENTURIO. Adjudant du centurion, qui le choisissait pour veiller sur lui et le protéger au milieu des dangers de la mêlée (Liv. VIII, 8).

SUBGRUNDARIUM. Endroit où l'on déposait les corps des enfants qui mouraient avant d'avoir percé leurs dents; car on n'avait pas l'habitude de brûler

les corps de ceux que l'on perdait si jeunes (Fulgent. *s. v.*; cf. Plin. *H. N.* VII, 15; Juv. XV, 139). La figure est empruntée à un ouvrage sur les antiquités de Cadix,

par J.-B. Suarez, qui explique aussi la formation même du mot en montrant que ces dépôts sont disposés, comme des nids d'hirondelle, sous un toit en saillie, une sorte de larmier (*subgrunda*). Cf. Morcelli, *de Stil. inscr. Lat.* t. I, p. 186, ed. Pat.

SUBJUGIUM (μέσαβον). *Joug de dessous*, pièces de bois rattachées à l'une des

extrémités du joug (*jugum*), par une cheville ou par une courroie (*lorum subjugium*, Cato, *R. R.* 63 et 135), portant sur le cou de l'animal et l'entourant comme un collier, ainsi que le montre le spécimen ci-dessus, d'après un ancien manuscrit d'Hésiode (Vitruv. X, 3, 8; Hesiod. *Op.* 467; Callim. *Fragm. ap.* Procl. *ad l.* μέσσαβα βοὺς ὑποδύς). Il y en avait une à chaque bout du joug. Quand le joug lui-même avait deux courbures à ses deux extrémités, comme cela arrivait souvent (voy. la gravure au mot JUGUM), ces colliers additionnels cessaient d'être indispensables; mais ils servaient à mettre le charretier ou le laboureur en état de partager, entre deux animaux de force inégale, le travail d'une manière proportionnelle aux forces de chacun, en écartant du centre le point de traction d'un côté plus que de l'autre, ce qui donnait plus de travail à l'animal le plus rapproché du timon (Vitruv. *l. c.*); il suffisait pour cela d'écarter ou de rapprocher du centre un des deux colliers qui pouvaient s'attacher en un point quelconque du joug.

SUBLICA. Pieu enfoncé dans la terre sèche, ou au fond de l'eau, pour servir à supporter une construction quelconque (Liv. XXIII, 37; Vitruv. IV, 3, 2).

SUBLICIUS. Fait de bois, et construit sur pilotis. Voyez PONS, 3.

SUBLIGACULUM (διάξωμα). Pièce d'étoffe que l'on s'attachait autour de la taille, que l'on passait ensuite entre les cuisses, et que l'on fixait encore sous la fourche (Non. *s. v.*); elle rendait les mêmes services que ces caleçons en maillot que portent dans nos rues les escamoteurs et les faiseurs de tours; c'est ce que montre la gravure, d'après une petite figure conservée dans le Collegio Romano. On portait aussi ce caleçon sur la scène, pour que l'acteur ne fût pas exposé à découvrir involontairement aux regards, par quelque mouvement mal concerté, ce qui doit rester caché (Cic. *Off.* I, 35).

SUBLIGAR. Synonyme du précédent (Mart. III, 87; Juv. VI, 70).

SUBLIGATUS. Qui porte le *subligar*; s'applique aux hommes, comme le montre l'exemple précédent, et aux femmes (Mart. VII, 67), comme le prouve la figure ci-jointe, qui représente une femme faisant des tours, d'après un vase peint.

SUBMINIA. Vêtement mentionné par Plaute (*Epid.* II, 2, 48), dans un catalogue d'habits de femme. Ce n'est probable-

ment qu'un nom en vogue au moment où il écrivait, et qui venait de la couleur rouge (*minium*) de ce vêtement.

SUBSCUS. *Tenon*, en menuiserie; on appelle ainsi l'extrémité d'une pièce de bois ou de métal diminuée d'une partie de son épaisseur, que l'on fait entrer dans une mortaise (*securicula*), c'est-à-dire dans un trou de même forme et de même grandeur fait à une autre pièce (Vitruv. x, 5, 2; iv, 7, 4).

SUBSELLIUM. Banc mobile, à pieds, sans dossier, assez long pour porter plusieurs personnes (Cels. vii, 26, 1; Varro, *L. L.* v, 128), et qui servait surtout dans les endroits où beaucoup de monde était rassemblé : dans une salle à manger (Suet. *Terent.*); une salle de vente aux enchères (Id. *Cal.* 39); la salle des séances du sénat (Cic. *Cat.* i, 7; Suet. *Claud.* 23); dans les lieux de réunion des tribunaux, pour les juges, les avocats, le de-

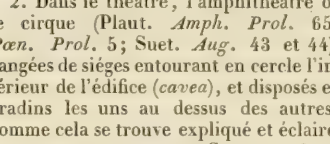

mandeur et le défendeur, les témoins (Cic. *Vat.* 14; *Rosc. Am.* 6), etc. Le spécimen est une copie d'un original en bronze trouvé dans les bains de Pompéi.

2. Dans le théâtre, l'amphithéâtre ou le cirque (Plaut. *Amph. Prol.* 65; *Pœn. Prol.* 5; Suet. *Aug.* 43 et 44), rangées de siéges entourant en cercle l'intérieur de l'édifice (*cavea*), et disposés en gradins les uns au dessus des autres, comme cela se trouve expliqué et éclairci par une gravure au mot Gradus, 3.

SUBSTRUCTIO (ἀνάλημμα). Mur, massif, contre-fort, ou tout ouvrage de ce genre, construit sous le sol comme fondation (Vitruv. vi, 11, 5), ou au-dessus du sol pour soutenir une construction placée au-dessus (Liv. xxxviii, 28, Dionys. iii, 69); ainsi, par exemple, les substructions que Tarquin l'Ancien, selon la tradition, aurait élevées sur le mont Capitolin, afin de former une plate-forme pour le temple de Jupiter, travail dont quelques débris subsistent encore; ou bien celles du côté de la même colline faisant face au Forum, qu'exécuta Q. Catulus pour supporter le *tabularium* (Inscript. *ap.* Orellii 3267); on les voit encore dans un état de conservation très-satisfaisant.

SUBTEMEN ou SUBTEGMEN (κρόκη, ἐφυφή). Dans le tissage, la *trame*, c'est-à-dire le fil que l'on fait passer alternativement en dessus et en dessous de ceux de la *chaîne* (*stamen*), pour faire l'étoffe (Varro, *L. L.* v, 113; Plin. *H. N.* xi, 28; Ov. *Met.* vi, 56). La gravure représente un Égyptien en train de faire passer le fil de trame entre les fils de chaîne ten-

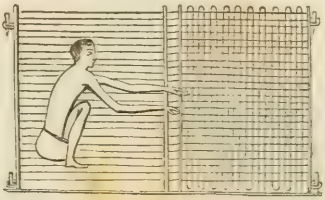

dus sur un cadre fixé à terre. Quoique cette opération, telle qu'elle est pratiquée ici, ressemble plus à la fabrication des nattes qu'au tissage proprement dit, elle fait bien comprendre la distinction de la trame et de la chaîne, et le procédé qui les unit l'une à l'autre, d'autant mieux que l'on voit isolée une partie de la chaîne, sur laquelle il est assis, tandis que, dans l'autre partie du cadre, les fils de trame sont déjà croisés avec les fils de chaîne; n'ayant pas encore été serrés par le battant (*spatha*), ils sont assez écartés l'un de l'autre pour qu'on puisse distinguer chacun des fils dont se composera l'étoffe.

SUBUCULA. Tunique de dessous, faite en laine (Suet. *Aug.* 82), et qui se portait contre la peau, sous la véritable tunique (Hor. *Ep.* i, 1, 95), celle de dessus, qui, suivant la manière dont elle était faite, prenait les noms particuliers d'*indusium* ou de *supparus* (Varro, *L. L.* v, 131; id. *ap* Non. *s. v.*). Elle avait de longues manches, tandis que celles de la tunique de dessus étaient toujours courtes; elle était portée par les deux sexes, quoi qu'en disent certains savants, qui en restreignent l'usage aux hommes, contrairement au témoignage précis de Varron (*l. c.*), qui l'énumère parmi les vête-

ments qui composent le costume d'une femme. Elle se distingue très-bien dans la figure ci-jointe, d'après un bas-relief

en marbre; deux terres cuites du *Museo Borbonico* (XIV, 37) représentent un homme et une femme vêtus d'une manière analogue, avec deux tuniques, celle de dessous dans les deux cas ayant de longues manches.

SUBULA (ὄπεας.) *Alène* de sellier, de cordonnier (Mart. III, 16; Columell. VI, 5). Le spécimen est copié d'une pierre funéraire, trouvée sur la Via Cassia, et portant une inscription qui atteste qu'elle fut posée en mémoire de la femme d'un *cordonnier* (*sutor*).

SUBULCUS (συβώτης, ὑφορβός). *Porcher* (Varro, *R. R.* II, 4, 20).

SUCCIDIA. Porc salé, comme notre *jambon* ou notre *lard* (Varro, *L. L.* V, 110; *R. R.* II, 4, 3).

SUCCINCTUS (ὑπεζωσμένος). Qui porte une ceinture autour de la tunique, au-dessous des côtes (du grec ὑπόζωμα, qui signifie le diaphragme). Cette ceinture ne servait pas simplement à tenir le vêtement serré contre le corps, mais à permettre à celui qui le portait de le raccourcir en relevant les extrémités et en les maintenant dans cette position, de manière que le bas du corps fût libre et dégagé de toute draperie; aussi l'emploi de cette expression indique-t-il toujours que la personne à laquelle elle est appliquée est engagée dans quelque occupation active, dans quelque exercice violent. C'est ainsi que la tunique *succincta* va très-bien à la Diane chasseresse

(Ov. *Am.* III, 2, 31; *Met.* X. 536), comme on le voit dans la figure ci-jointe, d'après une lampe en terre cuite; au coureur qui précédait la voiture de son maître, *cursor* (Mart. XII, 24); à l'esclave qui servait à table (Petr. *Sat.* 60. Voy. la gravure au mot PINCERNA); aux génies tutélaires de la maison (LARES. Pers. V, 31. Voy. la gravure à ce mot); aux ministres qui égorgeaient les victimes dans les sacrifices (Ov. *Fast.* IV, 413; Prop. IV, 3, 62, Voy. les gravures au mot HOSTIA). Les figures de femme où la tunique est ajustée de cette manière sont souvent munies de deux ceintures, un *cingulum* en dessus, un *succingulum* en dessous, comme on le voit dans le spécimen ci-dessus; mais les figures d'hommes, à très-peu d'exceptions près, qui se rencontrent surtout parmi les statues représentant des Phrygiens et des Asiatiques, n'ont que la ceinture inférieure, ce que nous montre la gravure ci-dessous.

2. *Succinctus gladio, pugione, cultro*, etc. Qui porte une épée, un poignard, un couteau, etc., attaché à une ceinture qui entoure l'estomac, ou passe juste au-dessus des reins, comme on le voit dans la figure ci-jointe, d'après une peinture de

Pompéi (Auctor *ad Herenn.* IV, 52; Cic. *Phil.* XIII, 16; Liv. VII, 5).

SUCCINGULUM (ὑποζώνιον). Ceinture que l'on portait très-bas, autour du diaphragme, comme cela est expliqué et figuré dans l'article précédent.

SUCCOLLATUS. Mot à mot, que l'on portait sur le col et les épaules (Suet. *Otho*, 6; Varro, *R. R.* III, 16; cf. Virg. *Georg.* IV, 217). Mais le verbe *succollare* est particulièrement employé pour décrire la manière dont on portait un palanquin, *lectica* (Suet. *Claud.* 10), et d'autres fardeaux pesants, à l'aide d'un gros bâton (*asser, phalangæ*) qui reposait sur les épaules de deux ou de plusieurs

hommes, et auquel était suspendu le fardeau qu'il s'agissait de déplacer, comme cela se voit dans le groupe ci-joint, emprunté à la colonne Trajane. L'application de ce procédé au transport d'un palanquin est décrite et figurée au mot STRUPPUS, 2.

SUCULA. *Cabestan*, pour soulever de lourds fardeaux, construit d'après le même principe que celui des modernes (Vitruv. X, 2, 2; Cato, *R. R.* 12 et 19).

SUDARIOLUM (Apul. *Apol.* p. 491). Diminutif de

SUDARIUM (καψιδρώτιον). Morceau d'étoffe, mouchoir que l'on portait sur soi ou à la main, pour essuyer la sueur de son front, et pour faire ce que nous faisons de nos *mouchoirs de poche* (Quint. VI, 3, 60; XI, 3, 148; Suet. *Nero*, 48; Catull. 12, 14, 25, 7). On le voit dans la main gauche d'une statue qui appar-

tient à la collection Farnèse, et que l'on suppose représenter une impératrice romaine, statue dont une portion est ici gravée sur une assez grande échelle pour que l'on puisse reconnaître que cet objet ne fait pas partie de la draperie générale, que c'est un mouchoir séparé que la figure porte à la main, comme le ferait une femme moderne.

SUDATIO, -ATORIUM. *Étuve*, chambre à transpirer dans un établissement

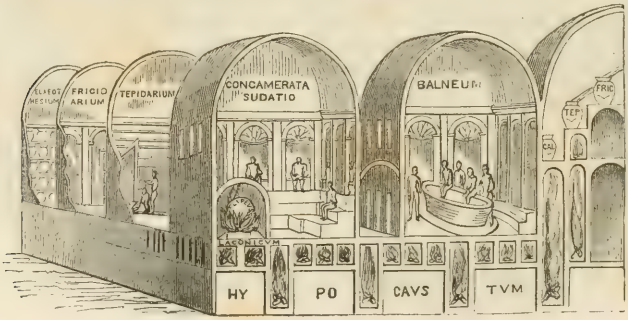

de bains (Senec. *V. B.* VII, 7 ; *Ep.* 51). Elle était chauffée au moyen de tuyaux disposés sous le plancher (*suspensura*), et quelquefois aussi percés dans les murs mêmes de la pièce ; c'est dans ce dernier cas qu'on l'appelait particulièrement *sudatio concamerata* (Vitruv. V, 11, 2). La gravure représente, d'après une peinture dans les thermes de Titus, des bains où le bain d'eau chaude (*balneum*) et l'étuve forment deux pièces séparées. Mais quand le bain d'eau et le bain de vapeur se trouvaient réunis dans une seule pièce (*caldarium*), la partie centrale de la pièce, entre le *laconicum* et l'*alveus*, formait le *sudatorium*. Voir pour plus de détails le mot CALDARIUM, 1.

SUFFIBULUM. Grand carré long d'étoffe blanche que l'on mettait sur la tête, et qui pendait par derrière, fixé sous le menton au moyen d'une broche (*fibula*) ; les Vestales le portaient (Festus, *s. v.*), ainsi que les prêtres dans les sacrifices (Varro, *L. L.* VI, 21). Dans la figure ci-jointe, qui représente l'empereur Trajan offrant un sacrifice à Mars, d'après un bas-relief maintenant appliqué à l'arc de Constantin, on voit, tombant de la tête de l'empereur, une draperie qui ressemble tellement à celle que nous venons de décrire, que, si ce n'est pas réellement le *suffibulum* en question, elle peut du moins donner une idée approximative de la forme qu'il avait, et de la manière dont on l'ajustait.

SUFFLAMEN (ἐπογεύς, τροχοπέδη). *Frein* ou *enrayure*, pour retenir la roue d'une voiture ou d'une charrette, au moyen d'un sabot, de sorte qu'elle ne tourne point et ne fasse que glisser (Juv. VIII, 148; Prud. *Psych.* 417). L'enrayure sert dans les descentes rapides. On en voit le sabot sous le corps de la charrette ci-jointe, juste en avant de la roue de derrière, quoique, à cause de la petitesse du dessin, ce détail ne soit pas très-apparent; mais dans l'original, qui est un bas-relief funéraire trouvé à Langres, on distingue clairement deux chaînes, l'une terminée par un anneau, l'autre

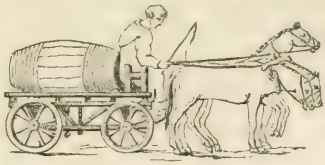

par un crochet; on les serrait autour de la jante entre deux des rais, de manière à rendre impossible la révolution de la roue, à l'*entraver*, selon le sens littéral du second mot grec cité ci-dessus.

SUGGESTUM et -TUS. Dans un sens général, toute élévation en terre, en pierre, etc., mais plus particulièrement une plate-forme élevée, sur laquelle se tenaient les orateurs pour parler à

la foule (Cic. *Tusc.* V, 20), les généraux pour haranguer leurs troupes (Tac. *Hist.* I, 55; voy. ALLOCUTIO), les magistrats pour entendre plaider une cause (Liv. XXXI, 29), etc. La gravure, d'après un bas-relief, représente Trajan assis sur un piédestal de ce genre, pour recevoir la soumission d'un roi parthe.

2. Dans une cave à huile ou à vin, massif de maçonnerie plus élevé que le plancher de la pièce. Voy. CALCATORIUM (Cato, *R. R.* 154).

SUGGRUNDARIUM. Voy. SUBGRUNDARIUM.

SUILE. Bâtiment servant à élever des porcs, et contenant un certain nombre d'étables séparées, *haræ* (Columell. VII, 9, 14).

SUMEN. Tétine de truie; mets favori des Romains : on le considérait comme parfait quand l'animal était tué un jour avant de mettre bas et lorsqu'il n'avait pas encore été teté (Plin. *H. N.* XI, 84 ; Plaut. *Curc.* II, 3, 44; Mart. XIII, 44).

SUOVETAURILIA (τριττύα, τριττύς, Schol. Aristoph. *in Plut.* 819; Eust. *ad Od.* p. 1676, 38). Sacrifice de purification, où l'on immolait trois victimes mâles, un

porc, un mouton et un taureau ; on conduisait en procession ces trois animaux autour de l'endroit ou de l'assemblée qu'il fallait purifier, puis on les égorgeait (Cato, *R. R.* 141; Varro, *R. R.* II, 1, 10; Liv. I, 44; VIII, 10; Tac. *Ann.* VI, 37; *Hist.* IV, 53). La gravure représente ce sacrifice d'après un bas-relief romain; d'autres compositions sur le même sujet contiennent une bande nombreuse de musiciens, qui accompagnent la procession en jouant de leurs instruments.

SUPERCILIUM. Le *linteau* d'une

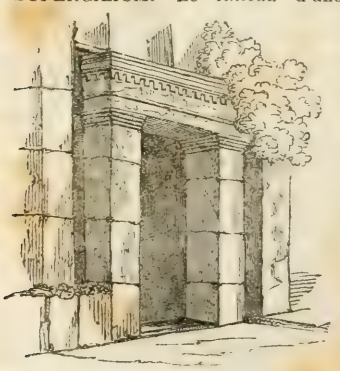

porte (Vitruv. IV, 6, 2, et 4), qui va d'un des jambages (*postis*) de la porte à l'autre, par-dessus le passage, comme le sourcil règne au-dessus de l'œil. Le spécimen représente la porte d'une des maisons de Pompéi.

SUPERFICIES. Proprement, la partie supérieure d'un objet, ou ce qui est placé sur quelque chose; ainsi le toit d'un édifice (Plin. *H. N.* XXXIV, 7), ou la hauteur totale d'un bâtiment au-dessus du terrain où il est construit (Liv. V, 54; (Cic. *ad Att.* IV, 1); d'où les sens particuliers suivants :

1. (ὄγκος). Masque accompagné d'une perruque et d'un bonnet qui était arran-

gé en pyramide sur le sommet de la tête, rappelant la forme d'un toit ou celle de la lettre grecque Λ (λαβδοειδές. Pollux, IV, 133), et qui avait par derrière une bosse ou protubérance (*caput gibberum.* Varro, *ap.* Non. p. 452). Les acteurs tragiques le portaient ordinairement pour augmenter leur taille, et pour donner à la partie supérieure de leur personne autant de hauteur que le brodequin à épaisse semelle (*cothurnus*) en donnait à l'extrémité inférieure du corps. La figure ci-jointe représente ce masque et ce bonnet, d'après une peinture de Pompéi où est figurée une scène de tragédie; la forme en toit de la *superficies* et la bosse qui en fait le fond y sont distinctement marquées.

2. (λύχνου ἐπίθεμα, πινάκιον, δίσκος). Le membre supérieur d'un candélabre (*candelabrum*), celui sur lequel était immédiatement posée la lampe;

c'était ordinairement un petit plateau rond, comme on le voit dans le spécimen

ci-joint, d'après un original en bronze découvert à Pompéi, et comme l'indiquent les deux derniers noms grecs cités ci-dessus (Plin. *H. N.* XXXIV, 6; Poll. X, 115; VI, 109).

SUPPARUM et -US. Voile qui n'avait qu'une écoute (*pes.* Isidor. *Orig.* XIX, 3, 4), de manière qu'elle devait ressembler à la voile latine maintenant si commune dans la Méditerranée, ou avoir la forme d'un triangle renversé, la base en haut et attachée à la vergue, comme on le voit dans la figure ci-jointe, empruntée à une peinture de Pompéi. On employait surtout cette voile quand on avait besoin d'aller très-vite, ou qu'il y avait très-peu de vent (Isidor. *l. c.;* Lucan. V, 428); et comme, dans ce cas, c'est la partie supérieure de la voile qui

reçoit le peu qu'il y a d'air, ainsi que le remarque Sénèque à propos du *supparum* (*Ep.* 77), il semble très-probable que cette voile, dont la partie large se trouve en haut, est bien celle dont nous parlons. De plus, on hissait le *supparum* comme hunier au-dessus du *velum* ou grande voile (Stat. *Silv.* III, 2, 27 : *summis adnectite suppara velis;* cf. Lucan. *l. c.;* Senec. *Herc. OEt.* 698). Ce n'est pourtant pas ainsi qu'on le voit employé dans la peinture d'où est tirée la figure ci-dessus; mais ce fait, qui à première vue semble contredire ce que nous avons avancé, et réduire à néant la conjecture par nous hasardée touchant le caractère et le nom de la voile d'une forme toute particulière que nous avons mise sous les yeux des lecteurs, ne présentera aucune difficulté à ceux qui sont au courant des principes de composition uniformément suivis par tous les artistes des écoles grecque et romaine, les sculpteurs comme les peintres. Leur seul objet étant de donner un intérêt prédominant à la figure humaine, et non, comme les artistes modernes, d'exécuter une copie fidèle des localités qui avaient été le théâtre des scènes qu'ils représentaient, et des accessoires qui s'y rattachaient, ils avaient l'habitude de négliger l'exactitude de la représentation dans les fonds, en un mot dans les détails accessoires, dans toutes les parties subordonnées de la composition; ils se contentaient de marquer le temps, le lieu, les circonstances de l'action par quelques signes conventionnels qui exprimaient les idées qu'ils voulaient communiquer et qui devaient être facilement compris de la majorité des spectateurs. C'est ainsi que la peinture d'où est tirée notre gravure représente l'abandon d'Ariane, dont la personne forme le principal objet du premier plan; elle vient de découvrir la fuite de son amant, et elle est étendue à terre, dans une agonie de douleur. Le navire vient de prendre le large, et l'artiste a ingénieusement imaginé d'indiquer la précipitation avec laquelle s'échappe le héros infidèle, en donnant à son navire deux des voiles dont se servaient les marins quand ils voulaient marcher le plus vite possible.

2. Bannière étendue sur une traverse (Festus, *s. v.*) fixée à un montant vertical, comme le *vexillum* et le *labarum*

(Tertull. *Apol.* 16), dont ce mot n'est, dans ce sens, qu'un nom plus récent.

3. Dans le costume des femmes, un vêtement faisant partie de l'*indutus* (Afran. *ap.* Non.), en toile et qui se portait par-dessus la *subucula* (Varro, *L. L.* v, 131); il avait des manches courtes et un peu roides qui couvraient le bras de l'épaule à la jointure du coude (Lucan. II, 363 : *Suppara nudatos cingunt angusta lacertos*). Aucun texte n'en détermine la longueur; mais les autres objets que désigne ce mot conduisent naturellement à se représenter un vêtement court, garnissant le haut de la personne comme le hunier la partie supérieure du mât, comme la bannière le sommet de son support. C'est ce que l'on voit dans la figure ci-jointe, d'après un bas-relief trouvé à Herculanum, et dans celle qui est donnée au mot SUBUCULA.

SUPPEDANEUM (ὑποπόδιον. Isidor. *Orig.* XX, 11, 8; Lactant. IV, 12). *Tabouret;* synonyme de SCABELLUM et de SCAMNUM.

SUPPLEX. Celui qui supplie à genoux, les genoux pliés sous lui (*sub* et *plico*), comme le personnage représenté ici, qui

est un captif germain suppliant Trajan, d'après la colonne qui porte le nom de cet empereur (Virg. Cic. etc.).

SUPPLICATIO. Prière à genoux, par opposition à la prière debout (*precatio*), plus habituelle aux Romains.

2. La *supplicatio* était aussi une solennelle action de grâces que l'on rendait aux divinités; on ouvrait tous les temples, on sortait de leurs niches les statues des dieux, et on les plaçait sur des couches pour que le peuple les adorât; ce qui, on peut le présumer d'après le mot même, se faisait en s'agenouillant devant eux (Liv. Cic. etc.).

SUPPOSITITII. *Remplaçants,* nom que l'on donnait à des gladiateurs substitués en la place de ceux qui avaient été défaits ou tués (Mart. V, 24).

SUSPENSURA. En général, tout bâtiment, tout plancher supporté, à quelque hauteur au-dessus du sol, par des arcades, des piliers ou des massifs de maçonnerie; mais ce mot s'applique plus particulièrement au plancher d'une chambre de bain, quand il est soutenu au-dessus des tuyaux d'un fourneau par des piliers bas, afin que la vapeur chaude

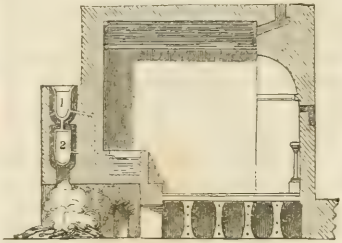

puisse circuler librement en dessous (Vitruv. V, 10, 2; Senec. *Ep.* 90; Pallad. I, 40, 2), comme cela se voit dans la gravure, qui représente une coupe d'une chambre de bains découverte dans une ancienne villa romaine près de Tusculum; le plancher de la chambre est porté sur des tuiles tubulaires, qui sont elles-mêmes creuses et percées sur le côté pour laisser pénétrer la vapeur.

SŬTILIS. Se dit de tout ce qui est cousu, assemblé au moyen de l'aiguille ou de l'alêne; ainsi :

1. *Corona sutilis* (Plin. *H. N.* XXI, 8; Mart. IX, 91). Couronne de fleurs cousues ensemble. Voy. CORONA, 11.

2. *Thyrsus sutilis* (Auct. *Priap.* XIX, 3). Thyrse dont la tête est cachée dans une guirlande de feuilles de lierre. Voy. HASTA, 7.

3. *Cymba, navis sutilis* (Virg. *Æn.* VI, 414; Plin. *H. N.* XXIV, 40; Varro, *ap.* Gell. XVII, 3, 2). Bateau ou navire couvert de peaux de bêtes ou de papyrus cousu par-dessus. Voy. CARABUS.

4. *Domus sutilis.* (Val. Flacc. VI, 81). Tente scythique, faite de peaux cousues ensemble, et que des chariots transportaient de place en place.

SUTOR (ῥάπτης. Plaut. *Aul.* I, 1, 34, et III, 5, 39; Cic. *Fl.* 7). L'ouvrier qui coud le cuir avec une alêne (*subula*), et une soie de porc, *seta* (Isidor. *Orig.* X, 26, 3; XII, 26; XIX, 34, 1); le genre particulier de travail de chacun de ces ouvriers est d'ailleurs souvent marqué par une épithète distinctive : ainsi *sutor crepidarius* (Sempron. Asell. *ap.* Gell. XIII, 21, 3; *sutor caligarius*, Inscript. *ap.* Grut. 649, 1), etc.

SUTRINA (σκυτεῖον). Boutique d'ouvrier en cuir, de cordonnier (Plin. *H. N.* X, 60; XXXV, 37).

SYMPHONIA (συμφωνία). L'harmonie de plusieurs voix ou instruments jouant de concert, par opposition à *cantus*, la mélodie d'une seule voix ou d'un seul instrument (Cic. *Cœl.* 15).

2. (ῥόπτρον, βυρσοπαγές). Sorte de tambour allongé, fait d'un cylindre creux de bois ou de cuivre, avec une peau tendue aux deux bouts, et que l'on frappait des deux côtés à la fois avec des baguettes, *virgulæ* (Isidor. *Orig.* III, 21, 14). Il servait d'instrument militaire aux Égyptiens (Prudent. *adv. Symm.* II, 527) et aux Parthes (Plut. *Crass.* 23), mais pas aux Grecs et aux Romains, quoiqu'on le rencontre dans un bas-relief publié par Licetus (*De gemmis annulorum*); il est suspendu par une large courroie au col de celui qui en joue, et c'est de cette manière que le porte le personnage à gauche de la gravure, tirée d'une peinture égyptienne. La figure de droite représente un tambour dont la caisse est en cuivre, égyptien aussi, d'après un original découvert à Thèbes. Enfin, au-dessous, est une baguette de tambour, en bois, conservée aujourd'hui au musée de Berlin. Les traits que l'on voit tout le long de la caisse des tambours, dans le sens vertical et horizontal, figurent les cordes qui tendaient les peaux. Le bouton qui termine la baguette devait être entouré de laine et

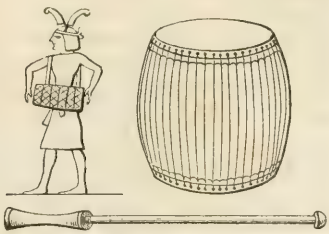

de cuir, et la forme de la poignée prouve bien que la baguette était faite pour battre un tambour placé dans une position horizontale, comme celui que porte le personnage qui est immédiatement au-dessus. Burney pense que le tambour que nous venons de décrire n'est pas d'invention très-ancienne (*Hist. of Music*, I, 116), et il se fonde surtout sur ce qu'il n'en a pas trouvé une seule représentation dans les œuvres d'art; mais le spécimen publié par Licetus ne lui était pas connu, et les originaux qui sont gravés ci-dessus n'avaient pas encore été découverts au moment où il écrivait. De plus, les érudits et les lexicographes inclinent à regarder le mot *symphonia*, dans le sens que nous lui prêtons ici, comme d'une latinité douteuse, parce qu'ils ne croient pas qu'on puisse le justifier par aucun texte latin antérieur à Prudence et à Isidore. Celse, toutefois (III, 18), applique ce mot le plus clairement du monde à un instrument de musique qu'il nomme avec les cymbales, et qui devait faire beaucoup de bruit, destination que nul ne saurait mieux remplir que le tambour. Ce mot pourrait recevoir encore une interprétation analogue dans un passage de Pline (*H. N.* IX, 8), où la *symphonia* se trouve rapprochée de l'orgue hydraulique, quoique dans ce texte une autre explication soit peut-être préférable. En tout cas, il est certain, d'après les spécimens que nous avons donnés ci-dessus, que les Égyptiens firent de très-bonne heure

usage du tambour, et, par suite, il ne dut pas être inconnu aux Romains, qui sans doute inventèrent ou adoptèrent quelque nom pour le désigner. Si en bonne latinité ce nom n'était pas *symphonia,* quel était-il? Certainement ce n'était pas *tympanum ;* car ce mot désigne un instrument, sinon de nature, du moins de forme très-différente, comme Isidore l'établit avec clarté et précision, en disant que le *tympanum* (tambour de basque) n'a de peau tendue que d'un côté (*Orig.* III, 21, 10 : *corium ex una parte extentum*), tandis que la *symphonia* (tambour proprement dit ou tambourin), présente deux surfaces pareilles (*ibid.* III, 21, 14 : *ex utraque parte pelle extenta*).

SYMPHONIACI. *Symphonistes*, musiciens qui chantaient ou jouaient de concert un morceau de musique. On donnait aussi plus particulièrement ce nom à de jeunes esclaves que l'on élevait comme choristes, pour divertir leurs maîtres à dîner (Cic. *Mil.* 21), et à une bande de musiciens que l'on employait à bord de certains navires, pour faire plonger toutes les rames ensemble et en cadence dans la mer, en chantant ou en jouant le chant naval (*celeusma*), ou pour transmettre, au moyen des sons de la musique, des ordres et des signaux (Cic. *Div. Verr.* 17; Ascon. *ad l.*).

SYMPOSIUM (συμπόσιον). Mot grec, et qui exprime proprement un trait des mœurs grecques (Cic. *ad Fam.* IX, 24). Il désignait une réunion de buveurs à laquelle on invitait souvent à venir se joindre d'autres personnes qui n'avaient pas pris part au dîner ; elles assistaient à toute la partie joyeuse du festin. Dans ces réunions, les jeunes Grecs faisaient venir des danseuses et des chanteuses, et se livraient à de très-copieuses libations (Becker, *Charicles*, Excurs. II). Le mot latin est *compotatio* ou *convivium.*

SYNTHESINA (Suet. *Nero,* 51). Synonyme de

SYNTHESIS (σύνθεσις). Vêtement que portaient les Romains aux heures des repas (Mart. V, 79), mais jamais dans d'autres moments, ni en public, excepté pendant les saturnales, époque où la cité tout entière était dans les fêtes et la joie d'un carnaval moderne (Mart. XIV, 1 et 141). Il est impossible de déterminer la particularité de costume que signalait et indiquait ce mot; mais les bas-reliefs et les peintures qui nous montrent des personnages à table, les représentent le haut du corps tout à fait nu, ou, plus ordinairement, vêtu d'une sorte de tunique à manches longues ou courtes, les jambes et la partie inférieure du corps enveloppées d'une draperie, que quelquefois aussi on relève comme un manteau par-dessus l'épaule, ainsi que le montrent les gravures aux mots ACCUBO et LECTUS TRICLINIARIS. Peut-être que ces deux choses réunies, l'*indumentum* et l'*amictus*, constituaient une *synthesis*, ce qui s'accorde mieux avec le sens primitif et l'étymologie de ce mot, ainsi qu'avec ses autres acceptions; car toutes désignent une combinaison de plusieurs objets différents. Ainsi on le voit appliqué à l'ensemble des plats qui composent un service (Stat. *Silv.* IV, 9, 44); à un mélange médical composé de différents ingrédients (Seren. Sammon. XXX, 578); à une garde-robe ou habillement complet (Scæv. *Dig.* 34, 2, 39).

SYNTONUM (Quint. IX, 4, 142). Instrument de musique que l'on suppose être le même que le SCABILLUM, ou s'en rapprocher beaucoup.

SYRINX (σύριγξ). C'est le nom grec de la flûte champêtre inventée par Pan; elle était formée de tiges creuses de roseau, de longueur inégale, disposées l'une à côté de l'autre, comme on le voit dans la figure ci-jointe, d'après une statue trouvée à Pompéi. Les Romains l'appelaient *arundo* ou *fistula.*

SYRMA (σύρμα). Longue robe qui traîne à terre, portée principalement sur la scène tragique (Juv. VIII, 229; cf. Hor. *A. P.* 215) par les acteurs qui jouaient les rôles de dieux ou de héros; comme la figure ci-jointe, qui représente le personnage d'Hercule, dans un groupe d'acteurs sur un bas-relief en marbre. Elle était destinée à donner à la personne de la grandeur et de la dignité, et à cacher aux re-

gards ce que pouvait avoir de disgracieux,

vue par derrière, la chaussure à hauts talons (*cothurnus*).

SYSTYLOS (σύστυλος). *Systyle*, c'est-à-dire, colonnes serrées; terme qu'employaient les anciens architectes pour

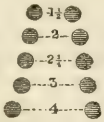

désigner un entre-colonnement de deux diamètres seulement, celui que représente la seconde ligne du diagramme ci-joint, où l'on peut mesurer d'un seul coup d'œil les distances respectives des colonnes dans les cinq différents systèmes d'entre-colonnement qui étaient en usage dans l'antiquité (Vitruv. III, 2).

T

TABELLA (πινάκιον, σανίδιον). Dans un sens général, toute petite planche plate, d'où les sens particuliers suivants :

1. Petite tablette de bois entourée d'un rebord faisant saillie, et couverte, soit de sable, soit d'une couche de cire; les écoliers s'en servaient comme d'une ardoise; ils écrivaient dessus avec une pointe métallique, *stilus* (Plin. *H. N.* XXXIV, 19; Ov. *A. Am.* I, 437; III, 469). Le spécimen est emprunté à une peinture de Pompéi.

2. Petit tableau peint sur bois, par opposition à une peinture sur toile ou murale (Cic. *ad Fam.* VII, 23; Suet. *Tib.* 43; Juv. XII, 100), et que l'on pouvait suspendre avec un clou contre une des cloisons de l'appartement, ou au-dessus de la porte, comme le montre la figure ci-jointe, d'après une peinture de Pompéi.

3. Petite tablette votive qu'avaient l'habitude de suspendre dans les temples, devant la statue d'une divinité, comme témoignage de reconnaissance, les personnes qui avaient échappé à quelque malheur, à quelque accident, comme, par exemple, à un naufrage, ou qui avaient été guéries de quelque maladie par ce que l'on prenait pour l'intervention miraculeuse de la divinité à qui l'on offrait ce signe de gratitude (Hor. *Sat.* II, 1, 33; Cic. Ov. Tibull. Juv. etc.). Ces tablettes contenaient une grossière représentation du miracle supposé, avec une inscription rappelant les circonstances qui l'avaient accompagné, comme cela se voit encore souvent dans les églises catholiques; ou bien elles ne portaient qu'une effigie, exécutée en marbre, du membre sauvé ou guéri, dédiée par reconnaissance à la divinité protectrice, comme le montre la gravure, tirée d'un spécimen découvert à Rome, que l'on suppose, d'après l'inscription, avoir été consacré à Hygie, la déesse de la santé, par quelque individu arrivé sain et sauf d'un long voyage, ou guéri de quelque blessure, de quelque mal au pied.

4. Petite tablette qui servait à voter dans les comices, les tribunaux (Cic. *Fl.*

39; Senec. *de Ben.* III, 7; Suet. *Aug.* 33;

Cæs. *B. C.* III, 83). Dans les comices, on remettait deux de ces tablettes au votant, une marquée des lettres U. R. pour *uti rogas*, c'est-à-dire, je vote ce que vous demandez; l'autre, de la lettre A, pour *antiquo*, c'est-à-dire, je vote pour la vieille loi, je repousse la nouvelle, comme on le voit dans la gravure ci-dessus, d'après une monnaie de la *gens* Cassia, qui représente le votant laissant tomber sa tablette dans le panier aux suffrages (*cista*). Mais, dans un tribunal, on remettait au juge trois tablettes : une marquée de la lettre A, pour *absolvo*, j'acquitte, non coupable; l'autre, de la lettre C, pour *condemno*, je condamne, coupable; la troisième des lettres N. L., pour *non liquet*, je ne suis pas éclairé sur le débat : ce qui équivalait à un acquittement.

5. *Tabella absolutoria.* Tablette d'acquittement, marquée de la lettre A. Voy. le paragraphe précédent.

6. *Tabella damnatoria.* La tablette qui servait à déclarer coupable, marquée de la lettre C. Voy. le paragraphe 4 (Suet. *Aug.* 33).

7. Petite planche à jouer; mais de quelle nature au juste, et pour quel jeu particulier, c'est ce que l'on ne sait pas (Ov. *A. Am.* III, 365; *Trist.* II, 481).

8. Petit éventail (Ov. *Am.* III, 2, 28; *A. Am.* I, 161), que l'on faisait en étendant un morceau de toile sur un cadre de forme carrée, et auquel était attaché un manche; mais les seuls spécimens d'éventails qui subsistent sur les vases peints et dans les peintures de Pompéi sont en plumes et en feuilles de lotus. Voy. l'article et la gravure au mot FLABELLUM.

9. *Tabella liminis.* Le battant d'une porte de bois; il était fait, comme ceux des nôtres, de plusieurs planches assemblées (Catull. 32, 5; voy. JANUA).

10. Baraque en planches, qu'élevaient les candidats dans le lieu de réunion des comices, pour recevoir ceux qui votaient en leur faveur et les abriter contre la chaleur ou l'humidité de l'atmosphère (Varro, *R. R.* III, 1, 2).

11. Espèce particulière de gâteau, ainsi nommé parce qu'on le faisait dans un moule plat et carré (Mart. XI, 31).

TABELLARIUS (γραμματοφόρος). Porteur de lettres, messager, par l'entremise duquel un particulier faisait parvenir des lettres à ses amis, un gouvernement des dépêches à ses délégués, ou *vice versâ;* ce n'était pas un facteur de la poste, dans le sens que nous attachons à ce mot : car les anciens ne connurent jamais la poste aux lettres, organisée comme service public (Cic. *Phil.* II, 31; *ad*

Fam. XII, 12; XV, 17). La gravure est copiée d'un bas-relief funéraire qui porte au dessous l'inscription : TABELLARIUS.

TABELLIO. *Tabellion*, notaire, que l'on chargeait de dresser les actes; on commença à lui donner ce nom sous l'empire; il remplissait des fonctions analogues à celles du SCRIBA sous la république (Cod. Theodos. 9, 19, 1; Ulp. *Dig.* 48; 19, 9; Capitol. *Macrin.* 4).

TABERNA. Proprement, hutte bâtie en planches (*tabulæ*), premier système de construction qu'aient pratiqué les Romains (Hor. *Od.* I, 4, 13; Ulp. *Dig.* 50, 10, 183; Festus, *v.* Adtubernalis); par suite :

2. Boutique pour la vente au détail (Cic. Varro, Suet. Juv.); ainsi nommée parce que, dans l'ancienne Rome, les boutiques étaient presque toutes des échoppes faisant saillie devant les maisons auxquelles elles s'appuyaient, ou établies sous les colonnades qui entouraient les marchés. Mais, dans la suite, quand la richesse et le commerce s'accrurent, le rez-de-chaussée de rangées entières de maisons et même de certains palais fut converti en boutiques, comme cela se voit dans nos rues, et on loua séparément ces boutiques à des commerçants. Dans la plupart des cas, la boutique n'avait pas de communication avec le reste de la maison, le marchand ne l'occupant que pendant la journée, pour la vente, et ayant ailleurs son logement; mais on a découvert à Pompéi quelques maisons ayant assez d'apparence, et où la boutique a par derrière une entrée qui communique avec les logements intérieurs de la maison; on en a conclu avec assez de vraisemblance que ces appartements intérieurs étaient occupés par ceux qui tenaient la boutique, et que ce sont là les maisons de quelques riches marchands. Les boutiques romaines, telles que nous les présentent uniformément les nombreux spécimens que nous en a conservés Pompéi, se rapprochent, par leur aspect général, de celles de nos bouchers et de nos marchands de poisson; la devanture fermée seulement par un mur à hauteur d'appui qui servait de comptoir, entièrement ouverte dans le reste de sa hauteur, était munie de volets en bois pour la nuit. Elles se composent en général d'une seule pièce; quelquefois, mais rarement, une petite arrière-boutique et quelques autres dépendances y sont ajoutées. La gravure ci-jointe représente une élévation restaurée de six devantures de boutique à Pompéi; le plan de la mai-

son de Pansa, au mot DOMUS, 1, qui contient aussi le plan de plusieurs boutiques, marquées 1-7, donnera une idée claire et précise de la manière dont elles étaient habituellement disposées, soit qu'elles tinssent à la maison d'habitation, soit qu'elles en fussent séparées.

3. *Taberna deversoria* et *meritoria*, ou simplement *taberna*. Cabaret au bord de la route, pour les passants (Vitruv. VI, 5, 2; Varro, *R. R.* I, 2, 23; (Plaut. *Men.* II, 3, 86; Val. Max. I, 7, 10). Les propriétaires romains dont les vignobles touchaient à quelque grand chemin, avaient l'habitude d'élever, au bout de leur propriété et au bord de la route des bâtiments de ce genre, où ils faisaient débiter les produits de leurs domaines. Les nobles Florentins ont encore une habitude semblable; on voit souvent à Florence, à côté de la principale entrée de plusieurs des grands palais, une petite fenêtre par laquelle l'intendant vend au détail le produit des vignobles de son maître.

TABERNACULUM. A proprement parler, tente faite de planches comme une

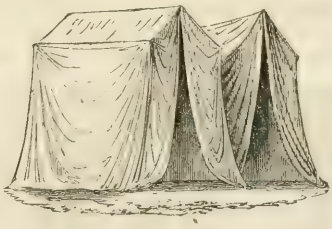

baraque ou une hutte de bois (*taberna*, (Festus *s. v.*), couverte de peaux et de grosse toile, ainsi que dans la figure ci-jointe, empruntée à la colonne d'Antonin, et où l'on distingue le toit de planches. On emploie aussi ce mot indistinctement pour toute espèce de tente, même quand il n'y entre aucune pièce de bois, et qu'elle n'est maintenue que par des cordes, qu'elle soit dressée par des soldats ou par des particuliers pour leur propre usage (Cic. *Verr.* II, 5, 12; *Brut.* 9; Tac. *Hist.* V, 22).

TABERNARIUS. Boutiquier (Cic. *Fl.* 8; *ad Fam.* VIII, 6).

TABERNULA (Suet. *Nero*, 26). Diminutif de TABERNA.

TABLINUM et TABULINUM. Un des

principaux appartements d'une maison romaine, tenant immédiatement à l'*atrium* et aux *fauces* (Festus, *s. v.*; Vitruv. VI, 3, 5 et 6); il servait dans les premiers temps de Rome à contenir les archives de la famille (Plin. *H. N.* XXXV, 2); puis de salle à manger pour les maisons de ville (Varro, *de Vit. P. R. ap.* Non. p. 83). Dans la plupart des maisons de Pompéi, on remarque un appartement situé entre l'*atrium* et le *peristylium*, avec un corridor étroit (*faux*) de chaque côté; la position de cet appartement, relativement aux autres, est indiquée par la lettre D dans le plan de la maison de Pansa (au mot DOMUS, 1), et la gravure donne une élévation intérieure d'un appartement du même genre, dans la maison des Dioscures. La partie du dessin qui occupe le premier plan est le plancher de l'*atrium*, avec une portion de son *impluvium*; l'enfoncement sombre et ouvert qui est à gauche, dans le second plan, est le *tablinum*, au bout duquel on aperçoit la colonnade du *peristylium*; la petite porte à droite du *tablinum* est la *faux*, qui donne à son autre extrémité sur

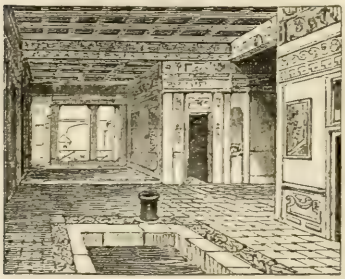

le *tablinum*. On remarquera que cet appartement est complétement ouvert des deux bouts, de manière à permettre au regard de parcourir, sans que rien l'arrête, les deux divisions principales de la maison; mais, quand on le désirait, ces extrémités étaient fermées au moyen de paravents ou de cloisons mobiles en bois (*tabulæ*), ce que prouve le fait qu'à côté du *tablinum* il y a deux passages séparés qui assurent entre l'*atrium* et le péristyle une communication, dont on n'aurait pas eu besoin si le *tablinum* avait toujours donné de l'un à l'autre un libre accès. Le nom de *tablinum* viendrait donc de *tabula*, sans doute à cause de la cloison qui le fermait, comme semble l'insinuer Varron (*l. c.*); Pline et Festus (*ll. cc.*) expliquent autrement cette étymologie, par les registres et les archives (*tabulæ rationum*) déposées dans cet appartement.

TABULA (πλάξ, σανίς, πίναξ). *Planche*, d'où les sens particuliers suivants :

1. Banc fait de planches (Hor. *Sat.* II,

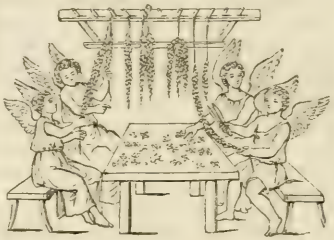

1, 86), comme celui que représente la gravure, d'après une peinture de Pompéi.

2. Planche ou table sur laquelle on jetait les dés quand on jouait à un jeu de hasard (Juv. I, 90; Sen. *de Tranq.* 14), et qui probablement servait aussi dans les

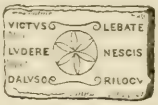

jeux où le hasard se combine avec le calcul, les dés qui déterminaient le mouvement à faire étant d'abord jetés sur une table séparée, puis ce mouvement, comme au jeu de tictrac, étant fait avec la pièce sur l'*abacus*. Le spécimen ci-joint est pris d'un original en marbre, conservé au musée du Collegio Romano; on n'y voit ni marques ni divisions qui aient pu le rendre propre à quelque jeu de calcul; mais l'inscription qu'il porte — VICTVS LEBA (LEVA) TE | LVDERE NESCIS | DA LVSORI LOCVM | c'est-à-dire : Retirez-vous quand vous êtes battu; vous ne savez pas le jeu; cédez la place à celui qui le sait — indi-

que évidemment que cette table servait à quelque jeu de calcul, et non à un jeu de pur hasard, où aucune science n'aurait été nécessaire.

3. *Tabula latruncularia.* Planche ou table pour jouer au *ludus latrunculorum* (Senec. *Ep.* 117), jeu qui avait une certaine ressemblance avec notre jeu de dames. La gravure ci-jointe nous montre la table et les pièces, avec deux Égyptiens au jeu. Quant à la manière dont était au juste partagée cette surface, on n'en sait rien, aucun original n'ayant encore été découvert; et comme les représentations que nous en offrent les œuvres d'art ne sont jamais dessinées que de profil, telle

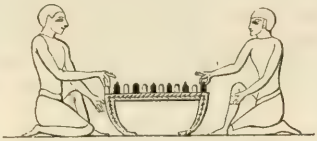

que celle qui est donnée ici, les détails ne peuvent être saisis. Il y a pourtant de bonnes raisons de croire que les pièces marchaient sur des lignes parallèles; que, par conséquent, la table n'était pas divisée en carrés, comme notre échiquier. Quelquefois la table était double, un côté étant arrangé pour le *ludus latrunculorum*, l'autre pour le *ludus duodecim scriptorum* (Mart. XIV, 17); ainsi le mot *tabula* désigne quelquefois aussi un damier de trictrac (Petr. *Sat.* 33), tel qu'il est décrit et figuré au mot ABACUS, 2.

4. Planche servant à un jeu auquel les enfants romains jouaient pendant les saturnales, avec des noix (Ov. *Nux*, 77; Mart. V, 84), et probablement avec des balles, que semblent représenter dans la gravure les sphéroïdes dont trois sont à terre. Voici comment ce jeu avait lieu : on disposait à terre, à une certaine distance les unes des autres, des noix, en avant d'une planche qu'une pierre ou que quelque autre objet, sur lequel elle reposait par l'une de ses extrémités, maintenait inclinée. Alors le joueur posait au haut de la planche une noix qu'il laissait glisser le long de ce plan incliné; elle descendait rapidement, roulait à terre, et toutes celles qu'elle touchait lui appartenaient. C'est le même principe que celui du jeu de billes que nos enfants

appellent la *tapette*. La marche et les détails en sont clairement accusés dans la gravure, d'après un bas-relief romain de la collection d'Ince Blundell.

5. Planche couverte de cire ou de sable que les écoliers romains employaient pour faire leurs devoirs ou pour chercher leurs problèmes (Hor. *Sat.* I, 6, 75; Petr. *Sat.* 46), comme le montre la figure ci-jointe, d'après un bas-relief en terre cuite, où l'on voit un jeune Romain avec la *bulla* autour du cou, sa tablette sur les genoux et son paquet de livres (*capsa*) à terre à côté de lui. Par suite, le mot *tabula* désigue toute espèce d'écrit : ainsi, par exemple, un livre de comptes, un catalogue, une affiche, un document judiciaire ou testamentaire, un acte de mariage, enfin tout ce qui peut être inscrit sur une tablette de cire (Cic. Varro, Hor. Liv. Tac. Cæs. Ov. Plin.).

6. Peinture sur un panneau de bois, par opposition à la peinture sur toile ou à la peinture murale (Quint. VI, 1, 32; Cic. *Verr.* V, 55; Plin. *H. N.* XXXV, 37). Ces tableaux sur bois étaient mis dans des cadres de la même matière ou de marbre, et, ainsi disposés, on les encastrait dans l'épaisseur du mur

(Plin. *H. N.* XXXV, 10); c'est ce qui fait que le mot *tabula* est quelquefois employé pour désigner un cadre de tableau (Id. XXXV, 45). La gravure ci-dessus représente un portrait appartenant au genre de peinture dont nous venons de parler, encadré, et encore sur le chevalet.

7. Tablette votive (Hor. *Od.* I, 5, 13), comme celles dont il a été parlé au mot TABELLA, 3; le diminutif était le plus fréquemment employé dans ce sens, et le plus convenable, comme exprimant mieux la médiocrité de dimension et d'exécution propre à de telles productions.

8. Tablette qui servait à voter dans les comices et les cours de justice (Cic. *Phil.* II, 8), telle qu'elle est décrite et figurée au mot TABELLA, 4; la forme du diminutif est dans ce sens celle qui convient le mieux et qui est le plus fréquemment employée.

9. Longs plis parallèles, qui se forment naturellement des épaules au bas de la draperie, dans un vêtement de dessus large et flottant, tel que la toge (Tertull. *de Pallio*, 1 et 5); on leur donnait ce nom à cause de la ressemblance qu'ils présentent avec une série de planches assemblées à recouvrement dans une construction en bois. Voy. la figure au mot CONTABULATIO.

TABULARII. On comprend sous ce titre les notaires, les teneurs de livres, les gardiens des documents publics et des archives, *tabulæ* (Senec. *Ep.* 88; Capitol. *Anton.* 9; Ulp. *Dig.* 43, 5, 3).

TABULARIUM. *Salle des archives*, où étaient les registres et les documents publics ou privés (*tabulæ*); quelquefois c'était un édifice séparé construit tout exprès (Cic. *Arch.* 4), comme celui que l'on avait bâti sous le Capitole à Rome (Inscript. *ap.* Grut. 170, 6), et dont il subsiste encore des débris importants; le plus souvent c'était une dépendance de quelque temple ou de quelque autre édifice public. (Liv. XLIII, 16), ou une pièce affectée à cet usage dans quelque maison particulière.

TABULINUM. Voy. TABLINUM.

TÆDA ou TEDA (δαΐς). Espèce de pin qui produit beaucoup de résine; par suite *torche de pin*, faite d'éclats de bois détachés en un endroit de l'arbre où, par des moyens artificiels, on forçait la résine à s'accumuler; elle servait particulièrement dans les noces et les processions (Ov. Virg. Prop.). La figure est empruntée à un bas-relief en marbre, où c'est l'Hymen qui la porte, et on remarquera qu'elle est formée de petites écailles d'écorce semblables à celle d'une pomme de pin, et non d'un faisceau de lattes ou de petites branches du même bois, comme la FAX.

TÆNIA (ταινία). Proprement, le bout plat et frangé du ruban (*vitta*) dont on entourait cette espèce de rouleau de laine (*infula*) qui servait dans les sacrifices, aux deux extrémités duquel il formait un

cordon par lequel on l'attachait autour de la tête (Virg. *Æn.* VII, 352, *tænia vittæ;* Serv. *ad* Virg. *Æn.* V, 269, *vittæ extremitas*), comme le fera comprendre la gravure ci-jointe, qui représente au-dessus un de ces rouleaux de laine, avec deux *tæniæ* à chacun de ses bouts, d'après un vase peint, et au-dessous, d'après un bas-relief en marbre, la tête d'un prêtre entourée de l'*infula* que fixent et que maintiennent les *tæniæ*.

2. La bande, le ruban qui rattachait l'une à l'autre les deux extrémités d'une couronne, que ce fût une simple guirlande de fleurs ou quelque récompense honorifique (*corona*), une branche de chêne, d'olivier, de laurier, etc.; on en laissait tomber les bouts par derrière, sur le cou, ainsi qu'on le voit dans la figure ci-jointe,

d'après un buste d'Antonin le Pieux (En-

nius *ap.* Fest. *s. v.;* Virg. *Æn.* v, 269; Serv. *ad l.*).

3. Lien large et plat, ou *bandeau,* que l'on portait autour de la tête pour maintenir les cheveux arrangés d'une certaine

manière, comme le montre le buste ci-joint, d'après une statue en bronze découverte à Herculanum (Mart. xiv, 24); la leçon du passage de Martial n'est pas tout à fait certaine.

4. Nom grec d'une bande pour soutenir le sein, que portaient les jeunes filles sous leurs vêtements et contre la peau même (Apul. *Met.* x, p. 225; Anacr. 20, 13). Synonyme de Fascia pectoralis, nom sous lequel est décrit et figuré cet objet.

5. *Collier* des chevaux de trait (Apul.

Met. ix, p. 184), comme ceux que l'on voit dans la figure ci-jointe, d'après une lampe en terre cuite.

6. En architecture, la bande qui sépare la frise dorique de l'architrave (Vitruv.

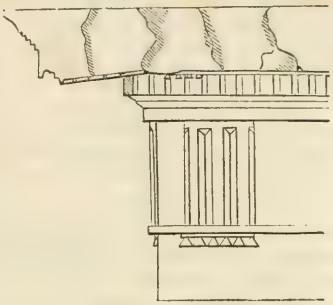

iv, 3, 4); elle règne tout le long de l'architrave, entre les triglyphes et les *guttæ,* comme on le voit dans la figure ci-jointe, qui représente un entablement dorique du théâtre de Marcellus à Rome.

TÆNIOLA (ταινίδιον). Diminutif de Tænia. Toute petite bande ou lien plat (Columell. xi, 3, 23).

TALARIA (πέδιλα, Hom. *Il.* xxiv, 340). Sandales avec des ailes attachées sur les côtés, près de la cheville (*talus*), et que les poëtes et les artistes attribuent à

Mercure (Virg. *Æn.* iv, 239), à Persée (Ovid. *Met.* iv, 666) et à Minerve (Cic. *N. D.* iii, 23). La gravure est d'après une image de Mercure peinte à Pompéi : on y distingue nettement la semelle et les liens qui attachent les ailes aux pieds.

TALARIS. Qui tombe jusqu'aux chevilles, jusqu'aux talons. Voyez Tunica.

TALENTUM (τάλαντον). C'est le nom grec d'une paire de balances (*libra*); par suite, on le transporta à l'objet pesé, et comme, dans les temps primitifs, on avait

l'habitude d'évaluer en poids les sommes d'argent que l'on avait à payer, le mot *talent* servit à désigner un certain poids d'argent, ainsi que d'autres denrées. La valeur du talent a varié dans les différents États de la Grèce, et aux différentes époques de son histoire. Comme valeur monétaire, le talent attique valait 6,000 drachmes ou 5,560 fr. 90 c.; comme poids, 26 kil. 178 gr.; la valeur monétaire du talent d'Égine était 10,000 drachmes ou 9,300 fr.; comme poids, il équivaudrait à 43 kil. 630 gr. (Rhemn. Fann. *de Pond.* 37).

TALUS (ἀστράγαλος). L'os du paturon de certains animaux, que les anciens employaient, dans différents jeux de hasard ou de calcul, au lieu du dé (*tessera*). On se servait souvent de l'os lui-même et souvent d'imitations faites surtout en pierre ou en bronze; c'est de ce dernier métal qu'est l'original, dont nous donnons ici une reproduction. Il n'avait que quatre côtés plats au lieu de six, les deux bouts étant assez arrondis pour que l'os ne pût se tenir debout ni sur l'un ni sur l'autre. Les points étaient marqués sur les quatre côtés plats, un et six sur les deux faces correspondantes, trois et quatre sur les deux autres; deux et cinq n'étaient pas marqués; mais on se servait de quatre *tali* à la fois. Le meilleur coup, que l'on appelait *coup de Vénus*, était quand chacune des faces présentait un nombre différent, ainsi un, trois, quatre, six. Le plus mauvais (*canis*) était d'amener les quatre mêmes nombres. En jouant, on jetait les dés avec un cornet (*fritillus*), ou simplement avec la main, comme le montre la gravure au mot ASTRAGALIZONTES (Suet. *Aug.* 71; Senec. *Apocol.* 15; Cic. *Div.* I, 13).

2. Chez l'homme, qui n'a pas de paturon, le *talus* est un petit os que l'on rencontre sous la base du tibia, juste au-dessus de l'*os calcis*, vers la partie postérieure du pied, et que maintenant en anatomie on appelle *astragale* (Celsus, VIII, 1 et 7); mais les poëtes appliquent ce terme à la saillie qui forme la base du tibia, à la *cheville* (Ov. *Met.* VIII, 808).

TAPES, TAPETE et TAPETUM (τάπης). Étoffe de laine à longs poils (Plin. *H. N.* VIII, 73), qui servait de tapisserie pour les murs d'un appartement, de tapis pour les planchers, de couverture pour les couches, les chaises, les lits (Plaut. *Stich.* II, 3, 54; Mart. XIV, 147; Virg. *Æn.* IX, 325; voy. les gravures aux mots AULÆA et SOLIUM, 2); pour les chevaux, de caparaçons richement colorés, au lieu de la peau que l'on employait ordinairement à cet usage (Sil. Ital. XVII, 64; Apul. *Met.* X, p. 224; Virg. *Æn.* VII, 277; voy. les gravures au mot STRAGULUM).

TEGILLUM. Cape ou capuchon très-commun et d'une étoffe grossière (Festus, *s. v.*), qui servait aux pêcheurs, aux paysans, aux bergers, etc., pour couvrir leurs têtes et leurs épaules quand il faisait humide (Plaut. *Rud.* II, 7, 18; Varro,

ap. Non. *s. v.*). La gravure représente un jeune pêcheur endormi dans sa cape, d'après une statue découverte à Pompéi; elle nous montre d'une manière frappante la forme toute particulière du vêtement, auquel on donne ce nom de *tegillum*, diminutif de *tegulum*, qui signifie proprement un petit toit; mais cette cape est ici faite de matières ayant plus de valeur que celles dont on se servait habituellement pour cet usage, si Festus (*l. c.*) ne se trompe pas en nous disant que le *tegillum* était ordinairement en joncs tressés.

TEGULA (κέραμος). Tuile plate à couvrir les toits, faite ordinairement d'argile cuite au four, mais, dans certains bâtiments très-somptueux, de marbre ou de bronze, et quelquefois dorée (Plaut. *Mil.* II, 6, 24; Cic. Terent. Ov. Plin. Liv.). Ces tuiles formaient des trapèzes, de manière que le plus petit bout d'une tuile, quand on la plaçait sur le

toit, s'adaptât au grand bout de celle qui était en dessous et la recouvrit dans une certaine partie de sa longueur; elles avaient des bords relevés pour empêcher l'eau de pluie de pénétrer dans les interstices latéraux, et pour s'emboîter avec les côtés des tuiles creuses (*imbrices*), qui étaient placées au-dessus des *tegulæ*, comme le montrent les gravures aux mots IMBREX et IMBRICATUS. La figure ci-jointe représente deux *tegulæ* en terre cuite, avec la marque du fabricant, d'après des originaux antiques.

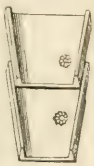

2. Au pluriel, *tegulæ* est souvent pris pour un toit de tuiles; mais l'expression *per tegulas* (Terent. *Eun.* III, 5, 40; Cic. *Phil.* II, 18; Aul. Gell. X, 15, 1), pour indiquer une entrée ou une sortie opérée par le toit, ne signifie pas à travers le toit en déplaçant les tuiles, mais

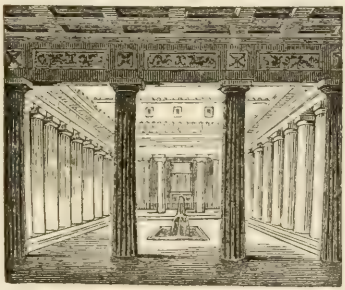

à travers l'espace ouvert qui est au milieu d'un *atrium* ou d'un péristyle, et que limite le toit de tuiles reposant sur la colonnade qui des quatre côtés entoure cet appartement; c'est ce que fait bien comprendre la restauration ci-jointe d'un intérieur de maison à Pompéi : on y voit la colonnade qui entoure la cour, le toit de tuiles qui la couvre, et au-dessus du toit, dans le fond, trois fenêtres de l'étage supérieur.

TELA (ἱστός et ἱστὸς ὄρθιος). *Métier* de tisserand (Ov. *Met.* VI, 576). Les métiers les plus anciens, ceux qui étaient les plus ordinaires chez les Romains, étaient des métiers verticaux, tels que ceux dont on se sert encore à la manufacture des Gobelins et dans l'Inde pour

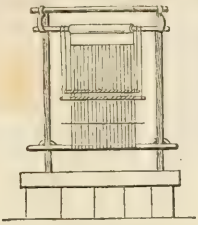

faire des tapis, en Islande pour faire de la toile. La gravure représente un métier égyptien d'après une peinture funéraire, avec une restauration très-légère en un point qui avait souffert dans l'original. On y retrouve très-distinctement toutes les pièces différentes énumérées par les écrivains latins; la traverse ou *barre du métier* (*jugum*), qui au sommet rattachait les deux montants l'un à l'autre; l'ensouple autour de laquelle l'étoffe s'enroulait à mesure que l'ouvrage avançait, ou *rouet* (*insubulum*); les *lames* (*liciatoria*), qui tiraient en sens opposé les deux parties de la chaîne, de manière à ouvrir un passage au fil de trame, porté soit par la navette (*alveolus*), soit par l'aiguille (*radius*); en dessous est la baguette (*arundo*) qu'avant le tissage on fait passer alternativement en dessous et en dessus des fils de la chaîne, afin d'en séparer l'ensemble en deux paquets, que des *lisses* (*licia*) rattacheraient aux deux différentes lames; enfin l'autre ensouple (*scapus*), autour de laquelle la chaîne est enroulée et à laquelle elle tient. Dans le métier que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur, le tissu est tassé de bas en haut; dans le spécimen suivant, il l'est de haut en bas; mais, quel que fût celui de ces deux systèmes que l'on adoptât, le tisserand était debout, et non assis, en travaillant.

2. *Tela jugalis.* Le plus commun et le plus simple des métiers qui fussent en usage chez les Romains (Cato, *R. R.* 10 et 14), ainsi nommé parce qu'il n'avait pas de *rouet* (*insubulum*), les fils de chaîne étant simplement attachés à une

barre (*jugum*), au haut du métier (Ov. *Met.* VI, 55), ainsi qu'on le voit dans la gravure, qui représente le métier de Circé dans le Virgile du Vatican. Schneider (Index *R. R. Script. v.* TELA) croit que la *tela jugalis* est opposée au métier vertical, et que ce mot désigne une machine construite comme celle dont nous nous servons actuellement, avec la chaîne tendue en sens horizontal, de manière que le tisserand fût assis, et non debout, devant son métier. Mais il ne paraît pas que le métier ainsi construit ait été connu des Romains du temps de Varron; car Artémidore (III, 36) et Servius (*ad* Virg. *Æn.* VI, 14) sont les premiers qui y fassent allusion, et l'on n'en a découvert aucune représentation dans aucun ancien monument. De plus, il est raisonnable de supposer que l'on devait se servir des métiers les plus simples et les plus élémentaires dans les fermes, où on ne les employait qu'à tisser les étoffes les plus grossières à l'usage des esclaves; or, dans les deux passages de Varron auxquels nous nous référons, la *tela jugalis* est énumérée parmi les *instrumenta rustica*.

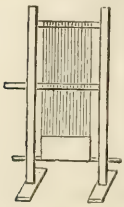

3. La *chaîne* (Virg. *Georg.* I, 385), c'est-à-dire la série des fils parallèles fortement tendus qui vont d'un bout du métier à l'autre, et avec lesquels on enlace, pour faire une pièce d'étoffe, les fils plus fins de la trame (*subtemen*). Le mot *tela* est ordinairement, dans ce sens, accompagné d'épithètes, comme *stans*, *recta*, *pendula* (Ov. *Met.* IV, 275; *Fast.* III, 819; *Her.* I, 10), qui toutes impliquent que la chaîne était fixée dans une position verticale, et par conséquent sur un métier semblable à ceux que nous représentent les deux figures ci-dessus.

TELAMONES (Ἄτλαντες). Figures d'hommes à muscles saillants, que l'on employait dans les élévations architecturales, au lieu de colonnes, pour supporter un entablement ou une corniche, comme ces figures de femmes que nous appelons *caryatides* (Vitruv. VI, 7, 6). La gravure ci-jointe représente un support de ce genre emprunté au *tepidarium* des bains de Pompéi, et celle qui

est donnée à ce mot fera comprendre quel usage on faisait des *telamones*.

TEMO (ῥυμός). Le *timon* d'une voiture, d'une charrette, de toute espèce de véhicule (Virg. Ov. Juv. etc.). Le timon était assemblé d'une manière fixe avec l'essieu, comme le montre le spécimen

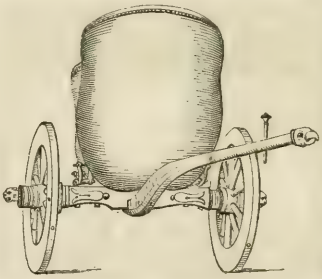

que nous donnons, d'après un ancien char en bronze (*currus*), maintenant conservé dans le Vatican; à son extrémité antérieure on attachait une barre transversale (*jugum*), au moyen d'une courroie (*cohum*), ou d'une cheville que l'on voit en sa place dans la gravure. Quand les chevaux étaient dételés et le joug enlevé, on faisait faire la bascule à l'appareil et on le laissait reposer sur son extrémité postérieure, de manière que le timon fût dressé en l'air, ainsi que l'indique ce vers : *Erecto currum temone supinant* (Stat. *Theb.* III, 414).

2. (ἱστοβοεύς). Le timon d'une char-

rue (Virg. *Georg.* I, 171), qui passait entre les bœufs, et, d'un bout, tenait à l'extrémité recourbée ou *queue* de la charrue (*buris*), de l'autre portait le joug, au moyen duquel les bœufs étaient

attelés et tiraient : c'est ce que fera comprendre la gravure, qui représente une charrue étrusque; voy. la figure au mot ARATRUM, 2, AA, où l'on retrace la même pièce dans une machine plus perfectionnée et plus compliquée.

TEMPLUM (τέμενος). Dans son sens primitif, signifie une partie qui est coupée, retranchée, particulièrement par rapport à un espace imaginaire que l'augure séparait et limitait dans les cieux avec sa baguette (*lituus*), afin de déterminer le champ de ses observations sur le vol des oiseaux (Varro, *L. L.* VII, 7).

2. Pièce de terre séparée et limitée par les augures, avec certaines formules solennelles, pour différents usages religieux, mais plus particulièrement pour prendre les auspices (Varro, *L. L.* VII, 8; Cic. *Leg.* II, 8; Liv. I, 6).

3. Temple ou édifice religieux, consacré, comme nous venons de le dire, par les augures, en y comprenant l'enceinte sacrée qui l'entourait (Cic. *Verr.* II, 4, 43).

4. Tout endroit, tout bâtiment qui avait été consacré par un augure; ainsi la *Curie* (Liv. I, 30; Cic. *Dom.* 51), les *Rostres* (Id. *Vat.* 10).

5. En architecture, on appelle *templa* les *pannes* couchées en travers sur les *arbalétriers* (*canterii*), dans la charpente d'un toit, et formant un lit pour recevoir les *chevrons* (*asseres*) sur lesquels sont posées les *lattes*, puis les *tuiles* (*tegulæ*. Vitruv. IV, 2, 1). Voyez la gravure au mot MATERIATIO; elles y sont marquées *g g g g*.

TENSA ou THENSA (ἅρμαθεῶν. Glos. Philox.). Char de cérémonie traîné par des animaux, sur lequel on transportait en grande pompe les images des dieux dans les jeux du Cirque (Festus, *s. v.*; Cic. *Verr.* II, 7, 72; Suet. *Vesp.* 5), par opposition à *ferculum*, que les hommes portaient sur leurs épaules. La figure, copiée d'une médaille de Nerva, servira

à donner une idée générale du style et du caractère de ces chars; quoiqu'on ne puisse la présenter comme un spécimen positif de la *thensa*, c'est pourtant encore là le nom qui semble le mieux lui convenir.

TENTIPELLIUM (καλόπους). Mot à mot, ce qui étend le cuir, par suite *forme de cordonnier* (Festus, *s. v.*), comme celle que représente la figure ci-jointe, d'après une peinture à Herculanum. Il est probable que c'était un mot de la conversation et du métier; car Horace et le Digeste se servent, pour désigner le même objet, du mot *forma*.

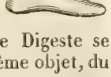

2. Cosmétique que l'on s'étendait sur la figure pour faire disparaître les rides en tendant et en roidissant la peau (Festus, *s. v.*) : emploi du mot qui, comme le précédent, sent fort la conversation.

TENTORIUM (σκηνή). Proprement, pavillon tendu sur des cordes (de *tentus*), par opposition au *tabernaculum*, qui avait une charpente de bois. Mais cette distinction n'était pas observée dans la pratique, et ce mot est presque toujours employé pour toute espèce de tente, qu'elle serve à des soldats ou à des voya-

geurs (Hirt. *B. G.* 5; Suet. *Tib.* 18; Virg. *Æn.* I, 472; voy. les gravures aux mots PAPILIO et TABERNACULUM).

TEPIDARIUM ou TEPIDARIA CELLA. Dans des bains, chambre où l'on maintenait une température moyenne, afin de

préparer le corps à la violente chaleur du *sudatorium* ou bain de vapeur, et quand on en sortait, de servir de transition entre la température du *sudatorium* et l'air extérieur (Celsus, I, 3; Vitruv. V, 10, 5). La gravure représente l'intérieur du *tepidarium* dans les bains de Pompéi. Il est contigu, ainsi que le recommande Vitruve (*l. c.*), à la chambre où l'on se déshabillait (*apodyterium*), et à celle où se trouvaient les bassins pleins d'eau chaude (*caldarium*); c'est dans cette dernière pièce que donne entrée la porte de droite, comme on le reconnaît en se reportant au plan général de ce bâtiment figuré au mot BALINEÆ, où le *tepidarium* est marqué C. Il contient trois bancs de bronze (*subsellia*), dans les positions où on les trouva quand furent faites les fouilles, et au fond on aperçoit un réchaud (*focus*) qui servait à en échauffer l'atmosphère; tandis que le *tepidarium* de la partie consacrée aux femmes (marqué G sur le plan auquel nous nous sommes déjà référés) était échauffé par des tuyaux de calorifère courant sous le plancher. Tout autour de l'appartement, sous la corniche, les figures d'homme (*telamones*) qui la supportent forment des espèces de compartiments où l'on déposait les parfums et tous les objets qui servaient aux baigneurs. On croit que, dans un petit établissement comme celui de Pompéi, le *tepidarium* servait aussi de chambre à oindre (*elæothesium, unctorium*), et que c'était là que le baigneur se retirait pour être gratté avec la *strigile* et frotté, après le bain de vapeur. Le petit enfoncement sombre sous la fenêtre contenait une lampe à huile.

2. *Tepidarium*, sous-entendu *ahenum* ou *vas*. La chaudière qui contenait l'eau tiède dans un établissement de bains (Vitruv. V, 10, 1). Elle était placée sous la citerne à eau froide (*frigidarium*) et au-dessus de la chaudière à eau chaude (*caldarium*), mais communiquait avec toutes les deux par un tuyau, de sorte que, quand du dernier de ces réservoirs on retirait une certaine quantité d'eau chaude, le vide était aussitôt rempli par une même quantité de liquide déjà échauffé jusqu'à un certain degré dans le *tepidarium*, qui réparait lui-même immédiatement ses pertes à l'aide de l'eau froide de la citerne de dessus. Tous ces détails, ainsi que le procédé lui-même, sont éclaircis par la gravure, où l'on voit les trois vaisseaux, avec leurs positions respectives par rapport les uns aux autres et au fourneau, d'après une peinture qui représente l'intérieur d'un établissement de bains et qui est tracée sur le mur de l'un des appartements des Thermes de Titus à Rome.

TEREBRA (τέρετρον). Instrument à forer, à percer; c'est un terme en général qui s'applique à plusieurs instruments servant à l'opération que nous venons d'indiquer, ainsi :

1. *Vrille* de menuisier (Isidor. *Orig.*

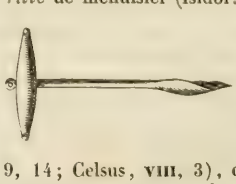

XIX, 19, 14; Celsus, VIII, 3), qui fait en perçant son trou, une sciure fine, *scobis* (Columell. IV, 29, 15). C'était

un outil d'une invention très-ancienne; ce qui le faisait distinguer par le nom de *terebra antiqua* (Columell. *l. c.*); il ressemblait tout à fait à notre vrille, comme le montre la reproduction ci-jointe d'une ancienne vrille, d'après Ginzrot.

2. *Tarière*, qui, en forant, fait de petits copeaux (*ramenta*), au lieu de sciure (Columell. IV, 29, 16; Plin. *H. N.* XVII, 25); c'est une invention postérieure, à laquelle on donnait le nom particulier de *gallica terebra* (Columell. Plin. (*ll. cc.*); elle était sans aucun doute pareille à notre tarière.

3. (τρυπάνιον). *Charnière* ou *tarière* que l'on met en mouvement et que l'on fait marcher au moyen de la corde d'arc attachée à son manche; elle servait à forer de petits trous dans du métal, du marbre ou des pierres précieuses (Plin. *H. N.* XXXVII, 76), comme l'emploient encore aujourd'hui nos joailliers. Pline en attribue l'invention à Dédale (*H. N.* VII, 57), et, conformément à cette tradition, le spécimen ci-contre est étendu à terre à côté de la génisse d'airain que cet artiste est en train de faire pour Pasiphaé, dans une peinture de Pompéi.

4. (τρύπανον). *Trépan*, instrument dont se servent les chirurgiens pour percer les os, et spécialement ceux du crâne (Celsus, VIII, 3).

5. Machine de guerre qui servait aux assiégeants à percer les murs de la ville qu'ils attaquaient (Vitruv, X, 13, 7).

TERGINUM. Courroie de cuir qui servait au LORARIUS pour fouetter les esclaves (Plaut. *Pseud.* I, 2, 22); voy. ce mot.

TERUNCIUS. Sous-entendu *nummus*. La dernière et plus petite subdivision du *denarius*, ou monnaie d'argent des Romains; elle contient trois douzièmes (*unciæ*) ou un quart de l'*as*, et elle a ainsi la même valeur que le *quadrans* en cuivre. Il semble incroyable qu'une aussi faible valeur ait jamais été représentée en argent : cependant le *teruncius* est compté parmi les monnaies d'argent par Varro, (*L. L.* V, 174).

TESSELLA. Diminutif de TESSERA. Petit cube en marbre, en pierre ou en quelque composition, servant à faire des pavés en mosaïque, des parquets de marqueterie (Senec. *Q. N.* VI, 31. Voy. PAVIMENTUM, 3 et 4).

TESSELLARIUS. Quelqu'un qui fait des *tessellæ* pour planchers (Cod. Theodos. 13, 4, 2).

TESSELLATUS. *De marqueterie;* se dit des planchers (Suet. *Cæs.* 46); voyez PAVIMENTUM, 3).

2. Appliqué à un fouet (Apul. *Met.* VIII, p. 173); voyez FLAGRUM, 2.

TESSERA (κύβος): Dalle de pierre ou d'une composition quelconque pour faire des planchers (Plin. *H. N.* XXXVI, 62; Pallad. I, 9, 5). Synonyme de TESSELLA.

2. *Tessera lusoria.* Dé pour jouer à de purs jeux de hasard ou à des jeux mêlés de calcul et de hasard; c'était un petit cube d'ivoire, d'os ou de bois, marqué de points sur ses six côtés comme les nôtres (Plin. *H. N.* XXXVII, 6; Cic. *Div.* II, 41; Mart. XIV, 17; Ov. *Trist.* II, 473). On avait l'habitude de jouer avec trois *tesseræ*, que l'on jetait avec un cornet (*fritillus*); le meilleur coup était celui où les trois dés présentaient sur la même face un nombre différent; le pire, celui où les trois nombres amenés étaient les mêmes, trois as par exemple. La figure est la reproduction d'un original en ivoire trouvé à Herculanum. Cf. TALUS, 1.

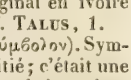

3. *Tessera hospitalis* (σύμβολον). Symbole d'hospitalité et d'amitié; c'était une petite tablette que le maître de la maison remettait à l'hôte qui le quittait; on la brisait en deux morceaux, et chacun des

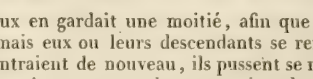

deux en gardait une moitié, afin que si jamais eux ou leurs descendants se rencontraient de nouveau, ils pussent se reconnaître et renouveler ou acquitter leurs anciennes obligations de famille (Plaut.

Pœn. v, 2, 86-93). Le spécimen est pris d'un original.

4. *Tessera frumentaria* et *nummaria. Billet* ou *bon* que dans certaines occasions les magistrats donnaient aux gens pauvres, et sur la présentation duquel ils recevaient les quantités de pain, de blé, de vin et

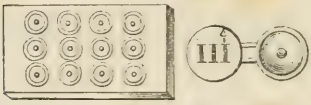

d'huile, ou les sommes d'argent, qui y étaient portées (Suet. *Nero,* 11; *Aug.* 40 et 41); quelquefois les empereurs les jetaient à la foule qui se les disputait (voy. CONGIARIUM), et de riches personnages faisaient de même pour tâcher de gagner la faveur populaire (Suet. *Dom.* 4). C'étaient d'abord de petites tablettes carrées, en bois, comme la figure de gauche, sur lesquelles était marqué le nombre de mesures à recevoir; ce furent plus tard des boules comme la figure de droite, creuses et portant inscrite en dedans la quantité à recevoir, ou contenant un ordre écrit pour l'objet qu'on voulait offrir, quand, au lieu de comestibles ou d'argent, c'était quelque article de fantaisie. Cet ordre était payable sur présentation au magasin du donateur, et pouvait être vendu ou transféré (Suet. *ll. cc.;* Juv. VII, 174). Les deux spécimens sont la reproduction d'originaux trouvés dans des fouilles; on voit la manière dont on les distribuait dans la gravure au mot CONGIARIUM.

5. *Tessera theatralis.* Billet d'entrée au théâtre, ou dans quelque autre endroit de réjouissances publiques (Mart. VIII, 78), distribué par le *duumvir,* et donnant à son possesseur droit à une place pour la représentation. Le numéro du siége, celui de la division verticale et de la rangée horizontale où il se trouvait, étaient marqués sur cette *tessera;* elle portait même quelquefois le titre de la pièce que l'on allait jouer, comme dans le spécimen ci-joint,

d'après un original découvert à Pompéi. La pièce annoncée est la *Casina* de Plaute, et la place à laquelle donne droit le billet est la huitième de la seconde rangée du troisième *cuneus.*

6. *Tessera militaris* (σύνθημα). Tablette de bois (Polyb. VI, 34), sur laquelle était inscrit le mot d'ordre, et que les officiers donnaient à leurs soldats pour qu'ils pussent avoir un signe au moyen duquel ils distinguaient les amis des ennemis; c'était aussi un des moyens de répandre dans les différentes divisions d'une armée les ordres du commandant en chef (Liv. VII, 35; XXVII, 46; Veg. *Mil.* II, 7; Virg. *Æn.* VII, 637; Serv. *ad l.*).

TESSERARIUS. Dans l'armée, l'ordonnance qui recevait des mains de l'officier supérieur la tablette (*tessera*) portant le mot de passe ou l'ordre d'action, et qui la faisait parvenir dans toute l'armée (Tac. *Hist.* I, 25; Veg. *Mil.* II, 7).

TESSERULA. Diminutif de TESSERA, petit cube pour faire des pavés de mosaïque (Lucil. *ap.* Cic. *Or.* 44), comme TESSELLA; billet ou bon (Pers. V, 74), comme TESSERA, 4; tablette pour voter dans les comices (Varro, *R. R.* III, 5, 18), comme TABELLA, 4.

TESTA (ὄστρακον, κεράμιον). En général, toute espèce de vase fait en argile cuite ou terre de potier (Plin. Virg. Hor. etc.); tuile (Vitruv. II, 8, 19; voy. TEGULA); tesson de tuiles ou de poterie (Ov. *Met.* VIII, 661; Juv. III, 270).

TESTACEUM. Fait de tuiles (Columell. I, 6, 13; Plin. *Ep.* X, 46). Voy. PAVIMENTUM, 6 et SPICA.

TESTU et TESTUM. Le couvercle d'un vaisseau de terre et le vaisseau lui-même (Cato, *R. R.* 74; Ov. *Fast.* V, 540; voy. les gravures au mot OLLA).

TESTUACIUM. Pain cuit dans une sorte de poêle en terre (Varro, *L. L.* V, 106).

TESTUDINATUS ou -NEATUS. Fait en forme de *testudo;* s'applique aux toits et aux plafonds (Vitruv. II, 1, 4; Columell. XII, 15, 1); voy. TESTUDO, 2.

TESTUDINEUS. Fait ou orné d'écaille de tortue (Prop. IV, 6, 32; Juv. VI, 80).

TESTUDO (χέλυς, χελώνη). Dans le premier sens du mot, une tortue; par ex-

tension, ce nom est donné à un instrument à cordes particulier (Cic. *N. D.* II, 57; Hor. *A. P.* 394), qui forme une variété de la *lyra;* c'est la lyre, non dans sa première simplicité (voy. les gravures au mot LYRA), mais perfectionnée par l'addition d'une pièce concave, en travers de laquelle les cordes étaient tendues pour que les sons en devinssent plus pleins et plus retentissants. Ce nom venait d'une légende d'après laquelle Mercure, le fabuleux inventeur de cet instrument, en aurait conçu la première idée en voyant, sur les sables de l'Égypte, une écaille de tortue en travers de laquelle des fragments de la peau desséchée du ventre étaient restés tendus en cordes minces, qui firent résonner différentes notes quand ses doigts les ébranlèrent (Serv. *ad* Virg. *G.* IV, 464; cf. Homer. *H. in Merc.* 24-54). Par suite, on donna à la table d'harmonie la forme d'une écaille de tortue, comme on le voit dans le spécimen ci-joint, qui, dans une peinture de Pompéi, est entre les mains de Mercure. On la faisait résonner avec les doigts et le *plectrum*, comme il est dit et figuré au mot CANO, 2. La distinction établie ci-dessus, quoique sans aucun doute elle soit fondée, n'est pas, toutefois, rigoureusement observée; car les poëtes appliquent souvent ce terme indifféremment à toute espèce d'instrument à cordes, *lyre* ou *cithare*.

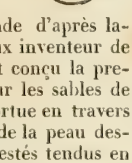

2. Plafond formé de quatre plans convergeant vers un centre (Vitruv. V, 1, 6), distinct de la voûte (*camera*), et du dôme (*tholus*); par suite, ce nom se donne aussi à l'appartement couvert d'un plafond comme celui que nous venons de décrire (Varro, *L. L.* V, 161; Cic. *Brut.* 22). La figure que forment les quatre plans s'élevant jusqu'à un point qui est leur sommet commun, est bien indiquée par les deux lignes qui se coupent au milieu de la gravure ci-jointe, et qui sont destinées à représenter le toit d'un atrium, dans un fragment du plan de Rome, en marbre, que l'on conserve au Capitole.

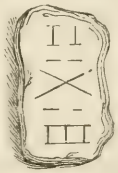

3. Hangar en planches, couvert de peaux non tannées, et placé sur des roues, de sorte qu'on pouvait le transporter où l'on voulait pour protéger les hommes pendant qu'ils creusaient des tranchées et faisaient leurs approches vers les murs d'une ville assiégée (Vitruv. X, 15 et 16; Cæs. *B. G.* V, 43 et 52); ou pour couvrir ceux qui manœuvraient le bélier : on

l'appelait alors *testudo arietaria* (Vitruv. X, 13, 2); c'est ce que représente la gravure ci-jointe, d'après un bas-relief de l'arc de Septime-Sévère.

4. Toit que les soldats faisaient au-dessus de leur tête avec leurs boucliers pour se défendre des traits de l'ennemi, surtout quand ils s'avançaient au pied des

murs d'une place fortifiée, pour les escalader (Caes. *B. G.* II, 6; Tac. *Hist.* III, 27; IV, 23). On élevait les boucliers au-dessus des têtes et des épaules en se serrant de manière qu'ils se touchassent et se recouvrissent mutuellement par leurs bords, de sorte que leur réunion formait une masse, compacte comme l'écaille d'une tortue ou la pente d'un toit, et sur laquelle les projectiles glissaient sans atteindre les soldats qui marchaient dessous (Liv. XLIV, 9). Ce qui complétait le toit, c'était que les soldats du rang extérieur étaient à genoux pendant que

ceux des rangs antérieurs se tenaient de plus en plus droits. Ces détails seront mieux saisis à l'aide de la figure ci-dessus, tirée de la colonne d'Antonin, et qui représente un corps de soldats romains faisant la *testudo* en marchant à l'assaut d'une forteresse des Germains.

TETRACHORDON (τετράχορδον). Qui a quatre cordes, et qui ainsi produit quatre notes (Capell. IX, 324); c'est un système de sons qui comprend deux tons et demi, et sur lequel était fondée toute l'ancienne musique des Grecs. Vitruve (IX, 8, 2), appelle l'orgue hydraulique (*hydraulus*) un tétrachorde, quand il n'a que quatre tuyaux.

TETRADOROS ou -ON (τετράδωρος ou -ον). M. à m. qui a quatre largeurs de main; s'applique aux briques (Vitruv. III, 2, 3); voy. le mot LATER, où sont décrites et figurées les formes et dimensions comparatives des anciennes briques.

TETRADRACHMUM (τετράδραχμον). Une des monnaies d'argent d'Athènes, valant quatre drachmes (*drachmæ*), et par conséquent environ 3 fr. 60 c. de

notre monnaie (Liv. XXXIV, 52). La gravure est une reproduction d'une de ces pièces avec une réduction d'un tiers.

TETRAPHORI. S. ent. *phalangarii*. Porteurs qui transportaient un fardeau à quatre, au moyen d'une perche (Vitr. X, 3, 7); voy. les figures aux mots PHALANGÆ et PHALANGARII, où cette opération est faite par deux et par huit hommes.

TETRASTYLOS (τετράστυλος). Qui a quatre colonnes, soit qu'elles fussent situées sur une même ligne en avant d'un édifice (Vitruv. III, 3, 7), soit qu'elles formassent dans l'intérieur les quatre coins d'un carré (Id. VI, 3, 1; voy. la gravure au mot ATRIUM, 2); par suite, on emploie *tetrastylon*, comme substantif, pour désigner un intérieur, tel qu'un péristyle (*peristylium*), qu'entourent quatre rangées de colonnes formant les quatre côtés d'un carré (Capitol. *Gord.* 32; Inscript. *ap.* Grut. 124, 1).

TEXTOR, TEXTRIX (ὑφάντης, ὑφάντρια). Celui ou celle qui tisse (Mart. XII, 59; IV, 19). Voici le procédé que l'on employait pour les tissus unis : la chaîne (*stamen*, *tela*), qui se composait d'un certain nombre de fils forts, était attachée soit à la barre transversale (*jugum*), qui formait le sommet du métier (voy. la gravure au mot TELA, 2), soit au rouet (*insubulum*) comme dans la figure ci-jointe. Alors on passait une baguette (*arundo*) entre les fils, de manière qu'elle se trouvât en-dessous du premier fil, en dessus du second, en dessous du troisième,

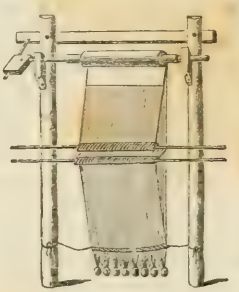

et ainsi de suite dans toute la largeur de la chaîne, et que tous les fils de la chaîne fussent ainsi partagés en deux paquets séparés (*stamen secernit arundo*. Ov. *Met.* VI, 55). Alors on faisait passer tous les fils d'un paquet à travers une série de brides ou lisses (*licia*), qui étaient attachées par leur extrémité supérieure à une barre (*liciatorium*), que nos tisserands appellent la *lame*, chaque fil étant passé à travers une bride séparée, comme on le voit dans la gravure; on en faisait de même pour l'autre paquet. Cette opération d'arranger les lisses est désignée par les expressions *licia telæ addere*, ou *subnectere*. On fixait ensuite l'extrémité inférieure des fils de chaîne à l'ensouple inférieure (*scapus*), s'il y en avait une, comme dans la figure au mot TELA, 1; ou on les rassemblait en un certain nombre de faisceaux, à l'extrémité de chacun

desquels était attaché, comme on le voit ici, un poids (*pondus*) afin de maintenir la chaîne roide et tendue pendant que l'on tissait la trame. Le métier étant ainsi chargé, le tisserand, en appuyant sur une des lames, soulevait une portion des fils par son milieu : il se formait ainsi un vide (*trama*) à travers lequel on faisait passer le fil de trame, au moyen soit d'une grande aiguille à faire le filet (*radius*), soit d'une navette (*alveolus*); le fil, la *duite* de nos tisserands, passant par-dessous une partie des fils de chaîne et par-dessus l'autre, se trouvait les lier les uns aux autres; alors on rendait le tissu compacte en serrant les duites au moyen d'une sorte de battoir en bois (*spatha*), ou des dents d'un peigne (*pecten*), qui étaient insérées entre les fils de chaîne. C'est le *peigne* ou *ros* des tisserands modernes (Ov. *l. c.* 55-58; Schneider, *Index R. R. Script. v.* TELA).

TEXTRINA (ἱστών). Chambre à tisser (Vitruv. VI, 4, 2).

TEXTRINUM (Cic. *Verr.* II, 4, 2). Synonyme du précédent.

2. (ναυπήγιον). Bassin où l'on construit et où l'on radoube des navires (Ennius, *ap.* Serv. *ad* Virg. *Æn.* XI, 326).

THALAMEGUS (θαλαμηγός). Yacht ou canot de parade dont se servaient les rois d'Égypte pour se promener sur le Nil (Suet. *Cæs.* 52). Il était très-richement orné, contenait tout ce qui pouvait servir dans une partie de plaisir, et des cabines (*thalami*) pour une suite nombreuse, d'où le nom ci-dessus, ainsi que la périphrase latine *navis cubiculata* (Sen. *de Ben.* VII, 20).

THALAMUS (θάλαμος). Mot emprunté au grec, et ayant dans les deux langues une signification très-générale et très-semblable; il est employé pour désigner une chambre à coucher (DORMITORIUM); mais particulièrement la principale des chambres à coucher, celle où reposaient des époux (voy. la gravure au mot DOMUS, 2, *g*); chambre où l'on se tient (CUBICULUM), particulièrement dans les appartements intérieurs de la maison : quelquefois la maison d'habitation tout entière (Virg. *Æn.* VI, 280 et 623; Vitruv. VI, 10, 2; Ov. *Met.* II, 738).

THALASSITES (θαλασσίτης). Vin que l'on coulait au fond de la mer dans des jarres hermétiquement fermées, pour le mûrir (Plin. *H. N.* XIV, 10); par opposition à *vinum maris expers* (Hor. *Sat.* II, 8, 15), οἶνος ἀθάλασσος en grec.

THEATRUM. Théâtre, pour la représentation de drames ou de scènes mimiques. Les premiers théâtres, en Grèce comme en Italie, ne furent que des échafaudages temporaires en bois, que l'on élevait pour la circonstance, et que l'on abattait ensuite; mais plus tard les théâtres devinrent des édifices permanents, en pierre ou en brique, d'une architecture très-soignée, souvent très-belle, et d'une très-riche décoration. Tout en se ressemblant par leurs traits et leurs caractères généraux, les théâtres grecs et les théâtres romains différaient par quelques-unes de leurs dispositions intérieures et la distribution de plusieurs des parties essentielles qui les composaient.

1. Le théâtre romain était ordinairement bâti dans l'intérieur de la ville, sur un terrain plat; il se composait extérieurement d'un ou de plusieurs étages d'arcades superposées qui formaient une enceinte semi-circulaire et livraient passage aux spectateurs; des escaliers prati-

qués dans l'épaisseur du bâtiment les

conduisaient à des rangs de siéges disposés aussi en demi-cercle dans l'intérieur, et adossés à ce mur extérieur dont nous venons de parler, et dont on a un spécimen dans la gravure, qui représente l'extrémité circulaire du théâtre de Marcellus, tel qu'il existe maintenant dans les débris qui en sont restés. Deux étages seulement subsistent : l'inférieur, d'ordre dorique, enterré en partie dans le sol; l'ordre ionique, au-dessus, est mieux conservé; mais il y avait originairement un troisième étage d'ordre corinthien, qui a complétement disparu. La ligne circulaire du plan est facile à distinguer dans le dessin, ainsi que les colonnes qui décoraient chaque étage, et entre elles les pierres des arceaux, qui formaient autant d'arcades ouvertes, maintenant bouchées par le mur et les fenêtres des maisons modernes qui ont remplacé l'édifice. L'extrémité opposée du théâtre, qui contenait la scène, des appartements appropriés à l'usage des acteurs, et des magasins, était droite; elle formait pour ainsi dire la corde du demi-cercle, et était décorée extérieurement d'un portique (*porticus*), quelquefois d'une étendue considérable, comprenant de nombreuses colonnades, des promenades découvertes et couvertes, et des galeries, où les désœuvrés et les flâneurs élégants aimaient à se réunir. Une portion de ces dépendances, suffisante toutefois pour donner une idée de l'ensemble, est indiquée par la partie

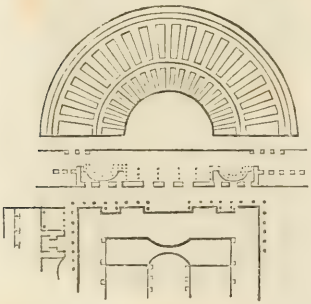

inférieure de la gravure, qui représente le plan du théâtre de Pompée à Rome, d'après le plan de la ville gravé sur marbre que l'on conserve au Capitole : au bas est le portique, marqué en lignes noires; au-dessus, l'on voit les murs de la scène elle-même, et enfin les siéges pour les spectateurs : ils sont disposés en demi-cercle, et étaient entourés extérieurement par une muraille semblable à celle que représente la gravure précédente. Il n'y avait pas de toit; l'intérieur de l'édifice, à ciel ouvert, se composait des parties essentielles suivantes, distribuées, comme le montre la gravure, qui est un plan du théâtre d'Herculanum, construit sur le modèle romain. Le corps de l'édifice (*cavea*), où étaient assis les spectateurs, se composait d'un certain nombre de rangées semi-circulaires de siéges formées par de hautes marches (*gradus*), s'élevant en lignes concentriques les unes au-dessus des autres. Ces rangées de siéges sont divisées horizontalement en étages (*mænianа*), qui en contiennent chacun plusieurs, séparés par de larges corridors (*præcinctiones*, A A A A); et verticalement, en compartiments cunéiformes (*cunei*, B B B B B B B), par un certain nombre d'escaliers (*scalæ*) qui servaient aux spectateurs à descendre jusqu'à la rangée où étaient situées leurs places respectives, quand ils avaient débouché dans l'enceinte par les portes (*vomitoria*, *b b b b b*) qui se trouvaient au haut de chaque escalier, portes qu'ils atteignaient au moyen de passages et de couloirs couverts, ménagés dans l'épaisseur du bâtiment, ce qui est expliqué et figuré avec plus de détail au mot AMPHITHEATRUM. Au bas de la *cavea* était l'*orchestra* (C), formant une demi-circonférence exacte, et qui contenait les siéges destinés aux magistrats et aux personnes de distinction, au lieu de servir, comme l'*orchestra* grecque, aux musiciens et aux évolutions du chœur. Un peu en arrière de l'*orchestra* il y avait un mur bas (*pulpitum* ou *proscenii pulpitum*, *c*, qui formait le devant de la scène (*proscenium*, D D) du côté des spectateurs, et la séparait de l'*orchestra*. Derrière la scène, se trouvait un mur élevé, en briques ou

en maçonnerie (*scena, e e e*), qui formait d'une manière permanente le fond du théâtre, avec trois grandes entrées pour les principaux acteurs, et de l'autre côté de ce mur, les appartements où s'habillaient les acteurs ainsi que les magasins (*postscenia*, E E), ce que nous appelons les *coulisses*. Les deux petites constructions (*ff*) qui, aux deux extrémités du *proscenium*, avancent jusque sur la scène, rappellent nos loges d'avant-scène; on suppose qu'elles

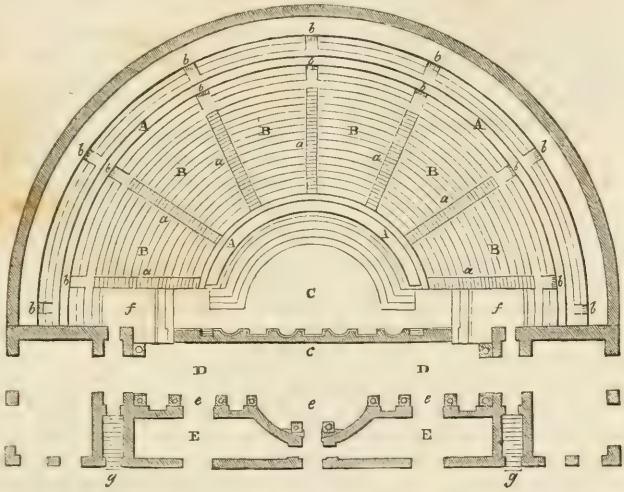

étaient réservées comme places d'honneur aux premiers magistrats d'Herculanum, car elles ont chacune, avec un escalier spécial (*gg*), une entrée particulière qui donne sur le portique de derrière; mais il ne faut y voir qu'un caprice de l'architecte, et non une de ces parties essentielles qui se retrouvent disposées de même dans tous les théâtres.

2. (θέατρον). Le théâtre grec, autant que les localités le permettaient, était ordinairement placé sur la pente d'une colline, afin de pouvoir y établir plus facilement, en taillant les flancs mêmes de la montagne, les siéges des spectateurs; le terrain plat qui se trouvait au pied recevait les constructions nécessaires pour la scène et ses dépendances; dans ce cas, la *cavea* n'était guère qu'une excavation, et n'avait pas d'extérieur; mais quand la nature du sol ne donnait pas de telles facilités, et qu'il devenait nécessaire de bâtir sur un terrain plat, la construction qui entourait et soutenait la *cavea* présentait à l'extérieur les mêmes caractères que celle que nous avons décrite à l'article des théâtres romains. L'intérieur contenait toutes les parties énumérées dans les paragraphes précédents, disposées de la même manière, avec quelques différences importantes, par rapport à l'usage auquel étaient consacrées quelques-unes d'entre elles et la forme qu'elles recevaient. On le comprendra, en comparant la gravure ci-jointe, qui est un plan du grand théâtre de Pompéi, construit d'après le système grec, avec le plan du théâtre romain donné précédemment. La partie où étaient assis les spectateurs (κοῖλον, *ca-*

vea) est, comme dans ce dernier, à ciel découvert, et subdivisée d'une manière analogue en étages par de larges corridors

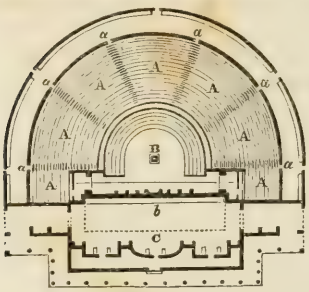

(διαζώματα, *præcinctiones*), et en compartiments cunéiformes (A A A, κερκίδες, *cunei*) par des escaliers (*a a a*, κλίμακες, *scalæ*) convergeant vers le centre; mais, au lieu d'être une demi-circonférence, elle est formée d'un segment de cercle beaucoup plus grand; ce qui donne de la place pour un public plus nombreux. L'orchestre (ὀρχήστρα) était également bien plus encaissé que dans un théâtre romain, et n'était pas occupé par les spectateurs, mais servait seulement au chœur, à qui il fallait de la place pour se ranger à la suite du coryphée et faire ses évolutions. Au centre de l'orchestre s'élevait l'autel de Bacchus (B, θυμέλη, *thymele*) qui, étant en bois, a péri, mais qu'on a rétabli dans le dessin, pour qu'on en voie bien la place. La scène et ses dépendances (προσκήνιον, *proscenium*) étaient divisées, comme dans le théâtre romain, en deux parties : la scène même, d'où parlaient les acteurs (*b*, λογεῖον, ὀκρίβας, *pulpitum*), et le fond de la scène avec son mur permanent (C, σκηνή, *scena*). Le nom des appartements situés derrière la σκηνή, et que les Romains appelaient *postscenia*, est douteux ; quelques antiquaires croient que c'était ὑποσκήνιον, mais d'autres pensent qu'on désignait par ce mot le mur bas qui sépare le devant de la scène de l'orchestre.

3. *Theatrum tectum*. Théâtre couvert d'une toiture, comme l'Odéon de Périclès à Athènes, et qui servait généralement de salle de concert (Stat. *Silv.* III, 5, 91; Inscript. *ap.* Orelli, 3294). On croit que le plus petit des deux théâtres de Pompéi était couvert, d'après une inscription que l'on y trouve en l'honneur du personnage aux frais de qui fut construit le toit. Intérieurement il est disposé d'après le même plan que les autres théâtres; mais, comme toute la partie supérieure est ruinée, il est impossible de déterminer de quelle nature était ce toit.

THECA (θήκη). Boîte ou étui pour serrer quoi que ce soit; l'épithète qui accompagne le mot indique, dans chaque cas particulier, le genre d'objet que l'on y dépose; ainsi *theca calamaria*, boîte à plumes; *theca nummaria*, boîte à argent, etc. (Virg. Quint. Prop. Varro).

THECATUS. Déposé dans un étui; appliqué à l'arc (Sidon. *Ep.* I, 2), comme on le voit dans la gravure au mot CORYTUS.

THERISTRUM (θέριστρον et θερίστριον). Mot grec (Theocr. XV, 69) transporté en latin assez tard (Tertull. *de Pall.* 4; Hieron. II *in Isai.* III, 23). Dans les deux langues, le sens précis du mot est un peu incertain; tout ce qu'on en sait, c'est qu'il désignait une partie du vêtement des femmes, qu'elles portaient en été comme défense contre le soleil : c'était une pièce d'étoffe carrée (*pallium*, Isidor. *Orig.* XIX, 25, 6), qui servait

probablement à couvrir la tête, comme on le voit dans la figure ci-jointe, empruntée à un bas-relief, qui rappelle tout à fait la manière dont actuellement, dans plusieurs parties de l'Italie, les femmes se couvrent la tête d'un morceau de toile en été, d'étoffe de laine en hiver. De même, dans l'antiquité, à la couver-

ture d'été (θερίστριον) on oppose celle d'hiver (χειμαστριον).

THERMÆ (θέρμαι). Mot à mot, sources d'eau chaude (*eaux thermales*); par suite, bains d'eau chaude, que la chaleur en fût naturelle ou produite par des moyens artificiels; enfin, plus tard, ce nom fut transporté au bâtiment qui contenait tout ce dont se composait un établissement de bains complet, des bassins froids ainsi que des bains chauds, des bains de vapeur aussi bien que d'eau : tels étaient, par exemple, ceux qu'Agrippa légua au peuple romain, et dont le bel édifice que nous appelons maintenant le Panthéon formait un des appartements (Plin. *H. N.* XXXIV, 19, 6; XXXV, 9; XXXVI, 64). Dans ce sens général, ce mot n'est donc qu'un synonyme de BALINEÆ; voyez, à ce mot, expliquée et figurée la manière dont les anciens construisaient et disposaient un établissement de bains.

2. Après le siècle d'Auguste, quand les Romains eurent tourné leur attention vers les arts de la paix, et qu'ils employèrent à l'embellissement de leur capitale une partie des trésors qu'accumulaient entre leurs mains les tributs payés par leurs immenses provinces, le nom de THERMÆ fut plus particulièrement réservé à ces magnifiques établissements, disposés sur le plan d'un gymnase grec, mais construits avec plus de luxe encore et dans de plus grandes proportions, qui, outre des bassins et des pièces pour toute espèce de bains chauds, froids, ou de vapeur, contenaient des salons de conversation et de discussion, des bibliothèques, des galeries de tableaux, des appartements pour toute espèce de jeux et d'exercices, des promenades à ciel ouvert et ombragées, des corridors couverts, des portiques pour courir, sauter, faire toute sorte d'exercices gymnastiques, enfin toutes les dépendances qui pouvaient contribuer à procurer des jouissances intellectuelles ou matérielles à une population riche et adonnée au luxe (Suet. *Cal.* 37; *Nero*, 12; Mart. III, 20, 25; V, 44; VII, 32 et 34; IX, 76; XII, 83; Capitol. *Gord.* 32; Eutrop. VII, 9 : textes dans sept desquels *thermæ* est opposé à *balnea*). On peut encore voir dans Rome des ruines très-considérables de trois anciens édifices publics de ce genre : les *thermæ* de Titus sur l'Esquilin (Suet. *Tit.* 7), où fut trouvé le fameux groupe du Laocoon; les *thermæ* de Caracalla, ou *Antonianæ*, sur l'Aventin (Spart. *Carac.* 9; Eutrop. VIII, 11), où l'on découvrit les statues de l'Hercule Farnèse, de la Flora Farnèse, et le groupe de Dircé attachée par Zéthus et Amphion à un taureau sauvage, chefs-d'œuvre qui sont conservés aujourd'hui dans le Musée Bourbon à Naples; enfin les *thermæ* de Dioclétien, qui couvrent une partie à la fois du Viminal et du Quirinal, et d'une seule salle desquels Michel-Ange fit une église, *Santa Maria degli Angeli*, la plus grande qui soit à Rome, après Saint-Pierre. La gravure nous donne le plan des *thermæ* de Caracalla, d'après l'étude qu'en a faite l'architecte italien Pardini, avec quelques changements dans les parties restaurées, changements opérés d'après le gymnase d'Éphèse, dont un plan est inséré à l'article GYMNASIUM, et dont la comparaison avec celui qui est ici représenté démontrera que dans l'ensemble les mêmes principes présidaient à la distribution et au dessin de ces deux sortes d'édifices. Les lignes et teintes noires indiquent les parties de la construction encore subsistantes; les autres, celles qui sont plus légèrement marquées, sont des restaurations, mais suffisamment autorisées par des portions correspondantes encore subsistantes, comme on s'en convaincra en examinant de près et en comparant les côtés opposés de l'édifice en général et de chaque appartement en particulier. On doit comprendre qu'il y a dans une certaine mesure quelque chose de conjectural dans les noms et les usages assignés à tous ces appartements, excepté là où les ruines ont conservé de leur ancienne destination des traces assez nettes pour lever tous nos doutes; mais cependant, en assignant des noms à toutes les pièces, nous obtiendrons un résultat. Nous donnerons au lecteur, sous une forme très-concise et de la manière la plus

simple du monde, une idée claire et distincte de la magnificence de ces édifices, et du nombre, de la variété, de la disposition générale des pièces qu'ils contenaient; car les thermes de Dioclétien, quoique construits dans de plus grandes

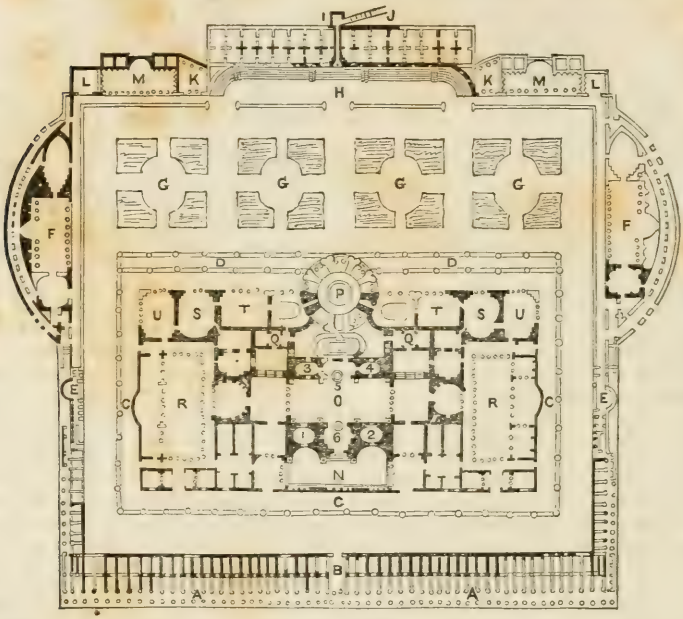

proportions, sont exactement disposés de même dans toutes leurs parties essentielles.

AA. Colonnade faisant face à la rue, qu'Héliogabale commença à ajouter à la construction primitive, et qu'acheva Alexandre Sévère (Lamprid. *Heliog.* 77; *Alex. Sev.* 25). Quant à la rangée de petites pièces que l'on aperçoit derrière cette colonnade, on suppose que c'étaient des chambres de bain séparées, accompagnées chacune d'un *apodyterium* ou cabinet à se déshabiller, pour les personnes qui n'aimaient pas à se baigner en public. B. L'entrée. CCC. Trois corridors simples régnant autour de la masse centrale des bâtiments, et l'entourant à l'aide d'un corridor double, DD, qui borde le côté sud-ouest : ces couloirs sont restaurés d'après le gymnase d'Éphèse, quoiqu'il n'en subsiste actuellement aucune trace; sans eux, il y aurait évidemment eu dans le plan un vide qu'il fallait remplir. EE. *Exedræ*, où s'asseyaient et causaient les philosophes et les littérateurs, avec une abside semi-circulaire, conservée du côté gauche, et tout autour de laquelle étaient rangés les siéges. FF. Galeries semblables aux *xysti* grecs, en avant des emplacements consacrés aux exercices gymnastiques, et ayant à chaque bout un appartement séparé qui servait probablement à l'un des jeux ou exercices empruntés aux Grecs. GGGG. Promenades découvertes (*hypæthræ ambulationes*), plantées d'arbres et d'arbrisseaux, avec des ronds-points qui servaient aussi à toute espèce d'exercices du

corps. H. Le stade, avec des siéges tout à l'entour, qui permettaient aux spectateurs de suivre la course et les autres exercices auxquels on s'y livrait; de là le nom qu'il porte aussi de *theatridium*. Les massifs derrière le stade contiennent les cuves avec des fourneaux au-dessous, qui élevaient l'eau servant aux bains jusqu'à une certaine température, avant que des tuyaux la transportassent dans les chaudières tout à fait contiguës aux chambres de bain. I est le réservoir général (*castellum*), et J une portion de l'aqueduc qui le remplissait. Quant aux autres appartements placés à cette extrémité de l'édifice, KK, LL, MM, rien ne permet d'en déterminer l'usage et le nom : tout ce que l'on peut faire, c'est inférer de leur place auprès des terrains consacrés à la gymnastique, qu'ils se rattachaient en quelque manière au même ordre d'exercices. Le massif central contenait les chambres de bain, dont quelques-unes gardent des traces suffisantes de leur premier usage pour qu'on puisse leur donner avec confiance un nom et une destination précise. N. *Natatio*, grand bassin où l'on pouvait nager, flanqué de chaque côté d'une suite de cabinets où l'on se déshabillait (*apodyteria*) et de chambres pour les esclaves (*capsarii*) qui veillaient sur les habits de ceux qui se baignaient, la simplicité de ces chambres et l'absence de toute ornementation indiquant assez qu'elles étaient faites pour des domestiques. O. Le *caldarium*, avec quatre bains (1, 2, 3, 4) à eau chaude (*alvei*) à chacun de ses angles, et un *labrum* (5, 6) sur chacun des deux grands côtés du parallélogramme. Les marches qui conduisaient dans chacun des bassins subsistent encore, ainsi qu'une partie du tuyau par lequel arrivait l'eau dans l'un d'eux ; le toit au-dessus de la partie centrale de cette pièce était, comme celui de l'appartement précédent (N), supporté par huit colonnes immenses. En continuant à s'avancer dans le même sens, on rencontre des appartements trop ruinés pour qu'on puisse les restaurer avec quelque certitude, mais qui contenaient, sans aucun doute, le *laconicum* ou bain de vapeur, auquel servait probablement la chambre circulaire (P). On a reconnu, à des signes encore apparents, que QQ étaient des citernes à eau placées près des chambres de bain, et alimentées par les cuves situées à l'autre bout de l'édifice. Les deux pièces spacieuses (RR), voisines des corridors latéraux, étaient des chambres couvertes servant à faire de l'exercice dans le mauvais temps, et elles semblent bien appropriées aux jeux de balle (*sphæristeria*), auxquels se livraient les Romains. Celles qui se trouvent plus loin, à côté de la double galerie, étaient deux bassins d'eau froide (*baptisteria*, SS), avec une chambre où l'on se frottait le corps d'huile (*elæothesium*, TT), et de chaque côté une chambre fraîche (*frigidarium*, UU). L'ensemble des bâtiments a en tout un mille de tour, et le massif du milieu avait un étage supérieur, dont il existe encore des traces, et où étaient probablement placées les bibliothèques et des galeries de tableaux.

THERMOPOLIUM (θερμοπώλιον). Boutique où l'on vendait des boissons chaudes, *calida* (Plaut. *Trin.* IV, 3, 6; *Rud.* II, 6, 45), et qui répond à nos cafés.

THERMULÆ. Diminutif de THERMÆ, sans aucun sens ironique et méprisant, mais, au contraire, employé, comme certains autres diminutifs, pour exprimer une idée d'extrême perfection (Mart. VI, 42).

THOLUS (θόλος). Coupole ou dôme servant de toit à un bâtiment de forme circulaire (Vitruv. IV, 8, 7 ; Ov. *Fast.* VI,

282); se dit et du plafond que le dôme formait à l'intérieur (Ov. *Fast.* VI, 296 ; Virg. *Æn.* IX, 408), et du toit qu'il fai-

sait à l'extérieur (Mart. II, 59). La gravure, d'après une médaille de Néron, établit le sens véritable de ce mot, car elle représente le grand marché pour les comestibles tout apprêtés (*macellum magnum*), qui, nous l'apprenons de Varron (*ap.* Non. p. 448), était couvert d'une coupole (*tholus macelli*), comme on le voit dans la gravure.

THORACATUS (θωρακοφόρος). Qui porte un *thorax*, c'est à-dire une cuirasse (Plin. *H. N.* XXXVII, 37).

THORAX (θώραξ). C'est proprement un mot grec qui correspond au mot latin LORICA; mais ces deux mots se trouvent opposés l'un à l'autre dans un texte de T. Live (XLII, 61 : *loricæ thoracesque*), où *lorica* est un corselet de cuir, *thorax* une cuirasse de métal.

2. (προτομή). Portrait en marbre, en bronze ou en toute autre matière, représentant la personne jusqu'à la poitrine seulement; c'est ce que nous appelons un *buste* (Trebell. *Claud. Goth.* 2; Vitruv.

Compend. 2). Le spécimen, emprunté à un bas-relief, représente un artiste en train de modeler un *thorax*, soit en cire, soit en argile, comme l'atteste le bâton à modeler qu'il tient dans sa main gauche; c'est probablement un de ces petits bustes que les anciens Romains avaient l'habitude de conserver dans leurs maisons sous le titre de *imagines majorum*. C'est à cette coutume qu'il faut attribuer l'origine des bustes comme branche particulière de l'art; ils étaient d'un grand avantage pour les personnes qui n'avaient pas assez de fortune pour faire la dépense d'une statue en pied. Cela expliquera un fait qui autrement paraîtrait singulier, c'est que l'on ne rencontre que dans des écrits d'une époque relativement assez récente le nom qui désigne dans l'antiquité un buste. Il est nécessaire de se rappeler que les anciens appelaient *Hermæ* ces œuvres de la statuaire grecque primitive, qui sont si souvent classées dans nos musées parmi les bustes; en réalité, ce ne sont pas des bustes, mais des têtes sans épaules, destinées à être fixées au sommet d'une borne carrée, les piédestaux sur lesquels elles sont maintenant posées étant tout à fait modernes.

THRAX, THRÆX ou THREX. Gladiateur thrace (Senec. *Q. N.* IV, 1), ainsi nommé parce qu'il avait la même armure

défensive et offensive que les guerriers thraces, un coutelas à lame recourbée et à pointe aiguë (*sica*), et le petit bouclier thrace (Festus, *s. v.*), à contours carrés et à surface convexe, comme le montrent

les gravures, tirées toutes deux de des-

sins sur des lampes en terre cuite. Dans la lutte, il soutenait souvent l'attaque de son adversaire courbé en deux ou agenouillé derrière son bouclier, comme le montre la figure ci-dessus, qui fait bien comprendre l'allusion par laquelle Sénèque (*l. c.*) désigne une personne de petite taille en l'assimilant à un gladiateur thrace attendant l'attaque.

THRONUS (θρόνος). Trône (Plin. *H. N.* XXXV, 36, 2; Auct. *Pervigil. Ven.* 7); ce n'est qu'une transcription du mot grec, dont l'équivalent latin est SOLIUM.

THYAS ou THYIAS (θυάς ou θυιάς). Bacchante (Ov. *Fast.* VI, 514; Catull. 64, 392; Virg. *Æn.* IV, 302); forme grecque adoptée par les poëtes latins, et synonyme de BACCHA.

THYMELE ou THYMELA (θυμέλη). C'est proprement un mot grec qui désigne un endroit servant au sacrifice, comme un temple ou un autel; mais on l'emploie particulièrement pour l'autel de Bacchus dans un théâtre grec. C'était une plate-forme carrée, à laquelle conduisaient des degrés, et qui était située au centre de l'*orchestra* (voyez le plan au mot THEATRUM, 2, sur lequel il est marqué B). Il rendait différents services : il servait d'autel, il représentait un monument funéraire, ou tout objet du même genre qui jouait un rôle dans la pièce; il cachait le souffleur qui se tenait derrière, tandis qu'il portait le joueur de flûte (*tibicen*), et quelquefois le chorége. Dans un théâtre romain il n'y avait pas de *thymele*, parce que l'orchestre était tout entier disposé pour recevoir des spectateurs, comme notre parterre.

THYMELICI (θυμελικοί). Le chœur dans un théâtre grec, ceux qui chantaient dans l'*orchestra* autour de l'autel de Bacchus (*thymele*), et les musiciens qui occupaient cet autel, par opposition aux *scenici* (σκηνικοί), les véritables acteurs, ceux qui jouaient sur la scène (Vitruv. V, 7, 2; Isidor. *Orig.* XVIII, 47).

THYROMA (θύρωμα). C'est le nom grec d'une porte d'entrée, de l'allée d'une maison (Vitruv. IV, 6, 1). Voy. JANUA.

THYRSIGER. Qui porte le thyrse; épithète désignant Bacchus, ses compagnons et ses adorateurs (Senec. *Med.* 110; *Hipp.* 753), qui portaient cet instrument sur

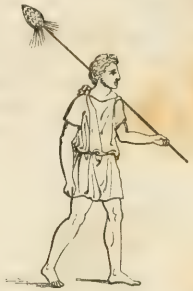

leurs épaules, quand ils étaient en train de célébrer les fêtes de leur dieu, comme on le voit dans la figure ci-jointe, tirée d'une peinture de Pompéi, où sont représentées plusieurs des cérémonies qui accompagnaient un sacrifice à Bacchus.

THYRSITENENS (Anthol. Lat. I, p. 11, Burm). Synonyme du précédent.

THYRSUS (θύρσος). Thyrse, long bâton dont la tête était formée d'une pomme de pin, d'une touffe de lierre ou d'un bouquet de feuilles de vigne; Bacchus et ses adorateurs le portaient dans la célébration de leurs rites (Hor. *Od.* II, 19, 8; Stat. *Theb.* IX, 614). C'était primitivement une lance, dont la pointe était entourée et cachée comme nous venons de le dire (Macrob. *Sat.* I, 19; Sen. *Herc. Fur.* 904). La gravure montre les trois manières indiquées ci-dessus de décorer la tête d'un thyrse; à gauche, ce sont des feuilles de lierre; à droite, des feuilles de

vigne, et au milieu une pomme de pin : spécimens empruntés tous à des peintures de Pompéi; mais pour l'instrument

complet, avec sa tige, c'est la gravure au mot THYRSIGER qui le représente.

TIARA ou -AS (τιάρα ou -ας). *Tiare;* sorte de bonnet ou fez qui formait la coiffure nationale des Parthes, des Arméniens, des Perses, et en général de tous les peuples du nord-ouest de l'Asie. C'était une calotte en coton, complétement souple, que l'on plaçait sur le sommet de

la tête, de manière à laisser libres les cheveux de devant sur le front; un étroit ruban, attaché autour de l'occiput, l'empêchait de tomber (Hieron. *Ep.* 64, n. 12; Val. Flacc. VI, 700), précisément comme le montre la figure ci-jointe, empruntée à un bas-relief de Persépolis.

2. *Tiara recta.* Tiare droite, que pouvaient porter seuls les rois des nations que nous venons d'énumérer (Sen. *de Ben.* VI, 31), et qui, au lieu d'être molle et flexible, comme celle que portaient leurs sujets, était raide, de manière à se tenir dressée au-dessus de la tête comme un de nos chapeaux, ainsi que le montre la figure, qui représente Tigrane, roi d'Arménie, d'après une médaille syrienne. Dans la langue perse, on appelait ce bonnet *cidaris.*

3. *Tiara phrygia* (Juv. VI, 516; Virg. *Æn.* VII, 254). Expression que les poëtes latins emploient, au lieu de *mitra,* pour désigner le long bonnet souple qui est connu sous le nom de bonnet phrygien, et qu'on attachait sous le menton au moyen de cordons, *redimicula* (Juv. *l. c.*), comme on le voit dans la figure ci-jointe, empruntée à une peinture de

Pompéi et représentant Pâris, le pasteur de l'Ida.

TIBIA (αὐλός). C'est le nom que l'on donnait à plusieurs instruments à vent très-usités chez les anciens et faits de roseau, de buis, de corne, de métal, du tibia (os de la jambe) de quelques animaux ou oiseaux, d'où l'origine même du nom; tous ces instruments, toutefois, appartenaient à une même classe, caractérisée par la présence de trous qu'ouvraient ou que fermaient à volonté les doigts, et par celle d'une embouchure que l'on introduisait entre les lèvres et par laquelle on soufflait dans l'instrument.

1. (μόναυλος). Une des formes les plus anciennes et les plus simples de la

tibia était un petit cylindre en buis, assez semblable au *flageolet* moderne, et tout à fait semblable à l'instrument dont se servent encore maintenant les bergers ou *pifferari* des montagnes près de Rome. On voit cette *tibia* dans le spécimen ci-joint, pris d'une statue représentant un faune. Ce genre de *tibia* était connu particulièrement sous le nom de *monaulos,* emprunté au grec (Mart. XVI, 64).

2. *Tibia gingrina* (γίγγρας). Sorte de petite flûte très-simple, faite de roseau d'un fort petit diamètre, produisant un son aigu et plaintif, comme notre *fifre;*

elle était d'un grand usage en Phénicie

et en Égypte (Solin. 5; Festus, *s. v.*; Athen. IV, 76). On en a trouvé dans les tombeaux égyptiens plusieurs spécimens, variant de longueur entre $0^m,228$ et $0^m,457$; la gravure en représente un de $0^m,228$ de long, tiré de la collection de Salt au Musée Britannique.

3. *Tibia obliqua* (πλαγίαυλος). Instrument assez semblable à notre *basson*, avec une embouchure placée sur le côté du tube, et que l'on tenait, quand on en jouait, dans une position oblique, de manière que le sommet en vînt près de l'oreille droite (*per obliquum calamum ad aurem porrectum dextram*, Apul. *Met.* XI, p. 245), ainsi qu'on le voit dans la figure ci-jointe, d'après un bas-relief

conservé au Vatican et qui représente un certain nombre de génies célébrant les fêtes de Bacchus. On prétend que ce fut Midas qui l'inventa (Plin. *H. N.* VII, 57), et on en attribuait l'usage aux satyres et aux compagnons de Bacchus (Serv. *ad* Virg. *Æn.* XI, 737).

4. *Tibia vasca.* C'était, à que l'on

suppose, un instrument du même genre que celui que nous venons de décrire, mais plus simple et moins puissant, sur lequel s'exerçaient les commençants, la forme de l'embouchure facilitant la production et la modulation des sons, et c'est de là que lui viendrait ce nom de *vasca*, m. à m., légère ou inférieure (Solin. 5; Salmas. *ad* Vopisc. *Carin.* 19; Gloss. Philoxen.). Si ces conjectures sont fondées, on en aurait un spécimen dans la figure ci-dessus, qui représente une statue-terme de Pan conservée au Musée Britannique. L'embouchure est disposée comme dans la figure précédente, mais le cylindre est plus mince, et n'est formé que d'une simple tige de roseau. Le bras droit et la portion inférieure de l'instrument sont des restaurations modernes.

5. *Tibia longa.* La longue flûte que l'on employait dans les temples, pendant les sacrifices, pour faire entendre une musique éclatante et solennelle au moment de la libation (Marius Victorin. I, 2478). La figure est empruntée à un bas-

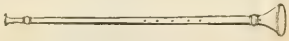

relief publié par Casali (*Splend. Urb. Rom.* III, 1), et représentant un sacrifice; on y voit quatre personnages soufflant dans ce même instrument, presque aussi long que le corps des musiciens mêmes qui le manient.

6. *Tibia curva* (ἔλυμος). La flûte phrygienne (Athen. IV, 79); elle servait surtout dans les cérémonies du culte de Cybèle (Pollux, IV, 74). Le tube en était fait en buis, et, à l'extrémité opposée à l'embouchure, se terminait par un bout recourbé (Pollux *l. c.*) en forme de corne, comme on le voit dans le spécimen ci-joint, emprunté à un bas-relief

romain; c'est ce qui la fait appeler *curva* (Virg. *Æn.* XI, 737; Tibull. II, 1, 86), ou *tibia adunco cornu* (Ov. *Met.* III, 533). Elle avait souvent aussi deux branches qui se séparaient à la moitié environ de la longueur totale de l'instrument, comme

on le voit dans la figure ci-jointe, empruntée aussi à un bas-relief; par suite,

les sons que cette flûte fait entendre sont alors caractérisés par l'épithète *biforis* (Virg. *Æn.* IX, 618, *biforem dat tibia cantum;* Stat. *Theb.* IV, 668, *biforem tumultum*).

7. *Tibiæ pares* (ζεύγη). Paire de flûtes, de même longueur et de même diamètre, toutes deux dans le même ton, c'est-à-dire toutes deux basses ou toutes deux hautes; un même musicien soufflait en même temps dans toutes les deux; mais chaque flûte était à elle seule un instrument séparé et complet, et ce n'était pas, comme dans le modèle précédent, deux branches partant d'un même tronc. Le spécimen que nous donnons est emprunté à un bas-relief en marbre de la Villa

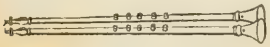

Mattei, où les deux flûtes sont tenues par une Muse. L'*Hécyre* de Térence était accompagnée de flûtes de ce genre, comme nous l'apprend la notice mise en tête de la pièce : — *modos fecit Flaccus Claudi, tibiis paribus.*

8. *Tibiæ impares.* Paire de flûtes inégales dans lesquelles soufflait en même temps un seul musicien, mais qui avaient chacune un diapason et des sons différents, l'une étant basse et l'autre haute; différence qui résultait, à ce que l'on croit, de l'inégalité de longueur des deux flûtes et de l'inégalité des intervalles entre les trous, comme semblent l'indiquer les figures de la gravure, empruntées aussi à un bas-relief. Le *Phormion* de Térence était accompagné par des flûtes de ce genre,

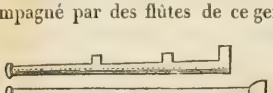

comme le dit la notice mise en tête de la pièce: — *modos fecit Flaccus Claudi, tibiis imparibus.*

9. *Tibia dextra.* Dans une paire de *tibiæ impares,* celle qu'en jouant on tenait de la main droite (Festus, *s. v.*), comme le montre la figure ci-jointe, d'a-

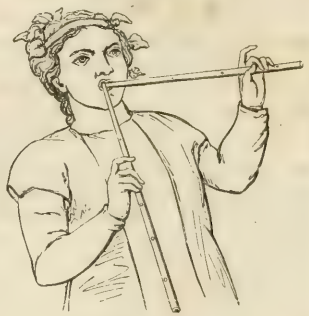

près une peinture d'Herculanum. Elle était faite de la partie supérieure de la tige du roseau (Theophrast. *H. P.* IV, 12; Plin. *H. N.* XVI, 66) et produisait les notes graves ou *basses* (*gravi bombo,* Apul. *Flor.* I, 3, 2), ce qui la fait appeler par Hérodote la flûte mâle, αὐλὸς ἀνδρήϊος (I, 17). L'*Eunuque* de Térence était accompagné par une paire de flûtes basses — *tibiis duabus dextris;* l'*Andrienne* par deux paires de flûtes, une de basses, une de hautes — *tibiis paribus dextris et sinistris.*

10. *Tibia sinistra* ou *læva.* Dans une paire de flûtes, celle que l'on tenait de la main gauche, comme le montre la dernière figure. Elle était faite de la partie inférieure de la tige du roseau (Theophrast. *H. P.* IV, 12; Plin. *H. N.* XVI, 66); elle produisait les notes hautes ou aiguës (*acuto tinnitu,* Apul. *Flor.* I, 3, 2); ce qui la fait appeler la flûte féminine, αὐλὸς γυναικήϊος, par Hérodote (I, 17).

11. *Tibia incentiva.* La flûte qui conduit, ou flûte basse; synonyme de *tibia dextra* (Varro, *R. R.* I, 2, 15), parce que c'était la flûte de droite qui commençait.

12. *Tibia succentiva.* La seconde flûte ou flûte haute; synonyme de *tibia sinistra* (Varro, *R. R.* I, 2, 15), parce que le chant, que commençait la basse, était

aussitôt repris et continué par la flûte haute ou de la main gauche.

13. *Tibiæ Sarranæ*. Paire de flûtes, de longueur et de diamètre égal, comme les *tibiæ pares*, de manière que toutes les deux étaient à la même hauteur et dans le même ton (Serv. *ad* Virg. *Æn.* IX, 618). Les *Adelphes* de Térence étaient accompagnés par cet instrument, dont on suppose que le nom vient de Sarra, l'ancien nom de Tyr; mais sur cette origine, ainsi que sur les propriétés et les caractères particuliers de cet instrument, on ne sait rien de réellement authentique.

14. *Tibiæ milvinæ*. Flûtes qui avaient un son particulièrement aigu et perçant (Solin. 5; Festus, *s. v.*); on n'en sait pas plus long sur leur forme et leurs caractères distinctifs.

TIBIALE (περικνημίς). Grande guêtre, qui entourait le tibia du genou à la cheville; les Romains ne la portaient pas habituellement, mais accidentellement; elle était adoptée sous l'empire par des personnes d'un tempérament délicat, comme Auguste (Suet. *Aug.* 82), ou par ceux dont le métier rendait utile cette protection, comme les soldats (Paul. *Dig.* 49, 16, 14), ou par les chasseurs, emploi qu'atteste notre gravure; la guêtre qu'elle représente est portée par un chasseur dans un bas-relief romain où est figurée une chasse de bêtes féroces.

TIBICEN (αὐλητής). Musicien qui

joue de la flûte (*tibia*). Les joueurs de flûte formaient à Rome une corporation (Inscript. *ap.* Grut. 175, 10; Val. Max. II, 5, 4); on en faisait beaucoup de cas (Ov. *Fast.* VI, 657), et on les employait sans cesse dans les fêtes et les solennités religieuses (Ov. *l. c.*; Cic. *Agr.* II, 34; Plin. *H. N.* XXVIII, 3), dans les funérailles (Id. X, 60), et sur la scène (Hor. *A. P.* 215). La gravure, tirée d'une peinture de Pompéï, représente un joueur de flûte au théâtre, assis sur l'autel de Bacchus (*thymele*) au milieu de l'orchestre, battant la mesure de son pied gauche, et vêtu de la longue robe dont parle Horace (*l. c.*).

TIBICINA (αὐλητρίς). Joueuse de flûte (*tibia*), comme le représente la figure ci-jointe, d'après une peinture

d'Herculanum (Mart. XIV, 64). C'étaient généralement des filles qui se louaient pour jouer dans les dîners et les réunions de plaisir (Plaut. *Aul.* II, 4, 2; *Most.* IV, 3, 2; *Stich.* II, 3, 56).

TIGILLUM. Diminutif de TIGNUM.

TIGNARIUS, s. ent. *faber, charpentier;* proprement, celui qui façonne et assemble les solives et les poutres (*tigna*) d'un toit (Cic. *Brut.* 73) : travail qui, chez les Romains, formait un métier séparé, tous ceux qui le pratiquaient étant associés en une corporation distincte (Inscript. *ap.* Grut. 360, 2). Mais dans la langue du droit ce mot prenait un sens plus général, désignant tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, travaillaient aux constructions (Cajus, *Dig.* 50, 16, 335).

TIGNUM. Dans un sens général, bois de charpente, poutre pour bâtir; mais

ce terme est particulièrement employé pour désigner, dans la charpente d'un toit, les *entraits* (Vitruv. IV, 2, 1) qui sont placés en travers sur l'architrave (*trabs*); comme on le voit dans le plan au mot MATERIATIO, où ils sont marqués *d d d d d*. Dans l'intérieur d'un bâtiment, ils forment les solives principales des plafonds; et dans les édifices en pierre d'ordre dorique, les extrémités en sont représentées extérieurement par les triglyphes; mais, dans les constructions ioniennes et corinthiennes, il n'en est pas tenu compte à l'extérieur, et les extrémités en sont entièrement cachées par les pierres de la frise continue (*zophorus*) qui les couvre.

TINA. Vase dans lequel, pendant les premiers temps de Rome, on apportait le vin à table (Varro, *ap.* Non. *s. v.*). On n'en connaît pas les propriétés particulières; mais nous pouvons inférer qu'il était de très-grande dimension, des expressions de Varron, qui en parle comme d'un vaisseau qui remplace l'outre (*uter*), et Nonius l'associe avec l'espèce de baril que l'on appelle *cupa*. Les Italiens modernes ont conservé ce mot presque sous son ancienne forme, *il tino*, et l'emploient pour désigner la cuve où est foulé le raisin après la vendange.

TINTINNABULATUS. Portant une clochette; se dit particulièrement des animaux, autour du cou desquels on en

attachait chez les anciens dans le même but qu'on le fait chez nous (Sidon. *Ep.* II, 2). Le spécimen est tiré d'une figurine en bronze.

TINTINNABULUM (κώδων). *Clochette, sonnette* (Plaut. *Trin.* IV, 2, 162), présentant les mêmes formes et servant aux mêmes usages que de nos jours; placée à la porte d'une maison (Suet. *Aug.* 91; cf. Sen. *de Ira*, III, 35), pour avertir les domestiques; dans les bains, pour prévenir quand l'eau était prête (Mart. XIV,

163); employée aussi dans les sacrifices (Plaut. *Pseud.* I, 3, 112), et enfin au cou des animaux, comme objet à la fois d'ornement et d'utilité. La gravure représente six sonnettes de formes différentes, d'après des originaux antiques; les deux de gauche sont des clochettes de moutons; les deux de dessous, attachées à un ruban, servaient à orner le poitrail d'un cheval; les deux autres sont des sonnettes à main de plus grande dimension.

TINTINNACULUS. Celui qui fait tinter les oreilles d'une autre personne (Plaut. *Truc.* IV, 3, 8); sobriquet donné au LORARIUS, par allusion à l'effet que produisaient ses coups sur l'esclave qu'il punissait.

TITULUS. Placard ou affiche attachée au bout d'un long bâton, et que portaient dans les triomphes les soldats, pour apprendre à la foule le nombre des prison-

niers, la quantité du butin, les noms des villes et des pays soumis : renseignements qui y étaient tous écrits en gros caractères (Ov. *Trist.* IV, 2, 20). La gravure

représente un des écriteaux portés dans le triomphe de l'empereur Titus après la conquête de Jérusalem, d'après l'arc élevé en mémoire de cet événement.

2. Titre d'un ouvrage (Plin. *Ep.* v, 13, 3; Senec. *Tranq.* 9). Synonyme d'INDEX; voy. l'explication et la figure donnée à ce mot.

3. Affiche ou écriteau qu'on suspendait contre une maison pour indiquer qu'on voulait la louer ou la vendre (Plin. *Ep.* VII, 27, 7); d'où l'expression *mittere Lares sub titulum* (Ov. *Rem.* 302; cf. Tibull. II, 4, 54), qui signifie afficher qu'une maison est en vente. L'affiche qui mettait en vente spécifiait le prix qu'on demandait, et entrait dans les détails de l'affaire; pour annoncer qu'on voulait louer, la formule se composait de ces deux mots : EST LOCANDA, dont on se sert encore aujourd'hui pour le même usage à Rome.

4. Épitaphe (Plin. *Ep.* VI, 10, 3); et toute espèce d'inscription sur des monuments, des bâtiments, des vases, etc.

TOGA (τήβεννα). *Toge;* le principal vêtement de dessus des Romains, celui qui formait le costume national et distinctif de ce peuple, comme le *pallium* pour les Grecs. Elle était ordinairement en laine blanche, excepté dans des cas de deuils privés, ou parmi les pauvres, à qui il n'eût pas été possible de supporter les dépenses de fréquents blanchissages; dans ces deux cas, on employait de la laine de couleur sombre et foncée.

Comme les dimensions de ce vêtement et la manière de l'ajuster ne furent pas toujours les mêmes, mais changèrent avec les temps, les érudits et les antiquaires ont rencontré de grandes difficultés quand ils ont voulu déterminer avec précision la grandeur et la forme de la draperie dont il se composait; car, quoiqu'un grand nombre de figures vêtues de la *toga* existent encore, et dans des bas-reliefs et comme statues isolées, cependant elles appartiennent, presque sans exception, à l'époque impériale et ne représentent que la dernière manière et la moins simple de l'ajuster. C'est donc aux œuvres de l'art étrusque, nation d'où, directement ou indirectement, la toge vint aux Romains, qu'il faut demander les premiers spécimens de ce vêtement; et, en effet, nous y trouvons des preuves manifestes que primitivement la toge était une pièce d'étoffe en forme de croissant ou de demi-cercle, comme l'indique Denys (III, 61), et d'une médiocre grandeur, de manière à ne pas former de plis sur la poitrine, ainsi que l'atteste Quintilien (XI, 3, 137). On a un exemple du premier des caractères que nous avons indiqués, dans la figure ci-jointe; c'est la reproduction d'un petit bronze étrusque, où la forme en croissant est clairement indiquée par les nombreux plis parallèles qu'a produits aux deux extrémités l'effort par lequel, en tirant la toge roide dans le dos, on a fait de la ligne concave, qui la termine en haut, une ligne droite. Quand on avait ajusté par derrière contre le bas du cou le milieu de la plus petite des deux courbes du bord supérieur de la draperie, ce qu'est en train de faire le personnage représenté ci-dessus, on en jetait les deux bouts par-dessus les épaules, de manière qu'ils pendissent verticalement par-devant, comme ceux du *pallium* grec (voy. la gravure au mot PALLIUM, 1), mais sans broche sous le menton; alors on prenait, ou relevait le côté droit, on le tirait sous le menton, de manière qu'il fût bien tendu, et ne formât pas de *sinus :* puis on le rejetait par-dessus l'épaule gauche, de telle sorte que l'extrémité en tombât dans le dos comme un pan d'habit; dans ce cas, les deux bras étaient complétement couverts et emprisonnés par la draperie, comme

on le voit dans la seconde figure, d'après une pierre gravée, aussi de travail étrusque; ou, si celui qui portait la toge voulait se conserver le bras droit libre, au lieu d'en tirer le côté droit en travers de la poitrine à la hauteur de l'épaule, il le faisait passer *sous* son aisselle (voy. la première figure), puis le rejetait pardessus l'épaule opposée, ainsi que nous le montre la troisième figure, tirée d'une

statue étrusque en bronze. De plus, dans tous ces modèles, les dimensions de la draperie, très-restreintes si on les compare à celles que prit plus tard ce même vêtement, expliquent d'une manière satisfaisante pourquoi l'on appelle une toge de ce genre *toga restricta* (Suet. *Aug*. 73).

Le premier changement, introduit, comme il est raisonnable de le penser, sous la république, fut l'augmentation de la surface de la draperie, sans qu'on altérât le caractère de ses contours; elle conserva, étendue à plat, la forme du croissant, mais se composa d'un segment de cercle plus grand que le demi-cercle primitif, ce qui produisit un vêtement qui, par ses dimensions, tint le milieu entre la toge primitive et archaïque, dont nous venons de parler, et celle qui prévalut en dernier lieu. C'est cette toge moderne, si l'on peut ainsi parler, que portait habituellement Auguste, et que son biographe désigne par l'expression *neque restricta, neque fusa* (Suet. *Aug*. 73), c'est-à-dire, ni étriquée, ni très-ample. Mais cette augmentation de surface rendit nécessaire de modifier un peu la manière de l'adapter au corps, ce qui conduisit à ne former qu'un très-court *sinus* (*perquam brevis*. Quint. XI, 3, 137), lequel commença à être de mode dans les temps qui suivirent l'âge primitif de Rome (Quint. *l. c.*); il servait à compenser ce que la draperie avait gagné de longueur, en en abaissant par devant une certaine partie, de manière que le bout rejeté pardessus l'épaule ne pendît pas trop bas par derrière. Cette disposition est parfaitement visible dans la figure ci-jointe, d'après une statue conservée à Venise, dans la bibliothèque de Saint-Marc; en la comparant aux spécimens précédents, on y remarquera que le côté droit, qui est ramené en travers de la poitrine, au lieu d'être tendu sous le menton ou sous l'aisselle, est déprimé par devant, de manière à former le court *sinus* dont nous avons parlé ci-dessus, et à faire ainsi une sorte de lit où reposait le bras, complétement couvert; la main seule et une petite partie de la poitrine sont apparentes. C'est là l'attitude que désignait l'expression *brachium veste continere* (Quint. *l. c.*); et c'était celle qu'adoptaient en général les orateurs de la république, imitant en cela les coutumes des Grecs (Quint. *l. c.*). En réalité, toutes les figures données jusqu'ici ressemblent fort à celles qui sont drapées dans le *pallium* grec (voy. les gravures à ce mot); la différence consiste principalement en ce que la *toga*, à cause de sa forme plus ou moins voisine du cercle, a des plis plus nombreux et plus amples, tandis que ceux du *pallium* sont plus rares, plus maigres et serrent de plus près le corps, comme cela devait résulter naturellement de la forme rectangulaire de la draperie qui le composait. On n'a pas perdu de vue, dans les gravures, la distinction que nous venons de signaler; elle y est suffisamment indiquée par le caractère différent des traits qui y marquent les plis, comme on le reconnaîtra

en les comparant les unes aux autres, et en les examinant de près; la différence sauterait aux yeux, si les dessins avaient été exécutés sur une plus grande échelle, de manière que l'on eût pu reproduire les détails avec plus d'exactitude et de perfection : elle frappera tous ceux qui auront l'occasion de voir les originaux.

La toge ample, *toga fusa* (Suet. *Aug.* 73), la dernière, celle qui prévalut dans le siècle d'Auguste et sous les empereurs qui lui succédèrent, présente aux yeux une très-grande différence avec les précédentes; et cependant, pour y arriver, il avait suffi d'agrandir encore la surface de la draperie, jusqu'à ce qu'elle formât un cercle complet (*rotunda*, Quint. XI, 3, 139), quand on l'étendait à terre, comme un manteau italien ou espagnol. La partie de cette toge que l'on fixait à la base du cou, était encore échancrée, comme dans les spécimens donnés ci-dessus, mais de façon seulement que le vêtement tînt mieux et eût, pour entourer la personne, de plus larges plis; c'est ce à quoi Quintilien (*l. c.*) fait allusion par l'épithète *bien coupée* (*apte cæsa*), appliquée à la toge. Cet agrandissement nouveau de la draperie, comme celui qui l'avait précédé, produisit une nouvelle manière d'arranger la toge, où disparaît toute ressemblance avec le *pallium* grec. On la posait d'abord sur l'épaule gauche, de manière qu'un tiers environ de la longueur totale de la toge couvrît le côté gauche de la personne et tombât par devant jusque entre les pieds, comme le montrent les parties marquées 1 dans les deux figures, vues l'une de dos, l'autre de face, que nous donnons comme spécimens. On passait le reste de la draperie derrière le dos, puis sous le bras droit; on la pliait ensuite en deux, à peu près par le milieu : on en couvrait ainsi le devant du corps, puis on la rejetait par-dessus l'épaule gauche, de sorte qu'elle tombait jusqu'aux talons, ainsi que le montre celle des deux figures qui est vue de dos. La portion ainsi repliée par devant produit un double *sinus*, comme le dit Quintilien (*l. c.*); l'un est formé par la partie de la draperie qui est rejetée en dehors par-dessus l'autre, et qui, dans le spécimen ci-joint, ne tombe que jusqu'aux genoux (2), mais descend plus bas encore dans d'autres statues, de manière à s'arrêter à très-peu de distance au-dessus du bord inférieur de la draperie (*ima toga*, 3), dis-

position que Quintilien considère comme la plus convenable (*decentissimus*). L'autre *sinus* est formé par le pli même, qui va, comme nous l'avons dit, de dessous le bras droit jusque sur l'épaule gauche, de manière à décrire la même courbe qu'un baudrier (*balteus*. Quint. *l. c.*); ce pli, nous le savons, devait s'arrondir avec aisance sur la poitrine, comme on le voit ici, et n'être ni tiré roide et tendu comme dans la première manière d'arranger la toge, celle dont on a un exemple dans la troisième figure de cet article, ni aussi lâche que dans celle qui se rapproche du *pallium* grec, et que nous représente la quatrième figure— *nec strangulet, nec fluat* (Quint. *l. c.*). Enfin, comme le bout du pan de la toge que l'on commençait par poser sur l'épaule gauche aurait traîné à terre et embarrassé les mouvements de celui qui la portait (Suet. *Cal.* 35) à cause de la grande longueur de cette draperie, on en relevait une partie de dessous ce baudrier ou *sinus* supérieur (4), autour duquel on en formait un petit pli rond (5), appelé *umbo* (Tertull. *de Pall.* 5), et ce pli en maintenait l'extrémité inférieure à une hauteur convenable. La figure vue de face est le dessin d'une statue de la villa Pamfili; celle qui est vue de dos, d'une statue de la villa Medici.

Une autre méthode d'ajuster la toge, connue sous le nom de CINCTUS GABINUS, est expliquée et figurée au mot CINCTUS.

2. *Toga prætexta.* Toge ornée d'une large bande de pourpre, empruntée primitivement aux Étrusques, et qui était portée avec la *bulla* par les enfants de libre naissance des deux sexes, ainsi que par les principaux magistrats, les dictateurs, les préteurs, les édiles, les rois tant qu'il y en eut, et quelques colléges de prêtres, à Rome comme dans les colonies (Prop. IV, 1, 131; Liv. XXXIV, 7; Festus, *s. v.*; Cic. *Phil.* II, 43; Plin. *H. N.* IX, 63; Eutrop. I, 17). Elle ne différait des toges figurées ci-dessus que par la bordure, que ne représentaient pas les sculpteurs; c'est ce qu'attestent de nombreuses statues encore subsistantes de jeunes gens portant la toge avec la *bulla* autour du cou (Bartoli, *Sep.* 27; *Mus. Borb.* VII, 49; *Mus. Pio-Clem.* III, 24; *Villa Borghese*, V, 3 et 4). Dans toutes ces figures et dans bien d'autres encore, la *prætexta* est ajustée comme la toge dans les deux derniers spécimens donnés.

3. *Toga pura* ou *virilis.* La toge toute simple que portaient ordinairement les hommes, faite en laine blanche, sans ornement ni couleur (Cic. *ad Att.* V, 20; *Phil.* II, 18).

4. *Toga picta.* Toge ornée de broderies (*acu picta*); primitivement elle était portée par le consul dans son triomphe

avec la *tunica palmata;* puis, sous l'empire, par les consuls et les préteurs quand ils célébraient les jeux du Cirque; aussi les voit-on souvent sur les diptyques consulaires des derniers temps de Rome; c'est de l'un d'eux qu'est tirée la figure ci-jointe, représentant le consul comme président des jeux; il lève un mouchoir (*mappa*) : ce qui est le signal du commencement des courses (Liv. X, 7, Lamprid. *Alex. Sev.* 40).

5. *Toga palmata.* Employé quelquefois dans le même sens que *toga picta* (Mart. VII, 2; Serv. *ad* Virg. *Æn.* XI, 334); mais l'épithète *palmata* est donnée plus souvent à la tunique portée par-dessous cette toge.

6. Couverture de livre (Mart. X, 93), synonyme de MEMBRANA, 2.

TOGATA. Proprement, une femme vêtue de la toge; car, dans les premiers temps de Rome, les femmes la portaient aussi bien que les hommes (Varro, *de Vit. P. R. ap.* Non. *s. v.*), de même qu'en Grèce elles portaient le *pallium* comme les hommes. Mais quand la *stola* eut été adoptée et fut devenue le vêtement distinctif des matrones romaines, l'usage de la *toga* parmi les femmes fut restreint aux courtisanes (*meretrices*), ou aux femmes mariées qui avaient été renvoyées par leurs maris pour cause d'adultère (Mart. II, 39; Juv. II, 70); et par suite, le mot *togata* finit par signifier une prostituée (Hor. *Sat.* I, 2, 63), ou une adultère (Mart. VI, 64).

2. *Togata fabula.* Pièce de théâtre dont les incidents et les caractères étaient pris dans la vie romaine, et qui, par conséquent, était jouée par des acteurs vêtus du costume national ou toge (Cic. *Sext.* 55; Sen. *Ep.* 8).

TOGATARIUS. Acteur dans une pièce représentant des événements de la vie romaine, et par conséquent portant la *toga*, ou costume national (Suet. *Aug.* 45).

TOGATULUS. Diminutif de TOGATUS. Ce mot indique une personne très-pauvre, qui portait une toge très-grossière, râpée ou trop courte, *togula* (Mart. X, 74).

TOGATUS. Dans un sens général, qui porte la toge; mais, comme ce vêtement formait la partie vraiment distinctive du costume national, ce mot est souvent employé dans un sens plus particulier pour désigner un Romain, par opposition à

palliatus, un Grec, dont le vêtement national était le *pallium* (Virg. *Æn.* I, 286; Cic. *Rosc. Am.* 46; *Phil.* V, 5; Suet. *Claud.* 15). De plus, comme la *toga* était un costume civil, auquel, en temps de guerre ou en cas de service actif dans l'armée, on substituait le *sagum* ou le *paludamentum*, on emploie encore ce mot dans un sens particulier pour désigner quelqu'un *qui est dans le civil*, par opposition à un militaire (Cic. *Sull.* 30; *de Or.* I, 24). Puis, comme c'était la toge qui complétait ce qu'on pouvait appeler la grande tenue d'un Romain, et que les basses classes ne la portaient que les jours de fête, et la déposaient pour vaquer à leurs travaux, le mot *togatus* est opposé à *tunicatus*, et indique que la personne à qui est appliquée cette épithète n'appartient pas aux classes ouvrières (Juv. I, 96; III, 127; VII, 142) : c'est là le sens et le piquant du trait satirique dans les textes auxquels nous renvoyons.

TOGULA. Diminutif de TOGA, tantôt indiquant la finesse du tissu, et par conséquent une étoffe plus précieuse, comme dans Cicéron (*ad Att.* I, 18), où ce mot est employé pour *toga picta*; quelquefois marquant infériorité de dimensions et de qualité, comme dans un autre passage de Cicéron (*Pis.* 23; cf. Mart. IX, 101), et ayant par conséquent un sens méprisant.

TOLLENO (κήλων, -ώνειον). Bascule, machine très-simple qui sert à tirer de

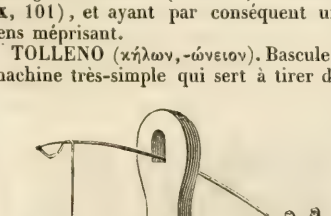

l'eau d'un puits et est encore en usage dans plusieurs parties de l'Europe; elle se compose d'une longue perche, avec une corde et un seau à l'un des bouts et à l'autre un contre-poids, posée en équilibre sur une forte traverse. Quand elle était très-longue, elle jouait, comme on le voit ici, dans un massif en maçonnerie élevé tout exprès, et percé d'une sorte de lucarne où elle était engagée (Festus, *s. v.*; Plaut. *Fragm. ap. Fest. v.* Reciprocare; Plin. *H. N.* XIX, 20). La gravure est empruntée à une peinture de Pompéi qui représente un paysage égyptien. On y voit le puits avec le seau (*situla*) suspendu au-dessus; deux hommes font marcher le levier, qui a précisément la forme courbe dont parle Martial (IX, 19, *antlia curva*).

2. Machine de construction analogue, qui, dans des opérations militaires sur terre ou sur mer, servait à élever un certain nombre d'hommes au niveau des remparts de l'ennemi, etc. (Liv. XXIV, 34; XXXVIII, 5; Veg. *Mil.* IV, 21).

TOMACINA (τεμάχιον. Varro, *R. R.* II, 4, 10). Synonyme de

TOMACULUM. Hachis ou espèce de saucisse faite des parties internes du cochon (Juv. X, 355), ou d'autres animaux; on mettait dans ce mets de la cervelle, du foie, etc.; on le cuisait sur le gril et on le mangeait chaud (Petr. *Sat.* 31). On vendait aussi dans les rues de ces saucisses, qu'on tenait chaudes dans de petits fours d'étain (Mart. I, 42, 9).

TOMENTUM (γνάφαλλον). Flocons de laine détachés en foulant du drap, et qui servaient à rembourrer des coussins, des traversins, des matelas, etc.; par suite, ce mot servit à désigner la bourre même, sans égard à la matière dont elle était faite, que ce fût de la laine, des plumes, de la paille, des têtes de carex, ou de la filasse, toutes choses qui servaient à cet usage (Plin. *H. N.* VIII, 73; Mart. XIV, 159, 160, 161, 162; Senec. *V. B.* 25; Suet. *Tib.* 54).

TOMIX ou THOMIX (θῶμιξ). Corde faite d'étoupe, d'écorce ou des parties fibreuses du genêt (Vitruv. VII, 3, 2; Columell. XII, 32).

TONSA. Aviron; terme employé par les poëtes, le plus souvent au pluriel (Ennius, *ap.* Fest. *s. v.* Virg. Lucan. Sil. Ital.).

TONSILLA. Pieu aiguisé et ferré à l'une de ses extrémités, que l'on plantait

en terre pour fixer un bateau au rivage (Verrius, Pacuvius, et Accius *ap.* Fest. *s. v.*).

TONSOR (κουρεύς). *Barbier,* dont les occupations coïncidaient chez les Romains à couper les cheveux, à raser la barbe, à arranger les ongles, à arracher avec des pinces (*volsellæ*) les poils malencontreux (Mart. VIII, 47; Plaut. *Aul.* II, 4, 33). Les riches entretenaient parmi leurs esclaves un barbier; mais le commun des mortels avait recours à la boutique du barbier (*tonstrina*); car les Romains se rasaient rarement eux-mêmes, au moins à partir de l'an de Rome 454, où vint de Sicile à Rome le premier barbier; avant cette époque, on avait porté la barbe et les cheveux longs (Plin. *H. N.* VII, 59).

TONSTRICULA (Cic. *Tusc.* V, 20). Diminutif de TONSTRIX.

TONSTRINA (κουρεῖον). *Boutique de barbier* (Plin. *H. N.* XXXVI, 47); chez les Grecs comme chez les Romains, c'était le rendez-vous favori des oisifs, qui se réunissaient chez leur barbier pour causer des nouvelles du jour (Plaut. *Ep.* II, 2, 16; *As.* II, 276).

TONSTRIX (κουρεύτρια). Femme qui faisait le métier de barbier; ce qui se rencontrait assez souvent chez les anciens, comme le prouvent différents textes et de nombreuses inscriptions (Plaut. *Truc.* II, 4, 54; IV, 2, 63; IV, 4, 3; Mart. II, 17; Inscript. *ap.* Grut. et Fabretti).

TONSUS (κούριμος). Coupé, rafraîchi, en parlant des cheveux ou de la barbe (Mart. VI, 64; XI, 39); épithète qui indique simplement que la croissance naturelle du poil a été arrêtée au moyen des ciseaux (*forfex*), tandis que *rasus* indique qu'on a été rasé de près avec un rasoir (*novacula*). Les Grecs portaient leurs cheveux coupés très-courts dans le chagrin et le deuil, les femmes comme les hommes, ainsi que le montre, pour les unes, la figure ci-jointe d'Électre, tirée d'un vase peint, et, pour les autres, celle d'Agamemnon au mot CATAGRAPHA; au contraire, dans les mêmes circonstances, les Romains laissaient croître leurs cheveux et leur barbe, jusqu'à ce que leur deuil fût terminé, ou que le péril qui les menaçait se fût éloigné d'eux; alors ils faisaient couper ce qui était de trop; c'est ainsi que l'expression *tonsus reus*, appliquée à un accusé, est synonyme d'*acquitté*. En temps ordinaire, le citoyen romain, sous la république comme sous l'empire, portait des cheveux de moyenne longueur, coupés pas très-court, à l'exception des habitants des campagnes (Mart. X, 98), qui étaient obligés de songer plus à la commodité qu'à l'élégance, et c'est ainsi que *tonsus* signifie souvent rustre, sentant la campagne, surtout appliqué aux esclaves qui servaient à table (Mart. XI, 12), parce que les gens à la mode avaient l'habitude de se faire servir par des esclaves très-bien mis, et portant de longs cheveux flottants (voy. les gravures, aux mots ACERSECOMES et PINCERNA); cependant quelques jeunes fats aux habitudes efféminées et certaines femmes de mœurs légères affectaient de porter des cheveux courts (Suet. *Aug.* 45; *Nero*, 44; Cic. *Pis.* 8).

TOPIA. Paysages qui, à une époque assez avancée, devinrent à la mode pour décorer les murs d'une maison. C'étaient des vues de fantaisie, des sites champêtres, des ports, des temples, etc. (Vitruv. VIII, 5, 2). On a trouvé dans les

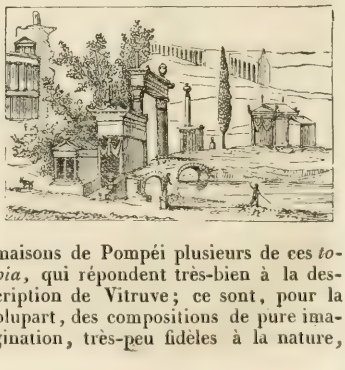

maisons de Pompéi plusieurs de ces *topia*, qui répondent très-bien à la description de Vitruve; ce sont, pour la plupart, des compositions de pure imagination, très-peu fidèles à la nature,

mais faites facilement, et assez agréables à l'œil. Nous en donnons un spécimen, afin que l'on ait une idée du système qui était généralement adopté pour cette branche de l'art chez les anciens.

TOPIARIUS. Jardinier-artiste, esclave dont les fonctions particulières étaient de s'occuper de l'*opus topiarium* (Cic. *ad Q. Fr.* III, 1, 2; Plin. *H. N.* XV, 39); on comprenait sous ce nom la culture et l'entretien des arbres et des arbrisseaux, la formation et la décoration de tonnelles et de bosquets, la taille des arbres verts, auxquels, au moyen de la serpe et du sécateur, on faisait prendre mille formes étranges d'oiseaux, d'animaux, de monstres, etc., semblables à celles qui étaient si recherchées dans les jardins hollandais au dernier siècle (Cic. *Par.* V, 2; Plin. *Ep.* III, 19, 3).

TORAL et TORALE. Housse que l'on faisait pendre devant la partie inférieure d'un lit de table, au-dessous du matelas (*torus*) jusqu'au plancher (Varro, *L. L.* VI, 167; Petr. *Sat.* 40; Hor. *Ep.* I, 5, 22), comme on le voit dans la gravure ci-jointe, d'après une peinture découverte à Resina. Ainsi le *toral* est distinct du *stragulum* et du *peristroma*, qu'on étendait, comme un drap, sur le matelas, et que foulait sous elle la personne couchée sur le lit, comme le montre la gravure à ce dernier mot. Elle était ordinairement faite, dans un but de propreté, d'une draperie blanche ou tout au moins de quelque étoffe qui se lavât (Hor. *Sat.*

II, 4, 84); mais il est fait aussi mention de tissus d'or ou couverts de broderies, comme servant au même usage (Lamprid. *Elag.* 19). Le ridicule Trimalcion fait apporter et suspendre au bas des lits sur lesquels étaient couchés les convives en train de dîner, une housse sur laquelle sont figurées des scènes de chasse, et juste au moment où l'on sert un sanglier Petr. *l. c.*).

TORCULAR et TORCULUM (ληνός). Presse servant à la fabrication de l'huile et du vin (Vitruv. VI, 6, 3; Plin. *H. N.* XVIII, 74; Varro, *ap.* Non. *s. v.*), dont l'objet était d'extraire par une pression violente tout le jus qui restait dans les peaux et les tiges du raisin (*pes vinaceorum*), après qu'il avait été foulé aux pieds, ou l'huile que gardait la pulpe des olives (*samsa*) après qu'elles avaient été écrasées par le moulin approprié à cet usage.

La machine primitivement employée dans ce but était très-simple : c'était un bloc de pierre très-lourd que l'on soulevait à l'aide d'un levier pour placer dessous les raisins enfermés dans un panier, *fiscina* (Columell. XII, 39, 3), ou entre des lattes, *regulæ* (Id. XII, 52, 10), afin que la masse ne pût, sous le pressoir, s'échapper par les côtés; c'est ce que représente la gravure ci-dessous, d'après un bas-relief grec du musée de Naples. Les deux hommes qui occupent la gauche du dessin sont en train d'assurer la pierre, tandis que les trois qui appuient sur l'autre extrémité du levier la soulèvent pour faire place au panier de raisins qu'on veut mettre dessous. Il est probable qu'après qu'on avait fait retomber la pierre sur le fruit, le levier changeait de rôle; une de ses extrémités étant engagée dans une emboîture, on le faisait porter sur la pierre, et les ouvriers, en se suspendant à l'autre bout, augmentaient la force de pression.

On fit bientôt un pas de plus, on inventa pour cet usage une véritable machine, que Caton nous décrit en détail (*R. R.* 18), et qui opérait au moyen d'un levier presseur (*prelum*), que l'on serrait contre l'objet à presser au moyen de cordes attachées à une des extrémités de la poutre, et sur lesquelles on tirait à l'aide d'un cabestan, *sucula* (Plin. *H. N.* XVIII,

74). On a découvert des débris très-considérables d'une de ces presses dans un ancien pressoir à Gragnano (primitivement *Stabiæ*), et c'est d'après ces débris qu'a été dessinéle plan ci-dessous, destiné à expliquer le caractère de cette machine

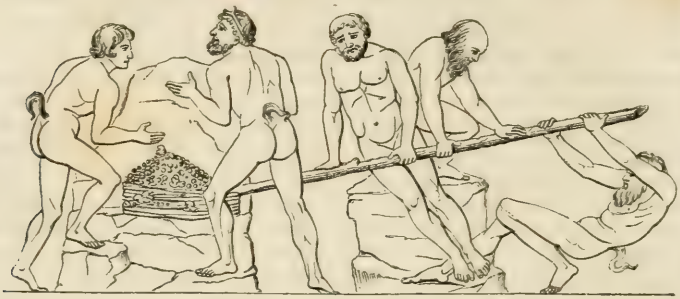

et les parties dont elle était composée, en donnant les noms techniques et spéciaux de chacune.

1, 1. Deux forts montants ou arbres (*arbores*) solidement enfoncés comme des coins dans des trous pratiqués tout exprès sous le plancher du pressoir (voyez la gravure au mot TORCULARIUM, n° 4, *i*); la langue (*lingula*, 2) de la poutre qui servait à presser (*prelum*, 3) était maintenue en place entre ces deux montants, ce qui

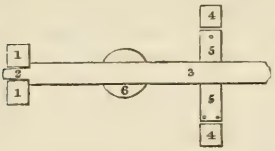

formait un point de résistance, quand la machine était en jeu. Comme tout l'effort de la poutre, tendant à se relever par un de ses bouts, quand on abaissait l'autre avec force, portait sur cette partie de l'appareil, Caton recommande que l'on emploie deux montants au lieu d'un, comme présentant plus de solidité par leur réunion et devant être plus difficilement arrachés à leur base que ne le serait un seul; aussi en voit-on deux représentés dans le plan; mais, dans le spécimen partiellement conservé à Gragnano, un seulement était employé, et il était percé d'un œil (*foramen*) qui recevait la langue de la poutre. 4, 4. Deux poteaux (*stipites*), plantés aussi dans des trous du même genre sous le plancher (voyez la gravure au mot TORCULARIUM, n° 3, *g*, *h*), et qui tenaient les bouts du cabestan (*sucula*, 5, 5) qui abaissaient la poutre. Les têtes de ces deux poteaux étaient reliées par une traverse, sur laquelle était fixée une poulie, autour de laquelle s'enroulait une corde attachée à l'extrémité de la poulie; elle servait à élever cette poutre pour faire place aux paniers pleins de marc que l'on plaçait dessous, sur le lit (*area*, 6), où ils étaient pressés et répandaient ce qu'ils contenaient encore de jus. La manière dont on obtenait ce résultat est facile à saisir. Quand les raisins ou les olives avaient été foulés aux pieds ou écrasés par les moulins, on mettait le marc sur un panier qu'on plaçait dans l'*area* par-dessus. On posait ensuite une planche plate très-forte (*orbis olearius*, Cat. *R. R.* 18), qui servait à distribuer également la pression sur toute la surface du panier. Alors on abaissait sur l'*orbis* le long bout de la poutre qui servait de levier, et le cabestan le tirait en bas jusqu'à ce que tout le jus eût été exprimé.

Une autre espèce de presse à raisin, bien connue, quoiqu'elle ne soit décrite par aucun des écrivains anciens dont le texte nous est parvenu, est représentée dans la gravure ci-jointe, em-

pruntée à une peinture d'Herculanum; elle se compose de deux montants solidement fixés en terre, et fortifiés par deux traverses, l'une en haut, l'autre en bas; cette dernière tenait lieu de l'*area* sur laquelle on plaçait les paniers de raisin. Au-dessus de cette traverse il y avait un certain nombre de planches épaisses (*tympana*, Plin. *H. N.* XVIII, 74), qui jouaient le rôle de levier de la presse, ayant leurs deux extrémités adaptées dans des rainures verticales pratiquées dans toute la hauteur des deux montants, et où elles glissaient, poussées avec force sur le marc au moyen de blocs énormes enfoncés entre elles comme des coins par le maillet.

Des presses de ces deux genres continuèrent à être en Italie d'un usage général jusqu'à cent ans environ avant Pline; alors on y introduisit d'abord un perfectionnement assez simple, ce fut d'abaisser la poutre, le levier de la presse, au moyen d'une vis (*cochlea*) et non plus du cabestan ou des gonds (Plin. *H. N.* XVIII, 74); mais ce premier pas conduisit à un grand changement qui eut lieu pendant le temps même de la vie de Pline, et qui modifia profondément la forme et le caractère de la machine primitive. La grande longueur du levier qui servait à obtenir la pression était très-incommode, en ce que la machine dont il était la pièce principale ne pouvait fonctionner que dans un appartement très-spacieux, et la presse dont nous avons parlé en dernier lieu n'est qu'une lourde et grossière invention: toutes deux furent avantageusement remplacées par la *presse à vis*, que représente la gravure, d'après une peinture de Pompéi; au lieu de la longue poutre, des planches (*tympana*) y sont placées au-dessus du marc, contre lequel les serre une longue vis ou mât (*malus*), placé au centre de l'appareil; on a ainsi une machine également puissante, mais plus petite et occupant beaucoup moins de place (Plin. *l. c.*). En réalité, la figure représente une presse à étoffes (*pressorium*); mais, comme cet appareil est construit sur le même principe que celui dont nous nous occupons, il peut bien servir ici de spécimen.

2. (ληνός. Plin. *H. N.* XVIII, 62; Columell. XI, 2, 71). Dans ces textes, où il est question de laver et de nettoyer le *torculum*, on croit généralement que ce mot signifie une cuve où les raisins sont foulés aux pieds; mais il n'y a aucune bonne raison à donner de cette interprétation tout arbitraire. En effet, l'ancienne presse à levier étant composée de plusieurs pièces que l'on assemblait et que l'on montait dans la saison de la récolte du raisin et des olives, que l'on démontait ensuite et que l'on serrait quelque part, pour laisser la chambre libre et en tirer parti d'une autre manière (Varro, *ap.* Non. *s. v.* — *vineis ubi ampla cella torculum reponant*); il paraît bien que Pline et Columelle ne parlent que de la nécessité de nettoyer et de laver ces différentes pièces avant de les ajuster.

3. (Vitruv. VI, 6, 2). *Pressoir*, c'est-à-dire l'appartement où fonctionnait le *torcular*. Synonyme de

TORCULARIUM (ληνεών). *Chambre à presser*, dénomination sous laquelle était compris tout le bâtiment où l'on fabriquait l'huile, et où étaient contenus le moulin, les réservoirs, les presses, les vases, tous les objets enfin qui servaient à cette fabrication (Cato, *R. R.* 12-13 et 18; Columell. XII, 18, 3). On donnait aussi ce nom à la chambre où était placée la presse à raisin, quoiqu'elle eût d'ailleurs son nom particulier sous lequel on la désignait souvent (*vinarium*); elle était construite sur le même plan général et contenait des appareils analogues à ceux qui servaient à la fabrication de l'huile, et n'en différait que par quelques petits détails relatifs à la nature du marc sur lequel on avait à opérer. C'est ce que l'on peut recueillir en partie des textes de Caton et de Columelle où sont décrites de telles constructions, et ce

qui est plus amplement confirmé par des fouilles faites, dans la seconde moitié du dernier siècle, sur l'emplacement de l'ancienne Stabies; elles mirent à découvert différentes chambres à presser, quelques-unes pour le raisin, d'autres pour les olives, toutes disposées d'après le même principe général, et se correspondant exactement les unes aux autres dans leurs différentes parties. La gravure ci-jointe donne le plan d'un de ces bâtiments, où l'on faisait de l'huile, avec une coupe de ses dépendances sous le plancher, le tout s'accordant dans la plupart des traits essentiels avec les détails fournis par Caton. Ce plan, en aidant ainsi à bien comprendre le texte de cet auteur, donnera une idée complète et exacte de la méthode et des procédés qu'employaient les Romains pour fabriquer cet important pro-

N° 1.

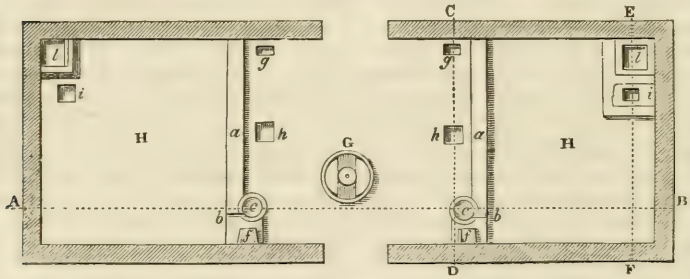

N° 2.

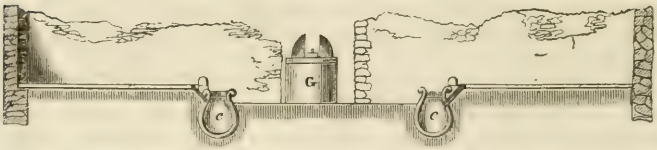

N° 3.

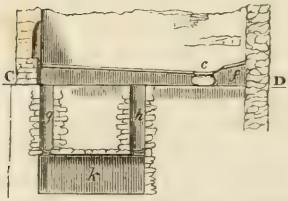

N° 4.

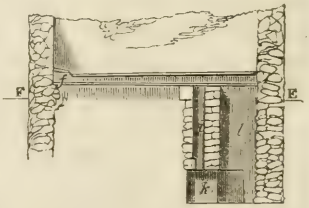

duit de leur agriculture. Le n° 1 représente le plancher de la chambre, qui est coupée en deux par un passage à découvert, et contient un moulin qui écrase le fruit pour deux presses, un seul moulin suffisant amplement à toutes les deux, parce que l'opération de moudre est bien plus rapide que celle de presser. Le n° 2 est une coupe de la même pièce en la ligne AB. Le n° 3 est une coupe verticale de la même, en la ligne CD; le n° 4, une coupe de la même, en la ligne EF. Les mêmes lettres indiquent dans les quatre figures les mêmes parties. G est la machine à écraser le fruit

(*trapetum*), dont une description et une vue complète sont données à ce mot. H, H. Double grand bassin, en maçonnerie, fermé du côté où il n'y a pas de mur par un bord élevé (*a, a*). Le fond de ces bassins est en pente et s'incline vers les points *b, b*, en chacun desquels s'ouvre un conduit de plomb qui, de chaque côté, débouche dans une grande jarre en terre (*c, c*), dont une partie est au-dessous (n° 2) et l'autre au-dessus (n° 3) du plancher. A côté de chaque jarre il y a un piédestal bas (*f, f*), qui atteint au niveau des bords de la grande jarre, vers laquelle s'incline sa surface supérieure formée d'une tuile à rebords. De l'autre côté de la chambre, il y a, de part et d'autre, trois trous carrés (*g, h, i*), pratiqués dans la maçonnerie jusqu'à une profondeur considérable sous le niveau du plancher (nos 3 et 4), qui servaient à recevoir les montants de la presse (*torcular*); celui en *i* était pour l'arbre (*arbor*) où était introduite la langue (*lingula*) du levier de la presse (*prelum*); les deux autres (*g, h*) pour les poteaux (*stipites*) du cabestan (*sucula*), au moyen duquel on abaissait le levier, ainsi qu'il a été expliqué au mot TORCULAR. Comme tout l'effort de la machine portait sur cet arbre et ces poteaux (*stipites*), ce qui les exposait fort à être déchaussés et arrachés quand on abaissait le levier, ils étaient assurés, sous le plancher, par des traverses ou des boulons, *pedicini* (Cato, *R. R.* 18), pour la réception desquels est pratiquée en dessous une petite chambre (*k, k*, nos 3 et 4) avec un escalier (*l, l, l*, nos 1 et 4), qui servait aux ouvriers à y descendre. On peut maintenant concevoir facilement la manière dont on opérait et l'usage des différentes parties. Le large passage au milieu servait aux bêtes de somme et aux ouvriers pour apporter les olives, qui étaient placées dans le *trapetum* et écrasées (G). On mettait ensuite toute la pulpe dans des paniers que l'on transportait sous les presses (*i, g, h*), qui en exprimaient tout le jus et le faisaient couler dans les bassins (HH), d'où, grâce à la pente du pavé, il passait à travers le conduit de plomb dans les grandes jarres (*c, c*); le *capulator* l'y puisait dans des vases qu'il emportait dans le magasin ou la cave (*cella olearia*); ce qui était la fin de l'opération. Le petit piédestal, avec sa tuile penchée au sommet (*f*, n° 3), à côté de la grande jarre (*c*), servait à poser le vase que l'on était en train de remplir; et les rebords, ainsi que l'inclinaison donnée à la tuile, étaient destinés à empêcher que rien ne se perdît, tout ce qu'on versait de trop ou à côté retournant ainsi dans la grande jarre.

TORCULARIUS, comme adjectif, s'applique aux divers instruments, vaisseaux, etc., qui servaient dans une chambre à presser, et étaient employés dans le cours des opérations, soit pour l'huile, soit pour le vin (Varro, *R. R.* I, 22; Colum. I, 6); mais, pris substantivement au pluriel (*torcularii*), ce mot désigne les ouvriers qui faisaient marcher la presse (Columell. XII, 52, 3), comme on le voit dans la première gravure à TORCULAR.

TOREUMA (τόρευμα). C'est probablement une *ciselure en ivoire*, exécutée avec un instrument pointu (*cælum, tornus*), que l'on manie en se servant du tour; mais, il faut l'avouer, le sens précis de ce mot est très-contesté. Il vient, sans aucun doute, du grec τορεύω, creuser, qui est souvent employé comme synonyme de τορνεύω, travailler au tour; et, comme le grec et le latin ont tous les deux des termes distincts pour les différents procédés connus sous le nom de sculpture, de coulage en métal, de ciselure, de taille, d'incrustation, de moulage, pour tous ceux enfin qui sont maintenant connus et pratiqués, excepté pour celui qui consiste à travailler avec la pointe et le tour, dont le principe est le même que celui du forage, il semble raisonnable de croire que le mot *toreuma* servait à désigner une classe d'ouvrages exécutés de la manière que nous avons indiquée, soit en ivoire, soit en pierre très-dure, soit en argent. Ce qui est certain, c'est qu'on regardait le *toreuma* comme une œuvre d'art très-distinguée et très-précieuse (Cic. *Pis.* 27; Sall. *Cat.* 21); c'est en général à de petits objets qu'est donné ce nom, et surtout à des vases qui servaient de coupes à boire (Suet. *Jul.* 47; Cic. *Verr.* II, 4, 18), et étaient

ornées de figures et de dessins en relief (Mart. x, 87). On trouve aussi le même mot employé en parlant d'une coupe d'argile (*luteum rotæ toreuma*, Mart. IV, 46; cf. XIV, 102); l'emploi en ce cas ne peut en être expliqué que par l'analogie qu'il y a entre le mouvement de la roue du potier et de celle qui servait au ciseleur en ivoire.

TORMENTUM. Terme général pour toute espèce de machine de guerre qui lançait des projectiles (Cic. Cæs. Liv.) au moyen d'une impulsion produite par quelque substance élastique, quelque corde tordue ou tendue; il comprend donc, comme espèces du genre, la *balista*, la *catapulta*, le *scorpio*, et d'autres machines énumérées dans la Table analytique.

2. (στρεβλωτήριον). Terme général pour désigner tout instrument de torture (Plin. *H. N.* XXXIV, 19, 32; Curt. VI, 11); sans aucun doute, parce que la roue était un des plus anciennement et plus communément employés.

3. (ὑπόζωμα). Fort câble serré de la poupe à la proue autour de la quille d'un vaisseau, afin d'en maintenir la charpente dans les gros temps (Isidor. *Orig.* XIX, 4, 4). On en gardait dans les arsenaux des provisions, et chaque bâtiment, avant de mettre en mer, en embarquait pour en faire usage en cas de besoin. Cf. MITRA, 3.

TORNUS (τόρνος). *Tour, roue* de potier (Virg. *Georg.* II, 449; Plin. *H. N.* VII, 57); et aussi, un instrument à pointe aiguë, pour sculpter ou graver, adapté à un tour (Virg. *Ecl.* III, 38).

TORQUATUS (στρεπτοφόρος). Qui porte un collier formé de fils roulés en spirale (*torquis*) autour du cou, comme c'était l'habitude des Gaulois (voy. la gravure au mot COMATUS), des Perses et de quelques autres nations, ainsi que le montre la figure ci-jointe, qui représente un des soldats perses dans la fameuse mosaïque de Pompéi. Par extension, *miles torquatus*, chez les Romains, désigne un soldat auquel on avait donné, comme récompense de sa valeur (Veg. *Mil.* II, 7; cf. Plin. *H. N.* XXXIII, 10), un ornement de ce genre, qu'il ne portait pas autour du cou, comme les Orien-

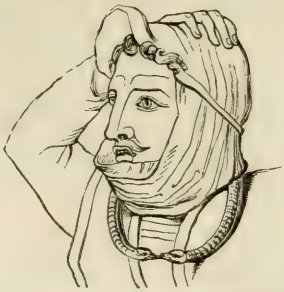

taux, mais fixé sur la poitrine comme une décoration moderne. C'est ce que montre clairement la figure ci-jointe, re-

présentant, d'après un bas-relief funéraire, le portrait d'un centurion, qui porte les décorations suivantes : un *lemniscus* flottant derrière la tête, et sur la poitrine deux *torques* sous lesquels apparaît une *phalera*.

TORQUIS et TORQUES (στρεπτός).

Ornement de forme circulaire, fait d'un

certain nombre de fils d'or roulés en spirale, et que portaient comme collier les Gaulois, les Perses et d'autres nations, soit septentrionales, soit orientales (Isidor. *Orig.* XIX, 31, 11; Cic. *Off.* III, 21). La figure ci-dessus est la copie d'un original, qui se ferme au moyen de deux bouts courbés en crochet; c'est la *torquis unca* de Properce (IV, 10, 44).

2. *Torquis brachialis* (Vopisc. *Aurel.* 7). Ornement fait de fils d'or enlacés, comme le précédent, mais formant, au lieu d'un cercle unique, plusieurs tours de spirale; on le portait, non autour du

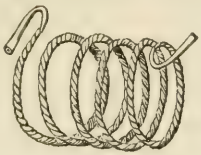

cou, mais autour de la partie inférieure du bras (*brachium*), entre le poignet et le coude. La figure est tirée d'un original.

3. Collier fait de cordes tressées, et

que l'on passait autour du cou de deux bœufs attelés (Virg. *Georg.* III, 168), quand ils n'étaient pas accouplés par un joug (*jugum*), ainsi qu'on le voit dans la gravure ci-jointe, d'après un bas-relief en marbre.

4. En poésie, guirlande de fleurs enlacée autour d'un autel (Virg. *Georg.* IV, 276).

TORTOR (βασανιστής). Quelqu'un qui inflige la torture (Cic. *Phil.* XI, 3; Sen. *Ep.* 14).

TORULUS. Diminutif de TORUS; employé particulièrement pour désigner une sorte de rouleau flexible dont on entourait la tête (*torulo capiti circumflexo*, Ammian. XIX, 1, 31), et qui présentait des contours pleins et bombés, comme

ceux que produit la bourre d'un traversin (Varro, *L. L.* V, 167; voy. TORUS, 2), ou que forment les tronçons d'une corde (TORUS, 1), ou les renflements d'un chapelet, d'un boudin, entre les points d'étranglement (TORUS, 4). La gravure ci-jointe représente un *torulus*, d'après une peinture de Pompéi. Les femmes le portaient aussi (Varro, *l. c.*), et dans l'*Amphytrion* de Plaute, Jupiter est muni d'un *torulus* formé de fil d'or tressé (*Amph.* Prol. 144), qu'il porte sous son chapeau (*petasus*), afin de pouvoir être distingué d'Amphitryon, quand il se découvre la tête.

TORUS. Toute protubérance pleine et renflée, comme la saillie d'un muscle (Cic. *Tusc.* II, 9), d'une veine gonflée (Cels. VII, 18), ou des tronçons de corde (Cato, *R. R.* 135; Columell. XI, 3, 6), d'où les sens plus particuliers qui suivent :

2. Matelas ou lit rembourré, sur lequel on s'étend et on dort (Plin. *H. N.*

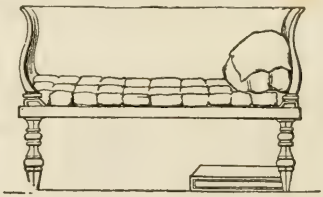

VIII, 73; Ov. *Fast.* II, 795); ainsi nommé à cause des renflements qu'il présente entre les points où il est piqué, comme on le voit dans la figure ci-jointe, d'après un bas-relief en marbre.

3. En architecture, moulure bombée de même forme que l'astragale, mais plus grosse; c'est un des membres de la *spira* d'une colonne, où elle présente l'apparence d'une veine gonflée ou d'un

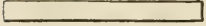

coussin rond que fait renfler tout à l'entour le poids qui pèse sur lui d'en haut. Quand on employait deux *torus*, comme dans la base attique représentée ci-contre, ils étaient séparés l'un de l'autre par une moulure creuse nommée *scotia*, et l'on appelait l'un *superior*, l'autre *inferior* (Vitruv. IV, 7, 3; III, 5, 2).

4. Protubérance renflée produite dans un feston (*sertum*) ou dans une couronne (*corona*) par les rubans qui sont noués tout autour, de place en place, et qui en rétrécissent en certains points le dia-

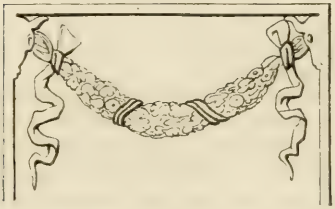

mètre, comme dans le spécimen, emprunté à un bas-relief en marbre. Par suite, on applique figurément ce terme à certains ornements oratoires, qui jettent de la diversité dans un discours (Cic. *Or.* 6).

TRABEA. Toge, soit faite tout entière d'étoffe de pourpre, soit ornée d'une ou plusieurs bandes horizontales de cette couleur, la première de ces deux variétés formant la draperie sacrée dont on enveloppait les divinités, la seconde une robe royale adoptée par Romulus et ses successeurs, desquels elle passa aux consuls, qui la portaient dans certaines solennités publiques, et aux *equites* ou chevaliers, qui s'en revêtaient pour se présenter au censeur (Serv. *ad* Virg. *Æn.* VI, 612; Plin. *H. N.* VIII, 74; Val. Max. II, 2, 9). La manière de l'ajuster était la même que celle qui est décrite au mot TOGA, surtout dans les plus anciens des systèmes que nous avons expliqués, dans ceux où la draperie avait des dimensions et des plis moins amples, ce qui lui mérite l'épithète distinctive de *parva* (Virg. *Æn.* VII, 188).

TRABEATUS. Vêtu de la *trabea* (Val. Max. II, 2, 9; Ov. *Fast.* I, 37).

TRABECULA (Cato, *R. R.* 8). Diminutif de

TRABS (τράπηξ). Généralement, toute grosse poutre de bois, comme les côtes d'un navire, comme le madrier d'un bélier de siége, etc.; par suite, dans un sens plus particulier, chez les architectes, *architrave de bois* ou longue poutre posée sur les têtes d'une rangée de colonnes pour former un lit sur lequel reposent toutes les autres pièces de la charpente du toit (Vitruv. IV, 2, 1), comme celle qui est marquée A dans le plan ci-joint.

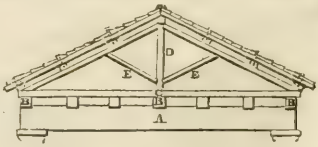

Dans les temples étrusques et autres édifices où l'entre-colonnement était de plus de trois diamètres et demi, tout le reste du bâtiment avait beau être en maçonnerie, l'architrave était toujours en bois, parce que la pierre et le marbre n'auraient pu supporter par-dessus un si large vide le poids énorme de la toiture; mais, quand l'entre-colonnement était plus petit, l'architrave était faite des mêmes matières que les autres parties de l'édifice, et portait alors plus habituellement le nom d'*epistylium*, formant le plus bas des trois principaux membres entre lesquels se divise extérieurement l'entablement d'un ordre.

TRACTATOR. Esclave qui avait pour fonctions de frotter et de pétrir avec les mains les différentes parties du corps des

personnes qui sortaient du bain, de manière à rendre les articulations plus souples et la circulation des humeurs plus facile; c'est un usage encore très-commun en Orient (Sen. *Ep.* 66).

TRACTATRIX. Femme esclave qui rendait les mêmes services que le *tractator* (Mart. III, 82).

TRACTUM et TRACTA (κάταγμα). Flocon de laine détaché par le peigne ou la carde (Varro, *ap.* Non. *s. v.*; Tibull. I, 6, 80).

2. (λάγανον). Petit morceau de pâte qu'en pétrissant on enlevait avec ses doigts comme un flocon de laine (Cato, *R. R.* 76; Plin. *H. N.* XVIII, 27; Athen. XIV, 57).

TRAGULA. Sorte de projectile que lançaient les machines, mais dont les propriétés particulières ne nous sont pas connues (Varro, *L. L.* V, 115; Festus, *s. v.*).

2. *Drague*, sorte de filet muni de liéges qui en faisaient surnager le bord supérieur (Plin. *H. N.* XVI, 13).

3. (Varro, *L. L.* V, 139). Synonyme de TRAHA.

TRAGULARII. Classe de soldats qui avaient pour fonctions de mettre en place et de lancer les projectiles appelés *tragulæ*, à l'aide de quelque machine de guerre.

TRAHA ou TRAHEA. Sorte de traîneau qu'employaient les anciens pour battre le blé; à cette fin on le traînait quel-

quefois derrière les *tribula*, pour achever l'ouvrage dont cet appareil ne s'était acquitté qu'imparfaitement (Columell. II, 21, 4; Virg. *Georg.* I, 164). Le spécimen est emprunté à une tombe égyptienne.

TRAMA. Primitivement, et dans un sens précis, ce mot semble avoir désigné les fils de la chaîne quand, séparés par les lisses (*licia*), ils livraient passage à la navette, ainsi qu'on le voit au milieu de la gravure ci-jointe; il est opposé ainsi à *stamen*, qui désigne la chaîne avant que les lisses aient été ajustées, pendant que tous les fils en sont tendus serrés les uns à côté des autres sur le métier, ainsi

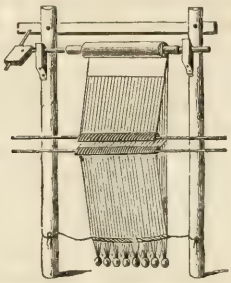

qu'on le voit dans la gravure donnée à ce mot (Senec. *Ep.* 90; Schneider, *Index R. R. Script. v.* TELA). Par suite, le mot *trama* est appliqué aux parties à jour d'une toile d'araignée (Plin. *H. N.* XI, 28), et à une personne très-maigre (Pers. VI, 73), comme pour dire que l'on peut voir à travers sa peau et ses os, de même qu'à travers le vide ménagé dans les chaînes. Mais postérieurement, au moins dans le langage du bas peuple, on confondait le sens de *trama* et celui de *subtemen* (Serv. *ad* Virg. *Æn.* III, 43; Isidor. *Orig.* XIX, 29, 7), confusion qui prévalut, puisque c'est bien le *subtemen* que les tisserands en Italie appellent *la trama*, et chez nous la *trame*.

TRAMES. Chemin de traverse qui sert de raccourci, et par lequel on peut aller d'un endroit à un autre en évitant les regards du public (Varro, *L. L.* VII, 62; Cic. *Phil.* XIII, 9; Sall. *Cat.* 59).

TRANSENNA. Piége à oiseaux, très-semblable à un de ceux que nous employons encore communément. Il était fait de filet étendu sur un châssis qui se

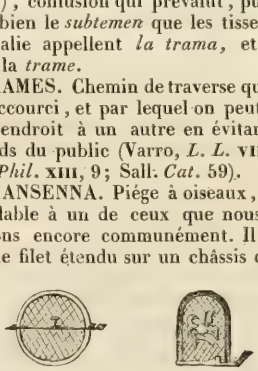

composait de deux cercles attachés à un axe commun. Quand on avait dressé le piége, les deux boîtes de l'engin étaient posées à plat sur la terre; mais, du mo-

ment que l'oiseau s'abattait sur l'appât placé au milieu de cette barre, son poids faisait partir le ressort; les deux cuvettes se fermaient l'une sur l'autre et emprisonnaient l'oiseau (Plaut. *Bacch.* IV, 5, 22; *Rud.* IV, 7, 10 et 13; cf. *Pers.* IV, 3, 13). La figure ci-dessus représente un piége égyptien de ce genre d'après des peintures à Beni-Hassan; sur la gauche, il est ouvert et dressé; à droite, il s'est fermé et l'oiseau y est pris. Le filet seulement a été restauré dans la figure de droite, d'où l'action du temps l'avait fait disparaître dans l'original.

2. Treillage devant une fenêtre ou toute autre ouverture, comme dans la figure au mot PROTHYRON; par suite, *quasi per transennam adspicere* (Cic. *de Orat.* I, 35), voir en courant et d'une manière imparfaite, comme à travers le treillage d'une persienne.

3. Corde tendue au travers d'une ouverture, d'un passage quelconque dans toute sa largeur (Serv. *ad* Virg. *Æn.* V, 488; Isidor. *Orig.* XIX, 1, 24; Sall. *ap.* Non. *s. v.*); ainsi, par exemple, celle qui était tendue en travers de l'arène pour forcer les chevaux à partir tous ensemble (LINEA, 4); d'où l'expression *e transenna* (Ammian. XXV, 5, 14), « tous ensemble ».

TRANSTILLUM (Vitruv. V, 12). Diminutif de

TRANSTRUM. Dans un sens général, toute poutre ou planche posée horizontalement au-dessus d'un vide entre deux murs pour supporter un poids placé au-dessus, ou suspendre différents objets, ou servir à relier les pièces de la charpente d'un toit, quand il couvre un très-vaste emplacement (Festus, *s. v.;* Plin. *H. N.* XXXIV, 32; Vitruv. IV, 2, 1).

2. *Transtra,* au pluriel (τὰ σέλματα). Les bancs transversaux sur lesquels étaient assis les rameurs dans de grands navires, où plus d'un homme travaillait au même aviron; ils allaient de la coque à quelque point d'appui dans l'intérieur du navire, de manière que le nombre d'hommes qu'exigeait chaque aviron pût trouver place sur le même banc. Mais quelle était la longueur de ces bancs, comment étaient-ils au juste placés et disposés, c'est ce qu'il est impossible de dire avec quelque certitude; car nous n'avons ni textes ni figures qui nous apprennent rien de positif sur la construction intérieure des navires anciens (Festus, *s. v.;* Virg. *Æn.* IV, 573).

TRAPETUM, TRAPETUS, ou TRAPETES (plur.). Moulin à olives, machine servant à écraser la partie charnue de l'olive et à la séparer du noyau (Virg. *Georg.* II, 519; Varro, *L. L.* V, 138), avant qu'elle fût soumise à l'action du pressoir (*torcular*). Caton décrit tout au long une machine de ce genre (*R. R.* 20-22 et 135), et on a découvert à Gragnano (l'ancienne Stabies) un original antique qui se rapporte si bien à cette description, qu'il n'y a pas à douter un instant de son nom et de son usage. On en a ci-dessous un double dessin : d'une part une élévation, de l'autre une coupe verticale; on a rassemblé et remis à leur place avec soin et exactitude les différentes pièces, dont les unes furent trouvées en morceaux, les autres entières, sur le terrain. Les noms que nous assignons à chacune des pièces sont empruntés à la nomenclature de Caton, et les mêmes renvois s'appliquent aux parties correspondantes dans l'élévation

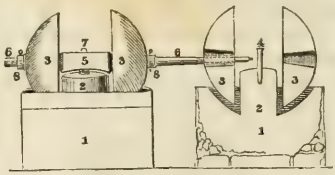

et la coupe. Le massif inférieur forme un bassin circulaire (*mortarium*, 1) de pierre dure et volcanique, dont les côtés portaient le nom de *labra* (Cato, 135). Du milieu du bassin sort une courte et épaisse colonne (*miliarium*, 2) qui sert à supporter les axes des meules (*orbes*, 3, 3), qui sont plates à l'intérieur et convexes à l'extérieur. Au sommet de cette colonne est placée une boîte rectangulaire ou moyeu (*cupa*, 5), qui, à chacune de ses extrémités, reçoit une des deux perches qui passent comme essieux par le centre des roues, et à l'aide desquelles

on les fait tourner; en même temps il tient les surfaces intérieures des roues à une distance fixe des côtés du *miliarium*, de manière à les empêcher de frotter contre lui quand la machine marche. Le moyeu est fixé au sommet de la colonne par un fort pivot en fer (*columella ferrea*, 4), autour duquel il tourne avec les roues, et qui était muni à son extrémité supérieure d'un boulon (*fistula ferrea*), destiné à empêcher que tout l'appareil ne cédât et ne se démantibulât par en haut, si les roues rencontraient sous elles quelque sérieuse résistance. Sur les perches, juste au moment où elles sortent des roues, est fixé un anneau (*armilla*, 8, 8), rivé par un clou qui le traverse (*clavus*), et servant à empêcher les roues de céder sous l'influence de quelque obstruction latérale qui tendrait à les jeter contre les *labra* ou côtés concaves du bassin. La surface inférieure du moyeu était aussi munie d'une plaque de fer (*tabella ferrea*) qui prévenait tout frottement entre la *cupa* et le *miliarium*. Il est maintenant aisé de comprendre comment agissait la machine. Deux hommes, dont chacun tenait le bout de l'une des deux longues perches (6, 6), auxquelles étaient fixées les roues, les faisaient mouvoir simultanément en tournant autour du bassin, qu'on avait eu soin de remplir d'une quantité suffisante d'olives. Pendant qu'on faisait ainsi accomplir aux roues une révolution autour du *miliarium*, la résistance produite par le fruit les forçait en même temps à tourner sur elles-mêmes, ayant ainsi les perches pour axes. Cette double action avait pour résultat d'écraser les peaux et les chairs sans attaquer les noyaux; en effet, il ne faut pas manquer d'observer que les roues sont suspendues de manière à n'avoir de contact avec aucun point du bassin, à laisser toujours de l'espace entre leurs surfaces intérieures et la colonne centrale, entre leurs surfaces extérieures et les *labra* ou le fond du *mortarium*. C'était pour arriver à cette action douce, égale et régulière que la machine était construite et montée avec tant de soin et d'attention; toutes les pièces en sont combinées dans la seule intention de tenir les roues fixées à une distance convenable des bords du bassin et de la colonne centrale; car, si les noyaux avaient été écrasés avec la pulpe, l'huile aurait perdu en goût et en qualité (Columell. XII, 52, 6). On pourrait supposer que le *trapetum* servait primitivement à écraser le raisin, ce mot semblant venir du grec τραπέω, fouler aux pieds le raisin, d'où dérivent τραπητός et τραπητής; mais aucun texte parvenu jusqu'à nous ne nous apprend qu'il ait jamais servi à la fabrication du vin, de sorte qu'il serait peut-être plus correct de lui donner pour étymologie la forme ἔτραπον du verbe τρέπω, tourner, d'où l'adjectif verbal τραπητέον.

TRAPEZITA (τραπεζίτης). Changeur (Plaut. *Capt.* I, 2, 84); c'est simplement un mot grec latinisé, et dont l'équivalent latin est MENSARIUS.

TRAPEZOPHORUM (τραπεζοφόρον). Pied de table ou de buffet (Cic. *ad Fam.* VII, 23; Paul. *Dig.* 33, 10, 3). C'étaient souvent des morceaux de prix, façonnés par d'habiles artistes, qui les vendaient eux-mêmes à des particuliers, et ceux-ci y faisaient adapter un dessus; c'est ce qui explique comment tant d'objets de ce genre ont été trouvés dans différentes fouilles. Quelquefois ils sont composés d'une figure unique, qui est très-souvent un sphinx; d'autres fois ils sont formés de la tête et des pieds de différents oi-

seaux et animaux, comme dans la figure ci-jointe, qui représente, d'après une lampe en terre cuite, un de ces meubles servant à orner les appartements et que nous appelons *consoles*.

TRECHEDIPNUM. Mot forgé d'après le grec ou emprunté à cette langue (Juv.

III, 67), et dont le sens est très-douteux. Quelques-uns supposent qu'il désignait les bottines (ἐνδρομίδες), que portaient les vainqueurs dans les jeux de la Grèce; d'autres, une espèce particulière de costume par lequel se distinguaient les parasites grecs, et qui leur assurait l'entrée des maisons où leur compagnie était goûtée ou tolérée; mais tous les efforts pour arriver à une interprétation définitive sont restés sans résultat.

TRIARII. Corps de fantassins pesamment armés, qui formaient la troisième division d'une légion romaine. On les distinguait primitivement par le nom de *Pilani*, à cause du lourd javelot (*pilum*) dont ils étaient munis; mais, quand cette arme fut aussi donnée aux deux autres divisions, aux *Hastati* et aux *Principes*, ils changèrent leur ancien nom contre celui de *Triarii*, soit à cause de la position qu'ils occupaient dans l'ordre de bataille, où ils formaient la *troisième* ligne, raison que donne Tite-Live, soit parce que ce corps était composé d'hommes d'élite pris dans les *trois* classes de la population romaine qui fournissaient des soldats pesamment armés, raison que donne Niebuhr. Leur armure défensive et offensive se composait d'un casque de bronze, à haut cimier, d'une cuirasse, d'un grand bouclier, d'une épée courte et pointue, et du lourd javelot ou *pilum;* mais on ne connaît l'existence d'aucun monument authentique où ces traits se trouvent reproduits avec assez d'exactitude pour qu'on y reconnaisse des *triaires* (Varro, *L. L.* V, 89; Liv. VIII, 8). Vers les derniers temps de la république, l'ancienne distinction entre les soldats appelés *Hastati, Principes* et *Triarii,* fut abandonnée, par suite du nouveau système qui consistait à ranger l'armée en bataille par cohortes.

TRIBON (τρίβων). Mot grec, qui signifie mot à mot un vieux vêtement râpé; par suite, on donna plus particulièrement ce nom à une sorte de manteau très-grossier, commun et petit, que portaient les Spartiates, et qu'adoptaient ceux qui affectaient de singer les mœurs spartiates, surtout les philosophes des sectes stoïque et cynique, comme marque extérieure de leur pauvreté, de leur austérité, et de la simplicité de leur vie.

(Auson. *Epigr.* 53; cf. Plat. *Protag.* 22; *Conv.* 34; Aristoph. *Plut.* 842 et 882). La gravure représente un philosophe grec vêtu du *tribon*, d'après une statue de la villa Borghèse. Dans l'original, la maigreur de la draperie et la grossièreté du tissu sont clairement marquées par la forme et la qualité des plis; mais ce caractère, quoiqu'on en retrouve quelque chose dans notre dessin, y est moins apparent, les traits y manquant de netteté, par suite surtout des petites dimensions auxquelles on a été obligé de le réduire.

TRIBULUM et TRIBULA (τὰ τρίβολα). Appareil qui servait à battre le blé; c'était un plateau de bois, dont le dessous était garni de morceaux aigus de silex ou de dents de fer. Un animal y était attelé, et le traînait par-dessus le

blé; pour l'alourdir, on plaçait souvent dessus des corps pesants, ou celui même qui conduisait l'attelage y montait et s'y tenait debout (Varro, *R. R.* I, 52, 1; Plin. *H. N.* XVIII, 72; Virg. *Georg.* I, 164). On a gardé cette habitude en Orient, où la machine que représente la gravure est encore d'un usage général.

TRIBULUS (τρίβολος). *Chausse-trape;* appareil formé de quatre fortes pointes de fer sortant en des points diffé-

rents d'une boule du même métal, et disposées de manière qu'il s'en trouve toujours une dressée en l'air, quand on

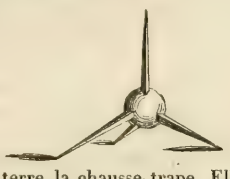

jette à terre la chausse-trape. Elle servait, dans l'ancienne tactique, à arrêter l'élan d'une charge de cavalerie; en effet, jetée à terre et cachée dans l'herbe, elle blessait les pieds des chevaux (Veg. *Mil.* III, 24).

TRIBUNAL (δικαστήριον). *Tribunal*, plate-forme élevée qui formait l'un des bouts d'une salle de jugement, et sur laquelle étaient placés les siéges curules des juges et autres personnes de distinction, qui voulaient assister aux débats

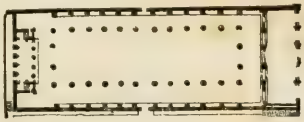

(Cic. *Verr.* II, 2, 38; *de Orat.* I, 37; Suet. *Tib.* 33). Elle était quelquefois carrée, et construite en dedans du mur extérieur de l'édifice, comme le montre le massif marqué sur le côté droit de la gravure, qui est un plan de la *Basilica* de Pompéi; ailleurs, c'était une abside en demi-cercle, *hemicyclium* (Vitruv. V, 1, 8), faisant saillie sur le mur du fond, comme dans la *Basilica* de Vérone, dont une restauration est donnée à ce mot.

2. Dans un camp, le *tribunal* était une plate-forme élevée sur laquelle s'asseyait le général pour rendre la justice (Tac. *Hist.* IV, 25; III, 10); quelque chose d'analogue au *suggestum* figuré à ce mot.

3. Dans un théâtre romain, le *tribunal* était un siége élevé, situé dans le parterre, *orchestra* (Suet. *Claud.* 21), et qu'occupait généralement le préteur (Id. *Aug.* 44).

TRIBUNUS. *Tribun*, titre qui désignait ordinairement un officier appartenant à une tribu, soit élu son président, soit chargé de s'acquitter en son nom de certains devoirs; par suite, on transporta postérieurement ce nom à plusieurs classes d'officiers chargés de fonctions toutes différentes. Voici, parmi ceux qui portaient ce titre, les plus importants :

1. *Tribunus Celerum*. Le tribun qui, sous les rois, commandait le corps de cavalerie qui formait leur garde du corps (Liv. I, 59; Pomp. *Dig.* I, 2, 2; voy. CELERES).

2. *Tribuni militum consulari potestate*. Tribuns militaires revêtus du pouvoir consulaire. C'étaient des magistrats suprêmes ayant le rang et le pouvoir de consuls, mais variant en nombre de trois à six, et dont les premiers furent élus dans l'année de Rome 310, en place de consuls, par une sorte de compromis entre les patriciens et les plébéiens, pour éviter que le consulat fût partagé avec des membres de ce dernier ordre. Leur costume et les insignes de leur dignité étaient les mêmes que ceux des consuls (Liv. IV, 6 et 7).

3. *Tribuni militares* ou *militum* (χιλίαρχοι). Tribuns militaires, officiers de l'armée romaine dont le rang était au-dessous de celui des *legati*, au-dessus de celui des *centuriones* (Varro, *L. L.* V, 81;

Cic. *Cluent.* 36). Le nombre des officiers de ce grade attachés à chaque légion varia suivant les temps avec la force même de la légion; ils avaient un commandement important et un rang élevé; ils sont souvent représentés sur les colonnes et les arcs de triomphe, comme formant

l'état-major qui entoure immédiatement l'empereur, et portant le même costume que lui et que le *legatus*, ainsi que le montre le groupe ci-joint, d'après la colonne Trajane; on y voit en avant l'empereur, immédiatement derrière lui un *legatus*, et au troisième rang, un tribun.

4. *Tribuni plebei* ou *plebis* (δήμαρχοι). Tribuns du peuple, magistrats choisis par les plébéiens dans leur ordre, pour défendre les droits et les intérêts des classes pauvres et faibles contre la puissance oppressive de l'aristocratie patricienne. Leur nombre varia de deux à dix; ils jouissaient d'un pouvoir immense; ils étaient accompagnés de coureurs (*viatores*), qui remplaçaient les licteurs des magistrats patriciens. Les emblèmes que leur prêtent leurs médailles sont le long banc (*subsellium*) et une baguette (*virga*); d'ailleurs, n'ayant absolument qu'une autorité civile, ils n'ont pas de costume distinct, et sont vêtus, comme tous les citoyens, de la toge nationale (Liv. II, 32; Cic. *Leg.* III, 7).

TRICHILA, TRICHILUM, TRICLA, TRICLEA et -IA. Bosquet ou pavillon disposé, dans le parc qui entourait une villa ou dans tout autre lieu, de manière

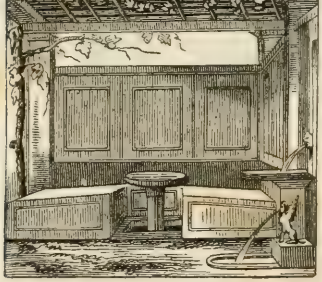

à fournir une retraite fraîche et ombragée pour dîner dans les beaux temps (Virg. *Copa*, 8; Inscript. *ap.* Orelli, 4517, 4456; Cæs. *B. C.* III, 96; cf. Prop. IV, 8, 35 seqq.). Il était souvent formé de treillis de bois, le long desquels on faisait monter des vignes, des courges, et autres plantes grimpantes (Columell. X, 378); mais c'était quelquefois une construction en pierre, décorée de colonnes et d'autres objets d'art (Inscript. *ap.* Orelli, 2909), comme celles que nous élevons dans nos parcs. C'est ce que montre la gravure, qui représente une de ces retraites, avec sa table à manger, ses massifs de maçonnerie destinés à recevoir les matelas de trois lits de table, et en avant une fontaine, le tout tel qu'il existe parfaitement conservé dans la maison d'Actéon à Pompéi.

TRICHORUM (τρίχωρον). Mot servant à désigner quelque espèce particulière d'appartement dans les maisons ou autres édifices (Stat. *Silv.* I, 3, 58; Spart. *Pesc.* 12; Inscript. *ap.* Orelli, 1395; *ap.* Fabretti, p. 740, n. 505); on suppose que c'était une pièce partagée en trois compartiments ou allées par des rangées de colonnes.

TRICLINIARCHA et -ES. Principal domestique, aux soins duquel était confié l'arrangement de la table et de la salle à manger (*triclinium*), ainsi que la direction de tout le personnel chargé du service (Petr. *Sat.* 22; Inscript. *ap.* Orelli, 794).

TRICLINIARIS. Se dit de tout objet, de tout ustensile ayant rapport au service de la table ou à l'ameublement de la salle à manger; ainsi, *lectus tricliniaris* (Plin. *H. N.* XXXVI, 6), le lit de repas (voy. LECTUS, 4); *gradus tricliniaris* (Varro, *L. L.* VIII, 32), les degrés au moyen desquels on montait sur le lit (voy. GRADUS, 1); *mappa tricliniaris* (Varro, *L. L.* IX, 47), serviette de table (voy. MAPPA, 1); et substantivement, au pluriel, *tricliniaria* (Plin. *H. N.* VIII, 74), couvertures et tentures jetées sur des lits (voy. PERISTROMA, STRAGULUM, TORALE), ou les salons mêmes où l'on dînait (Varro, *R. R.* I, 13, 7; voy. TRICLINIUM, 2).

TRICLINIUM (τρίκλινον). Ce mot n'indiquait pas un seul lit de table (*lectus tricliniaris*), mais la réunion de trois lits de table (Varro, *L. L.* IX, 9; *R. R.* III, 13, 2; Macrob. *Sat.* II, 9), disposés de manière à former trois côtés d'un carré, avec un espace vide au milieu pour la

table, et le côté ouvert pour laisser les domestiques passer et apporter les plateaux sur lesquels sont arrangés les plats. Un *triclinium* ainsi constitué était en général destiné à la réception de neuf per-

sonnes, trois sur chaque lit; mais ce nombre n'était pas de rigueur, car souvent toutes les places n'étaient pas prises; et d'autres fois, chaque lit n'était disposé que pour une seule personne (voy. la gravure au mot ACCUBITUM), de manière que toute la compagnie ne se composât que de trois convives; au contraire, dans le spécimen donné ci-contre, si les deux lits de côté ne reçoivent chacun que trois personnes, il n'y a pas moins de sept individus sur celui qui est vu de face. Le bas-relief original auquel est empruntée cette gravure fut trouvé à Padoue (autrefois *Patavium*), très-endommagé, mais conservant plusieurs détails assez apparents pour donner une idée exacte de la manière dont étaient disposés, avec les convives qu'ils portaient, les trois lits d'un *triclinium;* dans ce spécimen pourtant, ce ne sont pas, à proprement parler, des lits (*lecti*), mais des massifs de maçonnerie, analogues à ceux que l'on voit dans la gravure précédente, et sur chacun desquels on étendait un matelas, dont on aperçoit ici les bords sous le corps des figures couchées. Si une table, comme celle du dernier dessin, était placée au milieu, entre les lits, la scène serait complète. Les figures de gauche sont encore couchées, comme en train de dîner; celles de droite, déjà repues, se sont étendues sur le dos pour faire leur sieste (Juv. I, 56; Ov. *Am.* II, 5, 13), tandis que le reste de la compagnie, tout au bout du *triclinium,* boit à pleines coupes. Cette scène représente peut-être une fête funéraire (*silicernium*); ou ce qui est plus probable, une débauche de vin après un repas (*comissatio, symposium*), partie pour laquelle on avait coutume d'inviter d'autres convives encore que ceux qui avaient assisté au dîner; c'est ce qui expliquerait ce qu'il y a d'inaccoutumé dans le nombre des buveurs pressés sur le lit du fond.

2. Salle à manger, où était disposé le *triclinium* (Cic. *de Or.* II, 65; Phædr. IV, 24; Petr. *Sat.* 22; Vitruv. VI, 6, 7, et 7, 4). On a découvert dans les maisons de Pompéi plusieurs appartements de ce genre, presque tous petits, et munis de massifs de maçonnerie, au lieu de couches mobiles, sur lesquels on étendait un matelas, ainsi que le montrent les deux gravures précédentes; mais il faut bien comprendre que d'autres salles à manger, originairement munies de véritables lits, ont perdu leurs caractères distinctifs par l'enlèvement du mobilier qui leur appartenait.

TRIDENS (τριόδους, τρίαινα). Proprement, muni de trois dents ou fourchons; s'emploie par suite substantivement dans le même sens que *fuscina,* fourche à trois dents pour harponner le poisson (Plin. *H. N.* IX, 20; voy. la gravure au mot FUSCINA, 1); arme du même genre, dont se servaient les gladiateurs appelés *retiarii* ou lanceurs de filet (Juv. VIII, 203; voy. la gravure au mot FUSCINA, 2); le trident de Neptune, dont les poëtes et les artistes avaient fait avec beaucoup d'à-propos l'attribut et comme le sceptre du dieu de la mer. (Virg. *Georg.* I, 13; *Æn.* II, 610.

TRIDENTIFER et TRIDENTIGER. Qui porte le trident ou le sceptre des mers, épithète propre au dieu Neptune, qui est ainsi représenté dans la dernière gravure, d'après une miniature du Virgile du Vatican (Ov. *Met.* VIII, 595; XI, 202).

TRIENS. Monnaie de cuivre qui pesait quatre onces et valait un tiers d'*as* (Plin. *H. N.* XXXIII, 13). Elle est marquée de quatre boules qui en indiquent la valeur, comme on le voit dans la figure ci-jointe, qui est la reproduction d'un original à un tiers de réduction.

TRIERARCHUS (τριήραρχος). Proprement, le commandant d'une trirème grecque, d'où ce titre fut transporté dans la marine romaine (Tac. *Ann.* XIV, 8; *Hist.* II, 16).

TRIERIS (τριήρης). Mot grec, en place duquel les Romains emploient plus ordinairement TRIREMIS.

TRIFAX. Arme de jet, de quatre coudées et demi de long, qu'on lançait avec la catapulte (Festus, *s. v.*; Ennius, *ap.* Fest. *l. c.*; Aul. Gell. X, 25, 1), pro-

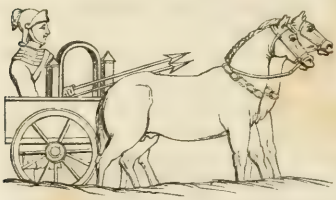

bablement une sorte de lance qui devait son nom à ce qu'elle avait un fer à trois pointes, une en avant et deux en arrière, comme on le voit dans la figure, tirée de la colonne Trajane.

TRIGA. Char attelé de trois chevaux, et attelage de trois chevaux de front (Isidor. *Orig.* XVIII, 26; Ulp. *Dig.* 21, 1, 38), dont deux tiraient sur le timon,

et le troisième était attaché comme cheval de volée, par une simple longe, *simplici vinculo* (Isidor. *Orig.* XVIII, 35) aux cordes qui, passant de chaque côté du cheval du milieu, entouraient la partie antérieure du char, comme le montre la figure ci-jointe, d'après un vase étrusque gravé par Ginzrot.

TRIGARIUM. Emplacement ou enclos pour l'exercice des *trigæ* ou des chevaux et des chars en général (Plin. *H. N.* XXXVII, 77). Il y avait dans Rome plusieurs champs de course de ce genre; on en trouve l'énumération dans P. Victorius.

TRIGARIUS. Celui qui conduit un attelage de trois chevaux tirant un char, *trigæ* (Plin. *H. N.* XXVIII, 42).

TRIGLYPHUS (τρίγλυφος). *Triglyphe*, membre de la frise dans un entablement dorique; il se compose de trois cannelures parallèles, avec *gouttes* (*guttæ*) en dessous, disposées à intervalles réguliers dans toute la longueur de la frise, et destinées à représenter sur la face externe de l'édifice les extrémités des en-

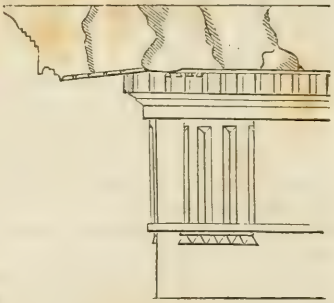

traits (*tigna*) posés sur l'architrave (Vitruv. IV, 2). Le sens littéral du mot est, à trois rainures ou fentes; et l'on suppose que, dans les anciennes constructions en bois, les bouts de l'entrait étaient réellement taillés en trois sillons parallèles, soit afin de conduire l'eau de pluie qui coulait de la corniche au dessus d'eux, soit pour empêcher le bois de se fendre. D'autres pensent que l'on ne taillait pas à la main ces sillons à l'extrémité des solives, mais qu'ils y étaient produits naturellement par l'action lente de l'eau de pluie coulant des-

sus en petits ruisseaux; mais, dans tous les cas, d'une manière comme de l'autre, la moulure connue sous le nom de triglyphe serait la reproduction d'un des détails de la toiture primitive en bois. La gravure représente une partie de la frise encore subsistante du théâtre de Marcellus à Rome.

TRIGON. Petite balle, très-durement rembourrée et couverte de cuir, servant à jouer un jeu que l'on désigne par le même nom (Mart. IV. 19, XII, 93). Le spécimen est emprunté à un bronze étrusque, la couture du cuir y est clairement indiquée, et il est facile de se figurer la grosseur de la balle d'après ce fait, que la main qui la tient est une main d'enfant.

2. Le jeu auquel on jouait avec une ou plusieurs balles du genre de celle que nous venons de décrire (Hor. *Sat.* I, 6, 126). On suppose qu'il exigeait la réunion de trois joueurs qui occupaient relativement les uns aux autres la même position que les trois sommets d'un triangle, de manière que chaque joueur eût en face de lui deux adversaires, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. L'habileté à se servir de la main gauche étant mentionnée comme une qualité dont ne saurait se passer un bon joueur de *trigon* (Mart. XIV, 46), on en conclut encore que chaque joueur avait deux balles, qu'il devait lancer, l'une à droite, l'autre à gauche, et recevoir de la même manière. Mais après tout ce ne sont là que des conjectures, aucune représentation de ce jeu, assez nette pour établir le fait que nous avançons, n'ayant encore été découverte.

TRIGONUM (τρίγωνον). Pièce triangulaire de marbre, de tuile ou de quelque composition, qui servait dans les

pavés-mosaïques du genre de ceux que l'on appelait *sectilia* (Vitruv. VII, 1, 4; voy. PAVIMENTUM, 2), ainsi qu'on le voit par la bordure qui entoure les quatre côtés de la figure ci-jointe, représentant une mosaïque qui forme le seuil de la principale entrée d'une des maisons de Pompéi.

2. Instrument de musique de forme triangulaire, avec toutes les cordes de même épaisseur, mais d'inégale longueur (Plat. *Rep.* p. 399, C; Soph. *Fragm. Mys.*, 361 Dind.; Athen. IV, 77 et 80), et dont on jouait en le portant sur l'épaule, comme on peut du moins l'inférer de la figure qui forme la partie gauche de la gravure et qui est empruntée à une peinture de Pompéi. Ce mot ne se trouve avec ce sens dans aucun des auteurs latins parvenus jusqu'à nous; on ne sait pas bien non plus si les Latins ou les Grecs

se servaient du même terme pour désigner notre *triangle*, ce qui paraît probable, puisque cet instrument ne leur était pas inconnu, ainsi que le prouve la figure à droite de la gravure, copiée d'un bas-relief en marbre appartenant autrefois à la famille Giustiniani à Rome : il représente une troupe de femmes jouant de différents instruments de musique, le triangle ici figuré, la crécelle appelée *crotalum*, le *tympanum* ou tambourin, et la flûte double ou *tibiæ pares*.

TRILIX (τρίμιτος). *Croisé* de trois fils; c'est-à-dire, où chaque fil de trame (*subtemen*) passe dans le tissu au-dessus d'un fil, et ensuite, au-dessous de trois fils de la chaîne (*stamen*); ce qui exige trois différents paquets de lisses (*licia*), et produit une étoffe à côtes (Mart. XIV, 143).

TRILORIS. Littéralement, muni de trois courroies, mais on emploie ce mot pour désigner un vêtement bordé d'un triple rang de bandes (*paragaudæ*) d'or

ou de quelque étoffe précieuse (Vopisc. *Aurel.* 46). Voy la figure au mot PARAGAUDA.

TRIMODIA et -UM. Panier ou autre vaisseau contenant trois boisseaux romains, *modii* (Columell. II, 99; Plaut. *Men.* Prol. 14).

TRIOBOLUM (τριώβολον). Monnaie grecque en argent qui valait trois oboles ou une demi-drachme. Il y en avait deux; l'attique, qui valait à peu près 45 cent. de notre monnaie, et l'éginète, environ 66 cent.

TRIPETIA. Mot du patois des Gaules, qui signifiait un *tabouret à trois pieds* (Sulp. Sever. *Dial.* II).

TRIPUDIUM. Mot employé dans la divination pour indiquer que les poulets sacrés dévoraient avec tant d'avidité le grain qu'on leur jetait, qu'il s'en échappait de leurs becs une partie qui retombait à terre; ce qu'on regardait comme un bon présage (Cic. *Div.* II, 34).

TRIPUS (τρίπους). En général tout objet supporté sur trois pieds, d'où les sens particuliers suivants :

1. Chaudron ou marmite pour faire bouillir toute espèce de comestibles; trois pieds soutenaient le vase au-dessus du feu, comme le montre la figure ci-jointe,

empruntée à une peinture qui représente une scène du marché d'Herculanum (Isidor. *Orig.* XX, 8, 5; Hom. *Il.* XXIII, 702, τρίπους ἐμπυριβήτης).

2. Tabouret commun, à trois pieds, qui servait aux pauvres gens pour s'asseoir (Isidor. *Orig.* XX, 11, 12; Sulp. Sever. *Dial.* II).

3. Le tabouret ou trépied de la Pythie, sur lequel elle s'asseyait pour rendre ses oracles à Delphes (Cic. Virg. Ov.); la figure ci-jointe en est donnée dans l'atlas du *Manuel d'archéologie* d'Otfried Muller, comme une représentation exacte dans tous les détails; et un vase peint, dans la collection de sir W. Hamilton, nous montre un trépied à peu près pareil, sur lequel est assis Apollon.

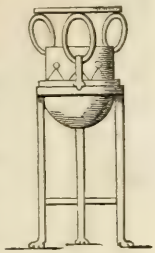

4. Ouvrage fait de bronze, de marbre ou de métaux précieux, à l'imitation du trépied sacré, soit comme pur ornement, soit pour servir à différents usages; c'était un des objets que l'on offrait aux dieux et que l'on consacrait le plus souvent dans leurs temples, ou que l'on donnait comme marque d'honneur et comme récompense du courage (Virg. *Æn.* V, 110; Hor. *Carm.* IV, 8, 3); il servait aussi parfois pour les sacrifices, comme celui qui est ici représenté, d'après l'arc élevé par les orfèvres de Rome en l'honneur de Septime Sévère.

TRIREMIS (τριήρης). Trirème ou galère munie de trois rangs de rames (*ordines*) de chaque côté, disposés obliquement l'un au-dessus de l'autre (Plin. *H. N.* VII, 57; Virg. *Æn.* V, 119; Ascon. *in* Cic. *Verr.* II, 1, 20), comme le montre la figure ci-dessous, d'après une ancienne fresque qui représente la fuite de Pâris et d'Hélène, découverte vers les premières années du dernier siècle parmi quelques ruines dans les jardins Farnèse, à Rome; elle n'existe plus, les couleurs s'étant effacées presque aussitôt après qu'on l'eut exposée à l'air (Turnbull, *Treatise on Ancient Painting*, etc., 1740, fol.). Une disposition semblable des trois rangs de rames est aussi indiquée dans quelques-unes des sculptures de la colonne Trajane. Dans une trirème, chaque rameur maniait à lui seul un aviron, et était as-

sis sur un siége séparé (*sedile*), fixé contre les flancs du navire dans les directions indiquées par les trous où passaient les rames, et non sur un long banc (*transtrum*), comme cela se faisait quand plusieurs hommes travaillaient au même avi-

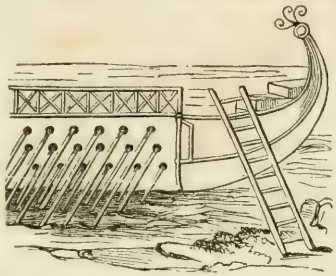

ron. Les rameurs du rang supérieur avaient les avirons les plus longs, le plus de peine, et par conséquent la paye la plus forte ; les Grecs les appelaient θρανῖται, l'aviron qu'ils maniaient, κώπη θρανῖτις, et le tolet sur lequel il portait, σκαλμὸς θρανίτης; ceux du rang inférieur avaient les avirons les plus courts, le moins d'ouvrage, et la paye la plus basse : ils portaient le nom de θαλαμῖται; ceux enfin qui étaient attachés au rang du milieu étaient nommés ζευγῖται, et avaient des avirons d'une moyenne longueur, et une paye réglée en proportion.

TRISPASTOS (τρίσπαστος). Machine servant à soulever de lourds fardeaux, composée de trois poulies (*orbiculi*) rassemblées dans une seule chape (*trochlea*), comme le montre la figure ci-jointe, qui représente une machine de ce genre, encore d'un usage général parmi nous (Vitruv. x, 2, 3).

TRITURA (ἀλόησις). Le battage du blé, opération qui se faisait de trois manières différentes : en battant le grain avec une longue baguette ou un fléau (*pertica, fustis*), en faisant frotter rudement les épis par une machine que traînaient dessus des bestiaux (voy. TRIBULUM, et la gravure à ce mot) ; ou en les faisant fouler aux pieds de bœufs ou de chevaux que l'on chassait tout autour de l'aire, comme le montre la gravure ci-jointe, d'après une peinture égyptienne. Ce dernier procédé est encore en usage

dans beaucoup de parties de l'Italie et de l'Orient (Varro, *L. L.* v, 21; *R. R.* I, 52, 2; Columell. I, 6, 23; II, 20, 4).

TRIUMPHALIA. Les ornements et insignes conférés à un général pour son triomphe; c'étaient une toge et une tunique brodées (voy. TOGA, 4, *picta*, et TUNICA, 14, *palmata*), un sceptre surmonté de l'image d'un aigle (voy. SCEPTRUM, 4), une guirlande de feuille de laurier et une couronne d'or (voy. CORONA, 1), enfin un char décoré de sculptures en ivoire (voy. CURRUS, 4; Tac. *Hist.* IV, 4; Liv. x, 7).

TRIUMPHUS (θρίαμβος). Triomphe, ou grande pompe militaire avec laquelle un général victorieux et ses troupes entraient dans la ville après l'heureux achèvement d'une guerre importante. Le cortége entrait par la *porta triumphalis ;* il traversait le *Velabrum* et le *Circus Maximus,* montait la *Via Sacra* et le *Forum* jusqu'au temple de Jupiter Capitolin. En tête marchait le corps entier du sénat, qui allait recevoir les troupes à la porte de Rome et les conduisait ensuite dans la ville. Puis venaient des trompettes et des cors (voy. les gravures aux mots CORNICEN, TUBICEN), qui précédaient une file de chariots chargés des dépouilles de l'ennemi, mêlés d'estrades portatives, sur lesquelles étaient disposés les objets les plus remarquables par leur valeur ou la beauté du travail, mis ainsi en évidence et exposés aux regards (voy. la gravure

au mot FERCULUM, 2); en même temps la quantité et la valeur du butin, ainsi que les noms des provinces conquises, étaient affichés sur des planches fixées au sommet de grandes perches (voy. la gravure au mot TITULUS, 1), et l'on portait ces écriteaux à côté des objets dont ils faisaient mention. Ensuite venait une troupe de joueurs de flûte (TIBICINES) marchant devant la victime destinée au sacrifice, un taureau blanc dont la tête était ornée de bandelettes de laine (voy. la gravure au mot INFULATUS), et le dos d'une large bande d'étoffe de couleur éclatante (voy. la gravure au mot DORSUALIA). Derrière la victime s'avançait un corps de prêtres et leurs aides, avec tout ce qui servait au sacrifice. Puis l'on voyait étalés les armes, les étendards et autres trophées pris sur les vaincus, immédiatement devant les généraux et les princes que l'on avait faits prisonniers, avec toute leur famille; puis tous les captifs, chargés de fers. Ensuite venaient les licteurs du général avec le costume civil, la toge, le front et les faisceaux couronnés de laurier (voy. les gravures aux mots LICTOR et FASCES, 4), qui formaient un corps précédant immédiatement le triomphateur, revêtu de ses *triumphalia* et debout sur un char circulaire traîné par quatre chevaux (voy. la gravure au mot CURRUS, 4). Il avait le front ceint d'une guirlande de laurier, et derrière lui un esclave public tenait au-dessus de sa tête une couronne d'or massif ornée de pierres précieuses (voy. la gravure au mot CORONA, 1). Ses plus jeunes enfants étaient placés dans le char avec lui, ceux qui avaient atteint l'âge mûr étaient à cheval auprès du char ou sur les chevaux qui le traînaient. Derrière le général marchaient les officiers supérieurs, les *Legati*, *Tribuni* et *Equites*, tous à cheval, et le cortége triomphal était fermé par le corps tout entier des légions, portant des branches de laurier dans leurs mains et des guirlandes du même feuillage autour de leurs têtes. Les soldats tantôt faisaient entendre des chansons composées en l'honneur de leur général, tantôt échangeaient des lazzis à ses dépens. Pendant le cours de la marche triomphale, le cortége passait sous un arc temporairement érigé à cette fin, et qui prenait toute la largeur de la rue. Dans les premiers temps on l'abattait aussitôt après la fête; mais plus tard on le remplaça par une construction permanente, en marbre ou en pierre (voy. la gravure au mot ARCUS, 5).

2. *Triumphus navalis*. Pompe publique en l'honneur d'une grande victoire navale; aucune œuvre d'art ne nous en représente la disposition, et aucun texte ne nous l'explique (Liv. XVII, *Epit.*).

TRIVIUM (τρίοδος). Place où se rencontrent trois routes ou rues suivant des directions différentes (Cic. *Div.* I, 54). Rigoureusement, ce mot s'applique plus particulièrement au point de ren-

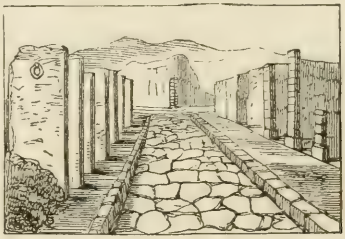

contre des rues d'une ville (Virg. *Æn.* IV, 609; Justin. XXI, 5), par opposition à *compitum*, le carrefour formé dans les champs par la convergence de plusieurs chemins de traverse. Mais cette distinction n'est pas strictement observée dans l'usage; car *trivium* est souvent employé pour désigner un endroit de passage public et très-fréquenté, soit dans une ville, soit à la campagne; de là vient le sens secondaire du mot latin *trivialis*, commun, vulgaire, le seul qu'ait conservé notre mot *trivial*, c'est-à-dire, mot à mot, que l'on peut rencontrer dans tout lieu de passage où se presse la foule. La gravure représente une rue de Pompéi, avec trois rues, sur le second plan, convergeant en un même point.

TROCHILUS (τροχίλος). Synonyme de SCOTIA (Vitruv. III, 5, 2, et 3).

TROCHLEA (τροχαλία). Machine qui servait à la multiplication de la force em-

ployée pour soulever des fardeaux; elle se composait d'une chape où étaient disposées un certain nombre de poulies, *orbiculi* (Vitruv. x, 2, 1; Cato, *R. R.* 3; Lucret. IV, 903). Voy. dans la gravure au mot TRISPASTOS, une chape munie de trois poulies. C'est ce que nous appelons un *moufle*.

TROCHUS (τροχός). *Cerceau* d'enfant, fait en fer ou en bronze, et que l'on faisait rouler au moyen d'un bâton tortu ou clef (*clavis*), ainsi que le montre la figure ci-jointe, empruntée à une

pierre gravée (Hor. *Od.* III, 24, 57; *A. P.* 380; Prop. III, 14, 6). Il était souvent muni de petits anneaux (Mart. XIV, 169; voy la gravure au mot ANNULUS, 4), qui tintaient en se heurtant les uns contre les autres, quand le cerceau roulait; quelquefois, au lieu d'anneaux, c'étaient des grelots (*tintinnabula*).

TROPÆUM (τρόπαιον). *Trophée;* monument érigé sur la place même où avait été remportée une victoire, ou, en cas de combat naval, sur la pointe de terre la plus voisine de celle où avait eu lieu le combat. Il était primitivement formé d'un tronc d'arbre, autour duquel on attachait et aux branches duquel on suspendait quelques armes appartenant au vaincu, comme on le voit dans la figure ci-dessus, d'après une monnaie de l'époque impériale; mais plus tard les trophées furent de véritables œuvres d'art, en marbre ou en bronze; élevés hors du champ de bataille, ils devinrent des monuments durables de la lutte et de la victoire (Cic. *Inv.* II, 23; Virg. *Æn.* XI, 5-11; Suet. *Cal.* 45; *Claud.* 1).

TRUA (τρυήλης, τορύνη). Grande cuiller plate qui servait à écumer la surface des liquides, à remuer pendant qu'ils bouillaient les légumes ou les viandes (Titin. *ap.* Non. *s. v.;* Festus, *v.* Antroare), ou à les retirer du pot, sans

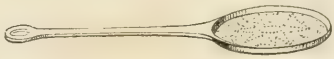

enlever en même temps l'eau. A cet effet, elle était percée d'un grand nombre de petits trous, comme le montre la figure ci-jointe, d'après un original en bronze découvert à Pompéi. Cette propriété, ainsi que la manière dont on se servait de cet ustensile, explique pleinement les deux noms qu'il avait en grec, et avec lesquels le nom latin a un certain rapport; l'un vient de τρύω, frotter ou remuer, l'autre de τορέω, percer; deux idées dont l'une ou l'autre se retrouve dans chacun des autres sens particuliers du mot *trua*, ainsi que de son diminutif *trulla*, et le précise, le détermine.

2. Calotte ou plaque percée de trous, qui dans une cuisine couvre l'entrée d'un trou d'évier, de manière à empêcher les ordures de s'engager dans le conduit, tout en permettant au liquide de s'y précipiter (Varro, *L. L.* v. 118).

TRULLA (τρούλλιον). Diminutif de TRUA. Petite cuiller percée de trous, servant au même usage et ayant le même

caractère que celle que nous venons de décrire au mot TRUA, 1 (Varro, *L. L.* V, 118; Hero, *de Spirit.* p. 101).

2. (τρυβλίον). Coupe à boire, ou ustensile de table servant à retirer du vin d'un plus grand récipient qui en contenait une certaine quantité mêlée avec de la neige. Dans ce sens, ce mot est employé soit seul, soit avec l'épithète *vinaria*. C'était une espèce de *cyathus* perfectionné, muni d'une boîte intérieure percée de trous comme une passoire, et s'adaptant exactement à la concavité de la coupe, de manière que, quand les deux pièces étaient ajustées ensemble, elles ne formassent qu'un seul vaisseau, muni d'une poignée, et que l'on pouvait commodément plonger et remplir dans le grand vase; ensuite, en enlevant la boîte percée de trous, tout sédiment, toute impureté déposée par la neige était emportée en même temps, et il ne restait dans le bol qu'un liquide clair et pur (Cic. *Verr.* II, 4, 27; Varro, *L. L.* V, 118; Plin. *H. N.* XXXVII, 7; Scæv. *Dig.* 34, 2, 37). La gravure représente un spécimen découvert à Pompéi, avec une coupe de la boîte percée de trous, à droite. La matière employée ici est le

bronze; mais le même ustensile se faisait aussi en faïence ordinaire (Hor. *Sat.* II, 3, 144), ainsi qu'en porcelaine (Plin. *l. c.*) et en pierres fines (Cic. *l. c.*).

3. Le bassin d'une chaise percée (Juv. III, 107), probablement ainsi appelé quand il était à double boîte, disposé d'après le même principe que le vase que nous venons de décrire.

4. Vase en fer (Liv. XXXVII, 11), dans lequel on pouvait transporter d'un endroit à un autre des matières ignées; son nom lui venait des trous dont ses flancs étaient percés pour ménager un courant d'air, ainsi qu'on le voit dans la figure ci-dessous, qui représente une *trulla* en faïence, découverte dans des

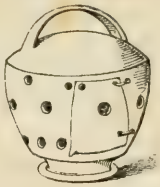

fouilles auprès de Rome; quand on la trouva, elle contenait une lampe.

5. *Truelle* dont se servaient les briqueteurs pour jeter du mortier entre les briques (Isidor. *Orig.* XIX, 18, 3), et ceux qui faisaient les revêtements pour étendre et aplanir le stuc sur les murs (Pallad. I, 15; *Ib.* 13, 2). La gravure représente un original trouvé parmi d'au-

tres instruments de maçon dans une maison à Pompéi. Ce sens du mot *trulla* vient du grec τρύω, par allusion à la manière dont on manie cet instrument; peut-être aussi cela tient-il à la ressemblance que présente cet instrument avec une grande cuiller (voy. TRUA, 1); car il faut observer que la truelle des anciens, comme le montre la figure ci-jointe, a une forme très-différente de la nôtre; elle se terminait par une lame plate et ovale semblable à celle de l'instrument que nous appelons *spatule*.. C'est encore celle que l'on emploie à Naples, où elle porte le nom de cuiller de plâtrier, *cucchiaja da fabbricatore*.

TRULLEUM ou TRULLIUM. Seau à vider les eaux sales; les anciens s'en servaient à leur toilette, quand plusieurs personnes avaient à se laver successivement les mains dans une même cuvette. Caton fait souvent mention de cet ustensile, et le nomme toujours comme analogue à d'autres vaisseaux qui servaient à se nettoyer, tels que des cuvettes ou des lave-pieds, etc. Ils ressemblaient sans doute à ceux dont on se sert ordinairement dans nos chambres à coucher.

et qui sont surmontés d'une plaque percée d'un trou, par lequel on jette l'eau sale, sans qu'elle puisse éclabousser, et en même temps sans que la personne qui se sert du vase ait à en voir l'ignoble contenu (Varro, *L. L.* v, 118; *de Vit. P. R. ap.* Non. *s. v.*; Cato, *R. R.* 10 et 11).

TRULLISSATIO. Couche de plâtre ou de ciment étendue avec la truelle, *trulla* (Vitruv. VII, 3, 5). Voy. TRULLA, 5.

TRUTINA (τρυτάνη). Terme général pour toute espèce de balance servant à peser; c'est quelquefois la balance à deux plateaux (Juv. VI, 437; voy. LIBRA), d'autres fois une romaine (Vitruv. X, 3, 4; voy. STATERA).

TRYBLIUM (τρυβλίον). Ustensile de table (Varro, *L. L.* v, 120; Plaut. *Stich.* v, 4, 9); il est impossible de déterminer quel en était le caractère et l'usage particulier.

TUBA (σάλπιγξ). Instrument à vent en bronze, avec une embouchure en for-

me de cloche ou d'entonnoir, et un tube droit (Ov. *Met.* I, 98; Juv. II, 118; Veg. *Mil.* III, 5), comme notre *trompette;* il produisait des sons éclatants et brisés (*fractos sonitus,* Virg. *Georg.* IV, 72. *At tuba terribili sonitu taratantara dixit,* Ennius *ap.* Serv. *ad Æn.* IX, 503). La figure ci-jointe est empruntée à l'arc de Titus.

TUBICEN (σαλπιγκτής). Le musicien qui souffle dans la *tuba* (Varro, *L. L.* v, 91; Ov. *Met.* III, 705), comme le représente la figure ci-jointe, d'après un bas-relief de l'arc de Constantin. Il y avait toujours de ces joueurs de trompette dans la musique de l'armée (Liv. II, 64), et parmi les musiciens qui prêtaient leur concours aux cérémonies religieuses (Varro, *L. L.* v, 117) ou aux solennités funè-

bres (Pers. III, 103); par suite l'expression *ad tubicines mittere* (Petr. *Sat.* 129) signifie faire des apprêts de mort.

TUCETUM. Mets savoureux composé de bœuf ou de porc conservé dans le saindoux (Pers. II, 42; Schol. Vet. *ad l.*).

TUDES et -IS. Nom archaïque du maillet (Festus, *s. v.*; Sever. *Ætn.* 559). Cf. MALLEUS.

TUDICULA. Diminutif de TUDES; machine qui sert à écraser les olives et à séparer la pulpe du noyau, avant de la placer sous la presse (*torcular*) au moyen de laquelle on exprimait l'huile. Son action était analogue à celle d'un TRIBULUM, qui aurait marché dans le sens vertical au lieu du sens horizontal (Columell. XII, 52, 7); mais Columelle réprouve cette machine, comme sujette à se déranger et à se voir arrêtée par les accidents les plus insignifiants, ainsi, par exemple, par quelques olives de trop jetées dans la masse sur laquelle elle devait agir. Dans quelques parties de la France, on écrase les olives au moyen d'instruments appelés *battoirs,* qui, par leur nom et la manière dont ils opèrent, semblent avoir quelque analogie avec la *tudicula* romaine (Schneider. *ad* Columell. *l. c.*; Id. *de trapeto Catonis,* p. 617).

TUGURIUM (καλύβη). *Hutte* de paysan, la demeure des classes les plus pauvres de la population rurale. Elle avait un toit de chaume pointu, et était faite de branchages, d'écorce d'arbre, de claies,

ou d'autres matériaux aussi simples; il

est très-probable qu'elle n'avait pas de fenêtres (Plin. *H. N.* XVI, 14; Virg. *Ecl.* I, 69; Theocr. *Id.* XXI, 8-18; Columell. XII, 15, 1; Festus, *s. v.*). La gravure ci-dessus est tirée d'une peinture de Pompéi.

TULLIANUM. Cachot souterrain (*carcer inferior*) qui faisait partie de la prison d'État à Rome; il devait son nom à Servius Tullius, qui l'avait fait construire (Sall. *Cat.* 55; Varro, *L. L.* V, 151; Liv. XXXIV, 44; Festus, *s. v.*). Le *Tullianum* existe encore (sous le nom d'église de *San-Pietro in carcere*), absolument tel que l'a décrit Salluste, et c'est ce cachot que représente la gravure. C'est une chambre

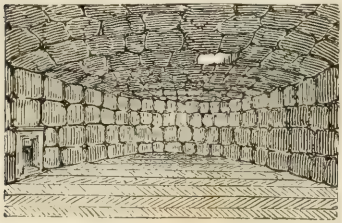

de forme elliptique, longue de $5^m,80$ sur $2^m,90$ de large, et haute de 2^m; mais la hauteur primitive peut avoir été plus grande, le pavé actuel étant moderne. La maçonnerie est grossière, mais les blocs sont énormes et le plafond a une légère convexité. La seule entrée est une ouverture à peu près carrée de $1^m,41$ dans un sens, et de 1^m dans l'autre pratiquée dans le plafond du cachot, qui sert en même temps de plancher à une autre chambre située au-dessus (voy. CARCER, 1); d'où l'expression *in Tullianum demittere* (Sall. *Cat.* 55) et *delegare* (Liv. XXIX, 22). Cf. CARNIFICINA et CATENA.

TUMULATUS. Enterré sous un tertre (*tumulus*) de terre et de pierre (Ov. *Pont.* I, 6, 49; Catull. 64, 193).

TUMULUS (τύμβος). Tertre de terre ou de blocs de pierre irréguliers (Hom. *Il.* XXIV, 798), grossièrement entassés en pyramide au-dessus d'une tombe (Cic. *Arch.* 10); au sommet on élevait ordinairement comme monument une haute colonne, *stele* (Hom. *Il.* XI, 371); c'est ce que montre la gravure ci-jointe, qui représente le *tumulus* d'Adonis, d'après une peinture de Pompéi. Par suite ce mot s'emploie souvent dans un sens général pour désigner toute espèce de tombeau ou de mausolée (Pedo Albin. *El.* I, 69 et 73-74; Virg. *Ecl.* V, 42; Ov. *Trist.* III, 3, 72).

TUNICA (χιτών). *Tunique;* le principal vêtement de dessous des Grecs et des Romains des deux sexes. Elle se rapproche fort par son usage de la *chemise*, et par sa forme, de la *blouse* moderne. On en faisait pourtant de différentes sortes, suivant le sexe ou les habitudes des différents sexes et des différentes classes de la population, et chacune de ces variétés, dans la langue si riche des Grecs, a son nom particulier, ou son épithète distinctive et caractéristique. Elles sont énumérées séparément dans les paragraphes suivants; mais elles avaient toutes les mêmes caractères généraux quant à l'usage du vêtement, à la place qu'il occupait sur la personne et à la manière dont on le mettait; c'est donc avec raison qu'on les comprend toutes sous le nom générique de tunique.

1. (χιτὼν ἀμφιμάσχαλος. *Colobium*). La tunique ordinaire des hommes en Grèce et à Rome était une simple chemise de laine, serrée autour des reins et descendant jusqu'aux genoux ou à peu près, avec deux manches courtes qui ne couvraient que le muscle deltoïde, c'est-à-dire la partie supérieure du bras, à la hauteur de l'aisselle (μασχάλη), et ne tombaient même pas jusqu'au coude, ainsi que le montre la première gravure, tirée

de l'une des figures de la colonne Trajane (Jul. Pollux, VII, 47; Aristoph. *Eq.* 882; Serv. *ad* Virg. *Æn.* IX, 616). La partie industrieuse de la population, pendant qu'elle était occupée à ses travaux du jour, la portait sans autre vêtement, telle qu'on vient de la voir figurée dans notre dessin; mais les classes supérieures tous les jours, et tous les citoyens les jours fériés, quand ils étaient en grande tenue, avaient quelque draperie flottante disposée par-dessus la tunique, draperie qui dérobait en grande partie aux regards le vêtement de dessous, comme on le voit dans les figures ci-jointes, dont l'une,

celle de droite, est la statue d'Aristide, avec le *pallium* par-dessus la tunique, et celle de gauche, un Romain avec sa *toga*, d'après un bas-relief de l'époque impériale. Ces deux vêtements, la tunique et le pallium d'une part, de l'autre la tunique et la toge, constituaient le costume complet et ordinaire de la grande masse de la population libre en Grèce et en Italie; ils sont aussi intimement liés que la chemise et l'habit des modernes.

2. (χιτὼν ἑτερομάσχαλος). Tunique n'ayant qu'*une* manche courte, s'arrêtant, comme celles de la précédente, à la hauteur de l'aisselle, ainsi qu'on voit dans la figure ci-contre, d'après une petite statue en marbre de la villa Albani. Le latin n'a pas de nom particulier pour cette variété de la tunique, ce qui fait supposer avec beaucoup de vraisemblance que les Romains ne l'ont jamais adoptée. Chez les Grecs, on la regardait comme un vêtement d'esclave et ne convenant pas aux hommes libres, quoique Dédale la porte dans une des peintures de Pompéi.

Quant au spécimen que nous donnons ici, il est clair que le sculpteur a voulu représenter un jeune esclave allant au marché, une bourse d'une main et un panier de l'autre.

3. (ἐξωμίς, *exomis*). Tunique qui couvrait seulement l'épaule gauche (ὦμος), laissant la droite entièrement découverte, comme le représente la figure ci-jointe, empruntée au Virgile du Vatican. Ici elle est fixée par un nœud sur l'épaule; mais on faisait aussi quelquefois l'*exomis* avec une seule manche, et alors les Grecs l'appelaient ἐξωμὶς ἑτερομάσχαλος (Pollux, VII, 47); on en a un spécimen dans l'avant-dernière figure. Dans les œuvres d'art elle est souvent en peau; elle était portée ordinairement par les acteurs sur la scène, par la population ouvrière, les esclaves, les artistes, et même par les femmes qui se livraient aux travaux de la chasse et de la guerre; ainsi les sculpteurs et les poëtes l'attribuent à Dédale, à Diane et aux Amazones (Aul. Gell. VII, 12, 1; Festus, *s. v.*; Aristoph. *Vesp.* 444; Schol. Vet. *ad l.*).

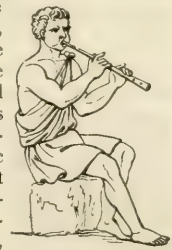

4. (ἐπωμίς). Tunique que portaient les femmes grecques (Jul. Pollux, VII, 49), et dont le nom venait de ce qu'elle était attachée avec une broche au-dessus de chaque épaule à l'endroit où elle s'articule avec la clavicule, comme l'implique le sens primitif du mot grec, et comme le montre la figure de Diane ci-jointe, d'après une statue de la villa Pamfili. C'est l'ancienne tunique dorienne, toute en laine, sans manches, serrée très-bas, autour des hanches, par une ceinture, comme celle des hommes, ne tombant jamais plus bas que les genoux, et, dans beaucoup de spécimens que nous en avons conservés, n'atteignant guère que le milieu de la cuisse.

5. (σχιστὸς χιτών). La tunique *fendue*, qui n'avait de couture du haut en bas que sur le côté gauche, laissant à droite une longue fente destinée à donner plus de liberté aux membres, et par laquelle, dès qu'on faisait des mouvements un peu vifs, la plus grande partie de la cuisse se laissait voir. Elle était ordinairement attachée sur les deux épaules par des broches (Jul. Pollux, VII, 54-55), comme celle que représente la dernière figure. Dans celle de ce paragraphe, on peut supposer ou que l'agrafe vient de se défaire, ou qu'elle a été omise exprès par l'artiste de Pompéi qui dessina la figure, pour indiquer par là l'impatience de tout lien et l'insouciance de l'enfance. C'était la tunique propre aux jeunes filles spartiates (Pollux, *l. c.*); mais dans les œuvres d'art on la voit souvent donnée aux Amazones et aux enfants, et c'est elle que portent aussi les Daces sur la colonne Trajane.

6. *Tunica manicata* ou *manuleata* (χιτὼν χειριδωτός ou καρπωτός). Tunique à longues manches descendant jusqu'aux mains ou aux poignets, comme nos *blouses*. Dans les temps primitifs, soit en Grèce, soit en Italie, les hommes ne portaient pas de longues manches, mais seulement les femmes; ce fut un luxe que plus tard on emprunta à l'étranger, et, pendant l'époque impériale, elles devinrent très-communes pour les deux sexes, comme peuvent le montrer beaucoup de spécimens dispersés dans le cours de ce dictionnaire. Celui que nous donnons

ici est la copie d'une des figures appartenant au fameux groupe de Niobé; on suppose qu'elle représente le gouverneur des enfants (*pædagogus*), et par conséquent un esclave ou un étranger (Cic. *Cat.* II, 10; Plaut. *Pseud.* II, 4, 48; Aul. Gell. VII, 12, 1; Virg. *Æn.* IX, 616).

7. *Tunica talaris* (χιτὼν ποδήρης). Tunique à longs pans tombant jusqu'aux

chevilles; elle était, dès la plus haute

antiquité, portée par les deux sexes dans les colonies ioniennes, d'où elle fut introduite à Athènes, où elle continua à être en usage jusqu'au siècle de Périclès. Elle était en lin, et fixée autour du corps par une ceinture; elle avait toujours des manches, quelquefois très-larges et flottant autour des bras, comme on le voit dans la figure de femme ci-dessus, prise d'une statue d'Euterpe, ou tombant quelquefois jusqu'aux poignets, ainsi que le montre à droite un acteur tragique, jouant le rôle d'Hercule, d'après un bas-relief en marbre. Les Romains regardaient ce vêtement comme tout à fait indigne d'un homme, et ils ne l'adoptèrent jamais (Cic. *Verr.* II, 5, 13; *Cat.* II, 10).

8. *Tunica muliebris*. Tunique de femme (Aul. Gell. VI, 10, 2), généralement plus longue et plus flottante que celle que portaient les hommes, et serrée par une ceinture juste au-dessous du sein, et non autour des reins. La figure donnée au n° 4 représente la tunique des femmes doriennes, qui fait exception; la figure de gauche, dans la dernière gravure, celle des femmes ioniennes, à longues manches; et enfin celle que nous donnons ici, d'après un bas-relief en marbre, nous montre le même vêtement

féminin, avec des demi-manches, tombant presque jusqu'au coude, et ayant en dehors une longue fente, dont les bords sont rattachés de place en place par des boutons ou des agrafes, qui laissent entre elles des espaces ouverts par lesquels on aperçoit le bras nu. Il semble, d'après la comparaison de nombreuses œuvres d'art, que cette mode ait été une des plus généralement adoptées par les femmes des classes aisées en Italie comme en Grèce. La tunique de cérémonie de la matrone, de la grande dame romaine, est figurée au mot STOLA, nom sous lequel elle était particulièrement connue.

9. *Tunica interior* et *intima*. Tunique de dessous. Les deux sexes avaient l'habitude de porter deux tuniques (Aul. Gell. X, 15, 3; Calpurn. *Ecl.* III, 29), et des personnes d'une constitution délicate en mettaient quelquefois jusqu'à quatre (Suet. *Aug.* 82), auquel cas celle de dessus s'appelle simplement *tunique* (*tunica*), celle de dessous, *tunica interior* ou *intima*. La figure ci-jointe, emprun-

tée à un bas-relief en marbre, nous présente un personnage vêtu de deux tuniques, très-distinctement marquées, celle de dessous à longues manches, et tombant jusqu'au mollet; celle de dessus a des manches courtes, et s'arrête au milieu de la cuisse; une même ceinture les serre toutes deux à la taille. Mais l'espèce de tunique que portaient ordinairement les femmes sur la peau même avait des manches courtes, et était assez

large du cou, à peu près comme une

chemise moderne, ainsi que le montre la figure ci-dessus, d'après un bas-relief romain; on peut la comparer à celle qui est donnée au mot INDUTUS, et qui représente, d'après un vase peint, une femme grecque retirant sa chemise.

10. *Tunica recta.* Voy. RECTA.

11. *Tunica angusticlavia.* Voy. CLAVUS, 9.

12. *Tunica laticlavia.* Voy. CLAVUS, 8.

13. *Tunica patagiata.* Voy. PATAGIUM.

14. *Tunica palmata.* Tunique brodée que l'on portait avec la *toga picta* (Liv. X, 7; XXX, 15); on suppose que les broderies représentaient des palmes, puisque c'était la tunique que portait un général dans la cérémonie du triomphe.

15. *Tunica picta.* Tunique brodée que portaient les Saliens (Liv. I, 28).

16. *Tunica asema.* Tunique unie, sans ornement (Lamprid. *Alex. Sev.* 33); une de celles qui sont figurées des numéros 1 à 10; les autres, de 11 à 15, devant leurs noms aux ornements qui y sont tissus, brodés ou cousus, et non à quelque particularité de forme.

TUNICATUS (μονοχίτων, οἰοχίτων). Dans un sens général, qui porte une tunique; mais plus souvent ce mot est directement opposé à *togatus*, et veut dire qui ne porte *que* la tunique, comme nous disons, en manches de chemise (Suet. *Aug.* 24 et 100; *Nero*, 48). Cette expression, quand elle est employée en parlant des riches, indique quelquefois qu'ils se sont mis à l'aise à la campagne, qu'ils sont en déshabillé, parce qu'ils avaient l'habitude de retirer la toge quand ils étaient chez eux ou hors de la ville; par suite *tunicata quies* (Mart. X, 51) exprime l'aise et la liberté dont on jouit chez soi ou à la campagne. Mais cette épithète est plus souvent prise dans un sens exactement contraire, pour indiquer que la personne dont il s'agit est engagée dans quelque exercice violent ou quelque travail (Cic. *Cœl.* 5), parce qu'alors il était nécessaire de mettre de côté la toge lourde et embarrassante; et dans ce sens elle sert à caractériser les classes ouvrières et inférieures (Hor. *Ep.* I, 7, 65), que leurs occupations journalières forçaient à porter la tunique, sans la toge. Les gravures au mot TUNICA, 1, représentent un personnage vêtu seulement de la tunique, opposé à un autre qui a tout à la fois la tunique et la toge; et elles donnent ainsi à l'esprit une idée nette des deux différentes manières d'être que désignent les deux expressions *tunicatus* et *togatus*.

TUNICOPALLIUM. Vêtement qui réunissait les caractères de la *tunica* à ceux du *pallium*. Ce mot n'appartient ni à la langue parlée, ni à la langue écrite; c'est un terme inventé par les grammairiens pour faire comprendre la nature particulière du vêtement nommé PALLA. (Non. *v.* Palla; Serv. *ad* Virg. *Æn.* I, 648).

TUNICULA (χιτωνίσκος χιτώνιον). Diminutif de TUNICA; ce diminutif indiquait quelquefois infériorité de qualité (Plaut. *Rud.* II, 6, 53; Varro, *ap.* Non. *v.* Tractus); quelquefois petitesse de dimensions (Turpil. *ap.* Non. *v.* Strophium), comme celle que nous présentent les figures ci-jointes, l'une d'après un bas-relief en marbre, l'autre d'après une peinture de Pompéi. Les Romains appliquaient indifféremment le mot *tunicula* à un vêtement d'homme ou de femme; mais les Grecs faisaient une différence, employant χιτωνίσκος, pour le vêtement des hommes (Ammonius, *s. v.*; Demosth. *in Mid.* p. 370, Schæfer), et χιτώνιον quand il s'agissait d'une femme (Lucian. *Lexiph.* 25; Eustath. *ad* Hom. *Il.* XVIII, 416).

TURBO (βέμβιξ, ῥόμβος, στρόμβος). *Sabot* d'enfant (Virg. *Æn.* VII,

378; Tibull. I, 5, 3), semblable à ceux dont on se sert encore maintenant.

2. Verticille ou peson d'un fuseau (Catull. 64, 315; Auct. *Consolat. ad Liv.* 164); le terme technique est VERTICILLUM; voyez ce mot.

TURIBULUM ou THURIBULUM (θυμιατήριον). *Encensoir*, vase qui servait à brûler l'encens (Liv. XXIX, 14), par opposition à *acerra*, la boîte dans laquelle on le portait au temple, et d'où on le tirait, soit pour le mettre dans l'encensoir, soit pour en jeter une pincée sur l'autel enflammé. Souvent on portait ce vase suspendu à une chaîne, à l'aide de laquelle on le balançait pour répandre la vapeur odorante dans les rues (Curt. VIII, 9) ou dans les temples (Virg. *Æn.* XI, 481), comme cela se fait encore maintenant dans les églises catholiques. La gravure représente un original en bronze, découvert à Pompéi. Une des trois chaînes qui le suspendaient à la main est attachée au sommet du couvercle, qui était ainsi un peu soulevé chaque fois qu'on balançait le vase et permettait par là à une bouffée de vapeur embaumée de s'échapper à chaque mouvement.

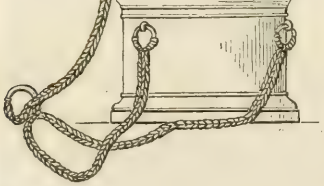

TURICREMUS ou THURICREMUS. Sur lequel on brûle de l'encens; ainsi *ara turicrema* (Lucret. II, 353; Virg. *Æn.* IV, 453), un autel où l'on brûle de l'encens (voy. la gravure au mot ARA, 6); *focus turicremus* (Ov. *Her.* II, 18), brasier servant au même usage. Voy. la gravure au mot FOCUS, 3.

TURMA (ἴλη). Détachement de cavalerie, primitivement composé de trente hommes et de trois officiers, *decuriones* (Varro, *L. L.* V, 91).

TURRICULA (πυργίδιον). Diminutif de TURRIS (Vitruv. X, 13, 6).

2. Boîte ou cornet à dés, en forme de tour (Mart. XIV, 16, *in tit.*); ce qui la fait appeler aussi *pyrgus* (Sidon. *Ep.* VIII, 12), du mot grec qui signifie une tour. On ne sait pas au juste en quoi consistait la différence entre le cornet à dés ordinaire, *fritillus*, et la *turricula;* quelques-uns pensent que le premier de ces mots désignait seulement un cornet circulaire, comme le spécimen donné au mot FRITILLUS, et le second un cornet quadrangulaire, dont un spécimen se trouve dans un ancien almanach que l'on suppose avoir été exécuté du temps de Constantin (Lambecc. *Biblioth. Cæs.* tom. IV, col. 1665); il y est représenté debout sur une table avec une couple de dés tout à côté. Mais comme les tours des anciens étaient tantôt rondes, tantôt à pans carrés, le nom de *turricula* conviendrait aussi bien à l'une qu'à l'autre forme. D'autres érudits ont conclu de là que la *turricula*, quoique probablement de forme semblable, était un instrument tout différent du *fritillus*, et qu'on s'en servait pour prévenir toute tentative de tricher au jeu. Suivant eux elle était fixée au tablier même (*tabula*), et les dés, au lieu d'être jetés directement du *fritillus* sur la planche, étaient précipités dans la *turricula*, par l'intérieur de laquelle ils tombaient jusqu'à la table, tournant avec une rapidité de plus en plus grande à mesure qu'ils se heurtaient contre ses parois munies de saillies disposées à intervalles réguliers. Mais il faut regarder cette opinion comme reposant plutôt sur des inductions et sur des conjectures que sur des témoignages directs et positifs.

TURRIGER. Qui porte des tours. Voy. TURRITUS.

TURRIS (τύρσις, πύργος). Dans un sens général, tout édifice ou toute réunion d'édifices très-élevés; par suite ce terme s'applique indifféremment aux monuments de l'architecture civile ou de l'architecture militaire, à un palais ou à un endroit fortifié (Liv. XXXIII, 48;

Sall. *Jug*. 103; Suet. *Nero*, 38; Ov. *A. Am*. III, 416).

2. *Tour* de fortification, flanquant en certains endroits les murailles d'une ville, d'un camp retranché, ou de toute autre enceinte fortifiée (Cic. Cæs. Liv. etc.). Il y en avait de rondes et de carrées; elles avaient plusieurs étages, étaient surmontées de créneaux (*pinnæ*), percées de meurtrières (*fenestræ*) et souvent en bas d'une poterne (*fornix*); elles étaient en

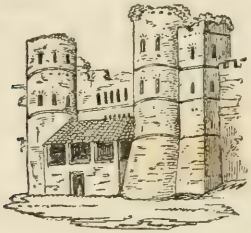

général assez rapprochées les unes des autres pour qu'un assaillant fût exposé à recevoir en même temps des traits de droite et de gauche. La gravure représente trois tours, deux rondes et une carrée, qui s'élèvent maintenant encore auprès de la *Porta Asinaria*, dans les murs de Rome.

3. *Turris mobilis* ou *ambulatoria*. Tour mobile, que l'on employait dans les siéges, faite en bois, couverte de fer, de peaux non tannées, ou de matelas rembourrés, qui servaient à briser la force des coups que l'on dirigeait contre elle. Elle était montée sur des roues, au moyen desquelles on pouvait la conduire au pied même des murs de l'ennemi. Elle était partagée en plusieurs plates-formes ou étages : l'étage inférieur contenait le bélier (*aries*), les supérieurs différentes espèces de ponts-volants ou d'autres appareils servant à élever ou à descendre les assiégeants jusque sur les murs (*pons*, *sambuca*, *tolleno*), et la plate-forme qui la terminait portait des troupes légères, qui, par leurs projectiles, nettoyaient les murailles avant qu'on y abaissât les ponts volants pour livrer l'assaut (Liv. XXI, 11; Vitruv. X, 13; Veg. *Mil*. IV, 17).

4. Tour dressée sur le pont d'un bâtiment de guerre, et sur laquelle montaient

les soldats pour faire avec leurs traits plus de mal à l'équipage d'un vaisseau ennemi, ou pour prendre d'assaut du côté de la mer une forteresse (Liv. XXIV, 34; Ammian. XXI, 12, 9-10). La gravure est empruntée à un bas-relief en marbre.

5. Tour fixée sur le dos d'un éléphant, et du haut de laquelle, dans une bataille,

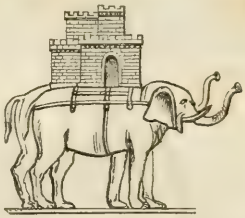

des soldats lançaient des traits (Liv. XXXVII, 40). La figure ci-jointe est tirée d'une pierre gravée.

6. Espèce particulière d'ordre de bataille, où l'armée était rangée en forme de parallélogramme très-étroit (Cato, *ap*. Fest. *v*. Serra prœliari; Aul. Gell. X, 9).

TURRITUS. Muni d'une tour ou de tours; se dit des murs d'une ville (Ov. *Am*. III, 8, 47; voy. TURRIS, 2), de vaisseaux (Virg. *Æn*. VIII, 693, voy. TURRIS, 4), d'éléphants (Plin. *H. N*. VIII, 7, 7; voy. TURRIS, 5).

TURUNDA. Pâtée faite de son, de farine ou de mie de pain, etc., pour engraisser la volaille (Cato, *R. R*. 89; Varro, *R. R*. III, 9, 20).

2. Espèce de gâteau, fait des mêmes matières, et qu'on offrait aux dieux (Varro, *ap* Non. *s. v*.).

3. Bande de linge ou plumasseau de charpie qu'on met dans le trou d'une plaie (Cato, *R. R*. 157).

TUS ou THUS (λιβανωτός). *Encens;* gomme odoriférante arrachée à un arbre qui poussait en Arabie, très-employée par les anciens dans les sacrifices, le service des temples, ou autres cérémonies. Un servant (*camillus*) le portait à l'autel dans une petite boîte carrée (*acerra*), d'où l'on retirait quelques grains qu'on jetait sur l'autel enflammé (*ara turicremа*); ou bien on en faisait des pastilles, que l'on portait dans un plat creux (*catinus*), et qu'on laissait ensuite tomber sur un brasier allumé (*focus turicremus*) : on a un exemple de ces deux usages dans la gravure ci-jointe, d'après une fresque antique; ou bien enfin on le fai-

sait brûler dans un encensoir (*turibulum*), que l'on portait à la main, et que l'on balançait pour en répandre la vapeur odorante, comme on le fait encore dans les cérémonies du culte catholique (Hor. *Od.* III, 8, 2; Pers. V, 120; Ov. *Met.* VII, 589; *Pont.* II, 1, 32).

TUTELA. Le génie tutélaire d'un navire, sous la protection duquel on supposait qu'étaient placés l'équipage et le bâtiment (Ov. *Trist.* I, 10, 1; Petr. *Sat.* 105), comme dans plusieurs pays catholiques on met chaque bâtiment sous la protection de quelque saint, qui lui sert de patron. La *tutela*, ou image du génie protecteur, était placée à l'arrière (Sil. Ital. XIV, 410), tandis que l'*insigne* était la figure qui ornait la proue : c'était quelquefois une petite statue placée sur le pont (Petr. *Sat.* 108); quelquefois un portrait peint ou sculpté à la poupe (Sen. *Ep.* 76), comme dans la figure ci-jointe, d'après un bas-relief en marbre, où on le voit sur une petite pièce carrée qui fait saillie au pied de la tour. Les substructions de l'île du Tibre, qui représentaient le navire sur lequel fut apporté d'Épidaure

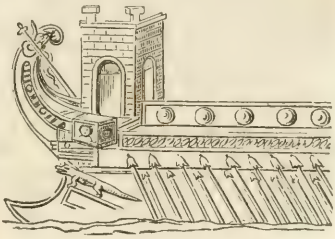

à Rome le serpent d'Esculape, offrent un spécimen de la même disposition; on voit sculpté sur la maçonnerie qui forme l'arrière du navire un buste d'Esculape servant de *tutela*, comme on peut s'en assurer, quand les eaux sont basses, en regardant au-dessous du mur du jardin du couvent de Saint-Barthélemy, ou en examinant une gravure de Gamucci, qui donne une reproduction exacte de ces substructions (*Antichità di Roma*, p. 174. Venezia, 1588).

TUTULATUS. Dans un sens général, qui a les cheveux arrangés en forme de cône (voy. TUTULUS), ou qui porte le bonnet sacerdotal que l'on désigne par ce même nom (TUTULUS, 2); par suite, dans un sens spécial, un prêtre qui le portait ordinairement (Varro, *L. L.* VII, 44; Ennius *ap.* Varr. *l. c.*).

TUTULUS. Espèce particulière de coiffure que, dans l'origine, la *Flaminica* ou femme du Flamen Dialis (Festus, *s. v.*) avait seule le droit de porter, mais qu'adoptèrent plus tard les autres femmes (Inscript. *ap.* Grut. 579, 5). On la formait en ramassant et en dressant sur le sommet de la tête, jusqu'à une très-grande hauteur, les cheveux attachés au moyen d'un ruban de pourpre, de manière qu'ils présentassent l'apparence du cône qui, dans le

stade, marquait le but, *meta* (Varro, *L. L.* VII, 44; Festus, *s. v.*), comme on le voit dans la gravure ci-dessus, empruntée à une peinture d'Herculanum. C'est aussi à cette mode que font allusion les expressions suivantes : *Suggestum comæ* (Stat. *Silv.* I, 2, 114); *Compagibus altum Ædificat caput* (Juv. VI, 502).

2. Bonnet élevé, en laine, présentant la forme d'un cône ou but, *meta* (Serv. *ad* Virg. *Æn.* II, 683), mais sans la pointe en bois d'olivier (*apex*) du bonnet des Saliens; quelques colléges de prêtres le portaient (Servius, *l. c.*) : c'est

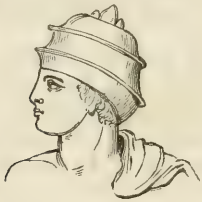

lui qui couronne la tête ci-jointe, empruntée à une médaille en bronze représentant le génie d'Auguste faisant un sacrifice.

TYMPANISTA (τυμπανιστής). Un homme qui joue du *tympanum* ou tambourin (Apul. *de Deo Socr.*, p. 685), ainsi qu'on le voit dans la figure ci-jointe,

tirée d'une mosaïque découverte à Pompéi, que l'on doit à Dioscoride de Samos, et qui représente un concert de quatre musiciens : un jeune garçon joue du *monaulos*, une jeune femme des *tibiæ pares*, une femme plus âgée des *cymbala*, et enfin le personnage figuré ci-dessus du *tympanum*.

TYMPANISTRIA (τυμπανίστρια). Femme qui joue du *tympanum* ou tambourin (Sidon. *Ep.* I, 2; Inscript. *ap.* Donat.

cl. 8, n° 1), comme le représente la figure ci-jointe, d'après une peinture de Pompéi.

TYMPANIUM (τυμπάνιον). Diminutif de TYMPANUM; perle dont un côté était plat et l'autre arrondi (Plin. *H. N.* IX, 44), comme une timbale, ressemblance à laquelle elle devait ce nom, à ce que l'on croit.

TYMPANOTRIBA (τυμπανοτρίβης) (Plaut. *Truc.* II, 7, 60), synonyme de TYMPANISTA : ces deux mots ont un sens ironique et méprisant, et indiquent qu'il s'agit de quelque efféminé, semblable aux prêtres de Cybèle, qui employaient dans leurs cérémonies le *tympanum*, instrument qui convenait mieux aux femmes.

TYMPANUM (τύμπανον, κύκλωμα βυρσότονον). *Tambourin*, instrument formé d'un cerceau de bois, fermé d'un côté par une peau tendue comme la toile d'un tamis (Isidor. *Orig.* III, 21, 10; Eur. *Bacch.* 124) et garni de petites sonnettes ou grelots, comme on le voit dans la figure ci-jointe, d'après une pierre gravée. On en jouait en le frappant avec la main (Ov. *Fast.* IV, 324; Lucret. II, 618;

Catull. 64, 261; voy la gravure au mot TYMPANISTRIA), ou en faisant courir l'index tout autour du bord (Suet. *Aug.* 61; voy. la gravure au mot TYMPANISTA), et quelquefois aussi en se servant d'un bâton, ainsi que l'atteste Isidore (*l. c.*), et comme on peut l'inférer de la plaisanterie de Phèdre (III, 20) sur le pauvre âne qui reçut autant de coups et fut aussi battu après sa mort que pendant sa vie, sa peau ayant été employée à couvrir un *tympanum*. Cet instrument est distingué de la timbale, qui était plus grande et plus lourde, par l'épithète *leve* (Catull. 63, 6), ou *inane* (Ov. *Met.* III, 533); et, comme il figure toujours dans les œuvres d'art qui représentent les cérémonies du culte de Bacchus et de Cybèle, il est clair que c'est du tambourin, et non du tambour, qu'il s'agit, quand le mot *tympanum* est employé à propos du culte de ces divinités.

2. On suppose que l'on désignait encore sous le même nom un instrument analogue à notre timbale, formé d'une peau tendue sur un bassin de métal, parce qu'une perle, plate d'un côté et arrondie de l'autre, était désignée par un diminutif de ce mot (*tympanium*). Apollodore (*Bibl.* I, 9, 7) décrit un instrument employé par Salmonée pour produire un bruit éclatant comme celui du tonnerre, qui ressemble fort à la timbale, étant formé d'une chaudière de cuivre (*lebes*) sur laquelle est tendue une peau. Si l'idée que nous exprimons ici est juste, il est probable que c'est cet instrument que Justin désigne (XLI, 2), comme employé par les Parthes pour donner le signal du combat; car ils se servaient aussi du tambour (*symphonia*) dans ces occasions (Plut. *Crass.* 23).

3. Roue pleine sans rayons (*radii*), qui

servait pour les charrettes (*plaustra*), comme on le voit dans la figure ci-jointe, empruntée à un bas-relief romain (Virg. *Georg.* II, 444).

4. *Tympanum dentatum*. Roue du même genre, dentée (Vitruv. X, 5).

5. *Roue à chevilles* pour soulever de lourds fardeaux, et que faisaient marcher des hommes (Lucret. IV, 907). La gravure ci-jointe est tirée d'un marbre conservé à

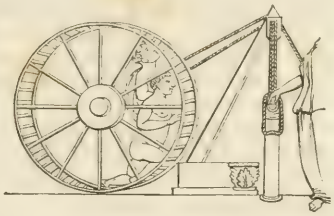

Capoue, et portant une inscription commémorative de la construction ou de la restauration du théâtre de cette antique cité. Il représente la méthode qu'employaient les architectes romains pour élever une colonne. La tête du fût est engagée dans des cordes qui traversent une chape formant le sommet d'un triangle ou fourche, *vara* (Vitruv. X, 13, 2), et qui sont disposées comme celles d'une machine à mâter; elles élèvent la colonne en s'enroulant autour de la roue à mesure que le poids des hommes qui montent le long de sa jante la force à tourner. Le chapiteau est placé à terre tout prêt à être mis en place, dès que la colonne aura été dressée. L'exécution de cet appareil est grossière et imparfaite dans les détails, et la roue est une roue à rais (*rota*), et non une roue pleine (*tympanum*), caractère qui peut avoir été adopté exprès par l'artiste, pour mieux montrer les hommes à l'ouvrage; mais en tout cas c'est un morceau d'une grande valeur, en ce qu'il explique une opération de l'ancienne mécanique qui avait été regardée comme très-difficile à comprendre : savoir, comment les colonnes énormes formées d'un seul bloc de marbre pouvaient être dressées, quand elles étaient placées à de très-petites distances, souvent à environ deux diamètres et demi les unes des autres, par exemple,

dans le portique du Panthéon, où la petitesse de l'intervalle semble n'avoir pas dû laisser la place nécessaire aux machines.

6. Roue pleine *à chevilles*, pour élever de l'eau au bord des étangs ou des flaques d'eau stagnante, où il n'y a pas de courant pour faire marcher la roue. Vitruve (x, 4) décrit plusieurs de ces appareils. Le plus simple ressemblait à la roue hydraulique ordinaire, qui est décrite et figurée au mot ROTA, 4, excepté que la roue même était pleine, et que la force motrice venait du pas de l'homme, et non de l'action d'un courant. Un autre appareil plus compliqué se composait d'une roue munie d'un certain nombre d'ouvertures (*aperturæ*), au lieu d'auges ou de godets (*modioli*, *haustra*) pratiquées sur la circonférence du tambour, et par lesquelles l'eau pénétrait, à mesure que la roue accomplissait sa révolution sous les pieds des travailleurs; elle tombait sur des planches (*tabulæ*) rayonnant dans l'intérieur de la roue du centre de l'essieu à la circonférence. L'essieu était formé d'un cylindre creux, percé aussi d'un certain nombre de trous (*columbaria*), par lesquels l'eau s'y précipitait, pour être répandue à l'une des extrémités de ce cylindre dans le réservoir (*labrum ligneum*), et de là dans les conduits qui la menaient fertiliser la terre. Enfin, quand l'eau se trouvait assez loin au-dessous du plan dans lequel était placé le *tympanum*, une chaîne sans fin munie de seaux, comme celle de nos bateaux dragueurs, était attachée à la roue, de sorte que les uns montaient pendant que les autres descendaient, et que chaque seau, au moment où il passait au-dessus de l'axe, se vidait dans un réservoir construit tout exprès.

7. Surface triangulaire plane et unie, marquée A dans la figure, et comprise

entre les corniches horizontale et convergentes qui terminent le pignon d'un bâtiment (Vitruv. III, 5, 12 et 13); ainsi nommée à cause de sa ressemblance avec la peau tendue sur un tambourin ou un tambour.

8. Panneau de porte (Vitruv. IV, 6, 4 et 5); ainsi nommée à cause de cette même ressemblance que nous venons de signaler. Voy. JANUA.

9. Grande soucoupe plate ou assiette à rebords droits, comme ceux d'un tambourin (Plin. *H. N.* XXXIII, 52).

TYROPATINA. Grand gâteau plat fait de fromage et de miel (Apic. VII, 11); mot hybride composé du grec τυρός, fromage, et du latin *patina*.

TYROTARICHUS. Plat composé de poisson salé (en grec, τάριχος), de fromage (en grec, τυρός) et d'œufs durs, assaisonné de poivre et d'épices, et accompagné d'une sauce au vin et à l'huile (Apic. IV, 2; Cic. *ad Att.* IV, 8; *ad Fam.* IX, 16).

U

UDO (οὐδών). Espèce de brodequin fait d'une peau de chèvre où est resté le poil (Mart. XIV, 140); on ne sait aucun autre détail sur ce brodequin.

UMBELLA et UMBRACULUM (σκιάδειον). *Parasol* (Mart. XIV, 28), et *parapluie* (Juv. IV, 50), s'ouvrant et se fermant comme les nôtres (Arist. *Eq.* 1348), et formé d'une pièce ronde tendue sur un certain nombre de côtes ou de ba-

guettes convergentes, *virgæ* (Ov. *A. Am.* II, 209); une esclave le portait ordinairement au-dessus de la tête de sa maîtresse (Mart. XI, 73), comme le montre la gravure, empruntée à un vase peint.

UMBILICUS (ὀμφαλός). Proprement,

le nombril; appliqué par suite à différents objets qui rappellent l'apparence du nombril humain, ou sa position centrale par rapport au reste du corps; ainsi :

1. Le bout du cylindre autour duquel était roulé un livre ancien, avec la feuille qui l'entoure de ses plis, présente quelque ressemblance avec le nombril de l'homme, comme le montre le bout de bâton que l'on voit paraître à gauche, au bas de la gravure, qui représente, d'a-

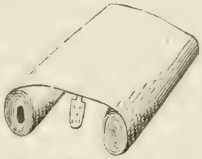

près une peinture d'Herculanum, un livre à demi déroulé. Beaucoup d'antiquaires croient que l'*umbilicus* et les *cornua* étaient la même chose désignée sous des noms différents; mais il y a de bonnes raisons de croire qu'il n'en était pas tout à fait ainsi. Quand une feuille était complétement écrite, on attachait à l'une de ses extrémités un bâton, autour duquel on la roulait tout entière. Dans les manuscrits trouvés à Herculanum, ces bâtons ne font saillie ni d'un côté ni de l'autre sur les bords de la feuille, mais, comme le montre la gravure, ont leurs extrémités sur le même plan. Dans des bibliothèques ordinaires, ou s'il s'agissait de volumes destinés à être placés dans une *capsa*, auquel cas toute augmentation de longueur eût été gênante, il semble probable qu'une fois l'opération dont nous venons de parler terminée, le rouleau était achevé et complet, sauf qu'on peignait le bout du bâton (Mart. III, 2, 6): ce qui le faisait ressortir, et produisait cette ressemblance avec le nombril d'où venait le nom d'*umbilicus*. Mais les personnes qui tenaient beaucoup à la reliure et à la décoration extérieure de leurs livres ajoutaient aux deux bouts du bâton des têtes de clou (*bullæ*), qui, d'un côté et de l'autre, faisaient saillie sur le rouleau, comme les cornes saillantes de la génisse, et alors les *umbilici* ainsi ornés recevaient le nom de *cornua*. Ainsi on doit considérer ces deux mots comme pouvant, dans une certaine mesure, s'échanger l'un contre l'autre, surtout quand ils sont employés figurément pour désigner la *fin* d'un livre (Hor. *Epod.* 14, 6; Mart. IV, 91; XI, 107), où était attaché le cylindre dont les *umbilici* ou les *cornua* formaient les extrémités.

2. La tige métallique qui formait le milieu d'un cadran solaire (Plin. *H. N.* VI, 39); autrement appelée GNOMON. Voy. ce mot.

UMBO (ὄμβων). Dans un sens général, toute pièce formant saillie sur une autre surface, surtout quand cette saillie est de figure ronde ou conique; d'où les sens particuliers suivants :

1. (ὀμφαλός). Pointe, cône faisant saillie au milieu d'un bouclier (Virg. *Æn.* II, 544), qui repoussait et détournait les traits venant frapper ce point, et jouait quelquefois dans la mêlée le rôle d'une sorte d'arme offensive (Liv. IV, 19); mais souvent, par métonymie, on employait ce mot pour le bouclier tout entier. Le spécimen est emprunté au Virgile du Vatican.

2. Plis faisant saillie devant la poitrine et produits en relevant une partie du côté gauche de la toge, que l'on maintient à une certaine hauteur en roulant ce rempli autour de l'espèce de baudrier que formait en travers de la poitrine le *sinus* supérieur; il y fait une masse de plis épaisse et ronde, qui ressort sur le reste de la draperie comme le cône sur le bouclier. C'est la partie marquée 5 dans la figure ci-jointe, d'après une statue de la villa Pamfili à Rome (Tertull. *de Pall.* 5; Pers. V, 33). Dans le dernier de ces textes, le mot *umbo* est appliqué par figure à la toge elle-même.

3. La grosse pierre qui forme le rebord du trottoir de chaque côté d'une route ou rue, ainsi que le montre la gravure ci-jointe, représentant une partie

de la chaussée qui d'Herculanum mène à Pompéi, près de la porte de cette dernière ville.

UMBRACULUM. Synonyme de UMBELLA.

UMBRÆ. Les *ombres*, les âmes des morts descendues aux sombres bords. Les anciens croyaient que l'esprit de l'homme descendait, après l'extinction de la vie, dans des régions souterraines, où il gardait la figure et l'apparence qu'il avait eues pendant la vie, de manière à rester reconnaissable pour les parents, pour les amis qui l'avaient connu, sans pourtant conserver en réalité aucune substance corporelle; en d'autres termes, il était visible, mais impalpable. Ceux qui avaient mené une vie vertueuse étaient transportés dans l'Élysée, où ils jouissaient d'une éternelle jeunesse et de la société de ceux de leurs amis et de leurs parents qui avaient obtenu la même récompense; ceux au contraire qui avaient vécu dans le vice étaient jetés dans le Tartare, où ils supportaient d'éternels châtiments (Serv. *ad* Virg. *Æn.* IV, 654; Tibull. III, 2, 9; Lucret. I, 20; Hor. *Od.* IV, 7, 14). Les poëtes et les artistes donnent donc toujours aux ombres une forme corporelle offrant les mêmes caractères que la personne pendant la vie, ainsi que le montre la gravure ci-jointe, qui représente l'ombre de Déiphobe, dans le Virgile du Vatican, mutilée comme le fut le fils de Priam par les Grecs au moment de la prise de Troie (*Æn.* VI, 494).

UNCIA (οὐγκία). *Once*, la douzième partie d'un tout quelconque; par suite, monnaie de cuivre romaine, valant un

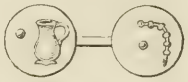

douzième d'*as* (Varro, *L. L.* V, 171). La valeur en était indiquée par une balle unique, comme on le voit dans la gravure ci-jointe, qui est une reproduction des deux faces d'un original, avec une réduction d'environ les deux tiers.

UNCTOR (Quint. XI, 3, 26; Mart. VII, 32). Synonyme d'ALIPTES. Voyez ce mot.

UNCTORIUM. Chambre où, dans un établissement de bains, on gardait les parfums, et où l'on en frottait les baigneurs (Plin. *Ep.* II, 17, 11; mais la leçon est assez douteuse). Voyez ELÆOTHESIUM.

UNCUS (ὄγκος). Proprement, courbure; par suite, différents objets ou ustensiles qui ont reçu cette forme; particulièrement l'espèce de croc avec lequel le bourreau traînait le cadavre d'un malfaiteur de l'intérieur du cachot souterrain (*carnificina*), où il avait été exécuté, sur l'escalier des Gémonies ou dans le Tibre (Cic. *Rab. Perd.* 5; Juv. X, 66; Ov. *Ibis*, 166).

2. La patte d'une ancre (Val. Flacc. II, 428; voy. ANCORA, et DENS, 1).

3. Instrument de chirurgie qu'employaient les accoucheurs (Cels. VII, 29).

UNGUENTARIUS (μυροπώλης). Fabricant et marchand d'odeurs et de pommades (Cic. *de Off.* I, 42; Hor. *Sat.* II, 3, 228).

2. *Unguentaria taberna*. Boutique de parfumeur (Varro, *L. L.* VII, 55; Suet. *Aug.* 4).

3. *Unguentarium*, sous-entendu *vas*. Flacon à odeurs ou vase servant à contenir des eaux parfumées ou des pommades (Plin. *H. N.* XXXVI, 12). Ils étaient faits d'albâtre ou de pierres fines, ou de verre, et c'est de cette dernière substance

que sont les spécimens, de formes et de dimensions différentes, que nous don-

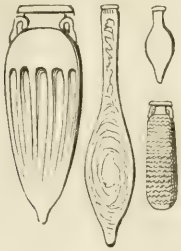

nons, tous d'après des originaux conservés au musée de Naples.

URCEOLUS (Juv. III, 203). Diminutif de

URCEUS. Vase à anses (Mart. XIV, 106), ordinairement en faïence (Hor. *A. P.* 21; Mart. *l. c.*), qui servait généralement d'aiguière pour puiser dans un réservoir et remplir d'eau d'autres vaisseaux (Varro, *ap.* Non. *v.* Trulleum; Paul. *Dig.* 33, 7, 18). Ce vase avait probablement du rapport avec l'*Orca* (voy. ce mot); mais nous n'avons pas assez de détails pour en déterminer au juste la forme.

URINATOR (κολυμβητής, ἀρνευτήρ). *Plongeur*, habitué à nager sous l'eau pour aller chercher des objets engloutis dans un naufrage; on en prenait quelquefois à bord des navires pour aider à détacher l'ancre du fond, ou pour percer, dans un combat, la quille des bâtiments ennemis au-dessous de la ligne de flottaison (Liv. XLIV, 10; Callistrat. *Dig.* 14, 2, 4; cf. Manil. V, 431-435; Lucan. III, 697-708).

URNA (κάλπις). *Urne*, sorte de cruche à col étroit et à corps renflé, dans laquelle on allait chercher de l'eau à la fontaine ou à la rivière (Juv. I, 164; Senec, *H. F.* 757); ce qui la fit assigner par les artistes et les poëtes aux dieux et aux déesses des fleuves et des sources, comme un emblème qui leur convenait parfaitement (Virg. *Æn.* VII, 792; Sil. Ital. I, 407). Elle était en faïence ou en métal, et on la portait sur la tête (Ov. *Fast.* III, 14) ou sur l'épaule (Prop. IV, 11, 28), comme le font encore ordinairement les femmes d'Italie et d'Égypte; dans ce but, elle était munie de trois anses, ainsi que le montre la gravure ci-jointe, d'après un original en faïence,

deux sur les côtés, qui servaient à la lever, et une troisième au col, à l'aide de laquelle on la maintenait soit sur l'épaule, soit quand on l'inclinait pour en répandre le contenu.

2. Urne cinéraire, vase de forme et de caractère tout semblable, où l'on enfermait, pour les déposer dans la chambre funéraire, les cendres et la poussière recueillies sur le bûcher (Ov. *Trist.* III, 3, 65; *Her.* XI, 124; Suet. *Cal.* 15. Voy. la gravure au mot SEPULCRUM, 2). On en faisait en terre cuite, en albâtre, en marbre ou en verre; c'est d'une de ces urnes en verre que nous donnons ici un spécimen, d'après un original découvert à Pompéi, à demi rempli d'un liquide où l'on peut encore distinguer les fragments d'os dont a été formée la cendre.

3. Vase de forme et de caractère semblables, qui servait dans les Comices à tirer au sort l'ordre dans lequel on devait voter (Val. Max. VI, 3, 4; Cic. *Verr.* II, 17), ou à recueillir les votes; ou, dans un tribunal, à recevoir les bulletins des juges quand ils prononçaient leur sentence (Cic. *ad Q. Fr.* II, 6; Hor. *Sat.* II, 1, 47; Ov. *Met.* XV, 44). Les sorts ou les bulletins étaient jetés dans l'urne remplie d'eau, qu'on secouait ensuite (*versatur urna sors*, Hor. *Od.* II, 3, 26; cf. Virg. *Æn.*

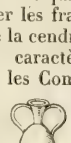

VI, 432; Stat. *Silv.* II, 1, 219); comme le col de l'urne était étroit, il ne pouvait venir à la surface et l'on ne pouvait retirer d'un seul coup qu'un seul numéro. La figure ci-dessus, qui, on le remarquera, présente les mêmes traits distinctifs que les spécimens donnés plus haut, est tirée d'une monnaie de la *gens* Cassia.

4. Mesure de liquides contenant quatre *congii* ou la moitié d'une *amphora;* on appelait aussi *urna* le vase qui contenait cette quantité; il avait probablement la même forme caractéristique que ceux que nous venons de décrire (Cato, *R. R.* 10 et 13; Juv. XV, 25).

URNARIUM. Dans une cuisine romaine ou dans des bains, table carrée sur laquelle étaient disposées les burettes et les urnes, *urnæ* (Varro, *L. L.* V, 126, id. *ap.* Non. *s. v.*). Les Italiens modernes désignent une dalle ou table du même genre sous le nom de *secchiario*, de *secchia*, seau; c'est habituellement une plaque de marbre, percée d'un trou par lequel coule et s'en va l'eau qui passe par-dessus les bords ou qu'on verse à côté; c'est tout à fait l'*urnarium* des Romains et la *pierre d'évier* de nos cuisines.

URNULA (κάλπιον). Diminutif d'*Urna* (Cic. *Par.* I, 3; Spart. *Sev.* 24).

URPEX. Voy. IRPEX.

URVUM ou URBUM. La partie recourbée, le manche d'une charrue, plus ordinairement appelé BURA (Varro, *L. L.* V, 135; Pompon. *Dig.* 50, 16, 239).

USTOR (νεκροκαύστης). Un des employés des entrepreneurs de pompes funèbres, celui qui avait pour fonctions

de déposer et d'arranger un cadavre sur le bûcher, et de le brûler (Mart. III, 93); presque toujours on lui donne quelque épithète méprisante, comme *semirasus* (Catull. 59, 4), ou *sordidus* (Lucan. VIII, 738); ce qui indique que l'on regardait ces fonctions comme viles. La gravure ci-jointe, d'après un bas-relief en marbre, représente un de ces esclaves disposant sur le bûcher les jambes d'un cadavre, avant d'y mettre le feu.

USTRINA et -UM. Endroit où l'on brûlait le corps et qui ne tenait aucunement au tombeau où devaient être déposées les cendres, par opposition à *bustum,* qui désignait un bûcher contenu dans l'enceinte funéraire (Festus. *v.* Bustum; Inscript. *ap.* Murat. 1345, 1; *ap.* Orelli. 4384 et 4385). Il semblerait ainsi que l'*ustrinum* fût un terrain public servant à brûler les corps, et où étaient portés par leurs parents ou leurs amis les cadavres des personnes qui n'avaient pas été assez riches pour acquérir à cet effet un morceau de terre près de leur tombeau; les cendres étaient ensuite transportées dans le sépulcre de la famille. Dans de tels cas un emplacement de ce genre était absolument nécessaire, la loi défendant d'allumer un bûcher sur un terrain dont on n'était pas le maître. Il existe encore sur la voie Appienne, à environ cinq milles de Rome, une de ces grandes places à brûler. Elle est entourée de deux côtés par un mur élevé, construit à la manière étrusque avec cette pierre d'un gris noirâtre et rougeâtre, que l'on appelle aujourd'hui *peperino*, et elle est pavée de dalles de cette même roche, qui résiste particulièrement bien à l'action du feu. Un des murs a 350 pieds, l'autre 200, de long. Du côté qui bordait la route, il y avait de spacieux portiques, destinés à abriter les spectateurs ou ceux qui formaient les cortéges funèbres, et, à l'autre bout, plusieurs appartements servant à ceux qui avaient la garde de l'endroit, ou comme magasins pour serrer du bois et conserver les différents instruments et ustensiles employés dans le cours de la combustion.

UTER (ἀσκός). Grand sac fait de peau de chèvre, de cochon, ou de bœuf, cousu par un bout, et dont toutes les

coutures étaient soigneusement bouchées avec de la poix, de manière que l'on pût y renfermer des liquides, ou le gonfler d'air (Plin. *H. N.* XXVIII, 73; Ov. *Am.* III, 12, 29; Cæs. *B. C.* I, 48).

2. *Uter vini.* Outre à vin (Plaut. *Truc.* V, 11); elle servait surtout à transporter en grandes quantités du vin d'un endroit à un autre; mais dans la plus haute antiquité on apportait le vin dans une outre jusque dans la salle à manger

(Varro, *ap.* Non. *v.* Cupa), et c'était avec l'outre que l'on remplissait les coupes, comme le montre la gravure ci-jointe, qui représente, d'après une peinture de Pompéi, une femme versant d'une outre du vin dans un *cantharus* que tient Silène.

3. *Uter unctus.* Peau de bouc, graissée à l'extérieur et gonflée d'air, sur la-

quelle les paysans de l'Attique avaient l'habitude de danser ou de sauter, par manière de jeu champêtre, le second jour des fêtes de Bacchus que l'on appelait *Ascolia* (Ἀσκώλια), comme dans le groupe ci-joint, d'après une pierre gravée (Virg. *Georg.* II, 384; Schol. Aristoph. *in Plut.* 1130).

UTRARII. Porteurs d'eau, qui en portaient dans des outres (*utres*) pour une armée en marche (Liv. XLIV, 33).

UTRICULARIUS (ἀσκαύλης. Suet. *Nero*, 54). Joueur de musette. Synonyme de ASCAULES. Voy. la figure à ce mot.

UTRICULUS (ἀσκίδιον). Diminutif de UTER (Celsus, II, 7).

V

VACERRA. Poteau auquel on attachait des chevaux (Festus, *s. v.*); par suite, au pluriel, forte palissade faite de montants reliés l'un à l'autre par des traverses et servant à enfermer du bétail; *parc à bœufs* (Columell. VI, 19, 2; IX, 1, 3 et 9).

VAGINA (ξιφοθήκη, κολεός). Le *fourreau* d'une épée (Cic. Virg. Hor. Ov.), fait ordinairement de différentes espèces de bois, de buis, d'orme, de chêne, de

frêne, etc.; et quelquefois peut-être de cuir, comme semble l'indiquer le nom grec κολεός (en latin, *culeus*). La gravure représente un glaive antique trouvé à Pompéi dans son fourreau, qui est un étui en bois couvert d'une plaque mince de métal garnie de têtes de clous en bronze.

VALLATUS. Protégé par un *vallum* (Hirt. *B. Alex.* 27).

VALLUM (χαράκωμα). Palissade faite de jeunes troncs avec leurs branches latérales raccourcies et taillées en pointe, de manière à former des espèces de *chevaux de frise*. Les Grecs et les Romains la plantaient ordinairement au sommet de la levée (*agger*) dont ils entouraient leurs camps (Liv. XXXIII, 5; Polyb. XVII, I, 1); par suite, on emploie souvent ce mot, dans un sens plus large, pour désigner à la fois le rempart de terre et la palissade qui le couronne. Dans la gravure au mot AGGER, empruntée à la colonne Trajane, le *vallum* est formé de simples perches droites, taillées

en pointe à leur sommet; mais il faut croire que c'est là un caprice de l'artiste, ou admettre qu'on avait déjà renoncé à l'ancien usage au moment où furent exécutées ces sculptures.

VALLUS (χάραξ). Pieu formé d'un jeune tronc ou d'une grande branche à laquelle on avait laissé, en les raccourcissant et les taillant en pointe, les branches latérales, et qui servait d'échalas ou de tuteur; mais on s'en servait plus particulièrement pour former le *vallum*, ou palissade, qui couronnait le rempart d'un camp. En campagne, chaque soldat romain en portait plusieurs tout préparés et prêts à être plantés en terre (Cic. *Tusc.* II, 17; Liv. LVII, *Epit.*).

2. Synonyme de VALLUM (Cæs. *B. C.* III, 63).

3. Grande fourche de bois en forme de V, munie de dents, et placée en avant d'un chariot (*vehiculum*), que les Gaulois employaient à moissonner. Un seul bœuf, attelé à un double brancard (*amites*), poussait devant lui l'appareil à travers le champ de blé, et, à mesure qu'il avançait, les épis étaient pris entre les branches de la fourche, arrachés à leur tige, et précipités dans le chariot (Plin. *H. N.* XVIII, 72; cf. Pallad. VII, 2, 2).

4. La dent d'un peigne (Ov. *Am.* I, 14, 15; voy. PECTEN).

5. (λικνάριον). Au féminin, diminutif de VANNUS; vannette (Varro, *R. R.* I, 23, 5 et 52, 2).

VALVÆ (θύραι διάπριστοι). Porte ou volet qui se replie sur lui-même (Cic.

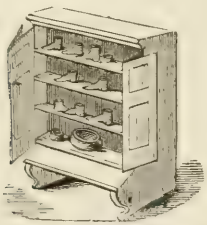

Div. I, 34; Juv, IV, 63; Plin. *Ep.* II, 17, 5); c'est-à-dire, fait de plusieurs articulations ou battants qui peuvent se plier et s'appliquer l'un contre l'autre, comme les feuilles d'un paravent ou les contrevents d'une fenêtre moderne, ainsi qu'on le voit dans la figure ci-jointe, empruntée à une peinture de Pompéi, et où la porte est formée de quatre pièces, deux pour chaque battant (Varro, *ap.* Serv. *ad* Virg. *Æn.* I, 449 : *valvæ, quæ, revolvuntur et se velant.* Cf. Isidor. *Orig.* XV, 7, 4). Dans une des maisons de Pompéi une porte du même genre, formée de quatre parties, était placée entre l'atrium et le peristylium, comme le prouvent les traces qu'elle a laissées sur le seuil (Mus. Borb. VII, *Tav.* A. B. *Scavi*, p. 7).

VALVATUS. Qui a des portes ou volets à plusieurs battants se repliant l'un derrière l'autre, comme cela est expliqué et figuré dans le dernier article (Vitruv. IV, 6, 5; VI, 3, 10; Varro, *L. L.* VIII, 29).

VANGA (Pallad. I, 43, 3). Bêche munie d'une barre horizontale solidement fixée au-dessus du fer, sur laquelle appuyaient les pieds pour enfoncer plus profondément le fer. On s'en sert encore en Italie, où elle a conservé son nom : *la vanga.* On l'appelait aussi BIPALIUM; voy. une gravure à ce mot.

VANNUS (λίκνον). *Van* (Columell. II, 21, 5; Serv. *ad* Virg. *Georg.* I, 166),

panier d'osier grand et peu profond, que l'on employait à vanner par un temps calme, quand il ne soufflait pas de vent; on n'aurait pas pu exécuter la même opération, sans vent, avec la *pala lignea* ou le *ventilabrum.* Cet instrument est représenté dans la figure ci-jointe, empruntée à un bas-relief en marbre : il ressemble au van encore employé en Italie, et ailleurs, et dont on se sert de la manière suivante : quand on a rempli le panier de grain ramassé sur l'aire, le vanneur, qui le tient par les deux anses, un des bouts appuyés contre son ventre, en lance le contenu en l'air au moyen d'une brusque secousse que ses bras impriment à la corbeille, et le ressaisit au moment

où il retombe; à chaque coup quelques-unes des légères parcelles de son, ou les brins de paille qui sont mêlés au grain, sont jetés de côté et expulsés, et on répète avec rapidité cette opération jusqu'à ce que le grain soit parfaitement nettoyé. Il faut un temps calme, pour que le grain retombe bien dans le van, et ne soit pas emporté par la brise.

2. *Vannus mystica.* Le van mystique de Bacchus, panier semblable à celui que nous venons de décrire, mais qu'on portait sur la tête ou l'épaule dans les cérémonies du culte de Bacchus. Il contenait les ustensiles servant au sacrifice et les prémices des fruits, ainsi que le montre la figure ci-jointe, d'après un bas-relief en terre cuite (Soph. *Fragm.* 724, Dind.; Virg. *Georg.* I, 166); mais dans le style poétique et noble de Virgile, cette expression sert en réalité à désigner le van rustique que nous avons décrit; ce qui indique que les deux objets étaient de pareille forme et de même matière.

3. Le mot grec désigne aussi un *berceau* fait d'un van, où les anciens avaient

l'habitude de déposer leurs enfants, et qui leur présageait richesse et prospérité dans l'avenir (Schol. Vet. *ad* Callim. *H. in Jov.* 48). On dit que Jupiter et Mercure furent couchés dans de semblables berceaux (Hom. *H. in Merc.* 150, 254; Callim. *l. c.*) La gravure, empruntée à un bas-relief en terre cuite, représente l'enfant Bacchus dans un van du même genre qui, dans la composition originale, est porté par un faune et une bacchante.

VAPORARIUM. Étuve ou fourneau servant à échauffer des appartements au moyen de tuyaux de calorifère (Cic. *ad Q. Fr.* III, 1, 1), synonyme de HYPOCAUSIS. Voy. à ce mot une explication et une gravure.

VAPPA. Vin qui a perdu sa saveur et est devenu insipide pour avoir subi une fermentation excessive, suivie de l'exposition au grand air (Plin. *H. N.* XIV, 25; Hor. *Sat.* II, 3, 144); par suite, on se sert aussi de ce mot pour désigner un prodigue qui dissipe en folies toute sa fortune (Hor. *Sat.* I, 1, 104; Plin. *l. c.*).

VARA (σταλίς). Pieu terminé par une petite fourche ou une entaille, et servant

aux chasseurs à tendre leurs filets quand ils voulaient en entourer un espace considérable, comme le représente la gravure, d'après un bas-relief en marbre (Lucan. IV, 439).

2. (κιλλίβας). *Chevalet* ou *tréteau*, formé de deux ou plusieurs montants qui, avec plus ou moins d'écartement entre

leurs pieds, convergent en leur sommet vers un seul point, de manière à former une sorte de charpente, dans l'intérieur de laquelle on pouvait suspendre un objet quelconque (Vitruv. X, 13, 2), ou une espèce de tabouret (Columell. V, 9, 2) sur lequel pouvait être appuyée une pièce posée en travers (*vibia*), quelque chose enfin comme le chevalet du scieur de

long, que représente la gravure ci-dessus, d'après une peinture trouvée à Herculanum.

3. Un *chenet,* sur lequel on couche en travers des rondins pour faire un feu de bois, ou sur lequel on appuie une broche (*veru*) pour rôtir de la viande. Aucun texte

actuellement existant ne nous présente cet emploi du mot; mais la figure ci-jointe, prise d'un original en fer découvert dans une tombe à Pæstum, prouve que les anciens se servaient de chenets tout comme les modernes, et la forme ainsi que l'usage de cet ustensile correspondent exactement avec la forme et l'usage des autres objets compris sous ce même nom. On a trouvé à Pompéi, dans des fouilles, deux pièces d'un plus petit modèle, que l'on croit avoir servi à supporter la broche; elles sont en bronze et plus ornées, et se terminent par une tête d'animal (Mus. Borb. x, 64).

VASCUS. Voy. TIBIA, 4.

VECTIARIUS (Vitruv. VI, 6, 3). L'ouvrier qui fait aller au moyen d'une barre (*vectis*) le cabestan (*sucula*) qui force le levier presseur (*prelum*) à s'abaisser, dans une presse à huile ou à vin (*torcular;* voy. ce mot, p. 655-6).

VECTIS (μοχλός). Forte et lourde perche, barre de bois ou de fer qui servait à différents usages; ainsi, c'était:

1. Un *levier à bras,* dont on plaçait l'un des bouts sous quelque corps très-lourd pour aider à le remuer ou à le retourner (Cæs. *B. C.* II, 11).

2. Une *pince* pour forcer une porte à s'ouvrir : c'est une barre de fer aplatie par un bout, et faisant l'office d'un levier (Hor. *Od.* III, 26, 7; Cic. *Verr.* II, 4, 43).

3. Une *barre* pour assurer une porte (Virg. *Æn.* VII, 609).

4. Une perche servant à porter des fardeaux (Claud. IV *Cons. Honor.* 573; voyez la gravure au mot FERCULUM, 2).

5. *Barre de cabestan* servant à en faire tourner le cylindre (Vitruv. VI, 6, 3).

VEHA ou VEA. Forme provinciale ou rustique pour VIA (Varr. *R. R.* I, 2, 14).

VEHELA. On dit que c'est une autre forme de *Veha,* mot osque pour PLAUSTRUM (Festus, *s. v.;* Capitol. *Maxim.* 13).

VEHES ou VEHIS. Charretée de quoi que ce soit; de fumier (Columell. XI, 3, 13; Plin. *H. N.* XXXVI, 24, 3); de bois (Cato *ap.* Charis. p. 55), etc.

VEHICULUM. *Véhicule;* terme général pour tout appareil au moyen duquel des objets quelconques sont transportés par terre (Suet. *Aug.* 49; Cic. *Pis.* 25), ou par eau (Cic. *ad Att.* X, 10); mais ici la leçon est douteuse.

2. *Vehiculum manibus actum. Chariot* pour apprendre aux enfants à marcher, ou *chaise d'invalide* que traînaient ou poussaient les bras d'un esclave (Aurel. Med. I, 5; II, 1). On appelait aussi ce chariot CHIRAMAXIUM.

3. Camion servant à moissonner dont on se servait en Gaule (Pallad. VI, 2, 2). Voy. VALLUM, 3, où cette machine est décrite.

VELAMEN. Terme général pour tout vêtement flottant, qui voile, pour ainsi dire, la personne (Virg. Ov. Tac. etc.).

VELAMENTUM. Synonyme de VELAMEN (Senec. *Cons. ad Marc.* 15).

2. *Velamenta* (ἱκετήρια). Objets que les suppliants portaient à la main comme symboles de leur condition, et dont faisaient partie le rameau d'olivier, le caducée, les bandelettes de laine, etc. (Liv. XXIV, 39; Tac. *Hist.* I, 66; Ov. *Met.* XI, 278).

VELARIUM. Banne, ou grande toile, tendue au-dessus de la partie découverte d'un théâtre ou d'un amphithéâtre (Juv. IV, 124), où étaient assis les acteurs. On l'étendait au moyen de cordes et de poulies fixées à un certain nombre de mâts (voy. la gravure au mot MALUS, 2) plantés tout autour du mur d'enceinte. Elle n'était pas toujours déployée au-dessus de la tête des spectateurs, mais seulement dans certaines occasions, qu'annonçait une affiche ou avis (*album*) placardé dans les endroits les plus fré-

quentés de la ville (voy. l'inscription citée au mot SPARSIO).

VELATUS. Voilé (Cic. *N. D.* II, 3; Sen. *Octav.* 702); c'est-à-dire, qui porte la draperie flottante de dessus (*amictus*) disposée en voile au-dessus de la tête,

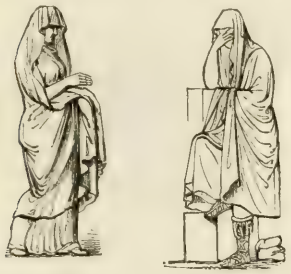

ainsi qu'on le voit dans les deux figures ci-jointes, celle de gauche empruntée à un bas-relief, celle de droite à une peinture de Pompéi. Les deux sexes avaient l'habitude de disposer leur draperie de dessus de cette manière, particulièrement dans les cérémonies religieuses ou funèbres, et quand ils étaient en deuil.

2. *Vêtu, drapé;* se dit indifféremment des deux sexes et de toute espèce de vêtement, que ce soit un *amictus* ou un *indumentum;* on emploie ce mot à propos de la *toga* (Liv. III, 26), de la *tunica* (Ov. *Fast.* III, 645), de la *stola* (Hor. *Sat.* I, 2, 71).

3. Qui a le front *ceint* d'une guirlande (Ov. Pont. IV, 14, 55. Voy. CORONA), d'un ruban (Id. *Met.* V, 110. Voy. VITTA), d'une bandelette de laine (Liv. I, 32. Voy. INFULA), etc.

4. Tendu de draperies (*vela*) ou de guirlandes (*serta*); se dit des rues, des maisons, des temples, etc., que l'on décorait ainsi les jours de grande fête sur toute la ligne que devait parcourir la procession (Ov. *Am.* III, 13, 12).

5. Qui porte dans les mains des insignes de suppliant (*velamenta*); comme le rameau d'olivier, les bandelettes de laine, etc. (Plaut. *Amph.* I, 1, 104; Virg. *Æn.* XI, 101; Servius, *ad l.*).

6. *Velati.* Dans l'armée ce sont des surnuméraires qui accompagnaient les troupes pour remplacer ceux qui étaient tués ou blessés. Parmi eux étaient compris les *Accensi, Ferentarii* et *Rorarii*, qui étaient simplement vêtus d'une tuni-

que (VELATUS, 2), sans armure défensive ou cotte de mailles (Festus, *s. v.;* id. *v.* Adscripticii), comme le montre la figure ci-jointe, empruntée à la colonne Trajane.

VELITES (γροσφομάχοι). Les *tirailleurs*, si l'on peut ainsi parler, d'un corps d'armée romaine : infanterie légère-

ment armée, qui n'était pas comptée dans la légion proprement dite, et n'occupait pas de place déterminée dans l'ordre de bataille, mais combattait par petits groupes entre les bataillons d'infanterie ou les escadrons de cavalerie, partout où se faisait sentir le besoin de leurs services. Ils n'avaient pas d'autre armure de corps qu'un casque de cuir sans cimier (*galea, cudo*), mais étaient munis

d'un bouclier rond (*parma*), d'une courte épée espagnole (*gladius Hispanicus*), et de plusieurs lances à bois long et à fer très-aigu (*hasta velitaris*), destinées à servir de projectiles, et peu propres pour combattre de près (Liv. XXXVIII, 21; XXX, 33; Polyb. VI, 22). Le spécimen, emprunté à l'arc de Septime-Sévère, réunit tous ces traits; il n'y manque que la lance, objet souvent omis par la sculpture à cause des difficultés qu'en présente l'exécution, et de son peu d'effet pittoresque; mais on peut se faire une idée de cette arme en se reportant à la gravure au mot HASTA, 4.

VELUM (ἱστίον). En général, toute *voile* de navire (Liv. Virg. Ov.); mais

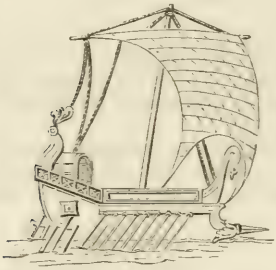

particulièrement la large voile carrée ou *grande voile*, par opposition à la misaine (*dolon*), au hunier (*supparum*), et autres voiles qui devaient à leur forme ou à leur place sur le navire un nom particulier (Stat. *Silv.* III, 2, 27; Virg. *Æn.* I, 106). Elle était fixée en haut à une vergue (*antenna*) et formée de pièces carrées cousues ensemble, comme le représente la figure ci-dessus, empruntée au Virgile du Vatican.

2. Dans les mauvais temps, ou quand on arrivait au port, on abaissait la vergue à la moitié de la hauteur du mât, et on carguait la voile ou on prenait des ris, comme le représente la gravure suivante, d'après une lampe en terre cuite; opérations qu'exprimaient les locutions *demittere antennas* (Hirt. *B. Alex.* 45), abaisser la vergue; *velum subducere*, ou *antennis subnectere* (Hirt. *l. c.*; Ov. *Met.* XI, 483), carguer la voile; *velum le-*

gere (Virg. *Georg.* I, 373), raccourcir la voile (Cf. Vitruv. X, 3, 5 et 6).

3. Au contraire, quand le bâtiment mettait en mer par un beau temps, la vergue était hissée jusqu'au haut du mât, les *garcettes* lâchées et les coins de la voile abaissés jusqu'au pont. C'est l'opération qu'on est en train d'accomplir dans le dessin ci-contre, emprunté à un bas-relief funéraire de Pompéi, et qu'expriment les locutions suivantes : *vela*

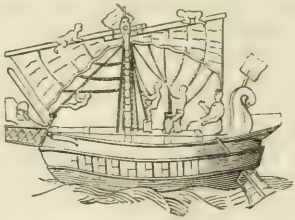

facere (Cic. *Tusc.* IV, 4), faire toutes voiles; *vela pandere* (*Ib.* IV, 5), étendre les voiles; *vela solvere* et *deducere* (Virg. *Æn.* IV, 574; Ov. *Met.* III, 663), dérouler la voile et la laisser tomber de la vergue.

4. (παραπέτασμα). *Rideau* suspendu devant la porte de la rue d'une maison pour en fermer l'entrée, quand la porte même restait ouverte (Suet. *Claud.* 10; Juv. VI, 228). Dans l'intérieur d'une

maison, il servait, comme ce que nous appelons une *portière*, à séparer deux appartements différents, ou à couper en plusieurs parties une pièce très-grande (Plin. *Ep.* IV, 19, 3); dans un temple,

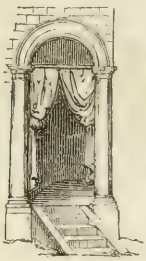

on l'employait pour voiler l'image d'une divinité, et il n'était tiré que dans certaines occasions solennelles, comme on fait encore dans quelques églises catholiques (Apul. *Met.* XI, p. 251 et 257); enfin, comme les rideaux de nos fenêtres, il servait avec les volets (*foriculæ*) à bannir la lumière (Juven. IX, 104; Mart. I, 35). Ces rideaux étaient tantôt d'une seule pièce, et on les soulevait de bas en haut, ce qu'indique l'expression *allevare velum* (Sen. *Ep.* 80), lever le rideau, ou la portière était fermée de deux rideaux qui s'ouvraient par le milieu, comme on le voit par la figure ci-jointe, qui représente l'entrée du palais de Didon, d'après le Virgile du Vatican; ce que désigne l'expression *vela reducere* (Apul. *ll. cc.*), tirer les rideaux.

5. La *toile* ou *rideau* d'un théâtre (Ov. *A. Am.* I, 103; Prop. IV, 1, 15. Voy. AULÆA, 4).

6. La banne de toile tendue au-dessus de la tête des spectateurs, dans un théâtre ou un amphithéâtre, pour les protéger contre le soleil et le mauvais temps (Plin. *H. N.* XIX, 6; Lucret. IV, 73. Voy. VELARIUM).

7. Comme VELAMEN, terme général pour toute espèce de couverture, de draperie, qu'il s'agisse de personnes (Cic. *Cat.* II, 10) ou de choses (Id. *Verr.* II, 5, 12).

VENABULUM. *Épieu* de chasse (Cic. *ad Fam.* VII, 1); arme redoutable avec une longue et large tête de fer (Mart. XIV, 31; Virg. *Æn.* IV, 131), généralement en forme de losange, quelquefois munie d'une garde (*mora*) pour empêcher la pointe de pénétrer trop avant (Grat. *Cyneg.* 108-110). C'est cette arme même que représente la gravure, empruntée à une fresque du tombeau des Nasons, sur la voie Flaminienne, près de Rome. Elle fait connaître en même temps une singulière méthode qu'employaient les anciens chasseurs pour prendre au piége les bêtes féroces au moyen d'un miroir disposé

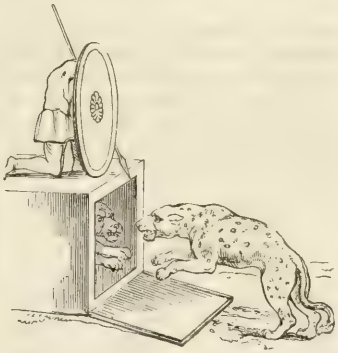

devant une cage. La manière la plus ordinaire de se servir de l'épieu, que l'on employait très-rarement, ou pour mieux dire jamais, comme arme de jet, est figurée dans la gravure suivante, et au mot VENATOR.

VENATIO (θήρα). Chasse aux bêtes féroces (Cic. *de Sen.* 16). La gravure, empruntée à une peinture du tombeau des Nasons, représente une chasse au sanglier, qui, d'après les nombreuses représentations de scènes semblables parvenues jusqu'à nous, paraît avoir été l'exercice favori des Romains. Elle nous montre en même temps tous les objets habituellement mentionnés comme servant à la chasse : l'épieu (*venabulum*), l'arc (*arcus*), trois chiens (*canes venatici*), dont l'un, celui de droite, est retenu par une laisse (*copula, lorum*), le

cheval de chasse (*equus venator*) et sept chasseurs (*venatores*), y compris les serviteurs qui ne font que suivre la chasse.

2. *Combat de bêtes*, soit avec des hommes (Cic. *ad Fam.* VII, 1), soit entre elles (Suet. *Claud.* 21); spectacles qui étaient continuellement donnés dans l'amphithéâtre et le cirque de Rome, et qui tous les deux sont figurés dans la gravure: à gauche, on voit le combat d'un homme contre une bête féroce, d'après un bas-relief funéraire sculpté sur un des monuments de la rue des Tombeaux à Pompéi; à droite, la lutte d'un ours et d'un rhinocéros, d'après une lampe en terre cuite trouvée à Labicum.

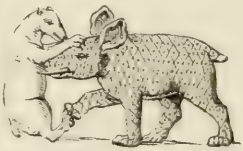

VENATOR (θηρατής, κυνηγέτης).

Chasseur qui poursuit et attaque des animaux sauvages, comme le tigre, le taureau, le sanglier, le daim, etc., accompagné de chiens et armé de l'épieu, à pied ou à cheval (Cic. *Tusc.* II, 17; Hor. *Od.* I, 1, 26), ainsi que le montre la gravure ci-contre, empruntée à une peinture de Pompéi; elle représente un chasseur avec son chien, et un sanglier aux abois, blessé dans le dos par un épieu, et le front percé d'un autre, que tient et qu'enfonce la main du chasseur.

2. (θηριομάχης). Gladiateur qui, dans l'amphithéâtre, combattait contre des animaux féroces (Apul. *Met.* IV, p. 72; Cassiodor. *Var. Ep.* V, 52); voy. l'avant-dernière gravure; on le nommait plus habituellement BESTIARIUS.

3. *Venator equus*. Cheval dressé pour la chasse (Stat. *Theb.* IX, 685; voy. VENATIO, 1).

4. *Venator canis*. Chien dressé pour la chasse (Virg. *Æn.* XII, 751; voyez la gravure à VENATIO, 1).

VENATRIX (κυνηγέτις). *Chasseresse*, femme qui chasse avec des chiens et armée

de l'arc (Virg. *Æn.* I, 319); se dit plus particulièrement de Diane, la déesse de la chasse (Ov. *Met.* II, 454; Juv. XIII, 80), que représente en cette qualité la figure ci-jointe, d'après une lampe en terre cuite.

VENTILABRUM (θρίναξ). *Fourche à vanner*, servant à séparer le grain, les fèves et autres légumes, de la paille et des tiges, quand la récolte avait été battue, par conséquent lorsque la moisson avait été faite de la manière ordinaire, avec une faucille (*falx*), au lieu que les épis ou les cosses seulement fussent détachées de la tige restée debout par un peigne (*pecten*) ou une fourchette (*merga*), comme faisaient souvent les anciens agriculteurs (Columell. II, 10, 14; cf. II, 20, 3-5). L'instrument en question était une fourche à trois ou quatre dents, avec laquelle on soulevait la paille et on la lançait très-loin en l'air, de manière que la brise, qui pour cette opération devait être assez fraîche, emportât la paille tandis que le grain, plus lourd, retombait à terre, où l'on achevait de le nettoyer au moyen d'une pelle de bois (*pala lignea*) ou d'un van (*vannus*). On se sert encore de ce procédé en Espagne, où l'instrument employé est désigné par un nom analogue, *aventador*, qui, comme *ventilabrum*, indique l'action du vent, sans lequel on ne saurait en faire usage avec quelque effet (Townsend's *Itinerary*, vol. III, p. 314).

VENTILATOR. Quelqu'un qui vanne avec le *ventilabrum*, comme nous l'avons expliqué dans le dernier article (Columell. II, 10, 15).

2. *Jongleur*, qui lance ses balles en l'air, comme le vanneur lance son blé (Quint. X, 7, 11).

VENTRALE (κοιλιόδεσμος). Ceinture formée d'une pièce d'étoffe de forme rectangulaire, étroite et longue, attachée autour des reins et sur le ventre, comme on le voit dans la figure ci-jointe, d'après un bas-relief sur un candélabre de marbre. Ici, elle est portée par-dessus la tunique; mais sa place la plus ordinaire était sur la peau même, soit qu'on mît la tunique par-dessus, soit que le corps fût d'ailleurs entièrement nu, comme on le voit dans une statue de pêcheur (Visconti, *Mus. Pio-Clem.* III, tav. A. 6), qui prouve en même temps que le *ventrale* était distinct du *subligaculum* et ne se portait pas, comme ce dernier, dans l'intérêt de la décence; car dans cette statue il laisse à découvert tout ce qu'on doit cacher : ce qui aurait aussi lieu pour notre figure si la tunique était ôtée. On l'employait quelquefois comme moyen médical (Plin. *H. N.* VIII, 73; XXVII, 28); on s'en servait aussi pour porter sur soi de l'argent ou d'autres petits objets (Ulp. *Dig.* 48, 20, 6), quand on avait ôté ses vêtements, et dans l'eau (Lucil. *Sat.* VI, 1 : *cum bulga lavat*). C'est ce qui fait qu'on le voit souvent sur des statues de pêcheurs, comme dans celle à laquelle nous venons de renvoyer, et dans une autre du Vatican (*Mus. Pio-Clem.* III, 32), restaurée sous le faux nom de Sénèque, et où l'on a rempli de plâtre le milieu du *ventrale*, d'une manière qui altère tout à fait le véritable caractère de cette ceinture.

VENUS. Le coup de Vénus, le meilleur au jeu de dés (*tesseræ*) ou d'osselets (*tali*), celui où tous les nombres se présentaient différents les uns des au-

tres (Prop. IV, 8, 45; Suet. *Aug.* 71; cf. Mart. XIV, 14).

VERBER. La lanière d'un fouet servant à châtier des esclaves (Terent. *Andr.* I, 2, 28; Tibull. I, 9, 22; voy. FLAGELLUM, 1); d'un fouet à conduire des chevaux (Virg. *Georg.* III, 106; Ov. *Met.* XIV, 821; voy. FLAGELLUM, 2); d'une fronde (Virg. *Georg.* I, 309; voy. FUNDA, 1); d'une machine au moyen de laquelle de grosses pierres ou d'autres projectiles étaient lancés avec force (Lucret. III, 469).

VEREDARIUS. Messager du gouvernement, qui portait les dépêches publiques dans une légère carriole traînée par des chevaux rapides (*veredi*), dont il y avait des relais disposés le long des gran-

des routes (Sidon. *Ep.* V, 7; Festus, *v.* Veredus; Suet. *Aug.* 49). On croit que c'est un de ces courriers que représente la gravure ci-jointe, tirée d'un des bas-reliefs du monument d'Igel.

VEREDUS. Cheval qui marche très-vite, servant soit pour la chasse (Mart. XII, 14; XIV, 86), soit comme cheval de poste (Festus, *s. v.*; Imp. Jul. *Cod.* 12, 51, 4; cf. VEREDARIUS).

VERMICULATUS. Voyez PAVIMENTUM, 4.

VERRICULUM. (Val. Max. IV, 1, 7). Synonyme d'EVERRICULUM.

VERRUCULA. L'appendice charnu qui pousse des deux côtés de la barbe

chez quelques espèces de boucs (Columell. VI, 6, 2), et que les anciens artistes introduisaient dans les représentations des Faunes, pour indiquer le rapport qu'avaient leurs goûts et leurs penchants avec ceux des boucs, ainsi que le montre la tête ci-jointe, empruntée à une statue de marbre.

VERSIPELLIS. Mot à mot, quelqu'un qui change de peau; par suite, quelqu'un qui prend ou à qui l'on fait prendre la figure d'un autre, comme Jupiter se changeant en Amphitryon (Plaut. *Amph.* 121, Prol.); métaphoriquement, un personnage rusé et intrigant, qui sait jouer toute espèce de rôle (Id. *Bacch.* IV, 4, 12). Mais ce mot désigne plus particulièrement un homme changé en loup, d'après une ancienne légende d'Arcadie, suivant laquelle chaque membre d'une certaine famille était changé en loup pour neuf ans, et après cette période reprenait sa première forme (Plin. *H. N.* VIII, 29; Petr. *Sat.* 62).

VERTICILLUS. *Peson* de fuseau (Plin. *H. N.* XXXVII, 11, 1); c'était un petit disque ou une plaque ronde en bois, en pierre ou en métal, au travers de laquelle on faisait passer le bout inférieur du fuseau pour qu'on pût lui imprimer un mouvement de rotation, et que, grâce à ce poids, il tendît et serrât mieux le fil. On le voit au bas des deux figures ci-jointes, qui représentent, d'après un original parvenu jusqu'à nous, un fuseau égyptien, d'un côté chargé de fil, et nu de l'autre.

VERU (ὀβελός). *Broche* à rôtir de la viande (Varro, *L. L.* V, 127), souvent en bois (Plin. *H. N.* XXX, 47; Virg. *Georg.* II, 396; Ov. *Fast.* II, 363), effilée au bout, de manière à pouvoir être introduite dans la viande (Sen. *Thyest.* 1063; Virg. *Æn.* I, 212); on la plaçait au-dessus du feu (Id. *Æn.* V, 103), sur des chenêts (*vara*), et probablement on la tournait avec la main. Cf. VERUCULUM.

2. (σαύνιον). Trait (Virg. *Æn.* VII, 665; Tibull. I, 6, 49) emprunté aux Samnites par l'infanterie légère des Ro-

mains (Festus, *v.* Samnites); il avait, comme la broche d'où lui venait son nom, une pointe de fer aiguë et ronde,

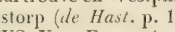

ainsi que le montre la figure ci-jointe, d'après un original trouvé en Westphalie, et publié par Alstorp (*de Hast.* p. 192).

VERUCULATUS. Voy. FALX, 1.

VERUCULUM (ὀβελίσκος). Diminutif de VERU; c'est le nom donné au plus petit des deux javelots que portait chaque soldat de l'infanterie régulière romaine; il avait une tête triangulaire en fer, longue de cinq pouces, et un manche en bois de trois pieds et demi (Veg. *Mil.* II, 15). La figure ci-jointe, d'après un ancien monument, aussi publié par Alstorp, coïncide exactement avec la description ci-dessus; elle indique aussi que la broche des anciens (*veru*), d'où cette arme tirait son nom, avait quelquefois, comme celle des modernes, une tête plate et triangulaire, au lieu d'une pointe longue et unie.

VERUINA. Synonyme de VERUTUM. (Fulgent. 33; Plaut. *Bacch.* IV, 7, 46).

VERUTUM (σαύνιον). Synonyme de VERU, 2 (Virg. *Georg.* II, 168; Sil. Ital. III, 363).

2. Au temps de Végèce, on donnait ce nom à l'arme que nous avons décrite au mot VERUCULUM (Veg. *Mil.* II, 15).

VESICA (κύστις). *Vessie* (Ov. *Met.* V, 304), servant soit de bourse (Varro, *R. R.* III, 17, 2. Voy. MARSUPIUM), soit de lanterne (Mart. XIV, 62. Voy. LATERNA); on en formait aussi un bonnet (Mart. VIII, 33), dont les femmes avaient l'habitude de se couvrir toute la tête pour maintenir leurs cheveux, et les conserver propres et en ordre en attendant qu'elles se coiffassent. La gravure ci-jointe, empruntée à un vase peint, en offre un spécimen.

VESPILLONES. Employés des pompes funèbres ou *croque-morts*, qui emportaient la nuit ou sur le soir (leur nom vient de *vesper*) les cadavres des pauvres, pour lesquels on ne pouvait faire la dépense de funérailles (Festus, *s. v.*; Suet. *Dom.* 17).

VESTALES. *Vierges Vestales.* Elles faisaient partie d'une réunion de femmes qui se consacraient par un vœu de chasteté au service de la déesse Vesta, dans le temple de laquelle elles servaient comme prêtresses, veillant jour et nuit sur le feu sacré qui brûlait sur l'autel. Leur costume se composait de la *stola* (Plin. *Ep.* IV, 11, 19), avec un corsage court de toile de lin, *carbasus* (Val. Max. I, 1, 7; Prop. IV, 11, 54), mis par-dessus comme *indumentum* (Dionys. II, 68); quand elles faisaient des sacrifices, elles y ajoutaient un *amictus* formé d'une

pièce rectangulaire d'étoffe blanche garnie d'une bordure, et nommée *suffibulum,* parce que, mise sur la tête, on l'attachait par une broche sous la gorge (Festus, *v.* Suffibulum); les cheveux, sous cette draperie, étaient serrés contre la tête par un rouleau de laine blanche (*infula*), noué d'un ruban (*vitta*). Presque tous ces traits se retrouvent dans les figures ci-dessus. Celle de droite est empruntée à une pierre gravée qui représente la Vestale Tuccia portant, pour prouver sa chasteté soupçonnée, de l'eau dans un crible, du Tibre au temple de la déesse (Val. Max. VIII, 1, 5); on y voit la *stola,* le *carbasus* ou veste de lin tombant jusqu'au genou, et le *suffibulum*, tenu d'un bout dans la main gauche, et de l'autre pendant derrière l'épaule droite. La figure de gauche, d'après une lampe en terre cuite, représente

la Vestale telle qu'elle paraissait dans un sacrifice, le *suffibulum* sur la tête. La broche qui le nouait sous le menton est omise, mais il est facile d'en concevoir la position et l'usage; quant à la forme de la draperie et à la bordure dont elle est ornée, elles sont rendues avec toute la netteté désirable.

VESTIARIUM. *Vestiaire, garde-robe;* terme général, se dit de tout ce qui sert à cet usage, cabinet, coffre, boîte ou porte-manteau (Plin. *H. N.* XV, 8; cf. Cato, *R. R.* 98. Voy. ARCA, ARMARIUM, etc.).

VESTIARIUS. Marchand d'habits (Ulp. *Dig.* 14, 3, 5; Scævola, *ib.* 38, 1, 45).

VESTIBULUM (πρόθυρον). Ce n'est pas notre vestibule, mais une *cour d'entrée,* ou *cour d'honneur,* devant une maison (Aul. Gell. XVI, 5; Vitruv. VI, 7, 5; Plaut. *Most.* III, 2, 133), un temple (Cic. *Verr.* II, 2, 66), un établissement de bains (Id. *Cæl.* 26), ou tout autre édifice, juste en face de l'entrée principale (Cic. *Cæcin.* 12). Elle était formée par la prolongation de murs ou de bâtiments latéraux en avant de la façade, comme on le voit dans le dessin que nous donnons, d'après une ancienne fresque romaine; elle n'avait pas de toiture, mais formait entre la rue et la maison une place découverte, librement accessible par devant, et fermée sur les côtés par un mur, par une colonnade ou par une

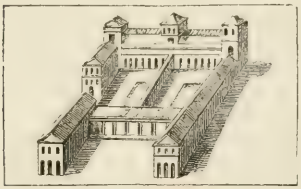

rangée de bâtiments contenant des écuries ou des remises, comme dans le spécimen ci-joint (Vitruv. VI, 5; Juv. VII, 126). On trouve dans tous nos palais, à Versailles, par exemple, et à Fontainebleau, des modèles du *vestibulum,* qui ne s'ajoutait qu'aux grands édifices (Vitruv. *l. c.*), et que par conséquent on ne rencontre pas une seule fois dans la petite ville provinciale de Pompéi.

VESTIPLICA. Femme esclave, qui avait pour fonctions de *plier* et de soigner les vêtements de sa maîtresse (Quint. *Decl.* 363).

VESTISPICA. Femme esclave, qui avait pour fonctions de *veiller sur* les vêtements de sa maîtresse et de les conserver en bon état (Plaut. *Trin.* II, 1, 29).

VETERINARIUS. *Vétérinaire;* sous ce nom sont comprises toutes les branches de la profession, le médecin des chevaux, celui des vaches, etc. (Columell. VI, 8, 1; VII, 5, 14).

VEXILLARIUS (σημαιοφόρος). Le soldat qui portait le *vexillum* ou étendard de son régiment (Liv. VIII, 8; Tac.

Hist. I, 41). Ce mot désigne plus particulièrement, mais non pas exclusivement, un cavalier; la cavalerie n'avait pas d'autre enseigne que le *vexillum.* La gravure ci-jointe est empruntée à la colonne Antonine.

2. Sous l'empire, on donna le nom de *Vexillarii* à un corps distinct, que l'on suppose avoir été composé de vétérans; affranchis du service régulier et du serment militaire, ils continuaient à être enrégimentés sous un drapeau séparé (*vexillum*), pour prêter secours à l'armée, si le besoin s'en faisait sentir, garder les frontières, et veiller à la défense des provinces récemment conquises. Un

certain nombre de ces soldats supplémentaires étaient attachés à chaque légion (Tac. *Hist.* II, 83 et 100; cf. *Ann.* I, 36).

VEXILLATIO. Corps de troupes uni sous un seul drapeau (*vexillum*); se dit des alliés (Suet. *Galb.* 20).

VEXILLUM (σημεῖον). *Étendard* ou *drapeau*, pièce d'étoffe carrée attachée par le haut à une traverse horizontale (Tertull. *Apol.* 16), comme les bannières de nos églises, par opposition à l'enseigne (*signum*), qui n'était qu'une hampe surmontée de l'image d'un aigle, d'un cheval, etc. Le *vexillum* fut toujours l'enseigne unique et particulière de la cavalerie romaine. Dans l'origine, il servait aussi à l'infanterie (Liv. VIII, 8); mais il devint ensuite la bannière distinctive des auxiliaires, comme le *signum* l'était pour les légions; aussi nomme-t-on souvent l'un à côté de l'autre le *signum* et le

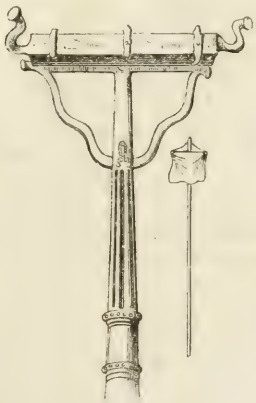

vexillum, quand on veut parler à la fois des légions romaines et des auxiliaires (Liv. XXXIX, 20; Suet. *Ner.* 13; *Vit.* 11). La gravure représente la traverse sur laquelle était tendu le drapeau, d'après un original en bronze; à côté, un dessin en miniature du drapeau avec sa hampe.

VIA. *Route pavée*, inventée, dit-on, par les Carthaginois (Isidor. *Orig.* XV, 16, 6), servant aux chevaux, aux voitures et aux piétons (Varro, *L. L.* V, 35), à la ville ou à la campagne; mais plus particulièrement la principale voie de communication ou *grande route* d'un point à un autre, d'une province à une autre, par opposition à une rue détournée ou un chemin de traverse (Mart. VII, 61; Cic. *Phil.* XII, 9; Hor. *Sat.* I, 9, 1). Les voies romaines étaient construites de manière à réunir à beaucoup de commodité tous

les éléments possibles de durée : au milieu était une chaussée (*agger*), pavée de gros blocs polygonaux de lave basaltique (*silex*), assujettis sur un lit formé de trois couches différentes, étendues l'une au-dessus de l'autre : l'inférieure composée de petites pierres ou gravier; la moyenne, de blocaille ou de pierres cassées empâtées dans de la chaux; la supérieure, épaisse d'un demi-pied, formée de fragments de briques et de poteries, mêlés de ciment. De chaque côté était un trottoir élevé (*crepido*), flanqué dans toute sa longueur de pierres de bordure (*umbones*), qui, dans quelques cas, étaient reliées de place en place par de gros blocs cunéiformes (*gomphi*), qui serraient et consolidaient la masse. La gravure représente une vue du grand chemin d'Herculanum à Pompéi, près de l'entrée de cette dernière ville : on y voit la chaussée et les trottoirs, avec leurs pierres de parement de chaque côté. Une coupe, indiquant la manière dont on disposait les blocs polygonaux, a été donnée au mot AGGER, 4, et on trouvera, à chacun des mots énumé-

rés ci-dessus comme désignant les différentes parties de la voie, des figures spéciales.

VIATORES. Officiers publics attachés au service des magistrats romains, et servant de messagers pour aller convoquer au sénat les sénateurs dispersés dans leurs terres, le peuple aux Comices, et citer devant un magistrat les individus qu'il sommait de comparaître. Ils étaient particulièrement attachés à ceux des magistrats qui n'avaient pas de licteurs, comme les tribuns du peuple et les censeurs; mais, dans les premiers temps de Rome, les consuls, les dictateurs, les préteurs, avaient leurs courriers ou messagers en même temps que leurs licteurs (Cic. *de Sen.* 16; Varro *ap.* Gell. XIII, 12; Liv. II, 56; VI, 15; XXII, 11.)

VIBIA. La traverse ou planche horizontale posée sur les pieds fourchus (*varæ*) qui forment, avec elle, un tréteau ou chevalet sur lequel peuvent se tenir ou travailler les artisans; d'où l'adage, *Vibia varam sequitur* (Auson. *Idyll.* 12), « La planche tombe avec ses étais, » ce qui figurément veut dire : Une erreur en suit une autre.

VICARIUS. Proprement, substitut ou remplaçant; particulièrement, un esclave entretenu par un autre esclave pour lui servir de domestique (Hor. *Sat.* II, 7, 79; Mart. II, 18); les principaux esclaves, ceux qu'on nommait *ordinarii*, avaient des esclaves à eux, achetés à leurs frais.

VICTIMA (ἱερεῖον). Proprement, victime sacrifiée aux dieux comme témoignage de reconnaissance, en échange de bienfaits reçus : par opposition à *hostia*, offrande par laquelle on cherchait à faire la paix avec eux, à apaiser ou à détourner leur colère; mais cette distinction n'est pas rigoureusement observée.

VICTIMARII. Serviteurs ou ministres employés aux sacrifices, et qui avaient pour fonctions d'allumer le feu, de préparer les objets et les instruments nécessaires, et de tenir la victime au moment où elle allait recevoir du *popa* le coup qui l'abattait, ainsi que le montre la gravure ci-jointe, d'après un bas-relief romain (Liv. XL, 29; Val. Max. I, 1,

13; Inscript. *ap.* Fabretti, p. 450, n. 13).

VICTORIATUS, s. ent. *nummus*. Monnaie d'argent romaine, valant la moitié d'un *denarius*, ainsi nommée parce qu'elle portait sur le revers l'image d'une

Victoire, comme le montre la gravure ci-jointe, qui reproduit un original vu des deux côtés (Varro, *L. L.* X, 41; Cic. *Font.* 5; Plin. *H. N.* XXXIII, 13).

VICUS (κώμη). Dans le sens primitif, un certain nombre de maisons qui se touchent; par suite, une rue bordée de maisons de chaque côté, soit dans un village, soit dans une ville; et enfin une région, un quartier de la ville, composé d'un certain nombre de rues et de maisons (Hor. *Epist.* II, 1, 269, Ov. *Fast.* VI, 609; Cic. *Mil.* 24).

VIDULUS. Grand panier d'osier couvert de cuir, destiné à tenir de petits objets : *cistellam in vidulo* (Plaut. *Rud.* IV, 4, 88); *marsupium cum viatico in vidulo* (Id. *Men.* V, 7, 49), et servant de panier de pêche (Id. *Rud.* IV, 3, 54-72), texte qui prouve qu'il était couvert en cuir.

VIETOR (de *vieo*, tresser l'osier). Celui qui fabrique des paniers en osier; nom que donne Plaute à quelqu'un qui fabrique un *vidulus* (*Rud.* IV, 3, 62).

VIGILES. *Sentinelles* qui montent la garde de nuit aux avant-postes d'une ar-

mée (Virg. *Æn.* IX, 159), ainsi que le montre la gravure, qui représente, d'après le Virgile du Vatican, des soldats bivaquant en dehors des murs d'une forteresse; le feu qui flambe sur le premier plan, la lune et les étoiles au ciel indiquent que c'est bien une scène de nuit.

2. *Veilleurs;* il y en avait dans la ville de Rome sept cohortes, sous le commandement d'un préfet (*nyctostrategus*), qui avaient pour fonctions de maintenir pendant la nuit la paix dans la cité, de protéger les citoyens et leurs propriétés contre le meurtre, le vol ou l'incendie (Plaut. *Amph.* I, 1, 198; Cic. *Verr.* II, 4, 43).

VIGILIARIUM. Tour d'observation, dans laquelle on veille pendant la nuit (Senec. *Ep.* 57).

VILLICUS. *Gérant de ferme*, esclave qui était chargé de diriger l'exploitation et de surveiller l'emploi du matériel d'une ferme, de tenir la main à ce que les esclaves travaillassent, d'envoyer au marché et de vendre les produits du domaine, enfin d'empêcher qu'il ne fût rien gâté de l'immeuble ou des biens meubles qu'il contenait (Varro, *R. R.* V, 2, 14; Cato, *R. R.* 5 et 142; Columell. XI, 1, 7).

VINARIUM (οἰνοφορεῖον). Grand vase à vin (Hor. *Sat.* II, 8, 39). Cf. LAGENA.

VINARIUS. Qui sert pour le vin; ainsi, *vinarius lacus* (Colum. XII, 18, 3), la cuve sous le pressoir à vin (voy. LACUS, 3 et TORCULARIUM); *cella vinaria* (Plin. *H. N.* XIV, 13, 14), cellier au vin (voy. CELLA, 1).

VINCULUM (δεσμός). Tout ce qui lie; ainsi :

1. Cordon ou ruban noué autour d'une lettre, et par-dessus lequel est versée la cire et empreint le cachet (Nep. *Paus.* 4; Ov. *Trist.* IV, 7, 7).

2. Cordon avec lequel on attachait le bondon d'une jarre à vin (*cadus*) ou de tout autre vaisseau avant de le cacheter. (Tibull. II, 1, 28. Voy. la gravure au mot PELLICULATUS).

3. Couronne ou guirlande pour la tête (Sen. *Thyest.* 544; *Med.* 70). Voy. VITTA et CORONA.

4. Collier, laisse de chiens (Tibull. IV, 3, 15; Ov. *Met.* XIII, 332). Voy. COLLARE, 2 et COPULA, 1.

5. La courroie qui attachait un joug sous le cou d'un animal (Tibull. II, 1, 17). Voy. JUGUM.

6. La courroie pour attacher le ceste autour du poignet et du bras (Virg. *Æn.* V, 408). Voy. CÆSTUS.

7. Les cordons ou lacets au moyen desquels certaines espèces de souliers étaient attachées autour du pied et des chevilles (Tibull. I, 5, 66; Ov. *Med.* III, 168). Voy. AMENTUM.

8. Menottes serrant les poignets. (Sen. *Med.* 463). Voy. MANICA, 4.

9. Chaîne entourant le cou (Ov. *Met.* X, 381). Voy. COLLARE, 1.

10. Fers pour les pieds (Tibull. I, 6, 31). Voy. COMPES.

VINDEMIA (τρυγητός). Littérale-

ment, la récolte du raisin (Varro, *L. L.* v, 37); ce mot se trouve aussi appliqué à la récolte d'autres produits; ainsi, des olives (Plin. *H. N.* xv, 2), de l'encens (Id. xii, 32) et du miel (Columell. ix, 1, 5, 1). La manière dont on cueillait les olives au moyen d'échelles dressées contre les arbres est représentée par le dessin ci-dessus, tiré d'une pierre gravée, et l'on voit la cueillée des raisins faite de la même manière sur un bas-relief qui se trouve dans la collection d'Ince-Blundell, et sur un pavé en mosaïque découvert à Rome (*Pict. Crypt.* tav. 24).

VINDEMIATOR (τρυγητήρ). *Vendangeur* qui récolte les grappes de raisin (Varro, *L. L.* v, 94); *vigneron* (Hor. *Sat.* i, 7, 30).

VINDICTA. Baguette avec laquelle le préteur ou le licteur du préteur frappait la tête de l'esclave pour marquer par là qu'il était affranchi (Liv. ii, 5; Cic. *Top.* 2; Pers. v, 88). Autrefois, le pénitent recevait un coup de baguette sur la tête, en signe d'absolution : coutume qui venait probablement de cette cérémonie de l'affranchissement romain, telle que nous venons de la décrire.

VINEA. Baraque qui servait aux soldats romains pour se défendre contre les traits de l'ennemi, tandis qu'ils étaient occupés à ouvrir une brèche dans les murs d'une forteresse ou à pratiquer une mine dessous. Elle avait un toit incliné, en planches et en claies, supporté sur des montants verticaux, et était fermée de trois côtés au moyen des mêmes matériaux, toute cette charpente étant couverte extérieurement de cuir brut ou d'étoffe de crin qui la protégeait contre l'incendie. Chaque *vinea*, par elle-même, avait environ $2^{m},45$ de haut et $4^{m},90$ de long; mais on en réunissait en ligne, adossées au mur, un grand nombre, de manière à pouvoir, sous cet abri, battre tranquillement les fondations du mur avec le bélier et les autres machines (Cæs. *B. C.* ii, 2; Liv. xxxvii, 26; Veg. *Mil.* iv, 15).

VINITOR (ἀμπελουργός). *Vigneron* (Cic. *de Fin.* v, 14; Cato, *R. R.* 3; Virg. *Ecl.* x, 36; *Georg.* ii, 417).

VINITORIUS. Voy. Falx, 5.

VIOLARIUS. Quelqu'un qui teint des étoffes en *violet* (Plaut. *Aul.* iii, 5, 36).

VIRGA (ῥάβδος). Proprement, *branche verte* (Varro, *R. R.* i, 59, 4); s'applique par suite à différents objets qui sont faits d'une longue branche droite coupée à l'arbre, comme ce que nous appelons une *baguette*, une *houssine*, une *badine*. Parmi ces sens particuliers du mot, voici les plus curieux :

1. *Cravache*, pour monter à cheval

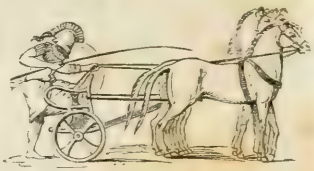

(Mart. ix, 23), ou pour conduire (Juv. iii, 317), mince et flexible, sans lanière au bout, comme on le voit dans la figure ci-jointe, empruntée à un vase peint.

2. *Verge* ou *canne* pour châtier les enfants à l'école (Juv. vii, 210), ou pour porter à la main en marchant (Ov. *Fast.*

ii, 706), mais plus petite, plus légère et plus courte que le bâton de voyage ordinaire (*baculum*), comme on le voit dans la figure ci-jointe, d'après une peinture de Pompéi, qui représente Ulysse. C'est ce que nous appellerions un *jonc*.

3. *Bâton* que le licteur portait à la main droite pour faire ouvrir un passage à travers la foule au magistrat qu'il accompagnait, et frapper aux portes des maisons que celui-ci visitait (Liv. vi, 34;

cf. Mart. VIII, 66). Le spécimen est em-

prunté à un bas-relief funéraire.

4. *Baguette* que portaient pour se distinguer les personnages importants, com-

me, par exemple, sur le théâtre, le poëte auteur du drame et les principaux acteurs; dans une bande d'ouvriers, le maître à qui elle appartenait, le contre-maître qui la dirigeait, toujours distingués dans les œuvres d'art par cet insigne; ou celui qui dresse ou instruit une troupe de gladiateurs, aussi toujours désigné à l'attention par cet emblème. C'est l'un de ces derniers que représente la figure ci-jointe, d'après une mosaïque romaine (Serv. *ad* Virg. *Æn.* IV, 242).

5. *Baguette magique*, attribuée à Mercure (Hor. *Od.* I, 10, 18; Virg *Æn.* IV, 242), et à Circé (Virg. *Æn.* VII, 190),

qui avec elle transforme les compagnons d'Ulysse en bêtes, comme le représente la gravure, d'après un bas-relief en marbre.

6. *Virgæ* (αἱ ῥάβδοι), au pluriel, les verges de bouleau ou d'orme qui formaient les *faisceaux* du licteur et servaient à battre les criminels (Plin. *H. N.* XVI, 30; Cic. *Verr.* II, 5, 62; voy. FASCIS, 2).

7. Au pluriel, les baguettes sur lesquelles est étendue l'étoffe d'un parapluie ou d'une ombrelle (Ov. *A. Am.* II, 209. Voy. UMBELLA).

VIRGATUS (ῥαβδωτός). *Rayé*, comme un tigre (Sil. Ital. V, 148); se dit, par suite, d'une draperie ornée de longues bandes (*virgæ*) d'or ou de couleurs brillantes tissées dans l'étoffe, comme on le voit dans la tunique de la figure ci-jointe, qui représente Priam, dans le Virgile du Vatican (Virg. *Æn.* VIII, 660; Sil. Ital. IV, 155).

2. Fait, tressé avec des baguettes flexibles (*virgæ*), comme, par exemple, un panier (Catull. 64, 319).

VIRGULA. Diminutif de VIRGA; petite branche (Nepos, *Thras.* 4); baguette

magique (Cic. *de Off.* I, 44; cf. VIRGA, 5); tige métallique dont plusieurs, par leur réunion dans un cadre ovale, forment le sistre (Apul. *Met.* XI, p. 240. Voy. SISTRUM); baguette de tambour (Isidor. *Orig.* III, 21, 14. Voy. SYMPHONIA, 2).

VIRIA. Vieux mot, synonyme d'ARMILLA (Isidor. *Orig.* XIX, 31, 16; Tertull. *de Pall.* 4).

VIRIATUS. Synonyme d'ARMILLATUS, appliqué à Annibal (Lucil. *Sat.* XXVI, 24).

VIRICULUM (Plin. *H. N.* XXXV, 41). Synonyme de CESTRUM.

VIRIDARIUM ou VIRIDIARIUM. Jardin de plaisance, ou probablement, dans un jardin, la partie plantée d'arbrisseaux, les bosquets (Suet. *Tib.* 60; Cic. *ad Att.* II, 3).

VIRIDARIUS. Ouvrier travaillant aux jardins d'agrément (Inscript. *ap.* Grut. 602, 2). Il ne paraît pas qu'il y ait aucune distinction positive entre l'état du *viridarius* et celui du *topiarius*.

VIRIOLA. Diminutif de VIRIA (Isidor. *Orig.* XIX, 31, 16; Ulp. *Dig.* 18, 1, 14).

VITICOMUS. Qui porte une guirlande de feuilles de vigne; mot appliqué, comme épithète propre, à Bacchus (Avien. *Arat.* 70; cf. CORYMBUS, 1).

VITIS. Proprement, vigne; par suite, la branche de vigne, le cep dont se servaient les centurions romains pour punir ceux des soldats qui ne remplissaient pas bien leurs devoirs militaires (Plin. *H. N.* XIV, 3; Ov. *A. Am.* III, 527; Juv. VIII, 247). La gravure représente un centurion avec la *vitis* à la main droite, d'après un bas-relief. Voy. la gravure au mot EVOCATI.

2. Synonyme de VINEA (Lucil. *ap.* Fest. *v.* Sub vitem præliari).

VITRARIUS, VITREARIUS ou VITRIARIUS (ὑαλουργός). Verrier, ouvrier qui travaille et souffle le verre (Senec. *Epist.* 90).

VITREUS (ὑάλινος). *Fait de verre;* et, par suite, *vitrea*, au pluriel, pris substantivement, *vases de verre* (Mart. I, 42; Stat. *Silv.* I, 6, 74), que les anciens étaient très-habiles à travailler, faisant d'excellentes imitations des pierres fines, mêlant les couleurs avec une étonnante variété, et donnant au verre, après qu'il avait été soufflé, un incomparable fini. Le vase Portland, au Musée Britannique, tout en verre, est un merveilleux spécimen de cette branche de l'art antique.

2. *Pila vitrea.* Voyez PILA, 3.

3. (ὑαλοειδής). *Transparent comme du verre;* ainsi, *toga vitrea*, toge d'un tissu très-fin, de sorte que l'on pouvait voir la tunique à travers (Varro, *ap.* Non. *v.* Vitreum).

VITTA. Ruban ou bande que por-

taient ordinairement autour de la tête les femmes de naissance libre avant comme après le mariage (Virg. *Æn.* II, 168; Prop. IV, 3, 16), pour maintenir les cheveux arrangés d'une manière simple et modeste (Ov. *Met.* II, 413; *A. Am.* I, 31), et pour se distinguer des femmes de mœurs légères (Id. *Rem.* 386), qui se coiffaient de manière à attirer l'attention. La gravure ci-jointe est empruntée d'une peinture de Pompéi.

2. La *vitta* sacrée était, à proprement parler, le long ruban qui maintenait les flocons de laine formant l'*infula*, et dont les deux bouts, avec les franges qui les terminaient (*tæniæ*), pendaient par derrière sur le cou (Virg. *Georg.* III, 487; *Æn.* X, 538; Isidor. *Orig.* XIX, 30, 4); par suite, ce mot est souvent employé, dans un sens collectif, pour le rouleau même que formaient ces trois parties et que portaient les prêtres des deux sexes (Virg. *Æn.* II, 221; VII, 418; Juv. IV, 9), et particulièrement ceux qui

étaient attachés au service de Vesta (Ov. *Fast.* III, 30), comme le montre la gravure ci-jointe, qui représente l'effigie

d'une vestale sur une médaille, où est gravée la légende BELLICIÆ MODESTÆ. V. V.

3. Ruban du même genre noué autour de l'*infula*, dont était entourée la tête d'une victime qu'on allait immoler (Serv. *ad* Virg. *Æn.* II, 133; Ov. *Pont.* III,

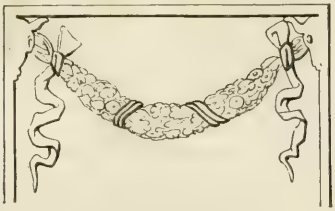

2, 75); ou autour des guirlandes (*serta*) avec lesquelles on ornait, dans les occasions solennelles, les autels, les temples et les maisons (Virg. *Ecl.* VIII, 64; *Æn.* III, 64; Prop. IV, 9, 27; Tac. *Hist.* IV, 53), comme on le voit dans la figure, empruntée à un autel sculpté. Dans ce sens, ce terme est quelquefois appliqué collectivement à l'ornement tout entier, en même temps qu'aux liens qui le serrent.

VITTATUS. Décoré d'une *vitta;* se dit des femmes (Ov. *Am.* I, 7, 17), des Vestales (Lucan. I, 597), de la victime à l'autel (Ov. *Met.* XII, 151), etc.

VIVARIUM (ζωγρεῖον). Terme général pour toute espèce d'endroit où l'on gardait vivants du gibier, des volatiles, du poisson, des animaux enfin d'une espèce quelconque, soit pour s'en amuser, soit pour en tirer parti; ainsi, un parc à gibier, une garenne, un vivier, une faisanderie, un parc aux huîtres, etc. (Aul. Gell. II, 20; Plin. *H. N.* VIII, 50 et 78; IX, 81).

VOLGIOLUS. Outil employé dans le labourage et le jardinage pour obtenir, avant d'y jeter les semences, des couches planes et unies (Plin. *H. N.* XVII, 14).

VOLSELLA et VULSELLA (τριχολαβίς). *Pinces* servant à arracher des cheveux avec la racine. Nous donnons une reproduction d'un original trouvé dans une fouille près de Rome.

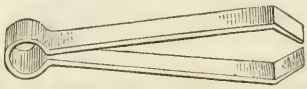

2. Paire de petites *pinces* employée par les dentistes pour enlever tout mor-

ceau de dent carié ou brisé qui pouvait rester dans la bouche après l'extraction même de la dent, dont il faisait antérieurement partie (Celsus, VI, 12, 1). Le spécimen que nous donnons est la copie d'un original trouvé, parmi d'autres instruments de chirurgie, à Pompéi.

3. Instrument de chirurgie servant à saisir les bourgeons charnus ou les bords d'une plaie, pour couper plus commodément les parties qui devaient être enlevées (Celsus, VI, 18, 3).

4. Instrument de chirurgie servant à rajuster les os fracturés ou démis, et ressemblant à une pince de serrurier (Celsus, VII, 10, 7).

VOLUMEN. *Rouleau*, livre, feuille longue et étroite, faite d'un certain nombre de bandes de papyrus collées ensemble, que l'on roulait, quand l'ouvrage était achevé, autour d'un cylindre, de sorte que le lecteur la déroulait à mesure qu'il lisait; c'est ainsi que l'expression *evolvere volumen* veut dire lire un ouvrage (Cic. *ad Att.* X, 10; Hor. Tibull. Propert. Mart.). La gravure représente

cinq rouleaux ou manuscrits liés ensemble, tels qu'on les trouva dans une maison à Herculanum.

2. Un *volume*, dans le sens que nous donnons à ce mot : en effet, quand l'ouvrage était très-long, on avait l'habitude de le diviser en livres ou parties dont chacune était roulée sur un bâton séparé (Ov. *Trist.* III, 14, 19; Plin. *Ep.* III, 5, 5; Plin. *H. N.* VI, 34).

VOLUTA (κόλχη. Hesych. et Inscript.). *Volute*, bande roulée en spirale qui caractérise le chapiteau ionien, s'arrondissant en boule à chaque coin de l'*abacus*. Selon Vitruve, elle serait une imitation des deux masses de boucles qui, avec une certaine coiffure, encadrent une figure de femme; mais le nom grec, qui, dans son sens primitif, désigne le murex ou lépas, montre bien que l'idée première de la volute fut suggérée par les spirales de certaines coquilles (Vitruv. IV, 1, 7; III, 5, 5).

2. (ἕλιξ). La volute qui s'arrondit sous chacun des quatre coins de l'*abacus* dans un chapiteau corinthien, et qui imite la tige d'une plante grimpante forcée à se courber par la rencontre de quelque obstacle qui arrête sa marche ascendante. Les deux volutes plus petites qui se rencontrent sous la rosette (*flos*) au milieu de chaque face, sont distinguées par le nom de *helices minores* (Vitruv. IV, 1, 12).

VOMER et VOMIS (ὄμνις ou ὄνις). *Soc de charrue* (Varro, *L. L.* V, 135; Virg. *Georg.* I, 45; Cic. *Phil.* II, 40), formé d'une plaque métallique triangulaire (c), fixée à l'extrémité d'une pièce de bois (*dentale*), où elle s'enclave comme on le voit dans la figure ci-jointe, d'après un bas-relief, qui présente un spécimen du soc connu sous le nom de *vomer resupinus* (Plin. *H. N.* XVIII, 48). D'autres modèles plus simples, servant dans les sols légers (Plin. *l. c.*), sont figurés aux mots DENS, 4, et DENTALE; et un soc muni d'un coutre, aussi décrit par Pline (*l. c.*), est représenté au mot CULTER, 7.

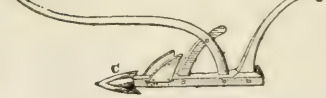

VOMITORIA. Dans les théâtres et les amphithéâtres, les *vomitoires* ou portes donnant sur des couloirs qui faisaient le tour de l'édifice dans la *cavea*, sur les *scalæ* (Macrob. *Sat.* VI, 4). La gravure représente une partie de la *cavea* dans

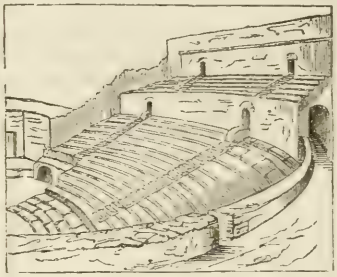

le grand théâtre de Pompéi, avec quatre vomitoires, les quatre portes au haut de la planche, deux dans chaque *præcinctio;* il y en avait à intervalles égaux de pareilles dans toute la longueur de ces deux ceintures, donnant sur le palier de chaque escalier (*scalæ*), par lequel descendaient les spectateurs, jusqu'à ce qu'ils arrivassent à la rangée et à la banquette où était marquée et numérotée la place de chacun (voy. la gravure au mot LINEA, 7). Chacun de ces vomitoires correspondait en même temps avec un ou plusieurs escaliers ménagés dans l'épaisseur du bâtiment, et communiquant avec l'extérieur (voyez la gravure et la description au mot AMPHITHEATRUM), de manière que toute la foule pût se retirer, presque en même temps, sans le moindre encombrement et le moindre embarras. On a calculé que le Colisée était capable de contenir plus de 90,000 spectateurs, et avait assez de vomitoires et d'escaliers

pour que tout ce public pût se disperser en moins de cinq minutes.

VULGARES. Esclaves qui, dans une maison, venaient immédiatement après les *ordinarii*. Ce nom désignait tous ceux qui avaient quelque service spécial dans l'intérieur ou au dehors de la maison, ainsi que la catégorie tout entière des esclaves qui exerçaient pour leur maître quelque métier ou quelque art, et cultivaient quelque science; ainsi, par exemple, le portier (*ostiarius*), le domestique chargé de faire les appartements (*cubicularius*), les valets et les femmes de chambre (*cosmetæ, ornatrices*), les porteurs de litière (*lecticarii*), le cuisinier (*coquus*), le pâtissier (*dulciarius*), le barbier (*tonsor*), etc. (Ulp. *Dig*. 47, 10, 15; Cic. *Rosc. Am*. 46).

VULTURIUS. Nom sous lequel on désignait un des coups du jeu de dés (Plaut. *Curc*. II, 3, 77). On ne sait pas de quels points se composait ce qu'on appelait un *vautour;* mais ce n'était pas un bon coup, quoiqu'il ne fût pas aussi mauvais que le *chien* (*canis*), qui était le pire de tous.

VULVA. Plat favori des Romains, ventre d'une truie qui avait avorté dans sa première portée, ou que l'on avait tuée dès qu'elle avait eu mis bas (Plin. *H. N*. XI, 84; Hor. *Ep*. I, 15, 41; Mart. XIII, 56).

X

XENIA (ξένια). Présents que, chez les Grecs et les Romains, les hôtes avaient l'habitude de donner ou d'envoyer à ceux qu'ils recevaient, comme marque d'hospitalité et d'amitié (Plin. *Ep*. VI, 31, 14). C'étaient presque toujours des mets délicats, des friandises, comme on peut l'inférer du treizième livre de Martial, qui a pour titre *Xenia*, et dont presque toutes les pièces ont trait à des comestibles.

2. Peintures de *nature morte*, par exemple, de bêtes fauves tuées, d'oiseaux ou de poissons morts, de fruits, de légumes, etc. (Vitruv. VI, 7, 4; Philostrat. *Imag*. I, 31; II, 25); ainsi nommées parce qu'elles représentaient des objets semblables à ceux qu'un hôte envoyait comme présents à ceux qu'il avait reçus chez lui. On a trouvé beaucoup de tableaux de ce genre parmi les peintures de Pompéi, et nous donnons ici,

comme spécimen de ce style, la copie d'un de ces tableaux. On y voit une volaille troussée comme elle le serait par une cuisinière moderne, une botte d'asperges, un pain, deux huîtres, et plusieurs poissons d'espèces différentes.

XYSTARCHA ou -ES (ξυστάρχης). Officier qui dirigeait les exercices du *xystus;* le même, ou à peu de chose près, que le GYMNASIARCHUS (Ammian. XXI, 1).

XYSTICUS (ξυστικός). Athlète qui se livre à ses exercices dans un corridor couvert ou *xystus* (Suet. *Aug*. 45; *Galb*. 15).

XYSTUS ou -UM (ξυστός ou -όν). En Grèce, corridor couvert dans un gymnase, servant aux athlètes à s'exercer en hiver (Vitruv. V, 11, 4; VI, 7, 5).

2. Chez les Romains, promenade découverte ou terrasse dans un jardin, parmi des parterres bordés de fleurs (Plin. *Ep*. II, 17, 17; V, 6, 19; Suet. *Aug*. 72; Phædr. II, 5).

Z

ZANCHA ou ZANGA. Bottine serrant la jambe et montant très-haut, faite de cuir noir flexible (Schol. Acron. *ad*

Hor. *Sat.* I, 6, 27), que portaient les Orientaux sous leurs pantalons (*bracæ*) (Imp. Gall. *ap.* Treb. *Claud.* 17; Impp. Arcad. et Honor. *Cod. Theodos.* 14, 10, 2).

ZEMA (ζέμα). Casserole, marmite (Apic. VIII, 1).

ZODIACUS, sous-ent. *circulus* (ζωδιακὸς κύκλος). Le zodiaque (Aul. Gell. XIII, 9, 3. Voy. CIRCULUS, 4).

ZONA (ζώνη). Ceinture large et plate que portaient les jeunes filles autour des hanches (Hom. *Od.* V, 231; Ov. *Fast.* II, 321), tandis que la ceinture ordinaire (*cingulum*) était placée juste au-dessous du sein, comme le montrent les deux figures, sur lesquelles on peut faire la comparaison. Dans celle de gauche on voit une *zona* isolée, d'après un vase peint, et la place qu'elle occupe sur la personne, d'après un groupe qui représente Électre et Oreste. La figure de droite, d'après une statue de marbre, porte un *cingulum* sous le sein. La *zona* n'était dé-

posée qu'après le mariage, quand l'époux l'avait dénouée de ses propres mains; par suite l'expression *zonam solvere* (Catull. 2, 13; cf. Ov. *Her.* II, 115) signifie entrer dans la vie conjugale.

2. Large ceinturon que les hommes portaient autour des reins (Hom. *Il.* XI, 234; Plaut. *Merc.* V, 2, 84), formé de deux bandes non adhérentes par leur surface intérieure, servant à porter de l'argent sur soi (C. Gracch. *ap.* Gell. XV, 12; Suet. *Vit.* 16); par suite, l'expression *zonam perdere* (Hor. *Ep.* II, 2, 40) signifie perdre son argent.

3. Les écrivains grecs emploient aussi ce mot pour désigner un ceinturon de soldat, porté autour des reins pour couvrir la ligne de jonction de la cuirasse avec la jaquette formée de bandes de

cuir (πτέρυγες) qui s'attache au bord inférieur (Hom. *Il.* V, 339), ainsi que le montre la figure ci-jointe, qui représente un guerrier grec d'après un vase peint; mais les Romains se servent dans ce sens du mot *cingulum*.

ZONARIUS (ζωνιοπλόκος). Qui fabrique des *zonæ* (Cic. *Flacc.* 7).

ZONULA (ζώνιον). Diminutif de ZONA, 1 (Catull. 61, 53); de ZONA, 2 (Lamprid. *Alex. Sev.* 52).

ZOPHORUS (ζωοφόρος). La *frise*, membre qui dans un entablement sépare

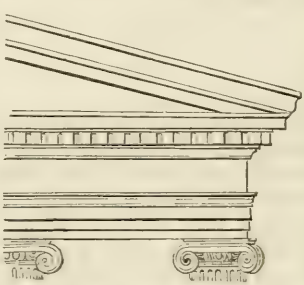

l'architrave de la corniche (Vitruv. III, 5, 10); il couvre extérieurement l'espace occupé dans la charpente du toit par les entraits (*tigna*), dont l'extrémité est représentée dans l'entablement dorique par les triglyphes de la frise (voy. la gravure à

MATERIATIO, *ddddd*). Dans l'entablement ionique, presque toujours, sinon constamment, c'est une plate-bande de marbre, comme on le voit dans le spécimen ci-dessus, emprunté au temple de Bacchus à Téos; mais, dans l'entablement corinthien, elle est plus souvent ornée de moulures qui représentent des instruments de sacrifice, des trophées d'armes, des guirlandes de fruits et de fleurs, ou des autels et des candélabres mêlés d'animaux fabu-

leux, surtout de griffons, ainsi que le montre la gravure, qui est la copie d'une des tables sculptées formant la frise du temple d'Antonin et Faustine à Rome. C'est cette manière d'orner la frise qui lui fit donner, à ce que l'on suppose, le nom qu'elle a chez les anciens; en effet, mot à mot, il signifie qui porte des animaux ou des figures.

ZOTHECA. Petite chambre ou *cabinet*, contigu à une pièce plus grande, et où l'on se retirait pour pouvoir s'occuper tranquillement d'affaires ou d'étude (Plin. *Ep.* II, 17, 21).

2. *Niche*, servant à recevoir une statue ou tout autre objet (Inscript. *ap.*

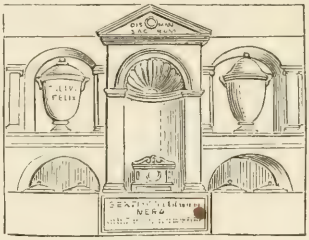

Orelli, 1368; *ap.* Murat. 690, 2), comme la petite abside qui se creuse au milieu de la gravure ci-jointe, et qui représente une paroi d'une chambre funéraire, découverte dans des fouilles, près de Rome.

ZOTHECULA. Diminutif de ZOTHECA, 1 (Plin. *Ep.* V, 6, 38).

ZYTHUM (ζύθος). Boisson forte et enivrante, faite avec de l'orge ou d'autres grains : sorte de bière (Columell. X, 116, Plin. *H. N.* XXII, 82; Ulp. *Dig.* 33, 6, 9).

FIN DU DICTIONNAIRE DES ANTIQUITÉS ROMAINES.

INDEX GREC ET LATIN,

CONTENANT

LA LISTE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DES MOTS GRECS EMPLOYÉS DANS CE DICTIONNAIRE, AVEC LEURS SYNONYMES LATINS, A L'ARTICLE DESQUELS ON LES TROUVERA EXPLIQUÉS.

Α

ἀβακίσκος, abaculus.
ἄβαξ, abacus.
ἀγαθοδαίμων, agathodæmon; genius.
ἄγκιστρον, hamus, 1, 2.
ἀγκοίνη. anquina.
ἄγκος, ἀγκή, ansa.
ἀγκύλη, ansa, 3.
ἀγκυλητόν, ansatus, 2.
ἀγκύλιον, ancile.
ἀγκυλωτός, ansatus, 2.
ἀγκύρα, ancora.
ἀγκύρας σημεῖον, ancorale, 2.
ἀγκών, ancon.
ἀγορά, forum, 2, 3.
ἀγωνοθέτης, agonotheta.
ἄδυτον, adytum.
ἄζωστος, discinctus.
ἀθληταί, athletæ.
ἀετός, αἰετός, aquila, 2.
ἀέτωμα, aquila, 2.
αἰγελάτης, caprarius.
αἰγίς, ægis.
αἰπολος, caprarius.
αἰχμή, cuspis.
αἰώρα, oscillatio.
ἀκαπνα, acapna.
ἀκάτιον, acatium.
ἀκερσεκόμης, acersecomes; intonsus, 1.
ἀκέστρα, acus.
ἀκινάκης, acinaces.
ἄκμων, incus.
ἀκόλουθος, comes.
ἀκόνη, cos.
ἄκουρος, intonsus, 2.
ἀκρόατισμα, jentaculum.
ἄκρατον, merum.
ἀκρατοφόρον, acratophorum.
ἀκροβατικὴ μηχανή, scansoria machina.
ἀκρόπολις, arx.
ἀκρωτήρια, acroteria.
ἀκτίς, radius, 2, 3.
ἀλάβαστρος, -ον, alabaster.
ἀλείπτης, aliptes.
ἁλιεύς, piscator.
ἁλμαῖα (τὰ), salgama.
ἁλμευτής, salgamarius.
ἀλόησις, tritura.
ἁλοπήγιον, salinæ.
ἁλοπηγός, salinator.
ἁλτῆρες, halteres.
ἁλυσίδιον, catella.
ἅλυσις, catena.
ἁλυσίδετος, catenatus.
ἀλώη, area, 4.
Ἀμαζών, Amazon.
ἄμαλλα, manipulus.
ἅμαξα, plaustrum.
ἁμαξεύς, plaustrarius, 2.
ἁμαξίς, plostellum.
ἁμαξοπηγός, plaustrarius, 1.
ἀμοιβόποδες, arbusculæ.
ἄμβιξ, obba.
ἀμβών, umbo.
ἀμείβοντες, canterii.
ἄμη, hama.
ἀμητήρ, messor.
ἀμίς, matula.
ἄμμα (τὸ) τῶν ἀκοντίων, amentum.
ἀμολγεύς, mulctra,
ἀμπελουργός, vinitor.
ἄμπυξ, frontale.
ἀμφίβληστρον, funda, 2.
ἀμφιδέα, armilla, 2.
ἀμφιθέατρον, amphitheatrum.
ἀμφίμαλλον, amphimallum.
ἄμφιππος, desultor.
ἀμφιπρόστυλος, amphiprostylos.
ἀμφίταπος, amphitapus.
ἄμφοδος, ambivium.
ἀμφορεύς, amphora
ἀνάβαθρον, anabathrum.
ἀναβάτης, admissarius.
ἀναβόλαιον, anabolium.
ἀναβολεύς, strator.
ἀναβολή, pallium, 2.
ἀνάγλυπτα, anaglypta.
ἀναγνώστης, anagnostes.
ἀνάδημα, anadema.
ἀνάθημα, anathema.
ἀνακλιντήριον, anaclinterium.
ἀνάλημμα, analemma; substructio.
ἀναξυρίδες, bracæ, 1.
ἀνάφορον, jugum, 2.
ἀνδρών, andron.

ἀνδρωνῖτις, andronitis.
ἀντίον, insubulum.
ἀντιστράτηγος, legatus, 1.
ἀντλία, antlia.
ἄντλος, sentina.
ἀξίνη, bipennis; dolabra.
ἄξων, axis.
ἀποβάθρα, pons, 5.
ἀπόδεσμος, fascia, 3; mamillare.
ἀποδυτήριον, apodyterium.
ἀποθέωσις, apotheosis; consecratio.
ἀποθήκη, apotheca; horreum, 3.
ἀποσφράγισμα, aposphragisma.
ἀποφόρητα, apophoreta.
ἀραιόστυλος, araeostylos.
ἀρβύλη, pero.
ἀρδιοθήρα, forceps, 4.
ἄριστον, prandium.
ἄρκυς, cassis.
ἅρμα, currus, 2.
ἅρμα θεῶν, tensa.
ἁρμάμαξα, harmamaxa.
ἁρμογή, harmoge.
ἀρνευτήρ, urinator.
ἀροτήρ, arator.
ἄροτρον, aratrum.
ἁρπάγη, ἅρπαξ, harpaga.
ἁρπαστόν, harpastum.
ἅρπη, falx; harpe.
—— καρχαρόδους, falx denticulata.
ἀρτέμων, artemon.
ἀρτοθήκη, panarium.
ἀρτολάγανον, artolaganus.
ἀρτόπτη, artopta.
ἄρτος, panis.
ἀρχίμιμος, archimimus.
ἀσίλλα, jugum, 2.
ἀσκαύλης, ascaules : utricularius.
ἀσκίδιον, utriculus.
ἀσκοπήρα, ascopera.
ἀσκός, uter.
ἄσκωμα, folliculare.
ἀσπίδιον, clipeolum.
ἀσπιδοφόρος, clipeatus.
ἀσπίς, clipeus.
ἀστραβηλάτης, mulio, 2.
ἀστραγαλίζοντες, astragalizontes.
ἀστράγαλος, astragalus; talus.
ἄτλαντες, telamones.
ἄτρακτος, fusus.
αὐθέψης, authepsa.
αὐλαία, aulaea.
αὐλειος θύρα, janua.
αὐλή, aula.
αὐλητής, tibicen.
αὐλητρίς, tibicina.
αὐλός, tibia.
—— ἀνδρῆιος, tibia dextra.
—— γυναικῆιος, tibia sinistra.
αὐλῳδός, aulœdus.
αὐλῶπις, galea, 7.
αὐτόπυρος, autopyros.
ἁφή, haphe.
ἀφιέρωσις, consecratio.
ἄφλαστον, aplustre.
ἄφρακτον, aphractus; navis aperta.

B

βακτήριον, bacillum.
βάκτρον, baculus.
βακχη, Baccha.
βαλάντιον, crumena.
βάναυσοι, sellularii.
βαπτιστήριον, baptisterium.
βάρβιτος, barbitos.
βᾶρις, baris.
βαρύμιτον, barbitos.
βασανιστής, tortor.
βαυκάλιον, -λίς, gillo.
βαφεῖον, baphium.
βελόνη, acus.
βέμβιξ, turbo, 1.
βηλός, limen.
βῆμα, pulpitum, 1.
βιβλιοθήκη, bibliotheca.
βιβλίον, libellus, 1.
βιβλιοπώλης, bibliopola.
βίβλος, liber.
βύς, arcus, 1, 2, 3.
βόαυλος, bubile.
βολίς, catapirates.
βοτανισμός, runcatio.
βουκόλος, bubulcus.
βούτυρον, butyrum.
βραβεῖον, brabeum.
βραβευτής, brabeuta.
βρεφοτροφεῖον, brephotropheum.
βρόχος, laqueus.
βυκάνη, bucina.
βυκανητής, βυκανιστής, bucinator.
βυρσοπαγὲς βόπτρον, symphonia, 2.
βωλοκοπία, occatio.
βωλοκόπος, occator.
βωμός, ara.

Γ

γαῖσον, gaesum.
γάμος, nuptiae.
γάρον, garum.
γαυλός, gaulus, 1.
γαῦλος, cupa; gaulus, 2.
γαυσάπης, gausapa.
γεῖσσον, projectura.
γεῤῥον, gerræ.
γέφυρα, pons.
γεφυροποιός, pontifex.
γίγγλυμος, ginglymus.
γίγγρας, tibia gingrina.
γλύφανον, cælum.
γλῶσσα, γλωττίς, ligula, 1.
γόμφος, gomphus.
γνάφαλλον, tomentum.
γνώμων, gnomon; groma.
γνωρίσματα, monumentum, 3.
γραμματεύς, scriba.
γραμματικός, literatus, 4.
γραμματοφόρος, tabellarius.

γραμμή, linea, 4.
γραφή, pictura.
γραφεύς, pictor.
γραφίον, graphium.
γραφίς, stilus.
γρῖπος, γρῖφος, griphus.
γροσφομάχοι, velites.
γρόσφος, hasta velitaris.
γρύψ, gryps.
γυαλοθώραξ, lorica, 1.
γύαλον, pectorale.
γύης, bura.
γυμνασίαρχος, gymnasiarchus.
γυμνάσιον, gymnasium.
γυμνός, nudus.
γυναικεῖον, -κωνῖτις, gynæceum.
γωρυτός, corytus.

Δ

δᾳδοῦχος, daduchus.
δαιμόνιον, dæmonium.
δαίμων, dæmon.
δαίς, tæda.
δακτυλήθρα. digitale.
δακτυλιοθήκη, dactyliotheca.
δακτύλιος, annulus.
δανά, acapna; coctilia.
δάπεδον, pavimentum.
δαρεικός, daricus.
δεῖπνον, cœna.
δεκάστυλος, decastylos.
δεκήρης. decemremis; deceris.
δευτέρα τράπεζα, mensa, 3.
δεσμός, vinculum.
δήμαρχοι, demarchus; trigunus, 4.
διάβαθρον, diabathrum.
διαβήτης, circinus.
διάδημα, diadema.
διάζωμα, cinctus, 1; cinhulum, 5; diazoma; præcinctio; subligaculum.
διάθυρον, prothyrum.
δίαιτα, diæta, 1.
διὰ μικτῶν, diamicton.
διάπασμα, diapasma.
διάστυλος, diastylos.
διάτονοι, diatoni.
διάτρητα, diatreta.
διατριβή, diatriba.
διδασκαλεῖον, ludus.
δίδραχμον, didrachma.
δίθυρος, biforis.
δικαστήριον, tribunal.
δίκελλα, bidens.
δίκρανον, furca, 1.
δίκροτος, biremis; 2, dicrotus.
δικτύδιον, reticulum, 1.
δίκτυον, rete.
δίκωπος, biremis, 1.
διμάχαι, dimachæ.
διμάχαιροι, dimachæri.
διμέτωπος, bifrons.
δίμιτος, bilix.
δίμυξος (λύχνος), lucerna bilychnis.
δῖνος, sinum.
δίοπτρα, dioptra.
δίπλαξ, διπλοΐς, diploïs.
δίπλωμα, diploma.
δίπρωρος, biprorus.
δίπτερος, dipteros.
δίπτυχα, diptycha.
δισκοβόλος, discobolus.
δίσκος, discus; superficies, 2.
διφθέρα, membrana, 2.
διφρίσκος, sedecula.
δίφρος, sella.
—— ἀγκυλόπους, sella curulis.
—— κατάστεγος, sella gestatoria.
δίχαλκον, dichalcon.
διώτη, diota.
δόλων, dolon.
δορυδρέπανον, falx muralis.
δορυφόρος, doryphorus.
δράγμα, manipulus.
δραχμή, drachma.
δρεπάνη, -ον, falx.
δρεπανηφόρος, falcatus.
δρεπάνιον, falcula.
δρόμων, dromon.
δρύφακτος, cancelli.

Ε

ἐγγυθήκη, incitega.
ἔγκαρπα, encarpa.
ἐγκαυστική, encaustica.
ἐγκόμβωμα, encomboma.
ἐγχειρίδιον, pugio.
ἔγχος, hasta.
ἔδαφος, pavimentum.
ἕδρα, sedes.
εἰσελαστικόν, iselasticum.
ἑκατοντάρχης, centurio.
ἐκμαγεῖον, mantele.
ἔκτυπος, ectypus.
ἐλαιοθέσιον, elæothesium.
ἐλατήρ, clavis trochi.
ἑλέπολις, helepolis.
ἕλιξ, cincinnus; helix; voluta, 2.
ἐλλιμενιστής, portitor.
ἐλλόβια, inaures.
ἐλλύχνιον, ellychnium.
ἔλυμα, dentale.
ἔλυμος, tibia curva.
ἔμβλημα, emblema.
ἔμβολοι, rostrum, 2.
ἔμβολον, embolum.
ἔμβολος, embolus; rostrum.
ἐμπίλια, impilia.
ἔμπλεκτον, emplecton.
ἐμπόριον, emporium.
ἔμπορος, emporos.
ἐνδόμησις, pila, 3.
ἐνδρομίς, endromis, 3.
ἔνδυμα, indutus.
ἐνετή, fibula.
ἐνήλατον, sponda.
ἐνόδιον, plaga.
ἔνοπτρον, speculum.
ἐνώτια, inaures.
ἐξέδρα, exedra.
ἐξέδριον, exedrium.

ἐξήρης, hexeris.
ἐξωμίς, exomis; tunica, 3.
ἐξωσταί, mæniana.
ἐξώστρα, exostra.
ἐπιβάθρα, pons, 5.
ἐπιβάται, classiarii; epibatæ.
ἐπίβλημα, pallium, 1; stragulum, 2.
ἐπίδειπνις, epidipnis.
ἐπίδρομος, epidromus.
ἐπιθαλάμιον, epithalamium.
ἐπίθεμα λύχνου, superficies, 2.
ἐπίθημα τρίποδος, cortina, 2.
ἐπίκρανον, capitulum.
ἐπίκριον, antenna.
ἐπίκροκον, epicrocum.
ἐπίκωπος, epicopus; navis actuaria.
ἐπίουρος, epiurus.
ἐπισπαστήρ, ansa, 2.
ἐπιστόμιον, epistomium.
ἐπιστύλιον, epistylium.
ἐπισφύριον, luna.
ἐπίσωτρον, canthus.
ἐπίτονος (ἱμὰς), chalatorius funis.
ἐπίτυρον, epityrum.
ἐπίχυσις, epichysis.
ἐποχεύς, sufflamen.
ἑπτήρης, hepteris.
ἐπωμίς, tunica, 4.
ἐργαστήριον, officina.
ἐργάτης, ergata.
ἐργολάβος, redemptor.
ἐρείσματα, anterides.
ἐρετής, remex.
ἐρετμός, remus.
Ἑρμαῖ, Hermæ.
ἑστία, focus.
ἑστίασις, conviviùm.
ἑσχάρα, focus.
ἑσχάριον, foculus, 2.
εὐνή, lectus genialis.
εὔριπος, euripus.
εὔστυλος, eustylos.
εὐχωλιμαῖοι, soldurii.
ἐφαπτίς, sagum.
ἐφηβεῖον, ephebeum.
ἐφημερίς, ephemeris.
ἐφίππιον, ephippium.
ἔφοροι, ephori.
ἐφύφη, subtemen.
ἐχέτλη, stiva.
ἕψημα, defrutum; sapa.

Z

ζέμα, zema.
ζεύγη, tibiæ pares.
ζευγῖται, triremis.
ζυγιος ἵππος, jugalis equus.
ζυγόδεσμος, cohum.
ζυγός, jugum.
ζύθος, zythum.
ζωγρεῖον, vivarium.
ζώνη, cingulum, 2, 4; zona.
ζώνιον, zonula.
ζωνιοπλόκος, zonarius.
ζωοφόρος, zophorus.
ζωστήρ, cingulum, 3, 4.

H

ἡθμός, colum.
ἡλακάτη, colus.
ἡλιαστήριον, solarium, 2.
ἡλιοκάμινος, heliocaminus.
ἧλος, clavus.
ἡμερόκοιτος, dormitator
ἡμερολόγιον, calendarium.
ἡμιθωράκιον, pectorale.
ἡμικύκλιον, hemicyclium.
ἡμίνα, hemina.
ἡμιοβόλος, semiobolus.
ἡμιολία, hemiolia.
ἡμιονηγός, mulio, 2.
ἡνίαι, habena, 1.
ἡνίοχος, agitator, 2; auriga.
ἡπατοσκοπία, extispicium.
ἡπατοσκόπος, extispex.
ἡρῷον, heroum.

Θ

θαλαμηγός, thalamegus.
θαλαμῖται, triremis.
θάλαμος, thalamus.
θαλασσίτης, thalassites.
θαλίαρχος, magister, 4.
θυματοποιός, præstigiator.
θέατρον, theatrum, 2.
θεριστής, messor.
θερίστριον, θέριστρον, palliolum; theristrum.
θέρμαι, thermæ.
θερμαντήρ, miliarium.
θερμοπώλιον, thermopolium.
θήκη, theca.
θήρα, venatio.
θηρατής, venator, 1.
θηριομάχης, bestiarius; venator, 2.
θόλος, tholus.
θρανῖται, triremis.
θρίαμβος, triumphus.
θρίξ, crinis.
θρίναξ, ventilabrum.
θρόνος, solium; thronus.
θρυαλλίς, ellychnium.
θυάς, θυϊάς, thyas.
θύλακοι, bracæ, 2.
θυμιατήριον, turibulum.
θυμέλη, thymele.
θυμελικοί, thymelici.
θύρα, ostium.
—— αὔλειος, janua.
θύραι διάπριστοι, valvæ.
θυρεός, scutum.
θύρετρον, foris.
θυρίς, fenestra.
—— δικλίς, fenestra biforis.
θύρσος, thyrsus.
θύρωμα, thyroma.
θυρωρός, janitor; ostiarius.
θύσανοι, fimbria.
θυσανωτός, fimbriatus.
θυτήριον, ara.
θύτης, popa.
θῶμιξ, tomix.

θωράκιον, loricula; pluteus, 1.
θωρακοφόρος, thoracatus.
θώραξ, lorica; thorax,
—— στάδιος, lorica, 2.
—— λεπιδωτός, lorica, 3.
—— φολιδωτός, lorica, 4.
—— ἀλυσιδωτός, lorica, 8.
—— λίνεος, lorica, 9.

I

ἰατραλείπτης, iatralipta.
ἰατρός, medicus.
ἴγδη, pila, 1.
ἱέρεια, ἱερεύς, sacerdos.
ἱερεῖον, hostia; victima.
ἱερονίκης, hieronica.
ἱεροσκόπος, haruspex.
ἱεροφάντης, hierophanta; pontifex.
ἱεροφυλάκιον, sacrarium.
ἱεροφύλαξ, ædituus.
ἱκετήρια, velamenta.
ἴλη, turma.
ἱμάντες, cæstus.
ἱμάς, corrigia; lorum.
ἱμάτιον, pallium.
ἰξευτής, auceps.
ἰός, sagitta.
ἰὸς χαλκοῦ, ærugo.
ἰπνός, laterna; furnus.
ἱππαγωγοί, hippagines.
ἱππεύς, eques.
ἱππίατρος, equarius medicus.
ἱππόδρομος, hippodromus, 2.
ἱπποκάμπη, ἱππόκαμπος, hippocampe, -us.
ἱπποκένταυρος, hippocentaurus.
ἱπποκομος, agaso.
ἱππόπτηρα, hippopera
ἵππος ζύγιος, jugalis equus.
ἱππόστασις, equile.
ἱπποτοξότης, hippotoxota; sagittarii, 2.
ἰσόδομος, isodomus.
ἱστίον, velum.
ἱστοδοεύς, temo, 2.
ἱστός, malus; tela.
ἱστών, textrina.
ἰχθυοτροφεῖον, piscina.
ἰχνογραφία, ichnographia.

K

κάγκανα, acapna; coctilia.
κάδος, cadus.
κάδουλος, -ωλος, camillus.
καθέδρα, cathedra.
καθετήρ, catheter; fistula, 4.
κάθετος, perpendiculum.
καχκάβη, cacabus.
καχκάβιον, cacabulus.
καλαθίσκος, calathiscus.
κάλαθος, calathus.
καλαμίς, calamarius; calamister.
κάλαμος, calamus.
κάλλυντρον, scopæ.
κολοβάμων, -βάτης, grallator.
καλόπους, forma, 5; tentipellium.
κάλπιον, urnula.
κάλπις, urna.
καλύβη, tugurium.
κάλυμμα, caliptra.
καλυπτήρ, imbrex.
καλύπτρα, caliptra.
κάλχη, voluta, 1.
κάλως, rudens.
καλωστρόφος, restiarius.
κάμαξ, hasta graminea.
καμάρα, camara.
κάμινος, caminus; fornax.
καμπτήρ, meta, 1.
κάνεον, κάνης, canistrum.
κανηφόρος, canephora.
κάνθαρος, cantharus.
κανθήλια, clitellæ.
κανθήλιος, clitellarius.
κανοῦν, canum.
κανών, regula.
καπηλεῖον, caupona, 2.
καπηλίς, caupona, 3.
καρβάτιναι, carbatinæ.
καρδιοφύλαξ, pectorale.
κάρκαρον, carcer.
κάρπασος, carbasus.
καρυάτιδες, caryatides.
καρφαμάτιον, merga.
καρχήσιον, carchesium.
κάσσυμα, fulmenta.
κάταγμα, tractum, 1.
κατάγραφα, catagrapha.
καταῖτυξ, cudo.
κατακλίνομαι, accubo.
καταπέλτης, catapulta.
καταπελτικός, catapultarius.
καταῤῥάκτης, cataracta.
κατάστρωμα, constratum navis.
καταφράκτης, cataphracta.
κατάφρακτος, cataphractus.
κατάσκοπος, catascopus.
κάτοπτρον, speculum.
κατόρυξις, humatio.
κατοχεύς, pessulus.
κατωμίζω, catomidio.
καυλός, scapus, 5.
καυσία, causia.
καυτήρ, -ήριον, cauter.
καψιδρώτιον, sudarium.
κεκρύφαλος, reticulum, 2.
κέλευσμα, celeusma.
κελευστής, hortator.
κέλης, celes, 1.
κελητίζοντες, celetizontes.
κενοτάφιον, cenotaphium.
κένταυρος, centaurus.
κέντρον, stimulus.
κέντρων, cento.
κεραμεύς, figulus.
κεράμιον, testa.
κέραμον, fictile.
κέραμος, tegula.
κέρας, cornu.
—— Ἀμαλθείας, cornu copiæ.

κεραταύλης, κεραύλης, ceraula; cornicen.
Κέρβερος, Cerberus.
κερκίς, cuneus, 3; pecten, 2.
κέρκουρος, cercurus.
κεροῦχοι, ceruchi.
κεστός (ἱμάς), cestus.
κεστροσφενδόνη, cestrosphendone.
κέστρον, cestrum.
κήλων, -ώνειον, tolleno.
κημός, nassa.
κῆπος, hortus.
κήπιον, hortulus.
κηποτάφιον, cepotaphium.
κηρύκειον, caduceus; ceryceum.
κήρυξ, ceryx.
κήρωμα, ceroma.
κιβώριον, ciborium.
κιβώτιον, arcula.
κιβωτός, arca.
κιγκλίς, cancelli.
κίδαρις, κίταρις, cidaris.
κιθάρα, κίθαρις, cithara.
κιθαριστής, citharista.
κιθαρίστρια, citharistria.
κιθαῳδός, citharœdus.
κιλίκιον, cilicium.
κιλλίβας, cilliba; vara, 2.
κίναιδος, cinædus.
κιονόκρανον, capitulum.
κίρκος, circus.
κισσύβιον, cissybium.
κίστη, cista.
κιστίς, cistella.
κιστοφόρος, cistophorus.
κίων, columna.
κλειδίον, clavicula.
κλειδοῦχος, claviger, 2.
κλεῖθρον, pessulus.
κλείς, clavis.
κλεψύδρα, clepsydra.
κλιβανίτης, clibanicius panis.
κλίβανος, clibanus.
κλίμαξ, scalæ.
κλίνη, lectica.
κλινηφόροι, lecticarii.
κλινίδιον, lectulus.
κλινικός, clinicus.
κλινοποιός, lectarius.
κλινόπους, clinopus.
κλισιάς, foris.
κλοιοί, boiæ.
κλυστήρ, -ήριον, clyster, -erium.
κλώθω, neo.
κναφεῖον, fullonica.
κναφεύς, fullo.
κνήμη, radius, 3.
κνημίς, ocrea.
κνώδαξ, cnodax.
κνώδων, mora, 1.
κόγχη, concha.
κόθορνος, cothurnus.
κοίλη ναῦς, caverne.
κοιλιόδεσμος, ventrale.
κοιμητήριον, cœmeterium.
κοινόβιον, cœnobium.
κοίτη, cubile.
κολαπτήρ, scalper.
κολεός, vagina.
κολλυβιστής, collybistes.
κόλλυβος, collybus.
κολλύρα, collyra.
κολλυρίς, collyris.
κολλύριον, collyrium.
κολόβιον, colobium.
κολοκύνθη, cucurbital.
κολοσσός, colossus.
κόλπος, sinus.
κολυμβητής, urinator.
κόλυμβος, colymbus.
κόμη, coma.
κομήτης, comatus.
κονίαμα, albarium.
κονιατής, albarius.
κονιατός, dealbatus.
κονίστρα, conisterium.
κοντός, contus.
κοντοφόροι, contarii.
κόπανον, pilum, 1.
κόπις, copis.
κοπρίας, coprea.
κοπτή, copta.
κοπτοπλακοῦς, coptoplacenta.
κόραξ, corax; corvus.
κόρδαξ, cordax.
κόρυμβος, corymbus.
κορύνη, clava, 4; pedum.
κορυνήτης, claviger.
κόρυς, cassis; galea.
κορώνη, ansa, 2.
κορωνίς, corona.
κοσκίνιον, κόσκινον, cribellum; cribrum.
κότταβος, cottabus.
κοτύλη, cotyla.
κουρεῖον, tonstrina.
κουρεύς, tonsor.
κουρεύτρια, tonstrix.
κούριμος, tonsus.
κόφινος, cophinus.
κοχλιάριον, cochlear.
κοχλίας, cochlea.
κράβατος, grabatus.
κράνος, galea.
κρατήρ, crater.
κρεάγρα, creagra.
κρεουργός, lanius.
κρεωπώλιον, laniarium.
κρήδεμνον, calantica.
κρηπίς, crepida; crepido.
κριός, aries.
κρόκη, subtemen.
κροκωτόν, -ώτιον, crocota; crocotula.
κροκίς, lacinia.
κρόσσοι, fimbria.
κροτάλιον, crotalium.
κρόταλον, crotalum.
κρούματα, κρούσματα, crusmata.
κρούπεζαι, sculponeæ.
κρουπέζια, scabellum, 3.
κρύπτη, crypta.
κρώβυλος, crobylus.
κτείς, pecten.
κτεριστής, libitinarius.
κτηνίατρος, mulomedicus.
κύαθος, cyathus.
κυβερνήτης, gubernator.
κυβιοσάκτης, cybiosactes.
κυβιστητήρ, cernuus.
κύβος, tessera.

κύκηθρον, rudicula; rudis.
κυκλάς, cyclas.
κύκλος, circulus; cortina, 2.
κύκλωμα βυρσότονον, tympanum, 1.
κυλίκιον, caliculus.
κύλινδρος, cylindrus.
κύλιξ, calix.
κυλίχνη, culigna.
κυμάτιον, cymatium.
κυμβαλιστής, -ίστρια, cymbalista, cymbalistria.
κύμβαλον, cymbalum.
κύμβη, cymba.
κυμβίον, cymbium.
κυνέη, galerus.
κυνηγέτης, venator, 1.
κυνηγέτις, venatrix.
κυνοκέφαλος, cynocephalus.
κύρτος, nassa.
κύστις, vesica.
κώδων, tintinnabulum.
κωμαστής, comissator.
κώμη, vicus.
κῶμος, comissatio.
κῶνος, apex, 2; conus.
κωνωπεών, -εῖον, conopeum.
κώπη, capulus, 1; cupa, 2; remus.
κωπηλάτης, remex.

Λ

λαβή, ansa, 1.
λαβύρινθος, labyrinthus.
λάγανον, tractum, 2.
λάγηνος, lagena.
λαγοτροφεῖον, leporarium.
λαγωβόλον, pedum.
λάκκος, lacus, 4.
λάμιαι, lamiæ.
λαμπάς, lampas.
λαμπτήρ, candelabrum, 3.
λάρναξ, conditorium, 2.
λάσανον, lasanum.
λατομεῖον, lapicidina.
λατομίαι, lautumiæ.
λάτρις, latro.
λέβης, lebes.
λεκάνη, patina.
λέκτρον, lectus.
λέμβος, lembus.
λεπαστή, lepasta.
λεπίς, squama.
λεύκωμα, album.
λημνίσκος, lemniscus.
ληνεών, torcular, 3; torcularium.
ληνοβάτης, calcator.
ληνός, torcular, 2.
λιβανωτός, tus.
λιβανωτρίς, acerra.
λιβυρνίς, liburna.
λιθοβόλος, -ον, ballista.
λιθοξόος, -τόμος, lapidarius.
λιθόστρωτον, lithostrotum.
λιθουργός, lapidarius.
λικνάριον, vallus, 5.
λίκνον, vannus.
λιμήν, portus.
λινοκήρυξ, lintearius.
λίνον, linum.
λινόϋφος, linyphiarius.
λιτὸν περικεφάλαιον, cudo.
λογεῖον, logeum; pulpitum, 2.
λόγχη, lancea; spiculum, 1.
λογχοφόρος, lancearius.
λουτρόν, lavacrum.
λόφος, crista.
λυδίων, ludio.
λύκος, lupus.
λύρα, lyra.
λυριστής, lyristes.
λύχνος, lucerna; lychnus.
λύχνου ἐπίθεμα, superficies, 2.
λυχνοῦχος, candelabrum, 1, 2; lychnuchus, 1.

M

μάγειρος, coquus.
μαζονόμιον, -όμος, mazonomum.
μαίανδρος, mæander.
μαινάς, mænas.
μάκελλα, ligo.
μάκελλον, macellum.
μάκελον, maceria.
μαλλὸς ἀθλητοῦ, cirrus, 2.
μάνδαλος, pessulus.
μάνδρα, mandra; pala, 3.
μάννος, monile.
μαρσύπιον, marsupium.
μαστιγίας, mastigia.
μαστιγοφόρος, mastigophorus.
μάστιξ, flagellum; mastigia.
—— ἀστραγαλωτή, flagrum talis tessellatum.
ματτύα, mattea.
μάχαιρα, culter; machæra.
—— διπλῆ, forfex.
μαχαιρίς, -αίριον, cultellus; machærium.
μαχαιροφόρος, machærophorus.
μέδιμνος, medimnus.
μελανδάχη, atramentarium.
μελισσεύς, μελισσουργός, apiarius.
μελισσών, μελισσοτροφεῖον, apiarium.
μέσαβον, subjugium.
μεσάγκυλον, ansatus, 2; mesanculon.
μέσαυλος, mesaulos.
μεσοστύλιον, intercolumnium.
μεσόχορος, mesochorus.
μεταβάτης, desultor.
μέταλλον, fodina.
μετόπη, metopa.
μετρητής, metreta.
μετωποσκόπος, metoposcopus.
μήλη, specillum.
μηνυτής, delator.
μηρός, femur.

μηχανή, machina.
—— ἀκροβατική, scansoria machina.
μιμαλλόνες, mimallones.
μίτος, licium.
μίτρα, cingulum, 4; mitra.
μιτρηφόρος, mitratus.
μιτρίον, mitella.
μνῆμα, -εῖον, monumentum.
μολόχη, molochina.
μολυβδίς, glans.
μόλυβδος, plumbum.
μόναυλος, monaulos; tibia, 1.
μονήρης, moneris.
μονόγραμμος, monogrammos.
μονόκροτος, moneris.
μονόλιθος, monolithos.
μονομάχοι, gladiatores.
μονομαχοτρόφος, lanista.
μονόξυλος, monoxylus.
μονόπτερος, monopteros.
μονοχίτων, tunicatus.
μονοχρώματα, monochromata.
μορμολυκεῖον, larva, 2.
Μουσεῖον, Museum.
μουσεῖον, museum, musivum.
μοχλός, vectis.
μυκτήρ, myxa.
μύλη, mola.
μυλών, moletrina; pistrinum.
μύξα, myxa.
μυοπάρων, myoparo.
μύρμηξ, cæstus.
μυροπώλης, myropola; unguentarius.
μυροπώλιον, myropolium.
μυσταγωγός, mystagogus.
μύστης, mysta.
μύστρον, mystrum.

N

νάβλα, ναῦλα, nablia.
νάννοι, νᾶνοι, nani.
ναοφύλαξ, ædituus.
νάρθηξ, ferula; narthecium.
ναρθήκιον, narthecium.
ναύαρχος, navarchus.
ναύκληρος, nauclerus.
ναῦλον, naulum.
ναυμαχία, naumachia.
ναυπηγός, naupegus.
ναυπήγιον, textrinum, 2.
ναῦς, navis.
—— καταφράκτη, navis tecta.
—— μακρά, navis longa.
—— στρογγύλη, navis oneraria.
ναύσταθμον, navale, 2.
νεβρίς, nebris.
νεκροκαύστης, ustor.
νευροβάτης, neurobata.
νεῦρον, nervus.
νευρόσπαστον, neurospaston.
νέω, neo.
νεωκόρος, ædituus; neocorus.
νεών, νεώριον, νεώσοικος, navale, 1.
νήθω, neo.
νησσοτροφεῖον, nessotrophium.
νικητήριον, niceterium.
νομεύς, pastor.
νοσοκομεῖον, nosocomium.
νυμφαῖον, -εῖον, nymphæum.
νύμφη, nupta.
νύσσα, meta, 1.
νωτοφόρος, bajulus.

Ξ

ξένια, xenia.
ξενοδοκεῖον, caupona, 1.
ξενοδόκος, caupo.
ξεστός, rasus.
ξιφιδιον, ensiculus; gladiolus.
ξιφοθήκη, vagina.
ξίφος, ensis; gladius.
—— ἐπικαμπές, sica.
ξύλα κάγκανα, coctilis, 3.
ξυλοκοπία, fustuarium.
ξυλοπεδη, nervus, 4.
ξυρόν, novacula.
ξυστάρχης, xystarcha.
ξυστικός, xysticus.
ξυστίς, palla.
ξυστόν, hastile.
ξυστός, -όν, xystus, 1.
ξυστρίς, stria; strigilis, 1.

O

ὀβελίσκος, obeliscus; veruculum.
ὀβελός, veru, 1.
ὀβολός, obolus.
ὄγκος, superficies, 1; uncus.
ὀδοντάγρα, dentarpaga; forceps, 3.
ὀδοντόγλυφις, dentiscalpium.
ὀδοντόσμηγμα, ὀδοντότριμμα, dentrificium.
ὀδούς, dens.
ὀθόνη, linteum.
ὀθόνιον, linteolum.
οἴαξ, ansa, 5.
οἶκος, domus, 2; œcus.
οἰνεών, cella vinaria.
οἰνοπώλιον, œnopolium.
οἰνοφορεῖον, vinarium.
οἰνοφόρον, œnophorum.
οἰνοφόρος, œnophorus.
οἰνοχόος, pincerna; pocillator.
οἰοπόλος, opilio.
οἰοχίτων, tunicatus.
οἰστός, sagitta.
οἰωνοσκόπος, augur.
ὀκρίβας, canteriolus; pulpitum, 2.
ὀκτάστυλος, octastylos.
ὀκτάφορον, -ώφορον, octophoron.
ὅλμος, cortina, 2; mortarium.

ὀμαλιστής, rutellum.
ὀμφαλός, umbiculus; umbo, 1.
ὀνηλάτης, agitator.
ὄνος, catillus, 2.
ὀξίς, acetabulum.
ὀξύβαφον, acetabulum; oxybaphus.
ὀξύκρατον, posca.
ὀπαί, columbarium, 5.
ὄπεας, subula.
ὀπή, opa.
ὀπισθόγραφος, opisthographus.
ὀπισθόδομος, opisthodomus.
ὁπλοδιδακτής, campidoctor.
ὁπλομάχος, hoplomachus.
ὀπωροθήκη, oporotheca.
ὄργανον, organum.
ὀρεσκόμος, mulio, 1.
ὄρθιος (ἱστὸς), tela.
ὀρθογραφία, orthographia.
ὀρθοστάδιος χιτών, recta.
ὀρθοστάτης, orthostata.
ὄρκη, orca.
ὁρμιά, linea, 1.
ὅρμος, portus.
ὀρνιθευτής, auceps.
ὀρνιθών, ornithon.
ὀρός, orbis olearius.
ὀρύκτης, fossor.
ὀρφανοτροφεῖον, orphanotrophium.
ὀρχηστοπόλος, orchestopolarius.
ὄρχησις, saltatio.
ὀρχηστής, orchesta.
παντόμιμος, saltator.
ὀρχήστρα, orchestra.
ὀρχήστρια, saltatrix.
ὄστρακον, testa.
οὐγκία, uncia.
οὐδών, udo.
οὖλος, manipulus.
οὐρανός, cœlum.
οὐρίαγος, spiculum, 3.
οὖς τῷ ὑπερθύρῳ, ancon, 2;
—— τὰ ὦτα, ansa, 1.
ὀψοπωλεῖον, popina.
ὀψοπώλης, macellarius.

Π

παγκράτιον, pancratium.
παγκρατιαστής, pancratiasta.
πάγος, pagus.
παιδαγωγός, pædagogus.
πάλαισμα, lucta.
παλαιστής, luctator.
παλαίστρα, palæstra.
παλαιστρικός, palæstricus.
παλαιστρίτης, palæstrita.
παλάμη, palma, 1.
παλευτής, illix avis.
πάλη, lucta; pale.
παλιγκάπηλος, institor.
παλίμψηστος, palimpsestus.
παλλακή, pellex.
παμμάχιον, pammachium.
πανδοκεῖον, caupona, 1; stabulum, 2.
πανδοῦρα, pandura.
παντόμιμος, pantomimus.
ὀρχηστής, saltator.
παραγναθίς, buccula.
παραζώνιον, parazonium.
παραπέτασμα, velum, 4.
παράσημον, insigne, 2.
παραστάδες, antæ.
παραστάς, -άτης, parastas; postis.
παρατίλτριος, alipilus.
παρήορος, funalis equus.
πάρμη, parma.
πάροχοι, parochi.
παροψίς, paropsis.
παρυφή, limbus.
παρωτίς, ancon, 2.
πάσσαλος, palus; paxillus.
παστοφόρος, pastophorus.
παταγεῖον, patagium.
πέδη, compes; pedica.
πέδιλα, talaria.
πελεκῖνος, securicula, 2.
πελεκύδιον, securicula.
πέλεκυς, securis.
—— δίστομος, bipennis.
πελίκη, pelvis.
πελταστής, peltasta.
πέλτη, pelta.
πένταθλον, pentathlum, quinquertium.
πένταθλος, quinquertio.
πεντάσπαστος, pentaspastos.
πεντήρης, penteris; quinqueremis.
πέπλον, -ος, palla; peplum.
περίβλημα, περιβόλαιον, pallium, 3.
περιβολος, sacellum.
περιβραχιόνιον, brachiale.
περίδειπνον, silicernium.
περίζωμα, cinctus; cingulum, 5.
περιηγητής, mystagogus.
περικάρπιον, armilla, 2.
περικεφάλαιον, galea.
περικνημίς, tibiale.
περιπέτασμα, peripetasma.
περίπτερος, peripteros.
περιῤῥαντήριον, aspergillum; labrum, 4.
περισκελίς, periscelis.
περιστερεών, columbarium.
περίστρωμα, peristroma.
περιστύλιον, περίστυλον, peristylium.
περισφύριον, armilla, 2.
περόνη, acus, 3; fibula.
πεσσός, pila, 2.
πέτασος, petasus.
πεταυριστής, petaurista.
πέταυρον, petaurum.
πῆγμα, pegma.
πηδάλιον, gubernaculum.
πήρα, pera.
πιθαύλης, pithaula.
πιλητός, -ωτός, coactilis.
πιλίδιον, pileolus.
πῖλος, pileus.
πιλοφόρος, pileatus.
πιλωτόν, pileus.

πινάκιον, superficies, 2; tabella.
πινακοθήκη, pinacotheca.
πίναξ, lanx quadrata; tabula.
πίστρις, pistris.
πιττάκιον, pittacium.
πλαγγών, planguncula.
πλαγίαυλος, tibia obliqua.
πλακοῦς, placenta.
πλάξ, tabula.
πλάστης, fictor; plastes.
πλάστιγξ, lanx, 3.
πλατεῖα (ὁδὸς), platea.
πλῆκτρον, plectrum.
πλήμνη, modiolus, 1.
πλίνθινος, latericius.
πλινθίον; laterculus; plinthium.
πλινθίς, plinthis.
πλίνθος, later; plinthus
—— ὀπτή, lacter coctus.
—— ὠμή, later crudus.
πλοῖον, navigium.
—— κοντωτόν, ratis, 2.
—— σιταγωγόν, corbita.
—— φορτικόν, navis oneraria.
πνιγεύς, pnigeus.
ποδάγρα, pedica dentata.
ποδανιπτήρ, pelluvium.
ποδεῖον, fascia, 5.
ποδήρης, poderes; talaris.
ποδοστράβη, pedica dentata.
πολυάνδριον, polyandrium.
πολύμιτος, polymitus.
πολύμυξος (λύχνος), lucerna polymyxos.
πολύπτυχα, polyptycha.
πολύσπαστον, polyspaston.
πόπανον, popanum,
πορνεῖον, lupanar.
πόρπη, fibula.
ποτήρ, -ήριον, poculum.
πούς, pes,
πράκτορες, coactores.
πρεσβευτής, legatus, 2.
πριόνιον, serrula.
πριστήρ, prista.
πρίστις, pistris.
πρίων, serra.
προγευστής, prægustator.
πρόθυρον, vestibulum.
προκοιτών, procœton.
προκόμιον, capronæ.
προμετωπίδιον, frontale, 3.
πρόναος, pronaus.
πρόπλασμα, proplasma.
προπνιγεῖον, præfurnium.
προσγναθίδιον, focale.
προσκεφάλαιον, cervical.
προσκήνιον, proscenium.
προσκύνησις, adoratio; adulatio.
πρόστυπον, prostypum.
πρόσωπον, -εῖον, persona.
προτομή, thorax, 2.
πρότυπον, protypum.
πρόχοος, gutturnium.
πρύμνα, puppis.
πρώρα, prora.
πρώτη τράπεζα, mensa, 2.
πρωράτης, proreta.
πρωρεύς, proreus.
πτερόν, pinna; pteroma.
πτερόπους, alipes.
πτέρυξ, mora, 1.
πτέρωμα, pteroma.
πτερωτός, pterotus.
πτύον, pala, 2.
πτωχός, mendicus.
πυγμαχία, pugilatio.
πυελίς, funda, 4; pala, 3.
πυκνόστυλος, pycnostylos.
πύκτης, pugil; pycta.
πύλη, porta.
πυλίς, portula.
πυξίς, modiolus, 4; pyxis.
πύξος, buxum.
πυρά, pyra; rogus.
πυράγρα, forceps.
πυραμίς, pyramis.
πυργίδιον, turricula, 1.
πύργος, pyrgus; turris.
πυριατήριον, laconicum.
πυρρίχη, pyrrhicha.
πυτία, coagulum.
πωγωνίας, barbatus.
πῶμα, operculum.

P

ῥαβδίον, penicillum.
ῥάβδοι, fasces; virga, 6.
ῥάβδος, radius; stria; virga.
ῥαβδοῦχος, lictor.
ῥάβδωσις, striatura.
ῥαβδωτός, striatus; virgatus.
ῥάπτης, sutor.
ῥαφίς, acus.
ῥιζάγρα, forceps, 2.
ῥιπίς, flabellum.
ῥίσκος, riscus.
ῥόμβος, rhombus; turbo; 1.
ῥομφαία, rhomphæa.
ῥόπαλον, clava, 1, 3, 4.
ῥόπτρον, ansa, 2.
—— βυρσοπαγές, symphonia, 2.
ῥύγχος, rostrum.
ῥυκάνη, runcina.
ῥῦμα, remulcum.
ῥυμός, temo, 1.
ῥυπαρογράφος, rhyparographus.
ῥυταγωγεύς, habena, 2.
ῥυτίς, ruga.
ῥυτόν, rhytium.

Σ

σάβανον, sabanum.
σαγήνη, sagena.
σάγμα, sagma.
σάγος, sagum.
σακκίον, sacculus.
σακκοπήρα, sacciperium.
σάκκος, saccus.
Σάλιοι, Salii.
σαλπιγκτής, salpicta; tubicen.
σάλπιγξ, tuba.
—— στρογγύλη, cornu, 6.

σαλπιστής, salpicta.
σαμβύκη, sambuca.
σαμβυκίστια, sambucina.
σανδάλιον, σάνδαλον, sandalium.
σανίδιον, tabella.
σανίδωμα, coassatio.
σανίς, assis; foris; tabula.
σάπων, sapo.
σαράβαλλα, saraballa.
σάραπις, sarapis.
σάρισσα, sarissa.
σαρισσοφόρος, sarissophorus.
σαρκοφάγος, sarcophagus.
σάρωθρον, scopæ.
σατράπης, satrapa.
σαύνιον, veru, 2; verutum.
σαυρωτήρ, spiculum, 3.
σειραφόρος, funalis equus.
σεῖστρον, sistrum.
σέλματα (τὰ), transtrum, 2.
σηκός, cella.
σήκωμα, æquipondium; sacoma.
σημαιοφόρος, signifer; vexillarius.
σημεῖον, signum; vexillum.
—— ἀγκύρας, ancorale, 2.
σιβύνη, sibina.
σίκιννις, sicinnium.
σικιννιστής, sicinnista.
σικύα, cucurbital.
σίλλυβα (τὰ), index, 1.
σίμβλος, alveare.
σινδών, sindon.
σίραιον, defrutum; sapa.
σιτευτής, fartor.
σιτοφυλακεῖον, horreum publicum.
σίφων, sipho.
σκαλίς, sarculum.
σκαλμός, scalmus.
σκάμμα, scamma.
σκᾶπος, scapus.
σκάφη, cunabula; scapha.
σκαφίδιον, scaphula.
σκαφίον, scaphium.
σκελετός, sceletus.
σκεπαρνίζω, ascio.
σκέπαρνον, ascia, 1.
σκεύη (τὰ), impedimenta.
σκηνή, diæta, 2; scena; tentorium.
σκηνογραφία, scenographia.
σκηπτοῦχος, sceptuchus.
σκῆπτρον, baculus, 2; sceptrum.
σκιάδειον, umbella.
σκιάθηρον, solarium, 1.
σκιμπόδιον, scimpodium.
σκιοθηρικόν, sciothericon.
σκίπων, scipio.
σκόρπιος, -ίων, scorpio.
σκοπιά, -πή, specula.
σκοτία, scotia.
σκυτάλη, scutula; scytale.
σκυτεῖον, sutrina.
σκύφος, scyphus.
σμῆνος, alveare.
σμηνών, alvearium.
σμίλη, scalper.
σμιλίον, scalpellum.
σμινύη, bidens.
σόβη, muscarium, 1.
σπαθάλιον, spathalium.
σπάθη, spatha.
σπάργανα, crepundia.
σπεῖρα, spira.
σπέος, specus.
σπλαγχνοσκόπος, extispex.
σπλήνιον, splenium.
σπονδαύλης, spondaules.
σπυρίδιον, sportella; sportula.
σταδιεύς, -οδρόμος, cursor; stadiodromus.
στάδιον, stadium.
στάθμη, linea, 3.
σταθμοί, mansiones.
σταθμός, libra; pondus; postis; stabulum, 1.
σταλίς, vara, 1.
στέγαστρον, segestre.
στέγη, stega.
στέμμα, stemma.
στέμματα, serta.
στέμφυλα, fraces.
στενωπός, angiportus.
στεφανηπλόκος, coronarius.
στεφανηφόρος, coronatus.
στεφανοπώλης, coronarius.
στεφανίσκος, corolla.
στέφανος, corona.
στήλη, cippus; stela.
στηλίδιον, columella, 2.
στήμων, stamen.
στήριγξ, -ιγμα, furca, 4.
στιβάδιον, stibadium.
στίγμα, stigma.
στιγματίας, stigmatias.
στλεγγίδιον, strigilecula.
στλεγγίς, strigilis, 1.
στοά, porticus.
στολή, stola, 2.
στόμιον πριονωτόν, lupatum.
στρατηγεῖον, prætorium.
στρατηγός, prætor, 2.
στρατηγὸς ἑξαπέλεκυς, prætor, 1.
στρεβλωτήριον, tormentum, 2.
στρεπτός, torquis.
στρεπτοφόρος, torquatus.
στρόμβος, turbo, 1.
στροφεύς, cardo.
στρόφιγξ, cardo; scapus, 4.
στρόφιον, strophium.
στρῶμα, stragulum, 1; stroma.
στρωμνή, culcita.
στυλίς, columella.
στυλοβάτης, stylobata.
στῦλος, columna.
στύπος, stipes.
στύραξ, spiculum, 3.
συβώτης, porcarius; subulcus.
συγκύπτης, capreolus, 2.
σύμβολον, tessera hospitalis.
συμποσίαρχος, magister, 4.
συμπόσιον, comissatio; symposium.
συμπότης, comissator.
συμφωνία, symphonia.

σύνδειπνον, convivium.
σύνθεσις, synthesis.
σύνθημα, tessera militaris.
συνωρίς, biga.
σύριγξ, fistula, 2; syrinx.
σύρμα, syrma.
συσκηνία, contubernium.
σύσκηνοι, contubernales.
συστάται, canterii.
σύστυλος, systylos.
σταῖρα, pila.
σφαιριστήριον, sphæristerium.
σφαιρομαχία, sphæromachia.
σφαιρωτήρ, corrigia.
σφενδόνη, funda, 1, 4; pala, 3.
σφενδονῆται, funditores.
σφήν, cuneus.
σφιγκτήρ, spinther.
σφραγίς, annulus.
σφῦρα, malleus.
σφύριον, malleolus.
σχεδία, ratis, 1.
σχέδη, scheda.
σχίδαξ, scandula.
σχοινίον ἐπίγειον, retinaculum.
σχοινοβάτης, funambulus; schœnobates.
σχοινοπλόκος, restiarius.
σχοινοπώλης, restio.
σχολή, schola.
σωλήν, canalis; fistula, 1; imbrex.

T

ταινία, cingulum, 1; tænia.
ταινίδιον, tæniola.
τάλαντον, lanx, 3; libra.
ταλαρίς, quasillus.
τάλαρος, qualus.
τάπης, tapes.
ταριχοπώλης, salsamentarius.
ταῤῥίον, craticula.
ταρσός, crates; palmula.
τάφος, funus.
τεθριππον ἅρμα, quadriga.
τεθωρακισμένος, loricatus.
τεῖχος, murus.
τέκτων, faber.
τελαμών, balteus.
τελώνης, publicanus.
τεμάχιον, tomacina.
τέμενος, templum.
τέρετρον, terebra.
τετράδραχμον, tetradrachmum.
τετράδωρος, tetradoros.
τετράθυρος, quadriforis.
τετράοδον, quadrivium.
τετράστυλος, tetrastylos.
τετράχορδον, tetrachordon.
τετοήρης, quadriremis.
τήβεννα, toga.
τήγανον, sartago.
τηλία, incerniculum.
τιάρα, -ας, tiara.
τιθασσευτής, mansuetarius.
τιμητής, censor.
τοῖχος, paries.
τολύπη, glomus.
τοξευμα, sagitta.
τοξεύω, sagitto.
τόξον, arcus, 1, 2, 3.
τόρευμα, toreuma.
τόρνος, tornus.
τορυνή, trua.
τράπεζα, mensa.
τραπεζίτης, mensarius; trapezita.
τραπεζοποιός, structor.
τραπεζοφόρον, trapezophorum.
τράπηξ, trabs.
τρίαινα, fuscina; tridens.
τρίβολα (τὰ), tribulum.
τρίβολος, tribulus.
τρίβων, tribon.
τρίγλυφος, triglyphus
τρίγωνον, trigonum.
τριήραρχος, trierarchus.
τριήρης, trieris; triremis.
τρίκλινον, triclinium.
τρίμιτος, trilix.
τρίοδος, trivium.
τριόδους, tridens.
τρίπους, tripus.
τριπτήρ, orbis olearius.
τρίσπαστος, trispastos.
τριττύα, -υς, suovetaurilia.
τριχολαβίς, volsella.
τρίχωρον, trichorum.
τριώβολον, triobolum.
τρόπαιον, tropæum.
τρόπις, carina.
τροπός, -ωτήρ, struppus.
τρούλλιον, trulla, 1.
τροχαλία, trochlea.
τροχίλος, scotia; trochilus.
τροχίσκος, pastillus.
τροχοπέδη, sufflamen.
τροχός, orbis, 3; rota; trochus.
τρυβλίον, trulla, 2; tryblium.
τρυγητήρ, vindemiator.
τρυγητός, vindemia.
τρυήλα, trua.
τρύξ, mustum.
τρυπάνιον, terebra, 3.
τρύπανον, terebra, 4.
τρυπήματα, columbarium, 4.
τρυτάνη, trutina.
τύκος, -χος, ascia, 2.
τύλη, culcita.
τυμβαύλης, siticen.
τύμβος, bustum; tumulus.
τυμπάνιον, tympanium.
τυμπανιστής, tympanista.
τυμπανίστρια, tympanistria.
τύμπανον, tympanum.
τυμπανοτρίβης, tympanotriba.
τύπος, forma.
τυρός, caseus.
τύρσις, turris.

Y

ὑάλινος, vitreus, 1.

ὑαλοειδής, vitreus, 3.
ὑαλουργός, vitrearius.
ὑδραγωγεῖον, aquæductus.
ὑδραλέτης, hydraletes.
ὑδραυλής, hydraula.
ὕδραυλος, -ις, hydraulus.
ὑδρία, hydria.
ὑδροφόρος, aquarius.
ὕννις, ὕνις, vomer.
ὑοβοσκός, suarius.
ὑπαγκώνιον, cubital.
ὑπαιθρος, hypæthros.
ὕπαρχος, legatus, 1.
ὕπατος, consul.
ὑπαυχένιον, cervical.
ὑπεζωσμένος, succinctus.
ὑπέραι, opiferæ.
ὑπέρθυρον, hyperthyrum.
ὕπερον, pistillum.
ὑπερῷον, cœnaculum.
ὑπόγαιον, ειον, hypogæum, -eum.
ὑπογραφεύς, amanuensis.
ὑπόδημα κοῖλον, calceus.
ὑποδηματιον, calceolus.
ὑποδιδάσκαλος, hypodidascalus.
ὑπόζωμα, tormentum, 3.
ὑποζωματα τριήρων, mitra.
ὑποζώνιον, succingulum.
ὑποθυμίς, -ιάς, corona, 13.
ὑπόκαυσις, hypocausis.
ὑπόκαυστον. hypocaustum.
ὑποκριτής, hypocrita.
ὑπολήνιον, forum, 4.
ὑπόνομος, cloaca; cuniculus.
ὑποπόδιον, scabellum, 2; suppedaneum.
ὑποτραχήλιον, hypotrachelium.
ὑπουρίς, postilena.
ὕρχη, orca.
ὑσσός, pilum, 2.
ὑφάντης, -τρια, textor, textrix.
ὑφοβός, subulcus.
ὑψίζωνος, alticinctus.

Φ

φαικάσιον, phæcasium.
φαινόλης, pænula.
φάκελος, fascis.
φάλαγγες, φαλάγγια, phalangæ.
φαλαγγίτης, phalangites.
φάλαρα (τὰ), phaleræ.
φανός, fax; laterna.
φαρέτρα, pharetra.
φαρμακοπώλης, pharmacopola.
φᾶρος, pallium.
φάρος, pharos.
φάσηλος, phaselus.
φάσκαλος, -ωλος, pasceolus.
φάτνη, patena.
φάτνωμα, lacunar, 1.
φατνωτός, laqueatus.
φέρετρον, feretrum.
φετιᾶλεις, fetiales.
φιάλη, patera; phiale.
φιλύρα, philyra.
φιμός, fritillus; fiscella; phimus.
φλεβοτόμος, phlebotomus.
φοίνιξ, palma.
φολίς, squama.
φοσβειά, capistrum.
φορεαφόροι, lecticarii.
φορεῖον, lectica.
—— κατάστεγον, sella gestatoria.
φορτηγός, bajulus.
φρέαρ, puteus.
φρύγανον, cremium.
φῦκος, fucus.
φυλακή, phylaca.
φῦσα, follis, 4.
φύσκη, botulus.
φωνασκός, phonascus.

X

χαλινός, frenum; oreæ.
χαλκεύς, excusor.
Χαλκιδικόν, Chalcidicum.
χαμουλκός, chamulcus.
χαρακτήρ, character.
χαράκωμα, valium.
χάραξ, vallus.
χαρίσια, χαριτήσια, charistia.
χαριστίων, charistion.
χάρτης, charta.
χειμάδια, hiberna.
χειραμάξιον, chiramaxium.
χειριδωτός (χιτών), chiridota.
χειρίς, manica, 1, 4.
χειρόμακτρον, mantele.
χειρομύλη, mola manuaria.
χειρόνιπτρον, malluvia.
χειρονομία, chironomia.
χειρονόμος, chironomos.
χειρουργός, chirurgus.
χεῖρ σιδηρᾶ, manus ferrea.
χέλυς, -ώνη, testudo.
χελώνιον, chelonium.
χέρνιβον, labrum, 4.
χηλή, chele.
χηνίσκος, cheniscus.
χηνοβοσκεῖον, chenoboscion.
χιλιάρχης, -ίαρχος, chiliarchus.
χιλίαρχοι, tribuni militares.
χίμαιρα, chimæra.
χιτών, tunica.
—— ἀμφιμάσχαλος, tunica, 1.
—— ἑτερομάσχαλος, tunica, 2.
—— καρπωτός, χειριδωτός, tunica, 6.
—— ποδήρης, tunica, 7.
—— σχιστός, tunica, 5.
χιτώνιον, tunicula.
χιτωνίσκος, tunicula.
χλαῖνα, læna.
χλαμυδωτός, chlamydatus.
χλαμύς, chlamys.
χλιδών, armilla.
χνόη, modiolus, 1.

χόανος, forma, 2.
χοινίκη, -κίς, modiolus, 1, 5.
χοραύλης, choraules.
χορεία, chorea.
χόρευσις, saltatio.
χορήγιον, choragium.
χορηγός, choragus, 2.
χορός, chorus.
χόρτος, chors.
χρυσένδετα, chrysendeta.
χύτρα, chytra.
χυτρόπους, chytropus.
χῶμα, agger.
χώνη, infundibulum.

Ψ

ψαλίς, forfex.
ψαλτήριον, psalterium.
ψαλίδιον, forficula.
ψάλτης, psaltes.
ψάλτρια, psaltria.
ψέλλιον, armilla.
ψευδισόδομος, pseudisodomum.
ψευδοδίπτερος, pseudodipteros.
ψευδόθυρον, pseudothyrum.
ψευδοπερίπτερος, pseudoperipteros.
ψηφοκλέπτης, ψηφοπαίκτης, acetabulum, 2.
ψῆφος, calculus.
ψίαθον, matta.
ψιλοκιθαριστής, psilocitharista.
ψίλωθρον, psilothrum.

Ω

ᾠδεῖον, odeum.
ὡρεῖον, horreum.
ὡρολόγιον, horologium.
ὦτα (τὰ), ansa, 1.
ὠτεγχύτης, strigilis, 2.
ὠτογλυφίς, auriscalpium.

TABLE ANALYTIQUE

CONTENANT

PAR ORDRE DE MATIÈRES

DES LISTES DE TOUS LES MOTS QUI SE RAPPORTENT A CHAQUE CLASSE PARTICULIÈRE DE SUJETS ET QUI SONT RÉPANDUS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DANS LE CORPS DE L'OUVRAGE.

Si l'on consulte les mots réunis dans cette Table en suivant l'ordre que nous donnons, on aura une connaissance assez étendue de tout ce qui appartient à un sujet donné, et des termes qui désignent ses diverses parties, ainsi que des nuances et des différences existant entre ceux de ces mots qui ont une certaine analogie, sans être synonymes.

VÊTEMENTS.

Vêtements de dessus. Amictus, pallium, toga, sinus 1, umbo 2, lacinia 2, contabulatio, ruga, togatus, cinctus Gabinus, chlamys, chlamydatus, sagum, sagochlamys, alicula, paludamentum, abolla, tribon, exomis 2, endromis 1, lacerna, caracalla, nebris, reno, pellitus, casula 2, cucullus, bardocucullus, birrus, tegillum, palla, tunicopallium, peplum, diploïs, cyclas, Coa vestis, flammeum, caliptra, rica, ricinium, suffibulum, anabolium, cataclista, cento, centunculus, synthesis, trechedipnum.—*Vêtements de dessous.* Tunica, tunicatus, nudus, tunicula, colobium, chiridota, exomis 1, expapillatus, indusiatus, dalmaticatus, pænula, sarapis, stola, recta, interula, subucula, indusium, intusium, supparum 2, cingillum.—*Parties d'ornement.* Clavus latus, clavus angustus, patagium, limbus, instita, paragauda, plumæ 2, scutula 4, segmentum, virgatus, plagula 3.—*Ceintures.* Castula, encomboma, limus, liniger, cinctus 1, semicinctium, campestre, ventrale, subligaculum, subligatus, cingulum, succingulum, zona, cestus, nodus 2, balteus 1, cinctus, succinctus, alticinctus, discinctus, incinctus, cinctutus.—*Coiffures diverses.* Petasus, pileum, pileatus, pileolus, causia, obbatus, albogalerus, apex, offendix, tutulus 2, galerus 1, 2, cidaris, tiara, mitra, redimiculum, mitella, caliendrum, calantica, reticulum 2, vesica, theristrum.—*Couronnes et bandeaux.* Corona, corolla, coronarius, lemniscus, diadema, infula, tænia, vitta, nimbus 3, spira 2.—*La gorge.* Focale.—*Les bras et les mains.* Manica 4, digitale.—*Le buste.* Fascia pectoralis, tænia 4, mamillare, strophium, capitium.—*La jambe.* Braccæ, saraballa, feminalia, fascia 4, 5, tibiale, udo, impilia.—*Les pieds.* Calceus, calceolus, crepida, solea, soleatus, soccus, sandalium, baxa, sculponeæ, gallicæ, diabathrum, phæcasium, talaria, carbatinæ, cothurnus, endromis 3, mulleus, pero, peronatus, zancha, amentum 2, obstragulum, obstrigillum, corrigia, ansa 3, ansula, luna, clavus caligaris, clavatus 2, ligula 4, fulmenta.—*Les cheveux et la barbe.* Coma, cæsaries, capillus, crinis, comatus, intonsus, tonsus, acersecomes, antiæ, capronæ, cincinnus, cirrus, nodus 3, corymbus,

crobylus, tutulus 1, annulus 5, capillamentum, galerus 3, gausapa 2, barbatus, barbatulus, tonsor, tonstrix.—*Ornements de la personne.* Annulus, signum 2, funda 4, condalium, fibula, inaures; fenestra 4, crotalium, elenchus, stalagmium, armilla, dextrale, dextrocherium, torquis brachialis, spinther, spathalium, periscelis, monile, torquis, bulla 3, 4, bullatus, bullula, catena 2, catella, phaleræ, corona longa.—*Bâtons et baguettes.* Bacillum, baculus, sceptrum, scipio, radius 1, virga, vitis, vindicta, lituus 2, pedum.

TOILETTE ET OBJETS A L'USAGE DES FEMMES.

Speculum 1, fucus, sapo, calamister, crinale, pecten 1, discerniculum, acus comatoria, volsella, dentifricium, dentiscalpium, dactyliotheca, pyxis, alabaster, unguentarium, diapasma, epilimma, flabellum, umbella, acus, axicia, forfex, colus, fusus, calathus, quasillus.

OBJETS AYANT RAPPORT A L'ÉDUCATION ET AUX JEUX DES ENFANTS.

Cunabula, vannus 3, cunaria, fascia 1, serperastrum, crepundia, pupa, plaguncula, neurospaston, mania, ocellata, turbo, trochus, tabula 4, oscillatio, ludus literarius.

REPAS.

Jentaculum, merenda, prandium, cœna, mensa prima, mensa secunda, promulsis, gustatio, epidipnis, accubo, accumbo, discubitus, lectus tricliniaris, triclinium, biclinium, accubitum, hexaclinon, sigma, stibadium, cilliba, cillibantum, mantele, mappa 1, sudarium, ferculum 1, repositorium, gustatorium, promulsidare, focus 4, comissatio, comissator, symposium, convivium, repotia, magister 4, scurra, gutturnium, lebes 1, pollubrum. — *Ustensiles de table.* Acetabulum, echinus 1, salinum, incitega, cochlear, ligula 2, fuscinula. — *Vaisselle et plats.* Catinum 1, circulus 3, mazonomum 2, lanx 1, lanx quadrata, paropsis, patina, patella, calix 2, alveus 4, discus 2, fabatarium, boletar, pultarius, scutella, scutra. — *Vases pour le vin.* Acratophorum, galeola, lepasta, crater, mistarius, colum nivarium, saccus nivarius, gillo, capis, epichysis, sinum, uter, cupa, tina.—*Coupes à boire.* Poculum, calix, cyathus, patera, scaphium, trulla 2, calathus 3, carchesium 1, cantharus, scyphus, cymbium, cornu 4, rhytium, obba, cissybium, batiola.—*Comestibles.* Sumen, vulva, coagulum, epityrum, garum, salgama, succidia, tucetum, tyrotarichus, botulus, farcimen, insicia, tomaculum, artolaganus, collyra, copta, coptoplacenta, placenta, crustulum, crustum, libum, scribilita, tyropatina, savillum, copadia, cupedia, dulcia, butyrum. — *Domestiques servants.* Tricliniarches, lectisterniator, prægustator, structor, scissor, carptor, pincerna, pocillator. — *Ustensiles de cuisine.* Culina, carnarium, clibanus, authepsa, ahenum 1, cortina 1, tripus, lebes 2, cacabus, chytra, chytropus, cucuma, formella, apalare, craticula, veru, varæ 3, sartago, hirnea, infundibulum, olla 1, trua, rudicula, orca, pila, mortarium, pilum, pistillum.

MAISONS.

Domus, vestibulum, prothyrum, atrium, atriolum, cavædium, impluvium, compluvium, ala 2, tablinum, faux, peristylium, triclinium 2, œcus, cœnaculum, cubiculum, dormitorium, conclave, thalamus, exedra, pinacotheca, trichorum, diæta 1, hibernacula 1, lararium, sacrarium 2, culina, latrina, solarium 3, mænianum 1, pergula, hypogeum, cella 4, cellatio, fornix 3, crypta, cryptoporticus, porticus, chalcidicum, chors, hemicyclium, scalæ 3, zotheca 2, pseudoürbana, casa, casula 1, tugurium, magalia, attegia, andronitis, andron, gynæceum, mesaulos, aula 1, 2. *Plafonds.* Cœlum, camara 1, 2, concameratio, hemisphærium 2, testudo 2, lacunar 1, laquear, lacus 8.—*Planchers.* Pavimentum, lithostrotum, tessellatum, vermiculatum, scalpturatum, sectile, abaculus, favus, scutula 3, trigonum 1, spica testacea, tessera, tessella, testaceum, optostrotum,

Alexandrinum opus, suspensura. — *Portes.* Janua, ostium, foris, biforis, quadriforis, valvæ, supercilium, limen, postis, antepagmentum, corsæ, replum, tympanum 8, impages, scapus 3, 4, cardo, ginglymus, ansa ostii, velum 4, hypæthrum, hyperthyrum, pseudothyrum, cochlea 3. — *Serrures et fermetures.* Claustrum, sera, clavis, clostellum, pessulus, repagula, obex. — *Fenêtres.* Fenestra, fenestella, luminar, clathri. — *Appareil intérieur.* Abacus 5, intestinum opus, pluteus 6, podium 1. — *Lumières et flambeaux.* Fax, tæda, candela, cereus, funale, lampas, lucerna, lacus 4, ellychnium, candelabrum, scapus 5, superficies 2, lychnus, lychnuchus. — *Foyers et combustibles.* Focus 1, caminus, 3, 4, fumarium, hypocausis, vaporarium, foculus 2, acapna, coctilia, cremium, vara 3, follis 4, 5, parma 3, rutabulum, batillum, trulla 4. — *Fours.* Furnus, fornax, fornacula, fortax, lacuna, præfurnium, propnigeum. — *Jardins.* Hortus, viridarium, gestatio, hippodromus 1, xystus 2, pulvinus 4, specularia, casa 3, pergula 6, trichila, topiarius, viridarius, hortulanus, olitor.

MOBILIERS ET USTENSILES DE MAISON.

Fauteuils. Cathedra, solium, thronus, ancon 4, bisellium, scimpodium. — *Chaises et siéges.* Sella, sellaria, sedecula, tripus 2, 3, seliquastrum. — *Bancs.* Subsellium, scamnum 3, sedile, anabathrum, transtra, suggestum. — *Escabeaux.* Scabellum 2, scamnum 2, suppedaneum. — *Tables.* Mensa, monopodium, cilibantum, cilliba, delphica, cartibulum, abacus 4, urnarium, anclabris, trapezophorum, vara 2, vibia. — *Placards.* Armarium, ædicula, muscarium, pegma 2, forulus, loculamentum. — *Coffres et boîtes.* Theca, arca 1, capsa, capsella, capsula, scrinium, riscus, pyxis, arcula 1, loculus 4, alveus 1. — *Lits et couches.* Lectus, sponda, pluteus 3, 4, anaclinterium, instita 3, fascia 6, clinopus, pulvinar 2, lectulus, grabatus, lectus tricliniaris, triclinium, biclinium, accubitum, sigma, stibadium, hexaclinon, culcita, torulus 2, pulvinar 1, pulvinus 1, cervical, cubital, follis 2, instragulum, toral, lodix, accubitalia, aulæa 2, peristroma, stragulum 1, stroma, tapes, conopeum, gradus 1, scamnum 1, scabellum 1. — *Balances et poids.* Trutina, libra, statera, jugum 3, scapus 6, librile, punctum 3, examen, agina, ansa 4, lanx 3, lancula, æquipondium, pondus 1, orbiculus 3. — *Paniers et corbeilles.* Calathus, qualus, quasillus, canistrum, canum, sporta, sportella, sportula, cista, corbis, cophinus, fiscina, fiscella, fiscus, scirpea, scirpicula, nassa, vannus, vidulus, panarium. — *Divers.* Malluvia, matula, pelluvia, pelvis, ampulla, arundo 8, muscarium 1, peniculus 2, scopæ, scopula, cavea 2, crates, mulctra, hama, cos, cumera, alveare. — *Cadrans et chronomètres.* — Horologium, horarium, solarium 1, 2, sciothericon, clepsydra, hemicyclium 2, hemisphærium, scaphium 2, discus 3, arachne, lacunar 2, plinthium, pelecinon, conus 2, pharetra 2, gnomon, linea 6.

HÔTELS ET MAISONS PUBLIQUES.

Hospitium, stabulum, taberna 3, caupona, popina, thermopolium, œnopolium, ganea, lupanar, deversorium, mansiones, mutationes.

EAU; DES MOYENS DE SE LA PROCURER ET DE LA RÉPANDRE.

Aqueducs. Aquæductus, castellum 3, 4, 5, dividiculum, piscina limaria, colluviarium, specus, puteus 3, forma 6, circitores 1, libratores 1, metitores, fistula 1, plumbum 1, epistomium, assis 2, calix 3. — *Pompes et roues hydrauliques.* Antlia, girgillus, tolleno, cochlea 3, rota aquaria, haustrum, modiolus 2, pinna 3, tympanum 6, Ctesibica machina, sipho 3, embolus, fundulus, modiolus 4. — *Puits, citernes et fontaines.* Puteus 1, puteal 1, immissarium, euripus, lacus, 2, saliens. — *Moyens d'écoulement.* Emissarium, cataracta 2, aquagium, canalis 1, 2, colliciæ 2; imbrex supinus. — *Égouts.* Cloaca, cloacula, cloacarium.

ROUTES ET RUES.

Via, compitum, bivium, trivium, quadrivium, semita, platea, trames, angiportus, fundula, vicus, pagus, agger, viæ, crepido, umbo 3, gomphus, area 1, milliarium.

CHEVAUX, VOITURES, TRANSPORTS.

Le cheval. Equus, capronæ 2, cirrus 3, 4, admissarius, canterius 1, desultorius, celes, asturco, veredus, venator 3, sellaris, agminalis, dossuarius, clitellarius, sagmarius, sarcinalis, tintinnabulatus, character. — *Le cavalier.* Eques 1, desultor, infrenatus, calcar. — *Selles et housses.* Ephippium, sella equestris, scalæ 4, stapes, sella bajulatoria, cingula, antilena, postilena, sagma, clitellæ, cento 2, sagum 2, scordiscum, stragulum, tapes, tegumentum, dorsualia. — *Mors, brides, rênes, harnais.* Oreæ, lupatum, murex 2, postomis, frenum, habena 1, 2, retinaculum 3, capistrum 1, jugum 1, cohum, statera 3, copula 2, torquis 3, funalis equus, jugalis equus, solea spartea, solea ferrea. — *Ornements.* Frontale 1, monile 3, balteus 4, phaleræ, phaleratus. — *L'écurie.* Equile, patena, loculus 3. — *Cochers et conducteurs.* Agaso, equiso, agitator, auriga, mulio.—*Voitures.* Birotus, currus, curriculum, biga, quadriga, decemjugis, cisium, esseda, carpentum, pilentum, tensa, arcera, benna, carruca, petoritum, rheda, harmamaxa, covinus, chiramaxium. — *Chariots.* Plaustrum, vehela, plostellum, sarracum, arcuma, carrus, epirrhedium, plaustrum majus, clabulare, chamulcus, vehes, vehiculum. — *Parties composantes.* Capsus, ploxemum, axis 1, arbusculæ, temo, furca 4, amites 1, rota, tympanum 3, canthus, modiolus 1, radius 3, sufflamen. — *Palanquins et chaises.* Lectica, plagula 2, sella gestatoria, octophoron, lecticarii, asser 1, strupus 2, succollatus, basterna. — *Fouets et aiguillons.* Scutica, flagellum 2, verber, virga 1, ferula, stimulus, agolum.

CIRQUES ET COURSES.

Circus, oppidum, carcer 2, linea alba, calx, meta 1, intermetium, spina, delphinorum columnæ, ovum, auriga 2, prasinus, prasiniani, russatus, albatus, fascia 4, curriculum 2, biga, quadriga, quadrigarius, mappa 2, brabeum, palma 3, desultor, celes, celetizontes, tensa, porta pompæ, pulvinar 3, fala 2, hippodromus 2.

BAINS.

Balneæ, balneum, apodyterium, baptisterium, natatio, piscina 2, tepidarium, frigidarium, caldarium, sudatio, alveus 6, solium 6, lavacrum, laconicum, clipeus 5, labrum 1, schola 2, cella 5, hypocausis, suspensura, præfurnium, propnigeum, ahenum, miliarium, elæothesium, unctorium, lavatio, strigilis, ampulla olearia, guttus, aliptes 2, æs thermarum, sella balnearis, fornacarius, capsarius 2, balneator, balneatrix, thermæ.

GYMNASES ET PALESTRES.

Gymnasium, ephebeum, conisterium, corycæum, spheristerium, xystus, athletæ, quinquertium, discobolus, discus 1, pugil, cæstus, lucta, luctator, scamma, pancratium, pancratias, cirrus 2, colophium, ceroma, haphe, halteres, endromis 1, gymnasiarchus, palæstrita, palæstricus, palæstra, stadium, stadiodromus.

AMPHITHÉATRES.

L'édifice et les parties composantes. Amphitheatrum, arena, cavea 3, podium 2, mænianum 2, præcinctio, balteus 8, vomitoria, cuneus 3, gradus 3, linea 7, porticus 2. — *Les gladiateurs.* Gladiatores, lanista, retiarius, fuscina 2, jaculum 3, laqueatores, secutores, mirmillones, samnis, thrax, parmularius, parma threcidica, hoplomachus, eques 10, cruppellarius, bestiarius, arenarius 1, provocatores, catervarii, ordinarii 2, dimachæri, meridionarii, postulaticii, supposititii, andabatæ, pegmares, rudiarius, rudis 2, gladiatorium, munerarius, spoliarium, venatio 2, velarium, malus 2, sparsiones.

THÉATRES.

L'édifice et les siéges des spectateurs. Theatrum, mænianum 2, cuneus 3, gradus 3, præcinctio, vomitoria, orchestra, thymele, tribunal, tessera theatralis, designator 1, locarius. — *La scene et les décors.* Scena, aula regia, aulæa 3, siparium, pulpitum, proscenium, postscenium, pegma 1, exostra. — *Le chœur.* Chorus 2, choraules, choragus, choragium. — *Les acteurs, les pantomimes, les danseurs et la danse.* Histrio, hypocrita, cothurnatus, excalceatus, mimus, pantomimus, chironomos, chironomia, persona, personatus, superficies 1, manducus, planipes, sannio, ludius, ludia, emboliaria, saltatio, pyrrhichá, chorea, cordax, sicinnium, sicinnistra, saltator, saltatrix, cinædus, catadromus, orchestopolarius.

MUSIQUE.

Instruments à cordes. — Fides, cithara, testudo 1, chelys, lyra, cornu 7, stamen 3, plectrum, pecten 6, pulsabulum, barbitos, psalterium, trigonum 2, harpa, sambuca, tetrachordon, nablia, pandura. — *Instruments à vent.* Buccina, concha 2, tuba, lituus 1, cornu 6, tibia, ligula 1, monaulos, fistula, calamus, arundo, syrinx, hydraulus. — *Instruments qu'on frappe l'un contre l'autre ou qu'on bat.* Cymbalum, crotalum, crusmata, scabellum 3, crepitaculum, sistrum, tintinnabulum, tympanum 1, 2, symphonia. — *Musiciens.* Fidicen, fidicina, citharista, citharistria, psilocitharista, citharœda, lyristes, psaltria, sambucina, buccinator, cornicen, liticen, tubicen, siticen, æneator, classici 2, tibicen, capistrum 5, tibicina, fistulator, cicuticen, spondaules, ascaules, utricularius, cymbalista, cymbalistria, crotalistria, sistratus, tympanista, tympanistria, tympanotriba, choraules, pithaula, chorocitharista, mesochorus, præcentor, phonascus, symphoniaci, aulœdus, ambubaiæ, sabulo, cano, odeum.

JEUX ET DIVERTISSEMENTS.

De hasard. Talus, tessera, fritillus, turricula, abacus 2, alveus lusorius, tabula 2, 3, mandra, latro 2, calculus, jactus, canis, venus, basilicus, vulturius, seniones, punctum, astragalizontes, tabula 4, micatio, navia aut capita, cottabus. — *De balle.* Follis 1, harpastum, paganica, pila, trigon, pilicrepus, datatim ludere, dator, factor, sphæromachia. — *Tours de force et d'adresse.* Cernuus, circulator, pilarius, funambulus, neurobata, grallæ, grallator, desultor, præstigiator, acetabulum 2, mansuetarius, oscillatio, uter unctus, contomonobolon, monobolon, petaurum, petaurista. — *Grande chasse.* Venatio 1, venator, venatrix, copula 1, lorum 2, millus, melium, pedica dentata, venabulum, pedum, plaga, rete, cassis, epidromus, vara 1. — *Chasse aux oiseaux.* Auceps, amites 3, arundo 4, cavea 2, illix, formido, indago, pedica, transenna. — *Pêche.* Hamiota, arundo 3, linea 1, hamus, piscator, funda, jaculum, everriculum, sagena, limbus 4, nassa.

MARIAGE.

Matrimonium, nupta, confarreatio, coemptio, sponsa, nupta, pronuba, flammeum, mustaceum, cumerum, epithalamium, lectus genialis, lectus adversus, concubina, pellex.

RITES DES FUNÉRAILLES ET ENTERREMENTS.

Exsequiæ, funus, decursio, consecratio, apotheosis, sepultura, humatio, tumulatus, capulus 3, feretrum 1, arca 3, sandapila, pyra, rogus, ara sepulcri, bustum, ustrinum, area 3, forum 1, silicernium, libitinarius, pollinctor, designator 2, præficæ, vespillones, ustor, bustuarii. — *Tombeaux.* Tumulus, sepulcrum, monumentum 2, mausoleum, conditorium 1, hypogeum, heroum, subgrundarium, pyramis, polyandrion, cepotaphium, cenotaphium, puticuli, cippus 2, stele, mensa 14, cinerarium, ollarium, columbaria 3, olla, ossuaria, urna ossuaria, ossuarium, arca 2, 3, arcula 2, loculus 1, conditorium 2, sarcophagus, solium 5.

PRISONS ET INSTRUMENTS DE SUPPLICE.

Carcer, carnificina, robur, ergastulum, lautumia, carnifex, ergastularius, catena, catenatus, alligatus, compeditus, catulus, collare 1, boiæ, manica 5, stigma, literatus 2, cruciarius, crucifixus, patibulatus, crux, equuleus, furca, 5, 6, columbar, patibulum, nervus 4, numella, cratis 3, catasta 3, laqueus, lorum 6, lorarius, flagellum, flagrum, plumbum 3, fasces, securis 3, uncus 1, fustuarium.

MÉTIERS ET INDUSTRIES.

Taberna, officina, fabrica, tabernarius, institor, sellularii, cerdo, faber, fabrilia. — *Charpenterie et outils pour travailler le bois.* Materiarius, intestinarius, intestinum opus, vara 2, martiolus, malleus 1, scalprum 1, clavus, serra, serrula, prista, serrarius, ascia 1, ascio 1, dolatus, edolatus, scobina, runcina, terebra 1, perforaculum, furfuraculum, norma, ancon 1, regula, linea 3, libella, circinus. —*Forgerons.* Ferrarius, caminus 2, incus, malleus 3, marcus, marculus, lima, forceps 1, rutabulum, lacus 6, follis fabrilis. — *Maçons, tailleurs de pierres et constructeurs.* Lapicida, lapidarius, faber, acisculus, ascia 2, 3, securis 5, perpendiculum, norma, regula, linea 3, libella, amussis, scalprum 1, circinus, fistuca, pavicula, albarium opus, albarius, trullissatio, dealbatus, trulla 5, fidelia. — *Poteries et briques.* Fictile, figulus, rota figularis, fornax 1, lateraria, later, laterculus, tegula, imbrex.—*Cordonniers et corroyeurs.* Sutor, calceolarius, caligarius, crepidarius, solearius, diabathrarius, forma 5, tentipellium, subula, scalprum 2, fistula 5, coriarius, ampullarius. — *Marchands de comestibles.* Porcinarius, lanius, malleus 2, culter 1, 2, mensa 9, 10, carnarium, furca 2, macellarius, macellum, cupedinarius, setarii, cybiarius, cybiosactes, salinator, salsamentarius, salsamentum, salgama, salgamarius, botularius.—*Boulangerie.* Coquus, pistor, furnarius, mola manuaria, mola asinaria, mola aquaria, molile, pistrinum, furnus, clibanus, artopta, fistula farraria, cribrum, incerniculum, panis, artopticius, clibanicius, furnaceus, testuacium, autopyros, mamphula, buccellatum. — *Pâtissiers et confiseurs.* Dulciarius, lactucarius, crustularius, scriblitarius.

FABRICATION DE L'HUILE ET DU VIN.

Vindemia, linter 2, trapetum, cupa 2, miliarium 2, mortarium, orbis 2, 3, factorium, tudicula, torcular, prelum, torcularium, vinarius, calcatorium, cortinale, lacus 3, 4, lacusculus, fiscina, regula 2, saccus vinarius, calcator, vectiarius, capulator, labrum 3, colum 1, apotheca 2, cella 1, 2, 3, horreum 2, culeus, lura, uter, vinarium, cupa, gemellar, dolium, calpar, amphora, diota, cadus, lagena, seria, pittacium, circumcidaneus, pes vinaceorum, mustum, defrutum, carenum.

FILAGE, TISSAGE, FOULAGE, ET MARCHANDS D'ÉTOFFES.

Filage. Neo, colus, fusus, verticillus, hamus 2, stamen, calathus, qualus, glomus. — *Tissage.* Lanifica, lanipendia, quasillariæ, linteo, textor, textrix, tela, jugum 4, insile, insubulum, scapus 8, stamen 2, subtemen, trama, pondus 2, arundo 7, licium, liciamentum, liciatorium, alveolus, radius, 5, spatha 1, pecten 2, 3, panucellium, lanipendium, textrinum, pensum.—*Foulage.* Fullonica, fullo, fullonius, cavea 5, pressorium.—*Tailleurs, passementiers et drapiers.* Centonarii, lintearius, sarcinator, sarcinatrix, sartor, sartrix, pænularius, braccarius, manulearius, limbularius, patagiarius, plumarius, phrygio. — *Tissus différents.* Sindon, gausapa, læna, molochina, cilicium, amphimallum, amphitapus, lodix, bilix, trilix, multicius, polymitus, coactilis.

LIVRES ET MATÉRIAUX POUR ÉCRIRE.

Bibliopola, librarius, libellio, volumen, frons, scapus 7, umbilicus 1, cornu 10, index 1, membranula, liber, libellus, pagina,

philyra, scheda, plagula 4, manuale, membrana 2, glutinator, librarii, amanuensis, anagnostes, bibliotheca, armarium 2, loculamentum, forulus, capsa, scrinium, librarium. — *Agendas*, etc. Adversaria, codex 2, codicillus, ephemeris, fasti, calendarium. — *Papiers et instruments pour écrire.* Charta, macrocolum, membrana 1, opisthographus, palimpsestus, atramentarium, calamarius, arundo 5, fistula 3, calamus 5, fissipes, penna 2, plumbum 4, scalprum 4. — *Tablettes.* Cera 2, diptycha, polyptycha, pugillares, tabella 1, tabula 5, stilus 1, graphium.

MÉDECINE ET CHIRURGIE.

Medicus, clinicus, aliptes, iatraliptes, mulomedicus, veterinarius, ocularius, tractator, tractatrix, medicamentarii, seplasiarius. — *Instruments de chirurgie*, etc. Auriscalpium, catheter, cauter 1, clyster, forceps 2, 3, 4, volsella 2, 3, 4, terebra 4, modiolus 3, dentarpaga, dentiducum, corvus 2, cotula, cucullus 1, pastillus, collyrium, turunda 3, pittacium 2, splenium.

MONNAIES.

Romaines. As, semissis, quincunx, triens, quadrans, sextans, uncia, decussis, deunx, dextans, dodrans, bes, septunx, denarius, quinarius, sestertius, libella 2, sembella, teruncius, bigatus, quadrigatus, victoriatus, aureus, denarius 2, scripulum. — *Grecques.* Drachma, didrachma, tetradachma, triobolum, obolus, semiobolus, dichalcon. — *Étrangères.* Cistophorus 2, darius. — *Banquiers*, etc. Argentarius, mensularii, mensa, 11, 12, moneta, forma 2. — *Bourses et valises.* Crumena, funda 3, marsupium, sacculus, saccus 1, 2, bulga, pera, ascopera, hippopera, averta, bisaccium, mantica, follis 3, melina, pasceolus, reticulum 1.

CULTURE.

La charrue. Aratrum, bura, stiva, manicula, vomer, dens 4, dentale, culter 7, aures, arator. — *Moisson.* Falx stramentaria, falx denticulata, pecten 5, merga, vallus 3. — *Battage et vannage.* Pertica, tritura, tribulum 3, traha, plostellum Punicum, pala lignea, vannus, ventilabrum, capisterium. — *Instruments de culture.* Pala, bipalium, vanga, rutrum, rallum, ciconia, ligo, sarculum, ascia 4, bidens, marra, raster, runco, capreolus, irpex, rastellus, pecten 4, furca 1, cylindrus, falx, falcastrum, dolabella, dolabra, securis 5, pastinum. — *Travaux des champs.* Arator, messor, fœniseca, fossor, occator, runcator, sarritor, pastinator, jugarius, bubulcus, bubsequa, opilio, pedum, caprarius, caprimulgus, mulctra, armentarius, saltuarius, villicus, pastor, porcarius, porculator, suarius, asinarius, aviarius, fartor, ergastularius, bajulus, phalangarii, tetraphori, furca 5, jugum 2, vectis 4, phalangæ 1.

ESCLAVES DE LA MAISON.

Ordinarii, vulgares, mediastini, vicarius, insularii, janitor, ostiarius, janitrix, silentiarius, atriensis, cubicularius, scoparius, coquus, focarius, arcarii 2, dispensator, promus, cellarius, prægustator, lectisterniator, structor, carptor, scissor, pincerna, pocillator, œnophorus, nomenclator, anteambulo, pedisequi, pædagogus, pædagogiani, capsarius, salutigeruli, lecticarii, laternarius, basternarius, numida, cistellatrix, vestiplica, vestispica, cosmetæ, ornatrix, cinerarius, flabellifer, sandaligerulæ, coprea, fatui, moriones, nani, catasta, mango.

RELIGION.

Lieux consacrés au culte. Templum, sacellum, fanum, delubrum, adytum, cella 7, ædicula 1, ala 3, pronaos, opisthodomus, sacrarium, donarium, lararium, pulvinarium, favissæ, argei, bidental, puteal 2. — *Actes de dévotion et cérémonies religieuses.* Precatio, supplicatio,

adoratio, adulatio, aspersio, extispicium, ignispicium, lectisternium, sellisternium, suovetaurilia, lustrum, tripudium. — *Objets servant au culte et aux sacrifices.* Ara, altare, foculus 1, acerra, turibulum, focus turicremus, catinum 3, hostia, victima, immolatus, anclabris, mensa sacra, pulvinar 2, libum, popanum, cista 5, labrum 4, cavea 3, malleus 2, dolabra pontificalis, securis dolabrata, sacena, secespita, clunabulum 2, capedo, capis, guttus, patera, simpulum, simpuvium, lituus, infula, infulatus, tænia 1, vitta 2, 3, serta, tripus 3, cortina 2, thyrsus, thyrsiger, sistrum. — *Prêtres.* Sacerdos, pontifex, augur, flamen, flaminica, extispex, haruspex, haruspica, vestales, salii, augustales, epulones, curio, liniger, sistratus. — *Assistants.* Camillus, popa, cultrarius, victimarii, canephora, cistophorus, spondaules, pullarius, æduituus, neocorus, mysta, præcia, calator. — *Êtres fantastiques et imaginaires.* Agathodæmon, genius, dæmon, junones, lares, larvæ, lemures, penates, manes, umbræ, sceletus, lamiæ, versipellis.

ARMÉE.

Troupes. Hastati, principes, antepilani, pilani, triarii, antesignani, postsignani, legionarii, gregarii, velites, ferentarii, rorarii, accensi, velati, funditores, sagittarii, arquites, jaculatores, tragularii, confarii, cunicularii, emeriti, evocati, optiones, alarii, prætoriani, scutarii, contubernales, circitores 2, coactores 2, conquisitores, metatores, mensores 2, excubitores, vigiles, speculatores, impeditus, expeditus, muli Mariani, accinctus, discinctus 3, murcus, stigma 2, tessera militaris, tesserarius, celeres, equites, hippotoxotæ, cataphracti, clibanarii, dimachæ, agminalis. — *Officiers.* Prætor 2, legati, tribuni militares, præfecti, centurio, subcenturio, primipilus, primipilaris, decanus, cornicularius, decurio 1, campidoctor. — *Domestiques et subalternes attachés au camp.* Strator, calones, clavator, apparitores 2, lixæ. — *Le corps d'armée.* Legio, cohors, turma, ala 4, 5, manipulus 3, vexillatio, forfex 3, cuneus 5. — *Récompenses militaires, insignes,* etc. Corona, lemniscus, phaleræ, phaleratus, torquis, torquatus, corniculum, vitis 1, donativum, diarium, allocutio, campicursio, decursio, tropæum, triumphus. — *Étendards et enseignes.* Signum 5, signifer, aquila 1, aquilifer, manipulus 2, draco, draconarius, imaginarii, vexillum, vexillarii, flammula, labarum, supparum 2. — *Le camp et les tentes.* Castra, agger 1, 2, porticus 3, vallum, vallus, principia, prætorium, tabernaculum, tentorium, papilio, contubernium, hibernacula, hiberna. — *Fortification et défense.* Arx, castellum 1, 2, murus, turris, loricula, pinna 2, porta, fenestra 3, fornix 4, cataracta 3, ericius, carrago, concædes, cervi, specula, excubitorium. — *Machines de guerre.* Tormentum 1, ballista, arcuballista, manuballista, scorpio, carroballista, catapulta, catapultarius, capitulum 7, chele, epitoxis, modiolus 3, manulea 3, mensa 15, onager, fundibalus, aries, lupus ferreus, asser 2, 3, falx muralis, harpaga, manus ferrea, corax, corvus, testudo 3, 4, vinea, musculus 1, fala 1, helepolis, pluteus 1, 2, pons 7, sambuca 2. — *Armes défensives.* Cassis, galea, apex 2, conus 1, crista, buccula, projectura, cudo, galerus 1, thorax 1, lorica, pectorale, cingulum 4, zona 3, cataphracta, ægis, brachiale, manica 2, 3, cæstus, ocrea, ocreatus, fascia 4. — *Boucliers.* Clipeus, clipeatus, scutum, scutatus, parma, parmatus, pelta, peltasta, peltata, cetra, ancile, umbo. — *Lances et traits.* Hasta, curis, cuspis, spiculum, hastile, veru 2, veruculum, verutum, lancea, contus 3, sarissa, sicilis, venabulum, mora 1, sibina, framea, materis, rhomphæa, pilum 2, runa, sparum, rumex, jaculum 1, soliferreum, amentum, nodus 5, amento, mesanculon, ansatus, aclis, cateja, trifax, falarica, malleolus, tragula 1, gæsum, præpilatus. — *Arcs, frondes,* etc. Arcus 1, 2, 3, arundo 1, cornu 8, sagitta, arundo 2, corytus, pharetra, pharetratus, funda 1, cestrosphendone, fustibalus, glans, plumbum 2, tribulus, murex ferreus. — *Épées.* Ensis, gladius, capulus, mora 2, mucro, vagina, balteus 1, cinctorium, spatha, semispatha, ligula 3, para-

zonium, harpe, falx 6, copis, machæra, cluden. — *Couteaux*. Culter, cultellus, sica, machærium, scalprum, novacula. — *Poignards*. Pugio, pugiunculus, clunabulum 1, acinaces. — *Autres armes*. Clava 3, 4, claviger 1, phalangæ 4, fuscina, bipennis, securis.

MARINE.

Navires et bateaux. Navigium, navigiolum, navis oneraria, longa, turrita, aperta, tecta, actuarius, actuariolum, epicopus, moneris, biremis, dicrotus, triremis, quadriremis, quinqueremis, hexeris, hepteris, decemremis, liburna, celes 2, celox, cercurus, hemiolia, acatium, camara 3, musculus 2, myoparo, corbita, cybæa, gaulus 2, scapha, cymba, lembus, caupulus, carabus, linter, monoxylus, alveus 2, barca, ponto, ratis, phaselus, baris, thalamegus, caudicarius, caudicius, biprorus, catascopium, dromo, prosumia, rataria, stlata, hippagines. — *Parties composantes et ornements des vaisseaux*. Carina, sentina, alveus 3, cavernæ, constratum navis, stega, fori 1, prora, puppis, diæta 2, rostrum 1, propugnaculum, turris 4, aplustre, chemiscus, insigne 2, tutela, parada, cuneus 2. — *Le gréement*. Malus 1, modius 2, carchesium 2, 3, antenna, cornu 9, anquina, ceruchi, chalatorius funis, opiferæ, pes veli, propes, rudens, velum, dolon 3, epidromus 2, supparum 1, artemon, acatium 2. — *Mobilier d'un vaisseau*. Ancora, dens 1, ancorale, ora, retinaculum, remulcum, mitra 3, tormentum 3, catapirates, contus 2, tonsilla, scalæ 2, pons 5, gubernaculum, ansa 5, clavus 6, pinna 1. — *Rames et rameurs*. Remus, tonsa, palma 1, palmula, folliculare, scalmus, struppus, interscalmium, columbaria 4, remigium, remex, ordo, transtrum 2, sedile, jugum 7, hortator, pausarius, portisculus, celeusma, agea, contus 1. — *Officiers et équipage*. Navarchus, magister 2, gubernator, proreta, proreus, classiarii, epibatæ, emporos, nauclerus, navicularius, urinator. — *Le port*, etc. Portus, emporium, naumachia, navale, casteria, pharos.

BEAUX-ARTS.

Peinture. Pictor, rhyparographus, monochromata, ichnographia, orthographia, incisura, catagrapha, pictura, tabula 6, tabella 2, topia, xenia, encaustica, canteriolus, arcula 1, penicillum, peniculus. — *Mosaïque*. Musivarius, musivum, vermiculatus, tessellatus, sectilis, emblema 1, tessella, abaculus. — *Sculpture*. Scalptor, sculptor, fictor, figulus, plastes, gypsoplastes, cestrum, scalprum 1, tornus, forma 1, proplasma, thorax 2, signum 1, sigillum, sigillatus, crustæ, emblema 2, encarpa, anaglypta, ectypus, prostypum, protypum, diatreta, toreuma, murrhina, vitrea, æruca, ærugo, eborarius, crustarius, oculariarius. — *Architecture*. Saxum quadratum, silex, cæmentum, cæmenticius, diamicton, emplecton, fartura, orthostata, isodomum, pseudisodomum, paries, structura, maceria. — *Charpente et toit*. Materiatio, materiatus, intertignium, trabs, tignum, columbarium 5, opa, columen, capreolus, canterii, columna 7, templa 5, asseres, transtrum 1, scandula, tegula, imbrex, imbricatus, pavonaceum, colliciæ. — *Frontons*. Fastigium, aquila 2, tympanum 7, acroteria, corona 15, denticulus, mutulus, zophorus, triglyphus, canaliculus 2, femur, guttæ, metopa, tænia 6, epistylium. — *Colonnes*. Columna, scapus 1, hypotrachelium, stria, coluria, capitulum, abacus 6, echinus 2, astragalus 2, voluta, canalis 5, balteus 7, pulvinus 2, helix, cauliculi, annulus 6, spira, torus 3, scotia, plinthus, quadra 2, caryatides, atlantes, telamones, parastas. — *Moulures, ornements et bases*. Astragalus, cymatium, sima, antefixa, clipeus 4, persona 5, crepido 4, mæander, encarpa, pteroma, pluteus 5, podium 3, stylobata, anterides, substructio. — *Classes d'édifices à colonnes, dispositions des colonnes et variétés d'entre-colonnement*. Hypæthros, antæ, prostylos, amphiprostylos, peripteros, pseudoperipteros, dipteros, pseudodipteros, monopteros, pronaos, tetrastylos, hexastylos, octastylos, decastylos, æræostylos, diastylos, eustylos, systylos, pycnostylos.

LIEUX ET BATIMENTS PUBLICS.

Forum, basilica, capitolium, tabularium, græcostasis, curia, diribitorium, ærarium, emporium, horreum publicum, septizonium, nymphæum, brephotropheum, orphanotrophium, mæniana, theatrum, odeum, amphitheatrum, circus, hippodromus, gymnasium, palæstra, stadium, balineæ, thermæ, porticus, portus.

FIN.

PARIS, FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie
RUE JACOB, 56.

BIBLIOTHÈQUE GRECQUE

avec traduction latine et index

FORMAT GRAND IN-8° A DEUX COLONNES

Chaque volume renferme un ou plusieurs auteurs, et se vend séparément.

POËTES

HOMÈRE

D'après la recension de G. Dindorf, et *Fragments des Cycliques*. . . 12 fr. 50

HÉSIODE

Apollonius Rhodius, Tryphiodorus, Coluthus, Quintus Smyrnæus, Tzetzès, Musée, et fragments d'*Antimaque, Chœrilus, Panyasis, Asius* et *Pisander*, publ. par Lehrs. 1 vol. . . . . 15 fr.

THÉOCRITE, BION ET MOSCHUS

Et les poëtes didactiques **Nicandre, Oppien, Marcellus Sidétès,** l'anonyme **de Viribus herbarum, Philé,** fragmenta Poematum de Re naturali et medica, **Aratus, Manéthon, Maximus**. . . . . 15 fr.

SCOLIES DE THÉOCRITE, DE NICANDRE ET D'OPPIEN

Par MM. Dübner et Bussemaker. . . . . 15 fr.

ESCHYLE ET LES FRAGMENTS, SOPHOCLE ET LES FRAGMENTS

Publié par M. Ahrens. 1 vol. . . . . 19 fr.

EURIPIDE

Texte nouveau, revu, et traduction toute nouvelle par M. le professeur Th. Fix. 1 vol. . . . . 15 fr.

FRAGMENTS D'EURIPIDE

Et de tous les **tragiques grecs,** suivis de ce qui reste des **drames chrétiens,** par MM. Dubner et Wagner, professeur de philologie au gymnase de Breslau. 1 vol. . . . . 15 fr.

ARISTOPHANE

Publié par G. Dindorf; *Ménandre et Philémon,* publié par M. Dübner. 1 volume. . . . . 15 fr.

SCOLIES COMPLÈTES D'ARISTOPHANE

Avec un Index tout nouveau. 1 vol. . . . . 15 fr.

FRAGMENTS DES COMIQUES GRECS

Publiés d'après Meineke par M. le professeur Bothe, avec une notice par M. Dübner, et une table générale. 1 vol. . . . . 15 fr.

HISTORIENS

HÉRODOTE

Texte établi par M. G. Dindorf, traduction revue. Suivi de Ctésias et des chronographes Castor et Ératosthène, publiés par M. Th. Müller. 1 fort vol. 15 fr.

THUCYDIDE

Avec les Scolies, publié par Haase, avec une table complète. 1 vol. . . 15 fr.

XÉNOPHON

Œuvres complètes, d'après la recension de L. Dindorf. 1 vol. . . . . 15 fr.

DIODORE DE SICILE

Avec tous les fragments nouvellement découverts. 2 vol. . . . . 30 fr.

POLYBE

Avec tous les fragments. 1 fort vol. en deux parties, avec une table complète. 20 fr.

FLAVIUS JOSÈPHE

Texte et traduction revus par G. Dindorf. 2 vol. . . . . 30 fr.

APPIEN

Avec les fragments. 1 vol. . . . . 15 fr.

ARRIEN

Ses ouvrages historiques, etc., suivis des **Fragments de tous les historiens d'Alexandre** et de l'*Histoire fabuleuse de ce prince*, attribuée à **Callisthène**; publié par MM. Dübner et Ch. Müller. 1 fort vol. . . . . 15 fr.

LES VIES DE PLUTARQUE

Traduction revue par M. Dœhner. 2 vol. . . . . 30 fr.

FRAGMENTS DES HISTORIENS GRECS

Tomus I : *Hecatæi, Charonis, Xanthi, Hellanici, Pherecydis, Acusilai, Antiochi, Philisti, Timæi, Ephori, Theopompi, Phylarchi, Clitodemi, Phanodemi, Androtionis, Demonis, Philochori, Istri,* et **Apollodori bibliotheca** *cum fragmentis*, auxerunt notis et prolegomenis illustrarunt Car. et Theod. Mülleri; accedunt marmora *Parium* et *Rosettanum*, hoc cum Letronnii, illud cum C. Mülleri Commentariis. 1 fort vol. . . . . 20 fr.

Tomus II, contenant ce qui reste de *soixante-douze* historiens et plusieurs fragments considérables inédits de Diodore de Sicile, de Polybe et de Denys d'Halicarnasse, recueillis à la bibliothèque de l'Escurial par M. Charles Müller. . 15 fr.

Tomus III, contenant la suite, par ordre chronologique, des fragments de *cent onze* historiens grecs, et particulièrement ceux de Nicolas de Damas, recueillis à la bibliothèque de l'Escurial par M. Ch. Müller, envoyé par MM. Didot pour collationner le précieux ms. Ω, pl. I, n° 11, contenant les *Excerpta* ou recueil des Ἐπιβούλων, exécuté par les ordres de Constantin Porphyrogénète. 15 fr.

FRAGMENTS DES HISTORIENS GRECS

Tomus IV et ultimus, contenant ce qui reste d'un grand nombre d'historiens, dont plusieurs sont inédits, et une Table générale très-complète. 1 fort vol. 20 fr.

ORATEURS, PHILOSOPHES, POLYGRAPHES, ETC.

DÉMOSTHÈNE

Et fragments recueillis pour la première fois, publiés par M. Vömel. 1 vol. en deux parties . . . . . 21 fr.

ORATORES ATTICI

Isocrate, Antiphon, Andocide, Lysias, Isée, Lycurgue, Eschine, Gorgias, Hypéride, fragments de 60 orateurs perdus, les scholies et un Index très-complet. 2 vol. . . . . 30 fr.

PLUTARQUE

Morales, publiées par M. Dübner. 2 volumes . . . . . 30 fr.

PLUTARQUE

Fragments des ouvrages perdus, et les pièces faussement attribuées à Plutarque, par M. Dübner. — Index nouveau sur toutes les œuvres de Plutarque, par M. Hunziker. 1 vol. . . . . 10 fr.

PLATON

Œuvres complètes. Texte entièrement revu par M. Schneider (de Breslau), et M. R. B. Hirschig de Leyde, traduction toute nouvelle. 2 vol. . . . 30 fr.

FRAGMENTS DES PHILOSOPHES GRECS

Édition F. G. A. Mullach, docteur en philosophie, professeur, etc. à Berlin. 1 vol. . . . . 15 fr.

ARISTOTE

Tome I, contenant l'*Organon, Rhetorica, Poetica, Politica.* . . . . . 15 fr.

— Tome II, contenant les *Ethica. Naturales auscultationes, de Cœlo, de Generatione et Metaphysica.* . . . . . 15 fr.

— Tome III, par M. Bussemaker, contenant l'histoire, les parties, la marche, la génération des animaux, les *parva naturalia*, l'âme, les quatre livres de météorologie, etc., etc. . . . . 15 fr.

— Tome IV, contenant les *physiognomica, de plantis, de insecabilibus lineis, mechanica, problemata, et problemata inedita, et fragmenta.* La première partie est en vente . . . . . 7 fr. 50

PLOTIN

Enneades cum Ficini interpretatione castigata, publié par MM. Fr. Creuzer et G. H. Moser. — En tête se trouvent *Porphyrii Institutiones*, suivies des *Institutiones theologicæ* de Proclus, et à la fin du volume, *Prisciani questiones*, ouvrage inédit, publié par M. Dübner. 1 vol. . . . . 15 fr.

THÉOPHRASTE, ANTONIN, ÉPICTÈTE, ARRIEN

Simplicius, Cébès, Maxime de Tyr, publié par M. Dübner. 1 vol. . 15 fr.

LUCIEN

Œuvres complètes, publié par G. Dindorf. 1 vol. divisé en deux parties. . 19 fr.

DIOGÈNE LAERCE

Par M. le professeur Cobet; **Iamblique** et *Vies des philosophes*, par MM. Westermann et Boissonade . . . . . 15 fr.

PHILOSTRATE

Œuvres complètes, publié par M. Westermann; **Eunape,** par M. Boissonade; **Himérius,** par M. Dübner. 1 vol. . . . . 15 fr.

ÉLIEN

Philo-Byzantius (*de Septem orbis spectaculis*); Porphyrius; *de Abstinentia ab esu carnium*, et *de Antro nympharum*, par M. Hercher. 1 volume. . . . 15 fr.

PAUSANIAS

Publié par M. Louis Dindorf. 1 vol. . . . . 15 fr.

STRABON

Publié par MM. Dubner et Ch. Müller. 2 vol. avec cartes . . . . . 35 fr.

LES PETITS GÉOGRAPHES GRECS

Publiés par M. Ch. Müller, avec des cartes nombreuses et détaillées, dressées d'après les ressources que nous offraient le Dépôt des cartes de la marine, de la biblioth. impériale de l'amirauté et les publications des savants et voyageurs de tous les pays.

Le tome Ier du texte est en vente . . . . . 15 fr.
— 29 cartes coloriées formant 1 volume. Prix : . . . . . 15 fr.

ROMANCIERS GRECS

Achille Tatius, Longus, Xénophon, Chariton, Héliodore, Parthénius, Iamblique, Ant. Diogenes, Eumathe, Apollonius de Tyr, Nicetas Eugenianus. 1 vol. 15 fr.

ATHÉNÉE

Texte nouveau, par M. G. Dindorf, traduction toute nouvelle par M. Bothe. (*Sous presse.*)

NONNOS

Les Dionysiaques ou Bacchus, poëme en XLVIII chants, grec-français, avec introduction, notes littéraires, géographiques, mythologiques, tables et index, rétabli, traduit et commenté par M. le comte de Marcellus, ancien ministre plénipotentiaire. . . . . 20 fr.

BIBLE DES SEPTANTE

Publiée par M. Jager, dédiée à Mgr l'archevêque de Paris. 2 vol. . . . . 30 fr.
Le texte grec seul, en un vol. . . . . 15 fr.

NOUVEAU TESTAMENT

Publié par Tischendorf; dédié à Mgr l'archevêque de Paris. 1 vol. . . . 12 fr.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME

SOUS PRESSE. — *Anthologie, Denys d'Halicarn., Dion Cassius, Procope, Poëtes lyriq., Paræmiographes, Ésope, Babrius et fables ésopiq., Julien, Longin, Stobée.*

Typographie de H. Firmin Didot. — Mesnil (Eure).

COLLECTION ELZÉVIRIENNE,

FORMAT PETIT IN 18,

AVEC NOTES MARGINALES, GRAVURES, CARTES, PLANS, VUES, ETC.

PRIX :

Édition filets rouges avec vignettes photographiées . . . . . Cartonnée . . . . . 40 fr.
Édition filets rouges avec vignettes photographiées . . . . . Reliure antique . . . 60 fr.

Édition filets rouges et vignettes gravées par M. Huyot . . . . . 12 fr. — Cart. . . 14 fr.
Édition filets rouges avec vignettes sur papier coquille . . . . . 18 fr. — Cart. . . 20 fr.

LIBER IX.

ATQUE EA divorsa penitus dum parte geruntur,
Irim de cœlo misit Saturnia Juno
Audacem ad Turnum. Luco tum forte parentis [1]
Pilumni Turnus sacrata valle sedebat,
Ad quem sic roseo Thaumantias [2] ore locuta est :
« Turne, quod optanti divûm promittere nemo
Auderet, volvenda dies [3] en attulit ultro.
Æneas, urbe et sociis et classe relictâ,
Sceptra Palatini sedemque [4] petit Evandri.
Nec satis : extremas Corythi penetravit ad urbes [5],
Lydorumque manum collectosque armat agrestes.
Quid dubitas? nunc tempus equos, nunc poscere cur-
Rumpe moras omnes, et turbata arripe [6] castra. »[rus.
Dixit, et in cœlum paribus [7] se sustulit alis,
Ingentemque fuga secuit sub nubibus arcum.
Agnovit juvenis, duplicesque ad sidera palmas
Sustulit, ac tali fugientem est voce secutus :
« Iri, decus cœli, quis te mihi nubibus actam
Detulit in terras? unde hæc tam clara repente
Tempestas [8]? Medium video discedere cœlum,
Palantesque polo stellas. Sequor omina tanta,
Quisquis in arma vocas. » Et sic effatus, ad undam
Processit, summoque hausit de gurgite lymphas [9].

1 *Parentis* latiore sensu : nam abavus Turni erat Pilumnus (v. X, 619), Fauni filius, inter agrestia numina Latii relatus. Mox paucî codd. *secreta valle*. — 2 Filia Thaumantis, Oceani et Terræ filii. *Optanti* tibi. — 3 Dies quæ volvitur, tempus. Sic Latini nonnunquam supplent defectum participii præsentis passivi. — 4 Regiam sedem. *Petit*, præsens pro perfecto, ut in re quæ adhuc agitur, nondum reduce Ænea ex eo itinere. — 5 In Etruriam, cujus olim rex Corythus, mortalis pater Dardani. *Lydi* vocantur iidem Tusci ; v. VIII, 479-80, n. 5. — 6 Cito pete (p. 193, n. 28) et turba repentino impetu. — 7 Vide V, 657-8, n. 80. *Fuga*, veloci reditu. — 8 Serenitas ; « aliud augurium, quum Iris sine nubibus non possit videri. » *S.* — 9 Vide VIII, 69, n. 29. *Æthera*, cœlum.

Cette édition, dans laquelle un commentaire perpétuel, par M. F. Dübner, explique toutes les difficultés, contient les œuvres complètes de Virgile, y compris le *Moretum*, le *Culex*, *Ciris*, et les *Catalecta*. Elle est en outre ornée de 27 dessins par M. Barrias.

Pour ce grand travail, M. Dübner a suivi de préférence les commentateurs de Virgile, tels que Probus, Servius, etc., toutes les fois qu'ils lui ont paru être dans le vrai, et il a su tirer de ces anciens auteurs plusieurs explications lumineuses, négligées ou méconnues dans les précédentes éditions. Il a de plus su mettre à profit les progrès faits par la critique et l'archéologie.

Ce beau travail, par la simplicité du commentaire et la facilité avec laquelle est expliquée chaque difficulté, s'adresse aussi bien aux jeunes écoliers qu'aux lecteurs érudits et aux amateurs des chefs-d'œuvre de l'antiquité.